TABLEAU HISTORIQUE

DE

L'ALGÉRIE,

Depuis l'occupation Romaine jusqu'à la conquête par les Français en 1830;

PAR

M. EDOUARD LAPÈNE,

COLONEL D'ARTILLERIE, MEMBRE ASSOCIÉ-LIBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

Ceterum, ex aliis negotiis quæ ingenio exercentur, in primis magno usui est memoria rerum gestarum.
SALL. BEL. JUG., C. IV.

Metz,

IMPRIMERIE DE S. LAMORT, RUE DU PALAIS, 10.

1838.

Digitized by Google

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

TABLEAU HISTORIQUE

DE

L'ALGÉRIE,

Depuis l'occupation Romaine jusqu'à la conquête par les Français en 1830.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Domination Romaine dans la Numidie et la Mauritanie Césarienne, aujourd'hui le territoire de l'ex-régence d'Alger [1].

Rome met 240 ans pour réduire la Numidie et la Mauritanie Césarienne (le territoire de l'ex-régence d'Alger) à l'état de province sujette et tributaire.

L'an 553 de Rome, Scipion (le premier Africain) bat Annibal à Zama, réduit Carthage aux abois, prend Syphax.

[1] Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale, connue sous le nom de régence d'Alger, par une commission de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris 1835.

Recherches historiques sur les Maures, par M. de Chenier. Tome Ier, Paris 1787.

Histoire des Vandales, depuis leur première apparition jusqu'à la destruction de leur empire en Afrique, pa Louis Marcus. Deuxième édition, Paris 1838.

Digitized by Google

Pouvant rayer le nom Punique de la liste des nations, il se borne à affaiblir Carthage. Un traité réunit la Mauritanie de Syphax jusqu'au fleuve Mulucha (aujourd'hui Moulouiah) à la Numidie; elle est cédée à Massinissa, l'heureux allié des Romains, déjà roi de Numidie.

En 608, Scipion Emilien (le deuxième Africain) détruit Carthage et compose de son territoire la province Romaine; mais se contente d'occuper les villes maritimes, les comptoirs, les colonies militaires et commerciales établis par Carthage, depuis la petite Syrte jusqu'au-delà d'Oran (Gilba colonia). Ainsi les Romains, moins pressés que les Français aujourd'hui, prennent possession des côtes, mais renoncent pour l'instant à s'avancer dans l'intérieur.

En 646, après la défaite et la prise de Jugurtha, le hardi Marius recule devant le projet d'adjonction entière des nouvelles possessions d'Afrique à l'empire. La province d'Afrique est seulement agrandie, et Hiempsal reçoit le reste de la Numidie, moins la partie occidentale cédée à Bocchus, qui a livré son gendre Jugurtha.

Vainqueur à Pharsale, César, l'an 707 de Rome, poursuit en Afrique les restes du parti de Pompée. Sans appui dans le pays, sans port de refuge, presque sans flotte, qui faute de temps n'a pu rejoindre, mais se fiant à sa fortune, à son génie, César ose tenter un débarquement à Adrumete et réussit. Bientôt les apprêts de Confidius, gouverneur pour le parti contraire, le forcent à s'éloigner. Contre lui combattent Scipion, beau-père de Pompée; Labiénus, naguère lieutenant de César, et admirateur dévoué du plus grand général de Rome, aujourd'hui républicain inflexible; Pétreius, autre chef du parti ennemi, tous réunis à Juba, roi de Mauritanie; enfin Caton, qui est venu planter à Utique son stoïque drapeau.

César, dans une mémorable campagne de quelques mois, de son propre aveu, combat moins pour la victoire

Digitized by Google

que pour son salut. Après avoir été battu dans la personne de son lieutenant Curion, il se montre bientôt habile à profiter des fautes, des lenteurs, surtout de la présomption de ses adversaires. Peu rassuré cependant sur les résultats futurs d'une affaire générale, décisive, il se laisse entraîner par ses soldats qui, pour ainsi dire, lui imposent la victoire. C'est à la fameuse journée de Tapsus où cinquante mille ennemis restent sur place ; elle décide du sort de l'Afrique romaine. Les fils de Pompée voguent vers l'Espagne et vont y relever un instant leur parti vaincu. Scipion, pris en mer, fuyant, se donne la mort. L'inflexible Caton se perce de son épée, et ramené à la vie, déchire l'appareil parce qu'il veut mourir et meurt. Pétreius et Juba, confondant leur douleur et leur honte, se provoquent et fondent l'un sur l'autre avec l'intention de s'entr'égorger. Le premier, plus faible, succombe ; et Juba est achevé par un esclave qui, sur l'ordre de son maître, lui rend ce dernier office. Ce roi échappe ainsi à l'infamie de suivre le char du triomphateur ; quatre triomphes, en effet, attendaient César à Rome.

La Numidie et la Mauritanie sont réduites en provinces romaines. César les fait régir, sous le titre de proconsulaires, par le fameux historien Salluste (Sallustius Crispus), son ami. Celui-ci, avec éloquence et éclat, prêche dans ses écrits vertu et désintéressement ; mais en réalité, par ordre même de César, dit-on, ruine le pays pour, soi-disant, le punir de son attachement au parti de Pompée, et déshonore par ses vices et ses rapines les hautes fonctions qu'il remplit.

Le gouvernement de ces contrées essuie encore des variations. Le pays obéit à des rois tributaires et vassaux de Rome. Cependant en 721, Auguste réduit en provinces les Mauritanies Césarienne et Tingitane. Il rend, en 724, à Juba II, une partie de l'ancien royaume de Massinissa,

Digitized by Google

et lui donne pour femme Cléopâtre Séléné, fille d'Antoine et de Cléopâtre. Ce prince africain, qui dans sa jeunesse avait orné le triomphe de César, élevé à Rome, s'y était rendu illustre par son savoir, et mérita de Pline cet éloge arrivé jusqu'à nous, que Juba était encore plus distingué par ses talents que par la couronne qu'il portait.

En 729, s'opère l'échange de la Numidie, plus importante par sa position rapprochée de la province *d'Afrique,* entre les deux Mauritanies et la Gétulie, cédées à Juba. Les richesses de ce prince ont offusqué le fils indigne de Germanicus, qui règne sous le nom de Caligula, et provoquent son avide colère. Espérant peut-être le ranger avec tout l'empire dans la condition souhaitée de n'avoir qu'une tête à abattre, il mande à Rome le roi Juba. Ensuite, après l'avoir dépouillé de ses trésors, il l'envoie en exil et le fait assassiner en chemin. L'Afrique, restant veuve de tous ses rois, Claude, en 795, ordonne la division définitive de l'Afrique septentrionale en cinq provinces : les Mauritanies *Tingitane* et *Césarienne,* la *Numidie,* l'*Afrique,* la *Cyrénaïque.*

C'est donc à l'apogée de la puissance des Romains, après trois siècles les plus féconds en grands capitaines, entre le premier Scipion et Corbulon, lorsque des rois esclaves ont rempli leur mission, après deux règnes successifs de rois mariés à des romaines, et quand des colonies militaires et civiles ont *latinisé* en quelque sorte le sol; c'est alors que le sénat décrète la réunion à l'empire, et rend les deux Mauritanies, ainsi que le reste de l'Afrique septentrionale, provinces sujettes et tributaires.

Dans ce long intervalle, leurs rois assujettis (*reges inservientes*, suivant l'expression énergique de Tacite) fournissaient leur blé, leur argent, leurs éléphants, leur excellente cavalerie, apportaient en un mot une soumis-

Digitized by Google

sion prévenante. Le sénat accordait en échange une sorte d'investiture, les insignes du pouvoir, la chaise curule, le sceptre d'ivoire, la pourpre du manteau royal. Cent ans après Auguste, cette lente infiltration des mœurs et des institutions romaines, avait opéré une fusion complète; et sous Trajan, l'exil imposé à un citoyen lui interdisait aussi le séjour de l'Afrique, comme réunissant trop les douceurs de la vie, et à ce titre regrettable pour un banni.

On compte en Mauritanie, sous Vespasien, au moins treize colonies romaines, trois municipes libres, deux colonies en possession du droit latin, et une du droit italique. Toutes les autres villes sont libres et tributaires. La Numidie réunit du temps de Pline douze colonies romaines ou italiques, cinq municipes et trente-une villes libres; tantôt véritables forteresses, appelées par Cicéron créneaux de l'empire; tantôt colonies pacifiques qu'il nomme ailleurs la propagande de la civilisation romaine.

Malgré ce système d'occupation fortement combiné, les positions avancées, reconnues peu salubres pour de jeunes soldats venus de la Mésie, de la Germanie et de la Gaule, étaient abandonnées aux tribus alliées et indigènes. La paix, en outre, fut loin d'être perpétuelle et le calme non interrompu. L'indifférence du polythéisme et les relations des villes de la Mauritanie avec l'Espagne, la Gaule, l'Italie, surveillées par les colonies romaines, préexistantes à celles jetées sur le sol africain, avaient fait admettre dans celui-ci, sans difficulté, les garnisons de l'empire. Cependant des soulèvements partiels, promptement réprimés, surviennent; plus tard des révolutions suivent. Voici les principaux faits qui s'y rattachent.

Sous Tibère, le numide Tacfarinas s'impose audacieusement comme chef aux Musulans, tribus nomades du désert d'Afrique. Il envahit à leur tête les Mauritanies et entraîne les indigènes à la révolte. Luttant dans une pre-

Digitized by Google

mière campagne contre le consul Furius Camille, il cède à l'ascendant de ce grand nom et fuit. L'année d'après, il soulève de nouveau le pays. Trois corps d'armée doivent marcher contre lui sous la conduite de Bessus. Tacfarinas est encore vaincu, mais non subjugué. Fertile en ressources, il continue une lutte active, acharnée. Ce n'est enfin qu'après quatre ans entiers de dangers et de fatigues, tenant aux lieux, au climat, aux privations, que le romain Dolabella, aidé des contingents indigènes, enveloppe le camp du rebelle. Celui-ci est battu et périt.

Prenant pour prétexte de venger Ptolémée, son affranchi Odémon se révolte sous Claude. Il est vaincu aux lieux où furent plus tard Fez et Mequinez par Caïus Suétonius Paulinus, le même qui revêtit les insignes du consulat en 66, sous le règne de Néron. Après dix marches au-delà de ces points, le romain conduit ses troupes jusqu'aux hautes chaînes de l'Atlas, couvertes de neiges profondes et éternelles. Il atteint sur le versant méridional le fleuve du Ger, séparant ainsi les nomades indépendants de l'Europe et de sa civilisation envahissante. Suétonius ou ses successeurs construisent, dans les hautes vallées de la Malvinah, aux environs d'Aksabi-Suréfa, une ligne de forteresses dont les ruines, encore debout au seizième siècle, excitaient l'attention des *Mogrebins*. Ceux-ci y reconnaissaient l'ouvrage des Roumi (Romains), nom encore donné par les Kabyles aux Chrétiens. Des colonies européennes peuplent Lixos (Larache), sur l'Océan atlantique, et Tingis (Tanger), qui n'avait que le simple droit de cité depuis Auguste.

Cossus, sous ce même Claude, cinq ans après la réduction en province romaine, et d'autres généraux habiles sous Trajan, Adrien, Antonin, avaient réprimé les tentatives des Maures. L'un de ces généraux, Martius Turbo, capitaine habile, élève de Trajan, eut la gloire, sous Adrien, de se voir élever une statue pour honorer ses

Digitized by Google

vertus civiles et guerrières. Un autre, du nom de Lucius Quietus, maure d'origine, après avoir appris le métier de la guerre dans les armées romaines, sous l'empire de Domitien et de Nerva, accueilli aussi par Trajan, fait des prodiges, avec les Maures qu'il sait rallier, dans la guerre de cet empereur contre les Parthes et les Daces. Pour récompenser son courage, Trajan l'honore du consulat. On assure même qu'il désirait le proposer pour son successeur, et cette haute preuve d'estime lui valut, très-naturellement, la disgrâce d'Adrien, parvenu au pouvoir. Sous Antonin, suivant Pausanias, les Maures nomades, avec leurs femmes voyageant à cheval comme eux, sont chassés de toute la partie de l'Afrique soumise aux Romains et repoussés aux extrémités de la Lybie, dans l'Atlas, et chez les peuples voisins de cette chaîne.

Sous Marc-Aurèle, les hordes de l'Atlas pénètrent en Europe et ravagent une partie de l'Espagne, peut-être par mer; et ceci ferait supposer déjà, à cette époque reculée, l'existence de corsaires et de pirates sur la côte d'Afrique, comme de nos jours nous en avons vu sortir du port d'Alger. Alors la province, au lieu d'être *proconsulaire*, c'est-à-dire appartenant au sénat, devint *impériale* et ressortit d'un légat protecteur; ce qui annonce la crainte des soulèvements et l'urgence de donner au pouvoir une nouvelle force. A cette époque, en effet, le principe actif de la population refoulée par Trajan se développe dans toute son énergie. C'est Rome en face de l'Italie aux premiers siècles de la république. C'est la même histoire en sens inverse et transportée du centre aux extrémités.

Sous Antonin, ce sont de simples révoltés, Juifs, Gètes, Egyptiens, Maures, Daces, Germains, Alains, attaquant partiellement l'empire. Sous Marc-Aurèle, la ligue se forme. Trois causes de destruction envahissent alors la puissance romaine : la corruption des mœurs publiques et privées chez

Digitized by Google

les polythéistes, le décroissement de la population libre, l'établissement du christianisme. Les Chrétiens repoussent en effet un pouvoir qui leur ôte leurs droits civils et politiques et proscrit leur culte, leurs mœurs, leur croyance. Aussi, les Antonins sont forcés de les ménager et d'en remplir leurs légions. Un siècle et demi plus tard, Constantin, en les appelant à lui et les protégeant, s'en fait d'utiles auxiliaires, alors qu'il en dépeuple les armées de ses rivaux, ou y sème des ferments de relâchement et d'opposition.

Depuis Marc-Aurèle jusqu'au règne de Valentinien, l'histoire donne peu de détails sur cette partie de l'Afrique. Cependant, sous Alexandre-Sévère, on trouve les victoires de Curius Celsus dans la Mauritanie Tingitane. Sous Maximin, les Maures donnent le premier exemple de la révolte. Un intendant exacteur, digne d'un tel maître, est tué par le peuple, et aussitôt le vieux Gordien est proclamé empereur et se rend à Carthage. Il s'associe le jeune Gordien, son fils, et l'envoie contre Capellien, homme de valeur, ami de Maximin, et préfet des Mauritanies, qui s'avance pour prévenir l'usurpation des deux Gordien. L'armée du jeune Gordien est battue et dispersée, et lui-même est tué. Le père, octogénaire, ne peut survivre à sa douleur; il s'étrangle avec sa propre ceinture, après trente-six jours d'un règne éphémère et agité. Héritier de cette famille illustre et de la vénération des troupes, son petit-fils, Gordien III, enfant couronné, partage l'empire avec Maxime et Balbin. Après le meurtre de ceux-ci, Gordien est reconnu seul empereur, et son compétiteur, du nom de Sabinien, gouverneur d'Afrique, lui est livré. Mais ce nouveau règne, né au milieu des orages, eut un prochain terme par l'assassinat de Gordien par le traître Philippe, qui, né arabe et ayant d'abord exercé le métier de voleur,

Digitized by Google

est élevé aujourd'hui à la dignité de préfet du prétoire et bientôt à celle de maître du monde.

Sous Gallien, surviennent des tremblements de terre épouvantables. Les Maures continuent d'être fidèles à l'empire, et l'usurpateur Celsus n'eut que sept jours de règne. Sous ce même Gallien et sous Aurélien et Tacite, le général romain Probus (depuis empereur) subjugue les Marmarides en Lybie, réprime la rebellion de Carthage, tue en combat singulier le chef de tribu Aradion, et pour honorer ce rude adversaire, lui fait élever un monument de deux cents pieds de base. Sous cet illustre capitaine, les soldats construisent des ponts, des temples, des portiques, des basiliques, désobstruent l'embouchure de plusieurs fleuves, dessèchent de grands marais et les transforment en champs de riches moissons.

Pendant le règne de Dioclétien, son collègue Maximien dompte les *Quinquégentiens* (les cinq peuples), qui, sortis de leurs déserts, avaient brusquement envahi les provinces tranquilles d'Afrique. Après avoir châtié les rebelles jusque dans leurs plus âpres repaires, Maximien les transporte, de leur sol natal, dans les contrées qu'il leur assigne, puis fixe la délimitation des nouvelles provinces au nombre de six : ce sont, de l'est à l'ouest, la Tripolitaine, la Bysacène, l'Afrique proconsulaire (ancienne province de Carthage), la Numidie, la Mauritanie de Sétif (Sitifensis), la Césarienne. La Mauritanie Tingitane était attribuée à l'Espagne, dont elle formait la quatrième province.

Un triomphe, partagé avec Dioclétien, vainqueur sur le Nil, le Tigre et l'Euphrate, attendait Maximien. C'est le dernier qu'on ait vu à Rome, déshéritée bientôt de son titre de métropole du monde au profit de Bysance. Comme pour imprimer plus fortement dans la mémoire des peuples l'accord des deux empereurs, ceux-ci concertent dans leurs délibérations secrètes des lois oppressives. L'édit

Digitized by Google

d'une persécution, courte mais violente, contre les chrétiens d'Afrique et d'Italie, complète, à leur manière, les jouissances des deux triomphateurs.

Maxence, déjà maître de Rome, y réunit l'Afrique, après avoir arraché celle-ci à un certain Alexandre, paysan pannonien, aussi lâche et aussi incapable que lui-même, lequel cependant avait dominé pendant trois ans dans cette contrée, y compris la Numidie. Timide usurpateur, ce dernier, battu à la première rencontre par deux grands capitaines que Maxence avait envoyés contre lui, perd Carthage, que celui-ci fait détruire ; et cette ville, devenue l'une des plus florissantes du monde, après son rétablissement sous Auguste, disparaît presque du catalogue des grandes cités. Alexandre, comme Adherbal, se réfugie dans la position forte de Cirte ; il y est pris, puis est livré au bourreau, qui l'étrangle sur-le-champ.

Cirte partage le sort de Carthage, et l'autorité de Maxence en Afrique, non moins significative qu'en Italie, est le signal de la ruine de la contrée. Dans ses projets contre la fortune et l'existence des plus riches et des plus honorables citoyens, les espions et les délateurs avaient seuls l'oreille du prince, et l'exil ou la confiscation punissait la prétendue connivence avec les rebelles. Enfin, dans la formidable armée opposée à Constantin, Maxence, sur quatre-vingt mille combattants, comptait quarante mille Maures ou Africains ; ainsi le pays au pied de l'Atlas restait sans défenseur, et livré, désarmé, aux exécuteurs titrés des volontés du tyran.

Constantin, vainqueur de Maxence, fait relever et embellir cette dernière ville qui avait beaucoup souffert pendant le siége d'Alexandre, et l'appelle Contantina, du nom, disent les historiens, de sa troisième sœur, veuve de Licinius. Un fait constaté par Aurélius-Victor c'est que cet empereur, chrétien fervent, portant le *labarum* sur ses

Digitized by Google

drapeaux, se fait élever en Afrique des statues d'airain, d'or ou d'argent, de plus fait ériger un temple, instituer un collége de prêtres, en l'honneur de la famille Flavienne, dont il prétendait descendre ; agissant ainsi, par une étrange bizarrerie de l'esprit humain, en Asie, comme un apôtre du Christ, en Afrique, comme un enfant de Vespasien. Celle-ci avait été, au reste, assez lente à recevoir le christianisme. Le premier évêque de Carthage est Agrippinus, élu en 197, la sixième année de Septime-Sévère. Depuis ce moment, la semence évangélique fut abondamment répandue sur le sol d'Afrique. L'Église y compte des orateurs éloquents, de grands écrivains et de saints confesseurs. Le sang précieux des martyrs féconda puissamment aussi cette terre dans les trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le plus illustre des prélats siégeant à Carthage fut Cyprien, intrépide confesseur de la foi par le martyre. Le récit authentique qui retrace cette sanglante exécution est venu jusqu'à nous ; c'est un monument précieux pour l'histoire. Sans admettre entièrement les roues, les scies, les crochets, le plomb liquéfié, ce luxe de tortures monstrueuses, peu en harmonie avec la tolérante insouciance des Polythéistes romains, qui aurait fait tomber de fatigue les bras des bourreaux, sans lasser la sublime résignation des martyrs ; en faisant aussi la part des pieuses exagérations des premiers légendaires du bas-empire, vouant à l'exécration des siècles leurs anciens persécuteurs, dans le but très-naturel de rendre la religion plus riche de souvenirs, plus touchante et plus sainte, une vérité, une réalité instructive ressort du récit dont il s'agit. Thacius Cyprianus, ayant refusé de sacrifier, fut condamné par le proconsul à être exécuté par le glaive. Le saint confesseur, conduit du reste au lieu du supplice avec les honneurs dus à son âge, à ses vertus, à sa haute dignité dans l'Église, tendit

Digitized by Google

avec courage sa tête au bourreau. Elle fut abattue au milieu des sanglots de son peuple, qui put même recueillir le sang du martyr sur des linges déployés sous ses genoux, et en emporter quelques gouttes comme de précieuses reliques. Cette fois aussi la fin résignée du saint prélat justifia les hautes paroles de son compatriote Tertullien, autre athlète éloquent : *Sanguis martyrum semen christianorum.*

Protégée peut-être à cause de cette adulation si flatteuse pour ses princes, l'Afrique, sous Constantin, devient une des provinces les plus favorisées de l'empire ; le code Théodosien en fait foi. Cet empereur restaure plusieurs villes, les décore de monuments, diminue les impôts, affranchit le peuple des dons gratuits de blé et d'huile, qui, d'abord offerts par la reconnaissance à Septime-Sévère, s'étaient changés depuis son règne en un impôt annuel et absolu. Sous le deuxième Constantin, l'Afrique est troublée par le schisme des Donatistes. Ce n'est d'abord qu'une obscure dispute de pouvoir et de dignité entre deux primats d'Afrique, Cécilien et Majorien, dont le titre, après la mort de celui-ci, donné par le concile de Numidie à l'évêque Donat, n'avait pas eu la sanction de Constantin II, qui s'était prononcé en faveur de Cécilien. L'exil punit les prétentions des chefs de la faction opposée. Enflammés du zèle inflexible du fanatisme et de la liberté, les sectaires, exclus de la société civile et religieuse de tout le genre humain, l'excommunient audacieusement à leur tour. Ainsi une querelle de quelques prêtres ambitieux engendre un schisme qui désole pendant plus de trois siècles les provinces d'Afrique, et n'y périt qu'avec le christianisme même.

La secte la plus fanatisée, c'est-à-dire la plus extravagante de ces hérétiques, les Circoncellions, paysans grossiers et barbares, se met en révolte. La mort de

Digitized by Google

quelques-uns de leurs prêtres, massacrés dans les émeutes, redouble leur fureur et les pousse au désespoir. Chassés des réduits misérables où ils avaient pris naissance, les Circoncellions s'assemblent en troupes formidables sur les confins des déserts de la Gétulie. Leurs chefs prennent le titre de capitaines des saints. La faim et le fanatisme leur avaient mis les armes à la main; la cupidité et la débauche les y retiennent. A la sanglante rencontre de Baga, ils abordent avec impétuosité, mais sans succès, au milieu de la plaine, les cavaliers impériaux. Un grand nombre meurt en combattant; la hache et le feu achèvent le reste. Sur d'autres points, leur fanatisme féroce et désordonné les pousse à se détruire par leurs propres mains, ou à exiger des passants, avec menace de mort, cet atroce service; et ce résultat inouï les place aussi haut, dans l'esprit de leurs co-religionnaires, que naguère, pour les orthodoxes, la palme du martyre.

Sous Valentinien, la révolte, comprimée avec peine jusque-là au sein des tribus indigènes, éclate sur les deux points éloignés de Leptis dans la Tripolitaine, et autour de Césarée dans la Mauritanie. L'hérésie, qui depuis vingt-trois ans avait dégénéré en guerre civile, sert de prétexte. L'avarice et les vexations des généraux qui venaient contenir ou défendre les provinces d'Afrique presque abandonnées à elles-mêmes, augmentent les griefs. Les Maures, subjugués dans le siècle précédent, et refoulés dans l'intérieur des terres, profitent de ces moments de trouble pour repousser violemment les actes de tyrannie qui les accablent. Irrité des richesses que Romanus et Palladius, indignes ministres de l'empire d'Occident, étalent avec audace, alors même que celui-ci est commis pour constater les faits et les punir, Firmus, fils de Nubel, roi maure, vassal de l'empire, se déclare empereur, porté au pouvoir par les soldats romains eux-mêmes, qui, privés de leur paye,

Digitized by Google

protestent ainsi à leur manière. Le nouvel élu se rend maître de Césarée, capitale de la Mauritanie, et entraîne dans sa révolte, sur le mont Jurjura (*mons Ferratus*), les *Quinquégentiens*, vaincus soixante ans auparavant par Maximien. Le premier sait rallier à lui les Donatistes persécutés, les nations qui rêvent leur indépendance, et les tribus qui, chassées de leur pays, n'attendent qu'une occasion pour se venger.

Théodose (père du célèbre empereur), l'un des meilleurs généraux de Valentinien, quitte la cour de Milan avec une troupe d'élite, formée en partie des gardes attachées à la maison de ce prince. Sa mission est de rétablir à tout prix l'ordre en Afrique. Il doit combattre avec des troupes peu nombreuses de la Gaule et de la Pannonie, et dans un pays brûlé par le soleil, une nuée de troupes infatigables et légères, excellentes. C'est une guerre de postes, d'escarmouches, de surprises, contre un ennemi habitué à voltiger sans cesse, aussi redoutable dans la fuite que dans l'attaque et que les habitants accueillent et favorisent. On y reconnaît ces Numides insaisissables, contre lesquels César, quatre siècles auparavant, avait déployé, pour en triompher, les légions victorieuses de la Gaule et de Pharsale, et toutes les ressources de son génie jointes aux fautes de son adversaire; ces Numides, ces Parthes d'Afrique, ces Kabyles d'aujourd'hui, qu'on dispersait sans les vaincre, qui ne laissaient pas un moment de relâche aux légions, et qui, chassés au loin et mis en déroute par celles-ci, se retrouvaient, en un clin-d'œil, sur leur front, sur leur flanc, sur leur dos.

Débarqué à Gigel (Igilgilis), colonie romaine, Théodose se rend à Sétif, autre colonie, capitale de la troisième Mauritanie, restée fidèle. Son premier acte est de faire arrêter Romanus. Par cette éclatante sévérité, il donne satisfaction aux plaintes légitimes des Maures et espère les

Digitized by Google

ramener au devoir. Partant de Sétif, Théodose pénètre dans la région la plus âpre et la plus escarpée de l'Afrique, amas de gorges, de défilés, de pics, de lacs, de torrents, qui se croisent sans interruption de Sétif à Césarée (Cherchel). Firmus, comme Jugurtha, succombe après trois ans de guerre opiniâtre. Théodose, d'un caractère dur, inflexible, sait maintenir dans son armée la plus exacte discipline; en outre, habile politique, il parvient à désunir ses adversaires en leur prodiguant les trésors de l'empire. Ainsi, ses victoires et la terreur de ses armes, surtout l'inconstance et la corruptibilité des Maures, l'aident à triompher des efforts obstinés de l'indépendance africaine.

Firmus demande grâce en renonçant à la royauté, et rend aux Romains les places, les prisonniers, les trophées conquis sur eux. Cette grâce étant refusée, il fuit vers le désert, et plus heureux que Jugurtha, évite le triomphe insultant du vainqueur, en s'étranglant pendant la nuit. Son cadavre, jeté négligemment sur un chameau, est le seul objet qu'expédie exactement sur le camp romain, le chef du désert où Firmus avait trouvé une hospitalité équivoque. Avec lui périssent les principaux maures qui avaient fomenté la rebellion; le reste se soumet et est pardonné. Moins maître de ses jours, le vainqueur de Firmus, le noble Théodose, trouve, dans Romanus et Palladius, d'implacables ennemis; et presque aussitôt, à la honte de Rome même dégénérée, la tête du libérateur de l'Afrique tombait à Carthage, sur le vague soupçon que son nom et ses services le plaçaient au-dessus du rang d'un sujet.

L'empire romain, réuni sous la main ferme du grand Théodose, fils du général vainqueur de Firmus, est partagé entre ses deux faibles successeurs Arcadius et Honorius. Alors commence, vers l'occident et le midi, la réaction des peuples assujettis et le débordement des nations germaniques, pressées par les hordes sauvages de l'Asie. L'Afrique

Digitized by Google

tout entière se sépare de l'empire d'Occident, guidée par le maure Gildon, frère de Firmus, qui l'avait gouvernée pendant douze ans avec le titre de comte. Mascezil, autre frère de Firmus et de Gildon, reste fidèle aux Romains. A la tête de cinq mille légionnaires éprouvés, seulement, partis avec lui de Milan, il ose combattre l'usurpateur. Celui-ci, tyran lâche et débauché, vices plus offensants dans un vieillard, s'appuie sur les Circoncellions et les Donatistes. Mascezil, ayant même dans son parti la femme, la sœur et la fille de Gildon, qui furent des saintes, est soutenu par les Chrétiens qui, depuis l'épiscopat de saint Cyprien, étaient nombreux en Afrique. Gildon, déclaré ennemi de la patrie, puis vaincu, se retire à Tarbaca, où, insulté par la populace, il s'étrangle lui-même pour échapper à une mort plus honteuse. Stilichon, ministre d'Honorius, à vue perçante, mais peu délicat sur les moyens, sacrifie bientôt Mascezil. Tandis que de bruyants applaudissements lui sont prodigués à la cour de Milan, le perfide Stilichon, en traversant un pont, ayant Mascezil à ses côtés, le renverse de son cheval dans la rivière. Non secouru à temps, celui-ci perd la vie, et Stilichon, cause volontaire du retard, paraît s'applaudir de son œuvre aux yeux du public indigné. Il ôte ainsi un chef qu'il redoute à la ligue africaine.

L'Afrique, au milieu des malheurs de l'Italie et du démembrement de l'empire, sert de refuge aux catholiques échappant à l'invasion des barbares (Ariens). C'était aussi, dans les premiers siècles du christianisme, le lieu d'exil volontaire des proscrits de toutes les sectes chrétiennes et en même temps le dernier refuge du paganisme expirant. Grâce à ces craintes pour leur sûreté et leur croyance, les provinces d'Afrique étaient restées calmes et sans déchirement pendant trente ans, depuis 398 jusqu'en 428, date de l'arrivée des Vandales. Cette invasion allait amener,

Digitized by Google

dans le pays, une révolution fertile en événements du premier ordre.

Boniface, gouverneur d'Afrique pour l'empire d'Occident, renommé d'abord par ses talents et ses vertus, reçoit le faux avis de son rival Aëtius qu'il est menacé de perdre la vie par ordre de Placidie, tutrice de Valentinien III. Après s'être déjà compromis en épousant, du consentement de Genséric, une princesse vandale, arienne, et pour ce fait grave avoir été reconnu ennemi de l'empire, Boniface se déclare arien en effet, et proclame la révolte. Il s'unit à Genséric, qu'il appelle d'Espagne avec les Vandales, et lui offre de partager l'Afrique avec lui s'il veut l'aider à la défendre. L'étranger accepte sans retard. Les vaisseaux sont prêts, préparés par les Espagnols, joyeux de se débarrasser de leurs dominateurs, et par le gouverneur d'Afrique, dont l'aveugle empressement allait accélérer la ruine. Hommes, femmes, enfants, avides de conquêtes ou de butin, passent le détroit, et une armée forte de quatre-vingt mille combattants envahit l'Afrique. Genséric se réserve d'abord les trois Mauritanies, et le fleuve Ampsaga (Oued-Kébir) fait la limite. Bientôt, peu content de sa part, le chef vandale, qui apprend que Boniface s'est réconcilié avec l'empire, s'en offense, parle en maître, traite les Romains en ennemis, et fait massacrer sans pitié tout ce qui est sous sá main. Il marche sur Hippone où Boniface s'est retiré, et après une première tentative infructueuse finit par s'en emparer et la détruit. Alors Genséric domine aussi la région de l'Est, moins Carthage et Cirte.

Boniface, à la tête de renforts imposants reçus de Rome et de Constantinople, se croit assez puissant pour hasarder un combat. Ces Romains dégénérés sont défaits, et leurs débris parviennent à peine à regagner l'Orient. La chûte

Digitized by Google

de l'orthodoxie n'est pas moins rapide que celle du pouvoir politique ; et les Maures, soit inconstance, soit crainte, soit éloignement pour les austérités de l'église romaine, embrassent l'Arianisme, plus conforme au relâchement de leurs mœurs. Genséric fait tourner à son profit cette tiédeur ou cette haine contre la foi, l'encourage, l'impose au besoin, et consolide par là son autorité. Au contraire, les orthodoxes sont proscrits ; les évêques et les religieux, dépouillés de leurs biens ; et ces martyrs de leur foi, exilés dans les déserts incultes, y gémissent en proie à la rigueur des saisons et livrés à la barbarie des fougueux sectaires, leurs implacables ennemis.

L'immortel Augustin venait de succomber dans Hippone, le 28 août de l'an 430 ; magnifique et tendre génie qui se fait pardonner les prodigalités de l'esprit à force d'onction et d'amour ! Il laissait Hippone exposée à toutes les horreurs de la dévastation. Ainsi finit, en quelque sorte, avec la puissance de Rome en Afrique, cette vie laborieuse, sainte, riche en conquêtes au profit de la foi. A ce terme d'une carrière longtemps agitée, où brillèrent ensemble la vertu pure, un grand cœur, une immense charité, retrempée dans la plus fervente orthodoxie, le saint évêque d'Hippone eut la douleur de voir le fléau d'une guerre destructive s'ajouter aux luttes et aux divisions intérieures qui depuis un demi-siècle déchiraient l'église d'Afrique. En pénétrant dans Hippone, les Vandales la trouvèrent abandonnée, mais le génie d'Augustin y présidait encore. Son tombeau ne fut point profané ; et ces fougueux sectaires inclinèrent leur front devant ses ossements muets. Les manuscrits du saint évêque furent sauvés des flammes ; ils purent de suite ramener au giron de l'église les croyances égarées, et depuis quinze siècles instruire et édifier les cœurs accessibles aux leçons d'éloquence et de charité.

Libre de toute opposition, Genséric, en 439, se rend

Digitized by Google

maître de tout ce qui reste à conquérir ; il convoite surtout Cirte et Carthage, reines du pays, et s'en empare sans aucune déclaration de guerre. Il abandonne à ses fils des provinces et leurs plus riches habitants, qui deviennent esclaves de ces princes. Genséric distribue aussi aux soldats la moitié et la meilleure part des terres à perpétuité et avec exemption de redevance, mais à charge d'un service militaire. C'est le premier germe du système féodal dans une conquête faite par un peuple teutonique ; système établi en Europe quatre cents ans après, également par les peuples du nord. En 460, les six provinces d'Afrique appartiennent aux Vandales ; ils ne sont que quatre-vingt mille combattants sur une population germaine d'un million, mais retiennent sous leur joug toute la contrée qui s'étend de la Méditerranée au fleuve Ger, et de l'Océan atlantique aux frontières de Cyrène.

Déjà, le 15 juin 455, Genséric, sollicité par la propre femme de Maxime, usurpateur obscur du trône d'Occident, s'était emparé de Rome, et l'avait, pendant quatorze jours, livrée au pillage. Les richesses de cette capitale détrônée du monde connu, allaient orner le palais et les édifices de Carthage, siége du roi vandale, ou enrichir son trésor. Les ravages de Genséric sur les côtes de l'Italie, de la Sicile et de l'Europe romaine et grecque, se renouvellent chaque année, après le sac de Rome, jusqu'en 476. Une grande victoire navale, sous le promontoire de Mercure (Raz-Addar), sur l'empereur Léon, suivie d'un traité de paix, fut le terme de ces audacieuses provocations. Cette persistance à affaiblir les deux empires indiquait, chez le prince barbare, l'intention bien arrêtée de les mettre pour longtemps hors d'état d'inquiéter en rien l'établissement des Vandales en Afrique.

Genséric, pendant son long règne, avait fait démanteler toutes les villes fortifiées, excepté Carthage. C'était le signal

Digitized by Google

de leur ruine ; et le passage des Vandales dans la malheureuse Afrique est arrivé jusqu'à nous avec une hideuse célébrité. Cette destruction, qui avait pour but de ne laisser aucun appui à quiconque eût tenté de relever le parti des Romains, n'était pas moins une grande imprudence ; la suite l'a prouvé. Genséric, il est vrai, n'avait guère besoin de retranchements, les Vandales étant tous cavaliers, portaient simplement pour armes offensives la lance et l'épée, et ne sachant ni combattre à pied, ni se servir de l'arc, ni du javelot. C'est ainsi que pendant quatre-vingt-quinze ans, entretenant quatre-vingt mille hommes de cavalerie seulement, les barbares conservèrent l'entière possession de l'Afrique septentrionale, hors les monts Aurasiens. Là se réfugièrent les vrais indigènes, restés indépendants durant cette domination étrangère. La Corse, la Sicile, la Sardaigne, les îles Baléares, reconnaissaient aussi la puissance des Vandales, et courbaient un front timide devant ce pouvoir nouveau.

Sous Hunéric, successeur de Genséric, eut lieu cette célèbre conférence de Carthage, où siégeaient quatre cent soixante-dix évêques catholiques, en face des évêques ariens, bien moins nombreux du reste. Le premier chiffre indique l'étendue de l'église romaine en Afrique et ses ressources spirituelles. Le roi barbare, arien fougueux, jaloux de ce résultat sans doute, persécute avec une nouvelle fureur les orthodoxes et les confine dans les déserts, où les attendent la haine et les mauvais traitements des Maures.

A Huneric, qui heureusement meurt après un court règne de huit ans, succède Gunthamund, son neveu, petit-fils de Genséric. Sous ce roi, les catholiques respirent ; ils préparent déjà une opposition sourde contre les étrangers et agrandissent le foyer de la résistance dans les monts Aurasiens. Thasimund, frère du dernier roi, lui succède.

Digitized by Google

Il rétablit les persécutions et fait la guerre aux Maures; mais la ligue est déjà organisée et imposante. Un africain, du nom de Gabaon, suivant Procope, en est le chef. A la tête de troupes qu'il a instruites et disciplinées, il remporte des victoires sur les Vandales, qui n'opposent que des lances et des épées et une cavalerie lourde, aux chameaux exercés et véloces des Maures, à leurs flèches, décochées avec rapidité et adresse. Ces défaites troublent l'existence du roi vandale. Quoique allié du puissant Théodoric, roi des Ostrogoths, en paix avec Anastase, empereur d'Orient et maître de Lilybée, ce qui lui permet d'intervenir dans les affaires d'Europe, Thasimund meurt de chagrin dans la vingt-septième année de son règne.

La tolérance d'Hilderic, fils d'Huneric, envers l'église romaine, à l'instigation de sa mère Eudoxie, fille de Valentinien III, lui devient fatale. Les Vandales, irrités, se révoltent contre ce pouvoir, et choisissent Gélimer, prince du sang, arien fougueux. Le roi légitime, attaqué et battu, perd la liberté et la couronne après sept ans de règne. Les catholiques sont de nouveau proscrits, persécutés, dépouillés. Mais l'heure des représailles était proche. Bélisaire allait donner à l'église cette haute satisfaction.

Justinien, qui régnait à Constantinople, non sans quelque grandeur, médite de rendre à l'empire une partie de son éclat. L'occasion était propice. La Sardaigne venait d'échapper au pouvoir d'Afrique, au profit d'un prince goth, de la famille de Genséric, appelé Godas. En outre, une partie de la Tripolitaine partageait alors la révolte d'un des chefs du pays, du nom de Prudentius, qui s'était habilement placé sous le patronage de l'empire. Enfin les Vandales languissaient dans la volupté; une table délicate, des habits efféminés, des bains, la

Digitized by Google

musique, la danse, les jardins, les théâtres, leur étaient devenus nécessaires.

L'armée de l'empire réunissait, pour la conquête, un essaim d'éléments confus : nations grecques, germaines, sarmates, orientales. Cinq cents navires, manœuvrés par vingt mille matelots de l'Égypte, de la Cilicie et de l'Ionie, portaient à bord dix mille fantassins et cinq mille chevaux. Vingt-deux généraux y exerçaient des commandements ; mais tous reconnaissaient pour chef unique Bélisaire. Digne dans ce siècle corrompu, par ses vertus modestes et son grand cœur, des premiers temps de Rome, ce grand capitaine était seul capable de tout retenir sous sa main puissante, investi, à cet effet, d'une autorité aussi absolue que celle de l'empereur. Après une longue navigation, remplie d'accidents, Bélisaire aborde à Caputvada (Capudia), sur les confins de la Bisacène et de la Tripolitaine. Ce point était sûr depuis la révolte de Prudentius, et, en cas de revers, offrait une retraite facile sur la Lybie et l'Égypte.

Sullectum (Sullecto), ville démantelée par les Vandales et nommée jadis la tour d'Annibal, est occupée sans débat, et l'armée libératrice y est accueillie avec transport. Leptis et Adrumète suivent cet exemple. Bélisaire s'engage prudemment le long de la côte, ayant ainsi sa flotte toujours en vue. A deux lieues de Carthage, au pied des collines d'Arriana, au défilé de Décimum, devait avoir lieu le choc. Ammatas, frère de Gélimer, placé en avant de la ville pour en défendre l'accès, est tué. Le neveu du roi, qui attaque le flanc des Grecs avec deux mille hommes d'élite, et Gélimer lui-même, dont le but, partant d'Herminione et tournant la position, est d'achever d'envelopper l'armée romaine, tirent quelque avantage de cette importante manœuvre. Un succès marqué favorise même l'entreprise sur le point où combat le roi. Mais les deux corps vandales attaquent sans ensemble ; la frayeur et le dé-

Digitized by Google

couragement qui s'emparent d'eux à la vue du cadavre d'Ammatas font le reste. Les collines qui dominent le défilé sont abandonnées ; le bon ordre et la valeur des troupes de Bélisaire terminent l'action. Carthage ouvre ses portes, et le lendemain 15 septembre 533, fête de saint Cyprien, patron de cette métropole, le général vainqueur prend possession de la célèbre cité.

Dans sa mauvaise fortune, Gélimer ne perd pas courage. Il rassemble une armée grossie par les renforts de Sardaigne que lui amène son frère, impuissant à réprimer la révolte de Godas. Gélimer campe à Tricamara, à huit lieues de Carthage, et de là intercepte toutes les routes qui y conduisent. Essayant même de détruire l'aqueduc principal qui porte l'eau dans cette capitale, il compte, par le blocus qu'il lui fait subir, avoir bon marché de ses défenseurs. Calme cependant, Bélisaire entoure Carthage de bonnes murailles, et s'applique à détruire dans son armée l'indiscipline dont les succès avaient rendu le désordre tel, que le célèbre historien de cette campagne a cru devoir en transcrire avec éclat l'affligeant tableau.

Bélisaire marche donc à l'ennemi avec confiance. Celui-ci réunit cent mille combattants ; les Romains n'en comptent que dix mille. Le lieu du combat, proche de la mer, vers les confins de la Numidie, permet au chef vandale, en cas de défaite, d'aborder la Sardaigne ou de gagner l'Espagne, précédente patrie des Vandales. Après trois charges dirigées par Jean l'Arménien contre le centre de l'armée vandale et vaillamment repoussées, les lanciers de Bélisaire, ses gardes, son étendard, entrent en ligne. Là périssent les plus braves vandales. Alors la cavalerie grecque s'ébranle à la fois, aborde l'ennemi et achève la ruine du centre, si vaillamment attaqué, si puissamment défendu. Bientôt tout fuit, et la retraite que l'indiscipline augmente devient une honteuse déroute. Bélisaire avec sa cavalerie

Digitized by Google

poursuit Gélimer jusqu'à Hippone, puis rentre à Carthage, laissant à Pharas, l'un de ses lieutenants, le soin des opérations actives de la campagne d'hiver.

La conquête de l'Afrique paraissait déjà certaine. Trois mois avaient suffi pour préparer ce grand résultat. Afin d'y pousser plus sûrement, Bélisaire envoie une cohorte occuper Césarée (Cherchel) ville maritime, importante, conservant son rang de capitale, et à ce titre riche et peuplée. Il fait couler aussi, le long des côtes, jusqu'à Ceptum (Ceuta), des partis armés, dans le but de séparer les Maures de la cause de Gélimer. Enfin, Bélisaire assure par des secours la position de Prudentius, alors pressé par les indigènes dans la Tripolitaine.

Le roi vandale fugitif avait gagné le mont Pappua (l'Edouch de Bone), situé aux confins de la Numidie, dont les cimes presque inaccessibles offraient un refuge assuré. C'est là que Gélimer se retranche avec les débris de ses Vandales et les Maures qui partagent sa mauvaise fortune ou veulent la défendre. Pharas, dont l'inflexible mission est de saisir son ennemi mort ou vif, assiége la montagne avec ses meilleures troupes. Un premier assaut échoue, et de ce moment les Romains doivent se borner à établir autour de la position le blocus le plus rigoureux; ainsi ni individus, ni vivres ne peuvent franchir cette barrière armée. Trois mois se passent. Hors d'état de supporter plus longtemps des privations si étranges pour lui, Gélimer, après avoir traduit les tourments de toute sorte qui l'assiégent, en demandant à Pharas une cithare, un pain et une éponge, emblêmes naïfs et touchants de ce qui lui manque, de ce qu'il a perdu, de ce qu'il veut oublier, Gélimer livre la position, descend dans la plaine et accepte la condition d'avoir la vie sauvé. Confiant dans la clémence de Justinien, il se remet à Pharas qui le conduit à Bélisaire. Cette capture termine la campagne.

Digitized by Google

Le général vainqueur est rappelé à Bysance par le soupçonneux Justinien ; mais le roi vandale détrôné orne le triomphe de Bélisaire, pour lequel on exhume les anciennes formes usitées dans les plus beaux jours de Rome. De ce moment, l'envie et les sentiments haineux s'acharnent à ternir ces honneurs et leur cause première. Exemple mémorable de l'ingratitude des cours, Bélisaire ne tarde pas à subir une froideur rebutante et plus tard une éclatante disgrâce ; et sans admettre aveuglément les traditions classiques de cette disgrâce, celle-ci, en résultat, présente une haute leçon de morale historique. Quant au prince détrôné, pourvu d'un vaste domaine en Galatie, il y trouva avec sa famille et ses amis, selon les uns, paix, abondance et contentement ; selon d'autres écrivains, il ne survécut qu'un an à sa disgrâce et ne put en supporter le fardeau.

Quelques escadrons d'élite, formés de jeunes guerriers issus des plus nobles familles vandales, qui avaient suivi de force sans doute Bélisaire, passent au service de l'empire d'Orient, et soutiennent bientôt avec honneur le nom de leurs aïeux dans les guerres de Perse. Le reste de la nation vaincue, qui réunissait encore six cent mille individus de tout sexe et de tout âge, semble de ce moment disparaître de la scène du monde. Les plus courageux cherchant à se soustraire au pouvoir, au contact même des Bysantins, leurs nouveaux maîtres, auraient, dit-on, trouvé une liberté sauvage et solitaire sur les côtes de l'Océan Atlantique. Fondus de ce jour avec les indigènes, ils auraient depuis, comme ceux-ci, échappé en quelque sorte à toute domination directe et absolue.

Les rapides succès de Bélisaire et sa conduite adroite avaient frappé de terreur les princes maures et assuré leur neutralité. Ils se réveillent aussitôt que celui-ci quitte le sol d'Afrique, et Bélisaire, à son départ, put entendre les cris de mort des habitants de la province et voir presque

Digitized by Google

la flamme des édifices. Tant que la puissance romaine avait été debout et dominante, et plus tard devant les forces de Genséric, les Maures s'étaient tenus calmes et à une distance respectueuse des côtes et de Carthage. Ils avaient repris courage sous les faibles règnes des chefs vandales, successeurs du conquérant. Au moment actuel, après divers succès remportés sur ces étrangers, ils s'étaient emparés des villes maritimes des Mauritanies, depuis Cades (Cadis) jusqu'à Césarée. Ils occupaient aussi la fertile province de Bysacène et la Lybie.

L'eunuque Salomon, successeur de Bélisaire, dirige ses premiers efforts contre les Maures révoltés. L'amour de la liberté, l'inconstance et la mauvaise foi, après les promesses faites à Bélisaire, surtout les prédications de leurs devineresses, dit Procope, avaient poussé à la rebellion. Salomon part de Carthage, pénètre dans l'intérieur du pays, livre de grandes batailles où périssent des essaims de barbares. Dans la première affaire, à Mamma, que l'on suppose en Bysacène, la cavalerie romaine, effrayée par l'aspect et l'odeur des chameaux montés par les Maures et rangés en cercle sur douze de profondeur, avait pris la fuite devant ce singulier obstacle. Ralliée bientôt, la troupe met pied à terre, renouvelle le combat, et, perçant cette muraille de chameaux, détruit les Maures, éblouis à leur tour par l'éclat des armures de l'empire et terrassés par la tactique romaine, alors qu'eux se présentent au combat presque nus et chargent en troupe désordonnée.

Dans une deuxième rencontre, à Burgaon, sur les confins de la Bysacène et de la Numidie, la montagne de ce nom où les Maures sont retranchés est vaillamment enlevée, et la perte de cinquante mille d'entre eux termine l'action. Ce qui survit, franchissant l'abîme sur ces horribles débris, fuit et gagne les monts Aurasiens où les tribus de ce nom leur font accueil. Tous y reconnaissent

Digitized by Google

pour chef un prince maure appelé Iabdas, qui déjà avait fait ses preuves contre les Romains, en attaquant et pillant la Numidie pendant les engagements qui précèdent.

Après treize journées de marche en partant de Carthage, l'eunuque victorieux était devant le mont Auras, réputé, par sa position, la citadelle du pays, et par la variété du sol et du climat, le jardin de la Numidie. C'est là, au sommet de la montagne, que les princes africains tenaient, inaccessibles, leurs femmes et leurs trésors. La première attaque des Romains, trompés, observe Procope, par les guides, d'intelligence avec l'ennemi, échoue. Ainsi, après dix jours de travaux, soit pour gravir la hauteur, soit pour aborder l'ennemi, invisible, insaisissable, dans cette position formidable, Salomon doit forcément regagner la plaine et s'y retrancher, bornant ses projets cette fois à une stricte défensive. Ailleurs les événements ne devenaient pas moins compliqués.

Déçus dans leur espoir de retrouver l'abondance et le repos par la victoire, et par leur alliance avec les veuves et les filles des Vandales, les soldats et plusieurs chefs de l'armée de Salomon eux-mêmes, s'entendent avec quelques-uns des guerriers appartenant aux escadrons passés à la solde de l'empereur; et ceux-ci, vieux ariens, déplorant la ruine de l'église d'Afrique, conspirent ouvertement contre l'autorité de leur maître. Quatre cents Vandales des plus déterminés se concertent, désertent leur drapeau en Orient, parviennent à regagner l'Afrique et arborent, sur les Aurasiens, l'étendard de l'indépendance et de la révolte. La mort du gouverneur Salomon est résolue. La crainte et le remords arrêtent le poignard des assassins; mais dix jours après, dans le cirque, éclate une sédition qui devait désoler l'Afrique pendant plus de dix ans encore. Le chef des rebelles, du nom de Stoza, simple soldat d'abord, alors à la tête de huit mille révoltés, ose se

Digitized by Google

mesurer contre Bélisaire lui-même, rentré en Afrique pour tenir tête à l'orage, et défie aussi le neveu propre de Justinien. Stoza est défait à Membresa, ville démantelée sur le Bagrada; mais exploitant habilement l'art des négociations, il fait débander une armée romaine dont les chefs, trop confiants dans de perfides promesses, périssent assassinés par ses ordres, dans une église de Numidie. Quant à lui, il échappe aux poursuites et fuit vers les déserts de la Mauritanie.

Un calme momentané renaît. L'autorité paternelle de Bélisaire, les qualités de Germanus, neveu de Justinien, les vertus de Salomon le maintiennent. Stoza, saisissant l'occasion des désordres publics, reparaît vivant sous Carthage et en fait le siége; Bélisaire le fait lever. Par ses ordres, Germanus poursuit les rebelles. Dans la bataille qui suit, à Scaldœ Veteres, vers les Aurasiens, Stoza périt en combat singulier, mais tue son adversaire. Un autre rebelle, du nom de Gontharis, qui promettait aux Maures, s'ils le secondaient dans ses vues pour monter au trône de Carthage, de partager l'Afrique avec eux, n'a que trente jours de règne. Il meurt poignardé au milieu d'un festin par Artaban qui, lui prince arménien, rétablit à Carthage l'autorité de l'empire romain.

Le foyer de la rebellion était toujours dans les Aurasiens. Salomon ayant remplacé Germanus, rétablit le bon ordre dans la province, relève les murailles de toutes les villes, puis entreprend sa seconde expédition contre Iabdas et les Maures des montagnes. Déjà un parti de Romains était battu et assiégé dans son camp, et le fleuve Abigas, détourné de son cours et dirigé tout entier contre ce camp, le transforme en un lac profond et impraticable. Instruit de la détresse, Salomon accourt. Les Maures n'osent l'attendre et gagnent le pied des Aurasiens. Salomon les y poursuit, leur livre bataille avec toutes ses forces et les met en dé-

Digitized by Google

route. Hors d'état de tenir la plaine, les Maures se débandent, et une partie se réfugie chez les barbares vers le sud. L'inflexible Iabdas reste dans ses montagnes avec vingt mille combattants et occupe avec eux une ville forte nommée Zerbulé, qu'il avait bâtie. Salomon se borne à observer la position, mais ravage la contrée au point que Iabdas, craignant d'être réduit par la faim, gagne la cime des Aurasiens, et choisit pour refuge le post réputé imprenable de Tumar, situé, disent les historiens, au-dessus des nuages. Salomon s'en empare cependant, bien que le chemin qui y conduit ne donne accès qu'à un homme de front. Restait le château nommé le rocher Géminien, s'élevant à pic au milieu des précipices. Là sont renfermées les femmes d'Iabdas et ses trésors. Les Romains tentent une escalade, réussissent et font main basse sur tout. Bientôt, sur le formidable rocher, s'élève une citadelle pour garder la conquête, dominer le pays et rappeler aux vaincus leur éclatante défaite.

Maître de la Numidie, ayant en outre rendu sujette et tributaire la Mauritanie de Sétif, qui avait échappé depuis longtemps à toute domination étrangère, Salomon pénètre dans le Zab (ancienne Gétulie) et s'avance vers le sud à quarante lieues au-delà du grand Atlas. Cette entreprise audacieuse brise pour un instant toutes les résistances et retient les vaincus dans le devoir. Trois campagnes avaient suffi aux Bysantins pour tout soumettre. Toutefois les limites de l'empire de Justinien ne dépassaient pas, à l'ouest, la Mauritanie de Sétif. La Tingitane et la Césarienne, moins Césarée et Ceuta, restaient aux indigènes.

Les historiens font observer que la petite armée de Bélisaire réunissait l'élite des Romains et des nations barbares. Sa cavalerie était très-bien exercée à tirer de l'arc; l'infanterie à se servir de catapultes et de balistes. Voici, suivant Montesquieu, la spécialité que chaque na-

Digitized by Google

tion alliée de l'empire apportait dans l'action : Les Goths étaient redoutables l'épée à la main ; les Huns étaient des archers admirables ; les Suèves de bons hommes d'infanterie ; les Alains étaient pesamment armés ; les Hérules étaient une troupe légère. Les Vandales, comme la pospolite de Pologne, leur ancienne patrie, ne combattaient au contraire qu'à cheval et de près. Ainsi, Bélisaire attaquait une seule armée avec les avantages de toutes les autres. Ceci explique ses succès concluants. Pareillement les Maures opposés à Salomon ne se servaient que de la fronde et du javelot ; mais c'étaient, en infanterie et en cavalerie, des troupes légères et excellentes, que le séjour dans les rudes et âpres Aurasiens avait rendues belliqueuses, indomptées. La supériorité de l'organisation militaire l'emporte à la fin sur le nombre et les difficultés du terrain.

Grâce à leur vie errante, à leurs immenses déserts qui assurent leur retraite, les Maures, refoulés par Salomon, harcelaient impunément les postes romains, ou éludaient les chaînes de ces conquérants. Bientôt les exactions et les vices de deux neveux de Salomon, Cyrus et Sergius, pourvus des gouvernements de Tripoli et de la Pentapole, réveillent les partis. L'acte cruel commis sur les députés d'une tribu maure qui, au nombre de quatre-vingts, assis à la table de Sergius, y sont assassinés sous l'œil des populations, devient le signal de la révolte. Un maure, du nom d'Antala, naguère allié des Romains contre les Vandales, et qui lui-même a perdu un frère assassiné, en est le chef. Il attaque et brûle Adrumète et ose livrer bataille à six jours de Carthage, au lieu de Tébeste. Son adversaire y succombe ainsi que toute son armée.

De nouvelles troupes, conduites par des généraux plus habiles ou plus heureux, accourent et répriment la rebellion. En 543, les coalisés sont défaits en deux grandes batailles par Jean Troglita, élève de Bélisaire, et dix-

Digitized by Google

sept de leurs princes sont tués dans une seule rencontre. Après une aussi rude leçon, les Maures restent soumis, et même, suivant l'expression de Procope, ressemblent à de véritables esclaves. L'Afrique, au milieu de la paix, voit refleurir son agriculture et son commerce; les possessions romaines surtout et les fertiles côtes de la Méditerranée reprennent de la vie. Mais le mal était profond et la dévastation du pays immense. Durant ces vingt ans de guerre, cent-soixante mille guerriers vandales avaient disparu; les Maures avaient péri dans la guerre en plus grand nombre, et le gouvernement de Justinien, suivant l'expression sans doute suspecte de Procope, aurait coûté cinq millions d'habitants à l'Afrique. Si une saine critique repousse une telle assertion, celle-ci, avancée par un historien contemporain, établit du moins nettement la grande valeur du pays à l'époque dont il s'agit et sa population étendue.

Sous le faible Justin II, fils de Justinien, les Maures tentent de se soulever. Deux exarques d'Afrique sont vaincus et massacrés par le roi maure Gassuind qui s'empare de Césarée. Il marche l'année suivante contre la France et tente l'invasion de la Gaule; mais il échoue dans cette expédition lointaine qui, du reste, atteste sa puissance. Elle a un terme sous Gennadius, soldat entreprenant et général habile de Tibère. Il défait Gassuind en combat singulier, le tue de sa propre main, et lui ravit toutes les conquêtes faites sur l'empire d'Orient.

A partir de cette époque, pendant le règne de cet empereur, ensuite pendant ceux de Maurice et de Phocas, l'histoire se tait sur l'Afrique, preuve matérielle du calme et de la tranquillité dans cette contrée. Sous Héraclius, en 621, l'Afrique soumise encore à l'empire d'Orient, depuis l'Océan Atlantique jusqu'en Egypte, fournit de grandes forces pour la guerre contre les Perses. Mais

Digitized by Google

Suintilas, roi goth, s'empare de plusieurs villes de la Tingitane sur le détroit de Cadix, en même temps qu'il complétait l'expulsion des Latins dans ses possessions d'Espagne. Cette domination des Goths devait conserver, quelques années encore, une lueur d'existence sur la rive africaine. Quant à la puissance grecque sur cette même terre, ses destinées étaient accomplies; et la région de l'Atlas allait échapper pour toujours au trône de Constantinople. Une révolution politique et religieuse, imprévue, immense, amenait ce grand résultat; elle devait en outre changer la face du monde.

Digitized by Google

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Période de la domination Arabe (645-1070, J.-C.)[1].

Dans la tribu des Koreishites, existait la famille des Halhémites, la plus illustre d'entre les Arabes, prince de la Mecque et gardienne héréditaire du *saint* temple de Caaba. Un membre de cette famille, du nom d'Hashem, homme riche et généreux, avait dans un temps de famine nourri ses concitoyens du produit de son commerce. Plus tard, son propre fils, Abd-el-Moutalleb délivra son pays de la puissance des Abyssins qui, vainqueurs dans l'Yemen, avaient introduit la religion des Chrétiens dans la Caaba. C'est dans cette famille noble et puissante, quoique les préjugés religieux ou d'autres considérations aient fait avancer le contraire, que naquit, deux ans après la défaite des Abyssins, quatre ans après la mort de Justinien, en 570, d'Abd-Allah, fils de Moutalleb, le célèbre Mohammed, que nous nommons Mahomet. Encore en-

[1] Histoire de la décadence et de la chûte de l'empire Romain, traduite de l'anglais d'Edouard Gibbon, par M. Guisot. Tome 10, Paris 1828.

Table historique et chronologique de Lesage (comte de Lascase).

Précis historique sur les Maures, par Florian, première partie de Gonzalve de Cordoue, d'après d'Herbelot, Cardonne, Léon l'Africain, Marmol, de Chenier.

De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger, par M. Walsin-Esterhazi, capitaine d'artillerie. Paris 1841.

Digitized by Google

fant, il perdit son père, sa mère et son aïeul. Sans appui suffisant pour devenir de suite un homme élevé et soutenir le rang de ses ancêtres, réduit même pour tout héritage à la possession de cinq chameaux et d'une esclave éthiopienne, il prit la profession de facteur arabe ou de chamelier. D'ailleurs cette profession était en honneur dans une contrée où les échanges au moyen des caravanes constituent tout le commerce et font la prospérité du pays. Eprise de la beauté et de la haute intelligence du jeune orphelin, barbare ignorant du reste et ne sachant ni lire ni écrire, une noble et riche veuve de la Mecque, Cadijah, l'avait retenu à son service. Elle lui donna bientôt sa main et sa fortune, et se contenta longtemps encore des vertus domestiques de celui qui allait usurper le titre de prophète de Dieu et prêcher un culte nouveau.

Mahomet, parvenu à l'âge de quarante ans, n'avait point vu les cours, les armées et les temples de l'Orient, et ses voyages se bornèrent toujours à ce qu'il traversa de la Syrie, en se rendant deux fois aux foires de Damas et de Bostra. Ainsi, chez lui, tout résultait de la contemplation; tout appartenait à son imagination profonde et hardie. C'est au fond de la caverne de Héra, à peu de distance de la Mecque, qu'il allait méditer et prier. Dans ses rêves d'inspiré, il se croit successeur accompli de cinq législateurs ses devanciers, qu'il reconnaît comme prophètes : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ, et se proclame, sans réserve, le plus grand et le dernier apôtre de Dieu. Ses conversions sont rares et obscures d'abord. Il les fait avec peine, et ses premiers auditeurs sont sa femme Cadijah, son esclave Zéid, son pupile Ali, enfin Abou-Beker son ami, qui plus tard devient son successeur. A la persuasion de celui-ci, dix citoyens respectables de la Mecque consentent à se faire instruire, et deviennent l'écho du dogme fondamental qui, sous le nom

Digitized by Google

d'Islam, proclame un principe à la fois d'une vérité éternelle et d'une fausseté ridicule : *Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète.*

Trois ans sont employés en silence à la conversion de ces quatorze personnes ; ce furent là les premiers fruits de la mission du hardi novateur. Quatre ans plus tard le nombre s'était considérablement augmenté, et l'inflexible et farouche Omar, longtemps rebelle à la *vraie lumière*, en devenait un des plus fougueux soutiens. Mais les rivalités de croyance, celles que provoquaient la surprise, la jalousie, l'intérêt, l'ambition, opposent de nouveaux obstacles, et dans une assemblée de Koreishites, l'emprisonnement ou l'exil de Mahomet sont débattus. Sa mort en définitive est résolue, et il est dit qu'un membre de chacune des tribus lui plongera son épée dans le sein. Resté seul avec son fidèle ami Abou-Beker, Mahomet se cache d'abord pendant trois jours dans la caverne de Thor, à une lieue de la Mecque. Ils est arrêté cependant par des émissaires de ses ennemis. Elargi à force de prières et de promesses, il parvient à s'échapper de leurs mains. Il fuit et se retire à Yatreb qui, de ce jour, prend le nom qu'adoptent les siècles : Médinat (Médine) *la ville*. De cet évènement en apparence vulgaire, survenu en 622, compte l'ère des Arabes, sous le nom d'hégire, c'est-à-dire fuite. Ainsi pour Mahomet, une disgrace, un échec, consacre tout d'abord le principe de l'immortalité.

Médine l'accueille, et c'est au milieu des flots de citoyens qu'il entend de toute part des acclamations de fidélité et de respect. Mahomet y exerce bientôt les fonctions de roi et de grand pontife. Prenant alors un ton plus farouche, un caractère plus sanguinaire, parce que toute crainte pour sa propre sûreté est dissipée, il déclare que Dieu lui ordonne de propager sa religion par le glaive et de poursuivre et d'anéantir les nations incrédules. Du

Digitized by Google

reste, en sa qualité d'arabe, il continue à exercer sa profession de marchand et de voleur. Alors les tribus errantes viennent se ranger sous le drapeau de la religion et du pillage. Les femmes captives sont livrées aux soldats, soit comme épouses soit en qualité de concubines; ce n'est là qu'un faible à-compte des joies du paradis destiné aux braves martyrs de la foi.

La première rencontre de Mahomet avec ses rivaux ou ses anciens ennemis de la Mecque est dans la fertile vallée de Beder, sur le grand chemin des caravanes d'Égypte, à trois marches de Médine, à six de la Mecque. De ce jour ce lieu devient célèbre et l'objet d'un culte annuel. Les Koreishites, frappés de l'éclat de la voix de Mahomet, tremblent et prennent la fuite. Soixante-dix mordent la poussière; un pareil nombre, retenu captif, orne le premier triomphe des fidèles. La prise du trésor, suivie d'autres captures considérables, révèle une autorité surhumaine, une protection divine manifeste. Ces puissants auxiliaires sont insuffisants à la deuxième bataille qui est livrée sur le mont Ohud, à une marche seulement de Médine, et Caled, le plus terrible et le plus heureux des guerriers arabes, chef des Koreishites, reste vainqueur. Mahomet, privé d'un grand nombre des siens, blessé lui-même, rallie cependant son monde sur le champ de bataille, et son rival n'a ni les forces ni assez de courage pour entreprendre le siége de Médine. L'année d'après (625, J.-C.), dans l'action dite des *nations* ou du *fossé*, aucun parti n'est vainqueur; mais en réalité, les Koreishites, divisés entre eux, abandonnés par leurs alliés après vingt jours de campagne, n'espèrent plus abattre le trône ni arrêter les conquêtes de l'homme, désormais invincible, qu'ils avaient proscrit.

Mahomet tourne ses efforts contre les Juifs, implantés en Arabie depuis leurs éclatantes défaites sous Titus et sous Adrien. Ils sont tenaces dans leurs croyances, mais sans

Digitized by Google

lien politique, par conséquent vulnérables. De plus, ils sont riches et point guerriers; ainsi le succès est assuré, et la proie presque légalement acquise est, en outre, facile à saisir et abondante. A ce titre, cette entreprise devient une guerre d'extermination. La chûte de Kaïbar, à six journées nord-est de Médine, ville importante, ancienne, riche, séjour des juifs principaux et siége de leur puissance, devient le terme de l'influence hébraïque. La Mecque retardait sa conversion; et là résidait le pouvoir réel. Incertain d'y pénétrer en conquérant, c'est en humble pélerin que Mahomet demande à s'y montrer avec les siens.

Il y reste en effet trois jours; le quatrième il sort ponctuellement de la ville. Mais sa dévotion édifie le peuple; lui-même étonne, divise, et son plus ardent adversaire, Caled, et Ambrou, autre personnage vaillant et en crédit, sont réduits et passent sous sa bannière. L'armée des fidèles, au nombre de dix mille, est bientôt dans l'intérieur de la Mecque, contre les termes du traité qui portait dix ans de trêve. Tout devient licite à Mahomet parce qu'il est le plus fort; et après sept ans d'exil, le missionnaire fugitif est reconnu prince et prophète de son pays. Il se montre généreux et épargne les vaincus; mais trois cent soixante idoles de la Caaba sont brisées avec ignominie. Le temple de Dieu est purifié et embelli; la Mecque est réputée *sainte*, et défense expresse est faite à tout mécréant de paraître dans ses chastes murailles; c'était imposer violemment à tous une prompte conversion. Cent quatorze mille Musulmans accompagnent le dernier pélerinage de l'apôtre, et bientôt des ambassades viennent s'agenouiller devant le trône de Médine. Ainsi le Koran reste vainqueur dans toute l'Arabie. Cette conquête avait exigé que l'apôtre guerrier se trouvât en personne à neuf batailles ou siéges; il avait terminé par lui ou ses lieutenants cinquante entreprises guerrières. Le livre *saint*, quoique

Digitized by Google

obscurément connu et encore soumis dans son texte variable au caprice du chef, devient le code régulateur de l'état.

Les principes sont un seul Dieu, souverain des mondes. — Bienfaisance envers les pauvres et les orphelins, les esclaves et les captifs. — Justice envers tous. — Prière, jeûne et aumône. — La prière cinq fois par jour, n'importe le lieu, mais ayant les yeux tournés vers le *saint* temple de la Mecque. — Le jeûne, rigoureux depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, fixé à trente jours, à l'époque variable mais annuelle du Ramadan. — L'aumône ou plutôt la charité, descendant même jusqu'aux animaux, est réputée devoir rigoureux, indispensable. — Pour récompense, un paradis, lieu de délices matérielles les plus suaves. — Pour conditions, combattre jusqu'à la victoire les infidèles et les impurs et exiger qu'ils embrassent l'islamisme ou restent tributaires. — Mort en combattant, tout soldat devra jouir des trésors de Dieu. — Les lâches ne pourront prolonger leur vie ; l'instant où l'ange de la mort doit les frapper est écrit dans le livre des destins. — Pour les peuples soumis par la victoire, agrégation dès cet instant parmi les membres de la grande nation, sans différence avec les vainqueurs. — Pour ceux décidés à conserver par habitude ou conviction leur ancienne croyance, liberté de racheter le maintien de leurs propres lois et le libre exercice du culte, en se soumettant à payer pour les besoins de l'état, un tribut égal au cinquième du revenu. — Les Musulmans ne doivent que la simple dîme prescrite par leur religion.

L'Arabie était soumise ; cette vaste contrée n'avait plus qu'une même croyance et un seul drapeau. Mais l'empire de Bysance était encore fort et puissant, et les succès récents d'Héraclius contre les Perses avaient réveillé les Grecs de leur léthargie. La nouvelle religion avait excité plutôt qu'elle n'avait diminué l'esprit de rapine des Arabes ; l'empire se

Digitized by Google

montrait inquiet, mécontent. Mahomet guettait l'occasion; le meurtre d'un de ses envoyés fournit un moyen de rupture, et cinq mille *fidèles*, ayant pour chef Zéid, l'ancien esclave du prophète, que cette mission ennoblit, envahissent le territoire de la Palestine qui se prolonge à l'est du Jourdain. La rencontre avec les Chrétiens a lieu à Muta. Zéid y succombe ainsi que deux autres chefs désignés d'avance pour le remplacer. Caled, qui est là, s'empare du drapeau. Cinq glaives se brisent dans sa puissante main; mais sa valeur contient et repousse les Chrétiens, quoique supérieurs en nombre. Par son habileté, il assure aux Arabes la victoire ou du moins la retraite, et reçoit à cette occasion le nom glorieux de *l'Epée de Dieu*.

Cependant l'armée était découragée, et les prédications de Mahomet devenaient impuissantes. Un grand effort étant opportun, dix mille cavaliers et vingt mille fantassins marchent sous son étendard. Il s'arrête de sa personne à dix jours de Médine et de Damas; mais, par ses ordres, Caled répand la terreur de son nom aux environs des lieux qu'il parcourt, et depuis l'Euphrate jusqu'à la pointe de la mer Rouge, le pays est exploré et soumis. Ménagés par le vainqueur, les Chrétiens prennent, sans trop de peine, l'habitude de son joug. Ce n'était encore là qu'un succès incomplet; mais les limites naturelles de la presqu'île Arabique étaient franchies; le temps et le fanatisme des assaillants, la peur et la faiblesse des Bysantins devaient faire le reste.

Mahomet avait atteint soixante-trois ans, conservant les forces nécessaires aux travaux temporels et spirituels de sa mission. A ce terme (l'an 10 de l'hégire, 632 J.-C.), il meurt du poison par la main d'une juive de Kaïbar, appelée Zainath, dont le frère avait été tué par Ali, disciple du prophète, et c'est en lui servant un agneau rôti qu'elle aurait, dit-on, consommé son crime. A ce grief pouvait s3

Digitized by Google

joindre un autre motif; et cette femme, en montrant Mahomet accessible aux maux de l'humanité et mortel, ne semblait-elle pas signaler aussi comme périssable l'édifice religieux du faux prophète? Celui-ci, à ses derniers moments, se montre toujours inspiré mais humble et soumis aux décrets d'en-haut. Ses plus proches parents l'inhument pieusement à la place où il avait rendu le dernier soupir. Sa mort et sa sépulture ont consacré *la ville* (Médinat, Médine). Quant au prétendu tombeau que de forts aimants retiennent suspendu à la voûte du temple de la Mecque, c'est une assertion depuis longtemps démentie par des milliers de témoignages.

La nation recouvrait ses droits par la mort et par le silence de Mahomet expirant. Son gendre Ali, époux de sa fille unique Fatime (fille de Cadijah), est repoussé par l'assemblée des fidèles. Omar, qui n'était pas non plus sans droit ni sans ambition, présent à l'élection, étend tout-à-coup la main et se déclare premier sujet du respectable et doux Abou-Beker (le père de la vierge, Ayezah, autre femme chérie de Mahomet). Celui-ci est donc installé sans appareil. C'est lui qui, deux ans après la mort de son gendre, publie l'œuvre complète de Mahomet, partie en simple prose, partie en prose rimée. Les pages du texte sacré, transcrites avec soin par les disciples de Mahomet et sous sa direction, sur des feuilles de palmier ou sur des omoplates de mouton, avaient été jetées sans ordre et sans liaison dans un coffre dont celui-ci avait confié la garde à une de ses femmes. Abou-Beker réunit ces éléments et publie le livre *saint*. L'ouvrage fut ensuite revu par le troisième successeur, Othman, dans la trentième année de l'hégire.

Cet écrit célèbre, suivant les plus fanatiques, est réputé incréé. Suivant d'autres, c'est l'ouvrage d'un simple mor-

Digitized by Google

tel ; il devient donc l'occasion d'une série de commentaires et de sectes, origine première de ces guerres de religion qui couvrirent l'Asie de sang. Soit fanatisme, soit vanité, Mahomet avait tiré du mérite de son livre la preuve de la vérité de sa mission, et osait assurer que Dieu seul avait pu dicter cet écrit. Cet argument, respectable pour un arabe que son ignorance rend incapable de comparer entre elles les diverses productions de l'esprit humain, est peu admissible aujourd'hui où le Koran est entre les mains de quiconque veut examiner et juger. Sous le titre de Calife, qui signifie vicaire, Abou-Beker réunit le pouvoir civil et militaire à l'autorité sacerdotale ; ainsi la législation du prétendu prophète, qui fait des fanatiques mais aussi des héros, n'est qu'un code religieux. Là, à côté des principes de haute morale empruntés à la religion de Moïse et de Jésus, sont des préceptes vulgaires ou de simples prescriptions d'hygiène.

Les soldats de Mahomet, sous le nom de Sarrasins, terme de mépris donné par les Chrétiens aux Arabes, comme descendants d'Agar (Acarenis ou Agarenis), ouvrent la série de ces succès qui étonnent le monde, et n'aspirent à rien moins qu'à le soumettre tout entier à ce pouvoir nouveau. L'occasion est favorable ; c'est l'époque du dernier degré de l'abâtardissement et du désordre des Persans, des Romains et des barbares de l'Europe.

Pendant la première année du règne d'Abou-Beker, Caled, son lieutenant, justifie son titre *d'Epée de Dieu*. Il s'avance jusqu'aux rives de l'Euphrate et soumet les cités d'Anbar et de Hira. Le roi chrétien de cette dernière ville succombe et son fils est envoyé captif à Médine. Caled se rapproche alors de la Syrie. Sous Omar, deuxième calife, les succès deviennent incertains sur l'Euphrate, parce que les Perses se sont réveillés et volent aux armes. Mais la bataille *des trois jours*, à Cadesie, où sont réunis

Digitized by Google

cent cinquante mille guerriers, sujets ou alliés de la Perse, leur est fatale, et les Sarrasins, qui ne sont que trente mille, restent vainqueurs, au prix toutefois de sept mille cinq cents des leurs. L'Irac (l'ancienne Assyrie) se soumet, et Bassora, fondée non loin du sein Persique, continue l'illustration de cette contrée célèbre. Huit cents Musulmans forment cette première colonie que sa situation rend bientôt capitale florissante et peuplée. Ctésiphon, cette barrière imposée à Trajan et à Julien, et d'autres postes sont abandonnés par lâcheté ou par trahison. Les richesses immenses de cette florissante résidence des rois vont doter les humbles vicaires de Mahomet, émerveillés des prodiges d'un art et d'un luxe qui leur sont inconnus.

Cufa ou Coufah (la ville des roseaux), sur la rive occidentale de l'Euphrate, remplace Ctésiphon. La réduction d'autres points importants assure la conquête de la Perse, complétée par la fuite du petit-fils de Chosroës, qui est forcé d'aller chercher un asile obscur sur la frontière de l'empire des Turcs et de celui des Chinois. Les Arabes, toujours infatigables, pénètrent dans la contrée vaste et peuplée, qui composait autrefois le royaume de Bactriane. L'étendard de Mahomet est planté sur les murs de Héra, de Mérou et de Balch, et le sarrasin victorieux désaltère ses chevaux dans les eaux de l'Oxus.

Cependant le prince dépossédé intéresse le roi de Samarcande et les pays arrosés par l'Iaxartes, auxquels se joignent les hordes de la Sogdiane et de la Scythie. Le puissant empereur de Chine, le vertueux Taïtsong, s'avance aussi à la tête d'une armée de Turcs pour aider le fugitif à revendiquer son royaume. Celui-ci est trahi et massacré par ses perfides alliés; son fils va se ranger parmi les courtisans du prince chinois. Là finit la tige masculine des *Sassanides*. Quant aux captives du sang royal de Perse, elles restèrent au vainqueur en qualité

Digitized by Google

d'esclaves ou d'épouses, et le sang des califes et des imans fut de ce jour anobli par ces illustres mères.

L'Oxus, faible limite pour le courage indompté des Sarrasins, est bientôt franchi. Plus tard, le musulman Calibah soumettait à l'empire des califes les vastes régions situées entre ce fleuve, l'Yaxarte et la mer Caspienne. Les hordes turques sont repoussées jusqu'au désert et les empereurs de Chine sollicitent l'amitié des Arabes victorieux. Alors aussi, avec un égal bonheur servi par un semblable courage, un collègue de Calibah arborait pour la première fois l'étendard du prophète sur les rives de l'Indus. Ainsi l'immense pays soumis par Alexandre, au-delà de l'Euphrate et du Tigre, subissait, dix siècles après, le joug de conquérants aussi intrépides et non moins heureux (632-712 J.-C.).

Impatients d'envahir la Syrie, les intrépides bandes des Sarrasins accusaient la lenteur et les délais du calife Abou-Beker. Le chef de l'expédition projetée était Abou-Obéida, un des fugitifs de la Mecque et ancien compagnon de Mahomet. Avec lui marchait *le Glaive de Dieu*, Caled, dans l'opinion de tous, et en réalité le premier général des Sarrasins. Une précédente tentative devant Bostra (tour bien fortifiée), capitale de l'Arabie romaine, à dix-huit journées de Médine, avait échoué. Caled accourt avec mille cinq cents chevaux et dégage les Musulmans. La trahison fait le reste : le gouverneur, Romanus, livre un passage souterrain et lui-même abjure avec éclat sa religion et son prince. Bostra n'était qu'à quatre journées de Damas, cette noble et riche capitale de la Syrie ; les Sarrasins y volent. Les défenseurs se tiennent à couvert derrière leurs murailles ; des secours d'ailleurs étaient annoncés. Les Musulmans se décident donc à lever le siége pour se concentrer et attendre des temps meilleurs, toujours confiants dans leur fortune et leur valeur.

Digitized by Google

Héraclius, quatre ans à peine auparavant, triomphait dans la guerre des Perses. Attéré aujourd'hui par l'invasion de la Syrie, la perte de Bostra et le siége de Damas, il se réveille enfin de son palais de Constantinople ou d'Antioche. Le grec Wanden (que l'on croit être plutôt Andrew) conduit l'armée. Il livre deux batailles. Caled soutient avec calme et fermeté les dards des Romains et les murmures de son armée. Voyant enfin les forces et les carquois de ses ennemis épuisés, il donne le signal de la charge ; c'est celui de la victoire. Les pertes sont de cinquante mille Romains et quatre cent soixante-dix fidèles seulement. Un grand nombe de bannières, de croix, de chaînes d'or et d'argent, de pierres précieuses, une multitude innombrable d'armes et de vêtements de grand prix, augmentent l'éclat du succès.

Les Sarrasins reparaissent devant Damas. Les sept portes de cette grande cité sont observées et menacées, et le siége recommence avec une nouvelle vigueur et une confiance sans bornes. Le soixante-dixième jour, la ville, par l'organe de cent députés du clergé et du peuple, offre sa soumission. Les otages et une porte voisine du camp sont livrés comme garantie. Au même instant, le quartier opposé venait d'être attaqué et pris d'assaut. Point de quartier! s'écrie l'avide et farouche Caled. Les trompettes sonnent et le sang inonde les rues et les places. La modération seule d'Obéidah empêche la ruine de la ville ; mais les habitants épouvantés en sortent ; ils n'y devaient plus rentrer. En effet, Caled est guidé par un chrétien renégat appelé Jonas, jaloux de son ancienne maîtresse qui l'avait dédaigné en apprenant sa défection. L'inflexible musulman, après des courses et des fatigues inouies, tombe sur le camp des fugitifs et abat, par le fer, tous les Chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Après ce coup de main hardi, Caled rentre à Damas avec la

Digitized by Google

même rapidité, non sans encourir le blâme du calife Omar, qui louait cependant la vigueur de l'exécution et l'excellence du résultat.

La prise d'Abyla, lieu de commerce, est combinée pour le jour même où s'y tenait une foire renommée. Les obstacles pour la réussite étaient grands, et un moment le chef de l'expédition, Abd-Allah, se voit environné et presque accablé par un ennemi supérieur en nombre. Alors paraît l'étendard de Caled, et les fidèles arrivent au secours, de toute la vitesse de leurs chevaux. Tout est renversé et poursuivi jusqu'à la rivière de Tripoli. Les marchandises, les meubles précieux, la vaisselle, l'or, entassés sur le dos des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, prennent le chemin de Damas, et cette précieuse caravane y est reçue avec transport.

Deux villes importantes de la riante et fertile Syrie restaient debout : Ems ou Emese et Héliopolis ou Baalbeck ; la première, métropole de la plaine, et celle-ci capitale de la vallée ; l'une et l'autre célèbres par leurs temples, dont un, celui de Baalbeck, excite encore la curiosité et l'étonnement des voyageurs européens. Les Sarrasins marchent sur ces deux villes, et, soit par des promesses, soit par la politique ou la perfidie, au bout de deux ans, ces places et les vallées de la Syrie appartenaient au vainqueur.

La lutte allait recommencer avec feu ; quatre-vingt mille Grecs réunis de l'Europe et de l'Asie, conduits par terre et par mer, campaient à Antioche et à Césarée ; soixante mille Arabes chrétiens, de la tribu de Gassan, marchaient aussi sous le drapeau de Sabalah, le dernier de leurs princes. La situation des Sarrasins était équivoque ; un renfort de huit mille Musulmans et les succès de Caled contre les Arabes de Gassan la rendent plus rassurante. Cependant, au combat d'Yermuk, les chances sont incertaines et les

Digitized by Google

avantages vivement disputés. Plus de quatre mille Musulmans restent sur place, mais des milliers de Grecs et de Syriens tombent sous le glaive des Arabes. La victoire reste enfin aux Sarrasins qui passent ensuite un mois à Damas dans le repos et les plaisirs.

Jérusalem, la ville de la croix, était respectée encore. Pour les Arabes comme pour les Chrétiens c'était le temple de la *terre sainte,* et après Médine et la Mecque l'objet de la vénération et des pélerinages des dévots Musulmans. Ayant échoué pour s'en emparer par surprise ou par un traité, Obéidah vient en personne l'entourer le onzième jour de sa présence dans la contrée. Le siége dure quatre mois, et chaque jour est marqué par quelque sortie ou quelque assaut. A ce terme, le patriarche Sophronique propose une conférence, et bientôt fait la demande d'une capitulation avantageuse, avec cette clause que le calife Omar en personne viendrait prendre possession de la ville. La condition est acceptée. Le calife s'y rend avec l'appareil d'un simple pélerin, et se montre, plus grand aux yeux de tous par cette humble manière de voyager. Pendant dix jours qu'il séjourne à Jérusalem, Omar règle tout pour le moment et pour l'avenir, puis rentre avec la même simplicité à Médine.

Après la chûte de Jérusalem, tout prestige était détruit et la prise du reste de la Syrie inévitable. Tandis qu'Ambrou et Yésid occupent, avec un détachement choisi, la Palestine, Obéidah et Caled marchent, vers le nord, sur Antioche et Alep. Le château d'Alep ou de Bérée les arrête trois ou quatre mois; mais un renfort arrivé de Médine, et les exhortations du calife Omar, qui ne consent à aucun prix qu'on se retire, ramènent le zéle et enflamment le courage des fidèles. L'un d'eux, le vaillant Damès, avec trente hommes résolus comme lui, s'empare par surprise du château d'Alep, dont le gouverneur, l'actif Yurkinna,

Digitized by Google

après s'être montré ennemi redoutable, devient prosélyte utile et dévoué. De ce moment et après la chûte du château d'Aozar et du pont de fer de l'Oronte, Antioche, qui perdait ainsi ses défenses rapprochées, amollie d'ailleurs par le luxe et les douceurs de la vie, tremble, puis se soumet sans plus de résistance. A compter de ce jour, cette célèbre résidence, décorée par César du titre de cité libre, sainte et vierge, devient humble et sujette, et ne conserve plus que l'importance d'une ville de second ordre.

La honte et la faiblesse devaient composer les premières et les dernières années d'Héraclius, et ce conquérant heureux des Perses n'était plus que l'indolent, l'impassible spectateur de la perte de Damas, de Jérusalem et des sanglantes journées d'Aisnadin et de Yermuk. Après s'être montré un objet de pitié pour les habitants d'Antioche au lieu de les édifier, comme il le croyait, par sa présence au pied des autels, cet empereur, troublé en outre par les songes et la superstition, se croit arrivé à son dernier jour. La peur achevant de l'égarer, il s'embarque avec une suite peu nombreuse, en déliant ses sujets de leur serment de fidélité. Son fils Constantin, aussi peu rassuré dans Césarée, bien qu'il soit à la tête de quarante mille hommes, se laisse attaquer, puis déborder par Caled et les Sarrasins, qui s'emparent immédiatement des ports et des villes de la Phénicie. Tripoli et Tyr leur sont livrées par des traîtres ; ils y capturent une flotte de cinquante voiles qui s'y rendait sans défiance. Césarée se livre aussi, et le fils d'Héraclius s'étant embarqué pendant la nuit, les citoyens, ainsi abandonnés, achètent leur pardon. Les autres villes de la province n'osent résister. Enfin toute la Syrie, sept siècles après que Pompée en avait dépouillé les derniers rois macédoniens, est rangée tout entière sous le pouvoir nouveau (633-639).

Digitized by Google

Ces succès avaient été coûteux, mais les Arabes mouraient comme des martyrs, pleins de gloire et de joie. Malgré qu'Obéidah s'éloigne d'Antioche après trois jours, pour éviter le contact des mœurs de cette cité dépravée et les habitudes de mollesse, une mortalité fatale démolit l'armée musulmane, et la seule année du triomphe lui coûte vingt-cinq mille hommes et son chef Obéidah; Caled lui survit de trois ans. Chez cet intrépide croyant, le fanatisme était poussé à sa dernière limite, et dans son délire religieux il se regardait comme invulnérable au milieu des traits des infidèles.

Devenue la résidence et le soutien de la maison d'Ommiah, la Syrie sert de point de départ pour de nouveaux triomphes. Au nord de cette contrée, les Sarrasins passent le Taurus, subjuguent la Cylicie et Tarse sa capitale. Ils gagnent, vers l'Orient, les sources de l'Euphrate et du Tigre. Les limites si longtemps contestées de Rome et de la Perse sont pour toujours effacées. Edesse, Amida, Nisibe, voient renverser leurs murailles. Un éclatant miracle, dû aux prières du saint évêque Jacques, dans Nisibe, avait, trois siècles auparavant, préservé du joug des Perses cette barrière de l'empire en Orient. Malgré les pieuses traditions qui le rappelaient aux Chrétiens, le miracle ne se renouvela point. L'époque des mystérieux prestiges était passée; l'inflexible réalité persistait. Depuis la venue du Christ, assez longtemps Dieu avait manifesté sa puissance et sa grandeur. Aujourd'hui, pour châtier les hommes, il laissait les choses suivre leur cours naturel. Disons-le : les éclatants débats et les scènes sanglantes entre les orthodoxes et les sectaires, dans toute l'église d'Orient, méritaient cette marque du courroux céleste, ce châtiment ou cette indifférence. Seulement, à l'époque dont il s'agit, comme dans tous les temps, ces grandes commotions, le choc des peuples et la chûte de puissants

Digitized by Google

empires, indiquaient toujours le doigt de Dieu, mais hors des regards et des prétentions de la faible humanité.

Les collines du Liban sont couvertes de bois propres à la construction; de plus les Phéniciens sont des hommes de mer : Les Arabes équipent donc et arment sans retard une flotte de mille sept cents barques, et bientôt voient fuir devant eux les navires de l'empire depuis les rochers de la Pamphilie jusqu'à l'Hellespont. L'empereur, petit-fils d'Héraclius, les laisse maîtres de la Méditerranée. Les Cyclades, Chypre, Rhodes sont envahies et pillées. Le fameux colosse, trophée élevé à l'entrée du port en l'honneur d'Apollon ou du Soleil, gisait en débris, renversé par un tremblement de terre, cinquante-six ans après son érection. Il est vendu à un marchand juif d'Edesse, et fournit, ce qui est contestable, la charge de neuf cents chameaux. Ainsi ce chef-d'œuvre de l'art, élevé d'abord par la victoire, puis souillé par elle, va faire la fortune d'un obscur trafiquant mésopotamien. Rien à l'est ne restant à soumettre ou du moins n'étant omis dans le plan de conquête, c'est du côté de l'occident, en Afrique, qu'allaient peser les forces, le fanatisme et la valeur indomptée des Arabes.

C'est Ambrou, l'intrépide lieutenant du calife Omar, qui médite l'invasion de l'Egypte, avec les faibles ressources dont il dispose en ce moment : quatre mille Arabes en tout. Parti de Gaza (juin 638), il élude le sens des ordres timides qu'il reçoit du calife en chemin, et prenant pour interprètes sa résolution et sa valeur, envahit le territoire d'Egypte. Sa première conquête est Famah ou Peluse, après un siége de trente jours. C'est la clef du pays, lequel lui est dès ce moment acquis jusqu'aux ruines d'Héliopolis. Sur la rive occidentale du Nil, à peu de distance à l'est des pyramides, la superbe Memphis étalait encore les restes de la magnificence de ses anciens rois,

Digitized by Google

bien que déchue depuis la fortune d'Alexandrie. Ambrou, qui reçoit un renfort de quatre mille Sarrasins, s'empare, après sept mois de travaux, de Babylone, séjour d'une légion romaine, située sur la rive orientale du Nil. C'est là que les tentes des Arabes, converties aussitôt en habitations permanentes, forment le vieux Memphis (vieux Caire) encore aujourd'hui debout.

Les Cophtes ou Jacobites, repoussés par l'église orthodoxe, consentent à accorder tribut et obéissance, et bientôt la défection devient universelle parmi les indigènes. Aussi les Bysantins, formant à peu près le dixième de la population, les magistrats, les évêques, doivent gagner en toute hâte le Delta. Vingt-deux jours sont nécessaires aux Arabes, avec une série d'actions générales ou particulières, pour aplanir les obstacles qui les séparent d'Alexandrie. Enfin, après un retard de quatre mois et une perte de vingt-trois mille hommes, le drapeau de Mahomet flotte sur les murs de la capitale de l'Egypte. Alors périt, dit-on, par la flamme, la grande et célèbre bibliothèque d'Alexandrie, et les bains publics sont chauffés six mois avec les principaux manuscrits de cette vaste collection. Si ce point d'histoire est fort controversé et son résultat peu probable, le récit indique du moins les calamités dont les peuples et les lettres furent alors affligés; et ces souvenirs lugubres retentissent encore dans la mémoire des hommes.

Héraclius ne survit que sept mois à la perte d'Alexandrie. Privé des grains d'Egypte que jusque là on lui avait distribués chaque jour, le peuple détermine le nouveau pouvoir de Bysance à faire une tentative pour ravoir le grenier de l'empire. Alexandrie est en effet réoccupée deux fois dans l'espace de quatre ans. Ambrou, impatient, se décide à la fin à démanteler plusieurs parties des murs et des tours; mais épargnant le peuple en habile politique,

Digitized by Google

il élève la mosquée de *la clémence*, rappelant ainsi ses victoires et leurs paisibles résultats.

Par ordre d'Othman, troisième calife, Abd-Allah, fils de Saïd et frère de lait du sultan, remplace ou plutôt supplante son rival, le vainqueur de l'Egypte. A la tête de quarante mille Arabes, il pénètre dans les régions inconnues de l'Occident (647). Les Sarrasins, suivis de leurs fidèles chameaux, explorent sans frayeur un sol et un climat qui rappellent les déserts de leur pays. Ils s'emparent de la Cyrénaïque, et après une marche pénible sans doute, paraissent dans la Tripolitaine et sous les murs mêmes de Tripoli. La présence des Grecs et des Bysantins en nombre et l'approche du patrice Grégoire, les engagent à vider le débat dans une bataille décisive. Le préfet y périt. La ville importante de Sufetula, située à cinquante lieues au-dessus de Carthage, succombe, et les Bysantins et les barbares habitants de la province implorent à l'envi la clémence des vainqueurs. Toutefois ceux-ci, après quinze mois de campagne, fatigués et fuyant l'épidémie, se retirent près des confins de l'Egypte, emmenant les captifs et le riche butin dont ils se sont emparés. Alors aussi le nom d'Abd-Allah effaçant injustement celui du modeste Zobéïr réellement le héros de la campagne, se range à toujours à côté des noms célèbres de Caled et d'Ambrou.

Les califes Abou-Beker, Omar, Othman, s'étaient succédé. Celui-ci ayant perdu l'estime et la confiance des Musulmans, seule garde de ses prédécesseurs, périt par une conspiration et meurt frappé à outrance, n'ayant d'autre défense que le Coran placé sur sa poitrine. Après cinq jours d'anarchie, Ali, le compagnon et le gendre du prophète, apaise le tumulte; il devient le quatrième calife. Bientôt il est forcé de livrer bataille sous les murs de Bassora contre deux chefs puissants, qui gardent au milieu d'eux Ayezah, veuve de Mahomet, ennemie im-

Digitized by Google

placable de Fatime, femme d'Ali, et de leurs adhérents. Ali reste vainqueur dans cette journée dite du *chameau*. Mais un rival plus puissant, Moawiah, fils d'Abou-Sophian, longtemps adversaire de Mahomet, soutenu alors par les forces de la Syrie et le crédit de la maison d'Ommiah, prenait le titre de calife. Ali, après cent dix jours de guerre, d'escarmouches, et avoir livré quatre-vingt-dix petits combats, s'était montré supérieur à son rival par la valeur et l'humanité. Trahi ou du moins desservi par les siens, il se vit cependant réduit à signer un traité honteux et dut se retirer à Cufa.

Son adroit rival réduit la Perse, l'Yémen, l'Egypte, et un affidé porte dans la mosquée même un coup mortel au calife Ali, alors âgé de soixante-trois ans. Un tombeau, une ville, un temple, élevés dans le quatrième siècle de l'hégire, quoiqu'hommage tardif, deviennent chaque année, depuis lors, le lieu de pélerinage des Perses qui respectent cette simple localité à l'égal de la Mecque. Moawiah racheta par la prudence et la valeur ce que le crime lui avait livré. Sa politique adroite assura l'abdication d'Hassan, fils d'Ali, et ce dernier, croyant simple et fervent, quitta sans regrets le palais de Cufa pour aller occuper une humble cellule et se vouer à la prière, près du tombeau du prophète, son grand-père. Dès ce moment, l'empire, d'électif qu'il était, devient héréditaire, et les desseins ambitieux du calife furent pleinement satisfaits.

Après vingt ans de discordes cruelles, Moawiah, parfaitement assis sur le trône, est conjuré par les Africains eux-mêmes de reparaître dans leur contrée ; tant les extorsions du patriarche grec de Carthage, revêtu du pouvoir civil et militaire, déterminaient les sectaires et même les catholiques à abjurer leur religion ainsi qu'à secouer l'autorité de leurs tyrans. Un premier lieutenant, envoyé par Moawiah, se couvre de gloire ; il bat une

Digitized by Google

armée de trente mille Grecs, et fait quatre-vingt mille captifs.

Alors sans doute (658) un traité entre l'empereur Constantin (Pogonat) et le calife abandonne la région de l'intérieur aux Arabes, ne réservant à l'empire que les villes et les côtes. Ceci ne satisfait pas l'ambition du calife. En 665, le célèbre Oqba-Ben-Nafé, autre lieutenant, part de Damas avec dix mille Musulmans d'élite. Les forces totales de la foi montent à quatre-vingt mille combattants. Oqba marche à leur tête, et comme un torrent, s'avance le long des côtes d'Afrique. Il est bientôt dans le pays de Tunis et le dépasse. Bougie (Saldæ) est enlevée d'assaut vers l'an 666, et ses habitants sont massacrés.

L'intrépide Oqba pénètre dans l'intérieur des terres et traverse le désert où ses successeurs ont élevé les brillantes capitales de Fez et de Maroc. Il arrive enfin aux rivages de la mer Atlantique et à la frontière du grand désert. La vue de l'Océan, obstacle infranchissable, sans refroidir le zèle fanatique du musulman, lui arracha une exclamation de désespoir, un vœu extraordinaire, que les historiens nous ont conservé. Mais la défection des Grecs et des Africains, mal soumis, le rappelle des rives d'Occident vers les points d'où il est parti pour ses vastes conquêtes.

Durant le cours de ses succès, afin de contenir la légèreté des barbares et avoir, pendant la guerre, un lieu de sûreté pour mettre à couvert les familles et les richesses des croyants, Oqba fonde, sur les ruines d'une cité romaine, la ville de Cairouan. Il la place dans les terres, à dix-sept lieues de Carthage, et assez loin des côtes pour braver sans effort les insultes des flottes grecques et siciliennes. En moins de cinq ans s'élèvent, autour du palais du gouverneur, des constructions nombreuses, mais plus modestes; elles préparent l'avenir de la ville puissante et éclairée, destinée à compléter la cité naissante.

Digitized by Google

Après vingt-quatre ans de travaux partagés par son épouse fidèle, qui n'a pu consentir à le quitter; après avoir vu, rangée pour un temps, sous son obéissance, toute la région du Mogrob (Occident), Oqba meurt dans le pays de Zab, dans une action contre les indigènes. Il tombe, mais après être resté seul debout et avoir vu massacrer jusqu'au dernier de ses compatriotes. Ses restes sont déposés dans un village qui porte encore son nom. La mosquée célèbre, dite Djoma-Sidi-Oqba, rappelle aussi la mémoire du conquérant, et la grande mosquée de Cairouan, autre lieu de sépulture des rois de Tunis, immense construction soutenue par cinq cents colonnes de granit, de porphyre et de marbre de Numidie, reconnaît le même fondateur.

Cependant la province d'Afrique est reprise par les indigènes Maures ou Berbères, secondés par les forces de l'empire grec. Ceux-ci parviennent à reconquérir leur indépendance, et Bougie en particulier est délivrée par eux en 670. Mais Zobéïr, troisième général ou gouverneur de l'Afrique, venge la mort d'Oqba, son prédécesseur. Il remporte plusieurs victoires sur les Africains; à la fin il tombe lui-même accablé par une grande armée que Bysance envoie au secours de Carthage.

Dans l'intervalle Gésid, fils de Moawiah, assiége ou menace Constantinople par mer en 672. Mais l'ingénieux Calinique, inventeur du feu Grégeois, brûle la flotte des Sarrasins près de Cysique sur l'Hellespont; et ce grand désastre, qui immortalise la nouvelle découverte, coûte trente mille hommes aux Musulmans.

Gésid succède à son père en 679. Après sa mort, Abd-el-Mélik-Ben-Mérouen, le premier de la dynastie de Moulouck-Mérouaniis, plus connu sous la dénomination d'Ommiade, veut reprendre et consolider ses possessions d'Afrique. Hassan, gouverneur d'Égypte, est chargé de conduire cette conquête avec quarante mille hommes et

Digitized by Google

le revenu de sa province. Le hardi musulman paraît devant Carthage et y pénètre au moyen d'échelles, s'épargnant, par un assaut audacieux, les ennuyeuses opérations d'un siége régulier. Mais le patrice Jean, préfet de l'empire, général habile et renommé, retourne sur Carthage avec les forces de l'Orient, de la Sicile et un contingent de Goths d'Espagne. Les vaisseaux brisent les obstacles qui gardent l'entrée du port, et les Arabes sont forcés de se retirer dans Cairouan et Tripoli. Transportés de joie, les citoyens saluent la bannière de la croix et s'entretiennent dans de vaines chimères de victoire et de délivrance.

Les jours de Carthage étaient comptés. L'actif Hassan, animé par le fanatisme et le ressentiment, présente, tant sur terre que sur mer, un armement plus formidable que le premier. Le préfet grec, à son tour, est forcé d'évacuer le port et les fortifications de Carthage. Enfin les Grecs et les Goths sont défaits dans une grande bataille aux environs d'Utique, et ce qui survit se rembarque. La célèbre colonie de Didon, longtemps la rivale de Rome, alors métropole de l'Afrique, la fière Carthage, est livrée aux flammes, et le nom grec et romain disparaît des contrées au pied de l'Atlas.

Les Grecs avaient été chassés ; mais les Arabes n'étaient point encore les maîtres, et les indigènes opposaient dans les provinces de l'intérieur une résistance confuse à la religion et au pouvoir de leurs nouveaux dominateurs. Une reine, du nom de Cahina, disciplinait cette résistance, et dans sa politique sauvage, soi-disant pour ôter tout appât aux étrangers, proposait de détruire toutes les villes et d'ensevelir sous leurs ruines les richesses étalées jusque là à la cupidité des envahisseurs. Cette proposition reçoit des applaudissements unanimes. Mais l'exécution ne tarde pas à épouvanter les villes, qui se soumettent déjà à contre-cœur au joug d'une

Digitized by Google

femme. Les plus zélés catholiques eux-mêmes préfèrent les vérités imparfaites du Coran et le niveau absolu des Arabes, à la grossière idolâtrie des Maures et à leur féroce expédient. Ainsi le général sarrasin est accueilli une seconde fois comme sauveur de la province. Cahina est tuée dans la première bataille. Avec elle tombent son empire mal affermi et la superstition qui le soutenait.

La gloire d'asseoir pour jamais les conquêtes de l'Islam, de Tripoli à Tanger, était réservée à Moussa-Ben-Nacer, successeur de Hassan, l'un des plus habiles généraux du calife Walid, qui remplaçait sur le trône de Damas El-Mélik, son père. La conquête justifie ce choix. Parti d'Egypte avec une armée de cent mille combattants pour aller au-devant des Arabes alors forcés de revenir sur leurs pas, Moussa les rejoint aux environs de Carthage. Il marche rapidement à leur tête sur Constantine, dont il châtie les habitants. Il s'avance ensuite vers l'occident, aborde les Berbères et les Maures qui veulent lui disputer le passage et les bat. Traversant toutes les Mauritanies jusqu'à Tesiane, il se retourne vers le midi et s'empare de Tanger. Ainsi les trois Mauritanies sont soumises, excepté Mélille, Tétuan, Arzile, Ceuta, dont les territoires réunis sous le nom d'Hispania Tranfretane restent au pouvoir des Goths. Ceuta en particulier est attaquée par Moussa avec des forces imposantes; mais cette métropole des possessions gothes en Afrique résiste avec courage. Le comte Julien, son gouverneur, alors modèle de probité et d'honneur, s'y montre invulnérable.

Politique adroit autant que guerrier intrépide, Moussa rappelle aux Maures leur communauté d'origine avec les Arabes; et les croyances hérétiques des premiers, la plupart ariens fougueux, niant par conséquent la divinité de Jésus-Christ, les rapprochent en réalité des préceptes du Coran. Ainsi, après avoir renversé les obstacles matériels, Moussa s'attache à propager un changement dans les croyances

Digitized by Google

qui rallie sans effort les vainqueurs aux vaincus, et à la fin range décidément ces derniers sous les lois de l'islamisme.

Quant aux féroces habitants des chaînes de l'Atlas, anciens Numides, Vandales et Berbères fondus avec les naturels du pays, tous ayant survécu aux diverses conquêtes, fuyant la civilisation, ils croupissaient dans l'ignorance. Moussa sait ménager leur superstition, et respecte aussi leur nationalité sauvage. Il se borne à exiger qu'ils adoptent Mahomet pour prophète, laissant au temps le soin de constituer leur foi. Tout en reconnaissant la suprématie des conquérants, les Kabyles, car ce sont eux, affectent déjà devant les Arabes cette position libre et fière, que la plupart ont conservée jusqu'à nos jours avec une admirable constance. Moussa en fait moins des sujets dociles que de simples alliés, mais qui peuvent lui être utiles. Les autres tribus arabes préexistantes acceptent sans trop de répugnance la loi du vainqueur qui, parlant le même langage qu'elles, annonce une origine commune et montre les mêmes passions. La religion du prophète et les pratiques du Coran leur étant prêchées par les descendants d'Ismaël qu'ils regardent comme leur père, ceci les dispose à obéir à *l'apôtre de Dieu,* et au commandant des *fidèles.*

Des mariages entre les Arabes et les habitants des tribus cimentent la nouvelle alliance, et les Maures retrouvant leur ancienne énergie, sont prêts à s'élancer au combat et restent épris de l'islamisme et de la gloire. Ainsi un des lieutenants du général vainqueur épouse la fille du prince de Sour-Kelmitou, et un autre demande la main de Zamina, fille du chef qui gouverne dans le Zab. Dès-lors tout concourt à rendre la conquête sûre, et à effacer jusqu'aux dernières traces du christianisme en Afrique.

Favorisé de la sorte par son génie et par l'empressement ou l'accord tacite des peuples subjugués, Moussa, sous le nom de prince de l'Afrique du couchant (Emir-el-Mogrob),

Digitized by Google

reste maître à peu près absolu des provinces conquises, et aspire à se rendre indépendant du gouvernement de Damas. Alors aussi le guerrier tourne ses regards vers l'Espagne, et se promet, par cette conquête, une abondante moisson de richesse et de gloire.

Une flotte envoyée par le sultan Walid avait favorisé la chûte des places maritimes et des Mauritanies. Mais à la suite de quelques hostilités exercées sur les côtes d'Espagne, la flotte attaquée à son tour par les navires de Vitiza, roi des Goths, avait été battue et forcée de se retirer. Cependant les suites de cette guerre et les désordres de toute sorte, à tort ou à raison, car les historiens sont loin de tomber d'accord sur ce point, étaient violemment reprochés à Vitiza. Ceux-ci vont plus loin, et comme toujours le mécontentement, l'envie ou l'intérêt grossissent les griefs des peuples envers un pouvoir mal assis ou malheureux, les mêmes historiens avancent que si Vitiza, dans les premières années de son règne, mérita l'amour des siens dont il était le protecteur et le père, pendant les dernières il en fut le tyran et le fléau. Pour lui le pouvoir n'eût donc été que le privilége de se livrer plus largement au luxe et à la prodigalité. Sa cour était souillée par des scènes honteuses de débauche de toute sorte; et on lui attribue, lui chrétien orthodoxe et chef d'un peuple rentré au giron de l'église depuis plus d'un siècle, d'avoir publié un loi permettant la polygamie sans aucune réserve. Roderik ou Rodrigue, comte de Cordoue, dont le père, prince du sang, avait été mutilé par ordre de Vitiza, puis jeté dans un cachot, s'était mis en révolte. La guerre civile qui suivit avait eu un terme par la déposition ou la mort de Vitiza et l'avènement au trône de Roderik. Ainsi le nouveau souverain exerçait alors son autorité sans opposition.

Les propres fils de Vitiza, fuyant le ressentiment de

Digitized by Google

Rodrigue, avaient trouvé un asile auprès du comte Julien, leur parent, maintenu gouverneur des places espagnoles en Afrique, et ancien chef de la garde de leur père. Peu confiant lui-même dans les intentions de Rodrigue, Julien cherche à s'assurer l'alliance des Arabes. C'est au moment où celui-ci déplorait sa propre impuissance, que les fils de Vitiza le pressent, le poussent dans une entreprise dont la possession des places de l'autre côté du détroit lui livrait les clefs. Le frère de Vitiza, Oppas, archevêque de Séville, abdiquant son caractère de goth et de chrétien, encourageait le projet d'abord, ensuite en partageait l'exécution criminelle. Julien se rend auprès de Moussa, et s'offre à l'aider de tous ses moyens, s'il veut franchir le détroit. Walid accepte les ouvertures faites à son lieutenant. Dans sa placide assurance sur les résultats futurs, il veut bien *permettre* à celui-ci de réunir les royaumes inconnus de l'occident à la religion et au trône du successeur de Mahomet. Pour mieux sonder les dispositions des Chrétiens, les Musulmans, accompagnés du comte Julien en personne, débarquent sur la rive espagnole au nombre de cinq cents cavaliers seulement. La colonne parcourt la côte sans obstacle, trouve des alliés impatients de se livrer, ou des ennemis sommeillant sans défiance. Elle pousse une reconnaissance jusque dans Cadix, et retourne à Ceuta chargée de butin.

L'année 711 (91 de l'hégire), le lieutenant de Moussa, Tarik, débarque avec douze mille hommes sur le point de la côte proche de l'île appelée alors Djesira-el-Kadra (île verte), et surprend la ville d'Héraclée. C'est là que fut bâtie Algésiras. Tarik se retranche au pied du mont Calpé qui de ce jour s'appelle Djebel-Tarik (montagne de Tarik), Gibraltar. Il donne aussi son nom à Tarifa. Quant à l'excuse que les romanciers assignent à la trahison du comte Julien, savoir : la violence exercée par le roi

Digitized by Google

Rodrigue sur la propre fille de ce seigneur, du nom de Florinde la Cava (la méchante), tout cela est fortement contesté par la vérité historique. Ainsi honte éternelle sur ce lâche espagnol à cause de sa trahison ! Honte aussi sur l'indigne frère de Vitiza, Oppas, archevêque de Séville, qui ne fut pas étranger au même crime !

La première reconnaissance des Arabes en Espagne, décorée par eux du nom pompeux de victoire d'Andalousie, coûta cependant la vie au neveu de Rodrigue, Inigo Sanchez. La bataille réelle, celle qui fixe la destinée de la péninsule ibérique, immortalise quelques mois après les bords du Oued-Alété (Guadalète), à deux lieues de Cadix, non loin du site où fut bâtie *Xérès de la Frontera*. Les Chrétiens sont quatre-vingt ou cent mille hommes. Rodrigue les conduit, accouru du nord de l'Espagne où il était occupé à réduire les peuplades toujours indociles de la Vasconie. Aux douze mille Arabes de Tarik, grossis par cinq mille Musulmans que lui envoie Moussa, se réunissent les Goths mécontents, entraînés par le comte Julien, et les aventuriers africains attirés par la nouveauté, le danger et le pillage, des Juifs surtout. Cet assemblage compose vingt-cinq mille combattants.

L'action commence le dimanche 19 juillet (année 711) et dure jusqu'au dimanche suivant. Les Goths, protégés par la cuirasse et le bouclier, reçoivent l'attaque avec la pique et l'épée à deux tranchants. Les Arabes chargent, montés sur leurs coursiers rapides, la tête ceinte du turban, l'arc à la main, le cimeterre derrière le dos et la lance au côté. Les Sarrasins, malgré leur valeur, sont accablés par le nombre, et seize mille d'entre eux succombent. Mais les défections et la trahison, attisées par Julien et les fils de Vitiza, qui espèrent recouvrer la couronne, gagnent bientôt les rangs opposés et les dépeuplent. Tarik l'apprend ou le devine et redouble d'efforts. Bientôt chacun dans l'armée chrétienne ne songe plus qu'à sa propre sûreté,

Digitized by Google

et ce qui survit est poursuivi trois jours par le vainqueur et disparaît. Rodrigue n'échappe à la mort, en combattant, que pour une fin moins noble; il se noie dans les eaux du Bétis ou Guadalquivir. Les fils de Vitiza seraient morts, dit-on, les armes à la main le dernier jour de la bataille; mais cette version est contestée.

Cependant quelques partis et des renforts réunis à Ecija, se déterminent à aller attaquer les Arabes. Les Chrétiens sont défaits. Ecija succombe; Cordoue est enlevée par surprise; Malaga se soumet; l'Andalouise est conquise. Avec Rodrigue, vingt-cinquième roi depuis Alaric, s'écroulait la puissante monarchie des Goths après trois siècles d'existence. A la rigueur, une seule bataille la renverse et livre l'Espagne aux Arabes; il a fallu huit siècles de guerre, et livrer ou subir trente-sept mille batailles ou combats, pour arracher cette conquête aux troupes de l'islamisme.

Le théâtre de la guerre va s'étendre. Jaloux de la gloire de son lieutenant, Moussa annonce son arrivée avec dix-huit mille Arabes ou Berbères. Tarik ne peut consentir à l'attendre, et fondant sur le succès son excuse légitime, franchit les monts et envahit le cœur de l'Espagne. Après des conditions faites et acceptées et des otages reçus, il entre dans Tolède. Dans l'intervalle, Moussa avait débarqué; avec lui étaient ses deux fils Abd-el-Azis et Meroan; le troisième, Abd-Allah, gardait le gouvernement d'Afrique en son absence. D'intrépides patriotes défendent Séville (Ispalis) et Mérida (Emerita). Moussa volant tour-à-tour du Bétis à l'Oued-Anas (Guadiana), assiége ces places et les soumet. Son fils Abd-el-Azis doit reparaître devant Séville révoltée; elle est prise d'assaut et un grand nombre de chrétiens sont passés au fil de l'épée. Quant à Moussa, remontant le cours du Tage, il rejoint son lieutenant à Tolède, mais pour adresser les reproches les plus injustes

Digitized by Google

à Tarik, qu'il fait même jeter dans les fers. Par une heureuse compensation, Abd-el-Azis soumettait les villes de Lorca, Oriuhla, Valence, et enrichissait ainsi l'empire du calife de Damas. Ce prince, de l'aveu des deux nations, dit-on, ce qui paraît douteux, prenait alors pour femme la reine Egilone, veuve de Rodrigue.

La froideur des deux chefs n'était que passagère, et le calife interdisait formellement toute rivalité dangereuse. Leur accord allait devenir funeste aux Chrétiens. Moussa se dirige vers le nord, réduit Salamanque, puis Astorga, remonte le Duéro jusqu'à Soria, et arrive devant Saragosse que Tarik avait déjà investie. Les habitants, moyennant un énorme impôt, appelé la *rançon du sang,* sont reçus à composition et le pillage est prévenu. Mais cette fois encore les vases sacrés et les trésors de l'église doivent être livrés pour satisfaire la rapacité des vainqueurs. Saragosse est immédiatement dotée d'une mosquée.

Le port de Barcelonne s'ouvre aux navires de Syrie. Les Arabes poursuivent les Goths jusqu'aux Pyrénées. Moussa rentre dans l'intérieur des terres, puis court explorer les côtes de la Galice et de la Lusitanie. Dans l'intervalle, Abd-el-Azis, son fils, réprime les révoltes partielles de l'Andalousie, et retient dans le devoir les côtes de la Méditerranée, depuis Malaga jusqu'à Valence. A Murcie régnaient, il est vrai, obscurément et jusqu'à 755, deux princes goths, vassaux infimes des lieutenants du calife. Le premier, Theudemir, avait combattu à Xérès avec le roi Rodrigue; l'autre, du nom d'Atanagild, eut une fin inconnue.

Rivaux de valeur, de gloire et de renom, Moussa et Tarik persistent à rester ennemis jurés. Celui-ci accuse même formellement son chef auprès de Walid pour faits de déprédation de toute sorte, et le calife se décide à les rappeler l'un et l'autre à Damas. Là ne devait point

Digitized by Google

s'arrêter la disgrace de Moussa. Suspect de sa personne à Soleyman (Soliman), successeur de Walid, il est ignominieusement battu de verges et dépouillé de tous ses biens, puis relégué au fond de l'Arabie, où il meurt bientôt de chagrin. Tarik, son rival, est plus favorablement traité; on lui pardonne ses services, et on lui permet de se mêler à la foule des esclaves.

Implacable dans sa haine, Soliman poursuit Moussa jusque dans la personne de ses trois fils. Deux, pourvus respectivement du pouvoir à Tanger et à Cairouan, meurent assassinés par Ysid, qui hérite des deux gouvernements. Quant à Abd-el-Azis, qui commande en Espagne, les éminents services rendus à la cause de l'Islam, et des victoires récentes en Lusitanie, en Navarre et au pied des Pyrénées, qui assurent la conquête du pays, ne peuvent garantir sa tête. Cédant un jour aux sollicitations de sa femme Egilone, il est surpris dans l'intérieur du palais, essayant une couronne d'or, parure impie, défendue par la loi du prophète. Ses rivaux s'emparent de ce prétexte; et sur l'ordre du calife, qui redoute dans ce vassal quelque projet d'indépendance, Abd-el-Azis est assassiné avec sa femme, un matin, au moment de la prière, dans la mosquée de Séville.

Tout dans les actes de Soliman ne fut pas rigueur et caprice. Suivant les historiens qui font survivre les fils de Vitiza à la bataille de Xérès, ceux-ci auraient été replacés dans leurs biens, et leur sœur eût épousé un arabe de distinction. Quant à Julien, voué au mépris légitime dû à sa trahison, on le brise quand on n'a plus rien à espérer de lui, et pour le perdre plus sûrement, on lui attribue le projet d'une nouvelle révolution. Ses biens sont confisqués et il périt misérablement en prison. On suppose que la fille de Julien, Florinde, survécut peu à la ruine de son pays, et mourut de chagrin d'en avoir été la première cause.

Digitized by Google

Ysid, par ordre d'Omar II, successeur de Soliman, qui avait régné moins de trois ans, envoie de l'Occident une flotte considérable au secours du musulman Mervan, pour assiéger Constantinople. La flotte est battue par l'empereur Léon. Le siége est levé, et une tempête violente, à la sortie du bosphore de Thrace, complète le succès. Peut-être faut-il placer ici les premiers essais de l'invention de l'architecte Callinique et leurs immenses résultats. La domination d'Yzid, qui réside à Cairouan, est longue et paisible, et tout se borne pour lui à réprimer quelques révoltes partielles des Arabes et des Maures.

Quelques points inaccessibles des Asturies restaient libres cependant. Une poignée d'hommes généreux et le vaillant Pelage y dominaient. Après avoir combattu à la bataille de Xérès à côté de Rodrigue, dont il était écuyer, le premier ne perd pas courage et ne désespère point du salut de la patrie. C'est dans les Asturies que lui et ses compagnons cherchent un refuge. C'est là, dans cet héritage connu de son père, Favila, duc de Cantabrie, tué en Galice par Vitiza, que Pélage arbore le drapeau de l'indépendance, et fonde la nationalité espagnole. D'autres chrétiens, renonçant à leurs biens pour sauver leur foi, désertent les villes, vont le rejoindre et partagent son espoir et ses périls. Ailleurs la défection est complète. L'intérêt public ou privé du vainqueur, exploitant la crainte imprimée aux vaincus, devient la source de nombreuses colonies; et les villes d'Espagne sont bientôt repeuplées d'orientaux d'origines diverses et étranges. La légion de Damas remplace les habitants de Cordoue; celle d'Emese relève Séville; la légion de Calcis, Jaen. Les Palestins peuplent Algésiras et Médina-Sidonia. Arabie-Heureuse et Perse occupent Tolède et l'intérieur des terres. Syrie et Irak s'imposent à Grenade.

A Tolède en particulier, métropole spirituelle de l'Espa-

Digitized by Google

gne, les habitants se soumettent au tribut qu'ils payaient à leurs précédents rois. A ce prix, Goths et Romains conservent leurs temples, leur croyance, leurs juges et leurs lois. Sept églises sont réservées au culte chrétien. L'archevêque et son clergé peuvent librement exercer leurs fonctions, et les moines pratiquer ou négliger les devoirs de leur ordre. Les Juifs surtout, jusque-là pressés entre l'alternative du baptême ou de l'exil, saisissent cette occasion de vengeance, et l'accord entre les disciples de Moïse et ceux de Mahomet devait durer jusqu'à l'époque de leur commune expulsion.

Les historiens donnent aux Chrétiens assouplis ainsi par la volonté du vainqueur et recherchant ou subissant son joug, le nom de Musarabes, ce qui indique, peut-être, l'alliance avec les Arabes rendue telle par Moussa. Plus vraisemblablement, la signification est *Arabes adoptifs;* à moins que, dérivé du mot latin mixti-arabici, ceci n'indique une population chrétienne fondue avec les Arabes. Tirant une étrange vanité d'avoir été la première possession importante des Maures, Tolède, de ce moment, par une présomption qui la perdit plus tard, résiste à la puissance des émirs et affecte une sorte d'indépendance.

Après la mort tragique d'Abd-el-Azis, les chefs arabes, réunis à Séville, désignent d'un commun accord le neveu de Moussa, Ayub-Ben-Habid-Lakmi. Celui-ci s'établit à Cordoue, point plus central, ramène l'ordre, réprime les abus, et parcourant le pays en pacificateur, cimente l'union des vainqueurs et des vaincus. Les cités importantes de Séville et de Saragosse donnent l'exemple. Mais la disgrâce de Moussa devait atteindre son neveu. Malgré son application à réparer les derniers désastres, à relever les villes détruites, à en construire de nouvelles, entre autres Calatayub (forteresse d'Ayub), il a pour successeur El-Hosr-Ben-Abder-Rahman (Alaor). Quatre cents africains, des plus nobles familles, passent le détroit à sa suite, et une

Digitized by Google

flotte permanente dans la Méditerranée, porte les ordres avec la plus grande rapidité des points les plus éloignés de Syrie, d'Afrique et d'Espagne.

A la fois juste, prudent, économe et courageux, Alaor s'occupe d'étendre les conquêtes au profit de l'islamisme. Il franchit les Pyrénées, et n'éprouvant aucune résistance sérieuse, soumet et pille Carcassonne, Narbonne où il élève une colonne, puis Béziers et Nîmes. Il s'avance à l'orient jusqu'aux bords du Rhône, à l'occident peut-être jusqu'à la Garonne. A la fin, cependant, les populations qui sommeillent depuis un siècle se réveillent; le désir de vengeance, l'horreur du nom sarrasin, les soulèvent. Après trois ans de courses, de ravages et d'efforts réitérés, Alaor doit abandonner ses conquêtes. La résistance organisée par Pélage devenait alarmante d'ailleurs, et réclamait tous les soins de l'émir. Là devait se borner le règne d'Alaor. Haï à cause de sa rigueur contre les déprédations, il est dénoncé et rappelé. El-Samah-Ben-Malek-el-Kaulan (Zama), qui s'était montré avec éclat de l'autre côté des Pyrénées le remplace.

Cependant Pelage avait été vainement sommé de jurer obéissance au calife, successeur de Mahomet. Invincible dans la caverne (Cavadunga) qui lui sert de retraite et dans les bois environnants, le vaillant asturien se défend à outrance. Bientôt, prenant l'offensive, il attaque lui-même le général sarrasin Al-Kama, qui périt dans la mêlée avec un nombre si considérable des siens, qu'on ne peut l'expliquer que par un miracle du ciel, disent les chroniques. Parmi les prisonniers était le traître Oppas qui, poursuivant son œuvre d'infamie, conduisait l'ennemi. Le ciel, en le livrant vivant aux Espagnols, lui réservait une mort honteuse, juste récompense de sa perfidie. Le miracle, poursuivant son cours, on vit une montagne voisine renversée par un tremblement de terre,

Digitized by Google

et la rivière de Deva, grossie, engloutit la plus grande partie des Musulmans fugitifs. Une seconde victoire de Pélage, dans la vallée d'Olallez, à trois lieues d'Oviédo, coûte la vie au gouverneur de Gijon. De cette époque mémorable, pour honorer la valeur des montagnards asturiens, les naturels de cette province sont nobles-nés, et le fils aîné du roi d'Espagne s'honore du titre de prince des Asturies.

L'émir Zama fait régner la justice et la droiture dans ses états et contient Pélage. Il rêve la gloire aussi, pénètre en Gaule, envahit la Septimanie et reprend Narbonne. Poussant vers l'occident, il campe sous les murs de Toulouse et prépare tout pour livrer un assaut. Eudes, duc d'Aquitaine, vole à la défense de cette grande cité. Secondé par une nouvelle armée chrétienne, qui se réunit dans ce but, il fait lever le siége et poursuit les Sarrasins. Une bataille générale s'engage; ceux-ci sont accablés, et Zama, percé d'un coup de lance, tombe mort. Son lieutenant Abder-Rahman, chef brave et prudent, sauve les débris de l'armée. Il parvient même à faire rentrer dans le devoir les Vascons et les Goths, habitants des Pyrénées, qui, à la nouvelle de la défaite des Sarrasins, s'étaient hâtés de courir aux armes.

Malgré des titres aussi concluants, Ambesa-Ben-Dohhim, resté à la tête des Musulmans en Espagne, jaloux d'Abder-Rahman, parvient à l'écarter et reçoit du calife Yzid II, le titre d'émir. Ce nouveau chef ménage habilement son rival et attire à lui les populations turbulentes ou les apaise. Il projette alors de venger les échecs de l'islamisme de l'autre côté des Pyrénées, et prépare tout pour cette entreprise. Ambesa passe les monts et s'avance avec une incroyable rapidité jusqu'au Rhône, puis redoublant d'audace atteint la Saône et envahit la Transjurane. Mais son armée est trop dispersée. Les Francs exploitent cette circonstance, tombent sur Ambésa qui, forcé de livrer bataille sans avoir

Digitized by Google

pu rassembler ses troupes, essuie une défaite complète et reçoit une blessure mortelle. Son lieutenant, Ohdra-Ben-Abd-Allah, se retire en ordre sur Narbonne et prend le commandement du pays. Alors se succèdent huit princes qui occupent tour à tour un pouvoir légitime ou usurpé sur les Espagnes, et l'histoire dédaigne presque de relever ces rois maures de leur obscurité. Après eux, le puissant Abder-Rahman (Abdérahme) déjà si haut placé dans l'opinion des siens, réunit enfin le pouvoir sur les Espagnes avec le titre d'émir (731).

Cependant Pélage profite des revers ou des fautes de ses ennemis. Il se rend maître de quelques places et appelle avec plus d'assurance à la liberté les Asturiens et les Cantabres. Le premier des Goths par sa naissance, ses prétentions à la couronne semblent confirmées par la faveur du ciel; il est donc proclamé roi. De ce moment le pays reçoit une impulsion nouvelle; les terres sont cultivées; les maisons de Dieu rétablies, et Pélage règne glorieusement pendant dix-neuf ans. Son fils, Favila, lui succède, mais son règne de deux ans n'est signalé par aucun acte mémorable.

Un motif à la fois d'ambition et de vengeance avait attiré Abdérahme à la poursuite d'un vassal rebelle, le maure Ben-Abou-Nessa (Munuza), chef de l'armée cantonnée dans le nord de l'Espagne et dans la Septimanie, et chargé de l'administration du pays. Levant le masque, Munuza était devenu le gendre d'Eudes, duc d'Aquitaine, en épousant la belle Numérance, appelée aussi Lampagie, qui était tombée entre les mains de ses gens. Après son alliance avec les infidèles, Munuza, au lieu de tourner ses armes contre les Francs, se joint à eux pour combattre les Musulmans. L'émir irrité marche contre le rebelle, l'assiége dans Barcelonne et l'en chasse. Il le presse ensuite dans Castrum Liviæ (Livia), l'une de ses résidences. Obligé de fuir, Munuza tombe

Digitized by Google

volontairement dans un précipice que l'on suppose être la fontaine de Planès (proche de Montlouis); là, en effet, existe un monument singulier, dont les croyances font le tombeau de Munuza. Quant à sa veuve, la belle Numérance, faite prisonnière, elle est envoyée à Damas au calife Hakem et orne son sérail.

Abdérahme passe les monts et se prépare à faire campagne contre les Francs, la quatrième et la plus formidable. Il s'avance par la Navarre et frappe ses premiers coups sur l'Aquitaine. Toulouse, Bordeaux, sont pris. Eudes, retiré derrière la Dordogne, est battu dans un grand combat, et cette défaite est si fatale aux Chrétiens, disent les chroniques, que Dieu seul pouvait compter le nombre des morts. Tout plie sous les armes des Musulmans. Après avoir réclamé avec insolence la Septimanie (le Languedoc) comme septième province dépendante de la monarchie d'Espagne, et avoir appuyé leurs prétentions par la prise d'Arles, les Sarrasins imposent leurs mœurs et leur croyance depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à celle du Rhône.

A l'occident le Périgord, la Saintonge, le Poitou cèdent, et Abdérahme arbore son drapeau devant les portes de Tours. Dans ses rêves présomptueux, le chef des croyants espère prendre à revers l'empire grec et paraître devant Constantinople, en y arrivant par les confins de la Sarmatie et le cours du Danube. Cependant il n'épargne ni le pays, ni les habitants. Mais ceux-ci n'offrant, dans l'état de décadence de la société et des arts, qu'une proie de peu de valeur, le butin se compose surtout de la dépouille des églises et des monastères, qu'on livre aux flammes après les avoir pillés.

L'émir arrive triomphant sur la Loire; la France ou plutôt l'Europe entière est menacée par ce torrent qui entraîne et détruit tout. Cependant Charles d'Héristal accourt avec les forces de la France et de la Bourgogne. Avec lui sont aussi

Digitized by Google

les vieilles bandes austrasiennes accoutumées à vaincre sous leur vaillant chef. Déjà dans ses soins vigilants pour rétablir ou soutenir pendant vingt-quatre ans la dignité du trône, obscurcie et effacée, de quelques rois fainéants, Charles avait écrasé les rebelles de la Germanie et de la Gaule.

A la tête de ses forces aguerries, Charles cherche l'ennemi et le trouve entre Tours et Poitiers, où il le joint par une marche bien calculée et habilement dérobée à Abdérahme. Le repentir du duc d'Aquitaine sur son alliance avec les Sarrasins est accueilli et sa longue insoumission oubliée. Ainsi les divers camps français n'en font qu'un; et le sort de la France, de la Germanie, disons mieux, de l'Europe chrétienne, doit dépendre d'une bataille. L'Evangile va se fermer pour toujours devant le Coran, ou conserver intactes et pures ses célestes révélations. La croix doit être abattue par le cimeterre ou rester debout et triomphante. La lutte d'où ressort cette alternative immense, inouie, est imminente; et les nations de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe marchent avec la même ardeur vers un choc qui doit changer la face du monde.

Les six premiers jours se passent en escarmouches où les cavaliers et les archers de l'Orient ont l'avantage. Le septième jour, dans la bataille réelle, les Sarrasins sont écrasés par la stature et la force des Germains, qui résistent comme une paroi inébranlable aux armes légères des enfants d'Ismaël. Le surnom de Martel ou de Marteau, donné à Charles d'Héristal, est un témoignage de ses coups irrésistibles. Le ressentiment et l'émulation animent la valeur d'Eudes et de ses compagnons d'armes. On combat jusqu'aux derniers rayons du jour. Abdérahme est tué, et les Sarrasins se retirent dans leur camp désolé. Le reste de l'armée se dissipe tout à coup; et chaque émir ne songeant plus qu'à sa sûreté, fait avec précipitation sa retraite particulière.

Sans admettre la perte de trois cent soixante-quinze mille

Digitized by Google

Arabes, et celle de quinze cents Chrétiens seulement, que les moines de l'époque, écrivains plus que suspects, ont consignée dans leurs chroniques, il est certain que la victoire des Francs fut complète, décisive. Elle fixe le terme de la grandeur arabe dans la région du Nord. Eudes reprend l'Aquitaine. Charles Martel poursuit les Sarrasins, mais avec circonspection, et se borne à les rejeter dans la Septimanie.

Charles réservait aux Arabes des coups encore plus sûrs. Une alliance entre les grands de la Bourgogne, conduite par le duc Maurentius, qui ne peut supporter le joug du maire du palais, et le gouverneur arabe de Narbonne, entraîne la perte d'Avignon, livré à celui-ci comme garantie. Bientôt Arles, pris par capitulation, Uzès, Viviers, Valence, Vienne, Lyon, Autun et même Sens, dit-on, sont saccagés et leurs habitants massacrés. Charles revient de nouveau du fond de la Germanie. Il emporte d'assaut Avignon et la garnison est passée au fil de l'épée. Il marche alors sur Narbonne et y serre son ennemi; mais un débarquement menaçant, sur la côte adjacente, le décide à prendre position sur la Berre, en avant de Narbonne. L'ennemi paraît; Charles vole à l'attaque et le choc est terrible. Le chef sarrasin, Omar, est tué de la propre main de Charles; c'est le signal de la déroute. L'ennemi fuit vers ses barques; on l'y poursuit en l'accablant de traits et peu d'arabes survivent. Le vainqueur retourne devant Narbonne, chargé de butin.

Cette place, forte et bien défendue, résiste encore, mais Béziers, Agde, Maguelonne, sont réduits en cendre. Les arènes de Nîmes, devenues une citadelle, étaient vouées au même sort; mais l'épaisseur des murs sauve ce monument, encore debout aujourd'hui et toujours admiré. Une nouvelle trahison de Maurentius ramène Charles en Provence. Les Arabes sont chassés du passage des Alpes

Digitized by Google

dont ils venaient de s'emparer, et les Francs, réunis aux Longobards, balayent la contrée. La Septimanie est dégagée aussi, et il ne reste plus aux Musulmans qu'une petite langue de terre de Narbonne jusqu'aux Pyrénées. Cette place succombe, après un siége mémorable de sept ans, sous les coups de Pépin, fils de Charles. Tout progrès menaçant des Arabes en France est donc arrêté, et l'église, longtemps tremblante, reconnaît de ce jour le vaillant Charles pour sauveur de la chrétienté. La postérité confirme ce titre.

Après une traduction si expressément naïve des pertes dont Eudes d'Aquitaine expie son ardeur à se mesurer avec Abdérahme, est-il permis de croire que cette fatale rencontre ait pu trouver des chroniques assez partiales pour être changée en une victoire, alors que le véritable triomphe de Charles Martel à Tours ne devient plus qu'un insignifiant combat? Visiblement les auteurs de ces chroniques sont des écrivains ecclésiastiques, et l'on reconnaît leurs rancunes intéressées contre le fils d'Héristal. Lui refusant même le repos du tombeau, ils insultent dans ce monde les froides cendres du héros, alors qu'ils distribuent dans l'autre à son âme toutes les tortures de l'enfer. Ingrats! ils feignent d'ignorer que, sans les coups sûrs du vaillant austrasien, ils eussent même perdu le droit d'écrire; que la stérile et abjecte circoncision remplacerait la source purifiante du baptême, et que leur dialectique et leurs prédications, supposé permises, rouleraient exclusivement sur le Coran et dans la langue de l'islam, seule connue et parlée.

Une révolte, suscitée par un des lieutenants de l'émir d'Espagne, Abd-ech-Chith (littéralement serviteur du démon), contre le fils d'Yzid, dernier émir du Mogrob, enlève momentanément au pouvoir de Damas, l'Afrique

Digitized by Google

occidentale moins Cairouan. Mais Walid II, fils et successeur d'Hakem, envoie sans retard d'Alexandrie, une flotte confiée à Raduan, et une armée levée en Egypte sous le commandement d'Oqba. Après un combat à Tripoli du couchant, le sujet révolté est vaincu et tué dans la mêlée. Son fils gagne les montagnes, et le prince titulaire, qui s'était maintenu dans Cairouan, reprend le pouvoir comme émir du Mogrob.

Oqba, nommé émir d'Espagne (735 J.-C.), avait remplacé Abd-el-Mélik, indigne successeur d'Abdérahme, que signalent surtout ses désordres, ses débauches et ses exactions. Cet Oqba lui-même, devenu odieux à cause des réformes qu'il proclame, meurt violemment, suivant les uns ; suivant d'autres, doit rendre le pouvoir à Abd-el-Mélik, qu'il avait dépossédé ; et celui-ci aurait succombé, plus tard, dans une émeute de Syriens et autres étrangers qui voulaient de force rentrer en Afrique. Après le départ d'Oqba, le fils d'Abd-ech-Chith, du nom d'Abd-el-Hédi, quitte ses montagnes à la tête de tribus maures qui, en raison de leur esprit turbulent et toujours prêt à proclamer la révolte, sont plus durement opprimées. Secondé par de nombreux renforts de Nègres, le rebelle défait un des gouverneurs d'Afrique, El-Kaschiri, dans une sanglante bataille, près de Tanger. Le vice-roi d'Afrique, Hantala, accourt au secours de l'armée battue avec une réunion d'Égyptiens, des gens de Barca et les débris du parti vaincu. Un engagement encore plus sanglant survient. La cavalerie maure, plus endurcie au climat, culbute les chevaux arabes. Le carnage est horrible et le rebelle El-Kaschiri périt dans la mêlée. Mais Hantala fuit et se réfugie dans les villes fortes de la côte. Le reste des Orientaux avec leur chef est poussé aussi jusqu'à la mer, en face de l'Espagne.

La victoire des indigènes africains avait eu un puissant

Digitized by Google

retentissement dans cette contrée, et tous les partis opposés aux dominateurs sont en éveil, surtout les Berbères qui, alors en grand nombre en Espagne, supportaient impatiemment le joug des Musulmans. Réunis à tous les mécontents, ils s'ébranlent des divers points de la péninsule, et marchent en trois corps distincts pour frapper leur ennemi à la fois. Mais les réfugiés d'Afrique, brûlant de venger la défaite que les Arabes leur ont fait essuyer sur l'autre rive, ne donnent pas le temps aux rebelles de se reconnaître, et ceux-ci sont taillés en pièces et dispersés ; ainsi la révolte est momentanément comprimée dans toute l'étendue de l'Espagne.

Ce calme n'était qu'apparent. Livré alors à un étrange mélange de dominateurs, Arabes, Syriens, Égyptiens, Iraciens, Palestins, gens de Cairouan, Maures, Persans, le pays devait subir, pendant vingt-deux ans, le joug de quatre factions principales se disputant en armes le pouvoir (734-755 J.-C.). Les partis, à la fois ou successivement, avaient eu pour chef Baledj, puissant homme de guerre, frère d'El-Kaschiri, puis Thaalaba, son compagnon d'armes. Un autre prétendant, Ben Ahubid, s'était emparé de Tolède et s'y était fait proclamer roi. Enfin Aboul Khatar, qui soutenait la cause des fils d'Abd-el-Mélik, avait fini par succomber avec ses partisans sous les coups de Thaalaba. Celui-ci avait eu pour successeur Yussef-el-Fhari, dont les qualités, quoique réelles, étaient impuissantes pour soutenir les orages et rendre à la puissance arabe d'Espagne sa stabilité et son ancien éclat.

Ces sanglants débats activaient les projets des Chrétiens. Fils du noble duc Pierre, lequel avait su conserver son indépendance dans les montagnes de Cantabrie, Alphonse, premier du nom, gendre de Pélage, avait fixé le choix des Cantabriens, après la mort de Favila. Il porte avec gloire le sceptre que lui remet la confiance nationale.

Digitized by Google

D'accord avec son frère, du même nom de Favila, il franchit les montagnes qui séparent les Asturies de la Galice et envahit cette province. Alphonse passe le Minho et prend Viseu, Porto, Braga, Chaves, Salamanque, Zamora, Avila, Ségovie, Astorga, Léon. Les défilés qui bordent les deux Castilles arrêtent, seuls, sa marche victorieuse. Evitant les plaines, à cause de ses faibles ressources, il amène les Chrétiens délivrés dans les retraites inaccessibles de ses états, et tout le pays depuis Astorga jusqu'à Rioga reconnait son pouvoir. La fervente piété d'Alphonse lui valut le surnom de *catholique;* et, mort après dix-huit ans de règne, ses restes, devenus reliques, furent réputés faire des miracles.

Les conditions de stabilité pour les Maures d'Espagne ne pouvaient venir d'Afrique, où la fermeté et le courage d'Hantala luttaient presque avec insuffisance contre les révoltes incessantes des Berbères. A Damas, après de sanglants débats, les Abassides avaient complété la ruine des Ommiades dans la personne de Mervan II (752 J.-C.), et l'occident y devenait d'un intérêt secondaire. C'est de Damas cependant que devait sortir l'homme qui allait asseoir la sécurité de l'Espagne, la préserver de ses propres divisions, assurer sa prospérité et y maintenir forte la puissance musulmane.

Le dénouement tragique dont il s'agit, se rattachait à la rivalité qui, après le meurtre d'Othman, avait mis en présence Ali, gendre de Mahomet, reconnu à Médine comme chef de la secte des Alides, et Moawiah, gouverneur de Syrie. Celui-ci, après s'être fait proclamer calife de Damas par les conseils et aidé du bras d'Amrou, son habile lieutenant, devint chef des Ommiades, du nom de son aïeul Ommiah ou Omeya. Abd-Allah, de la race des Abassides, se disant proche parent de Mahomet, attaqua Mervan II, qui perdit la couronne et la vie.

Digitized by Google

Abd-el-Abas-Saffah, neveu d'Abd-Allah, fut élu calife et commença cette dynastie célèbre des Abassides, qui gardèrent le califat pendant cinq siècles. Ils n'en furent réellement dépossédés que par les Tartares, fils de Gengiskan, mais après avoir vu s'établir en Égypte d'autres califes fatimistes, prétendant comme les *Abès,* descendre d'Ali et de Fatima, et, à ce titre, affectant les droits les plus sacrés à la succession du porphète.

Pour mieux assurer son pouvoir, le cruel Abd-Allah forme l'horrible dessein d'exterminer tous les Ommiades; et comme ces princes étaient nombreux, en raison de la polygamie, il leur accorde une feinte amnistie et les appelle auprès de lui. Les ayant rassemblés, il les fait envelopper par ses soldats, et égorger. Après cet affreux carnage, Abd-Allah donne l'ordre qu'on range leurs corps sanglants l'un près de l'autre et qu'on les couvre de planches et de tapis de Perse : sur cette horrible table il fait servir à ses officiers un magnifique festin. Un seul Ommiade échappe au massacre des siens; errant, fugitif, il gagne l'Egypte et va se cacher dans le désert. Il avait nom Abd-er-Rahman (Abdérahme) et était petit-fils du dernier calife de la famille d'Omeya.

Ecartant leurs funestes rivalités, et mus par le sentiment de leur propre conservation, tous les grands des tribus maures en Espagne, les savants et les hommes de loi, les prétendants même au trône, ce qui est plus significatif, se réunissent à Cordoue. Cette auguste assemblée décide l'exlcusion définitive de ceux qui avaient jusque là figuré sur la scène politique. Les suffrages recherchent pour le pouvoir suprême un homme complétement étranger aux malheureuses disputes, aux sanglants débats, qui avaient été sur le point de perdre l'état. Le nom de l'illustre fugitif de Damas est prononcé, et un des membres de l'assemblée fait connaître l'origine du prince Ommiade et

Digitized by Google

ses hautes qualités. Alors une députation lui est dépêchée chez les Zénètes, à quatre journées de marche de Tlémecen, où il a trouvé une généreuse hospitalité, pour lui offrir la couronne, avec prière de l'accepter.

Après s'être consulté quelque temps, Abdérahme avait cédé mais sous la réserve d'écarter toute cette génération d'ambitieux, élevés dans les luttes et les vices des guerres civiles. L'accord étant passé, le mystérieux prétendant est salué calife. Il suit les députés et passe le détroit, ayant pour escorte mille cavaliers zénètes dont il quitte la tribu avec des larmes de reconnaissance et de regret. En effet, pour le prince Ommiade, c'était échanger le calme, le silence de la paix contre le fracas des guerres, l'agitation des partis et les soucis du pouvoir.

Abdérahme, arrivé au milieu de ses nouveaux sujets, gagne le cœur de tous, et les peuples s'empressent de se ranger sous sa loi. Les ambitieux, déçus dans leurs prétentions, veulent s'opposer à ses projets. Dans le nombre étaient l'ancien chef Youssef et son compagnon El-Samaël (Ismaël). Le premier, après plusieurs défaites, est achevé par les siens près de Tolède. Plus prudent, d'abord, Ismaël fait sa soumission, et en apparence préfère vivre surveillé et soumis. Mais il s'échappe plus tard et forme de nouveaux projets ambitieux. Abdérahme le fait saisir et exécuter. Celui-ci occupe donc Séville, arrachée à ses ennemis, et bientôt marche sur Cordoue, capitale des états musulmans. Il y fixe sa résidence et fonde le célèbre royaume de ce nom (140 hég., 757 J.-C.), qui doit compter deux cent cinquante ans d'existence. Poursuivant ses conquêtes, il ramène à son autorité les contrées de Castille, de Navarre, d'Arragon et de Portugal, et s'empare de Tolède. Enfin, il reçoit des historiens chrétiens le nom de second destructeur des Espagnes. En vain Ali-Ben-Moqueitz, successeur d'Hantala, émir d'Afrique, essaie de détruire ce pouvoir

Digitized by Google

naissant, mais fondé sur les besoins et le suffrage de tous : la tête de cet émir vaincu va prouver, dans Cairouan, combien était déjà redoutée, respectée, la puissance d'Abdérahme, l'espoir des Maures d'Espagne et bientôt la gloire de la nation. Devant l'autorité chancelante des califes de Damas, trop éloignés d'Espagne pour y être respectés, la nouvelle couronne de Cordoue devait décidément secouer le joug, et le génie d'Abdérahme allait perfectionner l'œuvre que son courage avait commencée.

Cette puissance se fortifie des succès obtenus sur les lieutenants et les successeurs d'Ali. Aussi les Chrétiens, déjà divisés entre eux et repoussés dans les Asturies, sont forcés de se soumettre au tribut honteux de cent jeunes filles; alors qu'Abdérahme encourageant les mariages entre les Maures et les Espagnols, ramène à lui, par sa prudente tolérance, plus de sujets que n'eût fait une cruelle rigueur. La fortune lui ménageait d'autres jouissances, et l'étoile du vainqueur des Saxons, du grand Karl, devait pâlir devant celle de l'heureux descendant d'Ommiah.

A cette époque, dépossédés de Narbonne par trahison, après une noble résistance de sept ans, les Musulmans d'Espagne n'avaient plus rien de ce côté-ci des Pyrénées; aussi, placés plus directement sous la main ferme d'Abdérahme, les Oualis (gouverneurs) des provinces du nord, s'impatientaient d'un pouvoir réputé par eux usurpateur. Ils sollicitent Charlemagne, tenant alors le champ de mai à Paderborn, de franchir les monts, et lui promettent la remise immédiate des clefs du pays. En 778, Karl accourt, traversant l'Aquitaine, envahit l'Espagne, enlève Pampelune sans s'arrêter, puis occupe Saragosse où le rejoint une autre colonne qui s'y est rendue par la Septimanie. Prêt à combattre l'armée musulmane de l'autre côté de l'Ebre, il est rappelé dans le nord par une révolte des Saxons. C'est en repassant les Pyrénées et dans leurs plus

Digitized by Google

âpres défilés, que l'armée donne dans une embuscade préparée par les bandes Vascones insoumises, dirigées par Lupus, duc d'Aquitaine, ennemi particulier de son souverain Karl. Les Francs sont taillés en pièces. Cette défaite immortalise le passage de Roncevaux et le nom du valeureux Rusland (Rolland), célèbre margrave des côtes britanniques. Malgré cet échec dont Abdérahme dut retirer une grande joie, le chemin d'Espagne n'était plus inconnu aux Francs, et l'existence de la *marche* de ce nom est due aux armes victorieuses de Louis, fils de Charles, quelques années après.

Abdérahme accourt de Cordoue et reprend Saragosse. Il visite les villes du nord et de l'ouest de l'Espagne et y ramène la paix et l'abondance. Un grand succès contre les fils de son rival Youssef achève l'œuvre. L'un périt aux environs de Tolède; l'autre, traduit, enchaîné, devant son vainqueur, est traité avec indulgence, et redevenu simple citoyen de Séville y termine pacifiquement ses jours. Enfin le puissant calife de Cordoue, par son règne glorieux de trente années arabiques, mérite le nom d'El-Mançour (Almanzor, *le victorieux*). Cette cité lui doit ses belles constructions et sa splendeur. Entre autres monuments, il élève la mosquée célèbre devant recevoir plus tard, sous les Chrétiens, un autre culte et d'autres autels, mais rangée encore aujourd'hui parmi les édifices les plus remarquables de l'époque. Sous ce grand prince, l'agriculture et le commerce prennent un essor prodigieux; les sciences et les arts sont cultivés dans toute la péninsule ibérique. Le calife était lui-même, pour son temps, un savant de premier ordre, un littérateur distingué. Enfin le nom d'Almanzor a franchi les siècles; c'est celui d'un des rois les plus justes, les plus éclairés, les plus accomplis de son temps.

A la même époque, c'est-à-dire dans les premières années du neuvième siècle, les Arabes d'Espagne commen-

Digitized by Google

cent à troubler la navigation et le commerce de l'Europe. Ils envahissent la Corse et la Sardaigne, et entraînent bon nombre d'habitants, dont ils font des esclaves. Rencontrés cependant par une flotte de Charlemagne, ils perdent treize voiles. Cet échec détermine Abd-el-Azis Hakem, troisième Ommiade de Cordoue, à demander la paix qui est signée à Aix-la-Chapelle en 810. La présence d'un ennemi nouveau au milieu des mers, pouvait faire pressentir à la chrétienté les luttes terribles qui devaient bientôt s'engager sur la Méditerranée. En effet, suivant les historiens, un profond chagrin dominait déjà l'esprit de Charlemagne dans les dernières années de son règne, en face des obstacles qui surgissaient de toute part; et l'insuffisance des moyens que la chrétienté allait opposer, après les jours du puissant empereur, aux fougueux dominateurs de l'Afrique et de l'Espagne, devait alarmer sa politique et sa fervente orthodoxie.

De l'autre côté du détroit et pendant dix-sept ans (778-795 J.-C.), les indigènes révoltés semblaient près de secouer le joug des Arabes dominateurs. Ainsi, vainqueurs deux fois devant Constantine, dont ils s'emparent et mettent à mort le gouverneur, ils s'étendent vers l'Orient; mais l'émir d'Afrique leur oppose des forces nombreuses. Devenus trop faibles, d'ailleurs, ils se désunissent et sont bientôt refoulés dans le désert.

Au milieu du fractionnement du Mogrob en une série de petits états indépendants, anarchiques, incapables de toute grande entreprise, suite de désordres et de rivalités d'un jour, deux puissances jettent de grandes racines. La première, celle des Idrissites, est établie par Idris-Ben-Abd-Allah, de la famille d'Ali. L'autre puissance est celle des Aglabites, dont Ibrahim-Ben-Aglab, de la famille d'Abès, est le fondateur. Ainsi le vaste empire de Ma-

Digitized by Google

homet, resté longtemps sur une seule tête, va se trouver réellement partagé en cinq divisions, reconnaissant chacune l'autorité indépendante d'un calife. Ce sont le califat de Damas, transporté à Bagdad par le deuxième Abasside, et réduit bientôt à une puissance purement théocratique; un califat au Caire; un à Cordoue; deux en Afrique, respectivement à Fez et à Cairouan; et voici les circonstances de cette double origine.

Fuyant les persécutions des Abassides, après la chûte des Ommiades, le premier Idris gagne Tiulit (Vélilia) dans l'ancienne Tingitane. On l'y reçoit comme un saint, parce qu'il se dit descendant de Mahomet par Fatime; on lui obéit comme prince à cause de ses hautes qualités. Proclamé émir de Vélilia et de ses environs, il jette les fondements du royaume de Fez. Cet Idris meurt (793 J.-C.) du poison que lui administre Soleyman, homme rusé, expédié dans ce but par le calife Arun-el-Raschid, pour se débarrasser sans bruit de ce nouvel ennemi. Son successeur, fils posthume, élevé par les soins d'un serviteur fidèle qui même, dit-on, était son aïeul maternel, fut Ben-Idris. Fort de l'alliance d'Abd-el-Aris-Hakem, troisième Ommiade de Cordoue, celui-ci continue son œuvre, et construit la ville de Fez, ainsi nommée de l'Oued-Fezza (la rivière d'argent) qui coule sous ses murs, et ceci a lieu l'an 191 de l'hégire. Huit mille arabes, exilés de Cordoue, pour cause de révolte, sont accueillis; ces réfugiés peuplent dans Fez le quartier appelé encore aujourd'hui quartier *des Andalous*.

Tout le Mogrob, depuis l'Océan jusqu'à Tlémecen, reconnaît pendant cent trente ans la puissance des Idris. Satisfaits de conserver la paix dans leurs états et d'user au dehors l'activité inquiète des populations africaines, les princes de ce nom se bornent à fournir des secours au calife de Cordoue contre les rois chrétiens. Ceux-ci devenaient inquiétants. *Alphonse II*, le chaste, roi des Asturies, monarque politique

Digitized by Google

et vaillant, avait augmenté ses états et refusé le tribut de cent jeunes filles. A Lutos, six mille musulmans étaient tombés sous les coups des Chrétiens. Le cours du Tage avait été exploré, et le vainqueur avait planté la bannière de la foi sur les tours de Lisbonne. Plus tard, il bat les Sarrasins à Zamora, et le premier installe une cour noble et vaillante à Oviédo. Trois victoires successives avaient confirmé la juste renommée d'Alphonse et la supériorité des Chrétiens sur les infidèles. Celle de Lugo, où soixante mille Musulmans périssent, termine à peu près la carrière politique du grand roi. Il abdique en faveur de Ramire Ier, son parent, qui prend le titre de roi Léon et suit ses traces, montre une égale indépendance et comme lui triomphe plusieurs fois des Musulmans.

Alors aussi la Navarre se formait en royaume. L'Aragon se donnait des souverains particuliers et leur imposait ses franchises. Les gouverneurs francs de la Catalogne, *marche* nouvellement réunie à l'empire d'Occident, profitant de la faiblesse de Louis-le-Débonnaire et des débats qui ensanglantaient son héritage, se rendaient indépendants. Ainsi tout le nord de l'Espagne opposait déjà aux Maures une ligue forte et puissante ; alors enfin que le midi était en proie aux invasions des Normands. Ceux-ci du reste avaient perdu une partie de leur flotte dans les eaux de la Corogne ; et cette défaite rendit, sur ces parages, les aventuriers de la Norwège moins fiers ou plus circonspects.

Il ne fallait rien moins que le génie actif et élevé, fertile en ressources d'Abdérahme II (quatrième Ommiade) pour détourner tant d'embarras, surmonter tant d'obstacles et arriver même jusqu'à nous avec le surnom d'El-Mudzaffer (heureux vainqueur). Ce titre est peut-être usurpé. En effet, Abdérahme lutte d'abord avec vigueur contre Ramire, roi de Léon, et les Chrétiens. Mais ayant exigé insolemment le tribut de cent jeunes filles, Ramire prend lui-même les

Digitized by Google

armes, et, se fiant à la bonté de Dieu (dit Marmol), vainquit Abdérahme par un secours extraordinaire du ciel. C'est dans les champs de Clavigo que Ramire se mesure de nouveau avec l'émir. Saint Jacques, patron de l'Espagne, monté sur un cheval blanc, animait, disent les chroniques, les guerriers catholiques par sa présence et ne contribua pas médiocrement au succès. La reconnaissance d'un pareil service donna lieu à la fondation de l'église de Compostelle. Après cet échec que les auteurs arabes omettent, du reste, ou changent en succès, Abdérahme, décidé à vivre en paix, embellit et fortifie les places de son obéissance, bâtit des mosquées et établit des manufactures. Le premier il mit son nom sur les monnaies, défendit Lisbonne, et prit Cadix et Séville sur les Anglais (840 J.-C.). Il mourut quelque temps après. Quelques historiens lui donnent quarante-cinq fils et quarante-deux filles.

Partageant les entreprises de ce prince et les bons et les mauvais succès des Maures d'Espagne, sans négliger sans doute de mettre à haut prix son intervention, le troisième Idris parvient à s'y enrichir. Il agrandit Fez et jette dans cette ville les fondements de la mosquée célèbre, réputée la plus remarquable d'Afrique et réunissant encore aujourd'hui, à la beauté comme monument, une renommée de sainteté traditionnelle.

En l'an 245 hégire (859 J.-C.), une nouvelle armée d'Africains, auxiliaires de Mahomet-l'Émir, fils et successeur d'Abdérahme, débarque à Gibraltar et bat, sur les bords du Tage, les Chrétiens ainsi que leur roi Ordogne, fils de Ramire, qui se voit forcé de laisser aux Maures la paisible possession de Tolède. Cette armée rentre en Afrique chargée de butin et emportant aussi les têtes des principaux chefs de l'armée opposée, tués dans la mêlée ou *livrés* par trahison. Telle est la version des chroniques

Digitized by Google

arabes. Pour les Chrétiens, au contraire, politique habile et guerrier intrépide, le roi Ordogne eût été partout vainqueur. Ainsi il bat les Maures d'Andalousie dont il avait soin d'entretenir l'animosité des factions. Il châtie ensuite ceux de Saragosse qui, pour avoir envahi ses domaines, sont sévèrement punis de cette insolence aux environs d'Albaso où l'émir Moussa perd dix mille des siens. Enfin le roi Ordogne fait la conquête de Salamanque et de Soria, mais conquête à charge et qu'il abandonne après avoir traîné les habitants en esclavage. Ces envois de troupes auxiliaires d'Afrique sont renouvelés sous les règnes d'El-Mouzir et d'Abd-Allah. Alors et durant un intervalle de soixante ans, l'Espagne musulmane ne présente qu'une suite de troubles, de guerres civiles, de révoltes. Alphonse-le-Grand, roi des Asturies, profite de ces dissensions pour affermir sa puissance.

Le moment était propice. Les Normands s'étaient présentés de nouveau et ravageaient les côtes d'Andalousie. En 844, une descente de ces forbans, sur les plages occidentales de l'Espagne, leur livre Lisbonne et toutes les richesses réunies dans cette cité, devant laquelle s'effaçait déjà la ville romaine d'Emerita (Mérida), précédente capitale de la Lusitanie. L'année d'après, les Normands pénètrent dans l'intérieur jusque sur le territoire de Cordoue. Après avoir tout ravagé, ils se replient sur Lisbonne, puis chargés de butin retournent dans leur pays. Ils reparaissent en 859. Repoussés d'abord sur les côtes de Galice par les troupes d'Alphonse, ils sont plus heureux en Andalousie et y commettent d'affreux dégâts. Leurs voiles sillonnent aussi la Méditerranée et partout la terreur les suit.

En Espagne, sous les mains faibles d'El-Mouzir et d'Abd-Allah, successeurs de Mahomet-l'Émir, l'autorité des califes était avilie. La volonté puissante d'Abdérahme III, neveu d'Abd-Allah, reconnu calife de Cordoue, arrête le pouvoir

Digitized by Google

musulman au penchant de sa ruine et lui rend, pour quelque temps, son éclat et sa majesté. A ce titre, il reçoit le nom de *l'Exaltation de la foi*. Attribuant la cause de la faiblesse des Arabes à la permission donnée aux Chrétiens et aux Musulmans de s'unir ensemble, il exige, sous peine de mort, profession d'islamisme de tous les Chrétiens, y compris les enfants, qui avaient fait alliance avec les Maures. Pendant cette persécution, qui dure sept ans, plusieurs chrétiens souffrent le martyre, entre autres saint Victor et saint Pélage. Ce zèle religieux, pour relever les vraies croyances, malheureusement inopportun alors, donnait un souci légitime au chef de l'Église, et plusieurs conciles recommandaient habilement patience et modération aux Chrétiens, paix et clémence aux chefs musulmans. Quant à Abdérahme, politique profond, habile capitaine, il s'attache à entretenir la division parmi les princes chrétiens, porte douze fois les armes jusqu'au cœur de leurs états et les fait trembler sur leurs trônes encore chancelants. Quoique démembrées, ses provinces, vastes encore, riches et très-peuplées, comprenaient, avec le Portugal et l'Andalousie, la majeure partie de la nouvelle Castille, moins Madrid, enlevée par les Espagnols, en outre Grenade, Valence et Murcie. Sur la côte d'Afrique, Abdérhame possédait Ségilmesse et Ceuta.

A l'opposé des Idrissites, réduits au rôle modeste d'auxiliaires des Maures d'Espagne, la puissance des Aglabites à Cairouan jetait un tout autre éclat; et Ibrahim-Ben-Aglab, d'abord simple lieutenant du calife Arun-el-Rahchîd, affecte bientôt une indépendance complète. Au mois de juillet 800, on le voit substituer dans la prière du vendredi, en pleine mosquée, son propre nom à celui du calife, ce qui était le signe de l'autorité suprême. Cet usurpateur devient ainsi le fondateur de la dynastie des Aglabites, qui devaient compter cent huit ans de règne, sous onze monarques. Dans le sud, cette puissance nouvelle étendait son empire jusqu'au

Digitized by Google

pays des Nègres. Ragueda, bâtie à quelques lieues de Cairouan, rivalisait presque d'importance avec Bagdad. A l'extérieur, la Sicile, une partie du royaume de Naples et de la Toscane étaient conquises. La fertile Sicile, en particulier, est livrée aux Sarrasins par un traître, du nom d'Euphémius, condamné par l'empereur à perdre la langue, pour une religieuse enlevée. Palerme succombe et devient la capitale de l'émir arabe. Syracuse, après cinquante ans d'une noble résistance, éprouve le même sort. Les vainqueurs anéantissent partout la religion et la langue des Grecs; et telle était la faiblesse ou la docilité de la génération nouvelle, que quinze mille jeunes Siciliens, dit-on, reçoivent la circoncision le même jour que le fils du calife fatimiste.

Les forces musulmanes combinées de Palerme, de Tunis et de Biserte, attaquent et pillent cent cinquante villes de la Calabre et de la Campanie. En 229 de l'hégire, un des califes enlève Civita-Vechia et ose remonter le Tibre. Il pousse jusqu'à Rome et pille le faubourg du Vatican. Les tombeaux et les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul demeurent abandonnés à la fureur des Musulmans. Dans leurs incursions sur la voie Appienne, ils saccagent Fundi et assiégent Gaëte. A ces attaques furieuses, Sergius II, souverain pontife, n'oppose que des prières et du découragement. La division dans le camp ennemi sauve le Capitole, et le calife retourne en Afrique avec ses prises.

Sept ans plus tard, les Africains combinent une nouvelle attaque. Mais au précédent pontife, sans le retard résultant des formes et des intrigues ordinaires de l'élection, avait succédé Léon IV. C'était un héros, sachant allier la ferveur des croyances avec le courage des premiers âges de Rome. Par les prières, les processions, la purification des lieux souillés, il guérit les imaginations; alors que par des dispositions actives, intelligentes, bien ordonnées, il relève les cœurs et les espérances, et met Rome et ses environs à l'abri

Digitized by Google

d'insultes. Cependant (849 J.-C.) une escadre d'Arabes et de Maures vient mouiller à l'embouchure du Tibre, s'empare d'Ostie, et médite cette fois de ne plus épargner Rome.

Le pontife contracte alliance avec les cités libres de Gaëte, de Naples et d'Amalfi, vassales de l'empire grec, et leurs galères réunies gardent une position avantageuse le long de la côte. L'intrépide Léon s'y transporte et fait partager à tous sa foi et son courage. L'attaque commence, et la victoire penche du côté des alliés. Une tempête survient. Les Chrétiens sont garantis par le hâvre; les navires maures, au contraire, sont dispersés parmi les rochers et les îles d'une côte ennemie. Tout ce qui tombe sous la main des Chrétiens périt ou devient esclave, et les richesses reconquises servent à embellir ou à rémunérer les églises et à rétablir les murailles démantelées. Le surplus, joint aux dons des fidèles, contribue à édifier la cité *Léonine,* autour du Vatican, et Rome reste de ce jour invulnérable aux ennemis du nom chrétien.

Les Sarrasins reparaissent en 867 J. C., ravagent la Pouille et la Calabre. Ils assiégent Capoue et ne cessent leurs dévastations qu'aux approches d'une armée envoyée contre eux par Bazile, empereur de Constantinople. En 308 (920 J.-C.) tous les efforts des princes de Cairouan pèsent sur l'Italie. Leur autorité s'établit sur plusieurs points de la côte et ils s'emparent d'Otrante. Plus tard (953 J.-C.) Abd-Allah, dernier calife de Cairouan, de la maison d'Aglab, réunissant les forces musulmanes de Sicile et d'Afrique, s'empare de Gênes après une longue résistance; il fait main-basse sur tous les habitants pris les armes à la main, et traîne les autres en esclavage. L'Europe s'émeut de nouveau, et tout le littoral méditerranéen tremble en face de ces audacieuses entreprises.

Les haines mal déguisées des indigènes africains, contre leurs dominateurs, se réveillent, et les Chrétiens, négligés

Digitized by Google

un instant, peuvent respirer. Une tribu de Zénètes, les belliqueux Béni-Mequineza, secouent le joug des califes. Déployant fièrement un nouveau drapeau, ils fondent à douze lieues de Fez la ville indépendante de Méquinez. Du côté de Tlémecen, le marabout Quémin-Ben-Ménal prêche ouvertement contre les Idrissites. Son usurpation est reconnue, et Tlémecen, de ce moment, échappe à l'autorité des califes de Fez.

Alors paraît aussi un homme destiné à jeter en Afrique et surtout en Égypte les fondements d'une dynastie puissante; c'est le marabout Mohammed-Obéid-Allah. Il se dit descendant d'Ali et de Fatime, fille du prophète, et bientôt se proclame prophète lui-même. Cependant plusieurs historiens avancent que ce n'était qu'un mage de religion, ou même un juif aventurier, serrurier de profession, ayant exercé ce métier dans Salamiah, ville de Syrie. Quoi qu'il en soit de cette origine, usurpateur du titre de prophète et prenant celui d'Iman et d'émir El-Muménin (prince des vrais croyants), Mohammed réunit à lui les mécontents et les fanatiques, et se trouve bientôt à la tête d'un parti assez considérable pour prendre les armes et faire des conquêtes. A ce titre, il parvient à enlever Ceuta, Tanger, Arzile et plusieurs autres villes de la Tingitane.

Les Idris, trop faibles pour maintenir à la fois tous les partis révoltés qui attaquaient la province, implorent l'assistance des Ommiades d'Espagne, leur rappelant les anciennes relations des deux peuples. Abdérahme III, après mûre délibération dans son conseil, non sans projet ultérieur, se décide à protéger la famille Idrissite contre les usurpateurs et à lui envoyer secours. Une armée, commandée par le Ouali (gouverneur) de Mayorque, passe en Afrique. La ville de Nocos, qui, avec son territoire, restait seule aux Ommiades d'Espagne, sert d'appui. Les troupes d'Abdérahme prennent Tanger et Ceuta. Une alliance lui donne

Digitized by Google

les Zénètes pour auxiliaires. Il reçoit la soumission vraie ou fausse de l'émir de Méquinez, Moussa-Ben-Alufia, vainqueur lui-même de Fez, dont il avait chassé Yahya-Ben-Idris, le huitième calife de cette dynastie, sous le prétexte qu'ayant payé le tribut à Obéid-Allah, on ne pouvait reconnaître un prince avili. Abdérahme expulse aussi de la province le fatimiste Allah, et, partout vainqueur, est proclamé, dans la mosquée de Fez, prince des croyants et glorieux défenseur de l'islam.

Loin de céder au découragement, le fatimiste gagne la partie orientale de la Barbarie; il y prêche la croisade contre les Abassides de la maison d'Aglab, qu'il appelle hérétiques. Comme témoignage de son inébranlable résolution, il fonde sur la côte, à quelques lieues de Cairouan, une ville qu'il appelle de son nom de prophète El-Mahadia (Méhedie) et qui plus tard prit le nom *d'Africa*. Il se débarrasse aussi d'un rival, autre marabout, surnommé par dérision le *chevalier de l'âne*. Vainqueur enfin du dernier Aglab, du nom de Zahédatallah dans Cairouan (909 J.-C.), il l'expulse de cette capitale ainsi que de la forteresse de Tunis. Le fugitif ne se croyant pas même en sûreté à Tripoli, passe en Égypte, d'où, n'excitant qu'une pitié équivoque, il se dirige sur la Palestine où il meurt. Maître d'un royaume fondé ainsi les armes à la main, Obéid-Allah établit, dès ce moment, la forte puissance des califes fatimistes. Bientôt ceux-ci occupent de vive force Tlémecen et traitent avec Abdérahme, usurpateur par le fait de la puissance des Idrissites, après avoir été appelé par eux pour les appuyer. Pour l'instant, Abdérahme borne son ambition à entrer en partage avec le fatimiste. Ainsi la portion de l'Occident ressort du califat de Cordoue; le pays compris entre les eaux de Tunis et Tlémecen reconnaît le pouvoir des fatimistes. Toutefois Méquinez dans l'ouest, Bougie à l'est, forment deux états indépendants.

Digitized by Google

La jalousie sépare bientôt ces fiers rivaux et devient la source de guerres cruelles et de sanglants débats. Sous un prétexte frivole, le deuxième fatimiste, Abd-Allah, réunit ses forces. Il enlève le port d'Alméria, en Andalousie, et brûle tous les vaisseaux qui s'y trouvent. Pour venger cette injure, Hamed, lieutenant d'Abdérahme, à la tête de vingt-cinq mille cavaliers d'élite, pénètre dans la province *d'Afrique* et vient mettre le siége devant Tunis, frappe cette ville d'une forte contribution, et rentre en Espagne chargé de richesses et des dépouilles des vaincus.

Le fatimiste dissimule son ressentiment et attend l'occasion. Elle se présente quand Abdérahme, ayant pris le parti de Sanche, roi de Léon, contre l'usurpateur Ordogue IV, est obligé de retirer d'Afrique une portion de ses troupes. Alors les deux armées rivales, conduites par les lieutenants des deux califes, se choquent dans les environs de Tlémecen. La victoire, longtemps disputée, reste aux fatimistes, et les vaincus parviennent avec peine à gagner Tanger. La cité de Sigilmesse tombe; Fez n'arrête le vainqueur que treize jours; les autres places du Mogrob cèdent, hors Ceuta, Tlémecen, Tanger, dont celui-ci n'ose entreprendre le siége.

Là se bornent les succès de Djewar-el-Roumi, général fatimiste. Le vieil Abdérahme en personne entre en lice. Sa belle cavalerie andalouse le suit. En peu de mois tout le pays est reconquis; Fez est emporté de vive force; les autres places succombent à leur tour; et la ruine des troupes africaines est complète. C'est ainsi qu'Abdérahme, proclamé de nouveau chef du Mogrob, aux acclamations de tous, termine sa glorieuse carrière de soixante-douze ans, après avoir occupé le califat d'occident pendant cinquante années arabiques. Les possesseurs fatimistes de Cairouan, renonçant pour le moment à troubler la paix, tournent leurs armes vers l'Egypte; et l'an 362 de l'hégire, 972 J.-C., Moës-Daula,

Digitized by Google

arrière-petit-fils du premier fatimiste Mohammed, parvient à réunir cette contrée à ses autres provinces d'Afrique.

L'état de paix et de calme de l'Afrique occidentale est troublé presqu'aussitôt ; les passions inquiètes et les ambitions isolées en sont les motifs. Ainsi Hassan-Ben-Kenous, issu des Idrissites, gouverneur du Mogrob pour le calife El-Hakem, fils d'Abdérahme, après avoir été battu par Balkin-Ben-Zeiri, chef de la tribu des Zanagas, oubliant ses devoirs et ses serments, s'unit à ce rebelle, et le Mogrob semble décidément perdu pour le calife de Cordoue. Mais celui-ci oppose une armée aguerrie et bien commandée aux prétentions des deux usurpateurs, et son lieutenant Saïd Garouba *El-Graleb* (le vainqueur), relève, par ses victoires, l'honneur des armes andalouses. Hassan, à l'approche de cet ennemi, quitte sa résidence de Biserte et se réfugie avec son harem et tous ses trésors dans la forteresse inexpugnable de Hidschar-Annoser (rocher de l'aigle). Forcé de se soumettre et d'accepter les conditions faites par le général andalous, il se fixe même quelque temps à Cordoue, à la cour d'El-Hakem dont il reçoit les bienfaits. Mais son inquiète indépendance le ramène bientôt auprès des princes de sa race, en Égypte, où il espère se créer de nouveaux partisans. Quant au chef des Zanagas, il est expulsé de la contrée, et maître de Fez, Graleb ramène à l'autorité du calife toutes les provinces du Mogrob.

Toujours indocile et ambitieux, malgré la leçon sévère qu'il venait de recevoir, Balkin reparaît dans le pays, qui se rétablissait après sept ans de paix. Il y est rejoint par son compagnon de mauvaise fortune, Hassan, lequel abandonnant la terre hospitalière d'Égypte, prétend aussi profiter des embarras suscités par les princes chrétiens au calife de Cordoue. En effet Omar, lieutenant du calife, échoue devant les forces réunies des deux rebelles, mais cet échec est promp-

Digitized by Google

tement vengé. Abd-el-Mélik, fils du puissant Mançour (Almanzor), ministre du calife Hakem II, ou plutôt calife lui-même se charge de cette réparation. Passant le détroit avec de nouvelles forces, ce guerrier fond sur le parti d'Hassan et le détruit. Cet usurpateur fait prisonnier, est conduit à Tarifa où on lui tranche la tête. En lui finit la tige directe des Idris.

Le soin de poursuivre ces succès par l'entière expulsion des Zanagas et de leur chef est laissé à Zeiri-Ben-Atia, chef principal de la tribu des Zénètes ; il y réussit. Le fils de Balkin, du nom de Mançour, est refoulé au milieu de l'Atlas, et assuré de toute l'Afrique occidentale, le nouveau gouverneur occupe en vainqueur la province du Zab. A ce terme, le simple titre de *Ouali* (gouverneur) ne satisfait plus l'ambition de Zeiri. Levant le masque, il se met en pleine insurrection, et le nom jusque là redouté du calife de Cordoue est effacé de tous les actes.

Justement irrité d'une trahison aussi audacieuse, le puissant ministre Almanzor quitte sans retard cette capitale et se rend à Algésiras, pour de là préparer les opérations et mieux les diriger. Il en confie l'exécution à Abd-el-Mélik qui parvient à joindre Zeiri sur la frontière de la province de Tanger, et après un engagement sanglant et disputé, reste vainqueur. Son rival, quoique dangereusement blessé par un jeune nègre dont le frère avait été tué par Zeiri, accepte une nouvelle bataille près de Méquinez. C'était la nuit; malgré leur grand nombre, les Zénètes sont battus et l'armée de Zeiri est anéantie. Par une singulière bizarrerie qu'une ambition secrète et prudente peut expliquer cependant, Zeiri-Ben-Atia, réfugié dans le pays de Sandascha, après la mort de Mançour, fils de Balkin, parvient à dominer le pays du Zab et fait proclamer partout le calife de Cordoue comme suzerain. Il livre, dans ce but, une sanglante bataille qui dure depuis le matin jusqu'au soir; mais il ne peut survivre à l'action et meurt bientôt de ses blessures.

Digitized by Google

A la même époque (998 J.-C.), Abou-el-Haguech des Zanagas, gouverneur de Cairouan, pour le calife Kaïm, qui avait transporté au Caire le siége de ses possessions agrandies, soulève le pays et se déclare indépendant. Indigné de cette audace et méditant une vengeance complète, Kaïm prêche une croisade contre l'usurpateur. Une récompense en or est promise à tout cavalier armé qui voudra passer en Afrique, après serment de faire une guerre à mort au traître El-Haguech. Cinquante mille cavaliers se présentent; un million de personnes de tout âge, de tout sexe les suivent, pillant, dévastant tout sur leur passage. Tripoli, Cabes et d'autres lieux sont saccagés. Cairouan est investi, attaqué et emporté après huit mois de siége. L'usurpateur El-Haguech, tombé aux mains de Kaïm, meurt dans d'horribles supplices. Ses fils échappent cependant, par la fuite, à la mort qui les menace. L'un d'eux se sauve à Tunis, l'autre à Bougie (Boujeiah). Il y fonde une principauté indépendante, et devient la souche de la dynastie de Beni-Ahmad. Cet état, qui renfermait une grande partie de l'ancienne Césarienne, s'étendait depuis l'Ampsaga des Romains (Oued-Kébir) jusqu'au Chélif; Alger lui appartenait, mais comme ville secondaire.

Ainsi fut détruit de fond en comble, par les Arabes envahisseurs, Cairouan, trois cent quarante-sept ans après avoir été fondé par les mêmes Arabes, lors de la première invasion. Les nouveaux conquérants, faisant cause commune avec ceux de l'ouest, eurent, du reste, à soutenir des luttes sanglantes contre les indigènes, les puissants Zénètes et Zanagas. Ces débats préparèrent les triomphes des *Almoravides*. Quant à la ville de Cairouan, elle ne fut relevée de ses ruines que sous les *Almohades*.

En Espagne, la sagesse du grand Almanzor, le plus redoutable, le plus fatal ennemi opposé aux Chrétiens, avait conjuré l'orage prêt à fondre sur les Ommiades de Cordoue

Digitized by Google

Il porta cinquante-deux fois la guerre dans la Castille et les Asturies, prit et saccagea les villes de Barcelone et de Léon, pénétra jusqu'à Compostelle et détruisit la fameuse église dont les dépouilles furent étalées à Cordoue. Rendant ainsi aux Arabes leur première force, leur ancienne énergie, il fit toujours respecter le nom musulman. Mais cet éclat même réveilla les princes chrétiens d'Espagne, mit une trêve momentanée à leurs funestes divisions et les fidèles de Léon, de Castille, de Navarre, durent se réunir pour résister à leur redoutable ennemi et voler à sa rencontre. Après quelques jours de marche, les deux armées sont en présence aux environs d'Osma et s'attaquent avec un acharnement égal. La bataille, qui dure un jour entier, est longue, sanglante, douteuse, et la nuit sépare les combattants. Effrayés cependant de leurs pertes, les Maures, par le propre conseil d'Almanzor, prennent la fuite, et lui-même donnant l'exemple, se sauva à Médina-Celi, où il meurt de désespoir de ce grand revers, le premier qui l'eût frappé (998 J.-C.).

L'un de ses fils, Abd-el-Melik, avait essayé de marcher sur les traces de son père ; mais outre qu'il avilissait à dessein le pouvoir royal, afin d'augmenter son influence et son autorité, ce ministre ayant rassemblé une armée, pour marcher contre les Espagnols, éprouve le choc des forces chrétiennes réunies, et se réfugie dans ses états. Son frère Abdérahme, ministre d'Hakem II, cédant à son zèle religieux, pénètre en Castille. Les armées opposées se choquent le 8 juillet 1005, entre Alcocer et Berlanger. La victoire reste aux Arabes, et le chef chrétien, blessé à mort, tombe en leurs mains. Ce trophée est porté en pompe à Cordoue.

Ce succès devait être le terme de la puissance des Ommiades. Treize califes pour une période de vingt-deux ans seulement, entre Mahadi, usurpateur audacieux, successeur d'Hakem II et Jalmar-Ben-Mohammed, qui fut le dernier de la dynastie, attestent assez combien ces règnes étaient

Digitized by Google

éphémères, et ceux qui obtenaient ou usurpaient le pouvoir, indignes ou misérables. Dans ce nombre était l'idrissite Ali-Ben-Hamed, soutenu par la faction des Alaméri, opposée aux Ommiades. Vainqueur de ses rivaux, mais corrompu par cette fortune même, il est étranglé, ayant régné moins de deux ans, par ses propres partisans. Al-Casem son frère, et Yahia son fils, sont tour à tour accueillis, puis écartés du pouvoir, soit du fait de leur rivalité, soit pressés par le parti des Ommiades. Yahia-Ben-Ali rétabli (1025) succombe dans une embuscade que lui tend le gouverneur de Séville, l'un des soutiens de son oncle, al-Casem, et sa tête est promenée dans cette cité. Enfin le fils d'Yahia, qui s'était maintenu à Malaga, en raison de ses hautes qualités, ne peut échapper aux malheurs attachés à sa famille; il meurt assassiné par son propre ministre.

Le prince Ommiade Hissem-Ben-Mohammed, surnommé Ab-Malek-Billah, arrière-petit-fils d'Abdérahme III, semble fait pour ramener les esprits et reconstituer l'unité de pouvoir. Il n'en est rien; douceur et fermeté, sagesse et rigueur, sont également impuissantes; il doit forcément s'éloigner de Cordoue, après quatre ans d'un règne orageux. Retiré à Saragosse, il y vit paisible jusqu'à sa mort. Cet abandon formait le terme du califat d'Occident; la famille des Ommiades disparaît de la scène du monde et s'évanouit misérablement après deux cent soixante-seize ans d'existence. De ce moment enfin, la ville même du premier Almanzor, la belle, la noble, la riche Cordoue, déchue de son rang de capitale, ne conserve plus qu'une certaine suprématie religieuse, due à la sainteté de sa mosquée; et encore ce prestige devait-il avoir un terme prochain par la chûte de cette cité célèbre.

A la place de ce pouvoir grand, unique, qui avait signalé le règne glorieux du premier Ommiade, Abdérahme, et de quelques autres rois puissants et respectés de cette dynastie,

Digitized by Google

s'était élevée une série de principautés et de petits états indépendants. Tolède, souvent puni, toujours rebelle, avait ses rois particuliers (1027-1093 J.-C.). Saragosse imitait son exemple (1014-1118 J.-C.). Valence formait aussi un royaume (1026-1238 J.-C.). Séville enfin, se séparant comme les précédentes cités, usurpait la puissance temporelle de Cordoue et devenait le siége des rois d'Andalousie (1027). A la rigueur on compte, de ce moment, en Espagne, autant de souverains musulmans qu'il y avait de villes; et Murcie, Oriulla, Jaën, Grenade, Alméria, Malaga, Lisbonne, Badajos, Huesca, Denia, recevaient ou usurpaient le titre de capitale. Pendant le court espace de temps qui vit naître, croître et éclater cette anarchie intérieure, les Maures d'Espagne, ajoutent les historiens, perdirent plus d'hommes que n'en avaient moissonné les plus sanglantes guerres.

A cette époque, nul pouvoir arabe, remontant à l'invasion et depuis, n'était plus debout. La ruine des Idrissites surtout avait été complète, bien que cette famille, repoussée d'Afrique, eût tenté de former en Europe cette dynastie, opposée aux Ommiades, qui s'éteignit dans la personne de Yahia-Ben-Ali, et que le premier roi de Séville comptât la même origine. Celui-ci, du nom primitif d'Idris, déjà souverain de Malaga, fut porté au trône de Séville. Mais le malheur, acharné au reste des Idrissites, l'y suivit, et après un règne d'un an il dut en descendre. Un autre prince de cette famille, le dernier peut-être, sous le nom d'Abou-Abd-Allah-Mohammed, surnommé le chérif Jnd-Idris, souverain, pendant quelque temps, de plusieurs villes dans le Mogrob, en fut chassé ainsi que du territoire africain. Il se réfugia auprès de Roger Ier, roi de Sicile (1150 J.-C.). Ce fut à la cour de ce prince qu'il composa en arabe une géographie complète, qui est venue jusqu'à nous. Ecrivain utile, il a franchi les temps, estimé, apprécié. Resté souverain, il eût peut-être grossi le nombre de ceux dont l'histoire daigne à

Digitized by Google

peine enregistrer les noms, et le fer ou le poison, sans doute, eussent tranché des jours dont la science et l'étude contribuèrent à prolonger la durée.

La chûte des Aglabites de Cairouan succombant avec éclat et au milieu de leurs entreprises contre les Chrétiens d'Italie, et les désordres qui suivirent ce grand événement, permettent à ceux-ci de respirer et de réparer bientôt leurs désastres. Ainsi, quelques braves normands, au retour d'un pélerinage en Palestine, s'arrêtent à Salerne, alors occupée par les Grecs, ainsi que Messine (1003 J.-C.). Mettant en commun leur foi, leur courage, surtout leur besoin de fortune et de butin, ils repoussent de concert les Sarrasins. En 1005 J.-C., Siracuse avait déjà secoué le joug, mais les Arabes tenaient encore Palerme et Agrigente. Ainsi les courageux enfants de Tancrède de Hauteville, noble normand, descendu de Rollon Ier, duc de Normandie, fondent par leurs exploits plusieurs principautés. Elles se réunissent plus tard en grande partie sur Roger Ier, petit-fils du vaillant neustrien, et Roger II se fait décidément couronner en 1130 sous le titre de roi de Sicile, duc de la Pouille et prince de Calabre. Telle est l'origine du royaume des Deux-Siciles.

Quant aux puissances chrétiennes d'Espagne, les troubles, les divisions, les passions jalouses et brutales, les querelles domestiques, les alliances impolitiques ou monstrueuses par les éléments mis en jeu, les crimes et l'anarchie, voilà ce qui frappait les regards de la chrétienté attristée au moment qui nous occupe. Loin de profiter des symptômes manifestes de la chûte de la puissance maure, ainsi que la prudence, la gloire, surtout la cause de la religion l'ordonnaient, les princes chrétiens, quoique parents, quelquefois frères, ne s'en égorgeaient pas moins entre eux. Ils apportaient, dans l'exercice du pouvoir, une perversité d'autant plus déplorable que la véritable cause à soutenir était nationale et sainte.

Digitized by Google

Ainsi, en l'année 1028, les rois de Navarre et de Léon et le comte Garcie de Castille, étant réunis pour assister au mariage de ce dernier, celui-ci est lâchement assassiné par les descendants du comte de Vela, qui ont conservé bassement, jusqu'à la cinquième génération, le ressentiment et le désir de vengeance de leur maison contre celle de Castille, qui les avait dépouillés du comté d'Alava. A l'occasion de la mort de don Sanche de Navarre, Bermude III, roi de Léon, veut ravoir la Castille des mains de Ferdinand, fils de Sanche. Cet imprudent agresseur lève une armée et vole au combat; mais il est atteint d'un coup de lance et meurt à l'instant. A Tamara-(1036 J.-C.), Garcie et Ferdinand, rois de Castille et de Navarre, défont Vérémond, roi de Léon, qui est tué; et en lui s'éteint la postérité de Pélage et la race originaire des rois d'Espagne. En 1042, don Garcie de Navarre doit lutter contre don Ramire d'Aragon, aidé des chefs musulmans de Saragosse, d'Huesca et de Tudela. Injustement assailli, il bat ses ennemis, mais le sang chrétien coule à pleins bords dans les deux camps. En 1054, don Garcie de Navarre, jaloux de la gloire naissante de son frère, Ferdinand, roi de Castille et de Léon, que les princes sarrasins eux-mêmes entourent d'hommages, se met en révolte. Les partis en viennent aux mains, et au combat d'Atapuerta, Garcie perd le pouvoir et la vie. A Grados (1066), Ramire Ier, roi d'Aragon, combat son frère qui porte le même nom de Garcie, roi de Navarre. Il est défait et tué.

Voici les petits états formés alors et soumis à une autorité distincte: le royaume des Asturies et Léon, augmenté de la Galice, réunis depuis 1027 dans la personne de Vérémond III; à l'est, le royaume de Navarre qui comptait l'Aragon sous sa dépendance, formé vers le neuvième siècle par Arista, descendant de Clovis, comte de Bigorre: il avait alors pour roi Sanche-le-Grand. Plus à l'est était la pri-

Digitized by Google

cipauté de Catalogne. Enfin, dans le milieu, le comté de Castille prenait, en 1035, le titre de royaume, sous Ferdinand Ier, époux de l'héritière de Léon. Le Portugal n'existait point encore sous ce nom.

Telle est la forme première qu'avait prise l'Espagne, depuis la destruction des Visigoths. Cette période, de plus de trois cents ans, est importante en masse, comme principe des états qui composent aujourd'hui la monarchie espagnole ; mais obscure, incertaine et même fabuleuse et puérile dans ses détails. Des événements, autrement relevés, et de nouvelles invasions des Africains, suivies de combinaisons politiques étranges, allaient forcer les princes chrétiens à se réunir, et, à défaut de vertus morales, leur imposaient l'obligation de déployer un courage d'où dépendait la conservation de leurs états. Ce sentiment, on *doit* le dire, fut rarement en défaut.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME ÉPOQUE.

Période de la domination Berbère (1070-1500, J. C,)[1].

Les Lamptunes, fraction de la puissante tribu de Zanaga, placés au-delà de la chaîne de l'Atlas, dans les plaines de l'ancienne Gétulie, touchant au grand désert, y vivaient étrangers jusque là, soit par leur situation écartée, soit par indifférence, à l'intelligence et à la morale des dogmes de l'Islam. Ils recueillaient cependant Abd-Allah-Ben-Liasim, marabout de Suz, renommé par sa science et sa sainteté. Leur propre chef, Yahïa-Ben-Ibrahim, honteux de l'infériorité de ses compatriotes devant les tribus indigènes policées, donnait l'exemple de la plus humble soumission. Dans la ferveur d'une conviction nouvelle, ces sectaires attaquèrent au sein de leurs âpres retraites les Berbères montagnards, et comme récompense de leur courage et de leur foi, Abd-Allah les appela *al-Morabith* (Almoravides) *les hommes de Dieu*. Exploitant cet enthou-

[1] Tableau historique et chronologique de Lesage (comte de Lascase).

Précis historique sur les Maures, par Florian, première partie de Gonsalve de Cordoue, d'après d'Herbelot, Cardonne, Léon l'Africain, Marmol, de Chénier.

De la domination Turque dans l'ancienne régence d'Alger, par M. Valsin-Esterhazi, capitaine d'artillerie. Paris 1841.

Histoire d'Espagne et de Portugal d'après Aschbach, Lembké, etc. par P. Ch. Paquis. Paris, 1836.

Digitized by Google

siasme des nouveaux convertis, il les pousse au-delà du désert, vers le nord, passe avec eux l'Atlas, prend Sigilmesse et tout le pays de Darah; et dressant fièrement ses tentes dans le Sahel, entre la montagne et la mer, envahit les plaines d'Agmat et s'empare de la ville de ce nom.

Le marabout, cependant, perd la vie, un jour que se fiant à son bonheur ou à son *état de pureté,* qui doit le rendre invulnérable, il s'est aventuré, sans les précautions nécessaires, contre un parti ennemi. Abou-Beker, son successeur, continue la régénération religieuse commencée (460 hég., 1068 J. C.). La ville d'Agmat s'illustre tout-à-coup du caractère de sainteté des *Almoravides,* et le grand nombre des prosélytes exige déjà une capitale plus étendue pour le nouvel empire. Arrêté dans son ouvrage par quelques exigences de son ancienne patrie, alors en guerre avec ses voisins, Abou-Beker reprend le chemin du désert, remettant pendant son absence à Youssef-Ben-Taschefin, guerrier déjà renommé, la haute mission de continuer l'œuvre.

Quoique né de parents pauvres qui pratiquaient même, dit-on, l'état de potier et allaient de tribu en tribu vendre le produit de leur industrie, Youssef, plein de confiance dans son génie, accepte le commandement et l'exerce avec le plus vif éclat. Enrichi des avantages brillants et solides qui parlent à la multitude et commandent l'enthousiasme des masses, ce chef n'avait plus qu'à les sanctionner par la gloire des armes. Il fait un appel aux populations toujours inquiètes et travaillées jusque là par l'anarchie; quatre-vingt mille cavaliers armés y répondent. A leur tête, Youssef envahit, comme l'ouragan, le royaume de Fez et cette capitale tombe devant lui. Il détruit aussi, à douze lieues de Méquinez, les descendants de Zéiri, qui y commandent, indépendants de l'Espagne. Il pousse jusqu'à Tlemecen, en chasse les Zénètes, soumet la province

Digitized by Google

jusqu'à Beni-Mazegrenna (Alger), et retourne triomphant dans le pays d'Agmat. C'est alors qu'il commence la construction de la ville capitale projetée; elle reçoit le nom de *Meur-Quech,* dont nous avons fait Maroc[1].

Abou-Beker venait de rejoindre son lieutenant; mais assez sage pour renoncer à ses prétentions au commandement, ou trop faible pour le soutenir à main armée, il cède à l'opinion. Dans une entrevue au milieu du bois du *Bernous,* parce que ce vêtement de Youssef, servant de tapis par terre, reçoit, assis, son ancien maître, celui-ci le reconnaît chef puissant et glorieux des Almoravides. Il lui recommande de poursuivre sa haute mission et part chargé de présents de Youssef, très-satisfait lui-même de voir son usurpation si facilement légitimée.

En vain les arabes rebelles à la nouvelle domination se débattaient sous la main puissante du Berbère. Ils durent en reconnaître les lois ou aller vivre sous celles des califes fatimistes; car les seules frontières d'Egypte formaient les limites du nouvel empire. Bougie et Tunis avaient succombé; mais leurs princes se déclarant vassaux et tributaires, conservaient le pouvoir comme issus eux-mêmes de la tribu de Zanaga. Youssef rentré victorieux à Maroc, s'y fait proclamer prince des Musulmans et défenseur de la religion. Cette élévation subite d'une tribu reléguée et jusque là peu connue créait comme une sorte de protestation contre la puissance et l'usurpation des Orientaux. C'était la cause berbère bien définie et armée, en face des prétentions des arabes envahisseurs. A ce titre, elle devenait nationale et sainte et ses résultats préludaient à l'établissement prochain d'un pouvoir fort, au profit des indigènes, à l'exclusion complète des Arabes de la conquête et des invasions postérieures.

[1] Littéralement Morr (amer), Quech (échec et mat). M. le capitaine Walsin donne l'explication poétique de cette origine (page 62).

Digitized by Google

Après avoir longtemps poussé l'esprit de division jusqu'au vertige, ainsi que les Maures leurs adversaires, les princes chrétiens d'Espagne n'avaient enfin qu'un seul drapeau, celui d'Alphonse VI dit le Brave. Exilé pendant sa jeunesse de la cour de son père et réfugié même auprès du roi maure de Tolède, ce prince, servi par l'audace, la ruse, le courage, la politique et le bonheur, possédait alors les Asturies, la Castille, la Galice et Léon, Tolède, Madrid, Maquéda, Guadalaxara. Sanche-Ramire régnait sur l'Aragon et la Navarre, et le comte Raymond Béranger sur Barcelonne et Urgel. Ainsi les espérances des Chrétiens pour consolider leurs prétentions et leur pouvoir, les craintes des Musulmans au contraire devant cette coalition puissante et légitime, devaient être la source de grands événements.

La fortune et les succès d'Alphonse VI et de ses alliés, les revers naguère essuyés par les chefs maures de Saragosse et d'Huesca, déterminent les Musulmans à serrer leurs rangs. Ramené à la prudence par le sentiment de ses propres dangers, qu'augmente la présence des Espagnols dans les campagnes, aux portes même de Séville et jusqu'à Sidonia et sous les murs de Tarifa, Mohammed-Ben-Abid, roi de Séville, d'accord avec les princes souverains de Grenade, de Badajos et d'Alméria, arrête qu'on appellera au secours de l'Espagne le vaillant Youssef, dominateur de l'Afrique. Dans ce but, le roi de Séville, chef d'une ambassade pressante auprès du chef Berbère, emploie la flatterie la plus raffinée pour le rendre traitable : il le nomme souverain des Almoravides, prince des croyants (*Emir-El-Muménin*) et défenseur de la foi (*el-Nacer-el-din*), titre jusque là interdit à tous autres qu'aux vrais descendants du prophète.

Vainqueur et pacificateur de tout le pays depuis l'Atlas et les limites du désert jusqu'à la Méditerranée et l'Océan,

Digitized by Google

le conquérant est facilement séduit par l'espoir de régner en maître sur des égaux qui invoquent son appui. Mais il exige la forte place d'Algesiras comme garantie, pour rester constamment maître du passage. Toutefois, devant une entreprise aussi hardie, Youssef diffère, et cette lenteur détermine plusieurs émirs à accorder au roi de Castille, dont les armes les pressent, un tribut et des cessions de territoire. Mohammet-Ben-Abid, lui-même, se résigne à cette soumission honteuse, ou plutôt, comme le prétendent quelques historiens plus sceptiques, ce roi Maure, dans son alliance avec Alphonse VI, avait pour but de se partager de concert les Espagnes; et son empressement auprès du chef almoravide cachait, pour véritable objet, de solliciter celui-ci à les servir dans ce grand projet. Pour cimenter cet accord, Mohammed donne à Alphonse en mariage une de ses filles d'une grande beauté du nom de Zaïde, et pour dot Cuenca, Huelsa, Ocâna, et d'autres portions de territoire, qui de ce moment sont réunis à la couronne de Castille.

Justement alarmés de cette alliance, les autres rois musulmans de Grenade, d'Alméria, de Jaën et de Murcie, se liguent et ameutent contre le roi de Séville tous les fidèles musulmans. Ils réclament avant tout l'assistance de Youssef-Ben-Taschefin. En homme habile, celui-ci donne de l'espoir à Alphonse et à son beau-père. Il franchit cependant le détroit avec une multitude de soldats, et, suivant des chroniques suspectes, jette un pont de la pointe de l'Afrique à la côte espagnole pour faire passer son innombrable cavalerie. C'était au commencement d'août (1086, 479 hég.). Youssef prend terre près d'Algésiras que lui a livré, suivant la convention, le gouverneur Yezid-el-Radila, fils de Mohammed. Au point de débarquement étaient réunis les chefs Maures, ayant à leur tête l'imprudent émir de Séville. Sans perdre un instant, Youssef

Digitized by Google

marche vers cette capitale, mais divise son armée en deux camps, l'un formé par les maures d'Espagne, l'autre par les Almoravides, et gagnant les bords de la Guadiana, arrive dans le voisinage de Badajos.

Alphonse occupé alors devant Saragosse, pressait cette importante cité et comptait sur sa conquête; il doit lever le siége sans retard pour préserver Tolède sa capitale et couvrir ses provinces méridionales. Grossie des hommes d'Aragon et de Catalogne, l'armée chétienne, égale en forces à celle des Almoravides, réunit cent cinquante mille combattants. Alphonse la dirige, se rapproche du Tage et vole à l'ennemi. La rencontre des deux armées est à quelques lieues de Badajos dans une plaine couverte de bouquets d'arbres, nommée Zalaca par les Arabes et Sacralias par les Chrétiens. Un petit ruisseau sépare les deux camps (1087 J. C.).

Cette grande bataille de Zalaca, décrite dans un manuscrit arabe déposé à l'Escurial, fut fatale aux Chrétiens. En dépouillant le récit de ce qu'il a d'exagéré et de superflu, il passe pour constant qu'elle fut vivement disputée par les deux partis, tour à tour vainqueurs et vaincus. Un mouvement décisif de Youssef en personne contre le camp d'Alphonse, laisse la victoire à l'émir. Pour ramener les siens au combat et les exciter dans la mêlée: « Courage, s'écriait-il, soldats musulmans! Courage, dans cette guerre sainte; le prix de la valeur sera le paradis; ceux qui sont tombés goûtent déjà les délices des récompenses éternelles! » Les Chrétiens comptaient présents soixante mille cavaliers et dix mille fantassins; ils auraient eu soixante mille têtes coupées, ce qui visiblement est exagéré. Les Sarrasins n'auraient perdu que trois mille hommes, ce qui est aussi peu croyable. Ce qui l'est davantage, comme plus conforme aux mœurs des Arabes, c'est que, suivant une version de l'époque, vingt mille têtes de chrétiens entassées en

Digitized by Google

tour pyramidale, auraient du sommet de la pyramide, comme du haut d'un minaret, servi à appeler les fidèles à la prière.

Alphonse griévement blessé survit malgré lui à cette grande défaite. Cinq cents cavaliers le ramènent presque par violence au milieu d'eux, et l'emportent sur une hauteur; de là il atteint Coria à l'entrée de la nuit. Bientôt, sans se laisser abattre, ce vaillant roi s'occupe avec ardeur et une pieuse exaltation de rassembler une nouvelle armée. Les circonstances le favorisent. Youssef est ramené en Afrique, à l'occasion de la mort de son fils; et ceci devient le signal des rivalités jalouses et d'ambitions turbulentes. Syr-Ben-Abou-Beker, lieutenant de Youssef, est vainqueur sur le Tage; mais une imprudence de l'émir Mohammed-Ben-Abid le force, battu par les Chrétiens, à abandonner le pays de Murcie et à se replier sur Cordoue. Ainsi moins d'un an après sa terrible défaite, le roi de Castille peut braver l'ennemi et reparaître devant Séville; alors qu'une autre armée castillane inquiète Murcie, et que Saragosse et Valence sont serrées de près par les princes voisins des Pyrénées.

Instruit de ces désastres et sollicité de nouveau par l'émir de Séville, Youssef débarque en Andalousie avec une nouvelle armée. Il se dirige par Malaga vers Murcie où les Musulmans étaient alors le plus vivement pressés par les Chrétiens. Sur ce point, la position d'Alid, n'ayant pour défenseurs que douze mille fantassins et mille cavaliers, arrête toutes les forces musulmanes, et Youssef se détermine à lever le siége. Cette retraite indispose les princes maures d'Espagne ses alliés; et le chef almoravide, en face d'une disette imminente, retrograde à la hâte vers Almeria, puis retourne en Afrique sans avoir livré bataille. L'armée andalouse lève ses camps aussi et se retire dans les montagnes de Lorca. Quant aux émirs espagnols, ils s'en retournent chez eux

Digitized by Google

avec leurs troupes ; et toute cette immense armée se disperse sans avoir rien exécuté. Alphonse triomphe et regagne Tolède chargé de butin.

Les chefs andalous, empressés de conquérir ou de conserver leur indépendance à tout prix, même aux dépens de l'islam, regardent déjà les Almoravides comme une charge insupportable. Plusieurs ne rougissent pas de s'entendre avec le roi Alphonse, espérant pouvoir plus sûrement expulser les Africains, qu'eux-mêmes ont appelés. L'inflexible Youssef est informé de ces dispositions. Il abrège son séjour en Afrique et revient en Espagne. Levant le masque et bien résolu d'en finir avec la domination des princes andalous, il les écarte de tout concours, ensuite pénètre jusque dans la province de Tolède avec ses seuls Almoravides, et ravage tout sur son passage. Se repliant tout-à-coup, il rentre en Andalousie, dirige des corps particuliers sur différentes villes et se porte en personne sur Grenade. La ruse lui livre cette importante cité, et le gouverneur, Abd-Allah, est arrêté et envoyé avec sa famille à Agmat. A Malaga, l'émir Ben-Balkin éprouve le même sort. Quatre corps de troupes venus de Ceuta activent les progrès.

Mohammed-Ben-Abid en est la première victime ; il perd Jaën qui est emportée d'assaut. Cordoue, malgré sa prompte soumission, voit ses habitants en partie massacrés, un plus grand nombre encore pillés et emmenés en esclavage. Le prince, qui ne conserve plus que Carmona et Seville, implore le secours d'Alphonse. Celui-ci oublie son ancienne rancune, et le danger commun rapproche de nouveau ces deux rivaux. C'est peut-être alors que Zaïda, fille de l'émir, devient femme du roi castillan ou plus réellement est admise auprès de lui comme maîtresse. Carmona, réputée imprenable, succombe après un siége de courte durée. Les auxiliaires chrétiens, qui ne comptent pas moins de quarante mille hommes de pied et vingt mille chevaux, sont

Digitized by Google

battus dans le voisinage de Cordoue. Leur fuite livre Séville aux mains des Almoravides, et Mohammed-Ben-Abid, envoyé captif à Agmat, y expie le crime d'une trop aveugle confiance; sa nombreuse famille partage cette disgrâce. Mieux conseillé, le gouverneur d'Alméria, qui est pressé par une horrible famine, entame des négociations, ou plutôt peu confiant dans la foi des Almoravides, s'échappe sur un vaisseau avec ses trésors et gagne le nord de l'Afrique. La ville est donc occupée sans résistance. Ainsi, dans le court espace de dix-huit mois, Grenade, Malaga, Jaën, Cordoue, Séville, Alméria, étaient tombées au pouvoir des Almoravides.

La chute éclatante de l'émir de Séville au milieu de sa gloire et de ses richesses, a fourni aux romanciers un vaste champ pour exercer leur cœur et leur génie. Il est écrit que Mohammed, conduit, chargé de chaînes, au lieu de son exil, y fut condamné à finir ses jours dans une prison où ses filles étaient obligées de travailler de leurs propres mains pour nourrir leur père et leurs frères. Ce malheureux prince aurait vécu six ans dans cette grande infortune, consignant dans des poésies que le temps a respectées des conseils pour ses filles et des leçons de haute moralité et de résignation pour les rois qui osent compter sur la fortune. Avec lui finissent les rois de Séville, dont le pouvoir n'avait eu que soixante et dix ans d'existence orageuse et contestée.

Le lieutenant de Youssef, Davut-Ben-Aïssa, envahit la province de Murcie, enlève Denia et Xativa. Orviedo, Valence et Albaracin, malgré la vaillante défense de leurs princes, succombent. La trahison hâte la chute de Murcie, et l'émir Yahïa, mal secondé par un corps de chrétiens auxiliaires, doit disparaître. A l'ouest, l'autre lieutenant de Youssef, Syr-Abou-Beker, envahit l'Algarbe, et Badajos est livrée par ses habitants épouvantés. Les deux fils de l'émir sont massacrés sous les yeux de leur père; on l'achève

Digitized by Google

ensuite lui-même. Son plus jeune fils, qui porte le titre de gouverneur, est réservé au supplice d'une longue captivité. Enfin les îles Baléares tombent aussi sans faire résistance, et toute l'Espagne musulmane, à l'exception de la province de Saragosse, se reconnaît sujette des Almoravides (1094).

Déjà avancé en âge, Youssef veut visiter encore l'Espagne pour tout y régler avant sa mort; c'est en 1103, peu de temps après la prise de Valence. Le prince africain aborde pour la quatrième fois la Péninsule, non plus dans des vues hostiles contre les Musulmans, mais dans leur intérêt, les considérant comme ses sujets. Dans une convocation générale, à Cordoue, il désigne son second fils comme successeur et le fait agréer par les chefs. Rassuré sur ce point, il retourne en Afrique où il gouverne encore avec activité, malgré son grand âge et ses infirmités toujours croissantes. Enfin, au terme d'une carrière de cent ans arabiques, le pacificateur du Mogrob, le paisible usurpateur de l'Espagne musulmane, termine sa vie dans sa capitale de Maroc en septembre 1106. Cette grande figure, dont la mémoire a fait le sujet d'actions fabuleuses et de merveilleux récits, avait pacifié et réuni, en un vaste et puissant empire, les différentes parties de l'Afrique septentrionale. L'enthousiasme qu'il sut communiquer aux peuples soumis les poussa à faire des prodiges. Par ses guerres en Espagne, surtout par la grande victoire de Zalaca, il fut le glorieux défenseur de l'islam, alors menacé d'une ruine prochaine dans la Péninsule. Réputé, à tort, perfide, violent et barbare, il fut moins un conquérant qu'un bienfaiteur pour les populations musulmanes; et sous lui, les présents volontaires, la dîme de la loi, le cinquième du butin fait à la guerre, composaient, sans impôts, les revenus du gouvernement. On vante son amour pour la justice. Il abolit, dit-on, la peine de mort; concession puissamment généreuse envers des peuples chez lesquels le fer, le poison ou

Digitized by Google

le cordon formaient depuis des siècles un code immuable et forcément respecté. Dans ses voyages au sein de ses vastes provinces, Youssef s'assurait du bonheur et du contentement de tous, écoutait les plaintes et y faisait droit.

Des exploits chevaleresques jetaient, aux mêmes temps, un puissant éclat sur les armes des princes chrétiens d'Espagne; mais les moyens mis en œuvre ne pouvaient toujours être avoués par l'honneur. Ainsi, Alphonse VI est accueilli, fêté par le roi El-Mamoun, de Tolède, alors que son propre frère Sanche de Castille l'a chassé de ses états, de même que l'infortuné Garcie, autre frère, qui se retire à la cour de Séville. Le premier, monté au pouvoir après la mort de Sanche, et devenu héritier de Castille et de Léon, secoue toute reconnaissance pour céder à l'ambition. Il attaque sans provocation Yahïa, fils de son bienfaiteur, dans Tolède même. Après un siége long et mémorable, où s'empressent d'accourir, sous les bannières de la foi, plusieurs guerriers français et navarrais, Tolède succombe, et le vainqueur permet au prince détrôné d'aller régner à Valence, continuant la série d'obscurs souverains, la plupart même usurpateurs. Là fut le terme du royaume de Tolède.

A cette époque de la situation de l'Espagne chrétienne, commençait à briller la chevalerie, qui bientôt allait atteindre l'apogée de sa puissante intervention dans *la bataille*, pour descendre rapidement et disparaître après n'être restée que ridicule depuis l'invention de la poudre et son application rationnelle aux machines de guerre. Cette époque caractéristique a trouvé des historiens empressés, surtout d'ingénieux romanciers. Ainsi, entraînés par l'amour de la gloire et des hasards, exaltés par la ferveur des croyances religieuses, les guerriers de l'Europe les plus renommés se trouvent alors réunis sous le drapeau d'Alphonse de Castille, et, serviteurs respectueux et dévoués,

Digitized by Google

combattent avec lui les Sarrasins. Là sont Raymond de Bourgogne et son parent Henri, tous les deux princes du sang royal de France; Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et d'autres vaillants chevaliers, leurs vassaux. En reconnaissance des services rendus, Alphonse donne ses trois filles aux princes français, ses nobles auxiliaires. L'aînée, Urraque, épouse Raymond de Bourgogne, et il en naît un fils qui depuis hérite de la Castille.

Devenue femme de Henri, la deuxième sœur, Thérèse, fille illégitime, lui apporte pour dot, sous le titre de comté, les terres conquises en Portugal, alors modestes enclaves entre le Minho et le Duéro, en outre les terres à conquérir. Cette noble éventualité, Henri l'accepte; et sous son fils Henri ou Henriquez, Alphonse Ier, autre héros, le Portugal, agrandi en effet aux dépens des Maures, prend rang parmi les royaumes. La troisième sœur, Elvire, est donnée à Raymond de Toulouse, qui la conduit à la terre sainte, où le comte de la Langue-d'Oc fonde des royaumes.

En principe ces détails d'intérieur paraissent peu faits pour la dignité de l'histoire, et il n'en résulte, en apparence, qu'un enseignement fort minime. Toutefois, en se reportant au temps, l'alliance d'un roi que les débats incessants avec les infidèles rendaient touchant, noble, respectable, devait flatter, séduire des princes habitués à régner pacifiquement dans leurs terres, ou condamnés à user leur activité et leur courage contre quelque obscur vassal, ou dans la sanglante monotonie des guerres civiles. A cette époque de foi, de galanterie et d'exaltation, la beauté, accordée comme récompense de prouesses contre les Sarrasins, devait être d'un prix très-élevé. Peut-être aussi les charmes des trois princesses, plus que l'ardeur de la religion et la haine des Maures, avaient entraîné ces preux chevaliers dans l'arène.

Excités par ces nobles exemples, d'autres français

Digitized by Google

viennent plus tard aider le roi d'Aragon, Alphonse le batailleur, dans ses luttes contre les Maures. Le fils de Henri de Bourgogne, Alphonse Ier, déjà cité, profite d'une flotte d'anglais, de flammands et de germains qui se rendent à la terre sainte. Il les retient dans les eaux du Tage, leur montre les Musulmans et Lisbonne comme un but digne de leur valeur : cet appel est entendu ; la ville est vaillamment emportée d'assaut et prend de suite son rang de capitale du nouveau royaume. Les provinces de Beira et d'Estramadure, conquises par ce prince, augmentent ses domaines. Enfin, en 1139, la victoire d'Ourique dans l'Alentejo, non loin des Algarbes, complète la destruction de cinq chefs maures ; et le vaillant Henriquez, Alphonse Ier, est proclamé roi par ses soldats sur le champ de bataille. Cette journée si célèbre parmi les Portugais est regardée comme la vraie fondation de la monarchie ; l'image des cinq rois maures tués ou leurs étendards composent même, dès ce moment, les armes du Portugal. Sur d'autres points, des cités puissantes ne tardent pas à subir le joug ; et les rois d'Aragon, de Navarre, les comtes de Barcelonne, harcèlent sans cesse les petits princes maures encore debout dans le nord de l'Espagne.

Mais le vrai modèle de chevalier, le vaillant homme de guerre par excellence, était Rodrigue Diaz dit le compéador de Bivar, plus célèbre sous le nom de Cid. Le roman sans doute plus que l'histoire, le recommande à l'attention de la postérité ; et en fait comme le mythe de cette époque d'enthousiasme et de crédulité. Suivant les chroniques espagnoles et les romanceros, il reste vainqueur dans toutes les rencontres ; soit à la tête d'une troupe de chrétiens fidèles, que l'amour de la gloire, que la foi ont rassemblés autour de lui ; soit en combattant même dans un parti de maures, quand, ceux-ci se déchirant entr'eux, l'occasion est là pour les affaiblir. Portant toujours la victoire dans les rangs

Digitized by Google

qu'il daignait choisir, ce simple chevalier castillan réunissait aux talents guerriers les vertus morales les plus pures, et quoique maître dans plusieurs villes, à Valence par exemple, en 1094, et jusqu'à sa mort, le Cid n'oublia jamais qu'il était sujet du roi de Castille.

Exilé, repoussé de la cour et même des états d'Alphonse VI, Rodrigue, avec ses braves compagnons, allait attaquer, battre les Maures, et envoyait les vaincus rendre hommage au monarque ingrat qui l'avait banni; toujours prêt dans sa disgrâce à tout oublier pour son roi; toujours prêt dans sa faveur à lui déplaire pour la vérité. Tel fut le Cid dont le bras et le caractère, suivant les mêmes récits, devinrent si utiles aux Chrétiens; dont la mort, survenue en 1099, rendit aux Maures, qui s'étaient choisis d'autres maîtres, leurs prétentions et leur audace.

Ces sentiments sont d'abord maîtrisés par la propre femme de Rodrigue, cette classique Chimène, héritière du nom comme de l'âme intrépide de son mari. L'histoire rapporte que son père Gomès, comte de Gormas, ayant été tué par Rodrigue dans une rencontre, elle avait demandé au roi la tête ou la main du meurtrier; non sans ambitionner en secret la solution que son cœur cherchait, devinant que plus illustre capitaine ne pouvant se rencontrer, l'honneur et le courage cette fois rachetaient le crime. Rodrigue étant mort chargé d'années et de gloire, Chimène retient le pouvoir dans Valence, résiste aux attaques des ennemis de sa foi et conserve cette capitale à l'autorité d'Alphonse. Ce n'est que trois ans après que ce roi, soit par prudence, soit par détresse, se décide à abandonner une conquête éloignée et précaire, après un long siége et plusieurs rencontres sanglantes.

Au puissant Youssef succède Ali-Ben-Youssef son fils. Il est proclamé à Maroc *Emir-el-Mumenin* et triomphe sans

Digitized by Google

débat d'un prétendant de sa propre famille. Bien assis au pouvoir, ce nouveau souverain des Almoravides, fort jeune à la vérité, puisqu'il compte à peine vingt-deux ans, gouverne avec sagesse et justice. Se confiant dans les hautes qualités de son esprit, il étalait de la noblesse et de la dignité sans orgueil; et pour ramener les Chrétiens, s'entourait des plus distingués, les admettait dans sa garde et leur assurait même des emplois relevés à sa cour. Ces concessions ne le détournent point, cependant, de poursuivre la guerre contre ses ennemis d'Espagne. Une première excursion de ce côté-ci du détroit est sans résultat; mais l'année d'après (1107-1108 J.-C.) il y rentre dans le but, cette fois, d'attaquer les Chrétiens avec toutes ses forces. Son frère, du nom d'Abou-Tahir-Temin, ouali de Valence, partant de Grenade, s'avance vers la frontière chrétienne, et met le siége devant l'importante place d'Uclès.

Empêché par son grand âge, Alphonse VI, pour enflammer le courage des siens, place à leur tête son fils unique, l'infant Sanche, qu'il avait eu de Zaïda, quoique ce prince soit à peine âgé de onze ans. Les armées sont bientôt en présence. Accablés par l'impétuosité irrésistible des Sarrasins, les Chrétiens sont vaincus, malgré des prodiges de valeur. L'infant Sanche tombe dans la mêlée. Le gouverneur du prince, le comte Garcias de Cabra, meurt à côté de son royal pupile. A cette nouvelle, les Chrétiens fuient en désordre; les vainqueurs les écrasent. Uclès est enlevée d'assaut et vingt mille espagnols restent sur place avec sept de leurs comtes les plus vaillants. Exténués aussi, les Sarrasins ne peuvent poursuivre leurs avantages; mais les villes voisines d'Uclès, Cuenca, Amastrigo, Huesto, Aurélia, Ocâna, Consuégra subissent le joug. C'est dans l'histoire la fatale journée des *sept comtes*.

A cette nouvelle, le roi Alphonse VI, dont la longue carrière avait été si variée, si agitée, si remplie, alors le

Digitized by Google

caractère aigri, le cœur ulcéré par la perte de son fils et son seul héritier direct, extermine, assurent les historiens, toute la population arabe de l'Andalousie, qui tombe sous son inflexible main. Cependant il retourne tristement à Tolède et y meurt de chagrin. Ces sanglantes exécutions, en provoquant de terribles représailles, établissent dans les deux camps des griefs irrémissibles et des occasions incessantes de troubles, de mort et de ruines.

La victoire d'Uclès, gagnée le 29 mai 1108, forme l'apogée de la puissance almoravide en Espagne. Depuis ce temps, elle tombe d'année en année. L'esprit de révolte la démolit en Afrique comme en Andalousie, et l'on peut prévoir sa ruine prochaine. Ainsi, en 1110, Saragosse, reprise par eux, leur est vivement disputée par Alphonse Ier, le Batailleur, roi d'Aragon, gendre d'Alphonse VI. Deux victoires contre les Maures, signalent cette nouvelle lutte. L'occupation permanente de Tolède la complète. Mais les discordes et la guerre honteuse d'Alphonse avec sa femme Urraque, veuve de Raymond de Bourgogne, encouragent les princes almoravides, et les déterminent à reparaître en Espagne. Ali-Ben-Youssef, en personne, envahit la province de Tolède avec ses meilleures troupes, enlève sur son passage tous les postes fortifiés, ravage les campagnes, emmène les habitants en esclavage, et répand partout la terreur. La capitale de l'Espagne chrétienne, Tolède, résiste, mais Madrid, Guadalaxara, Talavera et d'autres lieux sont pris l'épée à la main et leurs habitants massacrés. A ce terme, le chef almoravide se replie sur Cordoue, laissant derrière lui des traces sanglantes de son passage, puis s'embarque pour l'Afrique où de nouveaux intérêts l'appellent.

En son absence, ses possessions d'Espagne éprouvent de rudes assauts. Saragosse convoitée par Alphonse, comme indispensable pour la sûreté de son armée, et la libre navigation de l'Ebre, entre d'abord en alliance avec

Digitized by Google

ce prince. Celui-ci réunissant ses forces à celles de l'émir Abd-el-Mélek-Ben-Hud, défait, dans une bataille meurtrière, le chef almoravide Mesdely, et plus tard le propre frère d'Ali-Ben-Youssef, le vaillant Temin, qui s'enfuit à Valence avec dix mille hommes, faible débris de son immense armée. Les deux princes coalisés, s'étant désunis, Alphonse n'a qu'un but, celui d'arriver promptement à la possession de l'importante ville de Saragosse. Il y pénètre le 18 décembre 1118. Son ancien allié, alors son rival, l'émir Ben-Hud, se retire dans le fort de Roda avec ses trésors, son harem et sa garde. Mais tout prestige était détruit pour les Musulmans; et Saragosse, le second boulevard des Sarrasins en Espagne, qu'ils avaient possédée pendant quatre siècles, prend de ce jour son rang indélébile de capitale et devient celle d'Aragon. La grande mosquée se transforme en église de San Salvador. Les habitans reçoivent des priviléges et des immunités; enfin les chrétiens orthodoxes remplacent les chrétiens musarabes. En moins de trois ans, Taragone, Calatayub, Daroca et plusieurs châteaux forts subissent la même loi.

Enflammé par la prise de Saragosse, Alphonse le Batailleur projette une hasardeuse expédition au cœur même des forces de l'Islam, dans le midi de l'Espagne. Quatre mille chrétiens seulement l'accompagnent: tous jurent de vaincre ou de mourir. Guidé par les Musarabes, le roi se présente devant Valence; mais sans s'arrêter aux embarras d'un siége, il continue à marcher devant lui. Il dépasse Xucar, Dénia, Murcie, Baëça, Jaën et d'autres lieux fortifiés, et gagnant les frontières de Malaga et les Alpuxaras parvient, non sans livrer de périlleux combats, jusqu'aux rives de la Méditerranée entre Alméria et Malaga. Arrivé devant Grenade dont il ne peut faire le siége, il doit se replier sur Guadis, où une division prudemment échelonnée protége sa retraite. Enfin, après une absence

Digitized by Google

de six mois, il retrouve sa patrie, promenant son glorieux étendard dans les provinces de Murcie, de Xativa et de Valence. Avec plus d'accord entre eux, Léon, Aragon et Castille, auraient fait servir cette entreprise, l'une des plus glorieuses de l'époque, à l'entière destruction des Maures en Espagne; résultat immense et national. Isolée, celle-ci n'était qu'une prouesse brillante mais stérile, d'un chevalier errant.

Les jours du vaillant Alphonse étaient comptés. Afin d'étendre avec sûreté ses frontières sur la Méditerranée et posséder le cours de l'Ebre, il médite l'attaque de Tortose, ville musulmane à l'embouchure du fleuve (1134). Ceci suppose l'expulsion des Almoravides de tous les postes fortifiés des environs. Méquinenza, au confluent du Ségre et de l'Ebre, est emportée d'assaut. Lérida et Fraga sur la Cinga présentent plus d'obstacles. Un renfort de dix mille Almoravides d'élite accourt de l'Espagne méridionale. En outre, Yahïa-Ben-Gania, gouverneur de Lérida, s'élance avec une nombreuse armée de Valence et de Murcie au secours de Fraga. Alphonse, comme son père quarante ans auparavant devant Huesca, jure de prendre la ville ou de périr. Vingt de ses plus illustres vassaux prêtent le même serment: c'était la coutume du temps. Le prince repousse toutes les propositions des assiégés et ne veut devoir cette conquête qu'à la valeur aragonaise. Mais si cette valeur le soutient, la prudence l'abandonne; il tombe dans une embuscade à la tête de trois cents hommes seulement, et enveloppé par toute l'armée sarrasine meurt en combattant. Avec lui périssent ses plus vaillants guerriers, entre autres les chevaliers et comtes français et les évêques d'Huesca et de Roda. Son corps ne peut se retrouver, ce qui donne lieu à beaucoup de contes populaires. Ainsi il fut prétendu que, n'étant point mort, il s'était rendu à Jérusalem, fable souvent répétée depuis, et toujours ayant donné cours

Digitized by Google

à plusieurs imposteurs. Tel fut Alphonse Ier, l'aragonais, dit le Batailleur, constamment vainqueur, excepté à Fraga, l'un des plus vaillants hommes de l'Espagne au moyen-âge, et digne en tout point d'Alphonse VI son beau-père.

Indigné des échecs partiels essuyés par ses lieutenants, Ali-Ben-Youssef avait reparu en Espagne (1121), et comme par représaille, avait ravagé les provinces de Tolède et de Lusitanie. Plus tard, il enlève l'importante forteresse de Coïmbre et massacre tous les habitants ou les traîne en captivité. Mais (1133), Taschefin son frère, qui espère anéantir par une attaque subite l'armée Castillane, risque une bataille dans laquelle sa défaite est complète. Les remparts de Séville dérobent les débris de son armée à la poursuite des Chrétiens. De ce moment et jusqu'à 1138, la guerre continue avec des chances à peu près égales. Ainsi, les Chrétiens dévastent les pays riverains de la Guadiana; alors que les Sarrasins mettent à feu et à sang une partie de la province de Tolède. Cordoue, révoltée, rappelle Ali-Ben-Youssef sur le continent. A peine a-t-il réprimé cette rébellion, qu'une plus formidable éclate en Afrique. La situation se complique par les succès des Italiens (Roumi), qui, après avoir chassé les Africains de leurs conquêtes, les poursuivent et viennent insulter les côtes de Barbarie. Les Chrétiens poussent jusqu'à Cairouan. Battus sous cette place, ils parviennent à s'emparer de Méhédie et s'y maintiennent. A l'occident, commençaient l'élévation et les premiers progrès des *Almohades;* devant eux allait crouler avec fracas la puissance déjà chancelante des nouveaux dominateurs.

Cette grande révolution dans le Mogrob remonte à l'année 1120, après qu'Ali-Ben-Youssef avait régné plusieurs années sur les Almoravides. Elle était l'œuvre du fils d'un ancien *moudzen* de la grande mosquée de Tlemecen (crieur

Digitized by Google

public annonçant la prière), originaire de la tribu berbère de Masmuda. Il s'appelait Mohammed-Ben-Abd-Allah. Parti du pays de Suz pour accroître son savoir, il visite les écoles de Cordoue, puis celles du Caire et arrive plus tard à Bagdad pour y entendre les leçons du célèbre philosophe, Abou-Hamed-el-Gazali. Encouragé par celui-ci, il retourne dans son pays, soufflant partout la rébellion et le fanatisme. Ainsi Mohammed, à la fois sectaire indompté et ambitieux, adopte les préceptes des Schytes et prêche contre l'hérésie et l'impiété des Almoravides (Sonnites). On l'entend annoncer la venue prochaine de l'Imam-el-Modhi (directeur des fidèles), et s'en proclame le précurseur. L'austérité et la sainteté de sa vie est rehaussée par l'éloquence mâle avec laquelle il signale les vices des grands, comme les défauts des basses classes. Devenu suspect cependant, et surveillé, il disparaît pour l'instant, et se tient chez des amis fidèles. L'un d'eux obtient ses plus intimes confidences: c'est le jeune et beau prince Abd-el-Moumen, son compatriote; il l'instruit soigneusement de la nouvelle doctrine, et le nomme son Visir.

S'exaltant par le succès, Abd-Allah ne garde plus de mesure; il se rend à Maroc, siége de l'empire almoravide et prêche avec audace dans la mosquée, bravant ainsi l'indulgence avec laquelle Ali-Ben-Youssef, sur un premier jugement, lui avait permis de discuter sa nouvelle croyance avec les conseillers du trône. Le calife finit par interdire, à cet ennemi de l'ordre établi, toute prédication nouvelle dans sa capitale, et le fait même expulser de Maroc. Ouvertement persécuté, le hardi réformateur se réjouit: sa cause était gagnée.

Accompagné de ses plus fidèles disciples et de son visir Abd-el-Moumen, il bâtit sa hutte hors de Maroc et, là, prêche et fanatise le peuple. Bientôt il se proclame avec audace le Modhi que Dieu a promis d'envoyer pour être le res-

Digitized by Google

taurateur de la vraie foi et de la moralité des croyants en un seul Dieu. Le pouvoir spirituel d'Abd-Allah croît avec la plus grande rapidité, et le calife alarmé ordonne qu'on saisisse le fougueux sectaire. Mais celui-ci échappe par une prompte fuite. Il gagne Agmat, puis Tinmal, dans le pays de Suz. Ses sectateurs les plus ardents l'y suivent.

Les Almoravides s'étaient rendus odieux au peuple musulman par leur orgueil, leurs excès, leur mépris pour plusieurs usages religieux. Ainsi, les discours du Modhi trouvent partout crédit et entraînement. Ses disciples les plus fervents, au nombre de dix, il les nomme ses généraux et ses ministres. Vingt mille hommes obéissent déjà à sa loi, il les distribue en dix classes, constituant une échelle sociale appropriée à ses vues et à sa politique, et les déclare *almohades,* c'est-à-dire les confédérés de la croyance en un seul Dieu. Dans ce nombre, dix mille composent un corps d'élite; leur étendard est un drapeau blanc en haine de celui des Almoravides, qui est noir. Comme les premiers soldats du prophète conquérant, les Almohades pleins du même esprit, poussés par la même ardeur de prosélytisme, doivent comme eux rester vainqueurs.

Ali-Ben-Youssef, occupé en Espagne, envoie une première armée contre les rebelles. Une terreur panique, subite, s'empare d'elle; tout fuit et une victoire facile reste à l'ennemi. Une deuxième, une troisième armée éprouvent le même sort. Une quatrième, conduite par le vaillant Temin en personne, disparaît la nuit sans combattre, et les fuyards perdent honteusement, au milieu des ténèbres, dans les fondrières et les précipices, une vie qu'ils eussent pu sauver en luttant avec courage. Aussitôt quarante mille Almohades audacieux, fanatisés, paraissent sous Maroc. Le calife Ali accourt avec cent mille hommes pour préserver sa capitale; mais il essuie une sanglante défaite et ceci doit accélérer le dénouement.

Digitized by Google

Cette fois, cependant, les autres tentatives des Almohades échouent contre une garnison nombreuse et décidée, dont les Chrétiens Andalous relèvent, par leur présence et leur exemple, le courage. Dans une grande sortie, la valeur des Almoravides, qui combattent comme des lions, leur assure le gain de la journée. Le chef de l'expédition, Abou-Mohamed-Ben-Beischir, succombe au sein de la mêlée. Cinq autres chefs ou décemvirs perdent la vie dans la retraite. Mais un survit et la dirige, c'est Abou-el-Moumen. Il ramène les débris de l'armée à Agmat. Là réside le Mohdi, qu'il trouve inaccessible au découragement, et plus que jamais ferme dans la mission réformatrice.

Attendant de meilleurs temps, le chef almohade passe trois ans dans l'inabordable forteresse de Tinmal et répare les forces épuisées des siens. A ce terme (514 heg., 1130 J.-C.), retenu par une maladie reconnue mortelle, il pousse en avant Abd-el-Moumen ; et celui-ci, à la tête de trente mille vrais croyants, descendant comme un torrent des montagnes du Darah, défait complètement, dans les plaines d'Agmat, Abou-Beker, second fils de l'almoravide Ali. La puissance spirituelle du vainqueur s'accroît de celle que lui met en main, en mourant, Abd-Allah, qui le proclame Imam-el-Mumenin, usurpant à dessein ce titre sur le chef almoravide, vaincu et humilié. Abd-el-Moumen y joint le surnom d'Emir-Bimrallah (souverain par la grâce de Dieu).

Respecté dans sa haute position par les disciples ou décemvirs ses rivaux, qui voient en lui l'élu du maître, et s'inclinent devant ses éminentes qualités, le nouvel Imam affecte de suite le pouvoir le mieux établi. Il continue la forme du gouvernement adopté, recompose son divan et augmente ses dix membres titulaires de soixante-dix principaux chefs berbères. Il fait frapper des monnaies à son coin ; elles sont de forme carrée, pour les opposer aux monnaies rondes des Almoravides. On y voit gravé : « Allah

Digitized by Google

est notre Dieu, Mahommed notre prophète, El-Mohdi notre Imam.

Devant tant d'audace, fécondée par des succès si positifs, l'éclat des Almoravides, déjà si terne en Espagne, allait bientôt s'éteindre en Afrique. Taschefin, fils d'Ali, rappelé de l'Andalousie, s'engage contre Abd-el-Moumen et, comme les généraux qui l'avaient précédé dans cette guerre, malgré le nombre de ses troupes, il est battu dans plusieurs rencontres. Ali, qui voit s'évanouir ainsi ses dernières espérances, succombe ; les chagrins et les soucis abrégent sa vie (1143 J.-C.). Loin de rester inactif, Taschefin veut prévenir de nouveaux dangers et détruire à tout prix la puissance des usurpateurs. A l'issue d'une rencontre où il surprend une division d'almohades et la taille en pièces, il poursuit Abd-el-Moumen, qui rétrograde sur Tlemecen. L'hiver suivant, l'Almohade se retranche dans les montagnes ; des provisions y sont réunies par ses soins, en abondance, y compris le bois, le froid étant excessif. Taschefin, au contraire, souffre et doit forcément se disperser pour vivre. L'Almohade guette l'occasion ; il se précipite, avec la rapidité de l'éclair, sur les troupes détachées de son rival, les dissipe, et descendant dans la plaine, attaque avec une égale impétuosité le principal corps des Almoravides, qui est repoussé au loin.

Les forces de Taschefin, grossies par les Maures venus d'Espagne, rentrent en campagne plus nombreuses que celles de la précédente armée. A défaut du nombre, Abd-el-Moumen réunit la confiance et la valeur. Ses troupes forment un grand carré ; au premier rang sont ses plus braves lanciers et les hommes pesamment armés. Derrière eux se groupent les frondeurs et les archers. Au milieu du carré est placée la cavalerie. On lui ménage des espaces libres pour qu'elle puisse s'élancer sur l'ennemi, comme du sein d'une forteresse et dans toutes les directions, mais sans compromettre en rien les rangs des combattants à pied.

Digitized by Google

Le choc des Almoravides est terrible. Toutefois les Almohades restent inébranlables; et au moment décisif, leur cavalerie, s'élançant du milieu du carré, jette le désordre dans les rangs ennemis, les culbute et décide la victoire[1]. Taschefin s'enfuit vers Tlémecen avec les débris de son armée. Abd-el-Moumen l'y suit de près. Le premier espère trouver un asyle dans Oran, et de là voguer vers Almeria avec ses trésors et son harem. Son rival le presse et va l'atteindre. D'après les chroniques, le prince almoravide fuyant pendant une nuit sombre, ayant une de ses femmes en croupe, pour gagner le château du port (Mers-el-Kébir), ne peut échapper à la vigilance des gardes. Préférant mourir que de tomber entre leurs mains, il se précipite du haut d'un rocher escarpé; et ce lieu célèbre est encore visité aujourd'hui avec curiosité et respect.

La tête de Taschefin, alors que le tronc reste cloué à un saule, est promenée dans les montagnes de Darah, et y porte l'épouvante, puis on envoie ce sanglant trophée dans la résidence de Tinmal pour y être conservé. Trois jours après, Oran était pris d'assaut, et les Almohades en restaient maîtres. Taschefin-Ben-Ali succombait à la fin de mars 1145, après un règne de deux ans et deux mois, constamment en guerre avec les Almohades, implacables ennemis de sa maison. Abou-Ischaq-Ibrahim son fils, à peine reconnu à Maroc, doit lutter contre un prétendant de sa propre famille, Ischaq-Ben-Ali, son oncle. Ces querelles d'intérieur hâtent la chute de l'empire almoravide et la rendent inévitable.

[1] Cette disposition est, après sept siècles, trait pour trait, l'ordre adopté à la brillante rencontre de l'Isly. Il n'y a d'autre différence que celle des armes. Comme les Almohades d'Abd-el-Moumen, les Français de nos jours ont fait prompte et éclatante justice des attaques de leurs ennemis.

Digitized by Google

Abd-el-Moumen poursuit, en effet, sans s'arrêter, le cours de ses victoires. La cité populeuse et florissante de Tlémecen se rend après une défense héroïque. Cent mille habitants sont passés au fil de l'épée. Méquinez, Agmat, tombent aussi. Fez, assiégé et pressé, est courageusement défendu par Yahïa-Ben-Ali, prince almoravide. Abd-el-Moumen combine une tentative inouïe; c'est de renverser les murs par la violence de l'eau, ayant dans ce but arrêté par des digues le cours de la rivière qui traverse la ville pour lâcher tout-à-coup cette montagne liquide contre les remparts. Mais la profondeur du courant fait obstacle, et les assiégés parviennent à réparer sans retard les brèches. Ce que n'ont pu obtenir les armes almohades ni les éléments, la trahison le fait. Les Chrétiens andalous livrent à l'ennemi la porte confiée à leur garde, et un des chefs, le traître Abd-Allah Ben-Chagar, passe aux Almohades. Ali doit s'enfuir avec sa famille à Tanger et de là en Espagne. Fez succombe et les habitants sont en partie massacrés et ses murs rasés.

Le dernier boulevart des Almoravides, Maroc, alors la cité la plus populeuse de l'Afrique et entourée d'excellentes fortifications, est immédiatement investi. La résistance des assiégés est ardente, désespérée, et l'attaque traîne en longueur. Pour montrer son inébranlable résolution, Abd-el-Moumen ordonne la construction, sur une éminence voisine, d'une nouvelle ville avec des mosquées et des tours, et serre Maroc de plus près. Bientôt la disette y est au comble et la famine telle qu'on s'arrache les cadavres, et que même dans les prisons, les détenus se dévorent les uns les autres. Comme à Fez, la trahison des Andalous musarabes hâte le dénouement, et à une heure fixée, un passage est livré aux Almohades dont les troupes se précipitent dans la ville, comme des loups furieux dans un bercail de brebis timides. Le carnage est horrible et dure depuis le matin jusqu'au soir. Le lendemain le massacre

Digitized by Google

recommence et continue pendant trois jours. Le calife Ibrahim et les officiers les plus distingués sont faits prisonniers et conduits hors la ville. Là, une ombre de pitié semble émouvoir le chef almohade vainqueur. Ce sentiment fugitif, il le repousse, et Ibrahim avec sa suite est livré aux exécuteurs. Soixante mille habitants périssent, et parce que El-Moumen avait juré qu'il ne quitterait la ville que prise et criblée, il en fait démolir les édifices et détruit tout ce qui rappelait la mémoire des Almoravides. Une partie des maisons est réduite en poudre, qui réellement est passée au crible. Les Almoravides échappés à cette suite de désastres vont, par ordre d'El-Moumen, repeupler la ville de Youssef, et l'an 542 de l'hég. (1147 J.-C.), tout le pays de Mogrob reconnaît l'autorité du puissant Almohade, cent soixante-dix-neuf ans après que le premier almoravide, Abou-Beker, avait fait surgir ce titre et l'avait rendu éclatant et victorieux.

En Espagne, les Andalous, composés en grande partie de tribus arabes et syriennes, accoutumées à l'indépendance, aussitôt que les événements d'Afrique ont dissipé leurs craintes sur les immenses forces de leurs oppresseurs, donnent le signal pour secouer le joug des Almoravides. Leur chef Hamed-Ben-Cosaï se proclame Imam, prêche à Séville, et excite ouvertement les peuples à se rendre indépendants. Les rebelles s'emparent de Mertula, forteresse assez importante des Algarbes (août 1144). Silves et Evora se livrent. Huelba et Niébla tombent aussi. Le faubourg de Triana, à Séville, est pris, et cette grande cité menacée. Abou-Zacharia-Ben-Gania, chef des Almoravides en Espagne, s'avance cependant, fait débloquer Séville, atteint les rebelles et les taille en pièces. Mais les défections augmentant, lui-même abandonnant tout projet sur les Algarbes et sacrifiant même Cordoue, n'aspire qu'à dégager Séville, déjà

Digitized by Google

livrée à un chef de conjurés qui fait main-basse sur tout ce qui se rattache au parti déchu.

A ce signal, toute l'Espagne musulmane s'émeut et s'agite presque comme en un seul jour. La plupart des villes arborent l'étendard de la révolte et les garnisons Almoravides sont chassées, exterminées ou pressées dans les citadelles. A Valence, se constitue un nouveau gouvernement (août 1145). Aussitôt après la chûte de Cordoue, Murcie a aussi sa journée; et d'ambitieux prétendants, sous le prétexte du bien public, étalent avec audace toutes leurs exigences. A Alméria, hors la citadelle qui reste aux Almoravides, la ville suit le mouvement. A Malaga, ceux-ci sont refoulés dans les ports et se rendent après un siége de sept mois.

Le généralissime almoravide Ben-Gania fait habilement occuper par son parti les îles Baléares pour s'y procurer un refuge sûr, et pouvoir toujours menacer les cités insurgées et les rendre à l'obéissance. Mais la perte de Séville est la conséquence de cette opération de guerre; les rebelles s'en emparent, et tout ce qui tient aux Almoravides y tombe victime de la fureur du peuple. A Cordoue, par suite de l'esprit turbulent des habitants, les révolutions se succèdent rapidement. L'émir Almanzor-Billah ne conserve le pouvoir que quatorze jours et fait place à un rival appuyé par Alphonse VII de Castille. Mais les Cordouans ne supportent que huit jours les violences et les excès d'un nouveau visir et la vue des troupes chrétiennes. Celui-ci est tué, et l'émir fuit sur Jaën où il installe une cour éphémère. A Grenade, les Almoravides ayant pour chef Ali-Ben-Abibeker, petit-fils de Youssef-Ben-Taschefin, défont les alliés dans une sanglante bataille, et les vainqueurs conservent cette place et reprennent Almeria. A Murcie, après des débats ébauchés par l'intrigue, puis tranchés par le glaive, plusieurs prétendants montent brusquement au pouvoir et en descendent de même. L'un d'eux, proclamé définitivement émir en est

Digitized by Google

chassé par celui de Valence, après un siége de plusieurs mois. Bientôt une réaction en faveur du premier, qui se nomme le cadi Abou-Mohammed, l'appelle à Valence même, mais pour céder le pouvoir à un nouveau rival, Saïf-el-Daula qui, servi par des auxiliaires chrétiens, réunit sous son autorité toute la côte depuis Lorca jusqu'à l'embouchure de l'Ebre.

Loin de se raffermir, cette puissance succombe (février 1146) dans une sanglante bataille, proche d'Albacété, contre les chevaliers chrétiens réunis aux Musulmans les plus célèbres d'Espagne. Saïf-el-Daula, pris lui-même, est exécuté. Le cadi Abou-Mohammed sauve les débris de l'armée et les conduit à Valence, où, grâce à l'infériorité ou aux fautes de ses adversaires, il peut y joindre la souveraineté de Murcie et régner de nouveau sur la côte depuis Lorca jusqu'aux bouches de l'Ebre, à l'exception de quelques points fortifiés dans les montagnes, qui restent aux partis opposés.

Ceux-ci s'y multipliaient, s'élevaient et tombaient, bien que la pensée dominante des Musulmans espagnols fût de se délivrer de l'oppression étrangère, chrétienne ou almoravide. Mais l'union et l'ensemble manquaient et l'anarchie était au comble. Devant l'empire almoravide succombant en Afrique sous les coups des Almohades, en Espagne, du moins, Ben-Gania redoublait de courage, d'activité et d'efforts pour arrêter les progrès des révoltés. Habile à profiter des divisions et des fausses mesures des chefs andalous, il conservait encore les Algarves, avait repris Alméria et Séville, et dominait sur Majorque, Grenade, Carmona et d'autres villes. Son plus ardent rival, Hamed-Ben-Cosaï, sollicitait l'arrivée d'Abd-el-Moumen, en même temps qu'il détachait du parti opposé quelques chefs importants. Il se présente dans ce but devant Cordoue, où, malgré l'appui d'Alphonse Henriquez de Portugal, il est battu et fait pri-

Digitized by Google

sonnier. Incarcéré dans Beja, il est délivré presqu'aussitôt par son parti.

L'actif Ben-Gania, qui ne reçoit aucun renfort d'Afrique, se décide à réclamer le secours des troupes chrétiennes, longtemps ses mortelles ennemies. Avec leur aide, il peut réduire Andujar, Baëça, Cordoue, et non sans d'inextricables difficultés, parvenir à satisfaire l'avidité et l'orgueil de tels auxiliaires. Bientôt, à l'occasion de la possession même de Cordoue, un grand conflit s'élève. Le roi Alphonse se contente pour l'instant de Baeça avec un complément de fortes sommes, en outre la marque de vassalité et un tribut annuel. Mais la bonne intelligence est promptement détruite entre les deux partis, et les Chrétiens passant subitement dans le camp opposé, font que celui-ci reste maître de Cordoue.

Au moment même où Cordoue se rend aux alliés qui s'en disputaient la souveraineté, les Almohades débarquaient à Algésiras. Dès 1146, pendant le siége de Maroc, un parti de ces sectaires avait franchi le détroit, et, avec la cavalerie auxiliaire de Cosaï, occupé cette forteresse, pour de là guetter la riche proie qui ne pouvait leur échapper. Gilbraltar et Xérès cette fois ouvrent leurs portes sans résistance, et Abd-el-Moumen récompense cette soumission volontaire ou fruit de la trahison par des priviléges particuliers. Grossis de tous les partis qui s'attachent à eux, les Almohades pénètrent dans Séville et poussent les Almoravides qui se fortifient dans Carmona. La prière publique est récitée sans opposition dans les mosquées des villes conquises, pour Abd-el-Moumen, chef des Almohades. On voit même les Andalous, aveuglés, se réjouir des mesures inhumaines du vainqueur, qui expulse pêle-mêle de leurs propriétés Almoravides, Chrétiens, Juifs, et les persécute avec la plus grande cruauté.

Maroc venait de succomber, et la domination des Almoravides était anéantie en Afrique. Ainsi, l'Espagne allait

Digitized by Google

devenir le but particulier de leurs conquêtes et supporter tous leurs efforts. Embrassant le péril commun et comprenant enfin tout le danger qui allait fondre du pied de l'Atlas sur la Péninsule, Chrétiens et Maures, en Adalousie, à Valence, à Murcie, prennent le parti de s'avancer dans le cœur de l'Espagne méridionale pour opposer une digue aux puissants envahisseurs. L'occasion était favorable, car Abd-el-Moumen, après l'exécution du dernier prince almoravide, Ibrahim, trouve un adversaire du nom de Mohammed-Ben-Hud, qui prend comme lui le surnom de Mohdi et s'élève avec tant de succès contre la domination des Almohades, qu'en peu de temps ceux-ci perdent toutes les provinces et les villes de l'empire, à l'exception de Maroc et de Fez. Mais une victoire remportée par Abd-el-Moumen sur les rebelles, dans laquelle le Mohdi lui-même succombe, rétablit les affaires des Almohades ; ainsi leur puissance allait peser sur l'Espagne de tout son poids.

Sans perdre de temps cependant, Alphonse VII, ayant pour auxiliaires des Génois et des Pisans, dirige une expédition contre Alméria. Après trois mois de siége (août, septembre, octobre 1147), la ville est prise d'assaut, et sa garnison, qui d'ailleurs s'était vaillamment défendue, massacrée. Lisbonne succombait sous les coups des Chrétiens, le 11 octobre de la même année, après un siége de quatre mois ; conquête immense qui enlevait décidément aux Sarrasins la clef du Tage. Jusque-là les Almohades n'avaient pu dépasser le territoire de Malaga, car une autre insurrection venait d'éclater à Ceuta en faveur des Almoravides. Son premier acte fut de proclamer souverain le généralissime Ben-Gania. Mais le parti est écrasé dans une bataille livrée imprudemment en rase campagne. C'était pour les Almoravides le signal irrésistible de leur ruine prochaine.

Bien affermi en effet dans sa domination en Afrique,

Digitized by Google

Abd-el-Moumen fait passer de nombreuses troupes dans la Péninsule. Il attaque Cordoue où Ben-Gania avait réuni ses principales forces. Après un assaut terrible, la ville succombe par trahison, et son chef doit fuir sur Grenade (juin 1148). Ainsi, la malheureuse cité de Cordoue, dans l'espace de trois années, avait été huit fois envahie par des partis opposés. Quant à Ben-Gania, après cette perte irréparable, pour lui tout espoir de résistance aux Almohades devenait illusoire. Grenade, le point de défense le plus important des Almoravides, ayant succombé aussi, leur noble chef meurt en combattant vaillamment en rase campagne contre ses adversaires (décembre 1148). Ce héros, placé pendant seize ans à la tête de l'Espagne musulmane, avait repoussé avec un grand éclat les incursions des Chrétiens, gagné la bataille de Fraga, et préservé longtemps le pouvoir almoravide dans la Péninsule, alors que déjà cette souveraineté avait cessé d'exister en Afrique.

Cependant les Almohades font chaque jour de nouveaux progrès. Ils prennent Jaën (1149) et menacent Alméria. Par contre-coup, Alphonse VII, avec les débris des Almoravides, ayant pour auxiliaire le roi Garcie de Navarre, entreprend une grande expédition en Andalousie, assiége Cordoue au printemps de 1150, et repousse un parti d'Almohades qui veut dégager la ville. Mais la vigueur de la défense et la nouvelle de l'arrivée prochaine d'Abd-el-Moumen en personne, dans Cordoue, déterminent Alphonse à lever le siége. Pendant sa retraite, il attaque Jaën qu'il prend d'assaut; c'était tout le fruit de la campagne. Il y jette une garnison et retourne à Tolède.

Plusieurs révoltes partielles retiennent encore Abd-el-Moumen en Afrique, mais par ses ordres la conquête de la Péninsule se poursuit. Alméria, que tiennent encore les Chrétiens, est assiégée par terre et par mer. Le danger commun réconcilie tous les partis, et il n'y a que deux

Digitized by Google

camps en Andalousie : le camp des Almohades et celui de leurs adversaires. Les premiers ne peuvent parvenir à reprendre Alméria ; ceux-ci sont hors d'état de délivrer Séville ; mais ils se tournent contre Ubéda et Baeça qu'ils enlèvent aux Almohades (1151). Depuis cette époque jusqu'à 1157, ces derniers semblent avoir conservé l'avantage, et, malgré les efforts des alliés, finissent par conquérir toutes les villes de l'Andalousie gardées encore par les Almoravides et les Chrétiens. Ainsi, Alméria retourne aux Africains, dix ans après sa prise par le parti opposé. Cette perte précède celle de Jaën, d'Ubéda, d'Andujar, de Baeça et de Guadis. Reconquise par les alliés, Grenade est attaquée de nouveau avec fureur par leurs ennemis. Les premiers redoublent d'efforts pour sa délivrance, et Alphonse VII, accompagné de l'héritier de la couronne, Sanche, et de l'archevêque de Tolède, se précipite une fois encore en Andalousie, mais sans résultat. Forcé même de se replier, il meurt (21 août 1159) dans le défilé de Muradab. Grenade soutenait alors un assaut terrible et succombait. Le gouverneur chrétien et la garnison, n'importe la croyance, étaient massacrés. Les Almohades gagnaient de ce jour un nouveau rempart pour leur puissance. Majorque recevait les faibles débris des Almoravides ; de ce moment leur domination n'était plus qu'une lente agonie.

Pendant les opérations sanglantes, agitées, de ses lieutenants en Espagne, Abd-el-Moumen poursuivant en personne ses conquêtes en Afrique, rangeait tout sous sa loi. Il s'empare de Bougie, amène prisonnier à sa suite Yahïa-Ben-Abd-el-Aris-Billah, neuvième prince de la maison de Beni-Hamed, laquelle avait commandé dans cette ville pendant cent cinquante ans, d'abord indépendante, puis tributaire des Almoravides. Tunis est pris et livré au pillage, et Méhédie échappe aux Chrétiens (Siciliens) qui l'occupaient. Enfin, les Almohades restent maîtres de tout le Mogrob,

Digitized by Google

depuis l'Océan jusqu'aux sables de Barca, depuis le grand désert jusqu'à la Méditerranée. Rentré triomphant à Maroc (1160), Abd-el-Moumen étale ouvertement ses droits sur l'Espagne et prend le titre de souverain des Algarbes. L'année d'après, pour observer ces mêmes provinces, alors les plus vulnérables, il débarque à Gibraltar, et ce point, rendu imprenable par de grands travaux, reçoit le nom de *Rocher de la Victoire*. Après avoir parcouru en triomphateur le pays, entouré d'hommages, recevant une sorte de culte des gouverneurs, des savants et des troubadours, El-Moumen regagne l'Afrique et rentre dans sa capitale de Maroc.

Bientôt de nouvelles provocations de Ben-Sad qui, de Murcie, s'avance sur Grenade, et rallie tout ce qui est opposé à la nouvelle domination, fixent l'attention du chef des Almohades et provoquent sa colère. L'Almoravide, renforcé des auxiliaires chrétiens de Castille et d'Aragon, ose livrer une première bataille, puis une seconde sous Cordoue. Sans perdre un instant, Abd-el-Moumen proclame la guerre sainte et médite un coup décisif contre ces nouvelles prétentions, et même contre tous les princes chrétiens ses ennemis. Sur les divers points de son vaste empire, les tribus s'ébranlent. Dans un camp auprès de Saleh se trouvent réunis trois cent mille cavaliers et cent mille fantassins. Quatre cents vaisseaux doivent aussi concourir aux opérations de la campagne. Ainsi l'Espagne chrétienne va devenir pour cette effrayante masse une proie facile. Mais la mort subite du sultan écarte le péril qui menace la chrétienté. L'événement survient le 15 mai 1163, à Salch même. Abd-el-Moumen était âgé de soixante trois ans et en avait régné trente-trois.

Le chef almohade possédait à un haut degré les qualités nécessaires à un conquérant: courage, décision, étendue de vues et présence d'esprit. Son empire embrassait alors toute l'Afrique du nord, et en Espagne les Algarbes, la rive

Digitized by Google

gauche de la Guadiana, avec quelques points fortifiés sur la rive droite. Au nord, des obstacles naturels et des châteaux forts le séparaient des états du roi de Castille et de l'émir Ben-Sad qui gouvernait Valence et Murcie, et s'était allié aux Chrétiens. Quelques villes sur le Tage présentaient une frontière plus accessible, par conséquent plus vulnérable. En prince prudent, Abd-el-Moumen avait posé dans ses récentes conquêtes les fondements d'un gouvernement durable et bien organisé. Ainsi, aux institutions toutes militaires des Almoravides qui, à la fin, grâce à la barbarie et à l'orgueil des chefs, avaient rendu odieuse leur domination, le conquérant almohade avait ajouté des encouragements aux sciences, à l'étude, et leur avait accordé faveur et appui dans la religion. Il n'en exerçait pas moins une surveillance supérieure sur ce qui tendait à propager l'exercice des armes, évitant ainsi que la culture continuelle des sciences et des lettres n'énervât l'esprit belliqueux de ses peuples.

Abd-el-Moumen passe pour avoir favorisé en Espagne les philosophes et les savants de son temps. Avicenne (Aben-Sina), l'Hyppocrate, l'Aristote des Arabes, relève en Espagne la philosophie des Péripatéticiens. Le célèbre Averroës (Aben-Rochs), la gloire de Cordoue, traduit et commente Aristote, et ses ouvrages restent longtemps le guide des scholastiques dans les écoles d'Occident. El-Moumen fonde aussi des universités dans plusieurs de ses villes et à Maroc, en particulier, l'école des Hafutes (lisant le koran), destinés à propager la doctrine d'El-Mohdi. Toutefois, les historiens signalent un changement marqué dans les mœurs des Maures d'Espagne, sachant allier jusque-là au courage guerrier le langage, l'urbanité, la science, l'amour des arts, apanage des peuples les plus civilisés. Le contact des farouches Almohades, après la mort de leur premier sultan, paraît avoir ramené les Andalous presque à leur rudesse

Digitized by Google

primitive ; et ce sentiment persista jusqu'à leur entière expulsion des Espagnes.

Abou-Yacoub-Youssef, second fils d'Abd-el-Moumen, gouverneur de l'Andalousie, est désigné pour successeur au détriment de son frère aîné, déshérité, et la mort du père est tenue secrète jusqu'à l'arrivée du nouveau sultan à Maroc. Ses deux frères Mohammed et Abd-Allah paraissent peu disposés d'abord à le reconnaître. Cette opposition dure deux ans. Ils cèdent cependant au vœu général et se soumettent. Quoiqu'à peine âgé de vingt-quatre ans, Abou-Yacoub tient lui-même les rênes du gouvernement, et s'applique à deviner les hommes les plus capables pour leur confier des emplois et des dignités. Il rend plus doux le service militaire et congédie la grande armée réunie à Saleh, sans néanmoins perdre de vue les projets sur la Péninsule. Sa présence même y devenait nécessaire. Le roi Alphonse Henriquez, de Portugal, s'emparait des forteresses placées sur ses frontières. Alcantara, Albuquerque, Elvas et Badajoz avaient été conquis par le roi Ferdinand de Léon. Quant à Castille et Aragon, leur intervention contre les Almohades se bornait à envoyer des secours à l'émir de Valence, Mohammed-Ben-Sad, en échange de sommes d'argent et d'une part dans le butin.

Frappés de l'accroissement de puissance des Almohades, un grand nombre de transfuges chrétiens et musulmans passent dans leurs rangs. Ainsi, la domination de Ben-Sad à Valence, et les royaumes chrétiens voisins, se trouvent de jour en jour en un danger plus pressant. A Valence même, la présence d'une garnison d'auxiliaires castillans exaspère les Musulmans et active le départ de plusieurs de leurs chefs. Bientôt, mécontents de l'émir lui-même, ils se mettent en pleine révolte et appellent les Almohades à leur secours. Ceux-ci, d'ailleurs, étaient fortement tenus en respect le

Digitized by Google

long des frontières de Portugal et d'Estramadure. Le sultan juge donc l'instant favorable pour réduire ou soumettre décidément à son empire tout le sud de la Péninsule, habité par les Africains. Avant tout, il cherche à consolider les vastes conquêtes de son père, et réprime quelques révoltes de Berbères toujours prêts à se soulever, dès qu'une autorité ferme cessait pour un temps de peser sur eux. Enfin, il s'assure de la fidélité des princes d'Oran, de Tlémecen, de Bougie, de Tunis, établis par son père, et les confirme dans leurs droits.

En 1171, Abou-Yacoub-Youssef franchit le détroit et paraît à Séville. Les discordes des Musulmans continuant d'agiter les provinces de Valence et de Murcie, et les secours reçus de Navarre et d'Aragon étant trop faibles pour rétablir l'ordre, Valence, par la trahison d'un de ses chefs, tombe au pouvoir des Almohades. L'émir Ben-Sad, occupé alors devant les villes chrétiennes de la Catalogne, doit abandonner le continent et se réfugier avec sa flotte dans l'île de Majorque, qu'il avait enlevée aux fils de Ben-Gania. Il y meurt un an après (1172). Ses enfants se décident à conclure avec le sultan almohade un traité de paix. En échange de tout le terrain qu'ils avaient possédé depuis l'embouchure de l'Ébre jusqu'à Carthagène, y compris les îles Baléares, ils reçoivent des domaines dans l'intérieur de l'empire. Pour consolider cette alliance, Abou-Yacoub épouse une sœur des princes de Valence; ainsi, toute l'Espagne musulmane passe sous la domination des Almohades. De ce moment, les incursions continuelles sur le territoire des rois chrétiens deviennent d'autant plus faciles que l'union entre tous les Mahométans était plus étroite et plus tranchée.

Le premier séjour du sultan en Espagne est de quatre ans et quelques mois. Il entreprend plusieurs expéditions sur le Tage et la Guadiana. Une est poussée jusqu'à Ro-

Digitized by Google

drigo, mais sans résultat autre qu'un grand butin et plusieurs milliers de prisonniers chrétiens. Dans les années 1173 et 1174, de nouvelles troupes lancées vers les rives du Tage y commettent d'horribles dégâts. L'ordre de Calatrava, qui déjà s'était montré puissant, sauve le pays. Mais l'histoire de ces expéditions devient confuse, et Chrétiens et Musulmans s'en attribuent le succès. Ce qui est moins contestable, c'est qu'à Séville, Yacoub élève, à grands frais, une mosquée magnifique, jette sur le Guadalquivir un pont de vaisseaux, liés entr'eux avec de fortes chaînes, bâtit plusieurs monuments, entoure la ville d'une enceinte de murailles neuves, et l'abreuve d'eau potable, au moyen d'un bel aqueduc qui subsiste encore.

En l'absence de l'émir, retourné à Maroc (1176), la guerre recommence avec une nouvelle fureur, et en 1197, Cuença reste aux mains des Castillans. Bientôt les partis se mesurent sur un autre élément. Ils arment des flottes imposantes et combattent non loin des îles Baléares et près de l'embouchure du Tage. Plusieurs batailles navales sont livrées aussi sur les côtes des Algarbes, mais indécises et peu fertiles en résultats.

Les troubles occasionnés par la résistance de la province de Tlémecen, compliqués par la peste qui désolait toute l'Afrique occidentale, avaient rappelé Yacoub dans cette région. Trois de ses fils étaient morts atteints par l'horrible fléau. Ses jours étaient respectés, mais cette faveur divine devait être de courte durée : l'Espagne allait devenir son tombeau. A Ceuta, se réunissaient alors tous les contingents berbères. L'armée des Almohades, bien exercée et bien équipée, suit ces hordes irrégulières. Tout étant prêt, l'émir débarque et se rend à Séville, centre de ses opérations. C'est contre le roi de Portugal, ennemi le plus acharné des Almohades, que le sultan veut décharger ses premiers coups par terre et par mer ; puis ce royaume étant soumis jusqu'au Douéro,

Digitized by Google

son dessein est de pénétrer dans l'intérieur du Léon et de la Castille, alors que d'autres armées occuperont dans le sud toutes les forces des Chrétiens. D'après les chroniques, les Sarrasins étaient beaucoup plus considérables qu'à aucune autre époque. Une flotte nombreuse et bien approvisionnée, placée aux embouchures du Guadalquivir et de la Guadiana, s'y tenait prête à seconder les opérations de la campagne. Les princes chrétiens, épouvantés, réunissent aussi leurs efforts. Le cardinal légat prêche la croisade, langage alors tout puissant. Aux troupes de Léon, de Navarre, d'Aragon se joint une foule nombreuse de Gascons, de Provençaux, de Béarnais; et un essaim d'autres braves chevaliers s'arment contre l'ennemi commun.

Santarem, formant comme le poste avancé de Lisbonne sur la rive droite du Tage, essuie les premiers coups, afin que sa prise puisse précéder l'arrivée de la flotte destinée à bloquer Lisbonne par mer. Santarem est attaqué jour et nuit. Le troisième jour de l'assaut (22 juillet 1184), les Sarrasins sont maîtres de la ville à l'exception de la citadelle. Dans la nuit d'après, soit esprit de révolte, soit oubli des ordres de son père, le Cid-Abou-Ischaq, fils du sultan au lieu de se diriger vers Lisbonne pour assurer de ce côté l'assaut, marche avec toute l'armée andalouse dans la direction de Séville. Une terreur panique, une inextricable confusion, suivent ce grave incident. L'infant de Portugal s'avance cependant avec une armée de quinze mille hommes. Le sultan, pour être moins embarrassé dans sa marche, fait massacrer dix mille prisonniers Chrétiens; mais en changeant la position du camp, il donne sur l'armée ennemie. Une seconde armée de vingt mille Chrétiens, conduite par l'archevêque de San-Yago, se réunit à celle de l'infant Sanche, et l'une et l'autre attaquent les Africains sans délai. La garnison de la citadelle prend part à l'action par une vigoureuse sortie.

Digitized by Google

Abou-Yacoub voit avec fureur qu'il est trahi et livré à ses ennemis, mais il ne peut consentir à fuir comme un lâche. La défaite ou plutôt le massacre des Arabes commence. Les Chrétiens pénètrent dans la tente de l'émir, pillent ou détruisent tout ce qui s'y trouve et tuent même avec barbarie quelques femmes de son harem. Le sultan, qui est monté à cheval, en est trois fois renversé ; mais continue à combattre le cimeterre au poing, contre six cavaliers chrétiens. Il tombe bientôt percé de coups, ou plutôt en repassant le Tage se noie avec les fuyards. Suivant d'autres récits, il meurt tristement de ses blessures à Séville ou à Algésiras, ou même à Maroc.

A la première nouvelle de ce grand désastre, Cid-Abou-Ischaq revole à son père, dans l'espoir de pouvoir lui sauver la vie ; c'est en vain. Une seconde bataille s'engage ; des flots de sang coulent des deux côtés, et l'on combat avec un acharnement inouï. Enfin les divers camps des Arabes restent aux Chrétiens avec d'immenses richesses. La flotte des Sarrasins arrive devant Lisbonne ; mais elle doit prendre la fuite, et les rives du Tage sont libres d'ennemis. Pendant l'action, Alphonse Henriquez, roi de Portugal, est traîné tout blessé sur son char, à la tête de son armée, pour ordonner, encourager et vaincre.

Yacoub-Ben-Youssef succède à son père et prend le commandement, au camp même de Santarem. Il pourvoit provisoirement aux affaires d'Espagne et retourne en Afrique. A peine arrivé, il doit y combattre l'almoravide Ali-Ben-Ischak, prince de Majorque, descendant de Ben-Gania. Celui-ci, à la nouvelle du désastre des Almohades, et profitant des embarras d'un nouveau règne, s'était audacieusement emparé de la flotte des Andalous, alors stationnée dans le port. Il y pousse les Almoravides et les habitants des Baléares, débarque avec eux sur les côtes d'Afrique et enlève la position d'Alger au gouverneur, neveu propre du

Digitized by Google

sultan. Afin de poursuivre ses avantages avec plus de sûreté et de leur donner un caractère légal, il se place, non sans quelque habileté, sous le patronage du calife d'Orient. Deux frères et un oncle d'Yacoub prennent aussi parti contre lui; mais avant qu'ils puissent se réunir aux rebelles, ils sont emprisonnés et décapités. Cependant, sans s'inquiéter des grandes forces qui, arrivant d'Egypte, augmentent la révolte et entraînent les places importantes de Fez et de Tripoli, l'émir débarque entre Bougie et Tunis, fait un exemple sur le pays des Cabes dont il s'empare, et force ses ennemis à rentrer dans le devoir.

Successivement présent en Espagne et campé devant Lisbonne, pour venger la défaite et la mort de son père, Yacoub ne retire de cette expédition qu'un grand nombre de captifs et un riche butin. De nouveaux troubles réclament bientôt son intervention en Afrique. Il profite de son séjour à Fez (1191) pour consolider la position, et la rendre invulnérable par l'érection de postes militaires sur la côte et dans l'intérieur des terres. Yacoub s'attache aussi les peuples par ses libéralités, et son indulgence à l'égard des détenus pour des fautes peu graves. Il allége les impôts et crée des institutions utiles, telles que des mosquées, des écoles, des établissements hospitaliers. Les routes deviennent sûres, et à leur portée sont creusés des puits ou bâties des citernes. Enfin Yacoub-Ben-Youssef se déclare l'ami, le protecteur des savants et des lettrés, et leur distribue des dignités et des récompenses.

Pendant ces moments de calme en Afrique, les princes chrétiens d'Espagne, soit politique, soit lassitude, rivalité ou impuissance, se montraient tranquilles aussi. La présence au siége de Tolède d'un nouvel archevêque, Martin de Pisuerga, change les conditions. Il prêche la guerre, et à la tête d'un parti de cavalerie légère, franchit les frontières et porte la mort et la dévastation au-delà de Séville

Digitized by Google

et jusqu'à la pointe méridionale de l'Andalousie. Le roi Alphonse-le-Noble lui-même provoque le sultan par une lettre insolente. Yacoub y répond et en même temps fait proclamer le Djehad (guerre sainte) dans toute l'Afrique. Une armée immense débarque près d'Algésiras (1195) et prend sa direction vers les terres entre Cordoue et Calatrava, à la rencontre d'Alphonse de Castille qui d'abord accepte le défi. Vainement il conjure Léon, Navarre et Aragon d'oublier leurs inimitiés et de réunir leurs forces aux siennes contre l'ennemi commun. Cet appel n'étant point compris, Alphonse ose combattre seul et parvient à rallier cent mille Chrétiens; mais la lutte restait encore profondément inégale.

Le choc des armées opposées a lieu le 19 juillet 1195, à Alarcos. Youssef y déploie, dit-on, six cent mille combattants. Les Almohades sont au centre; les Arabes de la conquête, à la gauche; les Andalous à la droite; tous d'ailleurs fanatisés et brûlant d'une ardeur sans borne pour conquérir le martyre. Deux fois les Sarrasins pénètrent jusqu'au pied de la hauteur occupée par Alphonse; deux fois sept ou huit mille cavaliers se précipitent en avant avec une irrésistible violence, et cette effrayante attaque est repoussée. Ainsi les rangs des Arabes se rompent. Une partie est taillée en pièces, le reste fuit. Cependant les Andalous et quelques tribus zénètes s'élancent contre le centre d'Alphonse, alors à découvert par la marche trop fougueuse des cavaliers castillans, et n'ayant plus, rangés autour de lui, que des débris de l'armée chrétienne. L'émir El-Muménin choisit cet instant. Le saint étendard blanc est déployé. L'on voit écrit: *Nul n'est Dieu que Dieu, Mahomet est son prophète; nul n'est vainqueur que Dieu.* Sous cette égide, l'émir attaque avec une nouvelle ardeur les chevaliers chrétiens. Pressé, écrasé, Alphonse refuse de céder et voit ses plus fidèles cavaliers tomber autour

Digitized by Google

de lui; on doit enfin l'arracher du champ de bataille sur lequel il voulait mourir.

Dans cette sanglante journée, périssent trente mille chrétiens, et dans ce nombre, la fleur des chevaliers espagnols. Yacoub y mérita le surnom d'El-Mançour (le victorieux), et sa valeur le place à côté du premier Almanzor. Le cinquième du butin est abandonné aux troupes. Le surplus, pour éterniser le souvenir de la victoire, sert à construire une mosquée magnifique à Séville et un château somptueux à Maroc. Loin de souiller le succès par une cruauté inutile, Yacoub élargit sans rançon vingt mille prisonniers, bravant même, par cet acte généreux, le mécontentement de son armée. La désunion entre les princes chrétiens continuant toujours, l'année suivante (1196), Yacoub pénètre par l'Estramadure et marche vers les rives de la Guadiana et du Tage, et chemin faisant, enlève Truxillo, Escalona, Eulalia. Il vient braver Alphonse jusque sous Tolède; mais rebuté, après dix jours de siége, il se dirige sur Salamanque et l'emporte d'assaut. Le meurtre de toute la population et l'incendie font le reste. Guadalaxara et d'autres villes ont le même sort. Madrid et Alcala résistent. Cette destruction engendre la disette, puis les maladies. Le vainqueur n'en ravage pas moins tout sur son chemin, faisant ainsi, comme la suite l'a prouvé, son dernier adieu à Tolède.

Cependant les Chrétiens reprennent courage. Les rois de Navarre et de Léon s'entendent et traitent avec l'émir. Celui-ci accueille aussi Alphonse, son rival, et consent à un armistice avec la Castille. Il peut alors retourner à Maroc où l'appellent de nouvelles révoltes. Bientôt, après avoir assuré la succession à son fils, et l'avoir admis au secret des affaires, Yacoub meurt (21 janvier 1199) âgé de 40 ans, après un règne de quinze années, et réputé l'un des princes les plus distingués et les plus vertueux qui aient gouverné les Almohades.

Digitized by Google

Après le grand désastre d'Alarcos, l'Espagne n'avait dû son salut qu'au retour précipité de l'émir en Afrique, et plus tard à sa fin inattendue, qui arrêta tout-à-coup les succès des Musulmans. Cependant l'armistice était expiré, de nombreux partis de sarrasins menaçaient d'envahir le pays, et la mésintelligence et la désunion entre les rois chrétiens subsistaient encore ! A la fin, en face des préparatifs effrayants pour soumettre toute l'Espagne, les rois se rapprochent et Navarre et Castille font la paix.

Le fils d'Yacoub Almanzor, du nom de Mohammed, appelé aussi Abou-Abd-Allah-el-Nacer, au début de son règne, réprime des révoltes dans les montagnes de Gomare. Une portion d'almoravides surgit tout-à-coup à Majorque, et sous la conduite d'un chef descendant de Youssef-Ben-Taschefin, débarque à Mehédia, longtemps le refuge de ce parti vaincu. La ville est emportée après plusieurs assauts, par les Almohades qui, disent les chroniques, emploient des machines d'une grandeur et d'une force jusqu'alors inconnues, et lancent près de cent *blocs* énormes de *pierre* et des *boules de fer,* dont le choc écrase les murs et les habitations. Le sultan accorde un pardon magnanime aux habitants. Mais une nouvelle révolte, trois ans plus tard, dans laquelle figurent les Zénètes mécontents, amène une bataille sanglante ; toute l'armée almoravide reste sur place. Enfin un débarquement contre Majorque entraîne la prise de cette capitale, et l'exécution des chefs rebelles achève d'anéantir les derniers débris des Almoravides. Depuis lors il n'en est plus question dans l'histoire.

Devenu paisible possesseur du Mogrob, Mohammed est arraché à la mollesse du harem, par le cri de détresse des Musulmans d'outre-mer. Le vaillant Alphonse de Castille, certain cette fois du concours de Navarre et d'Aragon, prétend effacer la honte de la défaite d'Alarcos. Il pénètre

Digitized by Google

au cœur de l'Andalousie et ravage la campagne de Séville et de Cordoue. Le calife débarque cependant à Tarifa, et sans retard se rend à Séville (mai 1211). Sa première opération de guerre est l'attaque de la forteresse de Salvatiéra. Le siége dure tout l'été et se prolonge jusqu'à l'hiver. Une tentative dans laquelle Alphonse perd son propre fils, ne peut sauver la ville; mais sa longue et courageuse résistance, par le retard occasionné, avait singulièrement servi la cause des Chrétiens.

Au redoutable Djehad, ceux-ci opposent la croisade publiée par Innocent III; et à cette occasion, le saint père prodigue les indulgences, ordonne trois jours de jeûne au pain et à l'eau, prescrit des prières publiques, et des processions parcourent les rues de Rome d'une église à l'autre. Avec plus d'activité encore et de résultat, Rodrigue, archevêque de Tolède, revenant de Rome et repassant par la France, prêche les peuples sur sa route. A cet appel, répondent des français, des italiens, des allemands même, et l'imprécation contre le nom sarrasin est dans toutes les bouches chrétiennes. Ces fougueux auxiliaires franchissent les Pyrénées au nombre de soixante-dix mille, savoir: vingt mille barons avec leur suite, dix mille chevaliers, cinquante mille hommes de pied. Des troupes non moins considérables des pays les plus éloignés marchent aussi, mais ne doivent arriver que plus tard. Le rendez-vous général est Tolède. Là, autour du roi de Castille, brillent avec leurs gens exaltés par la foi et aguerris, le roi d'Aragon, Pierre II, le même qui périt plus tard dans la guerre des Albigeois, et Sanche VII, roi de Navarre. Le Portugal, quoique veuf tout récemment de son prince, s'empresse d'envoyer ses meilleurs guerriers. Toute l'Espagne enfin prend les armes. Il s'agit de sa destinée; et depuis le roi Rodrigue, les Chrétiens n'avaient pu mesurer un aussi pressant danger.

Le péril allait redoubler. Après avoir enlevé franchement

Digitized by Google

le château de Magalon (24 juillet), et quelques jours après la forteresse de Calatrava, non sans éprouver de grandes pertes, les auxiliaires ultramontains commençaient à ressentir la disette de vivres et les atteintes d'une chaleur accablante. Plusieurs s'en retournent. A la prise de Calatrava, ils s'irritent que la garnison leur soit arrachée des mains et qu'on dispose sans eux des trésors et des effets précieux, et accusent hautement le roi Alphonse d'en avoir fait son profit. Bientôt ils refusent d'aller plus loin et, au nombre de cinquante mille, repassent les Pyrénées, suivis du mépris des Espagnols, dont les portes se ferment devant eux dans la crainte du pillage. Sans perdre courage, les chrétiens espagnols s'avancent seuls, et la prise d'Alarcos qui, dix-sept ans auparavant, avait été le théâtre sanglant de leur défaite, est cette fois d'un augure favorable. L'arrivée du roi Sanche de Navarre, en comblant le vide laissé par le départ des ultramontains, rend la position encore meilleure.

Animés du même esprit, servant les mêmes intérêts, les trois rois alliés négligent la possession de Salvatiéra, enlevée l'année précédente par les Almohades, et le 12 juillet, s'engagent dans le défilé de Muradah. C'est la plaine de Tolosa, sur le versant sud de la Sierra-Morena, qui doit être la sanglante arène où les deux nations doivent combattre pour leurs destinées (609 hég. 1212 J. C.)

Maître des gorges, Mohammed veut écraser les Chrétiens s'ils se hasardent à passer, ou les ruiner par la famine s'ils hésitent à les franchir, ou se replient en arrière dans le pays qui est dévasté. Les princes croisés hésitent en effet. Un pâtre leur indique un défilé qu'il connaît; c'était le salut de l'armée. Ils se montrent tout-à-coup sur la cime des monts, aux yeux des Maures stupéfaits; et l'on voit ces fières bandes, courbant le front et pécheurs repentants et contrits, se préparer, pendant deux jours, au combat par la prière, par la confession et la communion. Leur saint

Digitized by Google

ministère rempli, les prélats et les prêtres eux-mêmes se disposent à suivre leurs pénitents au plus fort de la mêlée.

C'était le 16 juillet de l'an de grâce 1212. Alphonse et ses castillans au centre, avec les chevaliers de St-Jacques et de Calatrava, ordres nouvellement institués, dirigent leurs efforts contre une colline où se trouve Mohammed. Dominant son armée, le chef de l'islam est debout dans une enceinte entourée d'une palissade fermée par des chaînes de fer, et gardée par l'élite de ses cavaliers à pied. L'alcoran d'une main, le sabre de l'autre, il veut rester en spectacle à toutes ses troupes, et ses plus braves escadrons, choisis sur cent mille chevaux qui forment sa cavalerie, pressent la colline sur toutes les faces. Vainqueurs d'abord, les Castillans sont repoussés. Courant, haletant, voulant à tout prix rallier son monde, le roi Alphonse est partout. Dans ce moment, alors le plus critique, il dit au prélat qui le suit, précédé de sa grande croix : « Archevêque, c'est ici qu'il faut mourir. » Il en obtient cette réponse sublime : « Non, sire, c'est ici qu'il faut vivre et vaincre. »

En ce terrible instant, le porte-croix, brave chanoine, se jette, le crucifix haut, au milieu des Musulmans ; l'archevêque Rodrigue et le roi Alphonse le suivent. Les Castillans se précipitent pour sauver leur prince et leur étendard. Placés sur les ailes de l'armée et déjà vainqueurs devant eux, les rois de Navarre et d'Aragon viennent se réunir contre la formidable colline. Les Maures sont partout attaqués ; ils résistent. Les Chrétiens les chargent, les pressent. L'Aragonais, le Castillan, le Navarrais, rivalisent de courage et veulent mutuellement s'effacer. Le brave roi de Navarre se fait jour cependant, arrive à l'enceinte, frappe et brise les chaînes de fer dont le roi maure est entouré. Alors Mohammed épouvanté, prend la fuite. Ses guerriers ne le voyant plus, perdent le courage et l'espoir. Tout plie, tout fuit devant les Chrétiens. L'hymne en action de grâces

Digitized by Google

de la victoire est entonnée par le digne prélat. L'armée chrétienne répond, et l'écho des montagnes répète au loin le sacré cantique.

Voilà l'issue de la fameuse bataille de Las-Navas-de-Tolosa, non loin d'Ubéda. Dans l'un et l'autre camp, toute la tactique consista à s'entremêler et à combattre chacun pour soi, jusqu'à ce que les plus braves ou les plus forts restassent maîtres du terrain. La perte des Maures et des Africains à Tolosa, portée par les historiens à deux cent mille, alors qu'ils fixent à quinze cents celle des Chrétiens, est visiblement suspecte. Cette exagération indique au moins une perte énorme. Le résultat fut, du reste, pour l'Espagne de l'époque, le même que celui de la victoire de Tours pour la chrétienté. Dans le duel immortel du 16 juillet 1212, comme dans celui qui vit la chute du premier Abdérahme, le croissant succombe, la croix triomphe, et cette fois l'Espagne chrétienne est sauvée.

Plusieurs forteresses, Ferral, Bilches, Tolosa, tombent par crainte devant le vainqueur. A Baeça, où sont restés les malades et les convalescents africains, tout périt par le fer ou par le feu. A Ubéda les rois alliés, poussés par le clergé, dont l'autorité les déborde, refusent l'énorme rançon d'un million de pièces d'or, et donnent le signal : soixante mille musulmans périssent ; un pareil nombre devient esclave. Cependant la disette force à se retirer. C'est en se repliant sur Calatrava, qu'on trouve Léopold d'Autriche, accourant au secours des Espagnols avec ses Allemands. Il partage la joie commune. A Tolède surtout, les rois de Navarre et de Castille font une entrée triomphale, et, depuis, une grande fête anniversaire est célébrée dans cette ancienne capitale, le 16 juillet, sous le nom de *Triomphe de la croix*.

Ebranlant dans ses plus solides fondements le pouvoir des *Almohades*, le grand échec de Tolosa provoque le frac-

Digitized by Google

tionnement des forces colossales des Africains, et prépare aussi de ce côté du détroit la ruine de l'islamisme, désormais impuissant contre la chrétienté. Mohammed, rentré à Séville, sacrifie dans le premier moment de sa colère, tous ses généraux. Après avoir traité les Andalous, en particulier, avec la rage d'un tigre, il retourne à Maroc, et pour étouffer sa colère et oublier son malheur, se plonge dans les plaisirs et les voluptés les plus effrénées. Mais il est empoisonné par les siens, pour prévenir les excès auxquels le portait son caractère aigri par le malheur, et meurt dans sa trente-quatrième année (25 décembre 1213), après un règne de quinze ans.

Abou-Yacoub, à peine âgé de 11 ans, fils de Mohammed, recueille la succession de son père. Dix ans passés dans la mollesse et le sommeil, signalent son impuissance et son incapacité. Tandis que renfermé dans son palais de Maroc, il végète dans l'inaction, quatre frères du précédent émir, ses oncles, gouvernent sans frein et sans bornes respectivement à Valence, à Murcie, à Cordoue, à Séville et dans l'Andalousie méridionale. Ainsi le nom d'Almohade n'inspirait plus les mêmes craintes, et dans leurs débats avec les princes chrétiens, les Africains, quoique luttant avec le courage du désespoir, perdaient du terrain et d'importantes forteresses, entre autres Ceuta, Alcantara et Calatrava, où l'ordre de ce nom établissait immédiatement sa résidence. Quant à l'émir, le corps épuisé par des excès de tout genre, il s'occupait stupidement à faire paître ses brebis et ses vaches. Une de celles-ci, en courant sur lui, le frappe de ses cornes à la poitrine, et il meurt à 21 ans, le 9 janvier 1224. Un frère de son aïeul El-Mançour, du nom d'Abou-el-Mélik, s'empare du pouvoir. Il avait vécu jusque-là suivant la règle des moines mendiants. Cet obscur souverain devient cependant un objet de jalousie pour son

Digitized by Google

neveu Abd-Allah-Mohammed, fils d'El-Mançour, surnommé le juste, et alors souverain indépendant de Murcie. Le premier est détrôné par ce nouveau prétendant, puis, trois jours après, assassiné, n'ayant régné que huit mois.

L'usurpateur éprouve le même sort. Chancelant sur son trône ensanglanté, il cherche un appui dans les Castillans, et mécontente ainsi les princes d'Andalousie, ses parents et ses rivaux. Ceux-ci corrompent le chef de ses gardes, et un jour l'attaquent à l'improviste dans le palais; et sur le refus de renoncer volontairement au pouvoir, l'étranglent sans pitié, après un règne de moins de quatre ans. Son frère, Abou-el-Edric, gouverneur d'Andalousie, est proclamé calife d'Espagne et d'Afrique, par les séditieux. Il porte ou usurpe le nom d'El-Mamoun (le bien famé). Son premier acte est de mettre un terme aux usurpations progressives des scheiks du divan, et des conseillers créés par le premier Almohade. Il veut changer cette forme constitutive qui, dans les circonstances critiques, n'est qu'un obstacle. Les scheiks se liguent unanimement contre lui et proclament Yahïa-Ben-el-Nacer, dont ils avaient d'abord décliné les droits.

Celui-ci, reconnu solennellement à Maroc par le peuple, passe en Espagne pour combattre son oncle El-Mamoun. Les deux rivaux se rencontrent à Médina-Sidonia, et le dernier reste vainqueur, ayant les Castillans pour auxiliaires. Après avoir poussé le prétendant et les débris de son armée dans les Alpuxaras, et s'être retourné bientôt avec succès contre les Chrétiens, naguère ses amis, en ce moment rivaux dangereux et hostiles à ses projets, El-Mamoun vole en Afrique. Il bat dans les environs de Ceuta une flotte qui veut s'opposer à son débarquement, arrive inopinément à Maroc, met la main sur les chefs Almohades, membres des deux conseils, et les fait tous décapiter en sa présence. Le complément de cet acte sanguinaire est l'en-

Digitized by Google

tière abolition de la constitution d'El-Mohdi ; la doctrine est proscrite, et le nom du législateur des Almohades disparait des monnaies et se voit rayer des actes publics.

Dans l'intervalle, Abou-Abd-Allah-Mohammed-Ben-Houd, issu des anciens monarques de Saragosse, prince habile et grand capitaine, s'emparait du pouvoir des Musulmans d'Espagne, et légitimait cette usurpation par la victoire. El-Mamoun était battu aux environs de Tarifa, puis rejeté en Afrique. Ce succès livrait à Ben-Houd, que ses talents et sa valeur plaçaient au premier rang des princes maures, Séville, Mérida, Grenade. Alors aussi, les Arabes du Mogrob oriental, auparavant soumis par Yacoub-el-Mançour, reprenaient les armes. Les Baléares succombaient. Cédant au découragement provoqué par tant de défaites, El-Mamoun mourait de chagrin près de Maroc, après un règne de quinze ans (juin 1238). Sa mort marque la chute de la domination almohade en Espagne.

Son fils, Abou-Mohammed-Abd-el-Wabah, essayait vainement de faire revivre sa puissance. Elu à Maroc par le peuple et reconnu par les partisans de son père en Espagne, son pouvoir fut toujours contesté, jamais affermi. Débarrassé d'un rival, Yahïa-Ben-Nacer, après une sanglante lutte de quatre ans, lui-même se noie par accident, au terme de dix ans de règne, et à peine âgé de 24 ans. Sous son successeur Abou-el-Hassan, son frère, plus connu sous le nom de Saïd (1242 J. C.), les gouverneurs de Fez, de Tlémecen, de Tunis, se révoltent ouvertement. Saïd veut mettre à la raison l'usurpateur de Tlémecen ; il meurt assassiné ; son armée est complétement défaite et son heureux rival reste maître de la province (1246).

Sous Omar-Ben-Abou-Ibrahim, neveu et successeur de Saïd, Yahïa-Abd-el-Haq, chef des Beni-Meriin, branche des Zénètes, s'empare de Fez et de Tezza, et bat les Almohades entre Fez et Mequinez. Il tombe d'accord avec

Digitized by Google

un proche parent d'Omar, Abou-Nebous (le père de la massue), lequel, après avoir retenu celui-ci captif dans une ville dont Nebous a gagné les habitants, le fait assassiner par un esclave qui l'accompagnait (1267 J. C.). A son tour, le traître Abou-Nebous, après trois ans de combats contre El-Hag, est tué dans une sanglante bataille. Là périssent les derniers débris des Almohades, hors un petit nombre d'entre eux qui vont cacher dans le désert leur tête menacée. Ainsi finit misérablement cette puissance naguère colossale qui, durant 152 années arabiques (148 e. v.), avait donné des lois à l'Afrique et fait trembler la chrétienté. Restés seuls maîtres du Mogrob du couchant, les Beni-Meriin (Merinites) étendent de ce moment plusieurs fois leur domination sur la province de Tlémecen et même sur Tunis.

La région de ce nom reconnaissait alors le pouvoir des Arabes qui s'étaient soulevés au déclin de la puissance des Almohades. Abd-el-Edi-Ben-Abou-Hasça (chef des Hascites), envoyé par le merinite El-Hag, était parvenu à y rétablir l'autorité de son maître. A cette époque se rapporte la croisade de saint Louis, la deuxième entreprise par ce roi pieux, la huitième dans l'ordre des dates. Ne se croyant pas quitte envers Dieu et les exigences de l'époque, par sa présence plus que stérile en Egypte dans la première croisade, et comme pour reprendre ses avantages ici-bas et dans les cieux, le monarque, contre le gré de son conseil, de sa cour et de ses plus intimes confidents, qui déclinent même l'honneur de le suivre, arrête le projet de la seconde croisade. La flotte française met à la voile à Aigues-Mortes, le 4 juillet 1270; elle débarquait, quelques jours après, sur la plage où s'élevait jadis Carthage, et l'armée prenait position sur les ruines de cette antique cité, occupant même un petit château qui jalonnait cette origine célèbre. Le chef tunisien ne paraît point encore et quelques jours s'écoulent dans le repos, mais aussi dans l'inquiétude. Le musulman

Digitized by Google

déploie enfin ses troupes dans la plaine. Louis ne veut rien entreprendre avant l'arrivée de son frère, roi de Sicile, bien que d'immenses préparatifs faits en Egypte pour soutenir la cause du croissant rendent imminente une puissante diversion.

Cependant les maladies produites par les chaleurs atroces du climat se multiplient parmi les croisés. La faim, la soif, la dyssenterie démolissent les rangs. Le roi est lui-même atteint du terrible fléau. La mort d'un fils d'autant plus chéri qu'il est né à Damiette vingt ans auparavant en des jours de douleur, déchire le cœur du monarque et redouble la violence du mal ; son état est bientôt désespéré. La paille et la cendre forment son lit de mort, et c'est là qu'il expire touchant de résignation, sublime dans ses leçons de piété et de haute morale, politique éminent dans ses vues d'ordre, de sage liberté et de bien public qu'exprime sa voix mourante. Louis rend son âme à Dieu le 25 août 1270, et son dernier soupir est pour son peuple et la religion dont il est l'honneur et le martyr.

Le jour même de cette grande perte, le frère du saint roi, le duc d'Anjou, roi de Sicile, débarquait sur cette même plage de Carthage. Aucun chant, aucune acclamation n'accueillaient sa présence. Après avoir payé le tribut de ses larmes à la mémoire de l'auguste mort, il pousse son armée en avant et livre plusieurs combats autour du lac de la Goulette. Vaincu dans deux affaires, Omar, fils et successeur d'Abd-el-Hédi, demande humblement la paix aux Chrétiens ; une trêve de dix ans est conclue. Les conditions sont pour ceux-ci : plus d'esclavage ; industrie libre à Tunis ; garantie des droits civils et religieux ; deux cent mille onces d'or pour les frais de l'expédition aux chefs croisés et quarante mille écus d'or au roi de Sicile. A ce terme des négociations, Edouard d'Angleterre débarque avec les troupes de cette nation et d'Ecosse. Ses secours devenant sans but,

Digitized by Google

les croisés, n'importe la bannière, se rembarquent. Le 18 novembre de cette même année 1270, la flotte quittait les plages africaines et voguait vers celles de Sicile, emportant les cendres du roi Louis, plus réellement les reliques du saint.

Tunis se rendant tributaire de la France ou plutôt de la Sicile, Omar échappe ainsi à la puissance des *Merinites* du Maroc, et Abou-Hasça devient par ce fait la souche des *Hafcites*, famille souveraine qui occupe Tunis et le Mogrob oriental, soit indépendant, soit tributaire, jusqu'à la venue des Turcs. Sous cette puissance, Bougie passe en apanage à un fils d'Hasça, du nom d'Abd-el-Haris, qui y réunit Alger, peu importante alors, et assure protection contre les Merinites du couchant.

Ainsi, au moment actuel (1280 J.-C.), au puissant empire des Almohades renversé, succédaient trois dynasties établies respectivement à Fez, à Tlémecen et à Tunis; et ces trois puissances rivales multiplient les combats, les crimes, les atrocités, qui semblent composer exclusivement l'histoire d'Afrique. Alors aussi, à l'occasion des dissensions survenues en Castille, et de la part que l'Aragon avait prise à la guerre des Albigeois en France, les Maures s'étaient raffermis dans les royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade, d'Andalousie, des Algarbes et des Baléares. Cet ensemble se posait encore respectable; mais partagés entre plusieurs souverains, ces états étaient désunis et vulnérables. Deux jeunes héros chrétiens allaient porter à la puissance maure les coups les plus rudes et l'ébranler dans ses fondements.

L'un Jacques, roi d'Aragon, fils d'un père tué à la bataille de Muret, aussi actif, aussi courageux, mais plus instruit et plus heureux, médite la conquête des Baléares. Pour le moment celles-ci étaient livrées à un roi obscur qui résidait à Mayorque, se posant en réalité comme un chef de pirates

Digitized by Google

incommode aux seuls Catalans. Débarqué sur la plage de Majorque, Jacques défait les Maures, marche sur la capitale, l'assiége, monte le premier à l'assaut et l'enlève; le roi maure en est chassé, et cette conquête reste à toujours à la couronne d'Aragon. Jacques se retourne sur Valence, retombée au pouvoir des Musulmans après la mort du Cid, et alors soumise à Zeïth, frère de Mohammed, l'*Almohade*, vaincu par les Chrétiens à Tolosa. Un autre prétendant, du nom de Zian, s'y était fait un parti puissant. Jacques, en politique habile, soutient Zeïth, le plus faible, et s'engage dans le pays. Il s'empare des places fortes et resserre de toute part la capitale de son ennemi. Hors d'état d'être secourue par les Maures de Séville, pressés eux-mêmes par les Chrétiens, Valence ne tarde pas à subir le joug. Ainsi vainqueur de Zeïth qu'il avait détrôné, Zian succombe à son tour. Cinquante mille Musulmans sortent avec leur roi, emportant leurs trésors. De ce jour, la belle et riche province de Valence va grossir le domaine d'Aragon et agrandir son pouvoir (1258 J. C.).

Glorieux émule de Jacques, Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, classé par l'église au nombre des saints, par l'histoire au rang des grands hommes, porte ses armes en Andalousie. Neveu de Blanche de Castille, par suite proche parent de notre roi Louis IX, Ferdinand lui ressemble aussi par la piété, par la valeur, par les bonnes lois dont il a doté ses peuples. A tous ces titres, l'église et la reconnaissance des hommes lui assignent dans les cieux la même place qu'au roi français. Ferdinand s'empare d'un bon nombre de villes: entre autres, il enlève Al-Hambra dont les habitants effrayés gagnent Grenade et y peuplent un quartier rendu célèbre par le nom de leur ancienne patrie. L'antique Cordoue, que le vaillant Ben-Houd se dispose à défendre, tient encore; mais ce brave musulman succombe sous les embuches d'un traître, son propre lieutenant; et cette mort

Digitized by Google

délivre les rois espagnols du seul homme capable d'arrêter leurs progrès.

Après avoir déployé constance, résignation et valeur, privée d'appui, Cordoue devait succomber. Elle demande à capituler. Les malheureux habitants ne conservent que la vie et la liberté de fuir, non sans verser des larmes amères, la cité opulente où se concentraient depuis plus de cinq cents ans la grandeur, la magnificence, la religion, les beaux-arts implantés par les Arabes en cette terre poétique. Les sauvages montagnards de Léon et des Asturies viennent remplir les larges vides laissés par le peuple alors le plus civilisé de la terre. La mosquée d'Abderahme, cette fière rivale du temple de la Mecque, occupe sans doute de ce jour, par ses dotations religieuses et ses nouveaux prêtres, un rang distingué dans l'église romaine, mais elle perd son antique splendeur et sa merveilleuse renommée. Séville elle-même, après avoir cherché à se retremper sous une forme de gouvernement républicain, qui, par le fait, n'était que l'anarchie organisée, tombe à son tour sous les coups inévitables du saint et vaillant Ferdinand (1248 J.-C.).

Ainsi, la puissante monarchie d'Abdérahme, qui avait fourni plus tard cette série de royaumes importants, quoique d'un ordre moindre, ayant pour capitales Tolède, Saragosse, Valence, Murcie, Séville, disparaît successivement devant les armes victorieuses des Chrétiens. Grenade reste debout. Là commençait, non sans éclat, un pouvoir devant compter deux cent cinquante ans d'existence.

Un homme devenait l'espoir de l'islamisme en Espagne et fondait à Grenade la dynastie des Al-Hamar; cet homme était Mohammed I Abou-Saïd. Originaire de Coufa, ville célèbre de la mer Rouge, il parvint au trône par ses exploits, ce qui étonne peu chez une nation où le privilége de la

Digitized by Google

naissance est nul, celui de la victoire grand et reconnu. Mohammed, né avec un cœur noble et ferme, ranime celui des Maures vaincus. Soutenu par un saint Marabout qu'il a gagné et qui lui prédit publiquement sa prochaine élévation au trône, il parvient à se faire proclamer roi et successeur de Ben-Houd, dont il possède les talents. Pour remplacer Cordoue comme centre des forces musulmanes, et dernier asyle de la religion, il fonde un nouveau royaume et choisit Grenade pour sa capitale. La beauté du site, la richesse du pays, la force de la population, indiquaient ce choix. Mohammed fait d'inutiles efforts pour réunir sous le même sceptre tout ce qui restait encore aux Musulmans en Espagne. Le petit pays de Murcie, celui des Algarbes, la grande cité de Séville, refusent ses offres et continuent à former des états indépendants. Ils deviennent la proie des Espagnols. Mohammed, par suite d'un traité avec saint Ferdinand, condition de sa propre existence, contribue même à cette prise. Ainsi, la chute de Séville enrichit le roi castillan et imprime à celui de Grenade la défaveur d'avoir activé la perte de ses frères.

Les Maures, expulsés de Séville au nombre de cent mille, repassent en Afrique ou peuplent l'état de Grenade, et cette capitale, centre d'un pays florissant, peut dès ce moment fournir à elle seule cinquante mille guerriers. Sur la frontière, des postes de cavaliers cultivateurs, toujours armés et gardant les points vulnérables, tiennent les Espagnols en respect et les surveillent, en conservant d'ailleurs une supériorité marquée sur leur ennemi. Enfin, vaillant, actif, habile politique, Mohammed-Abou-Saïd est estimé de tous. Il se rend même modérateur entre le prince castillan et son propre frère, et quelques grands du royaume attachés à la fortune de ce dernier, lesquels viennent se réfugier à Grenade et y trouvent une noble hospitalité. Après un règne de trente-sept ans, le roi maure laisse un

Digitized by Google

état florissant à son fils, Mohammed II, El-Fakih, qui, du reste, marche sur les traces de son devancier.

Un secours inespéré apporté à ce deuxième Al-Hamar par Abou-Youssef, souverain de Maroc, assure aux Maures Tarifa et Algésiras, et plus tard Malaga. Agissant de concert, les deux rois remportent quelques avantages. Ce but atteint, la division, résultat permanent et funeste, les sépare. Le grenadin soutient la révolte de l'infant Sanche de Castille contre Alphonse-le-Sage son père, qui implore le secours du roi de Maroc. A ce titre, Yacoub repasse la mer avec ses troupes; et dans une célèbre entrevue à Zarah, le fier musulman accueille avec un respect étudié le monarque castillan, malheureux et humilié; mais il ajoute qu'Alphonse redevenant fort et puissant, il lui disputera tout et deviendra son ennemi. Au milieu de ses troubles, Mohammed-el-Fakih pénètre en Andalousie, gagne des batailles, s'empare de quelques places et termine par des victoires un règne de trente ans. Grenade lui doit sa splendeur et ses monuments. Le fameux palais d'Al-Ambra entr'autres, encore en partie debout, étonne le voyageur comme alliant la magnificence architectonique aux recherches de la volupté.

Abou-Yacoub ayant fait la paix avec le roi de Castille et de Léon, Sanche Ier dit le Brave, retourne en Afrique afin d'asseoir son autorité. Cela fait, il projette la conquête de Tlémecen et confie le soin du siége à son fils, Ali-Saïd, qui s'en empare après une résistance de deux ans. A cette époque remonte la fondation de Mançoura (la victorieuse), que le chef Mérinite bâtit dans son camp, à un quart de lieue de Tlémecen. Ali étend ses conquêtes et tout le Mogrob le reconnait, hors quelques villes de la côte, Mostaganem, Arzeu, qui tiennent pour les *Beni-Zian*. C'est aussi à Arzeu, suivant les chroniques, que se retirent les souverains déchus de Tlémecen, suivis de leurs immenses trésors;

Digitized by Google

et ces prétendues richesses ont été jusqu'à nos jours l'objet d'une grande convoitise des Turcs et le thême obligé de merveilleux récits.

Le séjour prolongé d'Abou-Yacoub en Afrique détermine le roi de Grenade, Mohammed, à ravoir Malaga comme il l'avait perdue ; c'est-à-dire par trahison. Il y parvient, et Sanche IV, son allié, après avoir détruit sur les côtes d'Afrique les bâtiments destinés au transport des troupes que le roi de Maroc irrité allait jeter en Espagne, exalté par ce succès, le complète par la prise de Tarifa (1292 J. C.). Quelques années après, Abou-Yacoub, rendu plus traitable ou plus prudent, s'enlève tout prétexte d'intervenir dans les affaires d'Espagne, en cédant Algésiras à Mohammed, moyennant une rançon.

L'empire fondé par Abd-el-Hag ne tarda pas à être démembré. A Fez, Osman-el-Rada, qui y commandait pour Yacoub, se soulève contre les descendants de ce prince. Saïd à Tlemecen, secoue le vasselage qu'il avait accepté venant de son frère ; et son fils, Abou-el-Hassem (1330 J. C.), expulse de Fez Osman, et rend tributaires Mostaganem et Arzeu, rangées alors sous les Beni-Zian. Ce même El-Hassem ambitionne d'autres succès, et c'est en Espagne qu'il veut les chercher, invoquant des époques antérieures, mais qui ne devaient plus se reproduire. Voici la situation exacte des maures de Grenade, quand le souverain de Maroc met dans ses projets de les servir.

Après les règnes de Mohammed III El-Hama (l'aveugle) et de Mohammed IV Abou-Nacer, Ismaël Farady était monté au trône et devenait chef de la branche royale des Farady, ainsi désignée du ministre de ce nom, son père, époux de la sœur de Mohammed l'aveugle. Ce ministre, envié pour les talents qu'il déploie contre les Chrétiens avec lesquels il fait une première paix honorable, jalousé aussi pour son bonheur et sa haute fortune, dut contenir

Digitized by Google

des révoltes et des séditions contre sa personne. La chute de Gilbraltar, prise par Ferdinand *l'ajourné,* et le traité honteux qui en survint firent éclater l'orage. Le propre frère de Mohammed l'aveugle, Abou-Nacer, s'empare du malheureux prince, le fait périr et prend sa place. Mais lui-même est chassé par l'ancien ministre qui, n'osant cette fois garder la couronne, la met sur la tête de son fils, Ismaël, neveu propre de Mohammed l'aveugle, et descendant ainsi de Al-Hamar par les femmes. De ce moment, la famille royale de Grenade compte deux branches toujours rivales, ennemies; celle des Hamar, directe; celle des Farady, collatérale.

Empressés d'entretenir la division parmi les Maures, les Castillans prennent parti pour Abou-Nacer, réfugié à Cadix, et les infants don Pedro et don Juan, oncle et frère respectifs du jeune roi de Castille Alphonse XI, et tous deux co-régents du royaume, viennent attaquer Ismaël, portant le feu et le fer jusques sous les remparts de Grenade. Les Musulmans n'osent en sortir pour combattre les Chrétiens; mais les voyant en retraite et chargés de butin, Ismaël les fait poursuivre par son armée qui bientôt les atteint et fond tout-à-coup sur leur arrière-garde. C'était le 26 juin de l'an 1319. Epuisés de lassitude et de besoin, les deux infants tombent morts sans être frappés. Les Espagnols fuient en laissant entre les mains de l'ennemi les corps de leurs malheureux princes. Ces restes précieux, portés à Grenade, sont reçus dans un cercueil couvert d'une étoffe d'or, et ce dépôt est remis pieusement aux Castillans, en lui rendant tous les honneurs funèbres. C'est en mémoire de cette grande journée que la montagne voisine de Grenade, théâtre de l'action, s'appelle depuis ce temps, *la sierra de los Infantes* (la montagne des Infants).

Après la mort violente d'Ismaël, assassiné par un des siens dont il avait enlevé la maîtresse, belle captive espa-

Digitized by Google

gnole, échue en partage à cet officier, viennent les règnes de Mohammed V, son fils, et celui de Youssef Ier. Mohammed est massacré dans son palais. Youssef était chéri de ses sujets et méritait de l'être, à cause de ses vertus. Etant un jour en prières dans une mosquée, il est poignardé par un furieux. C'est d'accord avec ce dernier roi que Abd-el-Hassem, appelé par les Grenadins, aborde en Espagne avec une armée formidable de deux cent mille hommes. Réunissant ces forces à celles de Youssef, il met le siége devant Tarifa. On fait contre cette menaçante invasion une sorte de croisade. Le roi de Castille Alphonse XI, et celui de Portugal Alphonse IV, marchent à la tête des Chrétiens et combattent en personne.

Une première tentative de l'amiral de Castille, pour intercepter les immenses transports des Africains échoue, et presque tous les vaisseaux d'Alphonse sont pris ou coulés à fond. Ainsi Abou-el-Hassem reste maître de la mer. Enorgueilli de ce succès, il pousse, de concert avec Youssef, le siége de Tarifa, tandis que des partis africains répandus dans le pays portent la dévastation jusque aux portes de Xérès. Devant Médina-Sidonia, un de ces partis est taillé en pièces dans une sortie de la garnison castillane. Pour répondre au cri de détresse de Tarifa, Alphonse met en mer une nouvelle flotte fournie en grande partie par les Génois. Son but est de couper les communications avec le continent africain, afin d'arrêter l'arrivée des secours. Le roi a la douleur de voir la plupart de ses vaisseaux jetés à la côte par la violence de la tempête et devenir la proie des infidèles. Cependant Alphonse et son fidèle allié le roi de Portugal ne pouvant se résigner à voir la province dévastée par un ennemi impitoyable, s'avancent vers le camp des assiégeants, assis sur la petite rivière de Salado: c'était en octobre 1340. Alphonse doit tenir tête aux Africains. Le portugais tombera sur l'armée de Youssef. Ce

Digitized by Google

point réglé, les deux rois passent la rivière et la lutte s'engage.

Les Chrétiens, qui ne sont que quarante mille, font des prodiges de valeur. Un instant Alphonse est en grand danger, et son étendard et sa garde s'étant avancés pour occuper une éminence, sont assaillis par toute la multitude des Maures. Un renfort arrive à propos sur le point vulnérable, arrête l'ennemi, et l'action devient générale. Vers le milieu du jour, les Africains commencent à céder. Une sortie opportune de la garnison de Tarifa accélère la fuite. Le pavillon du sultan est forcé. Un immense butin et le harem d'Abou-el-Hassem deviennent la proie du vainqueur. Youssef, abandonné, soutient noblement l'honneur du nom Andalous, mais découragé par les pertes, il donne à son tour le signal de la retraite. Le sultan gagnant précipitamment Gibraltar, se retire à Maroc. Youssef regagne tristement Grenade en s'embarquant à Alméria, et va partager le deuil universel de ses sujets qui pleurent son désastre. Une troisième flotte formée par Alphonse détruit, l'année d'après, la flotte musulmane et complète le succès de cette mémorable campagne.

Sans perdre un instant, la forte place d'Algésiras est assiégée par les Castillans; c'était le boulevard de Grenade et l'entrepôt de secours qu'elle recevait d'Afrique. Plusieurs chevaliers Anglais, Français, Navarrais accourent à ce siége, cherchant des dangers dignes d'eux. La forteresse est emportée et une trêve de dix ans accordée à Youssef. Une circonstance rendit surtout le siége d'Algésiras mémorable : les Maures, dit-on, s'y servirent de canons, et c'était en 1343, trois ans avant la bataille de Crecy. Ainsi, la découverte de l'élément principal de guerre qui devait changer les institutions militaires des peuples et reconstituer le monde tel qu'il est aujourd'hui, appartiendrait à la rigueur aux Musulmans, alors que les expériences du moine anglais

Digitized by Google

restaient encore enfouies dans la poussière du cloître d'Oxford, et avant que celles du moine de Fribourg ne fussent répandues et appréciées. Cette fois encore, les Arabes tenaient le premier rang dans les arts militaires, comme ils l'avaient conquis sans conteste dans les arts ingénieux, dans les sciences et dans les lettres.

A compter de cette époque, le Mogrob central (Mogrob-el-Ousth), jusque-là annexe, soit de l'Afrique de l'est, soit du Mogrob occidental (Mogrob-el-Aqci), naît pour ainsi dire à la vie politique. Trois états indépendants se forment, savoir: Tunis, Tlémecen et le Yreurb (Suz, Fez, Mequinez, Maroc). Parmi ces puissances, le royaume de Tlemecen, origine de l'Algérie actuelle, a principalement le droit d'intéresser.

Abd-Allah, fils et successeur de Hassem, content de l'héritage que lui a laissé son père, se borne à embellir les villes de ses possessions. Ainsi, la mosquée de Mostaganem, bâtie en 1343 J.-C. (742 H.), atteste sa piété, son pouvoir et sa magnificence. Parmi les obscurs descendants d'Abd-Allah, figure Soltan-Mendas. Son frère, du nom de Ben-Allah-Abbat, commandait à Oran. Par les ordres de celui-ci, des navires corsaires rassemblés à Mers-el-Kebir tentaient déjà fortune sur les côtes d'Espagne. Le pouvoir de cette famille de Ben-Mériin, réel ou apparent, était arrivé à son terme. Ainsi, Abou-Faris, de la famille de Beni-Ahfça (Ahfcites de Tunis), fait expédition contre Tlémecen, en chasse les Mérinites et met fin à leur domination. Ceux-ci, en partie, rejoignent à Fez les membres de cette dynastie; quelques-uns, plus humbles, acceptent dans le pays la domination du vainqueur. La tribu actuelle de Beni-Mérianin, au-dessus de Mascara, semble rappeler la famille souveraine dépossédée; et comme leurs ancêtres, les Merianins, passent encore pour grands sorciers, aptes aux conjurations cabalistiques et ayant le secret de l'avenir.

Digitized by Google

La famille berbère des Beni-Isseren, de l'aveu et comme tributaire de Tunis, remplace celle des Beni-Mériin. Le premier de cette dynastie, Soltan-Ygremour, fait entourer d'une nouvelle enceinte la ville de Tlémecen. Il paye exactement le tribut convenu, qui consistait en blé, orge et argent. Au retour de Tlémecen, Abou-Faris donne Bougie en apanage à son fils Abd-el-Ariz, qui y réunit Alger et assure protection contre ce qui pouvait encore rester des Mérinites. Les descendants des princes de Bougie, vassaux en principe, mais souvent indépendants, s'y maintiennent jusqu'à l'époque où cette ville tombe devant les armes espagnoles (1510 J.-C.).

Le successeur de Soltan-Ygremour, du nom d'Abd-el-Moula, est dépossédé par les Beni-Zian, qui le chassent de Tlémecen, ressaisissent le pouvoir et le conservent jusqu'à l'arrivée des Turcs. El-Moula trouve un refuge à Tequedempt, ville importante de ce temps-là, mais bientôt ruinée pendant les guerres longues et sanglantes de deux familles rivales. On croit reconnaître les restes des Beni-Isseren dans une petite tribu entre les Beni-Serouals et les Medjehar. La beauté des filles de cette tribu vaincue est proverbiale ; cela tient à ce qu'elles n'épousent encore que des leurs. On assure qu'Abd-el-Kader descend de cet Abd-el-Moula, ancien chef de Tequedempt, bien que l'astucieux marabout prétende être de pure race arabe.

Malgré leurs discordes et leurs rivalités avec les Merinites de Fez et de Mequinez, les Beni-Zian de Tlémecen atteignent un grand état de prospérité, et leur ville devient l'entrepôt de tout le commerce de l'intérieur. Le lieu du départ était Oran, et le point d'embarquement Mers-el-Kebir. Les marchands vénitiens transportaient les objets du pays en Europe, important en échange des armes, des verroteries, des étoffes de toute espèce. Dans le principe, les monnaies frappées à Tlémecen étaient d'or très-pur et

Digitized by Google

recherchées ; on en avait depuis singulièrement altéré le titre.

Les richesses de cette capitale des Beni-Zian, grossies sans doute par les récits, avaient tenté la cupidité des princes rivaux ou voisins. Le roi de Mequinez entr'autres, du nom de Soltan-el-Khal, fort et puissant, séduit par les bruits populaires, jaloux aussi de la magnificence étalée par le prince de Tlémecen, vint l'assiéger dans cette place. Ces tentatives furent vaines ; l'agresseur dut se retirer avec honte, après trois ans de travaux et d'inutiles efforts.

Cependant l'immense pouvoir des Beni-Zian, devenu odieux par leur orgueil, leur tyrannie, leur violence, allait avoir un terme. Suivant les récits, ce fut l'impiété, jointe aux autres vices, qui hâta la chûte. Trop fier de ses quarante fils qui faisaient sa gloire et son bonheur, tous beaux guerriers et valeureux soldats, Moula-Ibmatsment, roi de Tlémecen, voit la discorde se glisser au sein de sa propre famille, et l'anarchie s'établir dans ses tribus. Les Madi-Ouna, les Haït-Ben-Tamez dans les plaines qui environnent Oran, les Méhadjah et les Abd-el-Ouad, sur le Sig, entre autres, se font de longues et cruelles guerres. Les Arabes Méhals se soulèvent dans la province et la remplissent de désolation et de ruines. Ils enlèvent Mostaganem, Masagran, Tenez et d'autres lieux, et se rendent indépendants. Les Beni-Mezegrenna (Alger) et les habitants de la Métidja cessent de reconnaître l'autorité des souverains de Tlémecen. Enfin, pour dernière punition, Dieu veut que les Chrétiens commencent des ravages dans cette région, avant même que la province ne devienne la proie des Turcs.

Le premier chef des Méhals, Hamed-el-Abd, qui s'établit à Mostaganem, augmente la capacité de la ville, l'entoure de remparts et y fait construire le fort Bordj-el-Méhal (appelé par nous fort des Cigognes). Ses trois filles dotent chacune la cité d'un établissement utile. L'une fait creuser

Digitized by Google

des aqueducs qui aujourd'hui encore conduisent de l'eau à la ville. L'autre fait planter la plus grande partie des jardins environnants et construire la porte dite des Sauterelles (Bab-el-Djerad). La troisième, Mançoura, donne son nom à une mosquée (Djema-l'Alla-Mançoura) où elle est enterrée. Outre Mostaganem, Masagran, Tenez, d'autres points importants reconnaissent l'autorité de Hamed, et toutes les tribus arabes et berbères du Sahel jusqu'au dessous de Miliana, c'est-à-dire la région entre le Chélif et la mer, obéissent à ses lois.

Matamore, annexe actuelle de Mostaganem, rappelle les nombreux silos construits par Hamed pour serrer les tributs recueillis en céréales. Il jette un pont (El-Kantara) sur le Sig, un autre sur le Chélif, et emploie, disent les récits, un ciment composé de plâtre, d'œufs et d'huile. Ces monuments sont en ruines aujourd'hui, tombés faute d'entretien. Suivant les récits des marabouts, c'est par la prière de l'un d'eux que survint cet accident. Indigné du péage exorbitant créé par un des Méhals et irrité du refus fait par le prince félon, pendant une grande sécheresse, de laisser arroser les terres d'une tribu voisine avec le trop plein des eaux, le saint personnage aurait demandé justice et obtenu, par ses suppliques, cette vengeance céleste.

Enfin les progrès des Beni-Méhals menaçaient d'anéantir entièrement le pouvoir des Beni-Zian, quand une immense et nouvelle révolution éclate dans le pays, engloutissant à la fois la puissance ferme des Méhals et l'autorité chancelante des Beni-Zian. Les Maures d'Espagne en fournissaient le sujet. Le trône de Grenade s'écroulait avec fracas, et les conséquences, en montrant aux Chrétiens victorieux le chemin de l'Afrique, allaient fournir des pages relevées à l'histoire et agrandir son domaine.

Il ne reste que peu à dire pour rendre cette agonie du

Digitized by Google

royaume de Grenade, et presser la catastrophe qui le raye du catalogue des puissances. Après la destruction des forces musulmanes d'Afrique et d'Espagne sur le Salado et dans Algésiras; après la mort de Joseph, son oncle propre, un farady, Mohammed VI (le vieux) a pour concurrent au trône Mohammed El-Hama (le borgne), et ces rivaux prennent réciproquement pour appuis, Pierre-le-Cruel, roi de Castille, et le roi d'Aragon. Pressé par son ennemi, El-Hama croit désarmer le mari de Blanche de Bourbon en se remettant entre ses mains. Mais cet homme exécrable, dont un poète célèbre, contrairement à la vérité historique, a essayé de relever la mémoire dans une pièce de théâtre dont le silence des contemporains et l'oubli total de la génération actuelle ont fait justice, ce Pierre-le-Cruel s'empare du malheureux prince et lui fait trancher la tête avec trente-sept de ses compagnons; et pour arriver à nous avec le titre de bourreau, ce monstre perce lui-même Mohammed de sa lance.

Grâce à cet appui entaché de sang, Mohammed-le-Vieux peut régner et laisser même un état encore florissant à son fils, Mohammed VII, Abou-Hadjah. Celui-ci était le meilleur et le plus sage des princes. Fort de l'alliance du roi de Tunis dont il avait épousé la fille Catige, aimant la paix sans redouter la guerre, qu'il prévient au moyen d'une bonne armée et d'une ligne de frontière rendue solide, il peut donner tout son temps aux arts, aux sciences, aux lettres, à l'agriculture. Les mœurs douces, aimables, chevaleresques, dont l'Espagne, encore moins l'Afrique, n'offraient plus de traces, sont ranimées dans Grenade. Après un règne de treize ans, trop court, il a pour successeur son fils, Joseph II, qui imite son père et tient à honneur de conserver la trêve jurée avec les Chrétiens. Un grand maître d'Alcantara, du nom de Barbuda, mal conseillé par un hermite fanatique, entreprend de la troubler, contrai-

Digitized by Google

rement aux ordres d'Henri III de Castille, son maître (1390 J.-C.). Cette fanfaronade n'eût été que ridicule, si l'agresseur et trois cents chevaliers n'avaient péri, après avoir fait du reste des prodiges de valeur. Joseph II, auquel l'histoire assigne une place honorable dans ses archives, meurt dans des douleurs atroces, en revêtant une robe somptueuse, empoisonnée, présent du prince de Fez.

Son successeur, Mohammed IX, Balba, le second de ses fils, usurpateur de la couronne sur son frère aîné, qu'il fait renfermer dans une prison, s'allie à Tunis, et cette puissance réunit sa flotte à celle de Grenade. Fier de ce renfort, il rompt le traité avec la Castille. Après des succès variés et huit ans d'un règne orageux, il laisse en mourant le pouvoir à son frère, qui est élargi pour être couronné. Le malheur est devenu pour Joseph III une bonne école, et quoique souvent obligé de porter les armes contre les Chrétiens, non sans éprouver d'échecs, ce prince meurt après quinze ans de règne, apprécié et pleuré de tous.

Sa succession met en scène Mohammed X (le gaucher), fils de Joseph II, et Mohammed XI, El-Zugaïr (le petit). Après deux ans, celui-ci, appuyé par les Abencerrages, tribu puissante de Grenade, mais abandonné par les autres, meurt sur l'échafaud. Les attaques des Espagnols aggravent les malheurs de l'état, et Mohammed X, dépossédé, puis rétabli par le secours de Zégris, autre tribu, ennemie des Abencerrages, cède décidément la place à Mohammed XII, Osmin, qui lui-même est détrôné par Ismaël II, son propre frère, et finit ses jours dans le même cachot où languit son oncle le Gaucher.

Déjà, sous cet Ismaël II, les frontières, l'intérieur, la campagne même de Grenade, attaqués, pillés, ruinés par tous les partis, perdent toute culture, et l'on doit forcément défricher les forêts pour y semer et pouvoir nourrir la capitale. Le successeur d'Ismaël, Muley-Hassem, jeune

Digitized by Google

homme plein de courage, profite des troubles des Castillans sous le règne de Henri IV (l'impuissant) et porte les armes jusqu'au cœur de l'Andalousie. Les Maures respirent et peuvent espérer de reprendre leur ancienne puissance, quand l'union long-temps retardée d'Isabelle de Castille, sœur d'Henri, avec Ferdinand d'Aragon (le catholique) porte un coup mortel aux Maures, moins vulnérables jusque-là, précisément à cause des divisions entre Chrétiens.

Les deux souverains, ayant mis un terme aux factions, prévenu ou dissipé les troubles intérieurs et les révoltes, riches d'ailleurs de leur double héritage, ont désormais pour unique but l'expulsion entière des Maures. Ximenez, simple cordelier, puis cardinal, qui se vantait de mener toute l'Espagne avec son cordon, est à la tête du conseil. Divers capitaines de renom secondent l'entreprise. Les finances rétablies par de sages économies et l'aliénation sanctionnée par le pape du bien des églises, assurent le succès. L'armée est belle, et une noble rivalité entre Castille et Aragon double sa valeur. La ruine des Maures devient imminente, irrésistible.

Muley-Hassem rompt le traité avec les Chrétiens et s'empare de Zahra; et quand Ferdinand expose ses griefs et réclame l'ancien tribut, le roi maure présente sa lance à l'ambassadeur et ajoute avec fierté: « Voilà mon seul métal. » Par représailles, Ferdinand surprend Al-Hamar, ville forte voisine de Grenade. La guerre dès ce moment est allumée pour ne plus s'éteindre. Muley-Hassem accepte le défi. Ses nombreuses troupes, son trésor, son artillerie le lui permettent. Imprudent, il répudie sa femme Aïxa pour une belle esclave chrétienne, et se fait un ennemi implacable de son propre fils Abou-Abd-Allah (Boabdil) qui prend le parti de sa mère, soulève ses nombreux et puissants parents et fait chasser Muley-Hassem de Grenade. Un frère de ce prince, Zagal, exalté par un succès conquis sur

Digitized by Google

les Espagnols dans les défilés de Malaga, médite de détrôner et son frère et son neveu ; ainsi l'état se voit déchiré par un troisième parti. Tremblant dans Grenade, Boabdil veut raviver les esprits, suspendre les factions ou les ramener par une victoire. Il sort et attaque Lucena, ville appartenant aux Castillans ; il est pris, et cette capture d'un roi maure, la première que les Chrétiens puissent citer, accroît leurs prétentions, exalte leur courage.

Muley-Hassem, malgré le parti de Zagal, rentre dans sa capitale ; il ne peut arrêter le progrès des Castillans, et Boabdil, rendu à la liberté par l'habile Ferdinand, au prix des plus viles conditions, court faire une guerre à mort à son père. Le royaume de Grenade n'est plus qu'un champ de carnage où Muley, Boabdil et Zagal, se poursuivent le fer à la main, et se disputent de tristes débris. Cependant les Espagnols marchent de succès en succès, tantôt comme prétendus amis de Boabdil, tantôt réclamant les conditions du traité fait avec ce monarque et dès-lors hostiles à tous. Attisant le feu des discordes, dépouillant également les trois partis, ils laissent cependant avec quelque habileté aux vaincus leurs lois, leurs usages, leur religion.

Muley-Hassem meurt de douleur ou sous les coups de son frère. Les deux autres prétendants se divisent ce qui survit de cet état désolé : Grenade appartient à Boabdil ; Alméria et Guadix restent à Zagal. La guerre n'en continue pas moins ; et l'infame Zagal vend ses places à Ferdinand, moyennant une pension annuelle. Le traître accepte même un emploi dans l'armée chrétienne et ne rougit pas de porter les derniers coups à sa patrie et à son neveu.

La seule cité de Grenade est encore debout, livrée à Boabdil qui y règne en tyran. Exhumant une prétendue clause du traité, les rois chrétiens le somment de rendre la place. Boabdil éclate en vain contre tant de perfidie ; il n'est plus temps de se plaindre ; il faut combattre ou cesser

Digitized by Google

de régner. Il se décide à combattre, et le 9 mai 1491, soixante mille Chrétiens assiégent Grenade. La place compte encore deux cent mille habitants; son enceinte est forte; mille trente tours la protégent; de braves guerriers attachés à leur patrie, à leurs lois, à leur religion s'y trouvent réunis, et le désespoir double leur force. Mais Boabdil est faible et féroce; sur un soupçon, sur le moindre indice, il livre au bourreau ses plus fidèles défenseurs. La haine et le mépris l'accablent, et l'horreur pour le joug espagnol soutient uniquement un peuple indigné contre ses ennemis et contre son roi.

Au contraire, l'espoir, secondé par la valeur et l'accord de tous, féconde le camp espagnol. Là règnent les fêtes, la joie, l'abondance. Dans Grenade, la défiance mutuelle, la consternation générale, la certitude de manquer, la perspective de la mort, y glacent les courages. Le siége dure près de neuf mois. La tentative d'un assaut est inutile, la faim doit livrer la malheureuse cité qui, resserrée de jour en jour, ne peut échapper. Un incendie consume le camp des Chrétiens dans cet intervalle; à sa place s'élève en quatre-vingts jours une ville peuplée et entourée de murailles. Cette création, grande, extraordinaire, digne du génie d'Isabelle, indique la résolution inébranlable de poursuivre son ouvrage. La ville existe encore, et son nom Santa-Fé (Sainte-Foi) rappelle les sentiments religieux de sa royale fondatrice.

Enfin, pressée par la famine, battue dans les petites rencontres de postes, abandonnée par l'Afrique où il n'existe plus dans ce moment de puissance grande et compacte qui puisse sauver Grenade, cette ville infortunée doit se rendre. Gonzalve de Cordoue, surnommé le Grand-Capitaine, règle les articles de la capitulation; ce sont pour des Maures, en principe: Reconnaissance des souverains de Castille; — retour des prisonniers Chrétiens sans rançon;

Digitized by Google

— maintien des lois, coutumes, religion; — faculté de garder ou de vendre ses biens, de séjourner en Espagne ou de rentrer en Afrique; — et pour Boabdil, possession, à toujours, d'un vaste et riche domaine dans les montagnes d'Alpuxaras.

Dans la crainte d'une révolte parmi le peuple, prêchée par les Imams, Boabdil se hâte de livrer aux Castillans l'Albayzin et l'Alhambra, puis fait apporter à Ferdinand les clefs de la place. A ce terme, suivi de sa famille et d'un petit nombre de serviteurs, il gagne la triste demeure qu'on lui a donnée, en échange d'un royaume. Bientôt ne pouvant vivre sujet dans un pays où il a régné en maître, Boabdil passe en Afrique et se fait tuer dans un combat.

Isabelle et Ferdinand entrent dans Grenade, le 2 janvier 1492, au bruit de l'artillerie, au milieu d'une double haie de soldats. Ailleurs, la ville semble déserte. Les Maures, retirés dans leurs maisons, fuient la présence des vainqueurs, et y cachent leurs larmes et leur désespoir. Le cortége se rend en triomphe à la grande mosquée, qui dès ce moment se transforme en un temple catholique. L'on y rend grâce au Très-Haut, et la croix radieuse, et l'étendart de Castille et celui de saint Jacques, sont arborés sur la plus haute tour de l'Alhambra.

C'est à Grenade, le 30 mai 1492, que Ferdinand et Isabelle, poursuivant avec acharnement la guerre contre les croyances ennemies de la foi, et comme pour payer, à leur manière, un tribut plus large de reconnaissance au Tout-Puissant, rendent le décret qui expulse de leurs états tous les Juifs refusant de se faire Chrétiens. Ils leur imposent d'ailleurs la condition contradictoire de vendre tous leurs biens et de n'emporter ni or, ni argent, ni joyaux. Une heureuse invention aide les Juifs à surmonter cet étrange embarras : c'est celle des lettres de change, et dans cette occasion, dit Montesquieu, l'on vit le commerce surgir du

Digitized by Google

sein de la vexation et du désespoir. L'apostasie était facile mais peu sûre; aussi trente mille familles juives passent, soit en Portugal, d'où elles sont chassées, un an après, soit en France et en Afrique. Dans ces lieux ont vécu depuis, épars mais non sans quelque prospérité, les éléments de ce peuple curieux, sans trône et sans autel, oubliant, à force d'astuce, de ruse et d'industrie commerciale, le souvenir d'une patrie que depuis la dispersion de Vespasien et plus tard celle d'Adrien, la Providence lui a ôtée; balançant enfin, par la science de l'agiotage et l'amour du lucre, l'estime et la considération des peuples qui presque partout lui ont été refusées.

La chute de Grenade est le terme de la puissance arabe en Espagne, après sept cent quatre-vingt-deux ans d'existence, depuis la conquête de Tarick. Là ne devaient point se borner les misères des malheureux Andalous. Ceux qui ont repassé le détroit trouvent des côtes indignement inhospitalières. Loin d'être reçus comme des frères malheureux, les Maures exilés sont le plus grand nombre pillés et massacrés par les Africains, et dans l'espace de quelques mois après leur expulsion, plus de cent mille, au dire des historiens, souffent la mort sous les formes les plus hideuses.

Dans la province d'Oran, en particulier, soixante barques montées par des Andalous se rendant à Oran, surpris par le mauvais temps, sont jetés à la côte non loin de la Magta (gué à l'embouchure dans la mer de Sig et de l'Habra réunis). Les habitants des plaines de l'Habra accourent pour les dépouiller. Une jeune fille avale, pour la sauver du pillage, une bague précieuse qu'elle avait au doigt. Cette action n'échappe point à la rapacité des voleurs et sert de signal; tous les morisques, y compris la jeune fille, sont égorgés sans pitié, et l'on va fouiller dans leurs entrailles pour ravoir les prétendus objets soustraits à l'avidité des

Digitized by Google

assassins. Ce qui survit à cette horrible scène se retire dans Masagran, où la haine des Andalous pour les gens de l'Habra s'est perpétuée jusqu'à nos jours et se confond avec celle vouée aux Espagnols leurs vainqueurs. Disséminés sur divers points de la côte, les réfugiés contribuent à donner une nouvelle activité aux crimes et aux brigandages des forbans, qui déjà à cette époque infestaient le littoral méditerranéen.

En Espagne, les vainqueurs affectent d'abord, à l'égard des Maures qui n'ont pu se résoudre à quitter leur beau ciel et leur chère patrie, une apparente humanité. Mais l'intolérance religieuse et politique exercée envers les étrangers par Ferdinand, ensuite par Charles V et par Philippe II ses successeurs, malgré les termes exprès de la capitulation, entraîne les vaincus dans des séditions et des révoltes. Poursuivis, trahis et battus au milieu de ce désordre, ils subissent enfin sous Philippe III, une expulsion entière et sans retour, et vont porter chez d'autres peuples leurs stériles regrets et leur industrie; laissant dépeuplée et appauvrie la portion de pays qu'ils étaient forcés d'abandonner.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Origine de la Piraterie et premier établissement des Turcs en Algérie (1500-1563) [1].

La puissance des Maures depuis plusieurs années avait cessé d'exister en Espagne, et les Chrétiens s'acharnaient à arracher, contrairement aux traités, les derniers jalons laissés par la domination arabe de ce côté-ci du détroit. Tout ce qui avait survécu à la défaite et avec plus de bonheur encore au pillage et aux atrocités exercées par les propres co-religionnaires, confondu alors avec les autres habitants de la côte africaine, y perpétuait sa haine pour le nom chrétien et propageait partout ses projets de vengeance. Brescar (Gunugus), Scherchel (Césarée) et d'autres points du littoral, se relevant de leurs ruines, donnaient asile aux Musulmans d'Espagne fugitifs; et ces implacables ennemis du nom chrétien, appelés par nous Maures ou Morisques, et par les Mogrebins, Andalous (El-Andaless), expulsés des terres, regardaient dorénavant les mers comme leur domaine.

[1] Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint, par Robertson.

De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger, par M. Walsin-Esterhazi, capitaine d'artillerie. Paris, 1841.

Vingt-six mois à Bougie (histoire), d'après d'Herbelot, O Dapper, Marmol, etc., par M. le lieutenant-colonel Lapène. Paris, 1839.

Digitized by Google

Les corsaires déjà debout à la fin de l'époque précédente, sortant des ports de l'Océan et de la Méditerranée, infestaient les mers, et venaient jeter l'effroi sur les côtes d'Espagne et d'Italie. Les Portugais, il est vrai, depuis le roi Alphonse occupaient en Afrique Tanger, Ceuta, Arzile, El-Caçar-Zégrir (1471 J.-C.). Mais Oran, Bougie, Tunis et d'autres points sur la Méditerranée, Safie, Azamor, Rabat, Mamore sur l'Océan, continuaient avec insolence leurs hostilités et nul parage sur la rive opposée n'était à l'abri de leurs insultes.

En 1501, sur l'ordre de don Manuel de Portugal, une flotte envoyée dans le levant au secours des Vénitiens fait une tentative sur Mers-el-Kébir. Les Africains repoussent avec bonheur cette première agression. Devant Oran, où la flotte reste trois jours entiers en croisière, les habitants prévenus, par ce spectacle, de l'attaque qui les menace, ont le temps de se concerter et de se préparer à la défense. Guettant le point et le moment du débarquement, ils se jettent avec résolution sur les Portugais; et ceux-ci, épouvantés, regagnent en désordre leurs navires sans renouveler leurs attaques.

En outre de ce succès, les habitants d'Oran, comprenant surtout les réfugiés qui, en 1492, avaient été chassés des royaumes de Grenade, de Valence et d'Aragon, puisent dans cette origine des griefs particuliers et une nouvelle audace. La parfaite connaissance de la langue et des chemins d'un pays long-temps occupé favorisent ces sentiments haineux. Les corsaires d'Oran remettent donc à la voile et multiplient les descentes sur les côtes d'Espagne. Croisant même à l'entrée du détroit, ils capturent les galions qui déjà à cette époque revenaient chargés des richesses du nouveau monde. Il fallait mettre un terme à ces brigandages.

Dans ce but, cinq ans après la défaite des Portugais, don Diégo de Cordoue, marquis de Comarès, se présente,

Digitized by Google

par ordre de Ferdinand, devant Mers-el-Kébir, en partant de Malaga. La flotte que dirige Raymond de Cardonne porte cinq mille hommes de débarquement. Après une traversée heureuse, elle vient mouiller à l'ouest de Mers-el-Kébir. Les troupes sont jetées à terre, sans obstacle, sur la grève unie qui s'étend du cap Falcon aux glacis du fort. Malgré leur défense vigoureuse, les Arabes cèdent aux progrès d'un siége régulier et se retirent dans Oran (1505 J.-C.).

Sur la nouvelle d'un rassemblement des tribus à Messerguin, don Diego, à peine investi du titre de gouverneur de Mers-el-Kébir, vole au combat avec une partie de son monde. Il surprend les Arabes et enlève des prisonniers et un butin considérable. Mais, au retour, il est assailli par un fort parti de cavaliers qui débouchent d'Oran. Les Espagnols sont poussés et défaits. Ils perdent leurs prises, et forcés de fuir, rentrent en désordre à Mers-el-Kébir. C'était un échec réel; aussi, peu de temps après, don Diego reçoit l'ordre de venir en Espagne rendre compte, en laissant le commandement au colonel Martin d'Argote, homme de guerre sûr et vaillant.

Pour venger sa défaite, le premier intéresse sa souveraine, Jeanne (la folle), épouse de Philippe, fils de l'empereur Maximilien, qui régnait depuis six ans sous la tutelle de son père, Ferdinand-le-Catholique. Plus réellement, don Diego de Cordoue séduit le cardinal ministre Ximenès. Celui-ci, ennemi fanatique des Maures et de tous les sectateurs de l'Islam, expose ses vues à Ferdinand, qui, se trouvant entraîné dans la guerre d'Italie, refuse d'abord d'accueillir les projets de son ministre, Ximenès insiste et arrache le consentement en offrant de faire de ses propres deniers les frais de l'entreprise contre Oran. Il ne néglige rien pour en assurer la réussite. Le clergé d'Espagne vient en aide, et jaloux de coopérer aussi à cette nouvelle croisade, ouvre ses trésors.

Digitized by Google

Une flotte considérable part de Carthagène le 16 mai 1509; elle porte quatorze mille hommes de débarquement; savoir: dix mille fantassins et quatre mille cavaliers sous les ordres de Pierre de Navarre (Pietro Navarro), capitaine habile et de renom. Jérome Vianelli, homme de guerre audacieux, et ayant ébauché ainsi que l'autre, comme simple aventurier, une carrière devenue illustre, partageait le commandement. Le cardinal était à bord. Pour ces hommes et leurs adhérents, sans patrie, indomptés, mauvais catholiques sans doute, la présence d'un prince de l'église, grave, austère, inflexible parce qu'il était convaincu, était une gêne; et dans les revues que passait le grand personnage, le froc de bure sous la simarre de cardinal, devait provoquer le rire. La suite du prélat, très-peu guerrière, excitait aussi des murmures et des sarcasmes. Suivant les historiens, le désordre allait jusqu'à la sédition, et au moment de s'embarquer, la désertion se propageait au point que l'entreprise était sérieusement compromise. L'inébranlable Ximenès réduit les uns par l'argent, fait justice des plus mutins par le gibet, séduit le reste en prêchant foi et religion, et plus sûrement en promettant honneurs et récompenses.

L'incident qui précède ne pouvait être omis; c'est le tableau simple, instructif des mœurs d'une époque où l'esprit était peu mûr encore pour des saines réformes, mais les appelait vaguement de ses vœux, parce que l'église romaine offusquait alors les yeux, étant puissante, riche et absolue. Encore timides dans leur essai d'indépendance, les consciences, au camp comme dans la cité, luttaient contre la fixité de leurs propres croyances et la crainte des rigueurs de l'église dans ce monde et les châtiments dans l'autre. Un siècle auparavant, la chaste et vaillante fille de Vaucouleurs avait trouvé aussi, enracinés dans le camp, le persiflage, l'incrédulité et le blasphème. Mais d'autant

Digitized by Google

plus ferme dans sa sainte et héroïque mission, elle avait su, par sa foi ardente, sa pureté austère, son enthousiasme religieux et guerrier, assouplir des caractères de fer, reconstituer la moralité dans l'armée, et imposer sa ferveur, ses vertus et son courage, aux plus tièdes comme aux plus corrompus.

Arrivée en vue d'Oran, la flotte est tout-à-coup obligée de gagner le large. Cependant des intelligences ménagées avec un riche juif, du nom Ben-Zouwawa, facilitent le débarquement des Espagnols qui, suivant le projet arrêté d'avance, montent des navires appartenant au juif, et, à la faveur de l'obscurité, s'approchent du point de la plage où sont les magasins de cet homme. Le débarquement se fait sans bruit et l'ont s'empare d'une porte, qui est livrée par deux douaniers du roi de Tlémecen gagnés par le juif. Le lendemain les habitants voient la bannière d'Espagne flottant sur cette porte qui assure l'entrée, et la rade est couverte de vaisseaux débarquant des soldats ennemis. Vaincus sans avoir combattu, les Maures abandonnent la ville à ses nouveaux maîtres. Au point du débarquement, fut construit plus tard un fort conservant encore aujourd'hui, pour les Européens, son nom primitif, la Mona (château du Singe). Les Arabes, en mémoire de la trahison du juif, l'appellent Bordj-el-Joudi (le fort du Juif.)

Tel est le récit le plus simple et on peut ajouter le plus sincère de cette importante occupation. Que les mesures fussent prises, en cas d'une résistance obstinée, pour déployer tout ce que la foi, la haine des Maures, les progrès dans l'art de la guerre parmi les chefs Castillans, pouvaient fournir de moyens, cela est hors de doute. Que Ximenès, après avoir béni avec pompe l'armée, eût voulu partager la gloire et les périls de l'attaque, et cédant au conseil des chefs militaires, en eût attendu le résultat renfermé à Mers-el-Kébir l'oreille attentive, l'œil attaché sur

Digitized by Google

les eaux d'Oran et demandant au ciel le succès dans ses prières, c'étaient bien là son caractère et ses devoirs. Toute autre version des auteurs espagnols d'un assaut à outrance où l'entière population d'Oran périt, paraîtra fort suspecte. Certainement, le pouvoir maure, sur la côte d'Afrique, au début du seizième siècle, était tombé trop bas pour opposer d'autres armes qu'un fanatisme impuissant. Ce n'est que plus tard, par son contact avec les Turcs, que le pays se retrempa réellement dans le sang, les déprédations et les excursions aventureuses.

Après l'occupation importante d'Oran et pour fermer décidément la Méditerranée aux pirates africains, Pierre de Navarre arrête la conquête de Bougie, ville considérable alors, obéissant à un roi du nom d'Abd-er-Hamel, et peuplée de dix-huit mille habitants. La flotte part, le 1er janvier 1510, d'Ivice, l'une des Baléares. Elle porte l'élite des chefs, plus cinq mille hommes de bonnes troupes, une forte et nombreuse artillerie et toute sorte de munitions. La veille des rois, elle mouillait devant Bougie. Le vent un instant contraire ayant à la fin permis de s'approcher du rivage, la descente s'opère protégée par les canons des vaisseaux. A l'aspect de la flotte espagnole, où figurent quatorze gros bâtiments, le roi maure abandonne la ville quoiqu'il eût réuni plus de huit mille combattants pour la défendre, et s'enfuit dans les montagnes. L'opinion était que le général espagnol, après avoir pillé Bougie, se retirerait aussitôt; il n'en fut rien, et Pierre de Navarre en rendit l'occupation permanente en s'y bien fortifiant.

Trois mois après, sur l'indication d'un prince maure, neveu du souverain et antérieurement dépossédé par celui-ci, le comte de Navarre tombe à l'improviste sur le camp ennemi, à trois lieues de Bougie, dans la profonde vallée de la Summam et par un chemin difficilement abordable. Le butin est immense; il comprend des bestiaux de toute

Digitized by Google

espèce, beaucoup d'or et d'argent, des pierreries, des étoffes de soie, enfin tout l'équipage du roi. Le nouvel évêque escorté de son clergé se porte au devant du général vainqueur; et c'est au milieu des chants en action de grâce et des réjouissances que Pierre de Navarre est accueilli.

Celui-ci, bien assis dans la ville, bâtit sur le propre site du vieux château romain, mais un peu en arrière, le fort actuel de Moussa. Il en fit construire ou réparer deux autres, un à l'endroit où était une bonne rade (la Casbah actuelle); l'autre déjà existant sur les bords de la mer (aujourd'hui le fort Abd-el-Kader). Les Maures vinrent de suite inquiéter les Espagnols jusque dans Bougie, et leur dresser des embuscades. Il y eut des tués de part et d'autre mais sans qu'il survînt rien de mémorable. Dans ce temps, la peste envahit la ville, emportant jusqu'à cent hommes par jour. Aussi Pierre dut se hâter de quitter ces parages dangereux, pour aller attaquer Tripoli; c'était d'ailleurs son dessein.

L'année suivante (1511), Alger devait avoir son tour. Cette ville, longtemps tributaire de Tlémecen, puis indépendante au déclin de la puissance des rois de ce nom, commençait alors à prendre de l'importance. Appelée Béni-Mezegrenna par les indigènes et Djzézaïr-el-Greub (les îles du Couchant) par les Corsaires, elle obéissait au moment qui nous occupe à un chef de son choix, Selim Eutemi, issu d'une famille riche et puissante de la Metidja. L'intervention de ce prince et sa valeur ne peuvent préserver la ville du joug ennemi. Attaquée par une nouvelle flotte et par des troupes considérables envoyées par Ferdinand, Alger capitule. Elle s'engage à rendre hommage au monarque espagnol et à lui payer tribut. Mais ce qui était autrement important, Pierre de Navarre obtient de bâtir un fort sur une île située à l'entrée du mouillage, et d'y mettre garnison. Cet ouvrage fut appelé le Pegnon (rocher

Digitized by Google

élevé), et dès ce moment rien ne put entrer dans le port ni en sortir sans l'aveu des Espagnols. A l'ouest, la ville de Velez de Gomare avait vu s'élever une semblable forteresse pour commander son port.

Atterrées de cette série de victoires qui forçaient le croissant à s'humilier devant la croix, plusieurs villes envoient à l'envi des députés au vainqueur pour offrir leur clefs, implorer sa protection et se soumettre à l'obéissance de Ferdinand. Le roi de Tlémecen et les Maures de Mostaganem s'empressent aussi d'expédier des ambassadeurs, et s'offrent humblement à devenir tributaires de la couronne de Castille. A l'exception de Tunis, tous les ports appartiennent donc aux Espagnols, et ceux-ci atteignent leur apogée sur la côte africaine. Sur d'autres points, la prise de Safie (1508), celle d'Azamor (1511), par don Manuel de Portugal, répriment complètement les courses des pirates sur les côtes de l'Océan. Placée ainsi au premier rang des puissances, la Péninsule ibérique se trouve pour le moment entièrement à l'abri de toute insulte.

Ce grand résultat n'était rien moins que stable, et la piraterie organisée en grand sur les plages d'Afrique allait désoler la Méditerranée pendant quatre siècles. Cette œuvre appartenait à deux frères, suivant les uns originaires de Sicile, suivant d'autres enfants de Mityléne dans l'île de Lesbos. Leur père, Jacoub-Reïs (Jacoub le corsaire), était chrétien d'origine, mahométan de religion. Quant à leur mère, née à Marchena en Andalousie, elle avait été enlevée sur mer. L'aîné des frères, Aroudj dit Baba, nom donné aux turcs sans exception, dont nous avons fait Baba-Aroudj (Barberousse), pris par une galère de Rhodes, y fut retenu esclave. Il s'échappa, mais après avoir tout vu et mûrement observé l'organisation militaire de cette île, non sans dessein de l'appliquer dans l'occasion.

Digitized by Google

A peine libre, il rejoint son frère Kraïr-ed-Din (Ariadin). Réunissant leur génie, leurs moyens d'exécution et leur audace, ces fiers aventuriers courent de nouveau les mers; ils désolent l'Archipel et les côtes d'Espagne, et dépouillent les parages des états chrétiens, portant une main implacable sur leurs richesses. On les voit auxiliaires puissants du sultan Bajazet, contre Sélim, soudan d'Egypte. Ils dirigent plus tard les mêmes forces contre les côtes d'Afrique, et ravagent enfin avec vingt-six galères tout le rivage de la Méditerranée où il y a péril et butin.

Aroudj juge combien la présence des Espagnols à Bougie portait obstacle à ses projets. Il cède aussi aux instances du dernier roi dépossédé, et se décide à venir assiéger cette ville pendant les années 1512 et 1514. Il s'y présente la première fois avec douze galères chargées de soldats et trois mille indigènes réunis par le roi dans les gorges de l'Atlas. Après avoir canonné la place pendant huit jours, Barberousse, qui avait reçu une grave blessure au bras gauche (on assure même qu'il perdit ce membre dans l'attaque), n'ayant plus d'espoir, lève le siége et fait voile sur Tunis.

Le corsaire, plein de dépit et de fureur de cette non-réussite, reparaît devant Bougie en 1514. Il s'empare du premier château par la chute de la tour que quelques coups de canon abattent. La garnison, qui avait dû se replier sur la ville, était menacée d'y capituler, lorsque de prompts secours par mer, portés sur cinq vaisseaux conduits par l'espagnol don Martin de Renteria, arrivent aux assiégés. Barberousse se retire du côté de Gigel avec perte de cent turcs principaux et plus de cinq cents Maures, et s'empare de ce point qu'occupaient les Génois. Son frère Ariadin se rend dans l'Archipel.

Cependant la mort de Ferdinand, survenue en 1516, détermine Alger à secouer le joug incommode des Espa-

Digitized by Google

gnols et à recouvrer sa liberté. Pour mieux y réussir, les habitants s'adressent à Barberousse. Les députés d'Alger le rencontrent en mer, où il était en course avec son escadre. Ils le conjurent de les délivrer du voisinage insupportable du Pegnon, et y ajoutent la promesse d'une récompense proportionnée à l'importance du service et à la dignité de sa personne. Le corsaire accepte, non sans une joie secrète, et son plan est de suite arrêté. Tandis que la flotte, composée de dix-huit galères et de trente petits bâtiments, vogue vers Alger, Barberousse s'y rend par terre avec ses fidèles Turcs et quelques Maures dévoués. Cette diligence remplit tous les esprits de joie et d'espérance. Sélim Eutemi lui-même, escorté des principaux habitants, se porte au-devant de son nouvel allié, à deux journées de la ville. Celui-ci reçoit les honneurs les plus signalés, et pénètre dans Alger, conduit en triomphe et aux acclamations de tous.

Installé dans le propre palais de Sélim, fêté, exalté outre mesure, le rusé pirate est enhardi par tant de soumissions, par une ingénuité si obséquieuse. Il forme dès ce moment le projet de se rendre maître absolu d'Alger et des provinces qui en dépendent. Le hasard et l'occasion le favorisent; le mystère et la dissimulation feront le reste. En outre, la licence des soldats turcs, encouragée, autorisée en quelque sorte par les habitants eux-mêmes qui les traitent avec la plus grande libéralité, en excitant journellement des collisions et des troubles passagers dans la ville, peut endormir les esprits sur des projets plus sérieux. Couvrant ses vues du masque de la valeur et de la haine contre les Espagnols, Barberousse élève une batterie à la porte qui regarde la mer, à cinq cents pas du fort espagnol. Son artillerie est insuffisante, et l'effet est nul pendant un mois entier que dure la démonstration; mais la curiosité est excitée et l'attention se portant de ce côté est détournée d'ailleurs; ainsi, le but principal est atteint.

Digitized by Google

Selim Eutemi ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est joué, méconnu, et qu'on affecte de l'exclure du conseil dans la discussion des affaires et la distribution des grâces. Les habitants, irrités par des outrages sans nombre, se ravisent aussi et font éclater leur mécontentement. La ruse devenant inutile, Barberousse lève le masque. Un caractère féroce, rapace, sanguinaire, voilà sa seule conscience. Une passion désordonnée qu'il nourrit pour la belle Zaphire, épouse de Selim, attise sa colère et sa jalousie. Selim est un obstacle pour occuper un trône qui promet puissance et richesse, et posséder une femme renommée par sa beauté; Selim doit périr.

Le malheureux prince, dont le pouvoir s'efface de jour en jour, essaie, en quittant la ville, de réchauffer dans les tribus le zèle des siens. Le corsaire a fait une large part aux chefs inférieurs décidés à soutenir son parti. Celui du prince légitime est presque abandonné. Ce dernier, rappelé par les promesses trompeuses de son perfide allié, rentre dans Alger; c'était courir à la mort. Elle fut prompte et hideuse. Le prince est dans le bain; Aroudj épie cet instant et force l'entrée. Il se précipite sur Selim et l'étrangle avec une serviette, d'autres disent avec son propre turban. Cette horrible scène, suivant les récits, aurait eu lieu non loin de la porte Babazoun. Le meurtre étant commis, l'assassin s'éloigne promptement, puis revient avec une nombreuse suite, sous le prétexte de se baigner lui-même suivant sa coutume. Il va jusqu'à affecter la surprise et un profond chagrin à l'aspect du cadavre, et donne effrontément pour cause de cette mort un évanouissement dont la cessation de la vie, en l'absence de secours, aura été la déplorable conséquence.

Les troupes de Barberousse étaient sous les armes; tandis que les habitants, craintifs pour eux-mêmes, fuient ou se renferment dans leurs demeures. Les Turcs restent ainsi

Digitized by Google

maîtres de la ville ; ils rejoignent Barberousse, l'accompagnent à cheval, lui imposent une pompe vraiment royale et le proclament chef absolu. A ce terme, les Maures cédant à la curiosité, à la peur surtout, attirés aussi par l'espoir de faveurs et de grands avantages, alors que l'alternative est le pillage, les mauvais traitements ou la mort. Les Maures eux-mêmes sortent sur la place et se laissent conduire au palais. Les plus empressés, en réalité les plus ambitieux ou les plus craintifs, séduits par des paroles préparées ou des promesses entraînantes, prêtent serment et signent l'acte de soumission au pirate. On les voit même, de gré ou de force, se porter de maison en maison, et solliciter les Maures en retard à suivre leur exemple. Plus libre dans ses allures, l'usurpateur fait proclamer avec éclat son couronnement. Il exploite décidément le pouvoir et s'empresse de faire réparer les fortifications de la citadelle, puis y met une forte garnison de Turcs les plus affidés. Il fait battre monnaie en son nom. Affectant enfin le pouvoir absolu le mieux défini, il réduit de ce jour au néant la nationalité arabe ou berbère. L'autorité turque ou plutôt celle de son représentant reste seule debout.

Fondée sur le crime, la fraude et la violence, celle-ci devient bientôt tyrannique et le peuple gémit. Tout habitant d'Alger donnant de l'ombrage était étranglé sans pitié. La confiscation achevait la ruine des familles, et la terreur des vengeances d'Aroudj était si grande que les portes des maisons se fermaient, comme par ordre, à l'approche de quelque soldat turc. Cependant la belle Zaphire restait aux mains de Barberousse. Inflexible dans sa résistance comme dans sa haine, cette femme noble et fière refuse de partager avec la main du pirate le trône qu'un drame sanglant vient de lui livrer. Trente misérables Turcs ou Maures, dénoncés par un affidé sont livrés au bourreau comme prétendus auteurs du meurtre de Selim, et l'affidé, lui-même, ignoble

Digitized by Google

instrument, a la langue coupée comme garantie de son silence. Ce nouveau crime gratuit ne satisfait Zaphire ni comme épouse ni comme captive. Pour échapper décidément aux obsessions de l'usurpateur, sur lequel elle lève un poignard menaçant, au moment où il compte assouvir par la force sa brutale passion, l'intrépide veuve de Selim reprend par une mort volontaire ses droits et sa liberté; elle avale un poison subtil qu'elle portait sur elle et expire. Le cruel Barberousse se venge sur les femmes de la princesse. Elles sont toutes étranglées, puis on les inhume secrètement avec leur maîtresse. Un mystère lugubre couvre de ce jour ce grand massacre, et le bruit s'accrédite que ces innocentes victimes avaient fui du palais, déguisées, pour échapper à la rage frénétique du corsaire.

Afin de légitimer son usurpation et lui assurer appui, Aroudj se place habilement sous la protection du grand-seigneur, et c'est de cette époque qu'Alger le *guerrier* devient vassale de la Sublime-Porte. Outre sa famille, Barberousse appelle à lui tous les reïs (corsaires) de l'Archipel. Il attache aussi à sa fortune tous les gens sans aveu; et ceux que l'ambition, l'intérêt, le crime ou le hasard lui procurent se rangent sous sa loi. Son frère Kraïr-ed-Din est du nombre. Tandis que le premier tient en échec les Espagnols du Pegnon, celui-ci se rend à Scherchel dans le but de faire diversion, et de prévenir ou d'arrêter les mouvements des Arabes de l'intérieur, indignés de tant d'audace.

Le gouverneur d'Oran avait recueilli avec intention Yahia, fils dépossédé de Selim Eutemi. Il intéresse sans peine en faveur du fugitif le cardinal Ximenès qui gouverne l'Espagne pendant la minorité de Charles-Quint, et espère détruire ainsi la puissance naissante des deux corsaires et en même temps étendre l'influence espagnole dans le pays. Avant tout, son courage médite l'expulsion des Turcs de leur mouillage dans la rade d'Alger; tantôt abrités à l'Est

Digitized by Google

sous les rochers de Babazoun ; tantôt placés sous Matifou ou dans la rade de Sidi-Ferruch, bravant ainsi l'artillerie du Pegnon.

Une flotte de quatre-vingts voiles, portant huit mille hommes de débarquement, sort des ports d'Espagne. Francesco de Vera, maître de l'artillerie, élève de Pierre de Navarre, en a le commandement. Après quelques succès insignifiants, les troupes espagnoles sont battues et rejetées dans leurs navires. Au même instant, une tempête furieuse brise les bâtiments et livre les malheureux naufragés au fer du vainqueur. La puissance de Barberousse, qui vient d'échapper avec gloire à cette position critique, y gagne un nouvel éclat et s'élève au plus haut point (1516 J. C.).

A l'exemple de Saladin, dans sa création du corps des Mameluks, Aroudj, pour donner à son pouvoir une organisation régulière et forte, le rend permanent entre les mains des *Oudjacs,* recrutés en dehors du pays. Les fils mêmes des Turcs (kourouglis) sont exclus formellement de toutes les fonctions du gouvernement. Quoique sanctionnée par le suffrage d'un marabout très-renommé dans le pays, Sidi-Abd-er-Rahmau-el-Talebi, l'institution fait naître quelque opposition et provoque de nombreux mécontentements. Barberousse sait briser l'une par la force de sa volonté, et impose silence aux autres par la terreur. Pour bien faire comprendre aux Arabes et Berbères qu'il peut se passer d'eux, certain d'ailleurs de les rallier plus tard au pouvoir par crainte, besoin ou intérêt, corsaires, renégats, malfaiteurs, gens sans aveu, tout, cette fois encore, est appelé, accueilli, fêté. C'est avec ces éléments d'une force brutale et hardie que la constitution des Oudjacs de Barberousse devient si puissante et se perpétue jusqu'à nos jours.

Cependant le chef des Mehals, descendant d'Hammid-el-Abid, qui règne à Tenez, justement alarmé du progrès des Turcs, rassemble à lui les mécontents et marche à leur tête.

Digitized by Google

Barbebrousse confie à son frère Ariadin la garde d'Alger, et suivi par précaution de vingt otages pris parmi les principaux habitants, s'élance au combat avec quinze cents turcs et mille cavaliers andalous qui, récemment expulsés d'Espagne, ne respirent que vengeance. La rencontre a lieu sur l'Oued-Ger, à cinq lieues de Belida. Malgré la supériorité numérique des Arabes, les arquebuses des Turcs et l'impétuosité des Andalous assurent le succès. Le chef des Mehals vaincu ne peut rentrer dans Tenez. Aroudj s'en empare et l'abandonne au pillage ; il déclare ensuite la conquête acquise à Alger et s'en proclame souverain. Il laisse aussi garnison à Médéah qui obéissait aux Mehals, et dans Miliana, restée indépendante depuis la décadence des Béni-Zian de Tlemecen.

Dans ce moment, la division régnait au sein des membres de cette dernière famille. A la mort de Mohammed-Ben-Zian, son frère, Bou-Amou, succède à l'aîné de ses trois neveux, Abou-Adeli, qui meurt jeune. Il écarte par la force les droits légitimes de son deuxième neveu, Abou-Zian, lequel même ayant conspiré contre l'usurpateur est jeté en prison. Aroudj parcourant le territoire de Tenez, apprend ces divisions et le mécontentement des habitants de Tlemecen, qui supportent avec impatience la tyrannie de Bou-Amou. Dès-lors le corsaire convoite la possession de Tlemecen, et un jour on le voit se présenter à l'improviste devant les murs de la place. Surpris de cette résolution hardie, et pleinement convaincu de la désaffection des habitants, l'usurpateur Bou-Amou prend la fuite et se retire à Fez.

Les portes de Tlemecen s'ouvrent devant Barberousse, mais sous la condition jurée sur le Koran de ne commettre aucune exaction et de rétablir Abou-Zian sur le trône. Aroudj promet tout par serment ; mais à peine maître de la ville, il extrait le malheureux captif de son cachot, le fait étrangler avec toute sa famille et prend possession de

Digitized by Google

Tlemecen au nom du grand-seigneur. Le fugitif Bou-Amou cherche à intéresser le gouverneur d'Oran, dont la ville, en effet, est alors privée des approvisionnements venant de l'intérieur, arrêtés par l'ordre d'Aroudj, ce qui la fait souffrir cruellement. Bou-Amou promet, replacé sur le trône, de rétablir les bonnes relations antérieures ; à l'entendre, l'abondance régnera dans Oran comme par le passé.

De son côté le marquis de Comarès, gouverneur d'Oran, resserré entre les populations ennemies et la mer, va se trouver pour ainsi dire à la disposition de la nouvelle puissance qui étale si audacieusement ses prétentions et ses projets. Sur son rapport, Charles-Quint approuve une expédition sur Tlemecen. Le colonel Martin d'Argote en a le commandement. Calah, qui avait reçu garnison turque, est emportée non sans quelques pertes sensibles, et la garnison, pour ces motifs, est passée au fil de l'épée. A l'approche des Espagnols, Aroudj se retire dans le Méchouar de Tlemecen (citadelle). Il fait plusieurs sorties vigoureuses et se défend vaillamment ; mais le siége poursuit sa marche régulière et le péril augmente.

Aroudj pressé par le manque de vivres et de munitions, tente de s'évader par un souterrain avec toutes les richesses qu'il peut réunir ; mais le chef espagnol est sur ses gardes. Averti à temps, il se lance à la poursuite d'Aroudj et parvient à l'atteindre sur les bords du Rio-Salado (oued-el-melah ou rivière salée) près des ruines d'une ancienne forteresse. Pour arrêter les progrès des Espagnols, dit Marmol, Barberousse laisse couler de temps en temps de l'or et de l'argent par les chemins. Cet artifice, dont l'effet en principe pouvait être très-puissant, devient inutile. Le corsaire est tué avec tous ses gens, et un officier espagnol du nom de Garcia de Times, abat ce fier ennemi et lui coupe la tête. Le vainqueur, Martin d'Argote, entre dans Tlemecen aux acclamations de tous (1518 J. C.) et rétablit sur le trône Bou-

Digitized by Google

Amou. Resté fidèle à ses engagements, et dévoué toute sa vie aux Espagnols, celui-ci se reconnaît vassal et tributaire de Charles-Quint. A ce titre, il compte chaque année au gouverneur d'Oran, douze mille ducats d'or, douze chevaux et six gerfauts femelles, signe alors non équivoque de vasselage.

Baba-Aroudj, dit Barberousse, était mort à 42 ans sans laisser de postérité. Kraïr-ed-Din (Ariadin), son successeur, consterné de la mort de son frère, et croyant ses affaires à Alger désespérées, s'apprête à reprendre la mer et à ressaisir sa vie de corsaire. Une flottille de vingt-deux galiotes était armée dans ce but. Rassuré toutefois par les promesses des autres capitaines qui composent le divan et feignent de parler au nom de la religion, encouragé aussi par l'inaction de ses ennemis, Ariadin s'applique à s'approprier l'entière succession de son frère. En faisant parade d'un grand zèle contre les infidèles, il parvient à gagner l'affection des masses et flatte même leur haine et leur instinct sanguinaire en leur abandonnant la tête d'un grand nombre de prisonniers chrétiens. Sur ces garanties, il est reconnu souverain d'Alger; mais il renonce habilement à son titre de roi, et semble abdiquer son indépendance en faveur de Sélim Ier, empereur des Ottomans, qui, séduit lui-même, le confirme dans tous ses honneurs.

Cependant Charles-Quint, instruit du brillant succès de ses gens à Tlemecen, ordonnait les préparatifs d'une grande expédition; et jaloux de venger la défaite récente de Francesco Vera, Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, en acceptait le commandement. La flotte, après avoir paru à Oran, ensuite à Bougie où on la renforce de quelques troupes, vient mouiller dans la rade d'Alger, le 17 août 1518. Elle ne porte pas moins de sept mille hommes de débarquement. Quinze cents, avec Marino de Ribera touchent terre, puis gagnent sur la colline le point élevé où fut bâti

Digitized by Google

plus tard le fort de l'*Empereur,* et s'y retranchent. Ribera, au lieu de presser les travaux d'un siége régulier, attend huit jours sans résultat les troupes auxiliaires que le souverain de Tlemecen, vassal de l'empire, doit fournir. Cependant, le 24, jour de la saint Barthélemy, une tempête furieuse s'élève et brise les bâtiments ; plus de quatre mille hommes de l'armée espagnole se noient. La portion débarquée rejoint en toute hâte, non sans péril, le petit nombre de navires échappés au naufrage ; et ce qui survit, éprouvant de nouvelles avaries, parvient avec peine à atteindre Ivice.

Ariadin triomphe et les chantiers d'Alger *le bien gardé* (el-Djezaïr-meharoussa) étalent les débris des vaisseaux espagnols. Son territoire est déclaré province turque, et Ariadin reçoit le droit de faire battre monnaie. L'ambitieux corsaire médite alors la conquête définitive du pays de Tlemecen, si funeste aux armes de son frère. Dans ce but, il appuie les prétentions de Massaoud, fils de Bou-Hassan, qui, après la mort de celui-ci, avait dépossédé son frère aîné, Moula-Abd-Allah, allié des Espagnols, et s'était effrontément emparé du pouvoir.

Sur les instances du prince détrôné, mille hommes, par ordre de Charles-Quint, sortent d'Oran, et le gouverneur, comte d'Alcaudete, les pousse en avant, quatre cents cavaliers se joignent à eux ; ce sont les seuls partisans que peut réunir le souverain légitime. Ce petit corps de troupes aux ordres de don Alphonse Martinez, s'engage contre la nombreuse cavalerie de l'usurpateur Messaoud, dans le passage devenu célèbre, de ce jour, sous le nom de défilé de la *Chair* (Chebat-el-Laham). Les Espagnols sont écrasés et vingt hommes seulement parviennent à s'échapper et peuvent regagner Oran. Le chef de l'expédition est pris, et Martin d'Argote, présent au combat, y perd la vie.

L'affront reçu par les armes espagnoles est promptement vengé. Sur des nouveaux ordres de l'empereur, le comte

Digitized by Google

d'Alcaudete sort en personne d'Oran à la tête de dix mille hommes. Il livre, à une journée de marche de Tlémecen, un combat sanglant aux troupes de Messaoud. Celui-ci fuit et Tlémecen ouvre ses portes. Abd-Allah rétabli accepte la suzeraineté de Charles-Quint. Après ce brillant résultat, le comte rentre à Oran, mais non sans péril dans sa retraite et sans donner de nouvelles preuves d'habileté.

Messaoud, retiré dans le pays d'Angad, y rassemble une armée et vient assiéger son frère dans Tlémecen. Celui-ci fait une sortie et met son ennemi en déroute. Au retour, les habitants, qui ne peuvent lui pardonner d'avoir appelé les Chrétiens à son aide, lui ferment les portes de la ville, et le malheureux Abd-Allah, obligé de fuir vers Oran, est assassiné par les propres gens de son escorte. L'heureux Messaoud rentre dans Tlémecen ; il se déclare aussitôt tributaire de Kraïr-ed-Din et reçoit garnison turque. En habile courtisan, il fait frapper monnaie au coin d'Alger et ordonne dans toutes les mosquées de son commandement des prières (Krotba) pour le grand-seigneur. C'est ainsi que les Turcs implantés dans le pays et augmentant peu à peu de nombre, détruisent sans violence la puissance des Beni-Zian, et à la fin se substituent à leur place.

Dans l'intervalle, les Mehals indépendants des Beni-Zian, de Tlémecen, occupaient encore Tenez, Mazouna, Mostaganem et d'autres points, toujours obéissant à la famille *noble parmi les nobles* d'Hammid-el-Abid. Une flotte considérable partie d'Alger et une armée fournie par Tlémecen se présentent devant Mostaganem, qui avait alors pour chef Youssef, l'un des Mehals. L'entrée est surprise de nuit par les Turcs qui pénètrent dans la ville, livrent un quartier au pillage, et ne laissent Youssef au pouvoir qu'après avoir remis aux soldats des Oudjacs le fort des Cicognes (Bordj-el-Mehal).

Une conspiration était alors attisée dans Alger même par

Digitized by Google

le souverain de Tunis, Moula-Mohammed, de la famille des Beni-Hafci. Elle pouvait entraîner les plus fidèles et faire craindre un soulèvement général. Ariadin, dont les troupes sont battues dans le défilé de Felissa, est plus heureux à Alger. Servi par le hasard, il reçoit la confidence de la conspiration. Son projet de vengeance est de suite arrêté. Il convoque dans la grande mosquée les principaux de la ville et s'y rend escorté de ses Turcs d'élite. A peine entré, il ordonne de fermer les portes, et à un signal donné, fait tomber la tête de tous ceux qu'on lui avait désignés comme traîtres.

Le dégoût le gagne cependant et le détermine à répudier une ville où ses jours sont à tout instant menacés. Se rappelant son premier métier, il remet Alger à un divan composé de sa main, puis réunit douze galiotes armées, et prend Gijel, première conquête de son frère en Afrique, pour centre de ses expéditions aventureuses. Pendant trois ans, il retrouve, avec son audace, sa fortune passée et jette la terreur sur toute la côte de la Méditerranée.

En son absence, un scheik arabe révolté, Hamed-Ben-el-Cadi, prêche dans Alger et en fait chasser les Turcs. Cédant bientôt à l'ascendant d'Ariadin qui débarque à Sidi-Ferruch, le rebelle est défait complètement et se sauve à Alger où il est assassiné par les siens. Le féroce corsaire reçoit la soumission de cette capitale, et y exerce les vengeances les plus inouies. Il les étend sur Scherchel ; et son aga Cara-Hassan, rebelle aussi à l'instigation d'Hamed, est livré par les soldats de l'Oudjac de cette place, puis étranglé sur l'ordre du vainqueur.

A ce terme, Kraïr-ed-Din prend décidément la résolution de débarrasser Alger du voisinage incommode de ses ennemis, en renversant la citadelle du Pegnon, cette tour sinistre, ouvrage des Espagnols, qui forme obstacle à ses projets. Faute d'arrivages, la famine désole ce poste depuis

Digitized by Google

plusieurs jours ; ainsi l'occasion est des plus favorables. Une batterie est construite sur la terre-ferme à trois cents pas du Pegnon ; elle croise son feu avec celui des galères armées d'artillerie, qui viennent s'embosser à bonne portée du même ouvrage.

L'attaque commence un 6 mai. Après dix jours de feu, l'ouvrage se trouve ouvert par plusieurs brèches et l'assaut est ordonné. Oh surprise ! Les Turcs n'aperçoivent pour tout défenseur que le vieux gouverneur Martin de Vergas, debout sur la brèche, qui, l'épée à la main, essaie vaillamment de s'opposer à leur passage. Le reste des Chrétiens a péri de fatigue ou de faim. Accablé par le nombre, atteint de plusieurs blessures, le brave castillan cède. Il est conduit au vainqueur. Sur son refus articulé avec courage d'embrasser l'islamisme, celui-ci le fait, dit-on, expirer sous *le bâton* ; vengeance misérable ou plutôt crime atroce et gratuit, qui immortalise Don Martin et complète la série des exécutions hideuses reprochées à son rival. De ce moment la tour du Pegnon fut rasée, et ses matériaux servirent pour construire la jetée qui depuis réunit les îlots à la terre ferme et dessine le mouillage de la ville.

Kraïr-ed-Din, arrivé alors à l'apogée de sa réputation militaire, est appelé à Constantinople comme le seul homme de mer capable de lutter contre André Doria. La crainte de le laisser trop puissant en Afrique n'est point étrangère à cette mission. Pendant son absence d'Alger, le nouveau capitan-pacha y laisse Hassan son jeune fils. Un parent, ministre trop célèbre des sanglantes exécutions du maître, Celebi-Ramadan, lui sert de tuteur. L'eunuque Hassan-Aga, homme de tête et de cœur, condition rare chez les hommes de cette espèce, élevé auprès du jeune prince et que quelques-uns supposent renégat sarde, reçoit les fonctions de gouverneur de la ville.

Digitized by Google

Les intrigues et l'envie attendaient Ariadin à Constantinople. Il les prévient ou les détruit, et sort du Bosphore chef d'une flotte formidable qui réunit quatre-vingts galères et cent vingt flûtes montées par huit cents janissaires et huit mille soldats. A la tête de cet armement, le plus considérable qui eût encore paru, il ravage toutes les côtes de l'Italie et jette l'épouvante jusque dans Rome. S'appuyant du concours du roi François Ier, il se propose d'assiéger Gènes, quand les ordres du sultan lui désignent Tunis pour but de ses attaques. En effet, Bizerte et la Goulette sont enlevées par surprise, et bientôt Ariadin pénètre dans Tunis avec six mille hommes et en chasse le prince régnant, Moula-Hassan. Agissant enfin autant par la ruse que par la crainte, il prend possession de la ville au nom du grand-seigneur et s'en fait nommer souverain par acclamation.

A cette nouvelle, l'épouvante gagne les états chrétiens. Malte et la Sicile tremblent, et Charles-Quint, déjà inquiet sur ses possessions d'Italie, est sollicité à la fois par le grand maître de Rhodes, établi à Malte avec ses chevaliers, et par le roi dépossédé de Tunis. Ce prince réunit donc une armée navale, la plus considérable parmi celles opposées aux infidèles depuis les croisades. Quatre cents voiles et dans ce nombre quatre-vingts galères royales, partent vers la mi-juin des ports de la Sardaigne. Vingt-sept mille hommes Espagnols, Allemands, Italiens, composent l'armée. Les chefs de la noblesse de l'empire forment en particulier l'escorte imposante de Charles-Quint.

Le pays de Tunis supporte les premiers coups. La Goulette est emportée d'assaut. Tunis se rend et est livré au pillage. Vingt-cinq mille esclaves Chrétiens sont rendus à leur patrie. L'autorité turque est renversée, et Moula-Hassan, se déclarant tributaire de l'empereur pour lui et les siens, est replacé sur le trône. D'autres conditions stipulent abolition de l'esclavage pour les Chrétiens, plus,

Digitized by Google

liberté de commerce et de conscience. Ce roi vassal doit en outre payer en tribut douze mille ducats d'or, douze chevaux, douze gerfauts.

Malgré ce grand échec, Ariadin reste toujours l'effroi des Chrétiens et ne perd rien de son audace. Il parvient à se sauver avec quatre mille turcs et tous ses trésors et gagne Bone, où sa flotte se trouve déjà à l'abri. Bientôt, déjouant les projets d'André Doria, accouru par ordre de l'empereur pour en finir avec le corsaire, celui-ci arrive à Alger par terre avec sa cavalerie, tandis que sa flotte, échappée aussi aux Chrétiens, s'y rend de son côté. En retour, la province de Bone est occupée par Doria. La ville de ce nom reçoit une garnison espagnole, et le gouverneur Alvar, avec mille hommes de pied et vingt-cinq chevaux, fait dans le pays de brillants coups de main contre les Arabes et les Turcs de Constantine. Il les menace jusque dans cette ville, qui venait de tomber en leur pouvoir peu de temps après l'expédition qui précède.

Quittant bientôt Alger que le prudent Hassan-Aga lui a conservé, Ariadin reprend la mer avec plusieurs galiotes et se montre plus puissant qu'avant sa défaite. Les prises se multiplient, et les descentes qu'il tente sur les côtes des pays chrétiens, toujours audacieuses, accusent encore un plus profond désir de vengeance. Fatigué cependant de cette continuité de travaux, le capitan-pacha de Sélim se détermine à quitter décidément cette mer, l'origine de sa fortune, le théâtre de ses triomphes. Il part pour Constantinople, laissant aux mains de son fidèle Hassan le fardeau de la grande puissance qu'il a créée.

Le départ de Kraïr-ed-Din semble donner une nouvelle activité aux forbans et redoubler leurs démonstrations insultantes. Hassan, qui aimait la piraterie par état et par goût, dirige toute son attention et ses projets vers l'accroissement de ses forces navales. Des tours de signaux

Digitized by Google

s'élèvent sur tout le littoral espagnol pour avertir les habitants de la présence des forbans et prévenir leurs attaques ; ces moyens sont insuffisants. Le commerce dans la Méditerranée est interrompu. Les nombreux corsaires africains portent le ravage sur toutes les côtes maritimes des pays chrétiens, principalement en Espagne et en Italie. Ils ne respectent aucun pavillon, à l'exception de celui de France, qui même parfois recevait les insultes de ces brigands audacieux.

Cependant l'Europe chrétienne s'émeut et s'indigne. Le pape Paul III publie une croisade contre les infidèles. François Ier, dont la politique avait créé alors des rapports intimes avec la Porte-Ottomane, y reste sourd. Au rival du monarque français, au puissant Charles-Quint, qui possédait l'Espagne, l'Italie, les états héréditaires de la maison d'Autriche et la couronne impériale, était donc réservé le rôle de champion de la chrétienté. Lui seul pouvait attaquer corps à corps ces farouches ennemis de la croix et les faire repentir de leur audace. Une immense démonstration contre Alger est donc résolue.

Le temps n'était guère propice. C'était dans l'arrière-saison, à l'approche du mois que les Arabes, dans la division de leur année solaire, appellent Nounebired-Abou-en-Non (novembre père des tempêtes). Malgré l'avis d'André Doria, les ordres sont donnés en Espagne et en Italie, les préparatifs prescrits et pressés avec vigueur. Tout est bientôt prêt à marcher. Une flotte de cent seize voiles portant douze mille matelots, vingt-quatre mille hommes de débarquement dont vingt-deux mille fantassins, deux mille cavaliers, se met en mer vers le milieu d'octobre 1541. Le point de réunion est Mayorque. Suivant les prévisions d'hommes expérimentés et prudents, la flotte, à peine sortie du port, est assaillie par des violents coups de vent, et le succès, indubitable en temps opportun, se trouve déjà

Digitized by Google

fortement compromis. Enfin, après une traversée longue et difficile, les vaisseaux mouillent en rade d'Alger le 21 octobre, par une grosse mer. Le dimanche 23, le temps se montrant plus calme, la descente s'opère sans obstacle entre l'embouchure de l'Arach et Alger, à hauteur du lieu connu dans le pays sous le nom de El-Hammar (les bains). L'empereur commande en personne. Sous ses ordres, l'amiral André Doria dirige les opérations navales. Le marquis del Valle et le célèbre vainqueur du Mexique, Fernand Cortez, ont le commandement des troupes et la conduite du siége.

A cette formidable attaque, Alger ne peut opposer que huit cents Turcs de l'Oudjac, plus cinq ou six cents Andalous récemment proscrits et chassés d'Espagne, tous respirant la haine et la vengeance contre le nom chrétien. Six mille Maures, assez mauvaise troupe, complètent les défenseurs. Le reste de la milice est dispersé dans les provinces pour ramasser les contributions, ou dirigé pour une expédition particulière sur Maroc. Mais Alger le *guerrier* et le *bien gardé* par Dieu (El-Mahroussa-Bellah), outre cette protection divine, a pour auxiliaire non moins sûr, les orages. Suivant la prédiction de la devineresse (la Guezana), dont un historien grave n'a point dédaigné de recueillir le langage, une troisième défaite des Chrétiens était certaine; et celle-ci devait être plus éclatante que les deux premières prédites par la sorcière d'Alger; or, les deux précédentes s'étaient réalisées.

Le 24 octobre, l'armée, maîtresse de la côte, s'y forme en bataille, puis se met en marche et établit ses camps aux bains. Le 26, elle se porte sur Alger dont elle enveloppe les murs, et Charles-Quint vient poser ses tentes à Sidi-Jacoub, sur la colline de Coudiat-es-Saboun, au même endroit où Hugo de Moncade a déjà fait flotter sans trop de gloire l'étendard castillan.

La journée du lendemain était désirée par les assaillants

Digitized by Google

avec une fougueuse impatience comme le terme de l'orgueilleuse cité. Pendant la nuit, la ville et le camp attendent, là avec anxiété, ici avec joie, partout avec recueillement, l'instant qui doit éclairer la défaite ou le triomphe. Tout-à-coup éclate une tempête mugissante et furieuse. Des torrents de pluie tombent et inondent tout. Sans abri, engourdis et démoralisés par le froid, les soldats Chrétiens peuvent à peine repousser une attaque audacieuse tentée par Hassan-Aga au jour naissant. Vainement Charles-Quint s'avance en personne à la tête de ses fidèles Allemands contre les Barbares. Vainement les chevaliers de Malte les poursuivent jusqu'à la porte Babazoun où le brave Ponce de Bellangé, qui porte l'étendard de l'ordre, vient ficher son poignard. Les Turcs débouchent en force; les chevaliers sont repoussés et payent chèrement leur généreux exemple. C'en était donc fait; plus de confiance, plus de courage. La brume en se dissipant laisse voir à l'armée épouvantée les débris de cent cinquante navires qui jonchent la plage. Le reste de la flotille, caché humblement derrière le cap Matifou, y cherche un abri contre la tempête.

Ainsi, outre les désastres en combattant, l'armée voit ses ressources englouties, et il ne lui reste qu'une mort sans combat ou les horreurs de la famine. Après une nuit passée sous les coups de la tempête, on doit se décider à rejoindre, sous Matifou, les vaisseaux de Doria échappés au naufrage. Ce sont trois jours de marche en vue d'Alger, le long de la plage, ayant constamment sous les yeux le gouffre qui a englouti la flotte ou de tristes débris. Les soldats en outre doivent cheminer, assaillis par la faim, atterés par la crainte, et poursuivis par un ennemi féroce qu'enivrent le fanatisme et l'orgueil du succès. Cette marche est lente, pénible et semée d'obstacles, les pluies ayant défoncé le sol et grossi les torrents. Un pont doit être

Digitized by Google

improvisé sur l'Arach avec les débris de la flotte. Les Algériens sont là, harcelant les Chrétiens, et prêts à fondre comme des vautours sur tout ce qui traîne ou tombe, accablé de faim, de fatigue et de besoin. Arrivée enfin à proximité de la flotte, l'armée trouve des vivres, un peu de repos et peut y attendre un temps meilleur. Les pertes étaient énormes. Elles comprenaient tout le matériel débarqué ainsi que huit mille hommes. Sur ce nombre six mille tombés vivants entre les mains des Algériens restèrent esclaves misérables.

Cependant, des hommes de cœur et de haute expérience, le grand Fernand Cortez et le comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran, avancent que tout espoir n'est point perdu, et que les ressources encore debout permettent de recommencer la lutte. Elevant une voix courageuse dans le conseil assemblé devant l'empereur, ils proposent nettement un retour offensif sur Alger et promettent le succès. Leurs conditions sont le commandement absolu de l'armée et le choix d'hommes d'élite reconnus dignes de leur confiance. Charles-Quint ne partage point cet avis. Il juge les soldats trop découragés pour pouvoir se relever. Peu disposé sans doute aussi à admettre la réussite où lui-même avait échoué, il rejette la motion généreuse de ses lieutenants, et les troupes se rembarquent. Celles-ci sont assaillies en mer par de nouveaux orages, et c'est à peine si la moitié des hommes qui composaient cette nombreuse et brillante armée peut revoir sa patrie. De sa personne, Charles-Quint vient se reposer à Bougie. Il reconnaît l'utilité réelle de cette position, pour mettre Alger à la raison, ou du moins le bien observer, et prescrit d'augmenter les défenses du fort Moussa, qui commande la ville. Ce prince fait terminer aussi la Casbah, commencée seulement sous son aïeul Ferdinand.

Les conséquences de cette expédition désastreuse ont pesé pendant plus de trois siècles sur l'Europe entière; et

Digitized by Google

une résignation pusillanime a fait supporter jusqu'à nos jours l'insolence des corsaires barbaresques. Quant à Hassan-Aga, à qui les Turcs donnèrent le nom de Gazi (le vainqueur), Sélim le reconnut comme gouverneur titulaire d'Alger. Le vieux corsaire Kraïr-ed-Din, alors retiré à Péra, put se réjouir de son ouvrage et deviner, avant sa mort, arrivée cinq ans après (1548), le long avenir réservé au gouvernement qu'il avait fondé. La domination turque dans le pays était désormais indestructible, et l'influence espagnole complètement détruite. Hassan-Aga meurt dans la soixante-sixième année de son âge (1545), enlevé par une fièvre violente. Il a pour successeur Hassan-Baba-Aroudj, fils de Kraïr-ed-Din, que le crédit de celui-ci encore vivant à Constantinople fait accueillir par le divan, contre les prétentions d'un ancien officier des Oudjacs d'Alger, du nom d'Haggy, proclamé par la milice. Ce dernier signale, du reste, son commandement de quelques mois par la défaite complète d'un puissant scheik arabe, qui était venu menacer Alger avec vingt mille hommes de tribus.

Des événements importants ramènent de suite l'attention et les armes du jeune Hassan du côté de Maroc. Au déclin de la puissance des Beni-Outtas, qui avaient succédé aux Beni-Meriinis dans cette contrée, un pauvre marabout, élève de la Zaouia (école) des schérifs de la province de Darah, Mohammed-Ben-Hamed-el-Hossini, étalant la prétention habituelle de descendre d'Hossein, fils d'Ali, avait jeté à Maroc (1508) les fondements d'une nouvelle puissance. Les fils continuent l'œuvre de leur père, prêchent la guerre sainte et réunissent à eux les populations. D'un autre côté, depuis Don Manuel, les Portugais, maîtres de la plupart des villes sur la côte d'Afrique que baigne l'Océan, essaient d'étendre leur domination dans l'intérieur; mais ils échouent contre Mohammed, le plus jeune des fils du schérif, qui leur

Digitized by Google

enlève la position importante du camp d'Aguer. Celui-ci, cédant alors à de nouveaux projets ambitieux, parvient à déposséder son frère aîné Hamed, et réunit sous ses lois les royaumes de Suz et de Maroc, et plus tard Fez, dont il expulse Hammed-el-Outassi, le dernier des Beni-Outtas.

Poursuivant ses succès, le jeune fils de Mohammed marche sur Tlemecen, s'en empare, répand ses troupes dans la province et vient même insulter les remparts d'Oran. Hassan-Baba-Aroudj, dans le but de réprimer l'audace de ces novateurs, sort d'Alger et se porte à leur rencontre. Il les défait complètement aux environs de Mostaganem, rentre dans Tlémecen et y rétablit le vassal du grand-seigneur. De retour à Alger, le pacha érige quelques monuments publics. Il fait bâtir une tour et d'autres fortifications sur la colline, au point même où Hugo de Moncade et plus tard Charles-Quint avaient planté leur drapeau. En donnant à cet ouvrage le nom de fort de l'*Empereur* (Sultan-Calassi), il lui imprime en quelque sorte une célébrité négative. Hassan jette aussi les fondements d'un hôpital pour les hommes de la milice, blessés. Là fut le premier terme de la puissance du pacha. Après la mort de Kraïr-ed-Din, le pouvoir du fils avait succombé sous de mauvaises jalousies, entretenues surtout par Rostan, gendre du sultan, à qui Hassan avait refusé un magnifique établissement de bains qu'Ariadin avait fait construire. Salahh-Reïs, nouvel élu du divan, devient pacha d'Alger.

Cet homme entreprenant et habile profite du prétexte vrai ou faux de relations entretenues avec Oran, par Moula-Hassan, dernier prince des Beni-Zian de Tlemecen ; il lui retire le pouvoir et le chasse de la ville. Celui-ci se réfugie à Oran et y meurt de la peste, après trois ans d'exil. Son fils passe en Espagne, et devenu chrétien sous le nom de Don Carlos, se fixe en Castille sous Philippe II, puis disparaît de la scène politique. En sa personne s'éteignit

Digitized by Google

cette dynastie des Beni-Zian, dont la longue domination dans le pays n'avait pas été sans gloire. Tlemecen résiste aux tentatives ultérieures des souverains de Fez, et de ce jour reste aux Turcs, mais avec la seule importance d'un simple gouvernement militaire. Salahh-Reïs, profitant de sa présence dans la contrée, s'applique à tirer vengeance du schérif de Maroc, agresseur contre un vassal de la Porte : il se présente comme vengeur des droits de Bou-Hassan, fils de Hamed, méconnu par son frère cadet, Mohammed, et marche contre ce dernier. Fez capitule, Bou-Hassan est replacé sur le trône, et cette affaire étant réglée, le pacha retourne à Alger, chargé d'un immense butin.

Depuis quarante-cinq ans Bougie obéissait aux lois de Castille ; mais bloqués dans ses murs les Espagnols ne se hasardaient point à en sortir ; tant, dit Marmol, les peuples de ces montagnes sont belliqueux et courent sans cesse la contrée avec plusieurs arquebusiers. Dans sa haine du nom chrétien, Salahh-Reïs jure de ne se reposer que lorsqu'il aura arraché aux Espagnols Oran et Bougie, et chassé de la côte le dernier castillan. Le pacha vient bloquer Bougie par mer avec vingt-deux galères, et par terre avec trois mille Turcs et trente mille Maures ou plutôt Kabaïles descendus des montagnes voisines. Dans ce nombre figurent dix mille hommes armés d'arquebuses et d'arbalètes.

Le pacha enlève successivement le château de l'Empereur (le fort élevé de Moussa) abandonné par les Espagnols qui, n'étant, tout compris, que cinq cents combattants, ne peuvent bien se défendre. Il assiége et emporte à l'assaut, après l'avoir battu cinq jours, le château sur le rivage (le fort Abd-el-Kader) qui ne compte que quarante défenseurs. Enfin Salahh-Reïs met le siége devant le grand château (la Casbah actuelle) où le gouverneur Don Alonso de Peralta s'était renfermé avec le reste de ses troupes. Battu pendant vingt-deux jours et ne pouvant plus résister, ce gouverneur,

Digitized by Google

pour sauver les femmes et les enfants, se rend, à la condition de rester libre avec eux et d'être tous transportés en Espagne. Les Turcs, contre la parole donnée, déclarent tout le monde esclave, à la réserve de don Alonzo et de vingt-deux hommes à son choix. Mais, de retour en Castille, Charles-Quint le fait arrêter et il est condamné à perdre la tête. L'exécution eut lieu en 1556, sur la place publique de Valladolid.

Le complément des projets fanatiques du pacha était la chûte d'Oran. Dans ce but, celui-ci réclame au nom de la religion, au grand-seigneur, quelques galères armées et en obtient quarante. Mais s'étant embarqué pour aller à leur rencontre, il est atteint par la peste et doit s'arrêter à la hauteur de Matifou. Rentré aussitôt à Alger il ne survit que trois jours aux ravages de la maladie. Salahh-Reïs fut vivement regretté et le méritait. Un tombeau lui fut élevé par son successeur, près de la porte Babaloued, et Mehemed, son propre fils, devenu plus tard pacha, en confia la garde à un marabout; distinction qui devait recommander surtout le monument à la vénération publique.

Hassan-Corse, favori du pacha et gouverneur de Caba, s'appuyant sur la milice, s'empare de l'autorité, et pour le moment obtient du grand-seigneur la confirmation de son pouvoir usurpé. Entreprenant et brave, il affermit par des coups de main heureux les conquêtes de ses prédécesseurs, et reprend avec ardeur les projets contre Oran. Il réunit aux galères, restées prêtes, de Constantinople, la marine d'Alger, et conduit devant Oran une flotte montée par trois mille matelots turcs, tandis qu'une armée formidable vient assiéger la place par terre. Le prudent gouverneur, Don Manuel de Cordoue, rend compte de ces mouvements à sa souveraine, la reine Jeanne, qui gouverne en l'absence de Philippe Ier, son mari. Des troupes, des vivres et des munitions passent sans délai en Afrique.

Digitized by Google

Ces mesures prises, Don Martin attend avec confiance l'issue des événements.

Hassan investit la place et commence un siége régulier. Déjà maître de la tour des Saints, dans le ravin qui fournit des eaux à Oran, le pacha serrait de près la ville, lorsqu'un ordre du grand-seigneur rappelle ses galères pour arrêter les ravages d'André Doria dans l'Archipel. Le siége d'Oran est levé non sans des pertes considérables. La garnison, dégagée, sort de la ville et exerce aux environs de sanglantes représailles sur les tribus qui ont porté assistance à l'armée turque.

Cependant Hassan-Corse était arraché du pouvoir par Tekali, turc d'origine et en grand crédit auprès du sultan, qui l'aurait dépêché à Alger dans le but d'exercer son autorité sans obstacle et sans remise. Tekali s'était ménagé des intelligences dans la ville. Ainsi Hassan-Corse, malgré ses marques apparentes de respect et sa soumission étudiée à l'autorité de son rival, avait été incontinent voué à la mort, avec une de ses créatures, Ali-Saïd, caïd de Bougie. Selon quelques-uns, Hassan aurait péri empoisonné. Selon d'autres versions plus croyables, parce qu'elles signalent plus nettement le caractère féroce du nouveau prétendant, Hassan mourut par le supplice du *Chinum;* c'est-à-dire qu'on l'aurait précipité du haut des remparts sur des crochets de fer où il serait resté suspendu pendant trois jours, et eût expiré dans les plus affreuses douleurs. Ali, après avoir subi d'horribles tortures pour lui faire avouer le lieu de prétendus trésors, fut empalé. Plus heureux pour le moment, le caïd de Bone, voué aussi à la mort, se sauva vers Tunis et ne fut pris que plus tard.

A son tour, Tekali, ayant mécontenté la milice, dut disparaître devant Youssef, autre rival, renégat calabrais, ami d'Hassan-Corse. L'on dit que s'étant mis à la poursuite de Tekali, et l'ayant forcé de se réfugier dans un marabout,

Digitized by Google

Youssef, sans respect pour le saint lieu, perça son ennemi de sa lance et l'étendit mort sur la place. Après quelques jours de règne, Youssef, atteint de la peste, avait succombé à ce fléau. Une sorte d'intérim confié à Yahia, turc de distinction, s'en était suivi. Celui-ci fut remplacé décidément par Hassan-Barberousse, porté une deuxième fois au pouvoir par le grand-seigneur.

Dans l'enivrement de ses succès à Oran, Don Martin passe en Espagne et demande au grand conseil six mille hommes pour attaquer Mostaganem. Il va jusqu'à promettre la prise d'Alger et exalte les prétendus secours que le schérif de Maroc, ennemi déclaré des Turcs, lui a promis. Le comte triomphe de l'opposition dans le grand conseil et s'embarque à Malaga, escorté de la noblesse d'Andalousie et de Grenade, qui se range en volontaire sous ses ordres, pleine d'espoir et de courage.

L'armée part d'Oran le 26 août 1558, comptant cinq mille cinq cents hommes et quelques pièces d'artillerie traînées par les soldats. A l'approche des Espagnols, les Morisques de Masagran et les populations des environs de Mostaganem quittent en toute hâte leurs terres et se retirent dans la ville, bien décidés à s'y défendre. Franchissant sans remise les marais salants d'Arseu et le gué de l'Habra (la Macta), les Espagnols sont devant Masagran, et s'engagent contre les troupes sorties de Mostaganem. Celles-ci sont repoussées et rejetées dans l'intérieur des murs. Le général espagnol, maître du terrain, croit prudent d'attendre des vivres et des approvisionnements qu'on doit lui envoyer d'Espagne. Il a bientôt la douleur de les voir passer sous ses yeux, capturés par la flotte algérienne. Quatre galères composant toutes ses espérances et presque la certitude du succès disparaissent à l'horizon.

Malgré ce déplorable sinistre, le général espagnol ne peut

Digitized by Google

consentir à abandonner l'entreprise ; et c'est dans Mostaganem même qu'il compte se refaire, en y plantant son drapeau victorieux. Le portail en marbre de Masagran est mis en pièces, et ses fragments fournissent treize boulets. Voilà tout l'approvisionnement en projectiles. Des cavaliers s'en chargent et les portent sur l'arçon de leur selle. Les Espagnols entourent Mostaganem et la garnison est serrée ; une nouvelle sortie des Turcs est même repoussée. Les assaillants sont au pied des murailles, et quelques-uns plus intrépides escaladent les murs d'enceinte et se jettent dans la place, mais cet élan généreux n'est point secondé. La retraite est ordonnée, et l'on doit procéder à un siége régulier. Cette lenteur peut devenir funeste.

Bientôt, en effet, les drapeaux rouges se montrant à l'horizon annoncent la présence des Musulmans. L'armée algérienne est campée en vue des Espagnols, nombreuse, aguerrie, fanatisée. Un parti s'offrait au comte ; c'était l'avis de son fils, savoir : tomber de nuit avec quatre mille hommes sur l'armée du pacha, la culbuter et enlever le camp. Ce conseil généreux est rejeté et le comte ordonne un nouvel assaut.

Les assiégés, exaltés par la présence des Turcs, se défendent avec vigueur et repoussent vaillamment les assaillants. Le manque de vivres, la crainte d'une attaque simultanée des Turcs et des habitants imposent forcément la retraite. Celle-ci, ordonnée à la hâte, exécutée pendant une nuit sombre, se fait avec précipitation et désordre. Un grand nombre de soldats blessés ou invalides sont abandonnés. Bientôt leurs chefs apprennent que ces malheureux tombent sous le glaive des Turcs et que pour eux il n'y a point de merci.

Un temps précieux employé à relever un canon qui, en se renversant, avait brisé son affût, donne de l'avance aux Turcs. Au point du jour, ils attaquent l'arrière-garde ; c'était

Digitized by Google

proche de Masagran. Epuisés de fatigue, de besoin et de lassitude, les Espagnols jettent leurs armes trop lourdes pour leurs bras affaiblis, et presque aussitôt se débandent pour courir pêle-mêle aux fontaines de Masagran. Les fils du comte, le comte lui-même, pour sauver l'honneur castillan d'une déroute honteuse, redoublent de bravoure et d'élan; tout devient inutile. Au plus fort de cet épouvantable débat, le cheval du comte de Cordoue se cabre en entrant dans Masagran, et le malheureux gouverneur d'Oran est renversé et foulé aux pieds par ses propres soldats, fuyant, délirant, incapables d'un sentiment généreux et raisonné. Déjà vieux, l'infortuné Don Martin perd haleine et meurt, rendant cette place célèbre par son désastre et par la perte de tant de gens. Son corps relevé par les Turcs est présenté à Hassan-Baba-Aroudj, qui s'incline devant les restes de cet homme de cœur. Le jeune comte ayant pu atteindre Oran avec les fuyards et échapper au yatagan des Turcs, rachète ces tristes reliques et les fait inhumer convenablement dans la place.

Hassan, victorieux, marche contre Abd-el-Azis, chef des Beni-Abbes, peuplades de l'Atlas, qui refusaient de payer l'impôt. Il amène avec lui seize mille fantassins ou cavaliers, et dans ce nombre une masse de chrétiens renégats qui, entassés aux bagnes ou dans les prisons d'Alger, après l'échec de Mostaganem, rachètent ainsi leur liberté au prix de leur conscience. Son rival lui oppose des forces égales, mais à la première rencontre, celui-ci, renversé mortellement d'une balle, cède une victoire facile. La paix s'établit et des forteresses élevées sur les frontières des Beni-Abbes achèvent de tenir ces peuplades en respect.

Cependant l'alliance d'Hassan et de son favori du nom d'Ali, respectivement avec la fille et la mère du scheik de Koukou, porte ombrage aux soldats de la milice; et le privilége, jusque là inconnu, accordé aux gens de cette tribu d'entrer en toute liberté dans Alger pour acheter des armes,

Digitized by Google

provoque des murmures. Une sourde fermentation gronde parmi les farouches Oudjacs. La révolte éclate un jour que six cents armes et leurs munitions, achetées à la fois, sont enlevées par les tribus. La milice envahit le palais, se saisit du pacha, le charge de fers et l'expédie sur Constantinople. La calomnie augmente les griefs, et Hassan est signalé comme un ambitieux qui veut se faire nommer roi, et se soustraire ensuite à l'autorité du grand-seigneur. C'est ainsi que cette redoutable milice, en déposant son chef avec éclat et portant au pouvoir une autorité de son choix, prenait déjà pour règle d'accabler de sa tyrannie les hommes de tous rangs, les habitants des villes, les étrangers, surtout les arabes des tribus, dont ils ne voulaient à aucun prix reconnaître les droits à la domination du pays et l'indépendance.

Soutenu cette fois encore par le grand nom de son père et ses qualités guerrières, Hassan-Baba-Aroudj se justifie sans peine, et bientôt reparaît devant Alger, porté au pouvoir pour la troisième fois. Dans l'intervalle, à Hamed, officier du sérail, ferme et capable, mais renversé à cause de ses rapines et de son avarice sordide, avait succédé, dans les fonctions provisoires de pacha, Yahya qui s'était déjà si bien concilié l'estime et l'affection de tous. C'est de lui qu'Hassan reçoit le pouvoir dans Alger; et le peuple, irrité contre les exactions d'Hamed et les brutales pratiques de la milice, l'accueille avec de grandes démonstrations de joie.

Afin de mettre ces sentiments à profit et de satisfaire à coup sûr et sans violence sa profonde rancune contre les officiers des Oudjacs, ses redoutables adversaires, Hassan affecte de poursuivre ses anciens projets de détruire à tout prix ce qui reste d'établissements espagnols sur la côte d'Afrique. Il caresse ainsi l'espérance de châtier la chré-

Digitized by Google

tienté, et d'abattre ses ennemis en leur créant de nouveaux dangers. A ce double titre, il ordonne de tout préparer. Le musulman Cochupare, commandant de la flotille, débarque à Arzeu la portion de matériel désignée, et lui-même y attend de nouveaux ordres. Quant au pacha, il quitte Alger au commencement du printemps de l'an 1563. Après avoir fait acte de présence à Mostaganem et à Masagran, il exécute sans obstacle le passage de l'Habra, fidèlement gardé par le gouverneur turc de Tlémecen, et s'arrête à Arzeu-le-Port. Là sont déjà réunis les divers équipages, par les soins de Cochupare; et ce dernier reçoit l'ordre de s'embosser entre Mers-el-Kebir et Oran. Le pacha, avec la colonne de terre, couvre la plaine de cavaliers, lesquels vont reconnaître Oran jusques sous les canons. Bientôt, d'accord avec son conseil, Hassan arrête en projet le siége de Mers-el-Kebir, cette importante possession devant assurer un refuge à la flotte.

Les Algériens, dans ce but, gagnent les hauteurs qui dominent l'ouvrage au sud, et attaquent le petit fort Saint-Michel qui protége la position. Le gouverneur est don Martin de Cordoue, frère de don Alphonse, chef militaire d'Oran, l'un et l'autre fils de don Martin, tué à Masagran. Ce jeune seigneur défend le poste avec une rare intrépidité. Il le cède à la fin mais ruiné, sans abri pour les nouveaux maîtres, et devenu le tombeau de l'élite de l'armée ennemie et du gouverneur de Constantine, présent à cette expédition. Renfermé de ce moment dans Mers-el-Kebir, le vaillant don Martin brave avec audace et résultat tous les efforts de l'armée et de la flotte turque. Cependant cinq batteries agissant à la fois foudroient le fort, et après deux jours de feu les brèches sont telles, suivant les récits du temps, qu'on pouvait y monter à cheval. Réduit à la dernière extrémité, n'ayant plus que quatre cents hommes pour repousser les attaques, don Martin brave encore son ennemi et fait dire

Digitized by Google

fièrement à Hassan, qui le somme de se rendre en l'éclairant sur sa détresse, « qu'il s'étonne que l'assaut étant si facile, il n'ose l'essayer. » Cet assaut tant différé est livré. Hassan paraît à la tête des siens et y combat pendant quatre heures ; il est repoussé et refoulé vers ses lignes avec une perte de cinq cents hommes, entr'autres Mohammed Cebali, gouverneur de Cala, qui reste parmi les morts.

Au courage, don Martin joint un heureux artifice : il correspond fréquemment avec Oran, et des messages s'échangent pendant la nuit au moyen des nageurs qui traversent la rade de Mers-el-Kebir, se glissant furtivement au milieu de la flotte ennemie. Ainsi les deux frères se concertent, et don Alphonse a pu combiner une vigoureuse sortie pour le moment de l'assaut, dans le but d'inquiéter les assaillants sur leurs derrières. Des secours sont annoncés d'Espagne, mais leur arrivée peut être incertaine et éloignée ; sur cette foi cependant don Martin redouble d'efforts et se multiplie, pour sauver les glorieux débris confiés à son honneur.

Deux autres assauts terribles, décisifs, coûtent quinze cents hommes aux Turcs. Le gouverneur de Tlémecen et plusieurs chefs de la milice succombent. Dans un transport de rage, le pacha jette son turban qui roule jusqu'au pied de la brèche, et pousse cette acclamation fanatique : Oh Musulmans ! se peut-il que quatre coquins de chrétiens vous résistent ainsi dans une pareille bicoque. » Cependant les vaisseaux que montent don Pédro de Padilla, André Doria et Francesco de Mendoza, formant une flotille de 33 galères, faisaient voile sur Oran. A leur approche, les navires Turcs s'éloignent à force de rames et gagnent le port d'Alger où ils s'enferment. Hassan Barberousse, forcé à la retraite, lève le siége et se retire confus à Mostaganem, après dix-huit jours d'infructueuses attaques et la perte de ses meilleures troupes (Heg. 914 – 1563 J.-C.). Depuis quatre siècles, malgré les grandes ré-

Digitized by Google

volutions subies par les lieux et les hommes, l'antique théâtre de la valeur castillane à Mers-el-Kébir est toujours là, exploré, contemplé avec recueillement, et la défaite du troisième Barberousse, faible dédommagement sans doute du grand échec subi sous Alger par la chrétienté sous ses féroces devanciers, vit cependant dans la mémoire des hommes.

Hassan-Pacha se rapprocha incontinent d'Alger pour comprimer et diriger l'opinion qui se montrait hostile, après l'éclatant échec essuyé par les armes musulmanes, et les pertes nombreuses si cruellement ressenties par la partie la plus virile de la population. Mais les principaux adversaires du pacha avaient succombé. Ainsi pour lui le but était atteint. La politique ne tarda pas à compléter l'œuvre. Dans l'intervalle, la flotte de Doria, à laquelle avait échappé celle des Turcs, échouait avec éclat devant le *Pegnon* de Veles. Plus heureux l'année d'après, l'amiral de l'empire, grâce à la lâcheté du gouverneur, s'emparait de ce poste, réputé cependant inexpugnable, sans d'autres efforts que d'insignifiantes démonstrations.

Toujours honteux du traitement infamant subi par les mains de ses propres gens, et se voyant hors d'état d'arrêter les empiétements de la redoutable milice, Hassan s'arrête au projet de créer dans la province une force capable de résister aux révoltes et embûches de l'intérieur, et de comprimer les ennemis du dehors. Dans ce but voulu et pour assurer aux Turcs, visiblement en nombre trop faible, des auxiliaires forts, mais aliénables au profit du pouvoir et moins dangereux pour celui-ci comme moins rapprochés du trône, Hassan appelle à lui quelques tribus indigènes, jusque-là éparses, mais réputées les plus belliqueuses, les plus féroces ou les plus rapaces, et les admet à partager, avec les Turcs, le fruit de leur usurpation. C'est l'installation du *magzen*.

Digitized by Google

Cette milice composa de ce moment une véritable réserve avide, intrépide, redoutable aux populations paisibles, mais prête à seconder le prince dans toutes ses exécutions, toujours sous sa main. Bientôt aussi les trois régions de l'Est ou de Constantine, du Sud (Titerie), de l'Ouest (Oran) formèrent autant de gouvernements distincts, chacun sous les ordres d'un chef appelé bey. Ce fractionnement apparent du pouvoir central prévenait un accord dangereux, les révoltes générales, et justifiait la maxime : diviser pour régner. D'ailleurs le pacha fixa sa résidence au centre de sa domination, à Alger, et consacra dans un code particulier, qui se traduisit par le *Fer* ou le *Cordon*, ses attributions et celles qu'il consentait à abandonner à ses trois délégués. Ainsi, le pouvoir central devint absolu. A son retour, le pacha, comme par le passé, reconnut l'autorité souveraine du Grand-Seigneur, qui du reste ne tarda pas à devenir purement nominale.

Un pouvoir réellement au-dessus de tous était celui de la milice formant les Oudjacs. Par leur composition, leur essence, leur audace et l'importance qu'on leur attribuait ou qu'ils surent usurper, ces redoutables bataillons s'arrogèrent bientôt le droit de faire ou défaire les chefs, presque toujours avec violence et exécution à mort. Ainsi une diversion devint à tout instant une sauve-garde utile, indispensable pour le pacha. Cette diversion était tantôt, sur mer, une expédition enlevant, détruisant tout ou le soumettant, comme butin, à un partage commun ; sur terre, une attaque soudaine (Razia) contre les riches tribus de l'Atlas. Ceci explique l'art rafiné auquel allait être portée la piraterie, si activement exploitée par les Algériens, et aussi l'habileté merveilleuse à arracher des tributs énormes aux contrées en dehors du magzen (Rayas) et par conséquent imposables.

A compter de cette époque, la piraterie, à la honte de

Digitized by Google

la chrétienté, pendant trois siècles et demi, va se montrer audacieuse, barbare, exactrice, soit qu'elle impose un tribut insolent aux pavillons des nations de l'Europe, soit qu'elle le leur arrache violemment. Cette période, moins fertile en faits d'armes relevés, est instructive cependant, intéressante même par quelques épisodes et des tableaux de mœurs d'intérieur appropriés à la nation qui nous occupe. Elle l'est surtout parce qu'elle se rattache à la marche de la civilisation dans le reste de l'Europe pendant sa longue durée. A cette période, se rapporte aussi le grand pas fait dans la science nautique et les perfectionnements apportés dans l'art de détruire les flottes et les ports de mer, par les moyens exhumés des temps antérieurs ou créés par l'artillerie moderne.

Digitized by Google

Digitized by Google

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Apogée de la Piraterie. Puissance d'Alger. Sa décroissance. Ses dernières années. (1563-1830 J.-C.) [1].

Dans le récit qui va suivre, à côté des événements qui retracent la physionomie d'Alger, bizarre, agitée, convulsive, pendant cette longue période de près de quatre siècles, paraîtra l'occupation permanente d'Oran, échappé jusqu'ici aux efforts redoutables des pachas. Cette possession des Espagnols, qu'ils abandonnent plus tard deux fois, mais volontairement, sera comme la tradition vivante de la conquête de 1509 sur le littoral africain; comme une protestation contre l'impitoyable piraterie. C'est la croix plantée sur cette terre, emblème menacé, repoussé sans doute par ses farouches ennemis, mais debout, mais jalonnant la trace que devaient suivre nos vaisseaux, quand, à une époque

[1] Histoire de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée, à dater du 16e siècle, par Ch. de Rolalier.

Histoire des Français, par Simonde de Sismondi. — Tome 25, chapitre XXXIII. Paris, 1843.

Mémoires et Journaux du temps sur l'expédition de lord Exmouth.

De la Domination Turque dans l'ancienne régence d'Alger, par M. Walsin Esterhazy, capitaine d'artillerie. Paris, 1841.

Annales algériennes, par E. Pellissier, capitaine d'état-major, chef du bureau des Arabes à Alger, en 1833 et 1834.—T. 1, ch. I. Paris, 1836.

Tableau historique de la province d'Oran depuis le départ des Espagnols en 1772 jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader en 1831, par Ed. Lapène, lieutenant-colonel d'artillerie, imprimé dans les Mémoires de l'Académie de Metz pour 1842.

Digitized by Google

récente, la France entre fièrement en lice lorsqu'elle accepte la haute mission providentielle qu'il fut refusé à Charles-Quint d'accomplir. Cette mission la voici : conquérir, civiliser, féconder, régénérer une terre jadis célèbre, mais depuis treize siècles abandonnée à l'ignorance stupide, au fanatisme brutal, à l'empire sanglant du glaive.

Cet exposé simultané de faits ne paraîtra pas sans intérêt. Les événements épisodiques qui vont survenir dans l'ouest, soit entre les principaux agents du pacha, soit entre ceux-ci et l'autorité soupçonneuse et toujours menaçante d'Alger, soit enfin entre les indigènes et les Espagnols, viendront jeter un peu de variété parmi les exécutions sur mer, les massacres et les violences dans la cité, dont le gouvernement d'Alger va fournir la série. N'oublions pas non plus que c'est parmi les tribus de l'ancien beylik ou province de l'ouest, parmi les descendants de ces hommes dont les faits ont figuré avec tant d'éclat dans les périodes historiques qui précèdent, que réside organisée, depuis douze ans, l'opposition la plus active, la plus persistante contre nous. C'est là que l'homme de génie, le Jugurtha moderne, qui, si longtemps, si efficacement, a réuni, exploité les éléments épars, découragés, de la résistance, prit son origine. C'est enfin de l'ouest qu'est parti récemment le signal pour adopter un nouveau système de guerre active, incessante, attaquant, saisissant les intérêts matériels, les seuls vulnérables. C'est encore dans l'ouest que les premiers pas ont été imprimés à la vraie conquête du pays, et à la réalité de sa soumission.

Au départ d'Hassan-Baba-Aroud pour Alger, après son échec devant Mers-el-Kébir (1563 J.-C.), sa créature, Ben-Kridja, homme d'action et d'intelligence, resta commandant du pays de l'ouest, en conservant pour appui 80 tentes turques (1840 hommes). La petite ville de Mazouna fut désignée pour siége du bey. Le choix était

Digitized by Google

favorable; car ce point se trouvait placé entre Mostaganem et Tenez, assez avant dans l'intérieur du pays, et à une lieue au nord du Chélif, au centre des tribus de ce nom. Sévère, inflexible envers les insoumis et les séditieux, caressant et généreux pour ceux qui se ralliaient franchement à la cause turque, le nouveau bey se fit de nombreux partisans dans le pays. Il en confia les fractions à des caïds de son choix, placés dans les différentes villes pour favoriser ou surveiller, et détermina nettement ce que devaient payer les tribus imposables (rayas). Dans l'année même, escorté de ses turcs et de son *magzen,* il put apporter au pacha le tribut prélevé dans la province, et cet empressement le mit en grande faveur. Ainsi la nouvelle organisation des beyliks prenait une marche régulière, et le chef du gouvernement d'Alger dut s'applaudir du résultat.

L'activité de celui-ci (Hassan Barberousse) et ses hautes qualités militaires lui assignent presque le premier rang dans le mémorable siége de Malte par les Turcs. La flotte des infidèles compte cent quatre-vingt-treize voiles; elle porte trente mille hommes. Hassan est mandé avec le contingent des puissances barbaresques qui réunit deux mille cinq cents soldats éprouvés. Le grand-maître, Jean de Lavalette, n'a sous la main que cinq cents chevaliers et huit mille auxiliaires maltais et italiens. Ainsi la résolution de défendre la place est comme un arrêt de mort. Un seul espoir de salut reste; c'est l'arrivée du secours promis par don Garcie, vice-roi de Sicile pour le roi Philippe II; on ne peut en réalité trop y compter.

Le siége commence et les Turcs s'emparent du fort Saint-Elme. Cette prise est au moins compensée par la perte de Dragut, amiral de Soliman II, qui est blessé dans un assaut et succombe. Redoublant d'activité, le grand-maître met en défense tous les points encore vulnérables. Cependant, le 8 juillet 1565, paraît devant Malte le pacha d'Alger, Hassan,

Digitized by Google

avec vingt-huit voiles et le renfort attendu ; des réjouissances dans le camp des Turcs célèbrent cette arrivée. Passant de l'espoir aux effets, Hassan-Pacha, dont l'avis prévaut dans le conseil, doit diriger l'attaque contre la presqu'île Saint-Michel, qu'on devra assaillir en même temps par les deux points extrêmes, tandis que l'artillerie turque, prenant position sur cette presqu'île, aura pour mission de ruiner l'éperon et l'estacade du port. Cette artillerie est bientôt en mesure ; mais tirant de haut en bas, elle produit peu d'effet ; grace aux précautions prises par le grand-maître, ce point devint inattaquable.

Une démonstration directe contre l'estacade n'est pas plus heureuse ; la chaîne qui la forme et les palissades qui en garnissent les flancs, suffisamment consolidées, résistent. Une attaque furieuse, dirigée contre la porte de Sicile, dans le but de faire diversion, échoue aussi ; des secours envoyés à propos par le grand-maître rétablissent sur ce point le combat, jusque-là singulièrement compromis. Dans l'intervalle, Hassan-Baba-Aroudj avait pénétré par la brèche de la Bormole, et ses braves Algériens, ayant pour adversaires les chevaliers de l'ordre, déploient leurs enseignes au haut des parapets. Mais foudroyés par des canons, réservés pour cet instant décisif, les plus braves tombent ; les autres fuient. On les voit voler à une nouvelle brèche, ouverte sur un autre point ; ils sont repoussés et cherchent encore un lieu où puisse tomber leur fureur. A ce terme, Hassan, privé de ses plus intrépides soldats, restés sur les brèches, doit forcément céder la place à Mustapha-Pacha, chef de l'expédition, qui, du reste, n'est pas plus heureux. Deux mille cinq cents turcs étaient morts dans ces terribles assauts.

Cependant des brèches restaient praticables aussi dans les défenses de l'île de la Sangle et du Bourg. L'assaut est livré. L'étendard musulman flotte au haut de la brèche ; et ce grave incident, qui fait croire un instant que l'ennemi

Digitized by Google

est maître de la place, fournit au grand-maître l'occasion de montrer les ressources de son esprit, l'énergie de son caractère. La porte de Castille, si souvent attaquée, si vaillamment défendue, tombe au pouvoir des infidèles. La question de retraite sur le château Saint-Ange, en abandonnant le Bourg, est discutée; c'était s'avouer vaincu; l'effet eût été déplorable. Les secours promis par Philippe II et conduits par don Garcie sont enfin en vue de Malte. Dix mille hommes et des vivres frais en abondance, débarquent avec ordre et silence sur la plage de Melacca. Sur cet avis, Hassan-Pacha et son lieutenant Aluch-Ali se tournent avec 80 galères contre la flotte chrétienne; mais celle-ci avait disparu aussitôt sa mission remplie, et le corsaire tente une inutile poursuite.

Plus confiants ou plus fanatisés, les Musulmans projettent une nouvelle et terrible attaque, et le 11 se ruent du côté de la vieille cité. Une sortie des Chrétiens faite avec ordre et courage, confiée surtout aux troupes du renfort, renversent les Turcs, opposent de nouveaux obstacles à Hassan-Pacha et l'arrêtent sur les flancs, alors menacés. Car celui-ci, à la tête de ses braves Algériens, vainqueurs déjà des arquebusiers, avait pénétré jusqu'au corps de bataille. Entraîné lui-même dans la fuite des siens, il gagne ses vaisseaux. L'armée ottomane ne conservant plus ni chances, ni espoir, se rembarque enfin. Partie retourne à Constantinople. Hassan, avec le peu qui survit des siens, reprend le chemin d'Alger. Vingt mille turcs, dont 8000 matelots, avaient péri. Les Chrétiens accusaient une perte de 9000 personnes de tout âge et de tout sexe. Soixante mille coups de canon avaient été tirés contre la ville et le fort Saint-Elme. L'emploi rationnel des artifices de guerre, conséquence de l'invention de la poudre et déjà perfectionnés alors, favorisa singulièrement la défense des brèches. Malte avait subi quatre mois d'attaques, et la dernière victoire couronnait bril-

Digitized by Google

lamment une des plus magnifiques défenses dont l'histoire fournisse l'exemple.

Mehemed I, fils de Salha-Reïs, remplaça Hassan-Barberousse, tombé pour la troisième fois en disgrâce. Cet homme, exemple éclatant de ce que peuvent les sourdes menées contre le mérite le plus éminent et de l'injustice des cours, passa, avec toutes ses richesses, à Constantinople. Il y vécut trois ans encore à l'écart du pouvoir, et fut enseveli dans le même tombeau que son père, dont il avait si merveilleusement continué l'œuvre. Le règne de Mehemed I ne dura que quatorze mois. Les fortifications considérables qu'il ajouta à sa ville et au château de l'Empereur, présentées comme un projet de s'affranchir de la domination du grand-seigneur, furent les principaux griefs articulés contre lui. Cependant ses actes, qui n'indiquaient pas un homme médiocre, avaient amené la pacification de la régence, encore mal assise. Il châtia les habitants de Constantine qui, en révolte ouverte contre le nouveau gouvernement établi, avaient chassé les garnisons turques, tant le joug des étrangers paraissait déjà lourd, et, à ce titre, poussait les indigènes à s'en affranchir.

Dans l'ouest, le deuxième bey de la province, Souag, de Mazouna, continue avec succès l'œuvre de son prédécesseur. De ce règne date la résistance sourde, quelquefois affectée avec plus d'éclat, des marabouts, contre le despotisme turc. L'hétérodoxie de ces étrangers (*sonnites*) servait de prétexte; l'ambition des marabouts était la réalité. L'un de ces marabouts, Ben-Ali, après s'être fait un parti puissant dans la province, se retire dans les montagnes de Méjadja, et y réunit tous les fidèles *ardents à la voix de Dieu*. Empressé d'étouffer cette insurrection naissante, le bey marche à la recontre de cet ennemi public, lui livre un combat chez les Beni-Maddoua et le défait. Afin de le rendre de suite un objet de mépris, il lui inflige le supplice

Digitized by Google

réservé par les Arabes eux-mêmes pour les hypocrites et les faux marabouts, qui consiste à promener le coupable sur un âne, le dos tourné à la tête de l'animal. Après avoir parcouru ainsi les tribus qui ont favorisé sa révolte, le marabout, entièrement avili, a la tête tranchée.

Souag-Bey meurt empoisonné par sa femme. Son successeur appelé Yahia, pendant neuf ans de règne, lutte avec alternative de succès et de revers contre les tribus insoumises des Berbères montagnards. Plus heureux que lui, Saad-Bey, qui le remplace, impose l'autorité turque aux Kabyles situés entre Mazouna et Miliana, dans la chaîne des Medjadja. Sous onze beys, occupant le pouvoir entre ce dernier et le bey Chaban, l'histoire ne présente que des luttes incessantes des vainqueurs contre les vaincus, des opprimés contre leurs oppresseurs et des tentatives de toute sorte, avec des succès variés, des Turcs contre les tribus nomades d'Angad et contre les Berbères, retranchés dans leurs montagnes.

Aluch-Ali-*El-Fartas* (le teigneux) succède à Mehemed en 1568. Natif d'un petit village de Calabre et esclave d'abord, il se fit renégat pour être libre et pour commander. El-Fartas, habile navigateur et guerrier intrépide, s'était distingué dans plusieurs combats, devant Malte surtout, et avait mérité l'estime et la confiance du grand Soliman. Nommé pacha d'Alger, il débute par attaquer le royaume de Tunis, placé depuis l'expédition de Charles-Quint sous le patronage de l'Espagne. Les Tunisiens sont vaincus; la Goulette résiste; mais Tunis rentre sous la puissance du grand-seigneur, et un renégat sarde, du nom de Ramadan, gouverne, sous le titre de pacha, la nouvelle conquête.

Enhardi par sa récente victoire, Ali-Fartas équipe sept galères et douze galiotes, et à leur tête médite une guerre impitoyable contre les escadres d'Espagne, d'Italie et de

Digitized by Google

Malte. Ainsi dans le canal qui sépare Malte de la Sicile, il surprend Saint-Clément, général des galères de l'ordre, et le contraint à s'enfuir à force de voiles et de rames. Un seul bâtiment, la Sainte-Anne, se décide à agir et soutient bravement les efforts des galères algériennes pendant plus de deux heures. Le commandant se rend, mais lorsque les chevaliers et la plupart des Grecs de l'équipage sont morts ou mis hors de combat. Le Pacha poursuit les autres bâtiments. Il en atteint deux et les attaque avec le même succès. Un riche butin, quelques centaines d'esclaves maures ou turcs, délivrés, lui restent. De retour à Alger, il fait suspendre à la porte dite de la marine les boucliers des chevaliers avec l'image de St-Jean, patron de l'ordre, enlevée sur la poupe de la *Capitane*. Ces emblèmes, en rapppelant au peuple le succès, attisent sa haine fanatique contre les Chrétiens.

Ali-Fartas ne passe à Alger que le temps nécessaire pour réparer ses vaisseaux. Au printemps de l'année 1571, il va joindre dans l'Archipel la flotte du sultan, qui s'y préparait à une lutte décisive. Celle-ci n'est autre que la mémorable bataille navale de Lépante. Les galères chrétiennes au nombre 205 sont placées sur une ligne courbe. La flotte turque est en face, disposée en forme de croissant. Don Juan d'Autriche, généralissime de la coalition, occupe le centre de la flotte. Perthan-Pacha, grand amiral des Turcs, déploie son drapeau rouge en face du grand étendard de Castille. Jean-André Doria, commande l'aile droite des Chrétiens, a pour adversaire Ali-Fartas. L'amiral vénitien Venero, avec l'aile gauche, est opposé à Ali-Pacha.

S'ébranlant à la fois, les flottes courent l'une sur l'autre à force de rames, et en poussant d'épouvantables clameurs. Les détonations de l'artillerie se mêlent à ces cris de guerre. Bientôt les vaisseaux enveloppés de fumée ne se distinguent plus, et tout se heurte au milieu des eaux et se confond

Digitized by Google

avec un horrible fracas. L'aile droite de la flotte turque est la première entamée. Ses galères s'enfoncent sous l'eau, entraînant Turcs et Chrétiens qui, acharnés encore quand les navires manquent sous leurs pieds, s'égorgent en se débattant dans les flots. Cependant les Musulmans portent dans leurs rangs des éléments de destruction. Au plus fort de la mêlée, les esclaves chrétiens, forçats à bord des galères turques, brisent leurs chaînes et se joignent à ceux des leurs qui sautent à l'abordage. Sur ce point, la mer est couverte de débris de la flotte turque. Là apparaissent les janissaires le sabre aux dents, qui cherchant à gagner le rivage sont assommés à coups d'aviron par les Chrétiens. C'était une lutte à mort. Enfin l'amiral ennemi Perthan succombe. L'étendard turc est renversé ; celui d'Espagne flotte à sa place.

Dans l'intervalle, Ali-Fartas, resté intact, grâce à la faiblesse et à la lâcheté de l'amiral génois, son adversaire, se retourne avec ses troupes fraîches sur le centre pour écraser les Chrétiens. Les galères de Malte et celles de Venise ne peuvent lui résister, affaiblies qu'elles étaient par un long combat ; et dix d'entr'elles, y compris la *Capitane* de Malte, tombent au pouvoir des Algériens. Don Juan, instruit du désastre, s'y porte rapidement, arrête le désordre, et Ali-Fartas est lui-même sur le point d'être enveloppé. Mais l'habile corsaire, réunissant ses galères, prend ses mesures, fait une trouée dans la ligne ennemie et s'échappe avec bonheur. Dans cette manœuvre résolue, il perd la *Capitane* de Malte, mais emporte l'étendard de l'ordre.

Cette retraite devient pour la flotte turque le signal d'une horrible déroute, et d'un massacre général. On voit même les Musulmans, entièrement découragés, se laisser égorger sans demander grâce et sans résister. Vingt-cinq mille hommes sont massacrés en quelques heures. Cent trente galères turques tombent entre les mains des Chrétiens, 50 seulement sont sauvées par le courage et le génie d'Ali-Fartas. Le

Digitized by Google

reste se brise à la côte. La marine turque n'existait plus ; Lépante avait été son tombeau. La suprématie des corsaires sur la Méditerranée était pour l'instant perdue, et les janissaires ne se croyant plus invincibles, une aveugle confiance cessait de les soutenir. Quant à Alì-Fartas, l'audace et les talents déployés par lui l'avaient mis en grand renom. Selim II le retient à Constantinople, et l'emploi le plus éminent de l'état, le titre de capitan-pacha, devient pour cet autre Barberousse la récompense de ses hauts faits. Maintenu en même temps gouverneur d'Alger, il s'y fait représenter par Memmy I, son compatriote et son ami.

Tunis avait été repris par les Turcs conduits par Ali-Fartas ; mais la Goulette restait aux Espagnols. Philippe II ou plutôt don Juan d'Autriche, au moment où l'éclat de la victoire de Lépante et la terreur de son nom étaient présents à tous les esprits, aspirait à ravitailler la Goulette et à chasser les Turcs de Tunis. Ceux-ci n'étaient pas moins avides de voir ces parages libres de la présence odieuse des Espagnols, et de pousser à ce résultat. Entrant le premier en lice, don Juan, avec une escadre forte de 90 galères et 10 vaisseaux de transport, paraît devant Tunis. L'épouvante s'y répand, et le gouverneur turc, Ramadan, abandonnant la ville aux Chrétiens, prend la fuite du côté de Cairouan.

Le nouveau capitan-pacha, Ali-Fartas, projette cependant une attaque par mer, tandis qu'Ahmed-Arab, qui avait remplacé Memmy I à Alger, recevait l'ordre de marcher contre Tunis par terre. Quoique né arabe et en principe hostile ou du moins suspect aux Turcs, ce chef s'était montré, depuis trois ans qu'il était au pouvoir, habile administrateur et bon politique, à sa manière, en sacrifiant presque les Maures aux Turcs. Quant aux esclaves chrétiens, il ne démentait point à leur égard son origine, et les traitait avec la dernière inhumanité. En partant pour remplir sa mission,

Digitized by Google

Ahmed laissa le commandement à Ramadan le sarde, fougueux renégat. Fugitif de Tunis et précisément pour faire oublier ce mauvais précédent et sa première origine, celui-ci affectait un grand luxe de férocité et de déprédations à l'égard des chrétiens ; à ce titre, il fut reçu avec enthousiasme par le peuple d'Alger (1576).

La première opération de Ramadan, occupe 6000 hommes des Oudjacs, 1000 Berbères, 1000 Spahis grossis de 6000 chevaux arabes levés sur les tribus auxiliaires; c'est une intervention directe dans les querelles de la famille souveraine de Fez. Le chef de celle-ci, le schérif Mohammed, accepte la guerre, avec 30 000 Maures ou renégats, parfaitement équipés, et fournis d'armes et de munitions. Mais à l'approche des Algériens et sur leur simple réputation de bravoure, cette armée lâche pied et se disperse de tous côtés. Ramadan, vainqueur, profite du désordre et place sur le trône Muley-Moluch, compétiteur de Mohammed.

Le 17 juillet 1576, Ali-el-Fartas paraissait en vue du cap de Carthage, avec une flotte de 290 vaisseaux; et 40 000 hommes débarquaient sans retard sur la côte. Hassan-Pacha, gendre de Selim II, commandait les troupes; mais Aluch-Ali dirigeait en chef l'expédition. La Goulette et Tunis sont attaqués à la fois. Pour éviter de se diviser, les Espagnols abandonnent la ville, et se concentrent au fort neuf de la Goulette, clef du pays. Malgré le courage héroïque du gouverneur, qui d'abord rejette toutes les propositions et reste inébranlable aux menaces, la conquête reste assurée aux Musulmans, après trois mois de campagne. Ainsi, à compter de cette époque (1576) les Espagnols, si puissants au commencement du siècle sur la côte d'Afrique, ne possédaient plus qu'Oran. Ce succès imprévu des Turcs ne pouvait du reste rendre la vie à un corps chancelant, auquel la grande défaite de Lépante avait ôté toute force et tout prestige. Bientôt le pays de Tunis, quoique repris, et devenu frac-

Digitized by Google

tion de l'empire ottoman, devait suivre l'exemple d'Alger, qui après avoir soutenu la marine de la métropole s'affranchissait insensiblement du pouvoir central. L'une et l'autre villes allaient, à l'avenir, exploiter la mer pour leur propre compte.

L'éclat de la dernière victoire dans le Maroc, ne put préserver Ramadan d'une prompte disgrâce. La faveur de la multitude, déjà suspecte quand elle n'est point réelle; toujours dangereuse pour un pouvoir secondaire, lorsqu'elle est méritée, provoqua cette disgrâce du pacha, quelques mois après sa rentrée d'expédition. Ses hauts mérites comme dévoué et impitoyable, appréciés toutefois, le firent, par la suite, nommer bey de Tunis. Pour l'instant, Hassan III, dit le Vaniteux, renégat vénitien, lui succéda à Alger (1577). Ce fut un vrai fléau pour le pays. Esclave dès ses plus jeunes ans et élevé par les corsaires, il apportait dans toutes ses actions l'esprit de sa première éducation, et sur ce point faisait honneur à ses maîtres. Ainsi, il traitait tout le monde en ennemi, et ses moindres actes étaient des traits de tyrannie. Hassan établit à son profit des monopoles sur tout: prises faites par les corsaires, achat d'esclaves, vente de toutes les denrées; et sous les lois de ce vil despote, Alger fut réduit aux conditions les plus déplorables. Imprudent ou mal conseillé, il voulut un jour ébrécher la paie et les immunités de ses Turcs. Les plaintes devinrent alors générales, et malgré ses nombreux protecteurs à Constantinople, tous dévoués à sa cause en raison des sommes qu'il y répandait, Hassan fut exclu du pouvoir.

Sous ce tyran désordonné eut lieu la captivité de l'ingénieux Cervantès, et c'est à cette école du malheur que l'immortel écrivain vit grandir les conditions de son génie. Chargé de chaînes misérables, il déroula, pour les briser, toutes les ressources de son esprit; inventions subtiles, persévérance, loyauté, touchante résignation, humanité,

Digitized by Google

haute philosophie. Cet épisode dans les propres œuvres de Cervantès n'est pas d'un médiocre intérêt, comme initiant le lecteur à la réalité des tortures subies par les captifs sur cette terre inhospitalière d'Alger, appliquées surtout à un homme d'un esprit si élevé, d'un génie si supérieur.

Enfin, après cinq ans de cette affreuse vie, après des obstacles qui ne sont levés qu'à la toute dernière extrémité, et quand Hassan, tombé en disgrâce, l'entrainait violemmemt à Constantinople, Michel Cervantès est racheté par les pères de la Merci, qui consentent à tous les sacrifices qu'on exige d'eux. Le grand écrivain peut revoir sa patrie et goûter, comme il le dit naïvement, une des plus grandes joies qu'on puisse éprouver dans ce monde. Du reste, les tourmentes de sa vie, sa captivité même, n'étaient point épuisées, et l'existence de Cervantès, comme celle d'autres grands génies à toutes les époques, devait rester entourée de mécomptes, de soucis, d'injustices et d'infortunes.

Jaffar-Aga, autre renégat, hongrois, successeur du féroce Hassan, arrivait à Alger (1580) au moment où la famine et la misère produites par la folle administration et l'avarice du dernier pacha, exerçaient leurs ravages. Ses sages mesures ramènent l'ordre et l'abondance. Des services aussi éminents peuvent à peine le préserver des embûches d'une conspiration tramée dans son propre palais. L'aga de la milice et un maure riche et influent en étaient les auteurs. Mais les traitres ayant dévoilé leurs projets à d'autres chefs de la milice, avec espoir de les amener à eux, ceux-ci se récrient d'indignation et dénoncent le complot au pacha. Le grand divan est assemblé; et sans que personne ose articuler un mot d'excuse ou de défense, les traitres sont incontinent étranglés, le maure excepté, qui rachète sa vie moyennant 30 000 ducats.

Le mérite, l'estime et les services de Jaffar-Pacha étaient

Digitized by Google

trop réels pour ne pas causer de l'ombrage à Constantinople. Ali, capitan-pacha, touche donc à Alger (1583) sous prétexte de diriger une expédition contre le Maroc. Son véritable but était d'extorquer des sommes et des esclaves aux souverains d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Satisfait sur ce point, le haut personnage signifie à Jaffar sa révocation, et pour rendre l'injustice plus criante, le remplace par le précédent pacha, Hassan III, sa créature, lequel accourait, avec une joie atroce, réaliser ses idées, mûries et plus sûrement combinées, de vengeance et de rapine.

Sous le commandement des trois derniers pachas, ou plutôt des trois chefs de pirates dont les noms précèdent, s'étaient commises les plus grandes dévastations sur les côtes de la Méditerranée. Les forbans s'avancent même dans l'Océan jusqu'aux îles Canaries qu'ils ravagent. Dix mille esclaves chrétiens sont vendus à Alger dans un petit nombre d'années. Les droits des pachas sur ces ventes s'élèvent à quinze millions de francs. Le farouche Hassan III, pour sa part, dans la campagne qu'il dirige en personne pendant l'année 1582, fait 2000 captifs et rapporte un butin immense. Ses coups frappent surtout les côtes de Sardaigne et d'Espagne. Au retour d'une de ses courses, un vaisseau de Raguse est capturé, et n'obtient sa rançon qu'au prix de 20,000 ducats. Ces éclatantes expéditions d'Hassan lui méritent le titre de capitan-pacha. Mais la fortune, même la plus inouie, a ses revers; bientôt Hassan est précipité du pouvoir au profit de Cicala, autre renégat fameux, et le premier meurt empoisonné.

Après celui-ci paraissent successivement à Alger cinq pachas élevés à peu près à la même école : ce sont Memmy II Hamed II, Hayder, Chaban I, Mustapha I (1583–1596). Leur élévation et leur règne peuvent se traduire en ces termes : achat, pendant les quinze dernières années du 16e siècle, du pachalick d'Alger et même de ceux de Tunis

Digitized by Google

et de Tripoli auprès des ministres ottomans. — Une fois au pouvoir, audace effrénée pour méconnaître tous les droits politiques et humains quand l'occasion est là : ainsi exactions dans la cité, attaques et ravages sur mer. — Souvent disgrâces, quelquefois accroissement de faveur moyennant escompte ou partage, avec Constantinople, du fruit des rapines. Les deux pachas, Hayder et Mustapha I, à la faveur de l'intrigue, reprennent successivement les fonctions dont ils s'étaient réciproquement dépossédés, et se relèvent de suite, par de nouvelles rapines, des amendes qu'ils avaient dû payer pendant leur première disgrâce.

Cependant quelques nations de l'Europe, moins hostiles aux forbans ou plus redoutées par ceux-ci, prenaient leurs mesures de précaution. Un consul anglais était installé pour la première fois à Alger en 1583 ; il avait nom Jonh Tinton. La France, que sa politique rendait l'alliée naturelle de la Porte pendant la longue lutte de Charles-Quint, avait un consul dans le pays depuis 1545. Au contraire, redoublant de furie contre ses ennemis d'Afrique, Philippe III se venge sur les *Morisques* restés encore en Espagne après la chute de Grenade. Seize cents familles expulsées avec violence apportent en Barbarie leur industrie et leur haine pour les chrétiens. Mais ces éléments de prospérité commerciale et agricole sont peu appréciés, et les Turcs continuent à s'en remettre à la guerre pour repousser ou dompter leurs ennemis.

Fière de l'importance qu'elle avait acquise par ses audacieuses captures et par la crainte qu'elle inspire à tous les pavillons de l'Europe chrétienne, la milice turque d'Alger conçoit le dessein hardi de se soustraire à l'autorité des pachas envoyés par la Porte. Dans ce but, elle adresse une députation au grand-seigneur pour se plaindre des exactions de ses fonctionnaires. Après les avoir déjà réduits à un simple rôle d'observation passive, elle demande qu'on

Digitized by Google

l'autorise à choisir elle-même le chef de la régence, s'engageant du reste à payer tribut à l'empire et à continuer d'en reconnaître la souveraineté. Cette requête est accordée, et de ce moment, quoique toujours nommé par la Porte, le pacha d'Alger borne sa stérile intervention aux actes réputés contraires aux intérêts du grand-seigneur.

De cette époque, donc, le chef de la régence prend le nom de dey (en turc, oncle, patron, tuteur), et ce titre, simple sobriquet dans l'origine, ne tarde pas à usurper un caractère relevé, surtout redouté. L'autorité des deys devient d'abord rivale de celle des pachas; elle la dépasse bientôt, parce que, nommé par la milice, le dey est soutenu par elle; tandis que les pachas, expédiés par la Porte, sont mal appuyés par celle-ci. Les premiers disposant des deniers de la province, sont sinon aimés du moins craints et considérés; les pachas n'ayant que leur salaire, et réduits souvent aux expédients les plus vulgaires pour soutenir un rang équivoque, devaient tomber dans le mépris.

De ce moment, aussi, comme dans tous les gouvernemens où l'élection est la base de l'autorité souveraine, des tentatives ambitieuses, presque toujours légitimées par le succès, éclatent, se renouvellent et ensanglantent les avenues du pouvoir. La milice se donnant de nouvelles lois, institue les noubas (garnisons des villes) sous l'autorité immédiate des agas turcs indépendants des deys, avec condition de changer tous les mois et non comme auparavant à la volonté du pacha. A cette époque, remontent aussi les trois positions des *jouldacs* de la milice.

L'alliance de la France avec les puissances barbaresques, n'était pas sans résultat; et si par calcul, insouciance ou habitude de vol chez les Turcs, les clauses des traités étaient momentanément écartées, dans le cas général, le pavillon français flottait encore sans danger sur la Méditerranée. Dès 1520, alors que Kraïr-ed-Din s'emparait de Bone et

Digitized by Google

de Constantine, des négociants provençaux traitaient avec les tribus du littoral pour faire exclusivement la pêche du corail, depuis Tabarca jusqu'à Bone. Cette concession, et bientôt la rivalité de François 1er et de Charles-Quint, rendaient la France l'alliée née d'Ariadin et de Soliman.

Sous Charles IX, Selim II ouvrait aux français les ports et les havres de la Calle, de Collo, du cap Rose et de Bone; alors qu'en 1561, deux négociants de Marseille, Thomas Lische et Carlin Didier, jetaient les fondements du Bastion de France, entre Bone et Tabarca. Rendus d'abord vulnérables, aussitôt qu'Alger eut modifié si étrangement ses rapports avec la Porte Ottomane par la nomination de ses deys, ce qui implicitement établissait pour règle le vol et la piraterie, les établissements français furent ruinés vers l'an 1600, et les marseillais se virent expulser de la Calle. Cependant, en 1628, après des tentatives long-temps infructueuses, et à force de promesses, de caresses et de présents, Richelieu parvient à renouer un accommodement. Moyennant 26 000 doublons, soi-disant pour la paie des soldats, et 10 000 pour le *Glorieux trésor de la Casbah*, sommes réunies par les négociants de Marseille cotisés dans ce but, la pêche du corail fut rétablie, et le commerce avec l'intérieur des régences reprit son cours. Le Bastion de France, relevé, et les anciens points sur la côte réoccupés, servirent de garantie. Un grand dépôt de munitions de toute sorte ainsi que de marchandises, fut réuni dans le Bastion même. Vingt-un bateaux corailleurs, chacun monté par sept hommes, composaient la partie active de ce commerce.

Les Berbères et les Maures de l'intérieur y trouvaient avantage, et dans la guerre de 1638 entre Alger et la France, on les voit prendre le parti de celle-ci, refuser l'impôt, exiger le maintien du Bastion, tout récemment saccagé par les turcs, et les armes à la main faire éprouver de nouvelles pertes aux milices algériennes et dicter des conditions.

Digitized by Google

La reconstruction du Bastion figurait dans cet acte, ainsi que l'existence des Echelles et des lieux qui en dépendaient. Cependant le dey s'irrite de tant d'audace ; il fait saisir le marabout qui avait ménagé le traité, et sans respect pour le caractère sacré du *saint homme*, le fait conduire au dernier supplice. Il accorde cependant le rétablissement de la Calle, cédant surtout à des considérations de respect pour la France.

Toute la furie des Turcs devait s'abattre sur les Koulouglis (fils de turcs et de femmes maures ou esclaves chrétiennes) dont les Berbères avaient voulu relever la position dans le traité. Sur le bruit vague d'un complot formé contre la milice, celle-ci se rassemble au nombre de 1 800 individus et décrète spontanément que tous les Maures et Koulouglis, membres du divan ou même simples officiers, seront bannis du royaume sous peine de mort. Tous obéissent ; mais les Koulouglis, après quatre mois, se hasardent à rentrer dans Alger. Sur cet avis, les Turcs se saisissent de leurs personnes et sans délai, comme sans pitié, les lient dans des sacs et les jettent à la mer. Le peu qui échappe est forcé de s'expatrier.

Deux ans après, une tentative hardie, faite par cinquante des leurs, amène un résultat encore plus déplorable. Cette poignée d'hommes résolus parvient à s'emparer d'une porte de la Casbah, pénètre dans cette citadelle, s'y établit en maître et prépare tout pour s'y défendre. La population, loin de seconder le mouvement, se tait et tremble. Les Turcs courent aux armes, investissent la citadelle et somment les rebelles de se rendre. Pour toute réponse, les Koulouglis, qui déjà ont perdu une partie des leurs et se voient presque forcés, ne pouvant, à cause de leur petit nombre, faire face partout, mettent le feu aux poudres. La plupart sont les premières victimes ; mais les habitants reçoivent la punition de leur lâcheté : 500 maisons sont abattues par l'explosion ; six mille personnes restent ensevelies sous les ruines. Le

Digitized by Google

peu de koulouglis qui survit est livré aux plus affreux supplices. Une nouvelle citadelle sort des décombres ; elle est bâtie par tous les bras disponibles d'Alger ; c'est une leçon de plus donnée au peuple.

A compter de cette tentative désespérée, les koulouglis sont de rechef et à toujours exclus du divan et des premières charges de l'Etat. Les simples rangs de la milice et le service sur mer leur sont ouverts, mais à l'égal des Maures, c'est-à-dire dans les emplois les plus subalternes. Cette exclusion tyrannique des indigènes, étendue avec éclat jusqu'aux koulouglis bien qu'alliés des turcs, indiquait la ferme résolution de réduire politiquement à rien tout ce qui n'était point réellement turc ; c'est-à-dire sans pitié, sans racine dans le sol, et tout à fait étranger aux besoins, aux traditions locales et à la connaissance du pays.

La première moitié du dix-septième siècle, surtout depuis le châtiment des Koulouglis, ne présente à Alger que des brigandages de pirates commis impunément contre toutes les nations, malgré les injonctions sévères des sultans. Sept pachas obscurs (1601-1648) entre Hussin I et Pyali, assistent à ce drame sans y prendre part. Les deys nouvellement institués, autrement fougueux, en dirigent les principaux actes. Aux objections des autres puissances de l'Europe, la France joint les siennes et les adresse avec énergie aux visirs et au divan, avec lesquels d'ailleurs les corsaires s'arrangeaient à l'amiable et partageaient le butin. Ceux-ci répondent, en effet, avec insolence « Qu'ils sont le seul boulevard contre les puissances chrétiennes et en particulier contre les Espagnols, les ennemis jurés du nom musulman. » Nul à Constantinople ne les contredit.

Cependant, dans l'année 1617, afin de châtier les algériens de ces infractions au droit des gens, le marin français de Beaulieu reçoit mission, avec cinquante vaisseaux de guerre ou galères, d'aller bloquer Alger, de détruire ses

Digitized by Google

fortifications et sa marine, et de délivrer les esclaves chrétiens qui gémissaient dans ses prisons. Cet amiral s'attache à la poursuite d'une forte escadre de corsaires, qui avait paru sur les côtes de Catalogne. A son approche ceux-ci se dispersent, et grâce aux vents qui favorisent leur fuite, ne laissent en arrière que quelques galiotes dont les commandants, ayant combattu en désespérés, préfèrent même se faire couler que de se rendre. Là se borne à peu près l'expédition, la mauvaise saison ayant forcé la flotte de rentrer à Toulon.

A l'imitation de la France, l'Espagne et l'Angleterre réunies jettent en mer une flotte de vingt vaisseaux avec de nombreux brûlots. Le projet est d'incendier la marine d'Alger dans le port, pendant qu'on simulerait une attaque. Cette entreprise, mal conduite, échoue par la mésintelligence des chefs, et à peine peut-on s'emparer de quelques galères. Quant aux algériens, ils s'attachent à fortifier les points vulnérables de leur ville, principalement les défenses du môle et des forts.

Une tentative faite en 1638 avec une inconcevable audace par Ali Pechinin, qui ne tendait à rien moins qu'à piller le trésor de Notre-Dame-de-Lorette, échoue, contrariée par les vents; mais les côtes de la Pouille sont ravagées. Les pirates emmènent un très grand nombre de captifs, entre autres plusieurs religieuses qu'ils rendent victimes de leur brutalité. De là, ils se portent brusquement vers la Dalmatie et écument la mer Adriatique. Toutes ces entreprises, exécutées avec audace, rapidité et violence, signalent le mépris le plus absolu pour les droits, les croyances et même la valeur des nations chrétiennes.

Venise, jusque là reine de la Méditerranée, s'indigne. Elle lance en mer une puissante flotte sous les ordres de l'amiral Capello, avec la mission la plus impérative de poursuivre les galères barbaresques même dans les ports

Digitized by Google

du grand-seigneur, en vertu d'un traité, jusque là illusoire, conclu depuis un an entre la république et la Porte. Capello joint Ali-Pechinin et le bloque dans le port de Valone. Le combat s'engage, et dure deux heures. Le feu des Turcs, renfermés dans le château, devient surtout meurtrier. Un boulet brise même le mât d'un vaisseau vénitien, et son capitaine est blessé par l'éclat. La victoire reste cependant aux chrétiens; cinq vaisseaux barbaresques sont désemparés; les autres sont forcés de rentrer dans le port, après avoir perdu 1500 hommes, Turcs et Maures, tués ou blessés. En outre, 1600 esclaves chrétiens, enchaînés à bord, recouvrent leur liberté.

A cette funeste nouvelle, Alger s'émeut et s'agite. Un riche butin repris par les chrétiens est déjà réputé un sinistre; la perte de tant d'hommes et de bâtiments donne à la défaite une nouvelle et déplorable réalité. Alger le *guerrier* redouble d'efforts. Plusieurs escadres sont incontinent préparées, armées et lancées à la mer. Soixante-cinq vaisseaux les composent; en outre des galères et d'autres moindres bâtiments doivent ne pas s'écarter des côtes pour en assurer la surveillance. Les forces mobiles se dirigent sur presque tous les points que le commerce européen fréquente. Dans leur ardeur effrénée de pillage, les pirates poussent même leurs aventureuses expéditions jusqu'en Islande, et sur ces rudes parages de l'Europe enlèvent 600 esclaves, à défaut de tout autre butin. Au retour, ils capturent des vaisseaux hollandais, presque en vue des ports. Ils pillent enfin avec tant d'audace tous les états chrétiens et se rendent si redoutables à leurs marines, qu'on se laisse imposer timidement des tributs. La France, l'Angleterre, la Hollande, achètent ainsi leur sûreté. La puissance des forbans avait atteint alors son plus haut degré.

Bientôt les Algériens ne craignent pas de se brouiller avec

Digitized by Google

Louis XIV, et comme pour tâter la puissance naissante de ce règne, affectent de piller les côtes de Provence, malgré les traités et les injonctions du sultan. Leur insolente audace rend un châtiment nécessaire à la gloire de la France, et opportun pour toute l'Europe chrétienne. On juge prudent d'occuper un poste solide sur la côte d'Afrique, et Jigel, intermédiaire entre Tunis et Alger, les deux points les plus actifs de la piraterie, paraît propre à la bien contenir, car le Bastion de France, plus à l'est, ne suffisait pas.

Dix mille hommes et 500 volontaires ou autres préposés aux bagages montant une escadre, aux ordres du duc de Beaufort, quittent Toulon en 1664. Après quinze jours de navigation, la flotte arrive devant Bougie, et l'amiral acquiert la certitude de pouvoir s'en emparer sans difficulté; mais Jigel était le but de l'expédition. On occupe ce poste mal défendu et sans ressources. L'insalubrité du climat et les attaques réitérées des arabes et des Berbères épuisent les troupes, au point qu'on doit les rembarquer après quelques mois de séjour. Les années suivantes, à l'occasion de nouvelles hostilités des corsaires, le duc de Beaufort est encore envoyé contre eux, et leur fait éprouver des pertes réelles dans plusieurs combats. Poursuivant leurs vaisseaux jusque sous les forts d'Alger, il parvient à brûler et à couler à fond les plus grands. Le dey demande la paix; la France en dicte les conditions; elle est signée en 1670. Tous les esclaves français sont remis; les vaisseaux capturés retournent à leurs maîtres.

Le dey Ali qui avait conclu le traité en observe rigoureusement les conditions, et l'harmonie règne entre ses sujets et la France. Son successeur, Baba-Hassan, homme déterminé et présomptueux, lâche de nouveau (1681) ses corsaires contre les bâtiments français dans la Méditerranée. Le châtiment d'Alger, ou plutôt la destruction de ce repaire de forbans, est délibérée dans le conseil du roi. Duquesne,

Digitized by Google

rappelé d'Orient dans ce but, propose d'établir un blocus étroit, de boucher le port d'Alger au moyen de vaisseaux maçonnés qu'on y coulerait, ou encore d'attaquer la ville avec des forces suffisantes de débarquement. Le chevalier Petit-Renau, jeune homme d'une rare capacité, qui essayait avec succès de nouveaux systèmes de constructions navales, ose proposer au conseil de bombarder Alger avec une flotte. Ce hardi novateur, appelé déjà plusieurs fois par Colbert au conseil de la marine, est traité de visionnaire, tant l'idée générale était que le mortier à bombe ne pouvait être posé que sur un terrain solide.

Louis XIV encourage les essais. Le trajet des galiotes du Hâvre à Dunkerque où elles doivent être ralliées, devient périlleux. Les bâtiments essuient même, dans la rade de Dunkerque, un ouragan furieux qui renverse un bastion de la ville. Plus loin les digues de la Hollande sont rompues, et 90 vaisseaux poussés sur la côte s'y perdent. Au contraire, la galiote montée par Renau échappe au désastre, et victorieuse de l'épreuve, entre dans Dunkerque aux acclamations de tous.

L'appareil consiste en une sorte de petit vaisseau destiné à porter les mortiers qu'on établissait sur des bâtis en charpente. Chaque navire recevait deux mortiers placés en avant du grand mât, et quatre pièces de canon sur chaque bord. Les mortiers, de douze ou quinze pouces, étaient fixés sur une inclinaison de 45 degrés, la plus favorable à l'emploi du tir. Pendant l'exécution de la manœuvre, la secousse violente résultant de l'explosion était prévenue par la compressibilité de la plate-forme, laquelle formait un appareil élastique appelé puits. Pour diminuer le roulis, on donnait au support des bouches à feu des formes plates, et on ajoutait à la largeur et à l'épaisseur du bordé. Ainsi se trouvait vidée une question, jugée jusque là insoluble, de faire usage de mortiers sur mer.

Digitized by Google

Le 21 juillet 1682, l'armée navale ralliant onze vaisseaux de guerre, quinze galères, cinq galiotes à bombes, deux brûlots et quelques tartanes, sous la conduite de Duquesne, paraît devant Alger. La veille, l'amiral avait brûlé deux navires barbaresques dans le port de Cherchel. Dans la nuit du 30 août, il fait insulter la ville même d'Alger et pousse en avant, à peu de distance des murs, les cinq galiotes, qui servent pour la première fois. Celles-ci prennent la position de combat, en se halant sur des amarres attachées à des ancres que les chaloupes sont allées jeter très-près du port. Les vaisseaux, retenus de même, s'embossent aussi à petite distance; l'expédient facilite le retour des bâtiments légers.

L'incident qui suit faillit devenir grave et compromettre la nouvelle invention: une carcasse lancée par un mortier s'était enflammée avant le temps, et allait répandre l'incendie aux voiles et à quelques mèches souffrées. C'était sur la galiote montée par Petit-Renau, et déjà l'équipage, terrifié, croyant voir en feu les 200 bombes préparées à bord, se sauve à la nage. Les autres galiotes, interrompant leur feu, se hâtent aussi de prendre le large, pour ne pas être abîmées par l'explosion de cette terrible machine, qui devient bientôt, par ses flammes ardentes, le point de mire de l'artillerie algérienne. L'intrépide Renau, avec deux hommes, les seuls restés auprès de lui, secouru bientôt par l'équipage d'un autre bâtiment, ayant son officier en tête, couvre de cuir plus de 80 bombes chargées, et les préserve ainsi de l'incendie, que bientôt l'on éteint. La galiote est la première encore à vomir des bombes, ce qui dure jusqu'au point du jour.

Deux cents grosses bombes avaient été lancées; elles avaient abattu une centaine de maisons et brûlé ou endommagé quelques vaisseaux. Quantité de gens étaient morts. Plus de 200 personnes restaient enfouies sous les débris de la grande mosquée, tout en ruines. La plupart des algériens

Digitized by Google

se sauvent dans les montagnes; le reste veut forcer Baba-Hassan à envoyer un parlementaire à l'amiral français. Il s'y refuse, et dans la nuit suivante, les galiotes recommencent un feu bien nourri, malgré la sortie que tentent les galères d'Alger, et qui est victorieusement repoussée. Le dégât devient tel, que le 4 septembre, le P. Levacher, qui remplissait les fonctions de nonce apostolique et de consul de France, se présente en parlementaire à Duquesne, et le supplie de suspendre le bombardement. Avant toute négociation, l'amiral exige la liberté de 400 esclaves d'origine française. A cette nouvelle, le peuple qui veut à tout prix garder sa proie, se révolte contre la faiblesse du divan, et les hostilités recommencent. La moitié de la ville n'est bientôt qu'un monceau de cendres. Malgré cette horrible situation, le dey et les habitants persistent. Le vent ayant fraîchi tout à coup, Duquesne est forcé de s'éloigner, se bornant à laisser quelques vaisseaux pour bloquer le port. En cette occasion, avec un cynisme insouciant, mais bien caractéristique du pouvoir despotique d'Alger, le dey, apprenant à quelle somme énorme s'élevaient les frais de cet armement, dit que si Louis XIV lui en avait offert la moitié, il aurait brûlé lui-même sa ville tout entière. Au demeurant, le résultat obtenu parut encore incomplet, et le roi s'en montra peu content, dit l'histoire, ce qui d'ailleurs ne changea rien à ses plans ultérieurs.

Pendant l'hiver suivant, on met en construction un plus grand nombre de galiotes. Le roi crée même pour le service de ces bâtiments un corps d'officiers d'artillerie et de bombardiers, et les historiens font la remarque que ces nouvelles troupes ne restèrent pas oisives. Renau emploie des mortiers qui lancent des projectiles beaucoup plus loin et jusqu'à 3400 mètres. Attaqué une deuxième fois, les 26 et 27 juin 1683, Alger est écrasé et s'abyme dans les flammes. Sept ou huit cents personnes demeurent ensevelies

Digitized by Google

sous les ruines des maisons ; et dans le désordre, les magasins ayant été détruits par les bombes, sont pillés. La consternation est générale, et les femmes, portant les têtes et les membres mutilés de leurs enfants et de leurs maris, se réunissent en tumulte au palais du dey et demandent la paix. Baba-Hassan cède et essaie de renouer les négociations de l'année précédente. Le P. Levacher sert encore d'intermédiaire. Duquesne persiste ; et la terreur imprimée par les résultats passés, l'anxiété de les voir renaître, forcent les plus obstinés. Quelques jours après, six cents esclaves étaient rendus. Mezzo-Morto, renégat Italien, et Ali-Reïs, gens considérables, désignés par Duquesne pour servir d'otages, se rendent à son bord. Ce précédent paraît le gage le plus certain de la négociation.

Il n'en était rien. Les Algériens, en face de leur ville à demi-ruinée, devant le danger de perdre ce qui reste, ne veulent, à aucun titre, regorger le montant des prises opérées par les corsaires sur le commerce français, et les plus forcenés, usurpant le pouvoir dans la ville, se montrent déterminés à n'écouter aucune proposition de paix. Mezzo-Morto se rapproche de l'amiral, fait d'insidieuses promesses et se vante, rentré à Alger, de pouvoir tout apaiser. Il y rentre en effet, mais pour approuver l'émeute, l'exciter et marcher en personne à la tête des mécontents sur le palais de Baba-Hassan. Pour compléter son œuvre, il le poignarde de sa propre main et se fait proclamer dey à sa place. L'assassinat des ministres termine la journée. Quelques jours se passent, Duquesne attendant toujours le résultat. Mieux instruit, l'amiral s'indigne, hisse de nouveau, sans retard, le pavillon rouge, et le fait appuyer de deux coups de canon à boulet. Alger, de son côté, arbore le pavillon de la guerre.

L'attaque recommence avec furie. Les carcasses incendiaires entrent en jeu, et ce qui échappe à l'art destructif

Digitized by Google

des bombes reste en proie à l'activité des flammes. Au contraire, la défense, malgré son énergie, est peu efficace. Le peuple s'en aperçoit et sa fureur redouble. Il se tourne contre le P. Levacher, et Mezzo-Morto, irrité des ravages produits chaque nuit, l'accuse d'avoir fait des signaux à la flotte française. Il le fait donc saisir par ses janissaires, et lui impose l'alternative de l'apostasie ou de la mort. Pour le pieux missionnaire, le choix ne pouvait être douteux. On l'attache incontinent à la bouche d'un canon monstrueux, dressé sur le môle, et ses membres, déchirés en lambeaux et projetés au loin, vont frapper d'horreur l'escadre française. Les jours suivants, quarante malheureux captifs ou négociants français subissent le même supplice. De ce jour, en mémoire de cette exécution hideuse, exhumée des scènes les plus lugubres du moyen-âge, l'indigne instrument de mort du courageux P. Levacher, porte le nom de la *Consulaire*. Capturé par les Français en 1830, et lavé de toutes ses souillures par la victoire, ce canon, dressé debout, forme en ce moment, à Brest, une colonne monumentale. Là, se rattachent de pieux et de glorieux souvenirs.

L'inflexibilité farouche de Mezzo-Morto et les approches de la mauvaise saison, bientôt l'épuisement en munitions de l'escadre qui avait lancé toutes ses bombes, forcent encore Duquesne à faire retraite, sans avoir obtenu la satisfaction de réduire la ville. Mais, outre les six cents captifs élargis et rendus, et de nombreux vaisseaux coulés et incendiés dans le port, Alger n'était plus qu'un monceau de ruines. D'ailleurs six vaisseaux de guerre, laissés pour bloquer étroitement le port, empêchaient les Algériens de reprendre la mer et de se dédommager des pertes qu'ils venaient d'essuyer. Découragés et débarrassés de Mezzo-Morto, qui avait pris la fuite, les chefs et les habitants influents envoient des ambassadeurs en France

Digitized by Google

pour demander la paix. L'amiral Tourville doit s'entendre dans ce but avec Ibrahim I, nouveau dey. Voici les conditions du traité : échange de captifs, mais pour les Français, élargissement seulement des janissaires du levant; — interdiction des prises dans l'étendue de dix lieues des côtes de France; — mise en liberté immédiate des français pris sur mer et conduits à Alger; — inviolabilité des étrangers à bord des bâtiments français et des français sur bâtiments étrangers; — inviolabilité aussi des vaisseaux et marchandises se perdant sur les côtes des dépendances d'Alger, et secours en cas de tempêtes et d'avaries, moyennant salaire aux bras employés; — refus d'appui aux corsaires barbaresques en guerre avec la France ou armés sous leur commission; — interdiction d'armer ou de rester sous commission d'un prince ennemi de la France; — échanges libres à bord des bâtiments français, et pleine liberté concernant le but des voyages entrepris; — salut, supérieur à celui des autres pavillons, à tout bâtiment français mouillant à Alger, par les châteaux et forts de la ville; mêmes honneurs, dans toutes les rencontres, aux vaisseaux de guerre, en mer; — en cas de rupture de la paix, délai de trois mois à tous négociants français pour se retirer où bon leur semblera.

Ce traité était fait pour cent ans, et Djaffar-Aga, envoyé d'Ibrahim, arrivait à Paris en 1684 pour le signer. Moins de trois ans après, les pirates recommençaient leurs courses, en profitant du moment où le divan demandait quelques changements aux conventions. Mortemart, avec son escadre, divisée en plusieurs croisières, dut poursuivre les corsaires et les enlever. Plus sûrement, le maréchal d'Estrées chargé de les punir, paraît devant Alger, au mois de juillet 1687. Il jette dix mille bombes dans la ville et coule bas cinq vaisseaux dans le port. Ne pouvant obtenir de soumission réelle, il se borne à laisser dix vaisseaux

Digitized by Google

dans la Méditerranée pour poursuivre les corsaires, avec ordre d'observer et menacer au besoin les parages de Bougie et de Cherchel, où les français font de nombreuses prises.

Cependant pour en finir avec dignité, et dans le but de disposer de ses forces contre des ennemis plus formidables, Louis XIV se décide à faire négocier par la voie de Tunis, alors puissance amie. Tourville appuie le projet avec une forte escadre devant Alger, mais sans démonstration hostile. La France se relâche même de ses premières conditions. Ainsi, les ports français sont ouverts aux Algériens, en cas de tempête et pour y faire des vivres. On les leur permet aussi comme refuges d'hivernage et de radoubs, lors de leurs courses dans l'Orient contre les Anglais. Place leur est accordée dans nos hôpitaux, et l'on stipule le rachat de captifs, homme pour homme. La paix est faite à ces conditions; elle dure plus d'un siècle depuis sans aucune collision grave.

Chaban II, successeur d'Ibrahim I, envoie l'année d'après (1688) une ambassade solennelle à Louis XIV. La réception faite au principal personnage, Mehemed-Fleming, sa harangue, les honneurs dont il fut l'objet, ont été conservés, et cet épisode de l'histoire du grand roi n'est pas sans intérêt. En définitive, l'envoyé emporte une haute idée de la puissance et des richesses de la France, des monuments, des arts et de la civilisation du pays pour l'époque. En retour de ce bon accueil, Chaban-Dey reconnaît nos droits de propriété sur le littoral compris entre Bone et Tabarca, et la concession exclusive du commerce de la pêche du corail entre Bone et Bougie.

Également mécontents des déprédations répétées de ces forbans contre leur commerce, les Anglais renoncent aux égards et à la longanimité qu'ils leur avaient trop long-

Digitized by Google

temps témoignée, et imitent la conduite énergique de la France. Le capitaine Breach ayant rencontré, en 1700, une escadre algérienne, l'attaque et détruit ou prend sept de leurs frégates. Ces terribles châtiments, infligés par les deux plus grandes puissances maritimes de l'Europe, devaient faire sur les Algériens une profonde impression, qui s'est conservée pendant le dix-huitième siècle.

Sous ce même Chaban, survient une révolte générale des Maures contre les Turcs dans les puissances barbaresques. Tunis et Maroc, réunis dans le même but, fomentent une insurrection dans Alger, et appellent à la liberté tous ceux qu'opprime le despotisme des Turcs. Le dey Chaban envoie vers l'ouest une armée d'observation. Il marche en personne sur Tunis avec 3500 Turcs et 1500 Maures dévoués. Mehemed, dey de Tunis, oppose 20000 hommes, soutenus par dix-huit canons. Le premier engage hardiment le combat, culbute et écrase les Tunisiens et en fait un horrible carnage. Après cette victoire, il assiége la ville, l'emporte et y établit un chef dévoué à ses intérêts. Vingt mille piastres et un butin immense paient les frais de la guerre, que déshonorent d'ailleurs d'atroces cruautés ; et le traitement proverbial de *Turc à Maure* trouve, dans cette guerre, la plus juste application.

Sous Mustapha II, successeur de Chaban, le bey de la province de l'ouest, portant ce même nom (Chaban) est chargé d'arrêter l'influence des Espagnols d'Oran, qui déjà avaient entraîné les Beni-Amer dans leur alliance et presque à leur solde. Chaban rassemble toutes les forces de son beylik, et vient mettre le siége devant la place. Là, il doit combattre les Beni-Amer eux-mêmes, qui se sont retirés jusque sous les murs d'Oran. Redoublant d'efforts dans cette lutte, le bey meurt atteint d'une balle chrétienne. Son tombeau, qui porte le nom de Sidi-Chabal, proche d'Oran, rappelle cette noble fin, et des honneurs mérités sont rendus

Digitized by Google

à sa mémoire, quand, après le départ des Espagnols, on put acquitter cette dette légitime.

Un jeune favori du pacha, Mohammed-Bakelach-*Bou-Chelagran* (le père de la moustache) pourvu du commandement de l'ouest, s'y rendit avec la ferme intention de venger sur les chrétiens la mort de son prédécesseur. Afin de contenir le sud de la province, souvent livré aux révoltes, il se décide d'abord à occuper un poste militaire sur un point central. Dans ce but il choisit l'ancienne Victoria (d'après le docteur Shaw) appelé par les arabes Belad-el-Questh (la ville des Questh, petite tribu berbère). De ce moment, ce point prit le nom de Am ou Ma-Askeur (la mère des soldats); nous en avons fait Mascara.

La victoire sanctionne bientôt les projets du nouveau bey. Le chérif du Maroc, Moula-Ismael, d'origine arabe, par conséquent ennemi des Turcs, s'avance sur Tlémecen, amenant avec lui de nombreuses tribus, entre autres la tribu libre des Douairs, et les Abid-Garabas, Abid-Cheragas, Abid-Zmelas et autres. Envahis par ce flot, pillés et saccagés, les Beni-Amer se réunissent cependant et attendent l'ennemi dans le Zenboudj-el-Ousth (le bois du milieu). On en vient aux mains. Les gens de Moula-Ismaël éprouvent une défaite célèbre dans le pays (1136 heg. 1707 J.-C.). Ce chef ne doit son salut qu'à une fuite précipitée, et de ce jour le champ de bataille, prenant le nom du vaincu, Moula-Ismaël, consacre la honte de sa défaite. Devenus traitables par cette leçon, les Douairs et les Abid se rangent de suite au service du Bey-Chelagran; et celui-ci, utilisant ce précieux renfort, reste redoutable et puissant dans la province et peut attaquer Oran sans remise.

Le moment était propice. Epuisée par les longues guerres de la succession, l'Espagne, depuis la mort de Charles II (1700 J-C.) n'apportait plus qu'un intérêt secondaire à ses possessions d'Afrique, bien qu'Oran fût alors le seul point

Digitized by Google

qui lui restât de ses nombreuses conquêtes sur cette rive. Les Espagnols, observés par le Bey-Chelagran, abandonnés par les Beni-Amer qui s'étaient rapprochés de celui-ci et lui avaient offert de payer tribut, se décident à abandonner la ville, après avoir subi un an de blocus. Le premier acte du Bey-Chelagran, vainqueur, fut de repousser les Beni-Amer dans la chaîne du Tessalah et du côté de la montagne de Telgat. Le territoire, aux environs d'Oran, fut donné en récompense aux Douairs et aux Abid de Maroc. De ce moment, ces étrangers intervinrent fortement; encore aujourd'hui, alliés des français, ils figurent au premier rang des tribus fidèles dans les affaires de la province. Le chef-lieu de celle-ci, jusque-là placé à Tlemecen, fut fixé à Oran. Les algériens réparèrent les fortifications de la ville, et mirent aussi Mers-el-Kébir en bon état de défense. Quinze mille Maures ou gens auxiliaires des tribus et deux mille koulouglis occupèrent ces deux places.

Le successeur de Mustapha, à Alger, fut Ibrahim le fou (1710). Son règne ne dura qu'un mois. Il dut ce sobriquet à ses passions désordonnées, surtout à son ardeur immodérée pour les femmes. C'était au point que s'introduisant subitement, en l'absence des maris, dans les maisons des mauresques signalées comme les plus belles, il employait tous les moyens pour les séduire, depuis les promesses et l'or jusqu'à la violence. Les désordres de cette nature, atteignant l'honneur dans ce qu'il y a réellement de plus sacré dans tous les pays, ont toujours précipité du pouvoir ceux qui s'y sont livrés. Des qualités réelles et appréciées ne peuvent sauver Ibrahim. Repoussé un jour de la ville à coups de fusils, il est bientôt cerné dans son palais. Sa défense est poussée jusqu'à la rage, secondé par deux seuls esclaves chrétiens dont il avait fait ses pages, restés fidèles. Il est achevé, dans sa propre chambre, par des éclats de grenades enflammées lancées par une ouver-

Digitized by Google

ture que les assaillans ont pratiquée en montant sur la terrasse de l'habitation.

Baba-Ali I est élevé à la dignité de dey sans opposition apparente. Bientôt une puissante faction composée des amis et des créatures de son prédécesseur, devient hostile et marche ouvertement à son but. Les moyens de rigueur sont impitoyablement employés; et pendant le premier mois du règne d'Ali (1710) mille sept cents personnes périssent dans les supplices, ou sont jetées à la mer secrètement. Sa vengeance étant satisfaite, Ali, en habile politique, a soin de faire inhumer le cadavre d'Ibrahim, qui avait été insulté et traîné dans les rues, et lui fait dresser un mausolée. Le dey contente ainsi ses propres ennemis et les rallie à sa cause. Rassuré de ce côté, Baba-Ali peut se livrer à d'autres combinaisons, ayant pour but, en augmentant son pouvoir, de plaire aux habitants, surtout à la milice.

Depuis longtemps, l'autorité des pachas était sans doute effacée par celle des deys, et à la rigueur ne rendait aucun service bien utile au pouvoir de Constantinople. Toutefois la présence des premiers à Alger fatiguait, alors que les intrigues auxquelles ils se livraient par intérêt ou simple désœuvrement, blessaient, inquiétaient les Algériens, surtout les membres du divan. Influents quelquefois à Constantinople, ces fonctionnaires pouvaient avec une certaine habileté, troubler sourdement Alger. En particulier, le pacha actuel, mu par sa haine privée contre Ali, excitait les mécontents, et fomentait dans l'ombre ces terribles conspirations qui finissaient par éclater dans le sang et le meurtre.

Ali prend donc un parti décisif. Il ordonne un jour de saisir le pacha, et le fait jeter à bord d'un vaisseau et conduire à Constantinople, avec menace, s'il remet jamais le pied à Alger, de lui faire trancher la tête. Cet acte était de la dernière insolence; et en chassant l'homme, il fallait

Digitized by Google

ménager une dignité dont le nom seul avait encore une grande importance. Un ambassadeur précède à Constantinople le pacha déchu. De somptueux présents gagnent le sultan', les visirs, les principaux officiers du sérail, et tout s'y dispose favorablement. Des insinuations sur le prétendu esprit d'intrigue des pachas, sur la haine dont les habitants et la milice les entourent, outrage qui, involontairement sans doute, rejaillit sur la personne sacrée du sultan lui-même, ramènent les esprits les plus opposés. Ainsi la justification du dey est complète. Le sultan subit la révolution des janissaires, et ne pouvant la prévenir, la sanctionne. Ali-Dey est nommé pacha; et ses successeurs conservent à toujours ce double titre sans opposition. De ce moment, le pouvoir d'Alger devient une république militaire dont le chef, électif, et les membres, doivent être turcs pour devenir accessibles aux fonctions publiques. L'élément constituant et délibérant est exclusivement un corps de troupes recruté à Smyrne et à Constantinople. Dès-lors, devenu membre de l'état, chaque soldat peut atteindre aux postes les plus élevés.

Après huit ans de puissance, Ali meurt dans son lit, résultat à signaler. Ainsi finit un règne dont le début avait été fort orageux, mais qui, exploité par une main habile et ferme, avait consacré, à peu près, l'indépendance des pachas d'Alger et raffermi leur pouvoir. Le chef du trésor (Khazenadj) Mohammed II, réunit le suffrage spontané des officiers de la milice et du divan. Avant que la mort d'Ali ne soit ébruitée, le matin, on ouvre les portes du palais à l'heure ordinaire; on fait tirer le canon, et le peuple stupéfait apprend la mort d'Ali et l'élection de Mohammed. La Porte accueille cette nomination (1718) sans opposition.

Ancien soldat, puis vendeur de souliers dans une petite boutique, bientôt appelé au palais comme secrétaire (Kodja)

Digitized by Google

par une similitude de nom et une ressemblance de figure avec le vrai candidat, dans lesquelles le précédent dey croit voir le doigt de Dieu, le nouveau chef apporte sur le trône les vertus et les qualités dont s'honoreraient les plus grands rois. Agé de soixante ans au moment de son élection, il exerce surtout le pouvoir avec gravité, prudence et un respect soigneux et étudié pour la Porte, mais sans faiblesse. Ainsi, la guerre ayant été déclarée à la Hollande par une décision solennelle du divan, Mohammed sait endormir, par des honneurs de toute sorte, l'envoyé qui venait signifier les volontés contraires de sa Hautesse; mais celui-ci une fois rembarqué, le dey maintient les courses contre les Hollandais, jusqu'à ce que ce peuple marchand ait acheté la paix par des présents et un fort tribut.

Malgré ses hautes qualités, Mohammed meurt assassiné le 18 mai 1724. Abdy, aga des spahis, son successeur, règne six ans sans laisser de souvenirs. Sous Ali II (1730) Alger reste tranquille; mais des événements d'une haute importance surviennent dans Oran. Là, commandait encore Mohammed-Bou-Chelegran. Cette conquête sur les Espagnols, l'effet qu'elle avait produit en faveur de Mohammed, dans l'esprit des indigènes, lui inspiraient quelque velléité d'opposition contre le pouvoir central d'Alger. Il s'obstine, même, à ne point aller en personne apporter au dey le tribut triennal imposé pour le beylik (denouch), voyage qui souvent conduisait, il est vrai, à la mort. Ce refus ne pouvait manquer d'attirer sur le rebelle une éclatante disgrâce. Un grand événement allait dominer ces débats d'intérieur. Le traité d'Utrecht en 1712, celui de la Bavière en 1715, avaient assuré la puissance de Philippe V sur les Espagnes. Ce roi projète en 1732 la reprise d'Oran. L'opération en est confiée au comte de Montemar, qui s'en acquitte avec un bonheur justifié

Digitized by Google

par ses bonnes dispositions, son activité, sa sagesse et son audace.

Celui-ci part de Carthagène le 5 juin avec une flotte composée de douze vaisseaux de ligne, deux frégates, trente-neuf autres bâtiments de guerre et cinq cents de transport. Les troupes du débarquement comprennent 25 000 hommes d'infanterie, 3000 de cavalerie; plusieurs détachements des gardes espagnoles et wallones en font partie. On doit subir des vents contraires pendant dix jours; le 22 juin seulement la flotte était en vue des côtes d'Afrique; elle ne jeta l'ancre que dans la journée du 28.

Le lieu de débarquement était la plage de las Aguadas, dans la baie du cap Falcon, à une lieue au couchant de Mers-el-Kebir, alors occupé par les Turcs. Le lendemain 29, l'infanterie débarque la première sous le feu de l'artillerie des vaisseaux; elle fait bientôt place à la cavalerie et aux dragons. Dix mille ou douze mille Maures sont là sur le rivage pour s'opposer à l'entreprise; mais leurs vives escarmouches font peu d'effet sur les troupes rangées en bon ordre et sagement conduites, et bientôt cette milice se retire dans les montagnes. Affaiblis par une nuit très-froide, les Espagnols allument partout des feux, et par le conseil de leurs chefs, qui sont obligés de les changer en ordre exprès, des chevaux de frise sont tendus pour arrêter et embarrasser les cavaliers ennemis.

Le 30 au matin, en effet, pendant que les Espagnols commencent la construction d'un ouvrage de campagne sur les bords de la mer, dans le but de protéger les transports de toute sorte et les communications de l'armée à la flotte, les Maures ne présentent pas moins de 24 000 hommes, dont 22 000 des tribus et 2 000 turcs. Sur ce nombre d'assaillants, plus de 15 000 combattaient à cheval. Tous étaient mal armés et pourvus cependant de quelques pièces de campagne, mais fort médiocres. Dirigée d'abord contre les tra-

Digitized by Google

vailleurs qu'on doit promptement songer à secourir, l'action devient bientôt générale. Le comte de Montemar s'engage lui-même avec la plus grande partie de ses troupes et s'empare d'une hauteur importante d'où les Arabes s'étaient tumultueusement précipités pour attaquer.

Ceux-ci, séparés ainsi de leurs communications avec la ville, ne tardent pas à opérer confusément leur retraite. Les récits du temps accusent, de la part des Espagnols, trente morts et cent blessés; la perte des Arabes ne fut guère plus considérable. Le ton modéré des vainqueurs rend ces données très-plausibles. Mais du côté des Maures, le découragement fut au comble. Cédant lui-même au mouvement général de panique, et comptant peu sur l'affection des siens, le bey Mohammed s'enfuit à Mostaganem avec sa garde, ses femmes et ses effets les plus précieux, chargés sur 200 chameaux. L'armée se replie partout, ou plutôt se débande, non sans exercer d'horribles violences sur les chrétiens demeurés entre ses mains. Alors, sur l'avis donné au comte de Montemar par le consul de France qui lui-même avait couru des dangers, le premier peut prendre de nouvelles mesures. Ainsi, de l'une des hauteurs dont le comte s'était emparé la veille, il bat le fort de Mers-el-Kebir défendu par l'aga turc, Ben-d'Abiza, et s'en rend maître après quelque résistance. Les cinq forts, à Oran, n'en firent point; la ville était déserte et le chef espagnol y pénétra sans obstacle le quatrième jour du débarquement.

Les trophées du vainqueur furent 138 pièces de canon, une grande galère et cinq brigantins. Les magasins de la ville et ceux des forts contenaient beaucoup de munitions de guerre et des approvisionnements pour plusieurs mois. Dès le 2 juillet, après un succès si promptement décidé, les hommes des tribus étaient en échange et, en apparence, commençaient un commerce régulier de vivres et de bes-

Digitized by Google

tiaux avec les Espagnols. Cette confiance était feinte, car bientôt la position fut attaquée, mais sans succès.

L'expédition avait duré en tout dix-sept jours. Dans les rangs des Maures, figurait un aventurier hollandais du nom de Ripperda, au service du roi de Maroc. On lui attribue deux ou trois mouvements des Arabes qui tinrent un instant le succès en balance. Mais cet emploi déplorable de bravoure et de talents militaires fut sans résultat, et ceux déployés par le comte de Montemar, dans cette courte et brillante expédition, sont venus jusqu'à nous, autrement distingués.

Ali-Bey, malgré sa diligence pour atteindre le pays d'Oran et reprendre cette place, n'arrive que pour être témoin de la chute de Mers-el-Kebir. Atterré de ce nouvel échec, il n'ose retourner à Alger où sa tête eût indubitablement répondu de l'insuccès des récentes opérations, et se sauve dans le Maroc avec sa famille et ses trésors. Bou-Chalagran ne survit que cinq ans à sa défaite. Joussef son fils lui succède, et sur l'ordre du pacha fixe décidément sa résidence à Mascara.

Ibrahim II est élevé, le 22 août 1732, au rang suprême, abandonné par le fugitif Ali; il conserve le pouvoir jusqu'au mois de février 1748. Alors survient l'événement lugubre connu dans le pays d'Alger sous le nom de *massacre des cinq deys*. L'effervescence des haines, l'intrigue, l'intérêt, la cupidité, les prétentions des maures jusque là méconnues, opposées à celles, toujours actives, des janissaires, voilà les causes de cette sanglante catastrophe. Cinq fois, en effet, dans la journée, le canon du château annonce l'élection d'un nouveau souverain; cinq fois, son cadavre jeté sur les dalles, foulé aux pieds, traîné sur les places publiques, appelle de nouvelles vengeances, et laisse le champ libre aux massacres. Le dernier qui succombe dans cette lutte effrénée subit le supplice le plus atroce. Arraché de son siége à l'ins-

Digitized by Google

tant où le baisement des mains allait commencer, il est entraîné par un groupe de janissaires et précipité sur les fatals crochets de la porte Babazoun, qui le percent de part en part. Son agonie dure quatre heures et remplit d'horreur tous les partis, même ses ennemis personnels.

Au terme de ces sanglantes exécutions, les meneurs effrayés eux-mêmes du résultat, et non sans souci d'être appelés au partage, conviennent de laisser au hazard le choix d'un nouveau maître. Placés donc sous le vestibule de la mosquée, ils reconnaissent pour souverain le premier qui en sort. C'est un pauvre et obscur cordonnier. Malgré ses protestations d'incapacité, ses regrets de tant d'honneur, et sa demande à hauts cris de retourner à son échoppe, il est conduit au palais, revêtu du caftan d'honneur, et les hérauts le proclament dans toute la ville.

Se plaçant à hauteur des circonstances, cet homme révèle une capacité qu'il ignorait lui-même. Il gouverne avec fermeté et sagesse et compte parmi les meilleurs pachas qu'ait eus Alger. Un de ses premiers soins est de faire élever cinq tombeaux aux cinq personnages qui avaient payé de leur vie leur élection de quelques heures. Par cet acte de haute moralité, il se concilie l'estime de tous, et l'affection des divers partis qui avaient perdu leurs chefs dans cette sanglante journée. On montre ces tombeaux en dehors de la porte Babazoun; ce sont cinq grosses tours octogones construites en briques. Quoiqu'en partie ruinés, ces monuments rappellent encore les périls attachés à l'exercice du pouvoir à Alger, et les pratiques atroces des hommes qui le distribuaient.

Le pacha régnant, sous le nom de Mohammed II, est assassiné après six ans de puissance par quelques renégats Albanais. Ali III lui succède (1754) et gouverne assez paisiblement jusqu'en 1766. Détournons pour un instant la vue de ces scènes sanglantes, pour porter notre attention sur la

Digitized by Google

province de l'Ouest. Là se passaient des actes d'une autre nature, appropriés sans doute aux mœurs des arabes et des turcs, mais d'où ressort une moralité plus touchante.

Le bey Joussef s'était retiré à Tlemcen pour échapper aux embûches de son propre califat, Meheddin Mozerati, qui, déjà en fonctions sous le précédent bey, était en grand crédit, et possédait toute la faveur du pacha. Joussef meurt de la peste dans sa retraite de Tlemecen. Cette importante cité se gouvernait alors par ses propres lois. Grâce à la réunion temporaire des koulouglis et des *hadars* ou maures des villes (littéralement bavards, flatteurs) les habitants n'ayant qu'une seule impulsion venaient de chasser avec éclat le caïd nommé par les turcs, et affectaient de rester indépendants.

Meheddin substitua volontairement, à la place de Joussef, son propre fils, Mustapha El-Hamar (le rouge) lequel, s'étant fixé aussi à Mascara, jugea prudent de faire entourer cette ville de remparts (1748 J.-C.). Ce bey, gendre de Joussef, périt assassiné par les parents de sa femme, après dix ans de pouvoir, et ses restes furent transportés de Mascara à Mostaganem où une magnifique mosquée bâtie en son honneur les reçut. Ce monument, mis de suite en réputation, fut doté de propriétés inaliénables, et un imam les administra pour le compte de la Mecque et de Médine.

Gaïd, frère de Mustapha, surnommé, à cause de sa générosité, l'or (El-Dehel) succède à celui-ci. Malgré ses qualités, il n'en excite pas moins, après trois ans de règne, la vengeance des fils de Bou-Chelagran, qui lui faisaient un grief irrémissible d'occuper le pouvoir dont son père les avait chassés; ils allèrent donc travailler contre lui à Alger. Inquiet alors de sa position, le bey quitte subitement Mascara et va demander asile aux espagnols d'Oran (1751 J.-C.). Les enfants de Bou-Chelagran ne se tiennent pas pour satisfaits; implacables dans leur ambition, ils di-

Digitized by Google

rigent leurs coups sur Mohammed-El-Adjani, nouveau bey, uniquement parce qu'il est choisi hors de leur maison, et celui-ci meurt assassiné par cette implacable famille, après un pouvoir éphémère de neuf mois.

Gaïd suppose le moment favorable pour sortir de sa retraite et lutter à force ouverte contre Osman favori du pacha, nouveau bey de Mascara. Il intéresse dans ce but les Mehals qui avaient repassé l'Atlas et reparaissaient dans la province. Quittant Oran avec promptitude et mystère, il rejoint ses amis, et marche à leur tête contre son rival, qui, sans défiance, partait alors d'Alger pour venir prendre possession de son beylik. Les deux rivaux se trouvent en face au-dessous de Miliana ; mais au moment decisif, trahi, abandonné par ses perfides amis, Gaïd doit s'enfuir, à peine suivi d'un petit nombre de cavaliers. Alors commence pour lui une série d'aventures romanesques, et de scènes dramatiques appropriées à la vie des tentes, dont l'auteur que nous avons déjà cité reproduit le tableau naïf et touchant [1]. Enfin, présenté chargé de fers, par les traitres qu'il croyait ses amis, au souverain de Tunis, Gaïd l'émeut par le récit simple mais saisissant de ses infortunes, excite sa pitié et en reçoit sur l'heure toute sorte de biens. Riche des bienfaits de son royal ami, le bey détrôné renonce à ses idées d'ambition. Il se fixe à Tunis et y vit longtemps encore obscur, mais heureux, oubliant les soucis du pouvoir et bravant les perfides embûches qui l'entourent.

La fuite de Gaïd permit à Osman d'occuper paisiblement le pouvoir. Epoux d'une petite-fille de Bou-Chelagran, il l'admit dans ses conseils ou plutôt les suivit et s'en trouva bien. Grâce à son exacte connaissance du caractère de ses parents, celle-ci mit son mari à l'abri de leurs intrigues, et il

[1] M. le capitaine d'artillerie Walsin Esterhazy.

Digitized by Google

put échapper à toutes les embûches. Rassuré de ce côté, le bey tourna ses armes contre les Mehals qui, en reparaissant dans le pays, y avaient apporté leur licence et tout l'orgueil d'anciens dominateurs. Cette fois ils attaquaient et opprimaient les tribus faibles, arrêtaient et dépouillaient les voyageurs au milieu du pays. Osman tombe sur eux à l'improviste, les appelle au combat et les détruit presque entièrement. Leurs débris se dispersent dans toutes les directions; une partie gagne le désert; une autre la province de Constantine; quelques-uns acceptent les conditions imposées par Osman et se fixent dans le pays.

Osman-Bey avait fait rentrer dans le devoir Tlemecen, révolté depuis Joussef. Il entre dans la ville, s'empare du principal rebelle, le caïd, porté à cet emploi par les habitants, et l'envoie à Alger. La milice, jalouse ou plutôt indignée qu'un prétendant ait osé lever le front sans son aveu, lui fait souffrir les plus horribles tourtures et puis le fait écorcher vivant. Quant à Osman, il meurt de maladie, exemple à citer, après quarante-six ans d'un commandement glorieux. Ses restes furent déposés à Mascara (1183 heg. 1771 J.-C.).

Hassan-bey fut le successeur d'Osman, et exerça trois ans sans trouble le pouvoir dans le pays. A ce terme, mécontent de l'accueil du pacha, quand il se rendit à Alger pour apporter en personne le tribut d'usage, le bey pensa voir là une disgrâce prochaine; ainsi, revenu de son voyage, sans rentrer à Mascara, il se sauva chez les chrétiens d'Oran. Toujours inquiet sur sa position, Hassan part de là pour Constantinople, d'où réclamé par le pacha que sa fuite avait rendu furieux, et ne s'y trouvant pas en sûreté, il alla demander asile aux mamelucks du Caire. Estimé et aimé lorsqu'il était au pouvoir, Hassan reçoit des pèlerins mogrebins, se rendant à la Mecque, cette confidence flatteuse que tout le monde regrettait sa courte

Digitized by Google

administration, et qu'il lui serait facile de ressaisir le pouvoir. Le prudent exilé résista à leurs prières, et fixé au Caire, y coula encore quelques années d'une vie obscure, mais douce et paisible.

Mohammed III qui succède à Ali III (1766) relève par ses éclatantes qualités la fortune d'Alger, que le long calme et la faiblesse des derniers pachas avaient déprimée. Trop prudent pour braver les grandes puissances, dont les représailles, comme par le passé, pouvaient être terribles, il met en demeure la Hollande, la Suède, le Danemarck, les républiques italiennes, de lui payer tous les deux ans certains tributs, jusque là exigibles seulement à l'avènement du nouveau pacha. Cette dernière nation, en particulier, est tarifée 5000 piastres. Le consul danois se récrie et croit endormir les exigences du bey par quelques cadeaux; mais celui-ci n'attend pas leur arrivée et déclare brusquement la guerre.

Une escadre de bombardes est dirigée contre Alger par la cour de Copenhague. La défense rendue prudente depuis l'attaque mémorable de Duquesne, avait construit des batteries qui découvraient les abords du port à une grande distance. Ainsi les bombardes danoises n'atteignent même pas le môle qui dessine le port, et la présence de l'ennemi, à la rigueur, n'excite que le ridicule et le mépris. Quelques radeaux assez forts pour porter de l'artillerie sont lancés à la mer, dans le but de prendre les vaisseaux danois en flanc. Cette simple démonstration suffit pour déterminer la flotte à gagner le large. Le Danemarck doit racheter la paix au prix de 100000 écus, plus deux navires chargés de munitions de guerre. Ce nouveau succès accroit la confiance des Algériens, qui redoublent d'insolence.

Dans l'Ouest, l'extermination des Mehals avait laissé la province tranquille sur tous les points. Ibralfim de Miliana qui avait remplacé le bey Ali, fugitif, pouvait se promettre,

Digitized by Google

ainsi que les chefs des provinces de l'Est et du centre, une administration sans orages, quand le cri de guerre retentit d'une extrémité à l'autre du pachalick. Le djehad était proclamé dans toutes les provinces, et les divers contingents ayant le bey à leur tête sont mandés sans délai pour sauver la capitale menacée.

Vingt-deux mille deux cent soixante Espagnols, savoir : 18 900 fantassins, 800 cavaliers, 240 dragons, 3 340 marins, portés par 340 bâtiments de transport que suivent et protègent 42 vaisseaux de guerre, quittent Carthagène le 22 juin 1775. La ruine d'Alger est le but de cette formidable expédition. Son chef est le général Orelly; le commandant de la flotte, l'amiral Castejon. Après une semaine de traversée, l'armée navale paraît le 1er juillet devant Alger, par un temps magnifique; elle jette l'ancre en face de la rive occidentale de l'Arach. L'ordre de débarquement est donné, puis retiré, le vent portant contre terre. Huit jours se passent dans une complète inaction. Un prompt débarquement et une exécution rapide devaient réussir; la lenteur et l'irrésolution pouvaient tout compromettre.

Le sixième jour depuis l'arrivée, un navire espagnol, le Saint-Joseph, a mission de détruire la batterie la plus voisine du lieu choisi pour le débarquement. Celle-ci souffre en effet, mais plutôt à cause de son état de vétusté que par les coups, mal dirigés, qu'elle reçoit. Réparée avec calme, elle réussit à repousser le vaisseau, forcé de se retirer vers quatre heures du soir, après avoir beaucoup perdu. La confiance dans Alger, peu ébranlée d'ailleurs, redouble. Elle est rendue complète par l'arrivée des contingents. En l'absence d'Ibrahim resté dans l'ouest pour s'opposer aux tentatives présumées des Espagnols, son kalifat Mohammed, guerrier de renom, rejoint avec les forces disponibles de la province. Le bey de Constantine, Salehh,

Digitized by Google

arrive avec 15 000 hommes. Mustapha Basnadj, bey de Médéah, en amène 10 000 de la province de Titerie. Toutes ces forces sont sous les ordres du bey de Constantine. Les Turcs restent renfermés dans la place pour la défendre.

Les instructions les plus précises pour débarquer, ensuite marcher et combattre, sont distribuées, mais avec un résultat tellement négatif, qu'on répandit dans la suite que ces instructions avaient été données après l'événement. Le 8, une forte division débarque sans opposition, à deux heures du matin, entre l'embouchure de l'Arach et le premier fort, à droite, du côté d'Alger. Au point du jour, les Algériens, surpris, ne préparent encore aucune défense, mais bientôt un petit corps est en face de l'avant-garde espagnole, formée en bon ordre.

A cette vue, l'officier des gardes, Navarro, qui commande la première division, s'élance en dehors de la ligne en brandissant son épée, au cri de vive la religion! vive la foi du Christ! à eux mes enfants! Ce mouvement irréfléchi entraîne les troupes. Elles s'élancent sur les Algériens, qui, fidèles à leur tactique, lâchent le pied et se dispersent en désordre. Les Espagnols marchent cependant en avant au pas de charge, et se fatiguent à poursuivre l'ennemi sans jamais l'atteindre. On les voit s'engager dans un pays coupé où les gens des tribus répandus en petits postes et avantageusement placés dans les haies, font un feu nourri sans qu'on puisse y répondre. Des troupes de renfort arrivent, ainsi que du gros canon. Celui-ci entre en action et quelques postes importants sont occupés, mais l'ennemi ne peut être délogé des siens.

Le feu se ralentit, malgré le zèle des officiers, les ordres et les exhortations; et démoralisés par ce premier échec, les hommes sont sourds à la voix de la discipline. Bientôt chacun combat, s'avance, recule pour son propre compte.

Digitized by Google

Un incident ridicule en apparence, absolu dans ses résultats, complique les circonstances de l'action et pousse au dénoûment. Le kalifat Mohammed, qui avait amené comme transports une quantité notable de chameaux, très-nombreux dans son beylik, ouvre l'avis de les réunir en masse et de les lancer contre les Espagnols. Ces nouveaux adversaires se jettent sur la gauche de l'attaque. Les cris horribles de ces animaux qui, furieux, ne peuvent être arrêtés, et leur aspect hideux épouvantent les chevaux andalous, qui se cabrent et reculent. Les fantassins eux-mêmes, désunis, renversés, refoulés, sans attendre des nouveaux ordres, les uns en colonne, les autres en bataille, la plupart isolés, se retirent précipitamment. Un grand nombre de morts, beaucoup de blessés aussi, restent sur place. Ceux-ci ne sont sauvés qu'en partie. L'armée ne doit son salut qu'à un retranchement improvisé par les troupes du troisième débarquement et armé de trois canons, et aux bonnes dispositions des commandants des frégates, qui, du rivage, font sur l'ennemi un feu actif et bien dirigé.

Rendus audacieux par la victoire, les Maures cernent, quoique de loin, les retranchements, réellement trop étroits pour le nombre d'hommes, et leurs balles deviennent meurtrières. Le feu croisé des batteries du rivage, et du fort de l'Arach (maison carrée) sur ces lignes, rendent la position intenable. Comme dans l'expédition de Charles-Quint, cependant, un avis généreux est ouvert par le général Vaughan, anglais, au service d'Espagne; c'est, au jour, de recommencer l'attaque, en mettant à profit la rude leçon reçue dans la journée. Cette opinion est écartée, et l'ordre de rembarquement donné. L'opération se fait dans la nuit; mais le tumulte, le désordre, la confusion, y président. L'ignorance seule de l'ennemi, en cet état de choses affligeant sauve l'armée d'une ruine complète.

Quoique exagérées par les récits, les pertes des Espagnols

Digitized by Google

paraissent n'avoir pas été au-dessus de 1000 morts et 2000 blessés ; en outre dix-huit bouches à feu, une grande quantité d'armes et toutes les munitions étaient prises. Tous les blessés tombés au pouvoir des Algériens furent achevés. Ceux-ci, luttant contre une organisation militaire supérieure, et la bravoure mal dirigée mais réelle, ne perdirent pas moins de 1000 hommes. Humiliée, presque sans provisions, renonçant à toute vengeance générale ou partielle, la flotte remit à la voile le 12, et la première, put porter en Espagne la nouvelle de ce grand désastre. Ce succès inattendu ne fit qu'augmenter l'orgueil des forbans d'Alger, et rendre leurs déprédations plus audacieuses et plus insolentes. Cependant les tentatives des Espagnols pour châtier ce repaire de pirates ne furent pas abandonnées. Plus tard, l'amiral Barcello combat les corsaires avec bravoure et habileté ; et s'il échoue dans l'accomplissement d'un projet général, c'est faute de moyens suffisants pour remplir sa mission comme il la comprenait.

Une part large était due au kalifat Mohammed, dans le succès de juillet 1775 contre les Espagnols. Là ne devait point se borner pour lui les services rendus au pacha. La division s'était glissée dans la milice après la victoire. Peu contente des récompenses accordées par le pacha aux braves musulmans qui avaient complété le défaite des Espagnols, la plupart des soldats, étendard en tête, étaient partis dans l'intention de se rendre à Tunis pour y servir un maître moins avare. Déjà cette troupe rebelle va atteindre la ferme d'Aouch-Senta, dans la Metidja. Mohammed accourt, la joint, lui parle, apaise par son langage prudent les plus mécontents, et les ramène tous à Alger. Un argument plus éloquent encore est employé ; c'est la distribution de tout l'argent qui lui appartient ; il en gratifie la milice, et l'éloge du chef généreux est dans toutes les bouches.

Le bey Ibrahim de Miliana meurt après dix ans de

Digitized by Google

commandement dans sa province de l'ouest (1783); il a pour successeur Hadji-Krelib le Turc. Mohammed restait kalifat auprès de sa personne. Un incident grave autant que singulier signala ce règne. Un homme de la secte de Sidi-el-Arbi-Dercaoui (littéralement rebelle), du nom de Sidi-Mohammed-Ben-Ali, marabout, parut dans la province de Tlémecen. Son origine prétendue était celle des Idris. A la destruction de cette famille près de Tafilet, l'un de ses membres se serait fixé non loin du village de Ain-el-Haout, à trois lieues de Tlémecen, et c'est de celui-ci que se disait issu Sidi-Mohammed, surnommé El-Idrissi. La haine contre les Turcs et la prétendue fin prochaine de leur domination, étaient le thème obligé des prédications de ce fanatique; et du fond de sa retraite il portait le trouble et le désordre parmi les tribus dociles. A sa voix, Tlémecen, étranger jusque là au mouvement d'insurrection, était menacé d'être envahi, et tout retard pouvait entraîner un malheur.

Le bey part de Mascara et campe auprès de Tlémecen. Le lendemain matin on le trouve mort dans sa tente. Les esprits peuvent s'exercer; le fanatisme peut aiguiser ses armes: « C'est Allah, conjuré par la prière du saint marabout, qui avait préparé les moyens de destruction, et une pluie de pierres tombée du ciel sur l'ontahg (grande tente de campagne du bey) a servi d'instrument. Atteint le premier avec ses plus intimes, Ibrahim a payé de sa vie sa tentative impie contre le saint marabout chéri de Dieu. »

Quoique réputé homme vaillant et ayant fait ses preuves de courage, le kalifat Mohammed, en prenant le commandement, ne pouvait lutter à armes égales contre le fanatisme, manié par une main aussi redoutable que celle d'Ali. Le premier aime donc mieux acheter la paix du marabout que de chercher à l'obtenir par la voie des armes. Il va trouver le *saint* homme, lui rend hommage, et une forte somme achève de calmer son enthousiasme rebelle. Vain-

Digitized by Google

queur sans avoir combattu, Mohammed-Ben-Ali continue à occuper Aïn-el-Haoud, et sa maison retient de ce jour toute sorte de privilèges et d'immunités, tels que le droit d'asile et celui de prélever la ziara et le drekeur (tributs respectifs de la visite et de la prière).

Le kalifat Mohammed, confirmé bey par le pacha d'Alger, mérita par ses hautes qualités le surnom de Grand (El-Kébir). L'occasion de les exercer se présenta l'année même où il entra en fonctions, année que les Arabes ont appelée l'année du mal, à cause d'une famine désastreuse qui désola tout le pachalik. Mohammed en cette circonstance se montre politique habile et sage administrateur, et le fléau, dans l'ouest, fut combattu autant qu'il était au pouvoir des hommes. Comme pour achever la ruine du pays, la peste ravagea les côtes d'Afrique, depuis Alexandrie jusqu'au Maroc (1786 J.-C.). Dans la région de l'occident, en particulier, l'épidémie enleva des familles riches, nombreuses et considérées.

Au retour des côtes de l'Asie mineure où Hassan, chef des équipages de marine du pacha d'Alger et son cousin, avait été faire un recrutement de Turcs pour remplir les rangs de la milice, démolis par la faim et la peste, la flotte algérienne fut assaillie par une violente tempête. Le navire que montait Hassan, par un hasard singulier, fut jeté sur le littoral d'Espagne, et dut chercher un refuge dans un des ports de cette côte. Malgré l'état d'hostilité entre les deux nations, il n'en résulta rien de sérieux pour Hassan. Celui-ci put retourner à Alger au moment où le pacha Mohammed, son parent, venait de mourir (1791) alors âgé de 80 ans, et après avoir occupé tranquillement le trône 27 ans. C'est le plus long règne qu'on ait vu à Alger. Hassan arrive assez à temps pour écarter les autres prétendants au pouvoir. Sa réputation comme marin et la présence sur la place de 1800 Turcs, qu'il avait amenés avec lui et

Digitized by Google

dont il s'était déjà fait reconnaître, applanissent tous les obstacles. Il est donc reconnu pacha par tous les soldats de la milice, et continue avec bonheur sa politique de résistance contre les puissances européennes.

Alors survenait à Oran un grave événement. Cette ancienne possession des espagnols dont la seconde occupation comptait soixante ans de durée paisible, presque oubliée, allait leur échapper, victime d'une catastrophe au dessus de toutes les prévisions humains.

Ce fut une nuit bien sinistre que celle du 9 octobre 1790, dans cette ville d'insouciance, de désœuvrement et de plaisir, occupée par les Espagnols, sur la rive africaine, et qu'ils appelaient la petite cour (corte chica). Le sommeil fut terrible; pour le plus grand nombre, le réveil fut plus terrible encore; ce réveil c'était l'éternité. Le neuf octobre 1790, à minuit précis, eut lieu à Oran, la première secousse d'un horrible tremblement de terre. Cette secousse fut suivie de vingt et une autres, et la dernière, la plus forte, fut telle qu'on put à peine se tenir debout. Toutes les constructions un peu vieilles furent renversées, et dans ce nombre les fortifications du Château-Vieux, les plus anciennes et les bien moins établies. Mais les édifices plus modernes, sur la rive droite du ravin qui partage en ce moment Oran en deux villes, résistèrent.

Sur une population tant militaire que civile de 7 000 âmes, non compris 5 000 galériens, plus des deux tiers, suivant les uns, plus exactement la moitié, c'est-à dire 3 500 ou 4 000 individus, furent ensevelis sous les décombres. Dans une caserne située à la vieille-casbah (vieux-château), vingt hommes seulement, sur un régiment entier, s'étant placés par instinct de conservation sous les arceaux des portes et des croisées, échappèrent à la catastrophe. Le gouverneur qui résidait dans ce quartier, et le général

Digitized by Google

commandant les troupes, furent du nombre des morts. L'hôpital était renversé ; on ne trouva d'autre abri pour mettre les malades en sûreté que les magasins indestructibles, taillés dans le roc, le long du quai de débarquement.

Plus de deux tiers de la ville avaient été détruits. Ce qui restait de la population, abandonnant des ruines infectes et misérables, reçut ordre de venir camper sur le terrain, alors libre, qui s'étend du château-neuf, ou nouvelle-casbah, au fort Saint-André. Là des tentes et des abris en planches furent dressés, pour recevoir les soldats et la faible portion d'habitants qui survivaient à l'horrible catastrophe.

La situation parut favorable au bey de Mascara, Mohammed, pour se rapprocher d'Oran, tenter un coup de main, et compléter la destruction des Espagnols. Mais, arrivé sous les murs, le chef musulman aperçut de nombreuses voiles en rade devant Mers-el-Kébir, et même dans la baie d'Oran et au mouillage de la ville. C'étaient des renforts d'hommes et de provisions pour remplacer les pertes récentes. Rien en apparence n'était donc changé dans l'attitude et les ressources des Espagnols. Mohammed, après des démonstrations assez sérieuses contre la place, et après avoir tenu la campagne pendant un mois, rebuté bientôt par la saison des pluies, rentra à Mascara. Il reparut au mois de mai. L'hiver, à la fin de la campagne, l'ayant ramené une seconde fois à Mascara, il se montra encore au mois de mars de l'année suivante.

Deux ans s'étaient passés de la sorte. Enfin, en 1792, le roi d'Espagne, engagé dans la guerre générale contre la France, trouvant dans l'occupation isolée d'Oran et de Mers-el-Kébir un lourd fardeau que n'allégeait aucune compensation, conclut une convention avec le dey d'Alger. Oran devait être évacué par les Espagnols et ensuite occupé pacifiquement par les gens du bey. Ces conditions furent exactement remplies. Au lieu de laisser les Espagnols détruire les fortifications, comme ils l'entendaient d'abord, il fut ré-

Digitized by Google

solu qu'ils s'éloigneraient sans rien dégrader et sans indemnité, en emportant les canons en bronze, laissant les autres, mais enlevant les approvisionnements de toute espèce. Les troupes et les habitants d'origine espagnole furent transportés à Carthagène; le corps de déserteurs indigènes, et quelques musulmans réfugiés, durent être débarqués à Ceuta. Il fut même permis à ces derniers, avec garantie et respect pour les faits antérieurs, de rester dans la ville. Oran retournait décidément aux indigènes, ses anciens possesseurs. Plus exactement il retombait sous le joug de turcs, appelés à l'époque de l'invasion espagnole comme simples auxiliaires des maures dégénérés, mais devenus bientôt pour ceux-ci des maîtres absolus et des despotes cruels.

Pendant la double période d'occupation, depuis la dernière conquête surtout, les rapports des Espagnols avec les tribus d'alentour étaient restés à peu près nuls. Alors même que les relations de nation à nation, à Alger, se maintenaient amicales, il y avait peine de mort, autour d'Oran, contre tout arabe qui correspondait, à un titre quelconque, avec les étrangers. L'éloignement entre ces rivaux était si puissant, la crainte des représailles si vive, qu'un voyageur français, Desfontaines, ayant atteint la basse plaine qui s'étend jusqu'aux montagnes d'Oran, curieux de passer près de la ville pour en reconnaître la situation, ne put trouver, à aucun prix, des guides qui consentissent à l'accompagner.

Il y avait néanmoins des déserteurs de part et d'autre. Ceux des tribus accouraient fournir des renseignements vrais ou faux. Le prix de leur trahison était payé cinq douros d'Espagne (25 francs). Ces hommes, sous les titre de *maures de paix*, passant à la solde du roi d'Espagne, formaient une compagnie d'éclaireurs, au nombre de cent cinquante ou deux cents cavaliers. On les lançait quelquefois dans la campagne pour faire des esclaves, pour acheter ou plutôt pour voler des denrées. Anciennement, quand les

Digitized by Google

indigènes réussissaient à en prendre, ils se bornaient à leur couper les bras et les jambes : ils appelaient cela de l'indulgence. Plus tard, ils les mirent à mort. A leur tour, les arabes allumaient des feux pendant la nuit pour attirer les déserteurs de la ville. Chaque chrétien leur était payé 10 f. seulement par le bey de Mascara.

A cette misérable réciprocité d'infamie se bornaient les relations du dedans au dehors. Les Espagnols ne tiraient rien de l'intérieur du pays. Tous leurs approvisionnements, même la viande, venaient du littoral espagnol opposé, par les ports d'Alméria et de Cartagène. Aussi les arabes n'avaient point de marché en ville, et tout consistait à la vente faite, par les déserteurs, de quelques bœufs, moutons ou chevaux volés, et toujours livrés à vil prix. Les gens du dehors n'étaient admis dans l'intérieur d'Oran que les yeux bandés, quand ils apportaient des lettres. La garnison ne s'écartait pas hors de la portée du canon ; c'était le caractère exclusif de la simple occcupation réduite au littoral, à laquelle les projets de quelques gens voudraient nous ramener. Ainsi, des travaux prodigieux, des communications souterraines, de magnifiques magasins voûtés, d'autres magasins taillés dans le roc, des casernes, trois églises, un théâtre sous le nom de Colysée ; tous ces monuments d'utilité publique ou d'embellissement, étaient dans le simple but de favoriser un lieu de déportation.

Mohammed fixa sa résidence à Oran. Montrant des vues plus étendues que la plupart de ses co-religionnaires, ce bey réclama du chef espagnol un homme de chaque profession pour rester en ville et y exercer son industrie, en lui assurant aide et protection. Cette demande fut agréée et la condition exactement tenue par lui. Mais les successeurs de Mohammed n'offraient plus les mêmes garanties. Bientôt, pour ces pacifiques industriels, Oran ne fut plus une patrie, mais une terre étrangère. Ils réalisèrent peu à peu

Digitized by Google

leurs ressources et rentrèrent successivement en Espagne. Un seul se fixa définitivement à Oran, revêtu de la charge de joaillier du bey. Son fils lui succéda. Les Français le trouvèrent dans la ville, où il réside encore.

Les nouveaux possesseurs s'empressèrent de démolir les constructions qui durent coûter tant de peine à leurs devanciers. Plusieurs ouvrages furent même détruits sur l'ordre exprès du pacha d'Alger, qui envoya sur les lieux un agent chargé de faire sauter, sous ses propres yeux, les pièces de fortification désignées par le maître. Le but du pacha était d'empêcher que la propriété d'une ville forte, comme Oran, ne donnât au bey, son vassal, quelque velléité d'indépendance. Quant aux fortifications désignées pour être détruites, ce furent les forts Raz-el-Aïn, San-Fernando, Saint-Philippe, Santa-Cruz, et quelques ouvrages dépendant des autres forts.

Afin de repeupler sans délai sa capitale, le nouveau chef fit un appel aux populations maures des autres points de la province. Il appela aussi à Oran des Juifs de Nedroma, Mascara, Tlemcen, Mostaganem, dans le but de raviver le commerce. Ceux-ci, toujours prêts, quand il y a à prendre ou à gagner, accoururent de tous côtés. Il leur concéda du terrain entre le Château-Neuf et Saint-André, avec la condition de construire suivant les prescriptions d'assiette et d'alignement données. Le retard, après un certain temps, à remplir ces conditions, entraînait déchéance. Voilà l'origine du quartier supérieur à Oran, en général assez bien bâti, qui compose la nouvelle ville sur le plateau, à la droite du ravin. Là sont encore réunis tous les Juifs. Quant aux Maures proprement dits, les premiers arrivés s'établirent dans la vieille ville. Ils relevèrent, à grands frais, les maisons que le tremblement de terre avait renversées, et qui ne présentaient alors qu'un amas de décombres.

Le bey Mohammed ne borna pas là ses utiles projets.

Digitized by Google

On lui doit la belle mosquée ou minaret si élégant, appelée par nous *Grande-Mosquée*, par les Maures *Mosquée-du-Pacha*. Il commença, dans la ville basse, la construction de la mosquée *de la Place*, réunie aujourd'hui aux bâtiments somptueux qui composent le grand hôpital d'Oran. Deux ans plus tard, en 1794, il dut se garantir de la peste qui assaillit Oran, et qui avait été apportée par des pélerins venus de la Mecque. Son fils, du nom d'Osman, en fut atteint, et périt; les Maures, pour ce motif, appelèrent ce fléau *peste d'Osman*. Mohammed, en fidèle musulman, y vit le doigt de Dieu: soumis à ce jugement, sans rien faire de plus, il sortit de la ville avec toute sa maison, et alla camper dans la plaine de Meletta. Il y resta trois mois, puis rentra à Oran, mais seulement lorsque la colère de Dieu fut apaisée, c'est-à-dire quand le fléau eut disparu.

Les hautes qualités de Mohammed lui valurent l'envie du pacha ou dey d'Alger. Celui-ci, afin de réaliser ses projets sinistres, profita de la visite que son vassal était tenu de faire tous les trois ans pour lui rendre hommage, lui offrir des présents et acquitter le tribut (Denouch). Il reçut Mohammed avec l'apparence d'une haute distinction, et l'invita à une fête donnée en son honneur, à la fontaine Aïn-Arbet, près d'Alger, où il lui fit verser un poison lent. Mohammed emporta le germe de la mort, et expira, en retournant à Oran, dans la tribu des Sbihheu (Sbeha des cartes), où on lui éleva un tombeau qui existe encore. Ainsi périt un homme qui avait le tort irrémissible, auprès de ce pouvoir soupçonneux, tyrannique, d'Alger, de montrer quelques vertus et de conduire à terme de grandes choses.

Alors que l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, l'Espagne, l'Amérique payaient tribut à Alger, et que les états d'Italie n'obtenaient la paix à aucun prix, la France

Digitized by Google

seule ne s'était point abaissée jusqu'à compter une rétribution. Mais toujours ses présents étaient magnifiques et offerts à propos. La faveur des individus composant le divan d'Alger restait acquise. Aussi le mouvement des affaires du port de Marseille était immense, et le pavillon national primait dans la Méditerranée.

Cette prospérité, pendant la révolution de 89, marqua un temps d'arrêt, et l'expédition d'Egypte inquiéta le Sultan, qui, influencé par les Anglais, prévint Mustapha III, successeur d'Hassan IV, d'avoir à cesser tout rapport avec la République. En effet, à la fin de l'année 1798, les négociants français furent expulsés de leurs comptoirs de Bone et de la Calle, et le consul de la république, Dubois-Thinville, était enlevé de sa maison, puis embarqué violemment pour être conduit prisonnier au château des sept tours à Constantinople. Par représailles, Sidi-Aboukaïa, envoyé extraordinaire d'Alger à Paris, fut enfermé au Temple. Son secrétaire expédié sans délai à Alger par le Directoire, dut exposer les faits. Cette démarche suffit. Le dey, intéressé lui-même dans des fournitures de blé faites aux armées de la République par la maison Busnach et Bacry, juifs de Marseille, établis à Alger, profita des événements de brumaire pour envoyer un nouvel ambassadeur, et faire ses propositions de paix.

Cette négociation, dans laquelle domine le grand nom de Bonaparte, amène un armistice, le 20 juillet 1800. L'année suivante, un traité fut signé par Mustapha-Dey et le consul Dubois-Thinville, élargi à Constantinople. Les négociants français rentrèrent dans leurs propriétés, et le dey accorda, comme indemnité, la remise d'un an de droits pour la pêche du corail. La correspondance haute, fière, digne du chef d'une grande nation, de Bonaparte enfin, premier consul; celle prudente, obséquieuse, presque résignée, de Mustapha-Pacha, ont été conservées; elles appartiennent à l'histoire : c'est une noble page de plus dans

Digitized by Google

celle de Napoléon. Au contraire, le gouvernement anglais, objet de mauvais procédés, essaya de se faire justice. Nelson parut devant Alger avec sept vaisseaux de ligne ou frégates, demandant une éclatante réparation. Le dey resta inflexible. L'amiral dut se retirer, après avoir vainement tenté d'établir un blocus.

Des discordes au dedans, ayant pour motifs l'esprit d'indépendance et la haine contre les turcs, toujours vivaces parmi les populations kabyles et berbères, agitent les dernières années du règne de Mustapha III. Le signal partait d'Oran. Dans la province de ce nom, Mohammed-el-Kébir avait eu pour successeur le plus jeune de ses fils, Osman, El-Aouwer (le borgne). Celui-ci, avec 50 tentes turques (1150 hommes) et tous les cavaliers formant le magzen, dut marcher sur Aïn-Mahdi. Le dessein d'Osman étant d'enlever le *saint* marabout Tedjeni, dont le crédit religieux lui portait ombrage. Il arriva sans combat devant la ville qui lui ouvrit ses portes. Mais Tedjeni, avait fui dans le désert. Aïn-Mahdi fut frappé d'une contribution de 17 000 rials-boudjous (30 600 francs), et dut fournir en surplus une immense quantité de bernous, haïcks et autres vêtements de prix. La contribution payée, le bey retourna à Oran après cette excursion, dont le but principal était manqué; car le *saint* fugitif rentra ausitôt dans sa ville et y fut reçu aux acclamations de tous.

Bientôt Osman quitta la résidence ordinaire des beys, au château-neuf, pour aller s'établir à l'autre extrémité de la ville, à la vieille-Casbah. Il fit restaurer cet ouvrage et l'arma d'artillerie, afin d'être plus à l'écart et plus libre de se livrer à ses débauches. Il entreprit aussi quelques réparations au fort élevé de Santa-Cruz. Mais, sur l'ordre du pacha, qui craignait que cet audacieux vassal ne s'en servît pour lui opposer quelque résistance, il suspendit ses travaux et fit démolir ce qu'il avait commencé.

Digitized by Google

Méprisé des habitants, ou las du pouvoir, Osman traita bientôt avec un armateur anglais, qui devait venir l'enlever secrètement, ainsi que ses trésors, ses femmes, ses enfants et les objets les plus précieux composant son domaine ou celui de l'état. Instruits du projet, les chefs de la milice et les principaux habitants, se saisirent de sa personne et l'envoyèrent au pacha chargé de chaînes. Celui-ci se contenta d'exiler Osman à Belida.

On suppose que pour s'en débarrasser sans scandale, après deux ans, le pacha le nomma bey de la province de Constantine, où des factions turbulentes avaient déjà culbuté plusieurs chefs. A la tête des kabyles de Bou-Oulban, sur les bords de l'Oued-el-Zour, se montrait un rebelle, soi-disant marabout, du nom de Ben-Arach. C'était un homme rusé et en crédit, qui avait fait fortune en Egypte par suite des mouvements causés par la présence des français. L'ordre du pacha, Mustapha III, en cette occurrence, était d'un effrayant laconisme « Ta tête ou celle de Ben-Arach » lui écrivait-il. Les deux rivaux se rencontrèrent; un combat s'engagea. Osman fut battu, et son armée détruite. Pris par Ben-Arach il eut la tête tranchée; mais, en réalité, le pacha n'avait obtenu qu'une demi satisfaction, et sa joie ne fut pas complète. Celui-ci ne survécut pas long-temps; il fut déposé, puis étranglé par la milice, mécontente des troubles qui agitaient la province.

Hamed III, successeur de Mustapha, ne fit que paser au pouvoir. L'émeute le lui ôta, le 25 juillet 1808, au profit d'un rival élu par la milice, qu'elle massacra presque aussitôt. Reconnu de nouveau, Hamed, fut décidément dépossédé le 7 novembre suivant, puis décapité. L'auteur du mouvement, Ali-Hadgi V, proclamé par 600 soldats ne fut pas reconnu sans opposition. Enfin après quelques jours d'agitation, un divan général, assemblé dans la principale caserne, mit fin à ce conflit, et la tranquillité reparut.

Digitized by Google

Ce calme était nécessaire au dey pour conserver l'influence qu'Alger était menacé de perdre sur les provinces. A Oran, Mustapha-el-Manzali, caïd de Tlemecen, avait remplacé Osman, ayant été porté à l'emploi de bey par les chefs de la milice et le vœu du peuple confirmé par le dey. Il se trouvait alors en face de Ben-Chérif, califat de Ben-Arach, qui s'était avancé dans la province, avec les tribus du désert, prêchant, ainsi que son chef, l'expulsion des Turcs, et proclamant sa mission comme venant de Dieu. Mustapha sortit d'Oran pour le combattre. La rencontre eut lieu dans la plaine de Fortassa, proche de Flitta. Celui-ci fut défait et forcé de se retirer à Oran. Le pacha le destitua et le manda à Alger.

Pendant ce temps, le califat de Mustapha, alors en excursion du côté de Mazouna, avait prêté ingénument protection aux habitants, sur leur demande, tant que dura la moisson. Pour toute reconnaissance, il fut trahi par eux, ensuite chassé avec les siens. Dans sa retraite, le califat eut à lutter contre les tribus ameutées par les Mazounas eux-mêmes, sur son passage, et fut mis en déroute sur le territoire des Medjehars. Il réussit néanmoins à passer le Chélif avec quelques portions de son magzen, restées fidèles, et put gagner Mostaganem. Ainsi, la province était en pleine révolte, et sa capitale bloquée. Ben-Chérif, maître de Mascara, de Tlemecen et de toutes les petites cités de l'intérieur, tenait les Turcs étroitement serrés dans les villes du littoral. Enfin, son autorité s'étendait depuis les portes de Miliana jusqu'au-delà de Tlemecen, vers les frontières du Maroc. C'était précisément la puissance longtemps affectée par Abd-el-Kader, la même ambition et les mêmes projets, luttant contre d'autres rivaux, et appliqués à d'autres temps.

Le pacha Ali se décide cependant à venir au secours de la province. Ce soin est confié à Mohammed-Mekalech,

Digitized by Google

frère du bey Osman et son compagnon d'exil à Belida. Le nouveau bey doit parvenir à Oran en débarquant à Mers-el-Kebir, les communications par terre étant interrompues. Son premier acte est de renvoyer à Alger le faible Mustapha. Mekalech fait ensuite ouvrir les portes, que par crainte on avait laissé murées pendant six mois de blocus. Réunissant les Turcs, les Koulouglis, les débris du magzen renfermés dans la place, et ranimant le courage de tous, le bey sort de la ville, en se faisant suivre de trois canons traînés à bras. Il fond sur l'ennemi sans lui laisser le temps de se reconnaître, le repousse et le jette sur le Sig. Les tribus, qui avaient à se faire pardonner leur première défection, se retournant alors contre Ben-Chérif, mettent en déroute le reste de son monde réuni sur l'Habra. Comme gage de leur soumission, elles amènent à Oran les chameaux, les chevaux et les bagages capturés. Le marabout s'enfuit et se met à l'abri derrière les remparts de Mascara.

Profitant de ses succès, Mekalech, renforcé des Bordjias, va planter ses tentes dans le pays des Medjéhars. Les tribus rebelles qui s'étaient déclarées pour Ben-Chérif, poursuivies jusqu'à Oraza, sur les bords de la mer, laissent, après un combat sanglant, 1200 des leurs sur la place, et trois cents têtes coupées attestent leur défaite. Le reste des rebelles ne peut tenir dans un nouvel engagement contre le bey Mekalech. Ce guerrier donne lui-même le signal, et, quoique blessé, charge en personne à la tête de ses cavaliers. Mille têtes exposées, dit-on, sur les remparts d'Alger, vont témoigner du châtiment qui attendait toute résistance à l'autorité des Turcs. Les membres même de la famille de Ben-Chérif, pris dans Mascara, sont livrés sans pitié au bourreau, à Alger. Mekalech parcourt l'*outhan* (le district) en vainqueur, et prend ainsi possession de Beylik, qu'il ne devait qu'à son courage.

Digitized by Google

Après un an de tranquillité due à des succès aussi décisifs, Mohammed-Mekalech apprend la présence soudaine, dans sa province, des marabouts Ben-Arach et Ben-Chérif, qui venaient de réunir leurs camps. La tribu puissante des Beni-Amer, jadis à la solde des Espagnols, stygmatisée pour ce fait par les Turcs, s'était, à la voix des deux marabouts, levée en masse contre ces dominateurs. L'intrépide bey part d'Oran en silence ; il surprend la tribu rebelle au marché du lundi (el-had), fond sur elle et l'écrase. Les deux chefs ennemis fuient et se réfugient dans le Maroc.

L'importante cité de Tlemecen était alors en pleine guerre civile ; cela tenait à la constante rivalité des Koulouglis et des Hadards. Une famine affreuse augmentait l'anarchie. Le bey s'y transporta et mit fin à ces différends. L'arrivée de neuf cents chameaux chargés de blé, pris dans les matamores (silos) des Beni-Amer, fut dans cette occurence un puissant auxiliaire pour la pacification. Le bey, après un mois de séjour à Tlemecen, retourna à Oran.

Réfugiés à Maroc, dans la petite ville de Taza, les deux marabouts ne tardèrent pas à devenir implacables ennemis ; et Ben-Chérif, plus fort ou plus adroit, finit par faire étrangler son ancien maître. Le meurtrier, obligé de fuir le théâtre de son crime, fut recueilli dans une autre ville du Maroc appelée Mezerda, et y épousa la fille d'un marabout du nom de Bou-Terfas. Peu de temps après, il y mourut de la peste. Ainsi finirent misérablement deux hommes qui avaient rêvé l'indépendance des tribus, en face de la puissance turque, et le rétablissement, sans doute à leur profit, d'une prétendue nationalité maure ou berbère.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Mohammed-Mekalech se laissa corrompre par l'oisiveté et le calme de la paix ; et bientôt on le vit se livrer à des excès de toute nature. Au grand scandale de tous, il commença par boire du vin, des liqueurs fortes, et s'adonna à l'ivrognerie la plus ef-

Digitized by Google

frénée. Ce n'est pas tout, il fuma et but de l'*achich* (chanvre) et dans l'ivresse qui en résultait, commit les plus grands excès. Rien ne fut à l'abri de ses violences, et malheur à qui fit obstacle à sa volonté ou murmura contre ses vils caprices. Les familles les plus notables d'Oran ne furent pas même respectées, et plusieurs jeunes filles, arrachées à la maison de leur père, furent séquestrées à la casbah pour servir aux débauches du tyran.

Un jour ayant mandé chez lui la femme d'un aga des Smelas, il lui fit donner, dit-on, autant de soltani d'or qu'elle avait fait de pas pour arriver de sa maison au palais. La présence des chaouchs du bey accompagnant cette femme et comptant les pas, mit le comble à l'exaspération du public. Les plaintes retentirent, non sans danger, auprès du précédent pacha Hamed, à Alger; elles furent écoutées. Malgré sa valeur et les immenses services rendus à la cause turque, Mekalech fut voué à la mort. Décidé à s'en défaire sans retard, le dey lui dépêcha le précédent bey, El-Manzali. Celui-ci, en arrivant, pour donner une couleur légale à sa mission, demanda compte à Mekalech des trésors qu'il prétendait avoir laissés en quittant son administration. Il feignit d'être peu satisfait de la réponse, et, sans en attendre davantage, lui fit appliquer sur la tête un plat métallique brûlant, puis le fit étrangler.

Mustapha, rappelé de son exil et rétabli dans son ancienne dignité, montra une incapacité telle qu'il dut être révoqué. Cette décision ne se fit pas attendre. Bou-Terfas, beau-père de Ben-Chérif, et se servant de son nom comme d'un drapeau, avait poussé quelques tribus à la révolte. Il fallait à Oran un chef influent et aguerri; Mustapha-el-Manzali, reconnu impuissant pour rétablir l'ordre, fut appelé à Alger. Cependant le dey le fit son *krasnadji* (chef du trésor), ce qui annonce peut-être, chez ce bey disgracié, quelque talent ou au moins un certain crédit. Il mourut

Digitized by Google

même, à Alger, de mort naturelle. Sa médiocrité le préserva sans doute d'une fin tragique, condition à peu près inséparable de ce pouvoir éphémère.

Mohammed-el-Réquiq, successeur de Mustapha, avait été son propre califat; il fut surnommé Bou-Kabous (père du pistolet), et voici la circonstance à laquelle il dut ce singulier sobriquet. Chargé de sévir, comme califat du bey, contre un cheik arabe, il le vit un jour paraître devant lui, et en reçut l'aveu le plus humble de ses torts. Pour toute réponse, El-Réquiq lui fit sauter la tête d'un coup de pistolet. Ce bey ne donna pas à Bou-Terfas le temps de se rendre redoutable. Une rencontre eut lieu à Mézirda (Mezerda des anciens), proche des ruines de Madroma. Le marabout rebelle fut battu et laissa au pouvoir du bey soixante têtes, ses bagages et ses chameaux. Les refus que les Hachems-Gréris, attachés au magzen de l'aga des Douairs, firent d'envoyer le contingent pour aider à chasser Bou-Terfas, attira sur cette tribu une éclatante *razia*. Le bey quitte Oran et surprend les Hachems à l'improviste; il fait tomber la tête de deux kaïds et impose une forte contribution. A son retour à Oran, il apprend qu'Ahmed-Pacha a été assassiné par la milice mécontente, et reçoit en même temps, du nouveau dey, Hadji-Ali, l'ordre de marcher, avec le contingent de la province, dans une expédition sous Tunis. Bou-Kabous refuse d'obéir.

Les Algériens avaient échoué par terre et par mer contre Tunis, et ils durent se retirer en désordre sur Constantine. Bou-Kabous, par sa désobéissance, n'était pas étranger à cet éclatant échec. Il ne lui restait donc, pour échapper à la vengeance du pacha, que la fuite ou la révolte. Il choisit la révolte et y persista. Afin de rétablir les affaires, Omar, aga du pacha Ali, partit sans retard d'Alger, à la tête de cinquante tentes turques (1150 hommes), en suivant la vallée du Chélif. En même temps, une frégate algérienne

Digitized by Google

débarquait à Oran un *oukil* (agent), muni de pleins-pouvoirs.

Bou-Kabous, alors en expédition dans la plaine de la Mina, apprend la marche de l'aga qui s'avance rapidement vers lui, et déjà a dépassé Miliana. Le bey se replie sur la Mina; mais bientôt, abandonné des siens, il renonce à combattre et se réfugie presque seul à Oran. L'oukil l'y avait devancé; et le fugitif, pour ne pas être livré par les habitants, se renferme dans l'ouvrage dit Bordj-el-Hamar (Château-Neuf), et menace de mettre le feu aux poudres si on essaie de l'y forcer. Sa résolution paraissait arrêtée, et la ville était dans les plus vives angoisses, quand son ancien *godja* (secrétaire) se dévoua et se fit dépêcher auprès de lui par l'aga Omar. Cet habile négociateur ramena le coupable par ses raisons, et lui arracha l'aveu de ses crimes. Bou-Kabous, repentant et résigné aux décrets de Dieu qui l'abandonnait, apporta lui-même les fers pour être enchaîné, et consentit à mourir. Chargé de chaînes, il fut conduit publiquement au marché et livré à l'exécuteur. Celui-ci lui fit incontinent écorcher la figure et ouvrir le ventre, supplice horrible, qui même n'avait pas le mérite d'être neuf. Dans cet état, on lui trancha la tête. Aussi joignit-on depuis ce jour, à ses divers noms, celui de El-Bey-Meslourgr (le bey écorché).

Le désastre de Trafalgar, en frappant de mort notre marine et notre commerce, élevait au plus haut les prétentions et la puissance navale de l'Angleterre. A ce titre, celle-ci nous remplaça dans l'établissement de la Calle. Pour elle la pêche du corail fut permise, le commerce devint libre. En retour Alger fut, de la part des Anglais, l'objet de soins et de caresses. Napoléon en prit de l'ombrage; malgré les immenses embarras que sa vaste politique avait créés, il nourrit un instant le projet d'une descente sur les côtes d'Alger. Le capitaine du génie Boutin, dans une expédition secrète, fut chargé de faire

Digitized by Google

une reconnaissance exacte des lieux pour un débarquement futur. La rade d'Alger trop bien gardée et trop ouverte aux vents fut jugée ne point convenir. La presqu'île de Sidi-Feruch attira l'attention et l'officier fixa à 35 000 hommes la force de l'armée qui, maîtresse de ce point de la côte, marcherait sur Alger. Le plan étudié avec tant de soins et de difficultés ne devait être reproduit que 25 ans après, avec pleine réussite.

A cette époque, grâce à la protection de l'Angleterre, Alger avait atteint le plus haut degré de puissance et de considération auquel il pouvait aspirer. L'amitié des Algériens était recherchée par toutes les nations, et dans leur insolence, après avoir enlevé tout récemment une frégate portugaise en combat singulier et s'être tirés avec quelque avantage de la dernière guerre contre Tunis, ils avaient osé insulter même le Grand-Seigneur, en capturant quelques vaisseaux grecs portant l'étendard musulman. Affectant de répudier le titre de chef de forbans pour se proclamer la première puissance maritime après l'Angleterre, le pouvoir d'Alger, comme pour justifier ses prétentions, traitait les chrétiens captifs avec beaucoup moins de rigueur. Les croisières particulières étaient interdites, et les esclaves ne pouvaient être employés qu'à des services publics. Ainsi leur condition n'était guère pire que celle subie par les prisonniers de guerre dans plusieurs états de l'Europe ; et les mauvais traitements appliqués aux nôtres sur les pontons rasés d'Angleterre et de Cadix et dans la hideuse île de Cabrera devaient acquérir une célébrité non moins déplorable.

Les femmes capturées à Alger étaient traitées aussi avec les égards dus à leur sexe. Le travail des hommes n'avait rien d'excessif. Moyennant caution et une modique rétribution, plusieurs étaient libres d'aller où bon leur semblait. Quelques emplois lucratifs, exigeant adresse et bonheur, devenaient parfois, pour les captifs, une source de richesses;

Digitized by Google

et l'activité et l'intelligence trouvaient accès dans les palais et auprès des grands de l'état.

Devenu un sujet d'horreur pour ceux qui l'approchaient en raison de sa cruauté capricieuse, Ali V fut à la fin empoisonné par son cuisinier (1814). Omar-Aga, accourut en toute hâte de la province de l'ouest, mais sans but bien intéressé, en apparence; car il refusa la couronne et poussa l'élection du chef du trésor (*Khaznadji*) lequel, du reste, quoique très-modéré, et très-prudent à cause de son grand âge, ne garda le pouvoir que quinze jours. A ce terme, il fut massacré et remplacé par Omar lui-même.

Né dans l'ancienne Lesbos, patrie célèbre des Barberousses, celui-ci avait 43 ans au moment de son élection. Il était actif, de haute taille, robuste et bien fait. Il joignait à un grand bon sens naturel, une intelligence vive et beaucoup de dignité de caractère. Simple dans son intérieur, il avait acquis dans les combats le nom de *terrible*. Son règne devait être marqué par des événements du premier ordre : ses débats avec les Etats-Unis en ouvrent la série. Faible d'abord sur mer après la reconnaissance de son indépendance, l'Union, vaincue par la ténacité et l'audace des corsaires, consentit à placer un consul à Alger pour défendre ses droits, ou plutôt pour remettre périodiquement des présens considérables au pacha et lui payer même un tribut. Mais bientôt le don fut trouvé trop exigu, et Alger devenant insolent, la marine américaine, après la première chûte de Napoléon, se montra de nouveau dans la Méditerranée et y prépara des forces pour contraindre la régence à conclure la paix ou pour protéger le commerce contre le brigandage des corsaires.

Une escadre partie de New-Yorck, en mai 1815, pénètre au mois de juin dans la Méditerranée. Le 16, elle capture une frégate algérienne, à hauteur du cap Gatte, et deux jours après un brick. Le 28 l'escadre paraît à la hauteur

Digitized by Google

d'Alger. Pris au dépourvu, les Algériens, dont les croisières étaient en course, durent souscrire aux conditions qui furent dictées. Le traité de paix fut signé le 30 juin, et le soir même, un consul général, M. Skasler, qui nous a conservé cette relation, débarqua au titre des Etats-Unis. Son seul regret était que ses instructions ne lui eussent pas permis d'infliger un châtiment plus exemplaire.

Chargée par le congrès de Vienne de poursuivre l'abolition de l'esclavage des chrétiens dans les régences, l'Angleterre se promettait, aussi, d'obtenir pour elle et pour les alliés, des garanties contre les déprédations des corsaires. En avril 1816, lord Exmouth, avec une flotte réunissant cinq vaisseaux de ligne, sept frégates, quatre bâtiments de transport et quelques chaloupes canonnières, paraissait devant Alger et obtenait du pacha Omar reconnaissance des îles Ioniennes comme possession anglaise; en outre paix avec le royaume de Naples et de Sardaigne; mais refus absolu touchant l'abolition de l'esclavage.

L'Amiral anglais, plus heureux à Tunis et à Tripoli, arrachait cette dernière clause, non sans danger pour ses propres jours. A Tunis surtout, la milice ameutée, dans sa rage délirante de perdre ce sinistre privilége, alla jusqu'à diriger la pointe des sabres sur la poitrine du courageux ambassadeur. Alger persistait dans ses refus, sous le prétexte d'en référer au grand-seigneur; et ses pirates, pendant le délai de trois mois, demandé dans ce but, profitent de l'éloignement d'Exmouth pour recommencer à infester les mers. Le consul anglais à Alger est même jeté dans une prison. Les Turcs se portent à mille outrages contre les Anglais dans cette ville et à Oran. En outre, vers le 20 mai, sans aucune provocation, les Algériens massacrent les pêcheurs inoffensifs de corail, français, anglais, espagnols et italiens, au nombre de plus de deux cents qu'ils surprennent et cernent dans une église de Bone pendant la célé-

Digitized by Google

bration de l'office divin. L'attaque était flagrante ; la vengeance devait être éclatante et rapide.

Le 26 août 1816, Exmouth paraissait en vue d'Alger. Le vice-amiral hollandais, Van-der-Capellen était là, comme auxiliaire, avec six frégates. La flotte combinée réunissait trente-deux voiles et dans ce nombre douze vaisseaux de ligne. Le lendemain, l'amiral, par voie parlementaire, articulait les propositions que voici : Délivrance immédiate des esclaves chrétiens, sans rançon. — Restitution de tout l'argent reçu pour rachat des captifs sardes et napolitains. — A l'avenir respect des droits de l'humanité envers les prisonniers de guerre d'après les usages suivis par les nations européennes. Pour toute réponse, Omar fait tirer sur la flotte anglaise. Ses fortifications bien réparées, de nouvelles batteries construites, 30 000 Maures et Arabes appelés dans la cité comme renforts, voilà les motifs qui le poussent à cette résolution extrême. Omar pendant tout le cours de la défense ne dément point le sentiment courageux qui l'a déterminé à résister.

Lord Exmouth fait embosser ses vaisseaux à demi-portée de canon, sous le feu des batteries du fort et de la rade. Le vaisseau amiral placé à l'entrée même du port est tellement près que son beaupré touchait presque les maisons. Ainsi posté, il prenait à revers toutes les batteries du môle et foudroyait les canonnières d'Alger qui restaient entièrement à découvert. L'effet devient immense, et les équipages turcs qui, sous le feu de leurs batteries casematées, avaient reçu l'ordre d'aborder les vaisseaux anglais, restent flottants et déconcertés. Une multitude ignorante inondait les quais avec la présomption de contempler plus à l'aise la défaite des chrétiens. N'obéissant pas au signal que leur fait l'amiral de se retirer, les bordées en firent justice et les rangs se dispersèrent en poussant d'épouvantables clameurs.

Cependant les troupes du pacha déployaient la résistance

Digitized by Google

la plus fougueuse, et la plus opiniâtre. Pris en flanc par l'artillerie des vaisseaux anglais, les hommes tombaient écrasés, mutilés; mais les pertes étaient réparées avec calme, et le combat se soutenait depuis six heures avec un acharnement incroyable. Pendant ce temps, le port d'Alger était un théâtre d'horreur et d'épouvante. A la fin, deux officiers anglais ayant demandé la permission d'aller attacher une chemise souffrée à la première frégate algérienne qui barrait l'entrée du port, cette détermination fut suivie d'un succès complet. Un vent d'ouest assez frais met le feu à toute l'escadre barbaresque. Cinq frégates, quatre corvettes et trente chaloupes canonnières deviennent la proie des flammes. Ce voisinage dangereux force, vers une heure et demie du soir, le vaisseau amiral à couper ses cables pour s'éloigner, afin de n'être point incendié. Une demi-heure après, lord Exmouth, ayant achevé la destruction du môle, se retirait dans la rade. Quoique blessé deux fois il était resté en vue sur son bâtiment; et celui-ci avait toute la journée servi de but aux batteries du môle et de la flotte algérienne. Le pacha lui-même, pendant le combat, n'avait pas été en reste de bravoure et d'activité.

La marine d'Alger, ses arsenaux, la moitié de ses batteries étaient détruits. Six mille hommes étaient tués. L'escadre combinée avait essuyé beaucoup d'avaries, et ne comptait pas moins de 900 hommes hors de combat. Le lendemain 28, lord Exmouth entre en vainqueur dans le port, et dans une lettre nette et sévère accorde au pacha deux heures pour accepter les conditions ou un nouveau combat. Omar toujours inflexible veut recommencer la lutte; les habitants épouvantés le forcent à accéder aux propositions de lord Exmouth, lesquelles exigent : Abolition perpétuelle de l'esclavage des chrétiens. — Délivrance dans les 24 heures de tous les esclaves en la possession du pacha, n'importe la nation. — Remise dans le même délai de tout

Digitized by Google

l'argent reçu par le dey pour la rançon des captifs depuis le commencement de l'année. — Réparation au consul anglais pour toutes les pertes résultant de son emprisonnement. — Excuses articulées par le pacha au consul en présence des ministres et officiers en des termes dictés par l'amiral lui-même.

Les conditions furent exactement remplies. Mais après le départ de la flotte anglaise, la milice mécontente s'insurge et menace. Omar parcourt les casernes, harangue les mutins, distribue de l'argent et parvient à comprimer l'irritation. Déployant ensuite une activité infatigable, il répare les fortifications, construit de nouvelles batteries, nettoie le port, achète et équipe quatre navires corsaires, ordonne la construction de vaisseaux de guerre, et dans moins d'un an met Alger à l'abri d'un attaque par mer. A peu près invulnérable au dehors, il ne l'était point dans l'intérieur. Une nouvelle conspiration le surprend au milieu de ses travaux. Attaqué dans son palais, Omar ne fait point une résistance inutile. Il tend le cou au lacet fatal, et meurt étranglé, le 8 septembre 1817. Ali V Kodja (le lettré) est porté au gouvernement.

Malgré l'exemple sévère fait sur la personne du bey Bou-Kabous, l'esprit de révolte des tribus, celui des marabouts surtout, n'était point éteint dans la province de l'ouest. Le sixième bey d'Oran, Ali-Kara-Bargli, le Turc, gendre de Mohammet-el-Kébir et ancien califat du bey Mékalech, s'en occupa d'une manière sérieuse. Déjà pourvu du titre de kaïd de Tlemecen au moment de sa nomination, et connaissant le pays, son premier soin fut d'apaiser l'irritation et les révoltes partielles provoquées par son prédécesseur, et il y réussit. Par sa vigueur il fit rentrer dans le devoir différentes tribus qui refusaient l'impôt, et fit un exemple sévère de celle de Sbihheu, qui interceptait la

Digitized by Google

route d'Alger à Oran et détruisait impunément les caravanes.

La puissance d'Ali durait depuis cinq ans. Il était juste et aimé, et avait une réputation méritée de droiture et de capacité. Ces qualités, bien rares, ne pouvaient manquer de porter ombrage au pacha. Cette dignité était alors exercée à Alger par Omar. Celui-ci craignit ou feignit de craindre qu'on ne voulût le déposséder pour porter le vertueux Ali au pouvoir. Son projet fut donc arrêté. Il donna l'ordre au bey Ali de venir en personne apporter le *denouch* à Alger. Le bey obéit; mais arrivé au-dessous de Miliana, il trouva les gens du pacha *dépêchés pour lui rendre honneur*. C'étaient des bourreaux; ils se saisirent d'Ali et l'étranglèrent sans pitié. Ses restes furent respectés, et un tombeau lui fut élevé sur le lieu même.

A Alger, Ali V, successeur d'Omar, se fit remarquer de bonne heure par ses cruautés et sa tyrannie. On dit même que les consuls étrangers, se rendant au palais dans les cérémonies publiques, n'arrivaient à lui qu'après avoir passé par vingt cadavres. Pour justifier son titre de *lettré*, il affectait en public de tenir toujours un livre à la main, et cachait ainsi, sous un maintien grave et composé, à la fois un certain goût pour la magnificence et la représentation, et les instincts cruels, les goûts voluptueux et les passions désordonnées.

Le pacha se doute que la patience contre tant de caprices et de tyrannie est à terme; et que des complots se trament contre lui dans les casernes. Pour les déjouer, après avoir fait armer la casbah avec promptitude et précaution, il change les ministres et les employés supérieurs de l'administration et donne l'ordre, sous peine de mort, que les hommes de la milice soient rentrés dans leurs casernes à six heures du soir. Un vendredi, certain que ses trésors et ses bagages sont transportés dans la casbah, en employant à

Digitized by Google

cette œuvre cinquante mulets qui font huit voyages, il s'y dirige lui-même à minuit accompagné de sa maison, la musique en tête. Son escorte, pour s'assurer la route, fait main basse sur tout curieux ou mal intentionné qui, contrairement aux ordres donnés, est trouvé dans la rue. Une fois en sûreté et les portes de la casbah refermées sur lui : « Je suis maintenant dey, s'écrie Ali. » L'enlèvement du mât portant le pavillon rouge du faîte de l'ancien palais et la bouche des canons de la casbah braquée sur la ville, annoncent de ce jour un chef d'autant plus redoutable qu'il était fort et en sûreté.

La milice furieuse de n'avoir plus, comme par le passé, son maître sous la main, et de perdre ainsi l'influence, se réunit en tumulte et en armes, et deux jours après s'empare des postes de la marine. Le massacre du pacha est résolu, et le lendemain les rebelles se dirigent dans ce but sur la casbah. Arrivés devant la porte, les Turcs, sont accueillis par une décharge d'artillerie qui les arrête court; tandis que les Maures, sur l'avis et dans l'intérêt d'Ali, en haine des dominateurs étrangers, les attaquent par derrière. La déroute des Turcs est complète. Quelques-uns plus déterminés essaient envain de se défendre dans les casernes. La tête des principaux meneurs tombe par ordre du dey. Les provinces sont tenues en respect grâce à des instructions pressantes données à temps. Le pacha affermit ainsi son pouvoir plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Les révoltes étaient partout comprimées, quand Ali mourut en janvier 1818 de la peste qui alors ravageait Alger et ses dépendances.

Dans la province de l'ouest quelques incidents graves ou singuliers devaient signaler l'administration d'Hassan, successeur d'Ali-le-Turc et fermant la série des beys avant l'arrivée des Français. Simple soldat, plus tard cuisinier, ensuite petit marchand de tabac à Oran, il avait su plaire, par sa figure, ses bonnes manières et son intelligence, au bey Bou-

Digitized by Google

Kabous, qui lui ouvrit le palais et lui accorda sa propre fille en mariage. Homme de sens, de caractère et d'esprit, Hassan élevé à la dignité de bey ne fut point au dessous de sa nouvelle position. Il résolut surtout de châtier ou de retenir dans le respect les marabouts. Remuants et dangereux, escortés par la foule, réputés *saints*, et parlant toujours au nom de Dieu, ces hommes ont été de tout temps inquiétants pour le pouvoir, qui doit les avoir pour lui ou les détruire. Le bey Hassan, agissant à la turque, se décida à se débarrasser des plus influents : il envoya contre eux ses cavaliers, et quiconque fut signalé comme marabout par l'opinion publique, paya de sa tête sa réputation et son crédit.

Un seul, le plus dangereux de tous et leur chef en quelque sorte, fut amené à Oran, devant Hassan, qui voulait lui-même en faire justice. Mais protégé par la fille de Bou-Kabous, femme du bey, qui exalta la science et la piété du saint homme, celui-ci eut la vie sauve et fut seulement jeté en prison. Ensuite on le retint enfermé un an entier, avec sa famille, dans une maison particulière. A ce terme, il fut élargi sur la prière des caïds, qui se rendirent cautions de sa tranquillité. Cet homme, qui avait échappé ainsi à la vengeance du bey, n'était autre que Sidi-el-Hadji-Meheddin, le père d'Abd-el-Kader, et celui-ci, alors enfant, pauvre, oublié, avili même, grava dès ce moment peut-être au fond de son cœur, si longtemps et si cruellement ulcéré, les idées de vengeance et de domination qui dirigent aujourd'hui toute son existence.

Un des événements les plus importants de ce règne, c'est l'expédition des Turcs conduits par Hassan en personne sur Aïn-Mahdi. L'insuccès des Turcs devant cette place, fut, plus tard, l'occasion de représailles agressives contre le bey de la part de la famille de Tedjeni toute puissante et victorieuse à Aïn-Mahdi. Cette nouvelle levée de boucliers,

Digitized by Google

dans laquelle l'un des Tedjeni trouva sa perte, agita longtemps le beylik d'Oran, et força Hassan à promener ses tentes dans toute la région de Mascara. Il dut se porter ensuite sur Benian, à une journée de marche de cette ville. Là il somma les chefs des Hachems, longtemps rebelles, d'avoir à se rendre auprès de lui. Les ayant réunis, il les frappa d'une contribution de 50 000 boudjous (90 000 fr.), puis agréa leur soumission.

Un an après, un autre marabout nommé Sidi-Hamed-Chirg des Mehaïa, sur la frontière de Maroc, ayant excité une révolte, força le bey Hassan à ramener ses pas dans ce pays. Une rencontre sérieuse et disputée eut lieu chez les Oulad-Medjehad. Le marabout, battu à la fin de l'action, prit la fuite et rentra dans le Maroc. Plus tard (1828), le bey ramena au devoir les Oulassas, Kabaïles imposables, qui cultivaient une partie des belles plaines du Zidoure. Hassan-Bey resta trois jours dans ce pays, faisant main basse sur tout. Cependant les principaux Kabaïles, réfugiés dans leurs montagnes, obtinrent une espèce de capitulation, c'est-à-dire une diminution d'impôts. A ces conditions, ils descendirent dans la plaine et reprirent leurs travaux agricoles.

Hassan, dans sa politique ombrageuse, se défit de plusieurs rivaux ou ennemis. Sa conduite à l'égard de son propre gendre, le turc Mustapha Tcheurmi, fut la plus significative, et c'est là un tableau des mœurs turques fort caractéristique. Mustapha étant caïd de Flitta, avait dû être destitué à cause de ses exactions; il résidait alors à Oran. Toujours ambitieux, quoique en disgrâce, il s'était proposé pour bey au pacha d'Alger, en promettant la tête d'Hassan avec 4000 sequins (334800 francs). Le pacha renvoya la lettre au bey Hassan lui-même, en exigeant le nombre exact de sequins, et, à cette condition, livrant son rival à sa merci.

Hassan prend ses mesures le lendemain même du jour

Digitized by Google

où il a envoyé à son gendre des cadeaux et de l'argent pour l'aider à terminer une maison qu'il faisait construire. Le caïd, comme troisième personne du divan par son rang, se rend le matin auprès de son beau-père, suivant sa coutume, pour traiter des affaires de l'état ou faire sa cour. Le bey lui montre la fatale lettre, et sans aucune remise le livre à son chaouch (l'exécuteur). Malgré ses cris et ses protestations, le caïd est immédiatement étranglé dans un recoin que l'on voit encore à gauche de la porte d'entrée du palais, au Château-Neuf. Hassan rendit compte au pacha de cette affaire le jour même, et joignit à sa lettre les 4000 sequins et la tête de son rival; témoignages irrécusables de sa ponctualité dans l'exécution des ordres reçus. L'intérieur du palais reprit ses habitudes ordinaires; et ce grave incident, bien fait cependant pour frapper les esprits, passa presque inaperçu.

Hussein, dernier pacha ou dey d'Alger, succéda à Ali sans que le meurtre, comme à presque toutes les élections depuis trois siècles, souillât le palais. Né à Vourla, dans l'Asie mineure, et élevé à Constantinople dans l'école spéciale fondée par le baron de Tott, Hussein avait obtenu rapidement un grade dans les *topchys* ou canonniers. Il n'y put rester, quitta furtivement son poste et alla s'enrôler dans la milice d'Alger. Remarqué par Omar-Pacha, il reçut successivement le titre de kodja (maître ou lettré), puis d'iman, c'est-à-dire professeur de la vraie croyance. Il fut plus tard secrétaire de la régence, directeur de tous les domaines appartenant à l'état et membre du conseil. Fin et habile, il conserva ses fonctions sous Ali V, et sut même pénétrer plus avant dans la confiance du maître, tout en méprisant son caractère et la dépravation de ses mœurs.

A la mort de ce dernier, Hussein, entouré d'honneurs, était sur les marches du trône, et nul obstacle ne pouvait

Digitized by Google

guère l'empêcher d'y monter. Les récits varient cependant sur les circonstances qui lui valurent cet honneur. Les partisans d'Hussein et lui-même assurent que tout rempli du mérite de son ministre, Ali exprima, dans un codicille renfermant ses dernières volontés, qu'Hussein était le seul qui pût lui succéder. La mort d'Ali ne fut connue dans la ville que lorsque Hussein, absent du château au moment de l'élection, et mandé par le divan aussitôt que le testament du pacha avait été ouvert, en descendit revêtu du caftan d'honneur, pour se rendre en cortége aux casernes et donner aux janissaires des marques de sa libéralité. Ses largesses furent accueillies, sa nomination fêtée par des feux de joie. Après la cérémonie, Hussein remonte à la Casbah et reçoit l'hommage de la foule, élevé sur une estrade de marbre recouverte d'une magnifique peau de lion. Une triple salve d'artillerie complète les acclamations du peuple; puis les portes de la Casbah se referment; le pacha y reste muré, et tout reprend ses allures de despotisme et d'immobilité.

Voici la version opposée, publiée en mars 1830 dans le Moniteur, et qui paraît résulter des renseignements consulaires. Ali meurt, et rien ne transpire de cet événement. Hussein en est prévenu le premier par ses créatures, placées par lui à tous les emplois qui relèvent de la personne du dey. Inattaquable matériellement depuis qu'il résidait à la Casbah, le pacha devenait vulnérable ayant Hussein pour confident de ses pensées intimes; parce que celui-ci, sous les apparences du dévouement, connaissant surtout les projets d'Ali pour échapper au despotisme de la milice, dévoilait aux chefs turcs les plans du dey, et entretenait avec eux de sourdes intelligences, dans le but de faire échouer à tout prix ces plans. La peste, en emportant Ali, épargna à Hussein cette violence. Il se borne, à la première nouvelle de la mort du pacha, à assembler le divan, en qualité de secrétaire de la régence, expose les faits et établit nettement,

Digitized by Google

mais avec finesse et une feinte modestie, ses prétentions au pouvoir. Au même instant, une portion d'affidés, soldats de la milice, réunis par un officier de confiance dans le vestibule de la Casbah, recevaient d'Hussein lui-même la communication de son avénement comme le résultat d'une élection régulière, et la saluaient de leurs acclamations; c'est ainsi que le nouveau pacha fut proclamé.

La conduite d'Hussein, son caractère, sa droiture et sa fermeté dans l'exercice du pouvoir semblent justifier le premier récit. Ami des progrès, il encourageait de ses vœux les réformes tentées par le sultan Mahmoud et admirait le génie de Mehemed-Ali. Il n'eut pas été éloigné d'en appliquer les résultats à son propre peuple, si ces innovations n'avaient été trop précoces pour ce ramassis d'assassins et de pirates. Confiné, emprisonné réellement dans la Casbah, Hussein eut désiré en franchir quelquefois l'enceinte et se mêler à la foule pour connaître ses besoins. Une action de ce genre n'était pas sans péril, et le dey en fit un jour un essai peu encourageant. Etant sorti subitement de son palais pour se rendre à la ville basse, afin d'inspecter les nouvelles fortifications, sur les bords de la mer, le bruit de cette subite apparition circule à peine dans les casernes, que tout aussitôt on y aperçoit un grand mouvement. Force fut au dey de remonter sans retard à la Casbah pour échapper au danger, à quelque massacre peut-être, tant la milice était pressée de jouir des profits que lui assurait l'élection d'un nouveau maître.

Cependant la piraterie était redevenue audacieuse et intraitable, et les côtes d'Espagne et d'Italie souffraient, comme par le passé, des excursions armées des corsaires barbaresques. La tentative de lord Exmouth contre Alger, en 1816, n'avait amené aucun résultat, et au congrès d'Aix-la-Chapelle la sûreté de la navigation dans la Méditerranée dut fixer au plus haut point l'attention. On examina même

Digitized by Google

sérieusement s'il ne serait pas opportun de proclamer une croisade générale contre les forbans d'Alger, ces farouches ennemis de la civilisation européenne.

En dehors du congrès, s'était formée une société pour l'abolition de la piraterie. Les anciens chevaliers de Malte en formaient le noyau; le commodore sir Sidney Smith en était le président. Les vues de la société *Anti-Pirate* agirent sur le congrès d'une manière défavorable. L'Angleterre appréhendait, en face de l'ordre de Malte rétabli, de perdre l'île de ce nom, position admirable, éclairant toute la Méditerranée. Les autres puissances craignent ou feignent de craindre que l'anéantissement des états barbaresques ne soulève d'énergiques réclamations de la part de l'empire Ottoman; à cette futile prétention de maintenir l'équilibre européen était donc sacrifiée la haute mission de servir la civilisation et l'humanité.

Au milieu de ce choc d'opinions, le congrès se borne à décider que l'Angleterre et la France feraient des protestations au pacha d'Alger pour qu'il eût à cesser tout acte de piraterie. Cette déclaration, le commodore anglais Freemantle et l'amiral français Jurieu de la Gravière durent la notifier en septembre 1819, avec une escadre réunissant sept vaisseaux dont deux de haut bord. Le pacha, dans sa réponse facile à prévoir, déclina le caractère des ordres formulés par une assemblée de rois, et s'adressa aux deux amiraux comme à de simples parlementaires en négociation. Cette réponse fut habile, posée, mais évasive. La conclusion était que, si lui Hussein-Pacha essayait de soulever la question d'abolir *la course* sans indemnité, il serait immédiatement massacré et que la cause du débat resterait entière. Ainsi la négociation n'étant point soutenue par la force et le canon, échoua contre la politique adroite ou l'inflexibilité du dey.

Devenu plus arrogant après cette sorte de triomphe,

Digitized by Google

Hussein déclare aux consuls de toutes les nations que celui des états qui mettrait de la lenteur à se soumettre au tribut serait réputé en guerre avec la régence. Il exige le strict versement des présens d'usage, et sans aucun délai le paiement des comptes arriérés, ajournés jusque là. Il ravive aussi d'anciennes querelles avec l'Espagne, la Hollande, Naples, et fournit de suite à ses corsaires un but bien net pour continuer à exercer leurs brigandages. Sur les côtes de Sicile, sur celles de Valence en Espagne, comme au temps des Aglabites de Cairouan, apparaissent des embarcations légères qui pillent les villages isolés, et enlèvent des familles entières qu'on transporte au bagne à Alger, d'où elles ne sortent qu'au prix de fortes rançons. Cédant au fléau au lieu de le combattre, la plupart des gouvernements européens renouvellent les anciens traités, et se bornent à en débattre misérablement les conditions le mieux qu'ils peuvent.

La France, dans les stipulations avec le gouvernement d'Alger, avait été sans contredit plus ménagée que les autres nations. Le commerce actif de la régence avec ses provinces méridionales en était la cause. Le souvenir du châtiment mémorable infligé à Alger par Louis XIV, l'éclat que nos armes avaient reçu de l'expédition d'Egypte et le grand nom de Napoléon, y contribuaient surtout. Ainsi notre consul fut l'objet d'égards particuliers et familiers du pacha, pendant quelques années, (de 1818–1822). Cependant il restait à vider une affaire grave, épineuse, en instance depuis vingt ans; sa solution pouvait renfermer la guerre.

Nous avons dit ailleurs comment un marché avait été passé sous le Directoire avec les négociants juifs établis à Alger, Busnach et Bacry, pour approvisionner de grain l'armée d'Italie. Le prix de la fourniture s'élevait à 24 mil-

Digitized by Google

lions. Le dey, sollicité par les deux trafiquants, était intéressé directement ou indirectement dans cette affaire. Des négociants de Marseille, dont les juifs étaient originaires, avaient à réclamer aussi l'avance des fortes sommes, et à ce titre demandaient au gouvernement français, sur le prix de la fourniture du blé, la retenue légitime du montant de leurs créances. Enfin les algériens présentaient des réclamations contre les français établis dans la régence. Visiblement cette affaire était très-compliquée. On discuta, on négocia. Une convention eut lieu le 27 décembre 1801 ; une des stipulations portait :

« Son Ex. le dey d'Alger s'engage à faire rembourser « toutes les sommes qui pourraient être dues à des Français « par ses sujets, comme le citoyen Dubois-Thinville prend « l'engagement, au nom de son gouvernement, de faire « acquitter toutes celles qui seraient légitimement récla- « mées. »

Ce texte même imposait l'obligation de procéder à cette liquidation avec quelque prudence. Des retenues durent être faites sur les sommes dues à Busnach et Bacry, et on se borna à leur donner de loin en loin quelques faibles à-comptes. Les pachas qui se succédaient à Alger, comme pour imposer un apurement définitif, employèrent la violence et l'arbitraire le plus odieux. Plusieurs fois les propriétés des Français à Bone, à Alger, à la Calle, furent violées, saisies, pillées par les ordres d'un gouvernement sans foi. La maison du consul établi à Oran fut envahie, sa caisse forcée, et le produit de plusieurs consignations appartenant à des armateurs de Marseille et de Gênes, fut enlevé. Une partie de ces sommes fut remise aux Bacry comme à-compte, sur leurs créances ; le reste fut versé au trésor du dey. Il était constant que les Bacry avaient souvent provoqué l'autorité algérienne à ces exactions, et qu'ils en avaient presque toujours profité.

Digitized by Google

Pendant l'empire, les grandes guerres continuelles empêchèrent de tirer vengeance de ces avanies. Quelque sécurité reparut avec la restauration. Le privilége de la pêche du corail fut rendu, et un traité conclu au mois d'octobre 1819 stipula que la somme réellement due, s'élevant encore, après tant de paiements effectués, à 14 millions serait réduite à sept millions, et que les créanciers de Bacry seraient payés par privilége, sur le montant de cette allocation définitive.

Une loi fut votée en France dans ce sens, tant le ministre d'alors fit d'efforts pour aplanir les difficultés et arracher ces créances, contestables peut-être, au gouffre des déchéances. Opposition est faite par les créanciers de Bacry à la délivrance du solde pour une valeur de 2000000 de f. Le gage, à l'ordinaire, fut déposé à la caisse des dépôts et consignations. Instruit de cette mesure, le dey s'inquiète et s'irrite, comme propre créancier de Bacry, et dépêche à Paris un envoyé extraordinaire, Sidi-Mahmoud, chargé de ses doléances. Ce personnage est fêté, le dey complimenté; mais on se refuse à payer, les créanciers privilégiés absorbant toutes les sommes saisies; et la négociation diplomatique dut s'effacer devant la vulgarité des exploits timbrés.

Cette justice protectrice n'était point du goût du pacha Hussein. Ses exigences au contraire allaient croissant; à ses yeux, les intérêts des infidèles étaient de nulle considération, à moins qu'ils ne fussent sanctionnés et validés par lui. Le chargé d'affaires de France à Alger devait essuyer tous les éclats de cette humeur. Ce titre, sous le nom de consul général des états d'Afrique, avait été confié après 1815 à M. Deval. Sa mission était d'unir par un seul faisceau toutes nos relations avec les états barbaresques, et de former ainsi, en face de Marseille, un centre d'affaires pouvant dédommager notre commerce des pertes précé-

Digitized by Google

demment essuyées. La résidence de cet agent fut fixée à Alger.

Né dans le Levant, il connaissait parfaitement la langue turque ainsi que les usages et les intrigues des orientaux. Mais tous les récits relatifs à l'événement qui va suivre tombent d'accord que le consul général, élevé dans la classe timide des drogmans, et ayant passé sa vie moins dans les chancelleries que dans les maisons de banque et de commerce du faubourg de Péra, ne possédait pas la force de caractère qui convenait à l'agent consulaire d'une nation comme la France. Ainsi, il crut devoir mettre dans ses rapports avec le gouvernement algérien de la finesse, de la souplesse, des égards constans, presque de l'humilité, au lieu d'étaler une noble fierté appropriée au pays qu'il avait l'honneur de représenter.

Pour première opération, le consul général s'attache à rétablir la France dans la jouissance de ses droits acquis depuis plusieurs siècles sur le littoral compris entre la Seybouse et le cap Bon. Le prix de cette concession était resté longtemps fixé à 17000 francs comptés à la régence. Cette somme avait été doublée et triplée dans le cours du 18e siècle. Écartant l'exécution littérale du traité, l'agent consulaire consentit imprudemment à élever le prix de la concession à douze fois la valeur primitive, et la France blessée dans ses intérêts dut compter une énorme redevance annuelle de 200 000 francs.

Pour échapper à un blâme légitime, M. Deval fit relever les ouvrages de la Calle et de Bone. Le divan flatté, caressé, circonvenu par lui, servit ses vues. Hussein, prévenu trop tard, se récria avec énergie contre les menées détournées du consul, qualifia sa conduite de mauvaise foi, et ne pouvant exiger la destruction immédiate des nouvelles fortifications dont l'existence, à la rigueur, était autorisée par d'anciens traités, conserva dépit et rancune. Ces sentiments haineux s'aggravèrent, à l'issue de réclamations légi-

Digitized by Google

times sans doute, mais présentées par le consul avec des instances de nature à blesser le pacha, à l'occasion de navires capturés appartenant au Saint-Siége, couverts de la protection du pavillon de France.

Un conflit d'un autre genre s'élevait. Il était relatif aux Maures libres et aux Kabyles placés comme hommes de peine auprès des consuls. Sur la demande du divan faite avec arrogance, M. Deval congédia les siens ; les autres consuls, déployant avec plus de caractère, s'y refusèrent. Le divan, fort de la concession arrachée au consul de France, agit despotiquement ; il fit enlever de force, de la chancellerie anglaise, quinze kabyles qu'on n'avait pas voulu livrer, et se saisit du consul de cette nation, qu'il mit aux fers pendant quelques jours.

Ce conflit faillit amener la guerre. Dans les premiers jours de février 1824, en effet, une division anglaise vint bloquer Alger. Le consul s'échappe et parvient à se rendre incognito à bord du vaisseau amiral avec sa famille. Le dey refusant les réparations exigées, le blocus est tenu serré et une forte escadre, ayant des bombardes, arrive de Malte. Les vaisseaux commencent le feu ; le dey n'en attend pas davantage et se soumet. Le consul est réinstallé et la paix s'établit.

La négociation Bacry allait raviver tous les motifs de chicane et de colère du pacha qui, se rendant peu compte des formes de la législation française, refusait d'admettre la légalité du versement des 2 500 000 francs, à la caisse des dépôts et consignations. A l'entendre cette somme lui appartenait. Il demandait qu'on envoyât à Alger les créanciers des deux juifs pour y montrer la validité de leurs titres et la justice de leurs réclamations. Hussein exigeait, en outre, la remise d'une somme de deux millions qu'il accusait, sans aucune preuve, le consul de France d'avoir reçue pour prix de prétendus bons offices rendus à Bacry, et dans sa

Digitized by Google

préoccupation, le dey se déchaînait contre M. Deval sans mesure comme sans justice.

Non content de cela, Hussein écrivait au ministre des affaires étrangères de France, au président du conseil et au roi, et exigeait une réponse immédiate et précise. Cette affaire étant politiquement embarrassante par sa nature, et présentant beaucoup de confusion et d'obscurité dans ses rapports avec la comptabilité, le ministre français resta quelque temps à répondre. Le caractère profondément irascible du pacha s'exalte et sa colère fermente pendant deux ans. Il se croit, en principe, maltraité dans ses intérêts financiers, volé, et, de plus, se considère comme insulté dans sa dignité de souverain. Dans les emportements de sa rage, on l'entend se déchaîner contre M. Deval, et le signaler calomnieusement comme le plus vil, le plus immoral des hommes.

Enfin, le 27 avril 1827, celui-ci réuni à ses collègues pour complimenter le dey, suivant l'usage, à l'occasion de la fête du Beyram, est interpellé avec colère en ces termes. « Avez-» vous une lettre de votre gouvernement à me remettre? » Votre Altesse sait bien, répond M. Deval, que le roi » de France ne peut correspondre avec le dey d'Alger. » A ces mots, Hussein se déborde en un torrent d'injures et d'épithètes grossières où la majesté royale était enveloppée. Il termine cette scandaleuse sortie en frappant le consul au visage d'un chasse-mouche en plumes de paon qu'il avait à la main.

L'offense à la dignité nationale était directe, publique; une réparation prompte, éclatante, devenait indispensable. Elle fut immédiatement exigée par M. le baron de Damas, ministre des relations extérieures, au nom du roi, et dans des termes exprès. Hussein repousse toute ouverture d'accommodement, et prétend que c'est lui-même qui est le plus fondé à se plaindre, et que M. Deval l'a offensé. Ce

Digitized by Google

consul reçoit l'ordre de cesser tout rapport d'affaires avec le dey, et de se tenir prêt à partir. Le 11 juin 1827, une division française commandée par le capitaine Collet est devant Alger. Le consul et tous les français résidant dans la ville s'embarquent sans obstacle, mais aussi sans que la moindre démarche conciliatrice soit faite pour les retenir. La sommation impérieuse et menaçante articulée par le capitaine Collet est sans résultat. La rupture était complète. La guerre devenait inévitable.

Une escadre française reçoit l'ordre de croiser devant Alger et d'y établir un blocus rigoureux. Hussein-Pacha, loin de s'effrayer de ces mesures et de réfléchir sur les conséquences de sa conduite, redouble de jactance et de menaces, tant les actes du consul français depuis 1815, qu'on suppose être l'écho du gouvernement, sont réputés timides et entachés de faiblesse. Aussitôt après le départ de M. Deval, le pacha envoie l'ordre d'arrêter et de réduire à l'esclavage tous les Français établis dans la régence. Il prescrit aussi de détruire de fond en comble le fort de la Calle et tous les autres établissements appartenant à la France. Tout fut mis à feu et à sang, et quelques heures suffirent pour cette dévastation. C'est la troisième fois depuis vingt-cinq ans que le pillage faisait table rase de ces établissements. Par ces actes de violence, Hussein commence réellement les hostilités, et l'odieux de la guerre, non provoquée par la France, appartient entièrement au gouvernement d'Alger.

Un blocus rigoureux devant cette place pouvait donner l'espoir d'y faire naître la misère et la famine, et provoquer une réaction et des mouvements populaires avec chance de renverser le dey ou de le rendre plus traitable. Mais Alger recourut à l'intérieur et en tira les denrées nécessaires à sa subsistance ; et si les entraves du commerce extérieur firent tort au droit de douanes et au mouvement des ca-

Digitized by Google

pitaux, la différence de valeur des objets importés sur ceux exportés restait, en définitive, dans le pays. Enfin, impénétrable dans la Casbah et entouré d'une milice dévouée, à cause des riches présents qu'elle avait reçus, Hussein-Pacha était à l'abri des révoltes et des mouvements dans la cité.

Le blocus devenait donc illusoire pour abattre l'orgueil du pacha, et obtenir de lui une réparation proportionnée à la gravité de l'injure faite ; et ce blocus coûtait cependant sept millions de francs par an à la France. Nos bâtiments de guerre, en effet, n'ayant aucun abri dans le voisinage d'Alger, obligés par suite de tenir constamment la mer, éprouvaient de grandes avaries. Leurs équipages souffraient beaucoup, et les peines et les privations escortaient un service aussi rigoureux. Pendant sa durée qui fut de trois années les maladies et la mortalité causèrent de grands ravages. L'infatigable contre-amiral Collet devint la victime de son zèle et de sa persévérance à tenir la mer, et à serrer de près la ville ennemie, même lorsque les tempêtes semblaient exiger qu'il s'éloignât de ces parages dangereux. Il succomba et fut remplacé par M. Massieu de Clerval.

Une dernière tentative amicale, en admettant, sur un faux avis des dispositions meilleures chez le pacha et ses ministres, fut essayée. Le capitaine de vaisseau de la Bretonnière, montant le bâtiment de l'état *la Provence*, était devant Alger dans les premiers jours d'août 1829. Introduit dans la Casbah, le négociateur français fait connaître au pacha les nouvelles dispositions de la France, et la nature des réparations qu'elle lui demande. Au mot de réparation Hussein s'indigne et éclate. Il déclare avec hauteur qu'il n'en fera point; qu'il était lui-même offensé; que ses conditions à lui sont que la France se soumette à payer d'abord tout ce qui était dû pour cette ancienne querelle

Digitized by Google

de la liquidation Bacry, plus l'indemnité de pertes résultant pour lui de la longueur du blocus.

En face de pareilles exigences, M. de la Bretonnière doit se taire et se retirer. Il arrivait à bord de *la Provence*, qui déjà avait levé l'ancre et commençait à marcher, lorsque les batteries du môle font feu sur le vaisseau, dont le grand mât portait encore le pavillon parlementaire. Le feu continue jusqu'à ce que *la Provence* soit hors de portée. Quatre-vingts boulets s'étaient logés dans la quille et avaient ruiné quelques agrès, heureusement sans causer aucun mal pour l'équipage. On assure à Alger que le feu fut exécuté sur un signal parti de la Casbah. Le pacha Hussein s'en défendit et affirma que les canonniers avaient tiré sans ordre; et comme dans un gouvernement despotique le prince a toujours raison, le commandant du môle fut destitué, et les canonniers de service aux pièces furent condamnés à recevoir la bastonnade. En échange de ces châtiments publics et réels, peut-être les intéressés reçurent-ils des éloges et des immunités.

Les griefs étaient au comble. A une autre époque, le sentiment d'indignation eût fait palpiter tout ce qui portait un cœur vraiment national, et le nombre en était grand en France. Alors on cédait à une préoccupation plus grave et d'une nature bien autrement saisissante. En 1829, à l'occasion de quelques débats, certains côtés de la chambre élective qui marchaient compacts depuis deux ans s'étaient désunis avec éclat, et ceci avait forcé le ministère Martignac à se retirer. Ce ministre si plein de bonnes intentions, si avide de légalité, si touchant de grâce, si français dans toute l'acception du terme, avait été supplanté, au grand étonnement de tous, par le ministère du 9 août. Disons-le hautemment, c'était là de l'opposition ou plutôt de la haine contre toute idée de sage progrès; c'était un défi jeté au pays après une éclatante révolution, après quinze ans d'é-

Digitized by Google

ducation politique activée par la liberté de la presse et de la tribune, qu'un ministère où figuraient MM. de Polignac, de Bourmont, de Labourdonnaie.

C'est dans cette circonstance, le 8 août, que M. de la Bretonnière vint exposer au roi la nouvelle insulte du pacha. Les flancs de son vaisseau sillonnés de boulets disaient hautement à la France la gravité de l'injure et la nécessité de la réparation. Le roi Charles X s'en émut. De plus, on assure que l'intention d'affranchir la chrétienté de l'oppression honteuse des puissances barbaresques l'avait toujours préoccupé ainsi que Louis XVIII, à l'opposé des vues du congrès d'Aix-la-Chapelle en général étroites, pleines de petites prétentions et de craintes puériles. L'époque tombait mal pour une nouvelle croisade, et l'opinion, la presse, renonçant à devenir l'une des sauve-gardes du trône, paraissant oublier le langage et la dignité de la France blessée, pour aborder exclusivement le duel électoral prochain que la couronne provoquait.

M. de Bourmont appréciait toute l'impopularité du ministère dont il faisait partie. Malgré ses efforts pour se relever dans l'opinion de l'armée par des ordonnances qui, remaniées plus tard, sont devenues des lois de l'état, le ministre, comme planche de salut pour lui et ses collègues, arrêtait ses idées sur une expédition militaire qui offrit à la fois de la gloire à l'armée, de grands avantages au pays, et qui frappât l'imagination par la grandeur de son but. La conquête d'Alger remplissait toutes ces conditions. Le ministre de la guerre du 9 août fit part de son projet à M. de Polignac, qui le trouva inopportun et le goûta peu. Le Dauphin s'y montra tout-à-fait contraire. Sur son avis cependant le projet fut soumis au conseil. Le roi Charles X fit de nombreuses objections. Le général Bourmont insista, et frappant l'esprit du roi par des sentiments chevaleresques que celui-ci, on lui doit cette justice, conserva

Digitized by Google

toujours, ajouta qu'il fallait faire cette guerre, quand elle ne servirait qu'à prouver à l'Europe qu'un roi de France ne se laisse pas impunément insulter par un chef de pirates. Le roi entraîné autorise la discussion du projet.

La majorité du conseil le repousse d'abord. Le ministre de la marine, celui des finances, articulant des raisons appropriées à leur spécialité, le déclarent impossible. Le général Bourmont triomphe de cette résistance. Le roi l'appuie et exige qu'on écarte les hypothèses pour consulter les directeurs sur l'état des approvisionnements; et que l'on s'éclaire par des chiffres et des données certaines. Une commission d'officiers de marine réunis, désapprouve le projet. Elle exhume toutes les considérations de mauvaise saison, de tempêtes sur ces rives inhospitalières, bordées d'écueils. Pour certains esprits, ceci laissait percer injustement la pensée secrète que ce qui avait résisté à un blocus maritime ne fût point vidé par l'armée de terre.

L'amiral Duperré fut d'avis que l'expédition pouvait s'entreprendre pourvu qu'on réglât convenablement le personnel et le matériel de terre et de mer, ainsi que les quantités d'approvisionnements; avec la condition aussi que l'expédition eût lieu dans la saison convenable, c'est-à-dire du milieu du mois d'avril à la fin de juillet. Les commandants de la marine de Brest, de Rochefort, de Lorient, de Toulon, partageaient cet avis. La crise politique approchait; la nécessité d'améliorer par un grand succès la fâcheuse position des dépositaires du pouvoir, et d'éblouir ou d'endormir l'opinion par un puissant éclat, devenait impérieuse. Heureux si la victoire contre les forbans d'Alger, seule, avait servi d'argument, et que le champ clos dans lequel on avait fait descendre les partis pour la lutte électorale n'eût pas été envahi et profané par les ordonnances de juillet!

Presque tous les cabinets de l'Europe répondirent à la

Digitized by Google

communication du projet par une entière approbation. La plupart offrirent leur assistance si elle était nécessaire. Le ministère Anglais, présidé par le duc de Wellington, soi-disant dans l'intérêt commercial de la Grande Bretagne, désirait savoir ce que la France serait disposée à faire de la régence d'Alger après l'avoir conquise. Le président du conseil aurait répondu, dit-on, avec énergie : « Que la « France insultée ne demandait le secours de personne « pour venger son injure, et qu'elle n'aurait besoin de con- « sulter personne pour savoir ce qu'elle aurait à faire de « sa nouvelle conquête. »

Ce langage est beau ; il est digne du ministre d'une grande nation. Mais, quoique reproduit dans certains écrits depuis l'événement, est-il bien réel? Sa hauteur envers une puissance jalouse, rivale, est-elle admissible, en considérant surtout les embarras de l'intérieur à cette époque, et l'approche des mesures politiques extrêmes que l'on insinuait déjà alors pour tâter l'opinion, pour frapper bientôt en aveugle un éclatant coup d'état? La lettre authentique du chef du cabinet du 9 août pourrait-elle être représentée par la chancellerie anglaise? La noble persistance de M. de Bourmont pour faire adopter son projet par le roi Charles X et par ses ministres, a été signalée aussi par un employé de la guerre, suspect dès lors de partialité. Là sont consignées, en outre, les petites intrigues qui s'agitèrent à la cour pour la nomination du général en chef. Le choix, en résultat, ne fut pas heureux. Il fallait même que l'opinion sur le ministre de la guerre de l'époque fût bien arrêtée, puisque le succès d'une campagne brillante et rapidement poussée à terme, le ton modéré des bulletins, le langage modeste et calme du général en chef en parlant de lui, enfin la perte d'un fils mort en brave français, ne purent désarmer cette opinion et trouver grâce devant son inflexibilité.

Les projets de faire aux forbans les plus intraitables de

Digitized by Google

la côte de Barbarie une guerre sérieuse, concluante, étaient arrêtés, les dificultés diplomatiques, levées ou éludées. Rien au dehors ne faisant plus obstacle, il fut poussé rapidement aux préparatifs. Au mois de février 1830, la France était instruite de la résolution prise par son gouvernement d'en finir avec Alger. Le moment de la crise électorale s'avançait. Les dispositions étant bien arrêtées par le pouvoir en cas d'échec dans ce redoutable choc, dispositions proclamées par les organes du parti avec une jactance vraiment naïve, plus tard avec une argumentation audacieuse, aveugle, déplorable, le moindre retard dans une expédition dont le succès devenait un auxiliaire puissant, pouvait tout compromettre. Avec une intention presque ingénue, le 15 mai, anniversaire de l'embarquement pour l'Egypte, avait été choisi pour le départ. Le temps ne fut favorable que dix jours plus tard. Enfin, le 25 mai 1830, la flotte mettait à la voile, et bientôt voguait vers la nouvelle croisade.

Ici est le terme de la longue période historique que nous avons embrassée. Exposer avec rapidité, clarté et chaleur le tableau des événements principaux pendant ce vaste intervalle de plus de deux mille ans, depuis la deuxième guerre punique jusqu'en 1830, sur la côte africaine, tel était notre but. A-t-il été atteint ? nous n'osons l'espérer. Ce n'est pas sans quelque charme, qu'obligé de revoir les sources historiques qui dès nos plus jeunes années ont fait l'objet particulier de nos études, nous avons dû successivement exhumer les souvenirs de Rome et de Byzance, et jalonner les traces, aujourd'hui presque effacées, de leur domination sur le sol africain. Plus tard, nous avons vu les Arabes de Mahomet, naître, grandir, et bientôt se répandre comme un torrent, en Orient, depuis la Mecque jusqu'à l'Indus ; puis, se rabattant sur l'Occident, franchir le Nil, at-

Digitized by Google

teindre la pointe la plus lointaine des Mauritanies, envahir les Espagnes et la Gaule. Ici, ces bandes fanatiques trouvent en un jour leur ruine, dans les plaines de Tours. Dans la péninsule Ibérique, cette ruine n'est consommée qu'après huit siècles de domination. Au sein des Mauritanies, après de sanglants débats et une longue agonie, nous avons vu les Arabes de la conquête, changés en Idrisites ou Aglabites, disparaître sous les coups puissants des indigènes, Almoravides, Almohades, Mérinites; ensuite vainqueurs et vaincus, courber la tête sous le sabre des Turcs, devenu un inflexible niveau. Nous avons essayé de jeter de l'ordre, de la clarté, et par hasard quelque intérêt, dans l'histoire de la piraterie, exposant en résumé son origine, ses phases bizarres et désordonnées, son apogée, sa décroissance, ses derniers instants. Une autre considération, morale, relevée, ressort selon nous du tableau de ces déprédations, de ces hideuses exécutions, de ces massacres ignobles, dont notre tâche nous imposait le récit: c'est un profond sentiment de gratitude envers la divine providence, d'avoir dirigé le bras de Charles-Martel pour nous préserver de ce joug honteux; et depuis, en face même de cette intraitable Afrique, de nous avoir conservé les bienfaits de la civilisation, de la morale évangélique et du progrès.

Oui, sans doute, une haute mission, refusée jusqu'ci aux nations européennes, c'est-à-dire régénérer l'Algérie et les peuples qui l'habitent, la France est appelée à la remplir. A ce titre, la prise d'Alger, les suites de la conquête, les difficultés de notre politique envers les Arabes, longtemps augmentées par l'insuffisance de nos forces, l'acheminement actuel vers une solution meilleure, peut-être complète, sont bien dignes aussi d'exercer le burin de l'histoire. Mais en présence de tant de faits si variés, si pressés, si dramatiques, rarement concluants, quelquefois sinistres, toujours

Digitized by Google

glorieux, en outre si diversement racontés, si différemment jugés; en face d'écrits ayant certes le même but, la richesse et la gloire de la France, mais présentés sous des points de vue si distincts; quand des hommes de cœur et d'un esprit éminent, se montrent en des camps opposés, pour s'attaquer et se contre-dire, presque toujours avec aigreur et passion, souvent avec injure, la grande question d'avenir pour Alger, en réalité, ne saurait être opportunément tranchée. Le moment pour une histoire de l'Agérie actuelle, grave, consciencieuse, instructive, complète, n'est point encore venu. Le temps marche cependant; les événements se pressent; la solution réelle est en progrès. Il s'avance l'instant que nous appelons de tous nos vœux, où l'histoire aura à consigner non des critiques inquiètes, mais des succès positifs; non des projets vagues et contestés, mais des résultats éclatants, tels que les veulent l'honneur et la prospérité de la France!

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TABLEAU DE L'ALGÉRIE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Domination romaine et bysantine dans la Numidie et la Mauritanie césarienne, aujourd'hui le territoire de l'ex-régence d'Alger (553 de Rome - 645 J. C.).

L'Afrique septentrionale après la seconde guerre punique, soumise, mais non réunie à l'empire romain, 5. — Après la prise de Jugurtha, 6. — Après les victoires de Jules-César, 6. — Proconsulat de Salluste, historien célèbre, exacteur déhonté, 7. — Autre forme de gouvernement, 7. — Juba II, dernier roi, succombe sous les embuches de Caligula, 8. — Le pays est décidément constitué en provinces romaines et en forme cinq, 8.

Occupation d'abord pacifique, 8. — Motif de ce calme, 9. — Révolte des indigènes; Tacfarinas et Odémon, 9. — Victoires de Paulinus et de Cossus, 10. — L'Afrique du nord sous les Antonins avec tous ses ferments de résistance, 11. — Intervention puissante des Chrétiens dans ce but, 12.

Règne éphémère des Gordiens proclamés à Carthage, 13; — de Gallien et succès de Probus, 13. — Dioclétien et Maximien;

Digitized by Google

leur triomphe à Rome, précurseur des persécutions, 13. — Tyrannie de Maxence à Carthage et puis à Cirte, 14. — Constantin seul maître de l'empire; ses exigences vaniteuses en Afrique, 15. — Saint Cyprien, évêque de Carthage; récit et circonstances caractéristiques de son martyre, 15.

Guerres civiles en Afrique, 16. — Schisme des Donatistes qui se traduit en révolte ouverte et massacres, 16. — Les Circoncellions; caractère bizarre de leur fanatisme, 16. — Révolte du prince maure Firmus, sous les dominateurs romains exacteurs, 17. — Théodose, général de Valentinien, passe en Afrique, 18. — Ses rudes travaux militaires dans le Jurjura (*Mons Ferratus*), 18. — Défaite et mort de Firmus, 19; — son vainqueur Théodose est lui-même sacrifié, 19. — Règne du grand Théodose et politique significative de Stilichon, ministre d'Honorius, à l'égard des princes d'Afrique, 20. — Cette contrée retrouve la pureté de ses croyances, 20.

Boniface, faussement accusé, trahit l'empire et appelle les Vandales, 21. — Genséric; ses succès rapides, 21. — Impuissance de Boniface, rentré au devoir, et chûte d'Hippone et de Carthage, 21. — Saint Augustin; son caractère et ses travaux spirituels, 22. — Progrès et organisation politique des Vandales, 22; leur présence en Italie et sac de Rome, 23. — Imprudence de Genséric touchant le démantèlement des villes fermées, 23. — Ses successeurs; Hunéric, arien fougueux, 24. — Gunthamund, tolérant, 24. — Thasimund battu par les Maures, 25. — Hildéric détrôné à cause de sa tolérance, est remplacé par Gélimer, 25.

Projet de Justinien sur l'Afrique, 25. — Il fait choix de Bélisaire, 26. — Débarquement des Bysantins à Caputvada, 26. — Victoire disputée de Décimum et entrée à Carthage, 26. — Autre défaite de Gélimer à Tricamara, 27. — Sa retraite sur le mont Papua, 28. — Sa détresse et sa prise, 28. — Triomphe et disgrâce de Bélisaire, 29. — Sa politique en Afrique, 29. — Son départ est le signal des révoltes, 29.

Excursion de l'eunuque Salomon, successeur de Bélisaire, dans la Bysacène, et victoires de Mamma et de Burgaon, 29. — Défense désespérée des indigènes conduits par Stoza et Iabdas, 31. — Expédition des monts Auras et travaux inouis des Romains, 32.

Digitized by Google

— Salomon dans le Zab, 33. — Organisation militaire et tactique des Romains et de leurs alliés; et infériorité des Maures, 34. — Fin de cette guerre sous Jean Troglita, élève de Bélisaire; elle porte le caractère de l'extermination, 34. — Les Mauritanies sous Justin II, Tibère, Maurice, Phocas, Héraclius, 35. — Contact avec les Goths d'Espagne, 36.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Période de la domination Arabe (645 - 1070 J. C.).

Origine et naissance de Mahomet, 37. — Ses premières conversions, 38. — Sa fuite de Médine; égire, 39. — Sa rentrée à Médine, son triomphe et ses victoires, 39. — Il extermine les Juifs, proie riche et facile, 40. — La Mecque succombe par ruse et l'ancien culte est repoussé, 41. — Propagation du Koran, 41. — Principes généraux de ce code religieux, 42. — Soumission entière de l'Arabie, 42. — Mort de Mahomet, 43.

Abou-Beker, beau-père de Mahomet, premier calife ou vicaire, 44. — Irruption des Arabes en Assyrie, sous Caled, *l'Epée de Dieu*, 45. — Victoire de Cadesie; prise de Ctésiphon et fondation de Cufa, 46. — La race des Sassanides en Perse est détruite, 46. — L'Oxus est franchi et les Arabes poussent, à l'orient, jusqu'à l'Indus, 47.

Invasion de la Syrie et défaite des Romains par Caled, 48. — Prise de Damas, d'Abyla, d'Emèse, d'Héliopolis, 48. — Victoire d'Yermuck, 49. — Jérusalem se livre à Omar, qui s'y rend en simple pélerin, 50. — Alep, Antioche succombent, 50. — Terreur et lâcheté d'Héraclius et de Constantin son fils, 51. — Les Sarrasins dans l'Asie mineure, 52. — Impuissance des prières et des miracles expliquée, 52. — Premières flottes des Sarrasins; prise de Rhodes; le colosse, 53.

Ambrou, lieutenant d'Omar, en Egypte, 53. — Prise d'Alexandrie et incendie de sa bibliothèque, contesté, 54. — Marche ra-

Digitized by Google

pide des Arabes dans l'Afrique occidentale, 65. — Les divisions entre les califes rivaux suspendent les succès, 55. — Omar, Othman, Ali se succèdent, 55. — Mohawiah dépossède Ali, gendre de Mahomet, qui est tué, et Hassan, fils d'Ali, renonce au pouvoir, 56. — Sous Mohawiah, resté vainqueur, l'invasion de l'Afrique continue, 56. — Irruption d'Ogba-Ben-Nafé dans les Mauritanies, 56. — Chûte de Bougie (Saldæ), 57. — Les Arabes en face de l'Océan atlantique, 57. — Fondation de Cairouan, 57. — Défaite et mort d'Ogba, 58. — Révolte générale des indigènes, soutenus par les Bysantins et le feu grégeois, 58. — Derniers efforts des Chrétiens, et chûte définitive de Carthage sous les coups d'Hassan, gouverneur d'Egypte, 59.

Projet fanatique de défense; son auteur, la reine Cahina, est tuée, 59. — Moussa-Ben-Nacer, successeur d'Hassan en Afrique, 60. — Possession du pays, facilitée par la politique habile du conquérant, 60. — Toute l'Afrique occidentale soumise aux Arabes, 61. — Vitiza sur le trône des Goths d'Espagne, à tort ou à raison, perd la confiance de ses sujets, et Rodrigue, comte de Cordoue, est mis à sa place, 62. — Intrigue des fils de Vitiza, auprès du comte Julien, gouverneur de Ceuta, pour livrer le pays aux Arabes, 62. — L'archevêque Oppas, frère de Vitiza, n'est pas étranger à la trahison, 63. — Première apparition des Arabes en Bétique, 63. — Invasion réelle par Tarik, lieutenant de Moussa, 63. — Les Arabes et les Chrétiens en présence sur le Oued-Alété (Guadalète), proche de Xérès, 64. — L'action dure huit jours, Rodrigue perd la couronne et la vie, 64. — Toute la Bétique au pouvoir des Arabes, 65.

Moussa, jaloux de son lieutenant, passe en Afrique, 65. — Ses victoires sur le Tage et l'Oued-Anas (Guadiana), 65. — Rivalité de Moussa et de Tarik, 66. — Abd-el-Azis, fils de Moussa, est sacrifié; pour quel motif, 67. — Fin du comte Julien et de sa fille Clorinde (la Cava), 67. — Constantinople assiégée par les Arabes et délivrée par le feu grégeois, 68. — Pélage, prince goth, dans les Asturies, 68. — Le reste du pays succombe et fait place à des colonies d'origine étrangère, 68. — Tolède, capitale des Arabes; elle en retire des immunités qui la perdent plus tard, 69. — Expédition d'Alaor au-delà des Pyré-

Digitized by Google

nées; sa disgrâce, 70. — Succès de Pélage, par l'intervention céleste, 70. — L'émir Zama sous Toulouse; sa défaite, 71. — Les Arabes sur le Rhône et sur la Saône, 71.

Agression d'Abdérahme, nouvel émir, d'abord contre son vassal Munuza, ensuite, par delà les Pyrénées, contre Eudes, duc d'Aquitaine, 72. — Défaite de ce prince sur la Dordogne, 73. — Progrès des Arabes dans les Gaules, 73. — Projets, ou plutôt rêves présomptueux d'Abdérahme, 73. — Charles d'Héristal en présence des Arabes sur la Loire, 73. — Bataille mémorable de Tours, incertaine pendant six jours, concluante le septième. 74. — Nouveaux succès de Charles Martel et victoire sur la Berre, 75. — Les Arabes perdent le cours du Rhône, la Septimanie, enfin Narbonne, 75. — Ingratitude et inventions des moines légendaires de l'époque contre Charles Martel, sauveur de la chrétienté, 76.

Anarchie entre les dominateurs en Afrique, 77. — Elle gagne l'Espagne, 78. — Les Chrétiens en profitent sous Alphonse-le-Catholique, 78. — La cause venait d'Orient, où les Ommiades de Damas succombaient sous les Abassides, 79. — Horribles détails à ce sujet, 80. — Les Sarrasins d'Espagne appellent à eux Abdérahme, ommiade fugitif, échappé au massacre, 80. — Il arrive, reste vainqueur de ses rivaux et fonde le royaume de Cordoue, 81. — Charlemagne, sollicité par les mécontents, paraît sur l'Ebre; il est défait dans sa retraite, par les Vascons, à Roncevaux, 82. — Règne glorieux d'Abdérahme, surnommé Almanzor (le Victorieux), 83. — Les navires des Sarrasins sillonnent la Méditerranée; soucis de Charlemagne mourant, touchant cette nouvelle agression, 83.

En Afrique, fractionnement du pouvoir et fondation du royaume de Fez par les Idrissites (Ommiades), 84. — Ils se bornent, pendant 130 ans, à devenir les auxiliaires des Sarrasins d'Espagne, 85. — Fondation des premiers royaumes et principautés en Espagne, 86. — Ils grandissent par la protection céleste, malgré les efforts d'Abdérahme II, 87. — Abdérahme III relève le pouvoir des califes tombés sous ses deux prédécesseurs, 89. — Les Aglabites (Abassides) à Cairouan, 89. — Invasion de la Sicile par les Sarrasins que la trahison seconde, 90. — Ils paraissent devant

Digitized by Google

Rome, 90. — Nouvelle excursion; courage et piété du pape Léon IV et sa victoire, 91. — Les Sarrasins font trembler tout le littoral italien, 91.

Fondation de Méquinez sous Mahomet-Obéid-Allah dit le Fatimiste, 91. — Ses débats avec Abdérahme III, calife de Cordoue, qui, en définitive, écrase les Idrissites et reste maître de Fez, 92. — En retour, les Aglabites de Cairouan succombent sous les coups des Fatimistes, 93. — Ceux-ci, expulsés par Abdérahme, s'emparent de l'Egypte, 94.

Rivalités incessantes entre les Arabes d'Espagne et les Africains qui ont remplacé les premiers conquérants, 95. — Mauvaise foi et trahison, même en apparence, des plus fidèles, 95. — Représailles où les sûrs comme les traîtres succombent, 96. — Rébellion de Cairouan contre le pouvoir du Caire, devenu son suzerain sous les premiers fatimistes, 97. — Cairouan est détruit de fond en comble, 97.

Débats entre les princes chrétiens et le calife de Cordoue, 97. — Puissante intervention du ministre Almanzor; sa défaite à Osma; et sa mort, 97. — Dernier succès des Ommiades à Alcocer, 98. — Le califat de Cordoue s'efface et fait place à une série de royaumes maures, affectant imprudemment une sorte d'indépendance, 99. — Extinction à peu près complète des Idris de Fez, y compris le prince auteur géographe de cette famille, 100. — En Sicile, expulsion des Aglabites et fondation du royaume chrétien de ce nom, 101. — En Espagne, funestes divisions et guerres atroces entre les princes chrétiens, qui paralysent les progrès de leurs armes, 102. — Forme première de l'Espagne chrétienne après la disparition des princes visigoths, 102.

Digitized by Google

TROISIÈME ÉPOQUE.

Période de la domination Berbère (1070-1500 J. C.).

Les Lamptunes, tribu oubliée au fond de l'Atlas, se révèlent au monde, 105. — Prêchés par Abd-Allah, ils prennent le nom d'Al-Morabith (Almoravides, hommes de Dieu), 105. — Youssef-Ben-Taschefin poursuit l'œuvre de régénération, 106. — Son origine et ses premiers succès, 106. — Il fonde Maroc, 107. — Ses victoires des frontières d'Egypte à l'Océan atlantique, 107. — C'était la réaction du pouvoir indigène, à l'exclusion des Arabes de la conquête, 107. — Situation des chrétiens d'Espagne sous le drapeau d'Alphonse VI dit le Brave, 108. — Les musulmans d'Espagne appellent imprudemment Youssef à leur secours, 108. — Alliance équivoque de l'émir de Séville avec Alphonse, 108. — Youssef en Espagne, 109. — Rencontre mémorable des Chrétiens et des Africains à Zalaca, 110. — Détails sur la bataille et ses résultats, 110. — Courage d'Alphonse dans les revers, 111. — Il parvient à tout réparer par sa prudence et sa vigueur, 111. — Seconde apparition de Youssef en Espagne, 112. — Chûte éclatante de l'émir de Séville, Mohammed-Ben-Abid; son exil et sa mort, 112. — Moralité à ce sujet, 113. — Toute l'Espagne musulmane reste aux Almoravides, 113. — Troisième descente de Youssef en Espagne; sa mort; son caractère, 114.

Intervention de la chevalerie dans les débats de l'Espagne, 115. — Mariage des filles d'Alphonse avec des princes français qui ont pour dot des royaumes à conquérir, 115. — Concours de la noblesse de France dans les affaires d'Espagne, 116. — Rodrigue Diaz, dit le Cid, est la fleur de la chevalerie; son caractère, ses vertus, ses succès, 117. — Sa femme Chimène, 118.

Règne d'Ali-Ben-Youssef, fils du précédent émir, 118. — Entré en Espagne, il gagne la bataille d'Uclès, ou *des sept Comtes*, contre l'infant de Castille qui succombe dans la mêlée, 119. —

Digitized by Google

Alphonse VI en meurt de chagrin, 120. — Ravages causés par les Africains sur le Tage; leur retraite, 120. — Conquête de Saragosse par Alphonse-le-Batailleur, 120. — Expédition romanesque de ce roi chevalier contre les maures d'Andalousie, 121. — Se fiant à sa valeur et au bonheur de ses armes, il s'engage imprudemment à Fraga, est défait et disparaît dans la mêlée, 122. — Décroissance des Almoravides, 123.

Origine des Almohades, autrement dit disciples de *l'Imam-el-Mohdi*, 123. — Caractère du premier chef, le sectaire Mohammed-Ben-Abd-Allah, 124. — Persécuté, il grandit et se met en révolte, 125. — A la tête des rebelles fanatisés, il combat les Almohades et reste vainqueur, 125. — El-Moumen, le plus digne de ses disciples, reçoit ses pouvoirs et poursuit sa mission, 126. — Sorte de gouvernement délibérant adopté par celui-ci, 126. — Efforts impuissants de Taschefin, fils de l'émir Ali, pour disputer la position, 127. — Rencontre terrible des deux armées rivales, où l'on reconnaît trait pour trait la bataille moderne de l'Ysli, 127. — Taschefin, défait et fuyant, se noie volontairement dans les eaux d'Oran, 128. — Chûte rapide de Tlémecen, Agmat, Fez, 128. — Siége mémorable et prise de Maroc; ses édifices, suivant la menace d'Abd-el-Moumen, sont littéralement réduits en poudre, puis criblés, 129.

Révolte ouverte en Espagne contre les Almoravides, 130. — Politique et bravoure de l'almoravide Ben-Gania pour s'opposer au torrent envahisseur, 131. — L'inconstance des populations et l'ambition des puissants activent la perte de tous, 131. — Ben-Gania attire à lui les Chrétiens, alliés coûteux et éphémères, 131. — Les Almohades débarquant à Algésiras pressent le dénouement, 133. — Quelques embarras suscités à Abd-el-Moumen en Afrique, le retardent, 134. — Le roi Alphonse VII y contribue par ses efforts, 134. — Abd-el-Moumen fait attaquer Grenade et Cordoue, impuissamment défendues par Ben-Gania qui meurt, 135. — Lutte entre le roi Alphonse et les nouveaux conquérants, 135. — Le roi meurt dans la campagne, 135. — En Afrique, Abd-el-Moumen range tout sous sa loi, depuis Tunis jusqu'à l'Atlantique, 136. — Sur des nouvelles démonstrations des Almoravides de Murcie, il prêche la guerre sainte et prépare tout pour engloutir les chrétiens

Digitized by Google

d'Espagne, 137. — Il meurt à Saleh, 137. — Caractère de ce prince ; ses hautes qualités et son affection pour les sciences et les arts, 138.

Avénement au pouvoir d'Abou-Yacoub-Youssef, second fils d'El-Moumen, 138. — Ses hautes qualités, 139. — Elles brisent les résistances en Espagne et en Afrique, 139. — Valence, encore almoravide, et les îles Baléares complètent la soumission aux Almohades, 140 — A l'occasion des ravages de la part des Africains sur le Tage, l'ordre de Calatrava se crée et rend des services, 140. — Les flottes chrétiennes et musulmanes entrent en lice, 141. — La croisade contre les Maures est prêchée sur les deux versants des Pyrénées, 141. — Santarem devient le lieu d'un sanglant rendez-vous, 142. — Abou-Yacoub, mal servi ou trahi par les siens, est défait et succombe, 143. — Exploits du roi Henriquez de Portugal, 143. — Règne d'Yacoub-ben-Youssef, fils du précédent, 143. — Entouré d'obstacles et d'embûches même dans sa propre famille, il en triomphe tant et Afrique qu'en Espagne, 143. — Agression inopportune provoquée par l'archevêque de Tolède, 144. — Le résultat est la défaite éclatante des rois chrétiens à Alarcos, 145. — Suite désastreuse de cette défaite, 145. — La mort de Youssef en Afrique, où il est subitement rappelé, arrête les progrès des Africains, 146.

Mohammed-en-Nacer, fils du précédent émir est au pouvoir, 147. — Ses premiers succès, 147. — La guerre sainte (Djehad) et la croisade prêchées respectivement à Maroc et à Rome, sont le prélude de grands événements, 147. — Tolède est le lieu de rendez-vous des croisés, 148. — Prétentions et mauvais vouloir des croisés d'outre-monts ; ils quittent l'armée et se retirent, 148. — Restés seuls, les chrétiens d'Espagne entrent fièrement en ligne, 149. — Position respective des deux armées rivales sur les deux versants de la Sierra-Morena, 149. — Détresse des chrétiens ; un pâtre les sauve, 149. — Les deux armées en présence le 16 juillet 1212, 149. — Bataille mémorable de Las-Navas-de-Tolosa, 149. — Efforts désespérés des chrétiens, réponse sublime de l'archevêque de Tolède, 150. — Destruction complète des Africains et fuite honteuse de Mohammed, 150. — La rage de l'insuccès le rend cruel et il meurt empoisonné, 151. — Règne misérable d'Abou-

Digitized by Google

Yacoub, fils de Mohammed, 152. — Après deux autres princes obscurs, l'émir El-Mamoun, habile politique, brise la rivalité et détruit la doctrine d'El-Mohdi, 153. — Différents échecs en Espagne dont sa mort est le terme; ils signalent la fin du pouvoir des Almohades, 154. — Profitant des discordes civiles, les Mérinites, branche des Zénètes, achèvent les Almohades en Afrique et dominent Tlémecen et même Tunis, 155.

Cette dernière ville est soumise aux Hafcites, 155. — Saint-Louis débarque sur les côtes de Barbarie; c'est la 8e croisade dans l'ordre des dates, 155. — La dissenterie envahit le camp, le roi est atteint du fléau et meurt le 25 août 1270, 156. — Succès impuissants du duc d'Anjou, roi de Sicile; les croisés, y compris les auxiliaires arrivant d'Angleterre, se rembarquent, 156. — De nouveaux pouvoirs à Fez, à Tlemecen, à Tunis remplacent les Almohades, 157. — En Espagne, Jacques 1er, roi d'Aragon enlève aux Maures Valence et les Baléares, 157. — St-Ferdinand, 3e du nom, roi de Castille et de Léon, envahit Cordoue puis Séville, 158. — Grenade seule reste debout, 159.

Origine du royaume de ce nom sous Ben-Houd, 159. — Sa puissance, ses vertus, sa mort, 160. — Splendeur de Grenade sous Mohammed II son fils, 160. — En Afrique, projet du mérinite Abou-Yacoub sur Tlémecen, 161. — Division et démembrement: Fez, Mostaganem et Arzeu se rendent à l'émir El-Hassem, 162. — A Grenade, surgissent des prétentions funestes qui portent tour-à-tour au pouvoir deux familles collatérales rivales, 162. — Jugeant le moment favorable, les infants d'Espagne marchent en avant et par leur mort éternisent le champ de bataille sous le nom de *Sierra de los infantes*, 163. — Présence des Africains en Espagne et siège de Tarifa, 164. — Bataille de Rio Salado et victoire des Chrétiens, 164. — Attaque d'Algésiras; les Maures asiégés font usage de canons; c'était en 1343, trois ans avant la bataille de Crécy 165.

En Afrique, pouvoirs distincts à Tunis, à Tlémecen et à Maroc, 166. — Importance de Mostaganem; expulsion des Mérinites de Tlémecen, 166. — Bougie qui réunit Alger devient royaume tributaire de Tlémecen, 167. — Les Beni-Zian puissants à Tlémecen, 167. — Leurs richesses dues au commerce, 167. — Apogée de

Digitized by Google

leur pouvoir, 168. — Leur chûte, 168. — Les Méhals, maîtres à Mostaganem, 168. — Leur puissance, leurs progrès, leur déclin, 169.

Dernières années de Grenade, 169. — Intervention de Pierre-le-Cruel qui peut joindre à ce nom celui d'assassin, 170. — Grenade semble se relever sous Mohammed VII (1390), 170. — Faible sous Mohammed IX, elle reprend son rang sous Youssef III, 171. — Les Abencerrages et les Zégris entrent en scène; les discordes intérieures surgissent, 171. — Sous Ismaël II, Grenade est presque réduite à son enceinte; Muley-Hassem en présence de Ferdinand et Isabelle, 171. — La rupture imprudente d'un traité du fait de Muley est le signal de la guerre, 172. — Boabdil, fils du roi et Zagal son frère soufflent la révolte, 172. — Muley-Hassem meurt, Zagal trahit, Boabdil règne à Grenade en tyran, 173. — Siége mémorable de Grenade, espérances des Espagnols, détresse des Maures, 174. — Fondation de Santa-Fé (Sainte-Foi) en face de Grenade, 174. — Grenade capitule; conditions, 174. — Misérable situation de Boabdil; sa mort, 175. — Ferdinand et Isabelle à Grenade (le 2 janvier 1492), 175 — Décret d'expulsion des juifs; origine des lettres de change, 175. — Triste sort des Maures d'Espagne là et en Afrique; leur expulsion définitive de la péninsule, 176.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Origine de la piraterie et premier établissement des Turcs en Algérie (1500 - 1563).

Acharnement réciproque des Chrétiens et des Africains, à l'issue de l'expulsion des Maures de l'Espagne, 180. — Première apparition des Portugais devant Oran; leur insuccès, 180. — Les corsaires enhardis inquiètent le littoral espagnol qu'un long séjour leur a fait connaître, 180. — Attaque et prise de Mers-el-Kébir par don Diégo de Cordoue, suivie d'un échec à Messerguin, 181. — Projet d'une grande expédition contre Oran; le cardinal

Digitized by Google

Ximénès premier ministre d'Espagne en fait, dit-on, les frais, 181. — Résistance que le cardinal parvient à vaincre par son inflexible volonté, 182. — Rapprochement avec la situation de Jeanne d'Arc, au camp, sous Charles VII, 182. — Oran est livré par un juif, 183. — Toute autre version doit être repoussée, 183. — Attaque et prise de Bougie par Pierre de Navarre, 184. — Occupation permanente de cette ville, 184. — Soumission d'Alger; les Espagnols barrent l'entrée du port par le fort dit le Pégnon, 185. — Apogée des Espagnols sur la côte Africaine, 186.

Eléments de réaction; Baba-Aroudj (Barberousse) et son frère Kraïr-ed-Din (Ariadin) les exploitent, 185.—Première attaque de Boujie infructueuse, 187. — Autre attaque encore plus sanglante, 587. — Alger rappelle Barberousse comme simple allié, 188. — Il s'y comporte en maître, 188. — Le prince légitime Sélim-Eutemi est sacrifié et meurt de la propre main de Barberousse, 189. — La ville livrée au désordre et à l'anarchie épouse forcément le pouvoir nouveau, 189. — Mort volontaire de Zaphire, veuve d'Eutemi, pour échapper aux violences du tyran, 190. — Progrès de Barberousse dans le pays, 191. — Première expédition infructueuse des Espagnols contre les corsaires, 192. — Politique de Barberousse en créant une milice à lui et étrangère au pays, 192. — Défaite des Méhals à Ténès, chûte de Médéah et de Miliana, 192. — Barberousse pénètre dans Tlémecen et s'y retranche, 193. — Pressé par les Espagnols, il en sort, est atteint et tué, 194.

Ariadin, son frère, le remplace à Alger, confirmé par le grand-seigneur, 195. — Seconde expédition des Espagnols contre Alger; ils échouent le 24 août 1518, 195. — Autre échec des Espagnols sur la route de Tlémecen, 196. — Leur allié dans cette ville, vainqueur d'abord, échoue; ainsi toute résistance à Tlémecen, Mazouna, Mostaganem, est impossible, 197. — Ariadin écume la mer, 178. — Vainqueur partout il attaque le Pégnon; défense et mort héroïque de l'espagnol don Martin de Vargas, 198.

Ariadin nommé capitan-pacha continue à se rendre redoutable sur mer, 199. — Expédition de Charles-Quint sur Tunis; ses conquêtes, 200. — Ariadin se rassied, combat et triomphe ailleurs, puis se relève, 201. — La piraterie sous Hassa-Aga, son successeur, prend un nouvel essor, 201. — Grande expédition de

Digitized by Google

Charles-Quint contre Alger, 202. — Mauvais choix de l'époque, 202. — Débarquement des Espagnols et premières démonstrations, 203. — Ces succès sont tout-à-coup arrêtés par la vigueur de la défense, 204. — Une tempête fait le reste, 204. — Horrible détresse des Espagnols et déroute confuse, 204. — Contre le gré de son conseil, Charles-Quint se rembarque, 205. — Cette éclatante défaite rend pour longtemps la piraterie invulnérable, 205.

Révolte des indigènes domptée par Hassan-Baba-Aroudj, fils de Barberousse, 206. — Salahh-Reïs le remplace, 207. — Expédition dans le Maroc dont le pacha sort vainqueur, 207. — Attaque et reprise de Bougie par les Turcs, 208. — Salahh-Reïs projette la conquête d'Oran; il meurt de la peste, 209. — Hassan-Corse au pouvoir, 209. — Il poursuit ses projets sur Oran, mais échoue, 209. — Il disparaît devant Tekali et meurt par le supplice du *Chinum*, 210. — Celui-ci est assassiné, et Hassan-Baba-Aroudj reprend le pouvoir, 211.

Présomption des Espagnols vainqueurs à Oran, 211. — Ils marchent sur Mostaganem, 211. — Les Musulmans d'Alger accourent au secours, 212. — Retraite ou plutôt déroute des Espagnols sous Mazagran, 212. — Mort de leur chef don Martin, 213. — Sourdes menées contre Hassan, malgré son triomphe, 213. — La milice le dépose; mais il rentre au pouvoir pour la troisième fois, 214.

Hassan-Baba-Aroudj devant Oran, 214. — Belle défense des fils de don Martin à Mers-el-Kébir, 215. — Assauts terribles livrés et repoussés, 216. — Rage impuissante de Hassan, forcé de lever le siége, 216. — Ses projets touchant la milice turque, trop dangereuse pour le pouvoir, et organisation des contingents indigènes ou Magzen, 217. — Caractère de ces nouveaux auxiliaires, 218. — La piraterie de ce moment prend tout son essor, 218.

Digitized by Google

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Apogée de la Piraterie. Puissance d'Alger. Sa décroissance. Ses dernières années (1563 - 1830 J. C.).

Dans la suite du récit, l'histoire des événements de l'ouest de l'Algérie, théâtre actif des opérations actuelles, ne peut être négligée ; pourquoi ? 221. — Le siége du beylik de ce nom est fixé à Mazouna, 222. — Puissante intervention d'Hassan-Barberousse au siége de Malte, 223. — Détails du siége ; première attaque des Turcs repoussée, 223. — Trois assauts sont livrés ; les brèches servent de tombeau aux assaillants, 224. — Efforts désespérés sur d'autres points ; l'arrivée des renforts sauve cette fois la place, 224. — Un dernier assaut infructueux devient forcément le signal de la retraite, 225. — Sous Méhémed I, fils de Salahh-Reïs, Alger est fortifié, 225. — Dans les provinces, les Turcs domptent, non sans efforts, les résistances des Kabyles et Berbères, 226.

Aluch-Ali-el-Fartas (le Teigneux), successeur de Méhémed, subjugue Tunis, et la piraterie sous lui devient plus active et incessante, 227. — Sa réunion à la flotte du grand-seigneur à Lépante, 228. — Mémorable bataille de ce nom ; ses principales circonstances, 228. — Ali-el-Fartas reste seul invulnérable, 229. — Il est nommé capitan-pacha, 229. — Il tourne ses efforts contre la Goulette, proche de Tunis ; son successeur à Alger le seconde, 230. — Il met d'abord Fez à la raison, 230. — Chassés de Tunis, les Espagnols ne conservent qu'Oran sur la rive africaine, 231. — Hassan III à Alger dépasse ses prédécesseurs par ses déprédations et ses crimes, 232. — Captivité de Cervantès, 232.

Jaffar-Aga, successeur d'Hassan, et vertueux, est menacé par une conspiration, 233. — Il doit, à ce titre, disparaître devant l'indigne Hassan-Corse, 233. — Vers la fin du XVIe siècle, celui-ci et les cinq pachas ses successeurs font trembler toutes les côtes de la Méditerranée, 234. — L'Angleterre fait alliance avec Alger ; la France continue la sienne ; l'Espagne est écrasée, 235.

Digitized by Google

— La milice se soustrait à l'autorité de la Porte et donne un chef à la régence, sous le titre de dey, 235. — Pêche du corail dévolue à la France, et fondation du bastion de ce nom à la Calle, 237. — Les tribus de l'intérieur recherchent ses relations, 237. — Hostile contre tout ce qui n'est pas turc, la milice fait main-basse sur les Koulouglis, et ce qui survit est exclu des grandes charges de l'état, 238. — Répression utile des Français au début du XVIIe siècle, 239. — L'Espagne et l'Angleterre échouent, 240. — Les pirates sillonnant l'Adriatique, Venise les poursuit et les bat, 240. — Les forbans redoublent d'efforts et poussent leurs courses aventureuses jusqu'en Islande, 241.

Première expédition des Français sous Louis XIV; le duc de Beaufort (le roi des halles) la dirige (1664), et une sorte de paix est signée en 1670, 241. — Deuxième expédition (1681) avec Duquesnes; le chevalier Petit-Renau propose le bombardement, 243. — Premier essai de l'appareil qu'il emploie et sa description, 243. — L'escadre française devant Alger, 244. — Les galiotes entrent en jeu, 244. — Affreux ravages commis; les Algériens n'en restent pas moins intraitables; réponse d'un cynisme insouciant, prêtée au dey à cette occasion, 245. — Nouvelle attaque d'Alger en 1683; la ville est écrasée sous les bombes, 246. — Inflexibilité des Algériens; ils se retirent tout moyen de conciliation en élevant au pouvoir le plus hostile d'entr'eux, 246. — Un ministre de paix, le père le Vacher, est massacré et ses membres, mis à la bouche d'un canon, sont lancés au loin, 246. — Le parti modéré l'emporte à la fin, et la paix est demandée; ses principales clauses, 247. — Elles sont méconnues, et le maréchal d'Estrez, en 1687, doit reparaître devant Alger, 248. — Médiation de Tunis; paix définitive, 249. — Ambassade algérienne à Paris (1688), 249.

Répression opérée par les Anglais (1700), 249. — Dans la province de l'Ouest, attaque d'Oran par Chaban, qui est tué devant la place, 250. — Son successeur Bou-Chelagran fonde Mascara, 251. — Invasion de la régence par Moula-Ismaël, schérif de Maroc, en haine des Turcs; sa défaite; les tribus qui l'accompagnent, douairs, smelas, se fixent dans la province de l'Ouest, 251. — Epuisés par la guerre de la succession, les Es-

Digitized by Google

pagnols abandonnent Oran qui devient le chef-lieu du beylik, 251. — A Alger, règne éphémère d'Ibrahim le fou; circonstances singulières de sa mort, 252. — Le dey Baba-Ali, fatigué de la présence du pacha, envoyé par la Porte, l'expulse et fonde une sorte de république militaire élective entre les mains des Turcs, 253. —Son successeur Mohammed II, porté au pouvoir par le fait d'une méprise, s'y maintient avec dignité et châtie les Hollandais, 255.

Projets des Espagnols sur Oran (1732); armement dans ce but, débarquement et succès du comte de Montemar, 257. — Oran est repris, 257. — A Alger, événement lugubre, connu sous le nom de massacre des cinq deys, 258. — Le sixième, un simple cordonnier, est à la hauteur de ses fonctions, 259. — Sorte d'indépendance acquise par Tlémecen, 260. — Divisions dans cette province de l'ouest; au milieu de ces scènes dramatiques, l'épisode de Gaïd est le plus touchant, 261.

Osman-Bey relève le pouvoir et règne 46 ans, exemple à citer, 262. — Son successeur, Hassan-Bey, plus prudent, y renonce et va se fixer au Caire, 262. — A Alger, Mohammed III rançonne plusieurs puissances de l'Europe et bat les Danois qui refusent de se soumettre au tribut, 263. — Grande expédition des Espagnols (juin 1775), contre Alger, elle comprend 22 000 hommes, 263. — Préparatifs à Alger et arrivée du contingent des provinces, 264. — Débarquement des Espagnols, leur mouvement intempestif et imprudent; ils sont arrêtés, puis repoussés, 265. — Accident bizarre qui met les assaillants en déroute, 265. — Ceux qui survivent se rembarquent honteusement, 266. — Juste appréciation du fait, 266. — Utile intervention du califat de l'Ouest, Mohammed, et nouveaux services qu'il rend à l'état, 267. — Mort subite, et qu'on tient miraculeuse, du bey de l'Ouest, allant combattre un marabout renommé et alors en rebellion, 268. — Mohammed est nommé bey, 269.

Oran est presque détruit par un tremblement de terre (1790) 270. — Démonstration hostile du bey Mohammed, 271. — En 1792, les Espagnols se retirent, moyennant des conditions consenties, 271. — Caractère de la longue occupation d'Oran par eux, 272. — Mesure judicieuse prise par Mohammed pour repeupler la ville, 273. — Précisément à cause de ses hautes qua-

Digitized by Google

lités, Mohammed meurt par le poison, 275. — L'alliance de la France avec Alger s'arrête en 1789; elle se relève en 1800, sous le consulat, ce qui rend les Anglais jaloux et menaçants, 276. — Dans l'Ouest, Osman-Bey, qui échoue à Aïn-Mahdi contre le marabout Tedjeni, est lui-même dépossédé puis massacré, 277. — Révolte dans la province de l'Ouest, soufflée par des marabouts fanatiques; le pays est en pleine rebellion, 279. — Mohammed-Mekalech, nommé bey, expulse les marabouts et pacifie la province 280. — Ses vices honteux; ils sont cause de sa perte, 281. — Son supplice appliqué par le précédent bey, qui lui-même fait place à un autre, 282. — Mohammed-el-Réquiq, dit Bou-Kabous (le père du pistolet), pourquoi? 283. — Sa vigueur et son courage, 283. — Il devient rebelle, se livre et subit le dernier supplice, 284.

Après Trafalgar, à cause du mauvais vouloir des Algériens, reconnaissance sur les côtes d'Afrique; ces documents servent en 1830, 284. — L'alliance avec l'Angleterre accroît les prétentions des Algériens; l'esclavage devient un peu moins dur, 285. — Cédant à son humeur guerrière, Omar-Pacha indispose les divers pavillons de l'Europe, 286. — Les Etats-Unis s'en vengent, 286. — Lord Exmouth est chargé par le congrès de Vienne d'appliquer un châtiment plus complet, 287. — La violence gratuite des Algériens partout exige un grand exemple, 287. — Conditions articulées par l'amiral anglais; Omar les repousse, 288. — L'action commence; manœuvre hardie de lord Exmouth; le résultat contre la ville et contre la flotte est immense, 288. — La défense persiste; un trait de courage de deux officiers anglais entraîne l'incendie de la flotte et détruit le môle, 289. — Le lendemain, contre le gré d'Omar, un traité de paix est signé; ses principaux articles, 289. — Victime de la milice mécontente, Omar est étranglé un an après, 290.

Dans l'Ouest, administration sage d'Ali le turc, 290. — Omar, à cause de cela, s'en défait, 291. — Le successeur d'Omar, Ali V, (le lettré), qui indispose par ses cruautés, quitte le palais, en ville, trop vulnérable, et se retranche dans la Casbah, 291. — Hassan, dernier bey à Oran; son origine, 292. — Hostile aux marabouts, il épargne cependant un des plus dangereux, Meheddin, père

Digitized by Google

d'Abd-el-Kader, 293. — Opération du bey contre Aïn-Mahdi, ensuite sur la frontière de Maroc, 294. — Sa politique mêlée de cruauté, 294. — Exécution caractéristique du caïd de Flitta, son propre gendre, 295.

Hussein-Dey, dernier pacha d'Alger; double version touchant son élection, 295. — Il veut se commettre avec le peuple; danger de cette épreuve; il y renonce, 297. — La piraterie reprenant son essor, le congrès d'Aix-la-Chapelle en délibère, 297. — Projets divers successivement écartés par la politique ou l'intérêt des parties, 298. — Les prétentions d'Hussein croissent en proportion, 298. — L'Espagne, Naples, la Hollande deviennent ses ennemis déclarés; la France conserve encore ses bonnes grâces, 299.

Origine du conflit qui amène l'évènement mémorable de 1830, 299. — Acte de mauvais vouloir et de violence commis par le pacha, soi-disant pour prélever des à-comptes sur ses créances envers la France, 300. — Une loi votée par les chambres éclaire et règle la question, 301. — Inquiétudes d'Hussein; il expédie un agent à Paris, chargé de ses doléances, 301. — Caractère de l'agent consulaire français, placé à Alger depuis 1815; ses rapports avec le gouvernement algérien; ses concessions inopportunes, 302. — Hussein adresse ses réserves au président du conseil et au roi, 304. — Le 27 avril 1827, outrage public fait par le dey à la personne du consul français, 304. — Le premier exigeant des réparations au lieu d'en faire, la rupture est complète et la guerre inévitable, 305.

Conduite hostile du dey; la personne ou les droits des gens tenant à la France, sont compromis ou perdus dans toute la régence, 305. — Hussein provoque les réactions et s'obstine, jugeant avec raison un simple blocus illusoire, 306. — Mission du capitaine de vaisseau La Bretonnière; on fait feu sur lui, 307. — Le récit de cet officier émeut le roi Charles X; en outre, la politique du ministère du 9 août 1829, ou plutôt les conditions de son existence, exigent à tout prix un acte éclatant, 308. — M. de Bourmont fait agréer, non sans peine, en principe, son projet contre Alger, 309. — Débats dans le conseil du roi; avis presque négatif des marins les plus renommés, 309. — Pensée

Digitized by Google

des cabinets de l'Europe ; langage prêté à M. de Polignac, 309. — Réflexions à ce sujet, 310. — Le projet étant décidément arrêté, préparatifs d'une expédition, réunion des moyens, départ, 311.

Résumé des cinq grandes époques décrites ; réflexions morales qui en découlent, 311. — Le moment pour une histoire de l'Algérie actuelle n'est pas opportun ; l'honneur et la prospérité de la France doivent en être l'occasion et le but, 312.

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

HISTORIQUE, MORAL ET POLITIQUE

SUR

LES KABYLES,

PAR M. EDOUARD LAPÈNE,

COLONEL D'ARTILLERIE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

Erat genus Numidarum infidum, ingeni mobili, novarum rerum avidum.

SALL., Bell. Jug., C. X, I., VI.

METZ.

Imprimerie de S. Lamort, rue du Palais, 10.

1846.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

HISTORIQUE, MORAL ET POLITIQUE

SUR

LES KABYLES.

(Extrait des Mémoires de l'Académie royale de Metz, année 1845-46.)

Il existe au cœur de l'Afrique française, et dans les états qui la bornent sur la côte de Barbarie, des peuplades d'origine mystérieuse, presque inconnue, ayant échappé à toutes les dominations antérieures, invaincues sous les turcs, écrasées par nous, dispersées dans la plupart des rencontres, mais non soumises. Ces peuplades, encore aujourd'hui, soutiennent une lutte énergique, désespérée, contre nos idées, notre civilisation, notre bien-être qui les gagne insensiblement, et doit tôt ou tard les amener à nous. Ces curieux éléments composent la population Kabyle, en apparence mal définie, et dont l'existence au sein de l'Afrique septentrionale serait, par ce fait, incomplétement déterminée. Avançons quelques données et posons certaines bases touchant cette intéressante matière. La clarté peut en jaillir et la vérité se faire jour.

Le mot Kbaïle ou Kabaïl en arabe, que nous écrivons

Digitized by Google

Kobayl, Kabaïle ou Kabyle, pour les indigènes se traduit par gens des tribus, résidents, enfants d'un même père. Mais comme l'orthographe qui est Kabilah diffère sensiblement du mot Kbaïl, cette traduction ne peut être avancée sans un certain doute. Prononcé Kbaül, le mot pourrait dériver de Kabaal. Or, en hébreu, K marque la comparaison et se traduit par comme. Ainsi Kbaül semblerait signifier *comme* ceux de *Baal,* ou, avec plus de vérité, comme Baal. Mais Baal est le nom générique s'appliquant à toutes les divinités phéniciennes mentionnées si souvent dans la Bible et connues dans l'histoire sous le nom de Belus ou de Bel. Alors le mot Kbaül serait peut-être la consécration d'une origine phénicienne. D'autres orientalistes, à cause de la grande analogie entre les langues hébraïque et arabe, en expliquant la première consonne par *comme,* traduisent le mot Bal par *citoyen, maître, possesseur.* Mais en hébreu le mot maître, d'accord avec les autres dialectes, entraîne l'idée de *puissance* ou plutôt de *domination.* Cette deuxième étymologie paraît préférable à la première. Enfin, d'après les même savants, le mot Kabl signifierait antérieur ; et un pluriel régulier de ce mot, Kbaïl voudrait dire les *antérieurs,* les *premiers,* les *plus anciens.* Au demeurant, ces différentes étymologies conduisent à peu près au même sens : c'est celui que les Kabyles attribuent à leur origine, en s'appelant comme il est dit plus haut, *gens de tribu,* sous-entendu, fixés au sol, cultivateurs — *enfants d'un même père ;* c'est-à-dire de même origine. Cette origine serait, soit celle des sectateurs de Bal ou des Phéniciens, leurs plus anciens aïeux connus ; soit, ce qui résulte avec plus de certitude de la deuxième étymologie donnée, de ce qui va suivre, et du génie du peuple Kabyle, celle de *maître, seigneur, possesseur du sol.* Suivant les Kabyles ce droit existerait de toute antiquité ; et ce titre imprescriptible et scellé par le

Digitized by Google

temps, ils l'opposent à toutes les prétentions des envahisseurs, et aux projets des ennemis de leur sauvage nationalité.

En principe, les Kabyles présentent la masse des habitants que les dominateurs romains et byzantins appelaient Barbares. Ils reproduisent, dès-lors, incontestablement une première agrégation des deux grandes souches des Libyens et des Gétules, formant, de temps immémorial les plus anciens habitants de cette partie de l'Afrique. Ils paraîtraient aussi le résultat de la fusion avec ces autochthones des émigrations successives des Arméniens, des Perses et des Mèdes mentionnées par Salluste, sur l'autorité des livres d'Hyempsal, et composant les Numides d'alors. En outre, les Kabyles réuniraient les débris des Tyriens, des Chananéens et des Palestins qui, chassés de leurs terres par Josué et les Israélites, passèrent en Libye, nom primitif de tout le continent africain, et durent, quelques siècles plus tard, y former des établissements fixes. Procope suppose qu'ils envahirent toute la région septentrionale, lui imposant avec leur pouvoir, leur langue et leurs mœurs. Cette assertion et l'affinité de l'hébreu et du punique est confirmée par Tertullien, saint Augustin, saint Gérôme et les pères de l'église d'Afrique. L'historien byzantin ajoute ce fait précis et positif : « Ces émigrés ont construit un » château-fort dans une ville de Numidie, au lieu où existe » actuellement Tigisis (entre Lambesa et Tumugadis). Là, » près d'une source très-abondante, sont deux stèles ou » colonnes hermétiques de marbre blanc, portant une ins- » cription en lettres phéniciennes gravées, et qui dans cette » langue exprime ces mots : Nous sommes ceux qui avons » fui la face du brigand Jésus (Josué), fils de Navé. » Cette trace matérielle des siècles antiques vue probablement par Procope, Gibbon ne l'admet pas sans réserve ; car l'historien sceptique, avec l'élégante ironie qui lui est si

Digitized by Google

familière, ajoute : « Je crois aux colonnes, je doute de » l'inscription et je rejette la généalogie. »

D'autres émigrations d'Orientaux auraient suivi les mêmes traces. Cette fois, d'après Léon l'africain, leur chef était Maleck-Afriki, qui conduisit une nombreuse émigration d'Arabes-Sabéens, et donna son nom à l'Afrique. Mais cette assertion serait contestée par Bochard, à l'opinion duquel se range le docteur Shaw. Suivant eux, ce nom d'Afrique dériverait du mot *férique* qui, en langue phénicienne, veut dire épi, et servirait à exprimer la grande fertilité du sol autour de Carthage. On croit reconnaître aussi dans les Kabyles, les restes des Vandales, des Huns et des Goths, échappés aux armes de Bélisaire et de ses lieutenants. On pense y retrouver, en définitive, tous les éléments, soit apparents, soit inaperçus, ayant échappé aux différentes conquêtes. Ces éléments composeraient aujourd'hui un seul groupe réuni par un langage, des mœurs et une existence politique et religieuse presque uniformes. Ces points généraux établis, discutons-les un à un.

Suivant l'opinion des auteurs et les recherches des savants, à côté des autocthones, Libyens et Gétules, noyau primitif des Kabyles, doivent figurer, en effet, les Palestins ou Philistins, et ceux-ci se reconnaissent dans le mot *Palestchtin*, par lequel les juifs d'Alger désignent ces mêmes Kabyles. La puissante tribu de Phlissa, que nous écrivons Flissa, et celle de Flitta, rappellent de trop près la parenté avec les Philistins, pour pouvoir la révoquer en doute. On observe aussi en Kabaïlie quelques traces des Moabites et des Ammonites, autres fractions des Palestins, en horreur aux juifs, comme enfants incestueux de Lot. Voués dès leur origine à l'anathème, ces peuples durent être déplacés avec violence par les Hébreux conduits par Josué, puis expulsés de leurs terres cinq siècles après, lorsque le roi David affermit la puissance d'Israël ; on retrouve la trace

Digitized by Google

des premiers dans la tribu bien connue et puissante de Beni-Moab (Bou-Mzabou). Quant aux Ammonéens, leur nom est reproduit dans Masamoun, enfants d'Amoun, en langue chaouïah ou berbère à cause du mot Mas, engendré ; ou bien en arabe dans Nasamoun (gens d'Amoun), Nas voulant dire gens. Cette désignation de Nasamoun, Hérodote et les écrivains qui l'ont suivi l'appliquent à un peuple de la Cyrénaïque. Le célèbre historien grec donne aussi aux tribus des montagnes de cette même région la qualification générale de *Kbales*. Cette découverte est précieuse. Le nom, en effet, est presque identique à la désignation moderne ; et il reproduit exactement celle qu'emploient encore aujourd'hui les Arabes pour désigner les tribus du nord de l'Afrique, ayant une origine différente de la leur, et à ce titre attachés au sol. Enfin, le mot Ben-Canaan, très-commun parmi les Kabyles, établit avec les Chananéens issus de Cham, fils de Noé, une communauté d'appellation qui semble indiquer identité d'origine.

Quant à l'émigration arabe, Léon l'africain l'établit comme un point qui n'est pas sujet à controverse. Suivant cet écrivain, les cinq tribus que le conquérant Maleck-Afriki, amena d'Égypte, simple démembrement sans doute des forces que la dynastie des rois pasteurs scythes employa à soumettre le pays, on les voit figurer longtemps à la tête des plus formidables de la contrée africaine, et constituer plus tard la population maure. Ces tribus sont Zanagra, Zeneta, Musamoda, Haouara et Gomera. Les Zenètes, les plus renommés parmi ces tribus, figurent avec éclat dans l'histoire des guerres de l'Espagne. On retrouve encore des Gomerès prés de Mellila, place occupée par les Espagnols sur la côte de Maroc. Il existe réellement quelques Haouara dans la province de Médeah. Enfin, on rencontre des Zanagras dans la partie occidentale de la Metidja, au pays des Adjoutes. Au reste, tous les historiens s'accordent à établir

Digitized by Google

une certaine analogie de mœurs et de langage entre les Arabes qui conquirent l'Afrique septentrionale, après Mahomet, et les habitants de ces mêmes contrées. Bien des gens des tribus avaient de commun avec leurs envahisseurs la pratique de la circoncision. Tous étaient idolâtres ou ariens, par suite ennemis déclarés de l'orthodoxie des grecs, et dans leur fougueuse dissidence, plus rapprochés de la foi nouvelle, que des dogmes de l'église catholique. Ainsi, l'abjuration ne dut pas se faire attendre, et la ruine de la religion chrétienne au profit de l'islamisme fut rapide au pied de l'Atlas.

L'invasion phénicienne suivit l'émigration arabe. Son premier acte fut la fondation d'Utique, l'an 1520 avant Jésus-Christ. Celle de Carthage est postérieure de plusieurs siècles. Considérés par les colons du pays comme issus du même sang, les Tyriens arrivés avec Didon, acquirent sans peine le privilége de bâtir et de peupler la nouvelle ville qu'ils appelèrent Carthage. Ces enfants adoptifs de l'Afrique se bornèrent d'abord à la modeste concession obtenue. Bientôt ayant grandi en nombre et en pouvoir, ils attaquèrent leurs voisins, comme eux anciens Palestins réfugiés, et les forcèrent à chercher dans les terres, loin de l'insolente Carthage, une retraite libre et sûre. Quant aux vainqueurs, ils conquirent ou usurpèrent tout le littoral, et occupèrent les principaux points maritimes, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux Syrtes (depuis Gibraltar jusqu'au golfe de la Sydre). D'après le navigateur carthaginois Sylax, les indigènes, de son temps, étaient appelés *Marusiens* par les Grecs, *Maures* par les romains ; mots vraisemblablement dérivés du mot arabe *Moghreb* (Occident). Une portion composait aussi les *Numides* ou Nomades, du mot grec *Nomos* (pâturage).

On croit enfin reconnaître les Vandales à leur teint blanc, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, ainsi qu'une portion

Digitized by Google

de Goths et de Suèves, aux mêmes indices. On s'imagine les retrouver dans la tribu de Zouaoua (Zouaves), ainsi que les Huns dans le Ouled-Aoun. Sans pousser plus loin un rapprochement trop incertain, les Kabyles qui affectent cette physionomie, appartiennent plus surement à certaines tribus Arabes ou Syriennes. La tribu bien connue de Flissa, non loin de Bougie, en est la preuve, car le nom rappelle (nous l'avons dit plus haut), une origine orientale, et cependant ses éléments portent la physionomie indiquée. Cette portion de Kabaïlie qui forme, sous le nom d'Aoun, une variété particulière, est surtout répandue dans toute la chaîne de l'Atlas, désignée par les Arabes sous le nom de Djebel-el-Rif, qui s'étend du Maroc à la pointe de Bone. Ces peuplades parlent indistinctement leur langue naturelle et l'arabe. Plus généralement les Kabyles, n'importe les nuances qui les distinguent, groupés dans le fond des montagnes, sont partout fixés au sol, et habitent les ramifications du petit Atlas, depuis l'Océan Atlantique jusqu'aux eaux de Tunis. Autour de Bougie, qu'ils ceignent du côté de terre, les Kabyles peuplent les montagnes et les défilés presque inextricables qui se détachent du Jurjura.

Ainsi, toutes les indications qui précèdent, paraissent établir, avec la sûreté désirable, que les Kabyles sont les plus anciens habitants de l'Afrique septentrionale. L'on peut même donner pour certain, que les vieilles peuplades de la primitive Afrique, n'ont jamais quitté les retraites où, dans ce moment même, ils vivent et dominent. Les Gétules et les Lybiens durent y fuir ou plutôt y braver l'invasion des Orientaux, lesquels, à leur tour, furent reçus, puis confondus dans la famille, quand les Phéniciens civilisés, avides spéculateurs, s'adjugèrent toute la portion du littoral. Plus tard, sur ce même théâtre, la lutte terrible soutenue par Jugurtha fit pâlir l'étoile des romains, et le fond de la Kabaïlie dut en être ébranlé, mais sans entraîner aucun

Digitized by Google

déplacement réel de population. Cette guerre et celles qui avaient précédé, bientôt les sanglants démêlés qui surgirent en Afrique contre ces mêmes envahisseurs, ensuite les guerres des Vandales et l'invasion des arabes de Mahomet, enfin la domination turque, ont détruit sans doute une grande partie de la population indigène. Toutefois la portion restée sur les côtes ou dans le voisinage de l'Europe et celle qui, plus civilisée, avait bâti des villes et s'y renfermait, durent recevoir les coups les plus rudes et subir le joug des dominateurs.

Quant aux peuplades belliqueuses qui, préférant l'indépendance aux douceurs de la vie et retranchées dans les montagnes, défendirent le terrain pied à pied contre la dévorante invasion, celles-là n'ont été que rarement explorées et incomplètement subjuguées. Si la présence des Romains dans l'intérieur de l'Atlas est attestée par des ruines considérables, l'assiette de ces débris d'un autre âge indique partout des lieux de station ou des positions militaires presque défensives; d'où l'on peut induire la conséquence que le pays n'aurait jamais été dominé et latinisé. Ainsi le génie de l'indépendance et la soif d'une liberté sauvage se personnifiaient dans les âpres habitants de ces montagnes, voulant à tout prix échapper à la conquête : Libyens, Numides, Maures, Vandales, Kabyles, n'importe le nom.

En résumé, on peut affirmer que ces derniers forment la population autocthone de l'Afrique septentrionale. En outre, habitants des montagnes, ils ne peuvent être confondus avec la race Berbère. Celle-ci comprend les tribus de la plaine, errantes et nomades, qui s'étendent par delà le grand Atlas. Les gens de ces tribus portent improprement le nom de Bédouins, qu'on devrait même changer en celui de Bédaoui (littéralement paysans habitant les champs). Alors la désignation de *Bédouins* devrait embrasser indistinctement toute

Digitized by Google

la population qui n'habite pas la ville, c'est-à-dire l'arabe errant et le kabyle. On se borne à ranger sous ce nom ceux qui, semblables aux arabes de l'Orient, en ont les mœurs, le costume et parlent leur langue; c'est la population nomade qu'on rencontre jusque dans l'isthme de Suez et même dans les déserts de la Perse. Elle ne fait vraisemblablement qu'une avec les Bérébrares, peuple de la haute Égypte, avec les Guanches des îles Canaries. Les Berbères (Bédouins) combattent à cheval, les Kabyles presque toujours à pied. Tous sont armés d'un fusil; plusieurs portent un yatagan, quelques-uns des pistolets.

L'arabe pur (arabia) est parlé par les tribus errantes appelées par nous Bédouins. Un idiôme unique et particulier, mais qui change de nom suivant la localité, forme le langage des Kabyles. Ainsi, ceux des indigènes qui vivent retirés dans l'intérieur des montagnes ne parlent que leur langue naturelle; et quand ils descendent dans la plaine ou paraissent dans les villes, on ne peut les comprendre. Ceux, en petit nombre, que les affaires, la curiosité ou le hasard, ont fait frayer avec les Arabes ou les Maures entendent la langue de l'Islam et se font comprendre. Quant à l'idiôme réellement parlé par les Kabyles, il est dit Chaouïa sur quelques points de la province de Constantine; on le suppose même borné de ce côté à deux tribus puissantes, les Ouled-abd-Amour et les Klagma. Cet idiôme porte le nom de Chellah dans le Maroc, de Mezabia entre Oran et Alger et vers le désert, de Kabaïlia autour de Bougie et dans les tribus qui habitent la montagne. C'est cette dernière population formant la vraie Kabaïlie, essentiellement fixée au sol, qu'il s'agit de faire connaître, en consignant toutefois les particularités qui la rapprochent des tribus errantes et Berberes.

Digitized by Google

Une seule habitation, quelquefois une chambre unique réunit toute la famille ; en outre la vache, l'âne, le mulet. Sa forme est oblongue et avec deux pignons. Sa construction est en pierres posées à sec et non taillées, mais réunies avec assez d'art et cimentées par un enduit de bouse de vache. Le couvert est en paille, quelquefois en tuiles, mais toujours posé sur de simples branches. L'habitation a ordinairement deux combles, et la pièce faitière est supportée par un ou plusieurs piliers grossiers en bois. Le foyer occupe le milieu de l'aire et la fumée sort comme elle peut par les vides des tuiles. La famille couche par terre sur des nattes de palmier ou de jonc. Une distinction est d'avoir, aux deux extrémités, une estrade en bois ou en maçonnerie, élevée de $0^{m},66$ au-dessus du sol, sur laquelle les nattes ou des peaux de moutons sont étendues.

En d'autres cantons de la Kabaïlie, au sud d'Alger par exemple, et vers Médéah, les habitations présentent de simples cabanes encore à deux versants avec un toit surbaissé fait en chaume ou en roseau. La hauteur dépasse rarement trois mètres trente centimètres. Quelques pieux grossièrement équarris, fichés en terre, dessinent les contours des parois, et celles-ci sont formées de roseaux ou de petites branches d'arbres enduites de terre grasse et entremêlées d'un peu de paille. Ces cabanes, ou plutôt l'habitation du Kabyle s'appelle Acham. L'entrée est une porte basse que, par une sage précaution, on s'attache à tenir assez bien fermée. Les jours sont de petits trous ménagés sur les faces, et un luxe rare et cité est de les voir garnis d'un morceau de verre. En certaines localités ces cabanes sont dites nouala.

Quelques-unes sont construites et comme retranchées au milieu des broussailles, presque sans trace de culture et alors réunies rarement en villages. Ailleurs on les trouve disposées par groupes dans les vallées et sur les versants

Digitized by Google

des montagnes, auprès des fontaines et des petits cours d'eau. D'autres fois ces groupes de cabanes sont situés dans un verger planté de toutes sortes d'arbres, dont une partie sert de potager. On y voit assez généralement des ruches à miel faites avec des écorces de liége ou de roseaux liés entr'eux.

Malgré la défiance réciproque chez les Kabyles, le sentiment du danger, de l'isolement et l'intérêt de la conservation, plus que la sympathie et la confraternité, provoquent cette réunion ou le simple rapprochement de plusieurs cabanes. Assemblées par quatre ou par cinq, elles forment une sorte de rectangle dont le milieu est occupé par une cour. Alors la cabane qui donne entrée dans la cour est commune et contient le bétail, laissant au milieu un passage libre. Les autres servent pour la famille et pour serrer les récoltes. Les alentours sont en général assez propres. Un peu d'ombrage, de la verdure, complètent l'économie du paysage, qui même n'est pas sans quelque grâce; c'est comme une oasis sur laquelle l'œil se repose avec plaisir. Aussi l'imagination rêveuse aime à le rapprocher en idée de quelque localité de France connue et chérie, où sont restés des êtres affectionnés ou de pieux souvenirs. Mais, en face des scènes mouvantes qui composent la vie de camp, au milieu de l'agitation, des marches et des combats, si loin de France, sous le ciel de l'Afrique, ces ingénieux rapprochements ne sont par moins fugitifs que la trace légère sur le sable, quand vient la frapper la brise impétueuse du désert.

Les meubles ou ustensiles, pour chaque famille, sont deux pierres rondes destinées à moudre le grain, plusieurs tamis en peau de chèvre ou en crin pour obtenir la farine plus fine, un petit foyer portatif de $0^{m},33$ de diamètre. Chez les Kabyles plus aisés on voit, appuyées ou fixées aux murs de la chambre, des espèces de jarres pour serrer les provisions; elles sont en terre glaise séchée au soleil, hautes

Digitized by Google

de deux mètres, larges, diamètre moyen, de 0, 50c. On y trouve aussi quelques jattes pleines de lait, des pots de miel, de beurre, le plus souvent rance; dans les coins, de l'orge et en certains cantons rapprochés des villes ou mieux cultivés, quelques tas de pommes de terre d'une très-petite espèce. Le complément de l'habitation d'un kabyle est la possession, seul ou en commun avec d'autres familles, d'un grand trou de forme tronc-conique, espèce de silo (matmoura, que nous prononçons matamore) pratiqué en terre pour serrer les grains, les légumes, les fruits. Les pauvres privés de cette ressource se cotisent pour louer un silo aux plus aisés qui font de ce prêt une industrie.

La vie est des plus frugales et sans luxe d'aucune sorte, même chez les riches. Ainsi que l'historien romain le disait des Numides, les Kabyles sont très-sobres et mangent pour satisfaire leurs besoins, jamais leur sensualité. Les aliments sont le pain fait par les femmes ou plutôt la galette cuite sous les cendres ou sur la plaque d'argile, citée plus haut, enduite d'huile rance. La farine provient du grain écrasé entre les deux pierres servant de meule. Elle est mise en œuvre souvent sans être tamisée mais simplement broyée, puis délayée dans l'eau. Les autres mets sont du lait, du miel, du beurre, mangés avec le pain, des figues trempées, ainsi que le pain, dans de l'huile rance en guise de sauce. On consomme aussi quelques légumes ou graines, tels que les fèves, les courges, les melons, les lentilles, les pois chiches, les navets, les oignons, l'ail, tous objets cultivés sur place. Les Kabyles mangent les fruits de leurs arbres, et ceux qui croissent dans les haies. Ils font venir du raisin dont l'excédant, ainsi que celui des figues, est séché au soleil pour les provisions d'hiver. Le maïs est aussi un produit du pays que les Kabylles mangent grillé. Ils consomment en outre du riz, mais qui provient du dehors, rarement de la viande.

Digitized by Google

Chez les riches, on la cuit sur une petite broche ou longue aiguille (seffond) tournant à la main sur deux pierres au-dessus du foyer. Chez les pauvres, la viande pour cuire est posée tout simplement sur des charbons. Cette grillade retient une odeur fétide et un goût amer dont le kabyle s'accommode parfaitement.

Le plus grand régal consiste dans le mets appelé couscoussou, dont la matière principale est de la mie de pain ou de galette, roulée par petites boules comme des grains de blé. On la reçoit dans un plat en forme d'écumoire, qui surmonte un pot de terre, contenant de la graisse de mouton ou de mauvaise huile, des tomates, de la courge, des oignons, des pois chiches, du piment, des herbes aromatiques, des viandes, ordinairement de mouton, de bouc, quelquefois de la volaille, coupées en morceau. La mie de pain cuit ainsi à la vapeur du mélange réuni dans le pot inférieur. Après la cuisson le tout est versé dans un grand plat de bois, que l'on place au milieu des convives. Ils mangent par terre, les jambes croisées, et se servent de leurs doigts pour puiser dans le plat, la main gauche servant comme d'assiette, la droite portant les aliments à la bouche. Une cuiller même de bois est du luxe. La viande est saisie de même et chacun la déchire à belles dents.

L'eau est la seule boisson; à la fin du repas, la cruche qui la contient passe à la ronde. Le vin en public est exclu, mais la conscience est assez tolérante à l'écart pour les boissons fermentées, pourvu qu'elles affectent tant soit peu la couleur blanche. La plupart des chefs Kabyles apprécient à sa vraie valeur et savourent le rhum ou l'eau-de-vie, et dans plus d'une occasion la loi du prophète est franchement méconnue. Quelquefois, pour sauver les apparences ou mettre la conscience plus en repos, ils boivent ostensiblement des liqueurs fortes; quand, par exemple, leur estomac, suivant eux, étant affaibli et éprouvant du malaise, ils prétendent

Digitized by Google

le rétablir par ce remède d'une espèce nouvelle. Alors ils ne s'arrêtent dans ces libations hygiéniques que lorsque l'estomac soulevé rejette, en effet, tout ce que cet acte d'intempérance y accumule d'excessif et de malsain.

Plus riches et plus fastueux que les Kabyles, les Berbères ont de temps à autre des galas d'apparat; par exemple, lorsqu'ils traitent un chef considérable, ou quelque étranger de distinction et sa suite. Un veau, un bélier, un bouc entier est la pièce principale de ce luxueux festin ; c'est presque un repas homérique. L'animal est tué et écorché sous les propres yeux des convives, qui peuvent déjà savourer en espérance toutes les douceurs du régal, et la peau est offerte au plus élevé en dignité comme marque de considération. Cette fois c'est un grand bâton passé au travers du corps de l'animal qui sert de broche, et deux hommes de la suite de l'amphitrion, tenant le bâton chacun par un bout, font rôtir sur un grand feu l'animal tout entier. On ne peut leur refuser une grande habitude de leur art et la cuisson est partout égale et à point. A ce terme, il n'est pas rare que l'un des assistants, pour faire preuve de force et d'adresse, saisissant le bâton par un des bouts et après l'avoir agité en l'air ainsi que son fardeau, ne fasse rouler la pièce rôtie aux pieds des convives, sur la terre nue qui sert de table. Chacun avec ordre et suivant son rang, porte une main plus ou moins avide sur l'objet monstrueux étalé et en arrache un lambeau. Il est juste de dire que si l'œil est peu récréé, la cuisson remplit si bien toutes les conditions que l'appétit et le goût sont très-convenablement satisfaits et que l'estomac reconnaissant impose silence à la critique.

Dans les tribus en général, en particulier chez les Kabyles, les heures des repas sont mal déterminées, et l'on mange quand les aliments sont prêts; alors la famille est réunie et le repas se fait en commun. A l'époque du Ramadan, comme chez tous les Musulmans, le jeûne est de

Digitized by Google

rigueur pour tout individu au-dessus de quinze ans. Cette condition, d'être appelé à jeûner, est la limite de l'adolescence. Le repas unique de la journée n'a lieu qu'après le coucher du soleil. Par respect pour les coutumes, les postes français, armés d'artillerie indiquent l'heure réelle en tirant un coup de canon. Les tribus les plus hostiles, autour de Bougie, adoptent avec soumission ce signal pour faire leur repas. Une seule, celle de Mezzaya, est encore rebelle à cette attention religieuse des Français.

Le vêtement ordinaire de l'homme est une tunique de laine posée sur la chair (tadjellabl) et fabriquée par les femmes. Cette espèce de chemise, sans col et à manches larges, ne descend qu'à mi-jambe. Elle a un ouverture dans le haut pour passer la tête et deux autres sur les côtés pour les bras. Ce vêtement est flottant ; d'autres fois il est lié aux reins par une corde qui sert de ceinture. Par-dessus la tunique est le manteau appelé bernous ; il tombe jusqu'aux pieds et présente à sa partie supérieure un capuchon se rabattant en arrière à volonté. Le bernous est inséparable du kabyle, qui le porte en hiver et en été, le jour et la nuit. Il faut être dans la dernière abjection, ou réduit à la plus profonde misère pour n'en avoir pas.

Le kabyle a pour le bernous un respect traditionnel ; c'est un meuble qu'il tient de son père, qu'il légue à son fils. Aussi ce vêtement est-il le plus souvent froissé, déchiré, presque toujours dégoûtant de saleté, repoussant de mauvaise odeur.

La coiffure est une simple calotte rouge ayant par-dessous un tissu blanc dont on ne voit que le rebord extérieur. Ce tissu posé sur la tête peut s'ôter et se laver. Le kabyle marche généralement pieds nus. Si on le voit par hasard chaussé, c'est d'une simple peau de bête fraîchement abattue ; il s'en enveloppe les pieds et la maintient au moyen d'une

Digitized by Google

lanière ou de plusieurs tours de corde faite de fil de bernous. Voilà le suprême genre de la chaussure (erkas).

Le scheik, ou celui dont l'état d'aisance permet plus de luxe, ce qui est très-rare, porte comme les Arabes du désert une chemise de lin sur la chair (kamedja en arabe, en kabyle takandour), ensuite la tunique, et par-dessus le haïck. Celui-ci est une immense couverture de laine ou de fil d'un mètre au moins de large et de cinq à six mètres de long. Ce vêtement, qui enveloppe et drape avec une élégance remarquable, donne une grâce et une majesté particulières à celui qui le porte. C'est ce genre de robe qui frappe dans les statues antiques, que l'on retrouve dans les costumes tragiques représentant des Grecs et des Romains.

Chez le kabyle, le haïck se pose sur la tête et y est fixé par une corde de laine brune ou de poil de chameau, formant quatre tours au plus les uns au-dessus des autres en façon de turban. Ce même scheik et en général les cavaliers qui composent une sorte d'aristocratie parmi les Kabyles, moins par la naissance que par leur état d'aisance et leur bravoure, ont pour chaussure, soit des babouches, soit des bottes larges imitant les housseaux des chevaliers du moyen-âge. De longs éperons sont mal fixés dessus, mais encore dans les grandes occasions, en tenue de combat par exemple, et quand on marche à la guerre.

Le vêtement des femmes est une tunique en toile (tamelhast); elle ne dépasse pas mi-jambe et se fixe par des plis à la ceinture au moyen d'une corde de laine (abbagous). Sur leur tête est un mouchoir, les bouts pendant en arrière. Les cheveux qu'elles conservent longs et nattés sont réunis dessous par un nœud. Les femmes pauvres laissent tomber leur chevelure qui flotte alors au gré des vents. Plus recherchées dans leur coiffure, les riches portent une calotte de soie; le mouchoir sert alors de bandeau. En général, elles marchent pieds nus; quelques-unes plus

Digitized by Google

considérables ont une chaussure. Par un instinct de coquetterie grossière, elles se parent à leur façon ; ainsi à leurs oreilles pendent de grands anneaux le plus souvent en cuivre ou en fer. Plusieurs s'en mettent autour des jambes ou des bras ; c'est peut-être un indice que la femme est assujettie à son mari et presque son esclave. Les incroyables suspendent à tout prix à leur cou une espèce de collier de verroterie ou de corail que des colporteurs forains, ordinairement des Juifs, vendent très-cher.

Les femmes se teignent, avec du henné, les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds. Plusieurs portent des dessins de différentes couleurs sur le front et au bras. Ce tatouage présente généralement une croix faite avec une grande régularité. Cette pratique est très-ancienne chez les femmes kabyles et parmi les hommes eux-mêmes. En voici l'origine présumée : les Vandales s'étaient rendus maîtres du pays ; chrétiens (Ariens), ils n'exigeaient aucun tribut des chrétiens ; chacun voulut donc passer pour tel afin de s'affranchir de l'impôt. Dès ce moment tous les chrétiens se mirent à porter ces marques de la croix pour se distinguer des autres. Cette coutume, que leurs descendants pratiquent encore aujourd'hui, sans savoir pourquoi, est une nouvelle présomption que les Kabyles sont les vrais successeurs des plus anciens habitants de l'Algérie.

Le kabyle a la taille moyenne, mais plus haute que basse, le teint brun, quelquefois noirâtre. Ses cheveux sont foncés, lisses, rarement blonds. Les hommes sont maigres et fortement musclés ; ils ont le corps grêle, élancé, très-bien fait. Leur tournure élégante imite celle des statues antiques. Les traits du visage, quoique singulièrement expressifs, n'ont point la beauté du profil des arabes, et leur tête est en général ronde, mais ils sont remarquables par

Digitized by Google

de belles dents et de beaux yeux. La prunelle est ordinairement d'un bleu clair et rappelle l'éclat du bronze antique. Quoiqu'ils soient ridés de bonne heure, à cause du soleil qui dessèche la peau, les habitudes guerrières, le genre de vie actif, agité, les préservent des infirmités de la vieillesse qui ne s'aperçoit chez eux que par la blancheur de la barbe et des cheveux. Celle-ci en général peu fournie n'est point conservée longue comme celle des Maures. Ils se rasent la tête moins une touffe de cheveux (ketaïa) laissée sur la partie supérieure. Morts, c'est par là, suivant les croyances d'un grand nombre, que l'ange les saisit pour les transporter au paradis que leur religion promet.

Les Kabyles sont vains, fiers, entêtés par absence de civilisation et par instinct de force physique. Ils se montrent à la fois ignorants et fanatiques, capricieux et méchants, fourbes et voleurs. Ils sont indépendants, insoumis par caractère, se disent avec orgueil Kabyles, et expriment avec force qu'ils n'ont jamais été subjugués et ne peuvent l'être. Ils sont braves et entreprenants par habitude d'être toujours en guerre, remuants et belliqueux par activité, batailleurs par force musculaire ou par désœuvrement, gais par instinct, sans soucis par incurie ou par ignorance. A cause de leur séjour dans les montagnes reculées, couvertes de neige une partie de l'année et presque sans communication, le contact entr'eux est difficile, avec les étrangers presque nul ; de là résulte un état demi-sauvage. Constamment en défiance les uns des autres, ils cherchent à se nuire, à se détruire, et se livrent à leurs penchants haineux, farouches, vindicatifs. Ils sont faux, soupçonneux, s'exaltent, s'apaisent tour à tour. Par suite de leur défiance et de l'état de crainte constante entr'eux, toutes les ressources de leur esprit, et ils sont loin de manquer de conception, de finesse et d'astuce, tendent à promettre pour tromper,

Digitized by Google

ruser, échapper, se livrer au premier caprice de leur esprit vagabond, irrésolu. Ils sont, en un mot, *insaisissables* comme les Numides leurs aïeux.

Leur jalouse indépendance n'est que la passion immodérée du vol, la pratique absolue du brigandage. On les voit abandonner subitement les montagnes pour se ruer dans la plaine et la piller. Quand ils savent qu'une caravane doit passer sur leurs terres ou dans le voisinage, c'est pour eux une occasion recherchée, une fête, de se concerter pour fondre sur leur proie, tout enlever ou tout détruire, sans quartier, sans pitié. Le partage des dépouilles est toujours le motif de scènes violentes et souvent ensanglantées. Rien de plus atroce que le sort qu'ils faisaient subir aux bâtiments, n'importe le pavillon, en danger ou naufragés sur leurs côtes inhospitalières. D'abord, ils les attiraient à terre par l'espoir trompeur de leur prêter secours ; en réalité pour se ruer sur eux, piller la cargaison, démolir le bâtiment, égorger l'équipage. Ici les chefs les plus influents et en apparence les plus sages, donnaient l'exemple de la plus noire férocité.

Cette habitude du crime les rend cruels. Ils sont même entr'eux, de tribu à tribu, ennemis sans pitié. Ils répandent le sang comme par besoin et l'on dirait avec une ineffable jouissance. Les femmes partagent ces sentiments, et des prisonniers ont été mis en lambeaux par elles. La fourberie, le mensonge étant en honneur et constituant à peu près toute la politique des Kabyles, il y a ingénuité, faiblesse, erreur déplorable à compter sur leur parole ; le plus mince intérêt, le caprice, la méfiance surtout, les porte à la violer. Aujourd'hui encore, chez eux, c'est *la foi punique*.

A côté de ces sentiments cupides, souvent atroces, les Kabyles éprouvent comme un instinct de nationalité naïve, franche, touchante, qui fait que leurs montagnes, leurs tor-

Digitized by Google

rents, leurs habitations, la tribu dont ils se proclament les enfants (beni) ou les gens (aïd), occupent leur esprit avant tout. S'ils s'en éloignent, c'est par troupe, comme pour s'encourager par l'exemple. A leur tête est un marabout, espèce de sauve-garde, dont la présence justifie en quelque sorte ou plutôt sanctifie le projet. Ils rentrent chez eux escortés de même, à moins que la guerre ne menace la tribu. Alors au premier signal, n'importe la position et la distance, les Kabyles quittent tout. La présence même du marabout protecteur ne peut les retenir; ils volent au soutien des leurs et la défense du foyer devient pour eux une obligation, une loi sacrée.

Malgré la fierté farouche et la sauvage indépendance qu'ils affectent, malgré leur éloignement pour se plier à la civilisation, l'intérêt ou le sentiment du besoin, avant tout celui de la conservation, les forcent à reconnaître la supériorité des nations plus éclairées, des Français surtout, et à en apprécier la longanimité, les mœurs douces, les lois protectrices. Ainsi des Kabyles parmi les plus hostiles autour de Bougie se présentent résolument, armés ou non armés, aux avant-postes, s'abouchent avec nos soldats, demandent sans façon à entrer en ville et l'obtiennent, pour y chercher du travail et du pain, et quelquefois des remèdes contre les maux qui les affligent. Les malades des tribus se remettent avec confiance en nos mains, et heureux d'être reçus dans nos hôpitaux, exploitent à fond notre humanité. Guéris et rentrés au sein de la famille, on les voit reprendre leurs premières habitudes, c'est-à-dire tendre des embuscades aux éclaireurs, assaillir et achever les hommes isolés, surtout tomber à l'improviste sur nos troupeaux et les enlever, reconnaître enfin les bienfaits par le vol et le meurtre. Ces actes, ils les commettent sans aucune haine bien définie, par simple passe-temps, par un amour instinctif de guerre, de rapine et de brigandage.

Digitized by Google

Le respect pour le père et la mère à toutes les époques de la vie est grand, et le pouvoir sur leurs enfants reste entier. Le mari est le chef de la famille et maître absolu. A son défaut, c'est le fils aîné. Celui-ci figure alors dans les assemblées en l'absence du père; mais si le chef de famille est présent, les fils n'ont plus le droit de s'y montrer. Cette autorité du père ou du mari se manifeste à tous les instants, en public comme dans l'intérieur de la cabane. Il paraît constant qu'en certains cantons, cette autorité est si entière que le chef de famille peut menacer, frapper, tuer même une femme rebelle, un fils désobéissant. Plus communément il se borne à bannir celui-ci de sa présence en l'expulsant avec éclat du domicile paternel pour un temps déterminé. Quant à la femme, la répudiation sans retard comme sans pitié est toujours permise.

Ce respect du Kabyle et en général de l'homme des tribus pour l'auteur de ses jours, s'adresse à un degré encore plus marqué à l'aïeul et à l'aïeule, laquelle est rangée sur la même ligne que l'homme. Ce sentiment va jusqu'à invoquer leurs mânes après leur mort. En principe, même les vieillards dans les tribus, surtout dans la famille, sont l'objet non-seulement du respect ordinaire mais d'une sorte de vénération et de culte. Dans un pays privé d'annales et où nul ne se mêle d'écrire, où les traditions se propagent de génération en génération par de simples récits qui restent gravés avec une fixité remarquable dans la mémoire des survivants, est-il étonnant que celui qui a le plus appris, le plus fait, le plus raconté, par suite le plus occupé la veillée, le plus captivé l'attention et satisfait les esprits ardents et les imaginations exaltées, trouve des intentions bienveillantes, des oreilles attentives et une soumission respectueuse et reconnaissante. Dès-lors, l'affaissement du vieillard atteste des forces souvent épuisées au service de la tribu. L'abaissement de ses facultés, même son état d'i-

Digitized by Google

diotisme, le rendent, telles sont les mœurs, plus touchant et plus respectable. C'est pour les Arabes comme un principe de séparation de l'intelligence d'avec la dépouille terrestre. C'est un acheminement vers cette autre vie si fêtée par le kabyle, le berbère et tout bon musulman. Ce culte instinctif doit peu étonner, parce que toute sensuelle, cette vie présente un contraste absolu avec l'état abject et malheureux de l'homme des tribus ici-bas. Elle devient à ce titre le véhicule le plus puissant de son courage, et le paradis de Mahomet, suivant l'expression énergique du kabyle, est le prix du sabre.

Un kabyle est libre d'avoir, suivant la loi du prophète, quatre femmes, jamais au-delà. Il en a rarement plus de deux, ne pouvant en nourrir davantage. Le divorce est non-seulement permis, mais très-commun. Le mari peut renvoyer sa femme et cela sans motif réel de plainte, par dégoût, souvent par seul caprice. Il lui suffit d'aller trouver le marabout, l'imam ou le taleb et de lui exposer la raison qui le détermine. Cette formalité remplie, l'homme ordonne à sa femme de s'en aller. Son devoir est d'obéir et de rentrer chez son père avec les seuls objets dont elle est vêtue. A son tour elle peut demander son émancipation pardevant le même personnage, à l'arrivée de sa rivale. Plus simplement, elle s'y détermine à la suite de quelque scène violente ou de mauvais traitements du mari. Cette fois encore la répudiée retourne chez son père, à moins qu'elle ne trouve sur-le-champ un autre mari qui lui donne une position et la relève en quelque sorte de sa disgrâce. C'est seulement dans ce cas que le prix compté par le premier mari pour l'obtenir est exactement rendu par le nouvel époux. Si la femme divorcée ne peut retrouver un mari, elle fait le métier de femme publique de l'aveu et sous les propres yeux de ses parents. Non contents de favoriser la débauche d'une fille ou d'une sœur répudiée (tennebra) et de partager le prix du déshonneur, ils

Digitized by Google

appellent les étrangers, les attirent à eux et leur livrent la maison par ces seuls mots : « Fille, préparez la couche de l'étranger. »

Quelquefois par luxe d'infamie, on les voit rester à la porte de leur demeure, armés de fusils, pour écarter les importuns et les indiscrets. On assure qu'en certains lieux, à Ouled-Tlemzadz, par exemple, peuplés de cavaliers, ils font un honteux trafic de leurs femmes. Non-seulement ils permettent de recevoir les amants pendant leur absence, mais ils portent le soin, retournant au logis, jusqu'à pousser de grands cris et à tirer des coups de fusil pour prévenir le couple infidèle, afin que l'amant s'échappe à temps, et que les apparences soient sauvées.

Un étranger arrivant dans une tribu kabyle, est accosté par un officieux qui lui demande s'il est de passage *pour la mosquée*. Sur sa réponse affirmative, il est conduit, reçu, logé, hébergé, aux frais du public, qui s'empresse de pourvoir à ses besoins, sans trop s'inquiéter du lieu et du but de son voyage. Si l'étranger est de passage *pour une femme*, l'officieux lui indique la tennebra, qui le reçoit moyennant salaire.

Les jeunes filles sont surveillées et gardent, grâce à cette précaution, leur chasteté ; sinon, elles seraient gravement compromises, et leur vertu courrait grand risque de faillir. Les filles sont nubiles à douze ans ; on en voit se marier à dix ; les garçons à quinze. Les femmes vont à visage découvert, les jeunes gens peuvent donc les voir, les aimer et chercher à leur plaire. Les amants se concertent alors pour obtenir d'être unis et préparer toutes les conditions dans ce but. Mais s'il existe dans la famille un parent ou un allié plus ou moins éloigné, celui-ci devient époux de droit, et la fille est forcée de l'accepter. C'est ainsi que les portions de tribu augmentent, et que les familles croissant en nombre conservent l'autorité et le crédit.

Digitized by Google

L'accord étant passé entre la jeune fille et l'amant, ce dernier fait la demande au père qui, de suite, fixe ce que l'époux doit donner en argent, ou l'équivalent en bestiaux, en prenant pour base la beauté et les qualités de la jeune personne, le degré d'amour, le crédit et la fortune du prétendu. Le marché conclu, le père et le futur se présentent devant le marabout, lui expliquent la convention ; il l'approuve ou la conteste suivant son gré ou son caprice, et exige une composition. Ce point réglé, le père, un chargé de pouvoir de la femme, et un du futur se rendent au domicile de l'épouse avec une nombreuse escorte de piétons et de cavaliers. Ils la conduisent devant le marabout où le prétendu arrive de son côté. Le marabout les unit suivant le rite adopté pour les autres musulmans, c'est-à-dire en prononçant la formule d'usage extraite du code religieux, complément du Koran (Sonna), et ne néglige jamais de se faire payer.

L'époux quitte alors le cortége et rentre chez lui pour y attendre sa femme. Elle y est amenée le jour même par l'escorte grossie des femmes et des filles de sa connaissance. Le mari fait ses premiers cadeaux ; ce sont des bagues, des vêtements ou tout simplement de l'argent monnayé dans la valeur assez modeste, suivant la fortune, de cinq à cinquante francs. Les conviés font aussi leurs cadeaux, mais au mari seulement. On se livre alors aux réjouissances et plaisirs : les danses, les chants, les coups de fusil. Le festin suit. La cuisine est raffinée. Rendu plus délicat, le couscoussou reçoit du piment noir et l'on y ajoute des pois chiches. Des tranches de pain frites dans l'huile composent l'entremets (rifd). Le complément de la chère est de servir aux convives du lait caillé.

Ces fêtes, dont l'époux ou ses parents font les frais, peuvent durer un ou deux jours, rarement trois. Dans quelques localités, une singulière condition détermine le

Digitized by Google

départ réel des conviés. Une orange, un citron, une grenade, ordinairement un œuf, placé comme but à une certaine distance, doit être atteint et brisé d'un coup de fusil. Cette condition difficile à remplir et qui indique combien le tir et l'adresse sur cette arme sont en honneur, peut rendre le séjour des invités assez dispendieux pour le père et la représentation fort incommode pour l'époux. Elle est quelquefois remplie de suite ; le troisième jour, avons nous dit, est le terme de grâce.

Le mariage se consomme le même soir, aux premières heures de la nuit qui suit l'arrivée du cortége, au bruit des chants de joie et au son des instruments. Une demi-heure est donnée au mari pour tout délai. Alors il rejoint ses compagnons, reçoit les félicitations et partage leurs jeux. La nécessité d'un délai plus long pour se proclamer mari est réputée chose disgracieuse. Elle fait dire de lui qu'il n'a point d'amour, c'est-à-dire qu'il n'a point d'âme, de souffle (ma-andou-chi-neffa). Cependant la jeune femme ne quitte pas la chambre ; elle y reçoit la visite assez inopportune mais obligée de ses amies, qui s'inquiétent d'abord avec une curiosité empressée et fort peu décente de ce qui vient de se passer. Elles s'en assurent même, puis étalent effrontément à l'extérieur les preuves de leur conviction. Convaincu à son tour, le public se met à pousser les cris de joie habituels des Arabes : You ! You ! You !

Même sur le point de devenir mère, les femmes n'en continuent pas moins à travailler, et cela jusqu'au dernier moment. Alors se présente quelque matrone improvisée, ordinairement une voisine, n'ayant aucune théorie, mais experte par sa propre pratique ou l'habitude. Elle remplit les conditions de sage-femme et s'en acquitte assez bien. En général ce service est réciproque et non rétribué. En certains lieux, quand l'enfant vient au monde, la coutume

Digitized by Google

est de frotter tout le corps avec du beurre, puis de le faire chauffer devant un bon feu en le retournant plusieurs fois. Est-ce pour donner plus de souplesse aux membres ou pour rappeler à l'enfant que, né pasteur, il doit vivre tel? Plus communément le nouveau-né est plongé dans l'eau, essuyé et remis à sa mère qui le nourrit de son lait. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'on la voit confier ce soin à une voisine officieuse, et le lait de chèvre supplée le plus souvent à l'insuffisance de celui de la mère.

Quant aux noms donnés aux enfants, les Kabyles, pas plus que les Arabes et le reste des Musulmans, n'usent des noms patronimiques. Le troisième jour de la naissance, les parents et les amis sont réunis pour procéder à l'acte important de donner un nom. On les régale, puis les vœux sont exprimés et les avis écoutés. On tombe enfin d'accord sur le nom. Tout en respectant les prescriptions de la loi ou de l'usage, on adopte les noms les mieux appropriés aux pronostics des marabouts, des devins et des vieilles matrones, touchant l'avenir politique, guerrier ou religieux du nouveau-né. Les noms de femmes surtout devant exprimer les grâces, la beauté, le bonheur futur, exigent une attention, un calcul particulier.

L'enfant n'est jamais circoncis avant six ans ni plus tard que dix. Bien que l'opération soit alors fort douloureuse, on ne donne aucune raison de ce retard; à moins que de la sorte le vrai croyant ne conserve plus sûrement la mémoire de cet acte religieux. Arrivé à quinze ans, l'enfant kabyle compte réellement dans la tribu. Alors le jeûne prescrit par la loi lui est imposé. Ce dernier privilége le rend membre de la société kabyle et il peut se marier.

Les femmes non-seulement ne se cachent pas le visage dans leur intérieur ni dehors, mais on leur permet de recevoir, avons-nous dit, les étrangers, et loin que la pudeur s'en effarouche, elles en recherchent ou en accueillent très-

Digitized by Google

bien l'occasion. Ceci paraît opposé aux préceptes du koran que suivent scrupuleusement les Maures et les Turcs. Ce droit pour les femmes kabyles d'aller à visage découvert indique sans doute un reste de liberté permise aux peuples non subjugués, interdit ou contraire aux vaincus par leurs dominateurs. On voit aussi les femmes paraître à toutes les fêtes, y prendre part, se mêler avec les hommes et assister aux divers exercices dont le principal est le tir à la cible. Les femmes marchent au combat avec leurs maris, leurs frères et au milieu de la mêlée les encouragent par leur présence, les excitent par leurs cris comme nous le verrons tout-à-l'heure. Elles ont un goût prononcé pour les chants et pour la danse qui du reste n'est que la danse ordinaire des mauresques (ehtah).

En certains cantons du Maroc, elles partagent avec les hommes la danse guerrière dite *Sgara* qu'elles exécutent en tenant à la main des yatagans et des fusils, et en faisant avec ces armes de rapides moulinets que suivent les mouvements du corps. La danse a toujours lieu au son de ce genre de disque ou tambour dont la forme est connue (Tobbel) et aux accords d'un instrument à vent, espèce de haut-bois appelé Zerna ou plutôt Ghaïlha. Dans beaucoup de localités les femmes sont blanches et d'une grande beauté ; la crainte d'avoir des enfants mulâtres fait que les hommes n'y épousent point de négresses. Celles-ci, d'ailleurs, sont en très-petit nombre dans les tribus.

La jalousie des Kabyles, en apparence excessive comme chez les autres arabes, n'y rend pas la conduite des femmes meilleure, et beaucoup sont infidèles. En principe, esclave du mari, vivant dans la contrainte, dans l'assujettissement le plus absolu, par un rapprochement d'idées très-naturel, quand cet appui, cette gêne ou ce joug cessent ou sont écartés, n'importe les motifs, la femme se croit entièrement libre de ses actes. Mais cette liberté inaccoutumée l'étonne,

Digitized by Google

l'embarrasse. Emancipée ou se livrant presque par ordre à l'infâme métier de tennebra, c'est un autre homme qu'elle recherche, qu'elle sollicite avec un abandon, une confiance naïve. C'est un appui, un protecteur qu'elle désire. C'est un nouveau maître qu'elle consent à s'imposer. L'homme en effet est le maître incréé de la femme kabyle.

Les jeunes filles des tribus sont loin elles-mêmes d'être irréprochables et souvent leurs parents et les propres frères vendent leurs faveurs à prix d'argent. L'avidité qui caractérise la race kabyle est pour la femme une grande cause de dépravation. Malgré cette tolérance intéressée, le mari, s'il la soupçonne, et que cela soit connu du public, doit s'en défaire par le divorce. S'il la prend en flagrant délit, il peut se venger sur elle et le séducteur ; dans ce cas, il est absout de toute peine corporelle, mais doit payer une amende. S'il ne les tue pas l'un et l'autre, on le déclare infâme ; en outre il est condamné à payer l'amende.

Un certain respect entoure cependant les épouses et surtout les mères chez les Kabyles, à l'opposé de l'état secondaire et presque abject où sont les femmes parmi les Arabes et les Africains en général, et ceci mérite toute notre attention. Lella Gouraiha, sainte fille kabyle, était à Bougie l'objet d'un culte ancien et respecté, et la chapelle qui décorait encore, à l'arrivée des Français, la cime brumeuse de la montagne de ce nom, était le lieu d'un pélerinage renommé, dont les prestiges et les merveilleux résultats retentissaient au loin.

Les Kabyles attachent même à l'état de la femme, je ne sais quoi de particulier, de mystérieux, de providentiel, qui rend son influence grande dans la famille et son intervention parfois très-relevée dans les affaires de la tribu. Rappelons-nous que la femme kabyle vaque aux travaux les plus pénibles, qu'elle suit son mari à la guerre, partage ses périls, s'engage dans la mêlée, excite, encourage, exalte le guer-

Digitized by Google

rier et lui apporte des aliments, soigne ses blessures, contribue à l'arracher à la mort, et, s'exposant avec courage, peut quelquefois ne pas lui survivre.

La tribu kabyle (harch) porte, soit le nom d'un individu qui en est regardé comme la souche, le père (Beni Messaoud, fils de Messaoud), soit d'une montagne comme Toudja ou même d'une source d'eau abondante (Ebbalarg). La tribu est divisée en un certain nombre de Krarouba (fruit du caroubier qui renferme plusieurs grains), ensuite en petites fractions ou villages (taddarts) chacun pour l'ordinaire habité par les gens d'une même famille. Le krarouba comprend deux jusqu'à six et même un plus grand nombre de taddarts, et la tribu de cinq à douze kraroubas. Celle-ci est rarement au-dessous de cent cinquante à deux cents hommes portant fusil, ce qui suppose une population de cinq à six cents habitants. Chaque agglomération d'individus, depuis la taddart, a un chef. Si le village ne comprend qu'une famille, le doyen-d'âge en est ce chef; il le devient de droit et sans élection. Dans le cas contraire il y a choix et l'on porte au commandement un autre individu, quelquefois l'un des plus jeunes, surtout s'il appartient à une famille considérable. Pour le krarouba, l'élection est de rigueur. Elle peut faire désigner le plus ancien mais en général le plus prudent, le plus sage, le plus vaillant. Il prend le nom de grand scheik (amghar).

Quant à la tribu, le grand scheik (mezouar) est élu par les chefs du second ordre. Le choix est préparé, le candidat désigné, et le jour de la convocation fixé dans une réunion préliminaire qui se tient ordinairement au marché de la tribu. Au jour déterminé, on se rend sur un terrain public spécial pour l'élection (tignit). Le personnage appelé par son âge ou son rang à diriger en quelque sorte la délibération ou plutôt celui qui a le plus d'habileté à parler

Digitized by Google

et à régler les débats, interpelle en ces termes l'assemblée assise en rond et pour le moment calme et attentive : « Enfants (beni) de la tribu, un tel vous convient-il pour scheik? » Cet appel est répété trois fois ; dans l'intervalle, les débats sont permis, les réclamations écoutées, quelquefois accueillies. La nomination est faite à la majorité des suffrages, ordinairement par acclamation, puisque d'avance on a arrêté son choix. Une fois proclamée, tout contrôle est défendu et une réclamation tardive peut entraîner sur-le-champ condamnation à l'amende. L'arrêt est prononcé par le nouveau mezouar qui, dans certaines localités, suivant le cas, dit-on, peut porter l'esprit de règle et la rigueur de l'autorité jusqu'à faire appliquer la peine du bâton. Une prière d'actions de grâce (fetsah) suit l'élection. Elle exprime des vœux en faveur de l'élu, et appelle les bienfaits du ciel sur la tribu. Dans les trois jours, quelquefois le jour même ou le lendemain, de nombreux visiteurs viennent complimenter le nouveau dignitaire. Il est tenu de les recevoir et de les traiter.

Ainsi la dignité de mezouar est temporaire et rarement maintenue longtemps à celui que le choix de ses pairs y a élevé. Quand il a démérité ou provoqué par sa conduite la haine ou la vengeance, une nouvelle assemblée est demandée. Le mezouar y est publiquement accusé ; et si les charges sont concluantes, on le dépose et un autre prend sa place. La plus longue durée de ces fonctions est de un à trois ans. A cette limite, le plus méritant doit se résigner à être remplacé. L'élection n'est pas toujours aussi pacifique. Elle peut devenir longue, orageuse, ensanglantée, Elle peut encore créer des rivalités et des rancunes qui donnent lieu à des conflits qu'on ne termine qu'à coups de fusil. Les membres de l'assemblée, en effet, ne se séparent jamais de leurs armes, et pendant cette délibération, ils conservent l'air fier et menaçant.

Digitized by Google

Dans quelques kraroubas, suivant les coutumes et des idées plus raffinées d'indépendance, les chefs sont changés tous les trois mois ou bien tous les six mois ou tous les ans. Ainsi chaque chef de famille ou membre actif de la tribu, reconnu homme de sens et de vigueur, peut devenir mezouar à son tour. Malgré ses périls, cette charge est toujours enviée parce que l'on y trouve quelque avantage, autre même que celui du crédit et du pouvoir. Cette organisation politique de la tribu, avec ses divisions et ses sous-divisions, y constitue une sorte de république où la puissance est aux mains de chefs électifs et amovibles. A son tour, la réunion des tribus compose comme une confédération en apparence organisée dans l'intérêt commun, en réalité anarchique; car ces éléments restent presque toujours en dissidence ouverte et même en guerre entr'eux; situation tempérée cependant par quelques faibles garanties de trêve, comme il sera dit plus bas. Ces éléments sont prompts à se lever en corps au cri de guerre contre l'infidèle (el-djehad) alors réputé ennemi commun. Au milieu de ces débats toujours sanglants, les chefs les plus influents, en principe les plus braves ou les plus riches, s'emparent de l'autorité. Les marabouts l'exploitent plus habilement encore à leur profit.

Les affaires criminelles, même celles de simple police, se jugent en assemblée de scheiks. La condamnation pour chaque délit est une amende dite khthéya, sans préjudice du remboursement par le délinquant au plaignant de la valeur dont on a fait tort à ce dernier. La khthéya est fixée d'avance pour chaque cas : vols de figues, de raisin, de bétail; coups de bâton, de yatagan, d'arme à feu. En cas de meurtre, le coupable doit à la famille du mort une indemnité en argent (ed-dia). Hors d'état de la payer, le premier se sauve immédiatement; sinon les parents du défunt le font périr, sans autre forme de procès.

Digitized by Google

Si le meurtrier parvient à s'échapper, les scheïks s'assemblent et le condamnent à une amende en proportion avec le rang et la fortune de l'individu. Cette amende fait ordinairement cinq cents francs de notre monnaie et se paie en vendant les biens du condamné, s'il en a, mobiliers ou immobiliers. Moyennant l'acquittement de la double amende, le meurtrier n'est point proscrit de sa tribu et peut s'abstenir de se réfugier dans une autre. Si le plus proche parent de celui qui a été tué tire vengeance de sa mort, en tuant à son tour l'assassin, on le condamne aussi à cinq cents francs d'amende, mais sans la condition d'être expulsé de la tribu, le meurtre étant alors réputé excusable. L'argent des amendes est reçu directement des mains des intéressés; autrement il est recueilli à domicile par les scheiks, qui de plus se font héberger, circonstance très-propre à activer le remboursement.

Devenues considérables, les sommes, à des époques peu éloignées, pour éviter les détournements et les mécomptes, sont partagées par le conseil des scheiks par portions égales. Ce conseil est présidé par le mezouar. Il jouit de l'avantage de prendre, dans le partage, les petites fractions qui, dans la division des sommes, ne peuvent se traduire en monnaie du pays. Cet avantage s'élève du reste à vingt-cinq ou trente francs de plus que les autres. A cause de cette rétribution et de ce que son emploi peut y ajouter de crédit, le mezouar est changé tous les six mois ou tous les ans, rarement au-delà. Dans le cas où les habitants du même kraroubas ou de deux kraroubas différents, mais de même tribu, se sont battus entr'eux, ou que l'un accuse son rival de vol ou de tout autre délit, les scheiks des fractions de la tribu étrangère au débat se réunissent à la demande de celle dont sont les plaignants et séance tenante jugent la contestation.

Après la conquête des Arabes à la fin du septième siècle,

Digitized by Google

les indigènes conservèrent leur vie demi-sauvage, indépendante, mais se firent musulmans. Des prêtres ou marabouts furent mis auprès d'eux dans le sens et l'intérêt du vainqueur. Ces hommes, moins religieux que politiques, s'attachèrent à leur insinuer qu'ils n'agissaient que par la volonté de Dieu et pour le bien-être de l'humanité. C'est à cela que se borne réellement la religion des Kabyles, et à quelques pratiques grossières chez les individus qui ont été en contact avec les Turcs et les Maures. Ils se réunissent quelquefois dans une cabane particulière pour prier. Quant à ceux qui vivent dans l'intérieur des montagnes ou confinent au désert, ils ne paraissent suivre aucun dogme et tout culte religieux leur est étranger. Chaque village un peu considérable a cependant un local, petite mosquée sans luxe, n'offrant ordinairement que les quatre murs et destinée moins à s'y rencontrer pour pratiquer le culte et prier qu'à recevoir les passants et les étrangers. Elle est entretenue aux frais des fidèles qui fournissent par cotisation ce qu'il faut pour les diverses dépenses. Ainsi les Kabyles n'ont aucun dogme. Ils adressent une espèce de culte aux marabouts pendant leur vie, les écoutent, les craignent, les respectent. Ceux-ci étant morts, ils les réputent saints, leur consacrent un tombeau, une chapelle, qu'ils rendent l'objet d'un culte, et vont y consulter le marabout mort comme s'il existait.

Ce nom de marabout ou mourabet (de la racine rabeth, lier, enchaîner) est en principe celui d'hommes plus instruits que les autres, vivant dans la retraite comme jadis nos ermites. Le titre de marabout devient une noblesse héréditaire. En général, sous des dehors graves, austères, charitables, pacificateurs, cette sorte d'hommes est fort intéressée. Ils se font payer les conseils, surtout les philtres et les talismans qu'ils distribuent, ainsi que les amulettes, pour ne pas mourir dans le combat ou pour relever de

Digitized by Google

maladie. Elles ne sont le plus souvent qu'un verset du koran transcrit sur du papier que le croyant porte cousu à son habit ou appliqué sur sa poitrine. Le kabyle a dans le marabout une foi aveugle. C'est le juge, le médecin, l'astrologue et presque le dieu de tous ceux qui ont confiance en lui. Chaque marabout a ses sectaires comme Mahomet et ses successeurs. Ils exploitent la crédulité publique avec un art, une audace effrénée, et habitués à s'entendre appeler *saints,* puissants, ils croient à cette omnipotence temporelle et spirituelle à en perdre la raison. Le plus souvent on les voit dans l'ignorance où croupissent les autres Kabyles ; et s'écartant de plus en plus des conditions de leur origine, s'en servir uniquement pour être pervers et exacteurs.

En un petit nombre de cas, la célébrité ou prétendue telle, acquise par les vertus, la probité, surtout une conduite exempte de cupidité et de violence (chose réputée rare et presque merveilleuse), enfin une grande régularité à remplir les devoirs de la religion, ont fait accorder par acclamation le titre de marabout, c'est-à-dire *saint.* Se donnant encore aujourd'hui comme les organes de la volonté de Dieu, ils sont consultés sur toutes les affaires de la tribu et interviennent comme pacificateurs dans les querelles, les disputes, les guerres entre les Kabyles. Ce sont eux qui prêchent la guerre contre l'infidèle et deviennent à ce titre nos plus implacables ennemis.

Les familles des marabouts les plus vénérés vivent dans des espèces de villages dits zouaïa (chapelle, retraite), tombeau d'un marabout primitif ou de ses descendants. Ces lieux sont généralement riches, entretenus par les présents des fidèles, présents toujours considérables, quoique volontaires et venant de plus ou moins loin, en raison du crédit ou de la réputation du marabout. Chaque tribu, ville ou village a son marabout particulier ; mais c'est suivant l'importance et la renommée du lieu, la richesse et la

Digitized by Google

qualité de l'individu, sa noblesse, le pouvoir de ses enchantements et la valeur de ses amulettes, qu'on estime sa sainteté, son influence, son pouvoir. Les plus accrédités, les plus *saints*, vivent dans l'opulence, des dons des fidèles. Ils exercent une puissance illimitée et on leur accorde une confiance sans borne. A Alger, il leur était permis de visiter les femmes à visage découvert et de rester avec elles des heures entières sans que les maris le trouvassent mauvais. Ceux-ci vont jusqu'à se réjouir que, cédant à ses désirs charnels, le marabout ait daigné rendre leurs femmes mères, et dans leur persuasion, le fils de leurs entrailles sera béni. On a vu des marabouts arrêter des femmes jusque dans les rues d'Alger et les violer devant le public, criant au miracle et levant les yeux au ciel pour remercier Dieu. Quelque vingt ans avant la chute d'Alger, la fille d'un consul européen fut saisie et violée en pleine place publique par un marabout furieux, sans que personne vint au secours. Le dey répondit au père outré que telle avait été la volonté du Très-Haut, et qu'il devait s'estimer heureux que le saint personnage eût daigné s'approcher de sa fille. Aux environs de cette ville cependant, les marabouts maures, arabes, mêmes berbères, sont des hommes distingués par leur langage, leur caractère, leur tenue, et paraissent avoir reçu de l'éducation. A Oran, ce sont des espèces de fous, tout au moins des mendiants couverts de haillons et chargés de chapelets de différentes couleurs. Ces fanatiques, dont le mot d'ordre est, résistance à tout pouvoir autre que l'islamisme le plus fougueux, sont appelés Dercaoua (littéralement révoltés). Les plus puissants et les plus dangereux habitent la tribu des Hachems.

A cette tribu appartenait Meheddin, déjà célèbre par lui-même avant que son fils Abd-el-Kader eût jeté un nouveau lustre sur l'auteur de ses jours. Or, Meheddin n'était qu'un pauvre marabout des environs de Mascara,

Digitized by Google

vivant de prophéties et de musique, et plus récemment, à Oran, des aumônes des pieux Musulmans. Il tendait la main, ainsi que son fils, quand, après l'etablissement des Français, se prévalant de son caractère de marabout, il appela les Arabes à une croisade religieuse contre les chrétiens. Les résultats sont connus.

Un marabout a sa tâche particulière, troupeaux, récoltes, guerre, fécondité des femmes, etc. Chaque consultant fait son cadeau. En outre, le marabout peut demander ce qu'il désire et l'envoyer chercher; c'est un crime de lui rien refuser. Ils entrent sans obstacle ni réserve dans les vergers, et mettent la main sur ce qui leur fait plaisir. Le choix qu'ils font est regardé par l'intéressé ou la tribu qu'il concerne comme un présage de bonheur. Souverains au milieu des populations kabyles courbées sous le joug, d'un mot ou d'un geste ils suspendent les volontés, terminent les contestations, arrêtent les combats.

Un marabout en plein exercice de ses fonctions obtient une confiance entière; il accorde les différents entre les familles et les particuliers, décide de la paix ou de la guerre, bénit une opération ou jette l'anathème sur elle. Un chef, quelque puissant qu'il soit, n'oserait se mettre en campagne sans l'approbation du marabout. Dans les combats, ils se placent à découvert, à portée, prêchant, excitant, fanatisant les leurs de la voix et du geste, promettant la vie dans les mêlées les plus acharnées aux guerriers les plus aventureux, s'ils sont en état de pureté, ce qui n'est pas beaucoup s'engager, et, dans tous le cas, le paradis s'ils succombent. Par ce grand ascendant sur les Kabyles, ils exploitent en toute occasion la crédulité publique avec un grand avantage, et y trouvent puissance, crédit, richesse.

Quand ils meurent, on les enterre avec pompe dans un pavillon carré, recouvert d'un dôme rond, ordinairement simple, quelquefois fort élégant, fait en bonne maçonnerie

Digitized by Google

et blanchi à la chaux. On l'entretient bien ; une lampe y brûle. Là sont suspendus les drapeaux de différentes tribus et les dépouilles de l'ennemi. Quelquefois on plante à l'entour un bois consacré. Il est rare qu'une fontaine, objet de vénération, ne soit pas tout proche, ou bien un puits ou une citerne. La famille du marabout est enterrée là. Près de lui sont réunies des tombes de fidèles, jaloux d'obtenir après leur mort une place dans ce lieu saint. Ce cimetière, dont le marabout occupe le centre, est l'objet d'un grand respect, d'une affluence considérable de croyants qui visitent avec ferveur ces enceintes sacrées, y cultivent des fleurs, s'y prosternent avec recueillement et invoquent les mânes de ceux qui y reposent.

Chaque village de quelque importance compte un taleb (homme lettré) sachant lire ou écrire plus ou moins bien et parlant arabe correctement. Un autre taleb, différent du premier, tient l'école des enfants. Le deuxième degré de la science est celui de uléma (homme savant). Le taleb, toujours au choix des habitants, est le prêtre ou l'imam de la mosquée dont le double usage est connu. Le taleb reçoit des subventions en nature pour pourvoir à ses besoins. Elles se prélèvent par cotisation ; car l'argent ne peut être reçu légalement par lui que dans le cas où il donne une consultation, dresse un acte ou intervient dans une affaire civile. Quelques talebs connaissant assez la législation du pays peuvent, en effet, passer les actes et juger les affaires. Alors les parties vont devant eux et ils remplissent les fonctions de cadi, mais sans avoir le cachet comme le cadi institué par l'autorité supérieure. Quand il survient une discussion sur une chose jugée par un taleb, il y a réunion de tous ceux des environs et l'affaire se décide en dernier ressort. Dans quelques tribus considérables, les talebs, les ulémas, d'un savoir reconnu, remplissent les fonctions de cadi et de

Digitized by Google

mufti. Les talebs sont arabes ou kabyles de naissance, mais les premiers, généralement moins ignorants, sont plus nombreux.

Outre les écoles d'enfants, tenues par les talebs, il y a en Kabaïlie, pour les talebs eux-mêmes, des espèces d'universités. Dans les lieux appelés zaouïa, habite le chirg chargé de les instruire, toujours issu de la famille d'un marabout reconnu. Là se rendent les jeunes gens de la contrée qui se destinent à la profession de taleb. Ils y passent, trois, cinq, jusqu'à six ans, suivant le degré de science qu'ils veulent acquérir, laquelle se borne d'ailleurs à lire et à écrire le koran et à pouvoir en réciter plusieurs chapitres. L'instruction est soi-disant gratuite, mais elle est acquittée par un versement en orge, blé, miel et aussi par des présents qui abondent de toute part à l'ermitage.

Le complément de l'instruction serait de ne point porter d'armes, de ne prendre aucune part aux discordes sanglantes qui divisent très-souvent les tribus d'alentour, enfin de se montrer en toute occasion sages, généreux, pacifiques. Quelques-uns observent ces conditions et s'intitulent hommes de paix. D'autres abusent de leur situation d'élèves marabouts et de leur titre de taleb, qui fait qu'on ne peut les violenter ni les frapper. Ils sont eux-mêmes pillards, assassins, exacteurs. Attroupés par bandes de cinq, dix, quelquefois trente et armés de gros bâtons ou de massues terminées par un fort bourrelet, ils deviennent la terreur du pays, et cela avec d'autant plus d'impunité et de sûreté, qu'ils peuvent à tout instant se réunir plus ou moins nombreux, qu'ils ne sont point connus et jouissent de l'inviolabilité. C'est ainsi que le pouvoir des marabouts s'étend et s'accroît de celui même qu'usurpent leurs adeptes.

Les tribus voisines de la zaouïa défendent ce sanctuaire sacré contre l'attaque de l'ennemi. Celles qui vénèrent particulièrement le marabout du lieu donnent la dîme de

Digitized by Google

la loi. Dans ces redevances, rien ne se prélève par la force ; tout est censé donné de plein gré ; mais ces tributs sont nombreux et variés. Ainsi, autour d'Oran, la rétribution volontaire peut comprendre le dzékeur (la prière), la ziara (la visite), la gandouza (l'aumône), et l'on dit : Je vais payer le dzékeur, la ziara, la gandouza au chirg.

La retraite de la zaouïa est sainte et inviolable. Les gens poursuivis par la vengeance des pachas et des beys, qui s'y réfugiaient, étaient à l'abri de leurs atteintes. Les Turcs respectaient la famille des marabouts influents et soumis, et se gardaient de se les rendre hostiles. Ils n'exerçaient toute leur rigueur qu'envers les fanatiques darcaoua, des environs d'Oran, toujours en rebellion contre l'autorité établie.

Le plus remarquable des lieux ou établissements dont il s'agit, est la zaouïa de Chelleta, sur la rive droite du Oued-Akbou, à trois lieues du pont de Koukou, et à deux jours de marche de Bougie. Les marabouts sont de la famille de Ben-Ali-Schérif, dont ils portent le nom. On leur envoie des présents de Fez et même de Constantinople. La ville de Bougie, en particulier, était un lieu de prières, une espèce de succursale de la Mecque, un point de rendez-vous pieux des tribus les plus lointaines. Là résidaient un grand nombre de marabouts, de talebs et d'ulémas. Bougie devait à leur présence son auréole de sainteté, et le privilége d'être soustraite à la rapacité féroce des Kabyles toujours prêts à piller ou à saccager.

Les fêtes religieuses dans les tribus reproduisent celles des villes et leur désignation en idiôme kabyle est la même qu'en arabe. Cette parfaite identité existe pour tout ce qui se rapporte à la religion. Ces fêtes sont mouloud (la naissance), aid-el-sghir (la petite fête qui suit la première) ; le ramadan ou carême des musulmans, fête assez connue ;

Digitized by Google

aïd-el-kebir, la grande fête célébrée vingt jours avant la fin de l'année.

A l'époque des fêtes on se rend visite entre parents et amis. On se régale, et les mets à la façon du pays sont étalés avec un peu plus de luxe et une certaine profusion. Là se bornent à peu près les réjouissances. La poudre étant chère aujourd'hui, les kabyles la tiennent soigneusement cachée, et s'étudient à n'en pas trop faire dépense sans motif.

Les prières, encore semblables en tout à celles des Arabes, sont au nombre de cinq et faites aux mêmes heures, savoir : une au lever du soleil ; celle de midi (doher) ; la prière de trois heures et demie (el-aser) ; celle du coucher du soleil (el-mogreb). La cinquième (achia), faite une heure et demie après, peut en réalité s'appeler l'extinction des feux.

La chasse, exercice tout militaire, est en honneur. Celle du lion et des autres animaux féroces du désert que l'on rencontre sur le versant nord du petit Atlas, est l'apanage des tribus arabes. La chasse au sanglier occupe le premier rang chez les Kabyles ; d'abord parce qu'elle exige de l'adresse et du courage ; ensuite parce que le résultat est la destruction d'un animal immonde, suivant la loi du prophète, et à ce titre abhorré de tous. Le nom en kabyle chef, en arabe alouf, désigne aussi le même animal devenu domestique, ou le porc. Ce dernier mot, alouf, devient donc une épithète des plus injurieuses ; et comme le reste des Musulmans, les Kabyles, dans le combat surtout, le jettent à tout venant et avec éclat à la face de leurs ennemis.

Les hommes des tribus prolongent peu la veillée. Constamment debout pour travailler ou pour se battre, ils éprouvent le besoin du repos quand vient la nuit. Dès-lors, été et hiver, ils se couchent après la prière de l'achia, c'est-à-dire une heure et demie après le coucher du soleil. En

Digitized by Google

hiver, ils dorment autour du foyer, placé, comme nous l'avons dit, au centre de la pièce unique qui sert d'habitation. Le menu branchage compose à peu près tout le combustible; quelques Kabyles plus riches exploitent et brûlent du bois de coupe. C'est à la clarté assez équivoque du foyer que la veillée se prolonge quelquefois. Ces récits cités avec une complaisance louable par quelques auteurs, et que notre imagination voudrait à son tour exhumer et poétiser, ont disparu de la famille. Les sentiments autres que l'exaltation guerrière et religieuse, s'effacent peu à peu; la dure réalité reste seule. La conversation n'embrasse plus que les événements du jour, les projets du lendemain, la guerre contre les Français, ses épisodes, hélas! presque négatifs, ses résultats actuels, ses chances à venir. Les veillées que ne peuvent enrichir le succès, l'espoir d'une victoire, la douceur du bien-être, ont un caractère monotone et triste. Les rigueurs de l'hiver, dans la vraie Kabaïlie, en prolongent les effets. Le feu, moins délassant qu'asphyxiant par la fumée, mais compagnie obligée, devient même fort désagréable. C'est là, en rond, que sont couchés, pêle-mêle, les hommes, les femmes, les enfants. Au deuxième rang, figurent la vache, l'âne, le mulet qui les réchauffent de leur haleine.

Malades, les Kabyles ne font rien pour échapper aux ravages du mal. Aussi voit-on chez eux surgir d'atroces infirmités et telles même que la corruption, fruit négatif de la civilisation la plus avancée, en peut amener, et ces infirmités détruire des populations entières. C'est Dieu qui frappe, telle est sa volonté; l'homme doit courber le front et se résigner. Les gens des tribus voisines de nos camps ou de nos établissements, et dont l'existence, grâce à ce contact et aux échanges qui en résultent, est devenue moins misérable, commencent volontiers à se rattacher à la vie d'ici-bas; et le principe aide-toi, Dieu t'aidera, connaît déjà

Digitized by Google

de nombreux adeptes. Nos médecins sont honorés, respectés, appréciés par les indigènes, et ce moyen de rapprochement avec les tribus n'est pas sans importance ; si l'humanité le dicte, la politique peut l'exploiter aussi avec avantage.

Ailleurs, faute de moyens curatifs, si le malade succombe, et c'est le cas le plus général, Dieu a parlé, l'art et les prières n'y peuvent rien ; on les épargne au malade. Le mort est lavé puis enseveli dans un linceul qui est sa propriété ou qui est fourni par cotisation. Un cercueil n'existe pas : la langue kabyle n'a point de mot pour exprimer cet objet, terme de nos besoins ; et quelle que soit sa condition, le mort est porté en terre sur un brancard qui a la forme d'une échelle en bois grossièrement assemblée. Pour le riche comme pour le pauvre, le prêtre titulaire du village, le taleb, escorte le corps avec les parents, les amis, les descendants autres que ceux en bas-âge. Les Kabyles ont autant de respect pour les morts que les autres sectes de l'islamisme.

Chaque localité a son petit cimetière. Le plus souvent ce champ du repos est placé sur les plateaux élevés, bien en vue, rarement dans les vallées et sur le flanc des montagnes. Au milieu est bâti le petit édifice circulaire appelé marabout. C'est dans ce lieu, pieusement consacré, que la tombe reçoit le mort et se referme sur lui. Le prêtre récite les prières des funérailles (sellat-el-djenera) ; l'assemblée répète les paroles ou les suit d'intention. Au moment de cette éternelle séparation, la douleur s'exprime comme elle est ressentie, quelquefois avec éclat, le plus souvent naïve, attendrissante. Ainsi, devant son mari mort, la femme serait réputée mauvaise, si la douleur n'était naturelle, expansive, entraînante. Le complément de regrets ou plutôt le deuil pour les hommes est de laisser croître la barbe et les cheveux pendant un mois. Il consiste, pour

Digitized by Google

les femmes, à ne point revêtir d'habits de fête pendant ce même intervalle, et à s'abstenir de tout soin de propreté. Dans ce temps de deuil et plus tard, les Kabyles visitent fréquemment le lieu du repos, récitent des prières, et avec une croyance naïve invoquent les objets qui y sont déposés.

Les Kabyles sont plus avancés en agriculture que les Arabes et les Maures; et dans certains cantons les travaux des champs sont convenablement entendus. Des portions de terre même sont aussi bien entretenues que celles de France. La culture embrasse, en fait de céréales, le maïs, le blé, l'orge; en fait de légumes, les lentilles, les courges de différentes espèces, les pastèques, les oignons, les fèves. Cette production suffit pour la consommation des habitants. Le travail de la terre avec d'autres moyens que ceux d'une société naissante, avec des vues de spéculation et de perfectionnement, n'a guère fixé jusqu'à présent l'attention des Kabyles. Ils recueillent beaucoup d'huile, provenant d'oliviers non greffés; mais ils entendent cependant l'art de greffer cet arbre, et alors l'entourent de soins et lui font produire de beaux fruits. Leurs ruches, complément obligé d'un petit établissement agricole sagement entendu, fournissent une quantité considérable de miel, qu'ils mangent, et de cire qui se vend au-dehors. Le figuier marche au premier rang pour la culture à cause de son fruit. En certaines localités, la vigne n'est pas négligée non plus. Les troupeaux de chèvres et de moutons y sont considérables, ceux de bœufs moindres. On y élève beaucoup d'ânes et de mulets. Le chêne croît sur les hauteurs; le hêtre et le frêne abondent le long des rivières.

La terre, pour recevoir la semence, est préparée à la charrue ou à la bêche, suivant le lieu, la profondeur du sol, sa bonté ou sa friabilité. Les Kabyles savent la couvrir

Digitized by Google

d'engrais. Ils sèment à la main comme les Européens, et plus tard extirpent soigneusement les mauvaises herbes. Le blé est coupé à la faucille et la moisson est réunie et engerbée à l'ordinaire. Pour avoir le grain, on étend les gerbes sur l'aire. Chaque habitation a la sienne, mais on n'y connaît point le fléau et les autres moyens de battre. Ce sont des taureaux attachés à la file et travaillant en cercle qui opèrent la séparation du grain d'avec son enveloppe et la paille. Des hommes relèvent celle-ci, et l'un d'eux, plus vigoureux, vanne au moyen d'un bout de planche emmanché, imitant grossièrement et d'assez près nos pelles. Alors, sans être criblé, le blé est serré et transporté dans le silo (matmoura). On sème dans l'arrière-saison pour récolter au mois de mai.

Du côté d'Alger et chez les Kabyles moins confinés dans les montagnes, l'agriculture est meilleure. Les vergers sont mieux tenus, les champs mieux cultivés, les arrosages mieux entendus. Les Kabyles y prennent soin des arbres, des figuiers surtout. Ils mangent la figue fraîche. Quant à l'excédant, ils le font d'abord sécher au soleil, et pressent le fruit entre deux planches pour pouvoir le transporter. Le raisin surabondant, séché de même, est comme les figues étalé sur le marché des villes. Quelques Kabyles cultivent, avons-nous dit, l'olivier, le greffent et en retirent de très-beaux fruits. Leur huile est d'un goût âcre. En cet état, elle sert pour manger, faire le savon, filer la laine, conserver les olives entières dans un vase qui en est rempli, qu'on recouvre d'huile et que l'on bouche ensuite avec du plâtre ou de la terre glaise. Ils obtiennent des noix et des amendes, et les consomment ou les vendent. Les poiriers, pommiers, abricotiers, orangers et pêchers sont cultivés avec soin dans l'intérieur du petit Atlas, et c'est de là que proviennent les plus beaux fruits étalés à Alger aux regards satisfaits des consommateurs. Ils recueillent pareillement le lin qu'ils

Digitized by Google

réunissent en petites bottes et le font sécher sur l'aire. Il est broyé, puis filé par les femmes pour leur usage particulier ou ceux de la famille.

Les Kabyles connaissent l'industrie ; ils l'exercent et exploitent les produits de leurs montagnes. A une journée de marche de Bougie, au sud-ouest, rive droite de la Summam, les tribus de Beni-Sediman fabriquent le fer. Le minerai est en roche, et traité par le charbon de bois dans un bas fourneau, à l'instar de la méthode catalane. Les soufflets sont faits avec des peaux de bouc et fonctionnent, à main d'homme, comme ceux de nos étameurs ambulants. Plus loin dans la même direction, à quinze lieues de Bougie, la tribu des Beni-Abbes fabrique les longs fusils des Kabyles, avec le fer de la tribu précédente. Elle fournit aussi les platines qui ont une très-grande réputation et s'exportent jusqu'à Tunis. Chez les Beni-Abdallah, district de la tribu de Flissa, est la fabrique des yatagans, connus dans le pays sous le nom de Flissi, les plus estimés des Arabes. Le fer est celui des Beni-Barbache. L'acier se tire du dehors. Les bois de noyer pour la monture viennent des Beni-Soliman, où cette matière est abondante.

La poudre de guerre est l'apanage des Greboula, et sa fabrication, qui s'y fait en grand, est considérable. Les procédés sont analogues aux nôtres. Le séchage s'opère au soleil. Le salpêtre est abondant dans les antres naturels où il effleurit sur leurs parois. Recueilli comme salpêtre de houssage, il est lavé, ensuite obtenu par l'évaporation. Le charbon se fait avec des brins de laurier rose ou de romarin. Le soufre est apporté de l'extérieur. Une exploitation considérable de plomb a lieu dans la tribu de Beni-Boutaleb, au sud de la plaine de Sétif, à trente lieues de Bougie : on l'obtient par la simple fusion. Il est vendu en saumon ou en balles suivant la demande. Le cuivre

Digitized by Google

s'y rencontre aussi. Les Kabyles l'exploitent et en font les ornements des femmes. Ce métal est fondu et transformé avec le zinc, en laiton, pour fournir différents ouvrages, tels que montures à yatagans, poires à poudre, manches de poignard et autres objets d'art. Ils fabriquent de la fausse monnaie en cuivre argenté, imitant quoique de loin la véritable, mais avec assez d'art pour tromper le public. Ils composent un savon noir avec l'huile d'olive et la soude des varechs.

Les femmes filent la laine et tissent, avec cette matière, l'étoffe blanche qui sert à vêtir les deux sexes. Les métiers à cet effet, établis sur le modèle d'Alger, imitent de loin ceux des peuples plus civilisés. Avec le lin elles obtiennent une grosse toile qu'on emploie à divers usages. Les bernous se fabriquent principalement à Beni-Abbes, ancienne ville ouverte, industrielle, où toute la population exerce la profession d'armurier ou de tailleur. Il en est de même à Zamourah et à Beni-Ourtsilan. Ce canton fournit la main-d'œuvre seulement; la laine est versée par les tribus qui habitent la plaine, le pied des montagnes et l'intérieur des grandes vallées. Au demeurant, chaque tribu fabrique les bernous pour ses besoins. Dans les trois localités précédentes exclusivement, les produits dépassent la consommation et forment alors un objet d'exportation considérable.

Les kabyles élèvent beaucoup de bestiaux, moins toutefois de bœufs et de vaches que de moutons et de chèvres; mais les moutons sont petits et ont peu de laine. Les chèvres fournissent leur lait dont on fait une grande quantité de beurre, les boucs leur chair. Les vaches et les bœufs sont de petite espèce. Les ânes et les mulets passent pour les plus beaux et les meilleurs de la Barbarie. Le chameau y est inconnu; c'est un animal de la plaine. Quant aux chevaux, les Kabyles en élèvent à peine assez pour monter leurs cavaliers.

Digitized by Google

Les produits du pays se transportent dans toutes les villes de l'ex-régence et les ventes s'opèrent dans les marchés qui se tiennent au milieu des champs, à des jours et à des époques déterminés. Les principaux objets d'exportation sont des fusils, des yatagans, des outils et ustensiles de fer, des instruments aratoires, du savon noir, des fruits verts et secs, des olives confites, des dattes que les Kabyles se procurent, à plus de douze journées de marche, dans l'intérieur, tirant vers le désert, des bœufs, des vaches et des moutons; mais point de chevaux ni de mulets. Ils fournissent au marché d'Alger des poules, des pigeons, quelques peaux de lion, de tigre et d'autres animaux du pays, des singes vivants. Leur principal commerce est l'huile et la cire. La première est transportée dans des outres de peaux de chèvre ou de mouton, le poil en dehors, sur lequel la matière découle, ce qui les rend dégoûtantes de saleté.

Les Kabyles ont beaucoup d'attrait pour l'argent, et en gagnent étant robustes, alertes et laborieux. Au lieu de l'employer à améliorer leur existence, à rechercher une espèce de bien-être, ils préfèrent l'enfouir. Ils achètent par échange, pour leur nourriture du sel, pour leur habillement des pièces ou de simples morceaux de calicot, en outre de petits mouchoirs, des bandeaux pour les femmes en fil d'agave, des bijoux en similor, des colliers de faux corail, des verroteries, de vieux tapis, des nattes en jonc, des jarres, des gamelles en bois, des pots de terre. Les tribus kabyles fournissent à Alger des bras pour cultiver la terre et des individus se louant comme domestiques. Leur fidélité, est des plus équivoques ; et il est rare qu'ils abandonnent une condition sans voler ou assassiner. On les voit tout quitter au premier signal de guerre, n'importe la position, la distance, les avantages, et revoler par bandes compactes, au sein de leur chère tribu menacée.

Digitized by Google

Les belles armes sont en honneur. Les chefs, pour leur usage, en ont qui sont chargées d'argent plaqué et d'ornements plus ou moins bizarres, en général de mauvais goût. Les armes ordinaires portées tant par les cavaliers que par les fantassins, sont fabriquées pour la plupart dans le pays; elles annoncent, en principe, l'enfance de l'art.

L'excessive longueur du fusil tient à celle du canon, qui varie depuis 1^{m},30 jusqu'à 1^{m},50. Il n'a point le calibre français; le plus souvent il lui est inférieur, rarement supérieur. Sa confection, industrie du pays, est des plus vicieuses. Toutefois la balle étant chassée par une quantité de poudre égale à son poids, et le projectile, à cause de la grandeur du canon, parcourant à sa sortie de la bouche plus longtemps la ligne droite, le tir ne manque pas d'une certaine justesse. La platine provient aussi des fabriques du pays; c'est de loin le système de nos platines à silex, mais avec assemblage de pièces grossières et médiocrement ajustées. La baguette est en bois, sans force pour bourrer. L'arme, à cause de sa grandeur démesurée, est lente à charger; en sorte qu'en rase campagne, le kabyle doit forcément avoir recours à la fuite pour se donner le temps d'aller, à l'écart, recharger son fusil. L'assemblage des pièces en bois est monstrueux. Ce sont des clous en façon de vis, et des découpures en fer-blanc pour remplacer les garnitures du fût.

Le yatagan du pays est appelé flissi du nom de la tribu (Flissa) où on le fabrique. La lame dépasse rarement un mètre de longueur. Le tranchant rentrant d'abord de manière à réduire la largeur du fer à 0^{m},03, s'arrondit vers le milieu de la longueur, où la largeur de la lame est de 0^{m},045. Elle va ensuite en diminuant jusqu'à l'extrémité qui se termine en pointe très-aiguë. La monture consiste en une simple poignée, présentant quelques moulures grossières. Cette arme, en général pliante et sans

Digitized by Google

élasticité, mais longue et pointue est dangereuse d'estoc. Les Kabyles s'en servent rarement de taille à moins que ce ne soit pour couper des têtes. Dans ce cas, ils appliquent dessus la partie rentrante et portent fortement la main en arrière en sciant.

Le fourreau est des plus grossièrement faits; ce sont deux règles en bois, évidées dans l'intérieur et présentant en creux le relief de la lame. Des découpures en fer-blanc ou des attaches en peau servent de brasselets. Les points de suspension sont deux pontets ménagés sur la partie supérieure du fourreau, pour recevoir une corde, une lanière de cuir ou une lisière d'étoffe. Cette espèce de baudrier est passée en bandoullière sur l'épaule, de manière à pendre du côté gauche. Sur la surface du fourreau sont des dessins assez réguliers, faits au couteau, mais qui se bornent toujours à des lignes droites ou à des figures carrées ou en losange. Les pistolets sont d'origine étrangère; on y reconnaît la fabrication anglaise ou celle de Liége, mais toujours médiocre.

Les cartouches sont faites comme les nôtres et avec un soin marqué. La balle est rarement du calibre du canon. Elle est irrégulière, excentrique, non fondue dans des moules, mais provenant le plus souvent d'une balle plus forte, découpée ou rognée au couteau. Elle laisse toujours beaucoup de vent, ce qui rend, touchant l'usage du fusil kabyle, le tir moins raide, moins juste, moins meurtrier. Ceci balance, à bonnes distances, l'efficacité que les Kabyles retirent de la hauteur de la charge et de la longueur du canon. Dès-lors les blessures, même en apparence les plus graves, sont rarement mortelles. Ce résultat de l'expérience ne leur échappe pas; aussi commençent-ils à se dégoûter de leurs longs fusils, depuis qu'ils combattent contre les Français. Ils recherchent même nos armes avec ardeur, et s'efforcent de s'en pro-

Digitized by Google

curer par divers expédients tels que l'embauchage à l'aide d'affidés, la surprise de petits postes au moyen d'embuscades, l'assassinat et le vol sur les soldats isolés. Ils emploient surtout les incursions de nuit. Ainsi avec une adresse indicible et non sans les plus grands dangers, ils se glissent dans l'intérieur des camps et dans l'enceinte même des postes militaires et des villes fermées. Les voleurs font un trafic lucratif des armes dérobées de la sorte. Les Arabes s'habituent maintenant à user de la baïonnette; et Abd-el-Kader exige comme condition dans les marchés, que l'arme soit complète.

La poudre à cartouche est fine et bien granulée; c'est celle fabriquée au sein des tribus. La détonation est en général très-forte; cela s'explique par la situation même du tireur kabyle, presque toujours embusqué derrière des rochers ou sur des éminences qui produisent écho, et par la hauteur de la charge égale au poids de la balle. L'effet dans ce dernier cas est souvent aux dépens des canons, dont plusieurs éclatent ou présentent des évents très-marqués. Les munitions sont portées dans une cartouchère formant le devant d'une ceinture de cuir et munie de petits compartiments séparés par des cloisons. Le kabyle y renferme les cartouches, le briquet, les pierres à feu et presque toujours un verset du Koran servant d'amulette.

A cause de la fréquence des guerres, le kabyle, dès son jeune âge, aime à avoir un fusil entre les mains. Acquérir le droit de porter cette arme en public, marque en quelque sorte le passage de l'adolescence à l'âge viril. Le jeune homme des tribus n'obtient réellement ce privilége qu'à dix-huit ans. Jusque-là, l'arme dont il se sert n'est qu'un jouet. A cet âge il est requis pour la guerre et se doit à la défense du pays. Alors aussi le jeune kabyle est tenu d'être propriétaire réel d'un fusil. Les chefs s'inquiètent d'ailleurs assez peu du prix et du bon état de

Digitized by Google

l'arme, non plus que l'armement et l'approvisionn. soient uniformes. Toutefois, se servir avec adresse de son fusil et devenir habile chasseur, est le complément de l'éducation du jeune homme des tribus. A ce titre, le kabyle attache la plus grande importance à la possession d'un fusil. Compagnon fidèle de ses courses comme de ses dangers, il est à la fois son défenseur, son ami, son trésor.

Voici l'expression employée pour rendre ce sentiment: « Le kabyle a deux bœufs, un âne et un fusil; éprouve-t-il un malheur, il vend un bœuf; une deuxième infortune, l'autre bœuf; une troisième son âne; son fusil il ne le vend jamais. »

L'état de guerre est presque permanent parmi les Kabyles. Le premier prétexte suffit: un mouton volé; un arbre coupé; une femme insultée. Cela tient à la constante habitude d'être armé pour vaquer aux travaux, aux affaires, se réunir, délibérer. De là résulte un état permanent d'irritation, d'hostilité, provoqué par l'indignation ou la colère, plus simplement par la méfiance ou le pur caprice. Cet état est rare dans une tribu isolée, assez fréquent entre les tribus les unes contre les autres, ou quand plusieurs se réunissent pour en écraser une seule, très-commun de tribu à tribu. Toujours la décision est prise avec publicité devant le conseil de Scheiks, et cette réserve est heureusement trouvée, pour prévenir des attaques soudaines et des massacres spontanés. Réunis à cet effet, les Scheiks se livrent les Mezrag (mot à mot lance, gage d'union); c'est ordinairement un fusil, un yatagan, un bernous. Un mezrag livré ou échangé assure protection et secours d'une des parties envers l'autre dans toutes les circonstances. Trop faible souvent pour soutenir seul son protégé, celui qui a donné son mezrag, s'efforce, à son tour, d'en re-

Digitized by Google

cevoir plusieurs pour former une ligue. Cet échange ou ce don est une chose sacrée, ce qui existe de plus respecté chez les Kabyles. Il y a honte à se laisser enlever son mezrag, à le perdre, à ce qu'on le casse ou qu'on le dégrade. L'échange des mezrag, c'est réellement la trêve de Dieu.

L'échange étant fait, les Scheiks et leurs justiciables se mêlent à ceux d'autres tribus avec calme et sûreté, discutent, s'arrangent ou se déclarent la guerre. Dans ce dernier cas, chacun reprend son mezrag et l'on convient du jour, de l'heure où la guerre recommencera ; jamais on n'engage le combat avant le moment fixé. Les Scheiks ennemis, devant Bougie, étendaient cette mesure chevaleresque aux Français. Le commandant supérieur de cette ville a été avisé plusieurs fois par écrit du jour où il serait attaqué ; jamais les Kabyles ne l'ont trompé et n'ont manqué au rendez-vous. Quand on s'arrange, c'est toujours une paix à terme, au plus pour deux ans. Après ce temps écoulé, il faut un nouveau congrès. En cas de guerre, tout homme qui a un fusil doit marcher sous peine d'amende. Aux premiers temps de notre présence à Bougie, le châtiment s'infligeait rarement ; et par honneur, personne à peu près ne manquait à l'appel contre l'infidèle. Fatigués de guerre, les Kabyles ne sont nullement exacts en ce moment.

Ce culte presque sacré pour un objet échangé entre les tribus, s'étend à celui qui reçoit le gage ou qui en a livré un. L'homme est alors le compagnon, le répondant corps pour corps, vie pour vie, l'Anaya de l'autre ; il le protége, le défend, au péril de ses jours. Si le premier succombe dans une rencontre ou par tout autre moyen de violence, le second doit, pour sauver son honneur, tirer vengeance de la mort, soit les armes à la main, soit par l'assassinat. Ce fanatisme de l'union est presque toujours poussé jusqu'aux dernières limites. Par représailles, la mort d'un

Digitized by Google

Anaya a ensanglanté plus d'une tribu. Comme nous l'avons écrit ailleurs, elle a été cause ou du moins a fourni le prétexte assez plausible de l'assassinat de M. Salomon de Musis, commandant supérieur de Bougie.

Grâce à cette sauvage éducation militaire, à ce caractère indomptable qu'il doit à la disposition du sol, à des traditions d'indépendance réelle, parce qu'il est presque sans besoins, le kabyle a échappé jusqu'ici à toute domination. Il se vante à juste titre d'être resté libre. Il montre avec orgueil les bornes que les milices turques n'ont jamais franchies, à moins qu'elles ne se soient soumises à demander passage, et humiliées à payer un tribut. En principe, ennemis des Kabyles, les Arabes qui avaient imploré le secours des Turcs contre ces derniers, ont été souvent obligés, depuis, d'appeler contre l'oppression de leurs nouveaux auxiliaires, devenus leurs maîtres, la protection de leurs anciens adversaires. Ainsi les montagnes inaccessibles où les Kabyles ont su toujours conserver leur indépendance, sont plus d'une fois devenues le refuge des Arabes des plaines, qui n'avaient pu se décider à abandonner leur nouvelle patrie pour le désert d'où ils étaient sortis.

Glorieux d'exercer ce patronage, les Kabyles accueillaient le faible, le timide. Leur fierté s'en réjouissait; la tribu en tirait un nouvel éclat. L'intérêt privé se liait très-bien à cet empressement d'humanité; et le protégé était promptement las d'un secours souvent tyrannique et coûteux.

Les Kabyles marchent toujours armés; aussi les pauvres étant plus nombreux, font la loi aux riches, et vident toutes querelles à coup de fusil, en employant toujours comme auxiliaires le vol et le meurtre. Les fractions d'une même tribu se battent rarement entr'elles. Cependant il faut du sang pour venger une injure. On se bat huit, quinze jours, un mois, jusqu'au sang répandu: on se raccommode ensuite. Le duel n'existe pas, mais si l'injure veut la mort, il faut

Digitized by Google

tuer l'homme et se sauver après. Les Kabyles apportent la plus grande adresse à parvenir à leurs fins, et celui qui a une vengeance particulière à exercer, met une ingénieuse férocité, un mystère raffiné, à se ménager une occasion favorable.

Souvent pour éloigner la défiance que donnerait une subite apparition de jour, en face de son rival, c'est la nuit qu'il choisit. Seul ou assisté de quelque affidé, il se glisse sans éclat jusqu'au cœur de la Taddards, et pénètre avec la plus grande précaution jusqu'au pied de l'habitation de son adversaire. Pratiquant sans bruit un trou dans le mur suivant l'axe ou la longueur de la maison, il y engage le long canon de son fusil chargé, fait feu et se sauve, bien certain que la balle parcourant la chambre dans toute sa longueur, atteindra tel ou tel individu de la famille ou tout au moins un des animaux qui partagent l'habitation du maître. L'agresseur est déjà loin avant que, revenu de la surprise et debout, les gens du logis puissent courir sur ses traces.

Dans les collisions plus générales de tribu à tribu, armés ainsi que nous l'avons dit, chacun vêtu de sa tunique en laine, rarement une culotte par dessous, quelquefois un méchant bernous sur le dos, les Kabyles font campagne. Chaque combattant fournit ses cartouches et ses vivres. Pour des expéditions de plusieurs jours, on transporte quelques subsistances sur des bêtes de somme, ou bien on vit sur le pays, théâtre de la guerre.

L'extrême sobriété des Kabyles est dans ce cas d'un grand secours. Une fois en route ou sur le champ de bataille, les plus braves excitent les autres, les engagent à avancer, mais rarement on les voit se ranger sous un chef qui leur impose les règles de la discipline. La connaissance parfaite du pays, du genre d'opération à faire, l'intelligence de la guerre, surtout le désir de vaincre ou de se venger, sup-

Digitized by Google

pléent au défaut d'ensemble et de tactique. Le but du combattant est de tuer son ennemi, pour s'emparer de ses dépouilles, de tâcher de piller son village et de le brûler ensuite. Le moment du pillage est souvent saisi par le vaincu pour reprendre l'offensive. Les Turcs, placés dans cette circonstance critique, l'ont souvent exploitée avec adresse pour devenir agresseurs, et mettre les Kabyles à la raison ou en avoir bon marché, et les écraser par un retour offensif, subit et complet.

Quant au mécanisme du combat, les Kabyles tirent généralement très-bien, étant exercés dès l'enfance. Le combat consiste, les scheiks et les marabouts en tête, à s'emparer des positions élevées qui dominent celles de l'adversaire, à s'embusquer derrière les arbres, les rochers, à faire feu de leurs armes presque à coup sûr. Les deux partis s'abordent quelquefois à l'arme blanche, et s'avancent sur leur ennemi, le fusil d'une main, le yatagan de l'autre, en faisant avec celui-ci un moulinet fort rapide et poussant de grands cris. Les vaincus fuient, les vainqueurs envahissent la tribu, pillent et saccagent les propriétés, enlèvent les femmes et les bestiaux. Le plus grand acte de courage est de porter secours à un blessé. C'est un devoir de religion d'enlever un mort du champ de bataille. On le préserve alors d'avoir la tête coupée, sinon, comment l'Ange pourrait-il le saisir et le porter au paradis, par la touffe unique des cheveux (Kataïa) ménagés dans ce but sur sa tête rasée. Auprès du cadavre d'un homme tombé, il y a toujours mêlée et combat acharné, pour soustraire le corps aux adversaires, et le triomphe ne s'achète que par de nouvelles morts. Le plus souvent, quand les motifs du combat sont légers, après quelques coups de fusil, les marabouts interviennent, élèvent la voix, font un appel à la concorde. Le combat cesse alors, on échange le mezrag et le raccommodement survient. Dans les temps de Djéhad, les

Digitized by Google

intérêts privés sont oubliés, les rivalités et les haines cessent ou sont suspendues.

Dans la guerre contre nous, chaque tribu a pour signal un drapeau porté par le plus brave. Celui-ci marche en tête, les autres suivent. Les cavaliers s'élancent, au galop; les fantassins courent avec eux, se tenant à la selle ou à la queue des chevaux. On a vu jusqu'à trois hommes accrochés au même cheval. Le drapeau s'arrête à moyenne distance. La foule s'y réunit. Chaque homme tire son coup de fusil, se retire promptement en arrière pour recharger, puis revient tirer de nouveau. En plaine, les cavaliers arrivent en courant, tirent, tournent bride aussitôt et se retirent en se couchant sur leurs chevaux pour donner moins de prise aux balles de leurs adversaires. Le fantassin embusqué derrière un bois, un buisson, un arbre, fuit aussitôt qu'on l'attaque, et ne veut à aucun prix être abordé ni tourné. Dans les montagnes dont ils ont très-habilement soin d'occuper les sommets ou les flancs, les Kabyles, poursuivis, se retirent de rocher en rocher, de position en position, sans jamais se laisser approcher. Serrés de près, ils se dispersent, à un certain cri qui sert de signal. Ils se rallient bientôt au même cri pour tenir tête à l'ennemi, se jeter sur ses flancs, tomber sur ses derrières, faire main-basse sur quelque traînard, quelqu'imprudent ou quelque homme isolé; même tactique pour nous harceler dans la retraite, et s'il est possible y porter le désordre et la transformer en déroute.

Le canon les terrifie. L'obusier surtout qu'ils appellent canon à deux coups leur inspire une grande épouvante, et l'endroit où un obus a éclaté reste ordinairement libre jusqu'à la fin de l'action. Ils se précipitent avec une rage frénétique sur un soldat, un officier blessé, qui ne pouvant se défendre, est d'une proie facile. On les a vus, notamment dans la retraite de Médéah en 1831, fondre comme

Digitized by Google

des vautours sur des militaires, des officiers terrassés, lutter corps à corps avec l'escorte et s'emparer de leurs victimes. Ils ne font aucun quartier à l'ennemi vivant qui reste entre leurs mains. Ils le frappent avec une fureur inimaginable, le mutilent, le déchirent, et finissent enfin par lui couper la tête. Ils se ruent avec une égale fureur sur un homme qui tombe blessé à mort, s'acharnent sur son cadavre, le mutilent aussi et le décapitent. En se livrant à de semblables horreurs, ils croient avoir mérité de Dieu et de la patrie. Ils emportent les têtes, comme autant de trophées, les montrent avec une férocité joyeuse, et racontent avec emphase toutes les circonstances du combat. Tel est le résultat du fanatisme religieux que leur insinuent les marabouts; ils sont tenus de regarder comme ennemis des hommes et de Dieu, tous ceux qui ne partagent pas leur croyance et leurs préjugés.

La campagne dure deux ou trois jours, cinq tout au plus. Chacun apporte, pour ce temps, des munitions et les chétifs aliments dont sa sobriété se contente; un peu de galette et quelques figues sèches. Presque toujours les femmes suivent avec les vieillards et les enfants. Les premières, on l'a déjà dit, ne restent pas oisives; elles s'approchent de la mêlée; elles sont là; on les voit encourager, exciter par leurs cris, porter secours aux blessés, aider à enlever les morts, partager les périls de l'action, les soucis de la défaite, la joie du succès. Les autres s'avancent aussi, pour imprimer courage au guerrier, placer sous ses yeux ce qu'il y a de plus cher. Victorieux, son triomphe sera alors plus doux étant partagé; blessé, les soins touchants ne lui manqueront pas; mort enfin, les regrets et les larmes l'escorteront au tombeau. La vengeance surgira plus tard; c'est le fils lui-même qui en contracte comme l'obligation sur le cadavre de son père.

Les membres désarmés de la tribu, les femmes surtout,

Digitized by Google

ne craignent pas, quand il le faut, de s'engager dans la mêlée. Le 5 décembre 1834, sous Bougie, une femme confondue par son costume avec le groupe de fantassins où elle se trouvait, essuya comme eux la charge de notre cavalerie et resta sur le carreau. Quatorze, dit-on, furent tuées ou blessées par les balles et la mitraille dans le mémorable engagement du 2e bataillon d'Afrique, le 11 novembre 1835. Le 8 juin 1836, la veuve d'un Scheik tué la veille devant le fort d'Oriac, à Bougie, conduisit en personne une colonne sur le même terrain, poussant des hurlements affreux et restant exposée aux effets de l'artillerie.

En plaine, l'infanterie kabyle est un modèle de circonspection, surtout lorsqu'elle aperçoit de la cavalerie parmi les troupes qu'elle doit combattre. Elle attend avec patience le moment d'opérer, cachée, embusquée, et en apparence inactive. Cet instant arrivé, elle paraît tout-à-coup comme surgissant de terre, excitée par les cavaliers qui presque toujours dirigent les mouvements. Cette milice devient audacieuse dans le succès; elle serait à craindre si une partie ne s'arrêtait souvent pour commettre des atrocités sur les blessés qui tombent en son pouvoir. Cette affreuse passion de mutiler les malheureux qu'elle surprend peut même tourner à son désavantage; elle donne le temps au chef d'une troupe poursuivie de rallier les siens. Malgré le degré de barbarie où sont encore restés les Kabyles, on ne peut disconvenir qu'ils profitent avec un grand art de leurs avantages. Ils dirigent surtout très-habilement leur attaque sur le point où ils ont plus de chances.

On doit se garder de confondre la retraite des Kabyles avec leur fuite, et les apparences à cet égard sont souvent trompeuses, quelquefois funestes. Et d'abord s'ils cherchent à se mettre à couvert, il est constant que l'on en voit s'exposer avec autant de sang-froid que de témérité, surtout s'ils sont chargés d'amulettes, et se regardent comme in-

Digitized by Google

vulnérables, ou si les prédications de quelque marabout ont poussé leur audace jusqu'à la frénésie.

Tapis par terre et cachés, ils conservent à côté d'eux leur fusil chargé, et l'on peut s'attendre, en les atteignant, à essuyer leur feu de très-près. Pressés, cernés et abordés, ils déroulent dans toute sa plénitude leur caractère africain. Ils se défendent avec acharnement et ne demandent jamais grâce par le peu d'habitude qu'ils ont de l'accorder. Les Kabyles s'ingénient par tous les moyens dans ce terrible moment. Ainsi ils agitent leur bernous avec le bras pour donner le change sur la place que leur corps grêle occupe sous ce vêtement. Ils cherchent à s'emparer de la baïonnette du fantassin, du sabre du cavalier. On en a vu prendre les lames par le tranchant sans craindre de se couper les mains; d'autres les envelopper dans leur bernous et faire effort en tirant à eux pour jeter l'adversaire à bas du cheval. Quelquefois ils saisissent leur ennemi à bras-le-corps et ne le lâchent que quand un tiers survient pour les achever. Dans ces luttes acharnées où ils tiennent avec autant d'habileté que de vigueur, nous avons eu plusieurs cavaliers tués. N'ayant plus le temps de recharger leur fusil, ils frappent de la crosse avec toute la force d'un levier très-long. Dans ce cas ils se mettent en défense, le yatagan à la main; et avec cette arme très-dangereuse par sa forme à cause de sa pointe effilée, appliquent des coups presque toujours mortels.

La cavalerie arabe, celle des Kabyles en particulier, est un sujet d'étude qui ne saurait être assez approfondi. Les cavaliers ont une grande influence sur toutes les tribus. Les scheiks et les sous-scheiks sont des cavaliers. Ils semblent même mépriser tout autre genre de guerre que celui de combattre à cheval. Les riches des tribus le sont également En un mot, quiconque peut se procurer un cheval et des armes se rehausse par ces achats; c'est véritablement l'ordre de la chevalerie que d'être monté pour un arabe, et dès

Digitized by Google

ce moment il contracte son plus important statut, celui d'être brave ; et rarement il le dément.

Les Arabes sont très-habiles cavaliers, et manient leur monture avec une grâce admirable. Ils manient aussi leurs armes avec beaucoup d'adresse et sont d'un grand sang-froid pendant l'action. Dans les plaines, on les voit toujours en tirailleurs tourner constament autour de l'ennemi, tirant des coups de fusil. Ils cherchent à l'attirer dans une embuscade, ou à l'amener dans un terrain difficile. Quand ils parviennent à ce résultat, ils l'entourent rapidement et font un feu bien nourri. Si on les charge, ils se retirent en continuant leur feu, qui, du reste, est très-bien dirigé par les cavaliers. Dans ce cas, le meilleur moyen est de pousser sur eux une charge vigoureuse contre laquelle ils tiennent rarement ; là est réellement le succès.

La cavalerie arabe est terrible quand elle est victorieuse. Il semble alors que le sang-froid l'abandonne ; et comme la voix des scheiks est très-rarement écoutée, rien ne la dirige plus dans ce moment. Elle se jette sur ce qui lui offre peu de résistance, ne fait point de quartier et massacre tout. Comme l'infanterie, elle s'abandonne au pillage avant d'avoir terminé l'action, en mettant promptement pied à terre, et cette pratique imprudente peut souvent compromettre le succès de l'action la mieux engagée.

Battus, les cavaliers se retirent avec assez d'ordre, en continuant à faire feu et arrivent ainsi dans les ravins profonds dont les passages leur sont connus, et, où se trouve à propos de l'infanterie amie pour les recevoir. Alors ils s'arrêtent et les fantassins embusqués passent leurs armes aux cavaliers, qui, plus adroits, en font un usage plus sûr. Ils combattent fortement de concert. Chargés de trop près, les mêmes cavaliers tirent leur coup de fusil, et mettent le yatagan en main. Dans cette position, ils tiennent à outrance et abordent leur adversaire avec audace ou es-

Digitized by Google

quivent ses coups avec adresse suivant l'occasion, le lieu, les chances de succès.

Tels sont les principaux traits qui caractérisent les premiers habitants de l'Algérie, formant les Kabyles actuels, auxquels se sont réunis ceux que les circonstances de guerre ou la communauté d'intérêts ont préparés à cette agrégation. Quant à l'esprit et à la physionomie morale de ces peuplades, de tribu à tribu, à cette physionomie dans leurs relations projetées ou acceptées avec les Français, les voici en résumé : Anarchie toujours palpitante dans cette espèce de farouche république fédérative des tribus kabyles, remplie d'intérêts épars et contradictoires, fondée sur la tromperie, le vol et le meurtre; — impuissance de pouvoir, même chez les chefs réputés les plus influents et les plus forts, pour maintenir sous une seule bannière les tribus rivales; — incurie et absence de volonté, malgré ce que l'intérêt et l'amour de l'argent peuvent dicter, pour se décider ouvertement en faveur des Français en bravant les préjugés et les menaces des co-religionnaires; — mais habitude constante et calculée chez les Kabyles et chez la plupart des tribus arabes de balbutier, à l'époque de la moisson, les mots de rapprochement et de paix.

Ainsi, hors de l'intérêt du moment et de quelques calculs individuels, ce sont encore les mêmes dispositions vagues, équivoques, fugitives, nullement à l'épreuve de la crainte d'une tribu rivale, de la prédication fanatique d'un marabout; — c'est un caractère cédant subitement au caprice, à la présomption, à l'entraînement, s'exaltant, se précipitant alors dans les coalitions et prenant sa part des échecs; les niant et s'en montrant honteux plus tard sans oser aborder enfin, franchement, nettement, des idées plus traitables ou mieux entendues.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES.

Note 1re. Page 3. Au milieu des bruyères sauvages, sous la tente du désert, au coin du feu, et devant un auditoire auquel ne manquent ni le cheval, ni la vache, ni le chien du logis, les anciens des tribus campées au pied de l'Atlas se plaisent à perpétuer les traditions suivantes sur l'origine mystérieuse des Kabyles.

« Pendant que, conquérants par nécessité, les Arabes s'établissaient dans le nord de l'Afrique, ils se trouvèrent plus d'une fois obligés d'abandonner leurs compagnes et de mettre entre elles et eux bien des jours et bien de l'espace. Ce ne fut jamais toutefois sans les supplier de ne pas se laisser séduire, qu'ils consentirent à les livrer à elles-mêmes. Recommandation vaine ! Elles étaient changeantes et légères; elles étaient femmes en un mot. Où le caprice ne se glisse-t-il pas ? l'absence et le temps, et avec eux les Djumones ou génies les rendirent bientôt infidèles. De cette union naquit un très-grand nombre d'enfants; tous différents des enfants des Arabes, tous tenant de l'homme et du démon, tous extraordinaires enfin. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'ils n'avaient d'aptitude ni pour recevoir les impressions de leurs frères, ni pour étudier les mœurs et la langue du pays et on les repoussa. Caste à part, depuis, confinée dans les montagnes, elle y vécut isolée, tandis que les Arabes continuèrent à habiter la plaine. Ces enfants repoussés des tribus sont les ancêtres des Kabyles. » (De l'établissement des Français dans la régence d'Alger, par M. Genty de Bussy, tome Ier, page 171, Paris 1839).

Digitized by Google

L'ouvrage dont le titre précède, dû à une plume exercée et savante à la fois, et couronné par l'Académie des sciences en 1835, l'auteur du présent tableau n'a eu garde de le négliger. Il l'a surtout consulté pour les chapitres du tableau expliquant la division politique des tribus, — l'application de la justice, — les fonctions des Imams et des Talebs, — le pouvoir des marabouts, l'état de guerre chez les Kabyles, — les produits du sol dans les tribus autour de Bougie, pages 171—197. Pour parler plus vrai, ces renseignements, l'auteur du tableau et M. de Bussy lui-même, les ont trouvés dans un manuscrit sous forme de simples notes recueillies par M. Lowasy, commissaire civil à Bougie, au premier temps de la conquête. Quant au surplus des matières du tableau actuel, elles ont été réunies pendant notre séjour de vingt-six mois à Bougie; août 1834 — octobre 1836, en contact avec certains Kabyles des tribus refugiés dans la place ou s'y présentant quelquefois pour leurs affaires ou d'autres motifs. De longues conférences avec Sidi Hamed, kabyle d'origine, imam de la mosquée, homme calme, instruit, dévoué aux Français, ont servi à compléter ce qu'il était intéressant ou important de connaître.

Note 2. Page 20. La lettre que voici, écrite au commandant supérieur de Bougie, indique bien le ton, le langage habituel, et le caractère du kabyle.

« Scheik Amzien fait bien ses compliments au nouveau colonel (M. de Larochette). J'ai reçu votre lettre; j'ai compris tout ce qu'elle contient relativement à la paix et à la tranquillité; mais nous n'en voulons pas. Toutes les tribus musulmanes sont réunies pour faire la guerre. Nous voulons faire une grande attaque; et moi je n'empêcherai rien; je laisserai faire. Les Musulmans veulent commencer la guerre de suite. Ce que je dis est clair. Le paradis est le prix du sabre, et nous viendrons combattre avec un grand plaisir. Nous combattrons de toutes nos forces, et nous ne nous cacherons pas plus que le soleil lorsqu'il luit dans toute sa splendeur. Toutes les tribus veulent la guerre. Vous me prévenez qu'il vous arrive 600 hommes d'Alger; et nous, nous avons encore des tribus qui n'avaient aucune connaissance de la guerre passée, qui n'avaient pas même entendu parler de vous, et lors-

Digitized by Google

qu'elles en ont eu connaissance, elles se sont présentées à moi et veulent venir faire la guerre : je vous en préviens.

Les Kabyles se rasent la moitié de la tête parce qu'ils n'ont pas peur de la mort, et ils ont la tête extrêmement dure. Aujourd'hui nous avons déjà commencé à préparer les munitions de gnerre. Faites-y bien attention; nous viendrons si Dieu le veut. Nous aimons mieux le paradis que ce monde; nous n'aimons rien que le bon Dieu et notre prophète Mohammed. C'est lui qui fait notre courage. De notre côté il n'y aura jamais de paix, et toutes les tribus ne feront jamais rien sans mon ordre et ma volonté, car tout dépend de moi. »

« Tout cela a été écrit par Mohammed Amzien. Dieu donne la gloire aux Musulmans et écrase les Français! »

Note 3. Page 21. Mohammed-Amzien, Oulid-Ou-Rabah, Scheik-Saad (grand Scheik), méditant d'entraîner le commandant supérieur de Bougie (M. Salomon de Musis) à une conférence sur un terrain de son choix pour l'y assassiner, lui écrit la lettre insidieuse que voici. Le lecteur doit être prévenu que le Caïd Medani, kabyle d'origine, aurait dû à ce titre être suspect, et que Béchir-Ben-Amar, à l'insu des Français, servait d'espion à l'ennemi.

« Le Scheik Amzien fait bien des compliments au nouveau colonel de Bougie, et des compliments à notre fils Médani.

« Je fais savoir ce qui suit pour le bien, si Dieu le veut. J'ai reçu votre lettre. J'ai compris tout ce qu'elle contient. Vous me dites que nous aurons une entrevue ensemble dans laquelle nous aurons une heure de paix. Je vous dis encore, *mon cher ami*, que j'ai compris tout le contenu de la lettre et l'endroit désigné où doit avoir lieu la réunion. C'est *très-bien;* tout cela sera pour le *bien* et la paix, *pour vous* et tous les Musulmans. Il n'y en aura aucuns susceptibles de s'y opposer. Ceux-ci seront tous, *comme vous*, *contents* et *satisfaits*. Dans la saison présente, tout le monde vous *fera du bien*, et nous surtout, nous sommes pour vous aider à la paix. Il ne faut pas être fâché de *notre empressement*. Tout ce que Médani, notre médiateur, vous dira, il *faudra le faire* et nous aussi et ne pas y manquer. Ce sera dans *votre intérêt* et pour notre tranquillité commune si Dieu le veut.

Digitized by Google

« Je vous fais savoir par le porteur de la lettre, Bechir-Ben-Amar, que j'étais déjà parti de ma tribu avec Huja Mahobe lorsqu'il y est arrivé. Il m'a trouvé à Beni-Abbes; c'est de cet endroit que j'ai répondu. C'est pour cela que je n'ai pas pu répondre plus tôt pour me rencontrer avec vous, mais je viendrai mercredi ou jeudi à l'endroit que vous désignerez. Et vous, Sidi-Medani, *continuez votre travail* et portez avec vous les *objets à votre connaissance*. Vous apporterez aussi les cadeaux pour mes cavaliers; ce sont les mêmes qui ont accompagné le porteur de la lettre. Celui qui a apporté la lettre, il faudra lui donner 15 fr. pour sa longue course et les fatigues qu'il a éprouvées pour me trouver à Beni-Abbes.

« Salut de la part de Mohammed Amzien et Huja Mahobe. »

« *P. S.* Il faudra donner aussi quelque chose à l'officier de cavalerie, qui accompagne le porteur de la lettre et l'habiller. Il faut que le Béchir-Ben-Amar retourne une autre fois avec la réponse. Salut. »

Quelques jours après, le quatre août, à six heures et demie du soir, au bout de trois quarts d'heure d'entretien le plus pacifique, les cadeaux acceptés par le traître Amzien et ses gens, le café pris, tous font un Houra subit sur le commandant supérieur qui est entouré ainsi que son interprète Taponi. Ils essuient à bout portant une décharge et tombent morts, frappés de plusieurs balles. Médani reçoit deux blessures et échappe à peu près, ainsi, aux soupçons de connivence. Le capitaine Blanjini de la compagnie franche, est violemment terrassé, mais sans blessure grave. Les autres personnes de la suite, le sous-intendant militaire Fornier compris, se sauvent comme par miracle. Les chevaux de deux victimes sont enlevés; les deux cadavres nous restent.

Note 4. Page 30. Le fait qui suit proclame la puissante intervention des femmes chez les Kabyles. Cet épisode n'est pas un des moins intéressants parmi ceux qui, aux premiers temps de l'occupation surtout, signalèrent la présence et plus tard le séjour des Français à Bougie.

« Dans les premiers jours de novembre 1833 le brick El-Corréro de Constantinople, se perdit sur la côte de Bougie. Au

Digitized by Google

nombre des victimes se trouvaient le maure Kara-Ali et l'arabe Boucetta. Ils appartenaient, soit en personne, soit par alliance, aux cinq transfuges des tribus ou de Bougie qui avaient voulu livrer cette importante position aux Français. A ce titre, tombés vivants aux mains des implacables Kabyles, leur sort ne pouvait être douteux. Un jour, cependant, à six heures du matin, ces deux hommes, au grand étonnement de tous, et au milieu des témoignages les plus touchants de sympathie et de contentement, presque nus d'ailleurs, exténués de fatigue, entraient à Bougie. Voici leur récit :

» Au moment du naufrage, les Kabyles s'étaient partagé les débris du navire et disputé la possession des deux captifs, dans l'espoir, ou d'en tirer une rançon exorbitante, ou d'assouvir sur eux leur vengeance. Mais grâce à l'intercession de la mère et de la femme du kabyle Ali-Oubram, celui-ci les prend sous sa sauve-garde et leur assure que l'honneur d'un kabyle sera pour eux l'asile le plus inviolable. Aussitôt dit, aussitôt fait : Oubram les cache dans un bois voisin de son habitation ; et sa mère, non contente de pourvoir la nuit à leur nourriture, leur fait encore donner des armes.

» Le bruit de cette capture s'étant répandu dans les tribus environnantes, les principaux chefs de la montagne accourent précipitamment et se réunissent. Ali-Oubram, impassible, vient au milieu de l'assemblée et déclare qu'il a l'intention de renvoyer les prisonniers aux Français dont il estime le caractère. A peine a-t-il fini de prononcer ces mots que vingt fusils sont dirigés contre lui. Trois coups même sont tirés ; par un bonheur inoui l'amorce seule prend feu. On se sépare pour l'instant ; l'anxiété des deux captifs redouble. Une longue servitude comme ôtage ; une condition de rachat inadmissible, tel que l'abandon de Bougie ; plus vraisemblablement la mort : voilà la cruelle perspective qui les attend. En effet, une nouvelle discussion s'engage sur leur sort ; une rixe s'ensuit ; quelques coups de fusil sont échangés. Ailleurs l'orage, un orage terrible, grondait aussi et menaçait Oubram, qui s'obstinait à garder des hommes dont, de toute part, on demandait la tête. Instruit de ce qui se passe dans l'assemblée, il va trouver les deux captifs et leur tient cet affreux

Digitized by Google

langage : « Ne voulant pas souffrir qu'un meurtre soit commis » par des mains étrangères sur des hommes réfugiés chez moi, » je vais vous tuer moi-même. »

« Que l'on juge de l'état des deux prisonniers à cette horrible ouverture. Mais les femmes, nouvelle providence, veillent. Les têtes de Boucetta et d'Ali sont encore debout; elles y resteront. Oubram étant rentré chez lui, sa mère tout effarée l'interpelle précipitamment sur leur sort. « Ils sont encore en vie, lui « répond-il, je ne les ai point achevés mais ils ne sont point « libres. »

« Lâche, dit alors sa mère en lui crachant à la figure. Maudit » soit ton père! maudit soit le jour où je t'ai enfanté! maudit » soit le lait dont je t'ai nourri! non, tu n'es pas un homme; non » tu n'es pas mon fils! si ton bras peut encore porter un fusil » prends celui-ci; va trouver les deux hommes à l'instant; recon- » duis-les par le chemin de terre. Un grand danger va t'atteindre; » peut-être succomberas-tu? du moins chez toi l'hospitalité n'aura » pas été sacrifiée. »

« Etourdi par la violence de cette apostrophe, Oubram ne réplique point, charge son arme, ceint son yatagan, se fait suivre de Kara-Ali et de Boucetta, traverse des tribus hostiles, pénètre par un long circuit dans nos avant-postes, et arrive heureux et fier d'avoir accompli sa mission.

» Une somme convenable pour le rachat est payée sans conteste à cet homme de cœur. On s'empresse d'y joindre quelques objets de prix, et des cadeaux pour les femmes. A la crainte qu'on lui exprime que les tribus, en apprenant cette évasion, ne pillent ses propriétés, ne brûlent son habitation, ne se vengent sur lui ou sur ce qui lui appartient, il répond « peu importe; » j'ai fait ce que j'ai dû. On respectera peut-être ma mère, ma » femme et mes enfants; cela me suffit. »

» Ces tristes prévisions ne se sont que trop réalisées. Les propriétés du brave Oubram ont été incendiées; il a dû au péril de ses jours et avec ce qui lui était cher, quitter la tribu de Beni-Ambram, à laquelle il appartient, pour se réfugier dans une tribu éloignée. Bien malheureux sans doute, sa conscience était du moins en repos. La loi suprême de Mahomet, sur les devoirs

Digitized by Google

sacrés de l'hospitalité envers un *croyant* n'avait pas été violée, et les vœux de la mère, de la femme d'Oubram étaient remplis. » (Extrait de la correspondance officielle du chef de l'expédition de Bougie; en novembre 1833; extrait reproduit aussi presque textuellement dans l'ouvrage précité de M. Genty de Bussy, pages 198 — 102).

Note 6. Page 38. Voici le tableau d'une réunion délibérante des Kabyles, indiquant aussi l'intervention active et puissante des Marabouts..

• Le commandant supérieur de Bougie désigne pour recevoir de prétendues ouvertures de paix, El-Medani, Caïd de Bougie, l'un des cinq qui avaient suivi l'expédition contre cette ville, et l'interprète Taponi. Le premier est en costume complet de kabyle. L'interprète est vêtu en maure pour ne pas trop irriter les acteurs de la scène qui va suivre, par l'aspect d'un habillement français. Portés par le bateau du commandant supérieur ayant à bord six Maures bougiottes pour rameurs, ils débarquent sans difficulté, le 3 avril 1836, sur la plage de Beni-Mimoun, de l'autre côté de la baie. Les Kabyles au nombre d'environ 300 étaient assis à portée, rangés en cercle et silencieux. Leur figure rêveuse et sinistre, leurs regards inquiets, leurs traits rudes, hâlés par le soleil, leurs vêtements poissés par la sueur et la poussière, ou en lambeaux par l'usure, étaient loin au premier coup-d'œil de donner à tout cela un air de contentement et une assurance de paix. Là se trouvaient 40 chefs de différentes tribus et sur ce nombre douze de Mezaia. Le reste se composait de gens d'escorte et de curieux. Tous sur l'ordre du Marabout Mohammed-Schérif, négociateur pour la paix, avaient déposé leurs fusils au village. Les chefs gardaient le yatagan et le pistolet en signe d'autorité.

Mohammed était au centre et seul debout. C'est un grand, beau et *saint* personnage, âgée de 55 à 60 ans. Il a la taille haute; les formes colossales, mais bien proportionnées. Son port est imposant. Sa figure, que pare une épaisse barbe blanche, est grave, placide, vénérable. Son regard est animé et le son de sa voix doux et pénétrant. C'est le type de cette beauté physique devant qui se sont inclinés les anciens peuples, lesquels, en

Digitized by Google

l'absence d'une civilisation plus avancée, se donnèrent pour maîtres les plus beaux ou les plus forts. La riche simplicité du costume de Marabout rehausse sa beauté. Il a pour premier vêtement une tunique de soie blanche et par dessus un kaïk blanc de soie et laine très-propre. Un bernous blanc, aussi d'une riche étoffe, surmonte les autres vêtements. A l'arrivée des deux étrangers, en signe de paix, deux fusils étaient par terre à ses pieds, attachés en faisceau avec la propre corde de son kaïk; le reste de la corde entourait sa cuisse.

Les premières paroles du Marabout, articulées d'un ton sévère, peu rassurant pour la suite de l'entrevue, sont un reproche à l'interprète Taponi, pour avoir retenu à Bougie pendant 20 jours, le gendre de Sal-Bhaey, troisième avant-dernier bey de Constantine. Ce jeune homme de la suite du Marabout, est présent à la conférence. Sur l'observation de l'interprète, que cette affaire avait regardé le commandant supérieur de Bougie et non lui, l'interpellation n'a pas de suite. Le Marabout fait alors un appel à la concorde pour ne faire aucun mal à un roumi (chrétien), l'interprète Taponi, qui était arrivé là avec bonne foi. « Qu'en dites-vous? poursuit le Marabout, en s'adressant successivement aux chefs de chaque tribu. « Ce que vous ferez, ô Mohammed! répondent-ils chacun à leur tour, nous l'approuvons. » Alors le Marabout commence sa prédication pour la paix à peu près en ces termes :

« Qui tue un chrétien gagne le paradis, disons-nous nous autres Kabyles? Parlez Taponi! le paradis n'est-il pas aussi chez vous la récompense de celui qui tue un Kabyle! Voilà donc que nous ne gagnons pas plus les uns que les autres à nous tuer? » S'adressant alors avec force aux Mezaia : « Que gagnez-vous enfants de Mezaia, à la guerre? des maux, des blessures plus ou moins graves, souvent la mort. Avec la paix au contraire vous aurez la tranquillité, le repos, la vente du produit de vos terres au marché de Bougie. Ma mission est de paix; écoutez-moi en vérité, faites la paix avec les Français. Si vous voulez faire la guerre, que ce soit en plein jour. Attaquer de nuit et tirer des coups de fusil contre les gens, c'est agir comme des voleurs. Je vous le dis en vérité : celui qui dans ce cas sera tué par les Français

Digitized by Google

n'ira point en paradis. Mais aussi quiconque aura des objets à vendre à Bougie devra les apporter en plein jour; car celui qui fait une action juste ne doit pas craindre le soleil. »

Le Marabout s'est tu. Un silence en partie approbateur, en partie d'improbation sourde mais calme encore, a accueilli ce langage moral et pacifique. Le grand scheik de Mezaia se lève : il a la parole; c'est pour accuser Medani. « Les premiers coups des Français sont contre les Mezaia, comme plus rapprochés des blokaus. Ils ont perdu leurs champs, leurs villages. Ils ont fui au loin, eux, les vieillards, les femmes, les enfants; ils se voient forcés de fuir encore. Medani, ce Medani, Caïd actuel de Bougie, est la première cause de leur ruine; c'est lui qui a conduit l'expédition, c'est lui, indigne kabyle, qui a amené les Français, qui a livré Bougie! Il est traître à son Dieu, à ses frères! Cet infâme renégat est cause de tous les malheurs. Le Scheik réclame donc sans remise contre Medani justice et vengeance. »

A ces mots, les têtes s'exaltent, les cris recommencent; les menaces suivent; Medani et l'interprète voient gronder, grossir l'orage. Cette conférence jusque là pacifique peut devenir périlleuse, tragique. Qui saurait répondre d'un kabyle en fureur! Le Caïd demande à s'expliquer. Le grand Marabout impose silence. Au langage du saint homme, on s'apaise, on écoute. Medani s'attache à écarter le fait principal. Se trouvant pour son commerce à Alger, dit-il, il y fait la rencontre de Boucetta, qui le trompe, l'entraîne et le fait embarquer pour Toulon où se prépare l'expédition contre Bougie. On le force de la suivre. Bientôt Boucetta est tué, par mégarde sans doute, mais enfin tombe sous la main même d'un français, vengeance divine, qui rend vaine et illusoire celle des hommes! Mal satisfait, le Mezaia insiste; il veut du sang, il lui faut une mort. « Silence à tous, » dit le Marabout avec calme! « C'est une affaire passée; Dieu a parlé. » D'après cette céleste intervention ayant pour organe le *saint* personnage, le Mezaia s'incline, se tait et se rassied. L'assemblée redevient calme et attentive.

Autorisé par le Marabout, l'interprète Taponi prend la parole : « Gens de Mezaia, vous n'êtes pas justes; toujours vous vous montrez agresseurs. C'est vous qui venez de nuit tirer des coups

Digitized by Google

de fusil sur nos postes. Personne autre des tribus ne veut en ce moment faire la guerre que vous. Les Français reçoivent tout le monde à Bougie, les blessés, les malades, les curieux. Vos parents y trouvent du travail, du pain, un asile. Voulez-vous mieux? quoique bien faible contre tous, je resterai ici en ôtage : allez au fort Clauzel; s'il vous est tiré un seul coup de fusil, vous ferez justice de moi; je vous livre ma tête. Reprenez vos cultures jusqu'au pied du fort. Vos moissons, vos figues, vos troupeaux seront respectés. — « Nous dites-vous vrai, Taponi, demande le Marabout. C'est le commandant supérieur de Bougie qui vous tient ce langage par ma bouche. » — « Venant de lui » nous le tenons pour juste et sincère; oui, bien juste et sincère; » avez-vous tous bien entendu? » L'assemblée en masse ébranlée et les Mézaia, les premiers, avec force : « Tout ce que vous ferez, ô Mohammed Schérif, nous l'approuvons! »

Alors le *saint* personnage commence une prière à voix basse. Tout le monde l'imite. Il reprend : « Taponi, je vais monter à Beni-Soliman pour rétablir la paix entre nos frères divisés. Dans huit jours je réunis les Scheiks au Marabout du marché, en assemblée générale, pour décider de la paix ou de la guerre. Annoncez cela au colonel de Bougie. » Une nouvelle injonction du Marabout pour ne rien entreprendre de nuit termine la conférence. Les cadeaux d'usage qui sont du sucre, du poivre, un turban, sont étalés. Mohammed les refuse, c'est de règle; mais un homme de sa suite et habitant la même maison, les retire. Alors Medani et l'interprète, devenus libres, se dirigent vers la barque non sans être très-pressés, surtout le premier, de déposer leur caractère officiel dans une négociation aussi hasardeuse. Mohammed continue d'être leur sauve-garde, et les accompagne avec trois hommes à lui. Rendu sur la plage, il engage les deux étrangers à manger. Quelques figues sont apportées. L'invitation est obligée chez le kabyle et c'est à peu près le seul régal qu'il puisse offrir; en faire dédain ne serait pas sans danger. Cette politesse frugale étant faite et acceptée, Mohammed salue avec une dignité cérémonieuse, et laisse les deux Boujiottes se rembarquer.

La réunion au Marabout du marché eut en effet lieu. Mais d'autres combinaisons occasionnées par le brusque départ du

Digitized by Google

commandant supérieur (le colonel de la Rochette) surgirent, et les bonnes intentions du Marabout durent se plier aux circonstances. On dit cependant que pour ramener, à sa manière, les tribus à la paix, le Marabout leur proposa de recommencer les hostilités pour bien s'assurer si *Dieu était pour eux*. Les affaires des 5, 6, 7 et 8 juin (1836) suivirent, et les Kabyles furent battus. « Vous le voyez bien, s'écria le Marabout; impurs » et méchants, Dieu a parlé ; il vous repousse et donne la victoire » aux Français. » (Mémoires inédits d'un ancien commandant supérieur de Bougie).

Note 6. Page 54. Dans la lettre que voici, écrite au nouveau commandant supérieur de Bougie (M. le chef d'escadron d'artillerie Lapène), Mohammed-Amzien, assassin du précédent commandant, M. Salomon de Musis, explique à sa manière le motif du meurtre qu'il appelle tout simplement un *manquement*. Le motif décliné révèle d'ailleurs au plus haut point le fanatisme de l'union entre le Kabyle et son Anaya, et le lecteur, en repoussant ce que ce sentiment a d'exagéré, ne le trouvera pas cependant indigne de fixer son attention.

« Le scheik Mohammed-Amzien Oulid-ou-Râbad fait bien des compliments au nouveau commandant de Bougie.

» Je voudrais si Dieu le veut vous apprendre quelque chose de bon et vous instruire des motifs qui ont provoqué le *malheur* arrivé entre moi et votre prédécesseur. Je n'ai eu aucun mauvais procédé jusqu'à ce que les Français aient commencé. J'ai conduit de mes amis à Bougie et les ai accompagnés jusqu'à la rivière (Summam). Je leur ai dit continuez votre route en sûreté. Ils sont arrivés jusqu'à la maison crénelée. Aussitôt la troupe française est sortie, les a tués, les a deshabillés, volés et a cassé l'Anaya que je leur avais donné. Les vôtres ont tiré trois coups de canon sur moi. Dieu m'a sauvé. Ainsi vous voyez qu'ils sont les agresseurs.

« Les chefs des tribus sont venus chez moi me couvrir de ridicule pour avoir aussi facilement laissé dérober, briser ainsi mon Anaya. C'est pour cela que j'ai commis cet *acte;* je ne m'en cache pas. J'ai juré trois fois par Allah, après les marques de

Digitized by Google

mépris que m'ont données les Scheiks, que je ne tuerais ni caporal, ni soldat, ni habitant, rien que le commandant de Bougie. Je le répète, c'est le motif qui m'a déterminé. Je vous répète ce que j'ai dit à tous vos prédécesseurs : tous les Kabyles qui viennent des montagnes, vous ne devez pas les recevoir. Si j'apprends que vous en ayez laissé entrer quelqu'un, nous serons en guerre et jamais nous ne ferons la paix. Je le répète : si les Français n'avaient point commencé, je n'aurais commis à l'égard des Français aucun *manquement.* »

Note 7. Bulletin d'Abd-el-Kader. (Razzia faite en 1837.)

« Louange à Dieu immortel qui n'a jamais besoin de repos ni de sommeil.

» Au meilleur et au plus cher de nos amis, le vertueux, l'excellent Hadji-Habib-el-Mohour-Oukil à Oran, que Dieu l'aide sans cesse et lui accorde sa bénédiction et sa miséricorde! salut à lui.

» Vous savez déjà que nous sommes partis pour le pays de Djiafara avec de nombreuses troupes que Dieu a prises sous sa protection. A peine étions-nous arrivés sur le territoire de ces tribus, que sans songer à nous résister, les habitants sont venus, humbles et suppliants, nous offrir des chevaux pour nous faire agréer leur soumission. Nous avons campé pendant deux jours au milieu de ces arabes et nous les avons imposés de cent bons chevaux qu'ils devront remettre au Califat Sidi-Hadji-Mustapha. Après avoir pris des ôtages, nous avons laissé ce Califat et ses cavaliers dans le pays de Djiafara et nous sommes partis avec l'armée à qui le secours du ciel est assuré.

Nous nous sommes dirigés du côté du désert, vers le territoire de Ouled Aïad et des Ouled Akard, chez qui les arabes, El Arbaa, les Béni Lagouat, les Ain-Madi, les Béni Mozab et toutes les tribus de l'intérieur du Sahara, ont l'habitude de venir acheter des grains. Partis de Haoud le jeudi matin, nous avons marché toute la journée jusqu'à huit heures du soir (Achia) et nous avons campé près d'un rocher avec nos troupes pour nous reposer. Le vendredi après la prière de l'aurore (Fadjer) nous avons monté à cheval et nous nous sommes dirigés vers Mohammed du côté du désert sans que les habitants aient pu seulement soup-

Digitized by Google

connaître notre arrivée. A midi, notre armée est entrée sur le territoire de tribus considérables, qui, prises à l'improviste, n'ont pas pu nous opposer la moindre résistance. Aussi lorsque nous avons ordonné à nos troupes de cesser le pillage et de respecter les femmes, les Arabes ont rendu hommage à notre clémence. Depuis midi, jusqu'au premier tiers de la nuit, nous avons marché au milieu des tribus qui venaient humbles et tremblantes nous présenter des chevaux.

» A minuit, nous avons fait camper nos troupes dans le pays de Surjou et le samedi matin, nous sommes entrés dans le territoire des arabes du Sahara, qui sont chez les Ouled Akard. Nous leur avons ordonné de nous payer un tribut équivalant à la dîme de leurs biens pendant les cinq années qui viennent de s'écouler et ils ont accepté ces conditions.

» Après l'Achia de samedi nous nous sommes placés entre le territoire des Ouled Aïad et les Arabes du désert pour empêcher les premiers de nous échapper. Dès le matin nous leur avons envoyé une lettre bienveillante, revêtue de notre sceau et ils sont aussitôt venus vers nous suppliants et pleins de crainte; nous leur avons donné l'assurance que nous les traiterions avec bonté et nous les avons imposés d'un tribut équivalant à la dîme de leurs biens pendant les cinq années qui viennent de s'écouler. Nous leur avons demandé le compte des biens des arabes du désert et nous avons appris qu'il s'élève a plus de douze mille chameaux; nous en avons exigé douze cents qu'ils ont consenti à nous livrer.

» Ecrit par l'ordre du prince des croyants à son serviteur à Oran, Hadji el Habib ben Hadji Mohammed, que Dieu lui accorde sa protection dans ce monde et dans l'autre.

» Louange à Dieu. Ceci est un Post-scriptum. Les Ouled-Aïad nous ont payé d'autres contributions et nous avons pris comme ôtage les principaux d'entr'eux. Nous nous sommes portés avec nos troupes au sud de Ouanseris auprès de Médéah; le califat de ce pays est venu vers nous avec les cavaliers et s'est réuni à notre armée. Les Arabes nous ont payé les mêmes impôts que les autres.

» Cette razzia est devenue fameuse chez les habitants de cette partie de l'Afrique, qui ont déclaré qu'aucun sultan n'en avait

Digitized by Google

encore fait une pareille. Du côté de Médéah et de Miliana, toutes les tribus sont venues vers nous et nous ont livré toutes les contributions que nous leur avons imposées. Remercions Dieu de cette éclatante victoire! Toute victoire revient au Tout-Puissant à qui nous devons la louange et l'adoration. »

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA

COLONISATION

DE L'ALGÉRIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA

COLONISATION

DE L'ALGÉRIE.

Paris,

A. GUYOT, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue Neuve-des-Mathurins, 18.

1847.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Avec l'autorisation du Gouvernement, j'ai l'honneur d'adresser à MM. les Membres des deux Chambres l'ensemble de mes idées sur la colonisation de l'Algérie.

J'ai déjà esquissé cette grande question dans une brochure intitulée : « *Quelques ré-* « *flexions sur trois questions fondamentales de notre* « *établissement en Afrique.* » Cet écrit, fort incomplet, puisqu'il n'entrait dans aucun détail d'application, fut distribué à MM. les Pairs et à MM. les Députés, sans nom d'auteur. Enfoui dans les nombreux papiers qui sont ainsi communiqués chaque année, il a été peu lu.

C'est pourquoi je reproduis, à la fin de cette

Digitized by Google

brochure, le chapitre qui traite de la colonisation; cela simplifiera ma tâche, et me permettra d'entrer plus promptement dans l'exposé des moyens d'application de mes idées en colonisation civile et militaire.

J'avais le plus grand désir de ne pas conserver le Gouvernement de l'Algérie, non que je ne me sentisse très-honoré d'occuper un si beau poste, mais parce que, d'une part, j'étais effrayé des exigeances publiques pour une œuvre dont on connaît très-peu les immenses difficultés, et, d'autre part, parce que le Gouverneur est moins bien placé que le simple Député pour faire admettre certaines idées, certaines vérités fondamentales de notre grande entreprise.

Le Gouverneur, quelque bonne opinion qu'on ait de son dévoûment aux intérêts publics, sera toujours plus ou moins soupçonné d'agir, de parler dans son intérêt particulier. S'opposera-t-il à ce qu'on donne de l'extension à l'administration civile avant qu'il y ait assez d'administrés pour justifier la dépense et passer pardessus d'autres inconvénients? On dira qu'il veut perpétuer le régime du sabre. Proposera-t-il la colonisation militaire

Digitized by Google

en avant de la colonisation civile? On dira qu'il ne veut que la colonisation militaire, par prédilection pour l'épée, et dans le but d'accroître son importance personnelle.

Je pensais donc que je pourrais bien mieux servir la grande cause algérienne, en portant à la Chambre, comme simple Député, le tribut de mon expérience de six années, et je sacrifiais patriotiquement à cette pensée le plus beau commandement du royaume.

Le Roi et son Gouvernement n'en ont pas jugé ainsi. J'ai obéi, avec l'espoir que je pourrais peut-être quelquefois assister à la discussion des intérêts algériens.

Mais comme il est fort incertain que notre conquête reste assez calme pour qu'il me soit permis de m'absenter au moment opportun, je sens le besoin de faire connaître aux deux Chambres, par un écrit, toute ma pensée sur la colonisation de l'Algérie.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA COLONISATION

DE L'ALGÉRIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La colonisation européenne de l'Algérie est aujourd'hui la grande question à l'ordre du jour, puisque la conquête de toute l'Algérie est faite, moins la grande chaîne du Djurjura [1], et que nous avons fondé un gouvernement régulier pour les Arabes.

Chez certains peuples conquérants de l'antiquité

[1] En disant que la conquête est faite, je suis loin de prétendre qu'elle sera toujours paisible. Je pense, au contraire, qu'elle peut être de temps à autre troublée par des révoltes que provoqueront le plus souvent les incursions d'Abd-el-Kader; car ce chef habile ne manquera pas d'exploiter le mécontentement qu'excitera sans cesse l'invasion graduelle de notre colonisation. C'est là une des plus grandes causes de troubles; mais, quand on a vaincu toutes les forces belligérantes, quand on a forcé deux fois le souverain du pays à s'expatrier, quand toutes les tribus se sont soumises à notre domination, quand

Digitized by Google

qui faisaient des conquêtes pour en prendre possession à toujours, la population toute entière avec ses tentes et ses troupeaux, marchait derrière les guerriers pour s'établir au fur et à mesure des progrès de la guerre : c'est ce que firent les Arabes en Algérie dans le septième siècle.

La constitution de nos sociétés européennes ne nous permettait pas de procéder ainsi. La conquête a été faite uniquement par les guerriers. Aujourd'hui, pour la consolider, nous sommes dans la nécessité d'introduire, artificiellement, le peuple dominateur

elles paient l'impôt et obéissent à tous nos ordres, ne peut-on pas dire que la conquête est faite? Les révoltes qui surviennent ne détruisent pas ce fait; elles en sont au contraire la confirmation, car on ne se révolte que lorsqu'on a été soumis. La soumission constante, paisible, l'assimilation, en un mot, ne peut venir qu'à la longue; c'est l'histoire de toutes les conquêtes qu'on a voulu garder. Si nous n'avions pas la prétention d'introduire un peuple nouveau au sein du peuple arabe, la question serait grandement simplifiée : les vaincus se résigneraient bien plus vite à une domination simple qui leur laisserait leurs lois, leurs mœurs et la jouissance agricole de tout le pays. Mais la colonisation européenne vient bouleverser tous leurs intérêts, toutes leurs coutumes, comme elle attaque toutes leurs passions, tous leurs préjugés. On n'accepte pas facilement une telle révolution, et l'on saisit toutes les occasions de briser le joug. Que l'on songe bien que les Arabes, resserrés sur le sol par la colonisation européenne, vont être obligés de changer toutes leurs habitudes

Digitized by Google

au sein du peuple vaincu : car il nous faut aussi une grande invasion pour perpétuer notre possession.

Il s'agit donc à présent d'assurer l'avenir de notre conquête, et de libérer la métropole du grand fardeau politique et financier qu'elle supporte, et qu'elle ne pourrait supporter long-temps sans de grands dangers, sans de sérieuses entraves pour sa politique en Europe.

Afin de résoudre ce grand problème, il faut fonder en Algérie une société européenne, assez nombreuse, assez fortement constituée, pour dominer le peuple

de culture. Ils étaient plus pasteurs qu'agricoles ; ils seront forcés de devenir exclusivement agricoles. Ils avaient de nombreux troupeaux de chameaux, de juments, de vaches, de moutons ; les chameaux disparaîtront, les moutons seront réduits au centième, les vaches, les bœufs et les juments au quarantième ou au cinquantième. *Les Douars* changeaient de place suivant les saisons : en hiver, ils s'établissaient dans les plaines et les vallées profondes ; en été, ils s'élevaient graduellement sur les coteaux et sur les montagnes, pour chercher un air plus pur, des eaux plus salubres ; ils seront forcés de rester toujours sur les carrés où on les aura parqués. Comment un changement aussi radical de situation n'exciterait-il pas souvent à la révolte ? Voilà pourquoi il faut que nous soyons forts par la constitution de la population européenne et par l'armée. Notre empire n'est assis que sur la force ; nous n'avons, nous ne pouvons avoir d'autre action sur les Arabes ; nous ne pouvons nous perpétuer en Afrique que par la force.

Digitized by Google

arabe, assez productive, assez commerçante pour exonérer la métropole des énormes dépenses qu'elle consacre à la colonie et à la solde d'une armée permanente. Celle-ci sera toujours nécessaire, soit pour maintenir les Arabes sous le joug, soit pour repousser les attaques qui viendraient du dehors; mais la colonie, si on la fait progresser autant que cela est possible, sera un jour en état de solder et, en partie, de recruter son armée.

Cette œuvre est grande, difficile et lente; quoiqu'on fasse, il faudra beaucoup plus de temps que n'en admet l'impatience publique. On n'improvise pas une grande société, mais on peut en accélérer beaucoup les progrès; et, dans mon opinion, le Gouvernement seul a cette puissance, parce qu'il résume les forces de la nation toute entière.

Chose étrange! Le public s'étonne et s'afflige de ce que la colonisation n'avance pas plus vite; et cependant, on exprime l'opinion qu'il faut la livrer à sa marche naturelle. L'honorable *M. Dufaure,* rapporteur des derniers crédits supplémentaires, veut qu'elle soit abandonnée aux intérêts individuels; il appelle *factice* tout ce qui a été fait jusqu'à présent par les mains du Gouvernement, soit avec l'armée, soit avec l'administration civile.

L'honorable *M. Bignon* dit que ces créations sont *négatives.* L'honorable *M. de Barante* exprime à peu près la même opinion: il s'étonne que le Gou-

Digitized by Google

vernement fasse en Algérie la colonisation de ses propres mains, et il demande si les rois de France se sont occupés de créer des villages.

Ces idées, que je ne veux pas analyser ici, s'accordent peu avec l'impatience que nous avons signalée plus haut [1]. Si vous attendez la colonisation par les intérêts individuels, vous attendrez long-temps; et comme vous attendrez avec une dépense annuelle de 100 millions, et l'inconvénient politique de maintenir cent mille hommes de votre armée en Algérie, il en résultera que l'attente sera bien plus coûteuse et surtout bien plus dangereuse que votre intervention active dans l'œuvre de la colonisation.

Attendre avec 100 millions de dépenses annuelles et une armée de cent mille hommes, qu'il faudra pro-

[1] Cette impatience nous paraît très-peu fondée. En effet, l'œuvre de la colonisation ne date réellement que de la fin de 1842. Jusques-là il n'y avait eu de progrès que dans les villes de la côte. Comment coloniser ruralement, quand on n'était pas maître du pays, quand les travailleurs ne pouvaient, sans se faire couper la tête, se répandre sur la surface du territoire, comme l'exigent les travaux des champs? En 1839, les essais de colonisation qui avaient été tentés autour d'Alger disparurent par l'invasion d'Abd-el-Kader, et ce ne fut qu'en 1842 que la soumission du pays permit aux colons de se reporter de nouveau dans la plaine, et à l'administration, de commencer la création des villages. La colonisation rurale autour d'Alger date donc à peine de quatre ans. Qu'est-ce donc que quatre ans pour cette œuvre immense? La colonisation est de sa

Digitized by Google

hablement augmenter au fur et à mesure que s'étendront les intérêts individuels à protéger! Comment n'est-on pas effrayé d'une pareille perspective?

Oui, il faudra augmenter votre armée si vous livrez la colonisation aux intérêts individuels, si vous continuez à ne créer qu'une société nécessairement faible, parce qu'elle est sans discipline aucune et sans force d'ensemble. Comment, si on cessait de lui prêter le secours d'une nombreuse armée, une société, ainsi constituée, dominerait-elle les tribus, en même temps qu'elle les spolierait d'une partie de leurs terres pour s'y établir?

Un fait de la dernière campagne aurait dû révéler, aux yeux de tous, l'impuissance d'une telle population à contenir les Arabes. L'armée, quoique nom-

nature beaucoup plus lente que la guerre, et pourtant vous avez employé treize ans à faire la conquête. En effet, ce n'est guère qu'à la fin de 1843, lorsqu'Abd-el-Kader a été rejeté dans le Maroc, et que tout le pays, moins le *Djurjura*, vous obéissait, que vous avez pu proclamer l'accomplissement de la conquête. Il vous a fallu dix ans pour trouver le système de guerre qui pouvait réduire ce peuple si guerrier, si difficile à saisir dans son personnel comme dans ses intérêts: et c'est seulement quand vous avez su atteindre les familles et les intérêts que la conquête a fait des progrès réels. Loin donc de s'élever contre la ghazia qui, du reste, n'est pas une nouveauté dans les fastes de la guerre ancienne ou moderne, il faudrait honorer ceux qui ont trouvé le moyen de la rendre efficace; car c'est là qu'était le succès.

Digitized by Google

breuse, était absorbée en entier pour vaincre les insurrections multipliées sur presque toutes la superficie du pays, et empêcher Abd-el-Kader de rétablir son autorité quelque part. Ce chef habile et actif étant parvenu à se dérober à nos colonnes, menace tout-à-coup d'envahir la *Mitidja* par l'Est. Il n'y avait alors à lui opposer de ce côté que trois bataillons sous les ordres de M. le général Gentil. Le Gouverneur-général, voyant qu'il ne peut arriver à temps pour protéger les environs d'Alger, expédie de Boghar l'ordre d'armer les condamnés et de mobiliser deux bataillons de milice.

Vous avez entendu les clameurs qu'excita cet ordre. Il était, disait-on, plus funeste que la guerre elle-même ; il allait faire baisser le crédit, arrêter les capitaux sur l'autre rive de la Méditerranée, produire des banqueroutes et porter la désolation dans toutes les familles. Avant d'exécuter la mesure, on fit écrire au Gouverneur-général par tous ses amis, pour le supplier d'en révoquer l'ordre. Il tint bon ; mais il fallut douze jours pour mobiliser, *sur le papier*, les deux bataillons.

Le danger ne pouvait être prévenu par de tels moyens. Heureusement Abd-el-Kader fit une grande faute : il aurait pu pénétrer dans la Mitidja par dix points différents; mais il perdit un temps précieux à exécuter une *ghazia* sur la grande tribu des *Issers*. Gorgé de butin, encombré par soixante mille

Digitized by Google

têtes de bétail, il porta son camp un peu en arrière au lieu de marcher en avant. Dans la nuit suivante, il fut surpris par M. le général Gentil, désorganisé, et obligé de se jeter dans la *Djurjura*, après avoir perdu toutes ses prises et bon nombre de ses propres chevaux. La colonne du Gouverneur arriva sur ses traces, et le força de quitter le pays des Kabyles, où il espérait se faire une nouvelle base d'opérations.

Dans cette grande circonstance, la population nombreuse des environs d'Alger était impérieusement appelée à s'aider elle-même. Matériellement, elle le pouvait d'autant mieux qu'elle compte neuf mille hommes de milice armés. Qu'a-t-elle fait pour sa propre défense? Rien, absolument rien.

Ce n'est pas qu'elle ne renferme dans son sein beaucoup d'hommes de courage; son impuissance tient à ce que sa constitution n'a rien de guerrier. La liberté individuelle est sans doute très-appréciable en France, mais on sera obligé de convenir qu'elle ne donne pas la force d'ensemble, et qu'elle ne peut mettre le peuple nouveau en état de résister aux indigènes, qui sont constitués pour la guerre mieux qu'aucun peuple du monde.

Le fait que je viens de citer est plus éloquent que tout ce que je pourrais ajouter. Il doit dissiper chez les législateurs toutes les idées préconçues, tous les préjugés même. La législation, comme la guerre, ne doit-elle pas se conformer aux temps, aux lieux, aux cir-

Digitized by Google

constances? En présence des dangers incessants et multipliés qui menacent le peuple nouveau que nous voulons établir en Algérie, faut-il le constituer *entièrement* à l'image du peuple français? Non, mille fois non, et j'épuiserai toutes mes forces physiques et morales à protester contre une idée si contraire aux intérêts de mon pays.

La première de toutes les libertés, en Afrique, c'est la sécurité, c'est l'assurance de conserver sa tête et de ne pas se voir ravir sa femme, ses enfants et les récoltes qu'on a semées. On peut bien sacrifier à de tels avantages quelques-unes de ses autres libertés; et, disons-le franchement, les masses feront sans aucune difficulté ce sacrifice dont elles comprendront l'importance, parce que leur esprit droit et simple n'est pas troublé par des théories contraires.

Les théoriciens demanderont pour elles, à grands cris, des libertés dont elles ne se préoccupent pas. Ce dont s'enquièrent nos cultivateurs quand ils viennent en Afrique, ce n'est pas de savoir s'ils auront des libertés individuelles, civiles et politiques, c'est si, dans la localité où on veut les placer, il y aura sécurité, si la terre et les eaux sont bonnes, si l'air est salubre.

Il en sera de même de nos soldats devenus colons, parce qu'ils sortent du peuple. Ils comprendront, encore mieux que les colons ordinaires, qu'il est nécessaire d'être forts, et qu'on ne l'est pas sans un peu de discipline et d'organisation.

Digitized by Google

Résulte-t-il de ce que je viens de dire que je ne veuille pas de la colonisation civile, ainsi qu'on m'en a accusé? Sans doute, si, dès le principe, j'avais eu la direction suprême de notre entreprise en Afrique, je ne me serais pas empressé de donner à la colonisation la constitution civile. Mais c'est là aujourd'hui un grand fait que je sais accepter. Je reconnais même que la colonisation civile peut offrir certains avantages que n'aurait peut-être pas à un égal degré, surtout pendant les premières années, la colonisation militaire.

La colonisation civile est plus commerçante et plus industrielle, parce que le commerce et l'industrie ont besoin d'une grande liberté. Mais, par la même raison, elle est très-peu guerrière. C'est pour cela que je voudrais ne pas lui laisser dépasser une certaine zône à partir de la côte; cette zône est naturellement marquée par la configuration du pays. Elle s'étendrait de la mer au pied de l'Atlas, dans la province d'Alger, et dans les autres provinces, sans qu'elle fût aussi exactement délimitée par la nature, elle irait à une douzaine de lieues dans l'intérieur des terres.

J'abandonnerais donc à la colonisation civile une bande de douze lieues de largeur et de deux cent quarante lieues de longueur, interrompue seulement, sur quelques points, par les montagnes kabyles qui viennent baigner leur pied dans la mer.

Digitized by Google

Je ferai remarquer que, passé la distance de douze lieues de la côte, la colonisation libre et individuelle, faite sans la main puissante du Gouvernement, trouverait d'immenses difficultés à s'établir. Elle ne peut se poser dans l'Atlas, où les Kabyles nombreux et très-belliqueux n'ont pas assez de terres cultivables et sont obligés, pour subsister, d'aller travailler et récolter dans le pays des Arabes. Il faudrait donc que la colonisation civile passât au-delà des monts, dans les plaines et les vallées du versant sud. Là, il serait fort difficile de protéger cette population débile, qui n'arriverait que très-lentement, si elle était conduite simplement par l'intérêt individuel. La distance à laquelle elle se trouverait de la mer rendrait son installation beaucoup plus pénible et plus dispendieuse; car, presque partout, il faudrait amener les bois de construction de la mer. Les ressources pécuniaires de cette population libre seraient complètement insuffisantes pour subvenir aux nécessités des premières années.

Mais le grand obstacle se trouve dans la difficulté de protection. Déjà on l'a vu en dedans du cercle étroit où se trouve la colonisation civile autour d'Alger. L'armée a eu toutes les peines du monde à la préserver pendant la grande insurrection de l'hiver dernier. En 1839, on sait ce qui lui arriva, bien qu'on l'eût entourée de camps et de postes.

Que serait-ce donc si le rayon était allongé de

Digitized by Google

quinze à vingt lieues? La protection directe, immédiate, sur cette longue ligne, serait tellement impossible, qu'il ne faudrait pas même y songer. Nous avons fait dans la dernière campagne à l'égard des tribus arabes soumises, l'expérience de cette impossibilité. Notre extrême activité et notre constitution éminemment mobile ont-elles suffi pour les garantir toujours des surprises d'Abd-el-Kader? Non! et malgré la mobilité de ces tribus qui peuvent fuir, elles, pendant que les populations européennes fixées au sol ne sauraient abandonner leurs villages, elles ont été souvent atteintes. Il faut donc que les populations Européennes qu'on portera sur le versant Sud de l'Atlas aient de la force par *elles-mêmes*, et qu'elles n'attendent pas uniquement leur salut des efforts de l'armée.

Ainsi, à supposer même que l'on repousse la colonisation militaire, je dirai que la colonisation civile, ne peut se pratiquer au-delà des monts, comme elle l'a été jusqu'à présent aux environs d'Alger. Ici, on se trouvait entouré par nos établissements militaires, et protégé en avant par l'action de nos colonnes mobiles. Dans ce cercle, les villages se sont peuplés lentement, famille par famille, sans qu'il fût besoin de les garder de près et spécialement. Il ne saurait en être ainsi beaucoup plus loin. On comprendra que l'on ne pourrait mettre en faction à chaque village, une force suffisante pour attendre l'arrivée lente des fa-

Digitized by Google

milles. L'effectif de l'armée serait parfaitement insuffisant, pour peu que la colonisation s'étendît, et il faut qu'elle s'étende considérablement et rapidement pour répondre à nos nécessités politiques et financières. On devrait donc réunir à l'avance sur la côte de France, le personnel de chaque point d'occupation coloniale et le porter tout ensemble aux lieux où il devrait s'établir.

D'après mes idées, qui sont le résultat d'une longue étude de la question, il faudait que les lieux fussent préparés à l'avance par l'armée ou par l'administration civile avant d'appeler la population. Car, je la juge absolument incapable d'exécuter elle-même, non-seulement les travaux d'utilité publique de première urgence, mais encore les premiers travaux de culture qui doivent assurer sa subsistance, ou du moins partie de sa subsistance, dès la première année. C'est ce que nous faisons, en ce moment, à l'égard des neuf cents Prussiens qu'on a jetés sur la côte d'Afrique sans aucune ressource personnelle.

S'ils eussent été livrés à eux-mêmes, s'ils n'étaient pas aidés par la main puissante de l'armée, ces infortunés mourraient certainement à la peine, et nous les verrions disparaître en peu de temps.

Les populations, françaises ou autres, sont encore moins capables de s'établir seules au-delà de l'Atlas, sans le secours de l'État et de son armée, puisque, nous l'avons dit, les difficultés y sont bien plus grandes que sur la côte.

Digitized by Google

De ce que je dis, qu'on ne peut en Afrique rien faire de grand en colonisation sans l'aide du Gouvernement et des puissants moyens qu'il trouve dans l'organisation et les bras nombreux et intelligents de son armée, il ne faut pas conclure que je propose au pays de faire artificiellement et à grands coups de budget, soit militairement, soit civilement, tout le peuple nouveau qui doit étreindre les indigènes et résoudre le grand problème que j'ai posé en commençant. Ce serait imposer à la France des sacrifices trop grands et trop prolongés. Non, je n'ai jamais eu cette pensée; mais je soutiens que l'État est obligé, par la force des choses et dans son intérêt bien entendu, de créer de ses propres mains un *cadre* vigoureux de colonisation, dans lequel viendront se mouvoir avec sécurité et liberté les intérêts individuels de toute nature. C'est alors que pourront arriver les individus isolés, les associations de capitalistes (si elles sont possibles dans cette œuvre ardue et peu lucrative); les entreprises industrielles pour l'exploitation des richesses minérales, les grandes fermes agricoles, etc., etc.

Tout cela viendra, parce qu'on sera assuré de trouver *sécurité et assistance.* Une population établie en attire nécessairement d'autres, et les capitaux, si timides de leur nature, accourent partout où il y a de grands besoins à satisfaire et des bras pour rembourser par le travail le capital et l'intérêt engagé. *C'est cette base de bras vigoureux que je demande à mon*

Digitized by Google

pays de créer au plus vite, car chaque année perdue est une calamité publique.

Les résultats des sacrifices exigés pour la création de cette base seront de plus d'une nature. Le capital d'installation divisé par parcelles infinies entre les mains de nos soldats, ne sera pas thésaurisé : il passera dans les mains des colons civils de la zône de la côte, et il créera, en arrière de la colonisation artificielle, une population peut-être égale à celle que l'État formera directement. Une part de ce capital reviendra aussi au Trésor par les impôts de consommation et par le développement commercial qui en sera la suite infaillible.

Il y a, d'ailleurs, un autre moyen pour que l'État récupère une bonne partie de ses avances, c'est de lui réserver, dans le périmètre de chaque village, un sixième de la surface. Ainsi, dans un village de cinquante feux, à dix hectares par famille, la propriété du Domaine serait de cent hectares; cet espace, quoique réservé, serait livré à la culture des colons ou au pacage de leurs troupeaux, jusqu'à ce que le Domaine voulût en disposer autrement. Il est permis de penser qu'une fois le village prospère, et la colonisation individuelle multipliée à l'entour, les cent hectares réservés pourraient avoir acquis une valeur de 100,000 fr.

Néanmoins, je sais que, dans les Chambres et dans le pays, bon nombre de financiers économes vont s'é-

Digitized by Google

crier que ma proposition est encore ruineuse; que c'est beaucoup trop cher; qu'il est douloureux au pays, qui a déjà tant sacrifié pour la conquête, de se voir imposer d'énormes dépenses pour l'utiliser; que le Gouvernement a toujours été considéré comme le plus mauvais des entrepreneurs, et qu'il est plus sage et plus économique de confier aux intérêts individuels ou à l'association le soin de coloniser l'Algérie.

Ah! oui, il est douloureux, en effet, de ne pas pouvoir dire à la nation : *La conquête est faite, vous êtes au terme de vos sacrifices.* Mais puis-je changer la nature des choses? Et ma mission n'est-elle pas d'éclairer le pays sur la vérité des faits autant qu'elle était de vaincre et d'organiser le peuple vaincu? Si vous étiez la première puissance maritime du monde comme vous en êtes la seconde; si le peuple arabe était effacé de la carte; si vous n'aviez à faire qu'au climat et aux bêtes féroces; si vous n'aviez pas cent mille hommes de votre armée engagés en Afrique et une dépense annuelle de cent millions; si, enfin, vous étiez assurés d'une paix éternelle en Europe, je vous dirais aussi : Attendez, laissez faire, ne vous en mêlez pas; le pays est libre pour quiconque y veut venir; vous avez du temps devant vous. En est-il ainsi, Messieurs? Votre esprit a déjà répondu. Je n'ai pas besoin de faire la contre-partie du tableau.

Je dirai seulement que s'il est vrai que le Gouver-

Digitized by Google

nement soit, en général, un mauvais entrepreneur, ici, en Afrique, il est le seul entrepreneur capable d'établir les grandes bases de la colonisation. Je dis même qu'il est le meilleur entrepreneur, parce qu'il a, dans son armée et dans son administration civile, des moyens qu'aucune association, quelque puissante qu'on la suppose, ne peut avoir au même degré. Son armée est un vaste et admirable atelier de création : on y trouve l'intelligence et le savoir qui dirigent, des ouvriers d'art de toute espèce, des bras nombreux et à bon marché, gouvernés par la discipline. Que peut-on désirer de mieux pour fonder?

En France même, le Gouvernement n'a-t-il pas été obligé d'intervenir pour les grandes créations? L'association des individus a-t-elle eu assez de puissance pour subvenir à tout? Comment se sont faites les fortifications de Paris? Comment se font les lignes de chemin de fer? Et que l'on remarque que ces deux grandes créations ont été entreprises au milieu de la France, dans une paix profonde, qu'elles pouvaient être calculées exactement, et que l'une d'elles, les chemins de fer, présentaient un attrait puissant aux capitalistes.

La colonisation de l'Algérie est mille fois plus difficile, et, selon moi, elle est loin d'offrir l'attrait du gain à l'association.

L'installation, très-médiocre, des familles agricoles exigera d'une compagnie, n'ayant pas à sa dis-

Digitized by Google

position les moyens dont le Gouvernement dispose, un déboursé d'au moins six mille francs par famille. Si le Gouvernement n'entre pas pour une forte part dans la dépense, il faudra que la famille rembourse sur son travail le capital et l'intérêt avancés pour créer son établissement et assurer sa subsistance, jusqu'à ce qu'elle puisse y pourvoir elle-même. Or, quiconque est un peu versé dans la pratique agricole, comprendra parfaitement que cela est impossible; que cette obligation mettrait les familles dans la misère et le désespoir, et qu'à de telles conditions, les compagnies ne trouveraient que la lie des populations agricoles, c'est-à-dire, les fainéants, les vicieux, qui restent sans emploi dans leur pays. Est-ce là, je le demande, le peuple qu'il nous faut pour dominer, modifier, civiliser les Arabes?

Le Gouvernement, au contraire, trouvera de bonnes familles agricoles, parce qu'il ne leur demandera pas le remboursement du capital de leur établissement; avec son armée et son administration, il les établira plus économiquement et plus largement que ne peuvent le faire les compagnies. Et ces soins paternels de tous les instants que les circonstances rendent souvent indispensables, pour que les villages puissent parvenir à se suffire à eux-mêmes, les compagnies pourront-elles les donner comme le Gouvernement les donne? Une grande sécheresse, les sauterelles ou tout autre fléau viennent, ainsi qu'il est ar-

Digitized by Google

rivé, enlever les premières récoltes, sans laisser même la semence? Le Gouvernement fournit de nouvelles semences et des graines pour vivre. La maladie vient à sévir et prive bon nombre de familles de leurs bras les plus robustes; les travaux sont supendus quelquefois pendant les mois les plus utiles? Le Gouvernement y supplée par les bras de son armée, et met au niveau des autres les familles malheureuses. Je pourrais augmenter l'énumération des misères qui accompagnent les premiers pas de la colonisation, mais j'en ai dit assez pour faire comprendre qu'une compagnie, qui est déjà en avance de sommes immenses, ne sera pas très-disposée, ni très-attentive à pourvoir aux nécessités diverses qui se manifestent à chaque instant, et que les populations installées par elles seront entourées de nombreuses causes d'insuccès.

Pour ne pas s'effrayer de la dépense, il ne faut point perdre de vue qu'il s'agit ici de se libérer d'une charge annuelle de 100 millions. Dût-on consacrer quelques cents millions à la création de ce cadre vigoureux de colonisation dont je crois avoir démontré la nécessité, ce serait encore là un bon calcul financier, et aucune dépense publique n'aurait jamais été plus productive. Mais la question financière est dominée de très-haut par la question politique. Celle-ci ne saurait s'accommoder des lenteurs du *laissez faire*. On ne peut aller assez vite pour satisfaire à ses pré-

Digitized by Google

visions, à ses nécessités, en présence desquelles les millions pèsent bien peu dans la balance. Quoi! la France ne saurait pas faire, pour consolider sa conquête en Afrique, pour reprendre la liberté de ses allures politiques en Europe, ce qu'elle fait pour créer des chemins de fer dont l'absence, après tout, sauf deux ou trois lignes, ne pouvait pas compromettre sa prospérité, et dont l'ajournement total n'aurait pas compromis sa sécurité.

J'ai foi dans le bon sens du pays. Lorsque des hommes puissants par la parole s'empareront à la tribune de la grande question que je viens d'effleurer, elle triomphera.

Je n'étendrai pas davantage ces considérations générales. J'ai la confiance qu'elles seront développées dans la prochaine session par des bouches éloquentes, et je passe immédiatement aux détails d'application de mes idées.

Digitized by Google

DE LA COLONISATION CIVILE.

La *colonisation civile* doit être très-variée dans son action. Elle admet tous les moyens, tous les genres d'application, pourvu que l'on arrive au but, qui est d'introduire une population nombreuse, bien composée et dans des conditions telles qu'elle puisse atteindre, dans un temps donné, la prospérité agricole, qui n'est pas celle qu'ont rêvée les théoriciens de cabinet, n'ayant aucune idée de la vie des champs.

Quelques touristes, qui ont visité nos villages un an après leur création, se sont étonnés de ne pas rencontrer la prospérité chez toutes les familles. Il ne fallait pas aller si loin pour s'étonner ainsi. Ils n'avaient qu'à visiter une grande partie de nos villages de France, où il y a certainement encore beaucoup de misère, bien qu'ils soient créés depuis des siècles. C'est que la prospérité, telle que l'imaginent

Digitized by Google

les hommes du monde, n'est pas le partage de l'homme des champs. Celui-ci s'estime heureux quand il a produit un peu plus que sa provision de grains; quand il a quelques meubles grossiers, et quand il est pourvu du gros linge indispensable. Cette aisance modeste et relative, il ne l'obtient pas en un an, il lui faut, au contraire, pour y parvenir bien des années de sueurs, de privations. Et l'on voudrait voir nos villages d'Afrique prospères dès la première ou la deuxième année, lorsqu'il faut tout y créer à la fois, sous l'influence d'un climat très-rude, et avec des moyens très-bornés !

Si la colonisation civile admet tous les moyens, il ne s'en suit pas qu'ils puissent être tous appliqués instantanément, et voici pourquoi :

Tout établisement quelconque exige nécessairement l'intervention de l'Administration, soit pour traiter avec les Arabes, s'il s'agit d'un territoire qui leur appartienne, soit pour concéder, délimiter, diviser, et régler toutes les conventions, s'il s'agit d'une terre du Beylik; soit enfin, et dans tous les cas, pour assurer protection aux nouveaux intérêts qui se fondent.

On concevra d'après cela qu'il est impossible à l'Administration de satisfaire à toutes les demandes, à toutes les exigeances, aux idées souvent impraticables qui viennent s'offrir à elle. Son personnel fût-il doublé et triplé, y serait insuffisant; son temps et les

Digitized by Google

fonds dont elle dispose le seraient également. Elle est donc obligée de choisir et de n'admettre que dans une certaine proportion les divers projets qu'on lui soumet.

Les personnes qui ne voient pas immédiatement donner suite à leurs propositions, se plaignent hautement de l'incapacité et même du mauvais vouloir de l'Administration, qui, disent-elles, ne veut pas coloniser. Que ne se plaignent-elles de ce que l'homme n'étant pas Dieu ne peut pas tout faire à la fois?

La colonisation individuelle, donnant un libre essor à tous les systèmes, ne peut venir largement, ainsi que nous l'avons dit dans les considérations générales, que lorsqu'on aura formé le cadre vigoureux que je demande. Ce cadre est à peu près terminé dans le rayon d'Alger à Blidah, et s'il n'a pas la force intrinsèque qui serait désirable, il est suppléé par les occupations militaires de Blidah, Coléah, Douera, Birkadem, Kouba, Alger.

La colonisation urbaine n'a pas besoin des secours directs du Gouvernement. Elle se fait tout naturellement par l'établissement d'une fraction un peu considérable de l'armée sur tel ou tel point. Par tout où on placera à poste fixe trois ou quatre bataillons, un ou deux escadrons, et des détachements des autres armes, il se créera une ville. Elle commencera d'abord par des marchands de comestibles et quelques arti-

Digitized by Google

sans de première nécessité, tels que les boulangers, les ouvriers en fer et en bois, les selliers, les bourreliers, etc. Viennent après quelques marchands de tissus et de quincaillerie, qui, tout en satisfaisant aux besoin de l'armée dans ce genre, ouvrent un commerce avec les Arabes. L'armée fait les routes et les ponts, les conduites d'eau, les plantations, tous les travaux d'utilité publique; elle aide les colons dans leurs premiers pas en leur fournissant des ouvriers à bon marché et souvent aussi des matériaux de sa fabrication : de la chaux, des briques, des tuiles et même des pierres. C'est ainsi que se sont fondées les populations de Djemmâa-Ghazaouat, Tlemcen, Mascara, Mostaganem, Tenez, Orléansville, Milianah, Médéah, Sétif, Constantine, Guelma, Philippeville, El-Arrouch, Smendou, etc.

Nous ne parlons pas de nos postes-magasins, bien qu'un certain nombre de familles civiles se soient déjà groupées autour d'eux.

Il suffit donc, pour créer des villes, de changer les stations de l'armée, lorsque, sur les points qu'elle occupait d'abord, il y a une vie suffisante et un commerce de quelque importance avec les indigènes. Déjà nous sentons le besoin de porter en avant les troupes encore restées à la côte, et c'est dans cette vue que nous créons à Aumale un poste de grande occupation, auquel viendra s'annexer une ville civile. Ce ne sera que dans quelques années que nous pour-

Digitized by Google

rons changer de place nos premières occupations de l'intérieur. Ce mouvement, au reste, ne peut s'opérer que graduellement. Ce n'est pas une petite affaire que de créer de nouveaux établissements militaires répondant à tous les besoins d'un corps de deux mille cinq cents à trois mille hommes. Pendant tout le temps de la création, on immobilise douze cents à quinze cents hommes pour les travaux. On sent que si cette immobilisation était multipliée, il resterait bien peu de troupes disponibles pour les éventualités de la guerre.

Il faut donc être très-sobre de nouvelles créations. D'ailleurs ce ne sont pas les villes qui nous manquent; nous en avons suffisamment pour une période de dix ans. Aussi la création du poste d'Aumale a-t-elle été décidée par des vues militaires et politiques; mais la colonisation et le commerce en profiteront.

Si, comme nous venons de le démontrer, la colonisation des villes se fait simplement et sans grands frais, il n'en est pas de même de la colonisation des campagnes. Celle-ci est hérissée de difficultés d'ensemble et de détail, pour l'État comme pour les familles. C'est que, s'il est aisé de commercer avec des produits créés, quand on est près des consommateurs, il ne l'est pas du tout d'arracher à la terre la subsistance de la famille, surtout quand celle-ci, comme il arrive dans la plupart des cas, est dépour-

Digitized by Google

vue des avances nécessaires. Il serait chimérique de penser qu'il nous viendra un grand nombre de familles possédant assez pour qu'on n'ait pas à s'occuper de leur installation et de leurs besoins. Il en est venu, il en viendra encore quelques-unes dans des localités privilégiées, près des villes de la côte. Mais au loin, et il faudra bien qu'on aille au loin, on ne doit pas y compter

Le Gouvernement est donc invinciblement conduit à aider puissamment la colonisation rurale civile, soit par des secours en argent ou en matériaux, soit en faisant construire lui-même les villages, comme il fait tous les travaux d'utilité générale.

M. de Lamoricière a imaginé un système qui est en apparence fort économique, et qui, par cela même, doit séduire au premier abord les personnes qui n'ont pas creusé la question pratique.

Le Gouvernement n'aurait à s'occuper dans le principe que de quelques créations d'utilité publique, telles qu'un chemin grossièrement ébauché, l'enceinte du village, une conduite d'eau, etc., le tout ne s'élèverait qu'à environ cent vingt-cinq francs par famille. Mais comme il faudrait faire après ce que, jusqu'ici, l'administration civile a fait avant, la dépense n'est que retardée. Selon moi, il vaudrait beaucoup mieux faire cette dépense tout de suite, car elle aiderait puissamment les premiers pas de la colonisation, qui sont certainement les plus difficiles.

Digitized by Google

Sans m'opposer aux essais du système de M. de Lamoricière, en les provoquant même près du Gouvernement, je n'ai pu considérer sa méthode comme devant fonder la population forte et nombreuse qu'il faut pour dominer et modifier les Arabes. Craignant que le public ne se fît illusion par la théorie du bon marché apparent, j'ai analysé la proposition de M. de Lamoricière dans un contre-mémoire que je fais également distribuer aux deux Chambres. Il est donc inutile de s'étendre davantage ici sur ce système, que je considère seulement à l'égal d'une foule d'autres petits moyens qui contribueront à peupler la zône civile indiquée dans les considérations générales.

La construction préalable des villages me paraît le meilleur moyen d'attirer la bonne population agricole. Car il est bien avantageux pour une famille d'avoir immédiatement un abri contre les intempéries, et de pouvoir mettre dès son arrivée la main à la culture, au lieu d'employer toute la première année à ces constructions, ce qui compromet beaucoup sa santé et son avenir.

Cependant quand on trouvera des familles qui apporteront quelque avoir et qui préféreront construire leurs maisons, il faudra les y encourager par un petit accroissement de terrain ou par une prime en argent.

On peut faire construire les villages civils de trois manières : par entreprise, avec devis et cahier des charges bien rédigés; en régie, par les agents de

Digitized by Google

l'Administration, ce qui est à mon avis la plus mauvaise manière de procéder; enfin, par des bataillons de l'armée, ce qui est, selon moi, le mode le plus économique et le plus avantageux sous une foule de rapports; et voici les motifs de mon opinion.

Le bataillon, au moyen de ses bras nombreux, ne se bornera pas à construire une enceinte, une fontaine, un lavoir, un abreuvoir, il fera les maisons, des plantations, des jardins et des cultures de céréales. C'est ce qui a lieu en ce moment pour les Prussiens [1] auprès de Mostaganem et d'Arzew. Déjà, au 15 novembre, toutes les terres susceptibles d'être ensemencées dans les environs des villages étaient couvertes d'orge et de froment. Plusieurs jardins se trouvaient en bonne voie d'exécution et de nombreux trous étaient creusés pour planter des arbres.

On comprendra sans peine qu'une population

[1] Neuf cents Prussiens, se trouvant abandonnés à Dunkerque par ceux qui devaient les porter en Amérique, ont été envoyés en Afrique par le Gouvernement. Comme ils ne possédaient rien, qu'il y avait très-peu d'hommes valides, très-peu de femmes, beaucoup de vieillards et d'enfants, ils étaient parfaitement incapables de s'établir d'eux-mêmes sur le sol africain, lors même qu'on leur aurait donné les meilleures terres de la Régence et un secours en argent. Il leur fallait surtout des bras forts et intelligents pour fonder leurs

Digitized by Google

ainsi traitée dans ses premiers pas, marchera bien plus vite, non pas vers la prospérité, comme on dit, mais vers une honnête aisance qui lui fera bénir la main paternelle du Gouvernement.

Avant tout, il faut réussir, il faut mettre les populations en état de vivre, coûte que coûte; et cependant, tous les travaux préparatoires qui doivent assurer un avenir prochain, l'armée les exécutera peut-être avec moins de dépenses que n'en occasionnerait la construction *sèche et unique* des maisons par entreprises.

Quelle heureuse différence pourtant dans le sort des populations appelées à occuper les villages créés par des bataillons !

L'armée est donc, à mon avis, le moyen le plus large, le plus économique, le plus avantageux de fonder la colonisation civile. Mais, si elle est appelée en même temps à fonder la colonisation militaire, elle ne pourra pas suffire aux deux tâches à la fois, parce

établissements et commencer leurs cultures. On en a formé deux villages, l'un près de Mostaganem à la Stidia, l'autre près d'Arzew. Un bataillon, placé sur chaque point, exécute tous les travaux de construction et autres; on y emploie aussi les Prussiens qui en sont susceptibles. C'est une population pour laquelle il faut faire tous les frais d'installation, qu'il faudra nourrir et tenir en tutelle pendant plusieurs années. On a semé pour elle, au moyen de corvées arabes, cinq cents quintaux métriques d'orge ou de froment.

Digitized by Google

qu'elle doit aussi exécuter beaucoup d'autres grands travaux publics, et il faudra bien que l'administration civile se charge de former son cadre de colonisation par les moyens indiqués.

L'armée ne peut disposer, pour les travaux de tous genres, que d'une partie de son effectif en infanterie. Elle a à fournir les garnisons sédentaires des postes militaires; elle doit faire la guerre, quand guerre il y a, et il faut, par conséquent, qu'elle conserve la faculté de mobiliser des colonnes. Enfin, elle a ses non-valeurs de plusieurs espèces, tels que malades, convalescents, malingres, musiciens, pelotons hors-rang composés de tailleurs, cordonniers, selliers, bourreliers, etc.

On voit, par cet aperçu, que la mission de l'armée n'est pas simple, comme dans les guerres d'Europe. L'armée n'est pas seulement chargée de vaincre et de donner la sécurité, elle doit encore et indispensablement créer ses établissements militaires, ouvrir les routes, construire les ponts dans l'intérieur, aider directement la colonisation civile, et faire la colonisation militaire, quand cette grande et féconde mesure sera adoptée.

Où aurait-on pris, ailleurs que dans ses rangs, les ouvriers nombreux et à bon marché qui ont ouvert quatre cents à cinq cents lieues de routes, et exécuté une multitude d'autres créations ?

L'armée s'est prêtée à cette grande nécessité avec

Digitized by Google

zèle et patriotisme, parce qu'elle comprenait parfaitement que faire des routes, des ponts, des édifices, c'était ouvrir les voies à la colonisation ; que celle-ci assurant la permanence de la conquête, travailler pour l'introduire, c'était marcher vers le même but qu'en livrant des combats.

Cette conviction a soutenu son dévoûment. Aussi n'a-t-on jamais entendu un seul murmure sur les ateliers de travail. Nos colonnes, deux jours après leur retour d'une pénible expédition, reprenaient la pelle et la pioche avec gaîté. Que de grandes choses on peut réaliser avec une armée conduite par de tels sentiments !

On comprendra que je n'examine pas ici tous les moyens par lesquels on peut augmenter la population de la zône civile ; j'ai déjà dit que je les admettais tous dans une certaine proportion, en temps et lieu. En effet, au fur et à mesure que l'administration civile créera, dans la zône indiquée, son cadre de colonisation, comme elle l'a fait autour d'Alger, les intérêts individuels, les entreprises particulières ou par association, viendront remplir les vides du cadre.

Je crois en avoir dit assez sur la colonisation civile pour faire comprendre ma pensée, qui n'a, comme on le voit, rien d'exclusif. Je passe à la colonisation militaire.

Digitized by Google

DE LA COLONISATION MILITAIRE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Si j'avais pu trouver d'autres mots que ceux de *colonisation militaire* pour désigner le peuplement d'une portion du pays au moyen de l'élément qu'offre l'armée, je les aurais employés, dans la crainte d'effrayer certains esprits qui ont de la répugnance à voir fonder une société régie en partie par les lois militaires.

S'il est vrai que, par un amour excessif des institutions civiles, sans tenir compte des circonstances qui nous dominent en Afrique, on préfère ces institutions à la force vis-à-vis des Arabes, à l'avantage de pouvoir opérer une plus grande réduction dans l'armée permanente, quoi de plus aisé que de ramener au régime civil les colons militaires, quand ils auront achevé leur temps de service? Chaque année ne fait-

Digitized by Google

on pas rentrer dans la vie civile, par la libération, le septième de l'armée? Et ces hommes qui retournent dans leurs foyers après sept années d'une vie d'ordre et de discipline, ne sont-ils pas des citoyens aussi bons, aussi laborieux que ceux qui n'ont point servi?

Il peut donc n'y avoir, au fond, d'autre différence entre la colonisation militaire et la colonisation civile, que celle qui existe dans la qualité des éléments.

La colonisation civile présente aux Arabes une agrégation de familles dont les membres n'ont aucune habitude guerrière. Elle renferme des vieillards, des infirmes, des enfants en très-bas âge, enfin beaucoup de bras inutiles pour le travail et pour la défense [1].

La colonisation avec l'armée ne présentera, dans les premiers temps du moins, et c'est surtout dans les premiers temps qu'il importe d'être fort, que des hommes vigoureux et accoutumés à vaincre les indigènes.

Seront-ils moins productifs, parce qu'ils seront

[1] La colonisation civile a admis jusqu'ici les étrangers de toute nation: le dernier recensement a donné le chiffre de cent cinq mille Européens, sur lesquels il n'y a que quarante-six mille Français. Si cette disproportion se maintenait, elle constituerait évidemment un danger pour notre avenir. La colonisation rurale, faite avec l'élément de l'armée, effacerait la disproportion et le danger.

Digitized by Google

vigoureux ? Évidemment non; et les résultats obtenus dans les villages de Mered, de Mahelma, de Fouka, prouvent suffisamment le contraire.

Auront-ils moins de chances de prospérité parce qu'ils ne seront pas liés au sort de ces bras faibles ou inutiles qui forment le plus grand nombre dans la plupart des familles civiles ? Je pense le contraire. Au reste, les colons militaires seraient invités à ramener avec eux, outre leur femme, qu'ils iraient chercher en France, un ou plusieurs individus de leur famille ; et il est probable qu'en général ces individus ne seraient pas d'un âge très-avancé, ou d'un âge trop tendre.

Quand on a la prétention de dominer, de modifier, de civiliser un peuple aussi guerrier que le peuple arabe ; quand on veut introduire dans le sein de ce peuple un peuple nouveau qui s'empare des localités et des terres les mieux situées et les plus riches, il serait bien imprudent, bien insensé, de poser devant lui, en première ligne, une population débile comme celle qui a été introduite jusqu'ici. Pour dominer, modifier et civiliser, il faut que nous soyons plus forts, plus moraux, mieux constitués et plus habiles que les indigènes. Quiconque les a vus de près, reconnaîtra qu'ils sont supérieurs en force physique et en organisation pour la guerre, à la masse de la population française. Ce n'est donc que dans l'armée composée d'hommes de choix que nous

Digitized by Google

pouvons trouver le cadre d'une population plus forte, ou tout au moins aussi forte que celle des Arabes.

Nous devons faire remarquer ici que ce qui constitue la supériorité de l'armée sur la milice indigène, ce n'est pas tant la force physique et la valeur intrinsèque de chaque homme, que l'organisation, la discipline et la tactique. Malgré ces trois grands avantages, les régiments qui sont arrivés en Afrique ont eu besoin de l'expérience d'une année avant de faire convenablement la guerre aux Arabes. Ce fait prouve combien le peuple indigène est fort par sa constitution et ses habitudes guerrières. Je sais bien que pour apprécier sa force plusieurs écrivains ont supputé le chiffre de sa population. Outre ce qu'il y avait d'erreur dans leur statistique faite de loin, et par renseignements, ils ignoraient que le peuple arabe, par sa constitution sociale et ses habitudes guerrières, ne peut pas être comparé, pour la force militante, aux nations européennes. Chez celles-ci, les masses sont entièrement étrangères au maniement des armes : leurs habitudes casanières, les grands travaux industriels les en éloignent. Pour avoir une armée, il leur faut une loi et une longue préparation des hommes qui sont appelés au service militaire. Chez les Arabes, au contraire, tout est guerrier, tout marche à la guerre sainte, depuis l'enfant de quinze ans jusqu'au vieillard de quatre-vingts.

Digitized by Google

Chaque tribu est un camp, dont tous les hommes sont toujours prêts à combattre, pendant que les familles sont toujours préparées à s'éloigner du danger, emmenant leurs troupeaux, et emportant leur mobilier sur des bêtes de somme, qu'elles ont en nombre suffisant pour ce service prévu. Voilà comment une population, qui n'est que de deux millions, selon les uns, de deux à trois millions, selon les autres, de trois à quatre millions, selon moi, a pu néanmoins nous résister, pendant longues années, avec quatre ou cinq cent mille guerriers. La partie du Caucase, que combattent les Russes depuis vingt-sept ans, n'a pas, dit-on, plus d'un million de population.

Heureusement pour nous, non-seulement les guerriers arabes ne pouvaient se concentrer que dans un certain rayon, mais encore, quand ils se concentraient, ils n'avaient pas la force d'ensemble que les masses acquièrent seulement par l'organisation, la discipline et la tactique.

Et pourtant, telle qu'elle est, la milice arabe serait toujours assez puissante pour détruire les populations civiles faiblement constituées, si elles n'étaient protégées à temps par l'armée.

Cette protection efficace et de tous les instants serait-elle possible quand notre faible colonisation aurait envahi les grands espaces qu'elle doit occuper pour remplir nos vues de domination et de produc-

Digitized by Google

tion ? Je suis loin de le penser. Il n'y a rien d'aussi difficile, je dirai même d'aussi impossible, que de garder militairement et exactement de longues lignes. Les militaires instruits et expérimentés ne l'ont jamais tenté; ils ont seulement cherché à se mettre en mesure de frapper avec avantage l'ennemi qui aurait franchi la ligne sur un point ou sur un autre. La protection des populations agricoles placées derrière ces grandes lignes est encore plus impossible, car, comment empêcher de passer deux ou trois cents cavaliers fort légers, et n'ayant à leur suite aucun embarras? Eh bien! cette force suffit pour porter la mort et la dévastation dans un grand arrondissement agricole, où ces cavaliers ne trouveraient que des familles non guerrières et éparpillées sur la surface du pays, comme l'exige la pratique de l'agriculture. La protection arriverait presque toujours trop tard; le mal serait fait, la terreur serait dans les esprits: la société agricole ne pourrait se soutenir sous cette vie d'alarmes continuelles. Il est probable qu'elle se débanderait et s'en irait après deux ou trois catastrophes.

Voilà les grandes raisons pour lesquelles il faut que les populations que nous introduirons soient fortement constituées et aussi serrées que possible sur un espace donné. C'est par ces motifs que j'ai repoussé, de tous mes moyens, les grandes concessions de 500, 1,000, 2,000 et jusqu'à 6,000 hectares qui

Digitized by Google

rien de plus facile que de se préserver de leurs atteintes. La dernière insurrection aurait dû modifier ces idées irréfléchies. On a vu combien il nous a fallu de travaux, d'activité, de persévérance pour empêcher Abd-el-Kader de rétablir son autorité. On a vu que, malgré tous nos efforts, plusieurs tribus fidèles avaient été enlevées; on a vu que la Metidja n'a été sauvée de l'envahissement et du ravage, que par un fait heureux. Et cependant, on ne paraît pas songer, dans les plans de colonisation qu'on invente, à se préserver contre le retour à peu près certain de pareilles circonstances.

Si nous sommes prudents, nous ne perdrons jamais de vue, dans nos projets d'introduction de la population européenne, la force des Arabes, leur constitution guerrière, leur caractère belliqueux et indépendant.

J'en ai dit dit assez pour faire comprendre aux esprits judicieux que la colonisation est avant tout une question de force; que la France ne peut être déchargée du fardeau politique et financier qu'elle supporte, si le peuple européen, qu'elle introduira en Afrique, n'est pas assez fort pour dominer et modifier les Arabes; et que, par cela même qu'il sera assez fort pour remplir cette tâche, il sera assez productif pour solder la petite armée permanente qui lui sera toujours indispensable, et pour n'avoir pas besoin que la métropole s'épuise à solder ses autres dépenses.

Digitized by Google

nous ont été si souvent demandées. Je les repoussais parce que les grands concessionnaires ne peuvent nous faire, d'après leurs propres intérêts, auxquels ils céderont constamment, qu'une population rare et, selon toute apparence, mal composée.

Or, la colonisation civile, précisément parce qu'elle est plus faible que la colonisation militaire, a besoin d'être plus dense pour que sa masse impose du respect. A cet égard, il s'est fait dans les idées un changement bien remarquable. Autrefois, et jusqu'au milieu de 1842, on considérait la protection agricole comme quelque chose de si difficile, que l'on s'était résigné à se renfermer dans des obstacles continus, embrassant autour de nos villes de la côte, quelques milliers d'hectares; parce que les événements de 1839 avaient démontré l'impuissance des camps et des postes multipliés autour du Sahel et d'une partie de la Metidja. On ne rêva plus qu'obstacle continu; plusieurs livres furent écrits sur ce sujet; ils s'attachaient à démontrer qu'il n'y avait de production agricole et de colonisation possibles qu'à ce prix. Les succès de 1842 à 1845 ont jeté certains esprits dans un autre extrême. On ne songe plus, le moins du monde, à la protection ni à la force de constitution dans les populations qu'on introduit; on semble croire qu'il n'y a plus qu'à s'épanouir sur un sol libre et fécond; on raisonne comme s'il n'y avait plus d'Arabes, ou tout au moins comme s'il n'y avait

Digitized by Google

PRATIQUE DE LA COLONISATION

FAITE

AVEC LES ÉLÉMENTS QU'OFFRE L'ARMÉE.

Il y a un an que je fis demander, dans tous les corps de l'armée d'Afrique, des états nominatifs des officiers, sous-officiers et soldats qui voudraient se consacrer à la colonisation de l'Algérie, aux conditions que j'indiquais dans ma circulaire. Ces conditions étaient à peu près celles que je vais proposer.

Les soldats admis dans les états devaient avoir trois ans de service à faire, ou s'obliger à contracter un engagement pour les compléter. Il y avait des colonnes indiquant leurs nom, prénoms, lieu de naissance, profession, l'avoir dont ils pouvaient disposer.

La récapitulation de ces états me donna environ neuf mille sous-officiers et soldats, présentant un avoir de près de 4 millions de francs.

Si de tels résultats ont été obtenus sur une simple

Digitized by Google

question du Général en chef, que ne devrait-on pas attendre d'une loi qui donnerait aux colons militaires des garanties, au lieu des espérances que je pouvais seulement leur offrir? Sans témérité, on peut conclure qu'avec une loi qui assurerait les avantages que je faisais entrevoir, on trouverait, non-seulement dans l'armée d'Afrique, mais encore dans l'armée de France, plus de colons militaires qu'il ne serait possible d'en établir avec les forces et l'argent qu'on aurait à sa disposition.

Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur ce point. En général, dans le monde, on ne voit pas de difficulté à trouver des colons militaires avec les conditions que je leur fais; mais on doute que ces colons puissent se procurer des femmes en nombre suffisant.

Je ne partage pas cette crainte. La connaissance intime que j'ai faite depuis trente ans avec le peuple de nos campagnes m'a convaincu que quand nos soldats se présenteront dans leur village, ayant à la main l'extrait de la loi, ou de l'ordonnance rendue en vertu d'une loi, qui leur garantira une propriété de dix hectares, une maison bâtie par leurs camarades, aux frais de l'État, les outils aratoires les plus essentiels, quelques bestiaux, et des vivres pour eux et leurs femmes jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, ils trouveront à se marier. Quelle est donc la villageoise sans fortune, ou n'ayant que très-peu de chose, qui refuserait

Digitized by Google

d'épouser un propriétaire de dix hectares? Ne sait-on pas que l'amour de la propriété est la passion la plus constante de l'homme des champs? C'est elle qui me fera trouver des colons militaires à volonté, c'est elle qui leur fera trouver des femmes.

Mais, dira-t-on, c'est parce que les futurs sont propriétaires en Afrique, que les femmes refuseront, ne voulant pas s'expatrier.

Cela, j'en conviens, pourra en arrêter quelques-unes, mais non pas le plus grand nombre. Les femmes sont, en général, aventureuses; et, du reste, s'il arrive qu'il y ait des difficultés à faire les premiers mariages, il me paraît bien certain qu'une fois l'exemple donné, les obstacles disparaîtront, et qu'on trouvera autant de femmes qu'on en voudra : elles s'entraîneront les unes les autres.

Si, contre mon attente, nos soldats ne trouvaient pas de femmes, mon système serait sapé par sa base; il faudrait y renoncer. Mais qu'aurait-on perdu par les essais que je demande à faire sur une certaine échelle, afin que l'expérience soit significative? Les villages, que les troupes auraient bâtis pour des colons militaires, seraient peuplés avec des familles civiles, et l'État aurait fait à bon marché plusieurs établissements agricoles qui concourraient à créer ce cadre de colonisation, dont j'ai parlé plus haut, et qu'à mon avis, on doit former pour accélérer et consolider l'œuvre de la colonisation générale.

Digitized by Google

On fait encore une objection contre les familles qui ne seraient composées que d'un homme et d'une femme; on dit que c'est trop peu, que si l'un des deux individus vient à tomber malade, l'autre est nécessaire pour le soigner, et qu'il y a suspension de travail; que si les deux tombent malades à la fois, c'est encore pire. Ces observations sont vraies, elles ne m'avaient pas échappé dès le principe, et c'est pour cela qu'à Mered et à Mahelma, j'ai associé deux à deux les colons militaires, pour qu'ils n'eussent plus la chance fâcheuse de voir le travail suspendu, et les bestiaux rester sans soins. Ces associations ont lieu fréquemment dans des villages de France.

Mais, croit-on que les familles civiles, même assez nombreuses, ne soient par sujettes à voir le travail suspendu, et qu'il y ait autant d'avantages qu'on le pense dans le grand nombre de ces bras peu valides ou trop jeunes? Il suffit d'inspecter d'un peu près nos villages civils pour se convaincre qu'il y a beaucoup de familles qui ne peuvent pas ou presque pas travailler. Plusieurs ont perdu leur chef unique; il ne reste qu'une femme et quatre ou cinq enfants. Mes colons militaires, quoique plus robustes, en général, ne seront assurément pas immortels; mais ceux qui mourront dans la première année ne laisseront qu'une femme et tout au plus un enfant. C'est bien moins embarrassant pour l'État, qu'une femme déjà vieille accompagnée de cinq ou six petits enfants incapables

Digitized by Google

de travailler. La femme du colon militaire, étant jeune et n'ayant pas une nombreuse famille, trouvera immédiatement à se remarier. La nombreuse famille du colon civil restera long-temps à la charge du trésor public.

On voit, par ce simple aperçu, que l'inconvénient de l'isolement, dans la famille du colon militaire, est bien moins grand qu'il n'apparaît d'abord, lorsqu'on le compare aux inconvénients inhérents aux familles civiles; inconvénients qui frappent nos yeux tous les jours lorsque nous parcourons les villages créés autour d'Alger. Au Fondouck, il y a déjà une trentaine d'orphelins de père et de mère qui ne peuvent vivre que de la charité gouvernementale.

Dans d'autres villages, on voit beaucoup d'hommes devenus célibataires. Les Prussiens sont à peine arrivés depuis deux mois, et déjà l'on compte plusieurs hommes qui ont perdu leurs femmes et leurs enfants; un plus grand nombre de familles où il ne reste qu'une femme vieille avant heure et décrépite, accompagnée de quatre ou cinq enfants incapables de travailler. Enfin, il y a bon nombre d'autres familles qui ne sont composées que d'orphelins de père et de mère, hors d'état de pourvoir à leur subsistance. Il faudra, de toute nécessité, que l'administration militaire ou civile les prenne sous sa tutelle pendant quatre ou cinq ans et quelquefois davantage. Ainsi, l'on fait des dépenses énormes pour des bras inutiles à la production comme à la défense du pays. Qu'on cesse donc

Digitized by Google

de vanter si haut les avantages de la famille nombreuse. Quand une telle famille n'est pas composée en majeure partie de bras valides, son nombre, au lieu d'être un avantage, est un fléau, et je préfère le colon militaire vigoureux avec sa jeune femme.

Si une somme quelconque était votée au budget pour faire des essais de colonie militaire, voilà comment j'opérerais :

Je choisirais [1] sur les états que j'ai en main, ou sur de nouveaux états, un nombre de sous-officiers et soldats correspondant à l'allocation. Les laboureurs en formeraient la masse, mais il y aurait dans chaque centre de population le nombre nécessaire d'ouvriers en bois, en fer, en pierre et autres, pour les besoins de l'agriculture.

[1] Quelques personnes ont prétendu que la loi du recrutement s'opposait à la colonisation militaire telle que je la demande. Cette objection ne me paraît fondée en aucune manière.

La loi met chaque année à la disposition du Gouvernement, et pendant sept années, un contingent de quatre-vingt mille hommes. Selon les besoins de l'État, tout ce contingent est appelé sous les drapeaux, ou on en laisse en réserve dans les foyers une partie, dont le Gouvernement dispose à son gré d'après les nécessités qui surviennent. Cela est si vrai que, dans la pratique, on renvoie souvent, par anticipation, toute une classe, dans le but de faire passer un plus grand nombre de soldats sous les drapeaux. Quelle différence y a-t-il donc entre des colons de l'armée qui, ayant trois ans de

Digitized by Google

Tous les colons choisis recevraient immédiatement un congé de six mois, pour aller en France se marier.

Ils seraient invités à ramener avec eux quelques individus plus ou moins valides de leur famille, et à rapporter, autant qu'ils le pourraient, tout leur avoir réalisé en écus, sauf quelque mobilier. Ils seraient encore invités à abréger leur congé et à revenir dès qu'ils seraient mariés.

Immédiatement aussi, je placerais, sur chacun des centres de population choisis pour la colonisation militaire, un bataillon chargé de faire les constructions, les chemins, les conduites d'eau, la fontaine, le lavoir, l'abreuvoir, etc. Il planterait des arbres, préparerait des jardins et ensemencerait les terres dans la saison convenable. On conçoit combien il est

service à faire, sont envoyés en congé pour peupler les villages militaires, et les soldats de France qui sont renvoyés, par anticipation, dans leurs foyers? Mais, dit-on, ces colons feront un vide dans l'effectif de l'armée active; pour le combler, il faudra appeler un nombre égal d'hommes de la réserve! Sans doute, et c'est là le droit que la loi vous donne, et la réserve existe précisément pour satisfaire aux besoins qui se révèlent.

Et puis, ne doit-on pas voir, dans l'institution des colonies militaires en Afrique, un moyen de récompenser une partie des officiers, sous-officiers et soldats qui ont fait la conquête? A ce point de vue, cette grande mesure est essentiellement politique et militaire; elle est donc en harmonie avec l'esprit général des institutions qui régissent l'armée.

Digitized by Google

important de ne pas perdreu ne année de végétation, afin de mettre plus vite les colons en position de se passer des secours de l'État.

Les travailleurs du bataillon seraient payés comme les paie le génie militaire, comme ils sont payés pour faire les villages prussiens, à savoir : o fr. 35 c. pour huit heures de travail, aux simples terrassiers, et o fr. 5o c. aux maçons, charpentiers, carriers, briquetiers, chauffourniers, etc.

Les colons militaires, revenus de France, devraient leur travail gratuit, puisque ce serait pour eux qu'ils travailleraient, et que l'État ferait presque tous les frais de leur établissement. En effet, l'État fournirait la solde des travailleurs du bataillon, le fer, les bois de construction, quand on ne pourrait se les procurer sur place, le mobilier agricole, les semences et les vivres de la famille jusqu'à ce que ses récoltes lui permissent de vivre par elle-même.

Sur ce dernier point, je pense qu'il ne faut pas limiter le temps d'une manière absolue et uniforme, parce qu'il ne peut y avoir d'uniformité dans les circonstances où se trouveront les colons. Il est telle localité où on pourra les abandonner à eux-mêmes dès la fin de la première année; tandis que sur d'autres points, il faudra les nourrir en partie pendant dix-huit mois, deux ans et peut-être trois ans. Sans tracer aucune règle fixe à cet égard, je voudrais me borner à établir que le maximum du temps où les

Digitized by Google

colons pourraient recevoir leur nourriture serait de trois ans.

Dans le tableau approximatif des dépenses, aux frais de l'État, pour l'établissement d'un colon militaire, j'ai calculé les secours en vivres et quelques autres prestations, sur une moyenne de dix-huit mois.

Je crois inutile d'entrer ici dans les détails d'exécution des travaux d'installation des villages. Nous opérerons comme il a déjà été fait pour Saint-Ferdinand, Sainte-Amélie, Mahelma, et comme nous faisons en ce moment pour les Prussiens, sauf peut-être quelques modifications dans la disposition des maisons.

On trouve habituellement dans un bataillon les ouvriers d'art nécessaires aux constructions d'un village. S'il en manque quelques-uns, on les prend dans d'autres corps.

Quant aux laboureurs, ils abondent. On trouve aussi facilement des jardiniers de deuxième ou troisième ordre, et des planteurs d'arbres.

Si la colonisation militaire, ayant réussi dans ses premiers essais, devait être pratiquée sur une large échelle, il serait probablement nécessaire d'organiser dans l'armée de France quelques bataillons provisoires d'ouvriers pour marcher plus vite. On ne saurait trop accélérer une œuvre qui doit consolider la conquête et libérer la France. Cette institution de

Digitized by Google

bataillons d'ouvriers ne serait pas moins profitable à la colonisation civile, dont elle rendrait, assurément, la marche beaucoup plus rapide et moins dispendieuse.

Je dois dire pourquoi je préfère à des libérables des soldats ayant trois ans de service à faire. Par cette mesure, j'ai voulu servir l'intérêt politique et financier de l'État, celui des colons eux-mêmes et celui de la colonisation en général.

Si mes colons militaires étaient libres dès le début, il faudrait une législation toute spéciale pour les obliger au service militaire et à l'exécution de tous les travaux d'utilité publique. Cette législation était entrée dans mes premiers projets. J'ai reconnu plus tard qu'elle serait difficile à faire, plus difficile encore à obtenir, vu la tendance des esprits; et j'y ai renoncé. Ne pouvant obtenir le mieux possible selon moi, je demande le mieux relatif. Le mieux possible, à mon avis, eût été de tenir les colons de l'armée pendant un temps indéterminé sous le régime militaire. Indépendamment des difficultés que j'ai signalées, il aurait fallu créer, pour faire fonctionner ce régime et maintenir la discipline, un corps spécial d'officiers rétribués, à qui on aurait dû assurer une certaine carrière. Cet élément de la question était très-embarrassant; il n'a pas peu contribué à me faire abandonner le régime militaire permanent. Mais j'ai voulu en conserver les avantages pendant les temps de la création, parce que

Digitized by Google

durant cette période, il est nécessaire d'avoir une grande autorité. Sans la discipline et avec la liberté individuelle du libéré, nous ne pourrions faire exécuter qu'à grands renforts de budget tous les travaux d'utilité publique; et comme les Chambres ne voteraient certainement pas les sommes nécessaires pour l'exécution de ces travaux par des bras civils, les établissements languiraient, comme ont langui et languissent encore bon nombre de nos villages de France; les colons en souffriraient, la solution de la question en serait retardée.

Pendant les trois ans durant lesquels les colons seront soumis à la discipline, sans qu'il soit besoin de faire aucune législation nouvelle, puisqu'ils seront encore liés au service par la loi du recrutement, on fera exécuter à très-peu de frais, dans les moments perdus pour l'agriculture, tous les travaux généraux, tels que les routes, les ponceaux, les dérivations d'eaux pour l'irrigation, la plantation des avenues, le desséchement des parties marécageuses, les aqueducs de salubrité, et dans les chefs-lieux de communes, l'église, le presbytère, la mairie, la prison, la halle, etc., etc.

Voilà ce qui doit apporter une énorme différence entre la prospérité des colons militaires et celle des colons civils.

Les premiers, dans le cours des trois années, se pourvoiront eux-mêmes, en vertu d'une discipline

Digitized by Google

qui crée l'association des efforts individuels, de tous ou presque tous les objets d'utilité publique.

Les seconds, sous le régime de la liberté individuelle, attendront ces bienfaits du Gouvernement; et comme celui-ci restera impuissant devant des nécessités si multipliées, ils attendront long-temps.

Autre considération : dans un village civil, tout le monde n'est pas actif, tout le monde n'est pas moral, tout le monde n'est pas entendu dans la meilleure direction à donner à ses travaux, à ses plantations; tout le monde ne sait pas quelles sont les cultures qu'il est le plus intéressant de propager dans l'intérêt individuel comme dans l'intérêt général de la colonie et de la métropole, chacun agit à sa guise. L'ivrogne va au cabaret, au lieu de travailler; le fainéant se croise les bras, lorsqu'il a beaucoup à faire; celui-ci cultive du tabac; l'autre n'en plante pas; celui-ci plante des mûriers et des oliviers dans d'assez bonnes conditions; l'autre ne plante rien du tout, ou plante d'une manière détestable.

En un mot, c'est une société sans règle, sans discipline, sans unité d'impulsion. Je ne pense pas que cela puisse amener bien vite la prospérité générale.

S'il se trouve à la tête de la colonie militaire un homme de quelque habileté, et nous tâcherons qu'il en soit ainsi, il donnera à tous les travaux une direction uniforme en harmonie avec l'intérêt des in-

Digitized by Google

dividus et les intérêts généraux de la colonie et de la France.

Pendant les trois années, les bonnes habitudes s'établiront, et il est permis d'espérer qu'elles se continueront lorsque le village ou la commune seront rendus au régime civil. En un mot, pour accélérer la marche d'une société qui commence, il faut de l'autorité chez ceux qui la dirigent. Trois ans de cette autorité me paraissent suffisants pour établir de tout point l'aisance d'une commune.

Le régime civil, auquel seraient ramenés après trois ans les colons militaires, devra-t-il être immédiatement le même que celui des territoires civils actuels? Je ne le pense pas. Je crois qu'il sera bon de les tenir encore long-temps sous l'autorité militaire qui régit en ce moment les territoires mixtes. Ainsi, des officiers seraient administrateurs et juges. Ce serait dans l'intérêt des administrés comme dans ceux de l'État. Les sociétés nouvelles réclament une administration simple, une justice prompte et sans frais. L'État, qui a tant à dépenser pour les choses urgentes et fondamentales, a besoin d'une grande économie dans l'administration. Or, si l'on introduisait partout l'administration et la justice civiles au fur et à mesure des progrès d'une colonisation qu'il est du plus haut intérêt politique de rendre aussi rapide que possible, nous verrions bientôt doubler, tripler, décupler même le budget civil actuel, déjà très-considérable.

Digitized by Google

Quand l'État aura fait le cadre vigoureux de colonisation militaire et civile que je demande; quand il aura exécuté les grands travaux de première urgence; quand les cases du cadre auront été remplies en partie par les intérêts individuels arrivant librement et d'eux-mêmes; quand les Arabes, de toute part enlacés par notre colonisation, se seront résignés à accepter notre joug, le moment sera venu d'établir partout l'administration civile de la France.

Tout en renonçant à donner aux colons tirés de l'armée la discipline militaire permanente, je crois qu'il est indispensable de la leur conserver jusqu'à un certain point par une loi de milice un peu plus forte que la loi actuelle des milices dans les territoires civils. On aura le temps d'y réfléchir.

Il me reste à indiquer la position géographique des colonies militaires. J'ai déjà dit que dans mon système une zône d'environ douze lieues, à partir de la côte, serait abandonnée à la colonisation civile, faite en partie par les soins du Gouvernement, en plus grosse masse par les intérêts individuels ou collectifs.

C'est donc en avant de cette zône, à de rares exceptions près, que seraient placés les colons tirés de l'armée.

Cela est rationnel sous tous les rapports. La société la plus robuste doit couvrir celle qui est plus faible. En outre, j'ai démontré précédemment que la colonisation civile serait d'autant plus pénible et

Digitized by Google

d'autant plus coûteuse, qu'elle s'éloignerait davantage de la mer.

Les colons militaires étant installés aux frais du Gouvernement et par le travail de leurs frères d'armes, il n'y a pas d'injustice à les placer dans les conditions les plus difficiles, puisque les difficultés leur sont applanies. Ils ouvriront donc les voies à la colonisation civile par delà la zône qui lui est actuellement et temporairement affectée. On les placerait, en commençant, dans le voisinage de nos postes militaires, pour rendre le travail plus facile et moins coûteux, comme aussi pour que la défense mutuelle fût mieux assurée.

Dans la province d'Alger, la colonie militaire s'établira au sud de l'Atlas, dans ces beaux espaces qui s'étendent de Médéah jusqu'au versant sud du Djurjura, et dans le grand bassin du Chéliff supérieur, au sud de la chaîne de l'Ouerensenis.

Quoique le Dahra soit dans la zône de la colonisation civile, comme le terrain en est fort accidenté, et que les tribus y sont très-remuantes, très-belliqueuses, je crois qu'il est bon d'y faire précéder la colonisation civile par quelques colonies militaires.

Dans la province de Constantine, les colonies militaires me paraissent devoir être placées d'abord sur nos communications, à partir d'une douzaine de lieues de la côte, et entre les villes et les postes de l'intérieur. Ainsi, elles échelonneraient les routes de

Digitized by Google

Bône à Constantine par Guelma, de Constantine à Sétif, de Constantine à Batna.

Il en serait de même dans la province d'Oran au début.

Plus tard, et dans les trois provinces, on en placerait en avant de Tlemcen, Mascara, Milianah, Médéah, Sétif, etc. Plus tard encore, on pourrait prendre quelques stations dans le Petit-Désert, afin de mieux assurer notre action sur cette contrée, et d'ouvrir ainsi des voies commerciales avec l'intérieur de l'Afrique. Il y a dans le Petit-Désert des localités fertiles, ayant de bonnes eaux et même du bois. Nous sommes obligés de dominer ces contrées pour enlever à notre ennemi les ressources de tout genre qu'elles lui offrent. On n'est réellement maître d'un pays conquis, on n'y jouit de quelque repos, de quelque sécurité, qu'en le possédant tout entier. L'occupation restreinte, à moins qu'elle ne se borne à quelques points fortifiés de la côte, est tout ce qu'il y a de plus impossible au monde. Beaucoup de personnes se sont persuadé que c'était un système pacifique; c'est, au contraire, la guerre en permanence; car l'ennemi à qui on laisse l'espace, l'impôt, le recrutement, se sert naturellement de ces moyens pour essayer de vous chasser de la petite portion de terrain que vous vous êtes réservée, et ne vous tient aucun compte de votre imprudente modération. On est donc bientôt contraint de tout prendre pour vivre

Digitized by Google

en paix, sinon toujours, du moins habituellement. L'Angleterre a-t-elle pu s'arrêter dans l'Inde? Et cependant les affaires de ce pays n'étaient pas dirigées par des militaires ambitieux de renommée et d'avancement. Cette compagnie de marchands n'aspirait pas à la gloire militaire et à des grades, comme on nous en accuse souvent; elle ne voulait que des avantages commerciaux, et les nécessités l'ont conduite à faire la guerre presque tous les ans.

Vous êtes dominés en Afrique par la même loi; la force des choses vous a conduits à vous emparer militairement de tout le pays, sauf la chaîne de Djurjura, que vous prendrez aussi. La colonisation ne s'arrêtera pas plus que la conquête: avec le temps, elle envahira tout. La colonie militaire est son avant-garde la plus vigoureuse, la plus intelligente, la plus capable de la faire respecter des Arabes.

Pour mieux faire saisir l'ensemble des dispositions par lesquelles je voudrais constituer les colonies militaires, je crois utile d'ébaucher ici un projet d'ordonnance qui serait rendue en vertu de la loi ouvrant un crédit pour cette colonisation.

Digitized by Google

PROJET D'ORDONNANCE.

ARTICLE PREMIER.

Notre Gouverneur-général de l'Algérie établira des colonies militaires en proportion des sommes allouées par les Chambres pour cet objet.

ART. 2.

Les colonies militaires seront composées de sous-officiers et soldats devant encore trois ans de service à l'État.

Ceux qui, désirant entrer dans la colonie militaire, seraient plus voisins de leur libération, devront contracter un engagement pour compléter les trois ans. Ces rengagements sont autorisés sans limite du temps pour lequel ils seront contractés.

ART. 3.

Des officiers, dans la proportion de 1/50, pourront être admis à faire partie des colonies militaires, s'ils ont vingt-cinq années de service révolues. Ils recevront une double concession jusqu'au grade de capitaine, inclusivement; les chefs de bataillons recevront une triple concession; les lieutenants-colonels et les colonels la recevront quadruple.

Digitized by Google

Les uns et les autres n'auront droit à aucune des prestations accordées aux soldats, à l'exception de leur maison, qui sera construite aux frais de l'État, par les mêmes moyens que celles des sous-officiers et soldats.

ART. 4.

Les sous-officiers et soldats admis à faire partie des colonies militaires, qui devront être immédiatement établies, recevront un congé de six mois pour aller en France se marier.

Ils sont autorisés à ramener, avec leur femme, quelques individus de leur famille.

Les sous-officiers et soldats recevront l'indemnité de route pour se rendre dans leurs foyers. Au retour, ils la recevront pour eux, leurs femmes et les parents qu'ils amèneront.

Le passage de la famille militaire sur les bâtiments de l'État sera gratuit.

ART. 5.

Les colons militaires seront soumis à la discipline de l'armée, jusqu'à leur libération définitive.

A cette époque, ils entreront sous le régime établi aujourd'hui pour les territoires mixtes.

Pendant la durée de leur service, ils seront tenus d'exécuter gratuitement, sur l'ordre et sous la direction de leurs chefs, tous les travaux d'utilité publique jugés nécessaires pour la prospérité de leur village.

Digitized by Google

ART. 6.

Les parents que ramèneront les colons militaires seront soumis au même régime qu'eux. Ils recevront, pour toute prestation, une ration de vivres pendant le même temps que les colons.

ART. 7.

Pendant que les colons militaires seront en congé pour se marier, les villages qu'ils devront habiter au retour seront créés par leurs camarades, lesquels commenceront aussi des cultures de tout genre.

Les ouvriers militaires seront rétribués conformément au tarif adopté pour les travaux du génie.

A leur retour, les colons militaires contribueront gratuitement à l'achèvement des travaux d'utilité générale et particulière.

ART. 8.

Dans le périmètre de chaque village militaire, un sixième des terres en bloc ou en parcelles sera réservé pour le Domaine de l'État.

ART. 9.

L'État garantit aux sous-officiers et soldats colons les avantages suivants :

1° Solde pour le colon militaire jusqu'à ce qu'il soit en mesure de se suffire à lui-même, sans que cette prestation puisse dépasser le maximun de trois ans.

Digitized by Google

Calculée en moyenne pour 18 mois, à 25 c. par jour.	136 f.	87 c.
2° Prime pour masse individuelle à 15 c. par jour (calculée en moyenne pour 18 mois). . .	82	12
3° Portion de masse d'entretien affectée aux réparations d'habillement à 4 fr. par an (en moyenne pour 18 mois).	6	»
4° Vivres pour le mari et la femme, à 0 fr. 4,570 la ration (en moyenne pour 18 mois).	500	42
5° Valeur de l'habillement, pour 18 mois. .	50	45
6° Deux matelas.	60	»
Deux couvertures.	23	»
Deux paillasses.	15	»
Deux bois de lits.	30	»
Quatre paires de draps de lit.	88	»
Deux marmites en fer.	8	»
Deux Gamelles.	6	»
Deux bidons.	8	»
Six assiettes en fer battu.	6	»
Six verres.	6	»
Six fourchettes.	1	20
Six cuillères.	1	20
Six pots de terre de diverses grandeurs.	6	»
Une table en bois pour dix personnes. .	20	»
Deux bancs.	10	»
Deux chaises.	6	»
Une armoire.	40	»
7° Deux bœufs de labour du pays, à 100 fr. l'un.	200	»
8° Deux jeunes vaches ou génisses.	100	»
A reporter. . . .	1,410	26

Digitized by Google

Report. . . .	1,410	26
9° Quinze brebis et un bélier.	100	»
10° Construction d'une maison bois et fer seulement.	600	»
11° Outils aratoires les plus urgents. . . .	150	»
12° Six cents journées d'ouvriers soldats, pour travaux de construction, préparation de terres, travaux d'utilité publique des plus urgents, à 40 c. l'une.	240	»
13° Semences { 3 hectolitres de froment à 13 fr. l'un.	39	»
13° Semences { 4 hectolitres d'orge à 9 fr. l'un.	36	»
14° Une jeune truie.	25	»
TOTAL.	2,600	26

Ainsi, d'après le détail ci-dessus, chaque famille de colons militaires coûterait 2600 fr. 26 c. Mais comme je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les vivres pour les membres de la famille du colon militaire qui viendrait avec lui, ni les frais de route, ainsi que quelques autres frais imprévus, je pense qu'il est sage de porter la dépense à la somme ronde de 3000 francs.

C'est 300 francs de moins que mes premières évaluations, parce que je n'ai calculé que pour une moyenne de dix-huit mois, les vivres, la solde et la masse d'entretien, pendant que mes premiers calculs étaient faits pour trois ans.

On trouvera encore que c'est beaucoup trop cher.

Digitized by Google

Eh ! oui, sans doute, il serait bien à désirer qu'on pût le faire à meilleur marché. Mais, je répéterai ici ce que j'ai déjà dit dans ma brochure *sur les trois questions fondamentales :* l'économie doit se trouver dans le succès, dans la solution de la question qui libérera la France d'un énorme fardeau politique et financier, et non pas dans la parcimonie des moyens qui rendrait le succès impossible ou tout au moins très-lent, très-incertain. Il ne faut rien épargner pour que la famille prospère. Ici l'économie serait la ruine de l'avenir, ou, au moins, un long retard pour les compensations. Que l'on songe que, si une famille est obligée d'emprunter à gros intérêts, afin de vivre et de se procurer les moyens de cultiver, elle est perdue; elle aliène bientôt son immeuble, et, en peu de temps, le prêteur d'argent en devient le propriétaire. C'est l'histoire de bon nombre de nos colons civils. Il est donc infiniment plus sage de fournir aux familles tout ce qui leur est réellement nécessaire. Elles prospéreront plus sûrement, plus vite, et hâteront de plusieurs années le moment où on pourra leur demander un impôt et leur faire rembourser une partie des avances qui leur auront été faites dans certains cas.

La colonisation la plus fortement constituée et la plus rapide sera de beaucoup la plus économique et la plus politique, quelles que soient les sommes qu'elle coûtera (dernier paragraphe de la brochure sur les trois questions fondamentales).

Digitized by Google

La colonisation civile, faite d'Alger au pied de l'Atlas, est-elle plus économique? Déjà, il est parfaitement démontré que chaque famille coûte plus de 4000 francs, sans qu'on ait fait entrer en ligne de compte une foule de dépenses occasionnées par ces établissements. Ainsi, par exemple, le bureau de la colonisation, à la Direction de l'intérieur, et à la Direction centrale de France; douze inspecteurs de colonisation; des géomètres pour faire le plan des villages et l'allotissement; des bœufs de labour qui ont été prêtés par l'administration militaire et qui, pour la plupart, ont été vendus par les colons ou ont péri entre leurs mains; des bestiaux prélevés sur les ghazias et qui leur ont été distribués; des semences qui viennent encore de leur être fournies cette année, parce qu'ils n'ont eu qu'une récolte à peu près nulle, etc., etc.

Avec cette grosse dépense, qu'est-ce que l'Administration a fait directement pour les familles? Elle n'a point construit leurs maisons; elle s'est bornée à leur donner une somme de huit cents francs en matériaux, et à leur faire défricher un ou deux hectares par les troupes. Elle a fait en outre exécuter tous les travaux d'utilité publique, tels que: l'enceinte du village, la fontaine, l'abreuvoir, le lavoir, le chemin vicinal, les plantations autour du village et sur les abords; dans les chefs-lieux de communes, l'église, le presbytère, la maison d'école.

Digitized by Google

C'est beaucoup, sans doute, mais on voit que la famille a été obligée de payer les principaux frais de son habitation et de pourvoir à sa subsistance. Comment la plupart des colons ont-ils pourvu à cette dernière nécessité ? En allant travailler à la journée dans les environs, ce qui les a empêchés de cultiver leur concession, et par conséquent d'assurer l'avenir. D'autres n'ont pas cultivé, à défaut de bras robustes et habitués au travail. Voilà en partie les causes pour lesquelles bon nombre de colons me demandent encore des soldats pour défricher leurs terres; voilà aussi pourquoi une partie des familles dans nos villages sont encore dans un état de marasme après trois années d'existence.

Dans mon plan d'établissement pour les colons militaires, avec trois mille francs, nous assurons aux colons une habitation peu spacieuse, mais saine et solide; les vivres et la solde pour dix-huit mois, en moyenne, un petit mobilier agricole et d'intérieur de la maison; des semences toutes faites et des jardins ébauchés.

Si cela est cher pour l'État, en vue du grand nombre de colons qu'il nous faut, on conviendra que c'est à bon marché, en raison des résultats heureux assurés à chaque famille.

La colonisation libre par les intérêts individuels ou collectifs serait en apparence, et de prime abord, à beaucoup meilleur compte; puisque M. de Lamo-

Digitized by Google

ricière ne demande, au début, que 125 fr. par famille, pour les travaux d'utilité générale. Nous avons prouvé dans un écrit que, par ce système, la dépense n'était qu'ajournée, et que l'Administration aurait à faire plus tard à peu près tout ce qu'elle fait aujourd'hui pour la création des villages.

Mais ce n'est pas dans la comparaison minutieuse des dépenses actuelles qu'on doit puiser ses motifs de préférence pour tel ou tel système de colonisation; c'est par des vues larges et d'avenir, par des considérations politiques, qu'il faut se décider.

Je n'exposerai point de nouveau par quelles grandes raisons il convient d'adopter les plans qui nous donneront la colonisation la plus forte, en même temps que la plus rapide; je crois avoir suffisamment développé cette pensée, et je me résume ainsi qu'il suit :

Vous êtes en présence d'un peuple fier, belliqueux, admirablement constitué pour la guerre, toujours prêt à combattre, jaloux de son indépendance, ainsi que toute son histoire le prouve. Pour le dominer, le modifier et le spolier au profit du peuple nouveau que vous voulez introduire dans son sein, il faut que vous soyez toujours forts, soit par une armée permanente, soit par la nature et la constitution du peuple dominateur.

Devez-vous attendre du temps et des intérêts individuels la création de ce peuple dominateur?

Digitized by Google

Non, car le temps n'est pas à vous; vous n'êtes pas assurés de rester maîtres de la mer, et il peut survenir telle circonstance en Europe où vous aurez besoin de tous les cadres de votre armée. Que si vous adoptez le système du *laisser-faire*, comme le plus économique pour fonder la colonisation, financièrement il vous coûtera beaucoup plus cher; car il faudra y imputer :

1° Les énormes dépenses de l'entretien d'une grosse armée permanente, que vous serez obligés d'augmenter pour protéger les intérêts individuels s'éparpillant sans force sur de grandes surfaces.

2° La valeur, pendant un temps indéterminé, des compensations du commerce et des impôts, qu'un système plus large et plus rapide vous aurait promptement donnés.

Enfin, et cela est incalculable, il faudra attribuer au système mesquin, imprudent du laisser-faire, les embarras et les dangers politiques qui peuvent vous surprendre, et que mon patriotisme éclairé par six ans d'études et de pratique veut épargner à la France.

Alger, Janvier 1847.

M^AL Duc D'ISLY.

Digitized by Google

NOTA. — Je prie le Gouvernement de demander, le plus promptement possible, aux Chambres une allocation pour faire une expérience de colonisation militaire avec mille colons. Il serait à désirer que cette mesure fût adoptée dans le courant de janvier ou les premiers jours de février, afin de pouvoir mettre la main à l'œuvre dès le mois de mars.

L'allocation, qui serait de trois millions, devrait être divisée en deux années. Deux millions pour 1847, parce que l'année de la création des villages est la plus dispendieuse, et un million pour 1848.

Dès la fin de 1847, l'expérience pourra être très-concluante, car la principale question, celle du mariage des colons, sera alors suffisamment connue; elle aura échoué ou réussi. Quant au reste, je n'ai aucune incertitude, il ne me paraît pas douteux le moins du monde que des hommes vigoureux et acclimatés, pour lesquels on aura fait ce que j'indique, ne réussissent à se fonder, sur le sol africain, une existence meilleure que celle de la plupart des cultivateurs de nos villages de France. Cela est, d'ailleurs, prouvé par les résultats obtenus dans les villages de Mered et de Mahelma.

Digitized by Google

Ainsi, dès l'année prochaine, on saura, à peu près exactement, à quoi s'en tenir sur cette grande expérience, qui, loin d'arrêter le mouvement colonisateur actuel, le favorisera moralement et matériellement. La confiance publique ne peut que s'accroître en voyant le Gouvernement tenter des choses sérieuses pour la colonisation.

Digitized by Google

EXTRAIT de la Brochure intitulée : *Quelques Réflexions sur Trois Questions fondamentales de notre Établissement en Afrique*, distribuée aux Chambres dans le cours de la Session de 1846.

DE LA COLONISATION EUROPÉENNE

EN AFRIQUE.

La colonisation européenne en Afrique est le vœu de tout le monde. On s'en est peu occupé pendant les deux ans et demi de pacification qui ont suivi le traité de la *Tafna*. Il est même assez remarquable que, dans les environs de Bône, où l'on a joui dès le principe de beaucoup de sécurité, on n'ait pas songé du tout à coloniser. Les propriétaires européens se sont bornés à faire cultiver par les Arabes les terres qu'ils avaient achetées. Et nous convenons que cela était beaucoup plus avantageux que de faire cultiver par des mains européennes, qui coûtent plus cher, directement par le salaire journalier, et indirectement par les constructions qu'il faut faire pour loger les travailleurs. Avec l'Arabe, au con-

Digitized by Google

traire, on n'a aucun déboursé à faire, aucune installation à créer. On se borne à lui livrer la terre et la semence. Il se paie avec une partie des produits, qui est très-inférieure à celle qui est prélevée en Europe par le métayer. Les propriétaires un peu intelligents ont très-bien vu que s'ils faisaient cultiver par des ouvriers d'Europe, ils ne pourraient manquer de se ruiner, car le produit ne couvrirait jamais la dépense.

Mais dès que les hostilités de 1839 eurent éclaté, on se passionna avec force pour la colonisation. Il fallait, disait-on, la faire marcher de front avec la guerre, qui n'était qu'un moyen et non pas un but. L'opinion imposa au Gouverneur général et à l'armée la tâche multiple et simultanée de vaincre Abd-el-Kader, de soumettre des tribus, de leur donner un gouvernement, de faire l'obstacle continu et la colonisation.

La guerre n'était pas le but, cela est vrai; mais comme il était impossible de faire la colonisation sur une échelle de quelque importance avant d'avoir soumis les Arabes autour de nous, la guerre devenait la première et la plus importante question à résoudre, puisque c'était de celle-là que dépendait la solution de toutes les autres.

Cependant les hommes peu pratiques faisaient toujours de la guerre une question fort secondaire. On gourmandait le Gouverneur-général de ce qu'il

Digitized by Google

faisait trop la guerre. Il répondait qu'il croyait mieux servir les intérêts de la colonisation, et les affaires civiles en général, en travaillant à leur donner de la sécurité, qu'en restant à Alger pour poser la première pierre de chaque village, et aider le conseil d'Administration dans tous les petits détails.

Disons-le avec franchise : cette ardeur pour la colonisation qui avait dormi en temps de paix, et qui se réveillait en temps de guerre, était chez la plupart des esprits, fort mal éclairée. On faisait abstraction complète du peuple arabe et des difficultés qu'allaient nous opposer ses habitudes guerrières, ses droits sur le sol, résultant de titres écrits ou de longue possession. On raisonnait comme si le sol eût été vide et entièrement à notre disposition.

On ne comprenait pas davantage les immenses difficultés qu'il y a à établir des familles sur une terre nue et souvent en friches. On paraissait croire qu'il suffisait de les y jeter et de leur marquer un carré de terrain, pour que, dès la première année, elles y trouvassent une subsistance abondante par la bonté du sol, dont on exagérait la fertilité.

Nous avons entendu dire souvent à des hommes éclairés d'ailleurs, qu'il fallait jeter sur la terre africaine des flots, des torrents de population.

C'est que ces hommes n'avaient jamais mis la main à l'agriculture, et qu'ils ignoraient complètement les travaux, les tribulations de la vie des champs. Ils s'é-

Digitized by Google

tonnaient de ce qu'en dix-huit mois nous n'eussions institué qu'une vingtaine de villages; ils s'attendaient à les voir sortir de terre par centaines.

Le dernier fermier de France aurait mieux jugé la question que ces hommes du monde.

Il n'y a rien de plus difficile que de fonder la prospérité d'une société agricole sur une terre, même bonne de sa nature, quand il faut tout créer. Que de siècles il a fallu pour que les villages de France arrivassent au point où nous les voyons ! Il y a encore en France, dit-on, cinq millions d'hectares en friches. Il y en a un bien plus grand nombre de très-mal cultivés; et cependant on avait la prétention de voir défricher en Afrique des espaces immenses en un tour de main.

Nous avons lu, dans des actes de concessions, la condition de mettre quatre mille hectares en culture en cinq années; de planter plusieurs millions de pieds d'arbres, de faire des milliers de mètres de fossés de dessèchement, trente ou quarante fermes, deux ou trois villages, des clôtures, etc., etc., toutes choses qui ne s'accompliront pas dans cinquante ans.

Nous citons ces particularités comme preuve des ignorantes exigences qui existaient et existent encore dans une partie du public lettré.

Aucun gouverneur, quelque actif qu'il soit; aucun administrateur civil, quelle que soit son habileté, ne satisfera en un demi-siècle les espérances que les

Digitized by Google

hommes auxquels nous faisons allusion fondent sur une seule année.

La colonisation est une chose lente par essence, parce qu'elle se fonde sur la prospérité agricole, et qu'il faut des travaux assidus, persévérants pendant bon nombre d'années, pour qu'une famille de cultivateurs puisse trouver un peu d'aisance sur la terre qu'elle cultive, surtout quand elle est obligée d'employer la première année et tout son petit pécule pour construire une maison et quelques bâtiments d'exploitation.

Comment introduira-t-on sur le sol la famille de manière à ce qu'elle puisse vivre d'abord et prospérer ensuite ? Comment cette nouvelle société se maintiendra-t-elle vis-à-vis des Arabes, si belliqueux, si bien préparés pour la guerre dès leur plus tendre enfance ? Quelle constitution sociale faut-il lui donner, non-seulement pour qu'elle puisse résister à ses terribles voisins, qu'il faudra spolier à son profit, mais encore pour qu'elle puisse jouer un jour le rôle de peuple dominateur !

Voilà des questions dont on paraît s'être fort peu préoccupé. On a presque traité de rêveurs et d'insensés les hommes qui ont voulu les soulever. On n'a songé à donner à cette société que les libertés civiles, municipales et individuelles de la France; quant à la question de sa sécurité, de sa force, du rôle qu'elle devait jouer vis-à-vis des Arabes, on n'y a pas pensé

Digitized by Google

le moins du monde. En vertu de quelques grands axiômes de liberté, on veut fonder la société la plus débile au sein d'un peuple guerrier par essence, hostile par sa religion, par sa nationalité, par ses mœurs, par son amour de la propriété.

Nous avons dit que le peuple arabe était essentiellement guerrier; nous ajoutons qu'il est très-discipliné : au premier signal de ses chefs, il prend les armes et court au combat. Il ne lui manque donc que la tactique pour être fort redoutable; et, ce qui nous le prouve, c'est que nos régiments, arrivant de France, ont besoin d'une année d'expérience pour apprendre à le vaincre. Est-il donc logique de placer devant lui, comme peuple dominateur, une réunion d'hommes pris au hasard chez toutes les nations, sans discipline, sans organisation, et, partant, sans aucune force d'ensemble.

Les libertés civiles, municipales, individuelles, sont, sans doute, fort appréciables en France. La, nous n'avons pas devant nous, au milieu de nous, un peuple ennemi jaloux de son indépendance et de son sol. Mais, en Afrique, il y a quelque chose de plus précieux que la liberté individuelle : c'est la sécurité, c'est l'assurance de conserver sa tête sur ses épaules, et de ne pas se voir ravir sa femme, ses enfants, et les récoltes qu'on a semées.

Voilà, à notre avis, la question que doivent le plus méditer nos hommes d'État.

Digitized by Google

Quant à savoir comment se ferait matériellement la colonisation civile, beaucoup d'idées se sont produites et avec elles l'opinion qu'il fallait les essayer toutes. Nous ne la partageons pas, et voici les raisons qui nous font dire qu'il faut choisir le meilleur système et s'en tenir là.

Rien, de quelque importance en colonisation, ne peut se faire sans le concours de l'Administration, sans la protection et même le secours matériel de l'armée. Il faut souvent traiter avec les Arabes pour le terrain à coloniser; il faut cadastrer ce terrain, le répartir, choisir les familles, les installer, et faire tous les travaux d'utilité publique; enfin, il faut que l'armée protége, et fournisse souvent des bras, non-seulement pour les travaux d'intérêt général, mais encore pour aider les particuliers à défricher leurs terres, sans quoi ils ne récolteraient rien la première année et même la deuxième.

Si l'on entreprend à la fois tous les genres de colonisation qui ont été proposés, les grandes exploitations par les grands concessionnaires, les villages créés par des sociétés de capitalistes, les villages créés par le Gouvernement, la colonisation militaire, la colonisation libre pour la petite propriété, enfin les fabriques, les usines, l'élève des grands troupeaux, etc., etc., on comprendra que l'Administration ne pourra suffire à tant d'exigences. Il faudra instituer une multitude d'agents de toute nature. L'armée toute entière

Digitized by Google

sera immobilisée pour la protection et pour les travaux, ou même elle ne suffira pas.

Nous le répétons, il faut choisir un ou deux moyens, s'en tenir là, et ce sera bien suffisant pour absorber toutes les facultés des agents du gouvernement militaire ou civil.

Il est vrai que l'on compte beaucoup sur les grands capitalistes pour activer la colonisation sans bourse délier, et sans embarras pour le Gouvernement. Nous avouons que nous n'avons pas la même foi dans la puissance des capitalistes.

Nous nous préoccupons d'abord, et avant tout, de la nature de la population qu'ils peuvent nous faire, et nous nous demandons s'il est en leur pouvoir de créer une population mieux choisie, plus énergiquement constituée que celle qui a déjà été installée par le Gouvernement. En interrogeant toutes les circonstances qui entoureront les capitalistes, en comparant leurs moyens avec ceux de l'État, nous voyons de la manière la plus positive qu'il est impossible qu'ils fassent aussi bien, et nous donnons pour preuve de leur impuissance à cet égard l'exemple de ce qu'ont fait jusqu'ici en colonisation les grands propriétaires de Bône et d'Alger.

L'État a un immense intérêt à ce que la colonisation soit en masse composée de propriétaires, afin que les familles, attachées au sol pour toujours, soient vivement intéressées à le défendre en s'y perpétuant.

Digitized by Google

Les grands concessionnaires capitalistes peuvent-ils faire des propriétaires? Alors ils aliéneraient la plus grande partie de l'immeuble qui leur aurait été concédé, et s'ils font, pour installer des propriétaires, les mêmes frais que fait le Gouvernement, ils paieront beaucoup trop cher la partie de leur propriété qui leur restera. Leur donnera-t-on une étendue telle qu'ils puissent être indemnisés avec bénéfice après avoir créé un certain nombre de propriétaires? Mais alors l'État s'expose à donner des espaces considérables qui ne recevront qu'une population rare de mercenaires, ou qui n'en recevront pas du tout.

Les capitalistes, dit-on, construiront des fermes et des métairies, et il leur viendra des fermiers, des métayers : voilà ce que nous ne croyons pas, ou du moins nous soutenons qu'il ne leur viendra des fermiers et des métayers que de la dernière espèce. Les bons sont très-recherchés en France : ils viendraient peut-être en Afrique par l'attrait de la propriété. Mais pour être des fermiers et métayers, ils n'ont pas pas besoin de se déplacer, et de s'exposer aux dangers du climat et à ceux du voisinage des Arabes.

En résumé, nous pensons que les capitalistes, soit séparés, soit réunis en société, ne peuvent pas faire cette colonisation vigoureuse, bien constituée, attachée au sol pour toujours, telle enfin qu'il la faut à la France pour consolider sa conquête; que pour exécuter cette œuvre vraiment gigantesque, il faut

Digitized by Google

la puissance du Gouvernement, c'est-à-dire celle de tous.

Le capitaliste veut trouver dans son entreprise l'amortissement et l'intérêt des capitaux qu'il emploie. Quiconque a pratiqué l'agriculture dira que les familles de cultivateurs ne peuvent pas rembourser les avances des capitalistes. Il n'y a donc que la société toute entière qui puisse faire des avances qu'on ne peut pas récupérer. Le Gouvernement, qui la représente, a dans la main de grands moyens, que ne peuvent avoir au même degré les capitalistes, quelque riches qu'ils soient. Il a pour fonder la colonisation une administration toute créée; il trouvera dans son armée une seconde administration, et en temps de calme des bras nombreux à bon marché.

Voilà, selon nous, le grand, le véritable colonisateur, celui qui seul peut faire quelque chose d'assez considérable pour garantir la possession de l'Algérie.

Toutefois, qu'on essaie les capitalistes; mais qu'on ne se jette pas largement dans cette voie avant de les avoir bien mis à l'épreuve de nouveau; car, à notre avis, l'épreuve est déjà faite.

Il n'est pas indifférent, comme on pourrait le croire, de livrer aux essais de vastes terres, en disant, comme nous l'avons entendu, que si l'on ne réussit pas, ce sera toujours des capitaux qu'on aura versés dans la colonie. Mais ces terres, il faudra les prendre aux Arabes, car nous n'en avons presque

Digitized by Google

plus dans les rayons actuels de colonisation. Il y a là de très-grands ménagements politiques à garder, et, quoi qu'on fasse, il y aura toujours danger.

Il faudra d'autant plus protéger les grands concessionnaires dans leurs entreprises, que les espaces qu'ils demandent étant considérables, leurs établissements seront loin des centres de population, des lieux occupés par nos troupes.

Si c'est dans l'intérieur qu'on les place, et ce n'est plus que là que nous avons des terres du Beylik, les difficultés de protection grandissent immensément. Si l'on spolie les Arabes à leur profit, et il le faudra souvent, les dangers étant plus grands encore, il faudra une protection plus considérable, dont les difficultés grandiront en raison de l'éloignement.

S'il est vrai que les capitalistes aient la puissance qu'on leur attribue, il faudra bien les placer dans l'intérieur, là où nous avons des terres, là où il est important de fonder la colonisation pour assurer notre domination dans l'avenir. Eh bien! si l'on va seulement par-delà la première chaîne de l'Atlas, et c'est là qu'il faut aller, les obstacles pour le capitaliste et pour le Gouvernement se multiplient énormément. Que l'on fasse dans cette zône la colonisation par les capitalistes ou par l'État, qu'on la fasse civile ou militaire, nous disons que l'on ne peut y procéder que par grosses fractions de population, implantées tout d'une pièce, et assez fortes dès l'origine pour se faire respecter.

Digitized by Google

Il serait trop long, dans les bornes de cet écrit, d'exposer les difficultés de tout genre qu'il faudra surmonter quand la colonisation, quel que soit le système, se portera dans les vallées au sud de la première chaîne de l'Atlas. Et cependant où irait-elle si elle n'allait pas là.

On ne peut pas songer à déposséder les Kabyles qui séparent le littoral de cette zône. Ils sont nombreux et très-guerriers; ils ont des villages, et leur culture est sédentaire. Il y a déjà pour eux trop peu de terre cultivable: il n'y a donc pas place pour les Européens dans les montagnes kabyles, et ils y feraient une bien triste figure.

Il faudra donc les porter au-delà, les y garder jusqu'à ce qu'ils soient très-robustes, leur faire des routes à travers les montagnes pour qu'ils puissent se procurer d'abord les bois et quelques autres matériaux à bâtir, et puis pour communiquer commercialement avec le littoral.

Mais nous ne voulons pas entrer, nous le répétons, dans l'énumération des obstacles. Nous nous bornons à dire que la colonisation dans la zône au sud de la première chaîne de l'Atlas, ne peut plus se faire comme elle a été faite aux environs d'Alger, où les familles arrivaient une à une dans le village à créer, de telle sorte qu'il fallait dix-huit mois ou deux ans pour qu'il fût peuplé. On comprendra facilement que des fractions multipliées de l'armée ne

Digitized by Google

peuvent pas être en faction si long-temps pour attendre cette colonisation goutte à goutte. Il faut que la population civile ou militaire d'un certain rayon arrive presque tout à la fois, pour que cela mérite l'aide et la proctection d'un détachement de troupes.

Sans entrer dans les détails, nous en avons dit assez pour faire entrevoir combien cette grande œuvre est épineuse, et combien on s'est fait d'illusions à cet égard.

On a beaucoup attaqué, gourmandé les fonctionnaires civils et militaires de l'Algérie de ce qu'ils n'allaient pas plus vite. On leur prodiguera encore les faux jugements. Malheureusement cela n'aplanira pas les obstacles, parce qu'ils sont dans les choses, et que le temps, une volonté forte, et de grands sacrifices peuvent seuls les aplanir.

Il est une autre grande question dont les hommes peu réfléchis, auxquels nous avons fait allusion plus haut, n'ont pas paru soupçonner l'existence: c'est celle du rôle que peuvent et doivent jouer les Arabes dans notre colonisation.

Nous avons déjà dit que dans presque toutes les théories colonisatrices on faisait abstraction du peuple arabe; cela n'est pas parfaitement exact: on y a pensé quelquefois, non pas pour nous assimiler les indigènes, mais pour les spolier de leur territoire, et nous y installer en leurs lieu et place.

Digitized by Google

La fameuse tache d'huile, qui a été le rêve d'hommes très-distingués d'ailleurs, ne veut pas dire autre chose que cela. La colonisation, comme la tache d'huile, devait s'étendre tout doucement en poussant les Arabes devant elle.

De la possibilité d'application des conséquences qui devaient en résulter, on ne s'est pas enquis le moins du monde.

Où iront-ils ces Arabes que poussera votre tache d'huile? Chez les tribus voisines, direz-vous? Et oui! ils s'y réfugieront. Ils y porteront leurs terribles ressentiments ; et ils les feront d'autant mieux partager aux tribus voisines, qu'elles comprendront parfaitement que le même sort les attend un peu plus tôt ou un peu plus tard. Elles verront que c'est l'expulsion générale, le refoulement graduel jusqu'au désert, en un mot, que c'est leur existence même qui est menacée. En présence d'un tel danger, qui ne prendrait pas les armes? Croit-on que c'est avec la population, débile par sa composition, plus débile encore par la constitution qu'on lui donne, qu'on pourra refouler ainsi l'un des peuples les plus belliqueux du monde. Ce serait une bien dangereuse illusion. Il faudrait qu'une armée marchât toujours en avant de la tache d'huile, et quand cette tache aura trente lieues de diamètre, quelle armée faudra-t-il pour garder la circonférence?

Disons-le sans plus de longueur: c'est la guerre

Digitized by Google

continue jusqu'à extermination du peuple indigène ou du peuple conquérant.

Refouler tout d'un coup les Arabes dans le désert, et les y contenir, est une œuvre encore plus impossible. Qu'on songe donc aux forces qu'il faudrait pour opérer ce refoulement rapide sur un territoire de deux cent quarante lieues de longueur et de quarante à cinquante lieues de largeur, sur un territoire dont les deux tiers de la surface sont en montagnes très-âpres. Cinq cent mille hommes de toutes armes seraient très-insuffisants pour remplir cette tâche. Quand ce grand traque arriverait au désert, il aurait laissé derrière lui presque toute la population arabe.

Nous ne parlerons pas de l'extermination; elle est trop contraire à nos mœurs. Nous nous bornerons à faire observer que la spoliation et le refoulement ne sont pas des moyens beaucoup plus humains, et qu'il est assez étrange que personne ne se soit récrié contre de semblables propositions, lorsqu'on a fait tant de bruit pour des actes partiels de rigueur qui sont la conséquence inévitable de toutes les guerres possibles, mais qui ne produisent que des désastres partiels. Ces actes ont même un côté d'humanité, car, par l'intimidation qu'ils produisent, il font plus vite cesser la guerre, dont la durée produirait en somme des maux beaucoup plus grands pour le vainqueur comme pour le vaincu.

Si l'on ne peut refouler graduellement le peuple

Digitized by Google

arabe, ni le refouler brusquement, ni l'exterminer, il faut se résigner à vivre avec lui.

Nous devons tendre par tous les moyens possibles à nous assimiler les Arabes, à modifier graduellement leurs mœurs. Nous ne devons pas prétendre à leur attachement; du moins ce résultat ne peut être obtenu qu'après plusieurs générations. Mais en leur rendant notre joug tolérable, nous affaiblirons beaucoup l'esprit de révolte dont ils ont toujours été animés sous tous les dominateurs. Pour atteindre le but, il ne faut pas, selon nous, les mettre dans une zône et nous dans une autre. Cela serait d'ailleurs matériellement et moralement impraticable. On peut resserrer chaque tribu sur son territoire; mais on ne peut pas, sans amener immédiatement la guerre, jeter plusieurs tribus sur le territoire de leurs voisins. D'ailleurs, en cantonnant ainsi les Arabes séparément, on formerait deux camps ennemis en présence l'un de l'autre; l'agglomération des indigènes ferait fermenter leurs esprits, et, sans se compter, ils se croiraient capables de secouer le joug, surtout s'ils se voyaient en face d'une société aussi mal constituée que celle que nous leur avons présentée jusqu'à présent.

Il nous paraît infiniment plus sage de les mêler à notre société [1], et de les faire jouir de tous les avan-

[1] Nous avons, dans la plaine de la Métidja, l'exemple de

Digitized by Google

tages qu'elle comporte. C'est par ce contact continuel que leurs mœurs se modifieront, qu'ils prendront d'autres habitudes agricoles ; le goût de la propriété bâtie et des cultures sédentaires et soignées leur viendra par l'exemple. Quand ils l'auront, ce goût, il y aura un grand pas de fait, sinon vers la fusion des deux peuples, du moins vers un état de résignation et de calme. On tient à sa maison, à ses arbres, à ses vergers, à ses prairies, et l'on est bien moins disposé à se jeter dans les aventures de l'insurrection.

D'après ces grandes considérations :

Nous voudrions faire marcher de front la colonisation arabe avec la colonisation européenne. Une partie des sommes votées au budget pour la colonisation serait appliquée à construire des villages pour les Arabes, ou du moins à les aider dans ces constructions, comme aussi à exécuter des travaux d'utilité générale qui contribueraient beaucoup à les attacher au sol. Nous mettrons en première ligne les irrigations et les plantations

Nous ne pouvons faire la colonisation européenne qu'en spoliant les Arabes quand ils sont propriétaires du territoire de la tribu, ou en les resserrant quand

la possibilité du mélange : plusieurs petites tribus y vivent en bonne harmonie avec les colons européens. Il n'y a pas plus de contestations d'Arabes à Européens qu'entre les Européens.

Digitized by Google

ils n'ont d'autres titres que ceux de la longue jouissance. Les resserrer équivaut à la spoliation. Pour exécuter une chose qui blesse à un si haut degré les intérêts les plus chers à l'homme, il faut être toujours fort; mais la force toute seule ne suffirait pas : il faut que la rigueur de l'acte soit tempérée par des mesures favorables qui compensent en grande partie le dommage opéré. Il faut que les Arabes trouvent dans certains avantages agricoles, que peut procurer un bon gouvernement, un équivalent de ce qu'ils perdent en surface. Détourner les eaux d'une rivière, et quelquefois d'un simple ruisseau, les distribuer avec intelligence et justice, c'est souvent donner à mille hectares une puissance productive plus considérable que celle des terres qu'on aura prises à la tribu pour fonder des villages européens.

Des ponts, des routes, des chemins, des mosquées, des marabouts, des plantations, quoique ayant moins d'importance que les irrigations, peuvent contribuer beaucoup à faire atteindre le but.

La bonne et impartiale justice, qui ne distinguera jamais l'Européen de l'Arabe, doit aussi exercer une grande influence.

En disant qu'il faudrait resserrer les Arabes pour faire la colonisation européenne, nous n'avons pas entendu qu'on pût prendre leurs terres sans les leur payer, lorsqu'ils en sont propriétaires. C'est déjà bien assez que de les en priver et de les forcer ainsi à réduire

Digitized by Google

les troupeaux, qui font leur aisance, sans exiger le travail pénible qui est le partage des peuples de l'Europe.

La justice et la bonne politique exigent que l'on paie les terres que l'on prendra aux tribus propriétaires, et c'est le plus grand nombre surtout dans les provinces d'Alger et d'Oran. Les expropriations avec indemnités ne seront pas la partie la plus coûteuse de la colonisation ; pourvu que les Européens ne soient pas autorisés à acheter en dehors du rayon actuel de la colonisation civile, ce qui ferait augmenter le prix des terres. Entre Arabes, elles ne sont pas chères : ce que nous avons acheté jusqu'ici pour la colonisation n'a pas dépassé trois fois la valeur du produit ; en sorte qu'une terre qui pouvait rapporter 100 francs était payée 300 francs. Peut-être serait-il équitable d'élever un peu ce taux. Dans tous les cas, nous croyons que le territoire d'un village de cent feux, à dix hectares par famille, en tout mille hectares, ne coûtera guère que 30 à 40,000 francs. C'est beaucoup sans doute, parce que ce sera très-multiplié; mais cette manière de procéder épargnera bien des collisions, toujours très-coûteuses, et bien des assassinats. Mettre autant que possible la justice de son côté, en même temps que la force, voilà la bonne politique du conquérant.

Quant aux tribus qui ne possèdent pas avec titres, mais qui ont la longue jouissance, on peut se dispen-

Digitized by Google

ser de payer le terrain qu'on leur supprimera ; à condition toutefois : 1° de ne leur prendre que le quart, ou même le cinquième de leurs terres ; 2° de leur diviser le reste conformément à l'importance et à la fortune de chaque famille, et de la rendre propriétaire incommutable ; 3° d'exécuter sur leur territoire des travaux d'utilité générale, qui compensent, en partie du moins, l'espace qu'on leur aura pris.

Tels sont, à notre avis, les principaux moyens de résoudre, à la longue, le grand problème du mélange pacifique des deux peuples sous un même gouvernement.

Nous n'avons fait qu'indiquer, précédemment, le danger qu'il y aurait de continuer à mettre en présence des Arabes une société faiblement constituée de tout point. Il a été facile au lecteur de comprendre que nous sommes partisans de la colonisation militaire. C'est, à notre avis, le seul grand moyen d'aller vite et de fonder un véritable peuple dominateur. La force, qu'on ne s'y trompe pas, est la grande base de notre établissement. Tous les autres moyens sont infiniment secondaires. Ils n'opèrent qu'à la longue, et l'on a besoin à chaque instant, vis-à-vis des Arabes, d'être fort.

La force de la colonisation résulte de deux éléments : le bon choix des individus, et leur organisation ou constitution.

Digitized by Google

Comment pourrait-on nier que des soldats choisis par la conscription sur toute la population de France, donneraient physiquement et moralement, une aggrégation plus solide que celle de la population qui nous arrive.

Or, il est d'une immense importance, pour imposer du respect aux Arabes, de leur présenter une aggrégation d'hommes robustes, disciplinés et moraux. Nos soldats nous offrent ces avantages, qu'il est impossible de trouver au même degré dans la population civile, qui est un mélange de plusieurs nations.

On a opposé à la colonisation militaire qu'elle serait trop coûteuse. Que l'on veuille bien examiner ce qu'a coûté déjà la colonisation civile qui se fait autour d'Alger ; que l'on fasse entrer en ligne de compte toutes les dépenses directes ou indirectes, l'augmentation des fonctionnaires qu'elle a provoquée et provoquera chaque jour davantage, et l'on arrivera au chiffre d'environ 4,000 fr. par famille.

Nous ne croyons pas que la colonisation militaire coûte autant. D'abord, les agents d'exécution se trouveront dans l'armée, et ne coûteront, en sus de leur solde habituelle, qu'une récompense honorifique, et un grade, s'ils se distinguaient dans cette tâche.

La colonisation civile n'ayant presque aucune force en elle-même aura besoin d'être gardée toujours par une armée croissant au fur et à mesure de l'ex-

Digitized by Google

tension du territoire envahi par les colons. C'est cette dépense indirecte, mais permanente et pleine d'inconvénients politiques, qu'il faut mettre dans la balance du côté de la colonisation civile.

Sans doute, il est dur pour la nation, après avoir dépensé beaucoup pour la conquête, d'être encore obligée de sacrifier cinq ou six cent millions, peut-être un milliard, pour y établir le peuple qui doit la conserver et l'utiliser : mais, à notre avis, c'est là l'invincible conséquence de notre entreprise.

Ceux qui croient que les capitalistes et la colonisation libre, sans bourse délier pour le Gouvernement, peuvent suffire à l'œuvre, ne doivent vouloir ni de la colonisation civile, ni de la colonisation militaire faites par l'État.

Nous avons dit notre opinion sur la puissance des capitalistes en cette matière. Nous pensons que la colonisation libre serait encore plus impossible et surtout plus lente.

En supposant que ces deux moyens puissent produire quelque chose, il faudrait attendre les résultats pendant un an; deux siècles avec une armée permanente de cent mille hommes d'abord, s'accroissant en proportion des progrès que feraient les capitalistes. Il est aisé de comprendre qu'au bout de vingt ou trente ans seulement, cette colonisation, qui n'aurait nominalement rien coûté au budget, serait pourtant la plus chère de toutes.

Digitized by Google

Nous n'examinerons pas les dangers politiques qui en résulteraient en Afrique, et surtout en Europe; le lecteur intelligent le verra d'un coup-d'œil.

Nous terminons cet aperçu, en disant que la colonisation *la plus fortement constituée et la plus rapide, qu'elles que soient les sommes qu'elle coûtera, sera de beaucoup la plus économique et la plus politique.*

M^AL^ Duc d'Isly.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROJETS

DE

COLONISATION

POUR LES PROVINCES

D'ORAN ET DE CONSTANTINE

Digitized by Google

Digitized by Google

PROJETS

DE

COLONISATION

POUR LES PROVINCES

D'ORAN ET DE CONSTANTINE

PRÉSENTÉS

PAR MM. LES LIEUTENANTS GÉNÉRAUX

DE LA MORICIÈRE ET BEDEAU

PARIS

IMPRIMERIE ROYALE

M LCCC XLVII

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

MM. les lieutenants généraux de La Moricière et Bedeau, commandants supérieurs des provinces d'Oran et de Constantine, ont présenté dernièrement deux projets sur le mode de colonisation qui leur a paru le mieux approprié à la position particulière de chacune de ces provinces.

En adoptant, à titre d'essai, les bases principales des projets dont il s'agit, le Gouvernement a pensé que l'un et l'autre devaient subir divers changements dans l'application. Néanmoins il lui a paru utile de les mettre tous deux sous les yeux des Chambres, afin d'éclairer autant que possible la discussion sur la grave question de la colonisation de l'Algérie.

Digitized by Google

SOMMAIRE.

PROJET DE M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE.

Pages.

N° 1. Lettre d'envoi du projet à M. le Gouverneur général de l'Algérie..... 9

N° 2. Mémoire sur l'état de la propriété territoriale dans les tribus..... 35

N° 3. Mémoire sur la manière dont il convient de partager entre les concessionnaires les terres dont l'État a acquis la libre disposition..... 83

N° 4. Études historiques..... 163

PROJET DE M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL BEDEAU.

N° 1. Rapport au Gouverneur général de l'Algérie..... 189

N° 2. Devis de dépenses projetées..... 231

Digitized by Google

ÉTUDES PRÉPARATOIRES

POUR LA COLONISATION

DE LA PROVINCE D'ORAN,

FAITES SOUS LA DIRECTION

DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES PRÉPARATOIRES

POUR LA COLONISATION

DE LA PROVINCE D'ORAN.

N° 1.

LETTRE D'ENVOI DU PROJET

A M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Oran. — Mai 1846.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Votre circulaire du 8 avril 1846 me prescrit de vous faire connaître les points du territoire mixte qui me paraissent le plus favorables à la création de nouveaux centres de population européenne.

L'arrêté du 2 avril 1846 détermine la composition de commissions, chargées d'examiner sur le terrain toutes les questions dont la solution intéresse l'établissement des centres de population proposés. Il m'a semblé que, pour donner une valeur réelle à ce travail, je devais embrasser

Digitized by Google

la question d'un point de vue général, de manière à déterminer le programme à remplir dans un temps donné, et la progression à suivre pour accomplir, d'année en année, la portion de ce programme dont le Gouvernement voudra fournir les moyens d'exécution.

J'ai posé en ces termes le problème à résoudre de la population dans l'état actuel de la province : « Déterminer le chiffre de population européenne agricole, qui suffirait seule à nourrir les 25,000 habitants, 2,000 chevaux ou mulets qui peuplent les villes de la province d'Oran, et en outre 25,000 hommes de troupe et 6,000 chevaux ou mulets, effectif militaire nécessaire à la défense du pays dans les circonstances ordinaires.

« Indiquer les territoires convenables et suffisants pour recevoir cette population. »

Le grand triangle qui a sa base sur le bord de la mer d'Oran à Mostaganem, et son sommet à Mascara, se présentait naturellement comme le premier champ de cette colonisation. J'ai donc commencé par le faire étudier.

M. le lieutenant-colonel d'état-major de Martimprey a été chargé d'examiner en détail la répartition du sol entre les détenteurs indigènes actuels, et leurs droits, soit à la propriété, soit à l'usufruit, afin de déduire de cette étude les moyens de faire place à la population européenne, en froissant le moins possible les intérêts de la population indigène.

M. le chef d'escadron d'état-major d'Illiers a été chargé d'examiner le terrain, afin de donner un premier aperçu des lieux qui, par la nature du sol et des eaux, par toutes les considérations agricoles, paraîtraient favorables à l'assiette

Digitized by Google

des centres de population; travaillant de concert avec M. de Martimprey, il a présenté une division approximative en communes, et l'indication des communications à ouvrir.

M. le capitaine d'artillerie Azema de Montgravier, attaché à la sous-direction des affaires arabes, officier versé dans les études archéologiques, a recherché les vestiges des établissements romains dans la province, afin d'établir une comparaison instructive entre ce qu'ils ont fait et ce que nous faisons et voulons faire.

A ces deux officiers étaient adjoints MM. Gelez, capitaine au 44e de ligne, officier studieux et intelligent, à qui était confié le soin de faire les relevés topographiques reconnus utiles; Brahemscha, interprète principal, accompagné d'indicateurs arabes, vieux serviteurs des Turcs, bien instruits de toutes les questions de propriété.

MM. de Martimprey, d'Illiers et Azema ont employé six semaines à l'exploration minutieuse du terrain.

Les résultats de cette triple enquête sont consignés:

1° Dans un mémoire de M. le lieutenant-colonel de Martimprey, accompagné d'un plan indicatif de l'état actuel des lieux et des zones de colonisation projetées.

2° Dans une série de notices rédigées par M. le commandant d'Illiers, et qui donnent la description de chacune des communes proposées. Une carte dite des *communes* a été dessinée pour servir à l'intelligence de ces notices.

3° Dans deux mémoires de M. Azema de Montgravier sur l'assiette de la domination romaine dans la province d'Oran et sur la politique des Romains à l'égard des indigènes, avec une carte rectifiée des ruines romaines.

Je considère le mémoire et les notices comme l'exposé

Digitized by Google

général de l'entreprise et des moyens à y appliquer. Je me propose d'indiquer ici la partie par laquelle on doit commencer, le mode à adopter pour y amener les colons, et enfin de présenter les devis des dépenses indispensables, afin d'en conclure l'étendue des crédits à ouvrir.

Il est admis (voir le mémoire, page 68), que la colonisation à entreprendre en premier lieu est celle qui ne doit pas entraîner le déplacement d'une portion considérable de la tribu des Garrabas. Les seuls territoires qui satisfassent à cette condition, dans la zone, sont ceux des communes de

Sidi-Ali	170 familles.
Assian-Toual	200
Tazout	70
Goudyel	140
Guessiba	72
Arzew	200
Bettoua	100
TOTAL	952

J'y ajoute le Tletate que je considère, quant à présent, comme village routier et qui peut sans inconvénient être créé, partiellement, en dehors de l'ensemble moyennant transaction avec quelques familles des Smélas et des Garabas.

J'ajoute donc :

Tlelate	50 familles.

A quoi je joins dans les autres zones :

1° Zone de Mostaganem.

Commune des Jardins	250
Assi-Mamache	130
A REPORTER	430

Digitized by Google

Report.....	430 familles.
2° Zone intérieure du Sig.	
Saint-Denis..... / l'Union agricole.....	600
3° Zone intérieure de Mascara.	
Mascara (banlieue)..... / Sidi-Daho.....	350
Total général.....	2,332

Je propose de faire immédiatement appel à la population européenne pour occuper ces quatorze communes. Je demande, par conséquent, les crédits nécessaires :

1° Pour obtenir la disposition du sol;

2° Pour ouvrir les voies de communication indispensables, et en général pour préparer l'installation des colons ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

Un devis estimatif ci-annexé de la dépense par commune, donne le détail des crédits à allouer pour chacune d'elles et pour les travaux d'utilité générale qui se rattachent directement à sa création. Je passe au système d'introduction de la population coloniale.

Personne n'ignore qu'un des obstacles qui ont nui jusqu'ici à l'implantation de la population européenne sur le sol algérien, est résulté de la lenteur et de la multiplicité des formalités imposées aux colons qui demandaient des terres. Un autre est né de l'exagération des dépenses imposées à l'État par le luxe d'établissements et de travaux publics dont on a doté les nouveaux villages, travaux utiles et désirables en eux-mêmes, mais non indispensables à l'existence des populations, ni même d'un grand secours pour elles. Les nouveaux villages ont dû naître dans un état

Digitized by Google

de perfection encore inconnu dans la plupart des villages de France, avec des rues et des routes nivelées, des champs cadastrés, des ponts sur tous les ruisseaux, de belles églises, des écoles, des maisons communes, etc., etc. On a pris pour point de départ le terme auquel aspirent encore, et que ne toucheront de longtemps la plupart de nos communes rurales de l'intérieur. Faut-il s'étonner que beaucoup de temps et d'argent se dépensent pour se préparer à marcher ainsi.

Je repousse d'une manière absolue cette perfection ruineuse. J'entends, par le plan d'un village à créer, la détermination sur le terrain, au moyen de quelques piquets, de l'emplacement sur lequel il sera bâti, celle d'une place et de quelques rues principales. Par un chemin communal (je réserve les grandes routes et routes secondaires, qui doivent être exécutées comme en France avec le temps), j'entends un sentier arabe grossièrement rectifié s'il le faut, débarrassé des broussailles et des palmiers nains, pour que les charrettes y puissent circuler.

Je demande que le colon soit mis en possession de son terrain par des procédés analogues, en mesurant au pas les limites de son champ et les bornant par une pierre.

Le travail du géomètre doit suivre, non précéder cette installation qu'il retarde indéfiniment, lorsqu'elle lui est subordonnée.

Je ne puis admettre qu'on se jette, pour un village qui n'existe qu'en germe, dans les frais d'une église, d'un presbytère, d'une maison d'école, d'une mairie, d'une gendarmerie, ni qu'on doive attendre, avant de rien commencer, d'avoir les moyens d'élever toutes ces constructions dispendieuses.

Digitized by Google

Ces conditions très-utiles, très-avantageuses, de l'existence d'une commune formée, ne lui sont pas indispensables pour se former. Plus tard, lorsque plusieurs villages seront groupés sur le sol, que chacun aura fait ses preuves de vitalité, que l'expérience aura démontré leur importance relative, l'État appréciera pour lequel et dans quel moment il sera opportun de faire ces sacrifices. Ce choix devra évidemment être effectué le plus tôt possible, et l'État devra consacrer chaque année un crédit assez large pour ces utiles créations [1].

Mais il est des travaux que la nature du climat et du sol rendent indispensables, d'autres qui sont exigés par la prudence, en face de la population musulmane. Ce sont ceux :

1° Des puits, fontaines et abreuvoirs, des irrigations lorsqu'il est possible d'en avoir, en un mot tout ce qui se rapporte au service des eaux;

2° D'une enceinte composée d'un fossé et d'un parapet en terre.

Les populations ont donc besoin d'un secours immédiat pour se procurer cette protection et ces commodités d'un intérêt urgent. Je vais expliquer tout à l'heure comment je voudrais les leur assurer.

J'arrive d'abord à la question la plus difficile..... Trouver des habitants pour nos villages?

Le Gouvernement ayant résolu d'entreprendre la fondation d'un certain nombre de villages, et s'étant préalablement procuré la libre disposition du sol par les moyens

[1] Lorsque les centres de population sont fondés, que la commune est constituée, elle prend rang parmi les communes de la province et participe aux allocations qui leur sont attribuées.

Digitized by Google

indiqués pour chaque commune, ferait publieren Algérie et en France que l'État est prêt à aliéner les terres comprises dans la circonscription déterminée, et que les conditions de cette aliénation sont exprimées dans un cahier des charges, déposé avec une description des lieux et le plan à l'appui, à Paris, dans les bureaux des affaires de l'Algérie; à Alger, dans ceux de la direction de l'intérieur; à Oran, dans ceux de la direction des domaines et dans toutes les préfectures de France.

La description des lieux serait fournie par le travail de M. le commandant d'Illiers ou par un travail analogue et par la carte des communes.

Il serait rédigé un cahier des charges par commune; ce cahier des charges reproduirait, d'abord, un résumé de ce qui précède, comme aperçu général de l'idée qui préside à la fondation des villages. Il indiquerait ensuite :

1° LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT ENVERS LES ADJUDICATAIRES OU CONCESSIONNAIRES.

1° L'allocation d'un crédit déterminé pour l'ouverture immédiate des communications de la commune avec les communes voisines, suivant le plan, l'ouverture des rues comprise; promesse d'un crédit analogue pendant deux ans pour amener ces chemins à l'état convenable.

2° Allocation d'un crédit calculé d'après le taux moyen par famille, auquel reviennent à l'État les travaux nécessaires pour enceindre les villages et y créer, soit une fontaine, soit un puits à pompe avec abreuvoir et lavoir.

Ces crédits devraient être disponibles pour la première année; ils seraient employés de suite, au moyen d'ouvriers

Digitized by Google

militaires ou de manœuvres civils, si l'on ne jugeait pas à propos de réserver ce travail aux colons eux-mêmes pour la morte saison.

3° Engagement par l'État de pourvoir plus tard aux besoins généraux constatés dans le périmètre de la colonisation entreprise, tels qu'églises, presbytères, etc., etc., selon les propositions qui seront faites par la commission consultative, agréées par le conseil d'administration de la colonie et comprises dans les budgets annuels.

4° Si la localité motivait quelque travail d'un haut intérêt, un engagement spécial pourrait être pris à cet égard.

5° Si quelque difficulté locale devait rendre plus dispendieuse qu'ailleurs la construction des maisons (éloignement des matériaux, nature des chemins et leur direction excentrique, etc.) et le défrichement des terres, promesse d'une prime en argent pour chaque famille installée d'une manière déterminée : cette prime serait payable en deux ou trois termes, après l'accomplissement de la moitié ou du tiers de l'entreprise, de manière à payer d'abord moitié de la prime pour les familles établies les premières, et le complément après l'établissement total [1].

6° Engagement par l'État d'acquérir pendant dix ans, au prix moyen des marchés passés outre mer, les céréales (blés et orge) produites par les colons, chacun d'eux pouvant livrer un maximum calculé d'après la surface qu'il a ensemencée dans l'année, c'est-à-dire 5 quintaux disponibles par hectare (Mémoire, page 44).

[1] Cette prime, lorsqu'il y aura lieu de l'accorder, sera toujours déterminée d'avance, d'après les difficultés du défrichement et de l'installation; elle sera portée au cahier des charges.

Digitized by Google

2° ENGAGEMENTS DE L'ADJUDICATAIRE OU CONCESSIONNAIRE.

L'adjudicataire ou concessionnaire se chargerait, soit d'une commune entière, soit de fractions déterminées de cette même commune.

Il s'engagerait à y installer, dans un délai de trois, de quatre ou cinq ans, le nombre de familles qui serait déterminé par le cahier des charges, et dont les notices de M. d'Illers donnent l'aperçu.

Le tiers de ces familles, au moins, devrait être installé à la fin de la deuxième année.

L'adjudicataire serait libre de répartir le sol entre les familles, et de régler avec elles les conditions auxquelles il leur procurerait une habitation dans l'enceinte du village ou des hameaux.

Un quart des surfaces comprises dans les enceintes serait réservé par l'État pour être concédé directement aux familles qui, dès l'origine ou postérieurement, voudraient se construire à elles-mêmes leurs habitations.

Les clauses obligatoires auxquelles serait assujetti l'adjudicataire seraient :

1° De réserver une portion déterminée de terrain, qui resterait propriété communale du village définitivement constitué. Cette portion devrait être approximativement de 1/5e de la surface totale.

2° D'introduire dans tous les constrats passés avec les colons une clause qui les constitue propriétaires, après l'accomplissement de toutes les obligations réciproques, de 4 hectares, au moins, de terres labourables.

3° De procéder d'après le système adopté, et d'une ma-

Digitized by Google

nière continue, au peuplement des communes, c'est-à-dire d'agglomérer les maisons dans l'intérieur des enceintes, sans pouvoir les éparpiller dans ces mêmes enceintes ni au dehors (sauf les cas particuliers), en réservant une portion de surface proportionnelle au nombre de familles non encore établies.

Le quart mis à part pour les concessions directes serait compris dans le calcul de cette surface réservée. Le concessionnaire pourrait ultérieurement en obtenir une partie, si elle ne trouvait pas d'autre emploi.

4° De réserver pareillement des portions compactes des terres propres au jardinage et à la culture proportionnellement au nombre des familles non établies.

Ces surfaces resteraient complétement libres et disponibles pour un autre adjudicataire dans le cas où, à l'expiration du délai, le premier adjudicataire devrait être évincé de cette portion de la terre, laquelle ferait retour au domaine de l'État.

L'agent des domaines, secondé par l'inspecteur de la colonisation attaché au territoire mixte, surveillerait ces installations et l'exécution des conditions imposées.

Les villages ainsi ébauchés devront d'ailleurs être promptement remis à l'administration civile, plus complétement organisée que les commissions consultatives, pour les régir

Le cahier des charges étant ainsi resté déposé pendant un mois ou six semaines, l'administration des domaines apprécierait, d'après les rapports qu'elle aurait reçus de son agent pour chaque commune ou portion de commune, s'il convient de recourir, soit à une adjudication, soit à une concession directe. Une décision devrait être notifiée au directeur

Digitized by Google

des domaines, avant l'expiration du délai de dépôt du cahier des charges. Le mode de l'adjudication serait généralement préférable. Dans ce cas, la concurrence s'établirait de la manière suivante :

Chaque *soumissionnaire* renoncerait au bénéfice d'une ou de plusieurs stipulations consenties par l'État, comme *crédit pour l'ouverture* de communications, *crédit* pour les eaux et pour les enceintes, *prime* ou portion de prime d'établissement des colons. Il prendrait à sa charge ces travaux d'utilité générale ou d'autres réservés à l'État, églises, presbytères, etc., etc.

L'adjudication serait consentie au nom de l'État par l'agent du domaine, au profit de celui qui aurait fait les conditions les plus avantageuses.

Dans les cas de concession directe, l'agent du domaine procéderait d'une manière analogue, c'est-à-dire qu'il chercherait à obtenir du concessionnaire des engagements conformes à ceux qui viennent d'être exposés; mais la concession consentie par lui serait définitive, sauf désaveu de l'administration, pour accusation de forfaiture contre son agent.

Il serait d'ailleurs formellement exprimé qu'au delà du délai d'achèvement des villages, aucune promesse n'est faite de laisser la terre exempte d'impôt, comme elle l'est aujourd'hui; cette question restant de droit réservée dans l'avenir à l'appréciation du Gouvernement et des Chambres.

J'ai la confiance que la terre, ainsi offerte, trouverait des acquéreurs, soit adjudicataires, soit concessionnaires, au moins dans la plus grande partie des quatorze communes qu'il s'agit de peupler. Si quelques-unes étaient négligées

Digitized by Google

d'abord, elles seraient couvertes à leur tour, un peu plus tard, par la population forcée de sortir des limites de celles qui l'auraient d'abord attirée.

Je demande donc, Monsieur le Maréchal, que le Gouvernement se prononce sur les propositions que j'ai l'honneur de vous exposer. Si le principe en est admis, si le ministre est disposé à accorder les fonds demandés, je m'occuperai de suite de faire rédiger, d'une manière définitive, les divers cahiers des charges que comporte ce projet. Ce sera l'œuvre de la commission consultative d'Oran, éclairée par le rapport de la commission d'examen que, conformément à l'arrêté du 2 avril, je vous propose de composer ainsi qu'il suit :

MM. De Marcilly, capitaine du génie, président,
Azema de Montgravier, officier attaché à la sous-direction des affaires arabes,
Lozivy, inspecteur de la colonisation,
Gama, chirurgien-major,
Perrin, receveur des domaines, secrétaire.

Cette commission pourra commencer ces explorations dès que vous m'aurez autorisé à la mettre à l'œuvre. Je demande qu'elle fonctionne dans tous les territoires, à quelque subdivision qu'ils appartiennent, en remplaçant seulement M. Perrin par l'agent des domaines de la localité.

Il ne me reste plus, Monsieur le Maréchal, qu'à vous soumettre l'état des crédits à ouvrir pour l'établissement des communes dont j'ai donné plus haut la nomenclature. Ces crédits sont destinés, partie à désintéresser les indigènes détenteurs du sol, partie à faire face aux travaux qui doivent nécessairement précéder l'établissement de la population européenne.

Digitized by Google

COMMUNE DE SIDI-ALI.

Elle s'étend sur les Mecheta des Feranin et des Hel-ben-Sabeur-Garabas, qui, possesseurs de doubles Mechetas, ont leur Mecheta de labour dans Melata. Il en est de même pour les Menatsia, mais pour eux le tracé de la commune ne prélève qu'une surface insignifiante. Elle fait au contraire une entrée considérable chez les Christels.

Désintéressements.

Les Feranin et les Hel-ben-Sabeur recevront, en échange du Mecheta, qui leur est respectivement enlevé, et à titre de Sabega, chacun le quart de la terre du beylick de Dayt-Turkia. Les Menatsia seront désintéressés ultérieurement.

Les Christels, avec lesquels il y a lieu de traiter, pour tout leur territoire, sauf la réserve indiquée pour leur placement, recevront le premier tiers des 6,000 francs qui doivent leur être comptés, ci..... 2,000f

Communications secondaires et vicinales.

Chemin de Sidi-Ali à Oran, en passant par Assi-el-Djir; élargissement à 5 mètres. Déjà praticable aux charrettes, la dépense n'excédera pas 20 centimes par mètre courant. Distance 4,500 mètres.....	900f	2,250
Chemin d'Oran à Feranin. Il sera ouvert à 4 mètres, jusqu'à hauteur du cap Canastel. Il coûtera 15 centimes le mètre. Distance 4,000 mètres.....	600	
Prolongement du chemin par un sentier de 2 mètres, pour gagner Feranin. C'est aussi la communication de Christel avec Oran. Le mètre coûtera 15 centimes. Distance 5,000 mètres.....	750	

Enceintes.

Village de Sidi-Ali.....	1,500	4,320
Ben-Okba.....	840	
Assi-Béchir.....	840	
El-Feranin.....	480	
Azelef.....	660	
A REPORTER.....		8,570

Digitized by Google

Report.....		8,570f
Travaux pour les eaux.		
Puits de Sidi-Ali. — Installation d'une pompe, abreuvoir et lavoir.....	2,200f	7,200f
Réouverture de l'ancien puits français et potences.....	200	
Puits de Ben-Okba. — Pompe, abreuvoir et lavoir.....	1,800	
Fontaines d'Assi-el-Béchir.. ——— d'Azelef..... ——— de Feranin..... Bassins, abreuvoirs et lavoirs.....	3,000	
Total des dépenses pour la commune de Sidi-Ali...		15,770

La commune doit compter 170 familles : c'est une subvention de 93 francs par famille.

COMMUNE D'ASSIAN-TOUAL.

Désintéressements.

Elle embrasse les Mecheta des Menatsia, Medjeari et El-Ameur, et une partie du Mecheta des Ararchas.

Les Menatsia seront indemnisés de leur déplacement en recevant comme Sabega un quart de la terre du beylik de Dayt-Turkia. Les Medjeari recevront le dernier quart, dans la partie contiguë au Mecheta de Ben-Guermoud. Les El-Ameur recevront comme Sabega la terre de Sidi-Lakdar, près de Dayt-Oûm-el-Relaz, qui est contiguë à leur Mecheta de labour. Les Ararchas, après le prélèvement fait sur eux, ont encore beaucoup plus de terrain qu'il ne leur en faut; les friches qui envahissent leur sol en font foi.

Il résultera de ces mouvements une agglomération de douars plus considérable dans le voisinage des puits de Bou-Fatis. Il serait équitable d'y faire exécuter quelques travaux pour faciliter l'abreuvage des bestiaux. Cette dépense sera portée aux travaux d'utilité générale dans la pré-

Digitized by Google

sente commune pour une somme de 1.500 fr., à employer :

1° A la réouverture de deux puits, ci.....	300f	
2° A construire un abreuvoir de 12 mètres, ci.....	1,200	
		1,500

Communications secondaires.

Dans l'étendue de cette commune, la nature du sol, l'existence et le bon tracé des anciens sentiers, dont on profitera pour les voies de communication à établir, permettent de ne compter qu'à 10 centimes le mètre courant avec élargissement à 5 mètres.

Le développement des communications projetées est de 19,000 mètres.....	1,900f	1,900f

Enceintes.

Enceinte d'Assiam-Toual.....	1,320	
——— d'Assi-Ameur, hameau de même force.....	840	
——— d'Assi-ben-Euda, *idem*.....	840	4,880
——— d'Assi-bou-Nif, *idem*.....	840	
——— d'Assi-ben-Féréah, *idem*.....	840	
		6,780

Travaux pour les eaux.

A Assian-bou-Fatis (suivant indication).....	1,500f	
A Assian-Toual, pompe, abreuvoir et lavoir.....	2,200	
A Assi-Ameur, Assi-ben-Euda, Assi-bou-Nif, Assi-ben-Féréah. — Nettoyage des puits, réparation des revêtements, relèvement du terrain autour des puits, abreuvoirs de 3 mètres, lavoirs de 3 mètres, 800 francs sur chaque point, ci.....	3,200	6,900
TOTAL des dépenses pour la commune d'Assian-Toual.		13,680

Le nombre des familles de la commune est fixé à 200, ce qui fait une subvention de 68 francs par famille.

Digitized by Google

COMMUNE DE GUDYEIL.

Désintéressement.

Elle embrasse le territoire de Christel, dans sa partie S., prélève la partie du territoire des Ouled-Sid-Mansour, située au nord de Telamine, et empiète un peu à l'E. sur les Ahmian.

Le tiers des 6,000 francs payable aux Christels, comme indemnité, devra être acquitté au moment de l'occupation de la commune de Gudyeil, ci..... 2,000f

Les Oulad-Sidi-Mansour, après le prélèvement fait, ont un territoire plus que suffisant au S. E. de Telamine.

Les Ahmian peuvent subir, sans aucune gêne, le petit empiètement indiqué.

Communications secondaires.

La carte en indique le tracé. Elles auront toutes une largeur de 5 mètres; elles suivent sur plusieurs points des sentiers bien tracés, le terrain est généralement horizontal et facile, mais il y aura en certains endroits beaucoup de broussailles à déraciner. Le prix moyen du mètre courant doit être compté à 15 centimes; distance, 20,000 mètres, ci..... 3,000 — 3,000

Enceintes.

Enceinte de Gudyeil.....	1,620	2,280
——— de Méfessour.....	600	

Travaux pour les eaux.

Abreuvoir à la source de Gudyeil et autres travaux.....	1,500	9,800
Conduite pour amener les eaux de la source au village sur la route à 5 francs par mètre, 900 mètres à parcourir.	4,500	
Lavoir du village et abreuvoir de 12 mètres.....	1,500	
A Assi-Méfessour. — Puits à ouvrir et à revêtir.....	600	
Pompes.....	500	
Lavoir et abreuvoir.....	1,200	

TOTAL des dépenses pour la commune de Gudyeil... 17,080

Digitized by Google

La situation de Gudyeil et de Méfessour sur la route d'Oran à Arzew-le-Port, exige des travaux plus considérables pour les eaux, ce qui explique l'élévation des dépenses qu'exige cette commune comme installation.

Le nombre des familles qui doit l'occuper est de 140. La dépense totale étant de 17,080 francs, c'est une subvention de 122 francs par famille dont il s'agit.

COMMUNE DE TAZOUT.

Désintéressement.

Le territoire de cette commune est situé tout entier sur celui des Christels, dont il embrasse la partie nord-ouest. Au moment de son occupation, il sera payé aux Christels le tiers des 6,000 francs stipulés avec eux pour la vente d'une partie de leur territoire, ci..... 2,000f

Communications secondaires.

Ces communications seront ouvertes indistinctement dans la commune de Christel et dans le nouveau territoire arabe. Tazout sera mis en relation avec Gudyeil par un chemin de 5 mètres de largeur, à 25 centimes le mètre. Distance, 3,000 mètres, ci..... 750f
Pour le reste, ouverture de sentiers de 2 mètres, à 15 centimes le mètre. Parcours, 18,000 mètres, ci..... 2,700 } 3,450

Enceintes.

Tazout seul exige une enceinte, ci..... 960
Tazout seul exige des travaux, puits à creuser, à revêtir; pompes, lavoir et abreuvoir..... 2,200

Total pour la commune de Tazout..... 8,610

La population de la commune est de 70 familles; la dépense s'élève à 8,610 francs, ce qui établit la subvention à 123 francs par famille.

Digitized by Google

COMMUNE DE GUESSIBA.

Désintéressement.

Elle occupe la partie nord du territoire des Ahmian. Elle exige l'occupation du Mecheta d'Aïssa-ben-Della. Il a été dit qu'il serait compté aux détenteurs de chaque Mecheta évacué une indemnité de 1,000 francs, et qu'ils recevraient une nouvelle position dans la partie est du territoire de la tribu, ci..... 1,000f

Communications secondaires.

La principale, de Guessiba à Muley-Magoung, aura 5 mètres de largeur. Elle présente peu à faire, si le village est construit sur la rive droite de l'Oued-Guessiba. Prix du mètre, 15 centimes. Distance, 1,000 mètres, ci.....	150f	1,250
Chemin pour les charrettes de Guessiba à Arzew, 3 mètres de largeur, terrain accidenté. Prix du mètre courant, 20 centimes. Distance, 3,000 mètres, ci	600	
Sentier de 2 mètres, de Guessiba à Ben-Iebka. 10 centimes le mètre. Distance, 2,200 mètres, ci.....	220	
Dans les mêmes conditions, de Ben-Iebka à Ain-Ouinkel, 1,200 mètres, ci.....	120	
Mêmes conditions de Guessiba à Abd-el-Ouedia. Distance, 1,600 mètres, ci.....	160	

Enceintes.

Enceinte de Guessiba.....	1,140	1,860
——— d'Abd-el-Ouedia.....	360	
——— d'Ain-Ouinkel.....	360	

Travaux pour les eaux.

Réparation au puits de Ben-Iebka.....	200	1,600
A Guessiba, abreuvoir et lavoir.....	1,200	
Travaux à la source d'Abd-el-Ouedia.....	200	
TOTAL des dépenses pour la commune de Guessiba...		5,710

Le nombre des familles de la commune étant de 72, c'est comme subvention moyenne 82 francs par famille.

Digitized by Google

COMMUNE D'ARZEW.

Désintéressement.

Elle occupe, 1° la terre de Bel-gaïd, dont l'acquisition, selon toute apparence, coûtera	8,000f	11,000f
2° Les mecheta de Ali-ben-Youb, de Ben-Aïad, de Bou-Kelraï, qui doivent être reportés dans l'est; il doit être payé pour chacun de ces Mecheta 1,000 francs, soit	3,000	

Communications secondaires.

Chemin de Muley-Magoung à Guessiba (plaine unie), 5 mètres de largeur, à 15 centimes le mètre courant. Distance, 4,300 mètres, ci	645f	1,945
D'Arzew à Guessiba, par l'Oued-Chemmaar, 3 mètres de largeur, à 20 centimes le mètre. Distance 5,500 mètres, ci.	1,100	
Chemin de Muley-Magoung à Tesmani, 5 mètres de largeur, à 10 centimes le mètre. Distance, 2,000 mètres, ci...	200	

Enceintes.

Enceinte de Muley-Magoung	1,080f	1,740
El-Ahmia	660	

Travaux pour les eaux.

A Muley-Magoung, à Ahmia, à Arzew, les nécessités pour l'eau sont satisfaites	//
TOTAL des dépenses pour la commune d'Arzew	14,685

Arzew compte pour 130 dans le nombre des familles à établir dans la commune d'Arzew et qui sont au nombre de 200, ce qui donne comme chiffre de dépenses, 73 francs par famille.

COMMUNE DE BETEOUA.

Désintéressement.

Elle embrasse, 1° deux Mecheta des Ahmian, celui de Bel-Reix Ould-Amar en entier, celui de Brahim-ben-Chourah en partie, aux conditions précédentes.

Digitized by Google

C'est à payer pour chaque Mecheta 1,000 francs, ci.....		2,000f
2° La partie ouest et la partie est des Beteoua, laissées en jouissance de la partie sud de leur village.....		"
Communications secondaires.		
De Betcoua au Sig par Assi-el-Hamoud, à 5 mètres, 20 centimes par mètre. Distance 4,000 mètres, ci.....	800f	1,670f
D'El-Hamoud par Tesmani, jusqu'aux limites de la tribu, 3 mètres de largeur, 10 centimes par mètre. Distance 65,000 mètres, ci.....	650	
De Tesmanni à Beteoua (mêmes conditions de largeur et de prix). Distance, 2,200 mètres, ci.....	220	
Enceintes.		
Enceinte de Beteoua (village européen).....	1,080	2,580
——— de Tesmanni.....	660	
——— d'El-Ray.....	840	
Travaux pour les eaux.		
A Beteoua. — Pompe au grand puits.....	800	4,000
——— Abreuvoir et lavoir.....	1,400	
A El-Ray. — *Idem*.....	1,000	
A Tesmanni. — *Idem* (proportions moindres).....	800	
TOTAL des dépenses pour la commune de Beteoua.....		10,250

La commune comptant 100 familles, la subvention par famille pour l'installation est de 102 francs.

COMMUNICATIONS PRINCIPALES NÉCESSAIRES AU POINT DE VUE MILITAIRE ET POLITIQUE, CONSIDÉRÉES DANS LES LIMITES DES 7 COMMUNES ACTUELLES.

Ce sont les routes d'Oran à Arzew et à Mostaganem. D'Arzew au Sig et à Mostaganem.

Leur ouverture est indépendante de tout projet de colonisation. Elles sont indispensables au point de vue militaire et politique: mais les travaux qu'on y entreprendra en temps utile favoriseront évidemment la colonie dans son développement, comme viabilité, à cause des ressources qu'elles

Digitized by Google

procureront sur les lieux par les bénéfices du travail offert aux bras inoccupés. Il serait donc entendu qu'en même temps que la population serait dirigée sur les espaces indiqués, les communications qui viennent d'être désignées seraient entreprises sur un tracé définitif, mais par de premiers travaux d'ouverture. Dans ce système, en donnant 6 mètres de largeur à ces communications, avec 50 centimètres par mètre courant accordés immédiatement, on atteindrait le but proposé dans les données suivantes :

Route d'Oran à Arzew. — Son trajet dans la zone à coloniser est de 29,000 mètres, à 50 centimes le mètre, ci.....	14,500f	33,500f
D'Oran à Mostaganem, jusqu'à Beteoua (partie non commune à la précédente), 12,000 mètres, ci.....	6,000	
D'Arzew à Mostaganem 15,000 mètres, ci.....	7,500	
D'Arzew au Sig, jusqu'à l'extrémité N. E. de la saline seulement, 11,000 mètres, ci.....	5,500	

RÉCAPITULATION DES DIVERS CRÉDITS À OUVRIR POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DANS LA PARTIE DE LA ZONE D'ORAN IMMÉDIATEMENT COLONISABLE.

Désintéressement.

Achat du territoire de Christel.....	6,000f	20,000f
Indemnités aux 6 Mechetas des Ahmians.....	6,000	
Terre de Bel-Quaïd.....	8,000	

Communications principales nécessaires au point de vue militaire et politique.

Dans l'ensemble de sept communes.....	33,500	33,500

Communications secondaires ou vicinales.

Commune de Sidi-Ali.....	2,250	15,465
——— Assian-Toual.....	1,900	
——— Gudyeil.....	3,000	
——— Tazout.....	3.450	
——— Guessiba.....	1,250	
——— Arzew-le-Port.....	1,945	
——— Beteoua.....	1,670	
A REPORTER.....		58,965

Digitized by Google

Report		58,965f
Enceintes.		
Commune de Sidi-Ali	4,320f	
——— Assian-Toual	4,880	
——— Gudyeil	2,280	
——— Tazout	960	19,010
——— Guessiba	2,250	
——— Arzew-le-Port	1,740	
——— Beteoua	2,580	
Travaux pour les eaux.		
Commune de Sidi-Ali	7,200	
——— Assian-Toual	6,900	
——— Gudyeil	9,800	
——— Tazout	2,200	31,700
——— Guessiba	1,600	
——— Arzew-le-Port	"	
——— Beteoua	4,000	
Total des dépenses pour la zone d'Oran		119,675

Cette dépense de 119,675 francs, le chiffre des familles étant de 952, donne une subvention, par famille, de 125 fr. 70 cent. et de 104 fr. 70 centimes seulement, en déduisant les sommes à payer comme désintéressement.

COMMUNE DE MOSTAGANEM ET D'ASSI-MAMACHE.

Désintéressement.

Il n'y a pas lieu à désintéressement en argent; la disponibilité s'obtiendra par des échanges.

Communications secondaires.

Elles existent.

Enceintes.

Village Des Jardins	1,080f	
Assi-Mamache	1,500	3,420f
Aïn-Nouïsi	840	
A reporter		3,420

Digitized by Google

Report.....		3,420f
Travaux pour les eaux.		
Au village Des Jardins : puits revêtus, pompe, abreuvoir, lavoir, qui serviront aux environs.....	2,400f	
Assi-Mamache, mêmes travaux.....	2,400	6,200
Aïn-Nouïsi.....	1,400	
Communications principales.		
Celles de Mascara par Masera et d'Arzew par Mazagran existent ; la route des mulets, par les Beni-Chougran, paraît devoir être entreprise. Elle parcourt 15,000 mètres dans les deux communes précitées, à 50 centimes par mètre, ci.....		7,500
Dépense totale.....		17,120

COMMUNES DU SIG (SAINT-DENIS ET L'UNION).

Désintéressement.

Les désintéressements ont été indiqués; ils n'engagent dans aucun déboursement de fonds.

La colonisation, sur ce point, est en voie d'exécution. Les travaux d'exécution sont déjà accomplis en partie ou tendent à se compléter. Il y a pas de proposition à établir.

La route d'Oran à Mascara jettera des moyens de travail dans cette localité.

COMMUNES DE MASCARA ET DE SIDI-DAHO.

Désintéressement.

Le territoire de Sidi-Daho n'a pas encore été étudié, et il n'est pas possible, avant cette étude, de donner une solution à la question de désintéressement.

Communications secondaires.

De Sidi-Daho à Mascara : embranchement sur la route d'El-Bordj; 5 mètres d'ouverture à 20 centimes le mètre. Distance 1,000 mètres, ci.....	200f	
De Sidi-Daho par Ras-el-Aïn, 2,000 mètres, ci.....	400	600f
A reporter.....		600

Digitized by Google

	REPORT...	600f
Enceintes.		
Sidi-Daho	1,500	
Le Keurt	1,500	4,500
Ras-el-Aïn	1,500	
Travaux pour les eaux.		
Abreuvoir et lavoir au Keurt	1,200	
Idem à Ras-el-Aïn	1,200	2,400
TOTAL des dépenses pour les deux communes de Mascara et de Sidi-Daho		7,500

VILLAGE ROUTIER DU TLÉLATE.

En attendant l'époque où l'invasion de la 2e partie de la zone colonisable d'Oran amènera la constitution de la commune du Tlétate, la formation d'un centre de population sur ce point paraît ne pas pouvoir être retardée. Un village routier de 50 familles y sera donc formé. Il lui sera attribué un territoire de 400 hectares, dont le prélèvement sera réglé par la direction des affaires arabes, en prenant 200 hectares sur le territoire des Smélas, 50 aux Féranin, qui recevront en échange, comme Sabega, la terre de Si-el-Madani, et 150 aux Hel-Zmeiti (Garabas), qui recevront, aussi comme Sabega, la terre d'Abd-ben-Ferrag et Chigr-Bou-Alem dite des Adaïda, qui est équivalente.

Désintéressement.

Il n'y en aura pas en argent.

Communications.

Elles existent.

Enceintes.

Village du Tlélate (enceinte destinée à recevoir les convois isolés et à entourer le village)	1,500f
A REPORTER...	1,500

Digitized by Google

Report...	1,500f
Travaux pour les eaux.	
Conduit latéral depuis les marabouts de Sidi-Larbi-Ber-Afor par la rive gauche, à 3 francs le mètre courant pour un travail d'ouverture. Distance, 6,000 mètres, ci.....	18,000
Total des dépenses au village routier du Tlélate.....	19,500

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES POUR AIDER À L'INSTALLATION DE LA COLONISATION DANS LES DIVERSES LOCALITÉS MENTIONNÉES.

Zone d'Oran : 7 communes.....	119,675f
Mostaganem : 2 communes.....	17,120
Le Sig : 2 communes (projets antérieurs).....	»
Mascara : 2 communes,.....	7,500
Village routier du Tlélate.....	19,500
Chiffres auxquels il convient d'ajouter un fonds commun de réserve pour les dépenses imprévues de.....	36,205
Ce qui constitue la demande d'un crédit de.....	200,000

Il résulte de ce qui précède que pour rendre possible l'établissement de 2,332 familles, nous demandons un crédit de 200,000 francs [1]. Je vous propose, Monsieur le Maréchal, de demander au Gouvernement que cette somme soit prélevée sur les 800,000 francs de contribution de guerre imposée aux Harars. Cette disposition, si elle est admise, ne nécessitant point un vote du parlement, nous permettrait de commencer immédiatement les travaux.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respect.

Le Lieutenant général commandant la province d'Oran,
DE LA MORICIÈRE.

[1] Cette somme de 200,000 francs pour 2,332 familles donne une moyenne de 86 francs par famille, qui représente les dépenses à faire par l'État pour les travaux d'utilité publique qui doivent être exécutés avant l'installation des familles. Les dépenses de cette installation proprement dite restent à la charge des concessionnaires.

Digitized by Google

N° 2.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT

DE LA PROPRIÉTÉ TERRITORIALE DANS LES TRIBUS.

INTRODUCTION.

On est aujourd'hui unanime sur ce point que le seul moyen d'arriver à résoudre ce qu'on appelle la *Question d'Afrique* est d'établir sur le sol d'Algérie une population chrétienne assez considérable pour nourrir l'armée, fournir à son recrutement et à son entretien et imposer par sa masse aux populations musulmanes. Nous supposons, en outre, qu'on est fixé sur le mode ou sur les divers modes de colonisation qu'on emploiera. Nous pensons qu'on a l'intention d'essayer tous les systèmes.

Admettant qu'on est d'accord sur les principes, nous espérons qu'on va se mettre à l'œuvre; mais là encore, au moment de passer de la théorie à la pratique, plusieurs questions de la plus grande importance se présenteront. L'existence de la population musulmane sur le sol à en-

Digitized by Google

vahir; les droits divers dont elle y jouit et qu'il faudra régler par des désintéressements; sa déportation sur d'autres lieux choisis, pour arriver à la libre disposition de la terre; la convenance des localités, leur partage, leur assignation pour l'installation de la population nouvelle, les travaux de première urgence: toutes ces questions demanderont du temps, cet élément précieux, qui, s'il nous manquait, changerait un avenir fondé sur mille sacrifices, mais riche d'espérances, en une catastrophe.

C'est dans cette préoccupation que nous avons essayé de préluder à ces études, destinées à préparer les débuts de la colonisation dans la province d'Oran, mesurant le terrain à lui donner sur le développement que, livrée à ses propres ressources, elle devrait avoir pour assurer son indépendance et défier la famine. Trop heureux si, par ce travail nous avions pu avancer de quelques jours l'époque d'une telle situation!

L'objet de ce travail est de désigner et en quelque sorte de préparer dans la province d'Oran les lieux où, dans des conditions de sécurité et de salubrité, une population européenne puisse venir s'implanter dès à présent avec un chiffre tel, que, les approvisionnements par mer étant interceptés et tout apport par les indigènes cessant, cette population fût susceptible de produire en céréales de quoi suffire:

1° A sa subsistance et à celle de ses bêtes de labour;

2° A la subsistance des 25,000 habitants des villes de la province et des 2,000 chevaux ou mulets qui y existent;

3° A la subsistance des 25,000 hommes de troupe et de

Digitized by Google

6000, chevaux ou mulets, force militaire nécessaire dans l'état de choses actuel pour garder les côtes et contenir les indigènes.

Pour nourrir en céréales 25,000 citadins et 25,000 soldats, il faut annuellement 100,000 quintaux de blé.

Pour 2,000 chevaux ou mulets des villes, pour 6,000 de l'armée, il faut annuellement en moyenne 100,000 quintaux d'orge environ.

L'hectare de blé, après prélèvement de 1/20e pour la semence, rend en moyenne 8 quintaux. Les conditions sont les mêmes pour l'orge.

Un laboureur peut cultiver 8 hectares par an. En comptant moitié blé, moitié orge, on a comme production nette 32 quintaux de blé et 32 quintaux d'orge.

Sur quoi, pour la nourriture de la famille, composée de 5 à 6 personnes, il faut prélever 12 quintaux de blé, plus environ 12 quintaux d'orge pour les bêtes de labour, dont moitié seront des chevaux, moitié des bœufs.

Il reste en excédant sur la production, pour la consommation générale :

20 quintaux de blé et 20 quintaux d'orge.

Ce qui, pour satisfaire à une consommation de 100,000 quintaux de chaque espèce, suppose 5,000 laboureurs, ou 25 à 30,000 âmes de population agricole, et la disponibilité de 80,000 hectares, soit en moyenne 16 hectares par laboureur, dont moitié labourable, le reste susceptible de le devenir avec quelque travail.

Il s'agit de trouver cette surface de 80,000 hectares.

Un triangle ayant Oran et Mostaganem pour base, et

Digitized by Google

Mascara pour sommet, permet de la mesurer largement et dans des circonstances convenables.

Une première zone se circonscrirait ainsi : en partant du littoral à Andalouse, gagner Tenn-Salmet et continuer directement jusqu'au grand lac; tourner à l'Est pour en suivre le bord jusqu'à sa pointe Est; marcher sur la limite des Smélas et des Garabas, la suivre jusqu'au Tlélate, remonter le ruisseau jusqu'à Sidi-Salah; regagner la grande route pour passer entre la forêt et les Hel-el-Aïd; se diriger parallèlement à la Dayt-oum-el-Relaz; se prolonger le long de la saline d'Arzew par son bord Est et par les puits d'El-Hamod; gagner le ravin de Habaït-el-Cadi, pour se fermer au Nord à la Macta, le littoral fermant le polygone.

La surface ainsi enveloppée peut être évaluée de 85 à 90,000 hectares, dont 60,000 labourables ou susceptibles de le devenir.

A Mostaganem, un demi-cercle décrit de Mazagran, avec un rayon de 8 à 10,000 mètres, présente à la colonisation un champ favorable sur une superficie de 6,000 hectares.

Entre Oran et Mostaganem, vers la base du triangle, on trouve de grands marais formés par l'Habra et par le Sig; ils sont la cause d'une insalubrité qui interdit actuellement de coloniser dans leur voisinage. Toutefois, dans la partie supérieure du Sig, une localité s'éloigne assez du foyer des miasmes pour n'en pas craindre les influences : c'est Saint-Denis, dont les terrains environnants ont une contenance de plus de 4,000 hectares dont la presque totalité est arrosable.

D'autres points, sur les routes d'Oran à Mascara, de Mostaganem à Mascara, ceux surtout où ces routes rencontrent

Digitized by Google

des cours d'eau ou des sources abondantes, pourraient servir avantageusement à fonder des centres agricoles; les principaux sont : Ardjat-Bieda, Sidi-Daho, l'Oued-el-Hamman, le Kert, etc. En prenant autour de ces points des rayons de culture, en étendant celui de Mascara selon l'importance actuelle et croissante de cette ville, enfin en recherchant autour de Sidi-bel-Abbès, et sur la ligne qui joint cette localité à Oran, ce qu'il y aurait à faire comme colonie, on arriverait au chiffre de 10,000 hectares de terres labourables, ce qui, ajouté aux précédentes estimations, complète le total de 80,000 hectares précédemment fixé.

Cet aperçu sur la situation des surfaces colonisables indique deux genres de colonisation : dans la zone d'Oran, au Sig, à Mostaganem, c'est d'une *colonisation compacte* dont il s'agit, s'agglomérant pour former des communes, dominant par sa masse le pays arabe fractionné autour d'elle; hors de là, c'est une colonisation par grands villages détachés, protégés par des enceintes plus solides que pour les centres de colonisation compacte, dotés de terrains suffisants par un prélèvement fait sur le territoire de la tribu. Véritables jalons de l'invasion de la population chrétienne, ces villages, placés sur les routes, y feront gîte, bénéficieront des travaux de communications en s'y employant et du mouvement des voyageurs. Au point de vue politique, ils imposeront aux tribus turbulentes, offriront au besoin un point d'appui sous leurs murs aux plus pacifiques, et, par la sécurité dont ils jouiront, donneront la véritable mesure de la soumission qu'il faut obtenir et maintenir partout. Nous appellerons cette colonisation celle des *villages routiers* : elle sera l'objet d'un appendice à ce travail.

Digitized by Google

ÉTUDE SUCCESSIVE DES ZONES

DÉSIGNÉES POUR LA COLONISATION COMPACTE.

1re zone. Elle a été indiquée : le plan en précise les limites; de plus les divisions principales de cette zone, selon le genre de propriété, ont été marquées par des couleurs distinctes.

Les territoires civils ont été entourés par un relèvement de teinte violette sur leur contour.

Les territoires possédés par les tribus sur des titres réguliers et les propriétés particulières ont reçu une teinte rose.

Les territoires des tribus existant comme usufruitières sur le sol où l'État leur a permis de s'établir, sans pouvoir aliéner (condition désignée par le nom de *Sabega)*, ont conservé la *teinte da papier.*

Les propriétés de l'État, soit à titre d'héritage des Turcs, soit à titre de confiscation ou d'extinction de familles, sont couvertes d'une *teinte jaune.*

Les forêts dont l'État doit se réserver en tout ou partie la propriété ont été teintées en vert.

DES TERRITOIRES CIVILS.

Oran est entouré d'un territoire civilement administré, dont l'étendue a été fixée en 1843. Sa surface est de seize lieues carrées ou de 25,000 hectares environ.

Autour d'Arzew, la commission consultative a proposé et fait réaliser l'acquisition d'un territoire pour le centre de

Digitized by Google

population déjà existant : une transaction avec un détenteur particulier a rendu cette opération facile.

Il n'y a pas à entrer dans les détails sur ces territoires acquis à la colonie, si ce n'est peut-être pour rappeler les conditions de leur constitution.

Autour d'Oran, les Turcs s'étaient réservé près d'eux des espaces où campaient des douars isolés ou appartenant à des tribus ayant certaines attributions dans la constitution du gouvernement du bey : c'étaient, par exemple, les courriers, les gardiens de troupeaux, ceux qui étaient chargés de soigner les bêtes de somme du beylik, de les conduire dans les expéditions, etc. La chute des Turcs, les événements qui ont succédé, détruisirent cette organisation, et la terre resta libre : c'est ainsi que nous avons trouvé la vacance des emplacements de Sidi-Chaami, de Sidi-Marouf. Le bassin de Mers-el-Kébir, aujourd'hui contesté, dépendait du beylik, à titre d'apanage des officiers de la milice turque qui résidaient à Mers-el-Kébir. Ailleurs, comme dans la plaine d'Andalouse, comme au Figuier et à Miserghin, c'étaient des terres réservées par l'État pour des cultures et qui nous sont revenues. Les espaces intermédiaires étaient remplis, 1° par des propriétés collectives, telles que la terre des Zmélas, qui s'étend le long du lac, entre Miserghin, le Figuier et la Sénia, dont le territoire résulte même d'une acquisition faite sur la terre des Zmélas; 2° par des propriétés particulières. Mais nulle part n'existait la tribu constituée, ayant ses droits d'habitation, d'usufruit ou autres, tels qu'ils existent partout ailleurs et tels que nous les avons reconnus chaque fois que nous avons accepté une soumission, sans faire de restriction sur ce qu'avait consacré

Digitized by Google

le régime turc, que nous invoquions d'ailleurs comme base de départ pour un ordre régulier.

Ce qui fut donc tout simple autour d'Oran, la disposition d'un premier territoire pour *l'élément colonial*, devient plus compliqué, lorsqu'il réclame la place de la tribu et qu'il doit y avoir pour celle-ci, selon sa densité, resserrement sur une portion de son territoire ou translation sur un territoire nouveau. Chacune de ces nécessités exige une appréciation exacte de l'état des lieux et des données sommaires de statistique qui s'y rapportent; la 2e appelle le choix du territoire nouveau à occuper.

On conçoit aisément que, dans une question si compliquée par les divers modes de posséder, par l'impérieuse obligation de faire à la tribu des conditions acceptables dans les déplacements qu'elle devra subir, il est indispensable que l'intervention de l'État ait seul accès, qu'elle exclue la spéculation particulière, qui ne produirait que l'agiotage et la désorganisation des populations, avec toutes ses graves conséquences. Il y a donc à observer rigoureusement ce principe, qu'*en dehors des limites du territoire civil, tous les territoires destinés à la colonisation devront faire retour au domaine de l'État, quelle que soit leur origine, pour être répartis par lui à un titre uniforme entre les colons.*

Ce préambule expliquera la nature minutieuse et spéciale de la reconnaissance qui va suivre.

Terres du beylik.

Elles proviennent généralement du beylik des Turcs, par suite de réserves des localités arrosables ou particulièrement fertiles faites par les beys, qui y plaçaient leurs serviteurs,

Digitized by Google

les faisaient cultiver directement, ou les donnaient comme apanages à certains dignitaires. A ces terres se rattachent les terres confisquées et celles dont les détenteurs s'éteignent sans successeurs.

Terre des Ferragas.

Elle ne figurera ici que pour mémoire ; elle est comprise dans la circonscription civile, qu'elle déborde cependant dans sa partie Est, près de Sidi-Marouf et de Sidi-Chami.

Terre de Si-el-Madani.

Elle formait le territoire d'un petit douar des Garabas, qui, ainsi que cela a lieu pour la tribu entière, en avait l'usufruit, le fonds inaliénable appartenant à l'État. Ce douar a disparu par extinctions, et l'État se trouve reprendre la disponibilité de la terre. Son extrémité N. est marquée par deux petits relèvements, dont l'un s'appelle Smara ; à l'Est elle touche la route d'Oran au Tlélate : sa surface, qui a la forme d'un trapèze, est de 45 hectares; le sol est très-fertile; les puits de Tnesat, dont l'eau est bonne et abondante, sont à 1,200 mètres dans le S. E.

Terre du Tlélate.

Elle est située au N. de la route d'Oran à Mascara, sur la rive gauche du Tlélate, au S. de la Daya des Mahmid; elle était un des apanages du kalifa du Cheurg : actuellement elle est envahie par les fractions limitrophes des Garabas : sa surface est de 600 hectares, arrosables par le Tlélate, au moins pendant les mois de printemps. Le terrain est excellent; la production est annuelle, soit en blé, soit

Digitized by Google

en orge. Le système général d'irrigation laisse peu à désirer : il faudrait y poser quelques vannes pour modérer le débit des eaux. Avant tout, il faudrait faire au Tlélate un petit canal latéral sur la rive droite, à partir des deux marabouts des Sidi Larbi Berafor; il éviterait l'absorption des eaux dans le lit du ruisseau, dont le fond est mêlé de pierres et de sable.

On aurait ainsi de quoi arroser, même pendant l'été. La localité est fiévreuse par le voisinage de 3 lacs ou bassins, dont le principal est le Dayt-oum-el-Relaz, où le Tlélate porte l'excédant de ses eaux, avant d'aller se déverser dans le grand lac d'Oran, qu'il n'atteint que par les grandes pluies d'hiver. L'insalubrité varie avec l'époque du desséchement des bassins. On pourrait jeter au grand lac toutes les eaux du Tlélate pour les empêcher de remplir ces bassins; il faudrait lui faire un lit : d'ailleurs, l'insalubrité n'est pas telle, qu'elle doive faire renoncer à profiter d'un sol si riche. Il est complétement disponible.

Terre d'Ali-ben-Ferrag et de Chigr-Bou-Alem..

Elle est située sur la rive droite du Tlélate, à 1,000 mètres au-dessous du passage de la route d'Oran à Mascara.

La jouissance de cette terre fut concédée autrefois par le bey Hassen à Ali ben Ferrag, qui était bach-seir (chef des courriers), et à Chiqr Bou Alem, qui était kodja. Ils prirent des fermiers chez les Hadaïda (fraction des Garabas) : ceux-ci ont continué à cultiver pour leur compte cette propriété, qui doit faire retour à l'État; elle est limitée au N.-E. par le chemin d'Oran à Mascara, par Assi Moussa Touïl; au S.-O. elle touche la rivière. Elle forme

Digitized by Google

à peu près un trapèze, dont la surface est de 150 hectares.

Cette terre n'est arrosable que dans sa partie inférieure. Elle est dans de très-bonnes conditions de production. L'usurpation faite par les Hadaïda ne leur constitue aucun droit d'indemnité.

Terre de Dayt-Turkia.

Cette terre, qui était occupée par les Raznadjias du bey, est située sur le chemin de Sidi-Chami à Bou-Fatis : elle touche la route et s'élève jusqu'aux collines du S. Elle n'est pas arrosable. Les parties inférieures en sont fertiles; mais, faute de culture, les broussailles et le palmier nain commencent à les envahir. Elle a près de 800 hectares de surface : les puits de Bou-Fatis sont à 2,500 mètres de sa partie centrale.

Terre de Toumiat.

Elle est située à l'Est de Dayt-Oum-el-Relaz : sa limite nord est marquée par le pied des grandes collines qui s'abaissent du Karkour de Sidi-Lakdar. Elle était occupée par les Ferragas et a été évacuée par eux au moment de la chute du pouvoir turc; ils retournèrent à leur tribu, fixée entre le Sig et l'Oued-el-Hammam, décidés dans cette démarche par les fractions des Garabas qui les environnaient et qui s'attribuèrent la jouissance de ce domaine. L'émir, qui avait besoin des Garabas, qui étaient ses avant-postes en face de nous, ne les gêna jamais dans leurs empiétements, tandis qu'il les empêchait partout ailleurs.

Le terrain à Toumiat est fertile; quelques portions en sont cultivées, mais en général les broussailles l'enva-

Digitized by Google

hissent, et en beaucoup de points il faudra défricher pour mettre en culture. La surface de cette terre est de 1,20 hectares environ; elle n'a d'eau que par une mare située près de Sidi-Lakdar et qui tarit à la fin de l'été : alors il faut aller chercher de l'eau à Bou-Fatis ou à Assi-Moussa-Touil. Deux puits ont été essayés sur la limite sud de ce domaine, mais ils n'ont pas été creusés à une profondeur notable.

Terre des Sahilia.

Elle vient d'être acquise à l'État par les dispositions de l'arrêté du 18 avril 1846. C'était un Mecheta des Garabas. Ben-Yagoub, qui en était le détenteur, a émigré au mois d'octobre dernier, s'est rendu à la daïra et depuis a suivi l'émir dans ses incursions en Algérie. Ce Mecheta se divise en deux parties : l'une, située sur la zone de colonisation d'Oran, a pour limite au N.-E. le chemin d'Oran à Mascara par Assi-el-Bied et Assi-Moussa-Touil; Sid-Jera-Maara en marque l'extrémité Nord. Le plan complétera cette indication. La surface de cette première partie, qui offre beaucoup de bonnes terres, est de 650 hectares; l'autre, limitrophe aux Oulad-Ali, en dehors de la zone proposée, a une surface à peu près égale : elle est également fertile. Elle pourra être affectée, soit à des locations, soit à des échanges. Sur chaque Mecheta, il reste un douar, en totalité 40 tentes. Il est indispensable qu'elles subissent les conséquences de la désertion de leur chef; autrement le but de l'arrêté serait sans effet.

Ces deux douars, à l'avenir, seront soumis, pour leurs cultures, à la condition naturelle de payer à l'État le loyer

Digitized by Google

de la terre sur laquelle ils seront établis par lui, sans préjudice du payement des autres impôts.

Les terres du beylik de la zone colonisable d'Oran se résument ainsi :

Terre de Si-el-Madani.....	45 hectares.
— du Tlélate.....	600
— d'Ali-ben-Ferrag et Chiqr-Bou-Alem.	150
— de Dayt-Turkia.....	800
— de Toumiat.....	120
— des Sahilia (comprise dans la zone).	650
Total.....	2,365 hectares.

TRIBUS PROPRIÉTAIRES DU SOL QU'ELLES OCCUPENT.

PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES DANS LA ZONE COLONISABLE D'ORAN.

(Cette nature de propriété est caractérisée par la dénomination de Melk.)

Christels.

Cette tribu, formée de la réunion de gens venus des différentes villes de la province, présente un titre très-régulier qui délimite son territoire, et en justifie l'acquisition au prix de 1,000 dinars d'or (le dinar valant 2 douros d'Espagne), soit 12,000 francs (ancienne valeur). Le vendeur fut le bey Mohamed-el-Kébir. Le plan présente les limites de ce territoire, dont la surface est de 6 lieues carrées ou de 9,600 hectares. Son aspect et sa nature sont très-variés; au bord de la mer, sous un long arrachement parallèle au rivage et dans la partie Nord de son abaissement, s'étendent de beaux jardins arrosés par deux sources, dont l'une est

Digitized by Google

très-abondante. Les jardins ont une surface de 50 hectares ils sont plantés d'arbres fruitiers. On y cultive avec succès le *henné*. Entre les jardins et la montagne est le village de Christel. Il compte 62 familles; c'est la population de la tribu. Quelques Espagnols, amenés sur ce point comme ouvriers dans une entreprise de sparterie, y sont actuellement fixés avec leurs femmes et leurs enfants. Une location de jardin a été faite à l'un d'eux par les indigènes. Au nord de Christel, à une demi-lieue, on trouve une petite source ferrugineuse, Aïn-Defla, dont les eaux sont tièdes; au côté opposé, au sud, à 2 lieues le long du rivage, est une autre source, Aïn-Feranin; elle marque un point de la limite : elle arrosait un jardin; elle pourrait être utilisée avec quelques soins. La montagne des Lions s'élève au-dessus d'Aïn-Feranin : elle marque un point de la limite. Ses versants sont boisés en buissons épineux, lentisques et chênes verts, qui sont très-riches en kermès. Azelef présente une source d'une certaine importance. Touirès désigne un beau bassin de terres fertiles. Entre Touirès, Télamine et Assi-Mefessour s'étend une plaine dont Gudyeil occupe le centre. Le fond en est très-riche ; une grande partie a été envahie par les palmiers nains et les broussailles; la source de Gudyeil, obstruée par les boues où piétinent chaque jour les bestiaux, serait susceptible, avec quelques travaux, de donner des irrigations jusque dans la plaine. A Tazout, on trouve des terrains humides où il suffit de faire une excavation pour avoir de l'eau ; de belles terres légèrement sablonneuses s'étendent de Tazout vers Tafren ; au N.-E. de Tazout, le Djebel-Manissat présente à sa crête de grands accidents rocheux : ses pentes,

Digitized by Google

peu accessibles, sont couvertes de broussailles ; on y signale sur plusieurs points la présence du minerai de fer. En considérant attentivement la nature du terrain, on peut assurer que le territoire de Christel offre actuellement un cinquième de sa surface au moins, soit 2,000 hectares, tout préparé à la culture des céréales : avec des défrichements assez faciles on arriverait au chiffre de 6,000 hectares. Il existe dans le surplus des lieux très-favorables à la plantation des vignes ; la partie boisée pourrait être améliorée ou continuer à servir comme pâturages.

La population s'élève, ainsi qu'il a été dit, à 62 familles, c'est-à-dire à 360 individus; la surface du territoire est de 6 lieues carrées, ce qui donne 60 individus par lieue carrée. Christel cultive en céréales 180 hectares. La relation entre la surface disponible et le nombre d'habitants, l'étendue restreinte des cultures, expliquent comment ce territoire, malgré son appartenance régulière, a été envahi à Gudyeil, à Mefessour, par les limitrophes, qui, en assumant la responsabilité des événements qui se produiraient sur la route ou dans les environs (ce dont ne pouvaient se charger les gens de Christel), jouirent à leur aise, chez ces derniers, de terrains fertiles et d'eaux abondantes. C'est le fait des Ouled-Sidi-Mansour (Garabas) à Gudyeil et d'un douar de Bou-Relrab des-Ahmian'a-Mefessour. Ils ne peuvent d'ailleurs justifier aucun droit par un titre, et ils ne sont, ni les uns ni les autres, admissibles dans les prétentions qu'ils pourraient élever pour ne pas vider les lieux qu'ils habitent, lorsqu'il y aura lieu d'en disposer.

Digitized by Google

Propriété particulière de Bel-Gaïd, cadi d'Oran.

L'origine de cette propriété remonte au moment où les Espagnols sortirent d'Oran; le bey Mohammed-el-Kébir fit alors des dons de terrain sur ce qui venait de lui échoir par cette circonstance. Un nommé Mustafa-ben-Nioub reçut en partage tout ce qui entoure le port d'Arzew, en partant de Mers-Chcher, pour se diriger au sud jusqu'à l'Oued-Chemmaar, dont la limite suit le cours pour se diriger ensuite sur l'Oued-Tesmamid au point où il sort des collines, le cours de ce ruisseau jusqu'à la mer formant le polygone. Cette vaste propriété, transmise à des héritiers, a été achetée en 1845 par Si-ben-Gaïd, cadi d'Oran; il en a revendu presque immédiatement le tiers à l'État, ce qui a constitué le territoire d'Arzew. Il en reste encore entre ses mains 1,000 à 1,200 hectares, dont il est disposé à se défaire. Cette dernière partie est assez mauvaise et nulle pour la culture des céréales ; peut-être pourrait-on y planter des vignes. Il ne faut pas compter sur ce point plus de 600 hectares labourables, Arzew compris.

Terre de Bou-Médian-ben-Ismaël.

Elle s'étend à l'ouest de la route d'Oran à Mascara, par le Figuier, et se termine à Dika; elle appartient par héritage au neveu de l'aga Mustafa-ben-Ismaël-Bou-Médian-ben-Ismaël; il en a déjà vendu une partie : la partie sud est encore entre ses mains : on le dit disposé à s'en défaire. La surface de cette terre, qui est d'une grande fertilité, pourrait avoir de surface totale 450 à 500 hectares.

Digitized by Google

Terre des Asamnias.

Elle est située entre la terre du beylik d'El-Kerma et les Sahilia; Assi-el-Biad en fait partie. La possession est constatée par un titre régulier qui existe entre les mains du khalifa de Mascara, Si-Brahim; il la tient de son père, le bey Osman. Cette terre est comprise aux 3/4 dans le territoire civilement administré, où le détenteur jouit paisiblement de ses droits. Il a pour colons partiaires un douar originaire des Garabas, qui cultive sur une portion de la terre et fait valoir l'autre pour le khalifa. Cette terre supporte les impôts ordinaires de l'achour et de la zekkat; la surface extérieure au territoire civil est d'environ 350 hectares.

Outre les puits d'El-Biad, dont deux donnent de l'eau potable, il existe encore un bon puits près de l'Assi-Bou-Nefad.

RÉCAPITULATION SOMMAIRE DES TERRITOIRES ET TERRAINS MELK AVEC LEURS SURFACES.

Christels	9,600 h.
Propriété de Bel-Gaïd	1,000
Propriété de Bou-Médian-ben-Ismaël	450
Terre des Asamnias (hors du territoire civil)	350
TOTAL	11,400 hectares.

Digitized by Google

TERRITOIRES DES TRIBUS

EXISTANT COMME USUFRUITIÈRES SUR LE SOL OÙ L'ÉTAT LEUR A PERMIS DE S'INSTALLER SANS POUVOIR ALIÉNER.

(Le mot de *Sabega* désigne la condition d'une terre ainsi occupée.)

Bétéoua.

Cette tribu est originaire du Maroc, de la côte du Rif; elle s'était fixée à Chguiga, près de Mazagran. Le bey Mohamed-el-Kébir, ayant voulu disposer de cette localité, transporta les Bétéouas sur les ruines d'Arzew; il leur assigna un territoire limité comme il est indiqué sur le plan, mais sans leur en conférer la propriété. — Dans cette nouvelle position, les Bétéouas se partagèrent des terres, firent des jardins et bâtirent des maisons. Pendant nos années de guerre, ils ont dû tout abandonner. Une partie, enlevée par l'émir, a servi à peupler Tagdemt; une autre regagna Mazagran; beaucoup s'en allèrent isolément habiter les villes.— Ralliés en partie, ils comptent aujourd'hui 64 familles et cultivent approximativement 380 hectares de terre; leur territoire a une surface de 2 lieues et 1/2 carrées, soit de 4,000 hectares, dont plus de moitié en bonnes terres : le reste, couvert de brousssailles, est susceptible d'être défriché. C'est une moyenne de 125 habitants par lieue carrée et 1/10e de la surface mis en valeur. Le village de Bétéoua a 2 puits au pied de la colline sur laquelle il est construit: l'un, plus profond, mais de meilleure eau, existe près de la mosquée. Dans le prolongement de la colline qui limite au sud la petite plaine qui s'étend le long de la mer, entre Bétéoua et Arzew, on trouve, en trois points différents, des

Digitized by Google

sources, dont deux, celles de Chabat-el-Ray et de Tesmamid, ont une réelle importance. Dans la partie Est, il n'existe ni source ni puits, et la Macta, à son embouchure, est presque toujours salée.

Ahmian.

Le territoire d'Ahmian s'étend du cap de l'Aiguille aux marais de la Macta, de l'Ouest à l'Est. Il a la forme générale d'un 8; sa surface est de 16 lieues environ ou de 25 à 26,000 hectares, dont actuellement les 10/11es sont couverts de broussailles. Cependant, plus de la moitié des terres sont dans de bonnes conditions de fécondité, si on les défrichait. Le bord de la mer, qui est très-accidenté du côté de Djebel bou-Arous, conviendrait bien pour des vignes. Plus à l'Est, les oliviers réussiraient; au centre, il existe d'excellentes terres. Les eaux y sont bien réparties. La partie de l'Est, vers la Macta, est dans de moins bonnes conditions; les eaux y sont rares; par suite, l'habitation plus difficile; les parties voisines du marais sont, en outre, malsaines.

La concession usufruitière en a été faite aux Ahmian sans leur demander de rétribution particulière, et sans priviléges d'exemption d'impôts. Cette disposition traditionnelle est fort ancienne : aucun titre ne vient l'infirmer.

Les Ahmian vivent sous la tente; ils sont installés par Mecheta : chaque chef de famille dans le principe a été appelé à recevoir sur la concession totale une certaine surface délimitée pour lui et pour ceux qui se rattachaient à lui comme parents ou serviteurs. Cette organisation a subsisté jusqu'à nous sans modifications.

Digitized by Google

On compte 12 Mecheta, dont suit l'état :

	NOMBRE de tentes.	TERRES cultivées.
Mecheta Ben Aïsa-ben-Della	15	56 h.
——— Beb-Aiad	17	70
——— Ali-ben-Youb	11	60
——— Bou-Relrab	7	30
——— Ben-Reir-Ould-Amer	9	18
——— Brahim-ben-Chourach	44	180
——— Ben-Nekka	18	72
——— Ben-Assani	18	50
——— Mahmid	8	60
——— El-Gueramin	30	120
——— Adda-beu-Begrit	22	44
——— El-Megraïa	12	70
TOTAL	211	830

Ce qui correspond pour la population à 1,266 individus et pour les terres cultivées à 830 hectares.

D'où il résulte que la densité de la population est de 80 individus par lieue carrée,

El la culture dans la proportion de 1/31 de la surface.

Comme productions particulières, on trouve dans la partie de l'Ouest boisée en chênes verts beaucoup de kermès, et une plante appelée *melrata*, dont les feuilles donnent par infusion une liqueur qui sert à teindre en jaune les cuirs des pantoufles en usage dans le pays.

Il y a à signaler ici une prétention dont une portion du territoire des Ahmian, le Mecheta de Megraïa, est l'objet de la part des Bétéouas; ceux-ci en ayant eu la jouissance pendant quatre années sous le bey Hassen, disent en être proprié-

Digitized by Google

taires, ce dont ferait foi l'acte d'un cadi. Cet acte, emporté au Maroc par un nommé Si-Mohamed-Bagrdad, n'a pas été représenté.

Garabas (proprement dits).

Le territoire de cette tribu, qui de la rive gauche du Sig traverse le Tlélate et s'étend jusqu'auprès d'Oran, est Sabéga sans exception; nous n'en examinerons que la partie comprise dans la circonscription de la zone proposée autour d'Oran.

La terre, chez les Garabas, se divise en Mechetas, qui portent chacun le nom du chef de famille auquel il a été donné primitivement, et aussi souvent le nom du détenteur actuel; dans certains cas, le Mecheta se trouve se composer de deux parties séparées, ce qui, au moment du partage, fut fait dans le but de répartir les pâturages et les terres labourables d'une manière équitable. Cette observation est nécessaire pour l'intelligence du plan.

La nature du pays des Garabas, dans la partie que nous considérons, est d'ailleurs très-variable. Les pentes des grandes collines sont boisées en broussailles; dans tout le N.-E. elles descendent rapidement vers les fonds pour envahir les terres labourables. La région la plus fertile et la mieux cultivée avoisine le Tlélate et Tnésat.

Digitized by Google

MECHETA DES GARABAS

COMPRIS DANS LA ZONE DE COLONISATION D'ORAN.

NOMS des mecheta.	POINT CENTRAL de chaque mecheta.	TENTES par douar.	SURFACES cultivées.
El-Féranin.....	A Azelef.....	3	8 h.
Id. (mecheta double)	Sur le Tlelate, vis-à-vis Sidi-bel-Reir.....	18	64
Hel-ben-Sabeur...	A Assi-Sidi-Ali.....	3	8
Idem.....	Au Tlelate, au N. de la grande route d'Oran.....	5	24
El-Menasia.....	A Assi-ben-Okba.....	56	140
Idem.....	Pointe O. de Dayt-Oum-el-Relaz.....	"	"
O-Mesaoud.....	A l'O. de la saline d'Arzew, à Hadja-Reira (puits).....	62	160
El-Refafra.....	A Assi-Bezia (sans eau).....	6	18
Jardin des Refafra.	Près du Tlelate, au S. de la route d'Oran par Assi-Moussa-Touil.....	"	"
Ben-Guermoud et Medjeari.....	A Assi-ben-Fereah.....	30	70
Rebaia.....	A Chaab-Telasi.....	"	"
Idem.....	A Assian-Tnesat.....	42	135
Debboui.....	A Dar-Debbi.....	11	47
Heb-bou-Redimi (Ahmed-bou-Redimi et Adida réunis)	A Dayt-Oum-el-Relaz.....	55	149
Hel-el-Ameur.....	A Assi-Ameur.....	12	38
Idem.....	Pointe E. de Dayt-Oum-el-Relaz.....	"	"
El-Selatena.....	Pointe S. O. des salines.....	46	150
Oulad-Sidi-Manfour	A Telamine.....	49	280
Oulad-Sidi-el-Bechir ben-Yagoub.....	Au S. de Dayt-Oum-el-Relaz..	14	150
El-Ararchas.....	A Assi-ben-Enda.....	12	54
Idem.....	Plaine du Tlelate, route d'Assi-Moussa-Touil.....	"	"
	A REPORTER.....	424	1,495

Digitized by Google

NOMS des mecheta.	POINT CENTRAL de chaque mecheta.	TENTES par douar.	SURFACES cultivées.
	REPORT.....	424	1,495 h.
Hel-el-Aid.....	Bord S. de Dayt, Oum-el-Relaz à Saridj-bou-Gedra.....	24	72
Hel-Aïssa.....	A l'O. de la Daya des Mahmid.	12	40
Dahse.....	A Chabat-el-Bia.....	10	25
Idem.....	A Chabat-bou-Fouka.....		
Mahmid.....	Daya des Mahmid.....	12	72
El-Haouaret.....	.....	25	60
Touama.....	Environs des puits de Tnesat.	10	20
Hel-Semeyly.....	Entre Tnesat et le Tlelate...	14	56
El-Refafra.....	Sur le Tlelate, près de la terre du Beylik au S.....	22	65
Aalemia.....	Dans la plaine du Tlelate...	"	"
(Parenté de Labib-bou-Alem.....	Le long de la route d'Oran à Mascara, au N. de la route.	"	"
	TOTAUX.....	553	1,905 h.

Le chiffre de 553 tentes correspond à une population de 3,318 individus.

La surface totale du terrain des divers Mechetas énoncés est de 16 à 17 lieues carrées, 27,000 hectares environ, d'où il résulte que la population par lieue carrée est de 207 individus, et que le rapport de la terre cultivée est de 1/14 avec la surface totale.

RÉSUMÉ DES TERRITOIRES SABEGA.

Beteouas	4,000 hectares.
Ahmian	25,000
Garabas	27,000
TOTAL.....	56,000

Digitized by Google

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

La direction donnée à la limite, en la faisant partir d'Andalouse pour aller joindre le lac par Temsalmet, embrasse, à l'ouest du territoire d'Oran, une surface de 5 lieues et 1/2 carrées, soit environ 8,000 hectares, disponibles pour la colonisation. Les points principaux qui s'y trouvent sont Iefry et Sidi-ben-Aïssi : le premier est sabega, le second melk; de part et d'autre il y a de l'eau, mais elle est beaucoup plus abondante à Sidi-ben-Aïssi, où les terres de jardin et de culture ont plus d'étendue. Dans son voisinage, à l'est, on trouve encore une petite plaine, ordinairement cultivée en céréales. Plusieurs sources coulent sur le versant de la crête qui s'étend entre Iefry et Sidi-ben-Aïssi. Le reste du pays est boisé en fortes broussailles et en arbres épineux.

RÉCAPITULATION DES TERRES

DISPONIBLES AUX DIVERS TITRES DE POSSESSION.

Territoire civil	25,000	hectares.
Territoire d'Arzew (environs)	1,000	
Terres du beylik	2,365	
Terrains melk (tribus et particuliers)	11,400	
Territoires sabega	56,000	
Terrain désigné par la note supplémentaire	8,000	
TOTAL	93,765	

Ce qui excède l'estimation provisoire préalable la plus élevée de près de 4,000 hectares.

Telle est la statistique sommaire de la propriété, des po-

Digitized by Google

pulations et des cultures dans la zone qu'on se propose de coloniser autour d'Oran.

La facilité avec laquelle les limites territoriales ont été précisées sur tous les points répond suffisamment à ces préoccupations, souvent exprimées, du besoin de régler la propriété du sol chez les Arabes. Lorsque, par exception, les conditions des possessions de tel ou tel lieu ont pu présenter de l'incertitude, c'est que les détenteurs étaient intéressés à faire perdre la trace de quelque usurpation sur la domaine de l'État.

En examinant le territoire de chaque tribu, on a pu apprécier le degré d'abandon dans lequel il se trouve ; les voies de communications principales ne sont que des sentiers étroits, résultant seulement du parcours, souvent obstrués de broussailles ou interceptés par des ravines. Les sources accessibles aux bestiaux sont des bourbiers. L'eau des puits est corrompue par tout ce que l'incurie des Arabes y laisse tomber et séjourner. Autour de la plupart de ces puits, des trous en terre servent d'auge pour abreuver les troupeaux. Ces trous finissent par former des mares infectes, dont les infiltrations délayent la terre ou la maçonnerie de la paroi iutérieure du puits, jusqu'à ce qu'un éboulement s'en suive. Ces accidents d'ailleurs ne déterminent pas le douar ou la tribu à entreprendre quelques réparations ; elle ira plutôt à 3 lieues plus loin chercher l'eau qui lui est nécessaire.

Dans le centre de la zone, les Oulad-Sidi-Manfour ont un pays actuellement sans eau. Cette circonstance les gêne beaucoup pour cultiver leurs terres qui entourent Télamine. Ils savent cependant qu'un ruisseau souterrain passe à

Digitized by Google

12 mètres au plus au-dessous de la surface du sol ; que jadis il a même donné, au moyen de norias, des irrigations importantes. Voici, d'ailleurs, quel est l'état des lieux : en un endroit dit Assi-Chefafra, à l'est de Télamine, dans un affaissement de terrain cylindrique de 6 mètres de profondeur et de 10 mètres de diamètre à son orifice, il existe un trou par lequel un homme peut se glisser : par là, à 2 mètres plus bas, il arrive au bord d'un conduit naturel de 1 mètre de largeur, profond de 2 mètres, au fond duquel l'eau coule avec bruit du sud au nord. Elle a une salure franche, mais qui n'empêche pas de la boire : la preuve, c'est qu'à grand' peine on y vient remplir quelques outres. Cependant les Oulad-Sidi-Mansour n'ont point trouvé entre eux l'accord, la direction et l'énergie nécessaires pour entreprendre les travaux à faire pour bénéficier d'une si précieuse ressource. Cette inertie, cette incapacité est générale dans la race arabe de toute la province. Il lui reste encore pour les irrigations un peu de ces instincts qui lui acquirent une véritable célébrité ; mais, même dans ce genre, elle ne saurait entreprendre actuellement un travail tant soit peu considérable, moins encore en régler les effets.

Si l'on jette les yeux sur les cultures, on voit combien la terre offre de facilités au travail de l'homme et combien celui-ci, trop clair-semé sur sa surface, la néglige. Disposant de grands espaces, il choisit les plus favorables et se retire avec insouciance devant l'invasion des bois sur le sol destiné à la charrue ; chaque jour les friches augmentent. Cependant le nombre de troupeaux de la tribu ne permet pas que la terre devienne une forêt ; les incendies en font jus-

Digitized by Google

tice, et la vaine pâture achève de réduire à l'état de broussailles toute végétation.

Telle est la situation : il était important de la constater surtout au point de vue des désintéressements à donner aux éléments de la population indigène, lorsqu'on devra les déplacer. Ces déplacements ne dateront pas certainement du même jour; il est de notre intérêt de les rendre successifs au fur et à mesure des besoins : agir autrement, serait rendre complet cet état d'abandon du sol déjà si avancé et dont nous venons de constater les funestes effets. Toutefois, tandis que ce mouvement d'évacuation graduelle s'opérera, la colonie aura déjà marqué ses progrès d'invasion; les travaux que l'État entreprendra pour faciliter le développement de celle-ci, les routes, la multiplication des puits, l'aménagement des fontaines, les travaux d'irrigation, les desséchements, etc., auront renouvelé la face du pays et donné à distance une augmentation de valeur à la terre. Cette augmentation serait-elle la base sur laquelle on devrait traiter ultérieurement de la cession du territoire avec les détenteurs actuels? Ce serait assurément les faire bénéficier d'améliorations auxquelles ils n'auront pas concouru. Il rentre donc dans les règles exactes de la justice de baser les compensations à donner à l'avenir sur l'état actuel, qui ne changerait pas si le pays restait livré aux mains dont nous le reprenons.

La condition des déplacements successifs a été invoquée comme nécessaire pour empêcher le sol de tomber entièrement en friche; il est un autre motif pour qu'il en soit ainsi : celui de conserver sur la terre, jusqu'à ce qu'on l'occupe, une population qui assume la responsabilité des

Digitized by Google

événements, meurtres ou vols, qui pourraient s'y produire. Le vide, à cet égard, est la pire de toutes les situations : car dès lors la répression devient presque impossible; du reste, il ne faut pas le méconnaître, dans la transition de l'état actuel à l'état indiqué, le voisinage des tribus est une chose à rechercher : leurs bestiaux, leurs transports, leurs produits divers, nous seront longtemps d'une utilité incontestable. Il faut s'en assurer la disposition, et, pour cela, apporter la plus grande attention à ce que nos progrès soient réguliers, à ce qu'ils ne désorganisent pas l'élément indigène. Le maintien de sa constitution rendra d'ailleurs plus facile la surveillance que nous devons exercer sur ses dispositions, dont nous ne pouvons méconnaître l'hostilité et contre lesquelles il faut toujours être en garde. D'autre part, il n'y a pas à craindre la gêne de son rapprochement : il ne passera pas certaines limites : l'expérience ne nous montre-t-elle pas partout les tribus faisant retraite devant la colonie? La fusion entre le chrétien et le musulman n'arrivera jamais : il faudrait de la part de celui-ci une abjuration impossible. Il ne peut être que dominé ou révolté [1].

QUESTION DES DÉPLACEMENTS

À EFFECTUER POUR ASSURER LA DISPONIBILITÉ DE LA ZONE À COLONISER AUTOUR D'ORAN.

Lorsque, dans cette zone, nous avons comparé le faible chiffre des populations avec la surface considérable des territoires qui leur sont attribués (Melk ou Sabega), nous

[1] Cette opinion, ainsi que quelques autres du présent mémoire, bien que généralement vraie, est néanmoins trop absolue, même pour la province d'Oran.

Digitized by Google

avons eu lieu de signaler les conséquences désavantageuses de cette disproportion. Elle existe pour presque toutes les tribus de la province. Une combinaison s'offre pour y remédier. Elle consiste à condenser la population de telle tribu sur une portion de son territoire, en appelant sur l'autre portion une population nouvelle prise, soit dans celles qui doivent successivement faire place à la colonie, soit dans l'élément colonial lui-même, lorsqu'il s'agira par exemple de la colonisation routière.

L'application de ce principe par l'État dans les conditions de rareté de la population assurera une disponibilité prolongée de terrains à la colonie. Dans les déplacements, il est bien évident, d'après ce qui vient d'être dit, qu'il ne sera pas donné aux intéressés dans leur nouvelle installation des surfaces égales à celles qu'ils occupaient, mais bien des surfaces réglées d'après leur force numérique, combinée avec les conditions statistiques dans lesquelles ils se trouvent, ce calcul sera facile.

Nous disons que cette disposition doit s'appliquer aux terrains Melk et Sabega. Pour les premiers, il y aura lieu à faire une expropriation; pour les autres, il n'y a que les impenses dont il faudra tenir compte pour donner des désintéressements équivalents.

Dans le cas particulier qui nous occupe, l'émigration d'une partie des Beni-Ahmers-Cheragas en faisant rentrer la plus grande partie de leur territoire au domaine de l'État, offre pour les déplacements à faire une surface étendue. Elle dispensera de recourir au moyen général indiqué. La possibilité d'en disposer exige toutefois quelques développements.

Digitized by Google

Le territoire vacant appartient aux fractions suivantes des Beni-Ahmers-Cheragas, dont nous donnerons en même temps la situation des populations au 11 mai de cette année.

DÉSIGNATION des fractions.	NOMBRE de tentes avant l'insurrect^on.	NOMBRE actuel.	TENTES absentes [au Maroc].
Oulad-Ali.....	815	810	5
Hazedj.....	792	93	699
Hassasna.....	131	60	71
Oulad-Sidi-Brahim.....	98	48	50
Oulad-Sidi-Raled.....	116	"	116
Oulad-Sidi-Ali-ben-Youb.....	"	"	"
TOTAUX.....	1,952	1,011	941

La surface du territoire de ces diverses fractions est approximativement de 65 lieues carrées.

Celui des Hazedj y figure pour près de 1/3, soit pour plus de 30,000 hectares; d'ailleurs les terres des Beni-Ahmers-Cheragas comptent parmi les plus fertiles de la province : celle des Hazedj, en particulier, et ces dernières suffiraient seules pour satisfaire au déplacement de la population indigène qui doit évacuer la zone colonisable autour d'Oran, et lui offrir les conditions d'espace, de qualité du sol et de salubrité. Celles de sécurité y seront-elles réunies? Les causes qui préparèrent l'émigration des Beni-Ahmers ne subsistent-elles pas encore? En effet, vis-à-vis du Tessalah, dans le Sud, s'étend une grande région actuellement dépeuplée, vaste forêt par laquelle les bandes des Beni-Matars, des Ouled-Talagr et de tous les Sahariens de

Digitized by Google

l'Ouest dirigent leurs incursions contre le Tell. C'est par là que les fugitifs du pays rentrent pour faire de fréquentes visites; c'est la route de toutes les influences malsaines qui viennent du Maroc travailler nos tribus du centre; n'avons-nous pas vu, il y a à peine trois mois, les Douars et les Zmélas, devenus tribus frontières par le départ des Beni-Ahmers, subir des malaises et des incertitudes, trembler dans Meleta et y réclamer l'appui d'un camp? Un peu plus tard, former eux-mêmes des rassemblements de cavalerie pour couvrir leurs labourcurs à hauteur d'Agbeil; cependant, quelques semaines après, ils passaient tout d'un coup la montagne et s'avançaient jusque sur le Sarno pour y faire paître leurs troupeaux. Les temps étaient devenus meilleurs, sans doute, mais ils n'eussent eu ces alternatives de terreurs et de confiance si Sidi-Bel-Abbès eût été, ce qu'il deviendra un jour, un centre de population considérable, auquel s'appuiera un maghzen, et où des établissements militaires permanents placeront la réserve des troupes de la division d'Oran. Courte distance de la mer, communications faciles avec Mascara pour l'Est, pour l'Ouest avec Tlemcem, dont la route sur Oran deviendrait plus sûre, moyens d'action plus rapprochés des hauts plateaux et dominant les influences de perturbation, protection plus efficace à l'installation coloniale, tout indique Bel-Abbès, ou tout autre point voisin, comme une position capitale dans l'ensemble des données de notre entreprise. Alors ce qui aura ses embarras dans un avenir rapproché, ce déplacement qui inévitablement devra atteindre, après les Garabas, les Zmelas et les Douars, se fera de lui-même; donnez à ces tribus un territoire où, dans leur incompatibilité avec

Digitized by Google

nous, elles puissent se retirer devant notre civilisation qui déjà les étouffe, et vous les verrez s'y porter avec empressement. Le développement de Bel-Abbès en est la condition.

CONDITIONS DES DÉPLACEMENTS.

Terres du Beylik.

Une seule, celle des Sahilia, présente une population de 40 tentes. Elle sera comprise dans le mouvement des Garabas, qui sera indiqué ultérieurement. Sa nouvelle situation sera définie.

TERRITOIRES MELK. (Propriétés particulières.)

Christel.

Cette population est sédentaire : elle peut sans inconvénient être enclavée dans le territoire de colonisation; elle conservera ses habitations, ses jardins avec tous les droits que donne la possession; ses cultures en céréales sont insignifiantes, cette année même elles ont été faites dans Meleta sur des terres prises à loyer; les gens de Christel ont une centaine de têtes de bœufs et 3 à 400 moutons. En leur laissant le bord de la mer, jusqu'à 2,000 mètres en deçà d'Ain-Féranin, et la partie supérieure de l'Oued-Beni-Ourian, en tout 1,600 hectares, on leur assurera un parcours suffisant. Le parti presque nul qu'ils tirent de leur territoire, excepté à Tazout où il existe quelques champs cultivés, ne permet pas d'en estimer la valeur à plus de moitié dans l'achat qu'ils firent entre les mains du bey Mohamed. Le remboursement à leur faire serait donc de 6,000 francs.

Digitized by Google

Propriété de Bel-Gaïd, près d'Arzew (partie de l'Ouest.

Des propositions d'achat ont été faites à Bel-Gaïd, il élèverait ses prétentions à 7 ou 8,000 francs.

Propriété de Bou-Médian-Ben-Ismaël, à Dika.

L'administration s'est déjà occupée de l'acquisition de cet immeuble.

Terre des Asamnia.

La plus grande partie se trouve comprise dans le territoire civil et entraînera le reste. S'il survient quelque transaction, le placement des tentes des Asamnia sur un autre point où l'État pourra leur donner des terres ne sera jamais une difficulté d'un instant.

TERRITOIRE SABEGA.

Bétéoua.

En raison de leur faiblesse numérique, de leur origine qui les sépare des Arabes, de leur habitation fixe, les Bétéouas peuvent être laissés dans la circonscription à coloniser sous les conditions suivantes : ils continueront à occuper le village bâti sur la colline. Ils y conserveront les enclos et jardins qu'ils possèdent. Ceux qui s'y trouvent entremêlés et qui ont été repris par l'État, par suite de l'absence de leurs possesseurs, serviront à conclure des échanges dont l'objet sera de rendre disponibles tous les terrains situés au pied de la colline, dans le voisinage des puits. Il sera constitué aux Bétéouas un territoire nouveau de

Digitized by Google

1,600 hectares, en rapport, 1° avec l'état numérique de la population, qui est de 64 familles; 2° avec l'étendue des terres cultivées annuellement (380 hectares); 3° avec le chiffre du bétail, qui est de 100 têtes de bœufs et de 400 moutons environ.

Les Bétéouas seront constitués propriétaires de leur territoire. Ces conditions n'admettent aucune indemnité.

Ahmian.

Les douze Mechetas des Ahmian seront réunis dans la partie est de leur territoire; une ligne passant par Hassi-el-Ahmod, Abaït-el-Cadi et Djebel-Hadid, jusqu'à la Macta, marquera leur limite nord-ouest; le reste de la limite restant tel qu'il a été indiqué. La direction des affaires arabes réglera le partage du nouveau territoire. Dans cet état, il présente encore une surface de plus de 7 lieues carrées, près de 12,000 hectares.

Les Ahmian comptant 211 tentes, c'est donc une moyenne de près de 60 hectares par tente qui leur est faite : d'autre part leurs cultures annuelles, qui sont de 830 hectares, sont dans le rapport de 1 à 15 avec la terre qui leur est assignée. Ils ont donc de larges ressources pour nourrir les 600 bœufs et les 1,800 à 2,000 moutons qui composent leurs troupeaux. Le marais de la Macta leur offre à cet égard de grandes ressources pendant presque toute l'année.

Toutefois, dans cette disposition, il faut tenir compte de la rareté de l'eau dans cet espace. Lorsque les eaux de la Macta en s'abaissant se salent, et que celles du marais cessent aussi d'être potables, les Ahmian fixés dans la région en question n'ont plus pour pourvoir à leurs besoins en eau

Digitized by Google

que les puits de Galfat, celui de Sidi-Meammar et ceux d'El-Ahmod. Il serait donc nécessaire, sans plus attendre, de procéder à des creusements de puits à la tête d'Abaïl-el-Cadi, à l'Oued Bou-Ralral, et dans le vallon des Guéranin, en même temps qu'à Assil-Ahmod on ouvrirait six nouveaux puits, dans l'est de ceux qui existent, à 200 mètres de distance, lesquels seraient affectés sans partage aux Ahmian : sur ces six puits, il faut en compter trois anciens qu'il suffirait de déboucher.

Les Mechetas à déplacer sont ceux de Brahim-ben-Chourah, Bel-Réir, Ould-Amar, Bou-Relral, Ali-ben-Youb, Bel-Aiad, Aissa-ben-Della. Ce sont ceux qui jouissent des meilleures conditions locales : ils ont de belles eaux, des terres d'un bon rapport. Les terres qu'ils devront occuper sont fertiles, mais généralement envahies par les arbustes. Il paraîtrait juste d'accorder à chacun des Mechetas précités une indemnité de 1,000 francs, soit 6,000 francs.

Les Ahmian ne conserveront toujours sur leur territoire réduit que leurs anciens droits de Sabega : un jour viendra où il sera nécessaire de leur faire opérer un nouveau déplacement, alors que les marais de la Macta étant desséchés, la région qui les entoure cessera d'être fiévreuse.

Cette considération est beaucoup moins importante avec les Arabes, qui résistent mieux que nous à l'influence des miasmes et en affrontent volontiers les dangers dans l'intérêt de leurs troupeaux.

Garabas.

Les Mechetas des Garabas, compris dans la circonscription à coloniser et dans les autres Mechetas de cette tribu,

Digitized by Google

ont une densité de population qui est de 210 individus par lieue carrée : elle empêche déjà de songer à exécuter une condensation sur le territoire même de la tribu : il faut donc procéder à un déplacement. La force de l'élément à déplacer permet d'ailleurs ici qu'il ait une existence propre, et diminue d'autant une tribu qui nous est juxtaposée et que nous ne pouvons affaiblir qu'à notre avantage. Le lieu immédiat de translation sera le pays des Azedj. On trouvera facilement des hommes et des rivalités pour constituer l'autorité dans la nouvelle tribu qui prendra le nom de Garabas des Tessalah. Placée au milieu des Beni-Ahmers, elle consolidera les Oulad-Ali et les autres fractions voisines dont une partie des tentes est restée; elle donnera le premier exemple de la dépossession des émigrants. Nous avons dit quel rôle devait jouer en même temps Sidi-bel-Abbès.

La direction des affaires arabes réglera le partage des terres, donnant à chaque Mechetа à raison de 30 hectares par famille. La qualité des terres rend ce chiffre très-suffisant pour les labours et les troupeaux. Les Mechetas dont il s'agit comptent 553 familles : c'est 16,590 hectares à prélever, ce qui constitue une densité de population de 331 individus par lieue carrée.

Il n'y a point d'indemnités à accorder en cette circonstance.

La région assignée offre des terres en plein rapport, l'eau y abonde : des puits, des sources, des ruisseaux la fournissent. A cet égard, les Mechetas transplantés seront dans des conditions bien préférables à celles qu'ils auront quittées. Les jardins du pays qui leur est ouvert, les matamores, etc. remplaceront ce qu'ils abandonneront en ce genre.

Digitized by Google

La séparation du sol natal n'en sera pas moins douloureuse, mais elle est nécessaire. L'occupation aura lieu comme Sabega.

Trois Mechetas des Garabas, qui se trouvent compris sur la limite de la forêt et de la circonscription coloniale d'Oran, suivront le mouvement des précédents : ce sont les Mechetas de Oulad-Ali-ben-Moussa, El-Rali-ben-Rahmoun et El-Abouchi. Ils comptent ensemble 57 tentes et recevront 1710 hectares sur le territoire des Azedj, toujours comme Sabega.

Enfin, les Sahilia, destitués de leurs droits de Sabega, recevront encore chez les Azedj un territoire d'une étendue moyenne de 1,530 hectares, basée sur l'existence de 51 tentes, mais ils y payeront le loyer de la terre qu'ils laboureront annuellement, sans préjudice des impôts de la zekkat et de l'achour.

Ainsi serait réglée l'évacuation de la zone à coloniser autour d'Oran.

Avant de terminer ce chapitre, nous déterminerons immédiatement les conditions à fixer aux Mechetas des Garabas qui entourent la forêt de Muley-Ismaël du côté du S. E.

Cette forêt appartient à l'État; elle possède plusieurs variétés d'arbres résineux, et particulièrement des oliviers sauvages de la plus grande beauté. Placée entre Oran et Saint-Denis du Sig, elle prendra nécessairement une importance qui ne permet pas de rester indifférent aux soins de sa conservation que plusieurs causes compromettent.

Ainsi, les Garabas fixés sur la rive gauche du Sig, dont l'état d'insalubrité ne permet pas encore d'ouvrir l'accès à la population européenne, disputent chaque année à la fo-

Digitized by Google

rêt les terres susceptibles d'être labourées. Il en est de même dans le Sud-Est et dans l'Ouest de ce domaine. Dans quelques clairières, on trouve même des cultures. Une délimitation peut seule y mettre ordre; elle aurait le tracé qui va être indiqué : de l'extrémité est de la Saline, suivre le chemin du Sig jusqu'à Sidi-Chigr, tourner à l'E. et passer successivement par le Djoub-el-Granif, Sidi-Halhal, les Matamores de Cada, les Matamores de Hel-el-Aïd, Sidi-Mohamed des Chouelbia, le ravin de Tenguerara, au point où la grande route le coupe, revenir avec elle jusqu'au delà de Djoub bou-Alem, prendre à gauche le chemin de Sidi-Salah et se refermer, sur la circonscription coloniable de la zone d'Oran, chez les Féranin. Ce polygone renferme une surface de 7 lieues 1/2 carrées, soit de 12,000 hectares, dont quelques parties assez rares sont déboisées et où il y aurait à faire des semis.

Il appartient à l'administration forestière de prescrire des mesures nécessaires pour vivifier cette forêt. Il faut mettre en première ligne un bon service de garde, pour empêcher les dévastations par les bûcherons, les charbonniers et les incendiaires et pour détruire l'habitude que prend le roulage, au retour de Mascara, de couper au hasard le long de la route, pour rapporter à Oran des chargements de bois; l'ouverture d'un système de routes dans la forêt sera nécessaire pour cette garde et pour l'aménagement; il facilitera la formation de réserves d'oliviers sauvages à louer à long bail pour être greffés. La forêt de Muley-Ismaël n'a pas un seul puits [1]. Les points où il existe de l'eau potable

[1] A El-Gabou, près de la route d'Oran à Mascara, vers le milieu de la forêt, il existe la trace de trois, qui sont comblés.

Digitized by Google

en sont généralement très-éloignés. Il faudra entreprendre des forages et les continuer avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'ils aient eu un bon résultat.

On remarquera qu'il existe, en dehors de la délimitation, des espaces boisés assez étendus. Il fallait faire la part entre les céréales et la forêt, et laisser, sur les rives de celle-ci, des ressources de bois suffisantes aux besoins, et même à l'industrie des douars limitrophes, pour se donner vis-à-vis d'eux plus de facilités, si ce n'est plus de droits d'établir le respect de la réserve faite.

ZONE PROPOSÉE

POUR ÊTRE COLONISÉE AUTOUR DE MOSTAGANEM.

Autour de Mostaganem et de Mazagran, les terres sont Melk et Beylik. Ces deux villes eurent autrefois une banlieue très-habitée : la guerre l'a dépeuplée; le départ des Turcs, les extinctions et de nombreuses émigrations ont laissé au domaine de l'État beaucoup d'héritages, qui tous encore n'ont pas été recueillis. Sur ces points, la population indigène ne peut pas être considérée comme vivant à l'état de tribu. Il n'y aura ni déplacements ni désintéressements collectifs à régler. A ce titre, la principale opération est déjà faite : c'était l'évacuation de l'enceinte de Mazagran par les indigènes. Elle date de 1845, elle a eu pour but la formation d'un centre européen. A Mazagran, les anciens habitants sont réunis aujourd'hui dans le village arabe de Tigdid; il compte 100 familles; un autre, celui de Rezegua, a été formé au sud-est des jardins, près la route de Mostaganem à Ennaro. Ils subsisteront tous deux sans inconvénient au milieu de la colonisation.

Digitized by Google

Les Deradel, qui comptent en tout 72 familles, habitaient la partie sud du territoire de Mostaganem. Ils n'avaient aucun droit de propriété et devaient être considérés comme Sabega. Récemment ils ont acquis régulièrement d'un Turc un territoire d'environ 700 hectares. Ils peuvent rester dans la position que leur assigne ce Melk.

Près du territoire de Deradel, à l'ouest, est un terrain de la contenance de 700 hectares, revenant au Domaine au titre d'habous.

Près de là, au sud d'Aïn-Nouisi, le polygone de colonisation fait une entrée chez les Borghia, et y comprend une surface de 600 hectares. Le territoire des Borghia appartient à l'État, qui le leur concède à loyer pour leurs cultures. L'espace est loin d'y manquer. La partie à prélever ne contient ni puits, ni jardins : elle ne peut être l'objet d'aucun embarras.

Reste le territoire des Hachem-Daro, tribu formée des éléments fugitifs d'autres tribus. Ce territoire se partage en biens Melk, et on n'y voit pas la société arabe réunie à l'état de douars. Les tentes campent isolément, ou bien au nombre de 3 ou de 4, lorsque plusieurs membres d'une famille ont conservé des intérêts communs sur leur patrimoine; chacun d'ailleurs habite le sol qui lui appartient et rien ne s'opposerait, avec de semblables habitudes, à ce que le gourbi remplaçât la tente, si ce n'était l'avantage qu'a celle-ci de conserver la possibilité de se dérober à l'occasion.

Il est facile de juger par la comparaison du chiffre de la population des Hachem-Daro avec la surface du territoire qu'ils occupent, que beaucoup de terrain peut devenir dis-

Digitized by Google

ponible. Il y existe aussi des terres vacantes; on arrivera par des échanges et des achats à faire place à la colonisation. L'État, par ses divers agents, devra en avoir l'initiative.

Ce travail n'a pu être proposé pour le moment d'une manière plus précise.

Les Hachem-Daro ont pour limitrophes, à l'est, les Chourfa-Hamadia (medgers), qui ont un territoire Melk.

Il faudra encore régler avec ceux-ci la cession de la partie angulaire, qui a servi à former, autour d'Assian-Tounin, un territoire disponible, ce qui ne doit rencontrer aucune difficulté. Il ne s'agit que de 400 hectares environ.

ZONE PRÉPARÉE

POUR ÊTRE COLONISÉE SUR LE SIG.

Cette zone embrasse :

La terre du Sig proprement dite, rive droite et rive gauche, celle des Zmélas et à l'est, celle des Ouled-ben-Aïcha. Elle comprend encore un angle du territoire Sabega des Taallait. Enfin, sur la rive gauche, la Mecheta des El-Aïd et encore l'extrémité sud du Mecheta de Aalemia.

Nous allons examiner successivement ce qui se rapporte à ces désignations.

Terre du Sig.

Elle est limitée, du côté du sud, par la ligne supérieure d'arrosage déterminée sur les deux rives du Sig par le grand barrage supérieur; les Turcs, lorsque le leur fut emporté, en construisirent un autre en branchages, un peu au-dessous

Digitized by Google

du marabout de Larba, et dès lors ils s'attribuèrent les terrains qu'il pouvait arroser, abandonnant les terrains supérieurs qui n'avaient plus d'eau pour les fertiliser. Nous avons trouvé les Garabas en jouissance de ces terres du deuxième barrage, dont il conviendra, pour l'extension de Saint-Denis, de faire reprise, sauf désintéressement.

Le canal d'irrigation de la rive droite est encore le seul achevé et déjà il produit ses résultats. Le canal de la rive gauche est en voie d'exécution; la surface arrosée est approximativement de 4,000 hectares.

Les Taallait cultivaient la terre du Sig, pour le compte de l'État. Cette tribu a un territoire suffisant pour qu'on n'ait pas à se préoccuper du sort de ses laboureurs avec lesquels nous rompons nécessairement l'ancien contrat.

Terre des Zmélas.

Elle est située au nord de la route d'Oran à Mascara au-dessous du Chrouf, dont le ravin la traverse et l'inonde, lorsqu'ils vient à se remplir d'eau.

Cette terre fut donnée en jouissance par le Bey Hassen à trois hommes principaux des Zmélas, entre autres à un homme très-important nommé Morselly. Ils y mirent quelques tentes pour la culture. Celles-ci, après la chute du gouvernement turc, et jusqu'à présent, sont restées sur la terre et y ont labouré pour leur compte; l'État en fera la reprise avec toute justice, et renverra les détenteurs aux douars des Zmélas, dont ils sont respectivement sortis.

La surface de cette terre est de 600 hectares environ. Le terrain est excellent et, presque annuellement, le Chrouf y jette les eaux pluviales dont il se grossit et assure

Digitized by Google

au sol une fertilité remarquable. Il n'existe pas d'eau plus rapprochée de cette terre que le Sig par le canal d'irrigation.

Terre des Oulad-ben-Aïcha.

Il n'y restait plus qu'un douar de quatre tentes; finalement il s'est séparé. Trois tentes ont rallié les Ferragas, une les Zmélas; cette terre est montagneuse dans la partie sud; dans la partie nord, elle offre des terrains favorables, dont la surface est de 250 hectares. On y boit des eaux du Sig. Les conduits d'arrosage rendront à cette localité une valeur que la difficulté d'y boire lui avait fait perdre : elle peut être englobée avec la terre des Zmélas dans les concessions à faire aux entreprises agricoles dont le Sig sera le centre.

Territoire des Taallait.

Le territoire des Taallait est Sabega.

Un angle de ce territoire, d'une surface de 150 hectares, se trouve compris dans la circonscription à coloniser. L'étendue générale du territoire des Taallait permet d'y faire ce prélèvement, sans qu'il en résulte d'inconvénient.

Mecheta des El-Aïd.

Ce Mecheta, sur lequel le grand barrage jettera des eaux, doit revenir à l'État. Il est placé de manière à ce que le rayon de culture du Sig doive l'embrasser. Les El-Aïd comptent 116 tentes et cultivent 350 hectares; le territoire vacant des Sahilia sur la rive droite du Tlélate, sous Quénan, présente une surface approximative de 1,600 hectares qui suffira pour les recevoir.

Digitized by Google

Mechetas des Aalemia.

La famille de Labib-bou-Alem occupe plusieurs Mechetas dans la riche plaine qui s'étend le long de l'Arich, sur la rive gauche du Sig, jusqu'au point où il disparaît dans un marais. Pour fertiliser cette plaine, les maîtres de ces Mechetas ont construit, au-dessous de Larba et sur une distance d'une lieue, une douzaine de barrages, dont huit encore jettent les eaux à droite et à gauche sur les rives. Cette eau n'est que le surplus des eaux de la rivière, non déviées dans les canaux d'irrigation du barrage supérieur; toutefois il s'en trouve assez encore, si peu que l'année soit pluvieuse, pour inonder de grands espaces, au lieu de les arroser, ce qui tient à ce que les canaux d'irrigation sont sans écluses et que rien ne suspend ou modère l'affluence de l'eau. La conséquence en est de convertir les bords du Sig en marécages improductifs et malsains. Il semblerait bon que l'État prît possession de ce système imparfait, et, pour dédommager les Aalemia de la surface de terrain qu'on leur enlèverait et dont il faudrait s'assurer la possession, il leur serait donné, à titre de Sabega, la petite terre de Ben-Begga, située près Sidi-Abd-el-Kader-bou-Adjemi, sur la route d'Arzew au Sig. Elle appartient au Beylik; sa surface est de 60 hectares; les Oulad-Sidi-Mansour l'ont cultivée pendant plusieurs années. Aujourd'hui elle est en location.

Cette dernière adjonction au territoire du Sig aurait pour objet principal d'assurer sa salubrité en se rendant maître des causes qui peuvent la compromettre.

Digitized by Google

PROGRESSION DE L'INVASION COLONIALE.

Dans le cours de ces études, nous avons déjà exprimé que le mouvement d'invasion de l'élément colonial devait être progressif. Nous allons indiquer comment nous l'entendons.

Dans la circonscription d'Oran, au delà du territoire civil, la colonie s'étendra d'abord le long du littoral par Assian-Toual, Azelef, Gudyeil, Arzew et Bétéoua sans dépasser au sud-est une direction générale allant de Sidi-Chaami à Bétéoua par Télamine.

Dans cette première époque, ce qui sera enlevé aux Garabas ne sera pas de nature à exiger encore leur translation.

La seconde époque aura pour préliminaire cette translation. Toute la zone d'Oran sera alors disponible.

Au Sig, tout peut s'accomplir à la fois.

A Mostaganem, la colonie doit être dirigée d'abord dans la région des jardins, vers Mazagran, la Stidia et Aïn-Nouïsi; le mouvement vers l'Est viendra après.

Il ne faut pas chercher l'explication de ces indications dans la plus ou moins grande sécurité du pays. Elle existe dans l'intérieur et au dehors du triangle de colonisation telle qu'on la peut désirer; de sages mesures, la force avant tout, la maintiendront. La colonisation avec ses exigences sera d'ailleurs la pierre de touche de la soumission réelle. Elle posera enfin dans leur véritable situation respective le peuple conquérant et le peuple vaincu. Par une aberration sans exemple, c'est des intérêts de ce dernier dont jusqu'ici se sont le plus inquiétés la plupart des théoriciens de la question; sollicitude pusillanime dont nous avons payé tous les frais; duperie compromettante vis-à-vis d'un ennemi quelque-

Digitized by Google

fois tranquille par épuisement, mais qui vous garde au cœur une haine implacable. La colonie peut seule par sa masse le réduire à l'impuissance de s'agiter.

Ainsi donc, s'il faut rendre l'invasion de la colonie progressive, ce n'est pas pour la ralentir, avec quelque arrière pensée tournée vers les indigènes, mais bien pour avoir plutôt des centres populeux où la société s'organise fortement, où l'échange des productions de toute nature se multiplie au bénéfice de tous. C'est encore, nous le répétons, pour ne pas faire le vide entre nous et la population arabe, qui, surveillée de près, doit fournir le tribut de son travail et de ses ressources à la colonie, l'environnant dans son expansion comme fait autour du champ défriché la haie formée avec les épines qu'on en a extirpées.

COLONISATION ROUTIÈRE.

Nous avons annoncé que la colonisation routière serait l'objet d'un appendice; ce qui précède permet de juger que son installation n'est pas destinée à rencontrer de véritables difficultés. Il ne reste donc plus à cet égard qu'une question d'études de détail dont les conclusions générales figurent provisoirement sur les plans qui accompagnent cette note.

Dans ce travail, fait en vertu des ordres de M. le lieutenant-général de Lamoricière, commandant la province d'Oran, M. Brahamcha, interprète principal, attaché à la division, a été chargé de la traduction des titres arabes. Les

Digitized by Google

levés ont été exécutés par M. Gellez, capitaine au 44e de ligne. Considérant la question au point de vue de l'introduction de la population européenne sur des espaces rendus libres, M. le chef d'escadron d'état-major d'Illiers, après avoir étudié la nature de ces espaces, et les moyens généraux d'amélioration à y appliquer, en a fait le partage en communes, offrant ainsi à toutes les tendances coloniales, quel que soit leur mode de procéder, une première base d'appréciation des conditions dans lesquelles elles viendront se placer. Cette étude forme un cahier particulier.

Oran, le 25 mai 1846.

Le Lieutenant-colonel d'état-major,

L. DE MARTIMPREY.

Digitized by Google

Digitized by Google

N° 3.

MÉMOIRE

SUR LA MANIÈRE DONT IL CONVIENT DE PARTAGER ENTRE LES CONCESSIONNAIRES LES TERRES DONT L'ÉTAT A ACQUIS LA LIBRE DISPOSITION.

Les réserves nécessaires à la population indigène et pour forêts de l'État étant faites, nous allons chercher à établir nos 5,000 colons : les uns sur les terres, cours d'eau, sources et puits qui restent disponibles dans l'intérieur du triangle (Oran, Mostaganem et Mascara), triangle que nous appellerons le berceau de la colonisation dans la province d'Oran; les autres répartis par groupes sur les lignes de communication les plus fréquentées ou dans des localités tout à fait exceptionnelles.

Nous essayerons en même temps de constituer la commune en partant de ce principe qu'on peut, dans l'origine, lui donner une superficie considérable par rapport au chiffre de la population, et qu'on sera toujours à même de la scinder plus tard, alors que, la presque totalité du territoire étant défrichée et que de nouvelles eaux ayant été trouvées, les habitants s'y trouveront en plus grand nombre.

Digitized by Google

Pour compléter notre travail, nous indiquerons :

1° Les routes et chemins qu'il serait indispensable d'ouvrir pour relier entre eux et avec nos principales villes tous ces nouveaux centres de population;

2° Les travaux de desséchement qu'il sera nécessaire de faire, tôt ou tard, pour assainir le pays et permettre aux Européens d'aller l'habiter sans crainte;

3° Les travaux à faire dans chaque localité pour trouver de nouvelles eaux, améliorer le régime de celles qui existent ou rendre possibles des irrigations.

TERRITOIRE CIVIL D'ORAN.

964 familles. — 25,000 hectares.

Nous ne parlerons que pour ordre des localités comprises dans l'intérieur du périmètre soumis à la juridiction civile, où déjà plusieurs centres de population existent et où d'autres sont à créer.

Nous les énumérerons, pour ajouter les familles agricoles qui s'y trouvent ou qui doivent aller s'y fixer à celles que nous proposerons de placer sur le territoire encore mixte, et nous fixerons un chiffre approximatif pour toutes les familles qui sont déjà établies ou pourront s'établir isolément sur la partie du territoire civil non comprise dans les dépendances de ces divers centres de population, qui sont :

La Senia (existant).....	50 familles.
Sidi-Chamy (existant).....	54
Misserghin, anc. et nouv. village (existant)...	130
Le Figuier (à faire).....	80
A REPORTER.....	314

Digitized by Google

Report.....		314 familles.
Assi-el-Abiod (à faire).....		30
Aïn-Beida (à faire).....		50
Assi-el-Gir (à faire).....		30
Sidi-Marouf (à faire).....		30
Plaine d'Andalouse (à faire).	sur l'Oued-Sidi-Amadi.	100
	Aïn-el-Anseur.....	10
	Aïoun-Turc.....	40
	Aïn-Sidi-bou-Asfar....	15
	Aïn-Sidi-bou-Ameur...	30
Jefry (à faire).....		5
Dar-Beida (existant).....		10
Total.....		664
auxquelles nous pouvons ajouter sans crainte.. pour les familles qui s'intercaleront isolément		300
au milieu de ces villages et hameaux; soit donc		964

familles agricoles qui pourront s'établir sur le territoire civil actuel d'Oran, où il peut y avoir 16,000 hectares, au moins, de terres arables. Ce chiffre donne, en moyenne, 26 hectares pour chacune des 964 familles.

COMMUNE D'EMSILA.

103 familles. — 8,000 hectares.

A l'ouest d'Oran, et comme enclavée de trois côtés entre le territoire civil et le grand lac, se trouve une superficie de 8,000 hectares de terres qui appartiennent à l'État; il y existe plusieurs sources sur lesquelles on pourrait établir des centres de population dont l'ensemble formerait une commune; c'est un pays de montagne, aujourd'hui couvert

Digitized by Google

de bois, et dans lequel on ne rencontre que de temps à autre quelques bassins et vallons propres à la culture des céréales. Du côté d'Emsila, et sur le bord du lac entre autres, nous avons vu de belles moissons. Nul doute donc que des Européens qui se livreraient simultanément à l'élève des bestiaux, au commerce du bois et à l'agriculture, ne finissent par rendre cette contrée aussi productive que beaucoup d'autres. Nous ne savons véritablement quelle localité indiquer plus particulièrement pour chef-lieu de la commune. Ras-Mta-Geddara est le point le plus éloigné vers l'ouest, tandis qu'il faut que le chef-lieu de la commune soit placé de telle sorte que les habitants des autres villages et hameaux le rencontrent à peu près sur la route qu'ils devront suivre pour venir à Oran.

Sidi-ben-Aïssy est dans une montagne aride et difficile.

A Aïn-Regada, il y a trop peu de terres arables.

Les autres sources, telles que Aïn-Sefsef, Dechera, Aïn-el-Bia, Serig-Ouled-bey-Bralinn et Aïn-Mta-bey-Messabey, sont trop secondaires pour qu'on puisse y placer des centres de population considérables.

Nous nous bornerons donc à donner à cette commune le nom d'Emsila qui semble lui revenir de droit, quel qu'en soit le chef-lieu, et à indiquer la quantité de familles qu'il serait possible de placer sur chaque point. D'autres plus compétents que nous désigneront le chef-lieu.

A Sidi-ben-Aïssy, où il y a de bons jardins potagers.....	20 familles
A Ras-Mta-Gedara.....	30
A REPORTER.....	50

Digitized by Google

Report.....	50 familles.
A Aïn-Regada.....	15
A Aïn-Sesfef.....	5
A Dechera.....	3
A Serig-Ouled-bey-Bralinn.....	10
A Aïn-Mta-bey-Messabey.....	20
Total..... ...	103 familles.

Peut-être aussi ce vaste territoire pourrait-il être divisé en deux communes, dont les chefs-lieux seraient Sidi-ben-Aïssy et Ras-Mta-Geddara.

COMMUNE D'ASSIAN-TOUAL.

200 familles. — 3,500 hectares.

Toutes les eaux de la commune d'Assian-Toual et une partie de celles de la commune de Sidi-Aly étant, si ce n'est complétement identiques, au moins dans des conditions tout à fait analogues, nous allons en faire une description générale qui servira une fois pour toutes.

Ces puits, car il n'est ici question ni de sources ni de ruisseaux, sont situés au centre de bassins qui se succèdent de l'est à l'ouest depuis la plaine de Telamine, dont ils semblent être le prolongement, jusqu'à Sidi-Marouf et Sidi-Chamy. Toutes les parties basses de cette contrée sont très-fertiles. Aujourd'hui que, par paresse ou faute de bras pour les cultiver, les indigènes ont abandonné toutes leurs terres au hasard, les broussailles et les palmiers nains ont envahi ces riches vallons, qui, à une époque que nous ne saurions préciser, ont dû être parfaitement cultivés et couverts de belles et abondantes moissons; de temps à autre on y ren-

Digitized by Google

contre des ruines qui prouvent que cette plaine n'a pas toujours été déserte. Le nombre de puits en service que nous y avons trouvés, à assez petite distance les uns des autres, leur solidité, leur ancienneté, le soin tout particulier avec lequel ils ont été construits, et ceux, en nombre plus considérable encore, hors de service et à moitié comblés, dont on nous a montré les emplacements, prouvent qu'une population nombreuse a vécu tout autour et que les eaux ne manqueront jamais dans cette contrée là où on voudra se donner la peine de creuser. La profondeur des puits peut varier de 15 à 20 mètres. Partout les eaux sont abondantes; partout aussi les irrigations seraient faciles au moyen de norias. Le nombre des puits pourrait être augmenté, comme nous l'avons déjà dit, suivant les besoins de la population. Les eaux ne seront donc point un obstacle à l'établissement d'un nombre de familles plus ou moins considérable sur tel ou tel point, et nous ne baserons ici nos calculs que sur la quantité de terres dont nous pouvons disposer pour chaque village ou hameau. Nous ajouterons que nous avons goûté toutes ces eaux et que nous ne les avons pas trouvées partout de la même qualité; nous ne pouvons attribuer cette différence qu'au plus ou moins de propreté des puits, que rien ne garantit et qui, tous sans exception, auraient besoin d'être curés avec le plus grand soin. Nous sommes convaincus qu'après cette opération, les eaux, fort potables dans l'état actuel, seraient toutes plus agréables au goût et partout à peu près les mêmes.

Cette commune serait toujours essentiellement agricole; c'est le pays le plus salubre que nous connaissions.

Digitized by Google

VILLAGE D'ASSIAN-TOUAL.

Les eaux d'Assian-Toual étant abondantes et de bonne qualité, au milieu d'un pays fertile et extrêmement propre à la colonisation, on pourrait en faire le chef-lieu de la commune et y placer 80 familles. Quelques-uns des terrains avoisinants sont rocailleux, mais susceptibles néanmoins de pouvoir être avantageusement utilisés comme pâturages ou pour des plantations.

HAMEAU D'ASSI-AMEUR.

Les eaux de ses puits sont fort bonnes; des irrigations y seraient très-faciles; c'est une excellente position sous tous les rapports pour l'établissement d'un centre de population: nous proposerons d'y placer 30 familles.

HAMEAU D'ASSI-BOU-NIF.

Ce puits est situé dans la direction de Sidi-Marouf, à moins d'une lieue d'Assi-Ameur, et se trouve absolument dans les mêmes conditions que ce dernier. Nous nous bornerons à dire que nous voudrions y voir placer 30 familles.

HAMEAU D'ASSI-BEN-ENDA.

Situé dans un joli vallon des plus fertiles, entre deux jardins de cactus et à peu près à moitié distance entre Assi-Ameur et Assi-Bou-Nif; ce puits ne diffère en rien des premiers. On peut y placer 30 familles.

HAMEAU D'ASSI-BEN-FERRÉAH.

Situé dans le voisinage de la plaine de Telamine, ce puits est dans les mêmes conditions que plusieurs de ceux dont

Digitized by Google

nous venons de parler. A une petite distance vers l'est, se trouve un autre puits dont l'eau n'est potable, en ce moment, que pour les bestiaux; il serait sans doute d'aussi bonne qualité que celui de Ben-Ferréah, dont les eaux sont excellentes, si l'on en retirait toute la vase et les saletés que nous y avons remarquées. En tout cas, il pourrait être avantageusement utilisé pour les irrigations et les bestiaux du hameau de Ben-Ferréah. On devrait y placer 30 familles.

COMMUNE DE SIDI-ALY.

170 familles. — 4,800 hectares.

En parlant de la commune d'Assian-Toual, nous avons fait une description générale de la majeure partie des puits qui se trouvent dans celle de Sidi-Aly. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit.

VILLAGE DE SIDI-ALY.

Comme Sidi-Chamy, village du territoire civil, Sidi-Aly se trouve dans d'excellentes conditions pour l'établissement d'un centre de population européenne. Assez près encore d'Oran pour aller y vendre chaque jour leurs fruits, leurs légumes et leur laitage, les habitants de Sidi-Aly pourraient s'occuper simultanément et de l'agriculture proprement dite et d'un peu de jardinage; les terrains qui dépendront de ce village devront, il est vrai, être tous défrichés avant qu'on puisse y mettre la charrue; mais les broussailles qui couvrent le sol indemniseront en partie les colons des premières dépenses qu'ils auront à faire, et les terres y sont de si bonne qualité, que les récoltes s'y succéderaient sans interruption

Digitized by Google

pendant bon nombre d'années. Nul doute que le village de Sidi-Aly ne soit bien vite en voie de prospérité. C'est à Sidi-Aly, qu'après la paix de 1837, l'administration militaire avait fait parquer les nombreux troupeaux que l'émir Abd-el-Kader payait à la France en vertu du traité de la Tafna; c'est dire que les eaux et pâturages n'y manquent pas. Plusieurs puits avaient été alors creusés par les troupes pour abreuver plus facilement les bestiaux; ces puits se sont comblés et nous n'en avons plus trouvé qu'un seul en service, celui qui existait déjà sous les beys et dont les parois auraient aussi besoin de quelques réparations.

Nous proposons de placer à Sidi-Aly 100 familles.

HAMEAU D'ASSI-BEN-OKBA.

Comme ceux d'Assi-Ameur, d'Assi-bou-Nif et d'Assi-ben-Enda, les environs d'Assi-ben-Okba sont excellents et propres à la culture des céréales. Des irrigations y seraient faciles. Le nombre des puits peut être augmenté; on pourrait y placer 20 familles.

HAMEAU D'ASSI-EL-BÉCHIR.

Ces deux puits qui ne sont séparés l'un de l'autre que par une distance de 5 à 6 mètres sont situés à 1 kilomètre au plus, au sud de la route d'Oran à Arzew, dans le fond d'un ravin dont les berges paraissent peu propres à la culture des céréales; mais dont le lit quoique resserré, renferme une quantité de terres à céréales assez considérable pour qu'il soit permis d'y placer 20 familles, lesquelles d'ailleurs jouiraient de la petite fontaine d'Aïn-Dehenne qui en est peu éloignée, et où nous ne croyons pas devoir placer un centre

Digitized by Google

de population, parce qu'on nous a assuré qu'elle tarissait pendant les grandes chaleurs. Nous sommes convaincus cependant que, si on la travaillait de manière à ce qu'elle fût moins chargée et à ce qu'elle fût abritée, il serait possible d'y conserver de l'eau en toute saison. Les puits d'Assi-el-Béchir sont peu profonds (2 ou 3 mètres au plus). Il nous a paru qu'il serait facile de les utiliser pour arroser les terres du lit du ravin qui sont situées en aval.

CARRIÈRES DE PLÂTRE.

Depuis plus d'une année des spéculateurs ont obtenu la concession de carrières de plâtre situées sur le bord de la mer, un peu à l'est de la pointe de Canastel, dans un terrain extrêmement difficile, non loin du sentier qui conduit directement d'Oran à Christel et au pied nord du Djebel-Kahar (montagne des Lions); ils y ont déjà élevé les constructions qui leur étaient nécessaires pour leur exploitation; ils se sont établis près d'une petite source dont les eaux sont tellement sulfureuses qu'on ne saurait les boire impunément. Nous ne comprenons pas ce point au nombre de ceux où nous proposons de créer des centres de population; nous n'y laisserons que les familles d'ouvriers employés à l'extraction et à la manipulation du plâtre.

HAMEAU D'AÏN-FRANIN.

Un peu loin sur le même sentier qui conduit à Christel, se trouve une petite fontaine dont les eaux sont excellentes et dans le voisinage de laquelle il y a quelques terres arables. On pourrait annexer de vastes pâturages à ce hameau, dont les habitants devraient surtout s'adonner à l'élève des bestiaux.

Digitized by Google

Nous sommes convaincus d'ailleurs que des gens laborieux et intelligents finiraient par tirer un bon parti de certains fonds de ravins aujourd'hui couverts de broussailles et où la terre végétale ne manque pas. Nous proposons de placer à Aïn-Franin 10 familles de cultivateurs.

HAMEAU D'AZELEFF.

Azeleff est une petite source peu abondante, mais dont les eaux sont excellentes; elle se trouve sur la route d'Oran à Arzew-le-Port, à 6 kilomètres avant d'arriver à Gudiel. 20 familles pourraient y être placées. Les terres qui entourent Azeleff sont peu propres à la culture; elles sont rocailleuses, couvertes de broussailles, et conviennent surtout à l'élève des bestiaux. La vigne, le mûrier et les arbres fruitiers devraient y prospérer Des irrigations y seraient difficiles, et dans tous les cas sans importance.

COMMUNE DE TAZOUTE.

70 familles. — 2,500 hectares.

VILLAGE DE CHRISTEL.

Il fallait réserver une localité où pussent vivre concentrés les gens de Christel au nombre de 50 familles, dont le pays, autrefois très-étendu, se trouvera infiniment réduit par l'abandon qu'ils devront faire des eaux et terrains nécessaires à l'établissement de nos nouveaux centres de population européenne. Nous avons pensé qu'aucune localité ne leur convenait mieux que les eaux et jardins de Christel même, où ils sont établis depuis longues années, et nous n'avons pas compté ce point au nombre de ceux entre lesquels

Digitized by Google

nous proposons de répartir la population européenne. Cependant 25 familles espagnoles, par suite de transactions faites de gré à gré avec les indigènes, y ont acquis ou loué des terrains sur lesquels des constructions se sont élevées. Ces étrangers, qui ne sont là que par le fait du consentement des indigènes, finiront probablement par s'y fixer. Nous laisserons les uns et les autres libres de s'arranger entre eux comme bon leur semblera, toutefois en garantissant leurs droits. Nous ne parlons donc que pour mémoire de ces 25 familles, dont le nombre augmentera peut-être encore avec le temps; elles formeront, par exception, un centre européen au milieu de la population musulmane.

Nous réserverons pour ces 50 familles indigènes une superficie de 1,700 hectares, en y comprenant les jardins.

Ce dernier chiffre peut paraître élevé si l'on ne considère que la qualité supérieure des jardins de Christel, d'une superficie d'environ 45 à 50 hectares; mais ces jardins sont les seules bonnes terres qui se trouvent autour du village. Tout le reste n'est que montagnes, ravins et broussailles: le sol en est rocailleux, tout à fait impropre à la culture, ne pouvant être utilisé que comme bois ou pâturages. Ajoutons qu'il serait peut-être imprudent de réduire à l'excès les dépendances, autrefois si vastes, d'une tribu qui nous a toujours donné des preuves de fidélité; qui, loin d'avoir les habitudes nomades de l'Arabe, vit sous des toits; qui tient essentiellement au sol et qui, englobée bientôt au milieu de la population européenne, se trouvera, en supposant que l'idée lui en vienne jamais, dans l'impossibilité de nous être hostile. Nous avons tout lieu d'espérer que la population indigène de Christel sera une de celles dont les mœurs se modi-

Digitized by Google

fieront et dont la fusion avec les Européens sera prochaine. Les indigènes de Christel sont travailleurs : ils cultivent avec soin leurs jardins, dont ils vendent les produits à Oran; ils font le commerce du kermès, dont nous parlerons plus loin, celui du henné et du melrata, plantes employées à la teinture.

VILLAGE DE TAZOUTE.

Tazoute était dernièrement encore habité par une partie des gens de Christel, tous réunis aujourd'hui au milieu de leurs magnifiques jardins sur le bord de la mer : on y comptait 28 familles, dont le nombre aurait pu être plus que doublé sans le moindre inconvénient; on y voit sur un joli plateau, au milieu d'un pays accidenté, les ruines d'habitations kabyles grossièrement construites, mais assez nombreuses pour prouver qu'une population importante a vécu dans cet endroit. Il n'y a ni cours d'eau ni sources proprement dits à Tazoute; il ne s'y trouve que des puits, dont les eaux sont abondantes et de bonne qualité. Ces eaux sont à une si petite profondeur, que souvent elles suintent à la surface; mais elles disparaissent aussitôt sous un sol trop spongieux pour qu'elles puissent former ruisseau. Le nombre de ces puits pourrait être augmenté autant que le besoin s'en ferait sentir; leur position ne paraît pas permettre qu'on puisse les utiliser pour les irrigations. Les terrains dépendants de ces villages ressemblent à une partie de ceux de Gudiel, terrains peu propres à la culture des céréales, mais excellents comme pâturages, et dans lesquels la vigne et les arbres fruitiers de toute espèce viendraient sans aucun doute. Les terres à grain, fort bonnes d'ailleurs, ne peuvent

Digitized by Google

guère être comptées que pour moitié, et les habitants devant surtout s'adonner à l'élève des bestiaux, nous pensons qu'il faudra toujours laisser à chaque famille une superficie assez considérable.

Les terres cultivables sont situées au nord, sur l'Oued-Beni-Ouzian, et à l'est, dans un endroit appelé Teferannette. On ne pourrait mieux choisir, il nous semble, pour l'emplacement de ce village que la partie du plateau qui avoisine la mosquée et les puits actuellement en service. Nous ne devons pas omettre de parler du commerce du kermès (sorte d'insecte qui s'attache aux branches des broussailles et qui est fort recherché pour la teinture) : il abonde dans toute la montagne comprise entre la mer et la route d'Oran à Arzew-le-Port, depuis ce dernier point jusqu'à la montagne des Lions; les indigènes le vendent 5 francs la livre, et on nous a assuré que certains d'entre eux en récoltaient quelquefois plus de 12 livres dans une même saison.

HAMEAU D'AIN-DEFLA.

En partant de Christel et en suivant le bord de la mer, vers le nord-est, on rencontre, à environ 1,800 mètres, au pied des escarpements abruptes qui s'étendent jusqu'au cap Ferrat, une petite fontaine d'eau tiède, légèrement ferrugineuse, mais potable; quelques familles pourraient y être placées. Le nombre ne saurait en être considérable, car il ne se trouve dans les environs aucune terre propre à la culture; cependant les gens qui iraient s'y fixer pourraient y élever des bestiaux, et s'y adonner à telle industrie que le peuplement de cette partie du pays fera naître indubitablement.... l'exploitation, par exemple, d'une mine de fer qui

Digitized by Google

n'en est qu'à quelques centaines de mètres; nous avons pu constater l'existence de cette mine, mais il nous a été impossible d'en apprécier l'importance. Nous comprendrons le hameau d'Aïn-Defla pour 4 familles.

CABARET DU COL.

En allant de Gudiel à Christel par le sentier le plus direct et le plus praticable aux cavaliers, on traverse un col où se trouve un petit filet d'eau trop peu important pour qu'on puisse penser y établir un centre de population; d'ailleurs les terres avoisinantes, tout à fait impropres à la culture, sont celles que nous avons réservées comme pâturages pour la population indigène de Christel. Cependant ce sentier sera fréquenté lorsque, Gudiel et Tazoute étant peuplés, les habitants de cette contrée auront à se rendre sur le bord de la mer,.... à Christel, où les barques pourront arriver plus tard. Un cabaret ou auberge sera donc avantageusement placé au col; nous n'y mettrons qu'une seule famille, à laquelle nous laisserons le soin de traiter de gré à gré avec les indigènes pour le parcours de ses bestiaux, etc., etc.

COMMUNE DE GUDIEL.

140 familles. — 6,000 hectares.

VILLAGE DE GUDIEL.

A Gudiel se trouvent des eaux d'une bonne qualité, et assez abondantes pour les besoins d'un village de 120 familles. Les terrains qui entourent cette source ne sont pas

Digitized by Google

tous également propres à la culture : ceux compris au nord de la route d'Oran à Arzew sont couverts de broussailles et de palmiers nains, qui indiquent que la terre végétale ne manque pas; néanmoins, ces terrains sont tellement rocailleux, qu'excepté dans certaines parties la charrue ne pourrait y circuler facilement; ils offrent de vastes et excellents pâturages pour les bestiaux. La vigne sur les pentes sud de la montagne y viendrait à merveille, ainsi que les arbres fruitiers et le mûrier. Au sud de cette même route d'Oran à Arzew, il existe au contraire d'excellentes terres à céréales, s'étendant jusqu'à la plaine de Telamine. Il s'ensuit que l'industrie qui nous paraît convenir aux gens qui iraient se fixer à Gudiel serait :

La culture des grains et de la vigne;

L'élève des bestiaux et des vers à soie ;

Le commerce des fruits.

Nous parlerons aussi de la possibilité qu'il y aurait d'y cultiver quelques légumes au moyen d'irrigations faciles, si l'on ne recule pas devant les dépenses auxquelles entraînerait la construction de conduits d'eau.

Les terres à céréales ne devant entrer que pour les deux tiers dans celles à annexer au village de Gudiel, nous pensons qu'il faut baser nos calculs sur la nécessité de réserver, en moyenne, pour la subsistance de chaque famille une superficie assez étendue.

Le choix de l'emplacement sur lequel devrait être construit le village peut embarrasser un instant. En effet, si on le place à la source même, on se trouve sur des berges trop élevées au-dessus de l'eau pour que le jardinage y soit possible, et l'on est éloigné de la route d'Oran à Arzew et

Digitized by Google

de la portion la plus rapprochée des terres cultivables de 2,300 mètres. Si on le place à cheval sur la route actuelle, qui est la plus directe, les habitants seront plus au centre de leurs terres et en meilleure condition pour profiter du passage des voyageurs; mais la question des eaux y devient une difficulté. Les eaux, toujours abondantes quand elles sortent de terre, à 2,300 mètres au-dessus, se perdent dans le trajet lorsque la sécheresse est excessive. Il faudrait donc faire un conduit pour assurer en toute saison l'arrivée des eaux jusqu'à la route. Dans cette hypothèse, les irrigations deviennent faciles sans surcroît de dépenses, et, par suite, on assurerait la culture des légumes. Enfin, on rencontre sur une petite éminence, à 150 mètres environ du ravin et à 1,000 mètres au-dessous de la source, des ruines romaines, sur l'emplacement desquelles on jugera peut-être convenable d'établir le village de Gudiel. Les habitants se trouveraient ainsi placés à l'entrée de la plaine, non loin de leurs cultures et de leurs pâturages. La route définitive d'Oran à Arzew pourrait, en ne faisant qu'un faible détour, passer près du village. Quelques travaux peu importants suffiraient pour assurer et améliorer le régime des eaux, qui d'ailleurs, au dire des indigènes, arrivent toujours jusques là, quelle que soit la sécheresse, lorsque la source n'est pas sans cesse fréquentée par les bestiaux et lorsqu'on se donne la peine de nettoyer le lit du ruisseau. Les jardins, il est vrai, y seraient encore assez difficiles. Les premiers colons y trouveraient à pied d'œuvre bon nombre de matériaux pour leurs constructions; et puis, n'est-ce pas déjà une garantie que de se placer là où s'étaient établis ceux qui ont occupé le pays avant nous? Nous optons pour ce dernier

Digitized by Google

emplacement, situé d'ailleurs dans une position des plus salubres.

HAMEAU D'ASSI-MEFESSOUR.

Assi-Mefessour est un puits que l'on nous a dit assez abondant, et dont les eaux sont potables; il disparaissait, à la date du 17 avril, sous une nappe d'eau qui, en hiver, forme une espèce de mare. La plaine, toute défrichée et bien cultivée, au centre de laquelle se trouve ce puits, peut avoir de 6 à 8 hectares de superficie. Les terrains avoisinants, surtout ceux qui sont au nord, quoique quelques uns soient encore couverts de broussailles, seraient presque tous propres à la culture des céréales s'ils étaient défrichés. Des irrigations y seraient possibles au moyen de norias. Le nombre des puits pouvant être augmenté, nous proposerons d'y placer 20 familles. Nous devons ajouter que c'est par Assi-Mefessour que passeront les routes d'Oran à Arzew-le-Port, de Gudiel à Saint-Denis-du-Sig et d'Oran à Mostaganem. Il est bon de dire aussi qu'à moins de 3 kilomètres à l'est de ce puits se trouve une mare (Redir-Lekal) qui, quoiqu'à sec pendant les grandes chaleurs, servirait accidentellement, et pendant dix mois environ de l'année, pour abreuver les bestiaux. Peut-être trouverait-on d'autres eaux dans les environs si l'on cherchait à faire des puits.

La population d'Assi-Mefessour serait essentiellement agricole.

COMMUNE DE GUESSIBA.

72 familles. — 4,500 hectares.

VILLAGE DE GUESSIBA.

Ce nom rappelle qu'il a existé dans cet endroit, à une

Digitized by Google

époque que nous ignorons, une sorte de fort ou de kasbah dont les ruines jonchent encore le sol. Ces ruines, couvertes aujourd'hui par les herbes et les arbres des jardins, sont situées sur une croupe, entre deux ravins profonds, dans le lit desquels sont deux sources dont les eaux sont fort bonnes, et qui se réunissent presque immédiatement pour ne plus former qu'un seul et même ruisseau; ces deux sources, quoique peu abondantes, ne tarissent jamais. Il ne manque pas dans les environs d'el-Guessiba, vers le sud principalement, d'excellentes terres à céréales. Vers le nord, au contraire, on ne trouve qu'un terrain rocailleux, couvert de broussailles et d'herbes qui offrent de vastes pâturages. C'est surtout dans cette dernière direction que devra s'étendre le territoire d'el-Guessiba, car une partie de ce qui est au sud doit être réservée pour la nombreuse population d'Arzew, de Muley-el-Maagoung et d'el-Amia.

La population d'el-Guessiba sera donc dans la nécessité de s'adonner tout spécialement à l'élève des bestiaux. Les terres à céréales n'entreront guère que pour 2/5. Nous donnerons 60 hectares par famille.

Aucune irrigation n'y sera possible.

C'est entre les deux sources, là où était l'ancien fort, qu'il serait convenable, il nous semble, d'élever les nouvelles constructions.

HAMEAU D'ABD-EL-OUÉDIA.

Très-petite source située à 1,500 mètres dans l'ouest-sud-ouest de Guessiba; nous ne l'avons pas visitée nous-même. On nous a assuré que, même dans les années de plus grande sécheresse, elle ne tarissait jamais, et qu'elle

Digitized by Google

pouvait toujours suffire aux besoins de 4 ou 5 tentes. On en dit les eaux fort bonnes; d'excellentes terres l'entourent. On serait néanmoins forcé d'y adjoindre des terrains d'une qualité secondaire. Les habitants, comme ceux de Gudiel, de Tazoute et de Guessiba, devraient donc s'y adonner principalement à l'élève des bestiaux. On pourrait y placer 5 familles.

SIDI-BENI-JEBKA.

A 2,000 mètres de Guessiba, vers le nord, dans la montagne et à 300 mètres environ au-dessous de la Zaouïa (marabout et jardin de Sidi-Beni-Jebka), se trouve, dans le lit même d'un ravin qui descend jusqu'à Arzew, un puits dont on dit les eaux bonnes et autour duquel pourraient s'établir deux familles de pasteurs ou de bûcherons. Des pasteurs y trouveraient de vastes pâturages pour leurs bestiaux; des gardes et des bûcherons y seront peut-être nécessaires un jour, car toutes ces montagnes sont couvertes, comme nous l'avons déjà dit, d'essences d'arbres que les incendies seuls arrêtent dans leur croissance; certains arbres forestiers, le pin maritime surtout, y prospéreraient sans aucun doute. C'est du côté de Guessiba et de Sidi-Ben-Jebka qu'abonde, bien plus encore que dans les environs de Tazoute et de Gudiel, cette plante, connue dans le pays sous le nom de melrata, qui est employée dans le commerce pour la teinture et dont les indigènes tirent un très-grand parti.

HAMEAU D'OUINKEL.

On nous a assuré qu'il existait sur les bords de la mer, entre la pointe Abuja et le cap Ferrat, une petite fontaine

Digitized by Google

dont les abords, soit par terre, soit avec des embarcations, sont excessivement difficiles et dangereux. Près de là existe, nous a-t-on dit, une mine de fer; nous ne l'avons pas visitée nous-mêmes. Au-dessus de la source il y aurait, au dire des indigènes, un plateau peu étendu sur lequel il serait possible d'établir quelques constructions. Nul doute que, si des intérêts réels l'exigent, l'on ne parvienne à rendre praticables, soit par terre, soit par mer, les communications avec ce point. On peut disposer tout autour de terrains incultes, dans lesquels de nombreux troupeaux trouveraient à vivre. Nous y placerons 5 familles de pasteurs.

Nous ajouterons, non plus sous le rapport de la population agricole, mais au point de vue de l'avenir et du peuplement du pays, que, comme à Aïn-Defla, il existe encore sur le territoire de la commune de Guessiba, près du cap Ferrat, une autre mine de fer, que des personne plus compétentes que nous disent être d'une qualité supérieure. Nous l'avons visitée, et il nous a paru certain qu'elle a dû être exploitée autrefois; il n'y a pas d'eau dans les environs.

COMMUNE D'ARZEW.

200 familles agricoles. — 3,000 hectares.

VILLE D'ARZEW.

La rareté et la qualité des eaux avaient pendant longtemps fait supposer qu'Arzew, malgré sa position géographique tout exceptionnelle, n'était pas susceptible de pouvoir jamais devenir un centre de population important,

Digitized by Google

mais quelques essais, tentés dans ces dernières années, ne laissent plus aucun doute sur les ressources qu'on peut y trouver sous ce rapport. Grand nombre de puits ont été creusés sous le canon du fort; les premiers ne donnaient qu'une eau saumâtre et désagréable au goût, mais potable et reconnue n'être en rien nuisible à la santé. Les plus récents ont fourni des eaux d'une meilleure qualité, et tout fait supposer que, si les recherches se multipliaient, on finirait par trouver sur les lieux mêmes des eaux assez abondantes et d'une qualité telle, qu'elles pourraient suffire à tous les besoins d'une population nombreuse. D'un autre côté, MM. les officiers du génie ont constaté la possibilité de faire venir jusque sur le rivage, dans l'intérieur de la ville même, les eaux des sources de Muley-el-Maagoung, éloignées vers le sud-ouest d'environ 6 kilomètres. Les projets, établis avec le plus grand soin, portent les dépenses qui en résulteraient à environ 80,000 francs. Le Gouvernement, avant de mettre ce projet à exécution, veut savoir si le puits artésien qu'on fore en ce moment, et qui est déjà arrivé à une profondeur de 85 mètres, a ou non quelques chances de réussite.

La question des eaux n'est donc plus un obstacle au peuplement et à l'avenir d'Arzew, qui, située dans une position des plus salubres, à demi-distance entre Oran et Mostaganem, au centre d'un pays qui ne peut manquer de se couvrir d'établissements européens, sera bientôt un des ports les plus importants de la côte d'Afrique.

La population d'Arzew ne sera pas seulement agricole; tous les genres d'industrie pourront s'y trouver réunis. Le commerce des grains, de la soie, du bois, des fruits, des

Digitized by Google

bestiaux, etc., etc.; l'exploitation des riches salines, qui n'en sont qu'à quatre lieues vers le sud-sud-est; celle des mines que l'on dit exister dans la montagne, et la pêche, y emploieront plus tard un grand nombre de bras.

Déjà il a été arrêté, par ordonnance royale du 12 août 1845, qu'un centre de population de 1,500 à 2,000 âmes serait créé à Arzew. En même temps, il a été acheté au sieur Bel-Caïd une superficie de 1,800 hectares de bonnes terres, qui forment le territoire de la ville.

Les habitants d'Arzew ne devant pas tous s'adonner à la culture du sol, le nombre des familles à fixer sur ce point pourra être indéfiniment augmenté, sans avoir égard à la superficie de la commune. Cependant, aux 1,800 hectares déjà réservés on peut en ajouter encore, ce qui permet de porter à 130 le nombre des familles agricoles.

La population européenne d'Arzew pourrait donc être portée à 300 familles, dont 130 agricoles et 170 commerçantes.

VILLAGE DE MULEY-MAAGOUNG, PRÈS DU MARABOUT DE MULEY-EL-MAGOUN.

Sur la route directe d'Oran à Arzew-le-Port, à 6,000 mètres avant d'arriver à ce dernier point, se trouvent deux sources remarquables par la quantité d'eau qu'elles débitent. De vastes et excellentes terres, situées au nord, au sud et à l'ouest, avoisinent ces sources. On peut y placer une nombreuse population, malgré le projet arrêté de réserver une partie des eaux pour Arzew, où elles arriveraient facilement au moyen d'un conduit. Ce projet est subordonné au forage du puits artésien, auquel on travaille en ce moment. Quoi qu'il advienne, les eaux de Muley-el-Maagoung sont assez

Digitized by Google

abondantes pour que 50 familles puissent y être établies. Les terres dont nous pouvons disposer sur ce point étant toutes cultivables et d'excellente qualité, 18 hectares par famille suffiraient. Les irrigations y seraient impossibles, le jardinage nul par conséquent.

Le village ne pourrait être mieux placé qu'à cheval sur le sentier actuel qui conduit d'Oran à Arzew, à la hauteur du marabout de Muley-el-Maagoung, sur la rive droite du ravin et au sud des sources.

EL-AMIA ET LE RAVIN.

Rien ne s'opposerait à ce que plusieurs établissements isolés fussent créés sur l'une ou l'autre rive du ravin, depuis le marabout jusque dans la plaine basse d'Arzew. En effet, les sources de Muley-el-Maagoung, qui sortent de terre dans le lit d'un ravin profond, forment immédiatement un ruisseau qui se dirige vers la mer. Ce ruisseau, à moins de 1,000 mètres au-dessous du marabout, reçoit par sa gauche une nouvelle source appelée Aïn-el-Amia. Plus loin encore, à 2 kilomètres d'El-Amia, il reçoit le filet d'eau qui descend de Guessiba. Ces eaux sont bonnes depuis les sources jusqu'au confluent; mais, à partir de ce point, elles deviennent tout à coup saumâtres et se perdent dans le lit du ravin avant d'arriver à Arzew. C'est donc d'un point plus élevé que ce confluent que devra nécessairement partir la tête du conduit destiné à amener des eaux potables jusque sur le rivage.

Nous porterons à 20 le nombre des familles groupées autour d'El-Amia ou dispersées sur le ravin.

Digitized by Google

COMMUNE DE BETEOUA.

100 familles.—2,425 hectares.

VILLAGE DE BETEOUA (Vieil-Arzew).

Il s'y trouve de l'eau dans trois endroits différents, savoir : 1° à deux puits ou sources situés à quelques mètres l'un de l'autre, au pied nord du plateau sur lequel sont actuellement les habitations des gens de Beteoua; 2° à un puits assez profond situé dans l'intérieur même de la mosquée, sur la hauteur : ce puits donne des eaux d'une qualité très-supérieure à celles des deux premiers. Les eaux, qui pourraient suffire aux besoins d'une population beaucoup plus considérable que celle des Beteoua qui s'y trouvent réunis en ce moment, au nombre de 75 familles, ne sont point cependant assez abondantes pour que l'on puisse comprendre, au premier abord, comment a pu vivre concentrée sur ce point une population aussi nombreuse que celle qui a dû habiter la ville romaine, dont les immenses ruines attestent encore la splendeur ; mais en visitant ces ruines on rencontre une grande quantité de citernes et les traces d'un conduit qui paraît avoir servi à amener jusque dans la partie basse de la ville les eaux de Chabat-el-Raïs. Dès lors tous les doutes sont levés.

Bien que ce point soit un des plus favorables pour la colonisation, nous avons pensé qu'il y avait lieu de le réserver exclusivement pour les Beteoua, de même que nous avons réservé Christel pour les gens de Christel; mais ici les terres céréales sont meilleures, et il y en a une plus grande quan-

Digitized by Google

tité que dans les montagnes comprises entre Arzew-le-Port et le cap Canastel. Nous avons basé nos calculs sur une superficie de 25 hectares par famille indigène, soit: donc 1,875 hectares pour les 75 familles de Beteoua. Cette réserve laisse encore 2,425 hectares disponibles pour le reste de la commune, et ayant égard surtout à ce que Beteoua se trouve sur la route directe d'Oran à Mostaganem et en un lieu de bivouac presque obligé, on pourrait y placer, à côté du village indigène, un centre de population européenne. Le village des indigènes resterait sur le plateau, là où il est en ce moment, ayant ses terres à grain vers le sud et le sud-est. Le village européen serait placé dans la partie basse, près de l'auberge tenue par le sieur Ritter, ayant toutes ses terres à céréales entre la mer et le pied des escarpements jusque vers la Macta. Indigènes et Européens ne pourraient puiser simultanément aux mêmes puits : moitié seraient exclusivement réservée pour les uns, moitié pour les autres. Il y aurait lieu aussi de procéder à la répartition des jardins potagers susceptibles d'être arrosés; nous y placerons 50 familles européennes et donnerons à chacune d'elles une superficie de 25 hectares.

Nous ne quitterons pas les Beteouas sans faire remarquer que, comme les gens de Christel, ils font exception au milieu de la population indigène : ils n'ont point les mœurs du nomade; ils vivent sous des maisons, tiennent au sol et sont toujours restés étrangers aux troubles qui, à plusieurs reprises, ont agité le pays ; ils acceptent très-volontiers le contact et le voisinage des Européens. Il y a donc de grands avantages et peu d'inconvénients, dans cette circonstance, à accoler l'un à l'autre les deux villages dont nous avons

Digitized by Google

parlé : c'est de là que sortira la fusion, si jamais il doit y avoir fusion entre les chrétiens et les musulmans de l'Algérie.

HAMEAU DE CHABAT-EL-RAY.

Source dont les eaux sont bonnes et ne tarissent jamais, quoique diminuant sensiblement dans les années de sécheresse, au point de ne pouvoir arriver jusque dans la plaine. Cette source sort de terre dans le thalweg d'un ravin extrêmement profond, mais dans lequel, cependant, on peut facilement descendre à cheval. D'excellentes terres à céréales, toutes encore couvertes de broussailles et qu'il faudrait par conséquent défricher d'abord, se trouvent sur les plateaux qui s'étendent au sud et sur les deux rives du ravin. En aval, là où l'on commence à arriver dans la plaine basse, au nord, des irrigations seraient possibles, en y amenant les eaux de la source au moyen d'un conduit fort simple et peu dispendieux à établir. Nous avons dit, en parlant du village de Beteoua, que nous avions retrouvé les restes d'un conduit romain qui devait avoir pour objet de faire arriver jusqu'au pied du Vieil-Arzew les eaux de Chabat-el-Ray : c'en est assez pour faire comprendre la possibilité d'avoir des jardins dans la plaine basse. On peut placer près de cette source 30 familles.

A 100 mètres environ au-dessous de la source, le lit du ravin s'élargit et renferme un joli plateau exposé à la brise de mer, sur lequel le hameau serait avantageusement placé; cependant ce petit plateau est dominé par les deux berges fort élevées du ravin, et peut-être préférera-t-on établir le hameau sur les hauts plateaux : dans ce cas l'eau serait moins à portée des habitants, pour qui les communications en voi-

Digitized by Google

ture avec le littoral seraient aussi plus difficiles. Sous le rapport de la salubrité nous ne pensons pas qu'il puisse exister une grande différence entre les deux emplacements, quoique l'air soit beaucoup plus vif sur les plateaux. Nous donnerons en définitive la préférence à la position située dans le lit même du ravin.

HAMEAU DE TSEMAMID.

Entre les deux routes actuelles d'Oran à Arzew-le-Port et d'Oran à Beteoua, à 3 kilomètres à l'est de Muley-el-Maagoung et à 5 kilomètres dans le sud d'Arzew, il existe deux sources qui sortent l'une et l'autre du lit de deux ravins et se réunissent presque immédiatement, pour ne plus former qu'un seul ruisseau. L'une de ces sources donne des eaux fort bonnes; elle paraissait débiter à la date du 18 avril, de 5 à 6 litres par minute. L'autre, moins abondante, donne des eaux d'une qualité inférieure, mais cependant fort potables; on nous a assuré qu'elle ne tarissait jamais. On pourrait y placer 20 familles.

Tous les terrains avoisinants sont propres à la culture des céréales; ils sont aujourd'hui couverts de broussailles et de palmiers nains. Il y aurait, par conséquent, à faire, du reste comme presque partout, des défrichements considérables. Nous ne voyons aucune position à indiquer plus particulièrement qu'une autre pour l'emplacement du hameau.

COMMUNE D'ASSI-EL-HAMOUD.

100 familles. — 5,000 hectares.

VILLAGE D'ASSI-EL-HAMOUD.

Assi-el-Hamoud est un puits fort abondant, dont les eaux

Digitized by Google

sont excellentes; il est situé à environ 1,800 mètres au nord-est de l'extrémité orientale des salines d'Arzew, sur la route d'Arzew à Saint-Denis-du-Sig; en ce moment il n'y a qu'un seul puits en service; mais les Arabes nous ont fait remarquer les traces de plusieurs autres qui sont à moitié comblés depuis très-peu d'années seulement. Les eaux de ces différents puits n'étaient pas toutes, dit-on, de la même qualité. Les plus mauvaises étaient cependant fort potables: c'est là que sont obligés de venir prendre leur eau les ouvriers employés à l'extraction du sel de la Sebgha, qui sont logés dans une baraque sur le bord même du lac. Toutes les terres avoisinantes sont propres à la culture des céréales; nous y avons vu des blés et des orges de la plus belle venue. Des irrigations y seraient possibles, à l'aide de norias. De vastes terrains, qui s'étendent au loin vers l'ouest, permettraient aux habitants de ce village d'avoir de nombreux troupeaux.

Déjà là commence la forêt de Muley-Ismaël qui, par suite de la négligence des Arabes envahit toute cette contrée plus propre réellement à l'agriculture proprement dite qu'au commerce du bois. Nous annexerons au village d'Assi-el-Hamoud une superficie de 5,000 hectares pour les 100 familles qu'on pourrait y placer. Cette superficie, qui donne 50 hectares par famille, permettra aux habitants de se livrer à tel genre d'industrie qui leur paraîtra le plus lucratif. Une partie des gens d'Assi-el-Hamoud, trouverait facilement à se faire employer à l'exploitation des salines, ce qui n'empêcherait en rien l'établissement tout spécial que les entrepreneurs ou adjudicataires desdites salines ont déjà commencé.

Le village placé à Assi-el-Hamoud, bien que ce soit le seul

Digitized by Google

endroit où il y ait des eaux potables à près de 3 lieues à la ronde serait trop éloigné du lieu où doit se manipuler le sel pour que les ouvriers y fussent habituellement réunis. La population de ce village serait par conséquent partie agricole, partie industrielle, et partie composée de bûcherons et de charbonniers; ce devrait être aussi la résidence d'un garde forestier.

L'emplacement du village dépendra essentiellement du tracé définitif de la route d'Arzew à Saint-Denis-du-Sig, sur laquelle il devra se trouver à cheval, en supposant que cette route ne passe pas à une trop grande distance des puits, dont le nombre d'ailleurs, nous paraît pouvoir être augmenté autant qu'on le désirera. C'est près de ces puits, dans le S. E., à moins de 1,000 mètres que se trouve une des stations télégraphiques de la ligne d'Oran à Mostaganem.

Chefafra.

Les Arabes, depuis longtemps, nous parlaient d'un fleuve souterrain qu'aucun Européen n'avait encore visité; nous nous y fîmes conduire et nous trouvâmes à 9 kilomètres environ de Gudiel, sur les plateaux qui s'étendent au S. du bassin de Telamine, en un lieu dit Chefafra, une excavation en forme d'entonnoir; nous y descendîmes et pénétrâmes par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure, dans une grotte au fond de laquelle coulent, en effet, des eaux abondantes, mais saumâtres : les indigènes, cependant, en boivent volontiers. Il nous a semblé que ces eaux pouvaient être à 12 ou 15 mètres au-dessous de la partie supérieure du sol. En ce moment on ne peut y puiser qu'avec la plus grande difficulté. Les travaux à faire pour rendre accessibles les

Digitized by Google

abords de ces eaux seraient fort simples et peu dispendieux. Les indigènes sur le territoire des quelselles se trouvent nous ont assuré qu'ils consentiraient à coopérer pour une somme de 1,000 francs aux améliorations que nous voudrions y faire : c'est la meilleure preuve que nous puissions donner que ces eaux ne sont pas sans valeur. Les anciens du pays affirment encore qu'à une époque qui ne serait pas fort éloignée, il y avait là un puits et une noria qui permettaient d'élever les eaux et de les diriger, au moyen d'un conduit, sur un champ voisin d'une superficie d'environ 3 ou 4 hectares. L'excavation dans laquelle nous sommes descendus ne serait autre chose que l'ancien puits aujourd'hui comblé en partie.

Nous pensons que, quelle que soit la destination que l'on veuille donner à Chefafra, il importe d'y rétablir le puits et la noria. Puis nous laisserons à d'autres le soin d'opter entre les projets suivants :

1° Y établir 8 ou 10 familles de colons ;

2° Si les eaux sont reconnues ne pas être d'assez bonne qualité, se contenter d'y faire des abreuvoirs où pourraient venir se désaltérer, pendant les grandes chaleurs, les troupeaux des villages d'Assi-el-Hamoud, dont les pâturages s'étendraient jusque de ce côté.

COMMUNE D'HADJA-RÉIRA.

70 familles. — 4,500 hectares.

De toutes les communes dont nous nous occupons dans cette notice, celle d'Hadja-Réira est, sans aucun doute, la moins heureusement partagée sous le rapport des eaux. Sur tout le territoire que nous lui avons assigné, il ne se trouve

Digitized by Google

que le puits d'Hadja-Réira et ceux d'Assian-Guyès, dont les eaux sont abondantes, il est vrai, mais de bien médiocre qualité.

En revanche, il y existe, au milieu d'un pays encore couvert de bois et de broussailles, bon nombre de vallons et de bassins fertiles que les indigènes cultivent avec soin. L'olivier y abonde, malgré les incendies et les ravages des bestiaux. La vigne, le figuier et tous les arbres forestiers, le pin maritime surtout, y prospéreraient bien certainement aussi. Ajoutons qu'il est plus que probable que ces eaux ne sont pas les seules qu'on puisse y trouver, et que des forages bien entendus permettraient d'en découvrir plusieurs autres. La commune d'Hadja-Réira, quoique moins préparée que les autres à recevoir immédiatement une nombreuse population européenne, n'en est pas moins propre à la colonisation ; les habitants devraient s'adonner à l'élève des bestiaux, des chevaux, etc., etc.; à la culture de l'olivier, etc., etc.

Le voisinage des salines et de la forêt de Muley-Ismaël serait aussi pour eux une source de produits.

VILLAGE D'HADJA-RÉIRA.

Le puits d'Hadja-Réira est situé dans un vallon très-fertile, au milieu des collines qui bordent la rive occidentale des salines, dont il est peu éloigné. Les terres qui avoisinent ce puits ressemblent essentiellement à celles qui s'étendent au S. de Bou-Fatis et n'attendent que le travail de l'homme intelligent pour fournir de belles et riches moissons. De jeunes oliviers sont dans les meilleures conditions pour être greffés. La population d'Hadja-Réira ne serait donc pas seulement agricole. Nous proposons d'y placer 50 familles. Ces

Digitized by Google

eaux étant les seules qui existent de ce côté, nous sommes forcés d'y concentrer une population assez forte, pour que ce point puisse être le chef-lieu de la commune.

HAMEAU D'ASSIAN-GYÈS.

Les puits d'Assian-Gyès sont situés non loin de la pointe S. O. de la plaine proprement dite de Telamine. Quoique ne fournissant en ce moment que des eaux de médiocre qualité, ils sont fort utiles pour les indigènes, qui ne répugnent nullement à les boire et qui s'en servent surtout pour leurs bestiaux. Nous pouvons disposer tout autour d'une superficie considérable; mais les eaux d'Assian-Gyès n'étant pas de très-bonne qualité, nous ne pensons pas qu'on doive y placer plus de 20 familles. Des irrigations y seraient faciles, et les pâturages qui s'étendent vers le S. E. permettraient aux habitants d'entretenir de nombreux troupeaux. Parmi les terres à annexer au hameau d'Assian-Gyès, il se trouve des bois de pins et d'oliviers dont des colons intelligents et laborieux pourraient tirer un grand parti. On y rencontre aussi parfois quelques vallons sans eau qui nous ont paru être de qualité supérieure pour la culture des céréales. A 5 kilomètres dans l'E., on nous a fait voir le puits d'Assi-el-Bezim, que les Arabes ont creusé jusqu'à une profondeur de 14 hauteurs d'homme sans trouver d'eau.

COMMUNE D'ASSI-MOUSSA-TOUIL.

150 familles. — 4,000 hectares.

VILLAGE D'ASSI-MOUSSA-TOUIL.

Les puits dits Assi-Moussa-Touil sont situés dans la plaine du Tlélat, sur une des routes de traverse d'Oran à Saint-

Digitized by Google

Denis-du-Sig, et au pied des collines qui s'étendent de l'ouest à l'est depuis la pointe orientale de la Sebgha jusque chez les Beteouas. Ces puits, assez nombreux autrefois, se sont comblés faute d'entretien, de telle sorte qu'il n'en reste plus aujourd'hui qu'un seul qui soit en service, et encore est-il en si mauvais état et rempli de tant de saletés, qu'il est difficile d'y puiser et que l'eau en est détestable. Il y a deux ans à peine que nous-même y avons trouvé des eaux potables et abondantes. Il suffirait donc de refaire avec soin tous ces puits, d'une profondeur d'environ 5 à 6 mètres, pour qu'il fût possible d'établir sur ce point un centre de population chrétienne. Ce village devrait et pourrait être considérable (150 familles au moins), car Assi-Moussa-Touïl est dans un des pays les plus fertiles, où tout est défriché et en parfait état de culture, dans une position salubre et à bonne distance d'Oran. Presque toutes les terres sont susceptibles d'être immergées par les eaux du Tlélat, au moyen de barrages et de canaux d'irrigation que les Turcs entretenaient avec le plus grand soin, et que les Arabes refont encore tous les ans. Cette plaine est si horizontale, que les eaux de la rivière peuvent, presque sans travail, être conduites dans toutes les directions; toutefois, nous ne devons pas omettre de dire que, dans certaines années, les eaux du Tlélat disparaissent avant d'arriver jusqu'à cette partie de la plaine. Nous aurons occasion de parler plus en détail du régime de cette rivière lorsqu'il sera question du village à établir au point où la route définitive d'Oran à Mascara la traversera. Nous y dirons que nous ne croyons pas impossible d'aller prendre les eaux du Tlélat au-dessus de l'endroit où elles disparaissent et de les amener en toute saison

Digitized by Google

aussi loin qu'on le voudra au moyen de conduits, etc., etc. Enfin la disposition du terrain permettrait facilement d'utiliser pour les irrigations les eaux mêmes d'Assi-Moussa-Touïl et celles d'autres puits qui, peu éloignés des premiers vers l'ouest, ne servent en ce moment, tant les eaux en sont mauvaises, qu'à abreuver les chevaux et les bestiaux. Nous ne sommes pas convaincus que, si ces puits sont bien nettoyés et entretenus avec soin, les eaux n'en soient pas aussi bonnes que celles d'Assi-Moussa-Touïl. Nous pensons aussi qu'en creusant on trouverait d'autres puits d'une profondeur de 5 à 6 mètres dans toute cette partie de la plaine. Cette année, où la sécheresse a été excessive et où les récoltes sont presque partout perdues, nous avons vu tout autour d'Assi-Moussa-Touïl des orges et des blés de la plus belle venue. Nous ne craignons pas d'avancer que le village d'Assi-Moussa-Touïl serait, sous le rapport de l'agriculture proprement dite, le plus avantageusement placé de tous ceux dont nous parlons ici. Nous avons dit que tout était défriché, qu'il n'y avait aucun travail préparatoire à faire pour la mise en culture immédiate des terres, et que, par conséquent, les agriculteurs pourraient y récolter dès la première année. On pourrait donc placer dans la commune d'Assi-Moussa-Touïl un nombre très-considérable d'agriculteurs; mais nous ne connaissons sur tout ce territoire que les puits mêmes d'Assi-Moussa-Touïl, près desquels on ne peut guère grouper plus de 150 familles. Ce chiffre augmentera bien certainement plus tard, lorsqu'on aura trouvé dans cette contrée de nouvelles eaux, ce qui ne peut manquer.

Digitized by Google

COMMUNE DE BOUFATIS.

110 familles. — 5,550 hectares.

Ces puits se trouvent sur une des routes d'Oran à Mascara, route très-fréquentée par les indigènes avant qu'il y eût un pont sur le Sig et que parcourent encore aujourd'hui les gens de la tribu des Garrabas, dont les principaux campements sont habituellement dans les plaines comprises entre la forêt de Muley-Ismaël et les marais, à la hauteur de Sidi-Lachdar et de l'Ariche. Elle est en outre suivie par les gens des environs d'Oran qui vont chercher du bois dans la forêt ou prendre du sel dans la Sebgha (el-Melah). Boufatis est un des points les plus favorables de la province pour l'établissement d'un centre de population européenne.

Placé à bonne distance d'Oran, d'Arzew et de Saint-Denis, à peu près au centre du triangle formé par ces trois points, à une lieue et demie au plus des salines, sur la lisière de Muley-Ismaël et au bord d'une plaine d'une fertilité remarquable, le village de Boufatis pourrait réunir rapidement plusieurs genres d'industries importantes :

L'élève des bestiaux et des chevaux;

La culture des céréales et des légumes.

Les plantations, l'exploitation de la forêt et l'extraction du sel y emploieraient bien vite un grand nombre de bras. Ajoutons que lorsqu'on s'avance vers le sud, en passant entre la Sebgha et la Dayat-Oum-el-Relaz, on est frappé de la grande quantité d'oliviers qui abondent dans la forêt. Ces

Digitized by Google

oliviers, que les incendies dévorent périodiquement avant qu'ils aient pu atteindre une grande élévation, sont tous en ce moment dans les meilleures conditions pour être greffés avec succès. Cette branche de commerce sera, sans aucun doute, une des plus importantes pour le village de Boufatis.

Dans les terrains qui avoisinent Boufatis, la vigne et la pomme de terre viendraient à merveille; nous pensons que plus que d'autres ils auraient besoin d'engrais. Nous avons dit que des irrigations y seraient faciles.

Enfin, on trouve dans le sud-sud-est, à environ 5 kilomètres, la Dayat-Oum-el-Relaz, qui n'est jamais à sec, et dont les eaux sont potables et fort bonnes pour les bestiaux.

Nous pensons pouvoir placer à Boufatis une population de 100 familles.

DAYAT-OUM-EL-RELAZ.

Les eaux de la Dayat-Oum-el-Relaz sont bonnes, et il existe tout autour, au sud, au nord, surtout vers l'est, dans la vallée qui s'étend jusqu'aux salines, d'excellentes terres à céréales. On est donc porté, au premier abord, à croire qu'il y a lieu de placer dans cette contrée un centre de population européenne; mais le voisinage de la Dayat la rend malsaine au moment des grandes chaleurs. Nous ne pensons pas, en conséquence, qu'on puisse y établir un centre de population aussi important que celui que comporteraient et la quantité d'eaux potables qui s'y trouvent et la quantité de terres dont nous pouvons disposer. Cependant la surveillance et l'exploitation de la forêt de Muley-Ismaël nécessiteront dans son voisinage un certain nombre de

Digitized by Google

gardes forestiers et de bûcherons. On devra les répartir dans les villages et hameaux qui entourent la forêt; mais ces centres de population seront trop éloignés les uns des autres pour qu'il soit possible de ne pas avoir recours à d'autres établissements. La rareté des eaux sera peut-être un obstacle insurmontable pour les placer dans la forêt même. Aussi, sera-t-on forcé, malgré l'insalubrité, non encore suffisamment constatée, des environs de la Dayat-Oum-el-Relaz, d'y faire un hameau d'environ 10 familles.

COMMUNE DU TLÉLAT.

260 familles. — 6,000 hectares.

VILLAGE DE TNAZET.

A Tnazet, il existe 8 puits de 10 mètres de profondeur, dont les eaux sont fort bonnes. On avait eu l'idée, un instant, de faire passer par Tnazet la route définitive d'Oran à Mascara. On semble avoir renoncé à ce projet, qui obligerait à un détour qu'il est préférable d'éviter, si, comme nous le dirons en parlant du village du Tlélat, on peut assurer l'arrivée en toute saison des eaux de la rivière au point où est aujourd'hui l'auberge du sieur Bonnemaison. Quoi qu'il en soit, Tnazet est dans les meilleures conditions pour l'établissement d'un gros centre de population chrétienne. Toute cette plaine, la plus fertile que nous connaissions, doit être considérée (qu'on nous passe l'expression) comme le grenier d'Oran; il importe qu'elle soit livrée tout entière à des agriculteurs européens. Les puits de Tnazet et le Tlélat étant les seules eaux qui se trouvent actuellement sur le

Digitized by Google

territoire de cette commune, nous ne pouvons y établir les agriculteurs que groupés en deux centres, quoique nous ayons à notre disposition une superficie considérable. Nous porterons Tnazet pour 100 familles.

VILLAGE DU TLÉLAT.

Plus en avant et plus exposé, par conséquent, que tous ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, le centre de population que nous nous proposons d'établir sur l'Oued-Tlélat pourrait déjà rentrer dans la catégorie des villages routiers. Cependant tout le pays, jusqu'à Oran et la mer, dont il ne serait éloigné que de 28 kilomètres et où il n'y aurait plus une seule tribu indigène, serait occupé par une suite successive de villages ou hameaux et par une population chrétienne assez dense. Il n'aurait donc rien à craindre sur ses derrières et ne serait point isolé. Le chiffre des hommes en état de porter les armes des deux villages du Tlélat et de Tnazet, qui ne formeraient qu'une seule commune, serait assez imposant pour faire face à toutes les éventualités. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que jamais, même au plus fort de l'insurrection de 1845, cette contrée n'a été inquiétée, et que les aubergistes du Tlélat n'ont pas cessé un seul instant d'habiter leurs maisons. Nous ferons remarquer enfin que, situé à la bifurcation des routes définitives d'Oran à Mascara et à Sidi-bel-Abbès, à moitié distance entre la première de ces trois villes et Saint-Denis-du-Sig, au centre d'une plaine fertile et en un lieu de halte presque obligé pour tout ce qui est dirigé sur Mascara et Sidi-bel-Abbès, le village du Tlélat se trouvera dans d'excellentes conditions d'avenir. Nous venons de reconnaître en principe la néces-

Digitized by Google

sité de créer un centre de population chrétienne sur le Tlélat; mais nous ne pouvons, quant à présent, être fixés sur l'emplacement même du village : cet emplacement dépend essentiellement du tracé définitif de la route de Mascara, puisqu'il faut que le village soit à la fois sur cette route et sur la rivière. Une difficulté se présentait : il arrive dans certaines années, très-rarement il est vrai, que les eaux du Tlélat, toujours abondantes jusqu'au marabout de Sidi-bel-Reïr, disparaissent avant d'atteindre le point où la route actuelle d'Oran à Mascara traverse le lit de la rivière. Ce fait ne s'est produit, à notre connaissance, qu'une seule fois depuis l'année 1840; mais alors les convois étaient obligés de faire un détour assez grand pour aller chercher plus haut, sur le Tlélat, un lieu de bivouac où l'on pût avoir de l'eau, et l'on en a conclu qu'avant d'accepter pour définitif le tracé de la route aujourd'hui suivie, il fallait être certain que l'eau n'y manquerait jamais. A plus forte raison, cette condition doit-elle être remplie avant qu'il puisse être question d'y établir un village. Le génie militaire avait essayé de forer près de l'auberge du sieur Bonnemaison des puits, qui furent creusés jusqu'à une profondeur de 25 mètres sans qu'on ait trouvé l'eau; on y a renoncé, et aujourd'hui les ponts et chaussées et le génie paraissent décidés à adopter le tracé actuel de la route de Mascara, en assurant l'arrivée des eaux du Tlélat jusqu'à l'auberge du sieur Bonnemaison, au moyen d'un conduit qui irait les prendre jusque dans les environs du marabout de Sidi-bel-Reïr.

La construction de ce conduit serait facile et peu dispendieuse. Prolongé plus tard en aval du village du Tlélat, il permettrait, en toute saison et toutes les années, l'irrigation

Digitized by Google

de la plaine jusque vers le village d'Assi-Moussa-Touil. Nous avons déjà dit que ces irrigations étaient faciles et fort importantes lorsque le Tlélat n'était point à sec; il ne faut donc pas les négliger, puisqu'on peut, avec quelques travaux, les rendre toujours possibles.

Nous voulons au Tlélat 160 familles.

TERRITOIRE CIVIL DE MOSTAGANEM.

140 familles. — 2,800 hectares.

Les environs de Mostaganem, la partie surtout connue sous le nom de vallée des Jardins, étaient, sous les beys, couverts d'une quantité considérable de maisons isolées (12 ou 1,500 peut-être) qu'habitaient des Turcs, des Coulouglis et des Hadars. Ces habitations, abandonnées successivement depuis 1830, sont toutes aujourd'hui en ruines, sans que personne (Européens ou indigènes) se soit encore occupé ni de les restaurer ni même de cultiver les terres qui en dépendaient. Et cependant, nulle part en Afrique, nous n'avons de position aussi favorable à la petite culture. Quantité d'arbres de toute espèce, des figuiers principalement, sont encore debout, et n'attendent qu'une main laborieuse et intelligente pour se couvrir de fruits. Enfin, l'eau ne manque pas, bien qu'il n'y ait ni sources ni ruisseaux. Chaque habitation avait des puits de 5 à 6 mètres de profondeur, donnant des eaux de bonne qualité. Il faut se hâter de repeupler cette vallée aujourd'hui déserte; mais, pour que les colons qui iront s'y fixer isolément y soient suffisamment à l'abri, nous proposons de les entourer par quelques gros centres de population derrière lesquels les Européens pour-

Digitized by Google

raient se placer comme l'étaient autrefois les indigènes : les uns isolément, les autres réunis par groupes ou hameaux de 10 à 20 familles.

Dans la banlieue de Mostaganem, l'administration civile a créé à Mazagran un centre de population qui, avec une ou deux annexes, sera définitivement de 100 familles, ayant un territoire de 1,228 hectares. Partie du territoire de cette commune se trouve dans l'intérieur du territoire communal de Mostaganem, partie sur le territoire soumis à la juridiction civile, partie enfin sur le territoire mixte; nous n'en parlons que pour ordre, ainsi que de 40 autres familles agricoles environ qui pourraient encore trouver place à Aïn-Assi-Bou-Mann, sur le ruisseau même de Mostaganem et sur quelques terrains qui resteront disponibles après avoir retranché de cette banlieue, fort peu étendue d'ailleurs, 1,228 hectares pour la commune de Mazagran et 300 environ pour le haras.

COMMUNE D'ASSI-TOUNIN.

160 familles. — 3,000 hectares.

VILLAGE D'ASSI-TOUNIN.

Les puits connus sous le nom d'Assi-Tounin se trouvent à environ 11 kilomètres à l'est de Mostaganem, sur la route qui conduit dans le Dahara au moyen d'un pont de bateaux provisoire établi sur le Cheliff à Mechera-el-Hadjeur.

Le besoin de communiquer toujours rapidement et facilement avec le Dahara rendra sans doute nécessaire la construction sur le Cheliff, à Mechera-el-Hadjeur, d'un pont en

Digitized by Google

maçonnerie et l'achèvement de la route qui passe déjà à Assi-Tounin. Cette route peut donc, dès aujourd'hui, être considérée comme définitive, et un village placé sur ce point y serait dans de très-bonnes conditions d'avenir. Il serait d'ailleurs peu distant de Mostaganem, au milieu d'excellentes terres dont nous pouvons disposer, et il compléterait, comme nous l'avons déjà dit, avec la Stidia, Aïn-Nouïsi, Masera et Assi-Mamache, la ligne derrière laquelle d'autres colons pourront s'établir isolément et en toute sûreté dans la vallée des Jardins et le reste de la banlieue de Mostaganem. Les habitants d'Assi-Tounin pourront élever des vers à soie, des bestiaux et des chevaux, très réputés dans le pays des Medjhers, cultiver le blé, l'orge, la vigne, les melons, les citrouilles, les figuiers.

Les eaux sont bonnes et abondantes. Ces puits sont si peu profonds qu'on peut y puiser à la main. Les Arabes prétendent que, s'ils étaient convenablement maçonnés, les eaux s'élèveraient au-dessus de la surface du sol de manière à pouvoir servir immédiatement pour les irrigations. Nous mentionnons purement et simplement ce fait, que nous n'avons pu vérifier, et que par conséquent nous ne garantissons pas.

Le village d'Assi-Tounin devrait être de 100 familles.

HAMEAU DE SIDI-ABD-EL-KADER.

Près du marabout de Sidi-Abd-el-Kader, à environ 3 kilomètres à l'ouest d'Assi-Tounin, sur la lisière même des jardins de Mostaganem, se trouve un puits dont les eaux sont bonnes, et près duquel on pourrait placer un hameau de 50 familles; il ferait partie de la commune d'Assi-Tounin.

Digitized by Google

Les terres dépendantes de ce hameau étant de même nature que celles du village précédent, il faudrait donner à chaque famille une superficie égale.

HAMEAU DE BOU-CHAREB.

Cette source, dont les eaux sont bonnes, mais qui est peu abondante, est située dans l'ouest d'Assi-Tounin, à peu près à moitié distance entre ces puits et la mer, dans la direction de Mostaganem; nous ne pensons pas qu'il soit possible d'y placer plus de 10 familles.

COMMUNE D'ASSI-MAMACHE.

130 familles. — 3,000 hectares.

VILLAGE D'ASSI-MAMACHE.

Assi-Mamache est un puits de 9 mètres de profondeur, dont les eaux sont abondantes et bonnes. Il est situé déjà assez loin à l'ouest de la pointe occidentale des jardins, dans le prolongement de la même vallée. Les terres avoisinantes sont fertiles, moins sablonneuses qu'à l'est et plus propres à la culture des céréales. C'est une fort belle position pour la création d'un centre de population chrétienne. Ce village pourrait être de 100 familles au moins, puisqu'il sera toujours facile d'augmenter le nombre des puits, et que le territoire de cette commune est fort étendu. Il est vrai que toutes les terres n'y sont pas également bonnes; beaucoup sont dans la montagne et nous ont semblé plutôt convenir au pacage des bestiaux et à des plantations de figuiers, de vignes, de mûriers et d'arbres fruitiers de toute

Digitized by Google

sorte qu'à la culture de l'orge et du blé. De distance en distance, cependant, on trouve, même dans les parties qui nous ont paru les plus mauvaises, d'assez belles moissons. Les indigènes y cultivent une grande quantité de melons, de citrouilles, de pastèques et de fèves. Les pommes de terre y viendraient à merveille.

HAMEAU DE NOUÏSI.

La source d'Aïn-Nouïsi est située sur le versant sud des collines qui forment le sahel de Mostaganem, non loin de la route de traverse de Mascara par Hardj-el-Biéda et le col d'Akbet-Redda; elle donne des eaux de très-bonne qualité, qui seraient assez abondantes, si elles étaient recueillies avec soin dans des bassins, pour suffire aux besoins d'une population agricole de 30 familles. Nous proposons, en conséquence, de créer sur ce point un hameau dont les terres à céréales s'étendraient au nord jusque dans la montagne, qui, quoique sablonneuse et rocailleuse, renferme de jolis jardins et champs où nous avons vu de fort belles moissons. Le territoire d'Aïn-Nouïsi serait excellent comme pacages ou pour des plantations de vignes, de figuiers et de mûriers. Les habitants de ce hameau devant être pasteurs, il faudrait donner à chaque famille une étendue de terrain considérable.

Plus au sud, dans la plaine de l'Habra, il existe des puits peu profonds qui nous font supposer qu'il serait facile d'en trouver un plus grand nombre; mais ces puits devraient être exclusivement réservés pour les bestiaux et les irrigations. Et nous ne proposerons pas d'y placer une seule famille, parce que déjà en avant d'Aïn-Nouïsi l'in-

Digitized by Google

fluence des marais de l'Habra se fait sentir, et qu'il serait imprudent, quant à présent, d'y exposer des Européens aux miasmes méphitiques qui ne tarderaient pas à les décimer. C'est donc à Aïn-Nouïsi, où il n'y a rien à craindre sous le rapport de la salubrité, que la colonisation devra s'arrêter dans cette direction, jusqu'au jour où sera achevé le desséchement des marais, opération dont nous aurons occasion de parler plus loin.

COMMUNE DES JARDINS.

250 familles. — 4,000 hectares.

Nous avons dit qu'il serait bon de créer tout autour de Mostaganem plusieurs gros centres de population. Nous avons proposé, en conséquence, d'établir des villages à Assi-Tounin, Maséra, Assi-Mamache et la Stidia, les seuls points où il y ait, quant à présent, des eaux assez abondantes pour suffire à tous les besoins des populations qui iront se grouper près d'elles. Or, en répartissant tout le territoire dont on peut disposer autour de Mostaganem entre ces quatre points, on obtenait pour chaque commune des espaces si considérables, que nous avons dû renoncer à cette disposition. D'ailleurs, ces quatre villages eussent été tous trop éloignés de la partie centrale de la vallée des Jardins pour qu'il eût été possible de faire dépendre, soit d'Assi-Mamache, soit d'Assi-Tounin, les habitants qui se fixeront sur la grande route de Mascara, entre la banlieue de Mostaganem et la commune de Maséra. Il nous paraissait indispensable de former une cinquième commune entre celles d'Assi-Tounin et d'Assi-Mamache, commune dont le chef-

Digitized by Google

lieu, village de 50 familles, pourrait être placé là où on voudrait dans la vallée même, à peu près au centre de la commune, non loin de la route de Mascara.

Nous ne connaissons pas d'endroit à indiquer plus particulièrement qu'un autre pour l'emplacement de ce centre de population. Il y avait autrefois des puits dans chacune des maisons qu'habitaient les Turcs et les Coulouglis dans la vallée des Jardins; on en trouvera certainement partout où l'on creusera et en assez grande quantité, en proportionnant le nombre des puits au chiffre des habitants, pour qu'on puisse n'avoir aucune crainte à cet égard.

Il existait aûtrefois un centre de population indigène dans cette vallée des Jardins; on pourrait placer le nouveau village sur le même emplacement. Enceint par Assi-Tounin, Masera, Assi-Mamache, et protégé presque immédiatement par le canon de Mostaganem, le territoire de cette commune sera toujours à l'abri de toute agression de la part de l'ennemi. On pourra donc y laisser établir des fermes ou maisons isolées, dont le nombre ne tardera pas à être considérable. Les unes ne seront que les maisons de campagne de Mostaganem, d'autres resteront entre les mains des indigènes qui les possèdent. Le reste pourra comprendre 200 familles agricoles au moins.

COMMUNE DE LA STIDIA.

120 familles. — 3,000 hectares.

Le ruisseau de la Stidia, dont les eaux sont abondantes et de bonne qualité, sortent du versant nord des collines qui bordent la mer depuis le pont de la Macta jusqu'à Mos-

Digitized by Google

taganem. Les eaux arrivent en toute saison jusque sur la route définitive qui va de cette ville à Oran. Déjà des abreuvoirs en maçonnerie y ont été faits, par les soins du génie militaire, pour les troupes et les voyageurs.

Nous proposons de placer à la Stidia un centre de population de 120 familles. Les terres avoisinantes ne sont pas toutes également propres à la culture des céréales; quelques-unes, principalement celles qui sont situées dans la montagne, ne pourront guère être utilisées que comme pacages ou pour des plantations d'arbres fruitiers ou autres. Les habitants devront donc s'y adonner à l'élève des bestiaux, et dans ce but il faudrait donner à chaque famille une superficie assez étendue.

Il est probable qu'on finira par trouver de nouvelles eaux dans le sud du territoire de cette commune, ce qui permettrait d'y établir de nouveaux centres de population.

COMMUNE DE MASERA.

100 familles. — 2,800 hectares.

Placées sur les routes définitives de Mostaganem à Mascara et à Orléansville, par Sidi-bel-Assel et la vallée du Chélif, les sources de Masera, qui coulent d'abord vers le sud, sont fort abondantes et donnent d'excellentes eaux. En avant s'étend la plaine sablonneuse des Medjhers, où le blé, l'orge, le mûrier, la vigne, etc., etc., viennent à merveille, mais dont nous ne pourrions sans inconvénient renvoyer les indigènes qui sont propriétaires du sol. Au nord se trouvent les collines du sahel de Mostaganem, moins propres à la culture des céréales que la plaine dont nous venons de parler, mais dont des agriculteurs laborieux et intelligents

Digitized by Google

sauraient, sans aucun doute, tirer un très-bon parti. Les habitants de Masera devraient, comme ceux de la Stidia et d'Aïn-Nouïsi, élever des bestiaux. L'abondance des eaux nous permet de placer sur ce point un centre de population considérable, que nous porterons à 100 familles. Il serait prudent de ne tolérer aucun établissement isolé en avant de Masera; il n'y aurait aucun inconvénient, au contraire, à laisser quelques fermes et aubergistes s'établir en arrière sur la route de voiture.

COMMUNE DE SAINT-DENIS-DU-SIG.

700 familles. — 10,000 hectares (y compris l'Union).

VILLAGE DE SAINT-DENIS.

L'avenir de la commune de Saint-Denis-du-Sig et de l'Union agricole dépend essentiellement des irrigations produites par le barrage. Ce barrage est dans des conditions de solidité qui ne doivent donner aucune crainte; mais il arrive quelquefois que les tribus au milieu desquelles coule le haut Sig (le Mekerra) détournent les eaux pour arroser leurs terres, de telle sorte que le lit de la rivière se trouve à sec à la hauteur du barrage; dès lors, non-seulement les irrigations sont impossibles dans la partie de la plaine destinée à devenir le territoire de la commune de Saint-Denis, mais encore les habitants se trouveraient sans une seule goutte d'eau pour s'abreuver eux et leurs bestiaux. Il sera donc toujours nécessaire d'exercer sur tout le cours de la Mekerra une surveillance des plus actives, surveillance qui ne sera efficace et possible qu'autant que Sidi-bel-Abbès sera

Digitized by Google

fortement occupé : ce point d'ailleurs est, avec Mascara, la sentinelle avancée qui couvre tout le pays où nous voulons coloniser. Sans Mascara, sans Sidi-bel-Abbès, nos colons ne seraient peut-être pas suffisamment à l'abri : avec ces points, tout est possible, tout est facile. Placé au sommet du triangle dans l'intérieur duquel nous voulons que la colonisation soit compacte, à égale distance d'Oran, d'Arzew, de Mostaganem et de Mascara, sur une route déjà très-fréquentée, et qui le sera toujours de plus en plus, et au milieu d'une vaste plaine que les irrigations, devenues possibles au moyen du barrage, ont rendue d'une fertilité devenue proverbiale, Saint-Denis-du-Sig est un des points les plus remarquables que nous connaissions pour l'établissement d'un centre de population chrétienne. Ce n'est point seulement un village, ni même un bourg, que nous voudrions y voir, mais bien une petite ville formant, avec quelques hameaux qui en dépendraient, une commune de 400 familles, non compris l'Union agricole.

Déjà, par arrêté du 20 juin 1845, il a été décidé que 100 familles seraient établies à Saint-Denis-du Sig. Ce chiffre n'est point assez élevé, suivant nous; il pourrait être porté à 350 familles, ne formant qu'une seule et même ville, dont moitié sur une rive, moitié sur l'autre, à la hauteur du pont. Nous n'ignorons pas qu'il y a de graves inconvénients à concentrer tant de familles agricoles sur un même point, parce que le territoire devant être proportionné au chiffre de la population (et fort étendu, par conséquent, dans le cas dont il s'agit), les habitants seront obligés d'aller quelquefois à de très-grandes distances de leurs habitations pour cultiver leurs terres et faire pâturer leurs bestiaux; mais

Digitized by Google

ici nous devons céder devant des considérations plus sérieuses encore,.... la sécurité des colons. Or la commune de Saint-Denis-du-Sig est déjà assez en avant pour qu'il soit prudent de ne point y tolérer un seul établissement isolé ni même un trop grand nombre de hameaux. D'ailleurs les eaux du Sig étant, quant à présent, les seules que nous connaissions dans cette partie du pays, nous aimons mieux placer la majeure partie des colons sur la rive même du fleuve, que de les répartir sur les bords des canaux d'irrigation.

Les terres de la plaine du Sig étant excellentes, on pourrait ne donner, en moyenne, que 14 hectares à chaque famille, soit 10,000 hectares pour toute la commune, y compris l'union agricole et les hameaux du barrage et de l'Ougaze, dont nous allons parler ci-après.

SOCIÉTÉ DE L'UNION AGRICOLE.

Nous approuvons et acceptons comme un fait accompli, la concession demandée par l'union agricole d'Afrique pour l'établissement d'un centre de population de 300 familles sur la rive droite du Sig, à cheval sur la route d'Oran à Mascara, et à 2,000 mètres de la rivière. Ce centre de population ne pourra boire, il est vrai, que des eaux des canaux d'irrigation, et ces eaux pourraient, en cas de blocus, être détournées; mais le nombre des colons réunis sur ce même point sera assez considérable pour pouvoir, en toutes circonstances, communiquer avec le Sig. Nous croyons que l'union agricole doit être encouragée par tous les moyens possibles; elle pourrait former une commune à part, si on ne voulait pas la comprendre dans celle de Saint-Denis.

Digitized by Google

HAMEAU DU BARRAGE.

A quelques mètres au-dessous du barrage, où d'ailleurs sera nécessaire la présence d'un gardien et d'un certain nombre d'agents, se trouvent de beaux jardins qui, sous les beys, étaient cultivés avec le plus grand soin. On y voit encore les ruines d'anciens moulins qu'il faudra indispensablement reconstruire un jour ou l'autre. On sera donc forcé de laisser quelques individus aller s'établir près du barrage; mais abandonnés à leurs propres forces sur ce point, le plus avancé que nous ayons dans cette direction, ils n'y seraient peut-être pas toujours en sûreté. Aussi pensons-nous devoir y placer immédiatement une population assez forte pour résister à un coup de main, en attendant, s'il y avait lieu, des secours de Saint-Denis, qui n'en est éloigné que de 3 kilomètres. Nous proposons d'y créer un hameau de 20 familles. Les terres seraient celles qui se trouvent sur les deux rives du Sig, en aval du barrage. Avant de laisser une seule famille s'établir au hameau du barrage, il faudrait que l'enceinte fût terminée.

HAMEAU DE L'OUGAZE.

Bien que nous ayons dit qu'il était prudent de ne laisser aucun établissement s'élever à une trop grande distance de Saint-Denis et du lit de la rivière, nous avons pensé qu'il y avait lieu de créer un centre de population, au point où le canal d'irrigation de la rive gauche du Sig ira tomber dans l'Ougaze; ce hameau, placé sur la route même d'Oran, à 6,000 mètres environ avant d'arriver à Saint-Denis, ajouterait à la sécurité des voyageurs en même temps qu'il

Digitized by Google

serait en position de bénéficier de leur passage. A cheval, comme nous venons déjà de le dire, sur une des principales routes de la province, à une lieue et demie de Saint-Denis, les habitants du hameau de l'Ougaze, de même que ceux de celui du barrage, pourraient toujours, dans un cas extrême, se replier sur Saint-Denis, dont la milice serait assez forte pour leur porter secours. Ces secours que la commune de Saint-Denis devra à toute sa banlieue cesseraient d'être efficaces si le nombre des petits hameaux était plus considérable; c'est ce qui nous a déterminé à n'en admettre que deux, lesquels se trouvent dans des conditions tout à fait exceptionnelles : ce sont ceux du barrage et de l'Ougaze.

Nous placerions à l'Ougaze 30 familles.

COMMUNE DE MASCARA.

(SA BANLIEUE.)

250 familles. — 5,500 hectares.

Mascara, avons-nous dit, est le sommet de notre triangle de colonisation; il faut donc que ce point soit inexpugnable, et pour cela il est nécessaire de grouper tout autour une population assez forte pour s'y défendre en toute circonstance sans le secours de l'armée. Cette ville, d'ailleurs, placée dans une position des plus heureuses, presqu'au centre de la province, sur le bord même de la riche plaine d'Eghris et dans une des positions des plus salubres, est entourée de toutes parts, et à assez petite distance, par de belles et excellentes eaux, sur lesquelles on peut facilement

Digitized by Google

créer des centres de population dont l'ensemble ferait une masse bien compacte, et à l'abri desquels pourront vivre tranquillement les colons qui se fixeront isolément dans toute la banlieue. Déjà à Mascara on est assez élevé au-dessus du niveau de la mer pour que la température n'y soit plus la même que sur la côte. Rien ne rappelle les climats de la Provence comme les environs de cette ville.

Le chiffre des colons qui pourraient rester ainsi disséminés ne saurait jamais être bien considérable; nous l'estimons à 50 familles.

VILLAGE DU KEURTH.

A 1,200 mètres au plus à l'ouest de Mascara, au pied du versant sud des collines qui bordent au nord la plaine d'Eghris, se trouvent les ruines d'un ancien village qu'on appelait le Keurth; il y existe d'excellentes eaux, assez abondantes pour suffire à tous les besoins d'une nombreuse population agricole. 100 familles pourraient y être placées facilement. La disparition d'un grand nombre de tentes de la tribu des Hachems-Garrabats laisse à notre disposition, tout autour du Keurth, de vastes espaces, soit dans la plaine d'Eghris, dont la fertilité est remarquable, soit dans la montagne, où les beys entretenaient de magnifiques jardins et vergers dont les arbres n'ont point encore disparu. Il suffirait de donner à chaque famille 15 hectares de terre au plus. Les eaux, sans beaucoup de travail, pourraient être utilisées pour les irrigations.

Ce village, quoique assez rapproché de Mascara, devrait être convenablement fortifié.

Digitized by Google

VILLAGE DE RAS-EL-AÏN.

Beni-Jeglef, le Keurth et Sidi-Dao étant créés, resterait encore, pour bien enceindre Mascara, à établir un fort centre de population quelque part, entre ces deux villages. Aucune position ne nous paraît mieux convenir que celle de Ras-el-Aïn, dont les eaux, après s'être réunies à celles d'Aïn-Sultan, vont traverser la ville. Nous proposons, en conséquence, d'y placer 100 familles.

Comme Sidi-Dao, Ras-el-Aïn est dans la montagne, mais facilement accessible. Comme ceux de Sidi-Dao aussi, les habitants de Ras-el-Aïn devraient, indépendamment du blé et de l'orge, cultiver la vigne, le figuier et toutes les plantes potagères qui aiment les terres légères. Ce village se trouverait sur la route même qui conduirait à Mostaganem par Akbel-Redda, le Kseub et Assi-Mamache.

COMMUNE DE SIDI-BÉNI-JEGLEF.

150 familles. — 3,600 hectares.

VILLAGE DE BÉNI-JEGLEF.

Les vastes et magnifiques jardins de Béni-Jeglef, situés à 2,500 mètres à l'est de Mascara, sur le bord de la plaine d'Eghris, dans une position tout à fait analogue à celle du Keurth et aussi salubre, sont la propriété de cette puissante tribu des Hachems, trop faible aujourd'hui pour qu'il lui soit possible de cultiver tout son vaste territoire. Ces jardins conviennent si bien, sous tous les rapports, à l'établissement d'un centre de population chrétienne, que nous pro-

Digitized by Google

posons d'y créer aussitôt que possible, un village de 150 familles, auquel on annexerait une superficie de 3,600 hectares. Bien que l'agriculture doive être la principale occupation des habitants de Béni-Jeglef, ils pourraient cultiver avantageusement, sur les pentes sud de la montagne, qui entrerait pour un quart peut-être dans les dépendances, la vigne et tous les arbres fruitiers de l'Europe. Les eaux de l'Oued-Béni-Jeglef sortent de la montagne en un point élevé au-dessus du niveau de la plaine; mais elles se précipitent presque immédiatement dans le lit d'un ravin assez profond d'abord pour rendre toute irrigation impossible auprès des jardins, dans l'état actuel des choses. En s'avançant vers le sud la profondeur de ce ravin diminue progressivement, si bien qu'elle finit par être nulle ou à peu près, et que les eaux peuvent se répandre sur le sol.

Il s'ensuit que les terres susceptibles d'être arrosées en ce moment sont déjà assez éloignées dans la plaine; mais qu'il serait facile, au moyen de bassins et de conduits, de prendre les eaux avant qu'elles ne tombent dans le lit profond du ravin, et de les utiliser, dès leur entrée dans la plaine, pour féconder le sol.

Ce village, qui serait comme le flanc gauche de Mascara, de même que le Keurth en serait le flanc droit, devrait aussi être convenablement fortifié.

COMMUNE DE SIDI-DAO.

100 familles. — 2,500 hectares.

VILLAGE DE SIDI-DAO.

A 2,000 mètres environ au nord-nord-est de Mascara, au

Digitized by Google

milieu d'un pays déjà assez accidenté, quoique facilement accessible, il existe de belles et abondantes eaux tout autour desquelles se trouvent de jolis vallons et de fertiles bassins. Nous voulons parler des sources de Sidi-Dao, situées au pied nord du monticule sur lequel est le marabout de ce nom. Cette position est une des plus favorables à l'établissement d'un centre de population européenne. Nous pensons qu'il serait possible sans le moindre inconvénient, d'y place 100 familles à chacune desquelles on ne pourrait guères donner moins de 24 à 25 hectares, parce que les terres y sont plus légères et généralement moins bonnes que dans la plaine d'Eghris. Nous ne pensons pas que des irrigations y soient possibles; mais il y aurait un autre moyen d'utiliser les eaux. La nature semble avoir disposé les eaux de Sidi-Dao tout exprès pour qu'il y soit facilement établi plusieurs moulins, si bien que les indigènes, si négligents et si peu industrieux qu'ils soient, avaient fini par en construire quelques-uns dont les propriétaires ont toujours tiré et tirent encore un fort bon parti. Il serait prudent d'enceindre Sidi-Dao par un obstacle défensif, bien que cette nécessité soit moins indispensable pour ce village que pour ceux du Keurth et de Béni-Jeglef. Nous n'imaginons pas de localité plus salubre que les environs de Sidi-Dao, dont les habitants pourraient cultiver, avec beaucoup d'avantage, la vigne et le figuier.

VILLAGES ROUTIERS.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que de la colonisation compacte, c'est-à-dire de grouper nos familles d'agriculteurs autour de Mascara, de Mostaganem, d'Oran et de Saint-Denis-du-Sig. Nous n'avons laissé aux indigènes que

Digitized by Google

nous ne pouvions pas tous chasser de leur pays, que les localités de l'intérieur de notre triangle de colonisation qui nous ont paru les moins avantageuses pour des Européens; et nous sommes arrivés ainsi à caser, pour ainsi dire, côte à côte, bien que séparées en quatre masses bien distinctes, 4,809 familles (y compris 1,104 familles des territoires civils d'Oran et de Mostaganem).

Si le desséchement des marais de la Macta est possible, comme nous le supposons, et que le Gouvernement ne recule pas devant la dépense à laquelle entraînerait un semblable travail, de vastes terrains pourront encore, dans l'intérieur du même triangle, être mis à la disposition des colons. Plusieurs localités situées sur la rive droite de l'Habra et sur la rive gauche du Sig, trop malsaines aujourd'hui pour que nous ayons pu proposer d'y placer un seul centre de population, deviendraient bien vite habitables, même pour des Européens, et nul doute qu'alors nos 5,000 colons ne trouvent place entre ces trois points, Oran, Mostaganem et Mascara; mais nous ne pouvons attendre car, quand bien même ce desséchement des marais serait arrêté en principe, il faudrait un certain nombre d'années pour l'exécuter; il faudrait, en outre, un certain temps encore pour que les miasmes méphitiques disparussent complétement, tandis que c'est immédiatement que nous devons chercher à établir sur le sol la population chrétienne dont nous avons besoin pour nous nourrir, et 191 familles nous restent encore à placer.

Pour arriver à ce résultat nous proposons la création dans certaines localités, toutes exceptionnelles, et sur les grandes lignes qui enveloppent notre triangle de colonisation et qui

Digitized by Google

en sont comme les côtés, de gros centres de population qui formeront chacun une commune et qui, jetés au milieu des tribus mulsmanes, devront être tous assez considérables pour pouvoir résister pendant plusieurs jours aux attaques d'un parti de cavaliers ennemis.

Ceux de ces villages qui seront placés sur les routes, et que nous appellerons villages routiers, renfermeront des magasins de vivres et de fourrages pour les troupes. Ils offriront un abri sûr aux voyageurs, et seront comme les jalons de la colonisation qui ne tardera pas à s'étendre jusqu'à eux au fur et à mesure que le chiffre de la population chrétienne augmentera.

COMMUNE ET VILLAGE ROUTIER DE L'OUED-EL-HAMMANN.

150 familles. — hectares.

Depuis trois ans bientôt, des aubergistes n'ont pas craint d'aller se fixer, au nombre de deux d'abord, puis de quatre, sur la rive droite de l'Oued-el-Hammann, près du pont en bois construit par l'artillerie, au point où la route d'Oran à Mascara traverse la rivière. Cernés par les indigènes pendant l'insurrection de 1845, ils se sont énergiquement défendus jusqu'au moment où la colonne de M. le général Géry est allée les délivrer. Six semaines après, ils étaient déjà retournés dans leur redoute.

Ces hommes courageux rendent ainsi au pays un immense service : ils offrent au voyageur isolé un abri sûr pour passer la nuit; aux voituriers, de l'orge et du foin pour leurs chevaux, et sont aussi d'une grande ressource pour les troupes qui sans cesse fréquentent cette direction. Nous voudrions que le Gouvernement leur accordât immé-

Digitized by Google

diatement les fonds nécessaires pour qu'ils pussent changer leur mauvaise cabane en une habitation défensive, solidement construite en maçonnerie, et assez vaste pour recevoir commodément les voyageurs.

Ce que nous venons de dire suffit pour faire comprendre combien il importe d'avoir sur l'Oued-el-Hammann des aubergistes cantonniers ....., et que rien ne s'oppose à ce qu'on y crée dès à présent un centre de population.

Cette partie de la vallée de l'Oued-el-Hammann est fertile; nous pouvons y disposer de bonnes terres à céréales. On peut y placer 150 familles.

COMMUNE ET VILLAGE ROUTIER DE KSEUB.

100 familles. — hectares.

Nous avons dit qu'indépendamment des centres de population qui formeraient des masses compactes autour d'Oran, de Mostaganem, de Mascara et de Saint-Denis-du-Sig, nous chercherions s'il serait possible d'échelonner sur les deux routes qui sont comme les deux côtés vulnérables de notre triangle des villages qui assurassent la sécurité de ces deux grandes communications, et qui défendissent l'entrée du territoire que nous avons appelé le berceau de la colonisation dans la province. Déjà nous avons réussi pour la route d'Oran à Mascara, mais des grandes difficultés se sont présentées lorsqu'il s'est agi de celle de Mostaganem à Mascara.

D'abord ce n'était point sur la route de voiture passant par Assian-Romery, Aïn-Kebir et El-Bordj que nous pouvions établir nos villages routiers. Cette route, qui fait un

Digitized by Google

détour considérable pour prendre les passages les moins difficiles de la montagne des Béni-Chougrans, s'avance beaucoup trop vers l'est pour que nous puissions la regarder comme aussi sûre, quant à présent, que celle infiniment plus directe et plus fréquentée qui passe par Assi-Mamache, Ardjet-Béida, le confluent de l'Oued-Kseub, Akbet-Redda et Ras-el-Aïn; cette dernière communication bien qu'elle ne puisse peut-être jamais être praticable aux attelages, sera toujours plus importante que la première : aussi est-ce sur celle-là que nous nous sommes décidés à proposer l'établissement d'un village routier. Mais ici encore une nouvelle difficulté s'est présentée. Le voisinage des marais rend toute la plaine de l'Habra si malsaine, que des Européens ne pourraient, dans l'état actuel des choses, y séjourner impunément. Et cependant, c'eût été à peu près sur l'emplacement même du fort d'Orléans qu'il eût été convenable de créer un centre de population, pour partager en deux parties à peu près égales la distance qui séparera Aïn-Nouïsi de Ras-el-Aïn. La plaine d'Ardjet-Béida n'est point encore un lieu où la salubrité soit assez parfaite, et nous n'avons, en définitive, trouvé sur cette route aucune localité qui convînt mieux que les environs du confluent de l'Oued-Kseub avec l'Habra. Nous proposons, en conséquence, d'y créer un centre de population de 100 familles. Quoique dans la montagne encore, la vallée de l'Habra, qui s'élargit bientôt après avoir reçu les eaux de Kseub, renferme d'excellentes terres à céréales, dont quelques-unes pourraient peut-être être arrosées. Le reste du territoire serait excessivement accidenté ; mais il s'y trouverait cependant bon nombre de croupes, de ravins et de bassins que les indigènes labourent

Digitized by Google

chaque année. Les sommets les plus élevés ne pourraient tous être livrés à l'agriculture; ils sont couverts de pins, dont l'exploitation serait une riche source de produits pour les habitants de ce village. La route est dès aujourd'hui praticable aux voitures depuis l'embouchure du Kseub jusqu'à Mostaganem; il faudrait toutefois construire deux ponts sur l'Habra. Plus loin dans la montagne, jusque sur les plateaux qui dominent le col d'Akbet-Redda, elle est et sera probablement toujours extrêmement difficile, si ce n'est impossible, pour les attelages.

COMMUNE DE SIDI-BEL-ABBÈS.

150 familles.

VILLE DE SIDI-BEL-ABBÈS.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que Sidi-bel-Abbès était un point qu'il fallait occuper indispensablement pour couvrir nos colons et les indigènes que nous avons déplacés pour les porter en avant. Sidi-bel-Abbès, en outre, est nécessaire pour commander à l'immense pays des Béni-Amers, presque désert aujourd'hui, et pour assurer nos communications entre Tlemcen et Mascara, entre Oran et Daya. Cette position de Sidi-bel-Abbès est si importante, à nos yeux, que nous ne craignons pas d'avancer que ce sera probablement un jour, et ce jour n'est peut-être pas fort éloigné, le chef-lieu de la subdivision d'Oran. Dans cette pensée, dans cet espoir, nous demandons qu'il y soit créé dès à présent un centre de population considérable qui devra atteindre le chiffre de 150 familles au moins.

Digitized by Google

Placé sur le bord de la Mekerra, dont une partie des eaux pourrait être détournée pour des irrigations (nous avons dit une partie des eaux, parce qu'il faudrait en laisser arriver une certaine quantité jusqu'au barrage du Sig), au milieu d'une plaine réputée pour sa fertilité et à l'intersection de deux routes peu fréquentées aujourd'hui, mais qui le seraient, sans aucun doute, beaucoup si nos prévisions se réalisent, Sidi-bel-Abbès pourra contenir une riche et nombreuse population agricole.

Nous pouvons, sans le moindre inconvénient, disposer de tous les terrains avoisinants; nous pouvons donc placer à Sidi-bel-Abbès 150 familles d'agriculteurs.

Il serait prudent, pendant quelques années encore, de concentrer ces 150 familles dans l'intérieur de la ville même, et de ne tolérer en dehors aucun établissement isolé.

COMMUNE D'AKBEIL.

60 familles. — 1,300 hectares.

VILLAGE D'AKBEIL.

Les belles et abondantes sources d'Akbeil, dont les eaux sont excellentes, descendent du flanc N. de la montagne de Tafraoui jusque dans la vaste et fertile plaine de Melata. Akbeil ne se trouve ni dans l'intérieur du triangle que nous avons appelé le berceau de la colonisation, ni sur une des routes principales de la province; ce n'est point non plus une position stratégique dont l'occupation permanente puisse être jamais nécessaire pour gouverner ou maîtriser les indigènes; mais c'est une localité si heureusement placée (des ruines romaines attestent que nos devanciers s'y étaient établis) pour des colonisateurs hardis et entreprenants, que déjà

Digitized by Google

plusieurs riches capitalistes en ont demandé la concession au Gouvernement. Par suite, nous avons cru devoir en parler dans cette notice et comprendre Akbeil au nombre des points sur lesquels on pouvait dès à présent établir des agriculteurs chrétiens.

Nous pouvons disposer autour d'Akbeil d'une superficie de 1,200 à 1,500 hectares d'excellentes terres du beylick. On peut donc y placer 60 familles.

Les habitants d'Akbeil qui, bien qu'en vue des forts qui dominent Oran, pourraient se trouver dans la nécessité, le cas échéant, de résister à un coup de main dont rien ne les garantirait du côté de l'O. et du S. O., devraient n'habiter que dans des maisons défensives et solidement construites en maçonnerie. Cette condition de ne s'établir que derrière des abris solides devrait, avant toute chose, être imposée aux colons qui demanderont à aller se fixer à Akbeil. Nous ajouterons qu'Akbeil n'est point dans le cas des autres centres de population à la création desquels le Gouvernement devra quelquefois procéder directement. Akbeil est, comme nous l'avons dit plus haut, dans une position tout exceptionnelle, et nous pensons que c'est à l'industrie privée qu'il appartient de se charger de toute la responsabilité d'une pareille entreprise.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS qu'il serait indispensable d'ouvrir pour relier entre eux et avec nos principales villes tous ces nouveaux centres de population.

ROUTES PRINCIPALES. (Elles sont en même temps stratégiques et commerciales.)	LIEUES.	OBSERVATIONS.
D'Oran à Tlemcen (jusqu'à Misserghin).....	3	Par Misserghin. Ouverte depuis plusieurs années; non encore empierrée, fort mauvaise en plusieurs endroits.
D'Oran à Sidi-bel-Abbès.	19	Par la Sénia, le Figuier, le Tlélat. Ouverte depuis plusieurs années; non empierrée et fort mauvaise pendant l'hiver.
D'Oran à Mascara.....	24	Par la Sénia, le Figuier, le Tlélat, l'Ougaze, l'Union agricole et l'Oued-el-Hammoun. Cette route, fort mauvaise encore en plusieurs endroits, est celle qu'il importe d'achever le plus promptement.
D'Oran à Mostaganem...	19	Par Assi-el-Djir, Azeleff, Gudiel, Mefessour, Bateoua et la Stidia. N'est ouverte que depuis la Macta jusqu'à Mostaganem.
De Mostaganem à Mascara (jusqu'à Masera).....	3	Par Masera. Fort bonne depuis Mostaganem jusque dans la plaine des Medjhers.
De Mostaganem à Mascara (route de traverse)...	15	Par Assi-Mamache, Ain-Nouisi, le Kseub (chez les Béni-Chougrann) et Ras-el-Ain. Cette communication, beaucoup plus directe que l'autre, est habituellement suivie par les piétons, cavaliers et convoyeurs arabes; malheureusement il sera presque impossible de la rendre praticable pour les voitures; cependant elle est et sera toujours si fréquentée et si importante, qu'on ne pourra se dispenser de l'améliorer notablement.
D'Oran à Arzew.....	9	Par Assi-el-Djir, Azeleff, Gudiel, Mefessour et Muley-el-Maagoung. Route non encore ouverte, et dont le besoin s'est fait plus d'une fois sentir, malgré la facilité que l'on a de communiquer par mer entre Oran et Arzew.
A REPORTER....	92	

Digitized by Google

ROUTES PRINCIPALES. (Elles sont en même temps stratégiques et commerciales.)	LIEUES.	OBSERVATIONS.
REPORT.....	92	
D'Arzew à Mostaganem..	11	Par Beteoua et la Stidia. Cette route n'est encore ouverte que depuis la Macta jusqu'à Mostaganem, et cependant aucune communication ne serait plus utile, puisque souvent l'état de la mer ne permet pas de débarquer à Mostaganem, et que dès lors les voyageurs, etc., sont forcés de faire le trajet par terre.
De Mostaganem à Mechera-el-Hadjeur (sur le Chéliff).....	4	Par Assi-Tounin et le pont de Mechera-el-Hadjeur, sur le Chéliff. Cette route, purement stratégique, est ouverte sur une longueur de 3 à 4 lieues; on l'achèvera sans aucun doute prochainement, car les derniers événements qui se sont produits sur la droite du Chéliff démontrent de plus en plus son importance.
D'Arzew à Saint-Denis-du-Sig.....	11	Par Assi-el-Hamoud et le puits dit Assi-Bou-Alem. Peu fréquentée jusqu'ici; sera une des plus importantes lorsque Mascara, le Sig, Assi-el-Hamoud et Arzew seront habités par une nombreuse population européenne.
TOTAL.....	118	
A RETRANCHER.....	12	pour portions commencées ou déjà achevées.
RESTE À.....	106	
COMMUNICATIONS SECONDAIRES.		
D'Oran à Sidi-bel-Abbès jusqu'à Akbeil.....	7	Par la Sénia, le Figuier et Akbeil. Cette communication est beaucoup plus directe, mais plus difficile pour les attelages que la route aujourd'hui suivie; elle sera bien certainement ouverte un jour; il ne serait nécessaire de la faire d'abord que depuis le Figuier jusqu'à Akbeil.
A REPORTER...	7	

Digitized by Google

ROUTES PRINCIPALES. (Elles sont en même temps stratégiques et commerciales.)	LIEUES.	OBSERVATIONS.
REPORT.....	7	
D'Oran à Saint-Denis-du-Sig.....	12 1/2	Par Sidi-Marouf et Boufatis. Cette route sera toujours très-fréquentée par les indigènes qui dresseront leurs tentes sur la rive gauche du Sig, et par les Européens pour l'exploitation des salines et de la forêt; elle sera d'ailleurs indispensable pour les habitants de Sidi-Marouf, de Boufatis et d'Hadja-Reira.
D'Oran à Saint-Denis-du-Sig.....	12 1/2	Par Assi-el-Abiod, Assi-Moussa-Touil et l'Ougane. Cette route, la seule que suivent les cavaliers, les piétons et les convoyeurs indigènes, parce qu'elle est la plus directe, sera bien plus fréquentée encore lorsque Saint-Denis et Assi-Moussa-Touil seront habités: c'est par là qu'eût sans aucun doute passé la route définitive d'Oran à Mascara, si on avait pu éviter l'énorme distance sans eau qui sépare le Sig d'Assi-Mousa-Touil.
D'Oran à Christel.....	8 1/2	Par Gudiel et le cabaret du Col. Cette direction sera probablement plus praticable pour les voitures que la suivante et encore n'y parviendra-t-on pas sans des travaux considérables.
D'Oran à Christel (route de traverse).....	6	Par les carrières de plâtre de Canastel et Ain-Ferannin. Il est difficile que ce chemin puisse jamais être carrossable; mais il est susceptible de grandes améliorations, qu'il est indispensable de faire.
D'Oran à Assi-el-Hamoud.	9	Par Assian-Toual et la plaine de Télamine. Cette ligne serait la seule qui mettrait en relation directe Assian-Toual et Assi-el-Hamoud avec Oran; elle est d'ailleurs la plus médiane que nous ayons de l'Est à l'Ouest dans le vaste territoire de colonisation compris entre Oran, Beteoua et le Tlélat.
A REPORTER...	55 1/2	

Digitized by Google

ROUTES PRINCIPALES. (Elles sont en même temps stratégiques et commerciales.)	LIEUX.	OBSERVATIONS.
REPORT.....	55 1/2	
De Guessiba à Arzew....	2 1/2	Ces portions de route achèveront de faire communiquer tous nos chefs-lieux de communes avec les villes les plus importantes du littoral, Oran, Arzew et Mostaganem.
De Guessiba à Gudiel....	4	
De Tazoute à Gudiel.....	1	
De Tazoute à Christel....	1	
D'Hadja-Reira à Boufatis.	1 1/2	
De Beteoua au Tlélat....	9	Par Assi-el-Hamoud, le bord occidental des salines et Hadja-Reira. Cette route serait surtout nécessaire pour l'exploitation des salines.
D'Arzew au Tlélat.....	10	Par Muley-el-Maagoung, Mefessour, Assi-ben-Ferreah et Boufatis. De même qu'il nous a fallu une route médiane de l'Est à l'Ouest (celle d'Oran à Assi-el-Hamoud), de même il nous en fallait une qui traversât par le milieu tout ce groupe de communes : celle d'Arzew au Tlélat remplit ces conditions.
TOTAL.....	84 1/2	
A RETRANCHER....	10	pour portions communes.
RESTE À.....	74 1/2	lieues à faire.

CHEMINS DE PETITE VICINALITÉ.

Nous estimons à.....	60	lieues la totalité des chemins qui seront nécessaires pour faire communiquer chaque nouveau centre de population avec les routes principales et les communications secondaires que nous venons d'énumérer.	
Nous avons.....	106	lieues de routes principales à 10 fr. le mètre, soit.....	4,240,000f
	84 1/2	lieues de communications secondaires à 6 fr. le mètre, soit..	2,028,000
	60	lieues de chemins vicinaux à 4 fr. le mètre, soit.....	960,000
			7,228,000

Digitized by Google

Les routes principales, que nous avons dit être aussi bien stratégiques que commerciales, ne pouvant tarder d'être promptement achevées, quelle que soit la marche que l'on suivé pour coloniser le pays, il n'y a pas lieu de parler ici de ce qu'elles coûteront.

Les communications secondaires, que nous ne saurions mieux comparer qu'aux chemins de grande vicinalité de la France, sont celles qu'il importe d'ouvrir le plus tôt possible pour faciliter et hâter le peuplement de nos communes; nous pensons que le Gouvernement devrait les faire ouvrir immédiatement et se charger de leur confection : ce serait la meilleure prime d'encouragement à donner à ceux qui nous apporteront leurs capitaux; enfin, ce serait à celui qui se chargerait du peuplement d'une commune, soit le Gouvernement, s'il agissait directement, soit l'industrie privée, si la commune avait été concédée à une compagnie ou à un riche capitaliste, à faire ouvrir tous les chemins de petite vicinalité et d'exploitation.

DESSÉCHEMENTS A FAIRE, UN JOUR OU L'AUTRE, POUR ASSAINIR LA PARTIE DU PAYS COLONISABLE.

MARAIS DE LA MACTA, DU SIG ET DE L'HABRA.

Nous avons dit que notre but était de proposer l'établissement d'un certain nombre d'agriculteurs européens dans la partie du territoire de la province (entre Mascara, Oran et Mostaganem) là où l'insurrection n'a jamais pénétré, et où la sûreté est par conséquent la plus complète. Il semble qu'il eût été rationnel d'en expulser tous les indigènes, en leur donnant des terres ailleurs, afin de n'avoir dans ce

Digitized by Google

triangle qu'une population chrétienne bien compacte. Mais, d'une part, on n'aurait pu peut-être sans inconvénient renvoyer dès à présent certaines tribus que nous y tolérerons provisoirement; d'une autre (et c'est devant cette considération surtout que nous avons dû céder), le voisinage des marais de la Macta, du Sig et de l'Habra, est si malsain, qu'il eût été imprudent, inhumain, d'y placer des Européens non encore acclimatés. Les fièvres pernicieuses les décimeraient bientôt, et le découragement qui ne manquerait pas de s'en emparer serait du plus fâcheux effet pour l'avenir de notre colonie. En conséquence, il nous a fallu laisser au milieu de nos communes, groupées en plusieurs masses bien distinctes, un immense espace, de 80,000 hectares peut-être, qui restera improductif ou sera habité par des indigènes; mais une telle disposition ne peut être que provisoire, car le desséchement de ces marais, que nous tenons pour chose possible, aura lieu bien certainement tôt ou tard, et dès lors rien ne s'opposera plus à ce que des Européens aillent s'y fixer.

Le desséchement de ces marais est, en outre, indispensable, parce qu'il permettrait d'utiliser à notre profit non-seulement les rives du Sig et de l'Habra, mais encore tous ces vastes terrains (environ 20,000 hectares) aujourd'hui couverts d'eau, d'herbes et de joncs, et qui, une fois assainis, seraient sans aucun doute d'une fertilité extraordinaire. Le desséchement de ces marais est possible, avons-nous dit... Il nous semble possible, en effet (nous ne parlons pas de la dépense), par suite de la configuration même du sol. Les eaux de l'Habra et du Sig, avant la réunion des deux rivières, se répandent sur toute la plaine et forment des

Digitized by Google

marais si peu élevés au-dessus du niveau de la mer, que le courant est nul ou à peu près.

Plus bas, à environ cinq ou six mille mètres en amont de la barre, toutes ces eaux se réunissent dans un même lit (la Macta), par lequel elles se rendent dans la mer, au moment des grandes pluies. Alors, lorsque les pluies ont été abondantes, il y a un courant bien sensible (47 mètres à la minute); mais bientôt, quand le trop plein s'est écoulé, le courant cesse, les eaux deviennent salées, et les marais ne sont jamais desséchés. Enfin, il ne faut pas oublier que la Macta, après s'être approchée jusqu'à près de 600 mètres du rivage (là où est le pont construit par l'artillerie en 1844), tourne brusquement à l'ouest, et se prolonge pendant 4,000 mètres parallèlement à la mer, dans laquelle elle se jette enfin... Comment faciliter, assurer l'écoulement de ces eaux, qui rendent cette partie de la plaine inculte et inhabitable? Tel est le problème que nous proposons de résoudre. Nous devons commencer par dire que, n'ayant pas de niveau d'eau à notre disposition lorsque nous avons visité les lieux, nos observations n'ont pu être précises; c'est donc une simple opinion que nous nous permettrons d'émettre.

Il est évident que s'il y a une différence de niveau, si minime qu'elle soit, entre les marais et la mer, les eaux s'écouleront d'autant plus facilement que le trajet qu'elles auront à parcourir sera moins long. Or ce trajet serait réduit de près de 3,500 mètres, si on les faisait tomber dans la mer par un canal qui, partant du point où est le pont, se dirigerait à peu près perpendiculairement sur le rivage. Les dunes, dans cet endroit, sont très-abaissées: ce travail

Digitized by Google

ne présente donc aucune difficulté sérieuse. Si ce moyen n'était pas efficace, il en est un autre qui ne serait qu'une imitation de ce qui s'est fait en Hollande, et qui réussirait indubitablement, savoir : canaliser le Sig et l'Habra, en les renfermant entre de fortes digues; les diriger l'une vers l'autre (opération facile pour l'Habra, dont le lit, il y a moins d'un siècle, se trouvait bien plus à l'ouest qu'aujourd'hui), de manière à les réunir le plus tôt possible dans un même canal, dont les dimensions devraient être proportionnées à la masse d'eau qu'ils auraient à débiter à l'époque des pluies torrentielles. Dans l'un et l'autre cas, des canaux secondaires et des saignées bien entendues compléteraient le desséchement des marais de l'Habra, du Sig et de la Macta.

MARAIS DE BRIDIA.

Il a été déjà reconnu par MM. les ingénieurs des ponts et chaussées et MM. les officiers du génie que les marais de Bridia pouvaient être desséchés sans de très-grandes dépenses; nous nous abstenons donc d'en parler, ce point se trouvant, d'ailleurs, en dehors de notre territoire de colonisation.

MARAIS D'AÏN-BEÏDA.

Quoique ces marais soient moins étendus que ceux de Bridia, il est impossible d'habiter en toute saison dans leur voisinage; cependant l'administration civile est décidée à y créer un centre de population chrétienne; mais, au préalable, le marais devra être desséché. Les projets sont à l'étude. Cette opération sera aussi, dit-on, facile et peu dispendieuse.

Digitized by Google

INDICATION DES BARRAGES A CONSTRUIRE ET DES AMÉLIORATIONS A FAIRE AU RÉGIME ACTUEL DES EAUX.

On a souvent répété que la rareté des eaux serait un obstacle au peuplement de l'Algérie par une population européenne nombreuse; comment cependant avaient fait les Romains et leurs successeurs?.... C'est que les uns et les autres avaient construit des barrages au moyen desquels ils fécondaient la terre; c'est que tous aussi avaient creusé des puits, qu'ils entretenaient avec le plus grand soin, ainsi que les sources, ruisseaux, fontaines, etc.

Lorsqu'en 1830 nous avons mis le pied sur la terre d'Afrique, nous y avons trouvé un peuple insouciant, superstitieux, que le fanatisme et la paresse entretenaient dans l'ignorance la plus complète des travaux d'art les plus simples et qui nous a laissé pour héritage, non point une terre vierge, mais un malheureux pays dévasté sans cesse par la main de l'homme et par le feu. Les barrages avaient disparu, les puits s'étaient comblés, toutes les eaux, en un mot, étaient abandonnées à elles-mêmes, et on en avait conclu que l'eau manquerait toujours..... Grave erreur dont tous ceux qui visitent le pays avec soin reviennent chaque jour.

Les études que nous avons été obligés de faire pour déterminer les points où l'on pourrait dès à présent placer nos 5,000 familles de cultivateurs, nous ont convaincus de nouveau que presque partout où il existe aujourd'hui des eaux, on pourrait en augmenter la quantité et les rendre meilleures.

PUITS.

La plupart des puits en service depuis longues années au-

Digitized by Google

raient besoin d'être curés, reconstruits et recouverts de manière à ce qu'on ne pût y puiser qu'au moyen de pompes. Partout aussi on pourrait, près des puits qui existent déjà, en forer de nouveaux et construire des abreuvoirs et des réservoirs pour les bestiaux et les irrigations.

SOURCES ET RUISSEAUX.

Beaucoup de sources et ruisseaux ne fournissent, dans l'état actuel des choses, que des eaux souvent si peu abondantes, que nous n'avons pu proposer d'y placer un grand nombre de familles, et cependant il en est plusieurs qui pourraient suffire aux besoins d'une population assez considérable, si les eaux étaient recueillies avec soin dans des bassins en maçonnerie, si des abris les préservaient de l'évaporation, et si les bestiaux n'étaient libres d'aller s'y vautrer du matin au soir. D'autres donnent des eaux à peine potables, parce que rien ne les garantit de toutes les saletés du dehors, et que quelquefois rien n'empêche de mauvaises eaux d'aller se mêler à celles d'une source meilleure, etc., etc.

Enfin, il serait possible, dans certaines localités, d'utiliser toutes ces eaux pour les irrigations, au moyen de barrages peu dispendieux.

RIVIÈRES.

Rien ne règle le régime des rivières: telle dont le lit est aujourd'hui ici passait hier à plusieurs mètres plus loin et passera demain ailleurs; telle autre disparaît tout à coup et laisse tout un pays à sec, tandis qu'il ne faudrait que quelques travaux pour en recueillir les eaux dans des con-

Digitized by Google

duits et les répandre sur les champs voisins ou les utiliser pour des villages et hameaux,

Sur quelques-unes, il existait des barrages en maçonnerie que le temps a détruits; nous avons refait celui du Sig et tous les canaux d'irrigation qui en dépendent. D'autres barrages sont encore à construire; nous allons les indiquer plus bas.

Les travaux de la nature de ceux dont nous venons de parler qu'il importerait de faire plus particulièrement que d'autres, pour hâter le développement de la colonisation au point de vue de l'intérêt général, sont :

1° Sur le Sig, au-dessous de Saint-Denis, un ou deux barrages pour arroser les terres que nous laisserons provisoirement aux indigènes, et que nous leur retirerons lorsque, les marais étant desséchés, le pays sera devenu habitable;

2° Sur l'Habra, à la hauteur du fort Perregaux, un barrage qui, comme ceux qui précèdent, servirait d'abord aux indigènes, puis à des Européens;

3° Un ou deux barrages sur la Mekerra, dans les environs de Sidi-bel-Abbès;

4° Un barrage sur le Tlélat, un peu au-dessus du marabout de Sidi-el-Réir;

5° Un autre barrage sur le Tlélat, au-dessous du village du Tlélat;

6° Un conduit en maçonnerie prenant les eaux du Tlélat au-dessus du point où elles se perdent, et les amenant, en toute saison, jusqu'au village du Tlélat et jusque sur le territoire de la commune d'Assi-Moussa-Touïl;

Digitized by Google

7° Une citerne sur la route du Tlélat au Sig, à Djoub-Bou-Alem;

8° Un conduit menant jusque dans Arzew les eaux de Muley-el-Maagoung;

9° Reconstruction du puits de Chefafra;

10° Essayer de forer de nouveaux puits dans les parties basses des territoires où l'eau manque plus qu'ailleurs, par exemple dans les communes de

Beteoua,
Assi-el-Hamoud,
Hadja-Réira,
Boufatis.

Digitized by Google

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

	POPULATION. (Familles.)	SUPERFICIE totale. (Hectares.)	SUPERFICIE par familles. (Hectares.)	CHIFFRE de la population par lieue carrée. (Individus.)	CENTRES de populations.	POPULATION. (Nombre de familles)
					La Sénia	50
					Sidi-Chamy	54
					Misserghin (anc. village)	40
					Misserghin (nouveau village)	90
					Le Figuier	80
					Assi-el-Abiod	30
					Aïn-Beida	50
					Assi-el-Djir	30
Territoire civil d'Oran	964	25,000	26	300	Sidi-Marouf	30
					Darbeida	10
					Jefry	5
					Andalouses. sur l'Oued-Sidi-Amadi	100
					Andalouses. Aïn-el-Anseur	10
					Andalouses. Aïoun-Turc	40
					Andalouses. Aïn-Sidi-bou-Asfar	15
					Andalouses. Aïn-sidi-bou-Auseur	30
					Établissements isolés	300
					Sid-el-Aïssy	20
					Ras-Geddara	30
					Aïn-Reggada	15
1. Commune d'Emsila	103	8,000	77	103	Aïn-Sefsef	5
					Dechera	3
					Serig-Ouled-Bey	10
					Aïn-Mta-Bey-Messabey	20
					Assian-Toual	80
					Assi-Ameur	30
2. Commune d'Assian-Toual	200	3,500	17	458	Assi-ben-Euda	30
					Assi-bou-Nif	30
					Assi-ben-Ferréah	30
A REPORTER	1,267					

Digitized by Google

	POPULATION. (Familles.)	SUPERFICIE totale. (Hectares.)	SUPERFICIE par familles. (Hectares.)	CHIFFRE de la population par lieue carrée. (Individus.)	CENTRES de populations.	POPULATION. (Nombre de familles)
REPORT.....	1,267					
					Sidi-Aly.....	100
					Assi-ben-Okba.....	20
3. Commune de Sidi-Aly....	170	4,800	28	283	Assi-el-Béchir	20
					Aïn-Ferrannin	10
					Azeleff	20
					Christel	25
		(A)			Tazoute	40
4. Commune de Tazoute....	70	2,500	35	218	Aïn-Defla.....	4
					Cabaret du Col.....	1
5. Commune de Gudiel....	140	6,000	42	175	Gudiel.....	120
					Assi-Mefessour.....	20
					El-Guessiba	60
6. Commune de Guessiba....	72	4,500	60	120	Abd-el-Ouédia	5
					Beni-Jebka.....	2
					Aïn-Ouinkel.....	5
					Arsew.....	130
7. Commune d'Arsew.....	200	3,600	18	444	Muley-el-Maagoung ...	50
					El-Amia et le ravin ...	20
		(B)			Beteoua	50
8. Commune de Beteoua	100	2,425	25	320	Chebat-el-Ray.....	30
					Tsmamide	20
9. Commune d'Assi-el-Hamoud	100	5,000	50	160	Assi-el-Hamoud	100
					Chejafra.....	"
10. Commune d'Hadja-Réira.	70	4,500	64	125	Hadja-Réira.....	50
11. Commune d'Assi-Moussa-Touil	150	4,000	26	300	Assian-Guyès	20
					Assi-Moussa-Touil	150
12. Commune de Boufatis...	110	5,500	50	160	Boufatis	100
					Dayat-Oum-el-Relaz...	10
A REPORTER....	2,849					

(A) 2,500 hectares, non compris le territoire réservé pour les indigènes de Christel, au nombre de 50 familles.

(B) 2,425 hectares, non compris le territoire réservé pour les indigènes de Beteoua, au nombre de 75 familles.

Digitized by Google

	POPULATION. (Familles.)	SUPERFICIE totale. (Hectares.)	SUPERFICIE par familles. (Hectares.)	CHIFFRE de la population par lieue carrée. (Individus.)	CENTRES de populations.	POPULATION. (Nombre de familles)
REPORT.....	2,449					
13. Commune du Tlélat....	260	6,000	23	348	Tlélat.....	160
					Tnazet.....	100
Banlieue de Mostaganem....	140	2,800	20	400	Mazagran et ses annexes	100
					Établissements isolés..	40
14. Commune d'Assi-Tounin.	160	3,500	22	363	Assi-Tounin.....	100
					Sidi-Abd-el-Kader.....	50
					Bou-Charef.....	10
15. Commune d'Assi-Mamache	130	3,000	23	348	Assi-Mamache	100
					Aïn-Nouïsi	30
16. Commune des Jardins...	250	4,000	16	500	Jardins.....	50
					Établissements isolés ..	200
17. Commune de la Stidia ..	120	3,000	25	320	La Stidia	120
18. Commune de Masera....	100	2,800	28	283	Masera.....	100
19. Commune de Saint-Denis-du-Sig.....	700	10,000	14	560	Saint-Denis	350
					Barrage	20
					Ougaze.....	30
					Union agricole.....	300
20. Commune de Mascara...	250	5,500	22	363	Banlieue de Mascara ..	50
					Keurth.....	100
					Ras-el-Aïn.....	100
21. Commune de Beni-Jeglef.	150	3,600	24	333	Beni-Jeglef.....	150
22. Commune de Sidi-Dao...	100	2,500	25	320	Sidi-Dao.....	100
Villages routiers.....	250	"	"	"	L'Hammann.....	150
					Le Kseub.....	100
Ville et village situés en dehors du triangle de colonisation.	210	"	"	"	Sidi-bel-Abbès	150
					Akbeil.....	60
TOTAL.....	5,269					

Fait d'après les ordres et les instructions de M. le lieutenant-général de la Moricière.

Oran, le 25 mai 1846.

Le Chef d'escadron d'état-major,
A. D'ILLIERS.

Digitized by Google

Digitized by Google

N° 4.

ÉTUDES HISTORIQUES.

1re QUESTION.

ASSIETTE DE LA DOMINATION ROMAINE DANS LA PROVINCE D'ORAN[1].

PRÉLIMINAIRES.

L'établissement des colonies fut à toutes les époques le travail le plus utile et le plus fécond de l'humanité; cette force expansive, destinée, par son action incessante sur le monde barbare, à agrandir le domaine de la civilisation et à préparer les voies à l'unité romaine, devint, pour les nations étrangères à la grande cité, la limite supérieure du progrès politique et social qu'elles pouvaient atteindre.

L'Algérie, dont le territoire comprend la Numidie et la Mauritanie Césarienne, doit être placée au premier rang parmi les contrées auxquelles ce peuple dominateur appliqua avec le plus de persévérance sa puissante synthèse. La nature des obstacles qu'il y rencontra, la manière dont il sut en triompher, constituent pour nous un haut enseigne-

[1] Les idées générales sur la domination romaine qui nous ont été inspirées par nos études sur la géographie ancienne de la province d'Oran peuvent être aisément généralisées et appliquées aux autres provinces.

Digitized by Google

ment, une école de colonisation dont les doctrines se déduisent de l'observation des faits et des données de la science ; les acteurs ont changé, mais la scène où s'agitaient leurs passions est invariable, et la constitution topographique du sol semble avoir communiqué à ces passions elles-mêmes son caractère d'immutabilité. Recherchons donc les traces de la domination romaine, non pour nous proposer une imitation servile, que repousseraient également les allures hardies de notre siècle et l'esprit aventureux de la nation; mais pour nous inspirer de la sagesse des anciens, et laisser, si nous le pouvons, à nos descendants des exemples de notre propre sagesse.

La province d'Oran n'a guère, jusqu'à ce jour, fixé l'attention publique que sous le rapport des événements militaires dont elle a été le principal théâtre. Les idées de colonisation qui ont si vivement préoccupé les esprits n'ont jamais eu pour but de rechercher un système propre à la province de l'Ouest, que l'on a toujours considérée comme devant être longtemps encore le terrain de la lutte, et la dernière sur laquelle il convenait d'appeler les efforts de l'agriculture. Un examen superficiel de ce vaste territoire a pu amener quelques publicistes à avancer que la domination romaine n'avait jamais eu, dans cette partie de nos possessions, qu'une existence précaire, contestée et maintenue par la seule force des armes. Des recherches plus sérieuses nous ont, au contraire, démontré qu'il y existait, sous les premiers Césars, des centres nombreux de population, et nous ont fait retrouver des traces évidentes d'une exploitation agricole, dont la prospérité n'a pu se développer qu'au sein d'une longue paix. Le voisinage des tribus tur-

Digitized by Google

bulentes de la Mauritanie Tingitane plaçait cette contrée dans des conditions analogues à celles où nous la voyons aujourd'hui. Pour couvrir la Numidie et la province d'Afrique contre les invasions des barbares, Rome avait de bonne heure senti la nécessité de jeter dans l'ouest de la Mauritanie Césarienne des populations amies, seul moyen efficace que nous ayons à proposer nous-mêmes pour prévenir les insurrections et rendre, à la longue, la guerre impossible.

Nous bornerons ce premier travail aux vallées inférieures. A celles surtout où nous reconnaissons nécessaire de fonder aujourd'hui de vastes établissements agricoles, basés sur les institutions qui, en France, régissent la famille, la propriété et tout notre ordre social. Cette partie du territoire est comprise dans un polygone ayant pour base, à la mer, une ligne tirée d'Oran à l'embouchure du Chélif et pour périphérie, les lignes d'Oran à Sidi-bel-Abbès, de Sidi-bel-Abbès à El-Bordj et d'El-Bordj à l'embouchure du Chélif.

La ligne de communication entre Tanger et Carthage ne passait que par exception le long du rivage de la mer.

Mais, avant de discuter le caractère des établissements anciens dont nous avons retrouvé les vestiges, il est nécessaire de redresser une erreur dans laquelle sont tombés tous les géographes modernes, qui, accordant à l'itinéraire d'Antonin une confiance illimitée, n'ont pu se résoudre à placer dans l'intérieur des terres un grand nombre de stations que cet itinéraire semble placer sur la côte[1].

[1] Nous disons « semble placer sur la côte, » car on peut également traduire cette expression : *Per maritima loca*, par celle-ci : *Les lieux voisins de la mer.*

Digitized by Google

Nous empruntons à la série de stations que donne l'itinéraire depuis Tanger jusqu'à Carthage celles qui sont afférentes à la portion du territoire qui nous occupe, quelques-unes de celles qui la précèdent et de celles qui la suivent, adoptant pour le mille romain la valeur que lui suppose d'Anville (1475 mètres).

	Milles romains.
Russader aux Trois-Iles	65
Au fleuve Malua	12
A Lemnis	32
Au fleuve Popleto	30
Ad Fratres	6
A Artisigua	25
Au port de Cæcilius	12
A Siga municipium	15
Au port de Siga	3
A Camarata	12
Au Fleuve salé	12
Ad Crispas	25
A Gilba Colonia	6
A Castra puerorum	23
A Portus divini	18
A Portus magnus	36
A Quiza municipium	40
A Arsenaria	40
A Cartenna colonia	18
Alar castellum	24
A Cartillis	15
A Gunugus	12
A Césarée	22
TOTAL	493

Nous considérons dans cette longue liste 7 stations comme déterminées d'une manière précise. Ces stations sont :

Digitized by Google

1° Siga municipium;
2° Portus Sigensis;
3° Portus divini;
4° Portus magnus;
5° Arsenaria;
6° Cartenna colonia;
7° Césarée.

Les deux premières, qui étaient la ville et le port de Siga, résidence de Syphax, roi des Numides Massæsyliens, sont décrites par tous les géographes anciens, de manière à ce qu'il soit impossible de méconnaître les ruines considérables qu'on remarque sur la rive droite de la Tafna, à un kilomètre de l'embouchure de cette rivière. La position d'Arsenaria est donnée par Pline avec tant d'exactitude, qu'on ne saurait se refuser à admettre son identité avec le vieil Arzew.

Quant à la position des Portus divini et du grand port, on tombe dans des difficultés insurmontables si l'on n'accepte pas leurs synonymies avec les rades de Mers-el-Kébir, Oran, et la belle rade d'Arzew; enfin, les synonymies de Cartenna colonia et de Césarée ont été établies d'une manière irrécusable par les inscriptions que nous avons nous-mêmes trouvées à Tenez et à Cherchel.

Ceci posé, il reste encore à fixer entre Siga municipium et l'embouchure du Chélif la position des autres stations de l'itinéraire, parmi lesquelles se trouvent trois villes importantes et un poste militaire, qui sont : Camarata, Gilba colonia, Castra puerorum et Quiza municipium; or, si l'on accepte les précédents que nous venons d'établir, il est impossible de placer ces stations sur le littoral, ainsi que celles d'Ad Crispas et Ad Salsum flumen, en conservant entre

Digitized by Google

elles les distances que donne l'itinéraire; d'une autre part, si l'on voulait reculer les ports divins et le grand port vers l'ouest, nous demanderions à quels vestiges antiques, existant sur le rivage, on prétendrait rattacher les positions des villes que nous cherchons? Nous n'admettrons jamais qu'un oppidum, un camp, un municipe et une colonie aient pu disparaître sans qu'il en reste le moindre vestige; c'est cependant ce que l'on est obligé de supposer, si l'on veut faire passer la voie romaine le long du rivage, car entre l'embouchure de la Tafna et celle du Chélif, dans une distance de 16 myriamètres, on ne trouve, sur le littoral proprement dit, que les ruines d'Arzew-le-Port et du vieil Arzew.

A ces preuves, résultant de l'examen des lieux, nous joindrons quelques considérations relatives à l'usage constant des Romains dans l'établissement de leurs colonies civiles ou militaires et le choix des grandes lignes qui devaient les relier entre elles : nulle part, pour la fondation de ces premiers établissements, d'où dépend la prospérité d'une province, on ne les voit adopter des contrées abruptes, d'un accès difficile, et à peu près impropres à la culture; or, dans presque toute l'étendue du rivage entre la Tafna et Mers-el-Kébir, la côte se trouve dans ces conditions défavorables; les anciens n'avaient-ils pas d'ailleurs, comme nous, pour faire communiquer leurs établissements maritimes, des navires à rames, des galères qui leur rendaient le même service que nos bateaux à vapeur? L'usage de ces bâtiments était si général dans l'antiquité, qu'ils pouvaient aisément suppléer aux voies de terre, lorsque de trop grandes difficultés rendaient impraticable le tracé des routes.

Digitized by Google

La voie prétorienne traversait les vallées voisines de la mer.

Nous n'hésiterons donc point à placer dans l'intérieur la grande artère du pays, que les cartes récentes maintiennent encore le long du rivage, et nous produisons à l'appui une carte des ruines, rectifiée, sur laquelle nous avons rapporté, avec le plus grand soin, une série d'observations remontant déjà à plusieurs années. Prenant la voie romaine à son entrée sur le territoire de la province d'Oran, au poste de Lalla-Magrhnia où la découverte de deux bornes milliaires ne laisse aucun doute sur son passage; nous la conduisons jusqu'à Orléansville, par une suite non interrompue de postes militaires et de cités situées dans les plus riches et les plus fertiles vallées de la Mauritanie Césarienne. Nous n'espérons pas cependant en adoptant cette direction, avoir levé toutes les difficultés que présente la géographie comparée de cette contrée, celles surtout résultant d'une distance évidemment fausse, fournie par l'itinéraire d'Antonin, entre les colonies de Cartenna et d'Arsenaria; mais ce tracé satisfait au principe fixe des Romains, de suivre le plus possible des crêtes ou des horizontales, et s'appliquant parfaitement aux localités, il nous a permis d'ajouter aux synonymies déjà connues quelques synonymies nouvelles, qui sont :

Camarata,	Aïn Temouchent,
Gilba colonia,	Arbal,
Quiza municipium,	Tikumbrin (au passage du Sig),
Mina,	Relizan [1].

[1] L'étendue des ruines que l'on trouve à Relizan, la position de ce point au débouché de la Mina, dans la plaine du Chélif, nous fait adopter cette der-

Digitized by Google

VOIES TRANSVERSALES SE DIRIGEANT VERS LA CÔTE.

Des voies transversales partant de la ligne principale se dirigeaient vers la côte ou vers l'intérieur; nous allons les indiquer sommairement :

1° De Lalla-Magrhnia à Nédroma, dans le pays des Traras, nous avons suivi une voie romaine bordée de fortins à des distances assez rapprochées; elle passe par le col de Babtaza, et paraît s'arrêter à Nédroma, le pays étant d'une difficulté extrême de ce point jusqu'à la côte.

2° Une voie transversale, entre Timici colonia (Tlemcem) et Siga municipium, venait couper la voie principale sur le plateau des Ghossel; cette voie est jalonnée par des ruines.

3° De Aïn Temouchent (Camarata) à Siga. Cette route a un parcours de 7 lieues de 4 kilomètres.

4° De Camarata aux Ports divins (Oran et Mers-el-Kébir). Les vestiges de cette voie ont disparu; elle devait traverser le plateau de Zeidoure, passer entre le lac et les montagnes, au pied desquelles on remarque des ruines de tours qui lui servent de jalons.

5° De Gilba colonia aux Ports divins, passant par Castra puerorum.

6° De Quiza municipium à Portus magnus et à la colonie d'Arsenaria.

7° Du Haut-Isser, le long du versant nord des montagnes des Béni-Amer, un embranchement longeant la vallée de Sidi-bel-Abbès, se dirigeait sur Astacilis, ville romaine au

nière synonymie, et regarder ce point remarquable comme la jonction de la grande ligne avec la voie romaine de *Calama* à *Russucuro*.

Digitized by Google

pied du mont Tessala, et venait rejoindre la grande ligne en suivant le Tlélat.

LIGNE MILITAIRE.

De Lalla-Magrhnia partait une voie romaine dirigée vers les régions supérieures du Tell, où elle occupait les principales têtes des eaux, et prenait, à partir de Tlemcem, une direction parallèle à la voie principale, avec laquelle elle communiquait par les vallées. Voici la série des ruines qui la jalonnent, de Lalla-Magrhnia à Tiaret :

Lalla Magrhnia (R R).
Bridj (R R).
Timici colonia (Tlemcen) (R R).
Tallout el Kesba (R R).
Sidi ali ben Youb (R R).
Raselma.
Ouizert (R R).
Bénian (R R).
Ténia Férarda.
Ténia Bou Djima.
Médrossa (R R).
Talgrant (R R).
Tiaret (R R).

La plus grande partie des voies romaines traversait les vallées ou suivait le bord des fleuves, pour relier entre eux les colonies et les municipes, et tous les établissements civils et agricoles; mais celle que nous venons de décrire dominait la plaine et entourait la région du Tell d'une ceinture de postes militaires. Ces voies de communication forment un ensemble imposant qui résume au point de vue topographique, tout le système de la domination romaine dans la province d'Oran. Cette partie de la Mauritanie Césa-

Digitized by Google

rienne offrait aux Romains un vaste champ pour l'application de leurs théories militaires et de colonisation ; car, d'une part, il fallait la garantir à l'ouest et au sud des insultes des barbares, et de l'autre, utiliser pour la production les fertiles plaines qu'elle renferme, dont la superficie compose la plus grande partie de son territoire. L'expérience de la guerre dut leur apprendre, comme elle nous l'a enseigné à nous-mêmes, que la limite du Tell et des hauts plateaux, bordée dans toute son étendue de montagnes et d'escarpements d'un accès difficile, surtout pour la cavalerie, n'offrait qu'un petit nombre de débouchés dont quelques-uns sont tellement étroits qu'on peut les considérer comme de véritables portes par où il fallait passer pour pénétrer dans leurs domaines. Tels sont les défilés de Sbiba, de Tiaret et de Loha.

L'occupation en fut résolue ; nous en avons la preuve dans les ruines de camps et d'oppidums que nous y avons rencontrées. A l'ouest, sur les frontières de la Tingitane, des dangers plus grands menaçaient leur domination : là, des montagnes habitées par des tribus féroces, en fermant le bassin de la Moulouïa, n'offraient pas des obstacles naturels aux incursions des barbares qui venaient souvent jusque sur la côte protester contre l'établissement des colonies naissantes. L'expédition de Caïus-Suétonius-Paulinus, gouverneur des provinces d'Afrique, sous le règne de Claude, la ligne de forteresses élevées par les soins de ce général sur les hautes vallées de la Moulouïa, enfin la mission d'explorer les frontières confiées à un corps de cavalerie tenant garnison à Tlemcen (Timici colonia), circonstance qui nous est révélée par deux inscriptions trouvées dans cette ville,

Digitized by Google

sont autant de témoignages authentiques de la constante sollicitude qu'inspirait aux Romains la sécurité de la Mauritanie Césarienne.

Cependant la région du Tell offrait des refuges aux ennemis de la civilisation dans des localités même assez voisines de la mer. Le pays des Traras, celui des Beni-Amer, des Beni-Chougran, et surtout les montagnes comprises dans le triangle formé par le Chélif, la Mina et les hauts plateaux, occupés encore par des peuples dont la soumission ne pouvait être sincère, durent fixer leur attention et recevoir aussi, pour la sûreté des vallées, des constructions d'oppidums et de camps capables de contenir les populations. Tous les points dangereux furent occupés militairement : on peut en avoir la preuve dans l'existence des ruines importantes de Nédroma, du Tessala (Astacilis), des Beni-Chougran, et dans l'immense quantité de vestiges de forteresses qui couvrent le pays des Flitas, particulièrement sur les hautes vallées de la Mina, de l'Oued-Riou et de l'Oued-Isly. A ces conditions la colonisation put se développer, et fit tant de progrès que, sous Trajan, la sentence d'exil qui frappait un citoyen romain lui interdisait également le séjour des provinces d'Afrique, à cause des charmes qu'offrait ce pays, devenu l'image de Rome et de l'Italie.

ÉTABLISSEMENTS CIVILS ET AGRICOLES.

La guerre nous a fait connaître la plus grande partie de leurs établissements militaires; la paix, et l'étude des terrains propres à la colonisation, nous fait découvrir chaque jour leurs établissements civils et agricoles.

Le polygone sur la surface duquel nous proposons de

Digitized by Google

fonder des communes françaises contient plusieurs villes comprises dans cette deuxième catégorie ; de ce nombre sont Gilba colonia, qui avait pour territoire la plaine de Meleta, la colonie d'Arsenaria et les deux ports qui formaient ses dépendances ; mais surtout le municipe de Quiza, dont le territoire comprenait au moins toute l'étendue de la plaine du Sig et de l'Abra ; il suffit de jeter les yeux sur la carte pour comprendre l'intérêt que les anciens attachaient à la possession de ces deux derniers points, dont la prospérité dans tous les temps a été corrélative ; le Portus magnus, le plus vaste et le plus commode de toute la côte d'Afrique, depuis Tanger jusqu'à Carthage, fréquenté dans l'antiquité comme il le sera de nos jours, par les navires de toutes les nations, apportait aux Romains d'Afrique les productions des autres provinces de l'empire et leur rendait en échange les richesses de la Mauritanie Césarienne. Le code Théodosien énumérant les produits variés du sol de cette province, sur lesquels le fisc impérial avait à prélever des impôts, cite, indépendamment des céréales : le lin, l'huile, la soie, l'alun, le sel et la garance ; la plaine du Sig en particulier était renommée pour sa fertilité, ainsi que nous le revèle ce fragment d'inscription découvert sur le bord de la rivière.

NUMINI COLONIÆ
GENIO FLUMINIS.

« Au génie du fleuve, divinité tutélaire de la colonie. »

Ces mots si simples renfermaient pour nous un avertissement, un conseil d'ami, donné par les morts aux vivants ; ce conseil a été suivi : un barrage moderne, construit sur

Digitized by Google

les débris du barrage antique, permet déjà d'arroser la plaine où bientôt tout sera préparé pour recevoir les familles laborieuses qui demanderont à s'y établir.

2e QUESTION.

POLITIQUE DES ROMAINS A L'ÉGARD DES INDIGÈNES.

ANALOGIE DE LEUR SITUATION AVEC LA NÔTRE.

Il serait inutile de nous étendre sur les rapprochements qu'on peut établir entre la lutte que soutient la France contre Abd-el-Kader, et la guerre des Romains contre Jugurtha ; ces deux grandes figures, on ne peut le nier, ont entre elles quelques points de ressemblance, mais c'est surtout l'état social, politique et religieux des indigènes à ces deux époques si éloignées l'une de l'autre, qu'il convient de soumettre à la critique historique.

ÉTAT SOCIAL DES NUMIDES A L'ARRIVÉE DES ROMAINS.

On ne peut guère douter que les premiers habitants de l'Afrique septentrionale n'aient été nomades ou troglodytes; mais il est aussi acquis au domaine des faits qu'à l'époque de la guerre de Jugurtha, les habitants du Tell étaient fixés au sol. Salluste cite les noms de plusieurs centres de population, et l'on est en droit de conclure de la suite de son récit, que la région du Tell et celle des hauts plateaux étaient la propriété de citadins et d'agriculteurs, les uns habitants des villes munies de remparts, les autres, des chaumières assez semblables aux gourbis des Kabyles.

Pour la Mauritanie Césarienne, en particulier (province d'Oran), le géographe Ptolémée énumère un grand nombre de points, dont les noms, d'origine phénicienne ou berbère,

Digitized by Google

prouvent que les villes de cette contrée n'étaient pas toutes d'origine romaine. Il indique même la position de six grandes tribus qui composaient la nation des Numides Massæsyliens, et par une coïncidence fort remarquable, les positions du territoire qu'elles occupaient se rapportent à l'emplacement des *Nedja* principales des Arabes de la province.

Quant aux villes de la côte, anciens comptoirs des Carthaginois, tombées au pouvoir des Romains, elles avaient conservé pendant la guerre leur population mêlée d'indigènes et d'Italiens, dont l'action civilisatrice, pénétrant peu à peu dans l'intérieur, à la faveur des relations commerciales, préparaient, depuis la chute de Carthage, l'établissement des colonies et des municipes.

FAITS HISTORIQUES.

Soixante-quinze années s'étaient écoulées depuis la célèbre campagne où Marius et son questeur, sans occuper l'ouest de la Numidie, avaient poussé une reconnaissance jusque sur les bords de la Moulouïa, lorsque le successeur de Jules-César, Auguste, génie tout pratique, résolut d'achever par la colonisation la conquête du pays commencée par les armes. Les peuples, menacés de l'anarchie par la faiblesse ou l'extinction des races royales, étaient mûrs déjà pour recevoir les institutions romaines, et s'empressaient de les demander. Nous avons des dates précises sur la fondation de quelques-uns de ces établissements. Vers l'an 721 de Rome, l'empereur, sous le spécieux prétexte de défendre ses alliés contre les invasions des barbares, envoie à Césarée la 2ᵉ légion, Auguste, dont les détachements se répandent sur la côte à Gunugus, à Cartenna, à Arsenaria : vers la même

Digitized by Google

époque la population italienne, existant déjà sur le littoral, est renforcée par l'arrivée des citoyens de Rome et du Latium, et les trois villes que nous venons de mentionner reçoivent le titre et les priviléges de colonies romaines ou latines.

Cependant le vieux parti, qui, dans le siècle précédent, avait choisi Jugurtha pour son chef, se réveille au bruit des armes romaines furtivement introduites sur le territoire. Le drapeau de l'indépendance se relève sur les deux rives de la Moulouïa, et plusieurs colonies de la côte sont attaquées en même temps[1]. Auguste ne laisse point échapper cette occasion d'occuper militairement l'intérieur du pays.

Dirigée des frontières de la Tingitane vers les hautes régions du Tell, une ligne stratégique se couvre de camps et de colonies militaires destinées à protéger les colonies civiles de la côte et de l'intérieur.

Toutefois, cet emploi judicieux de la force militaire ne suffirait pas pour expliquer les succès rapides des Romains, et la puissance d'attraction qu'ils exerçaient sur les barbares; il faut chercher à ces résultats une cause politique; nous croyons l'avoir trouvée dans l'application qu'ils firent au pays des institutions municipales.

Plusieurs auteurs définissent le municipe « une ville étrangère ayant reçu le droit de cité. » Nous savons d'une manière certaine que ces droits de cité, point de mire de l'ambition des étrangers, se donnaient partiellement et par degré. Le municipe était donc une école politique et sociale, au moyen de laquelle Rome attirait à elle le monde barbare.

[1] La preuve de ce fait, passé sous silence par les historiens, est fournie par deux inscriptions trouvées, l'une à Bougie (*Saldæ*), l'autre à Tenez (*Cartenna*).

Digitized by Google

CONDITIONS DES ÉTRANGERS DANS LE PAYS ROMAIN.

La condition individuelle d'un étranger dans la ville de Rome et dans les colonies jouissant de tous les droits de cité, était des plus pénibles. Tant que les anciennes maximes furent en vigueur, les étrangers n'avaient que le droit d'habiter la ville ; ils n'avaient qualité, ni pour posséder, ni pour tester, et leurs biens passaient, après leur mort, au trésor public. Cette condition était si malheureuse, mise surtout en opposition avec les avantages attachés à celle de citoyen romain, que, non-seulement des individus, mais des villes et des provinces entières faisaient des efforts pour obtenir ce titre, dont la politique romaine avait fait un moyen de domination et qu'elle n'accordait qu'à des services éminents et à une soumission éprouvée.

CONDITIONS AUXQUELLES LES ÉTRANGERS, SOIT ISOLÉMENT, SOIT EN CORPS DE NATION, OBTENAIENT LE DROIT DE CITÉ.

Être admis dans la cité romaine, c'était posséder dans toute leur étendue les droits publics et privés affectés aux individus inscrits par le censeur sur les rôles des tribus urbaines ou rustiques.

Ces droits étaient, sous le rapport politique, le droit de suffrage pour l'élection des magistrats, celui de voter l'impôt en assemblée générale du peuple, celui de servir dans l'armée, enfin celui de participer aux cérémonies religieuses communes aux citoyens de Rome et du Latium.

Sous le rapport privé, les droits des citoyens consistaient dans la liberté individuelle, l'autorité du père de fa-

Digitized by Google

mille, la faculté de se marier à partir d'un âge fixé par la loi, celle de tester, etc., etc.....

Il est donc évident que lorsqu'un individu isolé ou une ville étrangère aspiraient au droit de cité, il fallait que cet étranger ou cette ville renonçassent au droit privé et public de la nation dont il cessait de faire partie, pour adopter sans réserve les lois et les usages des Romains; citons quelques exemples relatifs à la question qui nous occupe :

CAS OÙ LE TITRE DE CITOYEN ROMAIN ÉTAIT RETIRÉ.

1° Le premier besoin de la société romaine en présence de la société barbare dut être de fixer celle-ci sur le sol par la propriété et l'agriculture dans le but de se faire des auxiliaires contre les réfractaires à la civilisation. Les peuplades africaines avaient toutes un penchant naturel à rentrer dans leur vie nomade ou barbare, penchant entretenu par l'exemple des tribus insoumises, vivant de razzias et de brigandages. Les Romains eurent donc à multiplier autour d'elles les obstacles à cette disposition anti-sociale : c'est dans ce sens que nous interprétons l'édit de Justinien, renouvelé des premiers règlements d'Auguste et de ses successeurs, qui porte : « Que tout indigène attaché à la terre « en qualité de propriétaire ou de fermier, qui abandon- « nera sa position pour se livrer au vagabondage (*ut liber et « vagas exultet*), sera à jamais déchu du droit de posséder « ou d'affermer sur les terres de l'Empire et frappé de « peines sévères quand la main de la justice parviendra à « s'étendre sur lui. »

2° Le droit public des Romains comprenait certains rites religieux particuliers, ainsi qu'il a déjà été dit, aux

Digitized by Google

habitants de Rome et du Latium. Pour que les dieux étrangers pussent obtenir le droit de cité, ainsi que leurs adorateurs, il fallait que le culte nouveau n'eût rien qui choquât le culte et la religion établis; c'est ainsi qu'au sein du polythéisme et sous l'influence d'idées religieuses peu favorables au développement moral, ils écartaient cependant de leurs temples certaines divinités étrangères comme favorisant la dépravation des mœurs, et proscrivaient le culte des Carthaginois et des Druides, dont les sacrifices humains révoltaient la nature.

3° Enfin le titre de citoyen romain imposait l'obligation de servir dans les armées : sous les gouvernements des rois et des consuls, c'était même une condition nécessaire pour faire partie des légions : sous celui des empereurs, l'étendue des conquêtes, la nécessité d'entretenir pour les conserver de nombreuses armées permanentes, obligèrent d'étendre beaucoup le droit de cité pour faciliter le recrutement des armées nationales [1]. Auguste, surtout, se servit avec habileté de ces moyens. Avant cet empereur, les indigènes d'Afrique n'avaient servi dans les armées qu'en qualité d'auxiliaires; en conférant à certaines villes le droit de cité, il appela leurs habitants à faire partie de l'armée romaine et à jouir des avantages particuliers attachés à cette classe de citoyens, c'est-à-dire à posséder des terres sur le territoire ennemi; car la constitution de l'armée romaine n'excluait ni la propriété, ni la famille, et les traditions qui la rattachaient à l'ordre civil permettaient à l'État d'enrichir les chefs et les soldats par des dotations.

[1] Dureau de la Malle ; Colonisation de l'Afrique par les Romains.

Digitized by Google

4° Le droit privé des Numides autorisait la polygamie; chez les Romains, au contraire, elle était sévèrement proscrite; les lois sur l'hérédité ne reconnaissaient d'enfants légitimes que ceux nés d'une femme unique, par mariage contracté suivant les formes prescrites. Une des premières conditions auxquelles avaient à satisfaire les barbares demandant le droit de cité devait donc être de se conformer aux lois sur lesquelles reposaient la famille et la propriété : telle est, selon nous, la portée politique des édits des empereurs renouvelés par Justinien contre la polygamie, le rapt et la détention en chartre privée de femmes libres ou esclaves, édit punissant de mort et de la confiscation des biens tout sujet de l'Empire coupable d'un pareil crime, « qui ne tend à rien moins (nous traduisons textuellement « les termes de l'édit) qu'à faire prévaloir les mœurs bar- « bares sur les sages règlements de nos ancêtres, au milieu « de la société romaine. »

Au nombre des conditions auxquelles les populations indigènes obtinrent le droit de cité, nous ne devons pas omettre celle qui dut leur être imposée par Auguste, de céder au domaine public une portion de leur territoire. Cela ne saurait être mis en doute, quant aux villes qui prirent part à la dernière insurrection; car une mesure semblable avait été appliquée par César aux villes libres de la Numidie qui avaient suivi le parti de Pompée, à Cirta entre autres, où l'un des lieutenants de César, Sittius, établit par son ordre une colonie romaine sur le territoire confisqué à l'ennemi; mais nous croyons que le domaine public s'augmenta également par les cessions volontaires faites par les tribus indigènes qui possédaient une étendue de

Digitized by Google

terre excédant leurs besoins. Pline, pour en citer un exemple, nous fait connaître que la nation des Massæsyliens se trouvait, dans son temps, réduite, par suite des guerres, à un petit nombre de tribus disséminées dans un vaste espace, fait qui a son analogue dans ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux.

Les Romains avaient encore un moyen puissant d'appeler à eux l'élite des populations. D'après les anciennes constitutions, tout personnage ayant exercé certaines magistratures élevées, dans les villes libres du Latium ou de l'Italie, était de droit citoyen romain : si cette mesure fut appliquée en Afrique aux villes barbares qui, sans avoir renoncé entièrement à leurs propres lois, avaient cependant accepté les formes administratives des Romains, et les noms de leurs magistratures, il est évident que l'armée, d'une part, et de l'autre, le gouvernement municipal, durent enlever rapidement à l'élément barbare toutes les sommités sociales des indigènes.

CONDITIONS DES CITOYENS ROMAINS DANS LES COLONIES ET LES MUNICIPES.

Il résulte de ce qui précède que la Numidie et la Mauritanie Césarienne, sous le règne d'Auguste, se trouvaient divisées parallèlement à la côte en trois zones bien distinctes, les colonies du littoral et des vallées inférieures, pays tout entier romain; les municipes [1] de l'intérieur, pays mixte où les citoyens romains étaient en minorité, et enfin

[1] Il n'est question dans les géographies et itinéraires anciens que de trois municipes pour la Mauritanie Césarienne; mais on ne doit pas oublier que ces établissements comprenaient, au point de vue administratif, toute une contrée.

Digitized by Google

le pays barbare et ennemi séparé des premiers par des postes et des colonies militaires.

Est-il nécessaire de rechercher quels étaient dans les colonies et les municipes les droits des citoyens romains? Ces droits ne pouvaient être différents de ceux dont ils jouissaient dans la métropole, et si l'on en doutait, il suffirait de faire ressortir la distinction établie à l'origine même, entre les colonies romaines et les colonies latines, suivant qu'elles avaient été peuplées de Romains ou de gens du Latium. On ne sait pas exactement quelle était cette distinction, et l'on présume seulement que les Latins, dans certains cas, n'avaient pas droit de suffrage à Rome, parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les rôles des tribus romaines, mais seulement sur celui de leur cité. Cette distinction disparaissait par le fait sur la terre étrangère, où chaque citoyen jouissait dans sa ville du droit du suffrage, et ne pouvait être appelé à exercer ce même droit dans la métropole que dans des circonstances extraordinaires; mais puisqu'elle nous est conservée, elle atteste le respect des Romains pour leurs propres lois et leur sollicitude à en garder intacts les bénéfices et les priviléges; il fallait qu'il en fût ainsi pour que la race conquérante conservât vis-à-vis des indigènes l'attitude de la souveraineté, et l'on ne trouverait pas dans l'histoire un seul exemple à citer d'une conquête qui se soit affermie sous l'empire de maximes opposées.

SYSTÈME DE COLONISATION DES ROMAINS.

Indépendamment de cette politique générale, applicable à des contrées d'une vaste étendue, les Romains avaient pour chaque localité des moyens d'action puisés dans leur cons-

Digitized by Google

tante sollicitude pour le bien-être matériel des populations; ils possédaient à un haut degré l'art d'augmenter, par l'industrie agricole, les richesses du sol conquis par les armes; ces travaux d'art, simples et grandioses, qui assurent de bonnes conditions d'existence aux cités et la prospérité des campagnes, aqueducs, réservoirs, barrages, canaux d'irrigation, leur étaient familiers, et dans les provinces d'Afrique surtout, la science des constructions de vint souvent leur auxiliaire. Les avantages et les inconvénients que présente ce pays leur furent d'abord dévoilés. En présence d'une terre arrosée par des cours d'eau faibles en été, torrentueux en hiver, où l'eau des pluies est inconnue pendant la plus grande partie de l'année, ils comprirent que sa fertilité ne les dispensait pas d'essayer par leurs travaux de corriger la nature. Par leurs soins, les villes se couvrirent de citernes et d'aqueducs; les campagnes, de chaussées et de canaux. Les débris antiques de toutes sortes que l'on trouve à chaque pas, font présumer que l'industrie particulière rivalisait avec l'édilité des villes et la puissance publique elle-même; car, le système de colonisation adopté par eux fut celui de la grande culture. Les Romains étaient trop avancés dans la science du gouvernement pour n'avoir pas compris que, s'ils voulaient hâter les progrès de leur colonie, il fallait qu'au point de vue privé, comme sous le rapport des institutions, l'Afrique fût l'image de Rome et de l'Italie; or, le sol de la métropole, comme aujourd'hui celui de l'Angleterre, appartenait à une aristocratie, ayant pour lien principal avec les familles plébéiennes les relations de protectorat et d'intérêt qui s'établissent entre le grand tenancier et le fermier. L'Afrique offrait à cette aristocratie un écoulement facile

Digitized by Google

pour la population prolétaire dont l'exubérance, dans les longues années de paix qui suivirent la guerre civile, avait pris un caractère alarmant. Tacite nous apprend que, de son temps, les grands fonds de terre (*latifundia*)[1] de la province proconsulaire étaient possédés par un petit nombre de familles patriciennes; il nous est permis d'étendre par analogie à la Numidie et à la Mauritanie Césarienne ce précieux document fourni par cet historien, et de conclure que les grands propriétaires de Rome n'avaient pu rester étrangers au mouvement qui, sous l'impulsion donnée par Auguste, avait entraîné les populations de l'Italie sur le littoral africain; ils y transportèrent, n'en doutons pas, une partie de leurs clients et de leurs capitaux, et furent récompensés de leurs sacrifices par la fertilité d'une terre qui partagea pendant sept siècles, avec la vallée du Nil, le privilége de nourrir les maîtres du monde.

Oran, le 28 mai 1846.

Le Capitaine d'artillerie attaché au bureau arabe de la division d'Oran,

AZÉMA DE MONTGRAVIER.

[1] *Sex domi Africæ latifundia possidebant.* (Tacite.)

Digitized by Google

Digitized by Google

PROJET DE COLONISATION

POUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE,

PRÉSENTÉ

PAR M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL BEDEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROJET DE COLONISATION

POUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE.

N° 1.

—

RAPPORT

AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Constantine, le 10 décembre 1846.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Vous avez accueilli favorablement les divers rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur la constitution spéciale de la province de Constantine, et sur l'ensemble des moyens de colonisation dans cette partie du territoire algérien. Vous avez bien voulu me faire connaître que vous approuviez en grande partie les principes que j'avais exposés.

L'attention progressive que l'opinion publique donne

Digitized by Google

aux intérêts africains; les discussions qui, sans doute, seront engagées à cet égard dans la session prochaine, me décident à résumer les considérations que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, et à déterminer, d'une manière exacte et précise, les détails d'un projet général de colonisation européenne.

J'ai dit que la province de Constantine se trouvait dans une situation particulière, en raison de la différence des races indigènes qui l'habitent, en raison aussi de la différence des moyens employés pour y faire accepter notre domination.

Il n'est pas inutile peut-être de rappeler sommairement ces distinctions.

Nous savons tous que, dans les provinces de l'ouest, le pouvoir turc, détruit dès 1830 par l'occupation d'Alger et d'Oran, n'a point été remplacé dans l'intérieur du pays par l'autorité française. L'anarchie s'est établie partout dans le cours des quatre premières années; et c'est alors qu'un chef religieux et politique s'est produit pour constituer, à l'aide du fanatisme et de l'esprit de nationalité, un pouvoir devenu nécessaire. Ce pouvoir s'est organisé successivement avec d'autant plus de facilité que nous étions impuissants pour le combattre, qu'il feignait de nous être allié, et qu'en mettant un terme aux principaux désordres de la société arabe, il se rendait assez maître de l'opinion pour détruire les influences qui lui étaient rivales, pour attirer à lui la plupart des chefs qui pouvaient aider son action. Le pouvoir, en s'adressant à l'élément arabe, qui existe seul dans les plaines de l'ouest, a détruit les priviléges oppresseurs de l'autorité turque; il a trouvé dans ce fait, qui profitait au plus grand nombre,

Digitized by Google

une nouvelle cause d'influence et de sympathie ; il a ménagé les races kabyles de la montagne, sachant bien que, pour se les rendre profitables, il ne fallait pas menacer leur indépendance héréditaire. C'est à son titre de marabout qu'il a demandé la puissance à leur égard, se fiant sur l'excitation religieuse pour les entraîner contre nous.

Quand le Gouvernement français s'est, plus tard, décidé à la conquête, il a donc rencontré une unité de résistance d'autant plus active que les erreurs de nos premières années devaient faire mettre en doute notre puissance. La guerre a été longue et difficile ; elle a été faite partout, parce que l'ennemi existait partout. Elle a forcément semé bien des haines, causé bien des dommages, porté atteinte à un grand nombre d'intérêts, ajouté enfin aux causes de répulsion qui nous séparaient tout d'abord de la population indigène.

Ces motifs ont dû s'opposer dans le principe, et successivement, au progrès de notre gouvernement pacifique. Ils ont dû paralyser nos efforts bienfaisants, en rendant nécessaires des répressions fréquentes.

Dans la province de l'est, le pouvoir turc existait à Constantine jusqu'à l'époque où le Gouvernement français s'est décidé à occuper cette ville. Le pouvoir turc était oppresseur : il avait constamment eu pour principe de diviser et désunir les populations ; d'exploiter le plus grand nombre par une minorité privilégiée. Le pouvoir français, qui l'a remplacé, a immédiatement déclaré et pratiqué son intention d'être juste ; il a reconnu tous les droits, appelé à lui la totalité des familles influentes.

Les populations, habituées à être gouvernées, ont accepté sans peine une autorité plus puissante que celle qui les do-

Digitized by Google

minait naguère. La majorité de la population du Tell, composée de Chaouïas (race berbère), était exploitée par les Arabes, qui formaient le maghzen des Turcs. Elle supportait avec peine cet état d'infériorité. Elle ne pouvait repousser le gouvernement qui, par la pratique d'une justice égale, lui concédait un affranchissement réel.

L'élément arabe n'a pas d'ailleurs été très-vivement froissé par cette modification. Deux familles puissantes, exerçant des commandements distincts, l'une dans les Zibans au sud, sous la dénomination de scheick El-Arab, l'autre dans les plaines de Sétif et dans le Hodna, sous le nom de khalifah de la Medjana, familles de race noble, instinctivement ennemies du pouvoir religieux des marabouts, représenté par l'émir Abd-el-Kader, firent des offres de soumission qu'on s'empressa d'accepter. On leur assura, dans l'exercice de leur commandement éloigné, des avantages suffisants pour les lier à notre cause.

Il est résulté de ces divers motifs que la puissance de la France n'a jamais été mise en doute dans la province de Constantine, que son efficacité gouvernementale s'est produite dès le premier jour; qu'aucune grande famille n'a eu ni le temps ni la possibilité de s'élever contre elle. La conquête progressive s'est accomplie avec facilité, sans créer par des misères accumulées les haines qui, dans les autres provinces, devaient inévitablement être entretenues par une résistance organisée, par l'ensemble des intérêts auxquels nous portions atteinte.

Quant à la race kabyle, les obligations générales de la guerre ne nous imposant pas la nécessité de fouler son territoire, comme dans l'ouest, pour y poursuivre un ennemi,

Digitized by Google

nous avons pu lui laisser son indépendance entière. Mais nous avons préparé l'acceptation de notre autorité à venir par l'influence d'un commerce incessant, indispensable à cette race, qui ne pouvait en profiter qu'en venant dans les villes et sur les marchés, où la paix habituelle nous avait permis de conserver une population indigène nombreuse, les anciens chefs de ce commerce et les principaux industriels.

Il faut bien aussi remarquer que notre frontière de l'ouest se trouvait en contact avec un empire qui s'était toujours tenu en dehors des relations européennes, conservant la ferveur de son fanatisme religieux, pendant que la frontière de l'est confinait à une puissance musulmane, sans doute aussi, mais qui ne pouvait s'affranchir de la dépendance du sultan de Constantinople qu'à l'aide de l'intervention des puissances européennes, et de la France en particulier.

En établissant ainsi le résumé des motifs qui ont rendu et rendent encore l'exercice de l'autorité française plus facile dans la province de Constantine que dans les provinces de l'ouest, je ne prétends pas qu'on rencontre dans la population indigène une tendance sympathique pour nous; mais j'ai la ferme conviction que nos fautes seules peuvent y exciter l'esprit de révolte, que les grandes familles qui dominent les éléments arabes redoutent l'extension de la puissance d'Abd-el-Kader, et que les Chaouïas, qui peuplent les quatre cinquièmes des territoires du Tell ne désirent pas l'établissement d'un pouvoir arabe, par la crainte, bien ou mal fondée, que leur inspire le souvenir de l'exploitation pratiquée à leurs dépens par les Arabes sous le gouvernement turc.

Digitized by Google

C'est à l'aide de ces tendances, et par ces causes, qu'il est possible de maintenir notre domination avec une force armée égale au quart à peine de l'effectif des troupes françaises en Algérie, quand le territoire occupé équivaut à peu près à la moitié de nos possessions.

La sécurité règne dans le pays, les crimes sont rares, les Européens ne sont point inquiétés sur les routes; ils voyagent seuls entre les différents postes que nous occupons.

Toutefois, si les circonstances particulières de notre établissement, si la composition exceptionnelle des populations indigènes ont facilité le gouvernement de la province, nous n'en devons pas moins rester convaincus que nous ne serons réellement maîtres du pays, qu'après y avoir introduit une population européenne nombreuse, active, industrielle, susceptible de rendre définitivement français le sol conquis par le courage et les fatigues de l'armée. L'introduction de cette population présente des obstacles de plus d'un genre. Il faut, tout d'abord, lui offrir d'assez grands avantages pour décider son émigration; il faut aussi qu'elle puisse jouir de ces avantages sans que ce profit pour elle détermine dans les tribus un esprit d'hostilité qui, conduisant à une guerre partielle et peut-être à un soulèvement général, exigerait de l'État de nouveaux sacrifices, sans lui donner l'avantage certain d'une population européenne croissante : car, ainsi qu'on l'a dit, avec raison je crois, la sécurité est la première condition de l'émigration européenne.

Divers systèmes ont été produits au sujet de l'introduction des Européens. Beaucoup de personnes ont pensé que c'était une idée chimérique de vouloir conserver la population indigène sur les territoires où les Européens seraient

Digitized by Google

admis à s'établir. On a prétendu trouver dans l'histoire du peuple arabe la preuve de son imperméabilité; on a dit qu'il repoussait nos arts, qu'il méprisait notre bien-être social. Des hommes qui ont vécu avec ce peuple depuis cinq années ont écrit qu'il nous serait toujours systématiquement hostile; que les préceptes mêmes de sa croyance religieuse le rendaient incapable d'associer ses intérêts aux nôtres; que son abaissement moral exigeait une domination violente prolongée, l'anéantissement de toutes les influences auxquelles il obéit, l'asservissement de sa pensée, avant qu'on pût espérer faire accepter le germe de notre civilisation progressive.

J'ai le bonheur de ne partager aucunement ces opinions attristantes. Je ne crois pas à l'imperméabilité du peuple arabe, à sa haine pour nos arts et notre bien-être social, parce que je trouve dans son histoire même, dans les traces si nombreuses de ses arts importés et appliqués en Europe, la cause de ma conviction; parce que, s'il s'est montré différent dans certaines parties de l'Afrique, c'est qu'il a toujours vécu au milieu des révolutions, dans l'état de violence et d'anarchie, et, quand il était dominé, dans l'état d'exploitation, qui tous sont incompatibles avec la fixité et le développement de l'intérêt social. Je ne crois pas qu'il soit insensible aux influences qui, partout et toujours, ont pénétré l'homme.

Quel est le commandant français en Algérie qui n'a pas à citer de nombreux exemples de reconnaissance pour le bien qu'il lui a été donné de faire aux indigènes? Combien de chefs ne se sont pas fait tuer déjà pour soutenir notre cause? combien d'autres ne nous ont pas donné l'éveil sur des tra-

Digitized by Google

bisons qui se préparaient? combien de fois, enfin, n'avons-nous pas entendu des populations entières nous remercier de la paix qui assurait leur bien-être? combien de fois ne les avons-nous pas vues, quand cette paix était menacée, nous donner un concours efficace pour repousser le dommage et maintenir le bienfait?

Non, ceux qui ont fait le bien aux indigènes, qui l'ont fait avec sincérité, persistance et intelligente habileté, n'ont pas eu à se plaindre de l'ingratitude de ce peuple, s'ils ont voulu tenir compte de tous les détails qui ont composé, dans les différents lieux, entre les différents hommes, les relations réciproques; s'ils ont su ménager les usages, les mœurs, la religion, et surtout l'amour-propre, vivement excitable chez tous, et chez les Arabes en particulier.

Mais il faut un bien grand empire sur soi-même, il faut une bien ferme volonté, une étude bien attentive, pour être certain, tout en exerçant le commandement, la domination sur un peuple, de modérer, dans les actions de détail, le froissement primitif que la puissance étrangère apporte avec elle partout où elle s'établit. J'affirmerais malheureusement qu'une des causes de ces hostilités qui se manifestent trop souvent entre les Européens et les indigènes tient au défaut de cette prévoyance de la part du peuple dominateur, et j'en conclurais que l'autorité doit toujours en recommander, exiger et surveiller la pratique.

Pour bien traiter la question qui précède, il faudrait entrer dans des développements que ne comporte pas un rapport. La cause que je soutiens est bonne à défendre; j'aime à conserver l'espérance qu'il me serait facile de la gagner par la discussion, mais je me demande si cette dis-

Digitized by Google

cussion serait utile, quand l'examen du fait le plus simple suffit, à mon sens, pour déterminer les convictions de tous.

Si, dans certaines localités de l'Afrique, la guerre, fréquemment renouvelée, a créé des embarras exceptionnels qui ont eu pour suite la triste conviction émise par quelques-uns, de l'impossibilité d'associer à nous la population indigène, qui donc peut nier que, depuis neuf années, à Constantine, les indigènes vivent à côté de nous, acceptent notre domination, concourent à toutes les nécessités du Gouvernement, s'associent à notre commerce, et nous demandent, par leurs organes les plus intelligents, d'aider à leurs progrès par la constitution de la propriété, par le développement de l'instruction publique, par la mise en pratique, en un mot, des bases et des principes sociaux qui partout ont formé le début de la civilisation des peuples.

La paix nous a permis de donner à cette population un bien-être matériel progressif. Ce bien-être a, de jour en jour, diminué les instincts guerriers que le désordre entretient et excite. Cette population est préparée à nous être un utile auxiliaire de la puissance que nous voulons fonder dans le pays. Est-il donc possible qu'on soutienne qu'il faille la repousser, créer la guerre à la place de la paix, et nous donner, par système, tous les embarras onéreux d'une installation européenne isolée?

Si la déplorable tendance du refoulement de la race indigène dirigeait l'opinion du Gouvernement, je n'hésite pas à le déclarer, la paix dont nous jouissons ici serait bientôt remplacée par la guerre, par une guerre systématique, plus difficile par cette cause que celle de l'ouest; et pour do-

Digitized by Google

miner le pays que nous occupons aujourd'hui, il faudrait ajouter vingt mille hommes, si ce n'est plus, à l'effectif actuel. Qui donc oserait dire que si nous avions la guerre partout, que s'il fallait imposer à la France la charge de vingt ou trente millions de plus au budget de l'Algérie, pour conquérir pied à pied, par la violence, le refoulement, et finalement aussi par la dépopulation, le territoire d'Afrique; qui oserait dire que l'opinion publique ne se lasserait pas de tant de sacrifices, en même temps que la générosité nationale, qui toujours a fait l'honneur de notre patrie, s'indignerait du nouveau rôle qu'on voudrait lui imposer?

Notre tâche en Afrique présente cette singularité toute particulière dans l'histoire des conquêtes, c'est qu'en réalité, notre intérêt bien entendu, notre intérêt égoïste, si je puis dire, nous oblige à civiliser la population indigène, à développer et grandir son bien-être pour assurer le nôtre. Cette idée peut paraître étrange. Elle se démontre juste avec facilité.

En faut-il d'autre preuve que la totalité des instructions constamment données, depuis cinq années, à la totalité des commandants supérieurs? Elles ont toujours recommandé l'exercice des principes d'équité, de justice, de bienfaisance, de sollicitude, dont on pourrait désirer l'accomplissement dans sa propre patrie. Nous avons eu la volonté d'apporter l'ordre dans un pays où le règne de la force dominait, avant nous, tous les droits. Nous avons cherché à surmonter les haines que le gouvernement précédent avait sans cesse excitées entre les tribus. Nous nous sommes efforcés de faire accepter par tous la puissance de la loi,

Digitized by Google

pour remplacer la triste coutume qui existait aussi, chez presque tous, de se faire justice soi-même.

Nous sommes arrivés dans un pays où la terre est riche et féconde, où la population est peu nombreuse, en raison de l'étendue de son sol, où surtout la population ne sait pas tirer parti de la fécondité de ce sol. Nous pouvons y trouver place, et place assez large pour y être permanemment dominateurs, tout en conservant avec une sage mesure, les intérêts du peuple qui nous y a précédés.

En marchant vers ce but, nous ne devons pas compromettre la paix actuelle ; nous devons au contraire l'affermir chaque jour davantage, en étudiant successivement la profondeur des zones où l'association de l'intérêt indigène à l'intérêt français sera définitivement constituée.

Le succès de l'entreprise dépendra principalement de son début. Depuis neuf années que nous occupons la province, nous nous sommes bornés à percevoir l'impôt d'après les bases de l'ancien gouvernement; nous avons laissé les indigènes sur le territoire. Le cercle de Philippeville est le seul où une dépossession de territoire ait été accomplie au préjudice des tribus. En classant comme biens domaniaux ceux qui appartenaient à l'ancien beylick, nous avons conservé aux principaux du pays les bénéfices qu'ils en retiraient avant nous comme habituels locataires.

L'époque est évidemment arrivée où nous devons multiplier rapidement, s'il est possible, la population européenne; les indigènes savent notre volonté à cet égard; ils en sont inquiets : il importe que nous évitions de prolonger cette inquiétude, et surtout de la remplacer par un mécontentement motivé.

Digitized by Google

Fort heureusement, la propriété particulière réelle, qu'on nomme *melk*, est très-peu nombreuse dans la province. Le domaine possède plus de cent soixante mille hectares dans le voisinage de Constantine. Les terres occupées par les tribus sont dites *arches*, et grevées de deux impôts, celui de l'*achour*, et celui dit du *hokor*, qui représente en quelque sorte le loyer de la terre.

Si nous respectons les propriétés *melks*; si nous concédons principalement aux Européens, partiellement aux indigènes, les propriétés domaniales; si nous donnons enfin, en échange de concessions européennes sur une partie des terres *arches*, l'abandon du tribut du *hokor*, et le bénéfice de quelques concessions aux indigènes, nous aurons rendu disponible une assez vaste surface de territoire pour y fixer les Européens dominants, et nous aurons complétement satisfait aux espérances de la population musulmane.

COLONISATION.

Dans un précédent rapport, j'avais cherché à établir qu'il était indispensable :

1° D'arrêter un projet général de colonisation avant de donner suite aux demandes particulières adressées au Gouvernement;

2° De discuter le système, après avoir adopté le principe;

3° De fixer enfin les détails de l'application.

Je rappelais que si la domination devait être absolue, et l'occupation militaire étendue, pour que la tranquillité fût réelle quelque part en Algérie, la colonisation devait être restreinte au début, et successivement croissante.

Digitized by Google

Je cherchais à démontrer que la ville de Constantine, véritable centre politique, militaire et commercial des indigènes et des Européens, dépôt de nos plus puissants moyens, base première de notre autorité, devait posséder une large banlieue européenne. J'ajoutais que la colonisation devait y être puissante et forte, afin de nous fournir un auxiliaire important en cas de guerre nouvelle. Je fondais cette opinion sur la remarque que l'occupation offensive de la principale place de l'intérieur avait été, dans les trois provinces, le préalable obligé et immédiatement efficace de la soumission du pays. J'en déduisais naturellement que le concours d'une forte garnison et d'une productive colonisation autour de Constantine appuierait avantageusement notre autorité, couvrirait plus sûrement nos établissements vers la mer.

Ces considérations m'amenaient à conclure que, dans chaque province, la zone de colonisation devait avoir sa base à la mer, son saillant à l'intérieur.

Je limitais ces diverses zones par Oran, Mascara et Mostaganem, dans l'ouest; par Dellys, Médéah, Miliana et Cherchel, dans la province du centre; par Philippeville, Constantine, Guelma et Bône, dans la division de l'est.

Je persiste dans cette opinion, et je propose, ainsi que je l'ai fait il y a quelques mois, la création successive de bourgs situés sur les communications principales qui conduisent de Constantine à nos camps de l'intérieur et à nos places de la côte. Ces bourgs, situés à 30 ou 40 kilomètres de la ville, formeront les premières étapes routières, et détermineront un polygone qui sera nommé territoire de la colonisation.

Digitized by Google

Il me semble évident que ces bourgs, placés dans des positions choisies, réuniraient, par la fertilité et les avantages de leur sol, des conditions certaines de prospérité, en profitant à la fois de tous les bénéfices que le mouvement des capitaux, le commerce et la culture peuvent procurer. Les villages de grande halte se créeraient ultérieurement, et dans l'intérieur du polygone on autoriserait, suivant les demandes successives, la formation de centres nouveaux de population européenne ou des concessions isolées.

Quand les routes entre Constantine et Guelma, entre Guelma et Bône, entre Bône et Philippeville, seront définitivement tracées (je devrais plutôt dire construites), il me paraîtrait avantageux de les jalonner par de nouveaux bourgs déterminant les gîtes d'étape, afin d'assurer au commerce, au roulage, aux troupes, ainsi qu'aux voyageurs, des lieux de repos, et de protection au besoin.

J'espérerais un heureux résultat de l'application de cette méthode. Chacun des centres aurait par lui-même une indépendance assurée. Ceux placés sur les lignes extérieures serviraient d'appui à toutes les entreprises offensives contre les tribus révoltées : tous garantiraient, par l'ensemble de l'enclave, la fidélité des populations intérieures.

Je crois ce projet utile, je le crois même nécessaire, pour assurer une convenable surveillance et une efficace protection. Je me garde de demander qu'il soit imposé d'une manière absolue, en ce sens qu'aucune concession ne pourrait être faite avant que ces différents bourgs fussent créés. Je pense, au contraire, que le territoire rapproché des places de la côte devant se peupler plutôt que les bourgs de l'intérieur, il faut rendre disponibles les terres

Digitized by Google

qui seront les plus recherchées. Mais les bourgs de ceinture auront une utilité politique et commerciale qu'il importe de ne pas négliger.

Au reste, l'intérêt particulier sera toujours plus perspicace que l'administration dans le choix des lieux où la prospérité pourra se produire par le travail. L'administration doit déterminer certaines limites, fixer quelques conditions protectrices. Elle doit évidemment laisser une convenable liberté à l'engagement des capitaux particuliers. Si des demandes se forment en dehors des territoires que le Gouvernement aura préparés lui-même pour la colonisation, l'appréciation sérieuse de la sécurité publique ou privée devra seule déterminer des refus d'acceptation, toujours fâcheux en ce qu'ils éloignent des capitaux, qui manqueront longtemps encore dans ce pays.

Il est évident, d'ailleurs, qu'un principe général doit diriger l'autorité dans la désignation des terrains destinés à la colonisation européenne. Toutes les terres labourables produisent des céréales ; mais ce n'est pas cette espèce de culture qui peut être entreprise par l'Européen, surtout pendant les premières années de son installation. L'Arabe produit des céréales à bon marché ; il en produit beaucoup dans la province, car toutes les troupes sont approvisionnées par le pays, et une assez grande quantité de grains s'exporte, soit dans le sud par les nomades, soit dans les diverses parties de l'Algérie par les ports de Philippeville et de Bône en particulier. L'Européen ne peut pas essayer de faire concurrence à ce travail; le prix de revient des céréales produites par lui serait toujours plus élevé que les mercuriales d'aucun des marchés actuels. Ce sont les cul-

Digitized by Google

tures riches et industrielles, les plantations productives que l'Européen doit entreprendre. Il faut lui donner, pour qu'il réussisse, des terres généralement irrigables. La colonisation européenne devra donc s'étendre principalement dans les vallées, où son travail intelligent décuplera les valeurs actuelles.

Ces vallées, n'en doutons pas, sont fort appréciées par les indigènes, qui savent y trouver les meilleurs pâturages pour leurs nombreux troupeaux. Ils ne les abandonneront pas sans peine; on devra les leur enlever partiellement. Il faudra compenser les dommages de l'abandon par le bénéfice de concessions voisines; il faudra intéresser, s'il est possible, le travailleur indigène à la prospérité des concessions européennes.

En ce qui concerne les divers systèmes de colonisation, je propose de les essayer tous, à l'exception toutefois de celui des pauvres, qui me paraît très-onéreux pour l'État, en raison des dépenses de première mise et de la faiblesse des résultats obtenus. Je crois que le Gouvernement doit s'efforcer d'attirer en Afrique une population productive, soit par la vigueur de ses bras, soit par la puissance de ses capitaux. Le sol est assez fécond, les terres de choix sont assez considérables pour qu'on doive atteindre ce résultat, si le Gouvernement exécute tout d'abord les travaux d'utilité publique, préalables obligés de tout établissement particulier.

Il faut, à mon avis, que les plans et notices concernant les terrains à concéder soient affichés dans les préfectures et sous-préfectures de France; que chaque demandeur puisse recevoir à l'avance tous les renseignements complé-

Digitized by Google

mentaires sur la province, l'état de sécurité, la statistique commerciale du lieu où il se propose de se fixer.

Il faut, d'ailleurs, rendre les préfets et sous-préfets sérieusement responsables s'ils donnent par complaisance des certificats d'activité à des malheureux qui ne viennent en Afrique que pour vivre aux dépens de l'État et, bientôt après, mourir de misère, quand la maladie les atteints.

Je ne pense pas que le Gouvernement doive faire construire des maisons, ni même accorder des indemnités de matériaux. Je crois qu'il faut, par le mélange des grandes et des petites concessions, assurer au petit propriétaire le secours des prix de journées acquittés par le riche, pendant que la réunion des petits concessionnaires donnera au grand propriétaire le concours des bras qui lui sont indispensables.

En ce qui concerne la population indigène, je propose également de créer la grande et la petite propriété, en raison des aptitudes et des importances des demandeurs.

Les hommes influents par leur intelligence, par leur naissance, ou par leur fortune, devront recevoir de grandes concessions. Cette catégorie conduira longtemps encore l'opinion publique indigène : elle est disposée à nous être favorable. Il convient d'autant plus de la lier successivement à notre cause, qu'elle peut et doit, par ses ressources, donner à l'ensemble de la population arabe l'exemple des transformations que nous désirons obtenir. Il faudra créer les petits propriétaires principalement avec les fellahs, qui déjà sont fixés au sol par des coutumes héréditaires, qui ont dans le lieu qu'ils habitent leurs tombeaux de famille.

Je propose, en outre, d'associer le travailleur indigène

Digitized by Google

mobile au concessionnaire européen, en autorisant ce dernier à faire labourer par des Arabes les parties de sa concession qui ne pourront pas être employées aux cultures industrielles.

Si l'on admet que chaque lot de terre se compose de trente hectares, dont dix propres au travail européen, les vingt autres seront cultivés par deux charrues indigènes, qui rendront net, au concessionnaire, un revenu de cinq cents francs. Ce sera le secours annuel indispensable au petit propriétaire; ce sera pour le grand concessionnaire l'intérêt de son capital engagé.

J'espérerais un avantageux résultat de ce mode d'union qui procurerait par l'indigène la production des céréales à bon marché, et qui, par l'intervention de l'Européen, introduirait incessamment les progrès de culture qu'il importe si vivement de faire adopter dans ce pays.

Quant aux obligations imposées, elles seront les mêmes pour l'indigène et l'Européen : il faudra bâtir, cultiver et planter. Le rôle du Gouvernement se bornerait donc au don de la terre, quant à la colonisation proprement dite; mais, comme accessoire à cette colonisation, il serait indispensable qu'il effectuât opportunément, et il faut même dire préalablement :

1° Tous les travaux de sécurité, s'il s'agit de centres, c'est-à-dire les enceintes;

2° Les travaux de salubrité, c'est-à-dire les desséchements et les conduites d'eau;

3° Les travaux de communication, sans lesquels il est à peu près impossible de créer une colonisation sérieuse.

Si on veut bien remarquer ce que coûte chaque année

Digitized by Google

l'entretien de l'occupation militaire, on admettra sans peine que les dépenses pour les travaux publics, non-seulement indispensables, mais simplement utiles, seront en Algérie le placement le plus productif des deniers de l'État.

Je désirerais d'ailleurs qu'on fît essai de la colonisation militaire, en plaçant dans chaque bourg routier fermant les polygones de colonisation, cinquante ou soixante soldats ayant encore trois années de service à accomplir, choisis parmi les hommes de bonne volonté, d'une conduite éprouvée, ayant des connaissances agricoles, et désirant rester en Afrique.

Ils seraient entretenus par l'État comme s'ils restaient à leur corps; mais, pour aider à l'établissement des industries dans le bourg, on passerait un marché avec un boucher et un boulanger pour la fourniture de la ration. Ils travailleraient, chacun pour son compte, sous la surveillance d'un officier intelligent qui, tout d'abord, remplirait les fonctions de commissaire civil et de juge de paix.

Le produit de chaque année serait utilisé pour l'année suivante; à l'expiration de la troisième période, le soldat libéré deviendrait propriétaire s'il était marié légitimement.

Je crois cet essai convenable pour apprécier ce qu'on peut attendre de l'armée quant à la colonisation.

Il aurait l'avantage de donner une plus complète sécurité au bourg, et d'y procurer une main-d'œuvre active, intelligente et peu coûteuse.

Les soldats ainsi employés recevraient, par exception, une première mise, à titre de frais de matériaux, de huit cents francs.

Digitized by Google

EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA SITUATION ACTUELLE.

Je crois devoir borner aux simples exposés qui précèdent l'indication des principes qui me paraissent nécessaires pour assurer le progrès successif de la colonisation dans la province.

Jusqu'à ce jour, malheureusement, on y est un peu resté à l'état d'observation et d'étude. Une direction générale n'a pas encore été formulée; elle est évidemment nécessaire, comme préalable de toute application étendue.

Trois banlieues civiles ont été créées: l'une à Bône, l'autre à Philippeville, le troisième à la Calle.

Dans la première, les développements de la colonisation ont été fatalement empêchés par l'insalubrité des plaines qui composent le territoire. On y jouit de la sécurité la plus complète; on y manque de la salubrité. On peut malheureusement affirmer que, sans cette dernière condition, aucun établissement sérieux ne sera entrepris.

J'aurais peine à comprendre qu'on hésitât à donner les crédits nécessaires pour accomplir les projets de canalisation présentés par le service des ponts et chaussées, dans le but d'assainir un territoire qui est incontestablement le plus avantageux pour l'exploitation européenne.

La ville de Bône a prospéré par son commerce, par les considérables récoltes de fourrages qui s'obtiennent pour la plupart sans préalable travail de culture. Le territoire le plus rapproché de la ville dans la partie sud-ouest, qui se relie aux montagnes, est couvert de maisons de campagne dans un rayon de deux mille mètres environ. On a fait dans

Digitized by Google

cette zone des essais de culture intelligents et heureux. Deux ou trois fermes ont été établies dans le fond de la plaine; mais on n'a pas encore formé de véritables entreprises agricoles. Les Européens qui possèdent les terres de la plaine se bornent à les louer à des indigènes. On ne peut les en blâmer, puisqu'ils ne pourraient habiter qu'une faible partie de l'année les établissements qu'ils contruiraient sur leurs propriétés.

L'attention publique a été vivement excitée depuis quelques mois par les richesses métallurgiques découvertes dans le massif de l'Edough. Des concessions importantes ont été faites pour l'exploitation de ces mines. Des travaux sérieux ont été commencés par une société concessionnaire.

Ces travaux attireront infailliblement une population active. On doit espérer que les indigènes y donneront leur concours.

Un rapport spécial adressé par le chef de service des eaux et forêts a déterminé les conditions d'aménagement des bois de l'Edough, et fixé approximativement la quantité métrique de combustible qu'ils pourraient produire à l'industrie métallurgique.

Des demandes de concessions de terres ont été et seront de nouveau adressées, sans doute, par les propriétaires des mines pour faciliter leur exploitation.

N'est-ce pas un motif nouveau pour décider le Gouvernement à demander avec insistance les crédits nécessaires à l'assainissement du territoire situé sur la rive gauche de la Seybouse et dans la vaste plaine du lac Fetzara.

Dans la banlieue de Philippeville, des concessions isolées ont été faites successivement; trois villages ont été établis par les soins de l'autorité civile.

Digitized by Google

L'État a supporté les dépenses d'utilité publique pour chacun de ces villages. Il a donné à chacun des colons la première mise représentant l'indemnité des matériaux à bâtir. L'ensemble de ces avances a dépassé 300,000 francs.

Dans ces villages, les habitants ont, en général, reçu de petites concessions, et, quoiqu'ils profitent de la proximité de la ville, ils ont peu de bien-être. On doit espérer que les riches concessionnaires qui se trouvent près d'eux contribueront, par les sérieux travaux qu'ils entreprennent, à rendre plus actif et satisfaisant le progrès déjà réel qu'on remarque dans le voisinage de Philippeville sur les dix mille hectares de terre privilégiée qui composent cette banlieue.

La presque totalité de ces terres est déjà donnée. Il devient indispensable d'y ajouter une annexe.

A la Calle, il n'a pas été entrepris de colonisation rurale; la richesse de ce port est liée à la pêche du corail. Bientôt, sans doute, l'exploitation des vastes forêts de chênes-liéges qui peuplent tout le cercle, donnera une importance nouvelle à cette localité.

Dans les territoires mixtes, quelques essais de colonisation ont été entrepris; quelques erreurs ont été commises; quelques succès aussi doivent être constatés.

La route de Philippeville à Constantine a été jalonnée d'abord par des postes militaires qui doivent se changer en centres de colonisation.

Le plus considérable est celui d'El-Arrouch, situé favorablement quant à la richesse des terres. On y a trop tard amené l'eau. On y a malheureusement essayé la colonisation par les pauvres. L'État a bâti les maisons. Des malheureux sans ressources y ont été installés; quelques-uns sont morts;

Digitized by Google

presque tous sont embarrassés pour assurer leur existence. Quatre ou cinq colons seulement ont entrepris des cultures réelles et profitables: ce sont ceux qui avaient des ressources en arrivant dans le pays. On compte dans le bourg cent quatre-vingts Européens. Sur ce nombre, les commerçants sont tous dans l'aisance; ils ont construit pour la plupart, à l'aide de leurs bénéfices, des maisons belles et spacieuses. Il est à désirer qu'ils demandent des terres, car l'union des deux industries est bien utile à la prospérité des centres routiers. On doit souhaiter aussi que des concessionnaires riches se présentent, afin de donner une impulsion que la pauvreté paresseuse est impuissante à produire.

Entre El-Arrouch et la banlieue civile de Philippeville, un nouveau village est en cours de création, au confluent de l'Oued-Zerga et du Safsaf. Son territoire se compose de douze cents hectares; l'État fera les dépenses concernant les travaux d'utilité publique.

Les terres sont très-avantageuses: on y rencontre de très-beaux oliviers; cinquante lots de dix hectares y sont préparés; quatre grandes concessions de cent cinquante à deux cents hectares sont réservées.

Entre El-Arrouch et Constantine, le camp de Smendou, qui, jusqu'à ce jour, n'a été qu'une simple station militaire, avec l'annexe de deux ou trois auberges, recevra, à l'aide des crédits accordés pour 1846, une extension suffisante pour contenir trente-huit lots urbains. Un territoire de sept cents hectares lui est attribué. Une partie des terres peuvent être arrosées.

Déjà quelques demandes ont été produites pour établir et entretenir des relais de diligence et de roulage.

Digitized by Google

Entre ce dernier camp et Constantine, on propose de créer un village sur l'Oued-el-Hadjar.

Il comprendra cinquante lots urbains et douze cents hectares de territoire.

A Constantine, on n'a pas encore entrepris une colonisation developpée. On a fait des concessions de jardins dans le territoire du Hamma, et sur la rive droite du Rummel, en se rapprochant de la ville. Un village a été créé à Sidi-Mabrouk; quelques concessions particulières ont été accordées près du confluent du Bou-Merzoug et du Rummel; huit cents hectares de terre viennent d'être donnés dans la petite vallée de l'Ouad-Iacoub, à huit kilomètres de Constantine.

Tous ces essais sont secondaires; ils ont cependant été progressifs depuis 1844. Le moment semble venu de les développer largement.

Tout d'abord, un projet de banlieue civile est à l'étude. Il comprendra une surface moyenne de huit kilomètres de rayon autour des murs de la ville, dans l'intérieur de laquelle seulement l'autorité civile avait jusqu'à ce jour exercé.

Entre Constantine et Bône, le camp primitif de Guelma a pris le nom de ville par arrêté du 20 juin 1845. Cette ville doit contenir deux cent cinquante lots urbains; un territoire de dix-neuf cent cinquante-six hectares lui a été assigné.

Les commerçants européens ont achevé plusieurs constructions importantes. Des colons allemands et français ont également bâti, avec l'aide des indemnités de matériaux et de la main-d'œuvre militaire, des maisons commodes et solides. Tout porte à croire que la prospérité sera bien assu-

Digitized by Google

rée dans la colonie de Guelma, si la récolte de 1847 est favorable. Des demandes de concessions étendues ont été faites pour la vallée de l'Oued-Berda, à six kilomètres de Guelma, sur la route de Bône. Des industries importantes doivent s'y établir.

Une pépinière créée par l'autorité militaire contient cent vingt mille pieds d'arbres de choix. Elle n'a coûté que la construction du mur d'enceinte et de la maison, encore inachevée.

Les résultats heureux déjà obtenus, ceux que l'avenir fait espérer, sont et seront dus sans doute à l'avantageuse situation de cette ville; mais principalement, au moins dans leur début, à l'active intelligence, à la sollicitude éclairée du commandant supérieur de cette localité. Il faudra les attribuer aussi à ce que les émigrations *allemandes*, qui forment la majorité des colons de Guelma, ont été plus laborieuses, plus morales, plus disposées à s'aider les unes les autres, que les pauvres français expédiés des différents départements sur le bourg d'El-Arrouch.

Au camp de Sétif, la population européenne ne s'est point occupée de travaux agricoles. On a, prématurément je crois, accordé quelques concessions à trois kilomètres du camp, au point appelé Aïn-Sfia.

Tant que la communication de Sétif à la mer devra subir le détour de Constantine, on ne doit évidemment pas songer à réunir à une aussi grande distance d'autres Européens que ceux qui y seront attirés par le commerce des échanges et par celui de consommation nécessaire aux troupes.

Ces industries ont déjà créé une population de six cent

Digitized by Google

seize Européens et cent soixante et seize israélites ou musulmans. Les maisons construites sont au nombre de cent dix-neuf, représentant une valeur de 900,000 francs. *C'est en réalité une petite ville, dont l'existence doit être sanctionnée par ordonnance royale.* Il est indispensable d'y concéder définitivement des lots urbains et de jardinage.

La troupe possède de très-beaux jardins, qu'elle a seule créés, et où se remarquent de belles plantations. On doit à l'autorité militaire une pépinière, qui, dès à présent, peut fournir par année plusieurs milliers de jeunes plants d'arbres fruitiers et producteurs.

Un résultat analogue se prépare à Batna, avec moins de développement sans doute, parce que l'effectif des troupes entretenu sur ce point est moins élevé que celui existant à Sétif, et que notre occupation est plus récente. Il convient de remarquer aussi que le commerce européen à Sétif a profité, dès le premier jour, du grand marché indigène qui réunit, le dimanche de chaque semaine, depuis un temps immémorial, plusieurs milliers d'Arabes et de Kabyles. A Batna, l'insoumission des montagnards de l'Aurès, sous le gouvernement turc, a nécessairement rompu les anciennes relations commerciales que nous essayons d'y rétablir.

Quoi qu'il en soit, il existe à Batna cent quarante Européens et vingt-six israélites ou musulmans; des maisons se construisent chaque jour; deux moulins sont établis. Le village doit être classé, et les concessions de lots urbains et de jardins légalement déterminées.

Quant à Biscara, c'est un poste de commerce. Un comptoir doit s'y établir successivement pour assurer l'échange des produits de nos manufactures contre les denrées de

Digitized by Google

l'intérieur de l'Afrique. La culture y existe déjà par le travail de la population des oasis.

DÉTAIL DU PROJET.

Afin de rendre plus facilement intelligibles les considérations et l'exposé qui précèdent, ainsi que les détails particuliers du projet présenté pour l'année 1847, j'ai cru utile de faire établir une carte d'ensemble comprenant la totalité du territoire sur lequel les entreprises de colonisation doivent être, à mon avis, quant à présent, limitées.

Des teintes conventionnelles indiquent :

1° Le territoire des banlieues civiles existantes (la banlieue civile de Constantine étant déterminée, et devant être au premier jour classée, a été considérée comme existante);

2° Les zones de colonisation déjà exploitées autour des centres des territoires mixtes;

3° Les terrains à affecter à la colonisation en 1847;

4° Les portions des routes achevées;

5° Celles en projet;

6° Celles suivies provisoirement, en attendant les tracés définitifs.

Le projet pour 1847 doit comprendre, dans le cercle de Constantine, comme travaux généraux :

1° L'étude des bassins du Rummel et du Bou-Merzoug, à l'effet de savoir quels avantages on pourrait retirer de l'intelligent usage des eaux, dont la plus grande partie est aujourd'hui inutilisée sous le rapport des cultures.

Des aperçus préalables donnent de très-grandes espé-

Digitized by Google

rances, particulièrement en ce qui concerne la vallée du Bou-Merzoug. Aucune dépense ne saurait être mieux justifiée que celles relatives à l'établissement et à l'exécution de ces projets hydrographiques.

2° Le tracé et la construction des routes entre Constantine et Sétif, entre Constantine et Batna. Les routes provisoires suivies actuellement par le roulage dans ces deux directions ont été déterminées par la configuration du terrain, de manière à le traverser sans entreprendre des travaux pour lesquels il n'existait pas de crédits. Il est indispensable d'accorder en 1847 les fonds nécessaires pour rendre carrossables, au moins sur une étendue de 30 à 40 kilomètres, les tracés nouveaux qui suivront les vallées du Bou-Merzoug et du Rummel.

Dans la subdivision de Bône, les travaux les plus urgents sont :

1° L'achèvement de la route de Bône à Guelma. L'entretien du tracé provisoire actuel est bien plus onéreux pour l'État, par l'usure des moyens militaires et l'augmentation du prix des transports civils, que ne le serait l'allocation immédiate des sommes nécessaires à l'exécution complète. Cette observation pour les travaux de routes s'applique invariablement à toutes les directions provisoires qui relient les places de l'intérieur à celles de la côte;

2° L'exécution des travaux de canalisation proposés pour assainir la rive gauche de la Seybouse, la vallée des Karésas et la plaine du lac Fetzara. Ces travaux consistent dans l'établissement de deux canaux : le premier, dans la partie la plus basse de la plaine, ayant pour but de déverser les eaux du lac Fetzara, considéré comme un point de par-

Digitized by Google

tage, à l'est dans la Seybouse, et à l'ouest dans l'Ouad-Radjetas. Le tracé de ce canal serait évidemment déterminé de manière à entraîner, par des tranchées secondaires, les eaux pluviales de la plaine qui ne seraient pas absorbées.

Le deuxième canal, dit de ceinture, serait construit de manière à écouler dans le lac ou dans la Seybouse les eaux pluviales venant des montagnes du sud.

Le lac Fetzara ayant deux déversoirs assurés, serait nécessairement maintenu à une hauteur à peu près fixe, déterminée par la puissance des sources inférieures qui l'alimentent. Les terrains qui le bordent aujourd'hui, et qui, successivement couverts d'eau et desséchés, produisent des émanations délétères, seraient livrés à la culture, au grand profit des concessionnaires.

On a demandé deux millions pour entreprendre ce travail de canalisation. Cette demande est considérable, sans doute. Elle sera jugée parfaitement économique si l'on veut bien remarquer que son emploi aura pour résultat de donner à une culture féconde une surface de cinquante lieues carrées, qui formeraient la productive banlieue d'un port commerçant, et se lieraient d'ailleurs à un massif riche d'avenir par les nombreux minerais qu'il possède.

Les deux canaux inférieurs ci-dessus indiqués doivent, d'après le projet, être navigables, ainsi que la partie basse des rivières en aval des points de jonction.

3° Il sera utile aussi d'accorder les fonds nécessaires pour établir une route constamment carrossable entre Bône et le point nommé Aïn-Morkâ, situé à l'extrémité nord-ouest du lac Fetzara, au centre des concessions de mines. Cette route se complétera plus tard en atteignant l'Ouad-Radjetas.

Digitized by Google

et de là, passant dans la vallée du Fendek, où elle se bifurquera pour rejoindre, d'une part, Philippeville, et, de l'autre, El-Arrouch. Des crédits peu considérables suffiront, en 1847, pour rendre simplement praticable aux voitures cette deuxième partie.

L'indication des travaux qui précèdent me paraît déterminer, quant à la colonisation, la première urgence des projets à exécuter. Elle comprend les créations indispensables pour toute installation européenne dans chacune des zones de territoire à concéder.

Leur estimation particulière est indiquée sommairement sur le tableau ci-joint, qui reproduit aussi, pour chacun des villages à créer, le détail sommaire des dépenses à imputer au Trésor.

D'après les propositions pour 1847, on pourra disposer en faveur des Européens :

1° Dans la banlieue civile de Constantine, environ..... 1,200[h]

de qualité supérieure. Dans ce total sont comprises les quatre fermes régimentaires situées sur la rive gauche du Rummel, au-dessus du confluent du Bou-Merzoug. Ce sont des établissements importants, qui me semblent ne devoir être aliénés que par voie d'adjudication, précédée de convenables délais.

Les jardins militaires, placés au confluent du Bou-Merzoug et du Rummel, seront, sans nul doute, également très-recherchés, eu égard à la

---

A REPORTER..... 1,200

Digitized by Google

REPORT..... 1,200[h]

fertilité du sol, et aux plantations que les troupes y ont déjà créées.

Il existe dans cette banlieue un grand nombre de terrains *melks*, propriétés particulières des indigènes de la ville. Ces terres, en totalité, constituent des biens de famille anciens; elles ont été bien cultivées. On trouve, sur la plupart, des jardins en bon rapport.

Il me paraît indubitable que, si les transactions sont laissées libres dans la banlieue civile la plus grande partie de ces terres *melks* seront bientôt acquises par les Européens, qui comprendront mieux que les propriétaires actuels la valeur que doivent successivement acquérir ces divers terrains.

Il serait donc nécessaire qu'en ayant égard aux considérations qui ont engagé à rendre l'ordonnance du 9 juin 1844, on étendît son application au territoire rural de Constantine.

Cette exception nouvelle contrariera quelques intérêts européens. Je la crois indispensable pour lier à Constantine les intérêts indigènes. Il me paraît rationnel d'admettre cette utilité, quand nous cherchons à obtenir par des concessions nouvelles, la fixité de la famille musulmane sur les différents points de la province.

2° A l'Oued-Atteménia, sur le Rummel..... 2,000

A REPORTER..... 3,200[h]

Digitized by Google

REPORT..... 3,200[b]

de terre. C'est sur ce point que je propose de placer le bourg limite, premier gîte d'étape sur la route de Sétif.

Le territoire de ce bourg se composera, par moitié à peu près, de terres *arches* et de terres domaniales. On dédommagera la petite tribu située sur la terre *arche*, en lui donnant en échange, dans le voisinage, une surface égale de terre domaniale.

Ce bourg comprendra *cent* familles environ. Les petits et grands concessionnaires y seront admis concurremment. Je propose d'y placer vingt ou trente militaires.

Indépendamment des avantages remarquables du sol et du grand mouvement qui existe entre Constantine et Sétif, ce bourg profitera, d'ailleurs, du marché annuel des nomades, qui est en activité pendant quarante jours, à partir du 1er septembre. Il s'y fait des affaires pour près de deux cent mille francs; partie quelconque de cette somme sera, sans nul doute, acquise aux magasins du bourg.

Ce grand marché se tient d'habitude sur le territoire même désigné pour la colonisation. On assignera, pour l'avenir, un espace suffisant à l'ouest du territoire actuel, afin d'éviter les dommages que l'affluence considérable des animaux cause-

A REPORTER..... 3,200[b]

Digitized by Google

REPORT..... 3,200[b]

rait infailliblement aux concessions européennes.

Le marché de la tribu des Saraouia se tient en outre, deux fois par semaine, à deux kilomètres de ce bourg.

Les concessions indigènes, proposées en même temps que la création du centre européen, comprendront cinq cents hectares de terres voisines.

3° Sur la route de Constantine à Batna, à l'entrée de la plaine des Smouls, au point nommé Aïn-el-Hadada..... 2,000

de terre. Ce point a été choisi d'après la nécessité de diviser en trois journées le trajet entre Batna et Constantine. On est obligé de subir l'embarras d'un territoire sans eau situé au sud. La deuxième station est, dès lors, forcément déterminée; elle entraîne comme conséquence le gîte d'El-Hadada.

La route actuelle de Batna traverse les plateaux sur la rive gauche du Bou-Merzoug. Les pentes y sont roides; le projet étudié par la commission mixte doit remonter la vallée du Bou-Merzoug. Le développement de cette route nouvelle entre El-Haddada et Constantine sera de quarante-sept kilomètres; mais on y trouve l'avantage de desservir toute la vallée, et de n'avoir qu'une seule pente de quelques centaines de mètres de longueur. Toutefois, les voitures chargées ne parcourront passans peine les quarante-sept kilomètres en un

A REPORTER..... 5,200[b]

Digitized by Google

REPORT..... 5,200

jour. L'inconvénient de cette distance sera évité à l'aide d'une halte à quelques kilomètres de la ville. La plupart des entrepreneurs de roulage préfèrent, dès à présent, partir après avoir fait leur chargement, et couchent à peu de distance de Constantine.

Le bourg placé à Aïn-el-Hadada se composera aussi de cent familles, avec concours de grands et petits concessionnaires. Je propose d'y établir trente ou quarante militaires.

Quelques travaux seront nécessaires pour dessécher un marais formé par l'Ouad-Felguia et l'Ouad-Mélila. La dépense ne sera pas considérable; elle aura pour résultat de donner à la culture des terres d'une admirable fertilité et de compléter assainir les environs.

Le territoire réservé pour Aïn-el-Hadada se compose en entier de terres *arches*. La population pourra être déplacée sans peine, si l'on donne à quelques hommes de choix six cents hectares de concessions sur les terres voisines.

4° Au nord-est du territoire d'Aïn-el-Hadada se trouvent les sources du Bou-Merzoug. La vallée tout entière, jusqu'à la limite de la banlieue de Constantine, sera rendue disponible. Elle donnera à la colonisation européenne..... 15,000
situés sur les deux rives, et principalement sur la rive gauche.

A REPORTER..... 20,200

Digitized by Google

REPORT..... 20,200h

La commission consultative de Constantine adressera à la fin de décembre à Alger un projet d'allotissement dans cette vallée. Les premières études démontrent qu'il sera très-facile de détourner le cours de la rivière, pour rendre irrigable une plus grande surface de terrain.

Cette magnifique vallée est d'une fertilité remarquable; toutes les entreprises de colonisation doivent y réussir parfaitement.

La presque totalité des terres sont domaniales. Elles ont été toujours recherchées en raison de leur fécondité.

On propose, pour faciliter le déplacement des indigènes qui en profitent, de leur concéder deux mille hectares dans le voisinage de la vallée.

5° Sur la route de Milah, à douze kilomètres de Constantine, au point nommé Ouldjit-el-Cadi, sur le Bas-Rummel..... 1,500

de terres. Le village placé sur ce point devrait être essentiellement agricole; il profiterait peu par le commerce, car les relations de ce genre avec la ville de Milah sont encore très-peu étendues. Il a paru utile de créer ce centre, malgré l'obligation qu'il faudra subir d'un travail de conduite d'eau, afin de donner une plus complète sécurité à la banlieue de Constantine dans cette direction.

A REPORTER..... 21,700h

Digitized by Google

REPORT 21,700h

Le terrain appartient principalement au domaine, et l'échange des fractions sera facile.

Je propose d'y placer quarante ou cinquante militaires, et de donner quatre cents hectares de concessions aux indigènes.

6° Sur la route de Guelma à Bône, à moitié distance entre ces deux villes, au milieu de la tribu des Oulad-Bou-Azis, parfaitement tranquille et soumise, on propose d'affecter. 950
pour former le territoire d'un village routier. La terre est *arche*, mais on la rendra facilement disponible, parce que la tribu des Oulad-Bou-Azis est peu nombreuse proportionnellement à la surface qu'elle occupe. Il conviendra toutefois de donner dans le voisinage du territoire réservé trois cents hectares de concession au profit des indigènes.

Le lieu choisi est le confluent de l'Ouad-Moya avec l'Ouad-Bou-Enfra. On y trouve du bois en abondance et de beaux groupes d'oliviers. La position est saine. Une auberge existe déjà sur ce point.

7° Au point nommé Aïn-Morkha, nord-ouest du lac Fetzara. 500
seront affectés à l'établissement d'un village agricole et industriel. Des demandes ont déjà été faites pour obtenir des concessions sur ce point,

A REPORTER 23,150h

Digitized by Google

REPORT 23,150h

malgré les chances d'insalubrité causée par les marécages du lac. Ce village prospérerait infailliblement si les travaux de desséchement étaient exécutés. Il est à craindre que, jusqu'à cette époque, la population ne souffre annuellement des fièvres endémiques. La terre est *arche* en partie. On propose d'accorder, dans le voisinage, cent cinquante hectares de concessions aux indigènes.

8° En prolongeant la route d'Aïn-Morkha jusqu'à l'Ouad-Radjetas, et de là jusqu'à la vallée du Fendek, on arrive sur un territoire où se rencontrent les ruines d'un établissement romain. Il est riche par la quantité des eaux et par la végétation ; tout annonce que la localité est saine. On peut y choisir. 2,000

de terres *arches*. Les Arabes qui occupent ce terrain l'évacueront sans peine, à la condition qu'on accorde à deux ou trois d'entre eux un ensemble de deux cent cinquante hectares de concessions voisines. Cent familles pourront être placées dans le village. On propose de comprendre dans cet ensemble quarante militaires, qui ajouteront à la sécurité de la population européenne.

Ce bourg du Fendek profitera peu d'abord par le commerce; il devra être principalement agricole. Sa proximité de Philippeville donnera toute-

A REPORTER 25,150h

Digitized by Google

REPORT 25,150h

fois aux habitants des facilités assez grandes pour l'écoulement de leurs produits. Sa création garantira, d'ailleurs, la sécurité des concessions européennes dans la basse vallée du Safsaf.

Une route carrossable devra joindre ce bourg avec Philippeville par la vallée de l'Ouad-Goudy, avec le bourg d'El-Arrouch, soit par la vallée de l'Ouad-Addaratz, soit directement, en traversant une suite de mamelons peu accidentés.

Il ne paraît pas douteux que la plaine du Fendek et celle de l'Ouad-Radjetas ne soient successivement occupées par la population européenne, en raison des avantages de fertilité et de voisinage de la côte qui s'y trouvent réunis.

9° On propose pour la vallée du Safsaf de rendre disponibles. 12,000

de terre, tant sur la rive gauche que sur la rive droite, à la condition de cantonner quatre cents tentes de choix des Béni-Méhenna sur huit mille hectares de la rive droite, d'exempter ces indigènes du payement du *hokor*, et d'accorder dans la vallée même, près de l'Ouad-Zerga, trois cents hectares de concessions à leurs chefs principaux. Le reste de la population indigène, formant trois cent cinquante tentes environ, serait déplacé et recevrait des terres dans l'ouest du bourg d'El-Arrouch. Des mesures seront prises pour que le chan-

A REPORTER 37,150h

Digitized by Google

REPORT 37,150h

gement puisse s'effectuer sans causer un trop vif froissement. Toutefois, dans le but de mieux garantir encore la population enropéenne établie dans la vallée du Safsaf, on croit devoir proposer d'occuper sur l'Ouad-Guebli, direction ouest d'El-Arrouch, un poste qui n'exigerait pas une augmentation d'effectif armé, en ce sens que la garnison d'El-Arrouch pourrait y être transportée.

Ce projet est à l'étude.

TOTAL..... 37,10h

Tel est, Monsieur le Maréchal, l'ensemble des propositions que je crois devoir vous soumettre. Le système se complétera ultérieurement par l'établissement d'un bourg sur la route de Guelma. Cette direction n'est point encore étudiée, et d'ailleurs les relations entre Guelma et Constantine sont aujourd'hui bien peu considérables.

Je désire que ce rapport puisse mériter votre approbation. Je le résume en peu de mots.

Je crois le moment venu de donner à la population européenne de larges facilités pour s'établir dans la province. Cette population est indispensable pour fixer notre domination, pour réduire successivement les charges de l'occupation militaire.

J'ai la ferme conviction que la race indigène, qui depuis neuf années est restée constamment soumise à notre autorité, acceptera sans révolte l'introduction des Européens sur le sol, à la condition que nous nous montrions équitables,

Digitized by Google

en admettant l'indigène au partage des bénéfices que les concessions doivent garantir.

Je crois, avec une égale conviction, que si nous faisons appel à la violence et à la force pour refouler les indigènes, nous rencontrerons une résistance qui se traduira d'abord par des assassinats, et finira bientôt par une révolte générale.

Je ne comprendrais pas qu'on pût adopter un système qui aurait pour conséquence inévitable de remplacer la paix actuelle par une guerre incessante, qui serait également incompatible à nos propres intérêts et aux généreuses sanctions de la politique française.

Je crois à la possibilité de l'association des intérêts européens et indigènes : le premier prospérant par la supériorité de son industrie; le second bénéficiant par le prix de revient économique de ses productions perfectionnées.

Je pense que la colonisation doit avoir sa base à la mer, et s'étendre successivement aux places de l'intérieur.

Je propose de limiter la zone de colonisation par des bourgs fortement constitués, servant à relier les villes principales, en donnant la facilité de défendre avec succès les intérêts européens en cas de révolte, et garantissant la soumission des tribus enclavées.

Je réclame les crédits nécessaires pour l'accomplissement, aux frais de l'État, de tous les travaux de sécurité, de salubrité et de communication, que je considère comme les préalables obligés de toute colonisation sérieuse. Je pense que, s'il est satisfait à cette réclamation, il doit devenir inutile, sauf des cas exceptionnels, d'accorder habituellement les secours donnés jusqu'à présent aux colons; et je

Digitized by Google

fonde cette manière de voir sur la conviction que ce n'est point par les pauvres que nous parviendrons à créer la société européenne en Algérie. J'ai la persuasion que le sol y présente d'assez grands avantages pour tenter une population active par ses bras et par ses capitaux, dès le jour où les projets bien arrêtés du Gouvernement auront propagé une confiance indispensable.

Je suis avec respect,

Monsieur le Maréchal,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Lieutenant Général commandant la province de Constantine,

A. BEDEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

N° 2.

DEVIS

DES DÉPENSES PROJETÉES.

INDICATION SOMMAIRE DES CRÉDITS INDISPENSABLES POUR L'EXERCICE 1847, D'APRÈS LE PROJET DE COLONISATION PRÉSENTÉ.

ROUTES.

PREMIÈRE URGENCE.

1° Achèvement de la route de Bône à Guelma, y compris les rectifications adoptées.....	300,000f
2° Fraction de la route de Constantine à Sétif, jusqu'au point appelé El-Athménia, première étape; longueur trente-cinq mille mètres, en suivant la vallée du Rummel. Elle n'est pas encore tracée; la dépense	210,000
A REPORTER.....	510,000f

Digitized by Google

Report.....	510,000f

est calculée à raison de six francs par mètre courant.

3° Fraction de la route de Constantine à Batna, jusqu'au point appelé Aïn-el-Hadada, première étape. Longueur, quarante-sept mille mètres, en suivant la vallée du Bou-Merzoug. Elle est seulement tracée. La dépense est calculée à raison de six francs par mètre..... 282,000

4° La route de Bône à Aïn-Murkha. Longueur, trente mille mètres. Elle est achevée à un tiers de Bône. Il reste à construire vingt mille mètres, à six francs par unité..... 120,000

5° Achèvement de la route de Philippeville à El-Arrouch par la vallée du Safsaf... 200,000

Total.....	1,112,000

DEUXIÈME URGENCE.

Travaux préparatoires pour faciliter les communications entre Milah et Constantine, entre Aïn-Morkha, le Fondek, Philippeville et El-Arrouch. (Ces travaux consisteront en déblais peu considérables et construction de ponts provisoires sur la direction déterminée des routes définitives.).....	50,000
Total pour les routes....	1,162,000

Tous les projets peuvent être étudiés dans le courant du premier trimestre 1847. Les travaux seront exécutés par

Digitized by Google

des ouvriers militaires, et la situation des affaires politiques permettra très-probablement de fournir un effectif assez considérable pour terminer l'ensemble avant le 1er janvier 1848.

DESSÉCHEMENTS ET TRAVAUX D'IRRIGATION.

PREMIÈRE URGENCE.

1° Desséchement de la plaine de Bône entre la Seybouse, à l'est, et l'Ouad-Radjitas, à l'ouest. Projet préparé et fourni par l'ingénieur des ponts et chaussées..... 2,000,000f

Ce travail, calculé d'après l'emploi d'ouvriers civils, devrait être accompli sans le secours de l'armée, déjà occupée par le travail des routes.

On pourrait probablement décider un assez grand nombre d'indigènes à concourir à ces travaux, et d'ailleurs l'année, difficile pour les populations d'Europe, faciliterait sans doute l'émigration d'un grand nombre de terrassiers, qui, après avoir réalisé quelques économies par ce travail, se décideraient partiellement à rester en Algérie.

2° Étude des bassins du Rummel, du Bou-Merzoug et du Hamma au point de vue hydrographique. Travaux d'irrigation dans les trois vallées par estimation approximative et pour des conduits principaux..... 200,000

Travail accompli par des ouvriers militaires.

TOTAL..... 2,200,000

Digitized by Google

TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE DANS LES BOURGS OU VILLAGES PROJETÉS.

On a supposé que chaque village ou bourg aurait une enceinte en maçonnerie ; que les lots intérieurs, dits urbains, auraient une surface de mille à quatorze cents mètres carrés, d'après les bases adoptées pour les villages de la province d'Alger. La dépense moyenne par bourg, pour cette partie du travail, a été estimée à..... 45,000 f

Elle serait réduite à moitié si l'on se bornait à donner à chaque lot urbain une surface de huit à neuf cents mètres carrés.

Les dépenses pour nivellements et empierrements sont estimées à..... 16,000

réductibles également de moitié si les lots sont eux-mêmes réduits.

Les dépenses pour travaux de fontaines et lavoirs sont, en moyenne, estimées à..... 5,000

TOTAL..... 66,000

La dépense, devant s'appliquer à six villages ou bourgs en 1847, s'élèverait par suite à..... 396,000

Il convient d'ajouter :

1° Le travail spécial de desséchement à El-Hadada..... 20,000

2° La conduite d'eau à Ouldjit-el-Kadi..... 25,000

TOTAL pour les villages.... 441,000

Avec la main-d'œuvre militaire :

A REPORTER..... 441,000 f

Digitized by Google

REPORT.....	441,000f
Pour cent quarante militaires recevant une prime de 800 francs chacun.....	112,000
TOTAL.....	553,000

Il est d'ailleurs entendu qu'on n'entreprendra aucun travail avant que des demandes de concessions aient été produites. Il faut toutefois excepter le desséchement du marais d'El-Hadada, qui devrait être commencé sans retard, et dont l'utilité ne peut être contestée.

Le Lieutenant Général commandant la province de Constantine,

A. BEDEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ALGÉRIE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE E.-B. DELANCRY,
FAUBOURG MONTMARTRE, 11.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ALGÉRIE,

OU

LES FAITS OPPOSÉS AUX THÉORIES;

PAR M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL

LE PAYS DE BOURJOLLY.

PARIS,

CHEZ TRESSE, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE CHARTRES, 2 ET 3.

—

1846.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ALGÉRIE.

De toutes les questions à l'ordre du jour qui occupent les esprits, celle de l'Algérie n'a pas cessé de grandir et de rester la plus sérieuse et la plus intéressante. En effet, elle touche à la fois à notre politique extérieure et intérieure, à la gloire de nos armes et à notre budget. A la possession de cette terre africaine se rattachent l'honneur de la France, la fortune des nationaux et la vie des hommes. Aussi, depuis la conquête de l'Algérie, les tribunes des deux chambres, les colonnes des journaux, les écrits périodiques, les brochures, les livres même, n'ont-ils cessé de retentir à cet endroit. Des hommes spéciaux, des publicistes, des historiens, ont pris la plume pour apporter le tribut de leurs lumières, et ont traité sous diverses faces les grands intérêts qui s'agitent en Afrique; ils ont agrandi la question, et, de proportions minimes d'abord, l'ont élevée à des proportions gigantesques. Ils ont éclairci les faits, débrouillé les choses, et ont, en un mot, chacun en ce qui

Digitized by Google

les concerne, présenté consciencieusement leur système d'amélioration. En présence de tant d'autorités dont nous respectons le talent et les vues, la plume découragée aurait dû tomber de nos mains; mais, soutenu par cette idée que celui qui a vu, commandé, exécuté, qui a pour lui l'expérience des faits et des choses passées sous ses yeux, ses observations de tous les jours et de toutes les heures, peut faire quelques révélations utiles, jeter de la lumière sur les choses douteuses, dire, en un mot, ce qui n'a pas encore été dit, nous avons entrepris cette tâche sans hésiter. Nous n'avons pas cependant la prétention d'ajouter beaucoup à tout ce qui a été dit sur cette matière, mais nous avons celle d'appuyer de faits ce qui jusqu'ici ne l'avait été que de théories; et si l'expérience et la pratique, qui sont aussi une autorité, nous permettent de mettre en relief quelques parties saillantes du tableau restées inaperçues; si de ce que nous allons écrire résulte une pensée utile et salutaire, nous croirons avoir accompli notre devoir de citoyen et de soldat, en apportant aussi notre pierre au monument.

Dans l'état actuel des choses, la première question à poser est celle-ci, de laquelle découlent naturellement les deux autres relatives à l'entière conquête et à la colonisation : la France peut-elle et doit-elle continuer indéfi-

Digitized by Google

niment les sacrifices en hommes et en argent qu'elle s'est imposés, surtout depuis dix ans, et qu'elle s'impose encore?

Depuis dix ans en effet les forces numériques sont doublées, et chaque jour la nécessité de les augmenter se fait sentir. Or, en admettant que les choses se maintiennent comme par le passé, les pouvoirs législatifs, confiants jusqu'à l'extrême, continueront-ils à voter, sur la simple demande ministérielle, les subsides en hommes et en argent qui seront réclamés?

Mais sans vouloir préjuger ici le jour où ces mêmes pouvoirs refuseront leurs votes à un ministère, ne doit-on pas prévoir tel évènement politique, telle complication européenne, qui rendra impossible même la mesure la plus légalement sanctionnée?

Que deviendra alors l'Algérie? Quelle sera la situation des hommes et des choses? Le gouverneur, abandonné à ses propres forces, se trouvera devant un ennemi d'autant plus ardent, que celui-ci, instruit de ce qui se passera, rêvera la victoire, comme c'est la coutume chez les Arabes à la plus petite circonstance favorable à leur cause, qu'il prêchera de nouveau la guerre sainte, et entraînera peut-être les tribus restées fidèles par intérêt ou par force, mais toujours enclines au fanatisme et à la guerre. Dénué de secours, d'argent et d'hommes, privé

Digitized by Google

de l'élite de ses officiers, qu'on prendra de préférence pour la guerre d'Europe, le gouverneur se trouvera dans la position de Bonaparte sur la rive d'Égypte. Comme lui sans doute, il n'aura ni plus d'énergie ni plus d'habileté; il sera contraint de partir, de quitter l'Afrique. Comme à cette époque, ce départ deviendra le signal de la démoralisation des troupes, et trouveront-elles encore un général Kléber pour le remplacer?

C'en est fait alors de l'Algérie. Communication interdite, petit nombre de forces, découragement, abandon et peut-être encore poignard d'un fanatique sur le général en chef, et la France sera contrainte de renoncer à sa conquête arrosée du sang de tant de braves, témoin de tant de hauts faits, gouffre de tant d'hommes, de tant d'argent, de tant de sacrifices!

Nous nous plaisons à croire que nous ne venons pas de tracer l'horoscope de l'Algérie; mais par cela seul que ces lignes sont écrites par une plume française, elles doivent éveiller la sollicitude des gouvernants.

Nous ne voulons pas être de ceux qui croient à l'intention d'abandonner notre conquête. Cette pensée désastreuse et anti-nationale ne saurait germer dans aucun cerveau français; mais vivant au jour le jour, sans prévisions politiques, sans rien fonder sur l'avenir, nous marchons inévitablement à la catastrophe contre laquelle

Digitized by Google

nous voulons prémunir; et qu'elle arrive par les circonstances que nous avons prévues ou par d'autres, les résultats seront les mêmes!

Or, pour paralyser les effets de cet avenir menaçant, il n'y a que trois choses à faire, et qui sont loin d'être faites : achever la conquête par les armes, organiser et coloniser. Nous ne sommes pas, certes, les premiers à mettre en avant ces trois moyens, qui découlent de tous les écrits un peu graves publiés sur cette matière; c'est l'opinion adoptée par tous les esprits sérieux, mais c'est ici surtout que l'expérience des faits, la pratique des choses, vont nous servir à démontrer combien est fausse la route qu'on suit en Algérie pour arriver à une solution que tout le monde doit désirer.

Nous avons dit que la conquête par les armes n'était pas achevée, et nous n'avons pas à nous appesantir sur ce fait, ni à en donner des preuves : elles résultent de tous les bulletins publiés quotidiennement dans les journaux. Un pays en proie chaque jour aux révoltes de tribus entières, se trouvant toujours en face d'un ennemi infatigable, insaisissable et puissant par le fanatisme et l'insurrection, ce pays ne peut présenter aucune possession paisible au vainqueur. Sa conquête n'est donc pas achevée, et ne pourra l'être que lorsque l'on aura employé les moyens nécessaires pour vaincre entièrement ces tribus

Digitized by Google

guerrières et remuantes. Or, jusqu'ici la qualité des troupes employées en Afrique n'a été ni convenable ni suffisante; on n'a songé à opposer aux Arabes que de l'infanterie, et c'est surtout de la cavalerie qu'il fallait pour les vaincre et les maintenir : ceci est facile à prouver.

L'ennemi que nous avons à combattre en Afrique est une espèce de Numide, ne faisant pour ainsi dire qu'un avec son cheval, habile à le manier dès son enfance, aussi solide sur son coursier que le fantassin sur la terre, connaissant son terrain, et n'attaquant que dans la plaine. Une circonstance plus grave encore, c'est qu'il attache autant d'honneur à fuir à propos et avec dextérité qu'à marcher en avant et à arriver. La première de toutes les conditions d'une armée, pour se mesurer avec son ennemi, est de se mettre à armes égales, si elle ne peut se mettre à armes supérieures; et on a fait jusqu'ici et on fait encore tout le contraire. L'infanterie est la principale force en Afrique; par là on se place dans un état d'infériorité vis-à-vis des Arabes, et il est bien évident que c'est à l'absence d'une cavalerie proportionnée à l'infanterie que nous devons de voir échapper presque tout le fruit de nos succès, et la guerre se perpétuer indéfiniment.

Mais, dira-t-on, les principaux avantages obtenus jusqu'ici l'ont été par l'infanterie. Loin de le contester, je le proclame hautement, et cela

Digitized by Google

ne fait que corroborer mon assertion, car cela prouve, d'une part, le génie militaire de ceux qui ont commandé nos armées; de l'autre, l'intrépidité et l'ardeur de notre infanterie, qui seule est arrivée à ces immenses résultats, mais qui, secondée par une cavalerie proportionnée, aurait achevé la conquête.

Jetons un coup d'œil sur le passé.

Avant 1840, aucun projet de conquête ou d'établissements sérieux en Algérie. On se borne à se maintenir dans les limites du traité de la Tafna. On occupe les points principaux du littoral; l'armée possède un effectif de 60 à 70,000 hommes, dont seulement quatre régiments de chasseurs d'Afrique, les spahis d'Oran et de Constantine, et les gendarmes maures formant les corps de cavalerie d'Afrique.

A la reprise des hostilités, M. le maréchal Vallée, surpris par les évènements et quoique peu en mesure d'y faire face, prend une vigoureuse offensive sans attendre les renforts demandés, et obtient des succès qui se terminent par l'occupation de Médeah, Miliana et Scherchell.

Remplacé par M. le général Bugeaud, il quitte l'Afrique en 1841.

Ce dernier vient alors faire l'application des plans et des projets qu'il avait développés à la tribune de la Chambre, et prouver au pays qu'il

Digitized by Google

est aussi habile en théorie qu'en pratique; il prend pour base de ses opérations dans l'ouest la ville de Mostaganem; il crée les colonnes mobiles qui sont devenues la terreur des Arabes, qui harcèlent en tous sens, en tous lieux, l'ennemi, ne lui laissent aucun repos, et le ruinent; il fait de nombreuses razzias; il va, il vient, il se multiplie, et amène enfin la presque totalité des tribus à reconnaître notre domination. Ces grands résultats sont obtenus dans une période de moins de dix-huit mois. La France doit au général Bugeaud la conquête d'une belle province, et le roi l'en récompense par la diginité de maréchal de France : c'était justice!

Mais la question n'est pas là, je l'ai déjà dit; il s'agit maintenant d'examiner si les avantages obtenus par l'effectif énorme de notre infanterie, ne l'eussent pas été plus tôt et plus sûrement avec moins d'infanterie et plus de cavalerie en rapport alors avec celle de nos ennemis, surtout si cette cavalerie eût été plus judicieusement employée. Il s'agit d'examiner encore si aujourd'hui cette cavalerie est assez nombreuse et si elle est mieux employée que par le passé.

La force moyenne des colonnes est de quatre, cinq et six bataillons, et souvent il s'y rencontre un *échantillon* de cavalerie de 40 à 50 chevaux, rarement de 100. Franchement, est-ce d'abord un nombre proportionnel de

Digitized by Google

cavalerie pour accompagner des colonnes d'infanterie aussi importantes? Ensuite, il faut admettre comme sérieux ce que nous avons dit de l'Arabe et de ses habitudes de cavalier. Il faut admettre surtout cette circonstance grave, qu'il n'attache aucun déshonneur à la fuite, et que presque tous les combats finissent par là. Comment est-il possible alors que l'infanterie, une fois qu'elle a vaincu et mis en déroute des cavaliers aussi habiles que les Arabes, puisse les atteindre et remporter une victoire complète? Ce n'est évidemment qu'à l'aide d'une cavalerie imposante qu'on peut arriver à ces résultats; et dans cette guerre de colonnes mobiles cette arme eût certainement amené des effets plus prompts et plus décisifs en sillonnant le pays, si on s'en fût servi en plus grand nombre et plus souvent. Mais la cavalerie était casernée sur le littoral, où elle est encore si mal placée, ainsi que je le ferai ressortir tout-à-l'heure. Deux fautes étaient donc commises dans cette circonstance? La première, d'avoir établi une cavalerie aussi disproportionnée à l'effectif de l'infanterie qu'elle n'en pourrait plus maintenir l'équilibre observé dans toutes les armées européennes; la seconde, ayant à faire à un ennemi essentiellement cavalier, de n'avoir pas, au contraire, oublié cette proportion au profit de la cavalerie.

Maintenant, je pose un fait qui est incontes-

Digitized by Google

table : depuis le 31 décembre 1839, depuis l'affaire de la Smala, où un jeune prince, avec une faible cavalerie, attaqua une nuée d'Arabes qu'il vainquit et fit prisonniers, jusqu'à la bataille d'Isly, si les principaux succès ont été obtenus par l'infanterie, tous les fruits de ces succès l'ont été par la cavalerie.

Les fameuses batailles de Lutzen et de Bautzen ont été gagnées par l'infanterie; personne n'ignore quels en furent les résultats : nous manquions de cavalerie...

Après ces faits posés, il est bon, pour qu'on puisse mieux juger de la situation, de poser des chiffres. Voici la force de notre cavalerie en 1841, et je puis affirmer qu'elle a peu varié et qu'elle était même diminuée à la fin de 1845.

Quatre régiments de chasseurs d'Afrique à six escadrons chacun, représentant un effectif moyen de 900 chevaux qui, après en avoir retranché les éclopés, malingres, l'infirmerie et toutes les non-valeurs, donneront chacun dans le rang de 5 à 600 chevaux. (Ce dernier chiffre est exagéré, mais nous l'admettons), ci . 2,400

Deux régiments de marche incorporés plus tard dans les chasseurs, effectif de 500 chevaux chacun, réduits des deux tiers en nombre réel, ci. 700

Deux régiments de spahis, celui d'Oran et celui de Bone, ci. 800

En nombre rond. . . 4,000

Digitized by Google

Telle a été constamment, telle est aujourd'hui la situation de notre cavalerie régulière pour une armée de 75 à 80,000 hommes.

Pourquoi s'écarter dans cette circonstance du chiffre proportionnel de la cavalerie? Cette proportion est fixée d'une manière certaine, non-seulement en France, mais chez toutes les puissances de l'Europe, et ce n'est pas en vain. La Russie compte soixante-quinze régiments de cavalerie, c'est le sixième environ de son infanterie; la Prusse en a trente-huit, c'est environ le quart de son infanterie; en Autriche et en France, la cavalerie forme le cinquième. Il y avait donc nécessité absolue d'envoyer en Afrique le cinquième de cavalerie, soit 15,000 chevaux pour une armée de 75,000 hommes, ou tout au moins d'y envoyer des cavaliers qui auraient pu s'y remonter facilement.

Ainsi, dans une guerre où cette cavalerie devait être supérieure en proportion, en envisageant la tactique de l'ennemi, on ne l'a pas même mise à la force relative de l'infanterie.

Les principes que nous défendons sont pourtant posés depuis longues années et cimentés par l'expérience et les évènements. Nous les trouvons écrits, entre autres, dans un ouvrage spécial : *Cours d'art et d'histoire militaire,* par Jacquinot de Presle, où ils semblent formulés tout exprès pour la question que nous traitons...

Digitized by Google

« La proportion de la cavalerie avec l'infanterie, dit-il, ne peut être déterminée que d'une manière approximative. Elle dépend de la nature du pays où l'on doit porter le plus souvent la guerre, et des facilités qu'on trouve chez soi pour la remonter. »

Ces chiffres et ces principes parlent seuls, et prouvent ce que nous avons dit plus haut de notre infériorité vis-à-vis des Arabes.

Mais qu'a-t-on fait pour utiliser cette faible cavalerie? et comment a-t-elle été employée alors qu'en 1842, 43 et 44, on supposait la conquête achevée par les armes? Ainsi que je l'ai dit, on l'a placée sur le littoral, et là, à quoi pouvait-elle être utile? Si une insurrection se déclarait dans la plaine, il lui fallait au moins deux jours de marche pour y arriver. Et pourquoi ne pas la laisser permanente, au milieu de ces belles plaines si fertiles, au sein des tribus les plus remuantes, et que sa présence seule aurait contenues, en même temps que cela eût fait avorter toutes les tentatives d'insurrection!

C'est qu'en effet la topographie de l'Afrique française se prête admirablement à cette mesure, et cette disposition paraît toute naturelle. Les plaines d'Eghris, de l'Hillil, de la Mina et du Schéliff, forment une vallée continue jusqu'au Gontas, vallée qui n'est interrompue que par une chaîne de montagnes des Flittas, qui sépare

Digitized by Google

la plaine d'Eghris de la Mina. Cette vallée, qui partage le Tell, est presque parallèle à la mer, et n'en est éloignée moyennement que de dix à quinze lieues. Or, s'il est d'une bonne stratégie d'occuper un pays en se plaçant au centre, sur les points les plus avantageux, de manière que, suppléant au nombre par la bonne disposition des troupes, on puisse se porter, par le trajet le plus court, sur les points menacés, n'est-il pas évident que la cavalerie, toute faible qu'elle était, se fût trouvée en meilleure position dans ces plaines que sur les bords de la mer? Jamais, sur le littoral, de chances de combats, d'occasions de se rendre utile à la conquête; et si d'ailleurs la cavalerie eût occupé la plaine, on eût empêché toute espèce d'affaires sérieuses sur le littoral; car l'Arabe a trop d'instinct pour venir en force se placer entre elle et la mer.

Un motif encore, mais sur lequel je ne veux pas m'appesantir, et qu'il n'est pas opportun de traiter ici, eût été la facilité de se procurer des fourrages pour la nourriture des chevaux. Le quintal métrique de foin, fourni à l'administration par les Arabes, nous serait revenu à 5 fr. au plus sur les lieux, et à 2 fr. au plus, récolté par nos propres soldats, tandis que, sur le littoral, ce même quintal de fourrages, amené à grands frais d'Espagne ou d'Odessa, est payé 13 et jusqu'à 15 fr.

Digitized by Google

Ainsi, sans nous occuper de la province de Constantine, dont la tranquillité n'a jamais été sérieusement troublée, les postes avancés de Zebdou, Saïda, Thiaret, Teniet-el-Had, Boghar, toujours confiés à des bataillons d'infanterie, auraient compté en outre chacun 2 ou 300 chevaux fournis par les régiments qui auraient occupé la plaine, et ils auraient pu journellement communiquer entre eux par des détachements. Les colonnes mobiles, fortes seulement de deux ou trois bataillons chacune, auraient pris, en entrant en expédition, 2 ou 300 chevaux dans la plaine, mais jamais moins de 200; et j'en appelle ici à tous les généraux et commandants de colonnes en Afrique, et je leur demande s'ils ne préfèreraient pas une colonne ainsi composée à celles de cinq ou six bataillons et 40 ou 50 chevaux, comme elles sont encore organisées aujourd'hui, au moins en grand nombre. Dès lors la vue de cette cavalerie, de ces redoutables chasseurs qui impriment l'effroi aux Arabes, et qui eussent sans cesse sillonné le pays, n'eût-elle pas suffi à contenir les populations et anéanti bien des projets funestes à notre armée. Avec nos chevaux, on aurait pu suivre et atteindre les ennemis dans leur fuite; une fois sa tente plantée, l'Arabe eût réfléchi avant d'attaquer, avant de faire défection, avant de rien entreprendre, soit comme ennemi, soit comme traître, contre

Digitized by Google

des cavaliers qu'il aurait reconnus supérieurs à lui par la tactique, la discipline et le courage.

Et si l'on croyait que c'est peut-être l'habitude d'avoir commandé toute ma vie à des cavaliers qui me fait tenir ce langage, je pourrais donner sur mon assertion des preuves qui démontreraient que cette opinion est aussi convaincue que désintéressée. J'ai parlé de la terreur qu'inspiraient nos chasseurs d'Afrique, de l'utilité qu'on pourrait retirer de leurs services; en voici des exemples :

Le poste du Khamis sur le Rhiou était occupé par 200 hommes, et n'était, à proprement parler, qu'un poste-magasin. Quelques désordres se manifestèrent chez les Beni-Meslem; je résolus d'augmenter ce poste de 200 autres hommes, auxquels j'adjoignis 40 chevaux. J'ordonnai alors au commandant de faire des sorties dans un rayon assez rapproché pour ne rien compromettre, et pour qu'il pût rentrer le soir même, ou au plus tard le lendemain. Il devait occuper ses sorties à faire la police du pays, à surprendre et surtout à se saisir d'un chef influent nommé Chedli, ennemi de notre domination, qui avait constamment refusé de se soumettre, et qui tentait de causer des désordres en désaffectionnant les tribus restées fidèles à notre autorité. Chedli n'était éloigné du poste que de quatre lieues et en était peu inquiet,

Digitized by Google

sachant qu'il ne se trouvait pas au Khamis de cavalerie, et que la plaine, qui n'était qu'à cinq lieues de là, n'en avait pas davantage.

La cavalerie, envoyée clandestinement, partit une nuit, précédant une compagnie d'infanterie pour la soutenir. Ce Chedli allait être surpris et arrêté lorsqu'il s'échappa, grâce à la trahison d'un chef arabe qui le prévint à temps. Mais, s'il ne fut pas pris, il abandonna le pays, et dès ce jour ne reparut plus dans une contrée où nos chasseurs pouvaient le poursuivre et l'atteindre. D'autres razzias furent exécutées à l'aide de cette petite cavalerie ; une entre autres sur les Sbhéa. Leurs effets furent si prompts et si salutaires, que des demandes de soumission ne tardèrent pas à arriver. Les évènements de l'ouest empêchèrent qu'elles ne fussent accomplies, mais les résultats n'en avaient pas moins été marqués, et c'est à ce faible détachement de 40 chevaux qu'ils furent dus.

Au mois d'octobre dernier, après quelques combats sérieux livrés les 19, 20 et 23 septembre, dans lesquels une faible infanterie, composée de 1,200 hommes, combattit pour sauver un bataillon de la légion étrangère, et ne pas voir se renouveler le désastre de Sidi-Brahim, la colonne que je commandais en personne dut se replier sur la Mina et se rapprocher de ses approvisionnements. Décidé à garder la ligne de

Digitized by Google

la Mina, j'y établis mon centre d'opérations, et je me fis renforcer de 150 chevaux; ce qui me présentait en totalité un effectif de 250 hommes de cavalerie. Quoique peu importante, cette augmentation me permit de me rendre maître de la plaine, et pas un cavalier arabe n'osa s'y montrer. Appuyé de deux bataillons, je m'emparai de tous les silos des tribus révoltées, qui aidèrent à la nourriture des chevaux de notre cavalerie, et à celle des chevaux des tribus qui ne nous avaient pas abandonnés.

Bou-Maza, ce fameux chef arabe, osa, à la tête de 1,200 cavaliers, tenter un coup de main, au confluent du Schéliff et de la Mina, sur les tribus qui nous étaient restées fidèles; attaqué vigoureusement par un petit nombre de chasseurs, il fut repoussé avec une perte de 150 des siens, sans qu'un seul des nôtres ait péri.

Dès ce jour, Bou-Maza ne reparut plus dans la plaine.

Quoique le nombre de 250 soit bien inférieur à celui de 1,200, on pouvait tenter l'affaire sans crainte, parce qu'on avait le moyen de former une réserve, ce qui eût été impossible avec 100 chevaux. Car dans la guerre que nous faisons en Afrique, rien n'est plus aisé que de culbuter les Arabes au premier choc; que lque soit leur nombre, on perce leurs rangs comme une balle traverse une porte : le difficile est de revenir; voilà pourquoi la réserve est indispensable.

Digitized by Google

De ces diverses circonstances, il résulte que, malgré les appréhensions de M. le maréchal Bugeaud, exprimées dans une lettre qui a été rendue publique, je parvins à me maintenir sur la Mina, et fus assez heureux pour garder cette position.

Informé plus tard que Bou-Maza s'était porté, par le Bas-Schéliff, dans le pays des Medghers de la rive gauche du Schéliff, entre Mostaganem et la Mina, je partis à deux heures du matin, fis douze lieues, détachai un escadron avec deux bataillons, et revins le jour même sur la Mina avec le reste de ma cavalerie.

Je le demande, cela eût-il été possible avec de l'infanterie, et aurait-on pu, en vingt-quatre heures, faire vingt-trois lieues? Bou-Maza, averti par les signaux de nuit, décampa.

Mais l'effet moral de la cavalerie se fit remarquer surtout dans cette circonstance; bien que j'eusse laissé trois bataillons sur la Mina pour protéger les tribus du kalifa Sidi-el-Aribi, ces tribus commencèrent à ressentir des craintes; elles ne se crurent sauvées que lorsqu'elles virent revenir la cavalerie. Aussi leur joie fut telle, qu'en nous revoyant, elles se livrèrent à des démonstrations qui tenaient du délire.

Je m'arrête ici dans la citation des exemples que je pourrais multiplier encore; mais de tels faits suffisent, je pense, pour prouver l'importance qu'attachent les Arabes à la cavalerie, la

Digitized by Google

sécurité qu'elle inspire à nos amis, et l'épouvante qu'elle jette à nos ennemis; et c'est après des preuves aussi évidentes, sans cesse renouvelées, qu'on a négligé à ce point cette partie de l'armée si utile, je dirai si indispensable.

Il est regrettable que l'on n'ait pas compris plus tôt cette vérité. Il est regrettable surtout que M. le maréchal Bugeaud, dont les hautes qualités et le génie militaire font le digne chef de son armée, comme il en est le premier soldat pour l'énergie et l'activité, ait laissé la cavalerie à un rôle si secondaire, ou qu'il n'ait peut-être pas dépendu de lui seul de la porter à un effectif plus élevé.

Aujourd'hui on semble vouloir revenir un peu de cette erreur en augmentant la cavalerie; mais à quoi servira cette mesure si on ne la dirige pas mieux désormais, et il est à craindre non-seulement qu'on suive toujours l'ancienne marche quant à ses positions, mais encore qu'on s'effraie des difficultés qu'on va rencontrer pour les remontes, car, par cela même qu'on ne s'occupait pas de la cavalerie du tout, on a laissé presque éteindre en Algérie la race chevaline. Un chiffre doit le prouver facilement. Le bon cheval, qui valait, en 1839, dans ce pays de 3 à 400 fr., en vaut, en 1846, 1,000 à 1,200 fr., et encore ne le trouve-t-on pas toujours. Telle est pourtant la situation à la-

Digitized by Google

quelle a conduit cette négligence fatale; et maintenant, on semble vouloir continuer le même emploi de troupes en casernant la cavalerie sur le littoral. On construit de toutes parts sur ce point, ou du moins les budjets sont préparés pour cela, on construit, dis-je, des quartiers permanents pour cette arme; constructions inutiles, maladroites, et qu'il faudrait réduire à un abri pour recevoir les mulets de transport partant de la côte pour l'intérieur. Ce n'est pas là, nous l'avons dit, que la cavalerie peut être casernée de manière à être utilisée; c'est dans la plaine. Mais la volonté contraire semble se manifester dans les plus petits détails. Ainsi, on avait fait à Orléans-Ville un quartier de cavalerie; mais on s'est bien vite hâté d'en faire une caserne d'infanterie. Ainsi, un poste existe à Tiaret, sur les hauts plateaux qui forment les limites du Tell dominant la plaine, et semble créé tout exprès pour la cavalerie, à voir les meules de fourrage amoncelées tout autour, dont le foin revenait même à moins de 1 f. 50 c. à l'administration. Eh bien! on n'y a pas envoyé un seul cheval, le fourrage a été distribué en litière aux chevaux de passage des diverses colonnes qui s'y arrêtaient : et le reste, pourri par le temps et l'humidité, n'a pu servir à rien. Mais je m'arrête de nouveau dans des citations d'exemples qui

Digitized by Google

seraient trop nombreux. La mauvaise disposition qu'on fait prendre à la cavalerie n'est que trop constatée. Je ne répèterai pas ici ce que j'ai déjà dit à propos de la position que je demande pour elle dans la plaine: ce que je disais qu'on aurait dû faire il y a quelques années, il faut le faire aujourd'hui, la situation n'est pas changée, et si nous possédons plus de lieues de terrain, nous n'en sommes pas plus paisibles possesseurs. Que la cavalerie, mise en harmonie avec une armée de 60,000 hommes d'infanterie et soutenue par elle, rayonne dans la plaine par des postes qui la relient; qu'elle soit prête à faire vingt lieues, s'il le faut, pour courir sur le théâtre de la révolte ou de l'attaque. Qu'Abd-el-Kader, au lieu de ces masses d'infanterie qui finissent toujours par le vaincre, mais qui ne peuvent jamais l'atteindre, trouve une cavalerie au moins égale à la sienne pour le nombre et supérieure par l'habileté, la discipline et l'ardeur, et l'on pourra éviter ces coups de main, ces invasions si fatales à nos troupes, ces révoltes si pénibles et si décourageantes, ces trahisons qui ne peuvent être contenues que par la terreur. Alors, si la conquête de l'Algérie n'est pas entièrement terminée par les armes, on pourra travailler à la conquête morale, derrière ces fiers bataillons qui assureront la sécurité et la possession.

Digitized by Google

Telle serait la position de la cavalerie dan
les provinces d'Oran et d'Alger. Tlemcen, pa
son importance sur la frontière du Maroc,
toujours eu un régiment, il devrait en avo
trois, tant pour la surveillance de la frontièr
que pour former les postes de Sebdou, L'alla
Marghnia et Djemma-Ghazouat. Mascara, qu
se trouve placé sur les limites de la plain
d'Eghris, a été bien choisi pour y mettre l
cavalerie, seulement l'effectif est trop faible
car il devrait toujours y avoir deux régiment
qui fourniraient le poste de Saïda. Pour l
plaine de la Mina, deux régiments de cavaleri
devraient être placés à Relizane; ils fourn
raient un détachement à Tiaret. Pour la plain
du Schéliff, un autre régiment devrait être plac
à Orléans-Ville, il fournirait un détachement
Teniet-el-Had; et enfin un régiment placé
Elcantara et sous Milianah garderait toute cett
partie de la plaine jusqu'au Gontas.

Médeah aurait un régiment pour le poste d
Bogard.

Chacun de ces régiments de la plaine ayan
à détacher 2 ou 300 cavaliers, suivant le plu
ou moins de facilité qu'on aurait à les nourri
sur les lieux, serait appuyé nécessairement, pou
la garde du poste, par 2 ou 300 hommes d'in
fanterie.

Quant à la cavalerie d'Alger, elle devrait être

Digitized by Google

placée en totalité à Blidah, sauf un ou deux escadrons de service qui resteraient à Alger pour l'état-major et le service des ordonnances. La tranquillité de la plaine de la Mitidja se trouverait ainsi parfaitement assurée.

Il est une dernière question qui se rattache à la cavalerie africaine, et que j'ai posée, c'est la presque extinction de la race chevaline dans ce pays. Quant à cet inconvénient, un noble et salutaire exemple a été donné par le général Lamoricière, qui a senti combien était funeste cette négligence de l'administration. A l'aide des chevaux de soumission qui lui ont été personnellement offerts, à l'aide de ceux pris dans quelques razzias, il a formé un haras qui peut aujourd'hui presque rivaliser avec nos plus beaux de France. Je n'ai pas à révéler ici combien de soins et de persévérance il lui a fallu pour arriver à cette œuvre, sans avoir l'appui du gouvernement, qui seulement à présent consent à le lui accorder. Que cet exemple porte du moins ses fruits; que le gouvernement forme des haras pareils à celui du général Lamoricière, et la race chevaline est ressuscitée en Algérie!

Maintenant je passe à la seconde question, celle de l'administration.

Pour suivre une marche salutaire, digne et sûre, la chose la plus importante à faire en Al-

Digitized by Google

gérie, après sa conquête, était de lui donner une organisation en harmonie avec ses mœurs, ses usages et sa religion. On a procédé tout autrement, et l'on a commis sur ce point deux fautes graves.

La première a été l'organisation prématurée; la seconde, l'organisation mauvaise.

A peine avait-on tiré les premiers coups de fusil, qu'on songeait déjà à établir l'administration civile, avec ses formes lentes et légales, et à l'immiscer dans des affaires qui ne pouvaient être que purement militaires, puisqu'on en était au début de la conquête. De là devait nécessairement résulter un grand trouble dans l'administration toujours envahissante, mais toujours incertaine. La surveillance était impossible, la qualité des employés plus difficile à apprécier, et cette prétention de rendre sujet à l'impôt et aux nouvelles lois qu'on lui apportait, un peuple une heure après l'avoir vaincu, ne pouvait amener que des résultats déplorables. Pour tout dire, en un mot, on a commencé par où l'on aurait dû finir.

C'est sans doute en conservant cette base vicieuse qu'on est arrivé à perpétuer tout ce qu'il y a de mauvais dans l'administration civile de l'Algérie.

Qu'a-t-on voulu dans ces contrées? introniser notre mode d'administration avec toutes ses

Digitized by Google

formes, avec tous ses moyens légaux, tels que nous les comprenons, nous qui sommes arrivés, après une grande révolution, au milieu du XIXe siècle; c'est-à-dire que, sans tenir compte de l'état de la société des Arabes, de la civilisation, du degré où elle se trouvait, on a voulu les faire bénéficier du fruit de plusieurs siècles de lutte de la part des gouvernants contre les gouvernés, de l'expérience que nous avons si longuement et si chèrement acquise; en un mot, on a voulu habiller un Arabe à la française. Ce projet, qui prenait sa source dans des intentions humaines et libérales sans doute, est inexécutable en Afrique, et nous le démontrerons. Il a de plus la prétention, aux yeux de ces peuples, d'abuser du droit de la victoire en imposant nos mœurs et nos lois. Car, quoique nos mœurs et nos lois soient plus douces et plus justes que les leurs, elles sont loin de paraître telles aux Arabes; et au lieu de les accepter comme une amélioration à leur position, ils considèrent cet acte comme un acte de despotisme et de tyrannie. Il n'en pouvait guère être autrement. C'est la première fois, en effet, qu'un peuple vainqueur veut brutalement et sans transition substituer ses coutumes et ses usages à ceux d'un peuple vaincu. L'Arabe n'a avec nous aucune affinité pour la religion, pour la langue, pour les mœurs; il est éloigné de nous jusqu'à l'inimitié, jusqu'à

Digitized by Google

la haine que le nom chrétien lui inspire : vainement a-t-on pensé à une fusion que quelques années pouvaient amener, et qui n'est possible au plus tôt qu'à la troisième génération. On n'a pas été plus heureux dans ces prévisions imprudentes; l'état actuel de l'Algérie le démontre évidemment, et moi-même j'en pourrais citer plusieurs preuves, si déjà l'histoire n'en donnait à chaque page. Pour ma part, cependant, j'en donnerai une qui est caractéristique.

En 1845 je traversais, à la tête de ma colonne, la grande tribu des Béni-Meslem. Je fis prévenir les pâtres ou bergers d'avoir à retirer leurs troupeaux de la route et à les mettre à l'abri, tant pour ne pas gêner la marche des troupes que pour inspirer la confiance. Mon étonnement fut grand quand je vis qu'ils n'en avaient rien fait. La route tout entière était bordée de leurs troupeaux, qu'ils laissaient paisiblement paître. Comme je témoignais ma surprise, sur cette extrême confiance, à un chef arabe accouru sur mon passage : « Ah! me répondit-il, tu es chrétien, et les Arabes savent bien que tu ne leur prendras rien.

— Et pourtant, ajoutai-je, les propriétaires de ces troupeaux se tiennent éloignés ou se cachent à notre approche; pourquoi cela? »

Il baissa la tête, et je compris.

« Quand Abd-el-Kader vient dans le pays, re-

Digitized by Google

prit-il aussitôt, on fait tout le contraire. Les troupeaux sont renvoyés loin, bien loin dans les montagnes, mais les Arabes viennent en foule saluer leur sultan et leur prophète. »

Il y avait quinze ans à cette époque que nous occupions l'Algérie ; depuis quinze ans nous y avions implanté nos colons, nos employés, nos armées ; depuis quinze ans le frottement journalier des Français et des Arabes avait lieu dans tout le territoire conquis, et tel était le seul fait qui résultait de tout cela, que l'Arabe avait confiance dans la probité du chrétien, qu'il ne retirait pas ses troupeaux par crainte du pillage, mais qu'il aurait pris le fusil pour le combattre. Il n'aurait pas marché sous le drapeau français qui aurait respecté ses propriétés, et il se serait fait tuer sous le drapeau d'Abd-el-Kader qui prenait violemment son bien quand il le trouvait sur son passage. C'est que, comme le disait le chef arabe, Abd-el-Kader est son sultan et son prophète : deux qualités, deux prismes qui sont indestructibles, qui dominent tout, qui envahissent tout, font taire tout sentiment et toute répugnance, car ils reposent sur le fanatisme et sur la croyance aveugle ; c'est qu'ainsi que je viens de l'écrire, l'Arabe est éloigné de nous jusqu'à l'inimitié, jusqu'à la haine que le nom chrétien lui inspire. A quoi servaient donc ces brusques renversements de leurs lois, de leurs

Digitized by Google

mœurs, de leurs coutumes, en posant le pied sur le territoire d'Afrique pour y substituer les nôtres; à quoi ont-ils servi depuis quinze ans? La civilisation arabe est-elle assez avancée pour comprendre ces garanties, ces formes légales que nous avons conquises, pied à pied, dans nos sociétés policées? Peut-on les leur expliquer? Avons-nous le même code? Ont-ils les mêmes besoins? Placent-ils leurs libertés et leurs garanties là où nous plaçons les nôtres? Peut-on enfin, dans l'espace de quelques années, les amener à cet état de civilisation auquel la marche des temps et des choses a employé tant de siècles pour nous conduire nous-mêmes? Et quand on serait parvenu à leur expliquer, à leur faire comprendre que notre société valait mieux que la leur, que nous leur apportions en présent notre civilisation et notre légalité, n'auraient-ils pas trouvé parmi leurs poètes et leurs promoteurs de légendes qui fourmillent sur cette terre de feu, des gens qui leur auraient répété ce vers de Virgile :

Timeo Danaos et dona ferentes.

C'est que, réellement, tel est le premier sentiment qui s'élève dans le cœur de l'Arabe à la vue d'un chrétien; car il ne consulte que son fanatisme et sa croyance, et s'il nous croit probes et honnêtes à l'endroit des propriétés, il nous

Digitized by Google

croit faibles et timides à l'endroit de notre justice envers lui. Toutes ces mesures, toutes ces lenteurs légales, saintes et salutaires en France, sont ridicules et timorées en Algérie. L'Arabe, sortant du joug de fer des Turcs et des deys, de ce gouvernement inexorable où la plus grande comme la plus petite faute était punie d'une seule peine, la mort, prend la générosité pour de la crainte, le pardon pour de la lâcheté; il n'est pas donné à un peuple demi-sauvage de comprendre la clémence. L'Arabe suspecte la nôtre et cherche au-delà d'autres motifs. A part la probité, rien de bon à ses yeux ne peut germer dans l'âme d'un chrétien, et la haine qu'il a pour nous par devoir, par religion, ternit tout à ses yeux. Une autre circonstance qui est venue corroborer son opinion dans notre conduite, sont les présents dont on a fait un si grand abus. C'est bien mal connaître le caractère de ces peuples, que de croire qu'on peut se les attacher ainsi. C'est au contraire le moyen le plus sûr de désaffection à employer. Ce n'est pas que dans certaines circonstances, ce moyen ne soit utile, mais il doit devenir une exception et non une règle générale, comme on l'a établi jusqu'ici. L'Arabe qui reçoit le présent, ne voyant pas le motif qui nous guide, croit que c'est pour le ménager qu'on agit ainsi; de là, il conclut que nous sommes les plus faibles, et que lui est le plus fort; dès lors, tout change. Il attend avec pa-

Digitized by Google

tience, s'il le faut, et comme il ne connaît pas, lui, la générosité envers le chrétien, son ennemi religieux, son vainqueur et son oppresseur après tout, à la première occasion il se tourne contre nous, et c'est avec les armes que nous lui avons gracieusement offertes, avec la poudre dont nous l'avons gratifié en signe d'amitié et de munificence, qu'il porte la mort dans nos rangs. Ces exemples sont assez fréquents pour que nous n'ayons pas besoin de les citer. On se rappelle encore les armes et les munitions dont des envois si énormes furent faits inconsidérément à Abd-el-Kader, pendant le traité de la Tafna. Quel aveuglement! comme si, dans une trève avec son ennemi, on était obligé de lui donner des munitions?

Mais la haine naturelle à l'Arabe pour le chrétien va plus loin encore, et elle l'emporte jusque sur la foi jurée.

Le petit nombre d'Arabes qui nous est resté fidèle ne nous aime pas et ne peut pas nous aimer. Les bons traitements, la munificence, le bien-être civilisé, les garanties légales n'empêchent pas la trahison. Ne comprenant pas la générosité et l'honneur de notre part, l'Arabe ne la comprend pas de la sienne; l'expliquant à sa manière, donnant à la nôtre un but hypocrite qui le dégage de reconnaissance, un but de faiblesse qui le rend plus audacieux, il met sa conscience à l'aise pour ne pas tenir ce qu'il a

Digitized by Google

promis sous la foi du serment, et ne croit pas mal faire en agissant ainsi. Un exemple sur mille attestera ce que j'avance; je cite celui-ci comme le plus récent.

Un nommé Hadj-Mohammed-ben-Karoubi, ancien secrétaire d'Abd-el-Kader, avait eu sa famille prisonnière à la Smala. Cet homme, ne pouvant plus rester séparé de ses affections, se présenta à nos avant-postes, assurant qu'il quittait la cause de l'émir, et qu'il venait franchement à nous. Il était évident, d'après sa démarche, qu'il ne se rendait que pour sa famille, et dès lors il devait être au moins suspect et surveillé de près; mais ce chef fut accueilli à Alger avec des égards qu'on ne doit qu'à ses amis les plus dévoués, et reçut en outre un traitement de 12,000 francs. Hadj-Mohammed était certes dans les conditions les plus favorables pour rester fidèle au parti qu'il était venu embrasser de son propre mouvement, et qui l'en récompensait d'une manière si honorable. Pourtant il n'en fut pas ainsi, et quoiqu'il vît à Alger les choses de plus près que les autres Arabes, il ne tarda pas à succomber au fanatisme et à la croyance que nous avons expliqués. Dès qu'il fut question, dans ces derniers temps, de l'approche de l'émir du côté de l'est, il s'empressa de se mettre en correspondance avec lui, trahissant à la fois le gouverneur-général, dont la

Digitized by Google

bienveillante protection s'étendait sur lui, et le pays qui donnait un si brillant asile à lui et à sa famille.

Qu'attendre de la reconnaissance des Arabes après de pareils exemples? Qu'attendre de leur fidélité dans la foi du serment? Mais le fait que je cite a encore son complément pour la morale de ce que j'écris.

Convaincu de trahison, Hadj-Mohammed est arrêté, mais il ne passe même pas en jugement, on ne songe pas à en faire un exemple, on l'envoie tout simplement en France.

Je conçois qu'on n'ait pas assez réfléchi lorsqu'il s'est agi d'accueillir un homme suspect au milieu de nous; qu'au lieu de le surveiller, de le traiter presque en prisonnier, on l'ait traité en allié : on a cru l'enchaîner par des bienfaits. Mais dès l'instant qu'il les a méconnus, du moment qu'il a montré un tel mépris des choses les plus sacrées, qu'il a fait parade de l'ingratitude qui est un vice chez les sauvages comme parmi les nations policées, je ne conçois pas qu'on ait étendu sur lui une clémence aussi extraordinaire et qui, dans cette occasion, peut devenir coupable? Car quelle idée peuvent se former ces peuples de notre justice, en voyant cet exemple de trahison monstrueuse si légèrement puni? Ils auront cru sans doute plus encore à nos craintes, à notre faiblesse. Hadj-Moham-

Digitized by Google

med tenait de près à l'émir, c'est ce qui nous aura retenus, auront-ils dit; nous aurons reculé devant la colère d'Abd-el-Kader, en n'osant faire un exemple d'un de ses secrétaires. Enfin, il passera pour certain en Algérie qu'alors qu'on est bien accueilli, bien traité par la France, on peut la trahir d'une manière aussi indigne sans s'exposer à autre chose qu'à une captivité dans notre pays.

C'est à propos de cette manière de régir ces peuples que je sens surtout la difficulté de ma tâche. Conseiller la rigueur paraît toujours atroce et cruel; on dira que je porte ici mes habitudes de justice militaire, si expéditive et si terrible pour le reste des hommes. Cependant, au risque de toutes ces accusations qu'on formulera contre moi, à mon tour, je dirai ma pensée, je dirai la vérité avant de déposer la plume.

Je viens de prouver que la générosité ne pouvait nous ramener les Arabes. Je dis maintenant que la clémence ne saurait nous les ramener davantage. Nous ne viendrons à bout d'eux que par la rigueur absolue; et qu'on ne se révolte pas à ce mot avant que je n'aie bien expliqué le sens que j'y attache. Par ce mot, je ne veux pas dire qu'il faille punir l'Arabe et le tuer, par cela seul qu'il appartient à cette race; mais je veux dire qu'il ne faut pas lui pardonner deux fois. La première fois est un essai sur la reconnaissance, je

Digitized by Google

l'admets; la seconde est l'impénitence finale puisée dans son fanatisme qui alimente la haine religieuse et politique. Il est nécessaire, il est humain même de sévir. Oui, c'est être humain que d'être quelquefois sévère et savoir sacrifier deux ou trois chefs de parti, pour que l'exemple empêche le sacrifice de plusieurs milliers d'hommes. Le terrain sur lequel nous marchons en Afrique n'est pas celui que nous foulons en France où les lois répriment, où la morale se fait jour, où la clémence touche et émeut. Pour gouverner avec notre civilisation, il faut s'adresser à des civilisés. Nous avons à faire aux Arabes, régissons-les en Arabes, si nous voulons qu'ils nous comprennent. Voilà pourquoi je demande une rigueur absolue; mais elle ne s'applique qu'aux traîtres et aux révoltés.

Dans un ouvrage récemment publié sur l'Algérie et qui contient de hautes vues et d'excellents principes, *la France en Afrique*, on trouve le passage suivant qui semble contester ce que je viens d'écrire.

« C'est la conquête par la civilisation, mais par une civilisation tolérante, pacifique, humaine, intelligente, qui ne déploie pas un despotisme plus insupportable peut-être que celui du vainqueur sur le vaincu, du maître sur l'esclave, du propriétaire sur le serf, le despotisme

Digitized by Google

des lumières sur les consciences et des idées d'un pays sur un autre, etc. »

Ces théories humaines et bienfaisantes font l'éloge de celui qui les conseille; mais à côté de ces mêmes théories, il faudrait mettre la possibilité de la pratique; or, dans l'état où se trouve l'Algérie, je maintiens qu'il est impossible d'agir comme dit plus bas ce même auteur, lorsqu'il écrit qu'il faut *inviter les Arabes à la paix par la justice, les contenir par une force assez puissante pour rester inactive,* etc. L'auteur de ce livre considère les Arabes comme un peuple soumis; il a tort : ce peuple n'est pas même entièrement vaincu, puisque tous les jours nous combattons encore, et que ce spectacle nourrit le secret espoir de secouer notre joug, dans le cœur même de ceux qui sont nos alliés. Or, pour les soumettre entièrement, pour éteindre en eux toute espérance, il faut déployer une rigueur qui les épouvante. L'Arabe ne songera à se frotter à notre civilisation que lorsqu'il sera réduit à l'impuissance, et l'impuissance peut résulter pour lui d'une salutaire terreur. La soumission entière, la suite des temps et la colonisation sérieuse peuvent seules amener la pratique des théories que nous venons de rapporter, et dont nous parlerons plus tard. Mais dans l'état où se trouve l'Afrique, le tenter tout-à-coup est folie,

Digitized by Google

plus encore, c'est faute; car on engloutit sans profit du temps, de l'argent et des hommes; et je viens de le démontrer, c'est pour avoir pris cette voie, qu'on n'est guère plus avancé aujourd'hui que le premier jour.

L'auteur du livre que nous venons de citer a tellement senti la nécessité de ce que nous avançons, qu'il dit plus tard lui-même dans son style énergique (page 125, § III) : « Vaincu, « l'Arabe est toujours prêt à relever la tête, et « l'on ne peut le dompter qu'avec un mors « aussi fort que son coursier. »

Après avoir parlé du mode général de l'administration civile, j'arrive à quelques observations de détails sur la manière dont on opère en Afrique; et d'abord, la répartition du nombre des employés est aussi démesurée qu'inintelligente. Il y a en Afrique telle localité où le nombre des administrateurs et des employés dépasse proportionnellement celui des administrés. Sans doute, il est bon, il est urgent que, sur le littoral, par exemple, et sur les autres points où les populations sont agglomérées, l'action civile fasse sentir son autorité. C'est une nécessité, mais c'est en même temps une exception. Pourquoi étendre cette même action, qui traîne une armée d'employés à sa suite, à des contrées où ces intérêts ne sont ni assez importants, ni assez évidents pour le de-

Digitized by Google

mander. C'est là que la règle du mode uniforme se fait sentir lourdement au budjet, amène la confusion et les lenteurs par les mille mains inutiles entre lesquelles passent toutes les pièces, tous les états, tous les documents. Signaler cet inconvénient, c'est signaler en même temps le remède à y apporter; l'abus est d'autant plus facile à détruire, qu'il est plus évident et plus grave.

Ensuite, quand on a voulu s'occuper sérieusement de l'action civile sur les Arabes et pour les bien administrer, on a commencé par leur ôter toute administration. Le mode turc, sur les errements duquel nous ne voulons pas marcher, mais dans lequel aussi il fallait puiser tout ce qui pouvait nous servir, a été mis entièrement de côté pour y substituer le nôtre, moins efficace, moins simple et moins sûr. On en pourra juger par la comparaison que je vais faire.

Sous le gouvernement des Turcs, il existait des tribus appelées Marghzen qui jouissaient de grandes immunités, telles que celles de ne pas payer l'impôt, espèces de janissaires qui se chargeaient en contre de faire rentrer au gouvernement (Beylick) ce même impôt et les amendes auxquelles les autres tribus étaient taxées. Ils avaient en outre un dixième qu'ils prélevaient de leurs mains en sus des sommes fixées par le Beylick.

Digitized by Google

Ce moyen était simple, ainsi que je l'ai dit, sûr et peu coûteux. Sans songer qu'on allait s'aliéner les tribus Marghzen, qu'on ruinait entièrement, et qui s'en sont vengées dans toutes les occasions, on a établi un mode de perception long, onéreux et souvent impossible.

On a conservé aux kalifats ou agas dix pour cent sur la perception des sommes imposées, sur lesquels on a alloué aux caïds une commission de deux et demi à trois pour cent, mais avec ces deux différences notables qu'au lieu de les laisser se payer par leurs mains, ils ne peuvent toucher que sur mandats, à la fin de l'année, après l'apurement des comptes. Et au lieu d'exiger, comme par le passé, cette rétribution du dixième que l'Arabe était obligé d'ajouter à son impôt, on ne l'a astreint qu'au paiement de la somme à laquelle il est tarifé, en faisant supporter la commission du dixième au trésor. On n'a pas manqué de faire ressortir aux yeux des Arabes cette diminution, qui en est une réelle, mais qu'ils ont eu peine à comprendre et à apprécier. Et d'ailleurs, si d'un côté on leur a fait du bien, de l'autre on a nui aux finances de l'État, non-seulement en le grevant de ce dixième, mais encore en arrangeant les choses de manière à ce que la perception des impôts ne présentât plus aucune espèce d'intérêt à ceux qui sont chargés de les recouvrer. En outre, à

Digitized by Google

la place des tribus Marghzen, qui ne coûtaient rien au Beylick, on a formé de leurs débris des *goums*, dont les cavaliers sont payés à raison de 30 fr. par mois, force sur laquelle on ne peut même pas compter. Nous en avons fait l'expérience dans les derniers évènements.

De là sont résultés une confusion profonde, un désordre universel; car, pour arriver à l'exécution, l'administration civile persévérant dans la même erreur, et voulant opérer comme en France, même au fond de l'Algérie, a hérissé d'instructions particulières, entouré de mesures minutieuses, la reddition des comptes des kalifas, des agas et des caïds. Ainsi, dans toutes les divisions, il était prescrit que chaque caïd serait tenu de se rendre tous les mois au chef-lieu de la subdivision et d'apporter son carnet, où seraient mentionnées les amendes, afin que le général-commandant pût les inscrire à son tour sur le livre qu'il tient à cet effet. Il y avait des difficultés immenses à faire exécuter ces instructions à une partie des caïds, qui ne sait même pas écrire. Quant à ceux qui possèdent ce degré d'instruction et qui auraient voulu fidèlement exécuter ce qui leur était ordonné, ils n'auraient pu en venir à bout, car ils auraient été obligés de faire une moyenne de vingt lieues par mois, et autant pour le retour, d'employer huit ou dix jours de leur temps pour venir à

Digitized by Google

bout de leur besogne, et ils n'auraient tiré pour immunités que la faible somme de deux et demi à trois pour cent à percevoir sur une moyenne de 100 fr., c'est-à-dire au plus 3 fr.

Il est facile de comprendre que les trois quarts des caïds ne pouvaient se conformer à ces instructions; l'administration civile n'en persévérait pas moins dans sa marche. L'administration militaire déclara alors cette marche inexécutable, et elle était plus à même de constater le fait que l'administration civile, car il est à remarquer que cette dernière ne connaît aucun des administrés de cette nature. Une lutte s'établit entre ces deux autorités; mais l'administration centrale d'Alger ne voulut pas avoir tort, persista, et on fut obligé de céder. Plus tard cependant on dut reconnaître les impossibilités signalées par l'autorité militaire, et aujourd'hui on force plus les caïds à se déplacer, mais on peut se figurer ce que doit être, pour un Arabe, la faible somme que nous avons indiquée, et qu'on lui fait attendre si long-temps. On peut se figurer, en encourageant la cupidité et la friponnerie de ces peuples, les exactions qui sont journellement commises, et desquelles n'étaient même pas exemptes les perceptions faites par les Margzen, qui, du moins, ayant la certitude de se payer par leurs mains, n'attendaient pas une année la rentrée de l'argent légitimement

Digitized by Google

acquis par eux. Cette condition est surtout déplorable pour l'Arabe, plus pressé de jouir que tout autre peuple, et qui d'ailleurs aime mieux dix sous comptant que dix francs en promesse.

Aussi, en outre de leur déception de ne pas recevoir immédiatement la rémunération de leurs peines, on ajoute au sacrifice de dix pour cent que ne faisaient pas les Turcs, celui de payer 30 francs par mois à chaque cavalier du goum. Cette charge est tellement lourde, que dans la seule subdivision de Mostaganem, il y avait à payer 6,000 francs par mois. Je les réduisis à moitié, car, consciencieusement, c'était trop payer pour trop peu de service; et, en fait, ce n'est jamais au vainqueur à payer le vaincu.

Tel est aujourd'hui le mode de paiement d'impôts établi en Afrique. Tel est l'état auquel on a amené l'administration arabe dont on s'est peut-être trop préoccupé. Car si l'on avait considéré la colonisation comme sérieuse, on aurait dû voir que la partie européenne devait s'étendre dans le pays et porter partout ses traces, devant lesquelles les Arabes auraient reculé d'eux-mêmes, sans craindre d'être dépossédés violemment ni injustement. On n'aurait pas besoin d'avoir recours à ces moyens dans un pays qui ne compte que deux millions d'habitants, tandis que la superficie en pourrait nourrir dix.

Quant aux tribus révoltées contre nous après

Digitized by Google

des soumissions si souvent répétées, et les exemples sont nombreux, on ne pourrait taxer d'injustice l'acte qui s'emparerait de leur terres. Dès lors, on aurait dû conserver purement et simplement, pour les Arabes seuls, ces tribus de Marghzen avec leurs priviléges et leur inexorable exécution, et établir pour la partie européenne des agents français. De là serait résultée naturellement la comparaison entre l'administration arabe et française, et cette comparaison ne peut être qu'à notre avantage; car celle des Arabes Marghzen elle-même fourmille toujours d'exactions et de rapines. Peu à peu, les Arabes victimes des déprédations de leurs nationaux, auraient trouvé le courage de se plaindre; justice leur eût été rendue, et dès ce moment, notre administration, consolidée en Algérie, pourrait enfin, sinon régir d'abord l'Afrique tout entière, du moins rejaillir sur tout, et imprimer ce degré de probité et de confiance sans lequel les peuples ne peuvent être sagement gouvernés.

Pour arriver plus sûrement à ce résultat, il faudrait faire marcher en même temps la colonisation; autre conquête à faire pour s'implanter dans le pays; conquête morale qui doit gagner, non pas les cœurs, il faut y renoncer pour long-temps, mais les esprits par les avantages, par le commerce, par l'industrie qui seront of-

Digitized by Google

ferts aux indigènes; conquête matérielle qui doit créer des intérêts assez importants pour se suffire seuls, quand ils seront arrivés à ce degré qu'une population agricole respectable soit en état de se défendre elle-même, de voir diminuer l'effectif de l'armée d'occupation et les dépenses exorbitantes qu'elle nécessite.

« La guerre n'a pu vaincre Abd-el-Kader, dit « l'auteur de *la France en Algérie,* eh bien! la « colonisation vaincra la guerre. »

D'accord en cela avec cet auteur et dans cette autre chose qu'on ne saurait trop se presser, car la paix du monde, malgré notre esprit pacifique, peut être troublée d'un instant à l'autre, je reviendrai, comme je l'ai fait, sur le passé pour démontrer les fautes qu'on a faites, afin d'en prévenir le retour.

En toutes choses, les fautes du passé sont les leçons de l'avenir.

Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour coloniser? Quels efforts a-t-on tentés? Quels encouragements, quels secours a-t-on accordés?

Il faut avoir été témoin de l'envoi des prétendus colons en Algérie pour s'en faire une idée. C'étaient les gens les moins propres à le devenir, quand ils n'étaient pas pris au sein de l'écume de la population. Aucun n'avait les moindres notions d'agriculture; ils avaient tous des professions qui, par les habitudes contrac-

Digitized by Google

tées dès leur enfance, les éloignaient des rudes travaux de la terre, les avaient mis hors d'état d'en supporter les fatigues. Ces gens, amenés à grands frais, nourris sur les vaisseaux de l'État, une fois débarqués en Algérie, se trouvaient sans asile et sans pain, et tendaient la main dans les rues.

L'autorité militaire était obligée de subvenir à leur existence, en leur allouant la ration du soldat, et souvent un abri jusqu'à ce que, rembarqués pour la France, ils retournassent dans la mère-patrie, où ils venaient, par le récit de leurs infortunes, dégoûter ceux qui auraient pu être utiles à la colonisation, de s'embarquer pour l'Afrique. A ce spectacle, on aurait pu se demander s'il y avait intention réelle de coloniser?

Et pourtant tout le monde est d'accord sur cette question que la conservation de l'Algérie tient à sa colonisation, et aujourd'hui, le gouvernement semble vouloir s'en occuper sérieusement. Mais s'il en est ainsi, le gouvernement n'a-t-il donc aucun levier dans sa main pour donner une forte impulsion, et cela sans que le budjet en puisse être grevé d'une manière onéreuse, car il sera toujours obligé à quelques sacrifices. Le gouvernement a voulu donner l'impulsion aux chemins de fer; la France est couverte de ceux qui sont terminés ou dont les travaux sont en plein cours. La question d'Algérie

Digitized by Google

est-elle moins importante sous le rapport des intérêts matériels à venir et des intérêts politiques qui ne permettent plus de regarder comme une terre étrangère, cette plage inondée de tant de sang, et où tant de millions sont venus s'engouffrer. Une volonté ferme, arrêtée, des encouragements, une protection évidente et spéciale pour les colons de l'Algérie, et la colonisation marchera rapidement. Que le gouvernement s'en déclare le chef, qu'il se mette à la tête, qu'il dirige, qu'il conseille, et l'Afrique deviendra française.

On a tant écrit sur la colonisation, on a développé tant de systèmes, que nous craindrions de revenir ici sur tous ces détails. Nous nous bornons à une seule chose. L'Afrique est assez vaste pour faire l'essai des divers projets mis en avant. Qu'on essaie donc d'abord la grande culture avec primes. Qu'on réfléchisse plus mûrement au système de colonisation militaire proposé par le maréchal Bugeaud, système qui, malgré les critiques dont il a été l'objet, a dans le fond quelque chose de noble et d'équitable; car il est juste et rationnel de récompenser le soldat par un coin de cette terre arrosée de son sang et de ses sueurs. Quelques difficultés qu'on trouve dans l'exécution, on doit les vaincre pour réaliser cette grande idée. La plus sérieuse est celle de la nécessité d'un gouverne-

Digitized by Google

ment militaire sur les colons. Où est le mal? Pour faire une colonie, il est au contraire avantageux qu'elle soit régie par un chef militaire, jusqu'à ce que la colonisation soit assez assise pour former une société. Alors le soldat, colon à bail pendant la durée du service qui lui reste à faire, se trouve récompensé à sa libération par la propriété de la terre qu'il a cultivée. Ces colons, qui n'auront pas oublié le métier des armes, se lèveront à la première attaque pour défendre leurs propriétés et formeront l'armée active, sachant manier à la fois la charrue et le fusil. Qu'on essaie enfin de tous les systèmes, ce sont autant d'Européens implantés sur le sol de l'Afrique, autant d'intérêts créés, autant de défenseurs nés de ce sol, qui, avec le temps, deviendra français.

Mais jusqu'à cette époque, l'Algérie ne saurait être gouvernée que par des lois d'exception, telles que nous les avons indiquées, que par un régime militaire si nécessaire sur l'esprit des Arabes, si salutaire pour des soldats devenus colons, ou pour des colons exposés à devenir soldats. Nous n'entendons pas dire par là que le gouvernement de notre colonie doit être remis à l'arbitraire pur et simple d'un chef militaire; pour bien rendre notre pensée, nous empruntons les paroles de l'honorable M. Dufaure, dans son rapport à la chambre sur les crédits

Digitized by Google

extraordinaires. Il dit : « L'Afrique, long-temps encore doit être soumise à des règles exceptionnelles, temporaires, appropriées à la situation du moment, diverses selon les populations qu'elles doivent régir et qui ne cèderont que lentement l'empire au droit commun. » C'est ce que nous disons aussi, avec cette différence que nous en tirons des conséquences tout opposées. Le rapport de la chambre conclut à la création d'un ministère spécial, et nous sommes convaincu de l'inutilité de cette mesure.

Créer un ministère spécial pour l'Algérie, c'est multiplier les rouages déjà trop considérables de la machine administrative, c'est augmenter outre mesure les chiffres du budjet, sans profit pour le pays : car si, comme nous croyons l'avoir démontré, l'autorité doit rester long-temps encore entre les mains des Gouverneurs, la spécialité de ce ministère se bornerait à quelques villes du littoral, où les Européens se trouvent en majorité.

« L'armée est tout au moment où elle conquiert, dit le rapport; la conquête achevée, elle remplit plus laborieusement le rôle définitif, etc. »

Le rapporteur pose donc en fait que la conquête est achevée. Si nous l'admettons, cette terre est devenue française, et il n'est pas nécessaire alors d'établir un ministère spécial pour

Digitized by Google

gouverner un pays qui ne forme qu'une adjonction à la France, qu'une province qui doit être soumise, comme tout le reste, aux diverses administrations auxquelles ressortit tout le royaume. On n'en a jamais établi pour la Corse dont les mœurs, les lois, les coutumes ont si long-temps différé et diffèrent encore des nôtres. Sous l'empire, lorsque Napoléon réunit à sa couronne, la Hollande, les États du pape, les villes Anséatiques, il ne créa pas de ministère spécial pour gouverner ces royaumes. Si, au contraire, ce qui est seul vrai, la conquête n'est pas achevée, pourquoi enlever l'Algérie au ministère de la guerre. L'inutilité de cette création résulterait seule de ces deux hypothèses; mais pour nous placer dans le vrai, nous devons répéter ici ce que nous avons démontré jusqu'à l'évidence, ce que les bulletins démontrent journellement mieux que notre écrit, que cette conquête, si on veut qu'elle soit achevée, ne nous laisse paisibles possesseurs ni du sol conquis, ni des hommes soumis à nos armes. Le pays est contenu peut-être, mais il n'est pas conquis, et il y a dans cela une différence notable. Or, dans cet état, qui ferait-on ministre spécial de l'Algérie? Un militaire? Pourquoi donc enlever l'Algérie au ministre de la guerre? Ce serait établir un conflit entre les deux ministres. Mais, évidemment ce n'est pas

Digitized by Google

là l'esprit du rapport; c'est à un administrateur civil qu'on veut confier cette autorité. Qu'arrivera-t-il alors lorsque la guerre continuant, comme elle existe en ce moment, le gouverneur sera obligé de soumettre ses plans de campagne au ministre de l'Algérie. Ce ministre sera-t-il en état de juger en connaissance de cause, d'apprécier, d'approuver ou de critiquer ces plans? Non, certes, et le gouverneur lui-même voudra-t-il recevoir des instructions d'un homme qui ne pourra le comprendre? Il faudra nécessairement en venir, dans ces occasions, à rendre au ministre de la guerre son autorité naturelle et spéciale. Dès lors conflit nouveau entre les ministres. Bien plus, la nécessité de laisser l'omnipotence militaire au gouverneur, à cause des circonstances, se fera sentir immédiatement. Quel sera alors le rôle du ministère spécial? Suspendra-t-on momentanément l'autorité civile pour tout donner à l'autorité militaire, jusqu'à ce que, le calme rétabli, tout rentre au ministère civil? Mais ces oscillations funestes seraient impossibles et ne feraient que compromettre l'administration générale au lieu de l'affermir. Et pour qu'on ne se figure pas que nous voulons prévoir des choses qui ne sauraient arriver, qu'on examine l'état actuel de l'Algérie; qu'on se rappelle les derniers évènements de l'Ouest, alors qu'on disait aussi que la con-

Digitized by Google

quête était achevée, et l'on se convaincra que tout ce que nous venons de dire est non-seulement dans l'ordre des choses possibles, mais indispensables. Nous croyons donc, pour notre part, qu'il serait funeste à l'Algérie de la distraire du ministère duquel elle dépend et auquel elle doit rester attachée pour long-temps encore.

Nous résumerons donc notre opinion par ces trois points principaux :

Pour la conquête, faire descendre progressivement l'effectif de l'infanterie à 60,000 hommes; augmenter dans la même proportion l'effectif de la cavalerie, en le portant à 15,000 chevaux, dont 2,000 pour la province de Constantine. Enfin, employer cette cavalerie comme nous venons de le dire, en la plaçant dans la plaine et non sur le littoral.

Pour l'administration, reconstituer, sous la direction des bureaux arabes, les tribus Margzen, en suivant le mode de perception d'impôt établi par les Turcs, et, laissant les agents français sur le littoral seulement, déployer avec les Arabes une sévérité salutaire qui prévienne le retour de ces soumissions si souvent renouvelées et si souvent oubliées.

Pour la colonisation, essayer tous les systèmes qui doivent créer autant d'intérêts européens en Afrique, s'arrêter au meilleur que dé-

Digitized by Google

signera l'expérience, et puiser l'impulsion de ce grand œuvre dans la protection et les sacrifices que devra accorder le gouvernement.

Maintenant, il est une dernière question à résoudre, question d'actualité et de souvenir sanglant, question d'avenir menaçant, question qui peut tout compromettre, si le gouvernement ne se hâte pas de la trancher. Nous voulons parler, tout le monde l'a deviné, de la position d'Abd-el-Kader sur un territoire neutre. Cet ennemi de la France, retiré aux frontières de l'Algérie, fomente incessamment un foyer d'insurrection dans un lieu inviolable, aux termes du traité de Tanger. Sera-t-on contraint de le laisser encore longtemps faire? Eh! quoi, Abd-el-Kader, au milieu de sa deyra, recrutera partout des ennemis de la France, menacera sans cesse nos possessions pour y exercer ses rapines, excitera le fanatisme des Arabes, perpétuera l'esprit de révolte, renouvellera les massacres de Sidi-Brahim, et, parce qu'il pourra se retirer sur ce coin de terre protégé par un traité que nous avons signé comme vainqueurs, nous n'irons ni l'y saisir, ni l'en expulser. Nous le laisserons paisiblement organiser contre nous la guerre de partisans et de fanatiques? Cette condition qui nous est faite est intolérable, révolte à la fois l'honneur national et la dignité du pays, et fait interpréter

Digitized by Google

d'une manière absurde la lettre du traité. De deux choses l'une : ou Abdéraman est de bonne foi, et alors il doit expulser l'émir de ses états et ne lui laisser aucun asile, car si la lettre du traité établit la neutralité du territoire, son esprit la détruit du jour où ce territoire sert à protéger les projets d'un ennemi contre nous, son esprit veut par tous les moyens possibles mettre Abd-el-Kader hors d'état de nous nuire; ou l'empereur de Maroc est de mauvaise foi ou dans l'impuissance de faire respecter son autorité par les tribus de son empire, alors qu'il en appelle à nos armes. Dans ces deux cas, elles doivent être prêtes à marcher avec lui ou contre lui. Nous ne pouvons douter de la sollicitude du gouvernement à ce sujet, aussi nous bornons-nous à poser, sans donner les moyens de la résoudre, cette dernière question à laquelle tient et tiendra toujours la possession paisible, la colonisation, en un mot, tout l'avenir de l'Algérie.

FIN.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'EXPÉDITION QUI S'EST TERMINÉE

PAR LA

PRISE DE LA SMAHLA D'ABD-EL-KADER,

LE 16 MAI 1843.

—

Prix : 25 centimes.

—

Digitized by Google

VINCHON, Imprimeur des Musées royaux,
rue J.-J. Rousseau, 8.

Digitized by Google

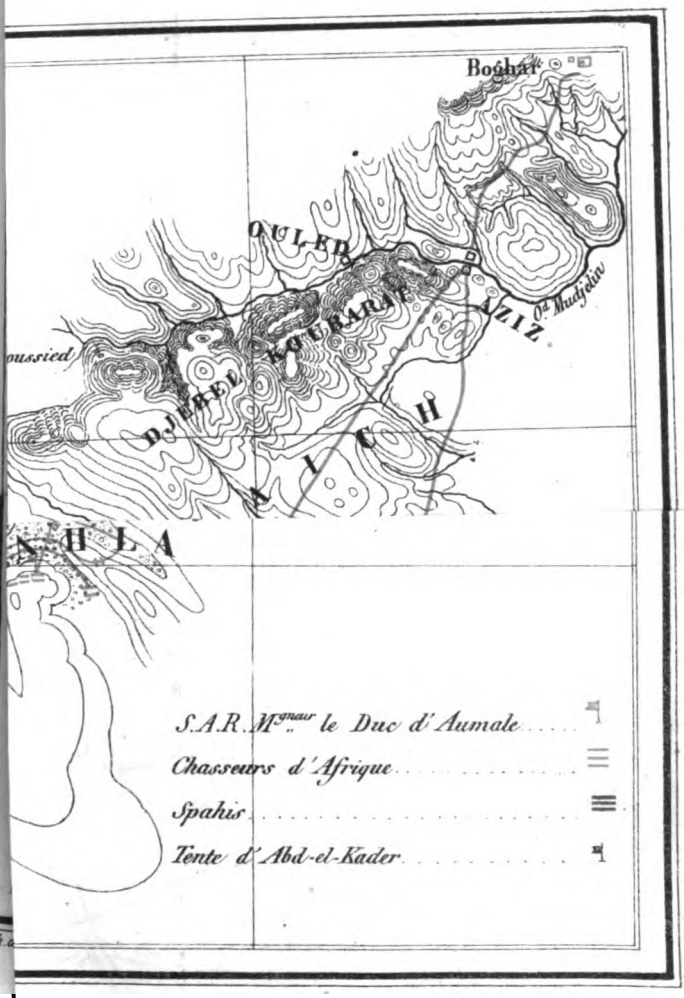

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'EXPÉDITION QUI S'EST TERMINÉE

PAR LA

PRISE DE LA SMAHLA D'ABD-EL-KADER,

LE 16 MAI 1843.

L'hiver de 1842 à 1843 avait été activement et utilement employé par l'armée d'Afrique. L'insurrection qui, six mois après la soumission générale, avait éclaté dans la province d'Oran et dans tout l'ouest de la province d'Alger, était comprimée par l'habileté du chef, l'énergie de nos troupes, et la rapidité de nos mouvements. Au printemps, le gouverneur-général était en mesure de reprendre contre l'émir et les tribus restées fidèles à sa cause, une offensive large et décisive.

Pour arriver à éteindre les derniers foyers de l'hostilité à la France, il fallait donner aux opérations que l'on allait entreprendre deux formes bien distinctes : il fallait disputer pied à pied d'âpres montagnes aux intrépides et farouches Kabyles; il fallait poursuivre dans des plaines immenses des tribus nomades qui se groupaient autour du douar d'Abd-el-Kader. Tenez occupé, Orléanville fondé, permettaient d'agir avec persévérance dans l'Ouaransenis et le Dahra. La création des postes de Boghar, Teniet-el-Had et Tiaret, donnaient une excellente base d'opération aux colonnes qui devaient sillonner le petit désert.

Cette dernière mission avait été donnée aux troupes parties de Mascara, sous les ordres du lieutenant-général

Digitized by Google

de Lamoricière ; et de Medeah, sous les ordres de S. A. R. le duc d'Aumale, maréchal-de-camp.

Le prince était rentré à Medeah le premier mai, après avoir parcouru la province de Titteri, où régnait une tranquillité absolue. Il y avait trouvé des renforts et des instructions.

Les troupes mises à sa disposition se composaient, déduction faite des détachements laissés à Medeah et à Boghar, de :

INFANTERIE.

1 bataillon du 33e de ligne,	Commt. de MONET.	1,300 baïonnettes aux ordres du Lieutenant-Colonel CHADEYSSON, du 64e
1 id. du 64e id.,	id. d'AURELLE.	
1 id. de zouaves,	Commandant de GARDERENS. Lieutenant-Colonel de CHASSELOUP.	

CAVALERIE.

1 detachemt de gendarmes, 1 id. du 1er chasrs d'Af., 2 escadrons du 4e id.,	Lieutenant-Colonel MORRIS, du 4e chasseurs.	600 chevaux aux ordres du Colonel YUSUF, des spahis
3 escadrons de spahis,	Chef-d'Escadron d'ALLONVILLE.	

ARTILLERIE.

Une section de montagne, — deux bouches à feu.

Le 10 mai, la colonne ainsi composée, quittait Boghar. Des approvisionnements considérables avaient été concentrés sur ce point, et la parfaite soumission de la province avait permis d'y réunir, sur réquisition, huit cents chameaux et mulets qui portaient vingt jours de vivres et vingt jours d'orge. Cette dernière précaution était essentielle pour assurer le succès de l'opération. Chaque bête de somme portait, en sus de sa charge, deux outres qui devaient servir au besoin au transport de l'eau.

Voici maintenant quel était le sens des instructions adres-

Digitized by Google

sées au prince par le lieutenant-général Changarnier, commandant la division.

Il devait commencer le *cinq mai* une opération dont le but principal était la poursuite et la prise de la smahla d'Abd-el-Kader. Sa colonne et celle partant de Mascara, sous les ordres de M. le général de Lamoricière, devaient seules concourir à l'opération. La plus grande prudence lui était recommandée. Ahmar-ben-Ferrath, agha des Ouled-Aïad, était mis à sa disposition.

Mais, par une seconde dépêche, il avait été informé qu'Abd-el-Kader venait de faire une invasion dans les environs de Mascara, pendant que le général de Lamoricière était vers Tiaret et qu'il avait enlevé les Hachems-Garabas; qu'en conséquence, le général Lamoricière ne devait plus coopérer à la poursuite de la smahla.

La même dépêche prescrivait au prince d'agir pour son propre compte et le plus tôt possible. Il n'était plus limité à la date du *cinq mai;* mais il devait considérer, outre le but principal, son mouvement comme une diversion favorable au général de Lamoricière.

Ainsi, le duc d'Aumale ne devait plus compter sur le concours de la division d'Oran; la colonne sous ses ordres devait agir seule dans les vastes plaines du Ser-Sous. Elle ne devait y trouver que des ennemis, car les démarches faites pour sonder les dispositions des nomades, ou les rallier à notre cause, n'avaient pas eu de résultat; la plupart des tribus étaient franchement hostiles; quelques-unes attendaient l'évènement pour se prononcer; mais l'effroi que causait la présence d'Abd-el-Kader n'aurait permis à aucune de refuser le passage à son immense smahla.

Nous n'avions, pour nous renseigner, que l'agha des Ouled-Aïad, Ahmar-ben-Ferrath, homme brave, dévoué, mais pauvre, et partant mal servi; quelques cavaliers qui le suivaient et une trentaine de Bou-Aïch, gens peu sûrs, vrais forbans du désert; mais pourtant assez compromis dans

Digitized by Google

notre cause, parce qu'ils avaient pris part à quelques-unes de nos razzias. Les autres cavaliers irréguliers qui accompagnaient la colonne, connaissaient fort peu le pays. Du reste, pendant toute la campagne, tout notre goum fut d'accord pour tâcher de nous faire éviter toute rencontre avec la terrible smahla et pour nous entraîner à des razzias, tantôt sur les Ouled-Naïl, tantôt sur les Ouled-Bessen, Ben-Maïda, etc. Mais le prince résista toujours à leurs insinuations; il ne voulut pas, par des opérations secondaires, fatiguer les chevaux et réveiller encore l'inquiète vigilance de l'ennemi; il se réservait, s'il manquait le but principal, de tenter ces coups de main au retour, lorsque les mêmes précautions ne seraient plus nécessaires.

Voilà ce qu'il avait appris sur la position de l'ennemi et le plan de campagne qu'il avait adopté.

Gousilah est à peu près au centre d'un pâté de montagnes boisées, où il y a de l'eau et quelques cultures; c'est là que la smahla avait passé l'hiver, se fractionnant, changeant souvent de place, mais ne s'écartant jamais que fort peu du ksar, où Abd-el-Kader avait fait un dépôt d'armes et de grains. C'est encore dans ces mêmes parages que les derniers renseignements laissaient la smahla. Mais il était probable qu'elle allait les quitter: quelle direction prendrait-elle dans sa fuite?

La première de nos colonnes dans l'Ouaransenis ne permettait pas de croire qu'elle chercherait un refuge de ce côté. Vers l'ouest, elle pouvait s'enfoncer dans le pays des Harars; au côté du sud, elle pouvait gagner le Djebel-Ahmour; au côté de l'est, le pays des Ouled-Naïl.

Lorsqu'il semblait positif que la division de Mascara devait poursuivre le même but que la colonne de Medeah, le prince avait eu le projet de se diriger immédiatement sur Taguin. Là, en effet, il fermait à la smahla la route de l'est, et il était en mesure de la poursuivre, si elle s'enfonçait dans le sud. Mais ayant été prévenu que la défection des

Digitized by Google

Hachems retiendrait sans doute le général de Lamoricière dans le Tell, et qu'il devait se considérer comme seul chargé d'opérer dans le désert, son plan dût changer, et il en adopta un fort simple, qui seul paraissait avoir quelques chances de succès.

Atteindre Gousilah le plus promptement possible, en évitant les lieux momentanément occupés par les tribus, et en tâchant de dérober à l'ennemi la direction de notre marche; arrivé là, se procurer des renseignements, suivre la trace de la smahla, qui ne pouvait pas avoir beaucoup d'avance, et tâcher de la gagner de vîtesse.

Nous partîmes donc le 10. Le duc d'Aumale était décidé à tout faire pour atteindre le but qui lui était proposé. Mais peu d'entre nous pensaient qu'il pût y réussir. La smahla nous semblait une sorte de mythe, un fantôme insaisissable. Cependant, nous espérions; au moins, comptions-nous faire une diversion utile, une expédition avantageuse.

Le 13, nous vînmes nous établir à Roucheiga, sur un joli cours d'eau, à l'abri d'une montagne boisée qui nous masquait complètement. Une petite vallée étroite, constamment encaissée, et comme enterrée dans ces plaines arides, nous y avait conduits. Au fond de ce ravin coule un petit ruisseau, l'Oued-Belboda, et cette eau précieuse y entretient une herbe abondante qui ne permettait pas à l'ennemi d'apercevoir, sur nos traces, ces tourbillons de poussière si perfides dans les marches qui veulent être secrètes.

Toutes les mesures étaient prises pour dérouter l'espionnage et tromper l'ennemi sur le but de la mission qui avait été confiée à la colonne de Medeah.

Après une marche de nuit de neuf heures, le 14 à la pointe du jour, nous arrivions au pied d'une montagne pierreuse et escarpée que domine le petit village de Gousilah. Deux compagnies de zouaves le surprirent facilement et nous ramenèrent quelques habitants. L'oukil d'Abd-el-Kader était venu la veille de la smahla, il l'avait laissée à

Digitized by Google

Oussek ou Rekaï, à environ quinze lieues dans le sud-ouest.

C'est dans cette dernière direction que la colonne se remit en route dans la nuit du 14 au 15; et à une heure après midi, nous étions arrivés à l'extrémité sud du groupe de montagnes boisées qui entoure Gousilah, et à la dernière source, Ain-el-Gueltyn. Avant de quitter cette eau si précieuse, il convenait d'avoir des renseignements. Les éclaireurs arabes repartirent (le seul service que nous ait rendu le goum, étant celui de ménager notre cavalerie et de lui épargner les reconnaissances); ils ne tardèrent pas à nous ramener un petit nègre qu'ils avaient trouvé dans les bois.

Cet enfant appartenait à la tribu des Harars. Il avait été pris avec son père dans une razzia de l'émir, et venait de s'échapper de la smahla. Il s'exprimait avec une lucidité si remarquable, et répondait avec tant de suite à toutes les questions qu'on lui adressait, sans se troubler, sans se couper, que le prince fut bientôt convaincu de sa sincérité. Quant à son père, nous ne pûmes tirer de lui que ces paroles : « Ah! vous voulez prendre la smahla et vous n'êtes » pas plus de monde! oh! vous pouvez vous en aller! »

Du reste, voici ce que disait l'enfant : « Après sa pointe » dans la plaine d'Egris, Abd-el-Kader était venu à la » smahla, chercher son bataillon régulier et son canon, afin » d'empêcher les Harars de se joindre à M. de Lamoricière. » Il était arrivé trop tard; une partie des Harars s'était en- » foncée dans l'ouest, l'autre avait fait sa soumission. Il » ramena son infanterie à son douar, et donna l'ordre à sa » smahla de gagner le Djebel-Ahmour, afin d'y manger les » grains déjà mûrs dans cette saison, que renferme cette » montagne; afin, surtout, d'échapper à la poursuite de » la division de Mascara. C'était le 14 au soir que le » camp ennemi avait quitté Oussek ou Rekaï, se dirigeant » vers la source de Taguin, où l'on devait se reposer. » L'émir était resté avec vingt-cinq chevaux pour observer » les mouvements de M. de Lamoricière; la plus grande

Digitized by Google

» partie de sa cavalerie était occupée ailleurs. Ben-Allal » était dans l'Ouaransenis avec son bataillon régulier et » quelques cavaliers des Hachems. »

D'un autre côté, nos éclaireurs avaient aperçu la division de M. de Lamoricière dans la direction du sud-ouest.

Ce renseignement confirmait le récit de l'enfant. La division de Mascara avait donc pu quitter le Tell, et sa présence avait décidé ce brusque mouvement de la smahla qui ne nous craignait plus et nous croyait rentrés à Boghar. Le prince n'avait qu'un parti à prendre : c'était de gagner aussitôt Taguin, soit pour y atteindre la smahla, si elle y était encore, soit pour lui fermer la route de l'est et la rejeter forcément sur le Djebel-Ahmour, où, prise entre les deux colonnes de Mascara et de Medeah, il lui aurait été difficile d'échapper. Car dans ces vastes plaines où l'eau est si rare, les routes sont toutes tracées par les sources si précieuses qu'on y rencontre de loin en loin.

Ce plan était simple : mais pour oser l'adopter, il fallait placer une grande confiance dans le dévouement des officiers et des soldats ; il fallait franchir d'une seule traite un espace de plus de vingt lieues, où l'on ne rencontrait pas une goutte d'eau. Le prince compta sur l'énergie des troupes ; l'épreuve qu'il en a faite a montré qu'il ne s'était pas trompé.

Il subdivisa la colonne en deux : l'une essentiellement mobile, composée de la cavalerie, de l'artillerie et des zouaves auxquels il avait attaché cent cinquante mulets pour porter les sacs et les hommes fatigués ; l'autre, composée de deux bataillons d'infanterie et de cinquante chevaux, devait escorter le convoi sous les ordres du lieutenant-colonel Chadeysson.

Après une halte de trois heures, les deux colonnes partirent ensemble, conduites chacune par des guides sûrs. Le rendez-vous était à Ras-el-Ain-Mta-Taguin.

La nuit fut pénible ; le vent du désert, le terrible simoun

Digitized by Google

soufflant avec violence, soulevait une poussière épaisse qui rendait encore plus cruelle la privation de l'eau ; l'inquiétude doublait nos fatigues. Les fantassins surtout souffrirent beaucoup, et avec un courage admirable ; on ne sait vraiment ce qu'on peut exiger de pareils hommes, qu'après l'avoir obtenu.

Le duc d'Aumale était parti avec la colonne légère. Le 16, au point du jour, on vint le prévenir que la smahla était fort près de lui ; on assurait avoir vu ses feux. Comme il se croyait fort près de Taguin, et que ces renseignements étaient donnés avec beaucoup d'assurance, le prince partit au trot avec la cavalerie, laissant en arrière le lieutenant-colonel Chasseloup, avec les zouaves et l'artillerie ; des guides devaient le conduire au rendez-vous commun.

Après deux ou trois heures de marche rapide, au trot et au pas, le prince s'aperçut qu'on nous avait entraînés tout-à-fait en dehors de la direction. Effectivement, nous allions à l'Oued-Beda, dont nous étions encore fort loin, et nous étions conduits par deux traînards de l'infanterie régulière. On sut depuis, qu'effectivement l'agha Abd-el-Baki était là avec une vingtaine de douars. Mais quand bien même toute la smahla y eût été, le prince ne pouvait, sans une grave imprudence, s'éloigner autant du rendez-vous indiqué, et s'engager dans une poursuite qui pouvait être longue, avant d'avoir réuni toute la colonne. Il reprit donc la direction de Taguin.

C'est entre dix et onze heures du matin, lorsqu'il avait déjà perdu l'espoir de rencontrer l'ennemi, lorsqu'il était uniquement préoccupé d'arriver à cette source de Taguin qui semblait fuir devant nous ; c'est alors que l'agha des Ouled-Aïad, Ahmar-ben-Ferrath, vint l'informer de la présence inattendue de la smahla, sur cette même source, dont la possession ne devait pas être le moindre prix de la victoire.

Ahmar et ses cavaliers, effrayés de notre petit nombre et

Digitized by Google

de la grande masse de nos ennemis, se jettent alors aux genoux du duc d'Aumale, et le supplient d'attendre son infanterie, lui représentant que malgré leur énergie, les zouaves ne pouvaient pas arriver avant deux heures; et cependant une demi-heure de retard aurait suffi pour que les femmes et les troupeaux fussent hors de notre portée et pour que les nombreux combattants de cette ville de tentes eussent eu le temps de se rallier et de s'entendre. Alors tout eût été compromis; aussi le prince n'hésita pas un instant: « *Jamais,* » s'écria-t-il, *jamais personne de ma race n'a reculé,* » et immédiatement il prit ses dispositions pour l'attaque.

Un mot sur l'ennemi que nous avions devant nous.

Lorsqu'Abd-el-Kader avait vu tous ses établissements fixes successivement envahis et détruits par nos soldats; pressé entre le désert et nos colonnes, il avait compris que pour sauver les plus précieux débris de sa puissance, il ne lui restait plus qu'un moyen, c'était de les rendre mobiles, comme les tribus les plus mobiles, et de dérober à nos armes, par la fuite, ce qu'il ne pouvait leur disputer par le combat.

Il organisa donc la *smahla.* Ce n'était pas seulement la réunion de quelques serviteurs fidèles autour de la famille et des trésors d'un chef; c'était une capitale ambulante, un centre, d'où partaient tous les ordres, où se traitaient toutes les affaires importantes, où toutes les grandes familles trouvaient un refuge sans pouvoir échapper ensuite à l'inquiète surveillance qui les y retenait. Et autour de ces grandes familles se groupaient des populations immenses qui les entouraient comme d'un rempart vivant, des tribus du désert qui les guidaient et les protégeaient au milieu de ces vastes plaines. Incapables d'agir seuls, ces éléments hétérogènes obéissant à une seule impulsion, présentaient dans leur ensemble une masse compacte et imposante à tous les yeux. Une fois incorporées à cette immense émigration, les tribus ne pouvaient guère la quitter et constituaient elles-mêmes, pour ainsi dire, la force qui les maintenait dans

Digitized by Google

l'obéissance. La solution de ce problème n'était pas une des moindres œuvres du génie de notre infatigable ennemi.

Le campement de cette population nomade en fait connaître parfaitement l'organisation : il était toujours le même, toujours régulier, sauf les obstacles invincibles opposés par le terrain, et se composait de quatre enceintes circulaires et concentriques où chaque douar, chaque famille, chaque individu avait sa place fixe et marquée, suivant son rang, son utilité, ses fonctions, ou la confiance qu'il inspirait.

La smahla arrivant à son gîte, la tente de l'émir se dressait au centre du terrain que le camp devait couvrir. Elle était immédiatement entourée des tentes des serviteurs intimes et des principaux parents d'Abd-el-Kader, qui composaient la première enceinte . . . . . 5 douars.

La seconde, comprenait les douars du khalifa Ben-Allal et de ses parents, ceux de l'infanterie régulière et de quelques chefs importants . . . . . 10 id.

La troisième était absolument formée par les Hachems-Cherragas et par les Hachems-Garabas qui, dans les premiers temps, se trouvaient peu nombreux, mais qui, au moment de la prise de la smahla, l'étaient beaucoup, parce que l'émir venait de les enlever à-peu près tous dans la plaine d'Eghriss. . . 207 id.

La quatrième enceinte, plus ou moins rapprochée des enceintes principales, suivant les difficultés du terrain, l'eau, les bois ou les pâturages, était formée par sept tribus nomades qui, nous l'avons déjà dit, servaient à la smahla de guides et de protection dans le désert . . . . . 146 douars

TOTAL. . . . . 368 douars

de quinze à vingt tentes chacun.

Digitized by Google

On peut évaluer à vingt mille âmes la population de cette ville errante, et à cinq mille le nombre des combattants armés de fusils, dont cinq cents fantassins réguliers et deux mille cavaliers.

Les renseignements que nous avions recueillis étaient exacts. Abd-el-Kader était absent, ainsi que ses principaux lieutenants, mais leurs familles étaient là; les richesses, les affections de tous les grands ennemis de notre domination étaient dans la smahla. Celle-ci était arrivée le 15 au soir à Taguin; ses chefs la croyaient en sûreté, et ne se doutaient pas de la marche secrète et rapide de la colonne de Medeah. Le 16 au matin, la tente d'Abd-el-Kader s'était dressée, et cet exemple avait été suivi par toutes les autres. C'est au moment où cette opération s'achevait, au moment où les hommes menaient les troupeaux pâturer dans le marais, qu'un cri terrible retentit dans tout le camp : « *Er Roumi!* » *Er Roumi!* » (le Chrétien! le Chrétien!)

Notre cavalerie venait d'apparaître et se déployait sur un mamelon pierreux qui domine la source de Taguin.

Le duc d'Aumale avait à peine eu le temps de reconnaître la position; mais, comme nous l'avons dit, il s'était immédiatement décidé à attaquer, sans laisser à l'ennemi le temps de se remettre du trouble causé par notre brusque apparition. Notre petite troupe se forme rapidement. Un premier échelon, composé des spahis et du goum, s'ébranle au trot, il est commandé par le colonel Yusuf. Un fort turc en ruines, qui domine la source autour de laquelle est campée la smahla, lui a été donné pour point de direction. Le prince le suit avec les chasseurs et gendarmes dont il a formé sa réserve. Mais un mouvement du terrain nous laisse voir l'immensité de la ville de tentes et cette fourmillière d'hommes qui courent aux armes. Nos irréguliers épouvantés se débandent; les spahis étonnés s'arrêtent; jamais nos troupes indigènes régulières n'avaient été mises à une pareille

Digitized by Google

épreuve. Le duc d'Aumale le comprend; il voit que la lâcheté du goum va devenir contagieuse si les spahis ne sont pas soutenus : il faut engager tout le monde, et l'audace seule peut décider du succès. Le prince fait donc oblique à droite avec le deuxième échelon et dépasse le premier ; l'impétuosité française se communique à nos spahis. Leurs intrépides officiers les haranguent, les entraînent, et bientôt le douar d'Abd-el-Kader est atteint.

En vain les fantassins réguliers s'élancent hors de leurs tentes, et par leur feu nourri essaient de repousser la charge. Ils sont sabrés, pris ou dispersés. Le combat a bientôt cessé sur ce point. Mais les officiers et sous-officiers français continuant au loin la poursuite, donnent à leurs soldats indigènes un nouvel et brillant exemple de notre valeur nationale.

Cependant les chasseurs avaient pénétré dans le camp sous une vive fusillade avec le sang-froid du vrai courage ; ils conservent, dans l'émotion du combat, cet ordre, cet ensemble qui double la force. Leurs rangs, qui s'ouvrent pour laisser passer des vieillards craintifs et des femmes éplorées, se resserrent pour renverser tout ce qui essaie de combattre. Mais la résistance s'organise. La brillante cavalerie des Hachems, tous parents de l'émir, veut arracher aux chrétiens les familles et les richesses des plus fermes défenseurs de l'Islam (la foi). Tandis que de rapides dromadaires entraînent les femmes, que l'on enlève des tentes tout ce qu'elles contiennent de plus précieux, les hommes de guerre saisissent leurs fusils, se jettent sur leurs chevaux, se rallient, s'élancent au combat.

Le prince doit faire face à un ennemi bien supérieur en nombre. Il détache sur la gauche un peloton commandé par le sous-lieutenant Delage. Mais cette troupe se déployant en tirailleurs, engage un combat de mousqueterie et perd ainsi tout l'avantage que notre cavalerie tire en Afrique de l'emploi de l'arme blanche. Le cheval du brave Delage est

Digitized by Google

tué; plusieurs de ses chasseurs tombent frappés à mort; ils vont être entourés, lorsque le sous-lieutenant de Canclaux, envoyé à leur aide, les dégage par une charge brillante.

A droite, le capitaine d'Espinay culbute, avec son escadron, tout ce qu'il a devant lui, et va arrêter au loin la tête des fuyards.

Enfin, au centre, le lieutenant-colonel Morris se jette, avec trois pelotons, sur le gros de l'ennemi, communique à ceux qui le suivent son irrésistible élan, et, par son intelligente audace, assure le succès de la journée.

Une heure et demie après le commencement de l'affaire, le prince ralliait nos escadrons victorieux. Déjà autour de lui se groupaient des populations considérables qui, pendant l'action même, avaient imploré la clémence française. Tout ce qui demandait grâce et ne combattait pas avait été épargné. Cependant l'ennemi laissa près de trois cents cadavres sur le terrain. Quant à nous, nos pertes se montaient à :

9 hommes tués.
12 — blessés.
16 chevaux tués.
12 — blessés.

La mère et la femme de l'émir, qui avaient été un instant prisonnières, mais que l'on n'avait pu reconnaître dans le premier tumulte, furent sauvées par un esclave fidèle et s'échappèrent sur un mulet que nos chevaux épuisés ne purent joindre.

Le soir, l'infanterie, commandée par les lieutenants-colonels Chasseloup et Chadeysson, arriva après une marche admirable (trente lieues en trente-six heures), fatiguée, mais en bon ordre, et n'ayant d'autre regret que celui de n'avoir pu prendre part à l'action.

La journée du lendemain fut consacrée à ramasser un immense butin et à détruire ce qu'on ne pouvait enlever.

Digitized by Google

Les trophées du combat étaient :

Quatre drapeaux,

Un canon,

Deux affûts,

Des munitions de guerre, caisses de poudre, etc.

Les caisses de tambour, les armes des fantassins réguliers, les décorations et les insignes de leurs officiers.

La propre tente de l'émir, ses armes de prix, ses effets précieux, etc.

Ses trésors avaient été pillés et composaient une partie notable du butin fait par nos spahis et par notre goum. Il est tel cavalier qui a changé pour dix-huit mille francs de douros le lendemain de son arrivée à Medeah. Il en est d'autres qui ont rapporté des sacs pleins d'onces d'Espagne. « Bien « des gens sont sortis pauvres de leur tente, disait l'agha, « qui compteront désormais parmi les plus riches. » Outre les sommes considérables d'argent, on prit encore tous les burnous rouges qui devaient investir des aghas ou des kaïds, les gandouras destinées aux gens de loi, des armes de prix en grand nombre, de riches vêtements, des manuscrits précieux, des bijoux, etc. Nos Arabes enlevèrent une foule d'esclaves noirs des deux sexes; plusieurs milliers d'ânes, quelques centaines de chameaux, des chevaux, des juments, des troupeaux considérables, sans compter ceux qui avaient été réservés à l'administration, et qui montaient à vingt mille têtes de bétail.

On s'occupa encore, le 17 mai, de mettre quelque ordre parmi les populations prisonnières, dont le nombre était si supérieur au nôtre. « Quand, après la reddition, disait un » des captifs, nous pûmes reconnaître la faiblesse numé- » rique de ce vainqueur, *le rouge de la honte couvrit nos* » *visages;* car si chaque homme de la smahla avait voulu » combattre, ne fût-ce qu'avec un bâton, les vainqueurs

Digitized by Google

» eussent été les vaincus; mais les décrets de Dieu ont dû » s'accomplir. »

Les vaincus s'y soumirent avec la résignation musulmane, et, une fois le combat terminé, ne cherchèrent plus à s'échapper. Étrangers au pays, arrachés à leurs plaines fertiles par la politique d'Abd-el-Kader, ou leur dévouement à sa cause, la plupart n'auraient su que devenir au milieu de cet aride désert. Ceux qui avaient fui pendant l'action eurent un triste sort. Les uns furent enlevés, le 19, par le général de Lamoricière, sur l'Oued-Reda; d'autres furent dépouillés par les nomades et périrent de faim et de misère.

Notre colonne se remit en marche le 18, et arriva le 25 à Medeah. Les populations qu'elle ramenait prisonnières, presque toutes originaires de la province d'Oran, y furent renvoyées par ordre de M. le gouverneur-général. Les principaux captifs furent conservés à Alger pour être déportés en France ou pour faciliter d'importantes négociations; on remarquait parmi eux :

Plusieurs parents d'Abd-el-Kader.

Des employés de sa maison et officiers des troupes régulières.

La famille entière de Si-Mohammed-ben-Allal-Ould-Si-Embarrak, le plus brave et le plus éminent des khalifas de l'émir, tué depuis dans une rencontre avec nos troupes.

La fille de Miloud-ben-Arratch, conseiller d'Abd-el-Kader, et son ancien ambassadeur à Paris.

La famille de Mohamed-bel-Kharoubi, premier secrétaire de l'émir, qui depuis a fait sa soumission.

Si-el-Aradj, marabout très vénéré des Hachems, et plusieurs des principaux chefs de cette tribu.

Il est remarquable que pendant cette pénible marche de sept jours, notre petite colonne, encombrée de butin et de prisonniers, n'eût pas à brûler une seule amorce. Abd-el-Kader était uniquement préoccupé de mettre sa famille à

Digitized by Google

l'abri et de reconstituer la daïrah qui ne fut jamais que l'ombre de la célèbre smahla. (Les deux mots sont presque synonymes). Quinze jours après, il fit une razzia sur les Bou-Aïch (au sud de Thaza), qui nous avaient servis de guides dans notre expédition. Mais ce fut dans cette région son dernier coup de main; le prestige était détruit. Après le combat de Taguin, toutes les grandes tribus nomades établies sur les hauts plateaux, au fond de Medeah et de Milianah, avaient fait leur soumission, et en même temps d'éclatants succès forçaient les montagnards de l'Ouaransenis et du Dahra à mettre bas les armes.

Tout ce pays, à peine soumis, était parcouru par de nouvelles colonnes et recevait une organisation forte et judicieuse qui rendait à peu près impossible le retour d'Abd-el-Kader. Rejeté définitivement hors de la province d'Alger, celui-ci essaya de résister quelque temps encore dans le sud de la province d'Oran. Mais là, de continuels échecs le forcèrent à chercher un refuge dans l'empire du Maroc, où ses nouveaux alliés apprirent bientôt, à leurs dépens, ce que peut la puissance de la France et la valeur de nos armées.

EXTRAIT *du rapport de S. A. R. le duc d'Aumale, en date du* 20 *mai* 1843.

« Vous connaissez, mon général, le colonel Yusuf et le lieutenant-colonel Morris; vous connaissez leur brillant courage et leur intelligence militaire, mais je n'hésiterai pas à vous dire qu'ils se sont montrés en ce jour au-dessus de leur réputation. Après eux, je vous citerai, dans l'état-major, le commandant Jamin, mon aide-de-camp, les capitaines de Beaufort, Durrieu et de Marguenat, l'interprète de 1re classe, Urbain. Dans le 33e, le capitaine Dupin, de l'état-major; dans la gendarmerie, MM. Gros-Jean, lieutenant, le maréchal-des-logis Chamber, le brigadier Hurel, le gen-

Digitized by Google

darme Formeau, blessé; dans le 1er de chasseurs, le lieutenant Litchtlin, blessé; les maréchaux-des-logis d'Orvinsy et Pobéguin; dans le 4e des chasseurs, les capitaines d'Epinay, Grandvallet et Cadic, le lieutenant Paulze d'Ivoy, les sous-lieutenants Marchant, Dreue, Canclaux et Delage; les maréchaux-des-logis Dreux, Carelles, Laroche, Cambriel, Monphoux; les brigadiers Masson, Bertrand, Boisnet, Briont; les chasseurs Magnin, Morel, Delacour, Perray, Lemoine et Desprès; le trompette Hardouin.

» Dans les spahis : le chef-d'escadron d'Allonville; les capitaines Offroy et Piat; les lieutenants Fleury, Jacquier, Lambert, Frontville, et Legrand; les sous-lieutenants Dubarail, Gautrot, Breauté, de Breteuil, Piat et Saïd, blessé grièvement; l'adjudant Olivier les maréchaux-des-logis Mesmer, de Chamitz, Yousouf-ben-Morcelli, Abderrhamann-ben-Sidi-Ali, Kadda-el-Aboudi; les brigadiers Garnier, Ben-Kasnadji, Hussein-Ben-Beschir, Elmedani; les cavaliers Bouricha, Ouali-Assan, Beni-Aïssa, Ben-Kassem-Ouled-el-Bey, Abderramann-bou-Noua, Mourad-bel-Hadji-Moustapha et Ben-Kassem-ben-Omar. »

Digitized by Google

Digitized by Google

lu 4e Ch.rs 18. M. de Beaufort, Off. Famille de Ben-Allal.

Chasseu 19. Aboudi Porte-fa Sid-el-Aradj, Marabout.

hasseurs 20. Le Com.dt Jamin, Aide a sacré Abd el Kader)

Digitized by Google

Digitized by Google

du 4e Ch.rs 18. M.r de Beaufort, Off.r Famille de Ben-Allal.

Chasseu.. 19. Aboudi Porte-fa.. Sid-el-Aradj, Marabout,

Chasseurs 20. Le Com.t Jamin, Aid.. (a sacré Abd el Kader)

Digitized by Google

Digitized by Google

Marabout et Chancelier d'Abd-el-Kader.

Lith. de Lemercier R. de Sèvres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ministère
de la Guerre.

Monsieur le président ;

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint quelques pages sur la propriété en algérie. Peut-être vous offriront-elles quelque intérêt.

Je vous prie, monsieur le Président, de me permettre de saisir cette occasion pour me rappeler à Votre bienveillant souvenir, et de vouloir bien agréer la nouvelle assurance de sentiments de respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,
Votre très humble
très obéissant serviteur
Franqué

5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

LA LÉGISLATION

SUR

LA PROPRIÉTÉ

EN ALGÉRIE

PAR M. FRANQUE,

AVOCAT,

Auteur de la *Codification de la législation française*, du *Recueil annoté des lois de l'Algérie*, de la *Galerie historique de l'Algérie*, etc., etc.

PARIS,

PLON FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, 36.

1848

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

LA LÉGISLATION

SUR

LA PROPRIÉTÉ

EN ALGÉRIE.

L'état de la propriété en Algérie paraît encore à beaucoup d'esprits environné d'une sorte d'obscurité mystérieuse, et il n'est point douteux que le grand nombre d'ordonnances et d'arrêtés qui ont été publiés depuis très-peu d'années sur cette matière ne concoure à l'augmenter encore en rendant plus difficile et plus ardue l'étude de cette partie de la législation. — Il n'en est pourtant aucune qu'il fût plus important de simplifier et de mettre à la portée de tous; car il n'en est point qui excite des préoccupations plus générales et qui touche à des intérêts plus vitaux pour l'Algérie. Nous pensons donc rendre un véritable service en en présentant ici un résumé aussi clair et aussi concis que possible.

Toutes les dispositions de la législation algé-

Digitized by Google

rienne en matière de propriété peuvent se classer en quatre catégories principales :

Les unes ont eu pour objet de régulariser l'état de la propriété et de faire disparaître les vices nés du mélange des deux législations, de la législation indigène et de celle de la métropole, comme aussi des entraînements et des désordres de la spéculation et de l'agiotage.

Les autres ont dû pourvoir à des nécessités transitoires, à des besoins politiques dont la durée est naturellement limitée à celle des circonstances qui les ont fait naître.

Celles-ci ont le caractère particulier de l'œuvre à laquelle nous nous sommes voués ; elles ont été prises en vue de fonder et de développer la colonisation par la culture et des concessions directes.

Enfin, d'autres actes sont destinés à former la législation normale de l'Algérie sur des bases analogues à celles de la métropole, abstraction faite de toutes les circonstances politiques ou autres.

Nous ferons connaître successivement et dans l'ordre qui vient d'être indiqué ces diverses dispositions.

Que l'on ne croie point du reste, comme l'on pourrait y être conduit par de fausses apparences, que la propriété en Algérie, avant la conquête, n'existait point ou qu'elle n'existait qu'à l'*état de barbarie*. La propriété y offrait généralement les mêmes caractères qu'en France. « La propriété

Digitized by Google

privée n'y est en rien différente de la nôtre, quant à la manière de l'acquérir, de la posséder et de la transmettre, » portent les documents officiels[1]. L'on y distinguait encore, comme dans tous les États civilisés, le domaine *de l'État* ou les biens du Beylick. La propriété *des corporations*, celle *des tribus* étaient évidemment distinctes de la propriété privée, mais n'affectaient point le caractère de celle-ci. Ces deux dernières espèces de propriété, on le conçoit, ont pu être l'objet de mesures ou d'appréciations politiques diverses. Disons seulement, ainsi que cela a été remarqué à la tribune à la fin de la session dernière, que l'État s'est emparé (et avec raison) des biens des corporations en se réservant de pourvoir aux besoins auxquels ils avaient pour objet de satisfaire. Quant à la *propriété des tribus*, elle n'existe pas moins que les autres, quoique avec un caractère propre, et qu'il appartient plutôt au gouvernement ou à l'administration qu'aux tribunaux de déterminer. Du reste, nous ne pouvons mieux faire connaître l'état de la propriété arabe qu'en citant ce passage d'une circulaire du 20 janvier 1847 de M. le maréchal Bugeaud :

« *Sur plusieurs points, les indigènes sont propriétaires en vertu de titres réguliers; sur d'autres points, la propriété appartient collectivement à des tribus; sur d'autres points enfin, ces dernières n'ont*

[1] Deuxième tableau.

Digitized by Google

qu'une détention précaire du sol. Ce ne peut être qu'en acquérant les droits des indigènes que nous pouvons avoir la libre disposition des terres nécessaires à nos projets [1]. »

Dans une circulaire plus récente, l'illustre maréchal, s'expliquant plus particulièrement sur la propriété de la tribu, déclare qu'*il considère la longue possession comme équivalente aux titres écrits et devant donner lieu aux mêmes ménagements, avec cette différence cependant que, lorsque les circonstances permettent de resserrer une tribu qui n'a d'autres titres qu'une longue jouissance, on peut se dispenser de lui donner des indemnités pour ce territoire qu'on lui prend. Mais, même dans ce cas, il est convenable et politique de lui accorder quelques dédommagements pour l'espace qu'on lui enlève.* Nous n'ajouterons rien ici à ces rapides aperçus, qui permettent pourtant d'embrasser dans son ensemble l'état de la propriété arabe. La législation spéciale de l'Algérie n'a point dû s'occuper et ne s'est point occupée en effet de la propriété de la tribu; elle n'a pu s'occuper que de la propriété *privée ou offrant un caractère d'unité.* Cette propriété, au point de vue des transactions accomplies depuis la conquête, devait nécessairement donner lieu aux dispositions régulatrices qui sont intervenues.

[1] *Moniteur algérien* du 20 mars 1847.

Digitized by Google

En effet, la propriété privée chez les Arabes, quoique reposant, comme on l'a vu plus haut, sur les mêmes bases qu'en France, avait reçu pourtant de la forme politique de l'ancien gouvernement une modification singulière qui a été bientôt fort connue sous le nom de *habous* [1]. Les biens *habous* étaient des biens substitués aux corporations religieuses ou autres, entre les mains desquelles ils tombaient à l'extinction de la race du donateur. On leur donnait ce caractère pour les préserver de la confiscation (car sous les gouvernements absolus, il est toujours quelque moyen d'échapper aux griffes du despote), et l'on doit cette justice aux deys que ce préservatif a presque toujours été employé avec succès. Rarement ils ont confisqué les biens *habous*, et les docteurs en droit musulman affirment d'ailleurs que cette confiscation était nulle de plein droit. Il est vrai que les deys pouvaient très-légalement faire couper la tête aux propriétaires des biens confisqués si la fantaisie leur fût venue de réclamer, et même aux docteurs en droit qui eussent voulu appuyer la réclamation. Quoi qu'il en soit, cette modification de la propriété indigène a été à la fois un grand mal et un grand bien.

[1] *Habous* veut dire : emprisonné, retenu, engagé. Dans un immeuble habous, le domaine direct et le domaine utile appartiennent à deux individus différents. (Ch. Mansuay, dans les *Annales algériennes* de Pellissier.)

Digitized by Google

Elle a été un grand bien, car, les propriétaires des biens *habous* ne pouvant, d'après la loi musulmane, aliéner que l'usufruit et non la propriété, il en résultait que l'acquéreur de son côté, au lieu de donner pour prix une somme une fois payée, se contentait de servir une rente à son vendeur. De là, la multiplication singulière de ces contrats; en effet, l'on pouvait avec un très-mince capital acquérir une ou plusieurs propriétés. L'on joignait, il est vrai, au prix en rente une certaine somme, *un pot de vin*, mot de notre langue avec lequel les Arabes se sont très-promptement familiarisés. Mais ce pot de vin, loin d'être un obstacle, était plutôt un aiguillon [1].

C'est ainsi qu'un grand nombre de Français, d'Européens se sont substitués aux indigènes, et avec d'autant plus de facilité que ceux-ci croyaient fermement qu'ils rentreraient en possession à l'expulsion prochaine des *roumis*. Voilà le bon côté des habous.

Mais en voici le mauvais côté. L'extrême facilité des ventes avait produit les plus graves abus. On avait vendu sans droits, sans remise de titres, avec indication de contenances exagérées, fabuleuses, sous l'empire d'une législation jalouse et prohibitive. L'audace avait été grande et de la part des

[1] Une fois que cette manière assez commode d'acquérir fut établie, ce fut à qui deviendrait propriétaire. *Annales algériennes* de Pellissier, t. I, p. 184.

Digitized by Google

vendeurs et de celle des acquéreurs; mais le droit était incertain : il était indispensable de régulariser cette situation, de faire intervenir un acte solennel qui devînt pour tous la sanction du passé et la garantie de l'avenir. Tel fut l'objet essentiel des titres I et II de l'ordonnance royale du 1er octobre 1844.

Cette ordonnance en sept titres différents se rapportant à des matières diverses est le point de départ de toutes les dispositions qui ont dû être prises pour réglementer la propriété en Algérie. Elle a réuni des matières qui devaient dans l'origine être divisées et donner lieu à des ordonnances royales séparées. Elle a excité une vive rumeur par quelques-unes de ses prescriptions qui ont dû être successivement modifiées et dont il sera ultérieurement parlé. Quoi qu'il en soit, ses titres I et II, restés complétement en vigueur, ont donné à la propriété ses premières assises, et ont marqué sous ce rapport une ère nouvelle pour l'Algérie.

Ces deux titres ont *débrouillé le chaos;* ils ont, pour employer cette expression, *francisé* la propriété; ils l'ont purifiée, lavée des vices de son origine. Ainsi, d'un côté, ils ont régularisé les ventes faites et donné aux acquéreurs les garanties qui leur manquaient : de l'autre, ils ont frappé à mort le *habous*, en appliquant aux rentes stipulées pour prix le principe du droit français, en déclarant ces rentes rachetables, et en faisant ainsi

Digitized by Google

passer forcément les immeubles, malgré les dispositions de la loi musulmane, des mains des détenteurs primitifs dans celles des spéculateurs européens. Ces deux titres ont été la clef de voûte de la législation sur la propriété en Algérie.

L'on fera connaître maintenant les dispositions qui, nées des circonstances de l'occupation, conservent encore un caractère exceptionnel.

Les premières de ces dispositions forment le titre III de l'ordonnance du 1er octobre 1844, les articles 47 et suivants de l'ordonnance royale du 21 juillet 1846, et l'ordonnance royale du 31 octobre 1845 sur le *séquestre*.

Le titre III de l'ordonnance de 1844 et les articles 47 et suivants de l'ordonnance de 1846 ont pour objet les prohibitions d'acquérir ou de former des établissements.

Dans certains territoires, dans les territoires librement ouverts aux transactions, ces prohibitions ne sont que *relatives*. Elles n'atteignent que les officiers des armées de terre et de mer, les fonctionnaires et les employés civils ou militaires salariés. Tous ces agents n'y peuvent acquérir sans l'autorisation ministérielle.

En dehors de ces territoires, les prohibitions sont *générales*, c'est-à-dire qu'elles s'appliquent à tous, sauf les autorisations spéciales et individuelles et celles que commandait l'utilité publique.

Digitized by Google

Cette double mesure a été introduite par la commission de colonisation, formée il y a quelques années sous la présidence de M. le duc Decaze. Les *prohibitions relatives* ont été inspirées par le désir de maintenir l'administration dans une haute sphère d'intégrité et d'indépendance. L'on a voulu enlever à ses agents jusqu'à la tentation de faillir. Quelque respectables, quelque légitimes même que soient ces scrupules du législateur, il est permis de penser qu'ils cèderont à l'action du temps, et que les fonctionnaires de l'Algérie rentreront, à cet égard, dans le droit commun.

Quant aux *prohibitions générales*, elles ont été commandées par une saine politique et un intérêt public bien entendu. L'Algérie est trop vaste pour qu'il eût été possible d'étendre sur toutes les parties de son territoire l'action régulière et uniforme, la surveillance incessante de l'administration. Il a fallu diriger, centraliser, resserrer autant que possible dans les diverses provinces les efforts de la colonisation, dans l'intérêt de la colonisation elle-même, et afin de lui assurer, dans la limite des forces militaires et des ressources budgétaires, les conditions indispensables de sécurité et de salubrité. Ces prohibitions générales seront donc prudemment maintenues pour les parties de l'Algérie qui ne pourraient être assimilées, sous certains rapports, au territoire où fonction-

Digitized by Google

nent tous les services civils. Du reste, il est bon de remarquer qu'il est dérogé à ces prohibitions par des autorisations individuelles, et que l'application de ce principe salutaire n'entraîne aucun inconvénient, aucun péril pour le développement de la colonisation.

Le *séquestre* est encore une des modifications de la propriété en Algérie... Le séquestre est une mesure de guerre, parfaitement conforme au droit des gens, qui, s'il permet de tuer son ennemi, permet, à plus forte raison, de s'emparer de ses propriétés pour diminuer d'autant ses moyens de nuire; il est conforme à la *loi*, à la *raison de guerre* (*ratio belli*, *kriegs*, *raison.*) Il a été employé, appliqué dès les premiers jours de la conquête, et il avait alors un double objet; non-seulement il atteignait les biens du dey, des beys et des turcs sortis de la régence, mais il frappait encore les biens de ceux qui, quoique résidant dans le territoire de la régence, se faisaient remarquer par leur esprit d'opposition contre l'autorité de la France. Les arrêtés qui constituaient la législation sur cette matière durent être refondus après la reprise des hostilités en 1839, et firent place à un arrêté général plus approprié aux exigences de la situation. (Arrêté du 1er décembre 1840.) Cet arrêté, qui consacrait plus formellement encore le séquestre de guerre, a reçu quelques larges applications; il a atteint des frac-

Digitized by Google

tions de tribus ou des tribus entières qui avaient émigré et passé à l'ennemi. Toutefois, il convient de remarquer que la sévérité de cette législation exceptionnelle fut toujours adoucie par la bienveillance de l'administration. C'est ainsi que les biens séquestrés, avant même l'arrêté de 1840, pouvaient être et étaient souvent l'objet de restitutions partielles. Depuis, ce dernier arrêté a admis formellement la mainlevée du séquestre par autorisation ministérielle, dans certains cas déterminés, mais en exprimant toutefois qu'elle ne pourrait jamais être réclamée comme un droit. Enfin, est venue l'ordonnance royale du 31 octobre 1845, préparée par la commission de colonisation, qui fait de la mainlevée un *droit* pour tous les propriétaires des biens *anciennement* séquestrés, qui ne se trouvent point dans les cas prévus pour une nouvelle application de la mesure. L'exercice de ce droit est soumis à des délais et à des formalités dont l'inobservation entraîne la peine de la déchéance et la réunion au domaine des biens anciennement ou nouvellement séquestrés. On voit donc que, d'ici à peu d'années, cette affectation spéciale de la propriété algérienne aura à peu près complétement disparu. Toutefois, le principe même du séquestre devra être maintenu, dans la législation, comme moyen comminatoire, tant que la population indigène sera accessible aux inspirations du fanatisme, tant qu'elle pourra

Digitized by Google

être agitée par des chefs ambitieux, et qu'elle gardera la pensée d'échapper à notre domination.

L'on vient de signaler les dispositions législatives qui modifient *politiquement* la propriété en Algérie; l'on fera connaître maintenant celles qui ont eu pour objet essentiel de régulariser la propriété au *point de vue de la colonisation.* Les deux premiers titres de l'ordonnance de 1844 avaient sans doute beaucoup fait en affranchissant la propriété, au point de vue du *droit musulman;* mais ce n'était point assez, ou plutôt c'était trop d'avoir validé les acquisitions opérées depuis la conquête; il fallait encore que la chose vendue eût pu l'être même d'après les règles en vigueur sous l'ancien gouvernement; il fallait que la propriété ne s'immobilisât point entre les mains du spéculateur; il fallait enfin que la *culture des terres se fît;* tel a dû être le but proposé à la sollicitude du gouvernement, après ses premiers efforts pour FRANCISER la propriété en Algérie. C'était là incontestablement une rude tâche, que rendaient plus délicate et plus difficile encore les tentatives impuissantes déjà faites pour rétablir le gouvernement et le domaine dans la plénitude de leurs droits. Les mesures qui ont été successivement arrêtées pour atteindre ce but ont soulevé dans la presse une vive polémique et suscité les clameurs des parties intéressées. Cette partie de la législation algérienne est peut-être celle dont

Digitized by Google

l'intelligence présente le plus de difficulté. Nous en tracerons un rapide résumé.

Système de l'ordonnance de 1844.

L'ordonnance de 1844, qui n'était d'ailleurs applicable que dans certains périmètres de territoire déterminés par des arrêtés spéciaux, distinguait pour ces périmètres entre les *terres incultes* et les *terres cultivées*.

Pour les *terres incultes*, la propriété devait en être constatée, dans certains délais, par des titres remontant, avec date certaine, à une époque antérieure au 5 juillet 1830. A défaut de cette justification, ces terres incultes faisaient retour au domaine de l'État.

Si la justification voulue avait lieu, les terres incultes n'en étaient pas moins soumises à un impôt spécial de 5 fr. par hectare. Les propriétaires de terres incultes pouvaient s'affranchir de cet impôt en les délaissant au domaine, à la charge par celui-ci de leur en rendre d'autres de même étendue.

Pour les *terres cultivées*, la propriété n'en était point soumise aux mêmes justifications que les terres incultes, mais d'autres formalités étaient imposées au propriétaire, et l'inaccomplissement de ces formalités, qui avaient pour but une sorte de cadastre de l'immeuble, plaçait le propriétaire

Digitized by Google

dans la catégorie du possesseur de terres incultes.

Tel était le mécanisme de ce système, qui tirait toute sa force de l'obligation imposée de justifier des droits de propriété par des titres antérieurs au 5 juillet 1830.

Dans le système de l'ordonnance de 1844, les tribunaux étaient appelés à vérifier les titres de propriété. — Le conseil d'administration, et, en cas de recours, le conseil d'État, n'intervenaient que dans les contestations relatives au délaissement ou à la délivrance des terres données en échange.

Système de l'ordonnance royale du 21 *juillet* 1846, *se complétant par les arrêtés ministériels des* 27 *juillet* 1846 *et par le règlement du* 17 *septembre* 1846.

Cette ordonnance repose absolument sur les mêmes bases que celle de 1844.

Elle distingue les terres comprises dans certains périmètres en terres incultes et terres cultivées. Comme l'ordonnance de 1844, elle exige la justification des droits de propriété par des titres antérieurs à 1830. Elle applique aux terres de toute catégorie ce principe, que l'on pourrait appeler le *bélier de la nouvelle législation*. Mais elle l'applique avec plus de précision et de netteté. Ainsi, pour les terres incultes, lorsque la justification voulue n'a point lieu dans les délais et les formes pres-

Digitized by Google

crits, les propriétaires de ces terres, par application de l'art. 5 de l'ordonnance royale du 21 juillet 1845, reçoivent un hectare de terre par chaque 3 fr. de rente stipulés dans le dernier acte d'acquisition; tandis que, dans l'ordonnance de 1844, ils recevaient simplement des terres de même étendue, et, autant que possible, de même nature que celles qui leur étaient enlevées. — Pour les *terres cultivées*, la nouvelle ordonnance, en déterminant clairement les conditions de culture exigées, ce que ne faisait point l'ordonnance de 1844, évite l'arbitraire et prévient de nombreuses difficultés. — Du reste, l'*acte de concession* délivré au propriétaire de terres incultes lui impose l'obligation de cultiver, en se référant aux conditions de culture précédemment exprimées, et fixe, pour l'accomplissement de cette obligation, un délai de cinq années, ce que ne faisait point l'ordonnance de 1844. — Comme dans cette ordonnance, les terres incultes, même possédées en vertu d'un titre régulier, sont soumises à un impôt spécial et annuel de 10 fr. par hectare, au lieu de 5 fr.; mais l'inculture des terres, au lieu d'être déclarée administrativement, ne l'est que sur l'avis du conseil du contentieux, par le ministre de la guerre. — La nouvelle ordonnance innove enfin sur l'ordonnance de 1844, en attribuant au conseil du contentieux la vérification des titres de propriété dont elle avait saisi les tribunaux.

Digitized by Google

Système définitif de l'arrêté ministériel du 2 novembre 1846 et de l'ordonnance du 21 juillet 1846, combinés.

Cet arrêté, qui a eu pour objet essentiel d'adoucir l'exécution de l'ordonnance du 21 juillet 1846, accepte cependant la situation établie par cette ordonnance, et il la sanctionne même par une disposition d'une portée très-efficace, celle de son article 1er, portant qu'à *partir* du 1er mars 1847, aucun contrat ayant pour objet un immeuble rural situé dans les territoires civils de l'Algérie et en dehors des territoires déterminés par l'article 1er de ladite ordonnance, ne pourra être passé devant notaire, si préalablement les titres de propriété n'ont reçu l'homologation du conseil du contentieux. Du reste, cet arrêté abandonne presque complétement le grand principe que nous avons appelé le *bélier de la nouvelle législation*, et d'après lequel la propriété devait se justifier par des titres antérieurs au 5 juillet 1830. Des titres postérieurs à cette date sont *suffisants* s'ils contiennent l'énonciation des titres primitifs antérieurs à 1830 et susceptibles d'être complétés à l'aide des opérations prescrites par le règlement du 17 septembre 1846 (art. 6). De plus, la production du dernier titre d'acquisition pourra être considérée comme suffisante, si ce dernier titre a été passé devant notaire, s'il relate tous les actes de muta-

Digitized by Google

tion antérieurs et s'il satisfait aux prescriptions du précédent article (art. 7). — Ces modifications *capitales* ne sont point les seules apportées par l'arrêté du 2 novembre à l'ordonnance royale du 21 juillet. Les conditions auxquelles on devait reconnaître la culture ne sont plus obligatoires dans certains cas déterminés. — L'impôt sur les terres incultes est maintenu.

Aux termes de deux avis insérés dans le *Moniteur algérien* du 25 décembre 1846 et du 5 janvier 1847, l'exécution de l'ordonnance royale du 21 juillet se poursuit non-seulement envers les propriétaires de terres cultivées, mais envers les propriétaires de terres incultes. Le délai de trois mois, fixé par l'ordonnance du 21 juillet, pour la production des pièces, court à partir du 14 novembre 1846, époque de la promulgation de l'arrêté du 2 novembre de la même année.

Le gouvernement ne devait point se contenter de *forcer à la culture des terres* par des mesures vigoureuses; il avait une autre mission à remplir : il devait attirer sur le sol algérien une population de colons; détenteur d'un vaste domaine, il devait se hâter de le mettre en rapport, autant pour satisfaire à des exigences purement économiques qu'à des nécessités politiques de l'ordre le plus élevé. L'ordonnance royale du 21 juillet 1845 intervint pour régler les concessions à faire dans ce but. D'après cette ordonnance, les concessions de

Digitized by Google

terres au-dessus de cent hectares ne pouvaient être autorisées que par ordonnance royale; au-dessous de cent hectares, elles pouvaient l'être par le ministre. Ce principe, qui, en exagérant la centralisation, pouvait apporter quelques lenteurs à l'œuvre de la colonisation, fut modifié par l'ordonnance royale du 5 juin 1847. Aux termes de cette ordonnance, les concessions de vingt-cinq hectares et au-dessous purent être autorisées par le gouverneur général; le ministre garda dans ses attributions les concessions de soixante-quinze à cent hectares; enfin le roi seul put statuer sur les concessions dépassant cette dernière étendue. Cet état de choses ne dura que jusqu'au 1er septembre 1847, époque de la réorganisation de l'administration générale en Algérie. Cette réorganisation avait essentiellement pour objet d'accélérer l'expédition des affaires par une double décentralisation : décentralisation de Paris au profit d'Alger, décentralisation d'Alger au profit des provinces. Sous l'empire de ces idées, une ordonnance spéciale (1er septembre 1847) vint régler de nouveau le mode de concession, en disposant que les concessions de vingt-cinq hectares et au-dessous appartiendraient aux directeurs des affaires civiles, celles de plus de vingt-cinq à cent hectares au gouverneur général, celles de plus de cent hectares à l'ordonnance royale.

Ces dispositions parfaitement simples s'expli-

Digitized by Google

quent d'elles-mêmes ; toutefois il nous est impossible de ne point faire remarquer qu'elles ont pour effet de dépouiller le ministre de tout droit en matière de concessions. Les directeurs des affaires civiles, le gouverneur général ont à cet égard des prérogatives plus étendues. On peut donc craindre que l'on ne soit allé trop loin dans la voie nouvelle où l'on est entré. L'ordonnance du 1er septembre ne statue point, en effet, sur les déchéances, qui continueront, par conséquent, d'être prononcées dans les formes voulues par l'ordonnance du 21 juillet 1845, c'est-à-dire par le ministre. Il semble qu'elles auraient dû l'être, suivant la gradation établie pour les autorisations d'hypothèques, les substitutions, etc., c'est-à-dire, aux termes de l'article 2 de l'ordonnance du 1er septembre 1847, par le fonctionnaire qui a délivré la concession ; mais il n'en est point ainsi, les directeurs et le gouverneur reçoivent ou gardent des attributions gracieuses, le ministre ne retient que le droit de prononcer les déchéances des concessions dans lesquelles il n'est point intervenu. On lui a donc fait, selon nous, une part insuffisante, sans doute involontairement, et peut-être jugera-t-on convenable de remédier tôt ou tard au vice qui vient d'être signalé [1].

[1] On peut indiquer ici, comme le complément naturel des ordonnances sur les concessions, l'arrêté du 6 juillet 1842 sur les concessions à faire dans les cimetières européens en Algérie.

Digitized by Google

Il reste maintenant à indiquer les dispositions de la législation algérienne, en matière de propriété, qui ont un caractère normal, qui sont destinées à régler des intérêts permanents, identiques à ceux de la métropole. Ces dispositions se trouvent renfermées dans le titre IV de l'ordonnance royale du 1er octobre 1844, relatif à l'expropriation et à l'occupation temporaire pour cause d'utilité publique; dans l'ordonnance royale du 9 novembre 1845, sur le *domaine*, et dans l'arrêté ministériel du 9 novembre de la même année, sur les *mines*.

L'expropriation pour cause d'utilité publique, en Algérie, a épuisé tous les modes de législation. Elle a été réglée d'abord par un arrêté du commandant en chef et de l'intendant civil du 17 octobre 1838, ensuite par un arrêté du gouverneur général du 9 décembre 1841, et enfin par le titre IV de l'ordonnance royale du 1er octobre 1844.

Avant l'arrêté de 1833, les besoins divers de l'occupation avaient donné lieu à un assez grand nombre de démolitions, principalement dans l'intérieur de la ville d'Alger. On conçoit aisément que ces démolitions ne purent toujours être faites avec des formes administratives rigoureuses; d'un autre côté, les propriétaires démolis justifiaient difficilement de leurs droits de propriété. C'est à ces deux causes réunies que l'on doit essentielle-

Digitized by Google

ment attribuer le retard apporté à la liquidation des indemnités dues pour ces démolitions, connues sous le nom d'*expropriations sans expertise*. Deux ordonnances royales, celles du 31 juillet 1836 et du 9 mai 1845, et diverses décisions ministérielles attestent la constante sollicitude du gouvernement à ce sujet et son vif désir de régler cet arriéré et de mettre ainsi un terme à des récriminations qui n'ont eu que trop de retentissement. La dernière ordonnance du 9 mai 1845, qui fixe de derniers délais de déchéance pour la production des titres, relativement aux demandes d'indemnités pour les expropriations des deux catégories, pour les expropriations dites sans expertise, aussi bien que pour les expropriations avec expertise, s'exécute avec régularité. D'un autre côté, M. le ministre de la guerre et M. le gouverneur général unissent, en ce moment même, leurs efforts pour obtenir, en ce qui touche le règlement des indemnités dues pour les expropriations de la première catégorie, une solution définitive, si impatiemment attendue par l'administration elle-même; et il y a lieu de penser que cette solution est proche.

La législation antérieure à l'ordonnance du 1er octobre 1844 régit nécessairement la liquidation des expropriations qui ont été consommées sous son empire. Ainsi cette législation, aux termes d'une disposition formelle de ladite ordon-

Digitized by Google

nance (art. 79), continuera d'être en vigueur tant que cette liquidation ne sera point entièrement accomplie. Mais, de plus, l'arrêté du 9 décembre 1841 conserve toute sa force et toute sa vertu pour l'expropriation des terres incultes (art. 107 de l'ordonnance de 1844). Cet arrêté, contre lequel se sont élevées des préventions si vives et si persévérantes, mais en même temps si injustes, poursuit ainsi son cours et se justifie par son utilité et par sa durée.

Sauf l'exception qui vient d'être indiquée, le titre IV de l'ordonnance de 1844 forme la législation sur la matière. Reposant sur des bases analogues à la législation de la métropole, qui, certes, ne peut encourir le reproche de sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt public, il est, ne craignons pas de le dire, l'expression d'une pensée largement bienveillante pour les intérêts que l'arrêté de 1841 avait trop excessivement alarmés.

Il est d'ailleurs important de remarquer que les dispositions de l'ordonnance de 1844 ne s'appliquent qu'aux portions de l'Algérie qui se trouvent comprises dans le ressort des tribunaux civils de première instance (art. 113). Il en résulte que, sauf l'application de l'arrêté de 1841, dont il a été parlé ci-dessus, à l'expropriation des terres incultes, aucune législation ne pourrait être invoquée, en dehors du ressort des tribunaux civils, pour l'expropriation des immeubles urbains. Dans ce

Digitized by Google

cas, appliquerait-on l'arrêté de 1841 ou l'ordonnance de 1844? Il y a là une lacune qui n'est sans doute point volontaire et qui mérite de fixer l'attention du législateur.

Dès les premiers jours de l'occupation [1], un service du domaine avait été créé. Malheureusement les incertitudes de la conquête, les préoccupations politiques et militaires, les difficultés inhérentes sans doute à toute domination nouvelle, ne permirent pas d'asseoir ce service sur des bases suffisamment larges, et l'importante mission qui lui était échue ne put être qu'imparfaitement remplie. Ce fut là un grand malheur, un vice radical. C'est de là que datent les embarras inextricables dont l'administration a voulu sortir par l'ordonnance du 1er octobre 1844. Trop faible dans l'origine, l'administration n'a pu ni *conserver*, ni *régulariser*, ni *gérer*. La législation sur la matière comprend trois périodes distinctes : à la première se rattachent les actes qui ont précédé l'ordonnance royale du 21 août 1839, la deuxième est marquée par cette dernière ordonnance, enfin la troisième date de l'ordonnance du 9 novembre 1845.

L'ordonnance de 1839 indiquait (art. 137) le mode de formation du *domaine de l'État*. Mais elle distinguait, en outre, le *domaine colonial* et le *domaine des biens séquestrés*. Elle pouvait distin-

[1] Voyez l'arrêté du 8 septembre 1830.

Digitized by Google

guer encore le *domaine des corporations*, qui, malgré les dispositions de l'arrêté du 7 décembre 1830, n'avait point été réuni au domaine de l'État. Mais, depuis l'ordonnance de 1839, cette réunion s'est opérée, par suite de l'arrêté du 23 mars 1833, qui rattachait le budget des corporations au budget colonial, et de l'ordonnance royale du 17 janvier 1845, qui supprime le budget colonial, et fait nécessairement rentrer les immeubles appartenant aux corporations, qui étaient une des sources de ce budget, dans le domaine de l'État. Ce domaine, qu'il ne faut pas confondre avec le domaine public [1], embrasse aujourd'hui l'ancien domaine colonial, le domaine séquestré et le domaine des corporations.

L'ordonnance royale du 9 novembre 1845 devait avoir essentiellement un double but :

Reconnaître et préciser le domaine de l'État ;

Déterminer et régler les divers modes d'aliénation.

Ce premier but avait été expressément marqué par l'ordonnance royale du 21 août 1839 (art. 141). Les nouvelles dispositions de l'ordonnance royale de 1845 à ce sujet ont reçu la plus satisfaisante exécution. Conformément à ses prescriptions, l'administration a dressé et publié un état général des biens domaniaux dans chaque province. Ce docu-

[1] C'est avec regret que nous avons remarqué cette confusion dans divers documents très-graves.

Digitized by Google

ment si intéressant, et qui est loin d'être complet, surtout pour les territoires mixtes, présente le chiffre élevé de 15,128 immeubles, d'une superficie de 405,191 hectares, et d'une valeur approximative de 145,542,749 francs (le nombre total des propriétés de l'État, pour la métropole, d'après la statistique de 1837, n'est que d'environ 11,000; mais le total de la valeur estimative est de plus d'un milliard 277,000,000). Il est permis de conjecturer que le chiffre actuel des immeubles domaniaux en Algérie sera au moins doublé, lorsque toutes les recherches seront accomplies.

En statuant sur les divers modes d'aliénation, l'ordonnance de 1845 devait nécessairement se montrer plus large que la législation de la métropole. En France, l'aliénation des biens de l'État ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une loi et aux enchères, avec publicité et concurrence; tel est le principe posé par l'Assemblée constituante, et qui n'a reçu qu'un petit nombre d'exceptions. Mais on comprend que la situation exceptionnelle de l'Algérie a dû motiver des règles différentes, qui permissent une transmission plus prompte et plus facile. Aussi l'ordonnance comprend-elle quatre modes d'aliénation :

1° Aux enchères publiques;

2° Par vente de gré à gré et sur estimation préalable;

3° Par voie d'échange;

Digitized by Google

4° Et à titre de concession, soit individuelle, à des colons ou à des indigènes, soit collective, à des communes.

L'ordonnance royale, qui représente la loi en Algérie, n'intervient nécessairement que pour les ventes de gré à gré; les formalités prescrites pour les autres modes n'ont point d'autre sanction que l'arrêté ministériel. Mais il convient de remarquer que les concessions continuent d'être régies par les actes spéciaux que l'on a fait connaître plus haut.

Sans doute le législateur algérien n'a point dit son dernier mot en cette matière, et tôt ou tard, sauf les concessions de terres qui conserveront un caractère exceptionnel, on tendra à se rapprocher de plus en plus du principe posé par l'Assemblée constituante pour l'aliénation des biens domaniaux.

Les *mines* ont été l'objet de dispositions particulières.

Leur concession ne peut s'opérer que par ordonnance royale, aux termes des ordonnances royales des 21 juillet 1845 et 1er septembre 1847.

S'il est une matière où le péril de l'assimilation entre la métropole et l'Algérie soit évident, c'est assurément celle des mines. L'on conçoit aisément que la législation qui peut convenir, en cette matière, à un sol vieilli, remué, sillonné, morcelé, exploité depuis des siècles, devienne com-

Digitized by Google

plétement insuffisante lorsqu'il s'agit d'un sol conquis, habité par des peuplades plus agricoles qu'industrielles, et qui peut avoir conservé dans ses entrailles des richesses immenses, d'inépuisables trésors. La loi française elle-même a été jugée incomplète, dès l'origine, et assurément, sous l'empire des idées nouvelles qui tendent à faire prédominer l'intérêt public sur l'intérêt privé, elle pourrait être aujourd'hui utilement remaniée. Le législateur algérien se hâtait trop sans doute, et il ne se préoccupait peut-être point assez des différences fondamentales qui existent entre les deux pays, lorsqu'il s'appuyait, dans le préambule du simple arrêté ministériel (22 septembre 1844) qui concède les fameuses mines de cuivre de Mouzaïa, sur la *nécessité de se conformer aux dispositions de la législation de la métropole pour les mines de l'Algérie, en attendant que cette législation y ait été rendue complétement applicable.* Ce point de vue nous paraît complétement faux, et tout à fait contraire aux intérêts bien entendus de l'État. Depuis cet arrêté, un simple arrêté ministériel du 9 novembre 1845, non inséré au *Bulletin* des actes du gouvernement, renfermant le modèle des clauses à insérer dans les projets d'ordonnances de concessions de mines en Algérie, a rendu, en effet, applicables à ce pays, sauf des modifications peu importantes et qui tiennent à l'organisation administrative de

Digitized by Google

la colonie, la législation de la métropole. Mais cet arrêté paraît avoir fait son temps, et l'attention du nouveau ministre de la guerre ne se sera point portée vainement sur un objet qui touche à de si grands intérêts, et qui est si digne de toute la sollicitude d'une administration intègre et loyale.

L'on vient de passer en revue les dispositions de la législation algérienne relatives à la propriété et qui rentrent dans les quatre catégories ci-dessus exprimées. Ces dispositions réunies forment le code *de la propriété*, qui se divise ainsi naturellement en quatre parties.

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES, RUE DE VAUGIRARD, 36.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Ministère
de la Guerre.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un nouvel opuscule algérien, que vous daignerez, je l'espère, avec l'intérêt que vous portez à toutes les choses de l'esprit,

Veuillez agréer, Monsieur,
les nouvelles assurances de

Digitized by Google

Digitized by Google

GOUVERNEMENT

DE

M. LE MARÉCHAL DUC D'ISLY

EN ALGÉRIE.

SES CIRCULAIRES.

La renommée militaire de M. le maréchal duc d'Isly est complète. Elle est assise sur des bases inébranlables. Tout le monde rend justice aux qualités guerrières que M. le maréchal a déployées pendant sept années de commandement. Activité infatigable, dévouement personnel, sollicitude constante pour le soldat, coup d'œil prompt et sûr, résolution hardie, fondée sur la science, sur la confiance en soi-même, et dans ceux que l'on commande, tels sont les principaux traits de cette grande physionomie militaire, qui tiendra une si large et si importante place dans l'histoire de l'Algérie.

Mais ce que l'on ne sait point assez, c'est que M. le maréchal Bugeaud a, autant que possible, autant que le comportent les forces humaines, employé les courts loisirs que lui laissaient les expéditions militaires et le commandement d'une armée de cent mille hommes, à l'administration proprement dite. Notre intention n'est point de rechercher et de dire ici tout ce qu'il

Digitized by Google

a fait sous ce rapport, de rappeler l'impulsion féconde qu'il a donnée aux travaux qui en sept ans ont changé la face de l'Algérie, en substituant dans la main du soldat, avec autant de bonheur que de fermeté, la bêche à l'épée. Nous ne voulons point rappeler ces travaux gigantesques, ces routes magnifiques, dont se seraient enorgueillis les Romains, et qui suffiraient pour illustrer un gouvernement. Nous voulons simplement offrir la rapide analyse des circulaires de M. le maréchal duc d'Isly. Elles embrassent à presque toutes les parties du service, qu'elles ont eu pour objet d'améliorer et qu'elles ont améliorées en effet. Elles attestent une sollicitude infatigable, en même temps qu'un rare esprit d'organisation et d'application.

Un grand nombre de ces circulaires s'appliquent au *gouvernement des indigènes*, matière délicate et grave, qui a si justement préoccupé depuis plusieurs années le pays et les Chambres.

Quelques-unes ont un caractère purement administratif, telles que celle du 28 janvier 1844, qui demande des rapports de quinzaine présentant le résumé de tous les faits et nouvelles de l'intérieur, et établissant en quelque sorte, le compte rendu moral de chaque tribu. Cette grande mesure d'ordre a puissamment contribué à éclairer l'administration et le gouvernement sur les populations indigènes. Une autre circulaire du 30 septembre de la même année rentre encore dans cette catégorie. Elle a pour objet de reconstituer, de réunir les fractions diverses, les membres épars de chaque tribu, et de les replacer sur leur territoire,

Digitized by Google

et sous un même commandement. Il importait essentiellement en effet de faire cesser la situation anormale dans laquelle la guerre avait placé un assez grand nombre de tribus, situation pleine de périls, et qui ne pouvait que favoriser les désordres et les brigandages de toute nature. Ce but a été atteint. D'autres circulaires ont un caractère politique et une plus haute portée. Celle du 17 septembre 1844 renferme d'admirables instructions sur les règles à suivre pour gouverner et administrer les Arabes. Jamais la raison n'avait été mieux inspirée par l'humanité et par la justice. Cette circulaire est un code complet de politique. Il faudrait la reproduire tout entière, pour en faire exactement apprécier la valeur. « La conquête de l'Algérie, dit M. le maréchal, se distingue des conquêtes que l'on a faites en Europe. Là, quand on gardait une province conquise, on n'avait pas la prétention d'introduire dans son sein un peuple nouveau, on ne voulait pas prendre une partie des terres pour les donner à des familles étrangères différant de mœurs et de religion.

« En Afrique, au contraire, tous ces obstacles se présentent devant nous et rendent la tâche infiniment difficile. Nous devons donc porter la plus grande sollicitude, la plus constante activité et une patience inébranlable dans l'administration des Arabes. »

Mesurer ainsi les obstacles, c'est les avoir déjà surmontés ou du moins considérablement aplanis.

On a quelquefois reproché à l'ancien gouverneur général de l'Algérie l'emploi de moyens violents,

Digitized by Google

pour soumettre les Arabes. Voici comment la circulaire répond à ce reproche.

« Nous avons fait sentir notre force et notre puissance aux tribus de l'Algérie, il faut leur faire connaître *notre bonté et notre justice*, et leur faire préférer notre gouvernement à celui des Turcs et à celui d'Abd-el-Kader; ainsi nous pourrons espérer de leur faire supporter notre domination, de les y accoutumer plus tard à la longue, de les identifier avec nous, de manière à ne former qu'un seul et même peuple sous le gouvernement paternel du roi des Français.

« La bonne administration ne doit pas nous dispenser de rester forts et vigilants, mais il est permis de croire qu'elle nous donnera l'avantage de n'employer la force que rarement. L'*uniformité de principes en administration, n'est pas moins nécessaire qu'en guerre.* C'est au système de guerre adopté et suivi dans toute l'Algérie que nous devons la conquête; nous la conserverons par un bon système d'administration suivi dans toutes les localités aussi uniformément que possible. »

« Il faut partout la même police, la même pénalité, les mêmes impôts; en un mot, le même régime en toutes choses. »

Et plus loin :

« Les simples Arabes doivent être traités avec *bonté, justice, humanité.* »

La circulaire trace ensuite des règles pour le recouvrement des impôts, et règle divers points de la plus haute importance.

Digitized by Google

Des meurtres, des vols étaient commis dans les provinces, sans que l'on pût en découvrir les auteurs. La tribu sur le territoire de laquelle le méfait avait eu lieu était frappée d'une amende. Par une circulaire du 2 janvier 1844, M. le maréchal Bugeaud maintient cette responsabilité et cette solidarité des tribus. En même temps, il fait connaître à quelle condition ce grand principe sera surtout efficace. Il associe la responsabilité des chefs à celle de la tribu même. « C'est aux fonctionnaires qui jouissent, dit-il, des avantages et des prérogatives du pouvoir de veiller plus que tous les autres au maintien de l'ordre et à la répression des brigandages, » et, fort de ce principe si juste, il asseoit sur une double base la tranquillité et la sécurité du territoire.

Mais il ne s'agit point seulement d'établir l'ordre, il faut encore le rendre fécond. Il faut accroître le bien-être des populations arabes pour les attacher de plus en plus, et par le lien si puissant de l'intérêt, à notre domination. Il faut transformer le territoire par des travaux d'utilité publique, par des barrages de rivières ou de ruisseaux pour les irrigations, des routes, des chemins, des ponts, des fontaines, des puits, des abreuvoirs, etc. Mais une difficulté se présente : comment le gouvernement pourrait-il suffire seul aux dépenses qu'entraîneraient des travaux aussi multipliés? M. le maréchal Bugeaud conçoit la pensée d'y faire participer les tribus elles-mêmes. Elles pourront s'imposer pour la totalité des dépenses quand elles ne seront pas très-considérables, d'autres fois pour une

Digitized by Google

partie seulement quand les travaux excéderont leurs facultés pécuniaires. Toutes les mesures à prendre pour l'exécution de ce système sont exprimées dans une circulaire du 15 novembre 1844. Le génie militaire et les entrepreneurs civils y concourent dans une juste mesure, etc., etc. Nous devons dire que les Arabes se sont montrés, en beaucoup de circonstances, tout à fait dignes de cette sollicitude. Ils sont entrés dans la voie qui leur était ouverte, et récemment, dans la province d'Oran, ils se sont associés, à leur grand étonnement, pour l'exécution d'un travail d'utilité publique. Ils touchent à la société en commandite.

Les intérêts commerciaux ne préoccupent pas moins M. le gouverneur général que les intérêts agricoles. Ces intérêts se touchent, se prêtent un mutuel appui; ils doivent exciter une égale sollicitude. Les populations indigènes doivent ressentir, sous tous les rapports, les bienfaits de notre domination. On sait que les tribus nomades du sud se rapprochent chaque année du Tell pour s'y établir momentanément et s'y livrer à des transactions. Ces tribus continuaient d'être soumises à des contributions que prélevaient sur elles les tribus intermédiaires entre le Tell et le Sahara. Ces contributions, connues sous le nom de *bezra*, étaient autorisées par les beys de chaque province, qui avaient intérêt à ce que les tribus nomades fussent attirées sur leur territoire. Mais cet intérêt particulier n'existe plus, puisque l'Algérie ne dépend plus de plusieurs beys, et qu'elle appartient désormais à un seul maître. La perception de la *bezra* serait donc

Digitized by Google

désormais sans cause et sans but. C'est ce que reconnaît et constate M. le gouverneur général : « Il est urgent, dit-il dans sa circulaire du 6 août 1845, de supprimer un usage préjudiciable : 1° aux intérêts des populations avec lesquelles nous devons chercher à établir de plus grandes relations commerciales ; 2° au trésor, qui seul devrait profiter de la *bezra* ; 3° à notre politique, qui a tout avantage d'étendre au loin son influence directe dans le désert. — Je décide donc que l'impôt de la *bezra* soit partout supprimé. » Mais, en même temps, M. le gouverneur général donne les instructions les plus sages pour que cette réforme puisse s'accomplir sans inconvénients. Il émet également des vues judicieuses sur la convenance et la nécessité de rendre uniforme pour toute l'Algérie l'impôt à prélever sur les populations sahariennes quand elles viennent dans le Tell échanger leurs produits. Mais le moment n'était point encore venu d'appliquer ces vues.

Les tribus du Sahara étaient loin d'apprécier cette politique généreuse. Elles avaient, malgré leur soumission, fourni des secours à Abd-el-Kader, et il devenait nécessaire de régler d'une manière plus précise leurs relations avec le Tell. Ce fut l'objet d'une nouvelle circulaire du 24 avril 1846 : « Il y a, dit M. le maréchal gouverneur, un grand danger politique à ce que les nomades puissent faire de grands approvisionnements de blé et d'orge en excédant de leurs besoins de chaque année. » En conséquence, il y a lieu d'apporter quelques restrictions à la liberté ab-

Digitized by Google

solue qui avait été précédemment proclamée. Les tribus suspectes ne pourront acheter que sur certains marchés, après avoir déclaré, par l'organe de leurs chefs, la quantité de charges de blé et d'orge qu'elles veulent avoir. Les achats isolés sont prohibés. Toute caravane qui sera rencontrée achetant des grains sans autorisation ou ailleurs que sur les lieux désignés, sera saisie au profit de l'État. Tout douar, convaincu d'avoir vendu des grains sur ses silos isolés sans autorisation, sera puni d'une forte amende. — Toutes ces mesures étaient inspirées par une haute prévoyance, et rendues nécessaires par la présence d'un ennemi habile et dangereux, qui trouvait dans les tribus du Sahara de continuelles ressources. Mais elles ont dû être naturellement modifiées par les événements qui ont livré l'émir à la France.

En dehors de l'action directe et énergique de l'administration, M. le maréchal se plaît à entourer les Arabes de sa protection vigilante et éclairée. Après avoir employé la force, il a recours à la persuasion. Justifiant sa devise : *Ense et aratro,* il veut tour à tour les dominer par le fer et les toucher par la parole; il veut leur faire aimer notre gouvernement, après leur avoir fait craindre notre puissance ; il veut les éclairer et répandre sur eux les sages conseils de sa haute raison, et les enseignements que lui rend faciles sa longue expérience. « Le premier moyen de réparer les maux de la guerre et d'être heureux, leur dit-il dans une circulaire du 5 juillet 1845, c'est de rester fidèles à la promesse de soumission que vous

Digitized by Google

nous avez faite, et devant laquelle nous avons arrêté nos escadrons et nos bataillons. Il faut accepter franchement le décret de Dieu, qui a voulu que nous soyons venus gouverner ce pays. Vous savez les malheurs qui sont arrivés aux tribus qui se sont révoltées contre nous et les volontés de Dieu.

« Le second moyen, c'est de vous occuper avec activité et intelligence d'agriculture et de commerce; établissez des villages, bâtissez de bonnes maisons en pierre et couvertes en tuiles pour n'avoir pas tant à souffrir des pluies et du froid en hiver, de la chaleur en été; faites de beaux jardins et plantez des arbres fruitiers de toute espèce, surtout l'*olivier greffé* et le *mûrier* pour faire de la soie, etc. »

M. le maréchal entre dans des détails précieux; il leur conseille de meilleures charrues, il leur recommande de ne pas détruire leurs forêts comme ils le font, car ces forêts seront un jour pour eux une grande richesse; autour d'eux s'établiront des villes populeuses où ils vendront à bon prix des bois de construction et de chauffage.

« Quand vous aurez bien médité ces conseils d'amis, et que vous serez entrés dans la pratique des choses que je vous ai recommandées, je vous en dirai d'autres toujours pour votre bien, car nous vous aimons comme des frères, et nous sommes affligés toutes les fois que vous nous forcez à vous faire du mal. »

Ce sont là, si nous ne nous trompons, de nobles et belles paroles qui consolent l'humanité des maux inséparables de la guerre, et qui donnent au vainqueur

Digitized by Google

un prestige de plus. Les Arabes, quel que soit leur fanatisme, ne peuvent qu'y voir le signe éclatant d'une double supériorité.

On voit par ce qui précède combien le gouvernement de l'Algérie est vaste, combien il prête à tous les efforts, à toutes les applications de l'intelligence la plus exercée, la plus étendue et de l'expérience la plus consommée. L'administration des populations indigènes présente à elle seule les difficultés les plus compliquées. M. le maréchal Bugeaud les abordait résolument. Un grand problème se présentait encore à résoudre, en ce qui concerne l'administration de la justice, en dehors de la juridiction des tribunaux ordinaires. Les populations trop clair-semées sur les territoires mixte et arabe ne comportaient pas l'établissement de juridictions civiles ordinaires, pour lequel d'ailleurs des crédits suffisants n'auraient pu être obtenus. Cependant, ces populations ne pouvaient être entièrement abandonnées. Dans cette situation délicate, M. le gouverneur général prit l'initiative hardie de la création d'une juridiction nouvelle, parfaitement appropriée aux besoins auxquels il s'agissait de pourvoir, l'on veut parler de la juridiction des commandants de place. L'arrêté du 5 août 1843 qui déterminait leur compétence est toujours en vigueur, et l'Algérie entière reconnaît les services qui ont été rendus à la colonie par ces magistrats improvisés. Diverses circulaires sont venues compléter cet arrêté, et attester le soin que prenait M. le gouverneur général à régler l'action de cette juridiction si nécessaire.

Digitized by Google

Les instructions qu'elles renferment sont empreintes d'un remarquable esprit d'équité et de progrès. Dans la circulaire du 27 janvier 1844, l'on prévoit le cas où l'affaire portée devant les commandants de place serait très-embarrassante; ils devraient alors renvoyer les parties devant le tribunal civil de la province avec l'instruction de l'affaire au point où elle se trouverait. Les jugements de ces commandants sont d'ailleurs soumis à un contrôle minutieux et sévère.

« Au commencement de chaque trimestre, dit M. le gouverneur général, dans sa circulaire du 8 juillet 1845, je me fais représenter les décisions émanées de ces officiers pendant le trimestre précédent; j'examine avec attention chacune d'elles et je recherche s'il a été rendu bonne justice. Pour n'avoir aucun doute à cet égard, je ne m'en tiens pas à mon examen personnel; je m'éclaire des lumières du chef de l'administration judiciaire; je mets leur œuvre sous ses yeux, en le chargeant de me signaler tout ce qu'elle pourrait offrir de défectueux et tout ce qui, dans son opinion, serait susceptible d'une amélioration. »

M. le gouverneur général s'applique ensuite à pénétrer les commandants de place des principes essentiels, fondamentaux qui président aux juridictions. Il leur impose de nouveaux devoirs, de nouvelles obligations, et s'entoure lui-même de tous les éléments propres à le convaincre que cette juridiction fonctionne selon ses vues et de manière à atteindre le but

Digitized by Google

important qu'elle doit se proposer. Il dit en terminant :

« Faire aimer et respecter la justice, est un but trop noble pour que leur zèle ait besoin d'être stimulé par des recommandations spéciales de ma part; il sera l'objet de leur première ambition, comme il est constamment l'objet de toute ma sollicitude. »

Cette sollicitude n'était point un vain mot. Une circulaire du 13 février 1847 prouve qu'elle était incessante et infatigable. Sur un petit nombre de points, on avait négligé ou retardé l'exécution de jugements rendus par des tribunaux civils contre des débiteurs qui habitent des lieux soumis à la juridiction militaire; M. le gouverneur général blâma sévèrement cette négligence et ces retards.

« Cette manière de procéder est très-répréhensible. Si elle se continuait, elle aurait les conséquences les plus fâcheuses pour les localités que l'on aurait peut-être cru servir, en montrant à quelques individus une condescendance qui serait injuste envers leurs créanciers. Cela ne tendrait à rien moins qu'à détruire tout crédit pour les villes où les débiteurs trouveraient ainsi protection contre la loi et la morale publique. »

Ces considérations sont aussi élevées que justes; nul doute que M. le maréchal Bugeaud n'ait obtenu la répression de l'abus qu'il signalait.

Les meilleures institutions demandent à être surveillées; abandonnées à elles-mêmes, elles s'affaiblissent et s'altèrent. Elles doivent se retremper à leur source et se perfectionner incessamment. C'est

Digitized by Google

ce qu'avait parfaitement compris M. le maréchal Bugeaud; mieux que personne, il savait les services que l'institution des commandants de place avait rendus, et ceux qu'elle pouvait rendre encore; mais, d'un autre côté, il n'ignorait point de quelles améliorations elle était susceptible, et, si nous sommes bien informé, il songeait sérieusement à les réaliser et à établir cette utile juridiction sur de nouvelles bases. Cette tâche préoccupe sans doute également aujourd'hui l'administration.

La colonisation tient toujours une fort grande place dans les affaires de l'Algérie, elle soulève des questions de propriété fort délicates, et touche par là à un point fondamental, l'administration des indigènes. M. le gouverneur général apprécie, juge de haut toutes ces difficultés, et il les résout avec autant de précision que de fermeté. Sa doctrine est non pas de refouler les Arabes, mais de les mêler à la colonisation, non pas de les déposséder de toutes leurs terres, pour les porter ailleurs, mais de les resserrer sur le territoire qu'ils possèdent et dont ils jouissent depuis longtemps, lorsque ce territoire est disproportionné avec la population de la tribu.

« Je considère, dit M. le maréchal, la longue possession comme équivalente aux titres écrits et devant donner lieu aux mêmes ménagements, avec cette différence cependant, que, lorsque les circonstances permettent de resserrer une tribu qui n'a d'autres titres qu'une longue jouissance, on peut se dispenser de lui donner des indemnités pour ce territoire qu'on lui

Digitized by Google

prend ; mais, même dans ce cas, il est convenable et politique de lui accorder quelques dédommagements pour l'espace qu'on lui enlève.

.... « Tout projet de colonisation européenne doit donc se concilier, se combiner avec les intérêts arabes, c'est la meilleure des garanties à donner à la colonisation européenne. Le mécontentement des indigènes serait pour elle un danger permanent qui ne manquerait pas d'éclater à la première occasion favorable.

« Le meilleur moyen d'atténuer, et peut-être de faire disparaître ce danger, c'est de fixer les Arabes au sol par l'attrait de la propriété bâtie et des cultures sédentaires et soignées. Il faut partout encourager la culture des arbres fruitiers autour des villages que construiront les indigènes. Rien n'attache autant au sol que l'arboriculture. On fait facilement le sacrifice des récoltes annuelles pour se livrer à la révolte. On se résout avec peine à sacrifier de belles plantations d'arbres. »

Ces conseils, si simples en apparence, renferment une excellente politique. La propriété est la base de tout ordre social régulier ; c'est par l'attrait *de la propriété bâtie et des cultures sédentaires et soignées* que l'on domptera les Arabes, que l'on courbera ces populations errantes et farouches sous le joug salutaire de la civilisation. M. le maréchal Bugeaud a indiqué le but qu'il s'agit d'atteindre.

L'un des premiers soins de M. le maréchal, en prenant possession de son gouvernement, avait été de supprimer des postes inutiles, de concentrer, de resserrer l'armée, de la rendre plus active, plus mo-

Digitized by Google

bile, plus propre, en un mot, à la guerre incessante qui lui était imposée. C'est en se montrant le plus fort successivement sur tous les points, que M. le maréchal a ruiné Abd-el-Kader et l'a réduit au désespoir. Cette excellente tactique a toujours été présente à sa pensée; il savait que l'on avait affaire à un ennemi vigilant, infatigable, prompt comme la foudre, dont on devait se méfier toujours. L'oubli de cette situation avait parfois amené les plus déplorables et les plus sanglantes catastrophes. Il appartenait à M. le gouverneur général de la rappeler et de la caractériser fortement. Tel fut l'objet de sa circulaire du 14 octobre 1845, écrite à bord du *Panama*.

« Les circonstances, écrivait-il, me conduisent à vous rappeler ce que j'ai souvent écrit et répété: qu'au milieu du calme le plus parfait, nos troupes et nos moyens de tout genre devaient être préparés, placés et disposés comme au temps où la guerre avait la plus grande activité; comme au temps où Abd-el-Kader pouvait réunir 12,000 à 15,000 hommes; car, ajoutais-je, la guerre peut renaître d'un instant à l'autre, par le soulèvement du pays tout entier ou d'une fraction considérable; que si dans de pareilles circonstances nous étions décousus, éparpillés, mal approvisionnés dans nos postes, nous offririons à l'ennemi une foule d'occasions partielles de nous faire éprouver des échecs dont les résultats matériels et surtout moraux auraient les plus graves inconvénients. »

M. le gouverneur général signale ensuite les dan-

Digitized by Google

gers de la multiplicité des postes permanents. Il démontre l'impuissance même de ces postes à assurer les communications ; il ne les admet que dans les cas d'une *nécessité absolue* et comme *postes magasins ou de ravitaillement*. Il donne ensuite des conseils aux chefs de poste, et les met en garde contre des sorties imprudentes, qui peuvent n'avoir d'autre résultat que de compromettre le sort des troupes.

« Jamais, dit-il, on ne doit sortir, jamais on ne doit combattre quand on est maître de ses actions, sans un but utile, raisonné, et même, dans ce cas, sans avoir des chances de succès. »

Toute cette partie de la circulaire demande à être méditée par les gens de guerre, et l'on ne peut que regretter que M. le maréchal n'ait pas eu le temps de composer, sur cette importante matière, le petit traité qu'il se proposait alors de faire. L'armée tout entière l'en eût remercié.

Une autre circulaire du 22 mai 1846 porte également l'empreinte de cette expérience consommée de M. le maréchal, et de sa vive et constante sollicitude pour les besoins généraux de l'armée. Elle est relative aux campements. M. le maréchal avait remarqué que MM. les commandants de colonne choisissaient leurs campements au bord des cours d'eau, et par conséquent dans les bas-fonds. Ils le faisaient dans la louable intention d'éviter à leurs troupes des corvées pour aller à l'eau, et de leur procurer un peu d'ombrage, dans les lauriers-roses ou les buissons qui bordent ordinairement les ruisseaux.

Digitized by Google

« L'expérience a démontré, dit M. le maréchal, que cette manière de camper donnait un nombre considérable de malades. En effet, les bas-fonds sont privés d'air pendant le jour, et la température y est de plusieurs degrés plus chaude que sur les hauteurs ou les coteaux voisins; la nuit, au contraire, il y fait plus froid, et surtout plus humide. Une seule nuit passée dans un bas-fonds, près d'un cours d'eau, suffit quelquefois pour donner une centaine de malades sur un effectif de 3,000 hommes. On comprend avec quelle rapidité une colonne serait fondue, si cette manière de camper se renouvelait plusieurs fois dans le cours d'une expédition.

« Je recommande donc de la manière la plus formelle à tous les commandants de colonne de choisir toujours leurs campements sur des hauteurs et des coteaux, toutes les fois que le terrain le permettra. On ne doit pas s'astreindre, pour camper, à former un carré bien régulier : pourvu que l'on puisse bien se garder dans la position que l'on choisit, peu importe la forme donnée au camp, si l'on est dans un endroit salubre. Il vaut infiniment mieux imposer quelques corvées aux hommes pour aller à l'eau et pour mener les chevaux et mulets à l'abreuvoir. La santé des soldats en souffrira beaucoup moins que de camper dans un endroit soumis à des influences morbides. »

Ce n'est pas là seulement le langage d'un chef, c'est celui d'un père de l'armée.

Cette affection pour les soldats ne se retrouve nulle

Digitized by Google

part plus entière que dans la circulaire du 23 mars 1844.

Les recrues appartenant aux régiments d'infanterie de l'armée d'Afrique, et qui étaient dans les dépôts de France, allaient être dirigées sur leurs corps. Voici les instructions que M. le gouverneur général adresse, à leur sujet, aux généraux commandant les divisions :

« Vous comprendrez que ces jeunes soldats, dont l'instruction n'est qu'ébauchée, dont l'éducation militaire est à faire, ne peuvent être employés immédiatement ni aux expéditions ni aux travaux pénibles. Il faut d'ailleurs les acclimater, et, sous tous les rapports, nous devons les laisser en station pendant le printemps, l'été et l'automne dans les lieux que nous occupons d'une manière permanente.

« Vous recommanderez qu'ils y soient traités avec *des ménagements paternels*, afin d'éviter les maladies et surtout la nostalgie. »

Tant de soins devaient toucher les soldats. Ils en ont tous conservé un religieux et noble souvenir.

Nous pourrions citer encore ici un grand nombre d'autres circulaires sur des objets importants d'administration générale, d'économie publique, de haute police, etc., etc., qui prouvent avec quelle application M. le maréchal Bugeaud surveillait toutes les parties de son vaste gouvernement. Mais nous avons dû nous contenter d'analyser celles qui touchent aux matières les plus saillantes, telles que l'*administration des indigènes*, celle de la *justice en dehors de la juridiction des tribunaux ordinaires*, le *commerce inté-*

Digitized by Google

rieur, etc., et qui renferment des instructions qui peuvent toujours être utilement méditées et appliquées. Nous pensons avoir ainsi rendu un service à tous ceux qui, comme nous, étudient avec une persévérance infatigable la question la plus vaste et la plus compliquée de ce temps.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ministère
de la Guerre

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une Notice sur le Duc D'Aleçon, j'espère que ce petit ouvrage vous offrira quelque intérêt. Il sert suite à la Notice sur le Duc D'Aumale, que je vous ai également envoyée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des sentiments de considération avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble
et obéissant serviteur,

26

Franque

Digitized by Google

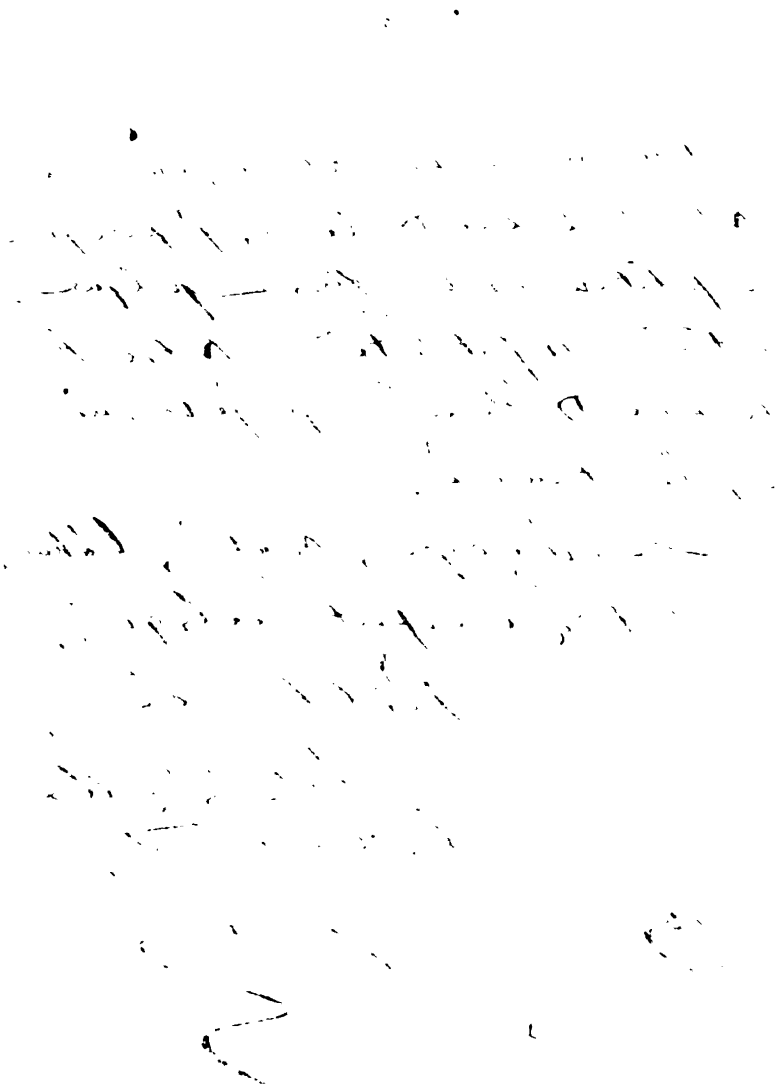

Digitized by Google

LES PRINCES EN AFRIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Il y aura toujours quelque chose de mystérieux et d'étrangement terrible dans ce coup imprévu qui est venu enlever M. le duc d'Orléans, à la France, à sa famille, à ses amis. Il semble que la mort se soit trompée, qu'il n'a pas pu mourir si jeune, ce Prince dont la gloire si douce et si pure se confondait avec l'affection invincible qu'il inspirait; il semble qu'il n'a pas pu mourir celui qu'attendait une si haute et une si illustre destinée. Malgré les années écoulées depuis cette affreuse catastrophe, malgré ces monuments qu'une pieuse douleur a consacrés à sa mémoire, il semble qu'il vit encore parmi nous... Triste et dernière illusion, née des grands regrets, née pour ainsi dire de la mort même, et qui doit à son tour s'effacer et disparaître!

Mais c'est surtout en Afrique que la mort du duc d'Orléans a été sincèrement pleurée;... c'est là surtout qu'avaient pu se révéler ces qualités du cœur qui le distinguaient si éminemment. C'est là que le Prince faisait place à l'homme. Plein d'une profonde sympathie pour le soldat, on le voyait accourir dans les hôpitaux à son lit de souffrance et lui prodiguer les consolations. Au bivouac, il partageait son pain et son eau; au combat, il bravait avec la même insouciance et la même ardeur les mêmes périls.

Digitized by Google

Il était digne de mourir à la tête de nos légions, et d'avoir pour linceul le drapeau de la France.

Veut-on connaître l'âme du duc d'Orléans?

Au retour d'une de ses campagnes d'Afrique, il traverse la petite ville de Feurs : Il se souvient que c'est la patrie de Combes, et que l'on a dû y élever un modeste monument à la mémoire du brave. Il se fait conduire auprès de ce monument. Il ne le quitte pas sans vouloir que ce dernier asile de l'héroïque soldat soit entouré d'une grille.... Ce trait est bien simple, sans doute; mais malheur à qui n'en serait pas touché, et à qui n'y reconnaîtrait les inspirations d'un noble cœur [1] !

La population coloniale ne conserve pas du Prince un

[1] Pour bien juger les Princes, il faut pouvoir connaître les actes de leur vie intime, ces actes purement spontanés, que rien ne commandait, et que n'attendait pas la publicité. M. le duc d'Orléans eût surtout gagné à cette appréciation. Le trait ci-dessus en est la preuve. Nous aurions pu en citer beaucoup d'autres; mais nous ne résistons pas au désir de faire connaître combien était sincère et profonde sa sollicitude pour l'armée, combien était ardente et réfléchie sa sympathie pour le soldat dont il avait pu admirer le dévouement et dont il avait partagé les souffrances et les périls. Voici ce que révélait à la Chambre des pairs, dans la discussion de la loi sur les crédits extraordinaires de l'Algérie (séance du 29 juin 1846), M. le baron de *Bourgoing :*

« Il y a dix ans, presque jour pour jour, vers la fin de juin 1836, le Prince qui siégeait au milieu de nous, et que la France pleure encore, monseigneur le duc d'Orléans, me fit parvenir à Munich l'ordre de me rendre à Vérone pour m'y trouver lors de son passage de Vienne à Turin. Tout en visitant les travaux de la nouvelle forteresse de Vérone, le Prince me fit l'honneur de m'interroger sur l'organisation et les coutumes des armées étrangères; ce fut alors qu'à propos de l'usage qui existe dans toutes celles de l'Europe, à la seule exception de la nôtre, de donner des médailles d'argent ou de bronze à tous les soldats qui ont fait une campagne

Digitized by Google

souvenir moins profond que l'armée. C'est que dans toutes les circonstances, Il a montré une haute et vive intelligence de ses besoins, de ses intérêts, de ses droits. C'est qu'Il a compris que les destinées de l'Algérie étaient étroitement liées à celles de la colonisation. C'est qu'Il a compris que ce pays était un vaste champ ouvert au travail, et que le travail était aussi une source d'honneur et de gloire [1].

mémorable, Son Altesse Royale m'exprima le regret de ce que cet usage ne fût pas adopté en France, et de ce que de pareilles médailles ne fussent pas données à nos soldats de l'armée d'Afrique. J'ai recueilli cette pensée, je l'ai pieusement conservée dans mes souvenirs, et puisque, en ce moment, on s'occupe de notre armée d'Afrique, j'ai cru, lorsque j'insiste sur des avantages à lui accorder, pouvoir rappeler dans cette enceinte, et faire ainsi parvenir en Algérie, rappeler à toute notre armée que le Prince dont elle vénère la mémoire ne perdait jamais de vue les intérêts des soldats qu'il chérissait, et que même, alors qu'il en était séparé, son noble cœur se rapprochait d'eux par de semblables pensées d'affection. »

Ce témoignage méritait assurément d'être recueilli. Il se rattache, d'ailleurs, à une noble pensée dont la réalisation serait le plus digne hommage rendu à la mémoire du duc d'Orléans. Nous faisons des vœux pour que d'augustes sollicitudes la protégent, pour que le gouvernement l'adopte et la consacre. L'armée et le pays recevraient cette nouvelle institution comme un bienfait. Nous voudrions encore plus, nous voudrions qu'une distinction spéciale fût accordée à tous ceux qui auraient bien mérité de l'Algérie. Honorer les services civils, c'est montrer qu'on en connaît tout le prix; le danger des marques distinctives n'est, d'ailleurs, pour tous les gouvernements, que dans la mauvaise application que l'on en fait.

[1] Voy. dans le *Discours aux Colons*, pag. 44, cette pensée philosophique et hardie :

« Dans une société dont le travail est la loi fondamentale, chacun doit « être classé selon la part pour laquelle il contribue au bien général. »

Digitized by Google

Le duc d'Orléans, on peut le dire, a contribué plus qu'aucun autre à populariser en France la question d'Alger ; il a contribué à rendre cette grande cause sainte et nationale ; s'il eût vécu, il l'eût servie encore de sa parole et de son bras. Il eût voulu s'associer aux persévérants efforts de l'illustre maréchal Bugeaud, sillonner avec lui les parties les plus éloignées, les plus inaccessibles du territoire Algérien, planter notre drapeau au milieu des sables du désert, et faire voir à Abd-el-Kader ce que vaut un fils de Sultan. Sans doute il eût voulu châtier les insolences du Maroc, et la bataille d'Isly qui brille dans nos annales contemporaines comme une oasis de gloire, l'aurait vu à cheval et l'épée au poing. Plus tard, il eût voulu présenter son fils comme autrefois l'un de ses frères [1] à nos valeureuses légions, le consacrer sous leurs fiers regards et peut-être sous ceux de son auguste mère, au baptême de feu, et lui faire graver de la pointe de sa jeune épée sur les flancs du vieil Atlas le grand nom de la France.

Pour moi qui, l'un des premiers, ai plaidé la cause de la colonie, qui, le premier, il y a dix ans, ai planté son drapeau sur le terrain de la publicité périodique, et qui agitais alors des questions qui paraissent encore neuves aujourd'hui ; c'est avec bonheur que, reprenant pour ne la plus quitter, la tâche que je me suis imposée, de célébrer les noms qui se rattachent à l'Algérie par de sincères et glorieux dévouements, par de nobles services rendus dans l'armée, dans l'administration, dans les lettres, je retrouve celui qu'environnent de si nobles et de si touchants souvenirs. Il me semble qu'en racontant les campagnes du jeune général, qu'en reproduisant aux yeux du pays les meilleurs titres du Prince à son estime, je rem-

[1] Le duc d'Aumale.

Digitized by Google

plis à la fois le vœu de la population coloniale et celui de l'armée.

Cette notice, en effet, comblera une lacune regrettable, mais qu'explique le trépas du duc d'Orléans. A ce coup aussi imprévu que terrible, des plumes habiles s'empressèrent de retracer la vie du prince. Mais dans toutes ces biographies improvisées, écrites sous l'impression d'une vive douleur et pour satisfaire, en quelque sorte, à l'émotion publique, les campagnes d'Afrique tiennent peu de place. Quelques pages remplies d'inexactitudes, de méprises, de contre-sens grossiers, rappellent seules ces grandes époques de la vie du duc d'Orléans. C'est que le temps avait manqué aux biographes; c'est que le *Moniteur* est une source aride où l'on craint trop souvent de puiser. Et, depuis, qui aurait pu songer à reprendre cette œuvre imparfaite et à honorer une noble mémoire? Nous sommes dans un temps où l'on ne sacrifie guère au culte des morts!...

En acquittant cette dette de l'Algérie envers le Prince qui l'aimait, peut-être parce qu'il y avait reçu une première et noble blessure, nous avons offert le tableau de trois expéditions mémorables : L'*Expédition de Mascara*, celle des *Portes-de-Fer*, celle de *Médéah*. Nous n'avons point cherché à revêtir notre récit de ces vives couleurs dont s'animent souvent les pages de l'histoire militaire; la vérité sévère nous convenait mieux. Le lecteur attentif y puisera un profond intérêt; car ces trois expéditions, qui embrassent ensemble, sous deux maréchaux (*Clausel* et *Valée*), une assez longue période (1835-1840), sont singulièrement caractéristiques. L'expédition de Mascara ouvrait pour la première fois à nos armes victorieuses le centre de cette province d'Oran, qui renferme le berceau

Digitized by Google

d'Abd-el-Kader, et qui est devenue depuis le théâtre de si graves événements. Celle des Portes-de-Fer abaissait sous les pas de nos légions les crêtes les plus formidables de l'Atlas que n'avaient point franchies les aigles romaines, et inscrivait sur ces roches éternelles l'éternel témoignage de notre grandeur et de notre puissance. Enfin, l'expédition de Médéah où le génie de l'islamisme lutta corps à corps et comme dans un duel suprême avec le génie de la civilisation, marquait pour la France un triomphe de plus, et enchaînait irrévocablement ses destinées à celles d'une terre où son glorieux drapeau avait été cimenté par le sang de tant de braves.

Telles sont ces trois expéditions : elles tiennent une grande place dans l'histoire de l'Algérie, et le duc d'Orléans tient une grande place dans chacune d'elles.

FRANQUE.

Digitized by Google

M. LE DUC D'ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. LE DUC D'ORLÉANS [1].

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS CHARLES-HENRI-D'ORLÉANS, DUC D'ORLÉANS,

NÉ A PALERME LE 30 SEPTEMBRE 1810,

mort le 13 juillet 1842.

Le cruel revers de la Macta (juin 1835), appelait une vengeance éclatante et terrible. Le duc

[1] Avant d'aller en Afrique, M. le duc d'Orléans s'était distingué comme militaire au siége d'Anvers. Il commandait l'avant-garde qui arriva devant cette ville, le 22 décembre 1832. Il demanda aussitôt et obtint l'honneur d'ouvrir la tranchée. Voici, du reste, quelques passages des bulletins de M. le maréchal Gérard, dont la loyauté ne saurait être suspecte de flatterie :

« 30 novembre 1832,

« Au quartier-général de Berchens, sous Anvers.

« Je ne puis rendre assez de justice à l'activité déployée dans « cette première opération par tous nos soldats ; Mgr le duc d'Or- « léans, comme commandant de tranchée, doit avoir sa part dans « l'éloge qui revient à tous. Le prince n'a cessé d'être partout

Digitized by Google

d'Orléans, vivement ému de cette injure faite à nos armes, accourut en Afrique pour la venger. Abd-el-Kader étalait alors insolemment l'orgueil de sa

« pendant la durée des travaux, et a rempli avec ardeur les de-
« voirs que lui imposaient les fonctions temporaires dont il était
« revêtu et qu'il avait vivement désirées.

« Le Prince royal a sans cesse parcouru les travaux, visité les
« grands'gardes, assuré les réserves et le service des ambulances.
« Plusieurs fois il a été couvert de terre par les obus qui s'enfon-
« çaient dans le parquet à côté de lui. Cet exemple électrisait nos
« jeunes soldats.

« Maréchal GÉRARD. »

« 4 décembre (*Journal du Siége*).

« Mgr le duc d'Orléans étant commandant de tranchée, le 3 dé-
« cembre, l'a parcourue pendant la nuit dans toute son étendue
« avec le maréchal Gérard, le général Saint-Cyr-Nugues, le géné-
« ral Haxo, et l'a de nouveau visitée tout entière ce matin. »

« 6 décembre.

« Le feu de cette journée a été, de la part de la citadelle, beau-
« coup plus vif que celui des jours précédents. Les Hollandais
« ont profité de la nuit pour dégarnir de treize pièces une partie
« de la face de leurs ouvrages qui regarde la ville, et pour les
« placer dans le bastion de Tolède.

« Le tour de tranchée de M. le duc d'Orléans est revenu aujour-

Digitized by Google

fortune naissante. Il était nécessaire de lui donner une forte leçon, et l'expédition de Mascara fut résolue[1].

« d'hui. Le prince a sous ses ordres le 58e de ligne, bon et beau « régiment. S. A. R. a toujours la même ardeur pour l'accom- « plissement des devoirs qu'il s'est imposés.

« Maréchal GÉRARD. »

« Paris, 23 décembre.

« Je m'abstiens de vous recommander les soins à donner aux « blessés. Je suis informé que l'intendant en chef de l'armée s'en « occupe avec beaucoup de zèle. Je sais aussi que Mgr le duc « d'Orléans lui-même leur consacre la plus touchante sollicitude.

« Maréchal duc de DALMATIE. »

On voit que M. le duc d'Orléans s'était bien préparé à la rude guerre d'Afrique, et que trois ans avant l'expédition de Mascara il avait déployé les qualités rares qui devaient le rendre doublement cher à l'armée.

[1] Abd-el-Kader, enflé par l'imprudent traité du général Desmichels (1834), et par les funestes concessions du duc d'Erlon, nous disputait alors les Douars et les Smelas que le général Trézel venait de lier heureusement à notre cause (16 juin 1835). Ce fut là le prétexte du renouvellement des hostilités. Le général Trézel ayant voulu défendre ceux des Douars et ceux des Smelas qui nous étaient restés fidèles, se trouva assailli sur le Tlélat, à quelques lieues d'Oran, par des forces très-supérieures que dirigeait l'émir. Le désordre se mit dans nos rangs, et nous éprouvâmes des pertes très-sensibles. Nous eûmes 300 hommes tués et 200 blessés.

Digitized by Google

I.

Expédition de Mascara.

Le 25 novembre 1835, les préparatifs de cette expédition étaient terminés. Le maréchal Clauzel avait fait occuper l'île de Raschgoun, en face de l'embouchure de la Tafna, afin de contenir les tribus de l'Ouest par la crainte d'une attaque sur le littoral pendant la marche de la colonne dans l'intérieur. Cette mesure habile eut tout le succès qu'il en avait attendu.

La colonne put se mettre en mouvement le 26. Le maréchal Clauzel, commandant en chef, avait auprès de lui le duc d'Orléans, et à sa disposition MM. le général Baudrand, le général Marbot, le lieutenant-colonel Gérard, ainsi que MM. les capitaines Montguyon, Bertin, d'Elchingen, Chabaud-Latour; le colonel de cavalerie de l'Étang, le capitaine du génie Leblanc, et le chirurgien-major Pasquier, aide-de-camp, officiers d'ordonnance, ou attachés à l'état-major particulier du prince. MM. le lieutenant-colonel Joseph Maison et le ca-

Digitized by Google

pitaine Duchatel, tous deux aides-de-camp du ministre de la guerre, étaient venus également se placer sous les ordres du gouverneur-général.

Le corps expéditionnaire, fort de 11,000 hommes environ, formait quatre brigades et une réserve, commandées et composées ainsi qu'il suit :

1re *Brigade.* — GÉNÉRAL OUDINOT.

Les Douars, les Smelas et les Turcs d'Ibrahim ;
Le 2e régiment de chasseurs d'Afrique ;
Les zouaves ;
Le 2e léger ;
Une compagnie de mineurs ;
Une compagnie de sapeurs ;
Deux obusiers de montagne.

2e *Brigade.* — GÉNÉRAL PERREGAUX.

Les trois compagnies d'élite venues d'Alger ;
Le 17e léger ;
Deux obusiers de montagne.

3e *Brigade.* — GÉNÉRAL D'ARLANGES.

Le 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique ;
Le 11e de ligne ;
Deux obusiers de montagne.

4e *Brigade.* — COLONEL COMBES.

Le 47e de ligne,
Deux obusiers de montagne.

Digitized by Google

Réserve. — LIEUTENANT-COLONEL BEAUFORT, du 47e de ligne.

Un bataillon du 66e de ligne ;
Une compagnie de sapeurs ;
Quatre obusiers de montagne ;
Une batterie de campagne.

Les troupes arrivèrent le premier jour (26) au camp du Figuier. Le maréchal, accompagné du duc d'Orléans, fit une reconnaissance jusqu'au Sebkha (terre salée), mais l'ennemi ne se révélait encore que par des feux lointains allumés sur les cimes de l'Atlas.

Le lendemain, 27, l'ancien camp du Tlélat fut occupé ; le jour suivant, toutes les colonnes débouchèrent dans la plaine du Sig. Le soleil était radieux, les troupes conservaient un ordre admirable, comme en un jour de revue ; l'armée, précédée par les Turcs et les Arabes du bey Ibrahim, qui marchaient au bruit aigre et si original de leur musique militaire et dont les nombreux étendards barriolés étaient déployés, offrait le spectacle le plus curieux et le plus pittoresque.

Le même jour, les zouaves et les gens d'Ibrahim franchirent le Sig et s'établirent sur la rive droite,

Digitized by Google

où un camp retranché reçut le lendemain le reste de la colonne. L'ennemi qui, jusque-là, ne s'était presque point montré, prit position au pied de l'Atlas, à la droite de notre camp. Abd-el-Kader dirigeait tous ses mouvements avec une grande habileté; mais pourtant, en présence de l'ennemi puissant qu'il avait si témérairement défié, il dut concevoir des doutes sur l'issue de la guerre qui s'engageait, car il envoya un de ses lieutenants (Bel-Aziz), au bivouac d'Ibrahim, pour porter indirectement des paroles de paix. « La mission très-difficile de cet officier consistait à faire entendre que l'émir désirait la paix, mais qu'il fallait qu'on la lui demandât. Comme il était impossible d'entreprendre la moindre négociation sur ce terrain, l'émissaire fut renvoyé dès qu'il se fut expliqué assez clairement pour qu'on pût le comprendre [1]. » L'ambitieux émir possédait déjà au plus haut degré cet esprit de duplicité qu'il jugeait nécessaire à l'affermissement de sa puissance, et qui devait le faire passer par le traité de la Tafna pour arriver à la guerre de 1840, à la destruction de tous ses établissements et à sa ruine.

Le 1er décembre, le maréchal voulut reconnaître

[1] *Annales algériennes*, tom. III.

Digitized by Google

l'ennemi qui demeurait dans l'inaction. Il marcha vers lui avec la cavalerie, les zouaves et toutes les compagnies d'élite. L'on se trouva bientôt en face des Arabes qui s'étaient fortement retranchés. Nos soldats se précipitent sur eux, pénètrent dans leur camp et leur enlèvent une partie de leurs tentes. Surpris et intimidés par cette vive attaque, ils prennent la fuite et se réfugient dans la montagne ; mais, bientôt rassurés, ils viennent nous assaillir à leur tour, et la lutte s'engage avec une grande énergie. Deux de nos escadrons furent un instant compromis. Les Arabes, formant un demi-cercle sur le derrière de la colonne, la poursuivirent avec un acharnement que nos boulets et nos obus ne contenaient qu'imparfaitement. Ce combat dura cinq heures. M. le duc d'Orléans y paya plusieurs fois de sa personne et donna l'exemple du courage et du sang-froid.

Après un jour de repos accordé aux troupes, le maréchal passe le Sig (3 décembre). Entre le Sig et l'Habrah s'étend une plaine de sept lieues d'étendue, et l'on devait s'attendre à y être attaqué par la cavalerie ennemie, si habile à profiter des avantages que lui donne son extrême mobilité. Abd-el-Kader épiait tous nos mouvements avec une rare intelligence ; mais le chef français avait sur lui l'avantage d'une

Digitized by Google

longue expérience militaire, et il prit d'habiles dispositions.

Les généraux Oudinot, Perregaux et d'Arlanges, reçurent l'ordre de former leurs brigades en colonnes par pelotons, et de marcher à la même hauteur, renfermant entre leurs intervalles l'artillerie, les voitures et les chameaux qui composaient l'immense convoi de l'armée. La 4e brigade, sous les ordres du colonel Combes, fut chargée de l'arrière-garde et de la protection du convoi, lorsqu'il se trouverait isolé des trois premières brigades, par suite de leurs mouvements contre les Arabes.

L'ennemi, au nombre de plusieurs milliers de chevaux, assaillit l'arrière-garde aussitôt qu'elle eut franchi le Sig. Mais une attaque encore plus vive a lieu à la hauteur du camp d'Abd-el-Kader. Celui-ci met en mouvement sa nombreuse cavalerie et son infanterie régulière, au milieu de laquelle il marche en personne, entouré de ses principaux chefs et de ses étendards. Un coup de canon blesse son secrétaire qui était près de lui, et tue le porte-drapeau de son bataillon régulier. Mais ces masses sont ébranlées, elles se précipitent sur notre colonne, cherchant à en séparer l'arrière-garde. Ces efforts sont inutiles : l'arrière-garde parvient à re-

Digitized by Google

joindre le corps principal. « Le maréchal, dit un historien militaire dont nous voulons reproduire ici exactement le récit, ayant toutes ses brigades sous la main, opéra alors un changement de direction à droite par brigade, à l'exception de la quatrième, qui, avec le convoi et la réserve, resta sur l'ancienne direction. Par ce mouvement, aussi régulièrement exécuté qu'habilement conçu, les trois premières brigades se trouvèrent en un clin d'œil formées en échelons par la gauche en ordre inverse, et marchèrent dans cet ordre vers la montagne où elles refoulèrent l'ennemi. Cela fait, le maréchal opéra un mouvement semblable par la gauche, et alors les mêmes brigades, en échelons par la droite et dans l'ordre naturel, reprirent la direction primitive. Tout cela se fit avec un ensemble merveilleux, qui dénotait et l'habileté du général, et l'instruction parfaite des troupes. Il était impossible d'appliquer avec plus d'intelligence les principes de la tactique aux besoins stratégiques du moment. Abd-el-Kader qui, dans cette journée, manœuvra de son côté aussi bien que le lui permettaient les éléments imparfaits qu'il avait entre les mains, forcé de renoncer à son attaque de flanc, se porta, par les montagnes, en avant de notre direction, et s'établit perpendiculairement à cette di-

Digitized by Google

rection, dans une position formidable, sa droite appuyée à un bois et sa gauche aux montagnes. Son artillerie prit position à gauche sur un mamelon attenant aux montagnes, où il pouvait se retirer en cas de revers. Il nous attendit ainsi dans un lieu resserré où il restait maître de sa retraite. Le choix de cette position et les dispositions qu'il prit pour la défense auraient fait honneur à un général européen; mais il oublia trop qu'il n'avait que des troupes arabes. »

Un nouvel engagement, plus vif, plus meurtrier que les précédents, était donc inévitable.

Impatient de reconnaître la position d'Abd-el-Kader, le maréchal marchait avec M. le duc d'Orléans en avant de la colonne. Ils n'étaient accompagnés que d'un petit nombre de tirailleurs et de chasseurs. Tout à coup ils se trouvent en présence d'une masse énorme de cavaliers dans laquelle vont donner les dix ou douze voltigeurs qui les précèdent. Par une de ces inspirations héroïques et soudaines qui nous ont valu tant de succès, à l'instant même tous les officiers de l'escorte mettent le sabre à la main, et, sans calculer le nombre des Arabes, ils enlèvent les chasseurs par le cri: *En avant! en avant!* chargent à fond l'ennemi et le font reculer en désordre à plus de cinq cents mètres. L'artille-

Digitized by Google

rie, arrivant à propos, achève de le disperser.

Nos troupes continuent d'avancer, et se trouvent bientôt au pied du ravin qu'elles doivent franchir. Cette tâche est d'abord réservée aux zouaves et aux voltigeurs des 2e et 17e régiments d'infanterie légère. L'infanterie arabe qui garde la position est promptement débusquée. L'artillerie de l'émir ne peut arrêter l'élan : elle se débande et s'enfuit en désordre. Le brave général Oudinot, à la tête de ses soldats, est atteint d'une balle à la cuisse.

Pendant que la 1re brigade force ainsi le passage à droite, le général Perregaux fait attaquer le bois de l'Habrah par les voltigeurs du 17e léger. A leur tête se précipitent plusieurs des officiers du maréchal. Le duc d'Orléans est là, animant les soldats de la voix et de l'exemple. Comme le général Perregaux, il reçoit, au plus fort de la mêlée, une balle à la cuisse gauche, au-dessus du genou. Mais l'ennemi n'a pu résister à ces généreux efforts. Toutes ses positions sont enlevées, et notre armée arrive sur la gauche de l'Habrah à sept heures du soir, après dix heures de combat.

D'autres engagements, moins importants, signalèrent la marche pénible de l'armée vers Mascara. L'on atteignit enfin cette ville, et le prince y fit son entrée le 6 décembre.

Digitized by Google

Mascara avait été la veille le théâtre des plus grands désordres; les juifs avaient été pillés, un grand nombre d'entre eux avait été massacré, des femmes et des enfants avaient succombé sous les coups furieux des Arabes; la famille d'Abd-el-Kader n'avait pas même été épargnée. Il n'y restait que sept à huit cents Juifs, consternés et tremblants, et l'incendie y exerçait ses ravages.

L'œuvre de destruction, commencée par les Arabes, fut achevée par nos troupes. Les établissements militaires d'Abd-el-Kader furent rasés.

Un coup terrible venait d'être porté à la puissance de l'émir. L'armée quitta Mascara le 9 décembre, et rentra le 12 à Mostaganem. Pendant cette expédition, qui avait duré quinze jours, elle avait supporté de grandes fatigues et vaincu tous les obstacles avec une constance qui ne s'était pas démentie un seul instant. On vit même nos soldats chercher à adoucir, autant que possible, la misère de la population qui les suivait; non-seulement les cavaliers placèrent des femmes et des enfants sur leurs chevaux; mais les fantassins, et surtout les zouaves, qui formaient l'arrière-garde, n'hésitèrent point, malgré leur extrême fatigue, à prendre aussi des enfants sur leurs épaules et sur leurs sacs alourdis par cent cinquante cartouches, car il avait fallu

Digitized by Google

soulager les chameaux qui portaient les munitions de guerre.

Le prince avait fait dans cette campagne un pénible et glorieux apprentissage de la guerre. Sa place, marquée à côte du maréchal, devait toujours être belle et périlleuse. Sa blessure au combat de l'Habrah fut à la fois un privilége de son rang et le prix de son noble courage. Dans toutes les journées de cette expédition, il montra le plus patriotique dévouement et une tranquillité stoïque, sur la couche dure du bivouac comme au milieu de l'action, comme dans les rudes fatigues des marches et des campements. « Il fallait le voir, ont raconté depuis nos soldats, avec son képy rouge, son burnous blanc qui le désignait de loin aux balles des Arabes, il fallait le voir au milieu de nos rangs, le teint hâlé comme nous, soit qu'au fort de l'action il s'élançât, avide de danger, l'épée à la main, soit encore qu'au milieu d'une route pénible, dévoré par le soleil africain, il conservât cette gaîté insouciante, ce calme des âmes fortes que rien ne peut ébranler [1]. »

[1] On lit à ce sujet dans une vie du duc d'Orléans :

« La marche fut longue, pénible, remplie de privations de tout « genre. Dans ce cortége guerrier, le prince se faisait remarquer « par sa bonne grâce, par son dévouement, par sa générosité

Digitized by Google

Échappé aux balles des Arabes, le duc d'Orléans n'échappa point à l'influence meurtrière du climat. Il fut atteint par la fièvre d'Afrique, et peu s'en fallut qu'il ne succombât à ses violentes attaques. Sa vigoureuse constitution le sauva, mais il fut emporté mourant sur le vaisseau qui devait le ramener en France; avant de partir, il adressa à ses frères d'armes cette lettre d'adieu:

« Mostaganem, 13 décembre 1835.

« Je ne puis, mon cher Maréchal, m'éloigner du corps expé-
« ditionnaire de Mascara, sans demander au digne chef qui l'a
« conduit à la victoire d'être mon interprète auprès des chefs de
« toutes armes qui le composent. Veuillez, en leur transmettant
« mes adieux, leur dire que je m'estime heureux d'avoir été té-
« moin de leur courage dans les combats, de leur patience dans
« les fatigues. Je m'empresserai d'en rendre compte au Roi, mon
« père, et je ne doute pas que la France n'apprécie les obstacles
« et les difficultés du triomphe dans lequel vos habiles combi-
« naisons ont été secondées par le courage des troupes. »

Le duc d'Orléans, dont les instincts étaient éminemment nationaux, avait compris que l'Algérie de-

« chevaleresque; il se contentait du pain du soldat, et il buvait
« de leur eau quand il y avait de l'eau; à qui était blessé, il cé-
« dait sa tente, son lit ou son cheval; il était levé le premier et
« couché le dernier; il excitait par sa présence autant que par
« ses discours, chacun à bien faire. »

Digitized by Google

vait être pour la France un élément de grandeur et de force; il avait compris que la terre qui renfermait les ossements de tant de milliers de braves, devait être à *jamais française;* et, dans toutes les circonstances, on le vit associer à la défense des intérêts de nos soldats, celle d'un pays où ils avaient pu ajouter à notre gloire. Il était sans cesse ramené par toutes ses pensées, par toutes ses sympathies, au milieu de l'armée d'Afrique, et il brûlait d'acquitter la promesse qu'il lui avait faite de revenir partager encore une fois ses travaux et ses périls. L'occasion ne devait s'en offrir que quelques années après; de graves obstacles s'opposèrent à son départ [1], mais sa volonté sincère et forte les surmonta tous. Il s'arracha à sa famille, aux plus tendres et aux plus puissantes affections, à des joies toutes nouvelles pour lui, aux embrassements du fils que Dieu venait de lui donner, et il tou-

[1] On lit dans une vie du duc d'Orléans :

« Le Roi s'opposait à ce départ, la reine pleurait à l'avance, le « conseil des ministres résistait; mais le prince royal restait « ferme dans sa volonté. Alors, en désespoir de cause, la reine « éplorée s'adressa à la duchesse d'Orléans, la priant et la sup- « pliant d'empêcher ce départ au nom de son fils. Mais la prin- « cesse, digne de sa fortune, digne de son noble époux, n'opposa « à cette résolution bien arrêtée qu'un front calme et serein. »

Digitized by Google

cha de nouveau la terre d'Afrique le 27 septembre 1839[1].

[1] Voici une lettre que M. le duc d'Orléans écrivait, au moment de partir une seconde fois pour l'Afrique, à M. le général Létang. Cette lettre peint admirablement les sentiments du prince :

« Après bien des vicissitudes et des efforts contraires dont je « vous épargne le récit, mon général, j'ai obtenu d'aller acquit- « ter, comme un homme d'honneur doit le faire, l'épée à la « main et dans les rangs de l'armée, l'engagement que j'ai con- « tracté, en Afrique, lors de mon dernier voyage. Je pars sur-le- « champ, de peur qu'on ne revienne sur cette décision ; mais je « pars à de telles conditions que, pour m'y soumettre, il m'a « fallu mon inébranlable volonté de tout sacrifier au plus sacré « de tous les devoirs, à l'accomplissement d'une promesse d'hon- « neur. Ne regrettez donc pas, mon cher général, de ne pas venir « avec moi ; pour moi, personnellement, je le regrette vivement, « car je vous apprécie à toute votre valeur et vous suis attaché ; « mais pour vous (avec les exigences auxquelles j'ai dû, pour « obtenir ma place de bataille pour la troisième fois à l'armée « d'Afrique, me soumettre), il n'y aurait eu rien à faire qui ne fût « au-dessous de ce que vous avez déjà fait.

« Adieu, mon cher général, je penserai souvent à vous au mi- « lieu des troupes que vous avez toujours si bien guidées.

« Signé : FERDINAND.

« A monsieur le général de Létang, à Arras. »

Digitized by Google

II.

EXPÉDITION DES PORTES-DE-FER.

Une nouvelle et importante expédition avait dû être préparée. La France, en plaçant sous son gouvernement direct tout le territoire soumis précédemment à Achmet Bey, en instituant, le 30 septembre 1838, des Kabyles pour administrer les différents arrondissements qu'elle avait déterminés, s'était imposé l'obligation de faire reconnaître par toutes les tribus les chefs auxquels elle avait donné l'investiture. Le moment avait paru opportun à l'illustre maréchal Valée pour franchir le Biban et reconnaître la grande communication qui doit réunir Alger à Constantine. C'est à cette brillante expédition que le duc d'Orléans avait résolu de s'associer.

Le prince, avant de se rendre à Constantine, visita Bougie et Djigelly. Arrivé à Bougie le 7 octobre, il inspecta les fortifications de ce point, célèbre déjà par les combats meurtriers dont il avait été le

Digitized by Google

théâtre et qui doit acquérir une grande importance, lorsque la Kabylie sera entièrement soumise et domptée. De Bougie le duc d'Orléans se rendit à Djigelly qui lui offrait un souvenir historique et intéressant pour un fils de France. C'est à Djigelly, en effet, que, sous les ordres de M. de Beaufort, avait débarqué en 1664 le régiment Royal, ce glorieux aïeul du 23e. Le prince visita les nouvelles fortifications dressées par nos troupes en grande partie sur les tracés de Duquesne et de M. le duc de Beaufort, et passa en revue la légion étrangère.

Le 8 octobre, M. le duc d'Orléans débarqua à Stora, où l'attendaient M. le lieutenant général Galbois, alors commandant de la province de Constantine, et les principaux chefs de cette province, au nombre desquels étaient les chefs du désert. Ils venaient lui faire hommage de leur soumission à la France. De Stora, le prince se rendit à Philippeville, établissement entièrement nouveau, et dont les rapides développements appelaient l'attention. Le 10, il continua sa marche vers Constantine, en traversant les camps d'El-Arouch, les Tonnietts et Smendou. Dans la matinée du 12, il atteignit la vallée du Rummel, aux rives couvertes de palmiers, de cyprès, d'orangers, d'oliviers; et après avoir parcouru pendant une heure cette oasis, il se trouva

Digitized by Google

tout à coup en vue de Constantine et de ses redoutables escarpements.

Le tableau qui se déroulait alors était à la fois imposant et pittoresque. Sur tous les points de la route apparaissaient les chefs Kabyles, au burnous rouge, descendant des montagnes pour saluer le Prince. De tous les côtés de la vallée débouchaient incessamment des flots de populations arabes et européennes, qui frappaient l'air de son nom dans vingt idiomes différents. Un magnifique soleil d'Afrique animait encore cette scène.

Le général Galbois, qui avait devancé le Prince royal, lui présenta bientôt toutes les grandes députations de la ville et de la province. Il se passa en ce moment une scène touchante.

Le Cheik-el-Beleb, chef de la religion à Constantine, vénérable vieillard, âgé de plus de quatre-vingts ans, s'était fait porter, par ses enfants, jusqu'à l'arc de triomphe dressé à quelque distance de la ville pour être le premier à bénir l'arrivée du Prince royal. Depuis plus de quinze ans, accablé, enchaîné par les infirmités, il n'avait franchi les portes de Constantine. Le spectacle de ce vieillard austère, de ce chef de leur religion, triomphant de ses maux pour se rendre au-devant du fils du roi des Français, comme autrefois le grand prêtre

Digitized by Google

Gaddus, au-devant du conquérant macédonien, avait enflammé les indigènes. Diverses corporations s'étaient groupées autour de lui et donnaient à sa démarche un caractère encore plus solennel.

Le Prince royal en fut ému jusqu'aux larmes, et il en témoigna vivement sa reconnaissance au Cheïk-el-Beleb.

Les remparts de Constantine ont reçu cette inscription glorieusement mémorable :

« *Aux braves morts devant Constantine, en* 1836 « *et* 1837. »

La première visite du duc d'Orléans fut pour cette brèche où semblent revivre tant de nobles dévouements, et qui avait été témoin de tant de trépas héroïques. De là, il rentra dans la ville par la porte qui a reçu le nom de l'illustre vainqueur de Constantine, et arriva, non sans peine, au palais du Bey ; une foule immense se pressait sur son passage. Chaque minaret, chaque porte, chaque fenêtre avait son drapeau tricolore, et les vieilles arcades romaines, dont les ruines gigantesques frappent encore d'étonnement et d'admiration, devenues des arcs de triomphe, portaient, encadrés dans des palmes vertes, les noms d'*Anvers* et de *Mascara*.

Digitized by Google

Les établissements publics, et notamment les hôpitaux furent, dans cette ville, l'objet de la sollicitude du Prince. Il laissa partout sur son passage des traces de sa bienfaisance éclairée; mais les opérations militaires l'appelèrent bientôt à Sétif. Il traversa, en s'y rendant, Milah et Djimilah. A Djimilah, de magnifiques ruines romaines, qui attestaient la grandeur passée de cette ville, enchantèrent les regards de l'armée : c'étaient un temple, un théâtre, deux mosaïques, et surtout un arc de triomphe si admirablement conservé, que le Prince conçut un moment la pensée hardie d'en numéroter les pierres, et d'envoyer tout entier en France ce trophée de granit. Il inscrivit son nom sur une des colonnes intérieures [1].

Le 21, le duc d'Orléans arriva à Sétif où se trouvait réunie la colonne expéditionnaire [2].

[1] *Voy.* ci-après, note A.

[2] Voici l'organisation de l'armée :

Commandant en chef : Maréchal, comte Valée. — Chef d'état-major : général Desalles.

1re Division : *Duc d'Orléans.* — Aides-de-camp : lieutenant général Baudrand, lieutenant général Marbot. — État-major : colonel Gérard. — Officiers d'ordonnance : chef d'escadron de Montguyon, de Chabaud-Latour, d'Elchingen, capitaines Bertin de Vaux et Munster. — Commandant d'artillerie : capitaine Jorry. —

Digitized by Google

Sétif avait été choisie pour lieu de réunion, comme le point stratégique du plateau qui s'étend entre les monts Aurès et la première chaîne de l'Atlas; toutes les routes qui mènent au Biban passent sous le canon de ce fort; les communications qui conduisent de Constantine à Bougie, à Zamorah, à la partie du désert qui se prolonge derrière les montagnes d'Ouernougah, viennent aboutir aux ruines de l'ancienne *Sitifis-Colonia*. Cette position devenait naturellement la base temporaire des opérations de l'armée dans le sud de la province.

— Commandant le génie : capitaine Devaux. — Sous-intendant militaire : Darrican. — Chirurgien : docteur Pasquier. — Troupes : 2e léger, 23e de ligne, 1er escadron du 1er régiment de chasseurs, 1er et 2e escadrons du 3e chasseurs, spahis de Constantine, 2e et 3e section d'artillerie de montagne, compagnie de sapeurs du génie.

2me Division : *Lieutenant général baron Galbois.* — Chef d'état-major : capitaine de Biarre. — Officiers d'état-major : capitaine Robert, lieutenant Besson. — commandant l'artillerie : lieutenant Laportalière. — Commandant le génie : capitaine N. — Sous-intendant militaire : Robert. — Chirurgien : Viton. — Troupes : 17e léger, 1er bataillon du 22e de ligne, détachement du 3e d'infanterie légère d'Afrique, bataillon turc, 7e compagnie de sapeurs du génie (1er bataillon, 2e régiment), 1re section de la batterie de montagne, 3e, 4e et 5e escadrons du 3e régiment des chasseurs, spahis irréguliers.

Digitized by Google

Toutes les mesures furent prises par le maréchal Valée pour assurer le succès de ces opérations.

La colonne expéditionnaire qui s'était mise en mouvement le 25, se rapprocha, le 27, des montagnes du Dra-el-Amar qui touchent au Biban. Jusqu'à ce moment on lui avait laissé ignorer sa destination ; on lui apprit enfin qu'elle était appelée à franchir les Portes-de-Fer : à cette nouvelle elle laissa éclater toute sa joie.

Un ordre du jour (28) fit connaître que la division du duc d'Orléans passerait les Portes pour se rendre à Alger par les vallées de l'Ouad-Beni-Mansoura et de son affluent l'Ouad-Hamza, et que la division Galbois rentrerait dans la Medjana pour continuer les travaux commencés à Sétif. Les officiers de tous les corps de cette division vinrent prendre successivement congé du Prince royal. Tous ces braves montrèrent une profonde douleur de ne pas continuer de marcher avec lui et d'être forcés, pour leur part, de renoncer à une entreprise qui saisissait si vivement les imaginations; mais la tâche qui leur était réservée était belle aussi, et la certitude que le Prince signalerait leurs titres à l'estime du pays et aux récompenses qu'ils auraient méritées fut pour eux une puissante consolation.

Digitized by Google

Le duc d'Orléans, après avoir reçu des chefs kabyles le tribut qu'ils payent au souverain lorsqu'il se rend près d'eux, se dirigea vers le Biban. La tête de colonne était précédée par les chefs connus sous le nom de *Cheicks des Portes-de-Fer*. La petite armée se trouva bientôt devant ce passage redoutable, dont il convient de donner ici une brève description.

Le chaînon de l'Atlas, qui a reçu le nom de *Portes de Fer*, est formé par un immense soulèvement qui a relevé verticalement les couches de rochers, horizontales à l'origine. L'action des siècles a successivement enlevé les portions de terrain qui réunissaient autrefois les bancs de Roches, et elles présentent ainsi aujourd'hui une suite de murailles verticales qu'il est presque impossible de franchir, et qui se prolongent au loin en se rattachant à des sommets d'un accès plus difficile encore. Au milieu de cette chaîne coule l'Oued-Biban (Ouad-Boukoton), ruisseau salé qui s'est frayé passage à travers un lit de calcaire noir, dont les faces verticales s'élèvent à plus de cent pieds de hauteur et se rattachent, par des déchirements inaccessibles, aux murailles qui couronnent les montagnes. Le passage, dans trois endroits, n'a que quatre pieds de largeur; il suit constamment le lit de la rivière torrentueuse qui

Digitized by Google

l'a ouvert et qui amène des cailloux roulés, lesquels rendent très-pénible la marche des hommes et des chevaux. Dès que les pluies augmentent le volume des eaux, le passage devient impraticable; le courant, arrêté par les rétrécissements auxquels on a donné le nom de Portes, élève quelquefois les niveaux de la rivière jusqu'à trente pieds au-dessus du sol; elle s'échappe ensuite avec violence par une étroite vallée qu'elle inonde entièrement. Ce célèbre passage n'a point d'autre issue, et ceux qui le voient le trouvent encore plus difficile que la renommée ne le leur avait appris.

Telle est la route périlleuse que les Turcs avaient tracée pour se rendre d'Alger à Constantine. Les Romains ne paraissent point avoir suivi cette voie. On n'y trouve, du moins, aucun vestige de leur domination.

L'avant-garde avait reçu l'ordre de se jeter à travers le défilé et d'occuper immédiatement les crêtes qui commandent la sortie; trois compagnies d'élite devaient en faire autant à droite et à gauche, pendant le passage du reste de la division et du convoi. Ces dispositions qui prévenaient et déjouaient toute attaque, furent couronnées d'un plein succès. Quelques coups de fusil, tirés de loin par des maraudeurs et qui n'atteignirent personne,

Digitized by Google

protestèrent seuls contre la présence de notre colonne. Le passage dura quatre heures. Les soldats firent continuellement retentir leurs cris sous ces rochers immenses, et nos sapeurs, pour y perpétuer le souvenir de cette glorieuse expédition, gravèrent sur leurs flancs une inscription d'une simplicité éloquente :

Armée française, 28 *octobre* 1839.

La colonne déboucha de ce sombre défilé dans une délicieuse vallée, et retrouva avec une joie nouvelle ce soleil éclatant qui lui manquait depuis plusieurs heures. Bientôt elle gagna la grande halte : chaque soldat agitait dans ses mains, en guise de trophée, une palme arrachée au tronc de palmiers séculaires qu'avait si longtemps protégés l'ombre redoutable des Bibans. La gaieté de tous faisait de cette journée une journée de fête. De toutes parts nos baïonnettes brillaient sur les hauteurs... Un orage, éclatant soudain, vint ajouter encore son étrange magie à cette scène déjà si pittoresque et si grandiose : les éclats redoublés de la foudre se mêlèrent aux accords de la musique guerrière, et le soldat, ému et étonné, sentit encore plus profondément la nouveauté et la grandeur de l'entreprise qu'il avait si heureusement accomplie.

Digitized by Google

La colonne se remit en marche, se dirigeant sur Hamza ; le mauvais temps la força de bivaquer sur les bords de l'Oued-Malehh, à deux lieues des Bibans. Le lendemain (29), après avoir traversé une vaste forêt, où l'on rencontre en abondance de belles essences résineuses dont les troncs sillonnés annoncent l'industrie des habitants, l'avant-garde couronna un mamelon devant lequel se déployèrent deux magnifiques vallées dominées par le Jurjura, et qui, se réunissant en une seule, au confluent de l'Oued-Beni-Mansoure et de l'Oued-Malehh, vont se perdre vers Bougie. L'armée apercevait devant elle, et à peu de distance, six grands villages bien construits, entourés de jardins, et pittoresquement groupés sur les dernières hauteurs. Au loin, à gauche, se déployait sur le revers opposé une ville qui, à en juger par ses deux minarets, devait avoir quelque importance et quelque étendue. La vallée, couverte d'oliviers et régulièrement cultivée, annonçait l'industrie et la richesse des populations. Les nombreux habitants des villages se détachaient par groupes devant leurs maisons, évidemment surpris de l'arrivée d'une colonne dont ils n'avaient pas soupçonné l'approche. Un mouvement rapide de notre cavalerie rendit leur fuite impossible ; les chefs vinrent demander l'a-

Digitized by Google

man; les Arabes s'empressèrent d'approvisionner l'armée, qui n'eut pas à tirer un seul coup de fusil. L'aspect des villages qu'elle traversa révéla de plus en plus une population industrielle. Les innombrables oliviers de la vallée, tous greffés avec soin, un grand nombre de pressoirs qui se faisaient également remarquer, donnèrent lieu de penser que les Beni-Mansoure fournissaient au marché d'Alger la plus grande partie de l'huile qui s'y consomme.

La colonne avait suivi, depuis Sétif, la grande voie qui conduit de Constantine à Médéah par les plaines élevées de la Medjana et de l'Oued-Beni-Mansoure; pour se rapprocher d'Alger et franchir la première chaîne de l'Atlas, elle devait tourner au nord, à la hauteur du fort de Hamza, et se porter ensuite de la vallée de l'Ouad-Hamza dans celle de l'Ouad-Beni-Djaad, cours d'eau qui, réuni à l'Ouad-Zeitoum, forme la rivière des Issers. On avait pu craindre que le kalifah d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, ayant des intentions hostiles contre la colonne, se serait établi sur le plateau du fort d'Hamza pour barrer la route d'Alger. Prévenant cette manœuvre, le maréchal prescrivit au duc d'Orléans de réunir les compagnies d'élite de sa division, toute la cavalerie et deux obusiers de montagne, de partir de

Digitized by Google

Ref-Rajellah, le 30, une heure avant le jour, et de se porter rapidement sur Hamza ; il se réserva de conduire lui-même le reste de la colonne et de soutenir le prince si le combat s'engageait.

Le duc d'Orléans marcha rapidement sur Hamza. Au moment où la tête de colonne débouchait dans la vallée de ce nom, Achmet-Ben-Salem parut sur la crête opposée à celle que suivait la colonne française. Le prince, après avoir fait occuper fortement par son infanterie les hauteurs qui dominent l'Ouad-Hamza, lança sa cavalerie dans la vallée. Les chasseurs et les spahis, conduits par le colonel Miltgen, gravirent rapidement la berge sur la crête de laquelle se montraient les cavaliers de Ben-Salem. Ceux-ci se replièrent sans tirer un coup de fusil ; le kalifah, dont on apercevait les drapeaux, averti que le prince se dirigeait sur Alger, donna l'ordre à sa cavalerie de se retirer, et se porta vers l'ouest, du côté de Médéah, renonçant au projet qu'il avait eu sans doute de défendre la position de Hamza.

Dès que la cavalerie eut couronné les hauteurs que les Arabes abandonnaient, le prince qui s'y était porté de sa personne, fit donner l'ordre à son infanterie de remonter la vallée et d'occuper Hamza. L'avant-garde s'établit autour de ce fort que l'on trouva complétement abandonné.

Digitized by Google

Après avoir bivaqué sur la rive gauche du ruisseau de marbre, la colonne prenant au nord, se rapprocha (31) de la tribu des Beni-Djaad qui, de tout temps, s'était montrée hostile. L'on manœuvra avec plus de circonspection encore que les jours précédents, et l'on prit des mesures pour qu'en cas de combat la marche du convoi ne fût pas retardée.

Ces précautions n'étaient pas inutiles. Au moment où l'arrière-garde descendait les derniers contreforts du défilé de Draa-el-Abagal, quelques cavaliers parurent sur les crêtes, et firent feu sur nos troupes. M. le duc d'Orléans, qui se porta rapidement à l'arrière-garde, reconnut promptement qu'une faible partie de la population prenait part à cet acte d'hostilité, et après avoir fait répondre par quelques coups de fusil, il prescrivit à la colonne de continuer sa marche.

La division vint faire une grande halte sur la rive droite de l'Ouad-Beni-Djaad; quelques cavaliers ne tardèrent pas à se montrer derrière l'arrière-garde, formée par le 2e léger; leur nombre augmenta peu à peu, et ils commencèrent à tirer sur l'infanterie qui couvrait le convoi. Les Arabes se prolongèrent ensuite par leur droite, et vinrent s'établir, au moment où la colonne se remettait en route, sur un mamelon qui dominait la plaine. Le prince ne vou-

Digitized by Google

lut pas les laisser dans une position d'où ils pouvaient inquiéter le flanc droit de la colonne, et il ordonna au colonel Miltgen de gravir cette hauteur avec sa cavalerie, en tournant la gauche des Arabes pour les rejeter dans le ravin. Les Arabes furent promptement culbutés. M. le duc d'Orléans fit continuer encore pendant quelque temps le feu de l'infanterie ; il prescrivit ensuite de tirer deux obus sur un groupe de cavaliers qui se montraient vers la gauche ; les Arabes s'arrêtèrent immédiatement, et la colonne continua tranquillement sa marche.

Le lendemain (1er novembre,) les excellentes dispositions prises par M. le duc d'Orléans, maintinrent les Arabes à distance, et la colonne s'établit le même jour sous le canon du Fondouck.

Ainsi se termina cette entreprise mémorable à laquelle le concours du prince avait donné un caractère encore plus grave et plus solennel. Elle complétait admirablement l'œuvre de la prise de Constantine, et, en illustrant nos armes d'un nouvel éclat, elle prouvait aux populations arabes notre ferme volonté d'établir notre domination sur tous les points du territoire conquis. Elle devait exercer une heureuse influence sur nos établissements de l'ouest de la province de Constantine, et

Digitized by Google

ces résultats, malgré quelques événements contraires, ont été en effet réalisés.

La ville d'Alger apprit en même temps par les troupes qui rentraient victorieuses dans ses murs, l'expédition hardie des Portes-de-Fer, et son heureux dénoûment; jamais événement plus important et plus imprévu n'avait ému sa généreuse population; jamais un gage plus éclatant de stabilité n'avait été donné à la colonie.

La division du prince s'était mise en marche pour Alger, en suivant la belle route construite par l'armée pour relier la capitale aux camps qui couvraient alors à l'Est la plaine de la Mitidja. S. A. R. avait voulu conserver encore le commandement des troupes qui avaient fait la campagne sous ses ordres. Elle tenait à donner un dernier témoignage d'intérêt aux soldats en les ramenant jusqu'aux portes d'Alger.

Lorsque la colonne arriva à la hauteur de la Maison-Carrée, le jeune général la fit serrer en masse, réunit autour de lui les officiers de tous grades et leur adressa cette allocution :

« Messieurs,

« En vous faisant mes adieux au moment d'une séparation que « je vois arriver avec regret, je suis heureux de pouvoir vous re- « mercier du concours que vous m'avez prêté, et du dévouement

Digitized by Google

« que vous apporté à la belle entreprise que l'habileté consom-
« mée du chef illustre qui nous commande, et un concours par-
« ticulier de circonstances heureuses, nous a permis d'accomplir
« avec un si éclatant succès. L'honneur d'avoir marché à votre
« tête dans cette circonstance mémorable sera toujours un des
« plus beaux souvenirs de ma vie. Votre campagne est finie au-
« jourd'hui, messieurs ; ma tâche à moi va commencer, c'est de
« faire connaître les titres que vous acquérez chaque jour à
« la reconnaissance de la patrie et aux récompenses du roi
« dans ce pays difficile, où tout s'use, excepté le cœur des hom-
« mes énergiques comme vous. En cessant d'être votre chef et le
« compagnon de vos travaux, je resterai l'ardent défenseur de
« vos droits. La cause est bonne : puissé-je la gagner ! Je dirai
« toutes les grandes choses que l'armée a faites en Afrique, toutes
« les épreuves qu'elle subit avec un dévouement d'autant plus
« admirable qu'il est souvent ignoré et quelquefois méconnu.
« Dans les pays inconnus que nous avons traversés ensemble,
« je ne me suis pas cru absent de la France, car la patrie est
« pour moi partout où il y a un camp français ; je ne me suis pas
« cru éloigné de ma famille, car j'en ai trouvé une au milieu de
« vous, et parmi les soldats dont j'ai admiré la persévérance dans
« les fatigues, la résignation dans les souffrances, le courage
« dans le combat. La plupart d'entre vous ont déjà presque en-
« tièrement payé dans ce pays la dette que leur a imposée le ser-
« vice de la patrie ; et si de nouvelles circonstances me rappe-
« laient en Afrique, je n'y retrouverais que de nouveaux régi-
« ments auxquels vous avez montré l'exemple ; mais partout où
« le service de la France vous appellera, vous me verrez accou-
« rir au milieu de vous, et là où sera votre drapeau, là sera tou-
« jours ma pensée. »

Le prince voulut ensuite défiler à la tête de ses

Digitized by Google

soldats devant le gouverneur général, pour lui témoigner combien il avait été heureux d'être l'un des chefs de cette mémorable expédition, et lui remettre, pour ainsi dire, les troupes dont le commandement lui avait été confié. Un spectacle admirable s'offrit alors à tous les regards, la colonne se déployait majestueusement sur une hauteur au pied de laquelle s'étend la vaste plaine de la Mitidja ; à sa tête marchait le prince, objet de tant de vœux et de tant d'espérances, qui venait d'illustrer encore par de nouveaux combats et la conquête d'un vaste territoire, sa brillante et pure renommée. Au moment même où défilait l'armée de terre, les bateaux à vapeur qui avaient transporté les troupes à Philippeville, et contribué par le zèle de leurs équipages au succès de l'expédition, se montraient au cap Matifou, et venaient paisiblement mouiller dans le port d'Alger. La marine semblait ainsi réclamer sa juste part dans ce succès et rappeler que les deux armées sont solidaires de dévouement et de gloire.

La colonne, après avoir fait halte pendant une heure à la Maison-Carrée, se dirigea sur Alger. Le prince, accompagné du maréchal et d'un brillant état-major, marchait à sa tête. Le cortége se grossit d'un grand nombre d'officiers qui accouraient de toutes parts au-devant de S. A. R. Les popula-

Digitized by Google

tions européenne et indigène faisaient entendre de longues et solennelles acclamations. Au milieu de ces cris de triomphe, les corporations de Kabyles, de Biskris, de Mozabites, se présentèrent successivement, précédées par des musiques indigènes, et témoignèrent l'admiration que leur inspirait le succès d'une entreprise dont les traditions n'avaient point laissé d'exemple. La France semblait avoir pris une seconde fois possession de l'Algérie, et gravé en caractères ineffaçables sa souveraineté sur les Portes-de-Fer. L'éloge du duc d'Orléans était dans toutes les bouches. A la porte d'Alger il fut reçu par M. le directeur de l'intérieur et toutes les autorités civiles qu'accompagnaient les principaux habitants de la ville et un grand nombre de colons. M. le comte Guyot adressa au prince l'allocution suivante :

« MONSEIGNEUR,

« La population d'Alger, heureuse de posséder une seconde « fois Votre Altesse Royale dans ses murs, et des circonstances « qui l'y ramènent, se porte en foule au-devant de vous et des « braves qui vous accompagnent.

« Ses magistrats se sont empressés de la précéder, fiers de vous « complimenter les premiers sur le brillant succès d'une entre- « prise admirable par le courage et la résolution qui l'ont accom- « plie, comme par la pensée qui l'a conçue, qui aura pour l'ave- « nir de ce pays des résultats immenses, et va rehausser encore

Digitized by Google

« la gloire de Votre Altesse Royale et de l'armée, du Roi et de la « patrie.

« *Vive le Roi! vive le duc d'Orléans!*

« Et moi, monsieur, a répondu le Prince, je suis heureux de « l'accueil fait par la population d'Alger à l'armée qui vient d'ac- « complir encore une grande et difficile opération, et au chef « entreprenant et habile qui, en assurant le succès de cette belle « entreprise, vient d'ajouter à tous les services qu'il a déjà ren- « dus à la colonie. Pour ma part, je suis fier d'avoir pu associer « mes efforts à ceux des braves qui m'entourent, pour donner à « la colonie un nouveau gage de stabilité et d'avenir, sans com- « promettre une paix dont elle retire déjà de précieux avantages. « Je m'enorgueillis de rentrer par la bonne porte, par la porte « de terre, dans la capitale de cette nouvelle France que l'armée « a conquise, sillonnée de routes, couverte de beaux et d'utiles « travaux, et que vous saurez tous féconder, peupler, et rendre « digne de la mère-patrie. J'attends, comme vous, un grand effet « des circonstances qui me ramènent au milieu de vous; j'es- « père que c'est un grand pas fait vers le développement de cette « colonie à jamais française. J'espère que les résultats obtenus « feront des Algériens de tant d'hommes qui, jusqu'à présent, « n'ont pas eu foi dans l'Afrique; et je regarde comme un grand « honneur et un grand bonheur pour moi d'avoir pu concourir à « un des plus grands événements de ce siècle, à la conversion en « province française et civilisée de cette terre jusqu'à présent « barbare et hostile. »

Ce discours fut suivi de longues acclamations. Pendant quelques minutes les cris de : *Vive le roi! Vive le duc d'Orléans!* retentirent de toutes parts; et la foule, juste appréciatrice des services rendus,

Digitized by Google

voulut aussi témoigner par les cris de : *Vive le maréchal Valée!* la part qu'elle accordait à l'illustre gouverneur dans les progrès de la colonie.

(2 novembre). Le prince entra ensuite dans la ville. De toutes parts la population se pressait autour de sa personne; les Maures et les Arabes se montraient en grand nombre sur tous les points; on remarquait des femmes musulmanes, que la nouveauté et la grandeur de ce spectacle avaient attirées; d'autres femmes indigènes, enveloppées de leurs voiles blancs, jouaient sur des instruments du pays des airs de victoire particuliers à la nation. Le prince arriva, ou plutôt fut porté en triomphe jusqu'à la place du Gouvernement, où il se plaça vis-à-vis le pavillon de l'Horloge. Il n'avait pas voulu permettre que l'on fît évacuer la place, et les troupes furent obligées de s'ouvrir péniblement un passage pour défiler devant lui. Au milieu de cette foule si émue, si fière du succès que la France venait d'obtenir, s'avançaient, au son d'une brillante musique, d'intrépides soldats, dont le courage éprouvé par tant de combats et de travaux, venait d'ajouter une page nouvelle à l'histoire de leur régiment. Sur la rade, les bâtiments de la marine royale se couvraient de leurs pavillons de victoire; le canon des forts annonçait au loin qu'un

Digitized by Google

jour de triomphe brillait pour l'Afrique comme pour la France ; et tous ces hommages des peuples et des troupes s'adressaient à un jeune prince, qui, depuis neuf années, avait pris part, dans toutes les grandes circonstances, aux travaux et aux dangers de l'armée. Les soldats qui avaient servi sous ses ordres racontaient à leurs camarades les soins dont il les avait entourés pendant les longues journées de marche ; ils rappelaient son sang-froid et son courage dans les périls ; les officiers répétaient l'éloge fait par le maréchal des habiles dispositions du prince en présence de l'ennemi, et faisaient remarquer qu'en s'éloignant de sa personne pendant les heures de combat, il avait ainsi donné une grande preuve de sa confiance dans les talents militaires de Son Altesse Royale.

(4 novembre). La colonne, pour témoigner une fois de plus au jeune général toute son estime, avait résolu de lui offrir un banquet. L'Hôtel de la Régence, décoré pour cette fête, réunit les autorités civiles et militaires de l'Algérie, et tous les officiers supérieurs qui avaient fait avec le prince l'expédition du Biban. La population civile tenait à montrer les sentiments d'affection et de concorde qui unissent l'armée et le pays, et à prouver que les hommes de travail et de labeur savent parti-

Digitized by Google

culièrement apprécier l'admirable résignation et le brillant courage de nos soldats.

Au dessert, le président de la Chambre du commerce se leva, et, au nom de la colonie, porta le toast suivant :

« *Au Roi! au Roi! au père de la patrie!* car l'Algérie et la « France ne font qu'un dans son cœur, et les habitants des deux « contrées lui doivent un égal tribut d'affection et de reconnais- « sance. Notre amour de l'ordre et du travail est digne de ses « royales sympathies. Nos efforts seconderont ses vues pour la « prospérité de la colonie, et cet heureux concours enrichira « d'un nouvel et brillant fleuron la couronne de France. *Au « Roi! vers qui ses enfants de l'Algérie portent leurs espérances et « leurs vœux! Au Roi!*

Le prince répondit en ces termes :

« MESSIEURS,

« Je suis heureux de représenter le Roi dans cette belle « réunion, de pouvoir vous remercier en son nom de la santé « que vous venez de lui porter, et de vous assurer de sa constante « sollicitude pour nos possessions d'Afrique, qui sont désormais « un des premiers intérêts de la France. Ainsi que vous l'avez « dit, il confond dans son cœur la France d'Europe et cette « France africaine qui n'a d'autres limites que celles que nous nous « sommes nous-mêmes tracées ; et je suis certain d'être son fidèle « interprète en vous proposant ce toast :

« *A la prospérité et au développement rapide de la colonie fran- « çaise d'Afrique!* »

Digitized by Google

Les cris de : *Vive le roi! vive le duc d'Orléans!* recommencèrent après ce discours, et l'on entendit pendant longtemps les acclamations de la foule qui se joignaient à celles des convives.

Quelques moments après, un colon se leva et porta la santé de Son Altesse Royale :

« *Au duc d'Orléans!*

« Vous avez voulu, Monseigneur, faire vous-même une grande « enquête de nos besoins, des causes de nos revers et de nos « succès, des immenses ressources du pays, pour en doter à ja- « mais la fortune de la France.

« C'est dans ces vues, et non pour l'éclat d'une gloire passa- « gère, que vous avez parcouru des contrées encore inconnues « de nos armées ; et dans ce voyage, qui rappelle ceux du peuple « dominateur qui seul, avant les Français, ait colonisé l'Algérie, « vous avez gravé en caractères ineffaçables, sur les roches « de Biban, la prise de possession par la France. Près de cette « porte de terre, devenue glorieuse, vous avez salué Alger « de capitale d'un nouveau royaume. Il doit un jour doubler no- « tre patrie. Ce langage, qui nous a remplis d'enthousiasme, sera « compris de la France. Vous vaincrez l'ignorance et les préjugés « ennemis de l'Algérie, comme vous vaincriez ses autres ennemis ; « et sous vos auspices s'accomplira cette grande tâche, la gloire « de notre époque, la colonisation progressive et entière de toute « cette contrée. »

Le prince répondit :

« Je vous remercie, monsieur, d'avoir rendu justice à l'attache- « ment que depuis longtemps je porte à cette belle contrée. La

Digitized by Google

« conquête de l'Afrique est à mes yeux la plus grande chance « qui se soit offerte depuis longtemps à la France, qui a le senti- « ment et le besoin des grandes choses; et, selon moi, tous ceux « qui se consacrent à cette noble tâche ont bien mérité de la pa- « trie. Plus les travaux sont pénibles et les obstacles grands, et « plus aussi il faut honorer leur persévérance; car, dans une « société dont le travail est la loi fondamentale, chacun doit être « classé selon la part pour laquelle il contribue au bien général. « En retournant à Paris, je dirai ce que j'ai vu en Afrique; je dirai « le progrès rapide de nos établissements; je dirai le caractère « de permanence qu'une administration habile a donné à nos « possessions; je dirai les efforts intelligents et hardis d'une po- « pulation qui supplée par son activité au nombre qui bientôt « ne manquera plus. Cette vaste salle, dites-vous aujourd'hui, est « trop petite pour contenir tous les colons; puisse-t-il en être « bientôt de même de la Mitidja! »

Cette réponse fut suivie de longues et bruyantes acclamations, excitées surtout par l'espérance qu'avait fait naître le prince de voir bientôt la Mitidja appelée à la prospérité que son heureuse position lui promettait.

Le toast suivant fut ensuite proposé :

« *Au maréchal Valée, gouverneur général!*

« ..... Vous avez, monsieur le maréchal, affermi par votre puis- « sante épée, la domination française en Afrique. Devant la mar- « che triomphale de nos soldats, l'Arabe vient de s'arrêter, étonné « et impuissant. Aux trophées militaires vous voudrez joindre la « palme non moins précieuse de la conquête industrielle du pays. « Vous serez, monsieur le gouverneur, dignement secondé dans

Digitized by Google

« votre patriotique tâche par ces chefs d'administration qui, « sous vos ordres, rivalisent de zèle pour les intérêts civils de la « colonie, et qui, eux aussi, ont droit au juste tribut de notre « gratitude. C'est à vous, monsieur le gouverneur, que nous de- « vrons la colonisation, c'est-à-dire la mise en production du sol « le plus fertile. C'est une question d'honneur pour la France, de « gloire pour vous, de reconnaissance pour la colonie. *Au maré-* « *chal Valée !* »

Le maréchal répondit :

« MESSIEURS,

« Mes efforts ont toujours eu pour but le développement rapide « de la colonisation. L'Afrique a désormais traversé l'époque « d'épreuves qui marque la naissance de tous les grands établis- « sements coloniaux ; elle marche maintenant par sa propre « force, et nous touchons au moment où vos nobles efforts rece- « vront une glorieuse récompense. Fertiliser une terre stérile « depuis tant de siècles, appeler à la civilisation tant de peuples « barbares, c'est la mission qui convient à une grande nation : « vous la remplirez, messieurs, et la gloire que donnent les gran- « des entreprises s'attachera à vos noms. Pour moi, je suis heu- « reux que le roi ait daigné m'appeler à seconder vos efforts, et « je vous remercie du concours que vous avez bien voulu m'ac- « corder depuis que Sa Majesté m'a envoyé parmi vous. »

Enfin, pour que rien ne manquât à l'expression des sentiments qui animaient l'assemblée entière, un colon demanda à porter la santé de l'armée :

« *A l'armée !* »

Digitized by Google

M. le maréchal prit la parole au nom des soldats placés sous son commandement, et exprima en ces termes les sentiments qui vivent dans le cœur de ses frères d'armes :

« MESSIEURS,

« Je vous remercie, au nom de l'armée, du souvenir que vous « avez conservé des services qu'elle a rendus à la colonie. Depuis « neuf années que le drapeau français flotte sur cette terre d'Afri- « que si glorieusement conquise par nos soldats, le dévouement « des troupes ne s'est pas démenti un seul instant, et d'immenses « travaux exécutés avec une admirable activité leur ont, non « moins que de glorieux combats, acquis des droits à la recon- « naissance de la patrie. L'armée, dans l'Algérie, est un corps « producteur ; elle sait qu'elle partage avec vous la noble mission « d'appeler à la civilisation le vaste empire soumis désormais à « nos lois. Elle n'oubliera jamais les devoirs qui lui sont imposés, « et j'ai la profonde conviction que les colons trouveront tou- « jours dans nos rangs des amis sincères, des compatriotes « dévoués. »

Pendant les dernières heures de cette fête, le prince eut encore l'occasion de manifester, dans des entretiens particuliers, sa vive sympathie pour la colonie, et sa confiance dans l'avenir. Il rappela la sollicitude du roi pour cette nouvelle France; il répéta plusieurs fois que la création de l'Algérie serait une des gloires du règne de Sa Majesté ; et il

Digitized by Google

promit tout haut de continuer avec énergie l'œuvre de son père.

Son Altesse Royale, profondément touchée de l'accueil qu'elle avait reçu, voulut elle-même convier à une dernière réunion ses compagnons d'armes. Tous les officiers, sous-officiers et soldats de sa division vinrent s'asseoir au même banquet. Des détachements de tous les corps alors à Alger y furent également invités, et pour que le souvenir de cette fête vraiment nationale se gravât plus profondément encore dans les esprits, le prince eut aussi l'heureuse idée d'y appeler une partie des notables habitants qui lui avaient offert une fête la veille : ils représentaient, avec les autorités civiles, les populations de l'Algérie.

La place Bab-el-Oued avait été choisie pour salle de festin. Entre le Fort-Neuf et celui des Vingt-Quatre-Heures, un immense carré de tables avait été formé : trois mille deux cent quarante-deux couverts étaient dressés ; au centre étaient les officiers de tous grades ; Son Altesse Royale s'y était placée, ayant auprès d'elle le maréchal, gouverneur général, et le brillant état-major de la colonne. Le plus beau temps favorisait cette magnifique réunion, et le spectacle qui s'offrait à tous les regards était vraiment admirable. La population en-

Digitized by Google

tière de la ville s'était rangée sur la première pente de la montagne à laquelle Alger est adossée. Les jardins voisins avaient été envahis par la foule : les costumes de toutes les couleurs, de toutes les nations, se mariaient pittoresquement aux teintes vertes des arbres que surmontait, brillant de lumières, le minaret de Sidi-Abd-er-Rahman, mosquée révérée de l'Islam entier. Au nord, la mer, calme et majestueuse, semblait prendre part à cette fête; de nombreuses barques de pêcheurs, des bâtiments de commerce arrivant à Alger étalaient à l'horizon leurs blanches voiles; et pour compléter ce magnifique tableau, au milieu de la vaste enceinte, s'élevait le buste du roi, entouré de ces glorieux drapeaux confiés par lui à l'honneur de l'armée, et qui, depuis neuf années, avaient flotté noblement sur tous les points de l'Algérie.

A la fin du banquet, M. le maréchal se leva et porta la santé du roi. Ce toast fut accueilli avec enthousiasme; les musiques des régiments se mêlèrent aux cris des soldats et des spectateurs, et le canon annonça au loin les vœux que les soldats formaient pour le chef suprême des armées de terre et de mer.

M. le duc d'Orléans monta ensuite sur la table

Digitized by Google

à laquelle il avait été assis, et porta en ces termes la santé de l'armée :

« Au nom du Roi, je porte cette santé :

« *A l'armée d'Afrique et à son général en chef, le maréchal Va-*
« *lée, sous les ordres duquel elle a accompli de si grandes choses !*

« A cette armée qui a conquis à la France un vaste et bel em-
« pire, ouvert un champ illimité à la civilisation, dont elle est
« l'avant-garde ! A la colonisation, dont elle est la première ga-
« rantie !

« A cette armée qui, maniant tour à tour la pioche et le fusil,
« combattant alternativement les Arabes et la fièvre, a su affron-
« ter, avec une résignation stoïque, la mort sans gloire de l'hôpi-
« tal, et dont la brillante valeur conserve dans notre jeune armée
« les traditions de nos légions les plus célèbres !

« A cette armée, compagne d'élite de la grande armée fran-
« çaise qui, sur le seul champ de bataille réservé à nos armes,
« doit devenir la pépinière des chefs futurs de l'armée française,
« et qui s'enorgueillit justement de ceux qui ont déjà percé à
« travers ses rangs !

« A cette armée, qui, loin de la patrie, a le bonheur de ne con-
« naître les discordes intestines de la France que pour les mau-
« dire, et qui, servant d'asile à ceux qui les fuient, ne leur donne
« à combattre, pour les intérêts généraux de la France, que con-
« tre la nature, les Arabes et le climat !

« Au chef illustre qui a pris Constantine, donné à l'Afrique fran-
« çaise un cachet ineffaçable de permanence et de stabilité, et
« fait flotter nos drapeaux là où les Romains avaient évité de
« porter leurs aigles !

Digitized by Google

« C'est au nom du Roi, qui a voulu que quatre fois ses fils vins-
« sent prendre leur rang de bataille dans l'armée d'Afrique, que
« je porte ce toast.

« C'est au nom de deux frères dont je suis justement fier, dont
« l'un vous a commandés dans le plus beau fait d'armes que vous
« ayez accompli, et dont l'autre s'est vengé au Mexique d'être
« arrivé trop tard à Constantine, que je porte cette santé.

« C'est aussi, permettez-moi de vous le dire, comme lié d'une
« manière indissoluble à l'armée d'Afrique, dans les rangs de la-
« quelle je m'honore d'avoir marché sous les ordres de deux
« maréchaux illustres, que je porte cette santé :

« *A la gloire de l'armée d'Afrique, et au maréchal Valée, gou-*
« *verneur général !* »

Ces généreuses paroles, prononcées avec énergie, excitèrent dans l'armée et parmi la population les émotions les plus vives. L'air retentissait d'enthousiastes acclamations; le bruit du canon ne cessait de se faire entendre. Ce fut alors, et comme entraîné par les sympathies de cette foule immense, que le plus ancien des lieutenants qui avaient assisté à l'expédition, *M. Salaun Penquer*, s'approcha du prince, et lui offrit, au nom de ses camarades de tous les corps, au nom de l'armée qui l'entourait, une palme d'honneur cueillie sur les Portes-de-Fer mêmes.

« Monseigneur, dit M. Salaun-Penquer, cette palme vous est
« offerte par votre division. Cueillie au Biban par les mains de

Digitized by Google

« vos soldats, emblème de toutes les vertus guerrières dont vous « leur avez si noblement donné l'exemple dans la mémorable « expédition que nous venons de faire, ils ne doutent pas qu'elle « ne vous soit précieuse, et que vous ne l'acceptiez comme un « gage de leur amour et de leur reconnaissance. *Vive le duc « d'Orléans !* »

Le prince royal répondit en se tournant vers M. le maréchal :

« Monsieur le maréchal, vous avez été mon chef dans la mé- « morable circonstance dont cette palme est destinée à me retra- « cer le souvenir : le bonheur que j'éprouve à la recevoir serait « incomplet si votre suffrage ne se joignait pas à celui des braves « de qui je la tiens. Je vous demande la permission de l'accepter. »

— « La voix des soldats est la voix de Dieu, Monseigneur, » répondit le maréchal profondément ému, en faisant un signe d'assentiment.

Le prince royal se retournant alors vers les officiers et sous-officiers de sa division :

« Jamais, leur dit-il, jamais je ne pourrais vous exprimer com- « bien je suis ému et touché : je contracte en ce moment vis-à- « vis de vous une dette que je ne sais si je pourrai jamais acquitter. « Dans les moments difficiles je me rappellerai que j'ai reçu cette « palme de ceux dont l'héroïque persévérance emporta Constan- « tine d'assaut : dans les privations, je me rappellerai qu'elle me « fut donnée par des hommes dont aucune souffrance ne lassa « l'énergie; et quand, au jour du danger, je vous représenterai

Digitized by Google

« cette palme, vous vous souviendrez à votre tour que vous l'avez « cueillie dans les lieux réputés inaccessibles, et vous saurez « prouver alors que rien n'est impossible à des soldats français. »

M. le duc d'Orléans parcourut ensuite toutes les lignes de tables, parlant aux soldats, leur rappelant les campagnes qu'ils avaient faites ensemble, et laissant dans tous les esprits des souvenirs ineffaçables.

Le prince royal rentra en France [1]. Mais son séjour ne devait pas y être de longue durée. De graves événements allaient le ramener bientôt en Algérie.

[1] Son Altesse Royale quitta Alger le 7 novembre, à 3 heures du soir.

Digitized by Google

III.

EXPÉDITION DE MÉDÉAH.

On sait qu'Abd-el-Kader n'avait jamais supporté qu'impatiemment le traité de la Tafna. Son ambition aveugle le précipitait au-devant des périls que lui avait prédits M. le général Bugeaud[1]. L'expédition du Biban avait encore irrité son orgueil, car elle tranchait la question des limites, à l'est de l'Algérie, et consommait la prise de possession des communications entre Alger et Constantine. L'émir se voyait obligé de renoncer à ses prétentions sur cette immense étendue de territoire. Déjà depuis longtemps il ne dissimulait plus ses dispositions hostiles. Il s'était efforcé de soulever les populations de l'Est; plus heureux dans la province d'Oran, il était parvenu, par des moyens violents et cruels, à faire cesser les relations commerciales entre les tribus soumises à son autorité et les points occupés par la France. Il avait interné deux tribus

[1] *Voy.* ci-après, note B.

Digitized by Google

dont la fidélité lui paraissait douteuse. Enfin, il avait dégarni Tlemcen de ses canons, de ses postes et de ses bois de construction pour les transporter dans ses nouveaux établissements, dont les travaux se poursuivaient avec une activité menaçante.

Les premières hostilités ne tardèrent pas à éclater. Les Hadjoutes, comptant sur l'appui de l'émir, passèrent la Chiffa et portèrent leurs brigandages jusqu'aux portes d'Alger. Les combats de la Chiffa et de l'Ouad-el-Aleg précédèrent la déclaration de guerre de l'émir (décembre 1839). Abd-el-Kader ne craignit pas, en effet, d'écrire alors au gouverneur général pour lui annoncer le projet arrêté, disait-il, par tous les musulmans de recommencer la guerre sainte. Nos soldats, surpris par des attaques multipliées, furent dignes d'eux-mêmes; les colons, de leur côté, montrèrent dans ces circonstances difficiles, beaucoup de sang-froid et de courage. La province d'Oran était à son tour le théâtre d'engagements sérieux. Sur tous les points, Abd-el-Kader avait pris l'offensive, et nous avait suscité des ennemis. Ces événements, après deux ans d'une paix inquiète et douteuse, révélaient tout ce que notre position avait de faux et de précaire, et nous imposaient l'obligation d'abattre l'émir.

Un plan de campagne soumis par M. le gouver-

Digitized by Google

neur général (Valée), à l'approbation du ministre, devait avoir pour premier résultat l'occupation de Médéah et de Milianah, points importants par lesquels Abd-el-Kader entretenait ses communications avec l'Est. L'on s'attendait à une vive résistance, car l'ennemi était animé d'un violent fanatisme, et il avait augmenté, par toutes les ressources de l'art, les obstacles de la nature. Le Téniah de Mouzaïa avait été fortifié avec le plus de soin possible. Cette position formidable ne devait être emportée qu'après une lutte sanglante. De nouveaux combats, de graves périls, allaient illustrer nos armes. Dans ces circonstances, le duc d'Orléans ne pouvait être infidèle à ses engagements et à sa propre gloire. Il avait dit, après le passage des Portes-de-Fer, aux soldats de sa division :

« Partout où le service de la France m'appellera, « vous me verrez accourir au milieu de vous, et là « où sera votre drapeau, là sera ma pensée. »

Et il arriva (avril 1840), présentant aux légions son jeune frère le duc d'Aumale, noble émule, que ses généreux compagnons d'armes devaient bientôt avoir pour modèle.

Le corps expéditionnaire avait pris position sur la Chiffa de Koléah, au camp de Blidah. Il était fort d'environ 9,000 hommes de troupes de toutes

Digitized by Google

armes et composé des deux premiers bataillons de chasseurs des régiments de la 1re division, de trois bataillons de la 2e division, de deux bataillons du 17e léger, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, et de huit cents chevaux appartenant aux régiments de marche; quatre pièces de campagne, quatorze obusiers de montagne et un bataillon de sapeurs du génie, marchaient avec lui. — De son côté, Abd-el-Kader avait convoqué à la guerre sainte tous les cavaliers de la plaine du Chéliff, et avait rassemblé toute son infanterie régulière. Ses forces devaient s'élever à environ 12,000 cavaliers et à 6 ou 7,000 fantassins.

L'armée passa la Chiffa (27 avril), marchant sur quatre colonnes. M. le duc d'Orléans formait l'avant-garde avec la 1re division; d'autres corps étaient commandés par les généraux Schramm, Rumigny, et par M. le colonel Lamoricière. Le prince avait l'ordre de se diriger vers le bois des Karésas, repaire des Hadjoutes. Vers quatre heures du soir, au moment où une partie de nos troupes arrivait sur ce point, le kalifah d'Abd-el-Kader à Milianah, M'Barek, parut avec toute sa cavalerie. M. le maréchal résout aussitôt de marcher à l'ennemi et fait connaître au duc d'Orléans que son intention est de le déborder par ses deux ailes et de

Digitized by Google

le rejeter sur les montagnes de Mouzaïa. Le prince, qui avait prévu ce mouvement, était déjà en marche dans la direction de la gorge de l'Ouad-Ger. Dès qu'il est à portée de l'ennemi, il le fait charger par le 1er régiment de chasseurs d'Afrique, à la tête duquel s'élance M. le duc d'Aumale. Ce mouvement a le succès le plus complet, et les Arabes sont rejetés sur la rive droite de l'Ouad-Ger. Mais, bientôt, profitant d'une marche rétrograde qui avait été ordonnée pour permettre à l'infanterie d'arriver, ils se préparent à reprendre leur camp. M. le maréchal presse alors la marche de l'infanterie, et après avoir fait reconnaître la position de l'Afroun, il dirige M. le duc d'Orléans sur la gauche de l'ennemi, pendant qu'il fait reprendre sur les autres points une vigoureuse offensive. En arrivant au pied des montagnes, nos soldats jettent sacs à terre, la charge bat sur toute la ligne, et l'ennemi est abordé à l'arme blanche avec un tel élan que, malgré les difficultés du terrain, la cavalerie arrive en même temps que l'infanterie sur les hauteurs de l'Afroun. Les Arabes sont de nouveau repoussés et culbutés dans la vallée de Bou-Roumi; ils ont beaucoup de monde hors de combat, et la nuit seule arrête notre poursuite. Dans cette journée, M. le colonel Delarue fut blessé à côté du prince royal.

Digitized by Google

Le 29, la colonne expéditionnaire quitte le camp de l'Afroun. La division de M. le duc d'Orléans formait l'avant-garde; elle se trouve bientôt en présence d'un corps nombreux d'ennemis et de toute la cavalerie régulière de l'émir. Le prince prend aussitôt toutes ses dispositions pour l'attaque, mais les Arabes se retirent précipitamment. Un engagement entre nos troupes et les Arabes sur un autre point assure encore ce jour-là à nos armes une grande supériorité.

Mais de graves nouvelles étaient arrivées à M. le maréchal gouverneur. L'on apprit à la fois et que la ville de Cherchell était attaquée par des forces considérables, et que des préparatifs formidables avaient été faits pour la défense du Téniah de Mouzaïa. Dans cette situation, M. le maréchal Valée crut devoir prendre l'avis du prince : « Attaquons toujours, dit le jeune général, avec des « soldats français on peut tout oser. D'ailleurs, ce « coup de main vigoureux portera l'effroi dans les « rangs des barbares, et de longtemps ils n'oseront « braver nos armes. » Mais avant d'entreprendre cette opération, le commandant en chef voulut dégager Cherchell et rappeler une partie des troupes que la tranquillité de la province d'Oran rendait inutiles. En attendant l'exécution de ces ordres, il

Digitized by Google

fallait opérer contre la cavalerie régulière arabe, qui ne pouvait prolonger la campagne que pendant quelques jours. Dans ce but, le corps expéditionnaire fut dirigé sur le gué qui se trouve auprès d'Haouch-Kludri. Dès que la 1re division eut traversé cette rivière, le prince royal la fit former sur la rive droite de manière à protéger le passage du convoi et de la 2e division que l'ennemi se préparait à attaquer vigoureusement. Un engagement très-vif eut lieu, en effet, quelques moments après. Les Arabes attaquèrent avec ardeur les troupes du général de Rumigny, et ce dernier fut légèrement atteint par une balle. Mais nous restâmes bientôt maîtres du terrain, et le corps expéditionnaire alla camper le même jour sur le Bou-Roumi.

Les jours suivants (1er au 7 mai), la colonne prend possession du camp de Mouzaïa, et divers mouvements de nos troupes ont pour but d'y introduire les approvisionnements destinés à Médéah. Dans ces mouvements, la division du duc d'Orléans formant l'arrière-garde est attaquée avec fureur par la cavalerie arabe. Mais Son Altesse Royale prend position, et les zouaves, sur lesquels l'ennemi essaya un hourra, le culbutent, lui tuent ou lui blessent beaucoup d'hommes et de chevaux.

Le corps expéditionnaire se dirigea ensuite sur

Digitized by Google

Cherchell (8 mai); il avait à traverser un pays habité par les Kabyles les plus farouches, et où nos armes n'avaient pas encore pénétré. Un premier engagement signale le passage de l'Ouad-Nador; mais le feu de l'artillerie contient les assaillants, et la colonne poursuit, sans trop d'obstacles, sa marche jusqu'à l'Ouad-el-Hachem. Ce point fut le théâtre d'un combat plus sérieux, où brilla l'intrépide valeur de nos officiers. Les hauteurs qui forment la berge gauche de cette rivière étaient fortement occupées par les Kabyles. Le Prince royal prescrit au général Duvivier de les faire attaquer par la droite et par la gauche. Cet ordre est promptement exécuté. Quatre compagnies du 2e léger suffisent pour enlever cette position; mais, emportées par leur élan, elles sont bientôt chargées par une masse énorme de Kabyles qui se forment en demi-cercle et essaient de les envelopper. La situation était critique. Mais nos braves soldats avaient à leur tête un chef intrépide, dont aucun péril n'étonne le courage. Le colonel Changarnier fait poser les sacs à terre, et place son détachement derrière la crête d'un mamelon. Au moment où les Kabyles allaient atteindre le sommet du plateau, cet officier général qui, ainsi que le commandant Vaillant, était resté à cheval, fait sonner la charge. Les soldats abordent

Digitized by Google

l'ennemi à la baïonnette et combattent corps à corps pendant quelques instants. Les Arabes ne peuvent résister; ils sont culbutés dans le ravin, et laissent sur le terrain vingt-six cadavres, parmi lesquels se trouvait celui de Berkani, cousin-germain du kalifah de Médéah.

Pendant que l'avant-garde combattait ainsi glorieusement, l'arrière-garde était elle-même inquiétée, et opposait aux Kabyles la même énergie et la même vigueur.

Arrivée à Cherchell (9 et 10 mai) qu'avait habilement défendue le brave commandant Cavaignac, la colonne reprit, avec les troupes venues d'Oran, la route de l'Haouch-Mouzaïa [1]. La division du duc d'Orléans formait l'avant-garde. Pendant cette marche, que rendait toujours difficile et périlleuse la présence des Arabes, les détachements de quelques bataillons ayant conservé trop longtemps leur position sur une hauteur, l'ennemi réunit toutes ses forces contre eux. Le général de Rumigny, dont la division formait l'arrière-garde, s'aperçoit du dan-

[1] L'haouch (ferme) de Mouzaïa était une des stations du bey d'Oran quand il venait apporter le tribut à Alger; son aga s'y rendait aussi tous les ans avec un corps de cavalerie pour lever les impôts sur les tribus environnantes; les chevaux étaient placés sous les arcades, et les hommes dressaient leurs tentes au milieu de la cour.

Digitized by Google

ger que couraient ces troupes, marche à leur secours, et après les avoir dégagées, continue son mouvement.

Quelques instants après, l'arrière-garde elle-même se trouvant engagée dans une gorge profonde, est violemment attaquée. Loin de s'émouvoir de ces attaques, le général de Rumigny, qui, à une longue expérience des champs de bataille de l'empire, unit une intrépidité calme, laisse l'ennemi s'emparer d'une ruine romaine qui domine la position. Puis il s'élance à la tête des soldats sur l'ennemi, le précipite dans le ravin et lui fait éprouver des pertes considérables.

Pendant cette marche pénible, les troupes formant l'arrière-garde, constamment harcelées, furent dignes de leur chef, et se conduisirent avec une énergie remarquable. Le corps expéditionnaire arrive enfin au camp de l'Haouch-Mouzaïa, préparé, par cette série de combats partiels, à la lutte sanglante et terrible qui allait s'engager sur le sommet de l'Atlas.

Le col de Mouzaïa, à jamais célèbre par l'héroïsme de nos soldats, position déjà formidable par elle-même, et dont Abd-el-Kader avait bien compris toute l'importance pour l'avenir de sa politique, et la conservation du territoire qui lui avait

Digitized by Google

été jusque-là exclusivement soumis, le col de Mouzaïa avait été déjà traversé trois fois par les conquérants de l'Algérie, mais à des époques où Abd-el-Kader étudiait encore, pour ainsi dire, les secrets de sa destinée. — Une première fois, en 1830 (novembre), lorsque le général Clauzel voulut installer à Médéah, en qualité de bey de la province de Tittery, *Mustapha-ben-Omar*. Cette première expédition, qui avait vivement ému l'imagination du soldat, fier de franchir l'Atlas, ne s'accomplit pas sans difficultés et sans périls. Le bey destitué de la province de Tittery, *Mustapha-ben-Mezrag*, avait mis le col en état de défense ; il y avait placé des pièces d'artillerie, et cette position ne put être emportée qu'après une vive résistance. Le général Achard, à la tête d'un bataillon du 37e, attaqua le col de front, et se couvrit de gloire dans cette affaire. — La deuxième expédition (janvier 1831), eut pour but d'aller retirer de Médéah la garnison qui y avait été laissée, et qui était loin d'avoir pu se suffire à elle-même, et d'avoir exercé une salutaire influence sur les populations indigènes. Enfin, la troisième expédition (juin 1831), fut entreprise pour délivrer Mustapha-ben-Omar, bey sans beylick, et pour qui Médéah était devenue une prison. Cette dernière expédition fut seule signalée

Digitized by Google

par une attaque furieuse de l'ennemi. Le commandant Duvivier, à la tête du 2e bataillon des zouaves et de quelques Parisiens, soutint ce terrible choc, et protégea glorieusement la retraite de la colonne.

Tels étaient les souvenirs qui pouvaient se présenter à l'esprit du soldat, au moment où il allait aborder, dans les circonstances les plus périlleuses, le redoutable Téniah de Mouzaïa.

Ce col, qui a neuf cents cinquante mètres d'élévation au-dessus de la mer, et mille mètres environ de longueur, se trouve dans un enfoncement de la chaîne principale de l'Atlas, à peu de distance d'un piton élevé qui commande la position. Il ne peut être abordé de front, et lors même qu'on pourrait y arriver, il est tellement dominé par des rocs à pic, qu'il serait impossible de s'y maintenir. La route qui y conduit, construite en 1836, par M. le maréchal Clauzel, permet d'arriver sans de grandes difficultés jusqu'au tiers de sa hauteur; elle est ensuite dominée jusqu'au col, à gauche, par des roches coupées à pic, et à droite par un ravin profond que ses escarpements rendent impraticables. Cette position n'est donc attaquable que par sa gauche, dominée tout entière par le piton de Mouzaïa.

Or, Abd-el-Kader, depuis six mois, avait fait

Digitized by Google

exécuter de grands travaux pour rendre ce piton imprenable. Un grand nombre de redoutes, reliées entre elles par des branches de retranchements, couronnaient toutes les hauteurs, et, sur le point le plus élevé du piton, un réduit presque inabordable avait été construit; d'autres ouvrages se développaient ensuite sur la crête jusqu'au col. Les arêtes que la route contourne avaient été également couvertes de redoutes, et le col lui-même était armé de plusieurs batteries. Enfin, l'émir avait concentré là toutes ses troupes régulières. Les bataillons d'infanterie de Médéah, de Milianah, de Mascara et de Sebaou, avaient été appelés à la défense du passage, et les Kabyles de toutes les tribus des provinces d'Alger et de Tittery, avaient été convoqués pour défendre une position regardée comme la plus importante de l'Algérie.

Rarement un chef d'armée se trouva dans une position plus difficile et chargé d'une plus terrible responsabilité. Le maréchal Valée le sentit bien; mais, en jetant les yeux sur les braves bataillons qui frémissaient d'impatience et d'ardeur autour de lui, et sur leurs intrépides capitaines, il dut avoir foi dans la fortune de la France, et l'attaque fut résolue.

La division du duc d'Orléans, comme 1re division

Digitized by Google

et division d'avant-garde depuis le commencement de la campagne, fut chargée d'enlever la position.

Le 12 mai, à cinq heures du matin, le Prince royal ouvre cette journée de gloire par quelques mots héroïques : « Allons, enfants, dit-il à ses sol-« dats, en leur montrant la crête des rochers avec « son épée, les Arabes nous attendent et la France « nous regarde! » Le général de Rumigny couronne le mamelon qui domine l'entrée de la route, et la division se met aussitôt en marche, formant tête de colonne de l'armée. Elle s'engage hardiment dans la montagne, sous les ordres du Prince. Peu d'instants suffisent pour enlever toutes les positions difficiles qui conduisent jusqu'en vue du col. La route se dessine aux regards sur les flancs de l'Atlas, dominée de tous côtés par des crêtes que garnissent des milliers d'ennemis. Deux batteries arabes, l'une de deux pièces, l'autre d'une seule pièce, la commandent, et de nombreux mouvements de terre que l'on aperçoit en face du col, annoncent que l'ennemi s'est retranché d'une manière formidable sur le flanc gauche par où deux colonnes doivent tourner la position. Les troupes d'Abd-el-Kader se montrent sur les hauteurs. De tous les points de l'horizon débouchent les bataillons réguliers et des détachements de Kabyles. Ils

Digitized by Google

pénètrent dans les retranchements construits par ordre de l'émir. Nos soldats, auxquels le Prince a fait faire halte sur un plateau, peuvent contempler ce spectacle imposant, mesurer leur farouche ennemi, et se préparer une dernière fois au combat terrible qui va s'engager.

Le Prince a formé sa division en trois colonnes. Celle de gauche, commandée par le général Duvivier, est composée de deux bataillons du 2e léger, d'un bataillon du 54e, et d'un bataillon du 41e. Elle est forte d'environ 1,700 hommes, et elle a pour mission d'attaquer le redoutable piton et de s'emparer de tous les retranchements que les Arabes y ont élevés.

La seconde colonne, sous les ordres du colonel de Lamoricière, est composée de deux bataillons de zouaves, du bataillon de tirailleurs et d'un bataillon du 15e léger. Cette colonne, forte de 1,800 hommes, doit, aussitôt que le mouvement par la gauche sera prononcé, gravir par une arête de gauche aussi, mais plus avancée, afin de prendre à revers et en flanc les retranchements arabes, et se prolonger ensuite sur la crête jusqu'au col.

La troisième colonne, sous les ordres du général d'Houdetot, est composée du 23e de ligne et d'un bataillon du 48e. Elle est destinée à aborder le col

Digitized by Google

de front, dès que le mouvement par la gauche aura forcé l'ennemi à évacuer les crêtes.

La deuxième division et le 17e léger couvriront les mouvements de la première, protégeront la marche de l'artillerie qui suit la route, et repousseront les attaques des Kabyles sur nos derrières.

Toutes ces dispositions prises, les soldats frémissants n'attendent plus que le signal. Il est midi et demi, M. le duc d'Orléans fait faire tête de colonne à gauche au général Duvivier. Les troupes s'élèvent vers le piton de Mouzaïa par un terrain d'un accès très-difficile, et sur lequel elles ne peuvent souvent cheminer qu'en s'aidant avec leurs mains. « Ce fut « un solennel moment, dit le maréchal Valée, avec « une émotion que l'on ne peut s'empêcher de par- « tager[1], ce fut un solennel moment que celui où « ces braves soldats, dont un si grand nombre ne « devait pas nous revoir, s'éloignèrent pour accom- « plir une des actions de guerre les plus brillantes « de nos annales d'Afrique. Nous étions calmes, ce- « pendant, car à leur tête marchaient le général « Duvivier, le colonel Changarnier et tant d'offi- « ciers qui, quoique jeunes encore, ont déjà des « noms connus dans l'armée. »

[1] Rapport du 27 mai 1840.

Digitized by Google

Mais les Arabes sont à leur poste, et à peine nos soldats sont-ils engagés dans les rochers de l'Atlas, qu'une vive fusillade commence. Dès ce début, le général Marbot est blessé près du Prince royal par une balle qui l'atteint au genou. Les Kabyles sont embusqués derrière les roches presqu'à pic sur les quelles il faut monter. Ils ont profité, avec une remarquable intelligence, pour cacher leurs tirailleurs, des ravins infranchissables que présente le terrain, et ils ont construit des retranchements dont les parapets sont garnis de nombreux défenseurs. La colonne du général Duvivier s'avance sous une grêle de balles. Les premiers retranchements sont enlevés. Un nuage vient en ce moment envelopper nos braves soldats; après quelques moments de repos, ils continuent leur marche, et, en sortant du nuage, ils essuient, à demi-portée, le feu de trois retranchements se dominant entre eux, et dont le dernier est protégé par un réduit, et se relie encore par un dernier retranchement au sommet du pic. Plusieurs bataillons et des masses de Kabyles défendent cette position formidable, d'où ils dirigent sur nos soldats un feu de deux rangs qui en met un grand nombre hors de combat.

Le 2e léger est là. Électrisé par ses officiers et entraîné par la vigueur de son colonel, l'héroïque

Digitized by Google

Changarnier, il se précipite sur les retranchements, les enlève, culbute l'ennemi dans les ravins, et plante son glorieux drapeau sur le point le plus élevé de la chaîne de l'Atlas.

Pendant ce combat, M. le duc d'Orléans et le maréchal Valée continuaient, avec les deux autres colonnes, à suivre la route tracée, et faisaient successivement occuper les mamelons qui se présentaient devant eux. Bientôt l'on arrive à une crête boisée qui prend naissance au delà du piton, et par laquelle le maréchal prescrit de faire gravir la deuxième colonne : le piton va être ainsi attaqué de deux côtés différents.

Le colonel de Lamoricière, après avoir fait poser le sac à ses hommes, s'élance à la tête des zouaves, des tirailleurs de Vincennes, et du bataillon du 15e léger, conduit par le colonel Tempoure, venu d'Oran. Le départ de cette colonne fut magnifique. Les soldats grimpaient avec les mains et les genoux. Bientôt ces braves se trouvent en présence de l'ennemi. Deux redoutes rapidement enlevées signalent leur intrépidité, mais ne diminuent pas le péril. Ils se trouvent en face d'un troisième retranchement, d'où l'ennemi dirige sur eux un feu meurtrier. Le mouvement de la deuxième colonne a été aperçu du col. Deux bataillons réguliers et de

Digitized by Google

nombreux Kabyles accourent pour protéger cette position qui paraît inexpugnable par elle-même. Placés sur un plateau de rochers à pic, ils fusillent presqu'à bout portant les zouaves les plus avancés. Le reste de l'armée contemplait ce spectacle avec anxiété. Mais le 2e léger débouche sur les derrières de l'ennemi; les zouaves, alors, par un effort suprême, se précipitent dans l'intérieur du retranchement et culbutent les Arabes. Bientôt les capotes du 2e léger se mêlent aux vestes des zouaves et aux redingotes des tirailleurs. Kabyles et soldats réguliers d'Abd-el-Kader, tout fuit et se disperse devant les enfants de la France.

L'ennemi était délogé de ses plus fortes positions. Mais il occupait encore un grand nombre de points, sur lesquels étaient disposées des pièces d'artillerie qui rendaient impossibles les approches du col. Le maréchal l'avait prévu; pendant les engagements que l'on vient de décrire, il s'était occupé lui-même, avec une admirable activité, de faire avancer deux pièces de huit destinées pour Médéah, et, à travers les plus grands obstacles, il les avait fait disposer en batterie, avec le coup d'œil supérieur d'un général d'artillerie consommé. Cette batterie commence alors son feu, qui éteint bientôt celui de l'ennemi. Le Prince royal fait sonner la

Digitized by Google

charge, et s'élance au pas de course, avec son frère, à la tête du 24e de ligne, sur la route du col. Au bruit de nos tambours, de nos cornets et des cris de nos soldats, les Arabes sont saisis de terreur. Ils voient les zouaves et le 2e léger gagner du terrain et sur le point de fondre sur eux. Nos soldats redoublent de vigueur, et au bout de quelques minutes, la colonne du duc d'Orléans débouche sur le col au moment où les deux autres y arrivent des hauteurs.

Ce fut un magique et émouvant spectacle que celui de ces braves se reconnaissant, s'embrassant, sur les sommets de l'Atlas, y plantant leur drapeau devant l'Arabe en fuite, et se montrant leurs blessures et leur victoire. Quelques officiers pleuraient de joie. Un cri unanime retentit autour du Prince qui n'a voulu céder à personne l'honneur d'arriver le premier. Les chefs ont été dignes des soldats, les soldats des chefs. L'éloge des uns se trouve dans la bouche des autres. Qui ne connaît l'enthousiasme de Lamoricière? Duvivier, épuisé par une fièvre dévorante, s'était appuyé sur un bâton pour gravir les cimes de l'Atlas; chez ce soldat stoïque, l'âme avait traîné le corps. Changarnier, habitué à jouer avec la mort, avait eu ses vêtements et ses épaulettes percés de sept balles.

Digitized by Google

Tous ces nobles chefs, tous ces intrépides soldats se pressaient autour du duc d'Orléans et du duc d'Aumale. Ils témoignaient au jeune général leur admiration pour les talents militaires dont il venait de faire preuve ; ils exprimaient à tous deux leur profonde sympathie pour leurs vertus guerrières et leur brillant courage... Heureux le Prince, si ce jour eût été pour lui le dernier, si une balle africaine eût pu le frapper dans ces fêtes, au milieu de ses généreux compagnons d'armes, et lui donner ainsi une mort glorieuse, digne de sa vie [1] !

Le col était pris, toutes les redoutes emportées, mais les Arabes n'étaient point encore découragés. Ils ne croyaient point encore avoir assez fait pour l'honneur et pour la défense de Médéah. De nom-

[1] Cette belle journée fut féconde en traits remarquables et héroïques. Le lieutenant Gautier, soldat décoré en 1830, et qui s'était déjà distingué à la prise de Constantine, venait de monter à l'assaut du piton de Mouzaïa ; apercevant un sergent des réguliers d'Abd-el-Kader qui emportait sur ses épaules son capitaine blessé, il court à lui, les tue tous les deux du même coup.— Giovanelli, sergent aux zouaves, avait reçu le matin même, du Prince royal son brevet d'officier : « Vous m'avez donné l'épau- « lette, Monseigneur, » lui avait-il dit : « Vous ne vous en repenti- « rez pas ; » et au moment où les zouaves marchaient à l'assaut des redoutes : « Allons, s'écria Giovanelli, il faut que je prouve « ma reconnaissance. » Quelques instants après, il tombait roide mort, frappé d'une balle au cœur.

Digitized by Google

breux rassemblements de Kabyles se forment sur la droite de nos troupes. Ils attaquent d'abord le centre du corps expéditionnaire, mais, repoussés par quelques obus que fait tirer contre eux le maréchal Valée, ils se jettent avec fureur sur l'arrière-garde, et, réunis bientôt à une colonne de 7 à 800 hommes qui arrive sur la gauche, ils engagent avec le 17e léger, le 58e de ligne et la légion étrangère, un combat terrible. C'est dans ce combat que le brave général de Rumigny est blessé pour la seconde fois, et assez grièvement à la cuisse.

L'ennemi, vaincu, mais non abattu, se retire enfin dans toutes les directions, et le corps expéditionnaire prend position sur le col même, en continuant à occuper le piton et les crêtes de Mouzaïa.

(Du 13 mai au 16.) Pendant les jours qui suivent, M. le maréchal Valée donne les ordres nécessaires pour faire amener au col de la ferme de Mouzaïa les nombreux approvisionnements destinés à la place de Médéah. Il fallait en même temps construire la route qui devait conduire à cette ville. Ces travaux difficiles, exécutés par les troupes du génie, sous la direction du colonel de Bellonet, ne sont que faiblement inquiétés par l'ennemi.

Le corps expéditionnaire se remet (16 mai) en marche, et M. le duc d'Orléans, toujours à l'avant-

Digitized by Google

garde, s'établit au pied de la pente sud de l'Atlas, dans le bois des Oliviers. Les Arabes nous attendaient devant Médéah, où ils occupaient de fortes positions ; le Prince royal les en déloge, et prend (17 mai) possession de la ville qui avait été complétement évacuée depuis quelques heures [1].

Le commandement supérieur de la province de Tittery (dont Médéah était la capitale) ayant été laissé avec 2400 hommes au général Duvivier, nos colonnes victorieuses reprennent la route du col. Leur retour est signalé par l'un des plus remarquables combats qui se soient livrés en Afrique (18 et 19 mai).

Abd-el-Kader était à la tête de 4 à 5000 chevaux. Il avait fait prendre à son infanterie régulière, soutenue par des masses de Kabyles, de très-fortes positions. A peine notre cavalerie, accompagnant le convoi, a-t-elle pénétré dans le bois des Oliviers (20 mai), que l'émir attaque avec fureur l'arrière-garde, composée du 17e léger, d'un bataillon du 15e léger et d'un bataillon du 48e de ligne.

Le 17e léger, que commandait le colonel Bedeau,

[1] Les Juifs, ennemis naturels des Arabes, presque tous commerçants, propriétaires, avaient voulu rester dans leurs maisons et y attendre l'issue de la guerre; mais Abd-el-Kader les avait forcés, après les avoir rançonnés, d'en sortir et de s'en éloigner.

Digitized by Google

avait attendu l'ennemi avec calme. Lorsqu'il le voit à portée, il marche à lui et l'aborde à la baïonnette. Un combat acharné a lieu pendant quelques instants. L'on se fusille à bout portant. Mais le colonel Bedeau gagne du terrain et s'établit dans le bois des Oliviers que le reste de la colonne venait de quitter, pour s'engager dans le long défilé qui conduit au col. L'ennemi prépare une seconde attaque : Abd-el-Kader rappelle tous ses réguliers des diverses positions qu'ils occupent dans la montagne. Deux mille de ses cavaliers arrivent sur le terrain au galop, mettent pied à terre, et disputent à l'infanterie l'honneur de porter les premiers coups.

Jamais les Arabes n'ont montré un tel acharnement, ni vendu si chèrement leur vie. Ils défendent, reprennent, perdent de nouveau, reprennent une seconde fois à la baïonnette toutes les positions que nous occupons, et que nous n'emportons à la fin qu'en les jonchant de cadavres. Le 17e léger et le 48e de ligne se couvrent de gloire. Le 2e bataillon des zouaves, envoyé au secours de l'arrière-garde, se jette sur le flanc des réguliers qui menacent le convoi et leur fait un mal affreux.

M. le duc d'Orléans était accouru, de l'avant-garde, avec un bataillon. Par un dernier effort, le

Digitized by Google

champ de bataille nous reste, et les Arabes se retirent en bon ordre. Quelques obus précipitent cette retraite ; nos troupes montent ensuite sur les hauteurs qui dominent de tous côtés le col de Mouzaïa.

Tel fut le combat du bois des Oliviers. Jamais, depuis le commencement de la campagne, l'armée n'avait été plus résolûment attaquée; nulle part elle n'avait déployé un courage plus héroïque, une fermeté plus admirable. Le colonel Bedeau, noble émule des Duvivier, des Changarnier, des Lamoricière, avait mis, dans cette glorieuse journée, le sceau à sa réputation. Boitant d'une blessure qu'il avait reçue quelques jours auparavant, le nez mutilé par une balle qui venait de l'atteindre, la figure ruisselante de sang, il était resté debout au milieu de ses intrépides tirailleurs qu'il animait de la voix et du geste. Plusieurs fois il les ramena à l'arme blanche sur les Arabes dont il fit un grand carnage. Le combat fini, il présida de sa personne à l'enlèvement des blessés, fit emporter sur les épaules des soldats le quart de son beau régiment couché à terre, et n'abandonna ni un blessé ni un mort. Ce ne fut qu'après ces nobles soins qu'il songea à se faire panser. — Dans le 2e bataillon des zouaves, le commandant Renaud montra aussi une rare intrépidité. Sa troupe fut un instant obligée de

Digitized by Google

s'engager dans un défilé sous une grêle de balles. L'attitude de son chef la soutint dans cette périlleuse position. On s'aborda de si près que les bourres entraient dans les blessures fumantes. L'acharnement était si grand, que les blessés des deux armées, couchés à terre, se combattaient encore avec des pierres. Les soldats continuaient le feu en emportant des blessés qui les excitaient au combat, et que souvent les balles ennemies venaient achever sur les épaules de leurs camarades.

Nos pertes furent grandes, mais celles de l'ennemi furent plus grandes encore, car il ne reparut plus jusqu'au retour de l'armée à Blidah. Elle arriva dans ce camp le lendemain (21 mai), sans coup-férir, ramenant du col de Mouzaïa la garnison qui y avait été laissée[1].

Ainsi se termina l'expédition de Médéah, expédition mémorable, que signalent notamment la prise du col, l'occupation de Médéah et le combat du bois des Oliviers. Pour la première fois depuis le renouvellement des hostilités, les deux partis étaient en présence avec des forces sérieuses; Abd-el-Kader s'y trouvait avec toutes celles dont il avait pu disposer. L'émir s'é-

[1] *Voy.* ci-après, note C.

Digitized by Google

tait préparé depuis longtemps à la lutte; il était plein de confiance et d'orgueil; ses ressources étaient entières; la guerre sainte avait été proclamée, ses troupes étaient animées de cet ardent fanatisme qui promet et donne souvent la victoire. Enfin, il était protégé par l'Atlas, sur lequel il avait élevé des retranchements qui paraissaient complétement inexpugnables. Si l'expédition de Médéah eût échoué, si nos soldats eussent trahi l'espoir de leurs chefs, le sort de la conquête était peut-être compromis à jamais, ou du moins nous étions condamnés aux plus graves embarras. Mais, chose admirable! Tel est le génie de la France, que les entreprises les plus difficiles, on pourrait dire les plus impossibles, sont celles même dont le succès est le plus assuré. C'est que nous n'avons pas dégénéré de nos pères, et qu'il y a chez nous cette sainte religion de l'honneur, qui se perpétue avec le sang, et qui, sur chaque nouveau champ de bataille, couronne ses héros et ses martyrs et enfante des miracles! Le drapeau français flotta sur l'Atlas, parce que le drapeau arabe y avait été planté, et que nos soldats devaient tous mourir plutôt que de ne pas atteindre ce but offert à leur sublime courage [1].

[1] Tous nos soldats, dans cette glorieuse expédition, furent aussi héroïques que ce soldat suédois qui s'était emparé d'un

Digitized by Google

Abd-el-Kader comprit peut-être alors, mais trop tard, qu'il ne pouvait résister à de pareils ennemis, et que l'expédition de Médéah commençait la série de ses désastres, et devenait le signal de sa ruine.

Le duc d'Orléans, qu'attendait à Alger une réception brillante, quitta ses compagnons d'armes à Bouffarick (23 mai). Il réunit les officiers au milieu des rangs des soldats, et leur adressa de touchants et fraternels adieux... Ce devaient être les derniers [1] !

poste que l'on jugeait presque imprenable. « Comment, lui de-« manda-t-on, avez-vous pu, à travers tant d'obstacles, arriver à « cette redoute? — Ah! mon colonel, s'écria-t-il, c'est que l'en-« nemi y était! »

[1] *Voy.* ci-après, note D, la lettre du duc d'Orléans au maréchal Valée.

Digitized by Google

NOTES DIVERSES.

Note A.

EXPÉDITION DES PORTES-DE-FER.

On sait que M. le duc d'Orléans a écrit un *Journal de l'expédition des Portes-de-Fer*.

Ce journal, publié par M. Charles Nodier, en un magnifique volume in-4°, témoigne de l'élévation d'esprit et des connaissances variées du Prince. Il renferme des aperçus historiques qui peuvent éclairer sur le meilleur système d'occupation à suivre en Algérie. Il offre également un grand intérêt au savant, à l'archéologue. Nous y puisons les détails curieux qui suivent sur la position de Djemila (ancienne Cuiculum).

« Elle est d'un abord difficile; le terrain présente à l'occupation des obstacles que de grands travaux pourront seuls surmonter. L'importance de ce point est cependant immense, et les Romains le savaient, puisqu'ils y avaient établi une ville puissante. L'occupation de l'Afrique par ce grand peuple s'appuyait d'un côté sur le littoral, et, à l'intérieur, sur la longue ligne des plaines élevées qui conduisent de Carthage à l'extrémité occidentale de la Mauritanie, en tournant les divers chaînons de l'Atlas. Les points principaux du littoral se rattachaient, par des routes transversales, à cette grande voie. Pour tracer ces routes, il était nécessaire de dominer les vallées dans lesquelles elles devaient passer, et d'occuper tous les points stratégiques, quel que fût, d'ailleurs, le désavantage de leur position. Telle fut la cause de l'établissement de Djemila.

« ... Tracée à peu de distance des montagnes habitées par les Kabyles, fortifiée comme les Romains l'avaient fait, elle assure la tranquillité du pays et couvre la route qui se développe sur la plaine des Abdelnous.

Digitized by Google

« De magnifiques monuments romains existent encore à Djemila. L'arc-de-triomphe, le temple, le théâtre et plusieurs tombeaux attestent la somptuosité de l'antique Cuiculum. On voit encore, sous les pierres, des cendres et du charbon; l'étude des monuments et la lecture des inscriptions prouvent que ces édifices sont antérieurs à l'invasion des Vandales. C'est le seul point de l'Algérie où l'on ait jusqu'ici retrouvé des monuments dont la construction a certainement précédé le règne de Justinien.

« ... Cuiculum est restée une sorte d'Herculanum non explorée, qui peut offrir une mine inépuisable de découvertes à la science et aux arts. Nous parcourons sur ces ruines un espace immense, couvert de fûts, de colonnes en pierre ou en granit d'Europe, de chapiteaux, de sculptures et de mosaïques. »

Il est vivement à désirer que ces ruines soient explorées, et que des recherches savantes habilement dirigées, viennent jeter quelque lumière sur ces anciennes villes de l'Afrique.

Note B.

EXPÉDITION DE MÉDÉAH.

ENTREVUE DU GÉNÉRAL BUGEAUD AVEC ABD-EL-KADER.

(1er juin 1837.)

M. le maréchal Bugeaud, dans une entrevue qu'il eut avec l'émir, après le traité de la Tafna, ne craignit pas de lui présager les périls que la violation de ce traité appellerait infailliblement sur sa tête. Il lui fit entendre qu'il saurait lui-même l'en punir. Cette entrevue où se rapprochaient, pour la première fois, les deux hommes à qui l'avenir réservait le plus grand rôle dans les affaires d'Afrique, et qui devaient devenir plus tard, quoique dans des conditions différentes, adversaires redoutables, fut extrêmement remarquable. Le caractère loyal et résolu, la mâle hardiesse du chef français y contrastent singulièrement avec l'indécision calculée et les formes cauteleuses du chef arabe.

Voir les détails de cette entrevue, *Annales Algériennes*, tom. III, page 403.

Digitized by Google

Note C.

Dans l'expédition de Médéah, l'artillerie et le génie rivalisèrent d'énergie et d'habileté. Ces deux armes, sous les ordres des colonels Lasnon et Lemercier, surmontèrent de grands obstacles et frappèrent le moral de l'ennemi par la promptitude et la vigueur de leurs opérations.

L'intendance militaire y acquit des titres particuliers à la reconnaissance de l'armée et du pays. Jamais ce service n'avait été plus difficile à organiser; car le pays n'offrait aucune espèce de ressources. M. l'intendant Melcion d'Arc fit moralement et physiquement des efforts inouïs, et justifia, sous tous les rapports, sa bonne réputation. Il fut, d'ailleurs dignement secondé par MM. les sous-intendants militaires de Guiroye et Lafitte (Rapp. off.)

Nous retrouverons l'honorable M. Melcion d'Arc à la première expédition de Constantine (1836). Nous le verrons encore à la tête de la *Direction des affaires de l'Algérie* (1842). Ce nom réveille naturellement des souvenirs de conscience, d'honneur, de dévouement, de probité civique. Nous espérons pouvoir consacrer à M. Melcion d'Arc une notice développée dans la *Galerie historique de l'Algérie*. Le jour viendra où il sera rendu à chacun selon ses œuvres!

Note D.

LETTRE DE M. LE DUC D'ORLÉANS A M. LE MARÉCHAL VALÉE, APRÈS L'EXPÉDITION DE MÉDÉAH.

« Au moment, mon cher maréchal, de me séparer encore de l'armée « d'Afrique, *après la glorieuse campagne* qu'elle vient d'accomplir sous « vos ordres, et à laquelle mon frère le duc d'Aumale et moi sommes si « heureux d'avoir pu prendre part, je viens vous demander d'être mon in- « terprète auprès de toutes les troupes que vous commandez. Veuillez

Digitized by Google

« assurer l'armée d'Afrique qu'après avoir admiré encore les qualités guer-
« rières dont elle donne de si beaux exemples, et avoir apprécié les services
« journaliers qu'elle rend avec tant de dévouement à la France, son souve-
« nir restera toujours présent à ma pensée, et ses intérêts me seront tou-
« jours bien chers. Veuillez surtout exprimer aux divisions d'Oran et de
« Constantine, dont j'ai été assez heureux pour partager déjà les travaux
« dans d'autres occasions, combien j'ai regretté que *la mission que le roi*
« *m'avait tracée* ne m'ait pas permis de les visiter et de m'associer à leurs
« efforts actuels.

« Veuillez recevoir, mon cher maréchal, *la nouvelle assurance de tous*
« *les sentiments d'estime et d'attachement que vous me connaissez pour*
« *vous*, et avec lesquels je suis, votre affectionné,

« FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

LETTRE DU ROI AU MARÉCHAL COMTE VALÉE.

« Aux Tuileries, le 19 novembre 1839.

« Mon cher maréchal, après avoir eu, il y a deux ans, le bonheur de
« voir mon fils, le duc de Nemours, prendre part, sous vos ordres, aux
« glorieux exploits de la prise de Constantine, il m'est bien doux d'avoir,
« de nouveau, à me féliciter avec vous de celle que mon fils, le Prince
« royal, vient de prendre à la brillante entreprise que vous avez si bien
« conçue et si habilement exécutée. C'est toujours avec une vive satisfac-
« tion que je vois mes fils dans les rangs de nos braves soldats s'identifier
« à eux, en partageant leurs fatigues, leurs souffrances et leurs dangers,
« et je suis l'interprète de la voix nationale en vous témoignant et en vous
« chargeant de témoigner à notre brave armée d'Afrique la reconnaissance
« de la France et celle dont mon cœur est pénétré pour elle. Vous con-
« naissez, depuis longtemps, le vif intérêt que je porte à l'Algérie; je jouis
« de lui voir acquérir sous votre direction, par la valeur et le dévoue-
« ment de nos troupes, cette sécurité si nécessaire à la prospérité dont elle
« est susceptible, et qui est constamment le but de mes efforts.

« Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de tous les sentiments que
« je vous conserverai toujours.

« Votre affectionné,

« LOUIS-PHILIPPE. »

Digitized by Google

Monument à la mémoire du duc d'Orléans.

La mort du duc d'Orléans, qui avait excité en France une émotion si douloureuse, devait être ressentie plus profondément encore en Algérie. Aussi, à peine la nouvelle de cet événement s'y fut-elle répandue, que la population et l'armée manifestèrent spontanément le vœu de voir s'élever sur la principale place d'Alger, par voie de souscription, un monument à la mémoire du prince qui leur était également cher. Des dispositions furent immédiatement prises pour la réalisation de cette grande et noble pensée. Un arrêté ministériel du 8 novembre 1842 admit à concourir à la souscription les autres corps de l'armée, et notamment ceux qui avaient fait la guerre en Afrique. Il institua en même temps une commission supérieure à Paris pour centraliser les souscriptions réalisées tant en France qu'en Algérie, faire dresser la liste générale des souscripteurs, et veiller enfin au recouvrement et à l'emploi des fonds. Cette commission était composée de MM. le maréchal comte VALÉE, président;

Les lieutenants-généraux baron ATHALIN,
BAUDRAN,
Baron BERTHEZÈNE,
Comte d'ERLON,
Baron VOIROL,
Baron RAPATEL,
Comte SCHRAMM;

L'intendant militaire, MELCION D'ARC;

Secrétaire, M. MARTINEAU DES CHENETS, auditeur au conseil d'État.

Digitized by Google

Le monument devait consister en une statue équestre en bronze.

Cette statue, due au talent de M. Marochetti, arriva à Alger le 3 septembre. L'inauguration n'en devait avoir lieu que le 28 octobre suivant, jour anniversaire du passage des Bibans.

Une foule immense, accourue de tous les points de l'Algérie, remplit de bonne heure, ce jour-là, la place du Gouvernement. Les fenêtres des maisons qui l'entourent, toutes les terrasses qui la dominent, la Jénina, la grande Mosquée, étaient jonchées de spectateurs. Tous les chefs militaires, toute la magistrature, toutes les administrations, tous les corps constitués, tous les services publics étaient représentés à cette cérémonie.

A deux heures la statue était entourée de tous les dépositaires des pouvoirs civils et militaires, et de l'élite de la population. A trois heures un quart elle fut découverte aux acclamations de la foule et au son de la musique militaire.

Deux discours furent prononcés, l'un par M. le lieutenant-général DE BAR, l'autre par M. le comte GUYOT, directeur de l'intérieur.

La milice et la troupe défilèrent ensuite devant la statue, sous le commandement de M. le colonel Marengo.

Des salves d'artillerie de terre et de mer se firent entendre au moment de l'inauguration, et durèrent jusqu'au moment du défilé.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LE DUC D'ORLÉANS EN AFRIQUE.

I. Expédition de Mascara (novembre 1835). — Combat de l'Habrah. — Blessure du duc d'Orléans. — Entrée à Mascara. — Destruction des établissements d'Abd-el-Kader. — Humanité de nos soldats. — Leur amour pour le Prince, — Le duc est atteint par la fièvre d'Afrique. — Ses adieux à ses frères d'armes. 6

II. Expédition des Portes-de-Fer (octobre 1839). — Arrivée du Prince en Afrique. — Il visite Bougie et Djigelly. — A Stora, il reçoit les chefs du désert. — Visite Philippeville, arrive à Constantine, où le Cheik-el-Beled vient à sa rencontre. — Se rend à Sétif. — Visite Milah et Djemilah. — Ruines romaines de Djemilah. — Ordre du jour pour le passage des Portes-de-Fer. — Les chefs Kabyles viennent payer le tribut au duc d'Orléans. — Description des Portes-de-Fer. — Passage des Portes. — Joie de l'armée. — Engagement avec les cavaliers de Ben-Salem, kalifah d'Abd-el-Kader. — Rentrée à Alger. — Réception faite au Prince. — Fête et discours. 20

III. Renouvellement des hostilités. — Guerre sainte. — Le Prince se rend en Afrique pour la troisième fois (avril 1840). — Expédition de Médéah. — Passage du col de Mouzaïa. — Combats successifs pour enlever cette position. — Prise du col. — Occupation de Médéah. — Retour de la colonne. — Combat du bois des Oliviers. — Adieux du Prince à ses compagnons d'armes. 53

Notes diverses. 81

Lettre du roi au maréchal comte Valée. 84

Monument à la mémoire du duc d'Orléans. 85

Typ. de H. V. de Surcy et Ce, rue de Sèvres, 37.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. LE DUC DE MONTPENSIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. LE DUC DE MONTPENSIER.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS.

NÉ A NEUILLY, LE 31 JUILLET 1824.

---

29 Août 1842. Sous-Lieutenant.
Août 1843. Capitaine.
Août 1844. Chef d'Escadron.
22 Mars 1845. Lieutenant-Colonel.
13 Avril 1846. Colonel du 5e régiment d'artillerie.
11 Sept. 1846. Maréchal de camp.

I

EXPÉDITION DE BISKARA.

M. le duc de Montpensier a eu le bonheur de faire son début militaire par une des expéditions les plus intéressantes et les plus périlleuses qui aient illustré nos armes en Afrique. Son illustre frère,

Digitized by Google

M. le duc d'Aumale, qui commandait la province de Constantine, avait reçu la mission de porter notre drapeau au delà de l'Atlas, de chasser le kalifah qui, de Biskara, gouvernait les Zibans au nom d'Abd-el-Kader, et d'établir complétement l'autorité de notre représentant indigène dans cette partie du territoire algérien. La colonne expéditionnaire partit le 25 février du camp de Betna; M. le duc de Montpensier y prit le commandement de l'artillerie. On entra le 4 mars, sans coup férir, à Biskara. Le kalifah d'Abd-el-Kader s'était retiré à Méchoumèche, petit village situé à huit lieues nord-est de cette ville, au pied du groupe de montagnes connu sous le nom de Djebel-Aurès. Un grand rassemblement de Kabyles nous y attendait de pied ferme, et occupait toutes les hauteurs. M. le duc de Montpensier fut chargé d'appuyer l'attaque de Méchoumèche avec une section d'artillerie et de fusils de rempart. Le prince dut, dès les premiers pas, défiler à très-peu de distance sous le feu des Arabes; mais il établit promptement ses pièces en batterie sur une position judicieusement choisie, et l'inauguration du royal artilleur se fit en vue de toute l'armée par une vive canonnade dont les effets contribuèrent puissamment au succès de cette première partie de l'affaire.

Digitized by Google

Mais la fortune lui réservait mieux.

Sur un autre point, nos attaques n'avaient pas obtenu le même succès. Une colonne d'infanterie avait rencontré de si grandes difficultés de terrain qu'elle commençait à faiblir, et l'audace des Arabes s'en était accrue d'une manière menaçante.

M. le duc d'Aumale jugea devoir la réprimer en s'élançant de sa personne à la tête des grenadiers. Mais M. le duc de Montpensier, électrisé par cet exemple, ne put garder une position qui lui offrait de moindres périls. Cédant à une généreuse et irrésistible inspiration, il remit le commandement de l'artillerie aux lieutenants sous ses ordres, et se jeta, à travers une grêle de balles, sur les pas de M. le duc d'Aumale.

Ce dévouement faillit lui coûter cher. Soldat privilégié, il reçut véritablement le baptême de feu; une balle vint lui déchirer la paupière supérieure de l'œil droit. Quoique la douleur fût vive, et que le sang qui sortait de cette blessure la rendît, au premier aspect, alarmante, le prince ne suspendit pas un instant sa course héroïque; il atteignit des premiers, avec son frère, la crête que couronnaient les Arabes, et qui était considérée comme inexpugnable. Rien ne put résisterà leur impétueux élan et à celui des braves gens qui les accompagnaient.

Digitized by Google

Les habitants du pays, qui n'ont pas été témoins de ce brillant fait d'armes si digne de la valeur française, le regardent encore comme fabuleux, et on a besoin de leur en attester la réalité par serment.

La colonne expéditionnaire rentra ensuite au camp de Betna le 21 mars.

Digitized by Google

II

LE PRINCE VISITE BONE.

Après cette courte, mais glorieuse campagne, le prince, parti de Guelma le 7 avril, arriva le même jour à Bône ; les autorités civiles et militaires étaient allées à sa rencontre. Un déjeuner splendide lui fut offert au Ruisseau-d'Or par le chef arabe *Ben-Yakout*. Malgré un temps affreux, toute la population l'attendait et témoignait par les plus vives démonstrations sa sympathie pour un prince qui, émule de ses aînés, venait de donner une preuve éclatante de sa bravoure et de son dévouement au pays.

Digitized by Google

III

LE PRINCE PARCOURT LA PLAINE DE LA MITIDJA.

Le lendemain, le prince s'embarqua pour Alger, où il arriva le 10, au milieu du même concours et du même enthousiasme. Après une excursion à Blidah, voulant s'assurer par lui-même des progrès de la colonisation, il visita d'abord (16 avril) *Drariah*, village en voie de prospérité, qui offre déjà le mouvement et la vie d'un beau village de France. La campagne était admirable, le Sahel offrait le riant aspect d'un jardin, les herbes étaient hautes, les blés couvraient le sol, les orges étaient en épis, les orangers en fleurs. C'était un tableau magique, émouvant, que celui de cette nature riche et féconde, transformée déjà par le bras vigoureux de la civilisation, et si disposée à lui rendre tous les trésors qu'elle en avait reçus. De Drariah on se dirigea sur *Sainte-Amélie* par *Baba-Hassen*, où les travaux de l'armée ont préparé la culture des céréales. Sainte-Amélie est dans une situation charmante.

Digitized by Google

Le prince vit avec un intérêt particulier ce village qui porte le nom de son illustre mère. Il se dirigea ensuite sur le marabout d'Aumale et de Saint-Ferdinand, à travers des champs immenses couverts de blé, qui promettaient une abondante récolte. Les plateaux de Ben-Arbia furent aussi l'objet de son attention. Là se déroule un espace de soixante-dix hectares, d'une seule pièce, entièrement ensemencé.

On visita ensuite l'établissement des trappistes, qui est en voie de prospérité [1].

Le jour suivant (17), le prince reporta sa sollicitude sur les établissements de la ville même d'Alger. Il visita le collége qui, fondé depuis peu d'années, renferme déjà un grand nombre d'élèves, et témoigna sa satisfaction du soin intelligent avec lequel toutes les parties du service y étaient organisées [2]. S. A. R. examina ensuite la Bibliothèque [3] et le Musée [4], et put se convaincre, en voyant les lecteurs européens ou indigènes qui y étaient alors rassemblés, que cet établissement avait déjà rendu de grands services à la partie studieuse de la popula-

[1] *Voy.* ci-après note A.
[2] *Voy.* ci-après note B.
[3] *Voy.* ci-après note C.
[4] *Voy.* ci-après note C.

Digitized by Google

tion. La précieuse collection de manuscrits arabes attira l'attention du prince, qui s'informa avec intérêt de la manière dont ils avaient été recueillis, et des principaux sujets qui y étaient traités. A Bône, M. le duc de Montpensier avait visité l'Hôpital militaire, et y avait laissé des marques de sa munificence. A Alger, l'Hôpital civil, et d'autres établissements de bienfaisance furent également l'objet de sa générosité.

Cette journée, encore si laborieuse, et qui révélait chez le prince ces qualités de l'esprit et du cœur qui rehaussent l'éclat du courage militaire, se termina par un banquet qu'avait offert la chambre de commerce à S. A. R.

Les toasts qui y furent portés exprimaient tous des sentiments de reconnaissance et d'admiration pour le roi, pour le gouverneur général, pour l'armée; nous nous bornerons à recueillir le suivant, porté par un colon à M. le duc de Montpensier :

« MONSEIGNEUR,

« Le roi dit au plus jeune de ses fils :

« Allez, à votre tour, partager les fatigues et les dangers de nos « soldats en Afrique!

« Et, digne émule de vos frères aînés, prince, vous courûtes « mêler votre gloire naissante à la gloire de nos bataillons! Il vous

Digitized by Google

« reste une cicatrice gagnée à votre première rencontre avec les « ennemis de la France !... Nul ne s'est étonné de ce jeune cou- « rage, il est héréditaire. Dans les combats les plus mémorables « en Afrique, nous avons vu les fils du roi donner l'exemple de la « plus noble valeur ! Honneur à celui qui sait si bien répondre à « l'attente d'un si illustre père !

« MONSEIGNEUR,

« L'Algérie, c'est aussi la patrie ! et la population civile d'Alger « ne sépare pas, dans ses sentiments d'amour pour elle, l'atta- « chement inaltérable qu'elle a voué à la dynastie de Sa Majesté.

« De retour aux nobles foyers qui vous attendent, une voix de « plus... votre voix, Monseigneur, redira au roi, ce monarque « vénéré, à la reine, ce modèle des mères, qu'ici des cœurs tout « français accueilleront toujours avec amour celui qui nous donne « aujourd'hui tant de bonheur et d'espérance !

« *Vive le roi !*

« *Vive le duc de Montpensier !* »

Le duc de Montpensier répondit :

« C'est avec bonheur, Messieurs, que je retracerai au roi le « brillant accueil fait ici au dernier de ses fils. Je vous remercie « de la satisfaction qu'il éprouvera lorsque je lui dirai et vos sen- « timents et la justice qui lui est rendue sur cette terre d'Afrique, « conquête maintenant assurée, désormais inséparable de la « France.

« Je n'ai pas assez mérité les éloges que vous voulez bien me

Digitized by Google

« donner; j'espère que d'autres occasions me seront réservées « pour m'en rendre digne, et que je pourrai encore, à l'exemple « de mes frères, venir sous vos yeux mieux payer la dette mili- « taire que nous devons, plus que tout autre Français, à notre « pays.

« Grâce à l'habile direction de M. le gouverneur général, la « tâche, si glorieusement entreprise par l'armée, paraît près de « s'accomplir; l'Algérie pacifiée ne tardera pas à devenir un prix « digne des sacrifices qu'elle a coûtés à la France. Déjà des vil- « lages élevés, de vastes champs défrichés par nos soldats as- « surent la prospérité de l'agriculture, tandis que des routes nom- « breuses ouvrent chaque jour de nouveaux et faciles débouchés « au commerce et à l'industrie.

« En présence de tels éléments de succès, c'est plein de con- « fiance, Messieurs, que je porte ce toast à l'avenir de l'Algérie. »

Le 19, le prince s'embarqua à bord de la frégate à vapeur le *Labrador*, pour arriver le 21 à Marseille, où l'attendaient de nouvelles fêtes.

Digitized by Google

IV

RETOUR DU PRINCE EN FRANCE.

Cette grande ville le reçut avec les plus vifs témoignages d'attachement et d'estime. Les autorités civiles et militaires furent d'abord admises à lui adresser leurs félicitations. Il accueillit ensuite avec une grâce parfaite les hommages de l'Académie royale de Marseille.

Mais l'énergique et fière jeunesse que renferment les murs de l'antique Phocée devait se distinguer particulièrement dans les manifestations qui accueillirent Son Altesse Royale. A la sympathie naturelle qu'elle devait éprouver pour le jeune prince qui venait d'affronter des dangers si réels avec l'insouciance héroïque de son âge, se joignait un sentiment réfléchi d'estime pour ces qualités brillantes et solides qui révélaient une intelligence distinguée, un caractère noble et généreux. Les jeunes Marseillais, émus d'un sincère enthousiasme, ne virent presque dans leur hôte illustre, qu'un ami, qu'un frère.

Digitized by Google

Une réunion d'environ quatre cents jeunes gens fut introduite auprès de M. le duc de Montpensier, et l'allocution suivante lui fut adressée par l'un de ses membres (M. Roux, 22 avril) :

« MONSEIGNEUR,

« En apprenant votre heureuse arrivée dans notre ville, la jeu-
« nesse de Marseille a résolu, d'un élan spontané, de vous témoi-
« gner toute son admiration pour le fait glorieux qui a signalé
« vos premières armes, et la vive sympathie dont elle a toujours
« été pénétrée pour vous et votre royale famille.

« Vous venez de commencer le rude métier de la guerre, à un
« âge ordinairement consacré aux plaisirs; et, tandis que nous
« goûtions ici les bienfaits de la paix, vous, Monseigneur, vous
« exposiez votre vie pour hâter la conquête de notre Afrique;
« vous agrandissiez cette nouvelle France en face de Marseille;
« et, sous les ordres de votre illustre frère que nous avons eu
« l'honneur de posséder deux fois parmi nous, votre belle con-
« duite excitait l'enthousiasme de nos braves officiers. Nous vous
« recevons avec orgueil, Monseigneur, car vous avez bien mérité
« de la patrie.

« Choisi par mes amis pour être auprès de Votre Altesse Royale
« l'interprète de leurs sentiments, je suis fier de saluer dans le
« royal artilleur déjà glorieusement blessé sur les champs de ba-
« taille de l'Atlas, un ancien camarade des bancs de la Sorbonne,
« qui préludait par des succès de collége à des succès plus écla-
« tants.

« Ces souvenirs, Monseigneur, redoublent encore le bonheur
« que j'éprouve à vous exprimer la vive admiration et l'attache-
« ment profond et dévoué de la jeunesse marseillaise.

« *Vive le roi! vive le duc de Montpensier!* »

Digitized by Google

A ces paroles qui sortaient de la bouche d'un condisciple, le prince répondit :

« Je suis, Messieurs, vivement ému des sentiments que vous « venez de m'exprimer au nom de la jeunesse de Marseille ; « j'ai bien peu fait pour mériter les éloges que vous vou- « lez bien accorder à ma conduite militaire ; je m'efforcerai « de m'en rendre digne. Comme mes frères, je comprends tout « ce que je dois à mon pays. Comme eux, je ne croirai pouvoir « justifier les témoignages d'affection et de dévouement que je « reçois ici pour ma famille, qu'en me consacrant sans relâche « au service de notre belle patrie.

« Messieurs, nous sommes fiers d'avoir été élevés au milieu de « vous. Vos expressions bienveillantes me touchent d'autant plus « qu'elles me sont exprimées par un de ceux dont j'ai partagé les « travaux, par un de mes anciens camarades de collége. La re- « connaissance que j'en ressens ajoute à celle que me fait éprou- « ver le brillant accueil de la ville de Marseille. Soyez assurés « que j'en garderai toujours le souvenir. »

D'autres allocutions au nom du conseil municipal, de la chambre du commerce, de la chambre des avoués, de l'administration sanitaire, etc., donnèrent lieu à des réponses également empreintes de modestie et de patriotisme.

Mais la visite du Prince au collége mérite d'être particulièrement rappelée, car elle provoqua les

Digitized by Google

élans d'une sympathie franche et cordiale, exprimée dans les termes les plus touchants et les plus élevés. On est heureux de voir la jeunesse française comprendre si bien, et exalter avec tant d'abandon, les qualités fières et généreuses. On est bien sûr que ce langage part du cœur, et que les actes, au besoin, répondraient aux paroles. Voici l'allocution pleine de force et de grâce qui fut d'abord adressée à M. le duc de Montpensier par M. Prat, élève de philosophie :

« MONSEIGNEUR,

« Les élèves du collége royal de Marseille partagent bien vive-
« ment l'enthousiasme excité dans nos murs par le passage de
« Votre Altesse Royale ; la jeunesse de nos écoles a un sentiment
« unanime de sympathie et d'amour pour les princes élevés au
« milieu d'elle et pour le monarque qui depuis quatorze ans prè-
« side avec tant de bonheur aux destinées de la France.

« Placés sur la route d'Afrique, nous avions déjà plus d'une fois
« salué le retour triomphal de vos illustres frères : naguère en-
« core, cette enceinte, honorée de la présence du héros de la
« Smala, retentissait de nos acclamations.

« Seul, Monseigneur, vous nous étiez inconnu.

« Une campagne vous a suffi pour prouver à tous que vous étiez
« digne de vos aînés.

« Noblement baptisé par le feu sur le sol africain, allez, Mon-
« seigneur, allez recevoir les éloges de votre royale famille, éloges

Digitized by Google

« d'autant plus précieux, qu'ils sont d'avance sanctionnés par les « applaudissements de la France entière.

« Quant à nous, Monseigneur, nous n'avons pas d'éloges à vous « offrir ; cela n'est permis ni à notre âge ni à notre situation ; mais « nous pouvons aimer et admirer. Je suis fier de servir d'inter- « prète aux chaleureux sentiments qui nous animent tous, tant « pour Votre Altesse Royale que pour la dynastie si glorieuse et « si nationale de Juillet. *Vive le roi ! vive le duc de Montpensier !* »

Un élève de rhétorique, M. Calvo, paya ensuite au jeune prince la dette de la poésie, en strophes simples et énergiques :

« Illustre imitateur de vos augustes frères,
« Fier de cueillir comme eux les lauriers populaires,
« Pour la première fois l'Afrique aux feux brûlants
« Vous a vu, du sommet de ses crêtes arides,
« Combattre vaillamment ses guerriers intrépides,
« Vieux soldat de vingt ans !

« Dans votre jeune cœur bouillonnait le courage,
« Lorsque du plomb mortel, prince, bravant l'orage,
« Vous suivites de près, sur les monts du Ziban,
« D'Aumale, qui, poussé par l'amour de la gloire,
« Voulait, preux chevalier, fixer par la victoire
« La croix sur le turban !

« Et vous, ô Montpensier, enfant de notre France,
« On vous voyait déjà, rempli de confiance,
« Ferme, lorsque la mort pleuvait du haut des airs,
« Partout de vos aînés suivant la noble trace,
« Soutenir ces héros, l'honneur de votre race,
« Au milieu des éclairs.

Digitized by Google

« Car, depuis qu'a brillé notre nouvelle aurore,
« Depuis que sur nos murs le drapeau tricolore
« Agite avec fierté l'arc-en-ciel du bonheur,
« Nous voyons chaque jour, depuis quatorze années,
« Les fils de notre roi suivre leurs destinées
« Au chemin de l'honneur.

« Ils ont paru partout... En Hollande, en Belgique,
« Sur les bords africains, dans les eaux du Mexique,
« A Saint-Jean d'Ulloa, sous les remparts d'Anvers,
« Sur l'onde où le Batave a conquis ses rivages,
« Et sur le flot vermeil des archipels sauvages,
« Au bout de l'univers.

« Marseille retentit de nos hymnes de fête
« En voyant les lauriers qui couvrent votre tête;
« Le grand peuple tressaille à ces nobles accents,
« Et la France, à l'aspect de votre jeune épée,
« Redit de toutes parts la précoce épopée
« De vos faits éclatants. »

Cette réception vraiment française et toute cordiale, faite au plus jeune des fils du roi, fut accompagnée de fêtes dans lesquelles la verve provençale se fit remarquer par le quatrain suivant :

« Honnour à Montpensier, princé plen d'espéranço!
« Soustien doou fier drapeou què vui feu floutègea;
« Vive lou canonnier qu'en défenden la Franço,
« Per un plun africain ven d'estré batégea! »

Digitized by Google

Ce glorieux baptême n'engage pas moins que l'autre; et le prince devait saisir bientôt avec empressement l'occasion de prouver sa fidélité à la religion de l'honneur et du courage.

Digitized by Google

V

DEUXIÈME ARRIVÉE DU PRINCE EN AFRIQUE.

Cette occasion lui fut offerte dans les premiers mois de l'année suivante.

Malgré le profond retentissement qu'avait obtenu la bataille d'Isly, malgré les terribles éclats de ce coup de foudre, Abd-el-Kader n'était point abattu. Il puisait de nouvelles forces dans le fanatisme des populations grossières qui l'environnaient, et fidèle à son génie, il préparait activement, des frontières du Maroc où nos armes l'avaient forcé de chercher un refuge, une vaste insurrection qui devait embraser l'ouest entier de l'Algérie. L'attaque du petit poste de Sidi-Bel-Abbès, si énergiquement et si complétement réprimée, donnait la mesure de ce fanatisme inquiet, toujours hostile et menaçant, et présageait en même temps des mouvements plus sérieux. Bientôt, en effet, on apprit que le Dahra se soulevait à la voix d'un de ces prophètes subalternes que le souffle de Mahomet semble en-

Digitized by Google

gendrer sur le territoire musulman. *Bou-Maza* [1] (ce Père de la Chèvre), dont la carrière devait être si courte, signala ses débuts par des coups hardis : il avait pillé la tribu des Sbéah qui nous était soumise, massacré notre ex-kaïd Ben-Kacen et son fils, et s'était avancé audacieusement jusqu'aux portes d'Orléansville. La flamme de l'insurrection avait gagné l'Ouarensenis, dont la plupart des tribus avaient exterminé les chefs que nous leur avions donnés. Ces soulèvements appelaient une prompte et énergique répression, et une nou-

[1] *Si-Mohammed-Ben-Abdallah*, dit *Bou-Maza*, est né au Maroc, d'une famille des Dris, chérifs alliés au sang de Muley-Abder-Rahman. Après avoir, pendant deux années entières (avril 1845, avril 1847), ébranlé notre domination dans le Dahra et dans l'Ouarensenis, après avoir suscité des combats où ont péri plusieurs chefs indigènes nommés par nous, et plusieurs de nos officiers, le lieutenant Béatrix, chef du bataillon arabe, le chef du bataillon Clère et le lieutenant-colonel Berthier; ce fanatique qui a partagé un moment avec Abd-el-Kader, dont il est aujourd'hui l'ennemi déclaré, l'honneur de nous faire *brûler de la poudre*, est venu se remettre (13 avril 1847) aux mains de son plus constant adversaire, M. le colonel de Saint-Arnaud. La frégate le *Labrador* l'a emporté le 22 avril vers la France. Bou-Maza est arrivé à Paris le 6 mai, accompagné de M. le capitaine Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville, auteur de l'ouvrage remarquable intitulé : *Étude sur l'insurrection du Dahra.* (Voir dans la suite de cet ouvrage, aux *Chefs Indigènes*, la notice sur Bou-Maza.)

Digitized by Google

velle expédition de l'Ouarensenis fut résolue[1].

C'est pour prendre part à cette expédition, dirigée par M. le gouverneur général, que M. le duc de Montpensier revint une seconde fois en Afrique (18 avril 1845.)

La colonne expéditionnaire pénétra le 9 mai sur le territoire insurgé de l'Ouarensenis ; elle arriva le jour suivant chez les Beni-Chaïb, près des sources de l'Oued-Fodda. Cette petite tribu avait été entraînée dans l'insurrection. M. le maréchal lui imposa le désarmement.

Arrêté pendant deux jours par des pluies torrentielles, la colonne s'avança avec beaucoup de précautions dans l'affreux défilé qui conduit chez les Beni-Hindel, au pied du versant sud du grand pic de l'Ouarensenis, en traversant dix fois l'Oued-Jodda. La prudence consommée de M. le maréchal fut loin d'être inutile dans cette circonstance, car les Kabyles épiaient avec soin tous nos mouvements, et ils attaquèrent avec un rare acharnement notre arrière-garde. Omar-Ben-Ismaël, le chef de l'insurrection de cette contrée, les animait de sa présence. Mais nos braves soldats ne se contentèrent pas de les repousser énergiquement, ils les

[1] Une première expédition avait eu lieu en 1842. (Voy. la Notice du duc d'Aumale, p. 19.)

Digitized by Google

poursuivirent et ramenèrent, avec 300 têtes de bétail, une vingtaine de prisonniers et de prisonnières, dont quelques femmes de chefs. Nous n'eûmes dans cette journée que six hommes tués et dix blessés (13).

Le jour suivant, M. le duc de Montpensier s'associa particulièrement aux mesures que l'on dut continuer de prendre pour protéger la marche de la colonne. Il plaça à l'arrière-garde 30 canonniers armés de carabines cylindro-coniques, qui rendirent de très-grands services. Les Kabyles nous attaquèrent encore avec fureur et enveloppèrent presque complétement une compagnie de chasseurs d'Orléans. L'attitude énergique du reste du bataillon et de plusieurs compagnies du 36e de ligne les contraignit bientôt à une coûteuse retraite (14).

Diverses tribus s'empressèrent de venir demander l'aman. Elles furent soumises à un désarmement partiel.

La colonne expéditionnaire remonta vers le nord et arriva à Orléansville (22), d'où elle repartit pour se porter dans l'est de l'Ouarensenis. Elle trouva une résistance sérieuse chez les Defeten, fraction insurgée des Beni-Ouragh. On leur tua 55 hommes, on leur fit des prisonniers, et on leur prit environ 3,000 têtes de bétail et un butin considérable (26).

Digitized by Google

Une autre tribu, celle des Ouled-Ben Seliman, fut aussi sévèrement châtiée; on lui prit 1,500 têtes de bétail et on lui fit 180 prisonniers.

La révolte fut ainsi successivement domptée. Toutes les tribus sans exception capitulèrent et se soumirent au désarmement. Cette opération, si cruelle pour les Arabes, fut continuée par les généraux de Bourjolly et Reveu, après le départ de M. le maréchal qui rentra le 12 juin avec le prince à Alger.

Pendant que s'accomplissait l'expédition de l'Ouarensenis, d'énergiques efforts attestaient, dans toutes les autres parties du territoire algérien, la puissante sollicitude qui veille sans cesse à l'affermissement de notre domination, l'habileté persévérante des chefs et la patience, le courage infatigable de nos soldats. L'insurrection du Dahra n'était point encore entièrement apaisée, les colonels de Saint-Arnaud et Pélissier en poursuivaient les restes dans la subdivision de Mostaganem. M. le gouverneur général, pour rétablir promptement et entièrement la tranquillité dans cette contrée, avait donné l'ordre aux tribus des environs de cette ville de border le territoire insurgé du côté du bas Chélif et d'arrêter les perturbateurs qui fuiraient devant les colonnes des chefs français.

Digitized by Google

Au centre de nos possessions, le général Marey châtiait dans le Djebel-Dira des populations à demi soulevées par deux chefs, Mohamed-Ben-Kouider et Bou-Charenb. Au sud de Mascara et dans le Sahara algérien, le colonel Géry portait notre drapeau à vingt lieues de la petite ville de Stitten, sur la limite nord du grand Désert et obtenait les soumissions des ksour et de quelques tribus nomades de cette contrée lointaine. Dans la province de Constantine, les montagnards de l'Aurès, toujours inquiets, subissaient encore une fois l'irrésistible puissance de nos armes. Enfin, les chefs indigènes institués par nous, notamment notre kalifah Sidi-el-Tribi, qui commande aux tribus de la basse Mina et du bas Chéliff; nos agas des environs de Dellys avaient renouvelé l'exemple de fidélité que nous avait donné, sept ans auparavant, le scheik El-Arab, en combattant les ennemis de la France. Le plus redoutable de tous, Abd-el-Kader, était réduit à l'impuissance et disputait au désert et aux bandes audacieuses du Maroc les restes de sa souveraineté d'un jour. Ses kalifahs à l'est, Achmet-Bey et Sidi-Mohamed-bel-Hadj, cherchaient un refuge dans le désert de Tunis.

Tels étaient, au commencement de 1845, les résultats d'une politique patiente et ferme, et ces ré-

Digitized by Google

sultats, quoique incomplets, devaient honorer tous ceux qui y avaient concouru, par le sentiment d'une noble et généreuse sympathie pour la grande œuvre que nous accomplissons en Afrique.

Digitized by Google

VI

VOYAGE DU PRINCE A TUNIS.

Parti d'Alger le 18 juin à midi, M. le duc de Montpensier arriva le 20 au matin, sur le *Gomer*, en vue du fort de la Goulette. Le *Lavoisier* était en rade et venait de ramener à Tunis notre consul général, M. de *Lagau*. Cet honorable représentant de la France fut bientôt à bord du *Gomer* avec M. de Laporte, élève vice-consul, MM. Ledoux et Rousseau, drogmans, et Morin, chancelier du consulat. Il était également accompagné de MM. Monge, premier député de la nation; Lavelaine, colonel d'infanterie; Lecorbeiller, lieutenant-colonel d'artillerie; Gillard, chef de bataillon; ces trois derniers chargés par le gouvernement français, sur la demande du bey, d'aider ce prince de leurs lumières dans l'organisation de son armée.

A cette première députation succédèrent bientôt deux envoyés du bey, Sidi-Moustapha-Saheb-el-Tabé (le garde des sceaux). Après avoir accepté un

Digitized by Google

déjeuner au palais du bey, merveilleusement préparé pour le recevoir, le prince prit la route de Tunis, escorté par un escadron de cavalerie sous les ordres d'un officier français, M. le lieutenant-colonel Greft. Installé au Dar-el-Bey (autre palais du bey) Son Altesse Royale y reçut bientôt toute la cour du bey, et à sa tête le *Bey du camp* (c'est le titre que porte l'héritier présomptif du bey); *Sidi-Moustapha-Kasnadar*, beau-frère du bey; *Sidi-Moustapha-Aga*, ministre de la guerre et autre beau-frère du bey; *Sidi-Ben-Ayad*, personnage très-influent et qui appartient à l'une des plus grandes familles du pays; les religieux de la mission apostolique, et enfin une nombreuse députation des Français qui résident à Tunis. Au discours qui lui fut adressé par l'un d'eux, M. Monge, le Prince répondit :

« Je suis bien touché, Messieurs, des vœux que vous venez de « m'exprimer et des paroles si françaises que vous m'avez fait en- « tendre sur cette côte de l'Afrique où, depuis six siècles, nul « petit-fils de saint Louis n'était encore descendu. L'hospitalité si « amicale que j'y reçois, au nom d'un prince bienveillant, les re- « lations commerciales que vous y avez établies, et qui s'y deve- « loppent pacifiquement, cette chapelle qui vient de s'élever, tout « nous dit que le temps a marché ici comme partout. Cette heu- « reuse alliance entre la France et Tunis ne peut que se resserrer « désormais. La protection du roi mon père n'a jamais manqué, « vous le savez, à aucun intérêt français, et ma présence au milieu « de vous est un gage de plus de sa sollicitude pour les vôtres. »

Digitized by Google

Le lendemain (21) le Prince reçut le corps des consuls et alla rendre visite au bey qui occupe le *Bardo*, à une demi-lieue de Tunis. Son Altesse Royale fut saluée à son arrivée par toute l'artillerie de la place, honneur insigne qui ne se rend que dans des occasions très-rares, et, honneur plus grand encore, le bey fit arborer l'étendard de Mahomet portant l'épée à double lame, réservé uniquement à certains jours consacrés par la religion du Prophète. Le bey attendait M. le duc de Montpensier dans la plus belle salle de son palais; en apercevant le Prince, il courut l'embrasser avec toutes les marques d'une joie très-vive.

Après une longue et affectueuse conversation avec Achmed-Bacha-Bey, le Prince se rendit à Tunis où l'attendaient de nombreux visiteurs à turbans, parmi lesquels se pressaient des Grecs et surtout des Algériens. L'empressement de ces derniers à venir rendre hommage à un Prince chrétien produisit sur la population tunisienne une profonde impression.

Le dimanche (22) fut consacré à la chapelle Saint-Louis. Cette chapelle, élevée par ordre et aux frais du roi, à la mémoire de son héroïque aïeul, occupe, au centre même des ruines de Carthage, le sommet de la colline où fut jadis la citadelle de Byrsa. Pieux

Digitized by Google

monument qui ne fait point stérilement survivre de glorieux souvenirs, mais qui témoigne sur ces rivages musulmans de la grandeur de la France, et semble moins encore une célébration du passé qu'une révélation de l'avenir!

Les jours suivants, jusqu'au 25 où le Prince partit pour Alexandrie, s'écoulèrent dans des fêtes où le rigorisme musulman sut se plier à toutes les exigences d'une franche et cordiale hospitalité. Pour la première fois l'on vit un bey et ses grands officiers se mettre à table avec des chrétiens. Achmed-Bacha-Bey but à la perpétuité de l'étroite amitié des deux gouvernements. Ces généreuses inspirations, qui se font jour à travers les préjugés religieux les plus invétérés, ne seront point vaines; elles annoncent une nouvelle ère pour la civilisation et l'humanité.

Digitized by Google

NOTES DIVERSES.

Note A.

ÉTABLISSEMENT DES TRAPPISTES.

Cet établissement présente la colonisation sous l'un de ses plus intéressants aspects. L'on ne peut se défendre d'admirer la rapidité avec laquelle s'accomplissent les révolutions qui changent la destinée des empires, lorsqu'on songe que, dans ces mêmes lieux, naguère le théâtre de la sanglante bataille qui a inauguré notre domination en Afrique, où le fanatisme musulman avait rassemblé toutes ses forces, toutes ses colères, toutes ses haines et toutes ses vengeances, où la mêlée fut si longue et si meurtrière, de bons religieux se livrent aujourd'hui à de paisibles travaux de culture. — Les trappistes avaient formé, dès la fin de 1842, le projet de fonder en Algérie une vaste exploitation. Quelques-uns des membres de cet ordre se constituèrent à cet effet en *société civile*, et c'est à ce titre que, par un arrêté ministériel du 11 juillet 1843, il leur fut accordé la concession de l'ancien camp de *Staouéli*, dans la plaine de ce nom, et d'une étendue de 1,020 hectares [1]. Ils se sont installés dans le courant du mois de septembre 1843.

Cet établissement est une nouvelle preuve des succès qui at-

[1] Voyez les conditions de cette concession dans le *Tableau de* 1842.

Digitized by Google

tendent toujours l'esprit d'association bien dirigé et bien appliqué. Il a prospéré au delà de toute attente. Dans les premiers mois de 1846, les constructions élevées par les trappistes ne pouvaient être déjà évaluées à moins de 300,000 fr. ; ils avaient planté plusieurs milliers d'arbres, défriché plus de 300 hectares, et leur établissement se composait de 60 religieux, de 20 ouvriers civils, de 10 de population flottante, et de 10 visiteurs par jour. Les revenus s'élevaient à environ 25,000 francs. Les travaux exécutés avaient donné à la concession une augmentation de valeur d'environ 400,000 francs. Le fonds produit donc environ 6 pour 100, en ne comptant point la valeur du sol.

A un autre point de vue, l'établissement des trappistes à Staouéli est digne du plus grand intérêt. Les colons qui manquent d'ouvrage, les convalescents de l'hôpital, les infirmes, les indigents, sont sûrs d'y trouver du travail, du pain et un abri. Personne n'y est refusé. L'homme dont le cœur souffre, tourmenté par les passions, ou affligé par une perte récente, peut y jouir d'une douce tranquillité.

Note B.

COLLÉGE D'ALGER.

L'Algérie où, avant 1830, l'enseignement se réduisait à la lecture et à l'écriture du Koran, a reçu un grand nombre d'établissements consacrés à l'instruction publique, parmi lesquels le collége d'Alger occupe le premier rang. Cette institution date de 1835 ; elle comprenait, au 1er janvier 1846, 167 élèves, parmi lesquels 34 pensionnaires, 33 demi-pensionnaires, et 100 externes. L'enseignement y embrasse les langues française, arabe, grecque et

Digitized by Google

latine, la géographie, l'histoire et les sciences physiques et mathématiques. On a pensé, en outre, que les traditions classiques ne devaient pas y prévaloir exclusivement, que l'état et le besoin du pays réclamaient l'introduction parallèle d'un système d'études moins sérieux et plus directement profitable au grand nombre de professions utiles, et par décision du 23 octobre 1840, le ministre a ajouté l'*enseignement professionnel*, ce qui a été fait en France par l'ordonnance du 21 novembre 1841 pour un grand nombre de colléges communaux. L'érection projetée de cet établissement en collége royal, et la création des bourses qui en doit être la conséquence, compléteront son organisation. Cette mesure, en permettant de satisfaire à tous les besoins d'une forte éducation, aura pour effet d'attacher plus fortement au sol algérien les familles qui y sont établies, et d'y en attirer de nouvelles.

Le nombre total des élèves qui fréquentent les divers établissements d'instruction publique de l'Algérie s'élevait, au 1er janvier 1846, au chiffre de 4,562; soit environ 5 pour 100 du chiffre total de la population européenne à ladite époque.

Note C.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE D'ALGER.

La *Bibliothèque* et le *Musée* d'Alger ont été institués en 1836, dans le double objet de réunir et de conserver les débris de l'antiquité épars en Algérie, comme aussi tous les documents propres à jeter du jour sur les questions d'histoire et de science qui intéressent ce pays, et de fournir à la population algérienne des éléments d'instruction et de culture intellectuelle.

La *Bibliothèque* renferme à peine quelques milliers de volumes

Digitized by Google

imprimés ; mais elle est riche en manuscrits : elle en possède près de 700, dont près des deux tiers ont été recueillis par le conservateur, M. *Berbrugger*, pendant les expéditions de Mascara, de Tlemcen et de Constantine. Ces manuscrits, comprenant environ 2,000 ouvrages ou opuscules, traitent de presque toutes les branches des connaissances humaines chez les Arabes. Beaucoup de ces ouvrages sont complets et dans un état parfait de conservation ; d'autres ont eu à souffrir des scènes de désordre inséparables de l'état de guerre, par suite duquel ils sont tombés entre nos mains. Le plus grand nombre de ces manuscrits provient de Constantine, où se trouvait une riche bibliothèque fondée par *Salah-Bey*, et qui renfermait une collection importante de livres précieux.

Le *Musée* renferme environ 400 sujets appartenant à diverses classes de l'histoire naturelle, et choisis principalement parmi les mammifères, les oiseaux et les poissons que produit le pays. Il possède également plusieurs échantillons de végétaux et minéraux que fournissent les diverses parties du territoire algérien, ainsi qu'une collection d'insectes et de coquillages. On y remarque, en outre, la collection numismatique des rois de France, des médailles romaines et des antiquités de toute nature provenant de fouilles exécutées sur différents points de l'Algérie.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

I. Expédition de Biskara (commandant l'artillerie, février 1844). — Combat de Méchoumèche. — Blessure du Prince. 3

II. Le Prince visite Bone (avril 1844). — Banquet qui lui est offert au Ruisseau-d'Or par le chef arabe Ben-Yakout. 7

III. Le Prince parcourt la plaine de la Mitidja, visite divers centres de colonisation : *Drariah, Sainte-Amélie, Baba-Hassen, l'établissement des Trappistes.* — De retour à Alger, visite le Collége, la Bibliothèque, le Musée, l'Hôpital civil. — Banquet qui lui est offert par la Chambre du commerce d'Alger. — Discours du Prince. 8

IV. Retour du Prince en France. — Son arrivée à Marseille (21 avril 1844). — Accueil qui lui est fait dans cette ville. — Enthousiasme de la jeunesse marseillaise. — Visite du Prince au Collége. 13

V. Deuxième arrivée du Prince en Afrique (avril 1845). — Expédition de l'Ouarensenis; le Prince y prend une part active. — L'Ouarensenis est soumis au désarmement. — Retour du Prince à Alger. 20

VI. Voyage du Prince a Tunis. 27

Notes diverses. 31

Note A. Établissement des Trappistes. 31

Note B. Collége d'Alger. 32

Note C. Bibliothèque et Musée d'Alger. 33

Paris. Typographie de H. V. de Surcy et Cie, rue de Sèvres, 37.

Digitized by Google

Digitized by Google

Loi du 19 Juin 1845.

(N° 162.)

Chambre des Députés.

SESSION 1845.

PROJET DE LOI

Relatif à la création d'un comptoir de la Banque de France à Alger,

PRÉCÉDÉ

DE L'EXPOSÉ DES MOTIFS,

PRÉSENTÉ

PAR M. LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Séance du 26 Mars 1845.

MESSIEURS,

L'Algérie est une terre à toujours française. Notre civilisation s'assimile par un travail incessant et progressif, ce vaste territoire bientôt complètement pacifié. Les éléments de richesse commerciale

Digitized by Google

et industrielle qu'il renferme n'attendent, pour être fécondés, que des bras et des capitaux.

Le crédit, ce puissant levier des sociétés modernes, doit puissamment seconder les efforts du Gouvernement et des Chambres pour continuer et consolider l'œuvre à laquelle se rattachent de si graves intérêts, de si grandes espérances.

Les applications du crédit, si elles sont bien dirigées, ne peuvent que développer rapidement les germes de prospérité de notre colonie. Déjà, des marchandises y sont importées pour plus de 70 millions. Le seul commerce des tissus de coton à l'usage des Arabes, que la France fournira bientôt exclusivement, s'est élevé de 3 millions à 10, pendant ces trois dernières années, et ne peut que s'accroître considérablement. Les mûriers sont multipliés, les oliviers ont été greffés en grand nombre; la culture du tabac prend de l'importance; de premiers essais semblent présager que l'exploitation des richesses métallurgiques que possède l'Algérie. produira les résultats les plus importants; les cires, les laines, les cuirs, les grains et les bestiaux achetés aux Arabes, et une foule de produits que la fréquence des communications par mer et le perfectionnement de nos routes permettent d'utiliser, assurent au commerce des cargaisons de retour.

Il faut encore prendre en grande considération le mouvement spécial d'affaires qu'entretiennent, sur tous les points de l'Algérie, les travaux de constructions et les besoins d'approvisionnements en tout genre de l'armée et de la population civile.

En Algérie, comme partout, les classes interposées entre le producteur et le consommateur, les

Digitized by Google

intermédiaires obligés des échanges, suppléent, par les ressources que leur offre le crédit, à l'insuffisance de leur capital.

Le commerce en gros solde, en effets à échéances plus ou moins éloignées, le prix des marchandises qu'il importe d continent.

Le commerce de détail se libère de la même manière de sa dette envers le commerce en gros, tandis que les entrepreneurs de constructions particulières et les fournisseurs de l'Administration, se procurent une portion plus ou moins considérable du capital que réclament leurs acquisitions de matériaux et de denrées, en souscrivant des effets à terme qu'ils acquittent soit avec le prix des maisons qui sont facilement vendues une fois bâties, soit avec les rentrées provenant du paiement de leurs fournitures par l'Administration.

Alger, dont la population européenne s'élève à plus de 40,000 ames, est le centre où viennent se liquider les opérations des villes du littoral.

Aussi la Chambre de commerce d'Alger admet que les 64 millions et demi de transactions qui ont eu lieu dans la ville même, en 1844, ont donné lieu à une création d'effets montant à 44 millions, dont une grande partie serait de nature à être admise par un comptoir de la Banque.

Cette déclaration peut avec d'autant plus de raison être acceptée, que les formules de papier timbré qu'a débitées l'administration de l'enregistrement en Algérie, pendant l'année 1844, au nombre de 45,300, présentent une somme d'effets à créer de 46,430,000 francs.

La masse des valeurs actuellement émises est d'ailleurs de beaucoup inférieure à celle des va-

Digitized by Google

leurs à émettre : Les bonnes maisons qui vendent à terme, ne s'empressent pas de se faire régler, n'ayant aucun intérêt à conserver en portefeuille des effets qu'elles ne pourraient négocier qu'à 10 ou 12 pour 100, car l'intérêt légal est à 10 pour 100 quand il n'existe pas de stipulation différente; et l'intérêt courant varie suivant les localités de 10 à 25 pour 100.

Il en sera tout autrement quand elles pourront escompter les mêmes valeurs à un taux raisonnable.

Ces données générales fournies, soit par les documents officiels du Ministère de la guerre, soit par la chambre de commerce d'Alger, n'avaient pas échappé à l'appréciation des hommes dont l'attention se porte sur les transactions commerciales et les mouvements de capitaux auxquels elles donnent lieu. Ils y voyaient un indice certain des avantages que promet à la colonie un établissement de crédit.

Une Compagnie s'était formée pour solliciter l'exploitation d'une banque locale ; mais quelque sécurité que parussent présenter, au point de vue commercial, les combinaisons financières des hommes honorables placés à la tête de cette Compagnie, le Gouvernement n'a pas cru devoir accueillir leur demande.

C'est qu'il ne s'agit de rien moins que de doter l'Algérie d'une institution sociale, de concéder le privilège d'émettre, sous forme de billets à vue et au porteur, une sorte de papier-monnaie dont les expansions ou les contractions, en affectant la circulation des espèces métalliques, exerceront une influence marquée sur les affaires de toute nature,

Digitized by Google

même sur la valeur des propriétés mobilières et immobilières qui, par leur nature, devraient rester en-dehors des fluctuations du crédit.

Nous avons pensé que les conséquences d'opérations hasardées, ou même trop facilement admises par une Banque publique, seraient désastreuses, incalculables, dans un pays nouveau livré à l'entraînement de spéculations aventureuses déterminées par l'attrait de bénéfices élevés.

Le Gouvernement a voulu que l'institution nouvelle, essentiellement liée à la prospérité de la colonie, fût entourée de garanties spéciales extraordinaires de stabilité et de durée, et qu'elle répondît complètement aux besoins politiques non moins que commerciaux, qui en réclament la création.

Dans ce but, Messieurs, le Gouvernement a pris l'initiative d'une proposition directement faite à la Banque de France, et tendant à l'établissement d'un comptoir à Alger.

Une première délibération du comité des comptoirs, en date du 13 mars dernier, adoptait en principe la création proposée.

Après un examen approfondi de la question, le conseil général de la Banque de France, dans sa délibération du 9 avril suivant, a proposé, en exécution de l'article 7 de la loi rendue le 30 juin 1840, *l'établissement à Alger d'un comptoir au capital de dix millions, dont deux seront fournis par la Banque de France, et huit par le public, avec préférence pour les actionnaires de la Banque.*

Vous savez, Messieurs, qu'aux termes de la loi précitée du 30 juin 1840, portant prorogation du privilège de la Banque de France, l'établissement

Digitized by Google

de ses comptoirs peut régulièrement être autorisé par ordonnance royale.

Mais, d'une part, le comptoir nouveau est fondé hors de la France continentale, tandis que l'art. 10 des statuts de la Banque, en date du 16 janvier 1808, ne permet la création de comptoirs que dans les villes des départements.

D'autre part, des modifications au régime normal des comptoirs sont proposées par la délibération précitée, quant à la constitution du comptoir d'Alger, notamment en ce que huit millions sont à verser par des actionnaires dont l'acquiescement à l'organisation spéciale de ce comptoir et au mode d'administration de leurs fonds, résultera du fait même de la prise d'actions.

Aussi, avons-nous toujours pensé, et le conseil général de la Banque a-t-il jugé comme nous, qu'il était indispensable de soumettre ces modifications diverses à la sanction omnipotente de la législature.

Nous avons, en conséquence, et conformément aux propositions du conseil général, formulé en projet de loi, de concert avec M. le Maréchal Ministre de la guerre, les dispositions qu'ont paru réclamer les divers intérêts auxquels nous devions satisfaire.

Les articles premier et second du projet, déterminent essentiellement la constitution du comptoir, qui sera un des comptoirs d'escompte de la Banque de France, au même titre et dans les mêmes conditions que ceux déjà établis dans les départements, si ce n'est que le capital fixé à 10 millions, sera fourni pour deux millions par la Banque, et pour les huit millions restant par des ac-

Digitized by Google

tionnaires, au moyen d'une émission de 8,000 actions de 1,000 fr. chacune; si ce n'est encore que la banque ne sera responsable des engagements du comptoir, que jusqu'à concurrence du capital de deux millions qu'elle aura fourni.

La clause de non-solidarité de la Banque ou des actionnaires, au-delà de leur apport respectif en capital, est l'objet du second paragraphe de l'article 2.

Cette disposition importante, qui sauve garde les intérêts engagés, pourra convenablement être mentionnée, tant sur les actions ou sur les certificats d'inscriptions d'actions, que sur les billets du comptoir.

Le troisième paragraphe du même article permet le remboursement aux actionnaires de la partie du capital reconnu surabondant, mais sous la condition imposée au quatrième paragraphe, que le capital ne pourra être reconstitué qu'au moyen d'une nouvelle émission d'actions, en vertu d'une ordonnance royale.

L'art. 3 attribue au comptoir, conformément à l'art. 9 du décret du 18 mai 1808, le privilège exclusif d'émettre des billets au porteur et à vue.

Le second paragraphe de cet article autorise la Banque de France à employer le capital du comptoir en effets publics français. Cette faculté est accordée aux banques départementales. L'article 4 est le corollaire de l'article premier, en ce qu'il déclare que le comptoir sera sous la direction immédiate de la Banque.

La nécessité d'une comptabilité distincte, d'une publication séparée pour les opérations du comptoir, ressort de sa constitution même et aurait été

Digitized by Google

admise, lors même qu'elle ne serait pas écrite.

Enfin, l'article 5 renvoie à une ordonnance royale à intervenir, le réglement des points secondaires de l'organisation du comptoir, tels que :

L'époque et les conditions, soit d'admission, soit de distribution des 8,000 actions à créer ;

La quotité du capital à réaliser avant l'ouverture du comptoir ;

La forme et les coupures des billets au porteur et à vue;

Les modifications à apporter aux règlements actuels des comptoirs, pour les mettre en harmonie avec les conditions spéciales de celui qu'il s'agit d'établir.

Ainsi se trouvera dirigé exclusivement par la banque de France et placé sous son puissant patronage le comptoir, dont elle fournira en partie le capital, et dont ses actionnaires fourniront probablement le surplus.

Ce résultat était l'objet de nos désirs.

Le crédit public inauguré dans la colonie, sous les auspices de la banque de France, ne peut manquer de prendre un essor rapide et sûr.

Aux essais plus ou moins heureux, aux irrésolutions, aux imprudences possibles d'une banque locale, le comptoir d'Alger substitue la méthode sévère, la marche assurée et constamment égale de la Banque mère dont le monde commercial connaît trop bien la circonspection éclairée, l'habile et prudente administration, pour qu'une confiance religieuse et raisonnée ne soit pas accordée aux opérations qui seront dirigées dans le même esprit, à Alger comme à Paris.

Avec l'administration par la Banque de France,

Digitized by Google

nous ne craignons pas que le comptoir s'écarte du but de son institution, et se livre à d'autres négociations que celles d'une grande simplicité que déterminera l'ordonnance réglementaire à intervenir.

Libérer, avant l'échéance, les capitaux sérieux engagés dans des opérations à court terme, les remettre ainsi, le plus tôt possible, en circulation, et les rendre incessamment disponibles au service d'entreprises nouvelles;

Accroître la somme des capitaux en circulation, de tous les petits capitaux stagnants réservés ou enfouis improductivement, et qui viendront se classer en dépôts aux comptes courants;

Réduire graduellement, sans secousse, sans perturbation, le taux de l'escompte, le loyer de l'argent;

Enfin, moraliser le travail; car le crédit, l'instrument de travail, est accordé en présomption de la moralité;

Tels sont les avantages incontestables que doit attendre la colonie de la résolution de la Banque de France.

Nous venons, en conséquence, soumettre à vos délibérations le projet de loi dont la teneur suit.

Digitized by Google

PROJET DE LOI

LOUIS-PHILIPPE,

ROI DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, salut :

Nous avons ordonné et ordonnons que le projet de loi dont la teneur suit, soit présenté en notre nom, à la Chambre des Députés, par notre Ministre secrétaire d'État au département des finances, que nous chargeons d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier.

La Banque de France est autorisée à établir un comptoir d'escompte à Alger.

Art. 2.

Le capital en est fixé à dix millions, dont deux seront fournis par la Banque de France et huit par des actionnaires, au moyen d'une émission de 8,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Tout appel ultérieur de fonds est prohibé. La Banque de France et les actionnaires ne pourront, en aucun cas, être tenus des engagements du comptoir que jusqu'à concurrence des parts respectives qu'ils auront prises dans le capital.

Dans le cas où l'expérience démontrerait la sur-

Digitized by Google

abondance de ce capital, la Banque de France pourra être autorisée, par une ordonnance royale, à en restituer une partie aux intéressés.

Le capital ne pourra être reconstitué que par une nouvelle émission d'actions autorisée par une ordonnance royale.

Art. 3.

Le comptoir aura le privilège exclusif d'émettre des billets au porteur à vue.

La Banque de France pourra acquérir, pour le compte du comptoir d'Alger, des effets publics français jusqu'à concurrence du capital de ce comptoir.

Art. 4.

L'administration du comptoir d'Alger sera sous la direction immédiate de la Banque de France, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 25 mars 1841.

Toutefois, il sera tenu, pour ce comptoir, une comptabilité distincte et spéciale, et les résultats de ses opérations seront constatés et publiés isolément.

Art. 5.

Une ordonnance royale, rendue dans la forme des règlements d'administration publique, sur la demande du conseil général de la Banque, autorisera et déterminera :

L'époque et les conditions de l'émission des huit mille actions à créer, et le mode de leur distribution, la quotité du capital qui devra être réalisé avant l'ouverture des opérations du comptoir ;

La forme et la contexture des billets au porteur et à vue, ainsi que leurs coupures.

Digitized by Google

La constitution et la destination d'un fonds de réserve ;

Enfin, les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter aux dispositions du décret du 18 mai 1808 et de l'ordonnance royale du 25 mars 1841.

Donné au Palais des Tuileries, le 24 mai 1845.

Signé LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'Etat au département des finances,

Signé LAPLAGNE.

A. HENRY, Imprimeur de la Chambre des Députés, rue Git-le-Cœur, 8. (Mai 1845.)

Digitized by Google

(N° 200.)

Chambre des Députés.

SESSION 1845.

RAPPORT

FAIT

*Au nom de la Commission * chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'établissement d'un comptoir de la Banque de France à Alger,*

PAR M. J. DUFAURE,

Député de la Charente-Inférieure.

Séance du 14 juin 1845.

Messieurs,

Le projet de loi dont nous venons vous rendre compte, a frappé, au premier abord, votre Commission comme un signe non équivoque des progrès, qu'après de longues luttes et d'énergiques efforts, la France a réalisés dans l'ancienne régence d'Alger.

* Cette Commission est composée de MM. de Loynes, Dufaure, Deslongrais, Lefebvre (Jacques), Magne, Gouin, Lafond, le vicomte de Panat et Fould.

Digitized by Google

Nous sommes descendus, il y a quinze ans, les armes à la main, chez cette nation inhospitalière qui n'entrait en communication avec les autres peuples, que par les pirates dont elle couvrait la Méditerranée; non contents de venger des injures répétées, nous avons entrepris de conquérir, au profit de la civilisation, une terre vouée à la barbarie depuis tant de siècles; rude et pénible entreprise devant laquelle ont hésité, chacun à leur tour, les esprits les plus réfléchis et les plus fermes, mais que l'instinct national n'a pas un seul jour cessé d'encourager! Ce que notre armée a, pendant ce temps, subi de cruelles épreuves, ce qu'elle a montré d'élan et de courage, personne en France ne l'ignore; d'autres l'ont dit avant nous, nous n'avons pas besoin de le répéter; notre mission en ce moment est différente; nous rencontrons et nous saisissons avec ardeur une occasion de constater que ce courage n'a pas été stérile, et que le jour semble approcher où notre pays pourra en recueillir les fruits.

Le but que vous vous proposiez était, si nous ne nous trompons, d'attacher au sol des populations nomades, de rapprocher par l'empire de la crainte et de l'intérêt des tribus hostiles, de les habituer à la vie calme, occupée et aisée de nos nations européennes, de les assujettir au joug de nos lois, de les associer à nos travaux et de faire, de cette rénovation sociale, un nouveau moyen de grandeur pour la France; vous croirez atteindre ce but, chaque fois que vous apprendrez que, pendant nos guerres, derrière notre armée et sur les portions de territoire qu'elle a définitivement conquises, se

Digitized by Google

sont réunis les éléments d'une société permanente, régulière, organisée.

Il ne paraît pas douteux que ce résultat ne soit en partie obtenu dans la ville d'Alger. On trouverait difficilement un autre point du globe où se soient accomplis en si peu de temps des changements aussi remarquables. Ses principaux quartiers ont l'aspect d'une ville française; sa population est à moitié européenne. Les cultes catholique, protestant, israélite, musulman, sont pratiqués à l'ombre d'une mutuelle tolérance; 3,000 enfants, maures, juifs, ou européens de toutes nations, se réunissent dans des établissements d'instruction publique; nos institutions de charité, transplantées en Afrique, y portent leurs secours à toutes les infortunes sans distinction de race. L'ordre règne dans cette ville nouvelle; les crimes n'y sont pas plus communs que dans nos villes d'Europe; la justice y est régulièrement administrée; les transactions commerciales y sont actives et sûres; enfin, dans son port, que la piraterie rendait autrefois si redoutable, des batiments de toutes les nations maritimes viennent jeter l'ancre sous la protection loyale et infaillible du pavillon de la France.

Vous ne serez pas surpris, Messieurs, si à mesure qu'une société nouvelle se formera sur le territoire que nous avons conquis, elle éprouve le besoin de jouir de quelques unes des institutions qui ont été déjà heureusement éprouvées parmi nous. Lorsque ces désirs ne seront pas prématurés, ils seront les symptômes certains d'un nouveau progrès, et vous vous empresserez de les seconder.

Nous n'hésitons pas à reconnaître ce caractère

Digitized by Google

au vœu que le commerce d'Alger a adressé au Gouvernement pour obtenir la création d'une banque.

Une banque telle que l'organisent nos lois françaises est, vous le savez, un établissement de crédit qui rend au commerce des services de diverses natures :

Elle tient une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, lingots et monnaies d'or et d'argent de toute espèce, en percevant un droit de garde très-modéré.

Elle fait à très-bas intérêt des avances sur lingots et effets publics.

Elle reçoit en compte courant les sommes qui lui sont confiées, et paye les dispositions faites sur elle et les engagements pris à son domicile jusqu'à concurrence des sommes encaissées.

Elle se charge gratuitement du recouvrement des effets qui lui sont remis.

Elle escompte les lettres de change et billets à ordre.

Enfin, pour prix de ces services, elle a le droit exclusif sur la place où elle est établie, d'émettre des billets au porteur et à vue faisant fonction de monnaie.

De ces diverses opérations, les quatre premières sont acceptées avec reconnaissance par le commerce, en quelque lieu qu'une banque s'établisse; elles sont le tribut qu'elle paye en échange des avantages que les deux dernières opérations doivent lui procurer.

La dernière est la plus délicate; elle associe pour ainsi dire, un établissement particulier à l'attribut gouvernemental de battre monnaie. Il est difficile de conjecturer à l'avance la faveur qui accueillera

Digitized by Google

le billet de banque sur la place d'Alger, et, par conséquent, de savoir à quel point il est utile de l'y introduire. Le compte, rendu par M. le Gouverneur de la banque de France, le 28 janvier dernier, montre à quel point cette circulation est faible dans quelques uns des départements où la banque de France a créé des comptoirs d'escompte : en 1844, elle s'est élevée :

à	115,000 fr.	pour Châteauroux.
	217,000	pour Caen.
	244,000	pour Besançon.
	246,000	pour Mulhouse, etc.

Nous ne savons ce qui arrivera à Alger ; la Chambre de commerce de cette ville se borne à dire, dans une lettre adressée le 20 janvier 1845, au Gouverneur de la banque de France : « Quant à la circulation des billets, nous sommes convaincus qu'elle « n'éprouvera pas la moindre difficulté, et que les « billets de la banque se substitueront immédiatement aux traites du Trésor à dix jours de vue, « qui aujourd'hui servent dans les transactions « journalières et en facilitent le mouvement. »

Mais l'attribution la plus utile de la banque, la plus profitable au public, est la faculté d'escompter les valeurs commerciales.

Dans nos sociétés régulières, où les crises commerciales sont rares et modérées, l'intérêt de l'argent est cependant exposé à des variations qui peuvent bouleverser les industries les plus sages, et déconcerter les spéculations les mieux entendues. Une banque qui maintient au milieu de ces crises le taux de ses escomptes, empêche bien des exigences, prévient bien des ruines. C'est le service qu'a rendu,

Digitized by Google

en 1839, la banque de France, en tenant son escompte au taux de 4 pour cent, tandis qu'en d'autres pays l'intérêt s'élevait à 6, 8, 10 pour cent, et même à 2 et 3 pour cent par mois.

Dans une société qui se forme, et surtout qui se forme sur le théâtre d'une guerre prolongée, les affaires ne peuvent encore avoir pris un cours régulier; le moindre accident les ralentit ou les excite. Les capitaux ne s'y engagent qu'avec méfiance, et en exigeant des primes d'assurance exagérées, qui varient chaque jour, selon que l'activité du commerce les fait rechercher ou délaisser.

On comprend l'immense service que rendrait un établissement de crédit qui, fournissant l'argent à un taux uniforme et modéré, donnerait au commerçant sérieux une base certaine pour les entreprises qu'il forme, et le mettrait à l'abri de ces crises du crédit qu'aucune prudence humaine ne saurait prévenir.

Il produirait un autre effet qui ne serait pas moins utile : les vertus commerciales, la probité scrupuleuse, la régularité, la prévoyance, l'économie, ne règnent pas toujours dans une réunion d'hommes attirés, pour la plupart, loin de leur pays par le désir de faire fortune, et pressés de profiter des chances qui s'offrent à eux. Une banque bien dirigée, ne prête l'assistance salutaire de son crédit qu'au négociant digne de sa confiance; et ainsi une bonne conduite commerciale devient un moyen de succès.

Des considérations de cette nature ont porté plusieurs maisons respectables, établies depuis quelques années à Alger, à demander au Ministre des finances l'autorisation d'y créer une banque. Malgré l'utilité de l'établissement, nous comprenons que le Minis-

Digitized by Google

tre n'ait pas immédiatement accueilli leur demande. Quelque honorables que soient les négociants qui voulaient se mettre à la tête de cette entreprise, ils pourraient bien n'être pas maîtres de leur action dans la direction qui leur serait confiée; la prépondérance de leurs actionnaires, l'influence de la société au milieu de laquelle ils vivent, pourraient les entraîner à escompter trop facilement, à faire des opérations interdites par leurs statuts.

On sait les irrégularités auxquelles se laissent entraîner quelques unes de nos banques départementales; que ferait donc une banque à Alger? Le Ministre a cru qu'un établissement de crédit à Alger ne pourrait être à l'abri de ces dangers que s'il était sous la direction de la banque de France, et les négociants qui avaient pris l'initiative se sont empressés de déclarer qu'ils accepteraient ce haut patronage, si on voulait le leur accorder.

Le conseil général de la Banque, saisi de cette question, s'est rappelé, comme il devait le faire, les débats qui ont eu lieu dans les Chambres, il y a quelques années, à l'occasion de la prorogation du privilége de la banque.

Ce privilége avait été et devait être encore lucratif pour les actionnaires de la banque; l'époque où il devait prendre fin approchait, le pouvoir législatif était maître de le continuer, de le retirer, de le partager, ou de ne l'accorder que moyennant rançon; il a paru plus digne et plus utile de le proroger purement et simplement en s'en remettant à la banque elle-même du soin d'étendre et de multiplier les services qu'elle rendait au pays. Ce vœu des Chambres a été écouté. La banque n'avait, au moment où la loi était discutée, que 4 comptoirs d'escompte; deux nouveaux étaient fondés avant

Digitized by Google

la fin de l'année ; elle en a onze aujourd'hui. C'est sous l'empire des mêmes idées, c'est avec le désir de répandre plus loin encore son utile influence, que le conseil général a examiné la demande que le Gouvernement lui avait adressée.

On s'est arrêté quelque temps devant un scrupule peut-être exagéré; la banque porte le nom de banque de France; peut-elle fonder un établissement sur une terre qu'aucun acte législatif n'a encore réunie à la France? Nous ne savons ce qu'un tel acte ajouterait de légitimité, de vérité ou d'étendue à notre possession de l'ancienne régence d'Alger. Cette terre est liée à nous par les sacrifices que nous y avons faits, par le sang que nous y avons versé, par les premiers germes de civilisation que nous y avons semés et que nous y développerons dans l'avenir; son sort est fixé par nos lois. Sans doute elle est et restera quelque temps encore soumise à un régime exceptionnel; mais notre devoir sera manifestement de faire disparaître peu à peu, avec prudence, aussitôt que les circonstances nous le permettront, ces différences entre la France et sa nouvelle conquête, et un jour rien n'empêchera que l'Algérie comme la Corse ne rentre pleinement dans la grand unité nationale.

Au surplus, cette objection ne pouvait avoir qu'une conséquence; c'est que l'intervention de la banque en Algérie, devait être autorisée par une loi; c'est ce qui a conduit M. le Ministre des finances et l'administration de la banque à délibérer, et à s'entendre sur le projet de loi qui vous a été présenté.

Toutefois, le conseil général de la banque n'est pas allé aussi loin qu'on pouvait l'espérer. Notre lutte permanente avec les Arabes, la difficulté de défendre notre conquête si nous étions jetés au

Digitized by Google

milieu d'une guerre européenne, l'établissement d'un pouvoir militaire à Alger, tout l'a fait renoncer à l'idée d'y fonder un comptoir d'escompte. Soumis aux mêmes règles que ceux qu'il a établis dans onze de nos principales places de commerce, il a voulu que la banque, engagée par tout ailleurs pour les opérations de ses comptoirs jusqu'à concurrence de son capital entier, ne fût soumise à Alger qu'à une responsabilité limitée ; il lui a paru que le capital du comptoir devait être de 10 millions, dont la banque fournirait le 5e, et les quatre autres cinquièmes seraient représentés par 8,000 actions, la banque restant chargée d'administrer l'établissement.

Cette proposition, acceptée par M. le Ministre des finances, est devenue le projet de loi que vous nous avez chargés d'examiner.

Quelques membres de la Commission l'ont combattu ; ils ont soutenu :

1° Que la fondation d'une banque ou d'un comptoir d'escompte à Alger était prématurée;

2° Que l'établissement proposé par le Ministre des finances, était, dans la forme, contraire à tous les principes de nos lois commerciales;

3° Qu'on lui donnait faussement le titre de comptoir de la banque; que ce titre serait un piége tendu à tous ceux qui entreraient en relations avec lui;

4° Que l'on ferait ainsi sortir la banque des règles de prudence qu'elle s'est toujours imposée, et qui lui ont valu l'estime et la confiance du monde entier.

A la suite de ces critiques, on a proposé un contre-projet qui consisterait à créer une banque à Alger,

Digitized by Google

au capital de dix millions, 8 millions fournis par les actionnaires, et 2 millions par la banque de France. Cette banque serait régie par les membres du conseil général de la banque de France; à vrai dire l'établissement serait à peu près le même, le nom seul serait changé.

Avant de nous expliquer sur cette proposition, nous devons dire ce que la majorité de la Commission a pensé des objections qui ont été dirigées contre le projet de loi.

Première objection — L'établissement serait prématuré. Cette question ne peut se résoudre que par une connaissance exacte de la nature et de l'importance des transactions commerciales engagées sur la place d'Alger. Nous puisons nos renseignements sur ce point dans les tableaux publiés annuellement par M. le Ministre de la guerre, dans une lettre et dans des états adressés le 20 janvier 1845 par la Chambre de commerce d'Alger au gouverneur de la banque: voici ce que ces documents nous apprennent.

Suivant un recensement opéré le 31 décembre 1843, la population civile d'Alger et ses faubourgs s'élevait à 51,419 habitants, dont 26,423 européens et 24,996 indigènes. (Tableau publié en mai 1845 p. 56.) Il est en outre constaté qu'il y a eu accroissement en 1844, puisque le nombre des Européens pour toute l'Algérie, se serait élevé de 59,186 à 75,867. La ville d'Alger doit avoir eu sa part dans cet accroissement. Elle est donc aussi peuplée que la plus grande des villes dans lesquelles la banque a établi ses comptoirs, et toute cette émigration européenne qu'elle a reçue depuis 15 ans, n'y est arrivée que dans le but de travailler, de commercer, de s'enrichir.

Digitized by Google

Une seule industrie paraît avoir reçu un développement rapide et considérable, c'est la construction des maisons. Les sommes employées à ces constructions se sont élevées en 1843 pour la province d'Alger, à 7,756,300 fr., et pour la ville seule à 3,946,500 fr. Ce mouvement a été secondé par les constructions nombreuses faites aux frais de l'Administration. Un état délivré par le président de la chambre de commerce d'Alger, évalue pour 1844 le produit des autres industries établies dans la ville, à 4,370,000 fr.

Le commerce d'échange a une activité remarquable; il s'opère, soit pour la consommation d'Alger et des nouvelles communes qui l'environnent, soit avec les indigènes sur les marchés de la province.

La loyauté de nos transactions, la confiance que l'Administration inspire aux indigènes, ont accru leur affluence sur ces marchés. On peut voir à la p. 82 du tableau déjà cité, leur nombre et les objets qu'ils y apportent; ils achètent en échange une partie des denrées que la navigation européenne introduit à Alger.

Il est entré dans les ports de l'Algérie, en 1843, 5,916 navires français, algériens ou étrangers, jaugeant ensemble 397,128 tonneaux (p. 357). Alger a eu part à ce mouvement dans la proportion de 47 pour 100 (p. 358), soit 2,780 navires, jaugeant 186,650 tonneaux. Les marchandises qui y ont été apportées sont estimées, dans les états de la douane, à 45,221,067 fr. (page 332).

Dans le document que nous citons, on fait remarquer que « les produits qui attestent le déve-« loppement du commerce avec l'intérieur, et les

Digitized by Google

« progrès généraux de la colonisation, ont aug-
« menté sensiblement, tandis que les objets de
« première nécessité que nous avons demandés
« pendant longtemps à l'extérieur, présentent des
« diminutions notables. »

Sans parler des aliénations immobilières, on voit, à la page 319, que les ventes mobilières qui ont pu être constatées par l'enregistrement, se sont élevées à 3,512,603 fr., les obligations à 7,933,000 fr., les transports ou cessions à 1,416,842 fr., et les quittances à 3,082,745 fr.

Suivant un état délivré par le président de la chambre du commerce d'Alger, toutes les transactions faites dans cette ville en 1844, se seraient élevées à 64,470,000 fr., et auraient donné lieu à une création d'effets de commerce montant à 44,000,000 de francs, savoir :

Pour commerce d'importation..	26,000,000
Pour industries diverses.....	2,500,000
Pour constructions particulières.	3,500,000
Et pour ressources et renouvellements.....	12,000,000
Ensemble....	44,000,000

Ce calcul est d'ailleurs confirmé par un autre état indiquant les formules de papier au timbre proportionnel débitées à Alger en 1844. Elles représentent une valeur de 46,432,000 fr.

Nous n'ignorons pas que toute cette circulation ne sera pas présentée à l'escompte, et, présentée, ne serait pas acceptée.

Mais le compte-rendu par M. le Gouverneur de la banque, le 28 janvier dernier, nous montre combien la valeur des effets escomptés est loin d'at-

Digitized by Google

teindre cette somme dans quelques unes des villes où la banque a placé ses comptoirs. Ainsi le total des effets escomptés s'est élevé, en 1844,

Pour Clermont-Ferrand à...	4,550,000 fr.
Pour Caen à.....	9,506,000
Pour Châteauroux à.....	9,584,000
Pour Grenoble à.....	12,432,000

Il est hors de doute que la circulation actuelle sur la place d'Alger offrirait à l'escompte un aliment plus considérable que ne l'a fait le commerce des places que nous venons de citer.

Nous devons, à ces renseignements, ajouter deux réflexions : la lettre écrite par la chambre de commerce nous apprend que le taux moyen de l'escompte, en 1844, a été de 12 p. 100. Il résulte de là que beaucoup de négociants négligent de se faire régler en billets le prix des ventes qu'ils font, quoique le terme en soit communément à trente, soixante ou quatre-vingt-dix jours ; ils ne voudraient pas les faire escompter, en fournissant leur signature, à un taux aussi élevé. Ils exigeront toujours ce mode de paiement lorsqu'ils pourront obtenir sans peine, du comptoir de la banque, la libération de leur capital à des conditions modérées. La circulation actuelle doit donc éprouver un accroissement considérable par la création du comptoir.

D'ailleurs, les progrès que l'état commercial d'Alger a faits depuis quelques années nous permettent d'en espérer d'autres pour l'avenir.

La majorité de votre Commission pense donc, avec la Chambre de commerce d'Alger, le conseil général de la Banque et M. le Ministre des finances,

Digitized by Google

que la situation commerciale d'Alger rend opportune la création d'un comptoir d'escompte.

2e OBJECTION. — *Formes de l'association proposée.* — Le comptoir d'Alger sera fondé par une société anonyme; les quatre cinquièmes du capital seront représentés par des actions; le cinquième restant sera fourni par la Banque de France, et inaliénable entre ses mains. L'administration et la direction de la société sera complètement indépendante des actionnaires, et appartiendra à la Banque de France. — Nous convenons que cette organisation sort des règles communes de la société anonyme; il n'est pas habituel que les actionnaires qui la composent n'aient aucune influence sur sa direction; qu'ils subissent à toujours des administrateur qu'ils n'ont pas choisis, et qu'ils ne peuvent révoquer; que la minorité des intérêts fasse la loi à la majorité. — Tout cela est vrai; mais on sait que, lorsque des sociétés anonymes se sont fondées en vue de créer des banques de circulation, le législateur leur a demandé des garanties particulières. Pour ne pas citer l'organisation toute spéciale de la Banque de France, rappelez-vous, Messieurs, la loi que vous avez votée il y a trois ans pour la prorogation du privilège de la banque de Rouen.

Comment avez-vous été conduits à décider que le directeur de cette société anonyme serait nommé par ordonnance royale, au rapport du Ministre des finances, et ne pourrait être révoqué que dans la même forme? Comment avez-vous donné à ce fonctionnaire, que les associés n'ont pas choisi, le droit de convoquer et de présider l'assemblée générale, de

Digitized by Google

présider le conseil d'administration, avec voix prépondérante en cas de partage ? Comment nul effet ne peut-il être escompté sans son approbation, nulle délibération exécutée sans être revêtue de sa signature? Comment avez-vous confié à la juridiction administrative du conseil d'État le droit de prononcer entre la banque et les membres de son conseil général, ses agents ou employés, toute condamnation civile y compris les dommages-intérêts, et même la destitution ou la cessation des fonctions?

Vous le voyez, Messieurs, les sociétés anonymes, appliquées à la fondation des banques, demandent des formes nouvelles : une loi générale à déterminé l'organisation habituelle de ces sociétés; une loi spéciale peut, en certains cas, les soumettre à d'autres règles.

Au surplus, les actionnaires que la banque admettra pour former le capital du comptoir d'Alger, seront prévenus des conditions auxquelles ils s'engagent. Aucun d'eux ne pourra se plaindre de ces dérogations aux règles usuelles des sociétés anonymes.

3e OBJECTION. *On donne faussement à cet établissement le nom de comptoir de la banque de France.* — Les onze comptoirs fondés en France ont, en effet, ce caractère qu'ils émanent de la banque seule, qu'ils forment un de ses modes d'action, et que leurs opérations engagent le capital tout entier, sur lequel elle s'est constituée. Cependant ces caractères ne sont pas tellement essentiels que la banque ne puisse établir des comptoirs sur d'autres bases.

Nous ne savons si les ordonnances rendues ne vertu de l'article 6 de la loi du 30 juin 1840,

Digitized by Google

pourraient autoriser une création semblable à celle qui vous est proposée ; mais certainement cette autorisation peut être donnée par le pouvoir législatif qui a créé la banque elle-même. Il n'y a rien qui s'oppose, si le législateur le veut, à ce que la banque de France crée des comptoirs qui ne l'engageront que dans de certaines limites, et dont elle ne fournira pas tout le capital.

Mais, ajoute-t-on, le public y sera trompé ; il traitera avec le comptoir croyant que la banque de France est indéfiniment engagée. Nous ne savons pas si, pendant toute la durée du comptoir qui sera établi à Alger, il se présentera une seule personne qui pourrait être déterminée, soit à accepter des billets du comptoir, soit à confier à son directeur des dépôts, des sommes en compte-courant, ou des effets à recouvrer par la considération qu'il a pour garantie un capital de 67,900,000 fr., et non un capital de dix millions. Ce qui nous frappe, c'est que les conditions de l'association qui va fonder ce comptoir recevront, indépendamment de la publicité prescrite pour les sociétés anonymes ordinaires, une publicité toute spéciale : débattues d'abord dans la presse, elles seront exposées, discutées dans les deux Chambres législatives et solennellement promulguées dans la forme des lois. Nous ne croyons pas que les commerçants d'Alger soient assez ignorants de ce qui les intéresse pour se méprendre sur la constitution de cet établissement si nouveau pour eux et si désiré.

Ainsi arrivera-t-il à chacune des institutions que nous voudrons tour-à-tour introduire en Algérie ; elles n'y entreront qu'avec les modifications que commande temporairement la situation d'un pays nouvellement conquis.

Digitized by Google

4e OBJECTION. *En intervenant dans cette création, la banque manquerait à sa prudence ordinaire.* — Le conseil général de la Banque de France a prouvé depuis longtemps qu'il n'a pas besoin de recevoir des leçons de prudence et de réserve; il l'a prouvé même dans la question qui nous occupe, car à notre avis, il pouvait être plus hardi et fonder à Alger, sans plus de péril, un établissement semblable à ceux de Montpellier ou de Saint-Etienne; les raisons qui l'en ont détourné, ne nous paraissent pas décisives: si nos luttes avec les indigènes durent encore, le champ de bataille est, grâce au ciel, éloigné d'Alger, et rien ne nous donne à craindre qu'il s'en rapproche. Il peut sans doute éclater un jour une guerre européenne; la France emploiera toutes ses ressources, tous ses efforts, toute sa puissance à protéger tout ce qui vit à l'ombre de son drapeau; de cette lutte, nous en sommes assurés, sortiraient intacts son honneur et sa gloire; mais qui doute que beaucoup d'intérêts particuliers n'en souffrissent? La banque subirait sans doute cette condition commune en France comme à Alger; une telle crainte doit-elle la réduire à l'inaction? Enfin, malgré les pouvoirs exceptionnels et temporaires accordés au gouverneur général de l'Algérie, nous ne croyons plus aux abus du despotisme militaire, garantis d'ailleurs par la responsabilité du gouvernement central. L'administration de la banque a donc cédé aux conseils d'une extrême prudence lorsqu'elle a demandé à limiter le capital qu'elle engagerait à Alger.

Digitized by Google

Si elle avait refusé même cette intervention si réservée, elle aurait manqué à sa mission; il se serait formé, sur un point de nos possessions en Europe, un grand centre d'affaires, où les capitaux ne suffisent pas aux entreprises, où le crédit n'a pas cette régularité qui lui permet de suppléer aux capitaux, et elle aurait refusé d'aider de sa fortune et de son crédit ce mouvement commercial qui vient de naître et qui demande à se régler!

Ajoutons qu'un refus absolu opposé aux désirs du commerce d'Alger et aux demandes du Gouvernement, aurait eu un caractère singulier : la France a assez de confiance dans l'avenir de sa conquête pour y verser chaque année une part considérable de ses revenus, pour y exposer le sang de ses enfants; aucun sacrifice ne l'arrête dans l'œuvre de civilisation et d'agrandissement qu'elle a entreprise, et la banque ne voudrait pas exposer quelques millions pour y concourir! Ce serait mal répondre aux sympathies que les pouvoirs publics ont témoignées en 1840 à cette grande institution.

Ces quatre objections écartées, nous nous sommes demandé quelle était la valeur du contre-projet préparé par la minorité de la Commission.

Il est sujet aux mêmes objections que le projet du Gouvernement; il s'écarte autant de la forme commune des sociétés anonymes; il engage au même point le capital de la Banque de France; enfin, si le commerce peut être si facilement induit à erreur sur les conditions d'un établissement créé par une loi, il suffira que la Banque administre, pour qu'on la croie indéfiniment responsable des actes de son administration.

Digitized by Google

Mais cet amendement avait, pour la majorité de votre Commission, des vices qui ne permettaient pas de l'admettre.

Il changerait sans utilité les conditions d'une transaction convenue entre le Ministre des finances et le conseil général de la Banque;

Il donnerait à l'établissement d'Alger un titre beaucoup moins exact que celui que lui donne le projet de loi; ce ne serait assurément pas une banque, qu'un établissement dépendant et subordonné comme celui que voudraient créer les auteurs du contre-projet.

Enfin, s'il laisse au comptoir d'Alger les capitaux de la Banque de France, il lui enlèverait son nom, et nous tenons à ce que ce nom vienne apprendre, non plus au commerce qui le saurait bien sans cela, mais à tous, que notre nouvelle conquête d'Afrique s'incorpore et s'assimile assez à la France, pour que les plus anciennes et les plus sages agglomérations d'intérêts privés formées dans notre pays, consentent à étendre sur elle leur salutaire influence.

Le principe de la loi une fois admis, il ne s'est élevé aucune discussion sur les dispositions secondaires qu'elle renferme.

Nous avons dit comment sera formé le capital de l'établissement. L'époque et les conditions de l'émission de 8,000 actions, et le mode de leur distribution seront déterminés, sur la demande du conseil général de la Banque, par une ordonnance royale rendue dans la forme des règlements d'administration publique; la même ordonnance fixera la quotité du capital qui devra être réalisé avant l'ouverture des opérations du comptoir.

Digitized by Google

La Banque pourra être autorisée dans les mêmes formes, soit à restituer une partie du capital aux intéressés s'il était surabondant, soit à le reconstituer plus tard par une nouvelle émission d'actions.

Le comptoir aura le privilége exclusif d'émettre des billets au porteur à vue. La forme et la contexture de ces billets, leurs coupures, et enfin tout ce qui tient aux opérations journalières du comptoir et à la constitution d'un fonds de réserve, seront également réglés par ordonnance royale.

Son administration sera sous la direction immédiate de la banque de France ; mais la banque et les actionnaires ne pourront, en aucun cas, être tenus des engagements qu'il contractera, que jusqu'à concurrence des parts qu'ils auront prises dans le capital.

La loi ne s'explique pas sur la durée du comptoir d'Alger ; il aura naturellement la durée assignée à la banque de France par l'art. 1er de la loi du 30 juin 1840. Mais si, contre toutes nos espérances, il paraissait opportun de le supprimer, avant les deux époques fixées par cet article, nous donnons au conseil général, conformément à l'art. 6 de la même loi, le droit d'en demander la suppression, et au Gouvernement le droit de la prononcer.

Avec cette addition qui formera l'article 6 et dernier, nous vous proposons d'adopter le projet de loi dans les termes où le Gouvernement l'a présenté.

Digitized by Google

PROJET DE LOI.

PROJET DE LOI *Présenté par le Gouvernement.*	PROJET DE LOI *Amendé par la Commission.*
Article premier.	Article premier.
La Banque de France est autorisée à établir un comptoir d'escompte à Alger.	Comme au projet.
Art. 2.	Art. 2.
Le capital en est fixé à dix millions, dont deux seront fournis par la Banque de France, et huit par des actionnaires, au moyen d'une émission de huit mille actions de 1,000 francs chacune. Tout appel ultérieur de fonds est prohibé. La Banque de France et les Actionnaires ne pourront, en aucun cas, être tenus des engagements du comptoir que jusqu'à concurrence des parts respectives qu'ils auront prises dans le capital.	Comme au projet.

Digitized by Google

PROJET DE LOI *Présenté par le Gouvernement.*	PROJET DE LOI *Amendé par la Commission.*
Dans le cas où l'expérience démontrerait la surabondance de ce capital, la Banque de France pourra être autorisée, par une ordonnance royale, à en restituer une partie aux intéressés. Le capital ne pourra être reconstitué que par une nouvelle émission d'actions autorisée par une ordonnance royale.	
Art. 3.	Art. 3.
Le comptoir aura le privilège exclusif d'émettre des billets au porteur à vue. La Banque de France pourra acquérir, pour le compte du comptoir d'Alger, des effets publics français jusqu'à concurrence du capital de ce comptoir.	Comme au projet.
Art. 4.	Art. 6.
L'administration du comptoir d'Alger sera sous la direction immédiate de la Banque de France, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 25 mars 1841. Toutefois, il sera tenu, pour ce comptoir, une comptabilité distincte et spéciale, et les résultats de ses opérations seront constatés et publiés isolément.	Comme au projet.

Digitized by Google

PROJET DE LOI *Présenté par le Gouvernement.*	PROJET DE LOI *Amendé par la Commission.*
Art. 5.	Art. 5.
Une ordonnance royale, rendue dans la forme des règlements d'administration publique, sur la demande du conseil général de la Banque, autorisera et déterminera : L'époque et les conditions de l'émission des huit mille actions à créer, et le mode de leur distribution, la quotité du capital qui devra être réalisé avant l'ouverture des opérations du comptoir ; La forme et la contexture des billets au porteur et à vue, ainsi que leurs coupures ; La constitution et la destination d'un fonds de réserve ; Enfin les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter aux dispositions du décret du 18 mai 1808 et de l'ordonnance royale du 25 mars 1841.	Comme au projet.
	Art. 6.
	Le comptoir d'Alger ne pourra être supprimé qu'en vertu d'une ordonnance royale rendue sur la demande du conseil général de la Banque de France, dans la forme des règlements d'administration publique.

A. HENRY, Imprimeur de la Chambre des Députés, rue Git-le-Cœur, n° 8. (Juin 1845.)

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRESSIONS
N° 148.
1845.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du 4 juillet 1845.

PROJET DE LOI

RELATIF

A l'établissement d'un comptoir d'escompte à Alger ;

Avec l'Exposé des motifs par le Ministre des finances.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français,

A tous présents et à venir, SALUT.

Nous avons ordonné et ordonnons que le projet de loi dont la teneur suit, adopté par la Chambre des Députés dans sa séance du 2 juillet 1845, sera présenté, en notre nom, à la Chambre des Pairs, par notre Ministre secrétaire d'État au département des finances, que nous chargeons d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

ARTICLE PREMIER.

La Banque de France est autorisée à établir un comptoir d'escompte à Alger.

ART. 2.

Le capital en est fixé à dix millions, dont deux seront fournis par la Banque de France, et huit

Digitized by Google

par des actionnaires, au moyen d'une émission de huit mille actions de mille francs chacune.

Tout appel ultérieur de fonds est prohibé. La Banque de France et les actionnaires ne pourront, en aucun cas, être tenus des engagements du comptoir que jusqu'à concurrence des parts respectives qu'ils auront prises dans le capital.

Dans le cas où l'expérience démontrerait la surabondance de ce capital, la Banque de France pourra être autorisée, par une ordonnance royale, à en restituer une partie aux intéressés.

Le capital ne pourra être reconstitué que par une nouvelle émission d'actions autorisée par une ordonnance royale.

ART. 3.

Le comptoir aura le privilége exclusif d'émettre des billets au porteur à vue.

La Banque de France pourra acquérir, pour le compte du comptoir d'Alger, des effets publics français jusqu'à concurrence du capital de ce comptoir.

ART. 4.

L'administration du comptoir d'Alger sera sous la direction immédiate de la Banque de France, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 25 mars 1841.

Toutefois, il sera tenu, pour ce comptoir, une comptabilité distincte et spéciale, et les résultats de ses opérations seront constatés et publiés isolément.

Digitized by Google

ART. 5.

Une ordonnance royale, rendue dans la forme des règlements d'administration publique, sur la demande du conseil général de la Banque, autorisera et déterminera :

L'époque et les conditions de l'émission des huit mille actions à créer, et le mode de leur distribution, la quotité du capital qui devra être réalisé avant l'ouverture des opérations du comptoir;

La forme et la contexture des billets au porteur à vue, ainsi que leurs coupures;

La constitution et la destination d'un fonds de réserve;

Enfin, les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter aux dispositions du décret du 18 mai 1808 et de l'ordonnance royale du 25 mars 1841.

ART. 6.

Le comptoir d'Alger ne pourra être supprimé qu'en vertu d'une ordonnance royale rendue sur la demande du conseil général de la Banque de France, dans la forme des règlements d'administration publique.

FAIT au palais de Neuilly, le 4 juillet 1845.

Signé LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département des finances.

Signé LAPLAGNE.

Digitized by Google

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS LES PAIRS,

Quinze ans sont écoulés depuis que la France a commencé, par la conquête, l'œuvre de civilisation qu'elle poursuit avec autant de persévérance que de succès en Algérie.

Chaque jour notre établissement grandit et se consolide davantage; l'occupation, en s'étendant, a ouvert de toutes parts le vaste territoire où notre domination, d'abord contestée, est devenue aujourd'hui un fait accompli.

La population européenne se groupe déjà nombreuse autour des villes du littoral. Avec ses instincts de progrès, ses mœurs industrielles et ses habitudes laborieuses, en peu de temps elle aura changé la face des choses.

A mesure que cette société nouvelle, bientôt affranchie de premiers et pénibles efforts d'installation, se développe et se constitue, elle comprend mieux les lacunes de son organisation transitoire; elle réclame successivement les institutions de la mère-patrie dont elle conserve les traditions.

Cette tendance inévitable et légitime doit être favorisée dans la limite des besoins de la colonie.

Tuteur naturel des intérêts majeurs et d'ordres divers qui surgissent en Algérie, le Gouvernement en suit avec attention le mouvement incessant; sa

Digitized by Google

tâche est de diriger, en la modérant, l'impulsion donnée aux entreprises utiles et sérieuses, et, en même temps, de prévenir les perturbations qui pourraient résulter de tentatives hasardées ou seulement prématurées.

Aussi, Messieurs, bien que le moment fût venu de doter l'Algérie d'une institution de crédit, bien que l'importance des transactions industrielles et commerciales parût plus que suffisante pour alimenter les opérations d'un établissement d'escompte placé à Alger, où la population européenne déjà nombreuse s'accroît rapidement, où d'ailleurs se liquident les opérations de tout le littoral, nous n'avons pas cru devoir accepter les offres qui nous étaient faites l'année dernière par des hommes honorables pour y créer une banque locale.

Nous avons voulu que, dans un pays nouveau, où tout est encore en voie de formation, le crédit public ne fût pas exposé aux hésitations et peut-être aux entraînements d'une compagnie isolée, indépendante, dirigée au gré d'actionnaires désireux, avant tout, d'obtenir un revenu élevé, même au prix de négociations aventureuses.

Bien plus, nous avons voulu que, indépendamment de la solution donnée à la question économique, l'organisation de la société européenne en Algérie trouvât, dans la mesure nouvelle, une haute et complète garantie de sécurité, non moins que de stabilité.

Sous l'empire de ces idées, nous avons demandé au conseil général de la Banque de France la création à Alger d'un comptoir ordinaire; nous avons

Digitized by Google

pensé, et vous partagerez, nous l'espérons, notre opinion, que le but essentiel serait atteint, lorsque le soin d'assurer par le crédit l'avenir commercial de la colonie serait confié à notre grand établissement national de banque.

Sous son puissant patronage, en effet, et grâce à son habile administration, les intérêts de la Métropole seront identifiés à ceux de la colonie, et le succès de l'institution ne sera pas douteux.

Le conseil général, appelé à se prononcer sur les conditions constitutives du comptoir, s'est partagé entre deux opinions, dont l'une voulait le comptoir à l'état normal tel qu'il fonctionne dans les départements, et l'autre, qui redoutait toute intervention de la Banque dans les affaires de l'Algérie. Une opinion intermédiaire s'est produite, qui a été acceptée d'abord par le conseil général et ensuite par le Gouvernement, comme une transaction utile.

La Banque établira à Alger un comptoir d'escompte dont elle concourra à fournir le fonds social fixé à dix millions, pour un cinquième seulement. Le surplus sera obtenu au moyen d'actions.

La Banque et les actionnaires ne seront tenus, en aucun cas, des engagements du comptoir que jusqu'à concurrence de leur apport respectif de fonds.

L'administration du comptoir sera sous la direction immédiate de la Banque de France, conformément à l'ordonnance royale du 25 mars

Digitized by Google

1841, bien que la comptabilité de l'établissement soit tenue et publiée séparément.

Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'émission des actions, la forme et le montant des coupures des billets à vue et au porteur et la constitution du fonds de réserve.

Tel est sommairement le système qui a prévalu dans les délibérations du conseil général et auquel a adhéré le Gouvernement.

Cette combinaison formulée en cinq articles de loi a été adoptée par la Chambre des Députés avec un amendement devenu l'article 6, aux termes duquel le comptoir d'Alger ne pourra être supprimé qu'en vertu d'une ordonnance royale rendue sur la demande du conseil général de la Banque de France, dans la forme des règlements d'administration publique.

Au moyen de cette disposition qui applique au comptoir, pour le cas de suppression, le régime des succursales de la Banque dans les départements, se trouve complété l'ensemble des garanties dont nous avons cherché à entourer l'établissement dont l'influence prépondérante ne tardera pas à se faire sentir dans les transactions de toute nature en Algérie.

Nous venons, en conséquence, par ordre du Roi, et de concert avec M. le Ministre de la guerre, soumettre à vos délibérations le projet dont la teneur suit.

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRESSIONS
N° 165.

1845.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du 9 juillet 1845.

RAPPORT

FAIT à la Chambre par M. DE LA COSTE, au nom d'une commission spéciale * chargée de l'examen du Projet de loi relatif à l'établissement d'un comptoir d'escompte à Alger.

MESSIEURS,

Le Gouvernement a soumis à votre examen un projet de loi qui consacre la fondation d'un comptoir de la Banque de France à Alger.

L'objet qui, à cette heure, préoccupe le plus vivement les esprits, c'est l'avenir de notre établissement dans l'Algérie.

Nous désirons tous qu'à l'abri de nos armes, une nombreuse émigration d'Européens y transporte nos arts, notre industrie, notre patriotisme, et y prépare au besoin des auxiliaires à nos soldats.

Nous désirons qu'à côté d'eux, la race indigène,

* Cette commission était composée de MM. le baron GIROD (de l'Ain), DE LA COSTE, LEBRUN, le comte DE CHASTELLUX, ODIER, le comte D'ARGOUT, CHEVANDIER.

Digitized by Google

au lieu de disparaître, comme ont fait les sauvages devant les Anglais, dans l'Amérique septentrionale, se réconcilie de plus en plus à nos usages, et finisse par se féliciter du changement de domination qui s'est opéré il y a quinze ans.

Nous savons que c'est surtout au commerce qu'il faut demander ces résultats. C'est lui qui attirera en Afrique les populations et les capitaux de l'Europe. C'est lui qui, initiant aux avantages de notre supériorité matérielle des races si éloignées de nous par la religion la constitution de la propriété, et celle de la famille, les amènera à reconnaître aussi notre supériorité morale.

La Chambre a donc entendu avec satisfaction la proposition de mesures qui constatent les pas déjà faits dans cette voie, et tendent à accélérer le progrès.

Votre commission, à son tour, les a examinées avec une sérieuse attention. Son rôle était facile, après les exposés de M. le Ministre des finances, le rapport net et précis fait à l'autre Chambre, et les débats qui ont eu lieu, soit dans le conseil général de la Banque, soit à la Chambre des Députés.

Le projet de loi repose sur trois points :

1° La nécessité d'un grand instrument de crédit en Afrique;

2° La suffisance d'un capital de dix millions pour ce service;

3° La convenance de l'intervention de la banque de France, qui prend deux millions dans ce capital, et se charge de la direction.

Digitized by Google

Votre commission a partagé sur ces trois points l'opinion des autorités que je viens de citer, du conseil général de la Banque, de la Chambre des Députés et du Ministère. Voici, aussi succinctement qu'il est convenable, dans une matière déjà si élaborée, les motifs de sa détermination.

A la fin de 1843, la population civile d'Alger dépassait 51.000 habitants, c'est-à-dire qu'elle égalait celle de Strasbourg, la neuvième ville du Royaume; elle s'accroissait avec une prodigieuse rapidité, et atteint probablement aujourd'hui le chiffre de 60.000 âmes. Dans cette population, les Européens, qui déjà l'emportent en nombre sur les indigènes, sont, pour la plupart, des hommes actifs, énergiques, ayant leur fortune à faire, se livrant avec ardeur au travail et aux affaires.

Du 31 décembre 1840 au 31 décembre 1843, le mouvement des importations pour l'Algérie avait augmenté de plus de 25 pour 100; il s'était élevé de 57.334.737 fr. à 78.847.213 fr.; celui des exportations (symptômes plus favorables encore) avait plus que doublé : il avait monté de 3.788.834 fr. à 7.781.649 fr.

Le tonnage des vaisseaux qui avaient fréquenté le port d'Alger, en 1843, atteignait le chiffre de 186.650 tonneaux. Marseille, le Havre, Bordeaux et Nantes exceptés, aucun port de France n'offre une pareille activité. Le reste de la côte, dont les opérations finissent presque toutes par se liquider sur la place d'Alger, avait été l'objet d'un mouvement un peu plus considérable encore.

La Chambre de commerce évaluait à 64.470.000 f.

Digitized by Google

l'importance des opérations de toute nature, de cette ville, en 1844, et à 44.000.000 fr. le règlement en papier, qui en avait été la suite.

Ces détails, qui sont au reste conformes aux tableaux de l'administration des douanes, au relevé de la vente du papier timbré et aux documents publiés par M. le Ministre de la guerre, indiquent clairement qu'une banque serait au moins aussi bien placée à Alger, que dans aucune des localités qui ont obtenu un comptoir de la Banque de France. Mais ce qui paraît surtout décisif en sa faveur, c'est que, partout ailleurs, le commerce existait depuis longtemps; des capitaux s'étaient formés, des maisons de banques s'étaient ouvertes, l'escompte avait pris un cours régulier. En Algérie, au contraire, tout date d'hier : le commerce vient de s'y improviser. Sauf quelque très-rare exception, cette population active et laborieuse, qui s'y implante, y vient chercher une fortune qu'elle n'a pas trouvée en Europe; elle arrive plus riche en espérances et en projets qu'en écus. Si donc, dans beaucoup de places, les vieux usages commerciaux sont insuffisants; si, à côté de maisons de banque respectables, l'on a senti le besoin d'avoir une banque publique; que doit-ce être que ce besoin, là où existent peu de capitaux et de banquiers, là où l'intérêt de l'argent a pu être tantôt de trente, tantôt de 24, et où il est encore de 12 pour 100?

Nous n'hésitons donc pas à proclamer qu'il y a urgence à régulariser les transactions commerciales en Algérie par l'une de ces fortes et opulentes

Digitized by Google

institutions de crédit, aussi essentielles peut-être aujourd'hui au développement d'un Etat naissant, que la coignée et la charrue.

En portant à dix millions le capital de cette fondation, l'on a, suivant nous, surabondamment pourvu aux nécessités du moment, et largement prévu les nécessités de l'avenir. La dotation de la banque à Lyon n'est que de deux millions, à Bordeaux de trois, à Marseille de quatre. Malgré la modicité de ces chiffres, ces banques ont rendu au commerce des services incontestables. Le capital de la Banque de France a été fixé plusieurs fois; d'abord à 30 millions, puis à 45, puis à 90. Il est aujourd'hui réduit à 67.900.000 fr. En cet état, il suffit à jouer le grand rôle qui lui est assigné, dans le mouvement prodigieux d'affaires de la première place du commerce de France; quelque merveilleuse idée que l'on se forme de la prospérité future de l'Algérie, l'on ne saurait croire que d'ici à vingt ans (c'est à la fin de 1867 qu'expire le privilége de la banque), elle ait besoin de moyens de crédit, doués du septième de la puissance de ceux de Paris. Ce serait, d'ailleurs, une erreur grave que de regarder les banques publiques comme destinées à accaparer la négociation de tous les effets de commerce. Leurs fonctions consistent à abaisser le taux de l'intérêt, à rendre l'escompte légal et modéré, en offrant des conditions égales à tout papier qui présente d'égales garanties. Elles ont besoin de capitalistes vivant à côté d'elles; elles doivent les moraliser, non les supprimer.

Digitized by Google

Ces fonctions seront d'autant mieux remplies que les établissements auxquels elles sont dévolues seront plus éclairés, plus impartiaux, plus puissants, plus à l'abri de toute passion, de toute panique, de tout embarras financier. C'est par ce motif que nous approuvons complétement la marche de M. le Ministre des finances. Nous ne connaissons pas assez le personnel du commerce de l'Algérie pour affirmer ou nier qu'il renferme les éléments nécessaires à la bonne gestion d'une banque locale; mais, quel qu'il soit, toujours est-il que les entreprises sérieuses, les spéculations loyales, seront bien autrement encouragées par la pensée de rencontrer pour aide et pour appréciateur un pouvoir financier émané de la Banque de France; toujours est-il que, dès l'heure de sa naissance, ce nouveau pouvoir aura la faculté d'allure, l'aplomb, le crédit que toute autre institution n'acquerrait que péniblement et aux périls de la colonie.

Si la Banque de France fait acte de civisme en accordant à notre nouvelle conquête l'appui de sa vieille expérience, de ses capitaux et de son nom; nous avons la conviction qu'elle fait en même temps une spéculation qui ne sera pas dommageable pour elle-même. Les détails sur les progrès de l'Algérie, que nous avons mis plus haut sous vos yeux, démontrent sans réplique la vérité de cette assertion; il est impossible que, dans une contrée où tout est à créer, et où tout se crée si rapidement, où les capitaux sont si rares, où le prix de l'argent est si élevé, des opérations d'escompte, conduites avec prudence,

Digitized by Google

et à un taux modéré, mais pourtant bien supérieur à celui de Paris, ne produisent pas d'assez notables bénéfices. Sans doute, malgré toute l'habileté, toute la circonspection de ses agents, les chances de pertes seront là un peu plus nombreuses qu'ailleurs; mais l'abondance du papier qui lui sera offert, la faiblesse des concurrents l'en dédommagera amplement.

Quelques personnes auraient voulu que la Banque de France traitât le comptoir d'Alger absolument comme ceux qu'elle établit dans nos départements, qu'elle en fournît en entier le capital, et qu'elle engageât toute sa responsabilité. M. le Ministre des finances lui a même d'abord adressé cette proposition. En l'état de notre législation, avec la forme de Gouvernement qui nous régit, assurés de la ferme volonté de la France de conserver sa conquête quoi qu'il arrive, nous ne concevons pas qu'en acceptant cette proposition, elle eût compromis jamais l'intérêt de ses actionnaires. Nous ne saurions, cependant, blâmer cette corporation d'avoir adopté un autre système. Convaincus qu'un capital de dix millions est supérieur à tous les besoins de l'établissement à créer en Algérie, et que sa souscription entraînera immédiatement la réalisation de ce capital, nous comprenons qu'elle ait voulu, en cas de grande crise commerciale, industrielle ou politique, réserver ses forces et surtout son attention pour l'intérieur du Royaume.

En résumé, votre commission trouve le projet que vous l'avez chargée d'examiner, moral et prudent; elle en espère de grands et heureux résul-

Digitized by Google

tats pour notre colonie d'Alger; elle n'y voit rien que de favorable aux intérêts de la Banque de France, et de conforme à l'esprit de ses statuts; elle vous en propose unanimement l'adoption.

Digitized by Google

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
SESSION DE 1844-1845

OPINION

DE

M. DE CORCELLE

DÉPUTÉ DE L'ORNE

DANS LA DISCUSSION GÉNÉRALE
DU PROJET DE LOI RELATIF AUX CRÉDITS EXTRAORDINAIRES
DE L'ALGÉRIE

Séance du 28 mai 1845.

MESSIEURS,

Dans la commission dont j'avais l'honneur de faire partie, j'ai voté comme l'honorable préopinant et avec lui, sur les principales questions qui nous ont été soumises. J'ai partagé plusieurs des opinions qu'il vient d'exprimer consciencieusement. J'ai pensé notamment que nous devions nous féliciter beaucoup d'avoir témoigné en temps opportun à M. le ministre de la guerre, combien nous trouvions de danger dans l'expédition, je dois le dire, mal à propos annoncée chez les Kabyles. C'est presque une plus grande faute de l'avoir annoncée ainsi, deux mois à l'avance, que d'avoir voulu la faire.

Plusieurs voix. C'est vrai.

M. DE CORCELLE. L'honorable préopinant a signalé dans la direction générale des affaires de l'Algérie un défaut de

Digitized by Google

système. Qu'il me permette de lui indiquer aussi une grande lacune dans les considérations qu'il a présentées, et j'ajouterai que cette lacune, je la retrouve dans la plupart des projets que l'on conçoit sur l'Algérie.

On oublie ordinairement une chose quand on s'occupe de notre établissement, c'est l'existence du peuple indigène, les moyens de le soumettre réellement, de le gouverner. Quant à moi, je crois l'organisation de notre pouvoir sur les Arabes plus urgente que la colonisation elle-même. (C'est vrai !) Nous devons nous en préoccuper sous tous les points de vue. Cela est nécessaire, urgent, comme condition absolue d'existence pour la colonie, cela est nécessaire comme justification morale de la conquête. (Très-bien !)

J'ai approuvé, messieurs, l'occupation complète de l'Algérie. Si je désire que les soins de l'administration envers les vaincus succèdent à l'emploi de la force, ce n'est pas que je regrette d'avoir admiré un des premiers, à cette tribune, et prédit en quelque sorte de grands résultats militaires. Non, je ne me repens pas d'avoir eu confiance dans les victoires de M. le maréchal Bugeaud.

Il est assez démontré aujourd'hui qu'il n'était pas possible d'entretenir de fortes garnisons, de protéger en même temps de nombreuses populations urbaines, en s'emprisonnant sur plusieurs points du littoral, en face d'une nation organisée contre nous. Plus la colonisation et notre ligne défensive se sont étendues, plus l'impossibilité de l'occupation partielle est devenue évidente.

Il a donc fallu tout occuper, à l'exception des enclaves kabyles, indépendantes depuis des siècles et inagressives.

Beaucoup de personnes croient, bien à tort, que l'occupation complète a étendu et prolongé les hostilités. C'est tout le contraire qui est vrai. La guerre a tant duré contre les Arabes, parce que, dans son origine, nous n'avons eu nul souci du pays tout entier ni de son état social.

Digitized by Google

Qu'avons-nous fait ? Nous les avons attaqués partiellement, sans imaginer que nous avions affaire à un peuple, et que ce peuple ne pouvait se passer d'un gouvernement.

Abd-el-Kader, à défaut de notre initiative, s'est chargé de refaire le Gouvernement contre nous, et vous savez à quel prix nous avons obtenu la retraite de cet ennemi dans le Maroc.

Mais avons-nous maintenant remplacé, d'une manière sûre, le pouvoir de l'émir ? Je ne le pense pas.

Le soulèvement d'une partie du centre de l'Algérie, au moment où je parle, prouve suffisamment que notre pouvoir n'y était pas dans de bonnes conditions. C'est parce que, dans mon opinion, il y a là pour nous un péril imminent, que j'appelle sur ce point votre attention.

Il n'est plus permis, messieurs, de considérer l'Algérie comme un champ de bataille seulement ; il s'agit d'administrer le peuple arabe, de rester forts, sans doute, vis-à-vis de lui, mais aussi de lui donner une raison d'obéissance, de l'attacher à nous par notre justice, par ses intérêts, et je pense que l'on peut y parvenir.

Si cette œuvre est ajournée, on recommencera sans cesse, comme on le fait maintenant, des soumissions mal garanties ; nos moyens insuffisants de gouvernement tourneront contre nous ; nous aurons créé, enrichi, armé des chefs pour les dresser à la rébellion ; en cas de guerre européenne, ils joindront leurs efforts à ceux de nos ennemis ; chaque pas de la colonisation sur des terres nouvelles amènera des conflits, et notre effectif de 80,000 soldats devra être maintenu, augmenté même, sans aucun espoir de compensation à nos sacrifices.

Voilà, messieurs, ce que je crains, ce qui est vraiment à craindre. Voici maintenant ce que j'espère.

Dans la province de Constantine, M. le duc d'Aumale, bien conseillé et heureusement inspiré, a presque atteint le but es-

Digitized by Google

sentiel d'un bon gouvernement indigène, je m'empresse de le reconnaître. Le prince commandait sa division sous les ordres de M. le gouverneur général, qui a pris, dans les provinces où il exerçait une surveillance immédiate, et quand d'ailleurs la guerre lui a permis de s'en occuper, de sages mesures. Ce n'est pas moi qui blâmerai M. le maréchal Bugeaud de n'avoir pu tout faire à la fois, au milieu des nécessités pressantes de la conquête. Le découragement et les récriminations m'ont toujours paru une manière fâcheuse de signaler les embarras de l'Algérie.

Ce qui me rassure donc, c'est que le remède est à côté du mal, et que je n'ai rien à tirer de ma propre imagination pour indiquer la meilleure conduite à tenir.

Les améliorations pratiques, les remarquables succès obtenus à l'est, m'autorisent à croire qu'il est temps de les imiter à l'ouest, où l'on a adopté, pour le gouvernement des indigènes, une méthode différente, et, à mon avis, très-périlleuse.

La situation de ces deux parties de l'Algérie n'est pas semblable. L'une prospère, obéit, paye l'impôt; l'autre est agitée par de continuelles révoltes et ne donne que des contributions chèrement achetées. Cette différence tient sans doute à quelques circonstances heureuses de la province de Constantine; mais elle a sa cause principale dans la différence même des deux gouvernements.

Dans la province de Constantine, nous avons suivi la méthode turque, perfectionnée par notre administration directe; notre système administratif est fondé sur une division de pouvoirs telle, qu'au moyen des bureaux arabes français placés près de nos postes militaires, il est facile de contrôler chaque autorité indigène; les circonscriptions administratives y sont, en général peu étendues, ce qui permet de limiter étroitement la puissance des chefs, de les surveiller et de protéger les populations.

Digitized by Google

Dans les provinces d'Alger et d'Oran, au contraire, nous avons livré l'administration indigène, sous la réserve de notre autorité, sans doute, mais sans contrôle suffisant, à de grands feudataires qui oppriment les populations et ne nous offrent aucune garantie d'obéissance. Là, notre gouvernement est emprunté à celui d'Abd-el-Kader, et nous avons même aggravé les inconvénients des institutions que cet ennemi avait établies contre nous, comme je le dirai tout à l'heure.

Prêtez-moi, je vous prie, quelque attention ; je voudrais expliquer clairement le danger de cette imitation du gouvernement d'Abd-el-Kader.

Le gouvernement de l'émir était divisé en petites provinces commandées par ses principaux lieutenants nommés kalifahs ; ces provinces se subdivisaient en des espèces d'arrondissements appelés agahliks commandés par des agahs ; chaque agahlik se subdivisait encore en un certain nombre de cantons ou kaïdats dont les kaïds étaient les chefs ; enfin les kaïdats comprenaient plusieurs communes sous la tente, c'est-à-dire, plusieurs tribus ou douars sous la direction d'un cheikh.

Les kaïds et au-dessous d'eux les cheikhs, sont les vrais administrateurs, les administrateurs immédiats des indigènes. Les dignitaires supérieurs, kalifas, bach-agas ou agas indépendants, simples agas, etc., qui commandent à des circonscriptions de plus en plus vastes, représentent une concentration d'autorité militaire, plutôt qu'une administration réelle ; leurs fonctions sont féodales et par la force des choses oppressives ; car en Algérie, il existe bien peu d'intérêts administratifs centralisés, et l'on n'y voit pas cette succession de pouvoirs réguliers qui pourrait avoir de l'analogie avec nos préfectures et nos sous-préfectures.

Les Turcs n'avaient garde d'admettre de trop grandes circonscriptions administratives en dehors de leur contrôle ; ils s'en tenaient surtout à la division par kaïdats ; ils n'avaient

Digitized by Google

que cinq agas dans toute l'Algérie, et ne confiaient ces emplois qu'exceptionnellement à des indigènes.

Abd-el-Kader, lui, avait intérêt à augmenter le nombre des agas, car il avait besoin d'entraîner à la guerre les principaux personnages du pays, de se les attacher, et il trouvait dailleurs dans l'assentiment national et religieux des populations, un appui contre les écarts de leurs chefs. Notre action rencontre, à cet égard, autant d'obstacles qu'il avait de garanties.

Il est si vrai, messieurs, que l'autorité des agas et kalifas était surtout une concentration de pouvoir militaire, qu'Abd-el-Kader en avait multiplié le nombre autour des places que nous occupions. Au sud où son pouvoir était moins attaqué, il avait conservé la division normale des Turcs par kaïdats.

Mais l'émir lui-même, dans les provinces d'Alger et d'Oran, avait seulement porté à quatorze le nombre des grands fonctionnaires agas, qui n'était que de quatre sous les Turcs.

Or, savez-vous, messieurs, combien nous avons institué d'agas dans ces mêmes provinces ? Quarante, sans compter les kalifas et bach-agas. Vous voyez à quel point nous avons exagéré le système qui nous était hostile.

Dans la province de Constantine, nous avons procédé différemment ; nous n'y avons pas un seul agalik Les indigènes sont répartis en simples kaïdats, circonscriptions plus petites qui permettent de protéger les tribus, d'empêcher les exactions, les ressentiments populaires ou les accroissements de puissance qui amènent les révoltes.

Nous avons, il est vrai, trois kalifas dans la province de Constantine ; mais, à la différence de ceux de l'ouest, ils sont contrôlés par des officiers français qui agissent presque toujours en leur nom, et entretenus par les redevances de leurs administrés. Un seul de ces kalifas reçoit un traitement assez inutile de l'Etat ; les deux autres n'en reçoivent pas, et leur

Digitized by Google

autorité, qui s'étend à des pays lointains, dans le Sahara et la Medjana, est bien justifiée.

Nos six kalifas des provinces d'Alger et d'Oran, à l'exception de l'un d'eux qui a moins, nous coûtent chacun 18,000 fr. C'est beaucoup pour des chefs qui peuvent y ajouter des revenus d'autant plus considérables que nous n'avons aucun moyen de les limiter.

Pour l'Algérie tout entière, nous avons cinquante-trois agas, bach-agas et kalifas, dont les traitements réunis s'élèvent à 3 ou 400,000 fr. La province de Constantine, remarquez-le bien, ne figure dans ce chiffre que pour deux fonctionnaires et 26,000 fr.

Ce n'est pas tout : à l'ouest, nous dépensons sur le budget de l'Etat 7 à 800,000 fr. pour un nombreux makhzen ou réserve de cavaliers indigènes à la disposition de nos généraux. Il n'y a point de makhzen semblable dans la province de Constantine.

Enfin, messieurs, dans les provinces d'Alger et d'Oran, outre le makhzen payé par l'Etat, le budget colonial supporte la dépense de 1,100 cavaliers et fantassins (khiela et askar) au service particulier des cinq kalifas appointés eux-mêmes, tandis que dans la province de Constantine les kalifas entretiennent, à leurs frais, les cavaliers et fantassins nécessaires au maintien de leur autorité.

Vous voyez, messieurs, que le gouvernement indigène est aussi dispendieux au centre et à l'ouest qu'il est économique à l'est. Et cependant comparez les résultats financiers :

Cette année l'impôt arabe de la province de Constantine rapportera 3 à 4 millions, les quatre cinquièmes environ des contributions indigènes de toute l'Algérie, qui, sous un régime protecteur et modéré, pourrait donner un revenu de 12 à 15 millions.

En regard de la situation satisfaisante de la province de Constantine, qu'est-il arrivé, d'un autre côté, depuis que

Digitized by Google

nous avons installé dans les provinces de l'ouest nos si nombreux agas et kalifas, avec leurs gros traitements, leurs taxations arbitraires et leurs petits corps soldés? Savez-vous quelle a été la proportion de ceux que nous avons déjà révoqués pour concussion et rébellions? 12 agas sur 40, plus du quart de ces fonctionnaires en deux ou trois ans; et comme une partie de l'Algérie centrale vient de se soulever, il est à croire qu'il y a d'autres agas à notre solde parmi les révoltés.

Permettez-moi de démontrer que le contraste de ces deux situations s'explique surtout par la différence des deux gouvernements.

Dans la province de Constantine, l'autorité étant fractionnée par simples kaïdats, le contrôle de nos bureaux arabes s'exerce sur eux avec précision et certitude; des officiers français, détachés de ces bureaux, peuvent les inspecter périodiquement; les chefs indigènes sont de la sorte plus modérés envers leurs administrés, moins puissants; dès lors ils cessent d'être dangereux, et les populations sont soumises parce qu'elles sont protégées.

Dans les provinces du centre et de l'ouest, au contraire, il y a bien aussi des bureaux arabes institués par nous, et de très-habiles officiers qui visitent les tribus; mais leur surveillance ne pénètre pas assez les grands cercles des kalifas, des agas; elle ne saurait arriver jusqu'à l'administration réelle, jusqu'aux kaïds et aux cheiks.

Il en résulte que les kalifas et agas, déjà enrichis par nous, ont encore la faculté de pressurer les populations.

Il y a sans doute, parmi eux, des exceptions honorables, de fidèles services qu'il faut reconnaître; mais, en général, les chefs qui s'empressent de venir au-devant de nous ne sont pas, on le comprend bien, les plus dignes de considération.

Le même sentiment qui les a déterminés à nous servir les dispose à exploiter leurs administrés, et l'irritation qu'ils font

Digitized by Google

naître par leurs iniquités ou leur mauvais renom s'en prend ensuite à notre maladroite suzeraineté.

Souvent, par capitulation de conscience avec leur fanatisme, ils acceptent notre investiture pour nous trahir; souvent aussi, pour rester en place, dans des vues cupides ou ambitieuses, ils cèdent à l'entraînement de l'opinion musulmane contre nous.

D'un autre côté, ils excitent, comme parvenus, des rivalités fatales à leur pouvoir, fécondes en discordes; ils soulèvent des jalousies qui s'effacent devant une autorité française.

C'est pourquoi il serait impossible d'introduire le moindre progrès dans ces administrations grossières sans blesser les passions et l'intérêt de ceux qui les dirigent, et sans exiger d'elles ce qu'elles n'auraient pas la force d'obtenir.

En résumé, les provinces de l'ouest dépendent d'une oligarchie abandonnée à elle-même. C'est une sorte de *self-government* aristocratique dont le désordre nous échappe, tandis qu'à l'est de l'Algérie, comme nous n'avons surtout affaire qu'à de petits fonctionnaires immédiats, chefs naturels des tribus, à des cheiks dont le pouvoir se confond avec celui de la famille, à des kaïds qui conservent la responsabilité de leurs actes tout en nous obéissant, notre direction les redresse et les soutient sans cesse, quoiqu'elle n'atteigne pas ce qui pourrait troubler la religion et les mœurs du pays. En un mot, nous avons là des sujets ou plutôt des administrés en place de vassaux.

Voici, du reste, comment M. le duc d'Aumale a établi cette administration fort simple.

Tous les ans, à l'époque des semailles, le kaïd envoie au bureau arabe français l'état des terres ensemencées, le nombre des charrues, l'inventaire des troupeaux. Cet état, qui porte le cachet du kaïd, est examiné par le bureau, et il sert de base à la fixation comme à la répartition de l'impôt.

Digitized by Google

Un officier contrôleur part aussitôt pour le vérifier sur les lieux.

Cet officier s'assure que la base de l'impôt est exacte; il entend tout le monde, reçoit les plaintes, règle les différends; il recherche sur les registres du kaïd si ce fonctionnaire n'a pas dépassé le maximum des amendes limitées par un utile règlement; il veille à l'exécution d'un autre arrêté qui interdit d'incendier avec les chaumes et les forêts la richesse du pays; il recueille enfin des documents statistiques et fait son rapport.

Après la rentrée des récoltes et à l'époque des perceptions, seconde inspection de notre envoyé du bureau arabe. Cette fois, il va dans le kaïdat pour dégrever, de concert avec les chefs, les tribus affligées de quelque sinistre; il dégrève aussi les fonctionnaires ayant droit à de semblables immunités, ceux dont on veut ainsi recompenser les services, et c'est encore là une bonne mesure introduite par l'administration de M. le duc d'Aumale.

On comprend que ces inspections renferment tout un système de témoignages contradictoires et de garanties mutuelles.

L'impôt est de tant par charrue dans les contrées de labour et les charrues sont dénombrées. Chez les pasteurs ou nomades, l'assiette des contributions est différente; mais l'inspection n'est pas moins efficace.

Ainsi, messieurs, dans la province de Constantine, la base de l'impôt est fixe, saisissable, proportionnée aux produits du sol; le mode de répartition est régulier, équitable. On ne demande que les impôts adoptés par les Turcs : L'*achour* ou dixième des produits, le *hokor* ou loyer des terres, etc.

Dans les provinces d'Alger et d'Oran, point de base en rapport déterminé avec les cultures; point d'assiette fixe, ni de contrôle dans la répartition. Outre ces inconvénients, on exige une sorte de contribution qui n'a pas été adoptée dans

Digitized by Google

la province de Constantine, parce qu'elle est de nature à soulever contre nous les consciences musulmanes. Cette contribution que l'émir prélevait pour la guerre sainte, est la *zekkat* ou aumône religieuse.

Je ne parle pas d'autres améliorations dont M. le maréchal Bugeaud a étendu le bienfait à toutes nos possessions. Ainsi, la solidarité de tribus à tribus, pour les délits qui se commettent sur leurs territoires, l'obligation pour chacune d'elles d'accepter l'arbitrage de nos commandants, dans les cas si fréquents où elles se livraient à des pillages réciproques, mesures excellentes qui ont toutes pour but le bon ordre et la soumission prospère du pays.

Je ne sais si je m'abuse, messieurs; mais je découvre dans l'ensemble de ces actes un horizon nouveau pour l'Algérie, des conditions de sûreté et de grandeur nationale qu'on était loin d'espérer il y a peu d'années.

Ne suis-je pas en droit de demander pourquoi de tels exemples ne sont pas suivis dans les provinces d'Alger et d'Oran? On objecte, je le sais, que le gouvernement direct y est plus difficile qu'à l'est de l'Algérie. Cette objection est vraie; mais elle porte sur les précautions à prendre, sur les moyens et non sur le but.

Il est évident que la domination récente de l'émir, le voisinage du Maroc, le fanatisme plus exalté et les habitudes plus guerrières des populations de l'ouest présentent des difficultés; il est évident aussi que ces mêmes contrées ayant été soumises successivement, il a fallu transiger avec de certaines influences personnelles, encourager d'importantes défections; on a dû y maintenir de plus grandes existences, de plus vastes circonscriptions administratives, quand on n'avait ni le temps, ni un personnel de bureaux arabes suffisant pour en surveiller de plus petites.

Cependant je ferai remarquer que l'objection tirée de la difficulté des réformes renferme un argument très-pressant en

Digitized by Google

faveur de leur nécessité. Pourquoi dit-on, en effet, que notre gouvernement direct serait si difficile dans l'ouest ? Parce que l'ambition et la puissance de nos feudataires y ferait obstacle. C'est convenir assez clairement que le gouvernement même de ces feudataires ambitieux n'est pas facile non plus, et cela n'est que trop prouvé par leurs rébellions ! Au fond, tous ces raisonnements signifient qu'à l'ouest de l'Algérie, il est à la fois plus difficile et plus nécessaire d'établir le gouvernement direct.

Comment ne le voit-on pas ? Il n'y a que trois situations possibles pour les indigènes : l'ancienne anarchie, qui a donné naissance à un pouvoir ouvertement hostile ; la vassalité actuelle, c'est-à-dire un état d'anarchie déguisée, d'oppression de la part des feudataires et d'apprentissage contre nous ; l'administration réelle de la France au moyen du système éprouvé dans la province qui représente à elle seule plus du tiers de l'Algérie.

Aussi longtemps que les indigènes de l'ouest seront gouvernés comme ils le sont, nous n'aurons véritablement sous notre autorité ni les chefs ni les populations ; le peuple arabe ne nous obéira que nominalement. Nous vivrions ainsi mille ans à côté de lui sans le rapprocher de nous, car les procédés supérieurs de la justice française ne parviendraient pas jusqu'à lui ; nos bienfaits seraient interceptés par ces kalifas et agas, alliés moins sûrs que ne le serait le peuple arabe lui-même jouissant, sous notre protection, d'une prospérité inconnue jusqu'à ce jour.

En Algérie, aussi, nous avons donc une cause populaire à soutenir dans l'intérêt de l'humanité et pour le salut de notre établissement.

J'insiste beaucoup sur ce point, messieurs, parce que la direction générale des bureaux arabes, à Alger, a publié des principes différents qui seraient très-dangereux si l'on n'y prenait garde. On vous a distribué une fort intéressante bro-

Digitized by Google

chure émanée de cette direction, et intitulée : *De l'Etat actuel de la société arabe et de la législation qui la régit*. Cet écrit, presque officiel, m'a paru incliner vers l'imitation du gouvernement d'Abd-el-Kader.

Avant de se proposer pour modèle un gouvernement tombé, il serait sage de se demander lequel mérite la préférence du gouvernement des Turcs ou de celui d'Abd-el-Kader? Ce dernier n'a duré que six ans dans deux provinces, et il a été formé contre nous. La domination turque a réussi, pendant trois siècles, dans toute l'Algérie. Mais il n'y a lieu d'imiter imprudemment ni l'un ni l'autre.

Le même écrit prétend que le régime de l'émir a l'avantage de nous attacher un grand nombre de nobles du pays, et que l'aristocratie exerce un empire absolu sur l'esprit des Arabes.

Cela n'est pas exact : non-seulement il serait périlleux de compter sur la reconnaissance de ces nobles; mais leur influence n'est pas aussi assurée qu'on le croit.

Dans le monde oriental, la bravoure, l'intelligence, la richesse assignent un rang que la tradition des races fortifie sans doute, mais dont celle-ci ne tient pas lieu. L'ascendant de la noblesse y est mobile, et cela doit être ainsi dans des sociétés pleines de périls où la valeur personnelle est si nécesssaire. Les exemples de cette mobilité ne manqueraient pas.

Ben-Aïssa, principal lieutenant du dernier bey de Constantine, était d'abord un pauvre forgeron kabyle.

Le kalifah Hamélaoui a commencé par servir comme un cavalier obscur du Makhzen.

Il n'y a donc nulle nécessité de se trop engouer de la noblesse arabe, d'employer les anciens candidats comme kalifahs ou agahs, quand on peut d'ailleurs s'en servir, ainsi que le faisaient nos prédécesseurs, en qualité de serviteurs plus modestes, et ne leur conférer que des attributions pacifiques.

Pourquoi refaire poétiquement de l'aristocratie indigène, l'inventer en quelque sorte là où elle n'existe pas, et nous

Digitized by Google

donner cet embarras dans une entreprise déjà si difficile?

Je ne blâme personne, messieurs, mais je témoigne une juste inquiétude.

Que l'on convienne nettement du gouvernement direct comme but de nos efforts, et je serai le premier à conseiller de l'atteindre par de prudentes réformes. Nous devons évidemment ménager les positions que nous avons faites nous-mêmes; mais il faudrait décider que rien de contraire à ce but ne sera fait désormais sans nécessité, et que l'on profitera des vacances naturelles d'emplois pour y introduire des éléments nouveaux.

L'application de ce système n'est peut-être pas plus difficile à l'ouest qu'elle ne l'a été à l'est de l'Algérie; on y trouvera même des facilités provenant du plus grand nombre de nos établissements militaires.

Sur quelle force, en effet, nos bureaux arabes et nos officiers inspecteurs s'appuient-ils? Sur les postes militaires au milieu desquels ils sont placés.

Les pouvoirs réunis du commandant, du bureau et de l'inspecteur qui s'en détache, représentent, à vrai dire, dans la province de Constantine, l'autorité de l'agah sur les kaïds. Eh bien, nous n'y avons que huit postes, tandis que nous en avons douze dans la province d'Alger en face de vingt-cinq agaliks, quatorze dans la province d'Oran pour quinze agaliks. On voit combien il y a là de moyens de surveillance directe perdus aujourd'hui pour l'administration de nos bureaux. Tous ces postes, placés d'ailleurs près des grands marchés, sont répartis à des distances qui permettront d'en sortir périodiquement pour inspecter les kaïdats du voisinage.

N'est-il pas étrange que des tribus aux portes d'Alger, de Blida, Medeah, Miliana, Mostaganem, etc., soient encore gouvernées par des agahs et kalifahs indigènes à notre solde?

Le gouvernement aristocratique des kalifahs était établi

Digitized by Google

aussi dans la province de Constantine, et non-seulement il a été changé sans obstacles, mais les populations ont été les premières à invoquer une réforme qui était si favorable à leurs intérêts. Le grand bonheur de cette province, c'est que, dès l'origine, on s'y est occupé du gouvernement des indigènes comme de l'affaire principale.

M. le maréchal Valée a fort sagement procédé.

En même temps qu'il s'adressait aux grandes influences du pays que l'on ne connaissait pas encore assez pour se passer d'elles, il permettait qu'un certain nombre de commandants de cercles tentassent l'expérience de leur propre autorité sur les Arabes; l'expérience a réussi, et depuis l'inspection par kaïdat s'est établie fort pacifiquement.

Dans l'ouest, j'en conviens, l'ascendant personnel de nos généraux a jusqu'ici corrigé très-souvent les inconvénients du gouvernement des feudataires indigènes; mais je crois exprimer leurs idées en demandant davantage. Eux-mêmes ont saisi plusieurs occasions de proposer le gouvernement direct.

Après la mort de Mustapha-Ben-Ismaël et la démission de son neveu, il y a deux ans, à qui M. le général Lamoricière a-t-il confié le commandement du Makhzen? A un Français distingué, M. le commandant Walsin-Esthérazy, le même qui, avec une une petite escorte de cavaliers indigènes, a su désarmer la tribu coupable d'un audacieux guet-apens contre notre garnison de Sid-bel-Abbès. La succession de Mustapha, l'ancien aga du bey d'Oran, passait pour difficile cependant; il laissait des neveux capables.

Personne ne s'est plaint du commandement confié à M. Esthérazy, et depuis deux ans le Makhzen, ainsi que les tribus qui en dépendent, n'ont jamais été si bien dirigés.

Dernièrement, l'aga du Djebel de Tlemcen est mort. M. le général Cavaignac, mon ami, a obtenu qu'il ne fût pas rem-

Digitized by Google

placé parce que, dans son opinion, les kaïds de cet agalik pouvaient être dirigés par le bureau arabe de Tlemcen.

C'est une imposante autorité, messieurs, que celle de ces généraux dont l'habileté, l'expérience et le dévouement à leur pays ne seront jamais surpassés.

Permettez-moi d'ajouter un nom bien naturellement associé à ceux des Lamoricière et des Cavaignac : M. le général Bedeau, si je suis bien informé, a reconnu, dès son installation dans le gouvernement de Constantine, combien l'administration qui a précédé la sienne était fondée sur de bons procédés.

Que manque-t-il donc à leur adoption graduelle dans les provinces où de plus grands dangers rendent cette réforme plus nécessaire? Des agents sachant la langue et les affaires arabes? Nullement. Plus de quarante fonctionnent aujourd'hui; il serait facile d'étendre leur action et d'augmenter leur nombre.

Ce qui manque, mais ce qui ne manquera pas longtemps, je l'espère, c'est la ferme résolution de sortir des routines admises, de corriger, sans précipitation ni complaisance, des vices bien reconnus; ce qui manque encore, c'est une organisation complète, une centralisation réelle des bureaux arabes, avec un bon système d'apprentissage, des garanties d'avancement et de justes indemnités pour ceux qui se consacrent à ces nobles emplois.

Nos officiers des bureaux arabes, étant aujourd'hui détachés des divers corps de l'armée, subissent les inconvénients d'une situation exceptionnelle presque toujours jugée avec défaveur par les chefs de ces corps; ils se dégoûtent souvent de leur état si important, parce qu'il n'est pas même une carrière.

Je pourrais citer plusieurs de ces officiers qui, après avoir traversé avec succès les plus rares épreuves, sont rentrés dans le service ordinaire. D'autres interrompent leurs fonctions vé-

Digitized by Google

ritables pour prendre part à des expéditions qui leur font espérer des grades, et c'est encore un mal.

Je crois savoir que M. le ministre de la guerre se préoccupe de la formation d'un corps d'agents destinés au gouvernement des indigènes. Rien n'est plus désirable.

L'Angleterre a depuis longtemps une école spéciale et un corps de ce genre pour ses possessions des Indes orientales. Notre gouvernement direct ne peut être constitué si le personnel des bureaux arabes ne l'est pas lui-même.

Il importe surtout, en ouvrant une telle carrière, de bien veiller dès l'origine à la solidarité morale qui doit lier et soutenir ceux qui s'y destinent, de leur inspirer sans cesse ce généreux esprit de corps qui fait de la renommée de chacun un dépôt commun des principes et des traditions les plus pures.

Enfin il serait bon que la nouvelle organisation ne fût pas exclusivement militaire, car elle exclurait des hommes capables parmi les employés civils ou parmi les médecins et chirurgiens de l'armée. On sait que ceux-ci ont toujours exercé la plus grande influence sur les Arabes, par le respect attaché à leur profession et les besoins qu'on a de leurs services.

Ces vocations sont rares; elles rencontrent bien des obstacles; il faut donc les accueillir, les encourager partout où elles se présentent.

En vous recommandant, messieurs, le gouvernement direct qui me paraît renfermer la solution des principales difficultés de notre établissement, je renonce à traiter les autres questions relatives à l'Afrique.

J'ai seulement besoin de dire que je n'ai pas entendu diminuer l'intérêt que je porte moi-même à la colonisation européenne, aux grands travaux, aux ports, aux routes, et à toutes les entreprises conçues dans le même esprit.

La colonisation civile, concentrée sur certains points du

Digitized by Google

littoral, et bien pourvue des droits nécessaires à son développement ; quelques centres de libre colonisation militaire à l'intérieur, sous la garantie d'une loi ou d'une ordonnance, pour mieux régler nos relations d'avant-garde avec les indigènes, voilà, selon moi, les foyers de civilisation, les moyens défensifs qui peuvent nous assurer une possession digne de nous ; mais aucun établissement ne saurait prospérer au milieu de l'anarchie hostile des Arabes.

Tous les systèmes proposés de colonisation civile ou militaire exigent d'ailleurs, quelle que soit la rapidité de notre action, beaucoup de temps. Or, l'expérience prouve qu'une bonne organisation du gouvernement des Arabes peut avoir des résultats immédiats.

Voilà pourquoi j'ai pensé, dans la commission des crédits supplémentaires, qu'après avoir dompté un si vaste pays, il fallait sans délai l'organiser, éviter par conséquent les nouvelles difficultés militaires et les nouvelles augmentations d'effectif et de dépenses qui ajourneraient, sans une rigoureuse nécessité l'œuvre la plus importante, et qu'enfin la plus urgente des campagnes était cette année une campagne d'administration.

Je termine par une seule réflexion, c'est que je suis heureux de trouver la confirmation de mes sentiments dans les instructions adressées par M. le maréchal Bugeaud à tous les officiers chargés des affaires arabes.

Voici ce qu'il leur mandait peu de jours après la bataille de l'Isly :

« Après la conquête, le premier devoir comme le premier intérêt du conquérant, est de bien gouverner les vaincus ; la politique et l'humanité le lui commandent également. Les plus simples d'entre eux doivent être traités avec bonté, justice, humanité. Abd-el-Kader était toujours prêt à écouter le dernier des Arabes. »

Digitized by Google

Messieurs, le moyen d'écouter le dernier des Arabes, c'est de leur assurer à tous une administration régulière inspirée par la nôtre. Jamais les Turcs ni Abd-el-Kader ne les ont bien écoutés, car ces anciens maîtres de l'Algérie étaient hors d'état de protéger entièrement les Arabes contre l'oppression de leurs chefs, et de les préserver des guerres continuelles de tribus à tribus.

Nous avons l'avantage de la civilisation ; sachons en profiter.

Notre armée, toute remplie du vieil honneur de nos pères, sait que tel est le but glorieux de sa mission ; elle comprend que nos intérêts de nation sont, en effet, les intérêts mêmes de l'humanité.

M. le maréchal Bugeaud a voulu, je le crois, exprimer cette confiance ; mais il ne trouvera pas mauvais que je complète le sens de ses paroles par celles de Tite-Live parlant de Rome naissante :

« On acheva, dit l'historien de ce peuple qui se connaissait en fondations lointaines, on acheva par la justice, par les lois, et par la sainteté des mœurs, la ville nouvelle fondée par les armes. » (Livre 1er.)

C'est là, msssieurs, le secret des empires durables, et cet enseignement s'applique au peuple conquérant comme au peuple conquis. (Marques prononcées d'approbation.)

EXTRAIT DU MONITEUR UNIVERSEL
du 29 mai 1845.

Digitized by Google

Imprimerie PANCKOUCKE, rue des Poitevins, 6.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

RÉPONSE AU DISCOURS

prononcé par

M. DE CORCELLE,

DÉPUTÉ DE L'ORNE,

Dans la séance du 28 mai 1845,

PENDANT LA DISCUSSION GÉNÉRALE DU PROJET DE LOI RELATIF AUX CRÉDITS EXTRAORDINAIRES DE L'ALGÉRIE.

Extrait du Journal **LA FRANCE ALGÉRIENNE** du 15 juin 1845.

ALGER

IMPRIMERIE A. BESANCENEZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE AU DISCOURS

prononcé par

M. DE CORCELLE,

DÉPUTÉ DE L'ORNE.

EXTRAIT DE LA FRANCE ALGÉRIENNE.

Alger, 15 juin 1845.

Nous sommes forcés de reconnaître, à l'égard des effets de la presse, la vérité contenue dans ces mots qui appartiennent à nous ne savons qui :

« Si l'on me disait chaque jour que mon chapeau noir est blanc, « je finirais par le croire ; malgré le témoignage de mes yeux. »

Le journal l'*Algérie* a répété si souvent qu'il n'y avait pas de gouvernement des Arabes dans les provinces du centre et de l'ouest; que ce peuple était livré pieds et poings liés et sans aucun contrôle de l'autorité française, à des chefs avides qui le spoliaient et produisaient ainsi les insurrections que nous venons de voir éclater, que l'honorable M. de Corcelle a fini par le croire, à tel point que son discours du 28 mai n'est que la répétition exacte de ce que nous lisons dans l'*Algérie* depuis plusieurs mois.

Nous nous étions fort peu occupé des attaques des journaux ;

Digitized by Google

elles ne nous paraissaient pas dangereuses, parce que le public devait naturellement penser que des hommes placés loin de l'Algérie, et n'ayant aucune pratique des affaires de ce pays, devaient être d'assez mauvais juges des choses qu'il faut y faire. Mais puisque les erreurs et même les injustes critiques de ces feuilles sont proclamées à la tribune par un honorable député, nous ne pouvons plus les dédaigner, et nous allons répondre catégoriquement aux attaques reproduites dans le discours prononcé par M. de Corcelle à la séance du 28 mai.

M. de Corcelle se demande si nous avons remplacé d'une manière *sûre* le pouvoir de l'émir, et il répond par la négative. Le soulèvement d'une partie du centre de l'Algérie prouve suffisamment, selon lui, que notre pouvoir n'y était pas en de bonnes conditions.

Nous répondons à M. de Corcelle que, quoi qu'on fasse, quel que soit le système qu'on suive, on ne sera de très-long-temps à l'abri des révoltes, parce qu'un peuple belliqueux, jaloux de son indépendance fanatique de sa religion et de ses mœurs, n'accepte pas du premier coup la domination d'un autre peuple qui diffère avec lui de religion, de mœurs, et surtout d'intérêts; il ne se verra pas tranquillement privé d'une grande partie de ses terres et resséré dans d'étroites limites pour lui et ses troupeaux. Les Turcs, dont l'honorable député paraît admirer le système, quoi qu'ayant la même religion, quoique s'unissant aux Arabes par le mariage, ont éprouvé de très-fréquentes révoltes. Quelques-unes les ont mis à deux doigts de leur perte ; il n'y a pas plus de 45 ans qu'un nommé *Ben Scheriff* s'empara de toute la province d'Oran et assiégea le bey dans sa capitale.

Mais pourquoi, nous dit-on, n'y a-t-il pas de révolte dans la province de Constantine? C'est qu'elle est mieux administrée et qu'elle a le gouvernement direct des officiers français; c'est que S. A. R. Monseigneur le Duc d'Aumale y a établi une administration intelligente, et que, dans les autres parties de l'Algérie, M. le Gouverneur-Général a laissé s'établir le gouvernement direct et sans contrôle des chefs Arabes.

Assurément nous sommes heureux d'entendre louer par des bouches de l'opposition, un jeune prince qui a toutes nos sympathies; mais nos sentimens pour lui ne nous empêcheront pas de

Digitized by Google

rétablir la vérité des faits, et de rendre justice à M. le Gouverneur-Général; il y a assez à louer dans l'administration de Monseigneur le Duc d'Aumale, sans lui attribuer ce qui ne lui appartient pas.

Est-il vrai que, sous son administration, le système de gouvernement des Arabes ait été changé dans ses bases? Non; Son Altesse Royale a maintenu l'administration établie par ses prédécesseurs; ce sont les mêmes chefs, investis des mêmes pouvoirs, ce sont, à très-peu d'exceptions près, les mêmes subdivisions de territoires, Mais le duc d'Aumale a pris une foule de mesures d'ordre pour le contrôle de l'administration des chefs indigènes, pour l'assiette de l'impôt, pour la police, etc.

A-t-il pris ces mesures sans consulter le Gouverneur-Général? S. A. R. est trop attachée aux règles de la hiérarchie et de la discipline, pour qu'il en fut ainsi. Elle a soumis tous ses plans d'administration au Gouverneur-Général, qui les a approuvés. Ayant admis dans la province de Constantine les réglemens qu'on loue avec raison, tombe-t-il sous le sens que le Gouverneur n'ait pas voulu appliquer aux autres provinces, autant que cela était possible, ce qu'il a jugé bon et utile dans celle de l'est? Ce serait le déclarer stupide, que de prétendre qu'il ne l'a pas voulu. Et en effet, sauf quelques détails, et particulièrement dans la perception de l'impôt, le gouvernement des trois provinces est au fond parfaitement identique; l'autorité est partout entre les mains des officiers français; ils gouvernent partout directement les Arabes, et ont, pour intermédiaires obéissans, des chefs indigènes sous diverses dénominations. Partout l'officier français est au sommet de l'édifice administratif; rien ne se fait qu'en son nom, par ses ordres et sous sa direction.

Entendrait-on par gouvernement direct, que des officiers français exerçassent même les fonctions de caïds? mais cela serait impossible sur l'immense majorité du pays, et, en outre, très-impolitique. Impossible, parce que l'on n'aura pas, peut-être dans cent ans, un nombre suffisant de Français parlant la langue arabe, connaissant les mœurs et les usages du pays, et consentant à vivre, comme il le faut, au milieu des tribus éloignées de nos centres d'action; impossible, parce qu'il faudrait donner à chaque officier une force pour se faire obéir, et qu'alors on devrait augmenter, indéfiniment, l'armée et les corps indigènes. Ce serait impolitique,

Digitized by Google

parce que si votre système de gouvernement ne satisfait pas l'ambition des indigènes distingués, soit par la naissance, soit par la capacité, vous les aurez pour ennemis d'autant plus dangereux, que, les ayant tenus éloignés du pouvoir, ils n'auront rien perdu aux yeux des peuples de leur puritanisme de religion et de nationalité. Si, au contraire, vous les faites participer à votre œuvre dans les rangs secondaires, vous les déconsidérez aux yeux des fanatiques, et ils perdent, en vous servant, la puissance de vous nuire. C'est ainsi qu'ont raisonné tous les conquérans. Quelques écrivains professent aujourd'hui d'autres principes. Il ne s'en suit pas de là qu'il faille répudier les leçons de l'histoire et les inspirations du bon sens.

Y a-t-il un gouvernement plus direct, plus contrôlé dans la province de Constantine que dans les deux autres provinces? Nous disons hardiment : non, et nous allons le prouver.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'aghas ni de bach-aghas dans la province de Constantine, mais il y a de grands-cheikhs ou caïds, qui, au fait, représentent les aghas ; il y a aussi de très-petites circonscriptions administratives, et M. le général Bedeau propose de faire cesser cette trop grande division de l'autorité, pour rendre le gouvernement plus facile.

Il est vrai, comme le dit M. de Corcelle, que, dans la province de Constantine, peu de fonctionnaires sont payés par l'État ; mais ils reçoivent une part dans les contributions, qui dépasse de beaucoup le traitement de nos khalifats et de nos aghas des provinces du centre et de l'ouest. Les khalifas *Sid-Ali*, *Ben-Ghannah* (ou le cheikh el Arab), *Mokhani*, qui gouverne la Méjana, ne se font pas moins de 100,000 fr. de traitement, et c'est un abus que M. le Gouverneur-Général se propose de supprimer, ou du moins d'atténuer considérablement.

C'est à deux de ces trois grands chefs, *Mokhani* et le *cheikh el Arab*, que pourraient s'appliquer, avec moins d'injustice, les critiques de l'*Algérie* et de l'honorable M. de Corcelle, sur l'absence de contrôle des chefs arabes ; en effet, les deux que nous venons de nommer, étant très-éloignés de l'autorité française, exerçant la leur sur d'immenses surfaces, échappent bien plus facilement à la surveillance que nos chefs du centre et de l'ouest qui sont au milieu de nous, qui vivent à côté de nous. Il n'y a que le khalifa

Digitized by Google

de *Sébaou*, dans la province d'Alger, qui puisse être un peu comparé au khalifa de la Méjana et au *cheikh el Arab*. C'est que notre effectif ne nous a pas permis d'occuper un point au centre de son gouvernement, et d'y créer, par suite, un bureau arabe; il a donc été placé sous la surveillance de la direction centrale d'Alger, qui ne peut pas, cela est vrai, diriger ses actions de chaque jour; mais elle règle l'impôt et se fait rendre compte, toutes les semaines, de l'état du pays. Ce qui est certain, c'est que le plus grand calme n'a cessé de régner dans ce grand khalifat, et que nos ordres y ont toujours été ponctuellement exécutés, quoique nous n'y ayons pas un seul soldat. Dans ce moment même, le khalifa de *Sébaou* est allé, avec 800 cavaliers, se ranger sous les ordres de M. le général Marey pour rétablir le paix dans la *Djebel Dira*, et concourir à la soumission de l'*Ouannougha* où quelques tribus insoumises nous séparent encore de la province de Constantine.

Partout ailleurs les chefs arabes sont, pour ainsi dire, guidés, chaque jour, par les commandans de provinces et de subdivisions, au moyen des bureaux arabes pour intermédiaires. Ces bureaux arabes sont-ils moins actifs et moins intelligens dans les provinces d'Oran et d'Alger que dans celle de Constantine? Qui oserait le prétendre? Ne sont-ils pas composés, dans les trois provinces, des officiers qui ont montré le plus d'aptitude et de savoir dans la langue, dans les lois et dans les mœurs des Arabes? Ont-ils moins d'autorité sur un point que sur un autre? C'est absolument la même chose partout; non seulement les caïds, mais encore les aghas et les khalifas eux-mêmes, obéissent, ponctuellement et tous les jours, à de simples capitaines directeurs des affaires arabes, et même à des lieutenans et à des sous-lieutenans. Ces officiers pénètrent, à toute heure, dans tous les détails de l'administration des Arabes; ils vont dans les marchés surveiller l'esprit public et s'informer si la justice est exactement rendue, s'il n'y a pas d'exactions commises; ils pénètrent dans les douars pour faire la statistique de la population, des troupeaux et de la culture, afin d'asseoir l'impôt de la manière la plus équitable possible; ils écoutent les réclamations des simples Arabes vis-à-vis de leurs chefs, et ils s'informent si les amendes imposées n'ont pas dépassé les prescriptions contenues dans les circulaires du Gouverneur-Général. Nous passons sur une foule d'autres détails dont

Digitized by Google

s'occupent les officiers des bureaux arabes, et nous disons : Si ce n'est pas là le gouvernement direct que vous prêchez sans cesse, qu'est-ce donc?

Si le gouvernement direct a été poussé, quelque part, à sa plus haute expression; s'il a existé, sur un point, selon l'esprit de l'*Algérie* et de l'honorable M. de Corcelle, c'est assurément dans la subdivision d'Orléanville. Les circonstances avaient forcé M. le Gouverneur-Général, lorsqu'il soumit le pays, de nommer aghas deux plébéiens, dont l'un n'avait qu'une très-médiocre influence dans le pays, auquel l'autre était étranger. Les hommes principaux, influens, étaient encore avec Abd-el-Kader, et il fallait une administration quelconque. M. le colonel Cavaignac, qui commandait la subdivision, reconnaissant l'inutilité de l'étranger, le renvoya, sur l'autorisation du Gouverneur Général, et confia son aghalick à M. le capitaine Richard, chef du bureau arabe. L'autre agha, peu influent, mais actif, brave, obéissant et dévoué, fut conservé. Une police très-active fut établie dans les deux aghalicks; on les soumit à des réglemens et à des usages qu'il serait difficile de pratiquer dans le gouvernement le plus despotique de l'Europe; les kaïds furent astreints à venir au rapport, à Orléanville, tous les cinq jours, et à fournir des états réguliers de toutes leurs opérations administratives. C'est cependant dans cette subdivision que la révolte dernière a pris le plus d'extension. Un schériff sorti d'une petite chaîne kabyle de la côte, jusqu'ici insoumise, porta son drapeau dans la subdivision d'Orléanville et y souleva rapidement presque toutes les populations.

Nous ne ferons pas la contre-partie de l'*Algérie* et de M. Corcelle; nous ne rendrons pas le régime administratif responsable de cette révolte; nous l'attribuerons au sentiment des Arabes en général, et, en particulier, de ceux qui ont été gouvernés par Abd-el-Kader; mais nous disons que ce fait prouve contre l'argument de l'Algérie et de l'honorable député, qui rapportent ces insurrections à l'absence du gouvernement direct et à la forme administrative calquée sur celle d'Abd-el-Kader.

C'est ici le cas d'expliquer à nos adversaires pourquoi il y a plus de propension à la révolte dans les provinces du centre et de l'ouest que dans celle de l'est. Nous pourrions nous borner à leur répondre : C'est qu'Abd-el-Kader a passé par là, et que son

Digitized by Google

influence gouvernementale n'avait fait qu'effleurer le sud de la province de Constantine. Nous ajoutons, que, si nous avons copié l'administration d'Abd-el-Kader, nous n'avons pas pu, et dans beaucoup de cas nous n'avons pas dû, prendre les hommes avec lesquels il la faisait. Abd-el-Kader et ces hommes ont conservé dans le pays, non-seulement leurs parens, mais encore de nombreux partisans; les uns et les autres intriguent pour ramener le pouvoir dans les mains de leur ancien maître qui leur en donnait une part. Rien de cela n'existe dans la province de Constantine.

Quant aux quelques différences de formes qui peuvent exister, dans l'administration ou plutôt dans la dénomination et le nombre des chefs arabes entre la province de l'est et celles de l'ouest, elles tiennent encore à la force des choses. Après la prise de Constantine, la portion facile de la province se soumit en bloc; M. le maréchal Valée organisa le pays d'après les formes établies, d'après les usages et les habitudes de la province, sans lutte, sans combat; il n'y eut de renversée que la puissance d'Akmet-Bey, qui n'avait pas de profondes racines.

Dans les deux provinces de l'ouest, au contraire, Abd-el-Kader avait créé une puissante centralisation; il avait fait une nationalité de toutes ces individualités de tribus, que les Turcs avaient divisées. Il a fallu démolir pièce à pièce cet édifice de granit; on s'arrachait les tribus, et beaucoup d'entre elles ont changé plusieurs fois de maître en quelques semaines. Au fur et à mesure que nous soumettions un petit cercle, il fallait bien lui créer une administration quelconque, et force était de prendre, non pas les hommes que l'on aurait désirés, mais ceux qui se présentaient. Quand nous avions le bonheur d'en trouver quelques-uns de capables et d'influens, il fallait bien satisfaire leur ambition pour nous les attacher et pour séduire ceux qui restaient encore éloignés de nous. De là la création d'un trop grand nombre d'aghas et de khalifas, nous le reconnaissons, mais c'était une nécessité de l'époque et nous n'avons pas pu encore effacer ce qu'elle nous a légué; nous y tendons chaque jour, mais il faut du temps.

M. de Corcelle loue la suppression d'un agha faite par son ami, le général Cavaignac, dans la subdivision de Tlemcen; cet ami n'aurait pas pris cette mesure sans le consentement du Gouverneur,

Digitized by Google

qui l'aurait refusé s'il ne fut pas entré dans son système de supprimer peu à peu une bonne partie des grands chefs. Nous allons citer à M. de Corcelle, qui les ignore probablement (car il n'a pas l'intention de se borner à louer ce que font ses amis), quelques autres faits de la même nature que celui de Tlemcen, qu'il approuve. Le khalifa de Mostaganem est mort il y a deux ans, on ne l'a pas remplacé ; l'agha des Ouled-Bessem a été assassiné il y a quelques mois, on ne l'a pas remplacé ; l'agha Baghti des Beni-Meïda a été supprimé ; l'agha des Beni-Seliman, à l'est d'Alger, est mort de maladie, on ne l'a pas remplacé. Voilà donc quatre aghas et un khalifa qui ont disparu, depuis peu de temps, de la liste administrative. Il en sera ainsi de beaucoup d'autres, mais avec du temps, et M. de Corcelle, lui-même, veut qu'on apporte des tempéramens dans la réforme. Il nous semble qu'il serait prudent et juste de la part des écrivains et des orateurs, de s'éclairer exactement avant de blâmer et de conseiller, car sans cela on s'expose à blâmer à faux, ce qui est triste pour des honnêtes gens, ou à conseiller *les mesures prises*, ce qui est une outrecuidance de la part du conseilleur, ou une mystification qui doit lui être pénible.

Pour l'instruction de ces messieurs, revenons un peu à la province de Constantine qui fait l'objet de leur admiration exclusive. Il y a là une espèce de chefs féodaux que leur enthousiasme ne leur a pas permis d'apercevoir, car sans cela ils n'auraient pas trouvé assez de mots dans la langue pour combattre ce qui leur aurait certainement paru une affreuse monstruosité. *Bou-Akkas* et *Azeddin* sont deux grands vassaux de la France que l'on pourrait comparer, en petit, aux ducs de Bourgogne et de Bretagne; ils paient une redevance à Constantine, mais ils la règlent eux-mêmes et n'ont permis à personne de venir faire chez eux le recensement de l'impôt. Ils obéissent à certains ordres, mais ils n'ont voulu avoir aucune relation directe avec les chefs français, et jamais les officiers des bureaux arabes n'ont pénétré dans leur pays ; ils ont leur petite armée permanente et leur gouvernement à part sans contrôle.

L'année dernière S. A. R. le duc d'Aumale, passant près du gouvernement de *Bou-Akkas* invita ce chef féodal à venir le saluer ; il y fut avec 600 beaux cavaliers qui se tinrent à distance le

Digitized by Google

fusil haut; l'escorte du prince n'était que de 200 chevaux, le vassal lui baisa la main et rejoignit sa troupe; on ne l'invita pas à venir à Constantine pour ne pas s'exposer à un refus.

Blâmons-nous les tempéramens que l'on a gardés jusqu'ici avec *Bou-Akkas* et *Azeddin?* Assurément, non; parce que nous savons bien que nous avions, pour le moment, assez d'embarras sans nous en susciter d'autres. Nous n'imiterons pas nos adversaires, qui ont la prétention de tout faire à la fois, et qui exigent, à l'instant même, de ceux qui sont à l'œuvre, des améliorations qui n'appartiennent qu'au temps. Ne prétendent-ils pas que nous devrions déjà avoir donné aux Arabes tous les perfectionnemens des meilleurs gouvernemens européens! Ceux qui ne font rien trouvent tout facile. Nous disons, nous, que les hommes ne sont pas des dieux, qu'ils n'ont qu'une certaine mesure de temps, de force et de moyens; qu'ils ne peuvent improviser un excellent gouvernement du peuple conquis en même temps que l'introduction, dans son sein, d'un peuple nouveau. Cette œuvre est immensément grande et difficile; elle absorbera une foule de gouverneurs, et elle verra passer plusieurs générations avant d'arriver à un état entièrement satisfaisant; quoique fassent, quoique disent les impatiens, les choses marcheront toujours ainsi.

A entendre l'honorable M. de Corcelle, il semblerait qu'il n'a encore été rien fait pour administrer le peuple arabe, et que nous avons attendu ses conseils avant de mettre la main a l'œuvre, car il s'écrie :

« Il n'est plus permis, Messieurs, de considérer l'Algérie comme « un champ de bataille seulement, il s'agit d'administrer le peuple « arabe, etc. »

Eh! Monsieur, lisez donc ce qui a été executé, informez-vous de ce qui n'a pas été écrit, et vous verrez qu'on a déjà beaucoup fait. On n'a pas tout accompli, sans doute, mais Dieu seul fait tout en quelquesjours.

Ce qui prouve que nous n'avons pas aussi mal administré dans les provinces de l'ouest que vous le dites, c'est que, à l'encontre de vos assertions, tous les chefs nommés par nous sont restés fidèles, et que plusieurs ont trouvé la mort dans une honorable résistance à l'insurrection.

Un autre fait combat très-remarquablement vos idées; l'in-

Digitized by Google

surrection n'a nullement éclaté dans les contrées gouvernées par des chefs appartenant à l'aristocratie arabe que vous voulez proscrire. Citons les faits, ils valent mieux que des argumens et des théories.

Le khalifa *Sidi-el-Aribi* appartient à la plus grande famille de la province d'Oran; il a parfaitement maintenu l'ordre dans toutes les tribus de la basse Mina et du bas Chéliff, c'est-à-dire partout où il pouvait atteindre avec sa cavalerie ; il a approvisionné constamment la colonne de M. le général de Bourjolly; et, dans le moment où nous écrivons, il marche avec 600 cavaliers, de concert avec M. le colonel Pélissier , pour achever la soumission du Dahra de la province d'Oran et en opérer le désarmement; lui-même a fait la liste des fusils qu'il fallait demander à chaque tribu de ce petit pâté montagneux; le total s'élève à 4,500, et il a promis au Gouverneur-Général de ne pas ceser d'accompagner les colonnes jusqu'à ce qu'il ait obtenu toutes ces armes. Dans la subdivision de Milianah, dans celle de Titery, nos chefs, qui appartiennent presque tous à l'aristocratie, ont tous été fidèles et ce pays n'a pas été troublé. L'agha de *Djendel* a été blessé en arrêtant un marabout qui prêchait la guerre sainte dans le marché, et qui avait assassiné un comptable français. *Mahieddin*, qui est aussi d'une des plus grandes familles, a très-bien maintenu son gouvernement, et il combat en ce moment avec le général Marey dans l'*Ouennengha*. Nos aghas kabyles des environs de Dellys, institués seulement depuis l'année dernière, après les beaux combats des 12 et 17 mai, ont repoussé les attaques de *Ben-Salem* et de *Bel-Cassem-Oukassi* sans le secours d'aucune troupe française. *Ghoberini* qui est un schériff, parcourt en ce moment l'aghalick de *Zatima* avec 200 fantassins kabyles, pour y prévenir l'insurrection et arrêter quelques perturbateurs.

Nous pourrions multiplier ces citations qui montrent un zèle et un dévouement qui ne sont pas dépassés dans la province de Constantine ; mais en voilà assez pour vous prouver que vous avez tort de discréditer ces chefs et d'aller jusqu'à les appeler des traîtres.

Croiriez-vous, d'après ces citations, que nous voulons donner entièrement le pouvoir secondaire à l'aristocratie arabe? Nous ne sommes pas exclusifs comme ceux qui voudraient ne se servir que de la démocratie; nous voulons utiliser au profit du pays toutes les

Digitized by Google

influences, celle de la naissance, celle du courage et celle du talent.

L'honorable M. de Corcelle prétend que, dans la province de Constantine, la base de l'impôt est fixe, saisissable, proportionnée au produit du sol ; que le mode de répartition est régulier, équitable ; que l'on ne demande que l'impôt exigé par les Turcs, l'*achour* ou dixième des produits, le *hokor* ou loyer de la terre ; tandis que, dans les provinces d'Alger et d'Oran, il n'y a point de base en rapport déterminé avec les cultures ; point d'assiette fixe, ni de contrôle dans la répartition, et que, outre ces inconvéniens, on exige une sorte de rétribution qui n'a pas été adoptée dans la province de Constantine, parce qu'elle est de nature à soulever contre nous les consciences musulmanes. Cette contribution, que l'émir prélevait pour la guerre sainte, est le *zekkat* ou aumône religieuse.

Ici nous convenons qu'il y a des différences entre la province de l'est et celles de l'ouest, pour l'assiette de l'impôt. Y a-t-il arbitraire dans les deux provinces de l'ouest, absence d'assiette de l'impôt et de contrôle, comme le prétend M. de Corcelle ? Nous allons prouver le contraire.

On n'a pas pu établir le *hokor* dans les provinces du centre et de l'ouest, parce qu'en général la terre n'est pas censée appartenir au gouvernement ou *beylik* comme dans la province de Constantine. Pour tenir lieu de cet impôt on a le *zekkat*, que M. de Corcelle, d'après l'*Algérie*, appelle l'aumône religieuse. Nous ne discuterons pas sur le sens précis du mot que le *Dictionnaire de Golius* définit ainsi : *Quod de opibus ex lege datur et consecratur Deo, uti sunt decimæ.* (et qui, d'après la loi, est pris sur les richesses pour être consacré à Dieu, comme sont les dîmes.) Ce qui est certain, c'est que l'usage a rangé cet impôt dans la classe des impôts ordinaires, et que ce n'est pas là comme le prétend M. de Corcelle, l'impôt extraordinaire de guerre prélevé par Abd-el-Kader et appelé *mâouna*.

Quant à l'achour qui était, dans le principe, un impôt religieux, nous prétendons qu'il est aussi justement réparti dans les provinces d'Alger et d'Oran, que le *tant* par charrue dans la province de Constantine.

Il est vrai qu'au lieu d'être assis sur le nombre des charrues il l'est sur la quantité de grains ensemencée, quantité qui est con-

Digitized by Google

statée autant que possible par les officiers du bureau arabe, aidés des caïds et des renseignemens qu'ils puisent à plusieurs sources. Au moment où la récolte est à peu près assurée, de nouvelles visites des terres sont faites pour apprécier le rendement de chaque mesure ensemencée. C'est sur ces deux bases, la quantité semée et le rendement présumable d'après l'état des récoltes, qu'est assis l'impôt de la dîme. On ne fait pas même aussi bien en France, car on se règle invariablement sur les appréciations cadastrales, sans égard à l'état des produits, et l'on sait que le fond de dégrèvement pour *grêle* ou autres accidens, est à peu près insignifiant. Il n'y a donc que la base de l'impôt qui diffère entre la province de l'est et celles de l'ouest ; les investigations, les appréciations annuelles, sont exactement les mêmes.

Déjà, pour plusieurs aghalicks autour de nos centres d'occupation, les officiers des bureaux arabes ont poussé le perfectionnement jusqu'à faire eux-mêmes la sous-répartition *nominative* de l'impôt, de concert avec les caïds, les cheikhs et les principaux de la tribu ou de la fraction de tribu. Nous ignorons, et nous le confessons, si, dans la province de Constantine, on est déjà parvenu jusque-là. Nous le présumons, parce que le même zèle, le même esprit de justice animent tous nos officiers chargés des affaires arabes, et tous nos officiers supérieurs qui ont le commandement des subdivisions militaires. Nous ne pensons pas, avec l'*Algérie* et l'honorable député auquel nous répondons, qu'il y a *ignorance*, *incurie* et *négligence* dans deux provinces, pendant que, dans la troisième, il y a *activité*, *savoir* et *grand amour de la chose publique*.

M. de Corcelle semble donner la préférence au gouvernement turc, par la raison qu'il a duré plus long-temps que celui d'Abd-el-Kader. La raison est bonne comme on voit! Pendant les trois cents ans que ce gouvernement a duré, il n'a pas eu à combattre une armée de soixante-quinze à quatre-vingt mille Européens, mais il est tombé à plat au premier souffle d'une armée régulière; tandis que le gouvernement d'Abd-el-Kader a duré plus de dix ans contre des forces qu'il a fallu sans cesse accroître. Ces forces étaient de soixante-six mille hommes en 1840, et nous étions alors sur la défensive absolue dans la province d'Oran. Dans celle d'Alger, nous occupions *Milianah* et *Médéah*, où nos garnisons

Digitized by Google

étaient bloquées, et la ville d'Alger elle-même était tenue étroitement serrée par des partis ennemis, à tel point qu'il fallait 1,500 ou 2,000 hommes pour aller à Blidah une fois par semaine. C'est ici le cas de répondre enfin à un dire perpétuel qui a été reproduit par l'honorable rapporteur de la commission des crédits supplémentaires, à savoir : que des forces nouvelles et imposantes avaient été mises à la disposition du Gouverneur-Général actuel lors de son avènement. Voici les faits exacts.

En février 1841, quand le Gouverneur-Général actuel prit le commandement, l'armée était de soixante-six mille hommes. La guerre et l'occupation, ayant été successivement portées à la frontière du Maroc et à la lisière du désert, les forces furent graduellement élevées au chiffre de soixante-seize à quatre-vingt mille hommes; car ce chiffre varie suivant les libérations et les pertes. Aujourd'hui il n'est plus de quatre-vingt-deux mille hommes comme on le dit à la chambre; les pertes de la libération en 1844 n'ont pas été complètement couvertes par l'arrivée des jeunes soldats.

Il est vrai de dire que les troupes indigènes ont été augmentées, mais jamais le Gouverneur-Général n'a sollicité cette augmentation.

Revenons au gouvernement d'Abd-el-Kader comparé à celui des Turcs. Nous n'hésitons pas à donner la préférence au premier, car, il avait pour principe l'amélioration populaire, la centralisation, la nationalité arabe; tandis que celui des Turcs avait pour but évident de maintenir les Arabes dans l'individualisme de tribu, dans l'appauvrissement, dans l'absence de toute nationalité! Nous avons donc pris de préférence la forme d'Abd-el-Kader, parce qu'elle avait profondément pénétré dans les mœurs du centre et de l'ouest, par l'action de ce génie puissant. Nous n'avons changé que les hommes et le but. Ce gouvernement fortement organisé contre nous, est aujourd'hui dirigé pour nous, et, n'en déplaise à M. de Corcelle, on peut prendre à son profit et chez son ennemi ce qu'il y a de bon. Nons nous sommes souvent servi des arsenaux et des places de guerre de nos adversaires.

Comme l'*Algérie*, M. de Corcelle veut créer un corps spécial des officiers chargés des affaires Arabes, et il veut aussi leur ouvrir une carrière particulière.

Digitized by Google

Nous croyons qu'il est plus utile à l'État de prendre les sujets aptes *à la chose* partout où ils se rencontrent, et de ne pas s'astreindre à la création particulière d'un corps, car elle confère des droits à être conservés, même à ceux qui prouveraient par la pratique qu'ils ne remplissent pas les conditions nécessaires. Dans l'état actuel des choses, quand un officier ne convient pas à ces fonctions, ou quand il fait une faute grave, sa place est toute trouvée, on le renvoie à son corps et on en prend un autre. Quant à la carrière des individus, on peut trouver divers moyens de reconnaître les services réels et prolongés qu'ils auront rendus dans l'administration des Arabes. Jusqu'ici ils n'ont point eu à se plaindre que leurs services n'aient pas été appréciés et récompensés, et nous sommes bien assuré qu'aucun d'eux n'a eu lieu de dire et n'a dit qu'il fut jamais abreuvé *d'amertume* et de *dégoûts* comme l'a souvent pré-tendu l'*Algérie*. Ils ont, au contraire, été honorés, parce qu'ils sont capables et utiles.

En résumé, les accusations de l'*Algérie*, répétées par l'honorable et consciencieux M. de Corcelle, n'existent que dans l'imagination de leurs auteurs, L'un de ces écrivains vient, dit-on, de nouveau visiter l'Algérie; nous le croyons trop loyal pour ne pas penser qu'il y sera de notre avis quand il aura examiné avec soin l'administration des Arabes dans les provinces d'Alger et d'Oran.

Digitized by Google

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
SESSION DE 1844-1845

DISCOURS

DE

M. LE BARON DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ

DÉPUTÉ D'EURE-ET-LOIR

DANS LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI
RELATIF AUX CRÉDITS EXTRAORDINAIRES POUR L'ALGÉRIE

Séance du 29 mai 1845.

MESSIEURS,

L'objet que j'ai l'honneur de soumettre à la délibération de la chambre est à la fois très-simple et très-important; très-simple, bien que j'aie été obligé de diviser ma proposition en cinq articles.

Les deux premiers articles sont une de ces mesures d'ordre qui s'inscrivent tous les ans dans nos lois de finance.

Tous les ans, la chambre y inscrit la demande de documents à fournir par le Gouvernement pour son information. Ainsi, par l'art. 4, je demande qu'il soit rendu compte, tous les ans à la chambre, de la situation des opérations cadastrales dans l'Algérie.

Par l'art. 5, je demande : 1° que, dans le cours de la session

Digitized by Google

de 1846, le ministre de la guerre remette aux chambres le relevé nominatif des biens appartenant à l'Etat, à la colonie, ou à des établissements publics.

2° Le relevé des biens régis par l'administration des domaines comme appartenant à l'Etat, à la colonie ou à des établissements publics.

« 3° Le relevé des biens régis par l'administration des domaines, mais qui n'appartiennent ni à l'Etat, ni à la colonie, ni à des établissements publics, ou dont la propriété ne leur est pas définitivement acquise.

« Et que chaque année le ministre de la guerre fasse connaître aux chambres, par des états supplémentaires, les modifications que les relevés ci-dessus mentionnés auront subies pendant le cours de l'année précédente. »

Ainsi donc, il ne s'agit que de documents à fournir, que d'une mesure d'ordre à prendre, aucune objection ne peut s'élever sur la forme et sur le fond de ces articles.

Ils ont pour but la constatation du domaine. La France possède en Algérie un domaine considérable dont elle n'a pas l'inventaire; il faut qu'elle sache ce qu'elle possède, et surtout que l'Etat ne dispose que des propriétés qu'il connaît.

Pour cette constatation du domaine en Algérie, je demande purement et simplement l'application de ce qui se fait en France. En vertu d'une loi de 1833, il a été distribué aux chambres un tableau général des propriétés de l'Etat, et tous les ans l'administration du domaine vous remet un tableau particulier contenant toutes les modifications que le tableau général a subies dans le cours de l'année. C'est là l'objet de la première partie de ma proposition.

Par l'art. 6, je demande des garanties pour l'aliénation du domaine ainsi constaté. Je propose d'appliquer au domaine de l'Algérie constaté les précautions d'ordre public que la loi impose en France à l'aliénation du domaine de l'Etat.

Digitized by Google

Il me semble que cet article ne peut non plus soulever aucune objection de forme.

Pour l'art. 7, où il s'agit de l'aliénation ou de la concession des forêts, des mines de l'Algérie, des voies de fer à établir, je demande, par analogie avec ce qui se pratique en France, que ces aliénations de propriétés d'une nature toute spéciale soient l'objet d'une décision spéciale, et j'appelle à concourir avec l'administration de la guerre les administrations spéciales qui s'occupent en France de ces sortes d'aliénations.

Ceci me paraît encore ne devoir donner lieu à aucune difficulté.

Ainsi, dans ces quatre premiers articles, je demande la constatation du domaine, en Afrique, dans les formes suivies habituellement en France, et je demande pour l'aliénation de ce domaine en Algérie quelques-unes des garanties que la loi impose pour l'aliénation du domaine en France. Non-seulement je ne vois là aucune objection de forme, mais encore aucun embarras dans l'exécution.

Le dernier article s'applique à un troisième point auquel j'attache la plus haute importance, à ce que j'appellerai le dégrèvement du domaine en Algérie par l'extinction de la dette dite *coloniale*.

Je remarque avec satisfaction, et je saisis l'occasion d'en remercier l'administration de la guerre et l'administration des finances, le concert par lequel elles effacent dans les actes officiels le mot *colonial*, dont l'application à l'Algérie est parfaitement fausse, et ne pourrait entraîner que des conséquences funestes.

Ainsi dans le budget de l'Algérie on a récemment supprimé les mots *colonie* et *colonial*, et substitué à *budget colonial* les mots *budget municipal*, *dépenses municipales*.

J'attache beaucoup d'importance à cette remarque, qui porte sur quelque chose de plus sérieux que sur une différence de mots.

Digitized by Google

Il existe donc en Algérie une dette municipale née de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

M. le ministre de la guerre a fait l'acquisition des immeubles en Algérie, suivant l'usage du pays, en rentes et non pas en capital. Les premières indemnités pour cause d'utilité publique ont tout naturellement été estimées en rentes. M. le ministre de la guerre a remarqué lui-même les inconvénients qui naissaient d'un tel état de choses, et, par un arrêté du 15 janvier 1842, il avait ordonné le remboursement en capital des rentes qui représentaient la valeur du prix d'acquisition.

Mais cet arrêté n'a pas été exécuté. La dette municipale de l'Algérie s'élève à 2 ou 3 millions, et, chose bien digne de remarque, cette dette de 2 ou 3 millions ne figure nullement dans les documents financiers distribués aux chambres tous les ans relativement à l'administration de l'Algérie. On pourvoit au solde de cette dette par un mode bien étrange, par suppression de recettes.

Je demande pour la dette coloniale d'abord sa constatation, et ensuite je demande que la chambre, en adoptant l'article proposé, décide que M. le ministre de la guerre exécutera son arrêté de 1842, relativement à cette dette qui s'agrandit et se solde dans l'ombre, et pourrait arriver à un chiffre encore plus considérable.

Ainsi, messieurs, dans ma proposition, trois objets fort simples : constatation du domaine, garantie dans une mesure quelconque pour son aliénation, constatation et extinction de la dette coloniale.

J'omettais de dire, mais en lisant mon article on peut le remarquer, que M. le maréchal ministre de la guerre, qui, par son arrêté du 15 janvier 1842, voulait prévenir la création de cette dette, a voulu plus tard, et je l'en remercie, en arrêter les progrès. L'art. 47 de l'ordonnance royale du 1er octobre 1844 dispose que l'indemnité pour expropriation pour

Digitized by Google

cause d'utilité publique sera liquidée à l'avenir en une somme capitale.

Ainsi donc, messieurs, je rentre dans ma proposition non-seulement dans les usages de la chambre, mais aussi dans les vues du Gouvernement; je ne prévois donc pas des objections bien vives à la proposition que j'ai l'honneur de faire à la chambre.

Maintenant je demande la permission d'entrer dans quelques développements. Je demande à la chambre s'il lui convient d'entendre la série de ces développements, ou si elle veut discuter article par article.

Plusieurs membres. Article par article!

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. La discussion alors s'élève sur l'article additionnel n° 4.

Le domaine est fort considérable en Algérie. Il se compose, dans les villes et leurs banlieues, de propriétés bâties et de jardins dont la superficie varie de 1 à 10 hectares; dans les campagnes éloignées, de grandes fermes, qui avant la conquête étaient ou régies directement par le gouvernement turc, ou cultivées par des colons partiaires; enfin de terres vaines et vagues d'une grande étendue.

Les propriétés bâties et les jardins sont seuls reconnus, mais d'une manière imparfaite; la consistance n'en est pas constatée; un certain nombre d'entre elles ont même complétement échappé aux investigations des agents.

Quant aux fermes, on en connaît à peine le nom, si j'en excepte trois ou quatre dont le plan a été levé. On n'a pas une idée même approximative de la superficie des autres, et on ne s'est en aucune façon occupé des terres vaines et vagues.

En un mot le domaine n'est pas constaté. L'Etat ignore complétement ce qui lui appartient.

Cet état de choses est très-fâcheux.

D'une part, il s'oppose à l'exploitation des propriétés do-

Digitized by Google

maniales; de l'autre, il favorise les usurpations auxquelles on se livre publiquement en Afrique avec une impudence vraiment inimaginable.

Il est de notoriété publique que journellement des agioteurs, pour me servir d'une expression très-adoucie, s'emparent, à l'aide de titres faux, sous les murs même d'Alger, de terrains dont la valeur ne s'élève pas à moins de 10 à 20 fr. de rente le mètre carré, terrains qui appartiennent incontestablement à l'Etat, et dont l'administration sera incessamment dans la nécessité de faire l'achat pour satisfaire aux besoins des divers services publics.

Ainsi le fisc se trouve lésé en même temps qu'il est porté atteinte au bon droit et à la morale publique.

Il serait donc extrêmement important de mettre le plus tôt possible la main sur tous les biens susceptibles d'être revendiqués par l'Etat, afin de jeter rapidement dans la circulation ceux dont l'administration n'a que faire, et d'assurer la conservation des autres.

Une opération cadastrale peut seule conduire à ce résultat.

Il existe en Afrique un service du cadastre, mais il fonctionne mal, sans direction, au hasard, et n'a produit jusqu'à ce jour que des travaux d'une complète insignifiance, eu égard surtout à la dépense considérable qu'il occasionne.

Il serait donc très-utile que la chambre se fît rendre compte annuellement de la situation des opérations cadastrales.

C'est à cette fin que j'ai proposé l'art. 4, ainsi conçu :

« Chaque année, il sera rendu compte aux chambres de la situation des opérations cadastrales dans l'Algérie. »

M. LE PRÉSIDENT. L'amendement est-il appuyé ? Non ! non !)

M. LE GÉNÉRAL SUBERVIE. Je demande à faire une observation sur un seul des articles de M. Desmousseaux de Givré.

Digitized by Google

M. GUSTAVE DE BEAUMONT. C'est le premier qui est en délibération.

M. LE GÉNÉRAL SUBERVIE. M. Desmousseaux de Givré demande un relevé des opérations cadastrales ; je n'ai point entendu dire qu'il y ait jamais eu d'opérations cadastrales en Algérie, et je crois que ce serait difficile au milieu des coups de fusil. Ne marchez pas trop vite. Qu'on demande autre chose, c'est très-bien ; mais un relevé du cadastre, cela est impossible, puisqu'il n'est pas appliqué en Algérie.

M. LE PRÉSIDENT. L'amendement est-il appuyé ? (Non ! non !)

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. L'amendement n'est pas appuyé ; j'ai cependant le droit de demander au Gouvernement de bien prendre en considération les observations que je viens de lui présenter.

M. LE PRÉSIDENT. L'amendement formant l'art. 4 n'étant pas appuyé, M. Desmousseaux de Givré croit-il devoir insister sur les autres articles ?

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. Sans doute ; j'insisterai sur tous les autres articles, persuadé que, même en l'absence d'une discussion, la réclamation que j'apporte à cette tribune aura son effet.

L'art. 5 que j'ai l'honneur de proposer à la chambre est ainsi conçu :

« Dans le cours de la session de 1846 le ministre de la guerre remettra aux chambres :

« 1° Le relevé nominatif des biens appartenant à l'Etat, à la colonie ou à des établissements publics, et qui sont affectés à un service public. »

Une voix. Le moyen !

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. Les propriétés com-

Digitized by Google

prises dans ce premier tableau, étant affectées à des services publics, ne sont pas régies par le domaine.

« 2° Le relevé des biens régis par l'administration des domaines, comme appartenant à l'Etat, à la colonie ou à des établissements publics. »

Ceci n'a besoin d'aucune explication.

« 3° Le relevé des biens régis par l'administration des domaines, mais qui n'appartiennent ni à l'Etat, ni à la colonie, ni à des établissements publics, ou dont la propriété ne leur est pas définitivement acquise. »

Beaucoup de propriétés en Algérie sont sous le séquestre, dans une position provisoire; les propriétaires ne sont pas connus; beaucoup de biens sont régis par le domaine, dans la condition que viens de dire.

J'ajoute :

« Chaque année le ministre de la guerre fera connaître aux chambres, par des états supplémentaires, les modifications que les relevés ci-dessus mentionnés auront subis pendant le cours de l'année précédente. »

Il n'est pas moins utile que la chambre puisse suivre l'emploi des biens domaniaux; l'administration sera plus sobre de faveurs dès qu'elle sera dans la nécessité de rendre compte.

Mais il est essentiel de ne pas se borner à demander le relevé des propriétés de l'Etat; il faut aussi connaître les propriétés de toute origine administrées par le service des domaines comme appartenant soit à des établissements publics, soit à la colonie.

Les biens de cette dernière catégorie sont nombreux et méritent une attention particulière.

Je dois faire remarquer que, dans le but d'augmenter les revenus locaux, irrégulièrement et contrairement à la législation en vigueur, on a attribué à la colonie la plus grande partie des propriétés de l'Etat; on n'a laissé figurer dans le do-

Digitized by Google

maine de l'Etat que les immeubles affectés à des services publics.

Arrêtez-vous sur ce fait que j'énonce; on a attribué à la colonie la plus grande partie du domaine.

Qu'est-ce que c'est que la colonie?

Quant à présent, je n'en sais rien. Mais pour l'avenir, je vais vous le dire. Ce sont des personnes dont nous ne savons pas les noms et auxquelles on livre tous les jours, sans formalités, sans garantie quelconque pour l'intérêt public, à titre gratuit ou des conditions véritablement dérisoires, un domaine immense. Un jour le nom de ces colons vous sera révélé, et vous saurez alors ce que vous coûte l'oubli qu'on a fait jusqu'à présent au sein de la chambre d'une question sur laquelle pourtant son attention a été plusieurs fois appelée.

Les revenus du domaine qui figurent dans les comptes comme réalisés au profit du trésor proviennent exclusivement des terrains militaires dont la location est faite par le service du génie.

La production des états qui font l'objet de l'amendement projeté aura donc le double résultat et de prévenir le mauvais emploi des biens et de ramener l'ordre dans leur classification, et par conséquent d'assurer au trésor des produits qui sont aujourd'hui détournés de leur affectation légale et dont le chiffre déjà important s'accroît chaque jour.

En Afrique, où tout est à créer, il n'y a qu'une seule individualité, celle de l'Etat. Il n'y a pas un seul intérêt qui ne touche l'Etat directement. Tout est d'utilité générale et doit concourir à un seul et unique but, au profit, ou plutôt à la décharge de la France : ce but est l'invasion européenne.

Il serait donc essentiel que l'emploi des ressources locales fût suivi avec le même soin et par les mêmes pouvoirs que les ressources générales elles-mêmes.

Je ne comprendrais pas que la chambre ne voulût pas adopter un article parfaitement analogue à celui qui, tous les

Digitized by Google

ans, est inscrit dans la loi de finances, qui ne gêne l'action d'aucun pouvoir, et qui a pour objet de mettre la chambre à portée de connaître l'importance des intérêts que je lui signale.

M. LE PRÉSIDENT. L'amendement portant le n° 5 est-il appuyé ?

De toutes parts. Non ! non !

M. LE PRÉSIDENT. Alors la chambre n'a pas à en délibérer.

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. M. le président me dit : Vous voyez la pensée de la chambre ; je vous engage à ne pas insister. J'insiste (Ah ! ah !), et je crois faire une chose utile et dont la chambre me saura gré.

M. HAVIN. Plus tard ! (On rit.)

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. Plus tard.

Puisqu'il est question de la pensée de la chambre, je demande la permission de lui dire la mienne. Je crois que l'objet dont je m'occupe aurait été digne de l'attention de la commission.

L'art. 6 porte :

« Il ne sera disposé des biens appartenant à l'Etat, à la colonie, ou à des établissements publics, que par la voie des enchères, avec publicité et concurrence. »

Le moyen le plus puissant dont l'administration puisse disposer pour créer la richesse publique et activer l'invasion de la population européenne, c'est l'aliénation du domaine.

Tout le monde est d'accord sur ce point ; mais on diffère quant au mode à suivre.

Certaines personnes, s'arrêtant aux apparences, demandent qu'il soit fait bon marché du domaine ; que les terres dont dispose l'Etat soient concédées à titre gratuit. Elles pensent que c'est le moyen le plus sûr d'attirer rapidement en Afrique une population nombreuse.

L'expérience prouve que cette opinion n'est pas fondée en fait.

Il y a d'abord une distinction à faire.

Digitized by Google

Je diviserai les biens du domaine en deux catégories comprenant :

1° Les propriétés qui, se trouvant dans des localités déjà peuplées, ont une valeur actuelle.

2° Les propriétés situées sur des points inhabités, et qui par conséquent n'ont qu'une valeur d'avenir, car la terre ne vaut que par les habitants.

Il est évident que les premières ne peuvent être concédées ni à titre gratuit, ni même à titre onéreux, de gré à gré.

Je me préoccuperais moins des abus inévitables auxquels les concessions de cette nature donnent lieu, si ces abus pouvaient être compensés par des avantages réels, mais les avantages sont nuls et les inconvénients sérieux.

Quand vous concédez à titre gratuit, ou, ce qui revient au même, à titre onéreux, mais à des prix inférieurs à la valeur réelle des immeubles, vous livrez vos propriétés non pas aux travailleurs, mais à l'agiotage. Les spéculateurs assurés de réaliser sans travail, sans emploi de capitaux, des bénéfices souvent considérables par la vente de leurs concessions, se gardent bien de les exploiter ; ils attendent que des entrepreneurs sérieux se présentent et leur imposent les conditions les plus rigoureuses. Les concessions n'ont donc d'autre résultat que l'exploitation des travailleurs par les agioteurs ; elles vont ainsi contre le but apparent que l'on se propose, qui est de favoriser l'industrie ou l'agriculture.

Ceci, messieurs, est fort grave, et je m'étonne que la chambre me témoigne par son silence l'indifférence que cet objet lui inspire. (Non ! non !)

Quant aux terres dépourvues de valeur actuelle, je dirai qu'elles ne sont pas plus susceptibles d'être concédées à titre gratuit qu'à titre onéreux ; personne n'ira en Afrique pour y obtenir des concessions sans valeur. Si l'on spécule sur la valeur à venir, nous retombons dans l'agiotage que nous rencontrons à chaque pas dans la colonie.

Digitized by Google

Mais qu'arrive-t-il? C'est que les concessions, sur quelques points qu'elles aient lieu, sont vendues quelquefois même avant qu'elles ne soient faites.

Entendez-vous bien? avant qu'elles ne soient faites.

De là des abus sans nombre qui affligent le public et déconsidèrent l'administration.

On a essayé de tout; on a fait de grandes et de petites concessions; toutes, à peu d'exceptions près, ont amené de mauvais résultats.

Je citerai la concession du prince de Mir, qui a été faite dans des proportions tout à fait fabuleuses. Il n'y a pas de fortune assez puissante pour pourvoir à l'exploitation, au défrichement et à l'assainissement de 6,000 hectares, et le prince était dépourvu de toute ressource; il n'avait d'autre moyen d'existence que le secours qui lui était attribué comme réfugié polonais.

On a dû prononcer sa déchéance. Récemment un concessionnaire espagnol lui a été substitué; vous savez à quel prix, tous les journaux en ont parlé. On ne peut s'expliquer cette nouvelle concession que par le désir qu'avait l'administration de prévenir les plaintes des créanciers du prince de Mir, en mettant ses dettes à la charge de son successeur, dettes dont le payement était garanti par des hypothèques irrégulièrement autorisées. L'Etat se trouve ainsi, en définitive, mis au lieu et place du débiteur.

C'est ainsi que les affaires de l'Etat se font en Afrique; elles se feront toujours comme cela tant que la chambre ne prendra pas sous sa garde très-vigilante le domaine de l'Etat en Afrique.

Les petites concessions n'ont pas été plus heureuses; on ne remarque, dans les villages créés à grands frais, d'autres cultures que celles faites par l'armée; les habitants y sont dans la plus profonde misère, consomment pour leur nourriture les grains qui leur sont livrés pour semences et retomberont un jour à la charge de l'administration.

Digitized by Google

Si on avait procédé par voie d'adjudication, la responsabilité du Gouvernement serait moins grande et on aurait obtenu un meilleur recrutement de colons.

C'est ce qui me porte à préférer d'une manière absolue le système des enchères.

Sur cet article des enchères, j'ai prévu les objections qui pourraient m'être faites.

On a dit que le meilleur usage à faire du domaine de l'Etat en Algérie était d'y attirer des cultivateurs, et que le plus grand encouragement à donner aux cultivateurs était de leur fournir des terres gratuites, ou du moins à un prix très-bas; et on a dit que, si les enchères ne portaient que sur de grands domaines, les petits cultivateurs ne pourraient pas y prétendre, tandis que, si elles ne portaient que sur de petits domaines, les prix, en raison de la concurrence, pourraient dépasser la valeur réelle.

Je comprends très-bien l'objection; mais c'est au Gouvernement à la rendre nulle, en portant la valeur de la terre à son prix réel. Par là on arriverait à mettre la terre à un prix plus bas et à la placer dans les mains du cultivateur sérieux, et non entre celles des agioteurs.

Dans tous les cas si l'on supprimait la concurrence, il faudrait au moins prescrire la publicité.

Tel est le développement de mon article, qui n'est appuyé par personne.

M. LE PRÉSIDENT. L'article est-il appuyé? (Non! non!) En ce cas, je n'ai pas à le mettre aux voix.

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. Alors je passerai à l'article suivant (Exclamation). Messieurs, ce ne sera pas long.

« Art. 7. Il ne sera procédé à l'aliénation ou à la concession des forêts, des mines ou des voies de fer à établir, qu'en vertu d'ordonnances royales rendues sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre auquel les affaires de même nature ressortissent en France. »

Digitized by Google

Je vous racontais tout à l'heure ce qui est arrivé de la concession faite au prince de Mir. Savez-vous ce qui va arriver de la concession des mines de la Mouzaïa? Eh bien, je crois que c'est un fait digne de fixer votre attention, et je vais vous en donner connaissance.

C'est surtout en ce qui concerne les forêts et les mines qu'il importe de procéder avec une extrême réserve. Récemment les mines si riches de Mouzaïa ont été concédées à des conditions fort modiques, je dirai presque dérisoires : des actions ont été créées à 500 fr., je crois; elles se sont élevées immédiatement à 15,000 fr.; elles sont, dit-on, maintenant à 30,000. Ce serait le moins que les concessions de cette nature fussent préparées par le ministère compétent. Les mêmes observations s'appliquent *a fortiori* aux forêts dont la conservation est plus importante encore en Afrique que partout ailleurs.

Quant aux chemins de fer, et il est déjà fortement question d'en établir, l'examen de l'administration spéciale est évidemment indispensable. C'est une chose trop grave que d'engager le domaine public pour que la concession n'en soit pas entourée de garanties.

M. LE PRÉSIDENT. L'art. 7 de M. de Givré est-il appuyé? (Non! non!) En ce cas, je n'ai pas à le mettre aux voix.

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. J'arrive au dernier article. En ce qui concerne la dette coloniale, est-ce que la chambre n'aura jamais la curiosité de savoir à combien monte la dette coloniale de l'Algérie? Je répète qu'elle monte déjà à près de 3 millions, en capital, à 300,000 fr. en intérêts, un peu plus ou un peu moins.

J'ai dit qu'un arrêté du ministre de la guerre, qui avait pour but d'éteindre cette dette, n'a pas été exécuté. Une ordonnance a été rendue en dernier lieu pour empêcher laccroissement de cette dette. Mais elle aura, je le crains, le sort de l'arrêté; et c'est pour en assurer l'exécution que j'ai proposé un article ainsi conçu :

Digitized by Google

« Il sera procédé, dans le délai d'un an, au remboursement des rentes liquidées, à la charge de l'Etat ou de la colonie, par suite d'expropriation pour cause d'utilité publique.

« Les indemnités à liquider pour les expropriations opérées antérieurement à l'ordonnance du 1er octobre 1844 seront payées en capital. »

De 1830 à 1835, il a été procédé, soit dans l'intérêt de la dépense, soit pour l'embellissement ou l'agrandissement de la voie publique, à la démolition d'un grand nombre de propriétés privées. Non-seulement les propriétaires dépossédés n'ont reçu, pour la plupart, aucune indemnité; mais leurs droits n'ont pas même été liquidés.

Mais, messieurs, ces propriétaires dont je parle, ce sont ou des Français, ou des sujets de la France; ils ont droit à votre protection; et vous avez tort, permettez-moi de vous le dire, de ne pas vous occuper d'eux.

La plus grande partie des ayants droit, pressés par le besoin, et aussi dans le désespoir d'obtenir justice, ont vendu leurs créances. Il serait convenable que la chambre intervînt pour hâter la conclusion de ces affaires, qui remontent à plus de dix ans. Indépendamment des considérations d'équité, qui font vivement désirer une solution, il importe que l'on soit promptement fixé sur l'étendue des charges qui pèsent soit sur l'Etat, soit sur la colonie.

A partir de 1835 on a procédé avec plus de régularité; cependant je suis fondé à croire que les expropriations opérées depuis cette époque ont donné lieu à un nouvel arriéré qu'il serait urgent de vider.

Les indemnités sont liquidées en rentes 10 p. 0/0. Le non-remboursement de ces rentes fait donc peser sur l'administration un intérêt fort onéreux. Il importe, en conséquence, d'en opérer le rachat le plus tôt possible.

Le payement de ces rentes est imputable sur les revenus coloniaux, même lorsque l'indemnité est due par le trésor,

Digitized by Google

sauf, dans ce dernier cas, remboursement par le service détenteur de l'immeuble. (Arrêté ministériel du 15 janvier 1842, art. 1 et 2.)

Un crédit devait, chaque année, être affecté au remboursement des rentes (même arrêté, art. 15), mais il n'en a rien été fait, et cette dette publique, créée à l'insu des chambres, s'est journellement accrue dans une proportion notable; je viens d'en énoncer le chiffre.

L'ordonnance du 1er octobre dernier décide qu'à l'avenir les indemnités d'expropriation seront liquidées en capital. Ainsi se trouve enfin fermé ce gouffre qui menaçait d'engloutir bien des sommes. Maintenant que l'avenir est à couvert, il convient de liquider le passé. On n'y parviendra qu'en prescrivant le remboursement des rentes liquidées, et en décidant que les indemnités à liquider pour l'arriéré seront payées en capital. Tel est l'objet de l'article que j'ai cru devoir proposer sur ce sujet.

Je le répète, ces rentes se soldent par des suppressions de recettes, ce qui est la plus énorme violation de toutes les règles de la comptabilité publique.

Ainsi, messieurs, en trois mots, ce que je demande à la chambre, c'est de vouloir bien adopter des mesures pour la constatation du domaine de l'Etat, les garanties pour son aliénation, l'extinction de la dette dite *coloniale*.

Je crois faire en cela œuvre de bon député, et je ne doute pas que les observations que j'ai l'honneur de vous présenter, bien qu'elles ne soient pas accueillies en ce moment, ne portent plus tard de bons résultats.

M. LE PRÉSIDENT. Ce dernier amendement est-il appuyé? (Non! non!)

Il va être procédé au scrutin de division sur l'ensemble du projet de loi.

EXTRAIT DU MONITEUR UNIVERSEL
du 30 mai 1845.

Imprimerie PANCKOUCKE, rue des Poitevins, 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Date Due

Demco-293

Digitized by Google